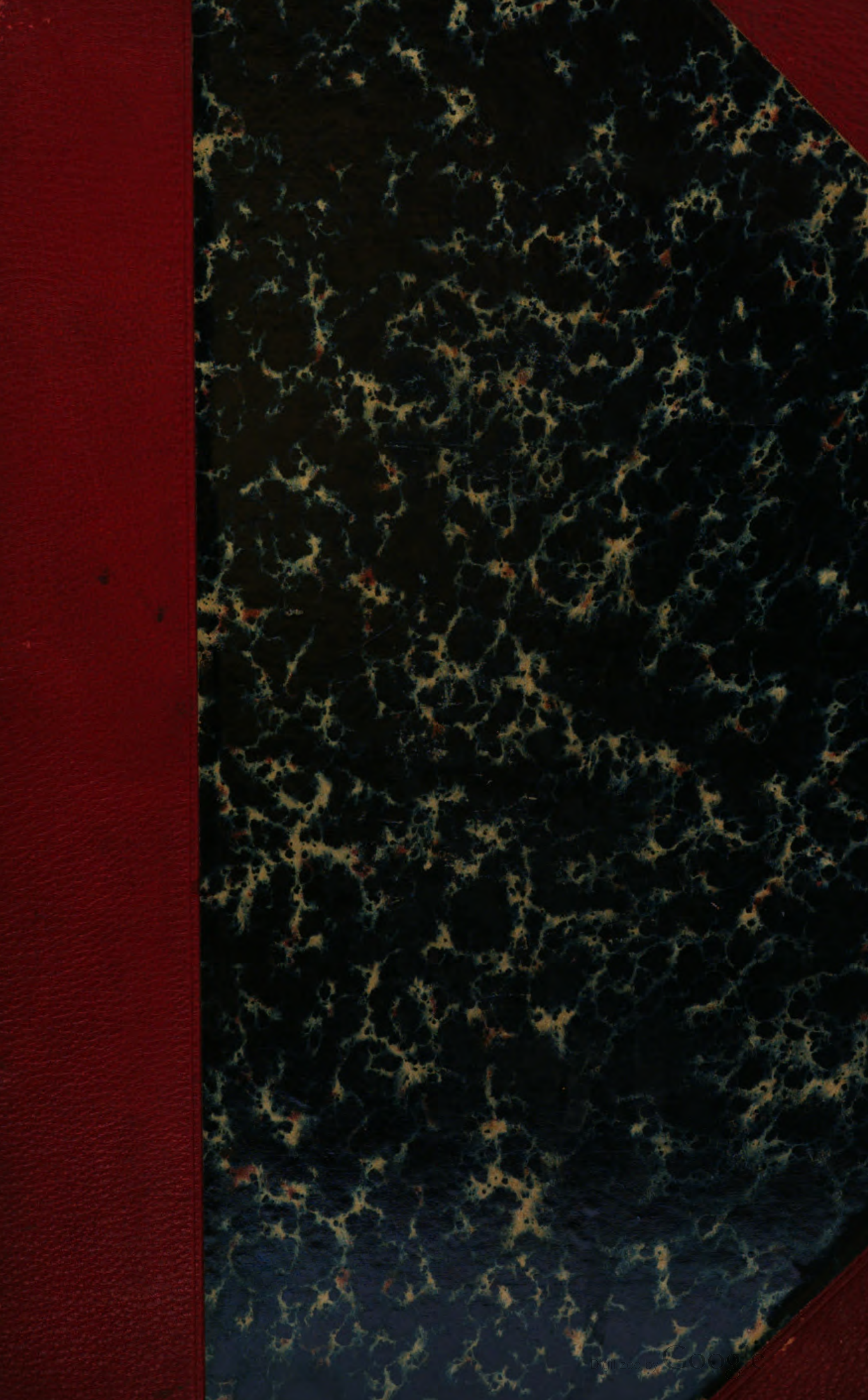



SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



La Grande
Revue

C. LAMY
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE
124, BOULEVARD DE LA CHAPELLE, 124
PARIS

La Grande Revue

CINQUIÈME ANNÉE

TOME QUATRIÈME

PARIS
11, RUE DE GRENELLE, 11
1901

5e Année N° 10 1er Octobre 1901

La Grande Revue

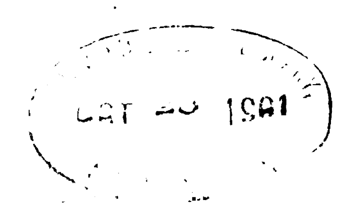
SOMMAIRE

19e VOLUME — 1re LIVRAISON

PARIS

11, RUE DE GRENELLE, 11

1901



L'ÉPAVE

I

Mélanie, la première, sortit du compartiment.

— Donnez-moi les paquets, Mademoiselle.

Alors, méthodiquement, Thérèse débarrassa le filet des parapluies, des valises, du carton à chapeau et du panier.

— Dépêchez-vous ! cria l'employé qui refermait déjà les portières.

Mélanie riposta d'un ton bourru :

— On fait ce qu'on peut, vous le voyez bien !

Après avoir aidé Thérèse à descendre, elle compta les bagages déposés à terre, puis repartit vers le fourgon pour réclamer les malles.

Le vent d'autan soufflait. Des vols de poussière étaient soulevés à chaque redoublement; les feuilles des platanes claquaient sans arrêt sous la rafale. On aurait cru qu'un second train était garé dans la cour d'arrivée.

Thérèse demeura sans bouger à la place où Mélanie l'avait laissée. L'immobilité succédant aux cahots du wagon l'étourdissait. Elle avait aussi le cœur serré, tant elle se trouvait étrangère à ce pays. C'était une nouvelle catastrophe qui la jetait, vêtue de deuil, sur ce quai. Il lui semblait perdre son père une seconde fois.

Un sifflement aigu lui fit tourner la tête. Le train repartait. Les derniers wagons passèrent. Elle n'aperçut plus ensuite qu'un rectangle noir auquel trois lanternes donnaient une sorte de visage humain. Il s'éloignait, devenait tout petit, disparut...

— Mamzelle Wimereux? demanda un paysan.

Thérèse répondit :

— Est-ce vous qui nous conduisez à Saint-Julia ?

Le vieux salua d'un air empressé. Au même instant, Mélanie revint :

— Je ne vois pas la voiture... Quel pays !

— Voilà, Mélanie :... c'est Monsieur qui se charge de nous.

— Mulot, Mamzelle, je suis Mulot... vous ne me remettez pas ?

— Mulot... oui... répéta Thérèse, comme si le nom lui revenait ; cependant elle avait beau fouiller le passé, elle n'y trouvait rien qui pût le rappeler.

— Vite, aidez-moi à emporter cela ! s'écria Mélanie.

Déjà elle donnait les valises à Mulot, s'emparait des paquets.

— Ah bien ! dit Mulot, le cheval ne risque pas de partir sans nous !

D'autant plus tranquille que Mélanie semblait plus impatiente, il se dirigea vers la cour.

A la vue du char à bancs qui attendait là, Mélanie poussa un cri :

— Une carriole ! Y songez-vous ! nous sommes trois ! où mettrons-nous les malles ?

La colère faisait trembler sa coiffe. Tout à coup le vent qui balayait le sol de son haleine puissante s'engouffra dans ses jupes. Elle ne put achever.

— On s'arrangera tout de même, conclut Mulot, dédaigneux.

Thérèse, effarée, le regarda procéder au chargement. Il opérait avec méthode, en homme habitué à disposer de son temps. Bientôt, il n'y eut plus à douter, tout se caserait, la chapelière, les bagages, les voyageuses...

— Vous voyez bien ! dit Mulot, prenant place le dernier sur la banquette et, satisfait, il fit claquer son fouet. La dernière étape commençait...

Il y eut au début un long silence.

Après avoir longé la gare, la route tournait à angle droit et

s'éloignait brusquement de Revel. Un écran de poussière suivait les roues. Partout des maïs à cheveux ébourriffés, dont les feuilles torses ressemblaient à des bras. De loin en loin des saules fraîchement émondés haussaient leur tête, marquée de cicatrices, comme pour surveiller ces nains avec des milliers d'yeux. A droite et à gauche, c'était la plaine, et devant, la plaine encore, mais limitée par une colline à la crête monotone.

Eblouie par le soleil et le vent, très lasse, Thérèse avait fermé les yeux et cherchait à se rappeler ce pays d'enfance où sa vie allait s'écouler. Décidément, il n'avait laissé dans son âme aucun regret. Même le dépaysement éprouvé au sortir du train s'accentuait. Comme elle était loin de Paris désormais, loin de sa propre jeunesse !

Justement Mélanie demandait :

— A-t-on au moins balayé la maison ?

— Quand il n'y aurait eu que le vent d'autan, il a bien dû remuer la poussière ! répliquait Mulot.

Et Mélanie reprenait, découragée :

— Une maison où l'on n'a pas mis les pieds depuis vingt ans !

Vingt ans ! presque une vie ! Thérèse, maintenant, se rendait compte de l'énormité du temps qui la séparait de sa dernière venue. Rien que des morts pour en jalonner le cours : morts d'êtres lointains à peine connus et regrettés — les grands-parents, visités jadis à Saint-Julia, puis un oncle, prêtre, dont on ne lui parlait qu'avec ressentiment — enfin, pour clore le cycle, une autre dont son cœur saignait, révolté....

Elle rouvrit les yeux, espérant que la lumière dissiperait son angoisse. On atteignait la fin de la plaine. Le trot paisible du cheval s'interrompit. Une montée commençait.

— Montaigut,.. dit Mulot montrant des maisons proches.

Il poursuivit :

— Alors, vous venez vous installer à Saint-Julia ? Çà va vous faire une fameuse tranquillité ! Votre père n'aimait pas trop à y venir depuis qu'il s'occupait de politique...

— Vous vous trompez, dit Thérèse, mon père était un savant, mais la politique lui était inconnue.

Mulot eut un gros rire :

— Bah ! c'est le curé qui s'amuse à conter des histoires... faut croire que votre père et lui ne s'entendaient pas....

La gloire du grand Wimereux le touchait peu ; peut-être même l'ignorait-il. En revanche, dès lors que cette gloire était désagréable au curé, elle suffisait à exciter sa bonne humeur.

Thérèse murmura :

— Le curé a ses raisons pour égarer la bonne foi de ses ouailles. Si vous aviez interrogé les Baruel, ils vous auraient détrompé.

Ces Baruel étaient des cousins de son père ; elle échangeait avec eux des lettres à chaque nouvelle année.

— Oh ! les Baruel !

Mulot entama une histoire. Depuis qu'ils avaient perdu leur gendre, l'an passé, ils ne quittaient plus la Sauvetat, une ferme située au bas de Saint-Julia, du côté de Caraman... Maintenant, d'ailleurs, c'était ainsi dans toutes les familles, on n'entendait parler que d'enterrements. Le pays se dépeuplait.

— Qui vais-je trouver des gens d'autrefois ? dit Thérèse qui sentait une détresse intime l'envelopper.

— Ah ! dame, il y a toujours le château...

Le cheval repartit. Une seconde, on eut l'impression d'atteindre à la limite de l'horizon, le ciel était si bas qu'on s'attendait à le toucher : puis, subitement, la côte achevée, il recula, laissant derrière lui une traînée de champs nouveaux.

Mulot tendit la main vers un village qui venait d'apparaître.

— Saint-Julia !

Avant qu'il eût parlé, Thérèse avait reconnu ses maisons violettes alignées comme un mur de forteresse, les cinq moulins échelonnés sur l'arête, le clocher triangulaire où des cloches pendaient, pareilles aux grains d'un énorme raisin. Une soudaine émotion la secoua.

— Enfin, dit-elle à Mélanie, nous voici donc au port !

C'était le port, en effet. A son approche, tout changeait, jusqu'au paysage ! A mesure qu'on s'élevait, des collines, toujours plus nombreuses se découvraient, semblaient, comme des vagues, rouler jusqu'à Toulouse. On eût dit un océan

qui, en guise de navires, portait des villages, des villages encore : les plus proches, érigeant au-dessus de leur carène la mâture élancée d'un clocher, les autres à peine visibles, points sombres qu'on sentait flotter au loin sur la masse énorme de la terre... Puis ce fut, aux portes même de Saint-Julia, la mare ensommeillée — cette mare où, tant de fois, Thérèse enfant avait aperçu son image, ensuite une rue étroite, la place de l'Église, occupée par le *couvert*... Enfin la Maison ! les volets ouverts, souriante en dépit de son aspect ruiné.

— Cette fois, nous voici arrivés, dit Mulot.

Un sourire éclaira Thérèse :

— Oui, murmura-t-elle, le voyage est fini !

Elle descendit la première, et, sans attendre Mélanie, le cœur ému, déjà reprise par le passé, poussa la porte et pénétra.....

O le doux accueil des vieux murs qui savent ! Tant d'années ils sont restés oubliés ! Soudain l'héritière du nom s'est souvenue, et la voici ! Une tourmente a détruit en elle ces projets, ces espoirs, ces désirs dont le cœur le plus chaste goûte l'indéfinissable séduction : il n'importe, la voici, résolue à ne plus s'en aller !

Dès le seuil, Thérèse s'est arrêtée : un calme délicieux tombe sur elle.

— Est-ce qu'on monte la malle ? demande Mulot.

— Non, non !... déposez tout ici : Mélanie et moi arrangerons cela plus tard.

D'un geste impérieux Thérèse a fait signe à tous deux qu'on se taise. Elle a peur que leurs voix ne troublent les voix de la Maison, peur que les larmes qui viennent à ses yeux — les premières depuis la catastrophe — ne puissent couler librement. Il faudrait si peu de chose pour dissiper le prestige !

— Dépêchez-vous et laissez-moi !

Mulot a pris congé ; Mélanie, son panier sous le bras, inspecte le couloir d'un œil méfiant...

— Je vais te montrer la cuisine !...

Et, tout à coup, Thérèse se met en marche : ce n'est pas la

cuisine seulement qu'elle veut revoir, c'est la Maison entière, la Maison telle que ses rêves l'imaginent — comme si nos rêves imaginaient le vrai !

Promenade étrange...

La cuisine n'avait pas changé ! De même que jadis, les rayons y étaient chargés de grès. Une armée de cafetières s'y alignait par rang de taille. Aux deux côtés de l'embrasure énorme encadrant la fenêtre, les chaudrons étalaient leurs taches rondes. Cependant quel silence ! Sur les moindres objets un air d'abandon, cet aspect douloureux des choses délaissées et flétries par le temps.

Dans la salle à manger qui suivait, ce fut pis. Thérèse avait gardé le souvenir d'un papier peint singulier : une noce de village dont le cortège se répétait à travers des médaillons fleuris. La tapisserie n'était plus là. Avec elle, l'âme de la pièce s'était envolée, et le silence encore parut s'accroître...

Au salon, il régnait en maître. Comme à la cuisine, tout était intact, les six chaises de paille, la console 1830, les quatre fauteuils recouverts de toile bise ; Thérèse aurait pu dire à l'avance quelle était la couleur de l'Utrecht recouvert par les housses... quelqu'un pourtant était venu, qui avait emporté d'ici la gaîté de jadis.

Obéissant à une sorte d'appel intérieur, Thérèse approcha de la cheminée et remonta la pendule.

Durant quelques secondes, le tic-tac du balancier recommença très léger, pareil au battement d'un cœur. Les deux femmes l'écoutaient anxieusement. Puis ce bruit s'espaça, mourut... et de nouveau le silence plana.

— La pendule ne marche plus, soupira Mélanie.

— Nous aurions dû aller d'abord là-haut : c'est là-haut qu'*il* travaillait, dit Thérèse à voix basse.

Elles montèrent au premier, et déjà cette montée hâtive, presque peureuse, ressemblait à une fuite. Mais dans les chambres du haut, plus que dans le salon, une désolation régnait. Thérèse jetait autour d'elle des regards de détresse. Rien ne subsistait donc de ce qu'elle avait souhaité ! Pas un objet familier, pas même un jouet qui évoquât un être plutôt qu'un autre ! Partout le souvenir anonyme qui ne rappelle rien à force de rappeler tout...

Mélanie, découragée, hocha la tête :

— Misère ! on croirait une maison morte !

Toutes deux avaient le cœur si lourd qu'elles n'osaient plus avancer. Ainsi l'âme de la Maison, cette âme qui devait consoler le grand malheur de Thérèse et qu'elles étaient venues chercher de si loin, cette âme n'était plus là ! Au premier instant, elles avaient cru la retrouver : joie passagère, illusion que leur désir seul avait créée !...

— Il est temps de s'occuper des malles, dit Thérèse, baissant les yeux.

— Commençons par le dîner, répliqua Mélanie. Mademoiselle est à jeun depuis ce matin.

— Fais ce que tu voudras...

Comme sur le quai de la gare, à l'arrivée, Thérèse laissa Mélanie s'éloigner et resta seule. Il semblait que toute la fatigue du voyage l'écrasât d'un seul coup.

Elle examina la pièce où elle s'était arrêtée.

« Pourquoi suis-je ici ? » pensait-elle, ne comprenant plus la résolution qui l'avait fait venir. Puis, soudain, elle revit sa chambre de Paris, avec deux tables, l'une très grande et couverte de papiers, l'autre rapprochée de la fenêtre, — sa table à elle, quand son père dictait... Lui aussi était là, feuilletant des notes, absorbé par son travail ; il était là, avec sa tête pensive, cet air de bonté qui imposait. De temps à autre son regard tombait sur Thérèse, et il semblait alors que jamais ce regard ne pourrait la quitter...

Des sanglots l'étouffèrent :

— Ah ! père ! père ! Si tu me vois !... Est-ce donc toi qui l'as voulu ?...

Comment n'avait-il pas prévu cela ? Traitant l'épargne de vol fait à la misère humaine, il avait toujours donné sans compter : et voilà que, grâce à cette charité sans souci de l'avenir, elle en était réduite là ! En faisant argent de tout, il restait à peine de quoi vivre dans ce dernier abri !...

A pas lents, Thérèse se dirigea vers la croisée. Au pied de la Maison le jardin formait un rectangle vert. Une tonnelle couverte de rosiers redevenus sauvages y était dressée. Au delà, c'était encore l'étalement à l'infini des collines et des champs. Thérèse parcourut du regard l'étendue. Pas un être

visible, pas un bruit humain... partout des arbres dont les branches, chassées par la galopade du vent, semblaient des bras tendus.

— Être seule, ici, toute ma vie!... murmura-t-elle.

Elle aurait voulu crier, appeler au secours... Elle recula, ne sachant plus lequel valait mieux, de la demeure sans souvenirs ou de ce paysage sans âme. Mais, en se retournant, elle aperçut, accrochés aux murs, quatre tableaux. C'étaient des images de première communion. Sur chacune, des noms étaient écrits à la main.

Curieuse, Thérèse déchiffra l'une d'elles :

« Le 21 Juin 1832, Jean-Paul Wimereux a reçu pour la première fois la Sainte-Communion, dans l'église paroissiale de Saint-Julia.

Claverie, curé. »

Les souvenirs qu'elle demandait lui étaient rendus, mais la Maison n'avait su retenir que les balbutiements de l'enfant.

D'un geste rude, Thérèse décrocha le tableau, le jeta dans une armoire ouverte au hasard :

— Les temps sont changés, dit-elle, qu'*il* soit ici tel que je l'ai connu, ou pas du tout!

II

Elle avait trente ans. Sa vie jusqu'alors avait été si unie qu'elle gardait l'illusion d'être jeune.

Dès la première enfance, qui d'ordinaire ne laisse point de souvenirs, elle retrouvait autour d'elle les deux mêmes visages, celui de Mélanie — ridé, vieillot, tour à tour impatient ou inquiet — celui de son père, d'une gravité qui parfois l'effrayait. En ces jours lointains, lequel des deux l'avait le plus aimée? Réunis, ils avaient réalisé le miracle de remplacer la mère qui manquait au foyer : et, s'efforçant de juger ce temps aboli, Thérèse n'aurait pu les séparer dans sa reconnaissance.

Puis le rôle de Mélanie s'effaçait peu à peu. Au lieu de jouer à la poupée, Thérèse s'installait près de son père et suivait, intriguée, le mouvement nerveux de la plume sur les feuillets. Elle n'éprouvait plus aucune peur, rien qu'une sorte de respect pour ce travail dont elle pressentait inconsciemment la grandeur.

Parfois le père la prenait sur les genoux et regardait ces yeux clairs, ce sourire...

Depuis longtemps déjà, la célébrité lui était venue ; l'heure était loin où, publiant son premier essai, il était devenu une sorte de prophète et un conducteur d'hommes ; émule de Spencer et de Reclus, il avait connu la gloire des nombreux disciples... mais devant cette petite âme impénétrable, il devenait indécis et très humble.

Ah ! que le don de la chair est peu de chose devant le don d'une âme ! Arriverait-il jamais à diriger cette destinée, sortie de lui, et qui déjà lui échappait ?...

Ce fut bientôt l'unique occupation de sa pensée. Du dehors arrivait le bruit vain des discussions, des haines : il ne s'en doutait plus. Pas un de ses actes qui n'eût Thérèse pour objet. Voulait-il juger ses livres, il se demandait : « Est-ce bien cela que je dois lui dire ? » Il fut son maître, et il avait pour elle des mots très doux et des égards, comme lorsqu'on manie une chose fragile.

Thérèse grandissait. On eût dit un beau fruit que le soleil enveloppe. Sans qu'elle s'en aperçut, elle devint un miroir infiniment pur, mais rétréci, où se reflétait la science paternelle. Élevée sans aucun souci de culte, elle avait une âme très religieuse. Cependant, si par une sorte de faiblesse les femmes ont toujours besoin de personnifier leur idéal dans un Dieu, ce Dieu ne lui manquait pas.

Comment rendre le bonheur de ces années limpides, interrompues seulement par de rares visites aux grands-parents de Saint-Julia ? Une adoration muette liait maintenant ces deux âmes. Ils pensaient les mêmes choses, parfois ouvraient la bouche au même instant pour prononcer les mêmes mots. C'était une communion intime, de la quiétude, un sentiment de sécurité sans égal. Thérèse s'en remettait aveuglément à son père du soin de la mener au but choisi par lui : lui-même

à travers elle, voyait le monde sous des couleurs plus vraies. L'une apportait son rayonnement juvénil, l'autre, sa pensée plus claire et dépouillée des scories que la gloire humaine y peut mêler.

Un soir, Thérèse qui lisait, sentit le regard de son père posé sur elle avec une anxiété qu'elle ne lui connaissait pas. Elle s'agenouilla près de lui :

— Qu'y a-t-il? demanda-t-elle.

— Je songe, répondit-il, la voix tremblante, que les vieux arbres doivent mourir seuls, et qu'avant peu l'heure viendra pour toi de me quitter.

Elle sourit, effarée :

— Père, est-ce que le lierre peut quitter l'arbre?

Puis découvrant son rêve secret :

— J'avais toujours pensé que tu voudrais de moi pour aide...

Il hocha la tête :

— Le devoir est ailleurs.

Le lendemain pourtant, sans qu'il protestât de nouveau, elle installa une table à côté de la table paternelle et s'y établit. L'amour profond perd la mesure du sacrifice qu'il accepte. Quand on a conscience de vouloir tout donner, on a moins de scrupules à tout prendre.

Ils travaillèrent en commun. Il lui confiait ses plans, l'esprit de son œuvre : le comprenant désormais tout entier, elle l'admira passionnément. Comme elle était grande cette œuvre! Destructive et libératrice, avec quelle âpreté elle dénonçait la tyrannie du dogme et de la loi! Surtout, quelle pitié, et quel amour de la justice!

Thérèse, silencieuse, assistait maintenant aux réceptions du samedi. Tour à tour, passaient là des jeunes gens, des politiciens, des femmes, des savants, des prêtres quelquefois. Dans le modeste salon de la rue Gay-Lussac, un flot semblait apporter chaque variété sociale avec ses tares, sa chimère et ses anxiétés. Songeant à tous ces cœurs que son père faisait battre, Thérèse comprenait le pouvoir divin de la Pensée et frémissait d'orgueil.

Parfois elle s'inquiétait de Saint-Julia. Elle aurait aimé revoir ce décor de son enfance, mais depuis la mort des

grands-parents elle n'osait en parler. Certain jour qu'ils s'apprêtaient à louer une maison dans la banlieue pour y passer l'été, elle se décida enfin.

— Pourquoi n'irions-nous pas là-bas? dit-elle. Est-ce la dépense qui t'effraie ou craindrais-tu d'être mal accueilli?

Il répondit avec un détachement qu'il s'efforçait en vain de rendre gai :

— Rien n'a dû y changer, ni les choses, ni les gens. J'aurais peur, en me promenant, de rencontrer ma jeunesse et de ne plus la reconnaître.

A quoi bon troubler des souvenirs heureux en affrontant des haines inutiles? Là-bas le legs des morts, ces traditions de race que rien n'efface, pesaient trop sur les âmes. On n'y payait plus de dîme, mais à chaque moisson le curé faisait sa collecte. Le servage avait disparu, mais le château était le maître. Si l'on y votait contre « la réaction », c'est que le bulletin hostile est une révolte anonyme et commode, donnant à la fois l'illusion de la délivrance et la certitude que rien ne sera changé.

Ils n'en reparlèrent plus.

Des années passèrent encore. On pouvait croire que rien ne saurait accroître ou toucher ce bonheur qui dépendait uniquement d'eux-mêmes. Ils continuaient de vivre dans une harmonie continue et sereine, si bien identifiés qu'on doutait presque lequel donnait le plus à l'autre! Aux approches de malheur il semble que la destinée, se faisant plus clémente, veuille à l'avance être pardonnée de sa rudesse. Soudain tout s'effondra : en moins de huit jours, la mort accourut.

Ce fut une catastrophe sans nom. Thérèse, l'âme absente, avait l'air d'ignorer le lendemain. Les yeux secs, elle présida aux funérailles, agissait, répondait, telle une machine dont le ressort brisé achève de se détendre. Aux rares instants où elle reprenait conscience, elle s'étonnait de vivre et attendait l'heure où le cauchemar finirait.

Mélanie heureusement veillait. Comme aux temps où Thérèse était enfant, elle avait repris la charge entière du ménage et faisait face au présent. Il fallait bien pourtant s'occuper de l'avenir! Le maître disparu, la misère s'était montrée. Quelques rentes, la maison de Saint-Julia constituaient tout l'hé-

ritage. On dut quitter l'appartement ou trente années de bonheur avaient passé.

Quand Thérèse partit pour la demeure délaissée, devenue maintenant le seul abri, elle rapprocha ce départ de ses souhaits d'autrefois. Ah! comme elle était loin l'heure où son père refusait d'y venir! Depuis lors la tempête avait soufflé, le pilote était parti...

Rien qu'à les regarder toutes deux, en ce soir d'arrivée, assises dans la salle à manger, on pouvait deviner leur naufrage, et que, jetées à la côte, elles y resteraient, brisées...

III

Thérèse ne dormit pas.

Après le dîner, Mélanie avait décidé que Mademoiselle coucherait dans la pièce donnant sur le jardin « à cause de la vue ». Le lit y était garni d'une paillasse en feuilles de maïs et qui tenait lieu de sommier. La cretonne rouge des rideaux, une croix en coquillages et des tasses en porcelaine sur la cheminée donnaient à l'ensemble un air de chambre d'auberge.

Sans discontinuer, le vent souffla pendant la nuit. De temps à autre, il s'engouffrait dans la cheminée et repartait. Chaque fois, le devant de toile qui sert à fermer le foyer s'éloignait du chambranle, puis revenait le frapper : et ces coups réguliers ressemblaient à des pas.

Grâce à l'été, le jour parut très tôt. Thérèse se leva et voulut ouvrir la fenêtre. Les croisées battirent sous la rafale : il fallut refermer. Comme la veille, en se retournant, Thérèse aperçut encore les trois images de première communion : un rectangle de couleur plus fraîche marquait sur la tapisserie la place d'une quatrième...

Sa tristesse s'accrut. Elle aurait souhaité fermer les yeux, imaginer que demain, demain seulement, elle arriverait au but. Hélas! aucun doute possible! Au bruit qui arrivait du rez-de-chaussée, elle reconnaissait une prise de possession

définitive. Matinale aussi, Mélanie commençait les balayages Depuis la veille, l'ancre était jetée...

Sans même achever de s'habiller, Thérèse descendit pour retrouver Mélanie.

— Regardez, Mademoiselle ! s'écria celle-ci.

Elle avait eu beau arroser les carreaux : une poussière asphyxiante s'élevait en volutes, puis retombait, lente et noire, donnant à l'air une couleur de suie.

— Ne te désole pas, dit Thérèse tristement, tu auras le temps de nettoyer à loisir.

— Si encore on pouvait nettoyer à son aise ! mais avec ce vent d'enfer, pas moyen d'aérer !...

Il redoublait. On entendait craquer les jointures des fenêtres ; les serrures fermées avaient des ressauts, comme sous la poussée de quelque être invisible. Un hurlement continu venait de la cuisine. Jamais, à Paris, elles n'avaient eu l'idée d'une tempête semblable. Gagnées par une peur vague, elles écoutaient ce tumulte qui enveloppait la maison : elles s'imaginaient en pleine mer, toutes seules, sur un navire en perdition.

Thérèse tenta de réagir contre cette obsession :

— Quand le vent est si fort, il ne dure pas. La maison, d'ailleurs, a dû en voir bien d'autres.

Au même instant Mélanie poussa un cri :

— Qui va là ?

Le loquet de l'entrée venait d'être soulevé avec une violence terrifiante. La porte heurta la cloche et s'ouvrit au grand large. Ce n'était que le vent...

Tout de suite, Thérèse s'en rendit compte et se précipita :

— Aide-moi ! je ne pourrai jamais seule !

Elles s'efforcèrent de refermer la porte. Le tourbillon avait fait voler les balayures. La maison tremblait jusqu'au faîte. De toutes parts des sifflements s'élevèrent, puis brusquement la résistance s'évanouit. On entendit un fracas de ferraille, le grincement du verrou que Mélanie poussait et le silence régna.

— Je te disais bien que la fin arrivait ! murmura Thérèse.

Mélanie répondit, haletante :

— Si vous croyez que cela s'arrête ainsi !...

Elles se tenaient l'une auprès de l'autre, sans bouger, attendant la reprise. Le calme persista, plus angoissant que la tourmente, si profond qu'elles entendaient battre leur propre cœur.

Alors, pour la première fois, Thérèse se rendit compte du désastre qui avait atteint le refuge choisi par elle. Depuis l'arrivée, le bruit du vent avait paré la Maison d'une vie factice. Le vent tombé, elle montrait à nu son effroyable déchéance. Quels ravages ! Les crépis lézardés, les bois disjoints, les carreaux soulevés;... partout l'effritement, la ruine... En vérité, suivant le mot de Mélanie, c'était bien une Maison morte, capable uniquement d'abriter des morts !

— Le vent s'en est allé, soupira Mélanie, c'est vous qui aviez raison.

Elle tremblait. L'air lui semblait devenu lourd.

— Si tu m'en crois, dit Thérèse, s'arrachant à sa rêvérie, nous commencerons par ouvrir les caisses. Viens.

— Mademoiselle a tort de ne pas vouloir se reposer.

— Au contraire, j'ai besoin de me fatiguer.

— D'ici à demain, je comptais...

Thérèse l'interrompit :

— Il le faut !

Elle ajouta plus bas :

— J'ai hâte de voir des choses à moi.

Elle éprouvait un besoin physique de mettre ici un peu de sa vie puisqu'aucun souvenir n'y était resté. Elle se dirigea vers la cage de l'escalier où l'on avait remisé les caisses arrivées depuis une semaine. Mélanie ne bougea pas.

— Eh bien ! reprit Thérèse, à quoi songes-tu ?

— Je regrette...

Mélanie ne put achever. Au-dessus des arbustes du jardin, un éclair avait sillonné le ciel. L'orage éclatait.

Un roulement sourd de rivière arriva de la rue. Les gouttes se pressaient, emportées par une trombe. Des paquets d'eau battirent les murs, s'écrasaient contre les vitres, chargeaient la toiture. On eût dit que la Maison, pareille à un navire démâté, venait d'être prise par la mer et luttait désespérément contre elle, enfonçant, remontant, avec des craquements dans sa charpente, des halètements de fatigue, des

passages dans la lumière et l'ombre. Devant la porte d'entrée une flaque parut, puis s'allongea, courut comme si le sol s'inclinait sous une brusque poussée.

Thérèse haussa les épaules :

— Ne t'inquiète pas : à la campagne, il est inutile d'entretenir les appartements avec le même soin qu'à Paris...

Et revenant au dernier mot de Mélanie :

— Qu'est-ce que tu regrettes ?

Mélanie répliqua d'une voix étouffée :

— Je ne sais plus.

A quoi bon avouer le découragement qui l'avait saisie, lorsque Mademoiselle avait décidé d'ouvrir les caisses ? Toute la nuit, elle avait réfléchi à l'arrivée solitaire, à cette Maison où l'on était plus isolé que dans une auberge de hasard : naïvement elle avait escompté qu'au lieu de s'obstiner, Mademoiselle proposerait ce matin de repartir, n'importe où...

— S'il en est ainsi, dépêchons-nous... Qu'attends-tu encore ?

— Rien, Mademoiselle.

— Hélas ! que pourrions-nous attendre ?...

Sans retard, elles ouvrirent une caisse. L'orage qui continuait, remplissait l'air d'un fracas de bataille. A chaque nouvel éclat Mélanie s'interrompait pour faire un signe de croix.

— Laisse-moi déballer moi-même, dit Thérèse, impatiente : toi, tu rangeras au fur et à mesure.

A remuer ces objets qui apportaient du moins un peu d'air de Paris, elle espérait un soulagement. Tandis que Mélanie irait et viendrait, elle resterait près d'eux, si absorbée dans le passé que le présent serait oublié.

Mélanie, devinant son désir, recula désappointée :

— Il n'y a que du linge dans celle-ci...

— Qu'importe ! il vient de là-bas.

Thérèse y plongea les mains, ayant déjà l'illusion d'une délivrance. Mais dès le premier voyage sa joie s'évanouit.

— Où dois-je porter cela ? demandait Mélanie.

Thérèse répéta ;

— Où le porter ?...

Comme elle n'avait inspecté ni les placards, ni les armoires,

elle ne savait au juste, cherchait... Elle reprit enfin, au hasard :

— Au salon, d'abord... ou plutôt, non, dans ma chambre...

— Et cela ? demanda encore Mélanie.

— Cela ?...

C'était la revanche de la Maison : pour chaque objet, maintenant, il fallait découvrir une place, parcourir de la pensée les couloirs et les chambres, toujours s'imprégner un peu plus de leur désolation.

— Cela ?... dans la pièce du milieu...

Et tandis que Mélanie monte, les bras chargés, Thérèse voit la tenture fanée, l'alcôve ou les grands parents moururent...

— Cela ?... dans la salle à manger.

Et Thérèse n'a pas besoin d'accompagner Mélanie : le secrétaire collé au mur entre les deux fenêtres, la table ronde, le buffet, l'horloge, tout est devant ses yeux. En vain ses doigts s'agitent, rassemblent les serviettes de même marque, appareillent les douzaines de mouchoirs, ce n'est plus Paris qu'elle imagine, mais la Maison encore, avec son air d'hostilité et le silence qui l'écrase...

— Si Mademoiselle voulait me remplacer pour la seconde caisse ? interroge Mélanie.

Essoufflée, elle regardait la première enfin terminée. Etait-ce l'orage qui pourtant se calmait, ou ces montées, elle aussi, comme Thérèse, se trouvait horriblement lasse.

— Écoute, reprit vivement Thérèse, si l'escalier te fatigue, mets tout dans la salle. Ce sera plus simple.

— Ce n'est pas l'escalier qui m'effraye, mais la Maison... dont nous achevons le désordre.

Thérèse réprima un tressaillement. Pour prononcer « la Maison », Mélanie avait pris une intonation spéciale. Il semblait qu'elle eût parlé d'un pouvoir méchant, rencontré là-haut.

Toutes deux s'examinèrent, réprimant leur angoisse. Un même frisson de crainte superstitieuse glaçait la maîtresse et la servante. Thérèse cependant s'obstina :

— Continuons : je t'assure que cela vaudra mieux.

La seconde caisse contenait encore du linge, puis des ustensiles de ménage, un fer à repasser, quatre casseroles

émaillées et des ferblanteries de cuisine. A mesure que Thérèse les retirait, Mélanie les déposait, cette fois, dans la salle à manger : le linge pêle-mêle sur la table, le reste par terre. Le jour, qui revenait peu à peu, mettait à nu les défauts de la tôle et la craquelure de l'émail : cela ressemblait à un déménagement de pauvre.

Soudain, Thérèse se redressa violemment :

— *Ses* papiers sont là !... dit-elle d'une voix que l'émotion étranglait.

Mélanie s'arrêta net :

— Cela... murmura-t-elle, cela concerne Mademoiselle. On ne peut les laisser ainsi : mais où les mettre ?

Elle se pencha comme pour les reconnaître. Thérèse, très pâle, avait croisé ses bras sur les rebords de la caisse et les regardait aussi. Un long moment passa.

— Eh bien ! reprit Mélanie, faudra-t-il que je les prenne ?

Les toucher lui eût paru sacrilège. Ils gardaient les secrets du maître : que le maître fût présent ou non, ses secrets restaient à lui.

Voyant que Thérèse ne bougeait toujours pas, elle poursuivit :

— Le secrétaire ferme à clé...

Thérèse répéta, les yeux perdus :

— Le secrétaire... en effet.

Ah ! l'horrible vision que ces papiers rappelaient ! C'est un matin pareil à celui-ci, plus sombre encore. Thérèse et Mélanie viennent d'entrer dans le cabinet de travail. Il y a sur la table un paquet de lettres à *son* adresse, des fiches, un manuscrit... Rien n'est changé sinon qu'*il* n'est plus là.

Et Thérèse se revoit à *sa* place. Elle doit ouvrir les tiroirs, les vider. Elle devrait lire tout cela, c'est-à-dire les pensées cachées, les projets ignorés... Mais non, devant ce viol, elle se révolte, et, pêle-mêle, elle entasse les notes, les cahiers... Plus tard seulement, aux heures de calme, elle dépouillera cette liasse qui lui fait peur... plus tard ou jamais ! car depuis lors, souvent elle imagine que sa vie dépend de ces feuillets : plus souvent encore elle a résolu de les brûler, sans lire...

D'un geste désolé, Thérèse écarta Mélanie :

— Viens ! il faut d'abord ouvrir ce secrétaire.

Elles approchèrent du meuble. Les gonds en étaient rouillés, la clé tournait mal. Après un effort, le tablier se rabattit découvrant la tablette.

On aurait cru celle-ci délaissée de la veille. L'encrier était rempli d'encre à demi-séchée. Un porte-plume gisait auprès, avec sa garde tachée par l'oxyde. A l'arrière, un monceau de lettres, soigneusement classées, occupait tout l'espace.

— Aucune place, dit Thérèse.

Et ses yeux lurent machinalement :

« Mon enfant, j'aurais beau vouloir, je ne puis... »

C'était une lettre commencée qu'on avait oubliée sur le buvard. La main qui avait écrit ces mots, pâlis par le temps, n'avait jamais achevé. La phrase réduite à ce début, presque tragique, avait l'air de n'affirmer plus que l'impuissance définitive de la vie.

— S'il n'y a pas de place, on peut en faire, déclara Mélanie.

Ces papiers d'autrefois, prêts à livrer leurs confidences au premier venu curieux d'elles, ne l'effrayaient plus comme les papiers du mort. Devant ce sacrilège pareil à l'autre, elle n'éprouvait aucune hésitation. Elle avança la main :

— Cela servira pour allumer mon feu.

— Je te le défends !

— Il faut pourtant bien s'en tirer comme on peut !

Incertaine, Mélanie s'approcha de la cheminée dont le marbre était libre.

— Puisque Mademoiselle ne veut pas qu'on les brûle, c'est bon : je vais les mettre là, en attendant mieux.

D'un seul coup elle ramassa dans le secrétaire la plupart des enveloppes qui l'encombraient. Quelques-unes glissèrent entre ses doigts mal assurés, mais elle ne s'en souciait pas. Puis, rudement, avec son poing fermé, elle consolida les piles faites. Une poussière fine, pareille à de la moisissure, se détachait des paquets jaunis.

— Mademoiselle peut apporter maintenant ce qu'elle voudra.

— Alors... va les chercher... tu sais où ils sont.

— Les chercher !

Éperdue, Mélanie s'était retournée vers Thérèse. Elle se fût pliée sans mot dire à tout autre désir : devant celui-ci, un émoi la bouleversait :

— Mademoiselle n'y songe pas ! balbutia-t-elle.

Un frisson fit trembler Thérèse :

— Qu'y a-t-il encore ? Explique-toi...

— Il me semble que les affaires de Monsieur...

Mélanie se tut. Dans les yeux de Thérèse, elle avait lu précisément cette chose qu'elle voulait dire, mais qu'elle ne savait comment exprimer. Par un accord singulier, leurs deux pensées venaient de remonter le passé et s'étaient retrouvées devant le lit du mort. En vérité, à porter ces cahiers où reposait la pensée de Wimereux, à les enfermer dans ce meuble pour ne plus jamais y toucher, elles imaginaient recommencer la toilette funèbre et les funérailles. Après le corps, l'esprit...

Un silence profond suivit. Aucun mouvement d'horloge pour le troubler. Le soleil avait enfin réussi à percer les nuages. Ses rayons furtifs accentuaient simplement la laideur triste des choses étalées sur le parquet.

Nerveusement, Thérèse passa la main sur ses yeux. Mélanie avait raison : à elle seule revenait le soin d'ensevelir la pensée morte.

La démarche raide, elle se dirigea vers la caisse, y prit le précieux paquet et revint le déposer à la place choisie. Toutes deux se penchèrent ensuite vers la pénombre où il disparaissait. Contradiction poignante ! elles avaient rapporté *cela* parce que *cela* du moins échappait à la destruction du temps : cependant, à la pensée qu'elles n'auraient plus désormais à s'occuper de *cela*, elles éprouvaient un indicible soulagement.

Puis, lentement, Mélanie releva le tablier du secrétaire. On entendit un bruit de ferraille ; de nouveau les gonds grincèrent et la planche s'abattit lourdement, pareille à une dalle.

Un sanglot déchira l'air. La douleur de Thérèse éclatait enfin, douleur sans nom, où se résumaient non seulement son atroce chagrin, mais la désillusion de l'arrivée, la perdition dans cette maison déserte, l'épouvante de ce pays

inconnu, par-dessus tout l'angoisse d'une solitude infinie. A qui désormais confier son désespoir ? Elle avait rêvé d'un accueil amical — nul n'était venu à sa rencontre ; — des vieux murs le long desquels rôdent les ombres familiales — oublieux du passé, les vieux murs ne parlaient plus que de leur propre ruine... L'image même du bien-aimé semblait s'être voilée...

Tout à coup Thérèse sentit que deux bras la serraient.

— Mademoiselle ! je suis là !...

Pour la première fois, Mélanie osait l'envelopper d'une étreinte et lui mettait un baiser maternel sur le front.

— Je suis là !... Quand Mademoiselle était petite, *lui* aussi me faisait venir. Je travaillais à mon tricot sur ma chaise, devant la fenêtre — la place de Mademoiselle plus tard. Ah ! ces jours-là, je savais bien qu'il était triste !...

Elle s'exprimait par mots hachés, laissant remonter le flot des tendresses enfouies dans son cœur simple.

— Sans doute, je ne pouvais l'aider,... je n'étais qu'une domestique ignorante : pourtant il devinait que j'aurais voulu le consoler... Il ne me parlait pas, mais il était content... Une seule fois, il m'a dit : « Plus tard, tu en feras autant pour elle... »

Mélanie s'interrompit encore, cherchant à résumer son dévouement sans limites : l'étreinte se resserra. Il n'y avait plus ni servante ni maîtresse, rien que deux cœurs communiant dans la même agonie :

— Il n'avait pas besoin de le dire, puisque je vous aimais !

Thérèse eut un élan :

— Ah ! ma pauvre Mélanie ! moi qui me désespère d'être seule !

Mélanie répondit simplement :

— Nous sommes deux...

IV

Deux jours passèrent.

Durant ces quarante-huit heures, un calme profond suivit l'excitation maladive de l'arrivée. Mélanie avait repris à son idée le nettoyage de la maison. Thérèse l'aidait ; plongée

dans le demi-sommeil qui succède aux grandes crises, elle oubliait de penser.

Aucune trace apparente de l'élan qui les avait jetées l'une vers l'autre. Mélanie, comme auparavant, consultait « Mademoiselle » et demandait ses ordres en se servant de la troisième personne. Thérèse aussi répondait : « Fais ceci ou cela ». Cependant leur réunion constante, leurs intonations laissaient transparaître un changement. La paix inespérée qui survenait était moins l'œuvre du temps que de leur confiance mutuelle. La solitude même, cessant de les effrayer, rendait plus doux le bonheur de s'être enfin comprises.

A peine le salon terminé, Mélanie retira les housses et enleva le globe qui couvrait la pendule. L'Utrecht jaune des fauteuils, illuminé par le soleil, reprit un air de jeunesse. Il y avait sur la cheminée deux vases d'albâtre que garnissaient des bouquets artificiels. Mélanie cueillit au jardin une brassée de roses sauvages. Les fleurs fraîches remplacèrent les reines-marguerites montées sur fil de fer et la vie entrant avec l'odeur des branches, la pièce parut sortir d'un long sommeil et sourit aux regards.

— Au moins, dit Mélanie, Mademoiselle pourra maintenant recevoir madame Baruel.

Ce fut ensuite le tour de la cuisine et du couloir. La salle à manger se débarrassait à mesure. Le soir vint sans que rien eût troublé ce travail.

— Je m'étonne de n'avoir pas vu encore Mme Baruel, dit Thérèse, au moment où elles montaient pour se coucher.

Mélanie haussa les épaules :

— Sa visite nous aurait dérangées ; ce sera pour demain, bien sûr...

Le lendemain, Mélanie s'occupa seule du premier, visita les armoires et balaya les chambres. Thérèse, plus lasse, ne quitta pas le couloir, unique refuge où l'on fût à l'abri de la chaleur torride qui régnait. Plus que la veille, une sorte de torpeur l'engourdissait. Son cœur ne souffrait plus.

Vers quatre heures, Mélanie descendit.

— J'ai fini. Demain, on pourra reprendre les caisses.

Thérèse revenant à elle, murmura :

— Comme tu t'es hâtée !

Puis à la vue de Mélanie haletante :

— Quelle folie de se mettre dans un pareil état !... Prends une chaise et repose-toi.

Mélanie s'installa près de la porte qui donnait sur le jardin. Incapable de rester inactive, elle avait pris un tricot. De temps à autre, des poules gloussaient dans une cour voisine. Les moindres bruits se prolongeaient. On eût dit que l'espace devenu paresseux, n'arrivait plus à les amortir.

Quel apaisement ! Jusque-là, elles avaient eu, pour s'occuper, les traces que la mort laisse après elle. Il avait fallu vendre la bibliothèque, préparer le départ. Désormais le voyage était accompli, l'installation faite : plus que des heures vides succédant aux heures vides.

Thérèse ferma les yeux. Combien le présent différait de ses prévisions ! Le calme réparateur était venu, mais par une voie inattendue. Mieux valaient sans doute cette mort des choses et l'oubli !

Oublier ! mot désolant en qui se résument, hélas ! tous les remèdes à nos peines ! Pareil à la mer, le temps use jusqu'au souvenir : faut-il donc hâter son œuvre et, pour se consoler d'avoir aimé, effacer avant lui ? Thérèse tressaillit ; elle avait peur d'obéir au besoin de ne plus savoir qui tourmente le cœur endolori.

Au même instant, Mélanie demanda :

— Est-ce qu'au lieu de réfléchir toujours, Mademoiselle ne ferait pas mieux d'aller se promener pour se distraire ?

Thérèse répliqua :

— Je ne réfléchis pas, je me repose...

— Un peu plus de fatigue au dehors serait meilleur, répartit Mélanie.

Mais Thérèse n'entendit pas. Jamais elle ne s'était inquiétée de l'avenir : soudain la suite indéfinie des jours se déroulait devant elle. Point de mariage, pas d'enfants... Jusqu'à l'heure dernière, elle serait loin du monde, sans intérêt pour rien ni pour aucun. Que resterait-il pour vivifier ce néant si l'oubli arrivait ?

En vérité, elle ne se découvrait qu'un but ; arche vivante, elle devait conserver le legs moral dont elle avait hérité, opposer à la mort qui avait détruit le grand Wimereux, sa

pensée que rien ne pouvait détruire... D'où venait donc que, devant cette pensée, elle éprouvait maintenant une sorte d'effroi ? Sans doute, elle était fière du rôle que son père avait joué, fière qu'une génération eût appris dans ses livres la haine des tyrannies sociales ou religieuses : tant de gloire cependant le faisait trop aux autres : moins célèbre, elle aurait pu mieux l'aimer...

Brusquement elle se leva :

— Madame Baruel devrait bien venir ! dit-elle. J'ai besoin, ce soir, qu'on me parle de *lui*, de *sa* vie.

Mélanie eut un nouveau sourire de doute involontaire et triste.

— Vous auriez tort de compter beaucoup sur madame Baruel pour cela.

— Pourquoi ?

— Viendra-t-elle seulement ? Telle que je la connais....

— Telle que tu la connais ?... interrogea Thérèse, voyant qu'elle s'arrêtait.

— A quoi bon ! je n'ai plus de mémoire et je puis me tromper.

Mélanie avait quitté sa place. Elle repoussa les vantaux du jardin. Toutes deux, rapprochées, contemplèrent la terre lointaine. La sérénité des fins de jours descendait sur les collines. De petits nuages étincelaient dans l'azur, pareils à des laques d'or. Au loin, des massifs d'arbres mettaient leur manteau d'ombre violette.

Thérèse, songeuse, appuya son front contre la vitre. Qu'étaient en somme ces Baruel ? Elle ne les avait pas revus depuis son enfance. En revanche, les réticences de Mélanie éveillaient en elle des souvenirs. Quelquefois, — rarement — son père avait dit devant elle : « La cousine Baruel ? une campagnarde, frottée de principes en guise de vertu... » En dépit de l'échange de lettres maintenu à chaque nouvelle année, s'ils allaient se montrer hostiles ?...

Le marteau retentit. Mélanie eut un sursaut.

— Vous voyez bien que je me trompais. Les voici qui arrivent.

Elle courut ouvrir. Thérèse aperçut la silhouette d'un gamin qui attendait à la porte

— Ce n'est qu'une lettre, reprit Mélanie.

— Une lettre d'eux, sans doute...

Thérèse brisa l'enveloppe d'une main fébrile. Le billet était bien de madame Baruel. Il disait :

« Ma chère nièce, vous êtes plus jeune que moi : j'ai attendu votre visite mais je vois avec regret que, depuis deux jours, vous vous occupez plus de votre installation que de vos parents. Quoiqu'il en soit, le dimanche vous imposera des loisirs. Puisque vous avez le choix des messes, retrouvons-nous à celle de dix heures. Nous y prierons pour celui que Dieu vous a repris et qui fut, hélas ! son ennemi. Je ne désespère pas du pardon. Une minute de repentir à l'heure dernière suffit : souhaitons que la miséricore infinie aura daigné la lui donner !... »

Un voile couvrit les yeux de Thérèse.

— C'est toi qui avais raison, dit-elle d'une voix brève.

Et déchirant le billet, elle en jeta les morceaux. Dire qu'autrefois elle avait escompté l'affection de cette femme — l'unique parente qu'elle se connût — que, tout à l'heure encore, elle attendait son aide pour mieux revivre le passé ! Quelle duperie ! Une nausée lui venait de ce fiel mystique, servant à couvrir une intolérance niaise. Puis à la pensée du rendez-vous à l'Église — la fille de Wimereux à l'Église ! — elle partit d'un rire nerveux.

— Et mon père qui se croyait aimé d'eux !...

Mélanie murmura doucement :

— Pour bien aimer quelqu'un, il faut être près de lui.

Thérèse regarda Mélanie. Celle-là du moins l'avait toujours servi et adoré. Comment n'avoir pas songé plus tôt que la réserve fermait la bouche de cette fidèle, qu'au premier mot son cœur éclaterait, laissant déborder les souvenirs ? Ce fut un éclair.

— Tu as raison. Nous n'attendons plus personne. Viens avec moi et sortons !

Mélanie fit un geste d'effroi :

— Oh ! moi, Mademoiselle...

Thérèse l'interrompit :

— Viens !... d'ailleurs j'ai à te parler...

Qu'importaient le silence de la maison, l'hypocrisie mé-

chante d'une Baruel ! Elle songeait maintenant qu'elles seules *l*'ayant connu, elles seules suffiraient bien pour réaliser le miracle et ressusciter la présence aimée.

Rapidement elle jeta un fichu sur sa tête :

— Je vais d'abord te montrer Saint-Julia, dit-elle encore.

Abandonnant pour la première fois la Maison, elle descendit ensuite dans la rue. Mélanie dut la suivre.

La rue était déserte. Au delà du château, deux bâtisses avançaient en saillie, chancelant sous l'étreinte de treilles centenaires. Silencieuses, Thérèse et Mélanie les dépassèrent. Un peu plus loin, sur la gauche, un passage obscur aboutissait à la porte de Sers.

— Par ici, dit Thérèse, nous allons au « Tour de ville ».

Mais à peine eut-elle avancé de quelques pas qu'une impression singulière lui vint. Tout au bout de la ruelle, un tableau d'autel apparaissait, encadré par les pierres noires de la porte. A perte de vue, la campagne parsemée d'arbres pareils à de petites herbes isolées, fuyait avec des lignes minces, les perspectives bleues, chères aux vieux maîtres de l'Ombrie, tandis qu'au premier plan, une grande croix en fer forgé se découpait sur le ciel. Auprès du socle, des enfants qui jouaient aux billes avaient l'air de prier. Trois paysannes en jupes bleues figuraient les saintes femmes. Et ce décor pieux, servant d'accueil à la terre, s'accordait étrangement avec les images de première communion qui avaient servi d'accueil à la Maison. On eût dit un présage, l'annonce d'un passé plus fort que les volontés humaines.

Ce ne fut d'ailleurs qu'une vision brève : à peine la porte franchie, tout changea. L'immensité se découvrait. C'était la même qu'on apercevait depuis le jardin. Encore un océan de champs roux, des sillons pareils à des vagues et dont les crêtes roulaient jusqu'à Toulouse. Ici, en revanche, le sol s'abaissait brusquement pour dessiner une falaise. On ne distinguait aucun relief, mais seulement un espace démesuré. Le ciel même paraissait grandi, si profond qu'il aurait suffi, semblait-il, d'ouvrir les bras pour y nager sans effort.

Thérèse se retourna vers Mélanie :

— Je t'avais bien dit que c'était beau !...

Elles s'engagèrent ensuite sur le « Tour de ville ».

A droite, la mare flambait, miroir d'or sous un ciel d'or. Des canards s'y ébattaient, secouant leurs queues trop courtes, plongeant du bec, projetant autour d'eux des gouttelettes où s'allumaient des étincelles. Des oies indolentes encombraient le chemin. Au passage des promeneuses, elles allongeaient le cou avec des cris rauques, mais ne se dérangeaient pas.

Puis des moulins, tout blancs... Abaissant leurs grandes ailes comme pour faucher le sol, ils ressemblaient à des travailleurs distraits, en train de chuchoter des histoires, si absorbés par leurs récits qu'ils en oubliaient d'avancer.

— Je me rappelle qu'autrefois, commença Thérèse, lorsque j'étais enfant, je venais tous les jours ici...

Elle prit le bras de Mélanie :

— Ne crois-tu pas qu'à certaines heures, il est très bon de se rappeler l'autrefois ?

Mélanie ne répondit pas.

Le « Tour de ville » maintenant se dirigeait vers l'autre face de Saint-Julia, longé par des massifs d'ormes qui arrêtaient la vue et des maisons très hautes dont les terrasses cherchaient à dominer la verdure. Une ombre violette fit place à la lumière : de ce côté l'on eût dit que, depuis longtemps déjà, le soleil était parti, la rosée commencée.

Soudain Thérèse tendit sa main :

— Revel !...

L'espace encore s'ouvrait. Pareilles à un fleuve, les branches dévalaient au pied de Saint-Julia, s'étalaient jusqu'à Montaigut, descendaient enfin vers Revel, pour inonder la plaine, énorme, sans limites... A peine si, dans le lointain, l'écran sombre de la Montagne Noire restait visible. Partout ailleurs, de Castelnaudary à Castres, c'était une forêt, indéfinie, clairsemée, avec, au-dessus d'elle, des brumes çà et là, colorées comme le ciel de lilas ou de mauve ; et de cet horizon si uni, déjà gagné par le crépuscule, une tristesse invincible se dégageait — tristesse des fins de jour, de l'étendue où rien ne s'agite, de la nature d'autant plus impassible qu'elle paraît moins proche.

Au lieu de s'arrêter, comme le voulait Thérèse, Mélanie eut un brusque mouvement :

— Marchons... il fait trop frais ici.

Elle venait d'apercevoir, tout près, le cimetière bordant la route et fermé par une simple grille. L'idée de passer devant cette grille l'affolait. A tout prix elle aurait voulu épargner à Mademoiselle la douleur d'apercevoir des tombes.

— Je vous en prie, plus vite! on pourrait prendre mal!

Aucun moyen de fuir : pas une rue qui permît d'échapper. Elle désespérait d'éviter la rencontre quand Thérèse prit son élan. A l'extrémité visible de la route, un troisième horizon avait surgi. Tout entière à la joie de le découvrir, elle courait sans rien voir autour d'elle.

— Cette fois, s'écria-t-elle, trouveras-tu que c'est beau?

« Dieu merci, songea Mélanie, elle ne s'est doutée de rien! »

Sur cette face, le Tour de ville s'achevait en féerie. D'abord la crête de Saint-Félix, d'un noir d'encre et séparée de Saint-Julia par une faille. Tel un éperon, cette crête entrait dans la plaine de Revel, repoussait la verdure qui, au delà, s'étalait en nappe immense. Puis, un bouillonnement de rêve, des neiges éblouissantes, quelque chose de précis comme une silhouette d'atlas et d'enveloppé comme une poussière de nuages. Très hautes et déchiquetées derrière Saint-Félix, les Pyrénées fuyaient ensuite vers l'océan, arrondissant leur croupe sous la pluie rouge des rayons; à gauche, au contraire, s'étageaient, bondissaient vers le ciel où elles allaient se perdre...

Thérèse s'accouda au parapet qui protégeait en ce point la route.

— Laisse-moi, dit-elle, les admirer comme autrefois. J'ai un tel besoin de souvenir!

Mélanie demanda :

— C'est la frontière, n'est-ce pas?

Thérèse répondit par un simple signe de tête. Ce grand mot — la frontière! — leur donnait la sensation d'une fin de monde. En même temps, elles rapprochaient ces trois horizons qu'elles avaient contemplés : celui de Toulouse, tourmenté, calciné par le soleil; celui de Revel, uni, verdoyant et noyé dans l'humidité; celui-ci, pareil à un décor d'apothéose... Ils avaient beau être divers, ils suggéraient un sentiment unique.

Tout à l'heure et durant une seconde, Thérèse avait eu l'intuition d'un passé dominateur de nos affections et de nos regrets : ici une seconde force apparaissait, plus formidable : la Terre! éternellement muette, la Terre où tout se perd, la Terre où l'être n'est qu'une poussière emportée par le vent. Moins d'un quart d'heure avait suffi pour faire le tour de ce sommet qu'elles ne quitteraient plus : qu'était ce point perdu dans l'étendue visible? Qu'était une vie humaine devant la vie énorme de ces champs, aussi vastes que le ciel sous lequel ils s'endormaient?...

Alors, comme si une obscurité descendait sur elles, le prestige s'évanouit à leurs yeux. Elles ne songeaient plus qu'à la solitude poignante, leur partage. En même temps le cœur de Thérèse revint à sa douleur. Plus que dans la Maison déserte, un besoin de parler de la mémoire chère le soulevait. A quoi bon ces merveilles, puisque leur beauté ignorait sa misère? Qu'importait l'humanité qui s'agitait là-bas, puisqu'il souffrait isolé?

— J'ai quelque chose à te demander, murmura Thérèse.

Le désir faisait trembler sa voix. Pour chasser la désespérance du présent, toutes deux n'avaient qu'à donner cours à leur tendresse : l'aimé reviendrait comme au temps où lui-même venait sur cette route, il reviendrait sachant que lui seul était capable de les consoler d'un tel abandon.

Mélanie répondit tristement :

— Mademoiselle sait bien que je suis là pour lui obéir.

Continuant de regarder au loin, Thérèse poursuivit :

— Depuis qu'*il* n'est plus là, je n'ai plus rien qui m'aide à vivre. Je *le* cherche partout... Quoi que je fasse, je le sens, je le vois autour de moi. Si nous sommes venues dans cette Maison, c'est qu'elle était sa vraie Maison, celle de son enfance. Il a vu ce que nous voyons là... peut-être même s'est-il mis à cette place...

Elle s'interrompit, s'efforçant de rester calme :

— Parce que tout ici *l*'a oublié, allons-nous aussi faire de même? Tu ne parles jamais de *lui*...

Il y eut un long silence. Mélanie avait baissé les yeux, étreinte aussi par la douleur amère du passé.

— C'est une grâce que je te demande, reprit Thérèse. Dis-

moi ce que tu sais..., tout ce que tu sais, pourvu qu'il s'agisse de *lui*. Il le faut... sans cela, je deviendrai folle...

Cette fois, elle s'était tournée vers Mélanie, l'interrogeait ardemment. Celle-ci parut hésiter, secoua enfin la tête :

— Plus tard, Mademoiselle... Quand vous et moi serons plus calmes. Aujourd'hui... non, aujourd'hui, je ne pourrais pas...

Elles se remirent en marche. L'agonie du soir s'achevait. Thérèse et Mélanie rentrèrent dans la Maison.

V

Le dîner fut silencieux.

Tandis que Mélanie changeait sans bruit les plats, Thérèse, oubliant de manger, s'obstinait à retrouver les traits du bien-aimé. Pour cela du moins, elle n'avait besoin que de fermer les yeux.

D'où venait cependant que cette fois l'image se dérobait? On eût dit qu'elle s'effaçait dans la brume, se résolvant en lignes insaisissables pour se reformer à nouveau, fuir encore, toujours décevante.

— Mademoiselle ne veut plus rien? interrogea Mélanie.

— Rien, merci...

Dans la salle régnait cette pénombre des soirs d'été qui oppresse et donne presque la sensation d'une agonie. A chacun des coups du balancier qui allait et venait dans la caisse de l'horloge avec une implacable régularité, les secondes tombaient comme de larges gouttes.

Thérèse repoussa l'assiette qui était devant elle. La lettre de Mme Baruel, le refus de Mélanie, chacune de ces déceptions, puériles ou prévues, avait rendu son découragement plus aigu. Si la vision aimée allait aussi l'abandonner? Tout s'obscurcissait dans sa conscience. Inquiète, elle cherchait un secours dans l'enseignement paternel : mais tant de raison lui semblait froide. La raison ne suffit pas aux cœurs qui saignent. C'était autre chose qu'il aurait fallu, autre chose indé-

finissable et probablement chimérique : exprimer sa misère dans le sein d'un confident de rêve, sentir auprès de soi un être au-dessus de la douleur et qui pourtant la comprenne.

Une cloche sonna près de la Maison. Elle avait des battements grêles, séparés par une sorte de halètement humain dû aux tourillons qui grinçaient. D'autres lui répondirent, plus aériennes celles-là, et c'étaient cette fois les cinq cloches de l'Église. Une chantait d'abord toute seule avec un timbre aigrelet; deux répliquèrent sur une cadence boiteuse. La mélodie avait l'air d'hésiter avant que d'oser quitter les marteaux : enfin le carillon entier s'envola dans une danse...

— Quelle fête sonne-t-on ce soir? demanda Thérèse en se levant.

— C'est l'angelus... comme d'habitude.

Par grandes ondes, les notes, dépassant les demeures, allaient semer sur la campagne l'annonce divine de la rédemption par le Christ.

— Ah ! ces cloches !...

Chaque jour, à l'aube, vers midi, et le soir, elles sonnaient ainsi : mais Thérèse croyait les entendre pour la première fois.

Pensive, elle se dirigea vers le jardin. Elle songeait aux êtres innombrables que la religion console. Pourquoi son père avait-il voulu qu'elle n'en fût pas ? N'aurait-il pas mieux valu, pareille aux pauvres gens, garder la chimère puisque cette chimère suffit à nous guérir ?

Dehors, le calme était infini. Des brouillards avaient monté peu à peu des bas-fonds. Réunis, ils formaient au-dessous de Saint-Julia une mer de nuages où deux métairies surnageaient, tandis que la lune, presque au zénith, faisait briller leurs formes de navires. Mais à peine le carillon de l'Église eut-il expiré que l'étendue à son tour s'anima. Très loin, en des lieux invisibles et profonds, les angelus recommençaient. Ils gagnaient de village en village, cheminaient vers l'horizon, devinrent indistincts... puis la Terre, qu'on ne voyait plus, cessa de parler. La nature semblait s'être évanouie. Tout se tut. Il ne restait plus de visible que des nuages et l'espace — un espace vide et plein de nuit, irréel et muet...

— Dire que tant de prières demeurent inutiles, murmura Thérèse. Comme ce serait bon pourtant si c'était vrai !...

Elle s'était accoudée à la terrasse. Un soudain élan de mysticisme faisait battre son cœur; elle qui, tout à l'heure encore, s'était révoltée à la pensée d'entrer dans une église, en venait à comprendre la douceur de croire et les invocations des humbles. Des formules d'oraisons venaient à ses lèvres: elle regrettait amèrement de ne pouvoir les réciter.

— J'ai fini, dit Mélanie, venue auprès d'elle sans bruit.

Thérèse se retourna, effrayée :

— Ah ! tu m'as fait peur ! je ne t'avais pas entendue marcher...

— Mademoiselle ne monte pas ?

— Tu n'as pas besoin de m'attendre : voici l'heure où l'on respire, j'en profite.

— Voulez-vous que j'apporte un siège ?

— Tu es assez fatiguée pour aujourd'hui : va dormir, cela vaudra mieux.

Mélanie, inquiète, observa le visage troublé de Thérèse, puis résolue à dissiper le froissement qu'elle sentait les séparer depuis son refus :

— Je devine hélas ! que Mademoiselle...

Thérèse l'interrompit :

— Je t'en prie, ne recommence pas...

Elle ajouta plus bas :

— La journée est finie : remettons à demain...

Il se fit un silence. Sans ajouter un mot, Mélanie retourna vers la Maison. Pour atténuer sa rudesse, Thérèse avait aussi quitté la terrasse et l'accompagnait. Au moment de rentrer, Mélanie dit encore :

— Mademoiselle trouvera sa lampe allumée. Je l'ai mise dans la salle à manger.

— Ne te tourmente pas, répliqua Thérèse. A demain.

Et elles se séparèrent.

Alors, lentement, Thérèse se promena dans l'allée qui longeait la maison. Des pressentiments sinistres la hantaient. Qu'apporterait ce « demain » où se réfugiait sa détresse? Inquiète, elle épiait autour d'elle les riens qui remplissent la nuit. Ils prenaient dans l'obscurité une valeur troublante. On

eût dit que maintenant la terre tressaillait d'une vie sournoise. Le bruit de ses pas surprenait Thérèse comme si un compagnon mystérieux l'avait suivie...

Tout à coup, elle s'arrêta, glacée de frayeur. Elle avait cru entendre marcher dans la Maison : quelque rat sans doute qui trottait le long d'un mur...

Elle songea :

« Si des rôdeurs venaient ! »

Isolées dans cette campagne, que pourraient deux femmes seules pour se défendre ?

Elle eut peur que Mélanie eût oublié de fermer, rentra précipitamment.

— Qui est là ? demanda-t-elle, dès qu'elle eut passé le seuil et repoussé la porte derrière elle.

Rien ne répondit. A tâtons, elle remonta le couloir obscur, vérifia que les verrous de l'entrée étaient bien tirés, puis, subitement très lasse, au lieu de retourner au jardin se dirigea vers la salle à manger. Elle avait besoin de lumière. Les ténèbres, décidément, étaient mauvaises conseillères : elle n'osait plus les affronter.

Dieu merci ! la lampe attendait toujours, posée sur la cheminée au milieu des papiers. Au-dessus du verre, des cercles alternativement jaunes et noirs remuaient sur le plafond. Devant le chambranle, il y avait aussi, projetée par l'abat-jour, une grande tache lumineuse, toute unie et immobile.

Ah ! la bonne clarté ! Et quelle paix dans cette pièce. La table, l'horloge, le secrétaire surtout !... étaient cachés dans la pénombre : nul bruit, un air d'accueil, quelque chose de familial, à croire que la Maison se décidait enfin à révéler son âme...

Dès les premiers pas, Thérèse en fut saisie. Son inquiétude se dissipait. Quelle crise redouter ici ? elle ne tenait plus qu'à ces murs et ces murs lui souriaient !

— J'étais folle tout à l'heure... murmura-t-elle.

Au même instant, elle aperçut à terre une des enveloppes tirées du secrétaire que Mélanie avait dû, par mégarde, faire tomber en déposant la lampe. Sans réfléchir, uniquement parce qu'elle aimait l'ordre, Thérèse s'empara de ce papier qui traînait : mais, au lieu de le remettre en place, l'examina.

L'adresse portait : « Mme Clarisse Wimereux, propriétaire à Saint-Julia. »

On avait ajouté dans un angle : « confié à M. Paraf, voiturier. »

Thérèse, aussitôt, revit cette grand'mère Wimereux l'accueillant à sa première venue dans la Maison. C'était une petite vieille, très laide, avec des poils follets formant moustache, et des yeux gris affectés de strabisme. Plus de vingt ans avaient passé depuis lors, et toujours ce souvenir lui était resté, indissolublement lié à une autre impression d'enfance.

A Saint-Julia, un soir, un inconnu avait été reçu dans la Maison. Bien que son allure fût austère, son geste sacerdotal, il ne portait pas d'habits ecclésiastiques. Puis, vers minuit, Thérèse s'était rendue dans la chambre du milieu où, à sa grande stupeur, elle avait vu l'inconnu dire la messe devant la commode transformée en autel pour la circonstance. Plus tard seulement, bien plus tard, Thérèse avait appris que la grand'mère Wimereux protégeait les prêtres jansénistes traqués par l'official, et ce jansénisme résistant au fond d'une province à deux siècles de catastrophes, l'avait intriguée comme une énigme. .

De nouveau, elle tourna la lettre entre ses doigts. L'adresse mystérieuse évoquait involontairement ce temps lointain où la Maison se transformait en Port-Royal. Peut-être un billet écrit par l'inconnu d'autrefois : peut-être ce Paraf était-il, lui aussi, l'un des assistants à la messe clandestine...

Poussée par la curiosité, Thérèse tira le feuillet de son enveloppe et approcha de la lumière, cherchant la signature. Soudain ses mains tremblèrent : tout s'obscurcit.. Au bas de la page ouverte, deux mots d'une écriture enfantine et cerclés de paraphes maladroits avaient appelé son regard, l'éblouirent : *Paul Wimereux*, — le nom de son père !...

Une minute éperdue suivit : Thérèse se rendait mal compte de ce qui arrivait.

Ainsi, cette lettre, toutes ces lettres, peut-être, étaient de *lui* ! D'un coup d'œil, elle en mesura le nombre. Il y en avait tant que la nuit ne suffirait pas sans doute pour s'en repaître. Dire que la veille, sans un hasard, elle aurait pu laisser Mélanie les brûler ! A la seule pensée de ce désastre, elle frissonna.

Puis une joie... une sorte de joie délirante et raisonnée qui détendait son âme.

C'était donc vrai! Elle avait eu raison de venir. Ah! folle qui accusait d'oubli la Maison, quand, dès le premier matin, ces lettres lui étaient rendues, quand elle seule dédaignait de les lire! Gardienne fidèle, la Maison, au contraire, lui rendait tout les récits, le décor de jeunesse... Et Thérèse, regardant autour d'elle, eut encore un frisson. Non seulement elle avait maintenant la certitude que rien n'était modifié dans cette pièce depuis qu'*il* y avait joué, mais un collégien venait d'entrer... Il portait un veston garni de boutons d'or. Sur son collet de velours, deux petites croix brodées en or brillaient. Son visage rude exprimait une attention obstinée. Plus de doute, c'était *lui*, tel qu'il apparaissait sur un daguerréotype retrouvé le matin même, lui qui avait écrit sur ce papier marqué de l'en-tête : « Petit séminaire de Castres », lui que la Maison avait aimé et retenu!...

Comme pour obéir à sa volonté, Thérèse rabattait déjà la page ouverte, allait commencer de lire, quand une hésitation suprême l'arrêta.

La seule enfance était là. Aucune trace, dans ce passé qui s'offrait, de la maturité sereine et forte. Devant ce Wimereux, qui risquait de diminuer le véritable, Thérèse tout à coup avait peur. Il lui semblait obéir à une curiosité malsaine. Frémissante, elle s'interrogea :

— S'il était vivant, me laisserait-il faire?

Une révolte dernière lui vint. Qu'importe si son père avait connu dans un séminaire des extases puériles! Naïf, ignorant, crédule, elle l'acceptait encore, le voulait tout entier, certaine de toujours l'adorer également.

En même temps ses yeux s'abaissèrent sur le feuillet : une ivresse s'emparait d'elle. Pieusement, avec une allégresse infinie, elle commença :

« Ma chère maman, c'est aujourd'hui la Chandeleur : je reviens de la messe... »

VI

Alors, de ces lettres qu'elle dévorait, surgit un Wimereux inconnu, dont l'image printanière et candide l'enivra comme un parfum subtil et vénéneux.

Ah ! l'imprévue jouissance et quelle surprise !

D'abord l'enfant, que les murs sombres du séminaire révoltent, pleurant de regrets pour la maison natale et ses champs...

Au cours d'une promenade, un figuier lui rappelle le figuier du jardin, et son cœur éclate. Une autre fois, c'est un village qu'il aperçoit depuis une fenêtre. Il a cru reconnaître Saint-Julia. Une joie s'empare de lui ; un peu plus , il agiterait son mouchoir pour correspondre avec la Maison adorée, mais un camarade le détrompe. Ce n'est que Puy-Laurent, Saint-Julia est plus loin. Et désespéré, il souhaite un tremblement de terre, des convulsions invraisemblables qui, libérant l'horizon, rendraient définitive son illusion d'une heure.

Puis le prisonnier s'est fait à sa prison, à la règle, à la fastidieuse routine des classes. Soudain, une phrase au bas d'un feuillet : « Je ne sais pas encore marcher avec la soutane : je suis tombé deux fois à la récréation ». Le grand Wimereux est en soutane !... l'uniforme de rigueur pour les *moyens* à partir de la troisième.

Si difficile à porter le jour où on la met, voici qu'elle colle au corps, menace de prendre l'âme. A travers les lignes se dessinent une ardeur naissante, le mysticisme de la quinzième année pareil à de l'amour qui se cherche. Des heures découragées en suivent d'autres triomphantes ; de plus en plus, l'émoi d'une communion rejette à l'arrière-plan l'annonce d'une bonne place et les soucis d'études.

Enfin Jésus paraît. Les voies sont prêtes : il n'a plus qu'à tendre la main pour cueillir la fleur cultivée. Comme il est aimé ! Il est la beauté, l'idéal, le divin réalisé. Il est le Dieu qui exige, et l'Ami auquel on donne. Hors de lui et de la prêtrise la vie est sans valeur, le présent s'évanouit. Envelop-

pement délicieux, fête de cantiques et de lumières, présageant celle du Ciel, au sein du Bien-Aimé...

. . . .

Thérèse s'aperçut que la lampe mourait. Depuis longtemps, une lueur d'aube argentait Saint-Félix. Des coqs, d'une métairie à l'autre, lançaient leur diane. Partout c'était déjà un frémissement de vie matinale, des bruits d'ailes, des voix activant les attelages pour aller au labour : éveil sacré de la terre maternelle qui sourit aux hommes, loin des villes où les hommes l'oublient. Ecrasée par une fatigue mauvaise, Thérèse éteignit la lampe, et monta dans sa chambre.

Quand elle rouvrit les yeux, après un long sommeil, la vision semblait ne pas l'avoir quittée. Elle sourit à ce père inconnu qui désormais remplaçait l'autre, et l'ivresse recommença.

Rêve déconcertant d'un Wimereux très naïf, juvénil et chaste, rêve d'Église, fleuri de prières... Une à une, Thérèse reprenait les journées du collégien : elle vivait les études, les classes, la récréation ; elle voyait la soutane et le paroissien.

A peine levée, elle ne put se tenir d'aller chercher l'image de Première Communion, si rudement jetée dans un placard le soir de l'arrivée. Elle la regarda, prise d'une émotion très douce. Tandis qu'elle s'absorbait ainsi, elle crut sentir qu'un être familier se penchait sur son épaule. Elle n'osa pas détourner la tête mais, jouissant de cette présence, remit le tableau en place, sur la muraille.

Ensuite elle erra dans la Maison. Elle éprouvait une sorte d'hébétude où se confondaient les souvenirs de ce passé pieux et son propre désir du divin. Chaque minute aggravait la crise arrivée depuis la veille et dont elle ne se doutait pas.

Dans le salon, elle découvrit une *Imitation* qui portait le cachet du séminaire de Castres. Elle la feuilleta d'une main tremblante, songeant que l'aimé l'avait ainsi feuilletée : mais ses yeux, arrêtés au hasard, lisaient parfois des versets et ceux-ci lui rafraîchissaient l'âme, comme une eau vive.

« Seigneur ! quelque chose que vous me donniez, que vous

me révéliez de vous ou que vous me promettiez — si ce n'est point vous — si je ne vous vois et vous possède complètement, tout cela est trop petit et ne saurait me suffire ! »

« L'amour est une grande chose : lui seul rend léger tout ce qu'il y a de pesant car il porte son poids sans en être chargé ! »

Paroles très douces dont chacune semblait répondre à ses inquiétudes secrètes.

Dans une chambre du haut, sur une étagère, Thérèse retrouva de même des livres de prix, l'*Histoire de Pie VII*, *Thomas Morus*, *les Portugais d'Amérique*, et un Évangile. Ils avaient des reliures blanches et vert d'eau, avec des filets gothiques dont l'or avait passé. Thérèse prit l'Évangile. Puis, avant même de le relire, elle se rappela le sermon sur la Montagne. Le Christ prometteur de joie aux affligés était semblable au Christ adoré par son père. Thérèse, tout à coup, sentit qu'elle souhaitait de les aimer tous deux, et d'un amour égal.

— On dirait que Mademoiselle a aujourd'hui la fièvre, dit Mélanie qui surveillait cette excitation d'un œil anxieux.

Thérèse répondit vivement :

— Tu te trompes : jamais je ne me suis si bien portée.

C'était une fièvre cependant qui lui donnait ce mirage d'horizons religieux où la souffrance n'existe plus. En moins d'un jour la chimère peu à peu était devenue possible, presque désirée ; les vérités enseignées par Wimereux chancelaient. Engourdie par le poison que versait un passé délicieux, Thérèse ne croyait pas avoir changé. La perspective de mondes nouveaux l'avait éblouie : tout entière à ce rêve, elle ne raisonnait plus. Sans l'incident banal qui survint, qui sait même si son âme aurait jamais échappé à cet attrait mortel?...

Le soir commençait de descendre. Mélanie tricotait comme d'habitude à côté de Thérèse, quand elle dit :

— Mademoiselle ne s'étonnera pas si elle m'entend sortir de bonne heure, demain matin. C'est dimanche. Je compte aller à la première messe...

— Tu es donc restée très religieuse? interrogea Thérèse. Je ne t'ai pas vue manquer un office depuis que je te connais.

— Mon Dieu ! Mademoiselle, je fais ce que j'ai toujours fait, rien de plus.

Mélanie avait dit cela tranquillement et sans lever la tête. Thérèse en écoutant ces grands mots qui résument la philosophie des humbles — toute la sagesse humaine peut-être — ne put se défendre de l'envier.

— Qui peut deviner où se trouve le meilleur? murmura-t-elle. Ainsi hier, ne crains-tu pas que nous ayons eu tort?

— Tort... à quel propos?

— J'aurais dû répondre aux Baruel... ou aller les voir.

Elle ne s'expliquait plus son intransigeance et, sans l'avouer, regrettait le rendez-vous à l'église.

Mélanie eut une sourde exclamation :

— Ah ! ceux-là !... ceux-là, on ne les retrouve jamais qu'aux temps de malheur !

Subitement, le récit qui motivait sa rancune venait de lui monter aux lèvres : au moment du veuvage, le grand Wimereux proposant aux Baruel de garder Thérèse — car un homme seul est malhabile à soigner un enfant — et ceux-ci exigeant qu'elle fût élevée à leur guise. Sans Mélanie, qui sait même si, pour assurer la vie de sa fille, le père n'aurait pas consenti à en sacrifier l'âme !

— Après tout, répliqua Thérèse sèchement, ils nous aimaient...

Un fracas empêcha la réponse. Quelqu'un ouvrait bruyamment la porte d'entrée. Mélanie qui s'était précipitée dans le couloir revint stupéfaite :

— Le curé !

Thérèse devenue blême, répéta :

— Le curé !...

Et tout à coup le regard de Mélanie se posa sur elle, étrangement inquisiteur. Comment ne pas rapprocher cette visite de mille incidents surpris dans la journée, des scrupules que tout à l'heure encore Mademoiselle avait exprimés !

— Est-ce que Mademoiselle l'a fait demander, ou bien faut-il répondre que Mademoiselle est sortie ?

Thérèse fit un geste d'irritation :

— Ceci me regarde : fais entrer.

Quand la vie morale est en jeu, le hasard n'existe plus, les

moindres faits prennent un sens impérieux. Elle avait oublié les accusations de Mulot, l'hostilité certaine du prêtre contre la fille d'un Wimereux: elle ne voyait qu'une chose, cette venue à l'heure dite, quand son âme à la dérive avait besoin d'un pilote!

Une seconde, Thérèse s'efforça d'imaginer ce qu'elle devrait dire à cet homme, mais ses pensées tourbillonnaient sans qu'elle pût les fixer. Par quels mots exprimer l'inexprimable, son mysticisme encore incrédule, et ce besoin d'une foi sans dogmes où son cœur se perdait?

Elle se dirigea vers le salon, puis, au moment d'entrer, hésita encore. Quel avenir inconnu l'attendait là? L'être que la destinée lui envoyait en cette minute décisive, allait-il donc orienter sa vie? La même force qui, auparavant, l'obligeait à regretter le rendez-vous des Baruel, l'entraîna ensuite et, dominant son émoi, elle se décida..

Le prêtre était debout devant la console, son chapeau sous le bras. Pour tromper sa gêne, il avait pris, lui aussi, cette *Imitation* que Thérèse avait maniée le matin : mais les mouvements nerveux de ses doigts laissaient entrevoir que d'autres pensées l'absorbaient.

Au bruit que fit Thérèse, il se retourna.

— Mademoiselle Wimereux, n'est-ce pas?

Thérèse s'inclina sans répondre.

— Je suis le curé de Saint-Julia.

Acceptant le fauteuil que Thérèse avançait, il salua encore et son visage apparut, éclairé par la lumière de la fenêtre, tout en lignes rondes, avec des bajoues, un arc double au menton et des sourcils en broussailles. Les cheveux noirs et mal taillés tombaient en mèches grasses sur le col de sa soutane. Bien que les yeux restassent baissés, on devinait leur expression satisfaite et finaude. L'ensemble était d'un paysan, habitué aux égards.

Thérèse eut un imperceptible frémissement. Non, ce n'était là ni le curé de roman qu'elle s'était imaginé parfois — charitable et candide, étranger au monde et soumis à sa servante — ni le fonctionnaire redoutable, plus épris de temporel que du salut des âmes, que ses préventions lui avaient dépeint.

Très polie, elle demanda :

— Pourrais-je m'informer de ce qui me vaut l'honneur de votre visite ?

Il répliqua :

— Ma visite n'a rien que de naturel. Je suis heureux de faire conaissance avec ma nouvelle paroissienne qui est, de plus, la nièce de Madame Baruel.

— Madame Baruel vous a parlé de moi?

Le prêtre rougit, Mme Baruel l'ayant chargé de s'informer des intentions de Thérèse au sujet du lendemain.

— Madame Baruel est une personne admirable de piété et de complaisance, fit-il d'un ton pénétré; bien que je n'aie pas à me plaindre de ce pays qui est très religieux, je souhaiterais en avoir, dans ma paroisse, beaucoup comme elle.

Il s'interrompit une seconde ; puis une expression méchante anima son regard :

— Hélas, la foi se perd, quoi qu'on fasse. Les journaux qui viennent de Toulouse empoisonnent les lecteurs. Aux dernières élections n'a-t-on pas élu un socialiste !

Thérèse ne put retenir un mouvement de surprise :

— Ne croyez-vous donc pas qu'un socialiste puisse être un honnête homme ?

— Un honnête homme respecte d'abord la famille et la propriété : il y a des choses sacrées !

Il avait fait un geste raide, ayant l'air de ramener à l'abri de sa robe ces choses sacrées dont il parlait. On sentait en lui une intransigeance têtue. Thérèse, interdite, murmura :

— A ce compte, j'ai grand peur de ne pas trouver grâce devant vous...

Le curé eut une hésitation, comme s'il voulait douter du sens qu'il fallait donner à ces paroles :

— Heureusement, dit-il, votre famille est de celles qui nous doivent le bon exemple...

— Sait-on bien jamais en quoi il consiste ?

— L'Église, qui est plus sage que les hommes, trace à chacun son devoir : il suffit de s'y tenir.

— J'ignorais que l'Église prît même le soin de surveiller les votes...

Ils se regardèrent, surpris. Involontairement, leurs voix

avaient déjà changé, celle du prêtre, tranchante et rude, celle de Thérèse plus sourde et nuancée d'ironie.

Au même instant, Mélanie entra, apportant la lumière. Ce fut un soulagement. Thérèse se leva pour installer la lampe sur la cheminée :

— C'est bon, dit-elle à Mélanie, va fermer les volets.

Et elle se mit, avec une lenteur calculée, à descendre l'abat-jour, régla ensuite la flamme. Elle éprouvait une déception, mélangée de rancune, contre cet homme dont rien n'avait répondu à son attente. Cinq minutes auparavant, elle venait, résolue à le faire juge de la crise où elle se débattait, le cœur si plein qu'elle ne savait par quels mots commencer : soudain ce grand émoi avait fondu : elle ne trouvait plus rien à dire.

Le prêtre, lui, avait baissé de nouveau les yeux et réfléchissait. La distinction un peu hautaine de Thérèse plus que ses mots ambigus, l'avait troublé. Il se demandait comment l'amener au but et craignait de l'interroger.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes dans ce pays? reprit enfin Thérèse, d'un air indifférent.

— Près de huit ans. .

— Assez pour vous y attacher sans retour?

— Assez pour prendre à cœur une tâche que chaque jour rend plus difficile.

Il soupira.

— Dans un village, les moindres incidents ont leur contre-coup sur le peuple. Je dois veiller sans relâche, satisfait quand — par hasard — les circonstances me permettent d'agir. Il y a un mois à peine, n'avions-nous pas encore, sans cela, le scandale d'un concubinage légal !

Thérèse répéta, ne comprenant pas :

— Un concubinage légal ?

Mais le curé continuait sans l'entendre :

— Des gens de Lézignan !... des marchands de vins ! naturellement... Et dire que la loi tolère, encourage même, ces abominations !... Dieu merci ! c'était Madame Baruel qui avait loué le chaix ! Tout était prêt, la femme allait venir : dès que nous avons su, on a pu mettre les tonneaux à la rue, les misérables ont dû partir !

— C'est là ce que vous appelez « agir »?

— Nous parlions du devoir, tout à l'heure : c'était mon devoir de prêtre!

— Je l'imaginais plus consolant.

Ils se turent. L'abîme qui les séparait se révélait cette fois, non plus seulement aux attitudes, mais au sens caché des phrases. Sous le couvert de ce récit d'expulsion, Thérèse découvrait une menace. Avant même d'avoir posé la question qu'il souhaitait, le curé, de son côté, pressentait la réponse.

Très rouge, il affecta de regarder autour de lui et changeant brusquement de sujet :

— A vous aussi, Mademoiselle, ce pays doit rappeler des souvenirs bien précieux. Vos chers grands-parents y ont laissé du moins une tradition de vertu dont vous devez être fière.

Il avait insisté sur le mot « du moins » voulant montrer peut-être, qu'à ses yeux le grand Wimereux n'était pas compris dans cet héritage d'honneur.

Thérèse, blessée, eut peine à retenir un cri de colère :

— Je n'ai pas connu mes grands parents, répondit-elle sèchement, ou trop peu pour me les rappeler.

— C'est dommage.

Le curé poursuivit comme en songe :

— Le plus grand bonheur n'est-il pas d'appartenir à une famille chrétienne ?

— Ou bien d'avoir un père tel que le mien ?

— Ah ! votre père !...

Le curé hésita : puis cédant malgré tout à un instinct plus fort que sa prudence :

— On peut aimer son père et reconnaître en lui des torts qui furent, hélas ! trop éclatants ....

— Vous vous trompez, Monsieur, j'adore mon père, — tout entier ! Quant à ses torts, je les admire !

La réplique était partie, violente, déchirant le voile de mensonge où depuis le début chacun enveloppait sa pensée.

Ce fut un coup de foudre. Le curé s'était levé. Cette fois, aucun doute ne restait plus. Madame Baruel ne l'avait pas trompé : l'Ennemi était devant lui, digne continuateur de celui qui, durant sa vie, n'avait cessé d'attaquer l'Église.

Volontiers, comme au contact d'un être impur, il aurait pris la fuite, en secouant la poussière de son vêtement.

Pour Thérèse aussi, l'éveil brutal était venu. La réalité chassait l'ivresse. Fini le rêve d'amour où elle s'endormait, finie cette attente mystique d'une foi s'accommodant à nos désirs? Tout s'effaçait devant l'intolérance du dogme et cette haine qui ne désarmait pas. Libérée, prête à les défier à nouveau, elle reprit :

— Je regrette, Monsieur, que Madame Baruel vous ait mal renseigné sur ce point...

Le prêtre balbutia :

— J'ai eu tort, en effet... je savais...

Puis des salutations rapides, un échange de politesses glacial. Tandis que machinalement leurs lèvres prononçaient les banalités d'usage, leurs yeux disaient l'hostilité définitive et des blessures irrémédiables.

Le curé enfin passa devant Thérèse. Il regagna la rue sans détourner la tête. Thérèse, depuis la porte, regarda cette silhouette noire qui s'enfuyait, rasant les murs. A mesure qu'elle s'en allait dans l'ombre, elle semblait emporter avec elle toujours un peu plus de cette joie qui, depuis vingt-quatre heures, avait grisé Thérèse.

Celle-ci eut un sourire navré :

— Serait-ce que déjà je regrette cet homme? se demanda-t-elle.

Soudain, elle comprit : avec le prêtre, l'image du collégien de Castres venait de partir à tout jamais.

VII

Au matin. Depuis longtemps les derniers coups de la messe ont cessé de sonner. Thérèse qui vient d'atteindre l'*embranchement* tourne à gauche et suit la route. Après la longue agitation de sa nuit sans sommeil, elle est partie dès l'aube, marche sans but. Elle a besoin d'être loin de la Maison, de respirer l'odeur saine des sillons, de se retremper dans la paix divine où la nature elle-même s'absorbe.

C'est l'heure fraîche, l'éveil matinal des choses. Le ciel est vert, parsemé de taches violettes ; on dirait un pré immense, fleuri d'anémones et givré de rosée, dans lequel le soleil se serait endormi. Et Thérèse va, regardant tour à tour la coiffe rouge de ce dormeur enchanté qui repose, là-bas, au bord de l'horizon et la terre ouatée de brouillards : elle va, d'autant plus vite que la brise est plus légère. La visite d'hier n'a pas seulement bouleversé le roman religieux où s'égaraient ses désirs : il lui reste la griserie de l'indépendance reconquise. Comme jadis, à la porte de Sers, un pouvoir mystérieux a passé près de Thérèse et tenté de la prendre : mais elle a résisté ! Désormais, elle se sent victorieuse, libérée !...

Autour d'elle, rien que des fermes et des champs désertés pour l'office. Le repos dominical a suspendu la vie de la terre. En dépit des soucis de gain, pas un paysan qui n'obéisse à cette loi que Thérèse se flatte d'avoir bravée...

Libérée !... Est-il bien vrai qu'elle le soit ?...

Des doutes l'assaillent. La première phrase d'un livre de son père revient dans sa mémoire :

« La religion qui résume l'œuvre des morts, s'impose aux vivants et commande à leurs lois ».

Puis, c'est le souvenir d'années troubles où le grand Wimereux proclama l'impuissance de l'homme à dominer ses instincts héréditaires, où il niait l'efficacité de l'effort, pour ne plus trouver dans le monde qu'un facteur aveugle — la race — c'est-à-dire encore une fois le legs des morts !

Et, peu à peu, la joie de Thérèse s'imprègne d'une sourde irritation, car de ces champs, de ces fermes closes montent vers elle d'étranges prédictions. Quel être humain est capable de se dérober au legs des morts ? Sans doute; parmi les fidèles qui sont à Saint-Julia, le plus grand nombre ne croient pas. Pour la plupart, il en est de la messe comme du marché : simple usage auquel les âmes sont étrangères... Mais n'est-ce pas l'usage qui domine la vie ? L'usage est le lien social indestructible. Religion plus que la religion même, il impose ses rites. On excuse une révolte contre la loi ; on ne tolère pas une révolte contre l'usage...

Là-haut, cependant, les cloches ont recommencé pour l'angelus et la fin de messe. Une fois de plus, leurs prières s'en-

volent par grandes ondes, et retombent, blé mystique qu'un semeur invisible semble jeter à pleines mains. Thérèse enfin s'arrête, puis, lentement, à cause de la montée, rebrousse chemin vers Saint-Julia.

Libérée !... Elle l'est aujourd'hui : le sera-t-elle encore demain? L'histoire du marchand de Lézignan la hante comme un présage. Protégée par son isolement, elle n'est pas de ces pauvres qu'on jette à la rue. Elle reste dans *sa* Maison, maîtresse de ses actes. Que pourrait-on lui faire? Et pourtant, elle a peur... peur non seulement de ce prêtre rancuneux et violent qu'elle a presque chassé, mais aussi de ces gens qui paraissent, là-bas, au sommet de l'embranchement et maintenant redescendent, pareils à de petites fourmis silencieuses et actives.

Que penseront-ils, ceux-là, quand ils sauront qu'elle ne fait pas comme eux? Peu leur importerait sans doute qu'elle fût incrédule. Le scandale est de mépriser leur messe, la messe traditionnelle !...

Ils approchent, grandissent. A mesure, Thérèse distingue mieux les madras écarlates, les bérets bleus, les blouses ballonnées par l'apprêt. Le soleil réveillé fait miroiter çà et là des rubans et noie les vêtements dans une pourpre. Déjà le bruit des causeries devient perceptible, enveloppe Thérèse de sa joie épanouie et grasse : soudain les rires s'éteignent. A la vue de « l'étrangère » des colloques s'échangent à voix basse.

Thérèse, près de joindre le premier groupe, s'incline :

— Bonjour, dit-elle doucement.

Aucune réponse. Les visages demeurent sournois, fermés... Et c'est ensuite une fin de promenade sinistre. Des gamins ricanent, beaucoup détournent les yeux, d'autres sourient méchamment. Est-ce jalousie instinctive contre le « bourgeois »? Est-ce un mot d'ordre — déjà ! Pas un signe d'accueil, rien que des curiosités malveillantes, une sorte d'interdit incompréhensible qui écrase Thérèse, qui transforme ce retour en calvaire...

Dans la rue, presque devant la Maison, une petite vieille vêtue de deuil apparaît enfin. Celle-ci, du moins, tourne la tête et reconnaît Thérèse.

— Mélanie !

Ah ! qu'importent les autres ! Insoucieuse des interdits et des mots d'ordre, la servante fidèle lui reste. Volontiers devant cette tendresse méconnue depuis deux jours et cependant toujours fidèle, Thérèse demanderait pardon !

Elle aurait voulu tout de suite lui témoigner sa reconnaissance infinie, allait encore l'appeler, quand une soudaine angoisse l'arrêta net : Mélanie aussi était méconnaissable. Haletante, les brides au vent, la tête secouée par un tremblement, elle semblait fuir plutôt que marcher.

Thérèse courut, la rejoignit :

— Qu'as-tu ? dit-elle.

Mélanie ne répondit rien, mais parvenue au perron, franchit d'une enjambée les deux marches, ouvrit, puis, Thérèse passée, rejeta violemment la porte. On eût dit qu'elle craignait d'avoir été suivie, et qu'un ennemi la menaçait jusque dans la Maison.

Thérèse lui prit le bras :

— Enfin, me diras-tu...

Les yeux de Mélanie flambèrent :

— Le curé s'est vengé !... voilà !...

Elle se dégagea, et faisant un grand geste où se lisaient de la colère et du désespoir :

— Ah ! je ne sais pas ce que Mademoiselle a bien pu dire ! jamais, non jamais ! je n'aurais cru qu'on osât traiter ainsi des gens comme nous ! Prétendre que Mademoiselle donne le mauvais exemple ! et que *lui*...

— Ils ont parlé de *lui !*

— ...Et que *lui* écrivait des livres abominables !

Mélanie suffoquait. Au souvenir de ce prône où le curé avait dénoncé les mœurs de la capitale et tonné contre l'impiété sacrilège d'un écrivain du pays, sa tête s'égarait. Où étaient sa religion de Paris, les sermons de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, toujours impersonnels, et ce train d'offices incolores qui résumaient pour elle toute piété ?

Thérèse poussa un cri :

— Moi, tant qu'ils voudront ! mais *lui*, je défends qu'on y touche !

L'accueil des paysans sur la route s'expliquait. Cependant, uniquement occupée de la mémoire aimée, elle l'avait oublié.

A la pensée de ce prêtre qui osait condamner un Wimereux sans le connaître, elle eut ensuite un rire nerveux :

— Vraiment, c'est par trop bête !

— Ah ! ce pays !

Dans ces trois mots, Mélanie avait jeté d'un seul coup toute la haine amassée dans son âme depuis l'arrivée. Thérèse l'interrompit, violente :

— Ce n'est pas le pays, ce sont les hommes qu'il faut haïr !

Elle leva les bras comme pour chasser la foule malfaisante dont elle parlait : puis, brusquement, elle se calma. Pour raisonner sa vengeance et aviser elle avait besoin maintenant d'être seule. Sans ajouter un mot, elle ôta son chapeau, descendit le couloir et se refugia dans le jardin.

Dehors, c'était un apaisement, le silence, l'idéale sérénité des matinées torrides. On eût dit que la lumière voulait absorber dans sa joie triomphante les peines, les rancunes, toutes ces choses vaines et douloureuses avec lesquelles l'homme alimente sa vie; partout le repos consolateur, la paix des plantes que le soleil enivre, des sillons qui regardent l'azur immobile comme eux...

Dès les premiers pas, Thérèse sentit son irritation fondre en indifférence hautaine. Elle avait beau imaginer encore le curé lançant des anathèmes du haut de la chaire, les groupes rieurs poursuivant de regards hostiles « l'Étrangère » qu'on leur a dénoncée, un sentiment nouveau réduisait ces misères à leur vraie portée. Qu'étaient ces invectives, ces mépris, devant la Terre odorante et muette ? Cela empêcherait-il les herbes de pousser, les moissons de germer, le vent de courber les arbres ?

Une sorte de volupté montait du sol. Comme il faisait beau ! Comme les fleurs sentaient bon !

Thérèse, penchée sur la terrasse pour mieux humer les parfums, découvrait les moulins de Saint-Julia. Eux seuls, travailleurs solitaires, en dépit du dimanche continuaient de tourner. Ils ressemblaient à des silhouettes humaines, de pauvres silhouettes perdues entre ciel et terre qui, vainement, s'efforceraient de battre l'air... Thérèse haussa les épaules et sourit, consolée..

Dès lors, elle habita le jardin.

Chaque jour de la semaine qui suivit, elle s'y installa de grand matin, ne le quitta plus qu'aux heures de repas. Elle y écoutait avec délices les voix de la Terre.

— Que sont, disaient-elles sans se lasser, les vies fugitives, devant ma vie permanente ? A quoi bon s'irriter, attendre, regretter, puisque seule je demeure ?...

Et Thérèse allégée répétait :

— A quoi bon ?

Elle se demandait encore :

« Serait-il vrai que tout ce qui est humain fût inutile ? »

Depuis la catastrophe, elle avait été le marcheur obstiné qui veut atteindre l'horizon.

Les pieds déchirés, le corps las, toujours il va, toujours l'horizon fuit. Soudain, un sage crie : « Au lieu de t'épuiser sans espoir d'arrivée, choisis un lieu propice et assieds-toi ! »

Docile, Thérèse obéissait. Mais, en même temps que le calme, d'autres pensées venaient, singulièrement troublantes. Puisque la vie humaine ne sert de rien, pourquoi vivre ? Où va la vie ? cette vie dont le frisson agite la surface du monde, qui seule mesure le temps, si importante que les êtres ramènent tout à elle, si peu nécessaire que, l'humanité disparue, rien ne changerait dans la marche de la terre ?

Ne trouvant aucune réponse, Thérèse continuait :

« A quoi bon une loi de vie ? Un voyageur qui ne va nulle part, est indifférent au voyage. Peu lui importent les chemins qu'il prend, les retards, les contre-marches. Ignorant ce qu'il attend, il ignore le désir... »

Cette loi de vie, Thérèse l'avait reçue de son père. Grâce à lui, elle pouvait la résumer en deux préceptes brefs : toujours chercher le vrai — où que ce fût, respecter cette recherche...

Ces préceptes étaient clairs. Longtemps, leur accomplissement avait paru à Thérèse la condition même du bonheur. Elle avait goûté ses plus grandes joies à découvrir — guidée par la science paternelle — l'harmonie et la beauté des certitudes que la science résume. Toujours aussi, elle s'était efforcée de comprendre, même chez les plus humbles ou les moins sincères, cette part de vérité qui gît au fond de toute erreur.

Cependant, la tourmente venue, avait-elle moins souffert?...

Maintenant que le guide aimé n'était plus là pour la convaincre, elle redoutait de s'être payée de mots. Qu'est-ce que chercher le vrai, si le vrai n'existe pas? Qu'il fût juste et désirable de respecter la vérité, Thérèse l'acceptait volontiers : mais comment reconnaître cette vérité? Les idées du curé et celles de Wimereux étaient contradictoires. Respecter les unes et les autres n'était-ce pas admettre qu'également erronées, elles sont également négligeables ?

Ainsi le mépris consolant que suggère la Terre s'étendait peu à peu. C'était, au fond de Thérèse, un travail de mystérieuse décomposition dont elle ne souffrait pas. Quand, accoudée à la terrasse, elle voyait au loin les vallonnements se fondre en une plaine indéfinie, elle imaginait que, de même, vues de haut, toutes les morales se valent, car pas une ne renseigne sur l'énigme finale.

Pourquoi vivre? elle ne le savait plus, ne le saurait jamais. Elle vivait : c'était tout...

Absorbée par ces pensées, Thérèse d'ailleurs ne se rendait plus compte des heures. Elle ne remarquait ni les airs soucieux de Mélanie, ni d'étranges disputes qui remplissaient le couloir lorsque de temps à autre un fournisseur se présentait. Une seule fois, s'apercevant que Mélanie, plus que de coutume, allait et venait dans la cuisine avec des gestes de colère, elle demanda :

— Que s'est-il donc passé?

Mélanie répliqua rudement.

— Rien... il ne se passe rien.

Quelque chose pourtant changeait dans la Maison. On n'aurait pu dire d'où cela provenait. Mélanie ne parlait plus, faisait rageusement sa besogne et parfois s'absentait longuement. Plusieurs fois Thérèse aperçut au bas de la terrasse des paysans arrêtés qui avaient l'air de parler d'elle. Dans le couloir, la solitude semblait plus sinistre, sinistre le silence de la salle à manger, des chambres...

Le samedi soir, enfin, Thérèse s'étant décidée à sortir prit un sentier qu'elle apercevait chaque jour depuis le jardin, et qui devait conduire à Saint-Félix.

L'odeur des menthes et du trèfle sauvage enveloppait sa marche. Quand elle levait la tête, elle voyait, entre les deux haies très hautes, un mince ruban de ciel et c'était un ciel de cristal qu'on eût dit trop épais pour laisser filtrer la lumière. Alerte, elle avançait, caressant de la main les tiges fraîches, quand un homme parût, venant à sa rencontre.

Il pouvait avoir quarante ans et portait une blouse déchirée, des souliers ferrés, une culotte effrangée où l'argile sèche avait mis de longues plaques luisantes. Une gibecière battait ses flancs, mais à chaque pas il en arrêtait le ballottement avec son coude.

A la vue de Thérèse, il eut une hésitation, puis s'arrêtant :

— Voilà qui tombe à pic, dit-il, on va faire du commerce.

Devant ce vagabond, Thérèse avait senti une peur brusque lui serrer la gorge. Bravement, malgré tout, elle répondit :

— Impossible aujourd'hui : je n'aurais pas sur moi de quoi payer.

L'homme se mit à rire, d'un rire clair, très joyeux :

— On voit bien que Mademoiselle ne me connaît pas encore : c'est moi « le Pêcheur ». Je vais partout pour le poisson.

— Vous êtes du pays ? interrogea Thérèse.

— L'été, je demeure à Montaigut.

— Et l'hiver ?

— Ma foi ! l'hiver, çà dépend du temps. Autant se faire chauffer à Revel par la princesse que grelotter chez soi !

Il fouilla dans sa gibecière, en tira une carpe avec précaution :

— Est-elle assez belle, la mâtine ! Et du pays ! j'en réponds. C'est moi qui l'ai pêchée. Vingt sous, une carpe à M. de la Rive ; quoi que ce ne soit pas jour maigre, çà en vaut trente comme un liard !

Il insista :

— Allons, Mademoiselle, faut m'étrenner pour faire enrager le monde ! D'autant que j'ai soif — mais là ! ce qui s'appelle une soif ! A dix-huit sous, çà va-t-il ?

Thérèse murmura simplement :

— Une carpe volée, n'est-ce pas ?

A peine le mot prononcé, elle se rendit compte de son imprudence. Mais l'homme haussa les épaules et reprenant son large rire :

— Volée! de quoi? Que celui auquel on a fait tort vienne un peu pour le dire! De la maraude, tant qu'on voudra, mais du vol? jamais! Attraper un lapin de temps à autre, traîner un filet dans le fossé, la belle affaire! Le lapin, quand il court, est sur le champ de tout le monde, n'est-ce pas? et le propriétaire serait rudement embarrassé pour lui mettre sa marque. Quant au fossé, c'est du cadastre, et le cadastre, c'est à vous comme à moi. On n'a rien à y voir!

— Maraude ou vol, reprit Thérèse, si les gendarmes vous prenaient?...

— Les gendarmes? Y ne m'ont jamais pris qu'à l'hiver! Pour lors, quand j'arrive à Revel, le juge dit : « Bon, c'est le Pêcheur qui vient se gîter » et il me gîte. L'été revenu, à mon tour, je fais le malin!... Allons dix-huit sous, c'est dit. Y aura comme çà une miche pour la mère et un litre pour moi!...

Tandis qu'il parlait, Thérèse, oubliant le sens étrange de ses déclarations, admirait la joie de ce gueux sans feu ni lieu, réduit à choisir la prison pour abri. Un contentement de vivre ineffable rayonnait de ses haillons : on les aurait crus imprégnés de soleil et d'air libre.

— Marché conclu, dit enfin Thérèse. Vous avez beau dire, cependant, il vaudrait mieux travailler comme tout le monde. Ce serait plus sûr pour vous... et pour la mère.

Le Pêcheur regarda Thérèse. Peut-être lût-il dans ses yeux une curiosité plus bienveillante que d'habitude. Peut-être aussi le nom de « la mère » ainsi glissé dans le reproche, l'avait-il touché.

— Travailler! Faudrait avoir un champ ou trouver à se louer... Vaut mieux rester ce qu'on est!...

Des mots venaient à ses lèvres, pressés, contradictoires, comme s'il avait eu trop de choses à ajouter, des choses confuses qu'il sentait violemment, mais désespérait d'exprimer.

— Et puis, voyez-vous, c'est le tempérament... Çà m'est égal de courir les routes, de me terrer sous les haies. L'air de

l'étang a beau être frisquet la nuit, y va bien à mes bronches. Tandis que rester à la même place, entendre le patron vous f... des sermons comme à une vache... non! à chacun sa manière! Moi, j'en suis pour la traîne. Pourquoi changer ses habitudes? Une fois, la mère a fait un héritage : deux cents balles d'un coup, la fortune, quoi!... Eh bien! pendant quinze jours on n'a pas dessoûlé. Ç'a été un rude temps! Après, je suis reparti au lapin, et voilà!... on vit.

On vit! Pour lui aussi, ces deux mots résumaient donc le but dernier. Thérèse interdite, soupira :

— Si l'on vivait heureux!

Le rire clair du Pêcheur recommença :

— Pas besoin d'être millionnaire pour rigoler!

D'un mouvement preste, il enveloppa la carpe dans un vieux journal et la tendit. Thérèse, à son tour, tira deux francs de son porte-monnaie.

— Parbleu! je savais bien que vous pourriez me payer! Tout de même, vous n'auriez pas les dix-huit sous?... Pas un fifrelin sur moi pour vous rendre...

— Inutile, dit Thérèse, la mère profitera du surplus.

— C'est qu'avant d'arriver... je me connais. Pour sûr, j'aurai tout bu.

— Alors...

Thérèse eut une brève incertitude :

— Alors, vous les boirez...

Stupéfait, le Pêcheur empocha la pièce blanche. Ainsi au lieu du sermon de rigueur, la bourgeoise trouvait naturel qu'il profitât du supplément pour arrondir sa goutte! C'était si imprévu qu'il n'osait y croire. Puis brusquement, il saisit la main de Thérèse, la serra :

— N... de D... tant pis pour la consigne! Je me f... de ce qu'on dira, mais le Pêcheur pour vous sera toujours à la demande!

Thérèse répéta :

— Tant pis pour la consigne... quelle consigne?

D'un coup d'œil soupçonneux, le Pêcheur parcourut les champs voisins afin de se garer des indiscrets et baissant la voix :

— Ma foi çà y est, je mange le morceau. Paraît que là-

haut, ils veulent vous prendre par la famine. On m'avait défendu de vous vendre. J'y ai risqué ma clientèle... Eh bien ! foi de Pêcheur, entre braves gens, faut qu'on s'entende. Pour les commissions comme pour le gibier, comptez sur moi !

Rapide, l'allure souple, les yeux ravis de la soûlerie prochaine, il sauta le fossé et filant à travers champs, disparut.

Thérèse devenue blême, murmura :

— Entre braves gens !...

Un sourire amer tendit ses lèvres. Une stupeur l'accablait.

— Il faut pourtant que je sache à quoi m'en tenir, dit-elle soudain.

Et courant presque, elle remonta vers la Maison.

VIII

Thérèse entra directement dans la cuisine.

— Voilà, fit-elle d'une voix brève, je viens d'acheter ce poisson.

Mélanie, cessant d'éplucher des légumes, retira ses lunettes et ouvrit le paquet.

— Mademoiselle a eu raison, dit-elle, il est très frais.

— Et maintenant, reprit Thérèse, je veux savoir...

— Savoir ?

— Est-il vrai qu'on refuse ici de te vendre quoi que ce soit ?

— Quelle histoire vous a-t-on racontée ?

— Réponds ! est-ce vrai ?

Mélanie releva la tête et se décidant tout à coup :

— Eh bien ! oui... c'est vrai.

Thérèse eut un cri :

— Ainsi nos provisions...

— Nos provisions viennent d'ailleurs et c'est tout.

— Le boulanger ?

— ... apporte son pain de Saint-Félix.

— Les volailles, les œufs ?...

— Il y a pour cela des fermes à Nogaret.



— Et si le boulanger de Saint-Félix refuse à son tour comme celui de Saint-Julia?

— S'il refuse, on en trouvera un autre. Je n'aperçois vraiment pas ce qui vous tourmente là-dedans!...

A mesure que Mélanie parlait, sa voix s'affermissait. Puisque Mademoiselle avait découvert une partie de la vérité, autant affirmer la confiance. Dieu sait pourtant si elle-même était lasse des disputes, des promesses vaines, des courses toujours plus longues. L'interdit maintenant la précédait partout. Hier Montaigut, demain peut-être Nogaret... Pas une maison qui ne se fermât; chaque matin, une lutte sans victoire possible contre un ennemi anonyme et lâche...

— Il y a une chose que tu ignores, reprit Thérèse : c'est la raison...

— Je la connais, soyez tranquille, on m'a prévenue.

— Et cela ne t'effraye toujours pas?

Pour la première fois, Mélanie laissa percer une hésitation.

— Ah! tu vois bien que tu ne dis pas tout!

Mais déjà, Mélanie s'était reprise :

— Je vous jure...

— A quoi bon!

Dans les yeux de Mélanie, Thérèse venait de lire d'un seul coup le drame qu'elle voulait cacher, — son découragement sans remède, surtout l'anxiété du lendemain.

Elles se turent. L'effroi des grandes crises pesait sur elles. Nerveusement, Thérèse se mit à marcher. Quand elle passait devant la fenêtre, elle tournait la tête du côté de la Terre, espérant y trouver encore des conseils, peut-être un apaisement : mais la Terre, à cette heure, se mourait dans la nuit commençante et restait muette. Mélanie, le dos appuyé contre la muraille, suivait Thérèse du regard.

Celle-ci s'arrêta :

— Sais-tu à quoi je songe? On a toujours tort de s'obstiner. Autant vaudrait...

Avant même qu'elle eût achevé, Mélanie l'avait comprise.

— Non, Mademoiselle, cela ne vaut pas mieux, répondit-elle d'une voix grave.

Tragiques, les mots sonnèrent dans la pièce, s'éteignirent;

de nouveau le silence plana — silence d'angoisse. Immobiles, toutes deux baissaient les yeux, cherchaient éperdument la solution dont leur sort dépendait.

— Que faire? reprit enfin Thérèse. J'ai beau réfléchir, je m'affole... je ne vois rien...

Sa voix tremblait. Une sorte d'accablement avait succédé à l'excitation du début.

Elle insista :

— Il n'est pas possible que tu n'y aies pas songé déjà... Conseille-moi ! trouve une issue ! il le faut !...

Mélanie murmura tout bas :

— Partir...

Thérèse recula violemment :

— Tu oublies que je suis trop pauvre pour vivre ailleurs !

Comment partir ? Le mobilier était vendu, les amitiés de Paris refroidies. La venue à Saint-Julia et les frais de l'héritage avaient absorbé le plus clair de l'argent. Ah ! si elle avait deviné ! Car, là-bas, elle avait été lâche — lâche à la pensée d'abandonner son existence bourgeoise, de quêter du travail, d'être ouvrière peut-être. Comme elle le regrettait, maintenant, cet inconnu de misère devant lequel son courage avait failli !

Un triste sourire éclaira la face résignée de Mélanie. Elle prit les mains de Thérèse :

— Vous avez raison, Mademoiselle, j'oublie, et j'ai tort Avec mes vieilles idées, mon ennui à changer d'habitudes, de fournisseurs, que sais-je ! j'en étais arrivée à espérer des sottises. Là où vous êtes, je serai toujours bien. Je ne comprends pas ce que nous cherchons. Pourquoi nous tourmenter, et qu'y a-t-il de changé depuis hier ? Nous avons pu vivre une semaine sans penser à tout cela : nous en vivrons d'autres... Les plus méchants se lassent quand on ne prend plus garde à leurs méchancetés.

Elle mentait héroïquement, mais, en dépit de ses efforts, l'accent la trahissait et Thérèse continuait de lire dans ses yeux.

Brusquement, elle se dégagea de son étreinte :

— On voit bien que tu ne les connais pas !

Et comme Mélanie allait répondre, elle s'emporta de nouveau :

— Je te dis qu'ils veulent nous chasser ! je le sais ! le curé me l'a dit !... Et moi, bête, qui ne comprenais pas ! Toi-même, d'ailleurs, tu n'en doutes pas. Après ceci viendra autre chose, pire certainement. Est-ce qu'on se lasse jamais quand on croit l'Éternel avec soi !

Elle eut un rire nerveux :

— En être là ! mon Dieu ! lorsqu'il pourrait suffire...

Mélanie encore l'interrompit :

— Non, Mademoiselle, c'est impossible.

— Tu le fais bien, toi !

Elle répliqua, têtue :

— Moi, ce n'est pas la même chose.

Pour la seconde fois, la solution logique était apparue. Que demandait-on, en somme ? une présence à la messe. Pas même une soumission des lèvres, rien qu'un acte indifférent, l'accomplissement d'un rite spécial de politesse...

Tout d'un coup, les doutes que depuis huit jours la Terre avait déposés dans l'âme de Thérèse, l'étourdissaient. A quoi bon sacrifier leur repos à un amour-propre puéril ? Encore, si elle avait eu une certitude à défendre ! mais des vérités auxquelles son cœur avait cru, laquelle restait intacte ?

Elle reprit :

— Ce qui est bon pour toi, doit l'être aussi pour moi. Après tout, les uns et les autres, quoi qu'ils disent ou qu'ils tentent, ne font jamais qu'obéir au courant. Si le courant me conduit dans un port imprévu, tant mieux ! pourvu qu'on s'y repose !

Un cri jaillit des lèvres de Mélanie :

— Jamais !

— Pourquoi ?

— C'est *lui* qui vous le défend !

— S'*il* était là, peut-être en ferait-il autant !

— S'*il* était là, il trouverait que Mademoiselle oublie trop... après n'avoir pas assez oublié !

Et soudain il sembla que le Mort fût revenu. Il était là, remplissait la Maison de sa grande ombre, tandis que Mélanie se dressait, l'appelant à son secours.

Sans doute elle n'aurait pu expliquer pourquoi Thérèse ne devait pas aller à cette messe, quand elle-même y assistait chaque dimanche. En revanche, le Maître ayant ainsi arrêté

les choses, elle était certaine que les choses ne devaient pas changer. Elle présente, on n'y toucherait pas !

Aux derniers mots, Thérèse frémissante avait levé les bras, comme pour arrêter une phrase qui allait venir, irréparable :

— Tais-toi ! tu ignores ce dont tu parles !

— Je me souviens du passé : cela suffit.

— Justement, c'est le passé qui me guide — un passé que tu ne connais pas et qui recommence...

Elles s'étaient rapprochées, les yeux dans les yeux, évoquant pour se justifier le même mot : combien différent, cependant !

Pour Mélanie, droite et juste, il résidait — ce passé — dans la seule vie du Maître : vie silencieuse, dont elle ignorait l'œuvre, mais qui résumait l'idéal du bien sur terre.

Pour Thérèse, c'était la force irrésistible qui avait courbé la tête du collégien de Castres, ce fleuve énorme des existences mortes où, entraînés pêle-mêle, tous les vivants, quels qu'ils soient, roulent et se noient.

— Si j'étais savante comme Mademoiselle, moi aussi je ferais dire aux mots des choses que je ne sais pas...

— Ce ne sont pas seulement des mots qui nous séparent !

La voix de Thérèse eut un déchirement. Elle éprouvait le besoin de crier enfin cette agonie morale qui la torturait depuis huit jours et se remettant à marcher, la tête perdue, sans même songer que Mélanie l'écoutait, elle poursuivit :

— Lutter ! pour qui ? pour quoi ? Où est le mètre qui mesure nos actes ? Tout est vain, mystérieux, futile... « A quoi bon » résume tout. Autrefois ma vie était claire : jamais d'hésitation sur la route à choisir, l'avenir m'éblouissait... Aujourd'hui, je sens, je vois ma sottise : qu'on aille ici ou là, le résultat est le même. Il n'y a pas de morale, pas de règle, pas de loi... et c'est horrible ! je doute ! Entends-tu bien ? je doute de tout, même de ce qu'*il* m'a enseigné !... Il y a des heures, le ciel me pardonne, où je doute de *lui !* car lui aussi, il allait à la messe ! lui aussi, il a cru ! Ces lettres que tu as voulu brûler sont, de *lui !* Je les ai lues, je pourrais t'en réciter, et je ne sais plus — non je ne sais plus si je ne l'aime pas mieux ainsi !

Elle se tordit les mains :

— Ah! Dieu! s'il était présent, s'il pouvait parler! Ne devines-tu pas que si je cède, c'est qu'il n'est plus là? Je meurs de ne plus être guidée. Il suffirait d'une seconde, de l'entendre!...

Elle répéta, désespérée :

— L'entendre! l'entendre! Comme si la mort ne tuait pas tout!

Brusquement les yeux de Mélanie s'étaient illuminés.

— Venez! dit-elle, il va parler!

Le Maître n'était plus : soit! sa pensée restait. Et comme Thérèse ne comprenait pas, Mélanie s'approcha d'elle :

— Vous oubliez que ses papiers sont là!

Elle avait cru, le premier jour, en les enfermant dans le secrétaire, ensevelir l'esprit : l'esprit ne meurt pas. Il fallait retourner à ces feuillets : si aucun d'eux ne répondait, alors que Thérèse s'abandonne au courant!

Thérèse balbutia :

— Je sais ce qu'ils contiennent! des notes... rien qui éclaire cette nuit! Encore une fois, à quoi bon! laisse-moi!

Mélanie répéta :

— Venez!

Elle, si humble d'habitude et si petite, semblait maintenant l'héritière véritable du grand Wimereux. Transfigurée, certaine qu'à cette heure suprême le Maître ne pouvait abandonner sa fille, elle allait à ces papiers, entraînant Thérèse presque de force.

Fiévreusement, elle rabattit le secrétaire, fit sauter les cachets, et du même ton impérieux :

— Lisez! il vous dira ce qu'il faut faire!

Sans respect pour les reliques que jadis elle n'osait toucher, elle tourna des pages, comme pour s'assurer que pas une ne manquait Dominée par l'autorité qui rayonnait d'elle, Thérèse suivait du regard cette recherche inconsciente...

Tout à coup un double cri... Une grande enveloppe égarée dans un cahier s'est échappée et glisse à terre... Elles lisent écrit de *sa* main : « Pour ma fille ».

— Vous voyez bien qu'il est là!

Thérèse étourdie, répète :

— Il est là !

Le cauchemar est fini. La réalité reparaît avec sa lumière. Ah! elle ne mentait pas tout à l'heure quand elle a crié : « Il me suffirait de l'entendre ! » Déjà, elle sait ce qu'il va lui dire et quelles règles il vient rappeler. A chaque tourmente, désormais, elle n'aura plus seulement des souvenirs flottants et vagues pour la défendre : la pensée fixée, matérialisée en quelque sorte, affirmera près d'elle, et sans varier, les vérités nécessaires. Le pilote est retrouvé, la route libre...

Lentement, Thérèse s'est penchée vers l'écrit sauveur. Tandis qu'elle déchire l'enveloppe, elle remercie l'Aimé venu à son secours, l'Aimé vainqueur enfin de la chimère. Et Mélanie aussi comprend... Sans ajouter un mot, à pas légers, elle retourne vers la cuisine, s'en va, certaine que l'heure du Maître ayant sonné, elle ne doit pas la troubler. Cependant, arrivée au seuil, elle s'arrête, regarde une dernière fois l'œuvre qui s'accomplit et qui est un peu la sienne...

Le drame est terminé : le calme est revenu. Quelle douceur ont les battements de l'horloge !...

Joignant les mains dans un élan de reconnaissance éperdue, Mélanie à son tour bénit l'Aimé qui l'inspira, l'Aimé qui maintenant l'oublie, tout entier au salut de l'enfant. Puis doucement elle recule encore, s'efface dans l'embrasure, et l'on dirait que le silence encore grandit, qu'une paix auguste descend pour protéger le mystère qui s'accomplit...

Thérèse, maintenant, lisait !...

IX

19 octobre 189..

« Mon enfant, ce soir la mort s'est approchée : la mort auguste et que je ne crains pas.

Elle est présente. Je viens d'examiner ma vie. Mes luttes, mes erreurs, les joies qui me vinrent et dont j'acceptai certaines sans presque les goûter, j'ai tout revu. Je vois aussi la solitude qui sera désormais ton partage, ta présence constante à mes côtés, ton dévouement silencieux et souriant ..

Ah! l'existence est trop courte! Pardonne-moi de la regretter — non pour moi qui n'attendais rien d'elle, mais pour toi dont je n'ai pas su préparer l'avenir, pour l'œuvre à laquelle j'ai sacrifié ta jeunesse — inutilement puisqu'elle reste inachevée. A chaque lacet de la montée je me suis arrêté, j'ai scruté l'horizon. Je ne voulais rien laisser d'inconnu autour de moi; je remettais au lendemain le soin de fixer la route définitive... Et voici qu'avant deux jours peut-être, je franchirai le sommet. Le temps que j'escomptais m'échappe, demain ne viendra pas, il est trop tard!

Mon enfant, toi du moins, tu sauras.

Les dernières lignes écrites avec ma raison lucide seront tiennes. En te découvrant le sens de la vie, tel qu'il m'apparaît après soixante-seize ans de labeur, elles t'aideront à dominer cette vie et, je l'espère, à l'aimer. Ceci est mon testament moral, écrit sans colère, sans passion. Puissent les certitudes qu'il résume préserver ton bonheur, comme elles ont gardé le mien!

Un seul mot contient tout : VIVRE.

Il n'y a qu'une règle, qu'un précepte, qu'un but : VIVRE.

Le soir vient, l'heure est propice, allons dans la campagne... Si loin qu'on les aperçoive, les champs sont vides, la terre inerte, le ciel obscur. Çà et là un arbre dépouillé ou bien un buisson qui chemine à côté de sa route. Et quel silence! on entendrait une feuille se détacher de sa branche, une tige se ployer sous la brise, mais l'air même ne bouge pas. Nul insecte. On dirait l'arrêt de tout, une agonie des choses, un effacement dans la mort... Apparence vaine : la mort n'est pas. Il n'y a point d'agonie, point d'arrêt. Jamais la vie n'a été si intense, le monde si actif.

Les champs sont pleins de germes qui tressaillent. Les atomes se cherchent, se combinent, entretiennent la chaleur maternelle. L'arbre avec ses racines fouille le sol pour y puiser la sève. L'herbe aspire l'air et le purifie. De quel nom fêter l'odeur qui passe? Au contact de la rosée, des tiges gonflent, les sillons s'amollissent et boivent. De la terre aux étoiles tout se meut, tout palpite. L'invisible même est vivant!

Vie prodigieuse de l'infiniment petit transformé en univers Entre les rives de ce ruisseau, des peuples roulent innombrables, remplacés par d'autres innombrables. Chaque seconde marque la fin d'une race et son renouvellement. Il semble que la nature n'ait pas assez de l'espace. Après avoir animé les soleils, elle a fécondé la bulle d'air, la goutte d'eau. Et tant de vie engendre encore la vie! L'arbre est composé de cellules: la cellule est vivante! Tandis que cet homme dort, chaque portion de sa chair dévore, souffre, combat pour assurer son repos. L'organisme est une nation, l'être un peuple d'autres êtres. La vie qui est partout, se multiplie. Imaginer son absence, c'est imaginer le néant. Elle remplit l'étendue, le temps; elle est le phénomène universel, la beauté du monde, sa raison d'être, sa joie.

Bénis donc la force inconnue qui daigna te communiquer une part d'elle-même. Accepte d'un cœur reconnaissant et libre le don qui t'est fait là. Surtout rappelle-toi qu'il n'est pas un privilège, et n'en sois pas trop fière.

Plus tard, on te dira que la mort paye je ne sais quelle faute originelle, que l'homme est un roi déchu et que ce ne fut pas trop de sacrifier un Dieu pour racheter cette déchéance. Si jamais ton cœur se laissait ébranler par ces cosmogonies puériles, rouvre les yeux : vois la nature traiter avec la même prodigalité ce roi déchu et le brin d'herbe, prends ensuite ta mesure et revenue à l'humilité nécessaire, tu reconnaîtras ta folie.

Loin d'être un privilège, la vie est une charge. La matière, la plante, l'animal, tout n'est qu'instrument. Uniquement à son œuvre, la nature commande sans se soucier de l'individu. Quiconque se rebelle, disparaît. Qui la sert, grandit et se prolonge. Pour être heureux, il ne suffit pas de vivre : il faut encore être le *travailleur demandé*, c'est-à-dire, vivre selon la loi.

Cependant, comment découvrir ce vouloir suprême sur lequel il convient de se modeler? Où trouver cette loi, aussi nécessaire à la vie que l'air l'est aux poumons?

Sans doute, depuis l'origine de l'humanité, l'homme est certain qu'une morale existe. Apôtres, philosophes, légistes,

chacun, à travers les siècles, en a donné sa formule. Chaque fois un grand cri a répondu : « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat : vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. » Et ce cri résume tout.

Je me tourne vers la nature. Assuré d'être entendu, j'interroge : « Où va le monde? D'où vient le monde?... » Une voix s'élève. Je tressaille. Hélas! ce n'est qu'Hamlet : « Des mots, toujours des mots!... » Le début, la fin, tout se perd dans la nuit. L'inconnaissable, comme une muraille, encercle l'horizon.

Puisque la loi existe, puisque je dois la connaître, est-ce donc moi qui cherchais mal?

Tu l'as dit...

L'inconnaissable est inutile. Le nécessaire est sous nos yeux, mais rien que le nécessaire. A quoi bon révéler à l'instrument le but dernier? Le bouvier qui, pour exciter son attelage, dit à ses bêtes ce qu'il compte semer, prend une peine inutile. L'aiguillon suffit. Nous aussi, creusons le sillon profond et droit! Qu'importe ensuite la graine qu'on y jettera. La nature est derrière, qui conduit et qui sait.

Avant tout, écartons la peur des faits. Que ton cœur et ta raison soient une page blanche. De qui veut le saisir, le vrai exige une entière bonne foi et le détachement.

Tout à l'heure, nous admirions la vie : c'est la matière vivante qu'il fallait dire.

La matière!... grand mot qui effraye. Gardons-nous de le limiter au sens étroit de certains. La matière est l'éther subtil du physicien, le support du mouvement, cet inconnu dont l'existence est certaine parce qu'elle est nécessaire.

C'est ici qu'on doit s'incliner, adorer presque le lien universel unissant les manifestations de l'être! Sous l'infinie diversité de la vie, derrière ses modes contradictoires et ses renouvellements, toujours se retrouve l'élément fixe, identique à lui-même, obéissant à une seule règle. Les mouvements se transforment, les apparences varient : ce qui se meut et la loi du mouvement demeurent immuables. Pénétrer cette loi dans le monde physique, c'est la pénétrer dans le monde moral. La nature n'a qu'une méthode qui s'applique

aux âmes comme aux corps, sans égard pour nos vanités mesquines et cette unité fait la beauté du plan.

Or, deux faits rayonnent dans le grand livre du monde physique, seul ouvert sous nos yeux.

Tout est solidaire.

Comment rendre cet entrecroisement d'actions, cette dépendance des faits, inextricable en sa logique? L'arbre meurt : plus d'ombre autour de lui; aussitôt la terre se ravine, l'herbe sèche et le désert se crée. Une goutte d'eau s'évapore de la mer, voyage avec un nuage : à des milliers de lieues, une plante qui l'attendait, revit. Le hasard même n'existe pas : il n'est que la rencontre de deux effets réguliers que nos prévisions n'avaient pas songé à rapprocher.

Tout aussi est ordonné.

L'ordre est la condition de la vie. Que dans un organisme l'équibre exigé se rompe, le monstre paraît. Qu'un être accapare au delà de son dû, son voisinage est mortel : lui-même succombe à cet excès.

Harmonie et *solidarité* : deux mots résument la règle subie par la matière visible : mots sublimes, mots très doux, que le savant trouve à grand'peine au bout de ses recherches mais que l'enfant devine; avant tout, mots sauveurs qu'on devrait prononcer à genoux, car en les prenant pour guides, la récompense est sûre.

Écoute ces voix joyeuses qui maintenant t'enveloppent et célèbrent leur reconnaissance :

La plante dit : « Je pousse, je grandis... » L'animal répète : « Je vis mieux ». Le chimiste affirme ; « De toutes les réactions, celle-là seule se produit qui dégage le plus de chaleur ». Le physicien proclame : « L'énergie ne se perd jamais ! »

Plus de vie ! chante le printemps, et les branches s'étalent, la forêt croît, la lande fleurit, les individus se multiplient. Plus de vie ! et la nature sélectionne les espèces, rejette les faibles et fortifie les forts. Et moi aussi, qui vais mourir, je le reprends, je te le lègue, ce cri qui, définissant la loi du monde physique, définit la loi universelle : plus de vie, toujours plus de vie, par l'harmonie et la solidarité !

Mon enfant, c'est le sommet : désormais tu sais tout, car tu sais comment vivre.

Développer sa vie harmonieusement, faire que chaque partie de l'être vive d'une vie égale — voilà le premier précepte.

Être solidaire, c'est-à-dire prendre sa part de responsabilité dans les actes de ceux-là même que nous croyons le plus éloignés de nous — voilà le second.

Pour salaire : vivre plus — vivre mieux.

C'est tout.

Deux phrases tiennent ton bonheur et celui des hommes Cela est si grave que devant elles, je me sens pénétré par une sorte d'effroi. Est-il bien vrai que la morale soit là ? Pour être efficace, une morale doit être proche de nous ; elle doit se prêter à nos soucis les plus humbles et connaître nos misères : celle-ci te paraît lointaine, difficile à traduire en faits, hors de toute portée...

Pour goûter l'âpre saveur de cette loi que je t'annonce, il faut oublier la lumière du dehors et biffer de ta raison ce que l'éducation et la race y ont mis de parti pris.

On t'a dit que la morale doit être religieuse ou n'être pas. Sophisme dangereux et profitable. Les religions passent : la morale reste. Ne confondons pas l'éternel et l'éphémère. Jusque dans ses pires erreurs, l'homme entrevoit encore la règle supérieure qui lui est imposée. S'il a paré de cette lumière ses conceptions religieuses, cela suffit-il pour justifier celles-ci ? Plus d'équivoque ! A chacun ce qui lui revient : au prêtre ses mythes, à la morale son domaine !

On t'a dit encore : « Pour être efficace, une morale a besoin de sanction. Cette sanction, la religion seule la peut donner ».

Eh quoi ! la morale naturelle dépourvue de sanction, lorsqu'à toute heure ce dilemme formidable s'impose à l'être sous nos yeux : suivre la règle et vivre, l'enfreindre et disparaître ! Ah ! revenons au réel. au lieu de fixer la chimère ! Il faut retourner au fait, seul verbe qui ne trompe jamais, le contempler face à face. Devant cette alternative, — la vie ou la mort, — que deviennent, je le demande, ces enfers imaginés, ces paradis inconnus enfantés par nos songes et irréels comme eux ?

D'autres, enfin, affirment que la morale est absolue. Légi-

férant une fois pour toutes les consciences, ils hiérarchisent les péchés dans un code immuable. Le figuier ne porte pas de fruit quand il n'en est pas la saison? Ils avaient décrété le contraire : que le figuier sèche jusqu'aux racines! Ainsi, parce que le but est unique, unique aussi la tâche, quels que soient l'instrument et l'ouvrier! A l'architecte et au maçon, mêmes devoirs, obligations pareilles?

D'un effort, écartons ces folies. Il est temps de remonter à la source du vrai, à la Nature! C'est en vain qu'à force de l'humaniser, les hommes veulent rapetisser leur maître. Sa loi les domine, plus juste que leurs lois, plus efficace que leurs codes, inflexible malgré sa souplesse, s'adaptant avec une merveilleuse équité aux faibles comme aux forts.

Tu peux maintenant revenir à cette loi. Tu ne la trouveras plus sévère ni lointaine. Dès qu'on approche d'elle un cœur libre de confusions et de parti-pris, elle s'éclaire et paraît n'avoir plus que ce cœur pour objet.

Vivre harmonieusement c'est demander à chacune des facultés, comme à chacun de nos membres, ce qu'ils peuvent donner et cela seulement. C'est demander à l'arbre de produire ses fruits, à la fleur de donner le parfum qui lui est propre. Autant d'individus, autant d'obligations et, par suite, autant de morales diverses. Plus d'antagonisme monstrueux : puisque l'âme et la chair ont toutes deux le droit de vivre, leur hygiène va de pair. Détourner une fonction de sa destinée normale, voilà le seul péché : le bien, lui, a toutes les formes : c'est l'action!

Courons au vrai! la raison a soif de vérité. Surveillons nos rêves : l'imagination qui aide à la recherche du vrai, égare dès qu'elle domine. Aimons! l'amour est saint. Malheur à qui vit seul : c'est pour l'enfant, but sacré, que tressaille la femme. La beauté, forme visible de l'harmonie, est saine : saine la joie qui rend le travail léger et la tâche prompte.

A chacun selon ses forces! Ne jugeons personne, ni les pauvres d'esprit, ni les criminels, ni les fous. Si nous avons plus reçu, on réclame plus de nous : cela seul est certain. La nature, ensuite, procède au triage. A mesure que se perfectionnent les races, la morale suit la marche, et la sélection qui sanctionne, fait le progrès.

Mais si harmonieuse, si belle qu'on l'imagine, la vie est en contact avec la vie. Responsables de nos actes, nous le sommes à un degré, souvent inconnu, des actes qui nous entourent. La solidarité est nécessaire.

Comprends-moi bien : il ne s'agit plus seulement de cette solidarité vague entre riches et pauvres qui tourmente depuis peu la société moderne comme un danger. Ces criminels, ces fous, que tu voulais juger tout à l'heure, sont notre œuvre autant que les pauvres. Nous sommes comptables de la misère humaine, de *toute* la misère humaine, quelle qu'elle soit. Au nom de la Justice, penche-toi donc sur cette misère que tu aidas à créer : au nom de la Justice, aime et respecte ceux qu'elle atteint.

Sens-tu la force de ce mot nouveau : *la Justice* qui doit effacer l'autre, *la Charité ?*

Faire justice, c'est s'incliner devant le droit, c'est acquitter une dette, c'est reconnaître une obligation stricte. La Charité ravale celui qui offre et celui qui reçoit : la Justice les rend égaux. La Charité se satisfait de peu et ne s'adresse qu'à l'exception ; quelques pièces d'argent, parfois une visite dans une mansarde, et le devoir est accompli : la Justice s'adresse à tous et exige tout. Donner son argent ne suffit pas : il faut aussi donner son savoir, son influence sociale, et soi-même...

Ne crains pas qu'un tel don t'appauvrisse ! Admire plutôt l'équilibre qui nous gouverne. C'est maintenant seulement que la récompense approche. Ce « plus de vie ! » que la Nature t'avait promis, le voici près de toi. Tu avais jeté ta fortune à pleines mains : ta richesse commence. Tu as aimé sans compter et l'amour vient. A ceux qui ne savaient pas, tu as répondu : « Prenez et partagez, c'est tout ce que je sais ! » et chaque fois un peu plus de la vérité, que tu croyais connaître, s'est découverte. Vie exaltée, bonheur ineffable ! Tu vois la route : lève-toi et marche !

Marche, quels que soient les sarcasmes, les résistances et tes propres angoisses. Le monde a biffé de ses lois la hiérarchie des castes : cependant ces castes demeurent et la justice qui s'accomplit leur paraît subversive. Pour oser croire qu'on peut être honnête homme en se passant du

dogme, tu seras un scandale. De toi-même, surtout, viendront les suprêmes résistances, car chaque être est l'héritier de sa race et porte en lui un lot d'instincts qui lui sont étrangers.

Rassure-toi, tu vaincras !

J'ai comparé jadis la race à un grand fleuve, et les êtres qui la composent à l'eau qui roule, incapable de modifier la route déjà tracée. Je me trompais.

Nous sommes l'épave, la feuille morte, ce rien qui flotte à la surface, emporté par le courant. Tout à coup, ce rien approche du bord, s'accroche à la rive ; il s'arrête. L'eau furieuse fait un remous, le couvre, le secoue : il résiste, il tient, enfin il se détache, mais recommence plus loin.

Or voici que, peu à peu, d'autres épaves approchent à leur tour; lentement un barrage se forme, il grandit et l'eau cette fois est impuissante. En vain le fleuve bouillonne, s'irrite. Il est vaincu, il se détourne, la route est changée !

Haut le cœur, mon enfant ! la victoire est à l'épave !

Haut le cœur, sans écouter ceux qui te condamnent, sans t'attarder aux haines, sans obéir au doute ! Haut le cœur vers cette vie agissante et souveraine qui est le terme assigné.

Qu'importe ensuite ce que la mort nous cache : repos définitif ou vie nouvelle. Peut-être ne sommes-nous qu'un instrument, détruit sitôt qu'il est usé ; peut-être ne ferons-nous que changer de labeur en changeant de monde... Encore une fois, qu'importe ! ce qu'on reçoit ici-bas suffit. Si l'inconnu demeure, c'est que l'œuvre en profite.

Mon enfant, j'ai tout dit...
Ma main défaille, adieu !....

E. ESTAUNIÉ.

L'INQUISITION[1]

III

Calvin, mis au défi par les protestants libéraux de faire l'apologie du supplice de Servet sans justifier du même coup l'Inquisition romaine, raisonnait ainsi : 1° « Les brûleurs du pape n'ont d'autre cause de faire les enragés sinon qu'ils ne peuvent souffrir qu'on déroge en rien à leurs folles inventions » ; nous, nous avons raison ; ils sont dans l'erreur : c'est pourquoi nous avons le droit de sévir, qu'ils usurpent ; — 2° « La superstition est hardie et cruelle à merveille » ; les prêtres, qui, chez les catholiques, sont seuls juges, n'ont ni prudence ni mesure : ils ne permettent pas aux martyrs de se défendre par la parole de Dieu ; ils ne les reçoivent à aucune dispute ; ils les condamnent sans les entendre ; ils les traînent à la torture ; ils n'oublient nul tourment pour leur faire sentir leur mort à bon escient ; « c'est une barbarie exorbitante : avant que de juger, il faut cognoistre amiablement de la question en toute sollicitude et crainte de Dieu ». — A quoi les partisans de la tolérance ne manquèrent pas de répondre, par la plume de Castellion : les inquisiteurs papistes ne font que ce que vous faites ; vous vous croyez en possession de la vérité, eux aussi ; vous avez jugé Servet comme ils jugent leurs malheureuses victimes, sans lui permettre de se défendre et avec « une barbarie exorbitante » ; la principale différence entre eux et vous, c'est qu'ils agissent comme ils font après des siècles de domination, tandis que vous,

1. Voir la *Revue* du 1er septembre 1901.

vous êtes le maître à Genève depuis hier; que fera-t-on sous le dixième des successeurs de Calvin?[1]

Les circonstances n'ont pas permis que « les successeurs de Calvin » perfectionnassent son œuvre inquisitoriale; mais il est très vrai que Calvin lui-même avait fait voir une âme d'inquisiteur, au point d'employer instinctivement quelques-uns des procédés de l'Inquisition proprement dite, qu'il prétendait abhorrer. Au reste quiconque, ayant un tempérament énergique et le sentiment de sa responsabilité, professe avec une certaine roideur la conviction qu'il détient la vérité absolue — le secret du salut ou du bonheur des hommes — tourne aisément à l'inquisiteur aussitôt que sa « vérité » est menacée. Catholiques, Luthériens, Calvinistes, Jacobins de la Révolution, toutes les confessions religieuses et politiques ont compté, à leur tête ou dans leurs rangs, des inquisiteurs-nés, qui ont eu plus d'une fois l'occasion de déployer leur savoir-faire. Mais le catholicisme seul a produit l'Inquisition, c'est-à-dire un tribunal spécial et permanent pour la défense de la « vérité », qui fonctionna pendant des siècles conformément à ses propres traditions.

Les usages de l'Inquisition romaine se sont établis au XIIIe siècle, grâce à l'expérience acquise par les premiers inquisiteurs de France et d'Italie. Les monuments où ils se trouvent consignés : constitutions pontificales (de Grégoire IX à Jean XXII), actes de conciles généraux ou provinciaux, consultations de prélats et de jurisconsultes (comme la lettre du cardinal Pierre de Colmieu et les « Questions » du cardinal Gui Foucoi, qui fut Clément IV), mandements de la puissance séculière, décisions des inquisiteurs eux-mêmes, permettent, non seulement de définir ces usages, mais d'en comprendre historiquement la formation[2]. Les principales traditions du Saint-Office sont d'ailleurs exposées avec méthode dans les « Manuels » et les « Pratiques » qui furent rédigés de bonne heure, pour l'instruction de leurs confrères,

1. F. Buisson, *o. c.*, p. 451.

2. Les sources du droit inquisitorial ont été étudiées par L. Tanon (*Histoire des tribunaux de l'Inquisition en France*, p. 126-168) et pour le Languedoc en particulier (mais d'une manière incomplète; cf. *Revue historique*, LXXVI, p. 348) par C. Douais (*Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition*, t. Ier).



par des inquisiteurs émérites : la *Practica* de Bernard Gui, « expression fidèle de la procédure inquisitoriale en Languedoc au XIVe siècle », qui condense un certain nombre d'ouvrages antérieurs du même genre, le *Directorium* du catalan Nicolas Eymeric et le *Tractatus aureus* de l'italien Zanchini, sont, comme on sait, les plus précieux.

La justice de l'Inquisition a toujours présenté des singularités par rapport à celle des autres tribunaux, tant ecclésiastiques que laïques : « Il y a beaucoup de choses, dit expressément Bernard Gui, qui sont particulières à l'Inquisition; *multa sunt specialia....* » Il suffit, mais il est nécessaire, pour s'expliquer ce phénomène, de ne pas perdre de vue les circonstances où l'institution naquit, et le caractère tout à fait exceptionnel (en théorie) de son activité.

D'une part, l'Inquisition a été inventée, nous l'avons vu, en un temps de péril pressant; elle fut, à l'origine, une mesure de salut public et de défense sociale : salut de la foi, défense de la société, ou, si l'on veut, de la hiérarchie ecclésiastique. Cela seul doit faire prévoir que sa procédure fut sommaire, et moins scrupuleuse qu'efficace. Les tribunaux de salut public ne s'embarrassent d'habitude ni des formes, ni des garanties, en un mot des précautions dont le bon sens populaire et la prudence des jurisconsultes ont reconnu l'utilité pour éliminer ou plutôt pour diminuer les chances d'erreur au cours des opérations de la justice criminelle. Leur procédure est toujours, par définition, *arbitraire*, parce que, au fond de la conscience de leurs membres, il y a l'obscur parti-pris que pour purger le monde de certains crimes atroces ou dangereux (hérésie, anarchie, indiscipline, trahison, etc.), tout est permis : mieux vaut frapper des innocents que d'épargner un coupable. Elle est aussi, en général, *secrète*, parce que la publicité, serait à la longue, funeste à l'arbitraire, sans parler de ce que le mystère ajoute à la terreur. — Or les papes du XIIIe siècle ont ordonné, en effet, les uns après les autres, avec la plus grande énergie, qu'il fût procédé devant l'Inquisition pontificale simplement et *de plano*, sans noise d'avocats ni figure de jugement, *sine strepitu et figura judicii*, en écartant ces délais et ces chicanes, ces raffinements de discus-

sion et ces artifices d'éloquence, toutes ces broussailles que l'on est convenu d'appeler « les droits sacrés de la défense », où le juge timoré se perd, au lieu d'agir. Quant au secret, l'Inquisition s'en est spontanément enveloppée dès l'origine; comme celles des Conseils vénitiens, toutes ses démarches avaient lieu dans l'ombre; ses arrêts seuls étaient publics.

D'autre part, l'office de l'inquisiteur ne fut jamais, théoriquement, celui d'un juge ordinaire. Le juge ne se préoccupe que de savoir si l'accusé qui comparaît devant lui a commis ou non des actes délictueux : s'il estime qu'un tel acte a été commis, il en frappe l'auteur d'après les lois, au nom de la société, pour l'exemple. Au premier abord, il semble que telle est aussi l'attitude de l'inquisiteur, préposé au maintien de l'ordre doctrinal dans la société catholique, par le moyen de la force. Mais il ne faut pas s'y tromper : l'inquisiteur, suivant la fiction admise par les écrivains ecclésiastiques du moyen âge, siège à son tribunal comme à celui de la pénitence, en père spirituel plutôt qu'en juge, moins encore dans l'intérêt de la communauté que pour le bien des accusés; et son dessein n'est pas tant de constater des délits que des tendances, de punir que de prévenir ou de réconcilier. De là des conséquences fort graves, et en premier lieu celle-ci : l'autorité de la magistrature inquisitoriale est (en théorie) la plus étendue qu'il soit possible d'imaginer. Outre que le mépris des formes judiciaires, l'arbitraire et le secret se trouvent tout d'un coup justifiés (puisque l'inquisiteur est un père), personne n'est à l'abri des poursuites du Saint-Office, puisque les crimes dont il connaît sont des crimes d'intention, puisqu'il ne suffit point d'être innocent de tout acte positif d'adhésion à l'erreur pour ne pas être suspect d'avoir renié, *in petto*, la vérité ou vacillé dans la foi. L'observance exacte des rites, les protestations formelles de fidélité à l'Église, n'ont jamais été considérées par l'Inquisition comme des preuves d'orthodoxie; par contre, Dieu sait ce qu'un inquisiteur trop zélé, mal informé ou hostile pouvait accueillir comme un indice d'hérésie latente assez probable pour émouvoir contre le premier venu la terrible procédure qui, lorsqu'on le voulait, ne pardonnait jamais.

Voici comment l'Inquisition fonctionna en fait, depuis la

seconde moitié du XIIIe siècle, si l'on s'en tient aux traits caractéristiques qui faisaient dire, non sans raison, à Bernard Gui : « Notre justice n'est pas la même que les autres » ; il va de soi que les différences secondaires d'organisation, suivant les temps et les lieux, ne sauraient être indiquées ici.

Les tribunaux d'Inquisition étaient organisés partout de la manière la plus simple. A l'origine, les commissaires du pape « sur le fait de l'hérésie » avaient été ambulants : ils parcouraient les villes et les villages ; ils haranguaient les habitants préalablement convoqués ; ils les sommaient de leur dénoncer les personnes coupables ou suspectes de s'écarter en quoi que ce fût des croyances traditionnelles de l'Église : ils proclamaient enfin le « temps de grâce » (de quinze jours à un mois) durant lequel « tout hérétique qui se présentait spontanément, confessait ses erreurs, les abjurait et donnait des informations complètes sur ses coreligionnaires », était assuré du pardon total, ou tout au moins, de certaines grâces. Ces aveux et ces dénonciations, ils les recevaient privément dans le couvent de leur Ordre, ou bien, si la localité n'en possédait pas, dans l'église ou dans quelque autre édifice, qui était mis bénévolement à leur disposition. Plus tard, des circonscriptions inquisitoriales se formèrent, et, dans la ville principale de chaque circonscription, le monastère de l'Ordre auquel appartenaient les inquisiteurs fut considéré comme le siège ordinaire de l'Inquisition, quoique la coutume des tournées n'eût pas été abolie. C'est dans ce monastère, en effet, qu'étaient conservées les archives du tribunal. Mais, durant le moyen âge, le Saint-Office, tout entier « bâti en hommes », n'eut jamais de palais à lui ; ses prisons mêmes (le *mur*) lui étaient, d'ordinaire, prêtées par des puissances ecclésiastiques ou laïques. D'ailleurs, sur leurs robes de moine, les inquisiteurs n'avaient pas d'insignes ; ils n'étaient assistés que d'un petit nombre d'officiers : notaires, messagers, familiers, d'allure modeste et discrète ; et tout se passait devant eux sans apparat. Nulle intention d'éblouir par la majesté du décor ; toute la machine était montée en vue de l'effet utile.

Les inquisiteurs, désignés par les provinciaux de leur Ordre et révocables seulement par le pape (pour cause d'incapacité ou d'excès énormes), étaient investis de pouvoirs discré-

tionnaires. Cependant le Saint-Siège avait été amené à prendre quelques mesures pour prévenir des abus constatés ou possibles, dans l'intérêt des justiciables. C'est ainsi que Clément V défendit de confier les fonctions inquisitoriales à des clercs au dessous de quarante ans. Plusieurs décrétales du XIIIe siècle posent en principe que les inquisiteurs (qu'ils agissent séparément ou avec un confrère) ne doivent pas opérer seuls : ils procéderont aux interrogatoires, tant des accusés que des témoins, devant deux personnes au moins, religieuses ou laïques, mais « impartiales », qui se seront engagées au secret sous serment. De plus, il leur est interdit de prononcer leurs sentences sans avoir préalablement consulté des prud'hommes (*communicato bonorum virorum consilio*), des gens sages, des docteurs, des experts, en particulier sans l'assentiment de l'évêque diocésain ou de ses représentants. — Quelle qu'en fût la valeur, ces « garanties » avaient paru suffisantes ; car il n'y en avait pas d'autres.

Il n'y en avait pas d'autres. « La procédure des tribunaux de l'Inquisition était affranchie des règles les plus élémentaires, non seulement du procès accusatoire, où les garanties d'un débat contradictoire étaient accumulées et qui fournissait le modèle le plus parfait de *l'ordre judiciaire* en matière criminelle, mais encore de la nouvelle procédure de droit commun, dite procédure d'enquête ». Ce point n'est contesté par personne ; les apologistes, les plus violents et les plus cauteleux, l'avouent : un homme, traduit devant l'Inquisition, était livré, sans défense et sans recours, à la clairvoyance et à la conscience de son juge.

Qu'on se figure la situation du justiciable surpris par la citation foudroyante qui s'accompagnait, le plus souvent, de mise en prison préventive. Il est accusé, mais de quoi, par qui ? A la vérité il a, en vertu des canons, le droit de réclamer communication, par écrit, des griefs qui lui sont imputés (*capitula accusationis*) ; mais il ignore qui l'a dénoncé, et comment s'est formée, jusqu'à quel point s'est ancrée la conviction du juge. — Le voilà en présence du tribunal, à huis clos. D'abord, il prête serment de dire la vérité touchant l'hérésie, tant sur lui que sur les autres, vivants et morts. Puis, on lui demande d'avouer. S'il avoue, s'il abjure,

s'il accepte d'avance la pénitence paternelle qui lui sera infligée, il sera réconcilié, car la miséricorde de l'Église est infinie ; à une condition, pourtant : c'est qu'il ne dissimule rien de ce qu'il sait sur ses complices, amis et parents, afin qu'ils soient, à leur tour, poursuivis ; se refuser à la délation, c'est faire voir un repentir peu sincère, c'est préférer l'intérêt de l'hérésie à celui de la foi, c'est mettre obstacle au Saint-Office, c'est jouer un jeu dangereux. S'il n'avoue pas, de deux choses l'une : ou bien le juge est persuadé, par les renseignements qu'il a et les témoignages recueillis, que l'accusé est coupable ; ou bien l'évidence externe qui existe contre l'accusé paraît décidément insuffisante. Dans le premier cas, l'inquisiteur, en présence d'une obstination diabolique, était fondé à se montrer sévère ; dans le second, il se croyait obligé d'insister pour obtenir, par les moyens les plus énergiques, la preuve décisive de l'aveu, afin que l'Église ne fût pas scandalisée par un acquittement téméraire. De sorte que l'une et l'autre hypothèses étaient presque également défavorables à l'innocent.

Le premier cas était sans doute fréquent. Que tous les inquisiteurs n'aient pas été très difficiles en matière de preuves, c'est ce dont on n'a le droit ni de douter ni de s'étonner. Pourquoi l'esprit critique aurait-il été plus répandu au XIIIe qu'au XIXe siècle? Les dénonciations des hérétiques réconciliés, soigneusement réunies et classées dans les archives du Saint-Office (où fonctionnait une sorte de service anthropométrique), les rapports des espions, les dires des sots et des méchants, des pièces altérées ou forgées étaient souvent acceptés comme des documents sans réplique. D'autant plus aisément que l'accusé n'était pas autorisé à les discuter. — C'est ici une des différences capitales entre la procédure d'Inquisition et celle qui, dès le moyen âge, était la procédure de droit commun. En droit commun, « les noms des témoins à charge étaient portés à la connaissance de l'accusé, qui assistait, en outre, à leur prestation de serment, et pouvait ainsi faire valoir contre eux, dès le début de l'enquête, toutes ses causes de récusation... ; les dépositions lui étaient communiquées en entier, afin qu'il pût opposer aux *dits* des témoins, des *contredits*, et offrir lui-même, s'il

y avait lieu, avec une contre-enquête, une preuve en sens contraire ». Dans les tribunaux d'Inquisition, le juge pouvait, si cela lui semblait bon, faire donner à l'accusé une copie, résumée, des témoignages ; mais il n'avait pas le droit de communiquer en même temps les noms des témoins. La *publicatio testium* était interdite. L'accusé se débattait sous une avalanche de dépositions anonymes. Cette règle extraordinaire avait été mise en vigueur, pendant les premières années où l'institution inquisitoriale fonctionna, pour assurer la liberté des témoins à charge, parce que ceux-ci étaient exposés à des représailles dans les pays, comme le Languedoc, où les sociétés secrètes d'hérétiques étaient encore organisées et agressives. Promulguée par Innocent IV dans les constitutions *Cum negocium* et *Licet sicut accepimus*, elle survécut aux circonstances qui l'avaient d'abord justifiée. Le péril avait disparu depuis longtemps pour les témoins qu'il était toujours présumé : « Rien n'est plus rare, dit Nicolas Eymeric au XIVe siècle, que les espèces où ce péril n'existe pas ». — Néanmoins la dissimulation des témoins, et souvent des témoignages eux-mêmes, était une pratique si choquante, en contradiction si flagrante avec les principes juridiques, que l'on avait imaginé un artifice pour la pallier : on demandait à l'accusé, dès son premier interrogatoire, les noms des ennemis qu'il se connaissait et les causes de leur inimitié. Mais il est clair que ces récusations à l'aveuglette, dont l'inquisiteur tenait le compte qu'il lui plaisait, étaient d'un faible secours. Boniface VIII, juriste scrupuleux, en confirmant les bulles d'Innocent IV, montre qu'il les désapprouvait, en conseillant aux membres du Saint-Office de ne s'en servir qu'à bon escient, *super hoc eorumdem conscientias onerantes*. L'inquisiteur Eymeric lui-même admet que le palliatif des récusations divinatoires était souvent plus funeste que profitable à la défense[1]. Mais l'habitude était prise : on ne s'en départit jamais.

1. Parce que, si l'accusé avait oublié de nommer un de ses ennemis, le témoignage de cet ennemi passait désormais pour inattaquable. — Il est intéressant de constater que la pratique de l'Inquisition languedocienne, réprouvée par Boniface VIII et par Eymeric, est appréciée moins sévèrement, de nos jours, par les historiens catholiques : « La défense, dit M. C. Douais, évêque de Beauvais, est de droit. Mais, à ce point de vue, la procédure inquisito-



Lorsque, malgré tout, l'évidence externe laissait place au doute, le doute ne bénéficiait pas à l'accusé. C'est alors, au contraire, que l'inquisiteur, craignant de laisser échapper un coupable, déployait toutes les ressources de son art. A l'école de ses anciens, il avait appris à connaître la psychologie des justiciables, leurs subterfuges, et les moyens d'en triompher. Les Manuels à l'usage des inquisiteurs novices indiquent comment il faut s'y prendre pour « travailler » ceux qui nient obstinément, en disant : « Monseigneur, je suis un homme simple et ignorant ; je crois, comme vous, ce que l'Église enseigne, tout ce que doit croire un chrétien, tout ce que vous m'enseignez de croire... ». Ces gens-là sont très dangereux. On essaiera de les mettre en contradiction avec eux-mêmes, par une escrime subtile. Si l'on n'y parvient pas, on leur portera brusquement une lanterne sourde au visage : « Nous savons tout ; tenez, j'ai là des preuves ; déchargez enfin votre cœur ». Ou bien : « J'aurais voulu que vous disiez la vérité pour ne pas vous retenir ici plus longtemps ; vous n'êtes pas très vigoureux ; une maladie est bientôt attrapée en prison ; et voici que je suis justement obligé de m'en aller dans un autre endroit où ma présence est nécessaire. Vous allez donc retourner au cachot ; et c'est fâcheux, car je ne reviendrai pas de si tôt. » Bernard Gui observe que ces procédés sont particulièrement efficaces si l'on a pris la précaution de soumettre, auparavant, l'accusé à l'emprisonnement cellulaire, en l'affaiblissant par le jeûne ; on peut aussi le charger de chaînes, lui mesurer le sommeil et la boisson. Mais il y a des misérables qui résistent à ces « préparations » ; on en a vu qui aimaient mieux « pourrir » dans les geôles, pendant des mois et des années, que d'avouer. A ceux-là l'Inquisition était contrainte, à son grand regret, d'offrir une dernière chance de réconcilia-

riale présentait une exception à la règle commune... : les noms des témoins à charge n'étaient point communiqués à l'accusé. *Il ne s'ensuit pas qu'il y eût dans cette disposition un déni de justice.* Car... on demandait invariablement à l'accusé s'il avait des ennemis ; le motif de cette demande de déclaration d'inimitié saute aux yeux : le témoignage de l'ennemi « mortel » était impitoyablement écarté ». (Douais, *Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc*, I, p. CCLXXX.) M. Douais dit ailleurs (p. CCLIX) que « les inquisiteurs fournissaient aux prévenus les moyens de se tirer d'affaire en leur remettant la *carta* », les « capitula accusationis », la liste de griefs anonymes dont il a été question tout à l'heure.

tion. Elle la leur offrait sous la forme de la torture proprement dite.

Il est singulier que l'Église ait toléré dans ses tribunaux, comme moyen d'instruction, l'usage de la torture proprement dite ; car elle avait « horreur du sang », et, jusqu'à la fin du XIIe siècle, c'était, quoi qu'on l'ait nié, une règle absolue du droit canonique que l'aveu ne doit jamais être arraché par des tourments. Mais il était dit que pour mieux étouffer l'hérésie, l'Église du moyen âge surmonterait ses plus vives répugnances. Les avantages de la torture proprement dite sur les autres modes de coercition sont, du reste, évidents : c'est un moyen expéditif, facile à doser suivant la force de résistance des sujets, et généralement très sûr. Il est naturel que les premiers inquisiteurs, appelés à expédier un très grand nombre d'affaires, et qui n'avaient ni le temps, ni les locaux nécessaires pour les « préparations » savantes, l'aient emprunté au droit romain. Le 15 mai 1252, Innocent IV approuva l'usage de la torture en vue de la découverte des hérétiques : il ordonna aux autorités laïques de l'appliquer à toute requête du Saint-Office. Le 4 août 1262, Urbain IV alla plus loin : il permit aux inquisiteurs de la faire appliquer eux-mêmes, en leur indiquant la manière d'obtenir aisément l'absolution de l'irrégularité canonique qu'ils commettraient ainsi. Depuis, on en usa et on en abusa au point que, au commencement du XIVe siècle, le Saint-Siège s'en émut. Clément V, en 1306, fit exécuter une enquête qui révéla des excès de cruauté ; et le Concile de Vienne prescrivit, en 1312, que la torture ne serait administrée désormais qu' « avec le consentement de l'évêque, à moins que celui-ci, consulté, n'eût laissé passer huit jours sans exprimer son avis ». Cette réserve était timide, et de nature à ne rien changer, ou presque rien, à l'état de choses antérieur, car, à cette époque, les inquisiteurs et les évêques marchaient presque toujours d'accord ; cependant, elle parut excessive à Bernard Gui : « Ce n'est pas là, s'écrie l'illustre inquisiteur de Toulouse, l'ordinaire circonspection du siège apostolique ; les constitutions du pape Clément doivent être corrigées, ou modérées, ou plutôt totalement suspendues, parce qu'elles seraient un

obstacle au libre cours du Saint-Office [1] » — Autre règle tutélaire, prescrite dès l'origine : la torture ne pouvait être infligée qu'une fois, et qui la subissait sans faiblir devait être relâché ; mais rien n'était plus facile pour des inquisiteurs expérimentés que d'éluder ces dispositions. Ils nous expliquent comment. Pour renouveler la torture autant de fois que l'on veut, en toute sécurité de conscience, il suffit de la continuer, au lieu de la recommencer ; on peut la « continuer » indéfiniment, sans violer les canons. Il ne faut pas non plus se croire tenu de relâcher le prisonnier qui n'a rien dit, car « il n'est absous que des faits précis pour lesquels il a subi la question », et l'instruction n'est pas close, pour autant, sur les charges connexes.

Est-il nécessaire, maintenant, d'ajouter que, d'un bout à l'autre de son procès, l'accusé était systématiquement privé de l'assistance d'un avocat ? L'intérêt du Ciel exigeait que la procédure d'inquisition ne fût pas « litigieuse ». En outre, l'inquisiteur était un « père spirituel » : on le supposait toujours prêt à « veiller à la défense non moins qu'à l'accusation ». Devant l'Inquisition, il n'y avait pas de ministère public ; à quoi bon des avocats ? Enfin, si l'accusé était cou-

1. Clément V et le Concile de Vienne ont constaté et blâmé les excès de la torture inquisitoriale. Bernard Gui les déclare nécessaires. Il est intéressant de constater que les apologistes modernes — dont tout l'effort porte sur ce point secondaire, parce que la torture proprement dite est le trait de la procédure inquisitoriale qui a toujours frappé le plus les imaginations — ont une tendance à les nier.

Ils les nient pour ce motif que les registres de sentences de l'Inquisition qui ont été conservés ne mentionnent presque jamais la torture. — On sait assez que ce silence ne prouve rien. M. Tanon, qui a très bien exposé, sur ce point, l'opinion de tous les auteurs compétents, explique pourquoi en ces termes : « Cette particularité [le silence au sujet de la torture] n'est pas spéciale aux registres de l'Inquisition. La plupart des registres criminels des juridictions laïques, pour les époques auxquelles la « question » était d'une application constante, la présentent pareillement. La question était un incident de procédure qui donnait lieu d'abord à un interlocutoire, puis à un procès-verbal spécial, dont la transcription dans les registres n'était nullement nécessaire. Le greffier qui rédigeait la sentence, lorsqu'il relatait les aveux de l'accusé, était beaucoup moins préoccupé de constater les moyens de contrainte à l'aide desquels ils avaient été obtenus que la réitération de ces mêmes aveux, réputés alors volontaires, hors de la chambre de torture. »

M. Douais n'a pas d'autre argument que le silence des registres pour déclarer (p. CCXLII) que l'usage de la torture proprement dite était rare en Languedoc. — Dans les registres il n'a relevé que trois allusions (accidentelles) à la torture. Donc, la torture était rare. Était-elle même employée ? Les apologistes ne sont pas éloignés d'en douter. Voici comment ils raisonnent. Les deux premiers cas de torture, mentionnés (à la date de 1243) dans

pable (et il était presque toujours reconnu pour tel)[1], l'avocat aurait été un fauteur d'hérésie, car le fauteur d'hérésie est, par définition, « celui qui donne aide, secours ou conseil aux hérétiques ». Complice de son client, il aurait mérité de partager son sort. Le Saint-Office, qui poursuivait les morts aussi bien que les vivants, n'admettait de défenseurs que pour les morts[2].

Après toutes ces opérations, les individus soumis à l'examen de l'Inquisition se répartissaient en deux catégories : ceux qui avaient avoué et abjuré, de gré ou de force (mais, suivant la fiction légale, l'aveu, de quelque manière qu'il eût été obtenu, passait toujours pour « volontaire »), et ceux qui, n'ayant pas avoué, avaient été néanmoins convaincus. Les *relaps*, c'est-à-dire ceux qui, ayant avoué et abjuré, avaient ultérieurement rétracté leurs aveux ou leur abjuration, formaien' une catégorie à part. On attendait d'avoir sous la main un certain nombre de repentis, d'obstinés et de relaps pour prononcer leurs sentences, le même jour, en séance solennelle. La cérémonie des sentences, qui avait lieu le dimanche, à l'église ou sur la place publique, en présence des inquisi-

les registres sont formels; mais « ils constituent une anomalie; l'emploi de la torture à cette époque [dix ans avant la constitution d'Innocent IV], sans être considéré comme impossible, ne laissera pas de paraître étrange; ne faudrait-il pas l'attribuer à l'initiative d'un sénéchal? » Quant au troisième cas (p. xcvii) : « Un seul hérétique déclara devant Béraud de Farges, le 5 mars 1319, avoir autrefois fait sa confession à l'évêque Bernard de Castanet et à Guillaume de Morières, inquisiteur, par la force des tourments (*vi tormentorum*), expression légèrement vague, qui ne signifie pas nécessairement la torture [?], d'ailleurs autorisée à cette date [par la constitution d'Innocent], sans compter qu'Isarn Coll, l'hérétique en question, avait intérêt, pour révoquer cette confession, à dire qu'il n'avait pas été libre en la faisant ».

Ajoutons que, dans deux ouvrages publiés respectivement en 1900 et en 1901, par des hommes également versés dans l'ancienne littérature inquisitoriale, mais de sentiments différents, on lit :

H. C. Lea, *o. c.*, I, p. 477.	C. Douais, *o. c.*, I, p. CCXXXVIII.
Bernard Gui a trop emphatiquement insisté sur l'utilité de la torture, comme moyen de faire parler, non seulement les accusés, mais les témoins, pour que nous puissions mettre en doute sa promptitude à y recourir.	Bernard Gui ne fait aucune allusion à cette voie de contrainte : il s'agit, on le comprend, de la torture employée comme moyen d'obtenir l'aveu.
Cf. L. Tanon, *o. c.*, p. 377.	

1. Bernard Gui donne, dans son Manuel, une formule d'acquittement, mais il ajoute : « Nunquam vel rarissime fieri debet ».

2. Dans cette nouvelle exception à la règle commune (suppression de la défense) M. Douais ne voit pas plus que dans la suppression de la *publicatio testium* un vrai « déni de justice » : « car l'invitation *à se défendre* était adressée à l'accusé... » (p. CCLXXX).

teurs et de leurs auxiliaires, des évêques, des magistrats municipaux et du peuple[1], commençait par un sermon. De là son nom : *sermo generalis;* on dit plus tard, en Espagne, « acte de foi », *auto de fe*, et c'est cette expression étrangère, sous la forme « autodafé », qui a prévalu de nos jours.

D'abord paraissaient sur l'échafaud les « réconciliés », confès et pénitents; ils entendaient la lecture de leurs fautes; ils en réitéraient l'abjuration, à genoux; puis des punitions condignes, proportionnées à la gravité de leur cas, leur étaient imposées à titre de remède. C'étaient, suivant l'ordre de gravité ascendant : des pénitences proprement dites (jeûnes, prières, pratiques pieuses, pèlerinages, etc.); la flagellation publique; des obligations d'un caractère infamant, telles que le port de croix en feutre jaune, cousues aux habits, sur la poitrine et sur le dos : ces croix, comme les « marques » au fer chaud des tribunaux de l'ancien régime, étaient très redoutées, parce qu'elles désignaient à l'animadversion publique; enfin, la prison à temps ou perpétuelle. Chacun sait que la prison était, au moyen âge, la peine ecclésiastique par excellence. Bernard Gui la prononça 300 fois sur 494 cas[2]. Il y en avait deux degrés : le « mur large » (*murus largus*) et le « mur étroit » (*murus strictus*), dont le « mur très étroit » (*strictissimus*) n'était qu'une variété. Les condamnés au mur large n'étaient pas soumis d'ordinaire au régime cellulaire; quant aux autres, ils vivaient dans des culs de basse fosse, à la boucle simple ou double, au « pain de douleur » et à l' « eau de tribulation »; Bernard Gui n'infligea que 19 fois sur 300 le supplice affreux du « mur étroit ». Au reste, toutes ces pénitences n'étaient nullement définitives; l'Inquisition se réservait le droit de les aggraver, comme de les atténuer,

1. « Le plus souvent, pour ne pas dire toujours, le peuple et le clergé se rendaient en foule à ces assises solennelles; les procès-verbaux signalent leur présence. Rien de plus naturel que cette curiosité, où se mêlait un peu d'inquiétude et de passion. Car qui se fut alors désintéressé de la lutte engagée, non entre l'Église et la conscience, mais entre l'hérésie et l'unité chrétienne, qui était tout le pivot de l'ordre social? » (Douais, *o. c.*, I, p. CCLVIII).

2. La prison, la visite des églises, les croix apparentes sur l'habit, des pèlerinages, le service en Terre Sainte, ce sont là toutes les peines énumérées dans le registre du notaire de l'Inquisition de Carcassonne (première partie); on avouera qu'elles ne sont pas tellement épouvantables et odieuses » (C. Douais, *o. c.*, I, p. CCLXXXII).

ad libitum, et Bernard Gui ne manquait jamais, pour sa part, d'en avertir les intéressés, lorsqu'il publiait ses sentences.

Le sort des réconciliés étant ainsi réglé, c'était le tour des obstinés (obstinés dans leurs erreurs ou dans leurs protestations d'innocence) et des relaps. On leur adressait un suprême appel; si ce dernier assaut avait raison de leur fermeté, les premiers étaient reçus à résipiscence et condamnés séance tenante à la prison perpétuelle; les seconds avaient la consolation d'être admis aux sacrements, mais, comme ils avaient épuisé la patience de l'Église, ils demeuraient sur l'échafaud, à côté du petit groupe des indomptables, pour être traités comme eux. — A partir de ce moment, le rôle de l'Inquisition était, théoriquement, fini. Tout ce que sa sollicitude lui avait suggéré pour ramener les brebis égarées avait échoué; elle s'avouait vaincue et désarmée, puisque, en vertu de la très ancienne tradition qui interdisait aux clercs l'effusion du sang, il ne lui appartenait pas de sévir : il ne lui restait qu'à rejeter les coupables hors du sein de l'Église universelle, ou plutôt à constater qu'ils s'en excluaient eux-mêmes. Il était donc déclaré que l'Église retirait sa protection à ces hommes, détournait d'eux sa face et les abandonnait aux lois. Or, les lois séculières — les lois de l'Empire romain restaurées par l'empereur Frédéric II — punissaient le crime d'hérésie de la mort sur le bûcher [1]. L'abandon au bras séculier équivalait, par conséquent, à un arrêt de mort. Et l'Inquisition l'entendait bien ainsi, car elle s'était fait expressément autoriser par le Saint-Siège à poursuivre, comme fauteurs de l'hérésie, les magistrats et les princes qui manifesteraient de la répugnance, ou même de l'hésitation, à « exécuter les lois ». Néanmoins, les apparences étaient respectées. Une misérable équivoque permettait à l'Église de décliner la responsabilité des exécutions qu'elle ordonnait et de s'en laver les mains. Écoutez Joseph de Maistre : « Les premiers inquisiteurs n'opposèrent jamais à l'hérésie d'autres armes que la prière, la patience et l'instruction. L'Église abhorre le sang : jamais le prêtre n'élève d'échafaud; il y monte seulement comme victime ou consolateur. Séparons donc et distinguons bien exactement, lorsque nous raisonnons sur l'Inquisition, la part

1. Voir la *Revue* du 1er septembre, p. 586.

du gouvernement de celle de l'Église. Tout ce que le tribunal montre de sévère et d'effrayant, et la peine de mort surtout, appartient au gouvernement ; c'est son affaire, c'est à lui, et c'est à lui seul qu'il faut en demander compte. Toute la clémence, au contraire, qui joue un si grand rôle dans le tribunal de l'Inquisition, est l'action de l'Église qui ne se mêle de supplices que pour les supprimer ou les adoucir. Ce caractère indélébile n'a jamais varié, et c'est un crime de soutenir, d'imaginer seulement que des prêtres puissent condamner à mort[1] ».

Ainsi, quoique « l'Inquisition soit peut-être, comme dit encore M. de Maistre, le seul tribunal qui n'ait jamais versé le sang », ceux de ses justiciables qu'elle désignait aux autorités laïques étaient régulièrement mis à mort. Le spectacle de leur incinération était l'avant-dernier acte des grands « sermons généraux ». Ce spectacle, très recherché, n'était pas, du reste, aussi fréquent qu'on pourrait le supposer. Personne ne s'étonnera que, vu les modes d'instruction, les obstinés fussent très rares. Bernard Gui décimait à peine les prévenus qui comparaissaient devant lui : en quinze ans, sur 494 accusés, il n'en abandonna que 40 au bras séculier, dont 31 relaps. Bernard de Caux, surnommé « le Marteau des hérétiques » à cause de sa rigueur, et qui vivait en des temps moins tranquilles, était sans doute plus sévère ; mais, de son greffe, le registre spécial aux coutumaces et aux réconciliés a seul été conservé ; comme ce registre ne contient, naturellement, aucune condamnation capitale, on n'a pas manqué d'en conclure qu'il ne fit brûler personne ; c'est mal conclure : le fait est que le nombre de ses victimes est inconnu.

Le dernier acte de la cérémonie était un repas offert aux experts et aux autres auxiliaires de l'Inquisition, dont le coût était détérminé par l'usage.

N'oublions pas la question d'argent. Le système des pénalités inquisitoriales se complétait par des exactions. — Il est

1. On lit, de même, dans le journal l'*Autorité* du 11 septembre 1901 : « Nous, nous savons que l'Inquisition fut une institution civile, séculière, d'organisation royale, et où les dominicains n'étaient qu'à l'état subalterne. Mais allez raconter cela aux gauches du Parlement ; on vous répondra par des hurlements pires que ceux que poussaient les victimes des bûchers ! »

vrai que l'Inquisition ne condamnait jamais « aux frais »; mais elle avait d'autres moyens de subvenir à ses besoins. Dès 1249, Innocent IV reprochait aux inquisiteurs leurs « extorsions scandaleuses ». Lui-même avait autorisé, pourtant, les amendes, en guise de pénitence, dans les affaires sans gravité. L'habitude s'établit très tôt de commuer, moyennant finances, les pénitences ordinaires, même les plus afflictives. D'autre part, les héritiers des « réconciliés » qui étaient morts sans avoir accompli leurs pénitences, soit qu'ils n'en eussent pas eu le temps, soit pour quelque autre motif, étaient tenus de verser une somme en compensation, à la discrétion du Saint-Office. — Ce n'est pas tout : les lois romaines frappaient le crime d'hérésie, assimilé au crime de lèse-majesté, d'une peine principale : la mort, et d'une peine accessoire : la confiscation. En vertu de ces textes, tous les hérétiques, sans exception, étaient considérés comme ayant perdu la propriété de leurs biens depuis le jour où ils avaient vacillé dans la foi. Le plus souvent la confiscation effective était épargnée, de pure grâce, aux pénitents qui n'avaient mérité que des châtiments bénins, jusqu'à la prison temporaire inclusivement; répliquant aux personnes qui blâmaient cette exception, en faisant valoir le préjudice pécuniaire qui, d'après elles, s'ensuivait, Bernard Gui fait observer victorieusement que le préjudice n'est qu'apparent : « Ceux-là seuls, dit-il, parmi les hérétiques sont condamnés à des pénitences secondaires qui dénoncent leurs complices »; or, en les dénonçant, ils procurent la découverte et la capture de coupables qui, sans eux, auraient échappé ; les biens de ces coupables sont confisqués; l'opération se solde donc par un bénéfice certain. La confiscation effective était maintenue contre les obstinés et les relaps, livrés au bras séculier, contre les pénitents condamnés à la prison perpétuelle, et contre les suspects qui avaient réussi à esquiver l'Inquisition, soit par la fuite, soit par la mort. L'hérétique, décédé paisiblement dans son lit, avant que l'Inquisition eût réussi à mettre la main sur lui, était une sorte de contumace, et traité en conséquence; on exhumait ses restes, on saisissait son héritagee. Cette dernière circonstance explique l'incroyable fréquence des procédures contre les morts : sur 636 affaires examinées par Bernard Gui, 88

étaient posthumes. D'une manière générale, ce corollaire normal des arrêts de l'Inquisition, la confiscation des biens, contribuait puissamment à l'intérêt qu'ils excitaient. Non pas que le Saint-Office ait systématiquement multiplié les condamnations en vue d'augmenter ses profits pécuniaires : les abus de ce genre, inévitables, et qui se sont produits, — car des papes les ont dénoncés, — ont toujours été rares, négligeables. Mais les princes ecclésiastiques et laïques, qui partageaient avec le Saint-Office, suivant des proportions variables, l'émolument des confiscations, et qui même, dans certains pays, l'accaparaient tout entier à charge de subvenir aux dépenses de l'Office (frais de geôle et de torture), auraient-ils accordé aux tribunaux de la foi la bienveillance continuelle et vigilante qui était la condition de leur prospérité, sans ce que M. Lea appelle « le stimulant du pillage » ? On peut en douter : « Sans le stimulant du pillage, dit M. Lea, l'Inquisition n'aurait pas survécu à la première poussée du fanatisme qui lui avait donné naissance ; elle aurait duré pendant une génération, puis disparu, jusqu'à ce qu'une recrudescence de l'hérésie la fît revivre... ; ceux qui poussèrent aux persécutions permanentes n'en ont jamais perdu de vue les avantages matériels. » La preuve, c'est que leur zèle pour la foi languissait dès que ces avantages faisaient défaut. Lorsque la noblesse et la bourgeoisie cathares de la France du Midi eurent été dépouillées, le déclin de l'Inquisition languedocienne, réduite à poursuivre des hérétiques comme les Spirituels et les Dolcinistes, qui professaient l'horreur mystique de la propriété, commença. « De nos jours, écrit mélancoliquement, vers 1375, l'inquisiteur Eymeric, il n'y a presque plus d'hérétiques riches, de sorte que les princes n'ayant pas grand'chose à gagner, ne se mettent pas en frais ; il est fâcheux qu'une institution aussi salutaire que la nôtre ne soit pas assurée du lendemain »

Les historiens de l'Inquisition ont presque unanimement laissé dans l'ombre, jusqu'à nos jours, la question d'argent. Trompés par la littérature inquisitoriale des « Manuels » et des « Pratiques », où cette matière est expédiée en quelques lignes dédaigneuses, ils n'en ont pas vu l'importance. Dans la procédure du Saint-Office, ils se sont attachés surtout à ce qui ébranle violemment la sensibilité : bûcher, tor-

tures proprement dites, etc. Un des services rendus par M. Lea est sûrement d'avoir montré l'insuffisance de ce point de vue. Non seulement il a prouvé que la règle de la confiscation fut plus efficace pour les fins de l'Inquisition que le bûcher; mais on se demande avec lui si elle n'a pas causé plus de souffrances que la prison et la torture. « Le bûcher n'a dévoré qu'un petit nombre de victimes. Quelque horribles qu'aient été les cachots où l'Inquisition entassait ses pénitents, elle a fait régner encore plus de terreur et de désespoir par la menace de spoliation qu'elle tenait suspendue sur les têtes... Les confiscations en masse infligeaient les horreurs de la misère à des milliers de femmes et d'enfants [innocents, car, suspects, ils auraient été poursuivis]... Elles paralysaient, en outre les relations journalières à un degré qu'il est difficile de concevoir... » Nulle sécurité dans les transactions, puisque les marchés passés par un hérétique étaient radicalement nuls, et que l'on n'était jamais sûr de ne pas avoir affaire à un hérétique latent ; aussitôt qu'un homme était arrêté comme suspect d'hérésie, les officiers du prince, sans tenir compte de l'éventualité plus qu'improbable d'un acquittement, saisissaient par provision ses meubles et ses immeubles, poursuivaient la rentrée de ses créances et la rescision des aliénations qu'il avait consenties. Nulle sécurité non plus dans les transmissions héréditaires, puisque ceux dont on avait hérité pouvaient toujours être l'objet de soupçons rétrospectifs. Bref, tout le monde vivait sous le coup d'un « brigandage perpétuel [1] ».

Si l'institution pontificale contre l'hérésie avait toujours fonctionné à l'extrême rigueur, conformément à la logique de ses principes, les pays où elle s'établit auraient été bientôt soumis à une tyrannie théocratique du caractère le plus dur. Il est certain, en effet, que l'Inquisition était maîtresse de définir à son gré la suspicion d'hérésie; que personne par conséquent, n'était à l'abri de ses poursuites ; et que personne, une fois jeté dans l'engrenage de la procédure inquisitoriale, n'en pouvait sortir, si l'inquisiteur l'avait résolu,

1. H. Lea, *o. c.*, I, p. 542, 561, 565, 600.

que prisonnier à vie ou condamné à mort, et, dans les deux cas, dépouillé. « Les bienheureux Pierre et Paul, s'écriait, en 1303, le franciscain Bernard Délicieux, s'ils étaient traduits devant ce tribunal, ne se justifieraient point ». — Mais, en fait, la tyrannie théocratique ne s'est établie nulle part au moyen âge ; dans la France du Nord en particulier, l'esprit anticlérical s'est toujours exprimé très librement. Cela donne à penser que le joug du Saint-Office n'était pas réellement aussi lourd qu'il est naturel de le supposer lorsque l'on en étudie la théorie.

A l'origine, dans les régions peuplées d'hérétiques, où l'Inquisition eut à lutter, non sans péril pour elle-même, contre une opposition très sérieuse, elle fit réellement peser sur toutes les têtes la terreur de ses menaces. Tyrannie insupportable, mais tempérée, comme il arrive, par le guet-apens et l'assassinat. Conrad de Marbourg, Pierre Martyr, les inquisiteurs d'Avignonet, et d'autres, périrent alors sous les coups des justiciables exaspérés.

Plus tard, l'hérésie ayant été vaincue, l'ardeur de l'âge héroïque s'amortit. Sans doute, on vit paraître de temps en temps des inquisiteurs farouches, comme ce Foulques de Saint-Georges, dont Philippe le Bel (qui le fit destituer) disait : « Sous le masque de la piété, il a commis des forfaits... » Mais, s'il dépendait encore d'un moine brutal et borné d'inquiéter et d'affliger à tort et à travers des centaines de malheureux, en vertu de ses pouvoirs illimités, la force des choses n'en avait pas moins introduit des tempéraments dans la pratique générale. Lorsque l'extrême rigueur ne fut plus nécessaire, elle cessa d'être continuellement employée, comme c'était à prévoir. De bonne heure, les grands seigneurs n'eurent plus rien à craindre du Saint-Office, qui s'était montré si sévère, pendant la guerre des Albigeois, contre le comte de Toulouse : au commencement du XIVe siècle, un sire de Parthenai, traduit devant l'Inquisition de France, réussit à faire valoir en cour de Rome des motifs de récusation contre ses juges, ce qui ne s'était jamais vu ; cinquante ans après, Eymeric conseillait prudemment aux membres du Saint-Office de ne jamais procéder contre les personnes constituées en dignité. — Dès le milieu du XIIIe siècle, les pénitences mineu-

res, imposées dans les sermons généraux, étaient très souvent remises, adoucies ou commuées, à prix d'argent ou même gratis [1]. — Les prisons inquisitoriales n'étaient pas uniformément atroces : outre qu'il était assez facile de s'en évader, il y régnait un certain laisser-aller qui tournait au profit de l'humanité; comme elles n'étaient pas aménagées de façon qu'il fût possible d'en soumettre tous les hôtes au régime cellulaire, les condamnés au « mur large », très nombreux, bénéficiaient presque toujours de la vie en commun; ils n'étaient même pas privés tout-à-fait de relations avec le monde extérieur : la bonhomie intéressée des geôliers leur permettait souvent de faire venir leurs aliments du dehors; ils obtenaient quelquefois des « congés » réguliers, pour cause de maladie, pour accoucher, pour subvenir aux besoins de leur famille, etc.; le 3 juillet 1282, l'inquisiteur Jean Galland enjoignit à Raoul, gardien des « emmurés » de Carcassonne, et à sa femme Bernarde, de ne plus manger ni jouer avec les prisonniers, et de ne plus les laisser jouer. — Tous les relaps auraient dû être, nous l'avons dit, livrés au bras séculier, pénitents ou non : en deux ans, Bernard de Caux, le « Marteau des hérétiques », épargna le dernier supplice à soixante relaps pénitents, en leur infligeant simplement le « mur » perpétuel ou à temps. — D'autres exemples de mansuétude relative ou d'impuissance à tenir l'arc bandé jusqu'aux limites du point de rupture seraient aisément cités

En somme, l'Inquisition n'a troublé profondément la vie normale de la société du moyen âge que dans quelques provinces de l'Italie du Nord et de la France du Midi, pendant quelques années du XIIIe siècle. Ailleurs et plus tard, il ne paraît pas que son activité, atténuée, ait eu, socialement, des résultats considérables. Elle ne fut plus guère qu'un merveilleux instrument pour faire souffrir et éliminer, au besoin, des individus gênants. Du reste, sa supériorité à cet égard lui valut d'exercer, d'abord, une influence extraordinaire sur les autres tribunaux, ecclésiastiques et séculiers; puis, d'être adoptée par les rois comme police politique et de

1. L'abondance de ces grâces, consignées dans les registres de l'Inquisition languedocienne, est telle que M. Douais se demande « si les inquisiteurs se sont maintenus à la hauteur de leur mission » (p. CLXXXIII).



renaître ainsi pour des destinées nouvelles. Et, au fond, c'est surtout à cause de ces répercusssions que l'Inquisition est, en vérité, dans l'histoire générale, un phénomène de premier ordre.

La méthode du Saint-Office, caractérisée par l'arbitraire, le secret, la torture et la suppression de la défense, excita l'admiration et l'envie des magistrats de toute espèce qui n'avaient pas disposé jusque-là de procédés aussi commodes. On l'a très bien dit : « Les juridictions laïques en particulier, qui étaient, à l'époque où le droit inquisitorial s'est formé, à une période de transition entre l'ancienne procédure accusatoire, orale et publique, et la poursuite d'office, empruntée au droit romain, devaient être naturellement influencées, de la manière la plus grave, par une pratique nouvelle que recommandait la haute autorité de l'Église. Si, dans la réorganisation qui s'opérait alors, les pires errements de la jurisprudence impériale ont été adoptés, sans les garanties par lesquelles le droit romain en avait restreint l'abus, c'est qu'ils avaient reçu la sanction du Saint-Siège pour les tribunaux du Saint-Office. On voit en effet que les procédures criminelles de tous les pays qui ont reçu l'Inquisition furent contaminées, alors que celles des autres pays ont toujours été indemnes... Tel est sans doute le pire des fléaux que l'Inquisition déchaîna : jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, dans la plus grande partie de l'Europe, la procédure inquisitoriale, machine de guerre combinée pour la destruction de l'hérésie, fut celle dont on usa envers tous les accusés [1]. » Personne n'ignore que les dernières traces de la tradition inquisitoriale dans notre Code français de procédure criminelle n'ont été effacées que de nos jours [2].

Mais, malgré toutes les imitations plus ou moins serviles et fidèles que l'on fit de la méthode inquisitoriale, l'Inquisition

1. L. Tanon, *o. c.*, p. II; H. C. Lea, *o. c.*, I, p. 630.

2. Il est difficile d'exagérer l'influence de la méthode inquisitoriale sur la procédure criminelle de l'ancien régime. On y est, pourtant, parvenu. — C'est aller loin, par exemple, que d'établir, comme le fait M. Tanon (p. 523), un rapprochement entre le droit que s'arrogeait l'Inquisition de faire raser les maisons des hérétiques, et le décret de la Convention qui prescrivit la démolition de la maison de Buzot à Évreux. — En France, la semence inquisitoriale tomba sur un terrain très propice; les officiers des rois capétiens employaient déjà des procédés très analogues à ceux de l'Inquisition avant le temps où l'on prétend qu'ils les auraient imités; ils avaient toujours eu, pour ainsi dire, l'arbitraire dans le sang.

elle-même resta l'instrument de règne sans rival. Comme instrument de règne, elle avait fait ses preuves de bonne heure, en contribuant à briser la résistance du Languedoc à la monarchie française et en se mêlant aux querelles des partis en Italie; ensuite, n'étant utilisée ni par les papes ni par les rois à des fins politiques, exclusivement occupée à broyer les restes inoffensifs de petites communautés hérétiques, elle avait, pour ainsi dire, fonctionné à vide, et ses ressorts s'étaient détendus. Elle ne pouvait manquer de se raffermir et de donner enfin toute sa mesure si quelque prince puissant se l'associait systématiquement pour se débarrasser de tout ce qui lui ferait obstacle. Domestiquée et lancée contre les ennemis de l'État, confondus avec les ennemis de l'Église, elle devait aplanir les voies au despotisme le plus absolu. C'est ce qui faillit arriver en France au temps de Philippe le Bel. C'est ce qui arriva en Espagne après Ferdinand le Catholique.

CH.-V. LANGLOIS.

(*La fin prochainement.*)

LES DEUX CONSCIENCES[1]

IX

Il arriva à Portmonde vers le soir. Il avait pris avec lui une valise lourde de linge et de livres. Tout de suite il se mit en quête d'un logis. Il sembla venu là pour un séjour prolongé ; il ne se rendait pas compte de ce qui se passait en lui. Il se sentait mené par une force qu'il ne raisonnait pas.

L'hôtellerie qu'il se choisit, tranquille et vieille, au détour d'une rue étroite, s'imprégnait de silence, de solitude près d'un canal. De sa fenêtre il apercevait le léger brouillard vert des platanes qui bordaient le quai. Les voyageurs étaient rares ; on lui servit son souper à une grande table dans une salle à manger odorant la desserte, le vin, le linge frais, entre des murs tendus d'un papier à bouquets roses.

Le petit juge lui avait répondu ; il l'attendait pour le lendemain à deux heures de l'après-midi. Wildman était calme, l'esprit frais, comme pour une communion, une lutte spirituelle. Depuis deux jours, Béthannie était partie avec Jorg pour le couvent des sœurs. Les adieux avaient été froids, rapides, corrects. Lui seul s'était attendri ; les ondes intérieures avaient jailli dans l'embrassement dont il pressa contre lui le visage pâle et triste de son fils. Béthannie, en le quittant, sembla tenir un secret scellé entre ses lèvres.

Une fin de jour molle vaporisait les rues quand, après avoir pris son repas, il se dirigea vers la place. L'avocat Hoorn habitait à une petite distance, dans un quartier qu'il connais-

(1) Voir la *Revue* du 1er Septembre 1901.

sait. Il savait qu'il eût été le bienvenu, s'il s'était présenté, même à cette heure intime, familiale. Il préféra demeurer isolé dans sa pensée jusqu'après sa visite au juge. Il portait précieusement sa force entre ses mains, léger, tranquille, confiant. Il se sentait la pureté résolue et claire d'un apôtre; il avait la fermeté reposée d'un soldat des saintes milices de la conscience pendant une veillée d'armes. Ses tempes doucement battaient.

La place s'enveloppa d'une ombre humide, bleuâtre comme les silences transparents des soirs près de la mer. Elle fut, dans l'immensité brumeuse du Beffroi comme la cuve où avaient bouillonné les moelles ardentes d'un grand peuple. La tour, spectrale, invisible à sa cime, dardait de la force sauvage d'un mont. Et l'arène à ses pieds était vide comme une grève après les torrents passés. Une mort lente, quiète, continue, la faible chaleur des derniers sangs d'une race coulait des toits, baignait la ville. « Voilà donc ce port du monde comme elle s'appelle encore, songeait-il, et qui n'est plus que l'agonie d'un monde. Moi, Wildman, je monterai à la tour et je tiendrai cette ville sous mes pieds. » Il fut soudain plein d'orgueil et de mépris. Il était étonné de ne plus reconnaître son âme ancienne quand il était venu là, il y a vingt ans.

Des blocs épais de maçonneries, une escadre immobile de proues en pierre émergèrent des diaphanes ténèbres. Il longea un trottoir et après quelques pas se trouva sur le vaste terre-plein au bout d'une rue. Tout semblait démesuré, les moellons, l'histoire et les ombres même, à la mesure de la petite humanité subsistée qui faisait la mort plus grande encore. Wildman sentit que la mort ici était seule vivante dans la palpitation sourde des cendres.

Il traversa le terre-plein, marcha droit devant lui, les sourcils raides, comme subissant un magnétisme. Le porche du tribunal soudain s'érigea. Ses fibres se pincèrent, un tumulte d'images passa, le mortel dogme gothique, la douleur agenouillée des âges, des files tragiques de pénitents en marche vers d'innombrables supplices. Sa paix intérieure avait disparu.

Wildman fit un pas; la porte était entr'ouverte; il poussa le vantail : l'ombre des lieux renfermés lui froidit le visage.

C'était tout autour un rectangle de bâtiments plats, mornes, livides comme les parois d'un puits. Une clarté de lampe, dans la mort des façades, tombait des deux fenêtres à l'étage et s'égouttait sur le pavé. Il se rappela les veillées laborieuses que le juge prolongeait dans son cabinet. Toute révolte tomba, son cœur battit de fièvre et d'inconnu.

Aucun bruit, l'ombre au ras des murs pesait lourde, dangereuse comme au détour d'un coupe-gorge, Wildman, immobile, sans souffle, toujours regardait la petite lumière claire, égale, tranquille. Un être vivant était là, une créature comme lui, tapie entre des bibliothèques du bond ramassé d'une hyène. Il eût voulu trouver là une échelle pour monter le long du mur, coller ses regards aux vitres.

L'obsession de son visage de nouveau le harcela, sa ressemblance avec les louches, simiesques et hargneux profils qui tour à tour l'avaient visité. Un tel homme pouvait-il avoir une conscience comme la sienne? Il se lança vers les degrés d'un péristyle, passa sous l'ondée lumineuse des deux fenêtres : il n'avait pas le sens exact de ses gestes. Dans le silence mort de l'édifice, au-dessus de sa tête, tout à coup un pas glissa. Il eut peur d'être surpris, se rejeta vers le porche : et une seconde, de là il apercevait se casser sur les vitres une ombre. Presque aussitôt la lampe s'éteignit. Il gagna précipitamment la place.

Dans la molle nuit bleue battirent les timbres, coururent les volées métalliques du carillon frappant la demie. Elles l'enveloppèrent de rêve, de mélancolie, de siècles aux profondeurs de sa vie.

Ensuite il errait. Des eaux, entre des quais effrités, fuyaient, laiteuses, sillées de lentes blancheurs de cygnes. L'arche des ponts faisait l'ombre d'un haut sourcil recourbé. Wildman se penchait ; d'héraldiques pignons, des bretêches à rinceaux, de jeunes feuillages centenaires tremblaient aux moires claires et lourdes. Un air subtil, de fluides soies d'argent flottaient, immatérialisaient les formes. D'entre les toits, des pans de nuit infinie pendaient, étoilés, doucement lumineux, comme lavés encore de crépuscule. Et un vent léger passait, avec toute l'odeur de la mer. Toujours, aux quarts, l'éclat de rire mouillé comme un sanglot, la mesure lente, mélancolique et

folle d'un refrain tombait des hautes volières du carillon. La demie ensuite, longue, agile, était comme un jongleur jouant avec des boules de verre et des plats d'or.

X

Il attendit exactement que la grande aiguille au cadran du Beffroi marquât deux heures. La cour était vide et nue, dans une coulée de soleil tendre, coupée d'une large ombre oblique. Il monta des marches, s'égara dans un couloir. Ses ondes vitales couraient chaudes, actives, son souffle était rapide et court. Il éprouvait la sensation bienfaisante, légèrement exaltée d'un acte décisif dans sa vie. Toute la nuit il avait été hanté par une image qu'il était toujours sur le point de reconnaître et qui ensuite se dérobait. C'était Moinet qui, un doigt sur les lèvres, se tenait au chevet de son lit, un Moinet triste, pâle, défait, et qui tout à coup grimaçait épouvantablement.

Un silence lourd pesait sous les voûtes; il eut l'étonnement que personne ne fût là pour le diriger. La tragique vision de la veille, les files de pénitents, les ombres rôdeuses sombraient entre des murs blafards, muets et bonaces. Il tourna, se lança vers un escalier. Des portes aux paliers baillaient sur des greffes, des antichambres. Une odeur poudreuse de vieux papiers se volatilisait dans la chauffe des vitres ensoleillées. Mais surtout un relent d'humanité croupie, le fumet aigre et fermenté d'un incessant passage de longues misères, malgré le chlore, adhérait aux banquettes et aux cloisons. Vides, d'ailleurs, les escaliers, comme en bas étaient vides les couloirs et la cour. Wildman encore une fois sentit l'arrêt de la vie, le grand coma qui plombait la ville. La mort, une toque de juge chavirée aux tempes, un bancal de gendarme en travers des genoux, semblait pesamment dormir au recul des salles d'audience.

Son orgueil se gonfla d'être plus fort que la mort. Il redescendit et, à présent, dans la vacuité et la torpeur de l'édifice, il avait besoin d'entendre du bruit. Il appela très haut. De

loin, après un temps, une voix répondit. Il traversa les pièces d'un logis de concierge et vit un homme assis dans un fauteuil et qui se réveillait.

— Le juge Moinet?

L'homme le considéra, bourru.

— Qu'est-ce que vous lui voulez? Vous savez bien que tout est fini à midi, ici.

Wildman s'expliqua. Mais le concierge ne savait rien. Moinet était parti comme tout le monde, sans rien dire. Son dépit moussa ; il fut froissé, lui l'écrivain Wildman, d'être traité comme un vulgaire délinquant.

— M. Moinet est toujours à l'heure pourtant, fit l'homme. Il vient le premier et il part le dernier.

Un pas saccadé sauta les marches. Wildman vit passer à terre, dans la flaque de soleil traînant sur la dalle, l'ombre d'une silhouette. L'homme disait :

— C'est lui, montez à son cabinet. Deuxième porte au fond, à gauche du couloir.

Wildman précipitamment gagna l'escalier. Dans la pénombre du tournant, une forme mince, agile, sanglée dans une redingote, grimpait. Wildman, sa main au chapeau, le regardait ardemment.

— Monsieur Moinet?

Une seconde le juge s'arrêtait, tourné vers lui, de profil, maigre, furtif, la barbe jaune, les yeux gris derrière l'or d'un pince-nez.

— C'est moi, disait-il, la voix fluette.

Et très vite il l'observait, perché sur les hautes marches, sans le saluer.

Wildman soudain le méprisa.

— C'est que voilà dix minutes que j'attends. Je suis Joris Wildman, fit l'écrivain, la tête haute.

— Bien... bien. Tout à l'heure.

Et, sans une excuse, Moinet aussitôt se remettait à sautiller de marche en marche. Wildman l'entendit s'enfoncer dans le couloir, fermer brusquement une porte. Il eut une honte. Ce n'est pas ainsi qu'il avait arrangé la rencontre dans sa pensée. Il se sentit subitement déclassé. Toute la justice pesa, il détesta le juge, arrogant et absolu. Il restait surpris que ce

fût ce petit homme sans carrure, la mine administrative et insignifiante, qui osât s'attaquer à lui, dans un tel conflit d'idées.

Un timbre grelotta ; le concierge l'avertit de monter. Et maintenant, il se trouvait dans une pièce vaste sous le jour tamisé de deux hautes fenêtres aux stores abaissés. Assis devant une table à tapis vert, exhaussée d'un pupitre, le juge feuilletait d'une main maigre, aux métacarpes saillants, des papiers. A sa droite, devant un pupitre plus large, le greffier, un homme gras, aux yeux chauds de lézard, préparait ses plumes.

La voix de Wildman trembla un peu.

— Vous m'avez demandé, Monsieur, me voici. Je désire que nous puissions nous parler d'égal à égal.

Moinet, d'un déclic bref, levait la tête, étonné, mécontent. Il n'aimait pas qu'un prévenu parlât le premier. Son regard, une seconde, derrière le pince-nez, miroita, dansa, dans un battement de cils. Deux roses légèrement teintèrent les pommettes. Et l'œil inquiet, couleur d'eau brouillée, rapidement l'envisageait sans se fixer. Wildman, appuyé à la table du poing qui tenait son chapeau, les bajoues pleines et écrasées dans sa poitrine bombante, laissait tomber ses prunelles comme des poids d'or. La petite tête conique, entre des oreilles longues et pointues, soudain replongea dans les papiers.

— Asseyez-vous et mettez-vous à l'aise, fit le juge presque humblement en hachant les mots. Je vous avertis que... que nous en aurons pour... pour un peu de temps.

Il avait une voix de bois, creuse, saccadée, sans salive ; elle correspondait à ses reins étroits, à la pelure mince de sa peau, à ses cheveux plats et rares.

Wildman lâcha son chapeau, tira de ses poches un exemplaire de *Terre libre* et s'assit. Les sourcils rabattus, il le considérait à présent avec une curiosité âpre, jouissait de l'avoir enfin devant lui comme une pièce d'anatomie rare. Et il n'avait point de haine; ses regards chauds, scrutateurs, le pelaient d'un intérêt tendu de découverte, comme l'os d'une humanité à part. Cependant rien d'anormal n'évoquait la parodie, comme il l'avait cru. Moinet ne pouvait être classé

parmi les espèces caricaturales ; sa structure, ses plans, son geste le conformaient au type général. De son aspect correct, propre, banal, à première vue se dégageait l'idée d'adéquation avec tout être vivant portant un col droit, des manchettes et une redingote. Wildman toutefois s'émerveillait de son crâne dolycocéphale, étroit, dur, pointu, taillé dans le silex.

Moinet finit de ranger ses feuillets. Ses mouvements avaient une minutie inquiète et mécanique; il semblait toujours avec la main découper du papier à la machine. Il enleva d'un tas à côté de son pupitre un exemplaire soigneusement enveloppé d'une couverture verte.

— Monsieur, dit-il enfin d'un air terne, vous êtes l'auteur de plusieurs livres qui ont paru au parquet, comme vous le savez, tomber sous l'application des articles 383 et 384 du code pénal.

Les roses vives des pommettes s'étaient effacées; le visage émacié, ascétique, s'unifiait dans une matité d'ivoire jauni sans graisse ni rides. La peau pincée, trop étroite, collait aux joues, évidait les cartilages du nez, bridait la bouche aux lèvres sèches. Quelquefois, très vite, il les mouillait du bout de la langue. Il ne trouvait pas tout de suite les mots, se reprenait, hésitait aux fins de phrases. Wildman, dans la minute, le jugea timide, subalterne, sournois.

— J'aurai donc à vous poser un assez grand nombre de questions, continuait le juge. J'ai souligné les passages... hem! passages... dangereux... mœurs.

Il toussait souvent d'une petite toux brève derrière sa main, les doigts appuyés contre la bouche, d'un geste réservé et puéril. La toux à peine sonnait, sèche, creuse, dans la maigreur du thorax.

Il reprit :

— Mais, avant tout, je dois vous dire que je représente ici le parquet, que... que c'est en son nom que je parle. Je n'ai donc pas à exprimer d'idées... d'idées personnelles.

Le regard, jusqu'alors clignotant, tout d'une fois se fixa. L'énigmatique visage fut troué d'une lumière aiguë. Comme Wildman aussi le regardait, leurs prunelles s'emboîtèrent, impatientes de se connaître. Wildman à présent le jugeait buté, retors et secret.

— Monsieur, dit-il, je vous répondrai selon ma conscience.

J'espère qu'après m'avoir écouté, vous reconnaîtrez qu'il y a eu erreur. C'est l'opinion générale.

Déjà le haut front étroit et lisse s'était abaissé. Wildman n'aperçut plus les yeux retombés; une lueur comme un éclat de cristal se cassa au ras des joues, sous les verres.

— Bien... bien, c'est entendu, dit le juge doucement, mais, s'il vous plaît, ne parlons pas de cela. L'opinion générale n'a rien à voir ici. Nous n'avons à prendre conseil que de nous-mêmes.

Wildman souffla avec force.

— Eh bien! dit-il, ce sera donc une conscience qui parlera devant une autre conscience.

— Bien... bien, soit, comme vous voudrez.

Il portait la main à sa bouche et toussait deux petites fois. Une seconde pesa; le greffier à demi fermait ses yeux jaunes de lézard, d'une béatitude de digestion. Moinet maintenant appuyait le poing sur le tas, à côté du pupitre.

— J'ai là vos livres, j'ai dû en prendre lecture. Ils ne serviront toutefois, dans l'instruction, qu'à... oui, qu'à préciser certaines tendances qui vous sont familières.

— Des tendances, non; mais la vie même de mon âme et toute ma vie.

Moinet, à la pointe de la langue, s'humecta la bouche, tranquille, assuré.

— Bien, bien, vous le reconnaissez, fit-il. C'est donc là, si j'ai bien compris, toute votre pensée. Il en résulte que nous nous trouvons en présence non plus d'un cas fortuit, mais d'un... je dis d'un système.

Il regarda rapidement le gros homme.

— Annotez cela... Nous rédigerons plus tard.

Puis se retournant vers Wildman.

— D'un système, n'est-ce pas? C'est bien ainsi que vous l'entendez ?

L'écrivain ne soupçonna pas tout de suite la tactique. Il haussa les épaules, répondit :

— Je ne veux pas ergoter sur les mots... Il y a, du reste, ici autre chose en jeu, il y a la vérité selon ma conscience et la vôtre.

— Soit, bien qu'au fond il n'y ait qu'une vérité, absolue et

éternelle. D'ailleurs, encore une fois, mes idées à moi ne sont pas en cause. Je suis simplement ici pour vous entendre... Vos tendances donc, ou votre système, hem! hem! nous les retrouvons dans le livre qui nous a été signalé comme outrageant pour... pour les bonnes mœurs... et que... que nous avons dû examiner. Personne ne met en doute vos puissances littéraires.

— Passons, fit Wildman froidement.

— Pardon... si j'y fais allusion, c'est parce que le talent justement, oui justement, rend certains livres plus dangereux. Sous des dehors spécieux, attirants, l'immoralité a bien plus de chance d'exercer ses ravages.

Wildman, qui balançait la tête, les yeux obliques et durs, tout à coup le regarda en face.

— Il n'y a d'immoraux que les livres sans talent, détacha-t-il avec force. Du reste, qui peut dire le bien et le mal? Tout se fond dans une œuvre qui prétend à être un aspect de l'univers, comme dans l'univers même tout s'unifie en harmonies et aboutit à l'équilibre.

— Prenez garde, dit Moinet, qui le regardait à son tour, il pourrait être mauvais pour votre cause de systématiquement... je dis systématiquement, écarter la notion du bien et du mal. J'aime mieux vous avertir, bien qu'après tout ce soit là une de vos tendances.

Il ne toussait plus, la parole lui venait, facile, rapide, sans hésitation.

Wildman, avec étonnement, le sentit bienveillant dans un élan de charité froide.

— Je n'écris rien que je ne pense, dit-il avec simplicité, et je pense en homme libre. Le titre seul de mon livre est déjà comme le cri même de ma conscience : *Terre libre*, c'est-à-dire l'intime et profonde région de l'être pensant où, face à face, l'esprit regarde le mystère et Dieu. J'ai droit à la pensée comme à la vie même. Ma vie est autant entre mes tempes que dans mes autres organes. Et je vous dis à vous, Monsieur le juge, en ce moment : « Terre libre! » exprimant par là que, si loin que je pense, je suis sur un sol élu où personne ne commande que moi. Prenez que c'est une profession de foi.

Moinet dissimula ses yeux, sa bouche eut un pli équivoque d'ironie, de tristesse, de pitié. Et de nouveau la nuance du bégaiement reparut.

— Bien ! bien !... C'est entendu, puisque vous... vous le voulez. Je n'ai donc plus qu'à vous interroger sur les passages visés... quoique... certainement tout le livre.. oui, la tendance générale...

La phrase se cassa dans la petite toux creuse, derrière les phalanges osseuses de la main.

La lutte aussitôt afflua chez Wildman. Après les préparations lentes, entortillées, byzantines, il vit venir l'attaque, la défense également chaudes, périlleuses. Il voulut savoir le nombre des passages incriminés. Moinet s'amincit encore à son pupitre : ses paupières précipitamment battirent. Il susurra d'un bruit de lèvres doux :

— Cent quatre-vingt-dix !

Wildman abattait à plat ses mains sur la table, fonçant de la tête dans le vide. L'espace entre eux diminua; Moinet, effaré, imperceptiblement reculait. Et tout d'une fois, comme devant une farce énorme, tonnait la gaîté franche du Flamand.

— Cent quatre-vingt-dix ! Et à peine il y a trois cents pages! Je sais à présent, Monsieur le juge, le secret de vos lenteurs.

Moinet laissa tomber l'ironie. Sans quitter des yeux le livre ouvert devant lui, il tira de son gilet une petite boîte d'écaille, y prit une pastille qu'il se mettait à suçoter. Wildman fut étonné que son rire se fût étouffé sans écho sous les hauts plafonds.

— Il y a chez vous, Monsieur, fit Moinet, en assurant son pince-nez, une sorte d'insistance à parler des choses... des choses vitales, sexuelles. Dès les premières pages, page 4, ligne 8...

Il se mettait à hacher vigoureusement du papier, rentrait la tête d'un mouvement de tortue. Et il semblait reculer devant l'énormité de ce qu'il allait dire.

— Je vois un éloge exalté du... du baiser... reprit-il enfin. Vous semblez vouloir insister sur certaines particularités.. Papilles rigides, efflux de sève, âme génésiaque, bouche serrée entre les dents, etc. Il doit y avoir là un sens caché. Voulez-vous préciser ce que vous entendez par le baiser?

La voix, grise et plate au début, soudain s'était haussée, acide comme un flutet. Et maintenant Moinet l'enveloppait du clignotement de ses yeux comme un vol de mouches. On l'entendait siroter sa pastille, la bouche humide, savonneuse. Une seconde, le greffier, jusqu'alors indifférent, à son tour pointait son petit œil jaune. Le soleil doucement glissait le long des stores.

Wildman sursauta, leva la main; elle resta suspendue et, dans un coup de stupeur, il hésita, ne savait d'abord que répondre. Un sang noir lui chargeait les tempes.

— Je croyais avoir un homme devant moi, s'écria-t-il. Mais regardez-moi donc, Monsieur : j'ai les joues empourprées de toute la pudeur dont un homme de mon âge est capable. Vos insinuantes questions offensent en moi la dignité humaine. Parlez, Monsieur, répondez-moi, n'avez-vous jamais connu l'amour?

Il fut tout à coup le vrai Wildman, l'homme sauvage de ses livres. Moinet, lui, d'un effarement humble sembla avoir été surpris dans un état de péché. Les roses de ses pommettes se ravivèrent écarlates...

— C'est à moi seul à vous interroger, dit-il sans colère

Et il ajouta, d'un visage bas, souriant :

— Je ne puis tout savoir, mais je dois tout écouter.

L'humanité ne s'apaisait pas aussitôt chez Wildman. Le flot lourdement redescendait vers le cœur. Il dit d'une tristesse sincère :

— Oh ! c'est donc bien ici Portmonde-la-Morte, comme on a nommé cette ville?

Un silence s'étendit. Moinet avait croisé les mains par-dessus son pupitre, et il fermait les yeux comme s'il regardait en lui-même profondément.

— Je ne crois pas vous avoir manqué, dit-il; si toutefois il en était autrement, si j'avais outrepassé les limites dans lesquelles un magistrat parle au nom de Dieu et des hommes, pardonnez-moi.

La minute plana, religieuse, solennelle. Wildman lui attribua une conscience : il espéra. Et il faisait le geste d'écarter les résistances de l'orgueil.

— Nous sommes tous deux des hommes, fit-il, nous nous

affrontons dans l'obscurité. Cependant une lumière peut-être, à la longue, nous viendra à tous deux.

Leurs paroles étaient graves :. elles les rapprochèrent; Wildman put croire qu'ils allaient s'estimer. Mais un conflit bientôt les divisa.

Il demanda à être interrogé sur tous les passages retenus. Le juge, aussitôt, lui répondit un peu nerveusement qu'il était le maître de diriger l'instruction comme il l'entendait.

— Parfaitement, dit Wildman. Mais il n'en est pas moins vrai que je suis, vis-à-vis de l'instruction, autant de fois délinquant qu'il y a d'incriminations contre moi. Je dois donc pouvoir discuter pied à pied chacune de celles-ci.

— Mais non, ce n'est pas cela, fit Moinet, d'un claquement de langue. Je ne suis pas ici pour me prêter à une discussion, mais simplement pour entendre vos explications.

— La contradiction forcément naîtra de la divergence de nos points de vue. Nous représentons, vous et moi, deux aspects du monde si opposés que rien que de nous trouver en présence devant cette table, c'est déjà la forme matérielle d'un débat.

— Oh! ne nous égarons pas en des subtilités, interrompit Moinet légèrement ironique.

Mais Wildman insistait

— J'ai le droit de me défendre, dit-il avec hauteur, puisque l'éventualité du procès doit dépendre de ce que j'aurai à vous dire. Je vous avertis donc que je parlerai, dût notre entretien se prolonger plusieurs jours. Je suis venu avec la pensée de vous ouvrir toute mon âme.

Moinet, les yeux fermés, parut prendre recours auprès des intimes et secrètes puissances qui le régissaient.

— Je vous écouterai, Monsieur, dit-il au bout d'un instant.

Les feuillets commencèrent à tourner : Wildmann, par-dessus le pupitre, les apercevait rayés, chargés de signes qui se croisaient comme des barreaux. La main aux os longs avait taillé là comme dans une forêt, abattant des pans entiers de phrases, coupant à travers la sève vive Une tristesse lourde passa ; Wildman se sentit saigner, dans le massacre énorme de son œuvre.

Dès les premières questions, il comprit qu'il était attiré dans un monde aride, inhumain. L'âge pétré des dogmes le circonvint : il erra dans les ténèbres. Tout les sépara : les apparences, la réalité, le sens de la vie et ses répercussions dans les formes mobiles et enflammées de l'écriture. Ils se virent aux pôles opposés, séparés par le temps, la masse en suspens des idées, une éternité gelée. Ils furent l'un en face de l'autre deux humanités inconnues et qui se parlaient dans des fracas sourds, avec des voix muettes. Moinet s'attesta l'élémentaire social, la conformité avec les forces denses, aveugles, originelles. Il marchait en avant du moutonnement épais des foules, parmi les fausses élites et les cauteleux bergers. Tous ensemble représentaient les choses inamovibles, l'arrêt, la mort, tandis qu'au tourbillon vertigineux des espaces, Dieu lui-même, éternellement mobile et changeant, tournait comme une roue.

Cependant les desseins du juge n'éclatèrent pas tout de suite. La feinte, la réserve régnèrent comme si, avant l'engagement décisif, il tâtait le patient et ses forces de résistance.

Moinet témoigna d'une rouerie infatigable, maladive, pour découvrir le délit jusque dans les mots. Il reportait tout à l'idée d'une morale intolérante et canonique. Son esprit morne, indigent et strict n'admettait que la révélation comme l'unique source des vérités. Sous ses mansuétudes froides, brûlait la fureur d'un dominicain. Et il s'appelle Moinet, quelle prédestination! songeait Wildman. Des correspondances subtiles le blessèrent. Il vit qu'il était venu retrouver là la même querelle qui déchirait son ménage. Des deux côtés, la foi sèche et anguleuse limait la vie, la nature, l'élan libre de la conscience

— C'est chez vous, insinua Moinet, un abus des mots voluptueux, libertins, hem! hem! contraires aux convenances : mamelles, sève, mâle, rut, etc. N'est-ce pas là visiblement une tendance qui confirme l'autre ?

Wildman vivement répondait :

— Prenez garde que ce ne soit bien plutôt un effet de vos propres suggestions. Qu'en puis-je si les plus naturelles allusions s'impriment sur votre cerveau en images lascives, en saillies impétueuses ?

Tous les membres du corps humain, ses fonctions même les plus secrètes apparaissaient également sacrés, créés pour des buts divins. Il évoqua les respects dont les hommes constamment avaient entouré l'art, la représentation des formes parfaites dans le marbre et la couleur.

Le juge faisait son geste machinal, du biseau de la main hachait du papier. Les fonds de son âme se découvrirent.

— C'est là une idolâtrie funeste, s'écria-t-il ; toute œuvre qui n'a en vue que le rythme plastique outrage la divinité et offense la morale. Christ est mort sur la croix pour nous laver du péché païen, l'oubliez-vous ?

La controverse aussitôt monta, ardente de la part de Wildman. Et la Renaissance, les grands papes, l'homme physique haussé aux assomptions divines, la légende païenne voisinant avec la légende catholique !

— Avouez donc alors, dit Moinet, qu'Éleusis prime Jérusalem et que les mystères orgiaques l'emportent sur le Saint Sacrifice de la messe !

Ils s'aperçurent face à face, rusant.

— C'est un piège que vous me tendez, fit Wildman.

— Eh bien ! passons, dit Moinet, ennuyé en suçotant une nouvelle pastille.

Il mouilla son doigt, fit voler les feuillets. Après de nouveaux débats, il fut visible qu'ils ne dépasseraient pas les trente premières pages du livre. Quelquefois le juge se tournant vers le greffier, dictait. Il demandait à Wildman :

— Est-ce bien cela ? Il faut que ce soit exactement votre pensée.

Manifestement il visait à faire apprécier son impartialité. Wildman affirmait, d'un signe de tête machinal. Ses forces déclinèrent. Celles de Moinet étaient fraîches et inlassables

Dehors, la lumière froidissait oblique, déclinante, le soleil avait glissé du pignon. Dans le silence, pendant que courait la plume de l'homme à l'œil de lézard, sept coups partirent du beffroi, d'un poids de nuit s'abattirent sur la table.

Moinet eut un sourire.

— Nous reprendrons demain, dit-il. Mais vous me rendrez cette justice que je n'ai pas cessé un instant d'avoir en vue la vérité.

Ses yeux se remirent à clignoter furieusement ; sa bouche se pinça.

— Dites-le bien à vos amis de la presse, Monsieur, afin qu'on ne se méprenne plus sur la sincérité de mes intentions.

Wildman, debout, gravement lui répondait :

— Je ne sais pas de quels amis vous parlez. Je suis seul ici devant vous.

Le sourire de Moinet remonta humble, évangélique.

— Non, Monsieur, ne dites rien, fit-il. Il est bon que chacun souffre pour ce qu'il croit juste et vrai. J'offre à celui qui voit dans les consciences mes humiliations.

Ils se séparèrent.

Wildman, à l'air tiède de la rue, crut avoir échappé aux catacombes. Le soir blond l'enveloppa : il rentra dans la vie légère, tendre, apaisée Il était sans violence.

Cet homme, pensait-il, est juste dans la mesure de sa conscience. Il ne peut être rendu responsable des ombres où il tâtonne. Il est le prisonnier d'une conception de la justice infirme, surannée, dans son absolu morne. Il n'a pour se guider dans cette ténèbre que la faible clarté qui lui vient de sa foi parmi l'immuable comme si la vraie justice n'était pas libre, volontaire, personnelle, en raison de la personnalité des consciences.

Wildman eut besoin de nourritures fortes comme après une dépense d'énergies physiques. Il s'attabla, commanda des viandes et des bières. Tout en se réconfortant, il repassait l'interrogatoire. Il se trouva faible à côté de l'âme sèche, repliée du juge. Il sentit qu'il ne s'était pas avancé d'un pas dans ses intimes évidences

Dans la nuit de la ville, ensuite, comme la veille, il errait. Il passa devant la maison de Hoorn, silencieuse, déjà endormie, sans une lumière. D'une effusion chaude il salua l'ami droit, le cœur vaillant et dévotieux. Et puis une force le ramenait vers la place devant le porche du tribunal. Il poussa le vantail : dans les façades pâles, la lampe s'était rallumée, dessinait un haut carré de lumière. Hoorn et les siens, d'un sommeil confiant, dorment, songea-t-il, pendant que celui-ci âprement veille et me torture à travers mon livre.

Pour la première fois il frissonna, le soupçonna terrible dans le sentiment de sa mission. Le front plat et long comme un cierge, le geste sénile, cassé, minutieux, la voix éteinte en un bredouillement d'oraisons, toute cette trivialité ne fut plus qu'une apparence. L'âme foncière apparut, violente, gothique, monacale. Il l'éprouva dépouillé d'humanité, rigide comme la théologie. Et une église à travers le petit homme d'un jet dardait, farouche, tonnante, s'opposait à l'autre, la tendre et bonne église dédiée à l'âme universelle, bâtie sur la tolérance, la pitié et la nature.

Dans l'ombre molle, sous les claires étoiles, il reprit confiance. La nuit comme une mamelle palpitait dans un brouillard laiteux. Un vent doux semait des aromes verts, des pétales d'arbres en fleurs. Il sembla avoir neigé sur les petits jardins, au bord des canaux. Et un souffle, la respiration lente, profonde des lieux anciens montait, mêlée au frisson germinal. C'était comme si une âme versait aux siècles morts enterrés sous les pierres, le réveil lourd, infini des renaissances.

Wildman vit passer d'ardents et mélancoliques amants : ils recherchaient le mystère des porches et le silence des arbres. L'ombre autour d'eux tremblait. Épiphanie, Épiphanie! songeait-il, le cœur gonflé d'annonciation et de printemps, rien n'est mort et tout est vivant ! Les cendres vont tressaillir de germes, de genèse ; les briques, la crête ruinée des murs, les vieux logis lézardés comme de la chair sexuelle entreront en amour.

Les venelles autour des églises s'entortillaient comme des signes de croix ; d'épaisses bâtisses rectangulaires, des blocs d'ascétisme et de prière s'amarraient comme des proues à des chevets de chapelles. Des calvaires en rocailles, derrière des ifs et des barreaux, avaient un aspect de funèbres jardins mystiques. Épiphanie ! toujours songeait Wildman. Les poussières elles-mêmes roulent de la sève, et les os sont de la vie qui attend de recommencer. La vie ! Elle montera, submergera tout comme une mer d'un bond franchit les estacades. Tous les Moinet ameutés n'empêchent pas qu'une petite semence ne germe quand l'heure est venue !

La ville théologale et féodale, le Portmonde des ombres,

sous la neige tiède, aromatique des floraisons, se fondit. Il habita une vision de joie, de jeunesse, de foi. Son œuvre au centre de sa vie battait comme un pouls d'éternité. Il la sentit tressaillir comme la parole des messies. Ainsi conjecturant, il revint vers la place Aux lucarnes du beffroi, dans l'altitude limpide, brillait la tranquille lumière des veilleurs. Elle fut, par-dessus la nuit, les âges, les périls, le fanal secourable ; le feu clair brûlait aux hauts lieux. Moinet, à côté, au fond de son puits humide, sous le cercle resserré de la lampe, apparut l'ouvrier des basses ténèbres creusant ses galeries aux régions de la mort. Toutes les autres lampes une à une s'éteignirent : celle-là là-haut demeura seule vivante. Elle pencha dans l'espace la courbe d'un météore. Elle fut une étoile frêle, énorme, arrêtée sur la ville. Épiphanie ! encore une fois, pensait Wildman, reportant la flamme d'or à l'étoile qui avait apparu aux bergers. De cristallines et aériennes musiques churent de la tour comme un firmament mélodieux.

Et puis sonnait minuit.

XI

Le petit juge disait :

— Vous vous prétendez un moralisateur et vous apportez une morale nouvelle. Celle du Christ, des apôtres, des grands sages, des simples hommes pieux, ne vous suffisait donc pas ? La vôtre, hem ! hem ! nie la chasteté, la continence, la discipline de soi-même et tout ce que les chrétiens sont accoutumés d'appeler la vertu. En revanche, je dis en revanche, elle exalte la chair, les instincts physiques, l'amour sexuel. Cela ne vous paraît-il pas dangereux si, comme c'est le cas pour votre livre, il s'y mêle une façon... façon d'enseignement et de prosélytisme ?

C'était l'après-midi du second jour, avec le même soleil clair dans les stores, au fond des silences humides du préau. Moinet, toujours, évitait de le regarder, correct, dissimulé, anguleux, avec sa petite toux contre la main et son geste mécanique qui hachait du papier.

Il aimait à déconcerter son adversaire par des questions

brusques, ou tâchait de l'induire en contradiction avec lui-même. L'attaque était prompte, coulée en douceur, d'autant plus imprévue que généralement elle suivait des détentes sournoises. Ce petit homme médiocre étalait alors toute l'adresse d'un vrai juge d'instruction. Son regard, très vite, remontait, se collait comme une ventouse. Mais, presque aussitôt après, l'œil glissait, se brouillait, le petit éclair des verres seul miroitait par delà les pommettes roses. Moinet, une seconde, à sa mesure, connaissait la joie des hauts tacticiens. Sa vanité était basse, ardente, secrète ; elle se renfonçait sous un air obséquieux et poli. Il eût joui de la déroute de l'écrivain comme d'un plaisir d'amour. Et sans doute, dans un scrupule de conscience, il l'eût rapportée à Dieu.

Wildman manqua de prudence. Il parla en homme libre de la chair et de l'amour. Il exalta le sage, sublime et immortel instinct. Tout le mal du siècle, les mœurs hypocrites et dissolues, l'avilissement du sentiment de l'amour provenaient d'une éducation où les notions de la vie physique sont méconnues, où une fausse moralité, basée sur un sens erroné de la décence et le mépris du corps humain, rend la secrète licence désirable.

Moinet, sans lever les yeux, les mains jointes par-dessus le livre, attendit qu'il eût fini de parler ; et puis, toussant derrière ses doigts, doucereusement il disait :

— Il faudra donc conclure que, par exemple, l'amour de soi, les pratiques solitaires, etc., sont autorisées par... par l'éducation que vous préconisez et la morale que vous voudriez voir s'établir.

Son regard pointa, satisfait ; ses oreilles rougirent, et il lui souriait avec bienveillance comme pour l'encourager à l'aveu.

— Mais je ne dis pas un mot de cela, s'écria Wildman avec une indignation sincère. Je constate simplement que le jeune homme devrait être initié religieusement à la beauté de son corps.

— Bien, bien, c'est entendu, disait Moinet C'est du moins là votre explication. Cela me permet, hem ! hem ! de vous faire remarquer que presque toujours vos phrases ont un double sens.

Et il détachait un alinéa qui, isolé, perdant sa valeur de juxtaposition, sembla obscène.

— Ah ! je connais le procédé et je proteste ! s'écria Wildman. Mais, à ce compte, il suffirait d'isoler le sexe divin de la Vénus, ou de mutiler tel corps nu de Michel-Ange pour les déclarer passibles de la Cour d'assises.

Il eut la face furieuse de l'honnête homme devant un sacrilège. Et tout à coup sa voix montait encore :

— Ah ! Monsieur, prenez garde à la déformation professionnelle. C'est elle qui dénature aux yeux du juge les plus pures évidences et lui fait renifler comme un fumet de péché les manifestations les plus sacrées de la vie.

Moinet toussa, se mit à rire sans bruit.

— Oh ! allez ! allez ! C'est un cliché, nous y sommes habitués. Cependant nierez-vous que tels passages de votre livre ne soient de nature à laisser croire que cette déformation ... je dis déformation professionnelle existe aussi chez les écrivains ?

Il modifia sa tactique, sembla triompher en sériant à présent des passages. C'étaient des hymnes ingénus et violents à la vie, la louange tendre, emportée des mouvements profonds de l'être. De jeunes amants apprenaient à se connaître dans la nature. Un univers chargeait leurs âmes, gonflées de beauté, de secret et d'innocence Leurs corps étaient des lianes de baisers dont ils demeuraient éperdus, des grappes de fruits qui comblaient leurs soifs. Wildman disait la naïve humanité des origines et le recommencement en chaque créature du délicieux animal primordial et éternel, ivre de substance, d'hymen et de tout l'inconnu des mondes.

De nouveau la lutte les anima, l'âme subtile des dialectiques. Wildman avec chaleur reprit sa théorie de l'instinct, argumenta sur la sensualité, la dénonçant comme la complémentaire de l'homme intégral. Moinet l'écoutait, attentif, d'une curiosité friande et passionnée. Ses yeux clignotaient, fiévreux et bas. Les petites roses brûlaient ses pommettes, de toutes ses fibres il s'intéressait à ces révélations de la vie que sa conscience réprouvait. Parfois il les stimulait d'un mouvement léger de la tête. Sa bienveillance était fraîche, cauteleuse, souriante. Il s'aperçut que la voix de Wildman se voilait ; il sonna pour faire monter un verre d'eau.

Wildman se méprit à ces signes, il crut l'avoir éclairé. Sa foi en soi-même, son orgueil soudain culminèrent. Mais, sitôt qu'il eut cessé de parler, Moinet se tourna vers le greffier.

— Nous acterons cela, fit-il, en toussant derrière sa main. Et il se mettait à dicter, résumant avec une mémoire précise, sans passion.

Sept heures encore une fois tombèrent Moinet replia le livre, frappa un coup léger sur la couverture.

— Eh bien ! à demain. J'espère que nous pourrons en finir.

Son activité, ses nerfs étaient vifs, légers, sans défaillance. D'un salut cordial il congédia Wildman. Celui-ci, au contraire, après ces quatre heures lourdes de débats, se sentait le crâne déprimé, martelé comme par des pilons.

Dehors, la solitude pesa ; il souffrit d'humanité, de fraternité trahies, aux limites glacées d'un désert. Pour avoir été en ses cordiales paraboles, en ses naïves, rudes et simples idylles, un annonciateur, il était traqué comme un attiseur de torches pourpres. Épiphanie ! Épiphanie ! criait, par mille voix claires, son œuvre. Mais eux, les soutiens de la société, les sacerdotes porteurs de reliques et de bannières, n'avaient pas voulu voir l'Étoile.

Cependant il n'aurait eu que quelques pas à faire : la maison fraternelle, le cœur courageux de son disciple se seraient ouverts. D'un pénible effort il voulut être seul une dernière fois, âprement seul, dans sa conscience et son orgueil. L'homme de Judée, lui aussi, tout une nuit, loin des apôtres, avait regardé son âme face à face dans les ténèbres du jardin des Oliviers.

Il erra, concentré dans sa foi, comme un saint. Comme il passait devant le tribunal, il aperçut le concierge qui, en fumant sa pipe, promenait sa chienne sur la place. L'homme l'aborda familier, bienveillant, lui dit :

— Il vient d'allumer sa lampe. Il m'a dit qu'il en aurait bien cette fois jusqu'à minuit.

Wildman, le voyant rire, riait aussi, comme si tous deux s'entendaient pour ridiculiser cette manie du juge.

XII

Le troisième jour il fut pris d'une grande tristesse. Depuis la veille il attendait des nouvelles de Jorg. Il était allé deux fois à la poste. Il y retourna sitôt qu'il fut levé. C'était Ardens le poète, qui s'était chargé de lui faire parvenir ses courriers. Wildman remit la tête au guichet, se nomma, et le buraliste lui remit ses lettres. Il les faisait sauter entre ses doigts, il n'en eût voulu retenir qu'une, et celle-là ne venait pas. Sa solitude redoubla, il fut près de la mort, dans le mensonge de cette jeune vie du printemps qui réchauffait les pierres et n'allait pas jusqu'aux âmes. Ah ! son Jorg ! Comme ils le lui avaient pris ! Comme à coups de crucifix on avait tapé sur les clous de la bière où à présent il était mort pour son fils ! Une force victorieuse de destruction les armait : leurs puissances secrètes d'action travaillaient au vif des âmes et râpaient jusqu'aux résistances de la nature.

Dans l'angle d'une place, un porche d'église trouait d'ombre la clarté matinale. Une curiosité, un goût d'art pour la dévotion fastueuse des Flandres le poussa ; les hautes ogives gothiques comme des mitres s'aiguisèrent. C'était l'heure des offices pour les pauvres et les gens des petits métiers. Des visages pâles de femmes émergeaient du capuchon ample des mantes ; des dos courbés d'hommes s'éboulaient d'ans et d'immuables détresses. Au ras des dalles, sous les pas, des reliefs sculptés d'ossements et de croix évoquaient d'immémoriales et héraldiques sépultures.

Wildman contourna les oratoires latéraux, le long des nefs. Sous l'arc-en-ciel des verrières, des supplices écarlates, des béatifications fleuries caressaient ses rétines. Il dépassa ainsi le transept et s'engagea dans l'abside. Comme, à mi-hauteur du chœur, il arrivait devant une chapelle en retrait, il aperçut entre les hautes ferronneries du grillage d'entrée, à genoux sur la marche de marbre, une forme d'homme implorante, les bras ouverts. La nuque, mince et longue, supportait un haut crâne ascétique, renflé d'oreilles en pointes. De côté il vit la bordure d'or d'un pince-nez. Il eut un saisissement à la

pensée que ce fût Moinet. Pour s'en assurer, il fit un pas, pénétra dans la chapelle. Il n'eût plus ensuite qu'à se retourner pour se trouver devant l'homme qui priait. Le petit juge, les bras toujours éployés, dans son attitude de suppliant, d'un clignotement de l'œil le regardait et, tout de suite après, abattait ses paupières, dans une reprise de sa ferveur concentrée, sans un signe qui marquât qu'il l'eût reconnu. L'ombre, le froid des hautes plaques tombales enchâssées sous la verrière l'enveloppaient lui-même comme une ombre, sous la longue redingote qui avait les plis d'une soutane.

Wildman se rappela d'anciens propos, les légendes autour de ce Moinet si longtemps obscur pour lui. On disait que, tous les matins, il entrait faire ses dévotions à saint Antoine avant de gagner le Palais. C'était à la fois son patron et le secourable conciliateur par qui, dans les espoirs de réussite, s'acquéraient les grâces et les magnificences d'en haut. Moinet sans nul doute, en sa posture humiliée, intercédait afin d'être visité par les saintes lumières dans sa lutte contre les anges noirs. L'hérésie, le ciel, les providences l'exaltaient, le chargeaient d'amour, de haine et de certitude.

En haussant les yeux, Wildman vit à la corniche de l'autel, volant et nu sous la nuée, un grand archange qui, les joues enflées, furieusement soufflait l'extermination dans sa trompette de cuivre. Toute l'église s'emplit de cette clameur guerrière ; elle domina la douleur suppliciée, le cri des plaies, les pardons. Le Dieu sauvage des Écritures, comme un moloch, hurla, dans la damnation universelle. Il sembla s'en remettre de sa vengeance aux mains du juge inexorable.

L'image de l'enfant immolé aussitôt passa. Wildman frissonna, songeant que c'était au nom du maître terrible qu'on le lui avait arraché sanglant du cœur. L'angoisse s'étendit : il en vint à se demander si lui-même, sous la coalition humaine et divine, ne sombrerait pas un jour. Son sang fut glacé, l'énormité des voûtes pantela. Il méprisa Moinet dans son humanité basse, son ministère servile de tourmenteur et de policier ; et à la fois il le sentait tout à coup très grand, investi des foudres, prolongé sous les colonnes par le geste démesuré de l'archange. Il eut besoin d'air et gagna la rue.

Quand, quelques heures après, il arriva au tribunal, Moinet

finissait de déjeuner d'un petit pain et d'un verre d'eau que le concierge lui avait montés. Wildman poussa la porte, se vit attendu. Moinet était assis devant son pupitre; le gros greffier à l'œil de lézard près de lui, comme les autres fois, préparait ses plumes. La minute fut équivoque, tous deux s'observant et gardant leur secret. Moinet avait repris sa face inexpressive et terne. Wildman ne reconnaissait plus le visage de foi rigide sous la trompette forcenée de l'ange.

Le juge frappa sur le livre le même petit coup qu'il avait frappé la veille, en le refermant.

— Nous en étions restés... fit-il.

Et de mémoire il citait la page. Il sembla qu'entre les deux gestes le monde n'eût pas tourné sur son axe. La nuit, la prière, le souffle ardent de la trompette avaient passé sur cette âme et n'y avaient rien changé. Wildman l'eût préféré véhément, lui jetant à la face son dieu outragé. De nouveau, il douta de sa conscience.

La tristesse du matin, l'abandon des siens, sa vie en morceaux repassèrent. Il se vit, derrière la table, séparé du reste de l'humanité, sans autre recours que ses faibles et vacillantes énergies. Son front, qui avait levé le poids d'un monde, pencha vers l'ombre. Il s'humilia, poussa le cri des détresses.

— Vous voyez bien que je souffre. Je voudrais avant tout vous demander de m'écouter un instant, dit-il. Vous êtes cause que moi, qui me croyais la force et la vie, je me traîne et je saigne sur ce calvaire. Je vous assure que je souffre une vraie agonie. Voilà, je vais vous dire. Vous m'avez fait beaucoup de mal, Monsieur le juge, vous avez brisé ma sécurité, mon repos. Oh! il ne s'agit pas seulement du livre qui est là. C'est bien pis, il s'agit de mon être même, de l'homme en chair et en os, votre frère, que vous avez devant vous. La guerre est entrée chez moi avec ces abominables poursuites: ma maison en est restée dévastée. Oui, c'est bien cela que je voulais vous dire; par votre faute, j'ai pour jamais perdu ma femme et mon enfant. Oh! c'est une histoire, une histoire tragique puisque j'en suis atteint dans ma vitalité et que me voici, moi, l'écrivain Wildman, avec mon libre esprit d'honnête homme, vous demandant d'avoir à la fin pitié de moi. Oh! comprenez combien c'est là une chose affreuse.

Le cri, sous les hautes solives, se perdit; tant d'autres cris déjà avaient monté vers les plâtres blancs. L'échaudeur ensuite les diluait sous ses couches fraîches, toujours plus épaisses comme il faisait dans les couloirs des prisons, dans les casernes, dans les couvents, partout où crie l'humanité.

Le greffier, dans ses joues en saindoux, dilata le petit point clair des pupilles. Moinet, de son côté, les yeux clignotants, assurait du doigt son pince-nez pour mieux le regarder. Il n'y eut plus de rouge dans la lividité du visage que le tremblement des deux petites roses aux pommettes. Ses mains fébrilement fripèrent à ras du papier d'innombrables petits gestes inutiles. Il allongeait et rentrait successivement la nuque avec un mouvement d'accordéon.

— Je ne saisis pas, je ne comprends pas, dit-il enfin. Je vous en prie, Monsieur ! remettez-vous... Vous êtes devant la justice. Cela n'est pas convenable.

Sa carrière devant lui balança. Déjà, dans le passé, son zèle l'avait induit en des abus d'autorité compromettants. Mentalement il repassa les préliminaires de l'affaire, craignit d'avoir cette fois encore cédé à un esprit vétilleux et précipité Et sa bouche, tiraillée d'un tic, faisait danser sa barbe molle comme une soie floche.

Wildman avait espéré un élan; il vit que le juge simplement le croyait malade. Il regretta l'humiliation inutile de l'aveu et baissa la tête : Moinet eut conscience qu'il était à bout de résistance et triompha. L'assurance, l'infaillibilité lui revinrent; le principe supérieur de la justice entre eux fut haut comme une tour.

— Voyons, Monsieur... hem ! hem ! fit-il d'une voix endurcie comme pour le rappeler au respect de la décence. Il n'était plus éloigné de croire que l'écrivain, le professionnel imaginatif et fertile, avait essayé pour le désarmer d'une péripétie sentimentale. Par habitude il mesura la haute humanité souffrante d'un Wildman aux ruses grossières des goujats, ses clients accoutumés. Il ne fut pas attendri par la beauté de sa défaillance. Il voulut tout au moins paraître en garde contre l'éventualité d'une supercherie.

— Quoi qu'il en soit... dit-il.

Il toussa derrière sa main, répéta avec insistance :

— Quoi qu'il en soit, vous reconnaîtrez que j'ai apporté dans... dans l'accomplissement de ma mission toute l'impartialité... hem ! hem ! désirable.

Wildman ne répondant pas, il fut froissé, redouta son silence. Sa nervosité dévia vers le paisible greffier qui avec le buvard épongeait une tache d'encre sur les grandes feuilles du procès-verbal.

— Fâcheux... Faudra gratter... Sandaraque...

Et il ne cessait pas de clignoter rapidement du côté de Wildman. Le petit feu des pommettes avait remonté à ses oreilles.

— Ne m'avez-vous pas compris? reprit-il au bout d'un instant.

Wildman seulement alors relevait la tête et tous deux pardessus le livre une seconde se regardaient. Puis il ramassait sa barbe dans sa main et disait amèrement :

— Je vous rends cette justice que vous avez tout fait pour me perdre jusque dans mon propre esprit. Ma pensée, vous l'avez mise à la question comme si c'eût été de la chair vive. Autrefois on torturait le corps avec le chevalet et le brodequin; on arrachait la peau des os comme on écorche une anguille. Aujourd'hui on essaie de tuer les livres en les dépeçant. Au fond c'est toujours l'esprit, l'âme irréductible des races qui est la grande ennemie.

Tout fut changé : il sembla que le juge eût passé de l'autre côté de la table. D'un souffle entrecoupé et bas, Wildman, par à-coups brusques comme des sanglots, vidait sa peine. Elle roula, gonflée de révolte et de haine.

— Ah ça ! s'écria-t-il, êtes-vous le Seigneur Dieu pour prétendre lire au fond de ma conscience? De quel droit vous, un simple homme, osez-vous juger un autre homme? Qui peut dire de quel côté est le mensonge? Et d'où vous viennent vos lumières? Les prenez-vous dans l'abîme d'en haut ou dans l'abîme d'en bas?

Il s'était levé; il frappait sur la table avec son poing. Moinet, chaque fois, un peu effrayé, était obligé d'assurer l'encrier dont le liquide oscillait. Il dissimulait son visage, courbé sur son pupitre, parfois lui jetait très vite un étrange regard de crainte, de menace et de défi.

Wildman tout à coup s'étonna d'avoir parlé avec cette vio-

lence. Il se rassit : il avait le sang au visage. Sans se presser Moinet glissa une pastille sur sa langue et suçotant ses mots à travers le sucre qui fondait, il dit doucement, cette fois sans bégueter :

— J'aurais pu vous interrompre... Vous oubliez un peu trop devant qui... hem ! hem ! Mon cabinet, après tout, n'est pas un endroit de controverse. Je représente ici la loi, la justice, la conscience des hommes. Hem ! Je suis votre propre conscience devant vous-même. Lors même que je me tromperais, j'aurais encore l'assurance d'être plus avancé que vous dans les voies de votre amendement moral. Dieu n'abandonne pas le juge.

— Mais nous ne sommes pas au confessionnal, s'écria Wildman.

Moinet se pinça les lèvres.

— Je veux dire, reprit-il, que vous ne pouvez douter des instructions du juge qui s'en rapporte au contrôle des vérités révélées, celles qui sont à la base même de la justice.

— La justice est à elle-même une religion et devant celle-là il n'y a plus que des hommes.

— Bien, bien, c'est entendu, je ne prétends pas autre chose... Une religion en conformité avec les hautes aspirations de la société actuelle, avec le sentiment du divin en nous... Une religion devant laquelle il faut résigner tout orgueil, Monsieur, devant laquelle les âmes les plus rudes ont le devoir de s'humilier...

Il s'arrêtait une seconde, puis sa voix montait âpre, coupante :

— ...Si elles ne veulent être brisées. J'ai dit.

Le dieu autoritaire et irrité, le dieu théologique sembla avoir fait, du fond de l'ombre, un signe et la trompette de l'ange maintenant par-dessus eux battait les airs.

— Voici, dit l'écrivain, je m'appelle Wildman, je suis bien l'homme sauvage de mon nom ! Tout jeune, une force de vie bouillonna en moi, je puis dire que j'ai vécu dans mon sang mes premiers livres. Je ne faisais là qu'exprimer l'humanité qui m'avait été transmise par les miens. Je demeurais fidèle à ma race, au coin de terre où, avant moi, avait battu le cœur des hommes sauvages de mon ascendance. Aucune force

n'est égale à celle-là dans les directions d'un esprit : le talent l'art, la pensée sont nourris des mêmes sèves profondes qui font l'individu. Mes livres furent donc véhéments, passionnés, orageux et rudes comme les êtres et le sol qui déterminèrent les mouvements de ma vie. Je fus le jeune homme franc et spontané qui s'écoutait à travers ses contes, ivre de toutes les soifs de la nature, sanguin et violent comme le taurin adulte, doux et ingénu comme le mouton. L'âme forcenée, sensuelle, bouffonne, religieuse et simple de nos plaines natales me gonfla. Une ardente et noire volupté, un goût de frairies, de massacres et d'amour, de sensibilités naïves et tendres, alternèrent dans mes drames, mes idylles et mes farces. Je fus ainsi plus près qu'aucun autre de mes origines et de ma destinée. La vie, le sang, la terre grondèrent. Je fis des hommes à ma mesure et cette mesure-là, elle fut assez grande pour que toute une Flandre y tînt à l'aise sans avoir à baisser la tête. Voyez-vous, Monsieur le juge, je puis bien vous le dire, je ne recommencerais pas pour une gloire plus haute ces commencements là. Mais le vent qui soulève les flots de la mer souffle plus doucement en passant sur la prairie, derrière la dune. Mon été s'égalisa; mon âme fut transportée dans des régions plus tranquilles et je commençai à voir devant moi les routes qui mènent vers Eden. Chacun, selon ses forces, travaille à l'accomplissement de l'univers; mais la force la plus haute est encore l'art, puisque l'art est l'âme sensible des humanités. Toute la vie frémissante qui va de l'être à la nature, le prodige des organes où se prolonge le rythme des mondes, la beauté de l'homme et de la femme devant le ciel, les eaux et les arbres, le triomple de l'amour, de la sensualité, de la joie sur la douleur et la mort, je les ai exaltés avec l'emportement et la foi de mon cœur vierge.

Eh bien! un homme qui, comme je l'ai fait, toute sa vie s'est conformé à sa nature profonde, qui a exprimé ses forces, ses tendresses, ses rêves pour les condenser en vérités essentielles et leur assurer après soi une part de la durée, un tel homme a droit à vos respects et ne peut être jugé comme celui qui s'est détourné du sens de sa vie et qui a menti à soi-même et aux autres.

La Justice, Monsieur le juge, celle qui est de l'autre côté des

prétoires, je vais vous dire comment elle parlerait à l'un : « Tu es un imposteur, lui dirait-elle, tu as dénaturé la beauté qui était en toi, tu as corrompu les sources de vérité humaine où ton devoir était de te regarder avec innocence et simplicité. Moi, la Justice, je te frappe pour n'avoir été qu'un suborneur vil des âmes ».

Et à l'autre, à celui qui décida d'être un homme, la même Justice dirait : « Si loin que tu es allé, tu n'as pas excédé les limites de ta personnalité et celle-ci, qui fut ta loi, demeure aussi la loi supérieure qui t'absout. Ton œuvre te fut coexistante au même titre que tes organes et elle parle par ta bouche aussi impérieusement que ta bouche te servit à te nourrir et à donner le baiser. Ton œuvre palpita avec ta chair, mourut avec tes agonies, se rythma au martèlement de ton cœur. Tu es resté dans la vérité de l'art et de la vie : et, de même qu'on ne juge pas un homme d'après le pli d'un de ses cheveux ou la croqure d'un de ses doigts, toi non plus, dans les activités immenses de ton grand labeur, tu ne peux être jugé sur de simples morceaux de ta mentalité, sur des bouillons de ta sève et des éclats dispersés de ta cervelle, mais seulement d'après tes puissances et le sens général de ta création. Tu fus de toutes pièces un organisme en mouvement, aux cellules infiniment ramifiées et pensantes. Pour te punir, si le châtiment pouvait t'atteindre, il faudrait poursuivre la cause originelle de tes erreurs en chaque lobe de ton cerveau, en chaque fibre de ta vie nerveuse et sensible. Tout homme qui vit à la lumière la beauté nue de son âme, de ses origines et de sa pensée est sacré pour les autres hommes. Car il a réalisé une des formes de la haute moralité des êtres.

C'est pourquoi moi, qui suis la Justice, c'est-à-dire la condensation de toutes les parts de vérité en une plus haute et non point abstraite et absolue, mais évoluante selon la conscience, les temps et les hommes, je te dis : « Va sans crainte, la tête haute devant les plus hautes. »

Wildman avait parlé tout d'un trait, et il ne regardait plus Moinet; il semblait regarder, par-dessus son petit crâne en pointe, venir là-bas une justice belle comme la vie. Le juge, livide, les oreilles en feu, semblait accablé comme sous la ruine d'un monde.

— Non ! non ! C'est une hérésie, dit-il enfin, il ne peut y avoir deux justices, il n'y en a qu'une, égale pour tous les hommes, et absolue comme la vérité.

Il frappait maintenant, lui aussi, sur la table.

Wildman haussa les épaules.

— Eh bien ! laissons cela, dit-il, puisque aussi bien tout est inutile : interrogez-moi plutôt.

Moinet toussait, hachait nerveusement son papier, les yeux bas, comme gêné de se sentir jugé par cet homme aux yeux clairs. Wildman cependant, maintenant, à peine répondait. Une défaillance le brisait, la certitude qu'il aurait beau frapper du tranchant de l'épée, la pierre de cet esprit ne se fendrait pas. Les ombres l'envahirent ; il pencha la tête. Moinet aussitôt révéla une réelle sollicitude : il n'eût pas agi plus cordialement pour un ami.

— Vous n'êtes pas bien, dit-il. Voulez-vous prendre quelque repos... Un peu d'air peut-être.

Il leva un des stores, ouvrit toute large la fenêtre.

— Oui, de l'air, fit Wildman.

Sans avoir rien concerté, ils se retrouvèrent ensemble, l'un près de l'autre, dans l'escalier. Il sembla que Moinet fît les honneurs de la maison. Il glissait sur les dalles, aux plis raides de sa redingote longue comme une lévite. Il ouvrait les portes, expliquait... ici le tribunal de commerce,.. là le tribunal de première instance... la chambre des avoués.

Wildman avait laissé son chapeau sur la table : il aspirait fortement la fraîcheur des couloirs, leur senteur de chaux et de chlore. Le petit juge, frileux sous sa peau mince, avait remonté son collet d'habit. Et il était là à présent empressé, souriant, par moment baissant la voix comme pendant les audiences. Moinet, errant de salle en salle, tournant au dédale des corridors, semant partout des petits pas rapides, apparut le chat rôdeur, l'âme secrète et vivante du vieux palais.

Il conta que, tout enfant, il subissait déjà l'attrait mystérieux de ce lieu d'effrois où plaidait son père. Celui-ci recevait des visites de clients inquiets, sournois, dissimulant leurs voix derrière les portes. Il arrivait aussi qu'à table on s'entretenait d'actions scélérates et tragiques comme des légendes d'ogres ; quelqu'un, une fois, entrait dire qu'il avait vu tran-

cher la tête de l'homme. La mère faisait un signe de croix : on aurait entendu passer un cheval à l'autre bout de la ville. Ainsi lui était venu le goût d'être juge.

Moinet sans bruit se mit à rire derrière ses doigts. Sa voix étrangement gloussa.

— Un jour, dans mon horreur pour les criminels, j'imaginai de clouer dans le banc des accusés des pointes de clous. Je me laissai enfermer, j'avais avec moi un marteau ; j'en recouvris la tête avec mon mouchoir de peur du bruit et alors, à petites fois, longtemps je frappai. Enfin la pointe perça le bois juste assez pour n'être pas vue. J'en clouai une douzaine. Le banc devint ainsi une vraie herse. Pendant un peu de temps on ignora la cause des contorsions auxquelles se livrait l'homme qui venait s'asseoir sur le banc. Et puis tout fut découvert : le président d'alors s'amusa beaucoup de l'histoire. Il répétait quelquefois : « Ce jeune homme a la vocation. »

Wildman frémit; son mépris pour le tourmenteur fut immense et en même temps il était touché de sa confiance. Il ne songea pas à se demander si ce n'était pas là une tactique nouvelle pour l'intimider. Il l'aperçut devant lui doux, souriant de férocité inconsciente, avec le glissement lent, continu de ses mains l'une sur l'autre. Il riait à son tour :

— Oui, dit-il, c'était bien la vocation.

Le juge poussa une porte ; sa voix tomba. Et au-dessus d'eux, comme les barreaux d'un gril couraient les travées d'un haut plafond gothique.

— La Cour d'assises ! souffla Moinet.

Là, comme dans le cabinet du juge, comme dans toutes les autres salles, les stores pendaient baissés. L'ombre, pardessus les sièges et les tables, eut des plis lourds de suaire. Une barrière, comme dans une ménagerie, coupait les fonds.

Wildman aussitôt s'intéressa. Là-bas, par delà la barrière, les jours de grandes audiences, était parqué le populaire. La travée moyenne s'emplissait d'une petite foule privilégiée munie de cartes, les gens de bon ton, les dames, les amis des juges venus là comme à un spectacle. Sous les fenêtres s'exhaussait l'estrade où siégeait la Cour. Rien n'avait changé,

c'était toujours, comme au temps des anciennes cours de justice, les classes, gentilshommes, bourgeois et manants, avec les hommes de loi en haut.

Moinet, d'un geste de la main, disait :

— C'est ici le banc de l'accusé.

— Ah oui, le banc avec les pointes de clous.

Moinet, avec un sourire obligeant, reprit :

— Soyez tranquille : vous aurez un fauteuil :

Ils traversèrent la salle. Le juge sautillait, onduleux, ecclésiastique, avec de petites secousses de la nuque entre les pointes rouges de ses oreilles. Il fit jouer une clef ; une porte lourdement céda.

— La salle des délibérations du jury !

Des voûtes basses, féodales, pesèrent. Ils furent dans la pierre des âges ; le hideux replâtrage n'avait pas déshonoré cette partie du vieux palais. Une fenêtre, croisillée de barreaux de fer, s'ajourait sur un préau aux murs épais, rongés par les humidités d'un canal voisin. Tous deux se turent. Moinet fixement regardait à terre. Il eut un battement vague de la main.

— C'est ici que... que... on amenait le patient.

Sa voix s'enroua, les mots de nouveau tremblaient à ses lèvres. Wildman maintenant à son tour se courbait, regardait sous lui le pavement cavé d'usure.

— La chambre de torture, n'est-ce pas ? fit-il, tout à coup remué.

— Hé ! Hé ! c'est cela même, il entrait par ici... Et puis on le ligottait, on lui brûlait la plante des pieds. La torture au bout d'un peu de temps lui arrachait l'aveu.

Il fit un pas, frappa de la main sur l'épaisseur des murs.

— C'était déjà comme la tombe ; ses cris s'écorchaient là comme ses mains.

Son regard s'alluma. Les langues ardentes des réchauds se reflétèrent aux verres du pince-nez. Wildman aussi avait quelque chose de violent dans les yeux. Ils se regardèrent, s'aperçurent tous deux sous la chair ; leurs âmes à nu s'affrontèrent et mesurèrent leurs puissances. Les dents du juge claquaient. Wildman, sous le froid de sa petite peau, le sentit rouge comme le bûcher. Et ils étaient seuls, très

loin des hommes, dans les siècles et la mort. Un silence de crypte et d'*in pace* montait du sous-sol gras de sang bu, pourri d'anciennes ordures humaines. Le petit juge, avec son éternel frottement de mains machinal, soudain grandissait. Wildman songeait aux sinistres tortionnaires qui, muets, sans un tressaut des fibres, avaient écouté là griller la chair et hurler les âmes. Lui aussi, d'une humanité fraternelle, eût voulu crier.

— Allons-nous en, on étouffe ici, murmura-t-il, glacé aux os, dans une mort d'angoisse intolérable.

Moinet riait doucement. Il sentit sa force et dans la victoire garda l'humilité. Ses yeux redevinrent fébriles et brouillés, d'une couleur d'eau saumâtre; et, encore une fois, il était tout petit, les épaules effacées, devant le gros, haut et faible Wildman. Du bout de la langue, il mouillait sa bouche, bénin, inoffensif.

La porte sourdement retomba : ils repassèrent par la salle des assises et seulement alors, lui touchant le bras avec le doigt, Moinet disait :

— Il faut voir les choses comme elles sont C'était pour l'ordre social, pour le bien de l'Église et des hommes que les juges travaillaient... Sans doute, sans doute... Mais c'était aussi pour le bien du patient, pour... hem! hem! lui faciliter l'amendement et l'expiation : le salut était au bout de l'aveu que lui arrachait l'épreuve physique. Voilà comment il faut envisager les choses.

Il avait toujours son même sourire, mais affiné encore de férocité et de mansuétude. Les roses de ses pommettes brûlaient, évangéliques.

— C'est-à-dire que moi, par exemple... disait Wildman, sans achever sa pensée.

— Je ne dis pas cela, fit vivement Moinet. D'ailleurs, finissons-en, n'est-ce pas ?

Sa voix maintenant montait dure, autoritaire. D'un geste bref, il désigna l'escalier. La confiance, les charités semblèrent être demeurées de l'autre côté des murs, sous les voûtes mortelles. Mais Wildman traînait après lui la vision horrible. Il eut soif de clarté, d'espace.

— Si vous vouliez remettre à demain...

— Bien, bien, c'est entendu, dit Moinet en se reprenant à rire ; je vous écouterai demain une dernière fois: Et j'espère, nous n'aurons pas besoin de recourir aux grands moyens pour... hem! hem ! je veux dire que vous reconnaîtrez vos torts.

Il n'eût pas osé me parler ainsi le premier jour, s'avoua l'écrivain. Il fut bien obligé de rapporter cette attitude décidée à ses propres défaillances. Cette fois encore, il avait été la victime d'une dangereuse impressionnabilité. Moinet, en comédien rusé, graduant ses effets, s'était joué de lui.

Une lettre de sa femme, dans cette crise, l'eût sauvé. Il courut à la poste ; toujours rien. Il souffrit la détresse des abandons ; il maudit le juge imbécile, cause de tout le mal. Il aspira à une chaleur d'humanité, ne modéra plus l'élan qui l'emportait vers Hoorn. A quoi bon d'ailleurs? Il n'était plus le même homme qui voulait garder sa force intacte dans l'attente et la méditation.

Il sonna, donna son nom à la domestique. Un pas bientôt se précipita.

— Monsieur Wildman ! Maître ! disait un homme d'aspect énergique et brusque à forte tête léonine, en s'avançant les mains tendues.

Wildman sentit se gonfler son cœur sauvage et tendre.

— Non ! non ! pas ainsi... Dans mes bras ! frère ! ami !

Leurs poitrines s'étreignirent : ils restaient un moment serrés l'un contre l'autre, tous deux sanglotaient d'une passion souffrante, heureuse. Et puis, l'écrivain disait :

— Il y a déjà trois jours... Pardonnez-moi de n'être pas venu.

— Je savais tout. J'ai compris que vous ne vouliez voir personne. J'ai voulu, de mon côté, respecter votre solitude. Un signe et je serais accouru.

— Personne jamais ne saura ce que j'ai dû endurer. Cet horrible robin m'a retourné sur le gril. Je l'ai senti aveugle et sourd, muré dans son puits. Il m'a apparu terrible comme la vieille société. Le plus drôle, c'est qu'en même temps, avec ses gestes cassés et tatillons, avec sa manie de hacher de la main mon livre, il me figurait une marionnette dont quelqu'un, que je ne voyais pas, tirait les fils.

— Oui, interrompait l'avocat, quelqu'un en effet, que peut-être, selon son habitude, il était allé consulter le matin même et qui, du fond de son confessionnal, l'inspirait. Bien deviné, Monsieur Wildman !

— Eh bien ! je puis bien vous le dire à vous : il y a eu des moments où devant cet homme qui, en souriant, me parlait de l'efficacité des supplices, j'ai compris que le moyen âge n'était pas fini. Moi, Wildman, avec les quarante bouquins de mon œuvre, je tremblais, tout petit devant ce Moinet qui grandissait jusqu'à toucher de la tête les pieds de son Dieu.

Cette fois Hoorn riait franchement.

— Ah ! Maître, vous le refondez à votre creuset. Moinet, au fond, n'est qu'un juge d'instruction assez médiocre, rond-de-cuir de parquet, piocheur et têtu. Avez-vous remarqué son crâne étroit d'anthropoïde et ses longues oreilles en pointes comme dans la caricature de Krakti ? Il tient du carme et du satyre. Il a le fanatisme obtus des attiseurs d'autodafés et peut-être son aptitude à renifler partout le péché atteste la frénésie secrète de sa libidinosité. C'est, dans son ensemble, un être élémentaire et atavique dont la mentalité a subi un arrêt. Il fallait votre don puissant de création, Maître, pour en faire autre chose.

— Alors, la tare professionnelle chez moi aussi ! s'exclamait Wildman en riant à son tour.

Il eût voulu connaître la pensée de Hoorn quant aux probabilités du procès. L'avocat se montra évasif. C'était moins, dans l'espèce, un procès de moralité publique qu'un procès de tendance. Personne ne l'ignorait, mais il fallait tenir compte de l'âpreté, des calculs d'un juge ambitieux et fanatique comme l'était Moinet. Il y avait aussi, pour le ministère public, l'espoir d'un réquisitoire éclatant. En province, les grandes causes sont rares : les juges d'instruction, les procureurs en attendent de l'avancement. Hoorn laissa soupçonner une puissance occulte travaillant dans l'ombre. Il en parlait avec réserve et mystère et encore une fois Wildman sentait se lever cette force sociale, faite de défenses, d'abus, de vieux cultes homicides et qui, du fond des âges, en haine du péché de vivre et de penser, continuait à opprimer les hommes libres. D'ailleurs Hoorn le reconnaissait, c'était Moinet qui avait tout

fait. Il avait été l'âme du procès, le taret vrillant dans le silence, la taupe creusant les galeries.

— Sa lampe hier encore brûlait dans le minuit de la ville, dit l'écrivain. Sans doute je suis pour lui un grand criminel.

— Oh! n'en doutez pas. S'il pouvait vous torturer, il le ferait avec la plus inflexible bénignité. Il a la férocité sucrée des envieux et des dévots. Mais on ne torture pas l'âme libre d'un Wildman. C'est elle le bûcher des hautes flammes claires où à notre tour nous les mettrons rôtir.

Hoorn voulut le retenir à souper. Les heures, près de la femme, grande, douce, silencieuse, et des enfants, chairs blondes et fraîches comme une allégorie de Rubens, coulèrent confiantes, familiales. Wildman parla de son fils en père attendri qui ne sait plus qu'il a souffert. La maison l'enveloppa de sécurité, de joie, d'espoir. Après le repas ils descendirent au jardin; par delà les vieux murs bas, une eau, comme une huile, stagnait. Toute la ville était sillonnée de canaux, et on ne savait pas d'où venaient leurs ondes.

La domestique apporta sous la tonnelle de la bière d'orge, limpide et froide. Ils la buvaient à larges gorgées en fumant un tabac fort dans de longues pipes de Hollande. A temps égaux les volées du carillon se cassaient aux angles des toits et retombaient en fusées mélodieuses. Les voix, au dehors, s'étaient tues, un rat en plongeant quelquefois faisait un bruit d'eau léger. Longtemps, sous la nuit d'étoiles, leurs âmes en effusions fraternelles se communiquèrent.

— J'ai retrouvé chez vous mes dieux, dit Wildman en s'en allant.

XIII

Wildman, encore une fois pénétrait dans l'église. C'était l'heure de la messe matinale. Il longea les piliers, remonta vers l'abside et comme la veille, à genoux sur la dalle, il aperçut Moinet en prières. Sa ferveur sous la trompette de l'Archange brûlait, mystique, détachée de la terre. Il ne détourna pas la tête aux pas qui, dans le silence frais, s'arrêtaient derrière lui. Une double rose enflammait ses pommettes

dans le visage rigide et glacé. Et il était là, très bas, avec son âme d'un autre âge, devant le dieu terrible. Des volutes d'encens, volatilisés de la chapelle où officiait un vicaire, floconnaient à ses tempes. Wildman, au bout d'un instant, le vit toucher du front la pierre, et puis il se relevait.

C'était le dernier jour. Wildman était allé retirer ses lettres à la poste. Aucune ne lui parlait de Jorg ni de sa femme. Une force âpre, combattive le soutenait. Lui aussi, levé au petit jour, la fenêtre de sa chambre d'hôtel ouverte sur les touffes des lilas en fleurs et la rumeur d'oisellerie des vieux jardins, avait pris conseil de Dieu, du dieu de la vie qui lui dictait ses livres. L'air haut tintait d'alléluias dans l'éveil léger des cloches. Leurs grelots d'argent doucement tremblaient dans les rameaux fleuris. A pas d'or, la lumière descendait sous les arbres. C'était le matin spirituel des petites âmes frileuses et adorantes sous un battement d'ailes enfantiles comme dans les nuées d'un tableau d'anges. Humanité! vieille humanité! songeait-il, te laisseras-tu toujours mener au son des cloches et des cantiques, dans le petit nuage d'encens?

Ah! les pauvres âmes qui ne connaîtraient jamais que le jardin glacé des vertus théologales et le jet d'eau en verre filé élancé de la vasque mystique! Les essences du jardin profond de l'être, les fleurs du sang et de l'amour, toutes les grâces de la vie leur demeureraient à jamais ignorées. La douleur du vieux monde les murait dans les ombres. Lui-même, depuis trois jours, avait senti celles-ci partout rôdant sur son passage, sortant des tours, des cryptes, des calvaires, larves, stryges, lémures qu'aux gargouilles, aux porches, aux contreforts configuraient de grimaçantes sculptures. En foule, elles étaient venues s'ameuter sous les voûtes, derrière le pupitre où siégeait Moinet, lui-même une ombre déléguée par leurs funèbres et séculaires milices. Quand la porte s'était ouverte sur la chambre rouge, visionnée de spectres et de torsionnaires, un vent glacé sembla monter d'un *in pace*. Et il revoyait le petit juge lui montrant les dalles comme dans une écorcherie, jouissant de lui enfoncer sous la peau l'horreur et l'effroi, comme, enfant, il perçait de pointes de clous le banc des accusés.

Les cloches cessèrent de tinter, leurs sonneries remontèrent,



se fondirent derrière les portes d'or du jour. Un matin de paradis, comme dans ses légendes, lustrait les arbres et les gazons, ruisselait en ondes plénières de vent, de lumière et d'odeurs. Les vannes de l'espace furent hautes : du flot d'une mer il coula de la jeune éternité. Wildman écoutait garruler les pies et siffler les merles. La vie était fraîche, amoureuse, musicale. Il regarda s'aimer des colombes dans la flamme rose d'un toit au soleil. Les fleurs faisaient leur action de grâces comme des cœurs. Et il pleuvait de petites plumes d'oiseau d'une blancheur de lait.

La tendre et furieuse sensualité du monde alors l'exalta, l'univers le pénétra de joie, de gloire et de vérité. Il sentit que son Dieu, le dieu coexistant à la substance, le dieu du brin d'herbe et des astres tourbillonnants, lui disait : « Va devant toi sans crainte, par delà la mort, jusqu'où va la vision de tes yeux. »

Quand Wildman entra chez le juge, il lui vit un visage détendu, qui n'avait plus rien de l'austérité et de la sombre ferveur du matin.

— Eh bien ! dit Moinet en suçotant une pastille, avez-vous réfléchi ? Comprenez-vous enfin que c'est pour le bien des hommes que travaille la Justice ?

— Comme autrefois, comme là-bas, n'est-ce pas ? disait l'écrivain en faisant un geste vague par-dessus son épaule.

Moinet remuait doucement la tête :

— Vous auriez bien tort si c'était là, de votre part, une allusion malveillante.

— L'idée est toujours la plus forte, fit Wildman d'une voix haute.

— L'action est aussi une idée, une idée réalisée : elle porte plus loin que la chose écrite.

— Si vous voulez dire qu'en me frappant dans mon œuvre, vous aurez plus fait que moi-même en l'écrivant, c'est faux.

Moinet, sans le regarder, se mit à hacher du papier.

— Prenez garde ; un procès laisse toujours quelque chose qui ne s'en va jamais tout à fait et qui tue sûrement.

Cela, Wildman y avait songé déjà. Là où a passé la Justice l'herbe est brûlée et il y a un petit tas de cendres blanches. Toute l'âme du vieux monde sembla descendre aux lèvres

froides du juge. Et tous deux avaient parlé très vite, avec des mots entrecroisés comme des épées, dans un combat.

Les sournoises fureurs vindicatives révoltèrent Wildman. Il le vit à genoux dans l'encens, la fumée du sacrifice divin. Au-dessus de lui le courroux de l'archange sonnait dans le fracas des trompettes.

— Ah! Monsieur, dit-il, qu'avez-vous fait de la Croix? Et faut-il que ce soit un païen comme moi qui vous rappelle au respect de votre religion de tolérance et de charité?

Moinet aussitôt frappait sur le livre et, baissant les yeux, disait sèchement :

— Bien... bien... C'est entendu. Mais je n'ai pas à me prêter à ces controverses. Nous en étions restés...

Wildman accepta avec calme cette suprême épreuve. Il fut endurant, brave, attentif. Les ombres avaient disparu; il se retrouva dans le siècle et la vie, défendant sa foi. Toute une humanité fut là avec eux, sensible et spontanée du côté de l'écrivain, repliée, patiente, oblique, encline aux casuistiques du côté du juge; et tous deux croyaient n'écouter que leur conscience. L'éternel malentendu les rendit l'un à l'autre obscurs, de tout l'intervalle des pôles. Wildman, avec son âme brandie et nette, parut plus redoutable au juge l'écoutant du fond de sa nuit, buté dans ses préventions, l'idée du mal universel. Il expliqua qu'une œuvre logique, harmonieuse et claire, échappait à toute censure. Le danger n'était que dans l'effet calculé pour violenter les âmes et les détourner de la beauté. Lui, Wildman, avait exalté la vie, l'amour, l'héroïsme, l'instinct primordial et divin. C'était cela, l'évangile nouveau : l'homme libéré des servitudes sociales et vivant de ses puissances personnelles, sans l'aide des codes et des religions, des morales professées.

— Ainsi donc, fit Moinet, vous persistez dans l'idée que vos écrits dégagent une morale plus haute que celle qui régit la société?

— Je dis qu'il y a une morale théologique et restrictive et qu'il en est une autre philosophique et extensive. Celle-ci veut l'expansion de tout l'homme, physique, passionnel, mental, en vue de la joie, principe et fin de ses destinées.

Moinet un peu de temps toussait derrière sa main, puis disait :



— Il ne faut pas que les âmes voient trop clair. Il y a une moyenne de clarté et d'intelligence qui convient à la majorité des hommes et assure, je dis, assure l'équilibre social.

Moinet déploya une férocité eucharistique pour le mettre dans son tort et lui ouvrir les voies de l'amendement. Un feu de fièvre, d'orgueil et de foi tremblait à ses pommettes, sous le clignement humble des paupières. Mais, quelquefois, il les relevait rapidement; leur éclat fixe, une seconde, brûlait derrière les verres, et secrètement, d'une duplicité sournoise et cruelle, il jouissait de le voir lui-même se livrer.

Un air de confiance mollit leur état d'esprit. Ils se parlèrent comme des hommes qui, avec des âmes différentes, ne sont pas éloignés de se comprendre. Wildman espéra s'être justifié; il entrevit le triomphe de l'Idée. Moinet, de son côté, savoura son adresse, ses ruses, rapporta au Dieu unique le succès final de ses entreprises. La minutie, la nervosité de ses gestes avaient redoublé et démentaient l'égalité de son sourire. Ses mains multipliaient l'activité d'une araignée au centre de sa toile. Çà et là, avec son étonnante précision de mémoire, il dictait au greffier. Ils arrivèrent ainsi à la fin de l'interrogatoire. L'homme à l'œil de lézard ensuite ânonna la lecture du procès-verbal. La nuit tombait quand il eut fini. Wildman, à présent, était presque détaché de la grande lutte. Il écouta distraitement, déclara l'écriture véridique et sincère, signa. Les roses reparurent aux tempes de Moinet quand il regarda courir sa main sur le papier.

Un silence, lourd du poids d'une destinée, s'abattit, l'arrêt dans la durée après les choses accomplies. Et tous deux un instant étaient l'un devant l'autre aux deux côtés de la table, debout et se regardant. Un élan humain emporta l'écrivain, la secousse fraternelle après un assaut courtois. Sans réfléchir, il avança la main par-dessus le pupitre. L'œil de Moinet glissa; son visage était monotone, dénué d'expression. Il sembla ignorer la main qui se tendait. Wildman alors sentit retomber les distances, vit qu'il n'avait pas cessé d'être le prévenu. Toute courtoisie tomba : un monde les sépara; ils furent de nouveau des humanités aux antipodes. Très haut le juge dominait, morne, glacé, comme le code même. Il retira sa main. Et Moinet sèchement disait :

— Bien... bien... c'est entendu. Vous pouvez vous retirer.

Il se vit brutalement congédié.

Dehors seulement, Wildman perçut la délivrance, s'éprouva rendu à la vie. Hoorn lui avait fait promettre de passer chez lui un dernier soir : il avait accepté de ne repartir que le lendemain matin. Ils soupèrent. La marée fit le fond du repas; un vin blond arrosa des soles grasses, charnues, un turbot et le homard. Wildman, homme du Nord, aimait le poisson; la pièce basse, intime, aux parois et au plafond de sapin, lui donna l'illusion de la mer. Hoorn l'avait conçue d'après le plan d'un roef de yacht : les deux fenêtres, cerclées de cuivre et rondes, simulaient les hublots. Ils semblèrent, par une nuit égale, sous la lampe à chaînettes, mollement fendre les eaux. La mer fut l'horizon du songe, de la vie : les peaux nacrées du garçon et des deux fillettes, la mousse d'argent de leurs chevelures, leurs yeux d'aigues-marines semblaient sortis de ses écumes.

Hoorn, d'un geste large, évoqua le passé et augura l'avenir. La houle qui venait jusqu'à Portmonde et pendant des siècles s'était retirée, bientôt gronderait sous les portes de fer des écluses. On allait voir revenir, dansant sur les vagues, avec leurs proues d'or où caracolent des sirènes nues, les caravelles du monde. Alors la Flandre redeviendrait la grande mamelle grasse et nourricière, tétée par les Amériques. Toute la vie, du flot d'un océan, rebondirait entre les quais de ses ports.

Wildman frissonnait, comme si déjà battait en lui le cœur régénéré de la grande cité marine. Les races, les eaux, les ciels coururent, orageux, héroïques, enflés du vent des pavillons.

— Oui, dit-il comme en songe, Venise, Damme, Anvers fondus et ressuscités. Les galions ramenant la fortune des sombres et ardents aventuriers. Les hautes mâtures et les cheminées tourbillonnantes s'enchevêtrant aux pignons en col de cygne et en proues de navires. Et les tours d'églises avec leurs cadrans de soleil comme des lanternes de phares haut sur l'horizon... Qui donc a dit que Portmonde était morte?

Les ombres encore une fois furent refoulées. Il oublia les spectres rôdeurs, la dalle horrible où avait saigné un bétail humain D'une vision passionnée, il vécut devant lui les âges, dans la force et la joie. Un silence prolongeait les âmes; la

chambre aux parois de bois sembla, elle aussi, voguer vers les Eldorados. Et puis tout à coup Wildman sentait s'appuyer à la sienne la chaleur d'une main amie.

— Maître, maître, disait Hoorn, que c'est beau à vous qu'ils ont outragé, d'exprimer en une telle parole la foi de tous ceux qui se tournent ici vers la vie!

Wildman dit simplement :

— Cela déjà est loin... Je leur pardonne.

— Mais eux jamais ne vous pardonneront d'être la force, la beauté et la lumière; car ils vont avec la mort comme le corbeau avec la charrue. Ils sont les vampires qui voudraient sucer les derniers sangs de la race. De leurs mains mortes ils tirent aux quatre coins de la ville le suaire sous lequel la vie s'est remise à tressaillir. Ils écartèleraient s'ils pouvaient l'âme de Portmonde.

— On ne tue pas la pensée. On n'a jamais raison de la vie, fit Wildman.

Les vins, les alcools, les cigares leur versaient une excitation légère. Ils désirèrent goûter la nuit fraîche de la ville. Le silence, le rêve, le passé les enveloppèrent. Des canaux, sous l'argent des saules, se fleurissaient de nymphées.

— N'est-ce pas le symbole de la vie, dit Wildman, cette longue tige dardée de la nuit bourbeuse et épanouissant ses calices par-dessus la mort des eaux? Hoorn! Hoorn! Ah! je le sens comme vous, la mort n'est ici qu'une apparence. Portmonde vit! Son silence palpite, gonflé de germes et de printemps! Un vent souffle sur ses cendres! Bientôt une âme sortira de ses vieilles pierres! Jouissons, en attendant, d'être les derniers à savourer la mélancolie délicieuse de la minute où elle n'est presque déjà plus, où elle va être!

L'avocat regarda profondément la nuit, puis de la main il traça une courbe dans l'espace.

— Ici la solitude, le sommeil des eaux mortes où agonisent les reflets d'une ancienne ville... Là-bas, le grondement des machines, la cité neuve qui s'édifie, les entrepôts, les ponts, les sas, la tranchée énorme par laquelle viendra la mer!

Comme de nouveau ils se taisaient, ils entendirent des voix lentes, lointaines, glisser sur l'eau. Hoorn l'entraîna : ils arrivèrent devant un haut édifice aux vitres éclairées et

qui bordait le canal. Des pilastres de pourpre et d'or plongeaient au fond de la nappe moirée, vacillaient aux reflets brisés des lampes comme un palais renversé. Les accords traînèrent solennels, liturgiques, la voix légère des femmes, la basse profonde des hommes, alternées ou fondues, prolongées comme l'orgue et le plain-chant. Une hymne plana, un choral religieux, mystique et doux. Ils saisirent des paroles : elles se rapportaient à la vie.

« Portmonde, fleur des âges, tu dormais, tu n'étais pas morte.

« Voici que par le chemin des eaux ta force va revenir.

« Portmonde, reine et sainte, ville des âmes, cité des hommes libres et forts,

« Debout sur tes tours! Toujours plus haut jusqu'où s'aperçoit

« Toute la circonférence de la mer, vois-là, par bonds immenses,

« Comme une multitude furieuse d'étalons lâchés, du fond des golfes les flots accourir!

« Dans les hautes écumes bondissent les flottes du monde.

« Comme des îles et des forêts, elles fendent les aurores et les couchants.

« Portmonde, monte à ton beffroi, fais chanter toutes les cloches de ton carillon.

« L'âme sacrée des ancêtres gronde aux portes de fer de tes écluses

« Tandis que d'un bond jusqu'au cœur de ta vie, toute la mer sous tes ponts a passé.

« Gloire à toi, Portmonde, fille aînée des Flandres!

Le chant sembla monter des siècles, des entrailles vives du sol. Avec ses larges ondes humaines, il fut lui-même le balancement d'une mer gonflée de voiles et de vent. Wildman et Hoorn le sentirent couler du flot d'une éternité sous des ponts élargis à la mesure des transatlantiques. La vie à travers ses molles, lentes et onduleuses cadences, était belle, ardente, rythmique comme les Pâques d'un peuple. L'héroïque vision les reprit, la Flandre redevenue la grande mamelle grasse et nourricière, les hautes mâtures pareilles aux cordes d'une lyre gigantesque où chantait la joie de

Portmonde, un grand port tonnant comme une des enclumes du monde.

Et, comme soudain, de toutes ses cloches le carillon là-haut sonnait, clair, aérien, enflé d'un vent de voiles et d'appareillage, il sembla que la tour chantait l'hosanna, les enveloppant de vols d'âmes, d'eaux grondantes et de clameurs. Leurs poitrines se gonflèrent, des larmes roulaient dans leurs yeux.

— Épiphanie ! Épiphanie ! murmura Wildman.

Et tous deux ensuite un peu de temps demeuraient là, s'étreignant les mains dans le silence retombé de la ville.

XIV

La maison vide lui pesa ; il sentit la surveillance sournoise de la servante. Elle le soignait avec zèle, mais dans chacun de ses gestes perçait la main de Bethannie. A distance, ainsi, grâce à cette fille, elle l'eut sous sa garde. Wildman manqua d'air respirable pour son travail : il eut soif d'espace, de grands arbres après son séjour chez les ombres. Ardemment il aspira à l'ancienne vie, à la famille, écrivit à sa femme, lui dit sa foi dans la justice, dans la vérité. Il croyait sincèrement avoir triomphé du juge ; il voulut croire que le temps, une mutuelle confiance entre eux ressoudraient la brisure. Sa sensibilité était vive, tendre, implorante ; il s'humilia pour les revoir tous deux.

Plus que jamais les journaux étaient pour lui. *Le Clairon* pompeusement annonça que son calvaire allait se changer en assomption. Krakti publia un dessin où, sous les traits d'un saint Georges, il transperçait du glaive une petite blatte, vulgairement dénommée cafard, souris blottie sous une toque de juge. On ébruitait les roueries et finalement la défaite de l'instruction. Moinet sembla ne pouvoir jamais se relever de tant de ridicule.

Ce fut un ennui pour Wildman ; il craignit que le petit juge ne lui attribuât une part en toutes ces parodies. Il fut blessé dans la sympathie inexplicable qu'il lui vouait. Il s'imagina que Moinet, de son côté, dût souffrir dans l'estime qu'ils avaient gardé l'un de l'autre.

Bethannie, là-bas, s'obstinait dans ses silences. Wildman sut qu'elle écrivait secrètement à la bonne. Il décida un matin de partir, il fit lui-même sa malle, il la prépara pour une longue absence. Il entassa au fond le manuscrit de son *Épiphanie*. D'autres besognes depuis son retour l'avaient requis, la mise au courant d'une correspondance attardée. Des écrivains, des jeunes hommes, des amis inconnus lui témoignaient leur ferveur, au nom de l'Évangile humain qu'il proclamait. En quelques mois les éditions de la *Terre libre* s'étaient triplées. Cependant il restait simple, puissant et doux, sentant au-dessus de lui une force qui le menait. « Celui-là s'appelle le roi, pensait-il, celui-là le prêtre ou le juge, et moi je suis l'Homme sauvage. Il y a une destinée dans les noms. »

Wildman un après-midi débarqua au village. Il dîna à l'auberge, une vieille petite hôtellerie au pignon festonné de pampres. Le couvent des sœurs était peu distant ; des avenues de chênes y accédaient ; une ceinture de bois de conifères lui faisait une solitude. Il n'avait pas averti Bethannie de son arrivée.

Il se présenta le lendemain. La sœur tourière lui dit que l'enfant était à la chapelle avec sa mère. Il dut attendre assez longtemps au parloir et puis tout à coup des pas glissèrent dans le vestibule ; il aperçut Bethannie qui poussait Jorg vers lui.

— Va, dit-elle, tu peux embrasser ton père.

Elle ne montra ni surprise ni sensibilité. Son âme parut habillée de noir comme la robe aux plis droits qui, dans cette maison, l'égalait presque aux religieuses. Il voulut l'embrasser à son tour et elle se détourna, elle lui abandonna seulement la main. Jorg, de son côté, n'eut point d'élan ; il offrit son front et il ne souriait pas, regardait toujours sa mère. Wildman l'avait attiré violemment contre sa poitrine, et ses larmes coulaient.

— Femme, dit-il, tu n'as pas répondu à mes lettres et je suis venu. Je n'aurais pu vivre ainsi plus longtemps. Je vais achever mon livre près de vous deux. J'ai mérité par de longues souffrances la paix, l'oubli, et s'il se peut encore, la joie de nous retrouver ensemble.

Elle lui répondit froidement qu'elle continuerait à habiter chez les sœurs ; celles-ci d'ailleurs s'étaient attachées à Jorg pour sa sagesse, sa piété d'enfant. Peut-être ils passeraient au couvent l'arrière-saison entière. Il sentit tomber sa force, son cœur horriblement saignait.

— Annie, Annie, je t'en prie. Si tu me détestes, laisse-moi au moins aimer mon fils comme je veux l'aimer, comme je veux qu'il m'aime aussi.

— Oh ! fit-elle, pas de scènes. La religion défend les sen timents excessifs. C'est ici la maison sainte où les cœurs s'apaisent. Jorg, en y arrivant, a retrouvé la vie.

— Eh bien ! vous le garderez près de vous, mais chaque jour, il m'appartiendra pendant quelques heures.

— Je vous l'amènerai moi-même, je vous le promets, dit-elle.

Ils n'avaient parlé ni l'un ni l'autre des jours qui les avaient séparés, comme si à jamais ils devaient rester pour tous deux un mystère. Wildman en s'en allant emporta une joie triste.

La beauté grave du pays lui fut une douceur fortifiante. Sous des ciels immenses s'étendait la plaine cendreuse et violâtre, coupée de bois de bouleaux, de sapins et de chênes bas. Des petits métiers, un commerce précaire s'étaient groupés autour de la place, c'était le cœur vivant de ces campagnes arides. Des chaumines ensuite, des toits de glu, sous l'ourlet des vignes, s'espaçaient, humbles foyers où, aux limites du désert des sables, brûlait comme une suprême chaleur d'humanité. Le dur épeautre, un champ maigre de pommes de terre joignaient la maison. Et puis, pendant des lieues, courait la noue avec ses mares, ses ornières, ses bruyères, la bosse pelée de ses dunes. Le berger seul parfois passait, poussant devant lui le moutonnement gris du troupeau. Même au soleil, sous les flammes claires de l'été, le vent frais des solitudes doucement sifflotait sa chanson. Les couchants tombaient silencieux et lourds.

Wildman goûta la paix, le silence des plénitudes intérieures.

Il quittait l'auberge dès la première chauffe du soleil. Il gagnait un bois d'essences ombreuses et légères, à une petite

distance du couvent. De là, il voyait arriver Bethannie et son fils : ils dépassaient le grand porche armorié, traversaient la vieille arche incurvée sur la douve. Le pied puissant d'un chêne renflait le sol : il se carrait entre ses nervures et, un cahier de papier sur les genoux, écrivait, abrité par l'écran touffu des feuillages. La terre, d'une longue palpitation se communiquait ; il la sentait passer au battement lourd de son cœur. Et les grosses mouches bleues bourdonnaient ; les abeilles, à l'odeur sucrée du verger, en ronflant arrivaient du large. Le vent doucement secouait sur ses mains et son papier une fleur d'ombre. Il ne s'arrêtait d'écrire que pour flamber une pipe : son regard alors une seconde embrassait les jardins, les viviers et le potager du couvent derrière les haies. Ceux-ci s'étendaient à la gauche des étables, du fournil et des resserres qui bordaient la cour d'entrée. La maison était féodale, trapue, arc-boutée d'un donjon, avec une tourelle d'angle qui s'effilait en poivrière, par-dessus les fenêtres lancéolées de la chapelle. On l'appelait le Refuge, et elle était la résidence où autrefois les abbés des monastères, à vingt lieues de pays, passaient le temps de leurs retraites.

— Jorg! Enfant!

Il jetait là le cahier, le crayon. C'était toujours la même passion de l'enfoncer au chaud de sa poitrine, toute une longue minute heureuse. Il le tenait près du battement de sa vie, là où si profondément aussi battait le cœur de la terre. Jorg d'une pousse frêle et maigre avait grandi. Son col fluet, la limpidité de ses yeux lui donnaient toujours son air de fille, cette gaucherie ambiguë des garçons trop jalousement couvés par la mère Mais, sous les hâles, son visage s'était durci ; sa peau n'avait plus sa minceur diaphane et bleuâtre de porcelaine. Bethannie s'était résignée à lui couper les longues boucles de ses cheveux.

— Mon cher enfant! je suis si heureux quand tu es là, disait Wildman en le caressant.

Elle s'asseyait auprès d'eux et travaillait. Elle confectionnait des robes, cousait des chemises pour les petits pauvres d'une école de sœurs dans un village proche. Elle parlait peu, quelquefois souriait à Jorg quand il la regardait ; et un pli dur, des deux côtés de la bouche, retombait. Sa présence,

son silence gênaient Wildman, bien qu'elle parût à peine prendre attention à lui. Il ne s'expliquait pas pourquoi il repliait son cahier et le glissait dans la poche de son veston quand il entraînait Jorg un peu loin. Il lui disait les essences, le sol, les cailloux, ou bien ensemble ils jouaient à la course. Jorg alors s'abandonnait : il avait un léger cri sauvage, une folie de nature où sa jeunesse remontait.

— A la bonne heure, je te reconnais. Toi aussi, tu t'appelleras l'Homme sauvage, disait le père en riant joyeusement.

Et, avant de le ramener, il prenait garde à essuyer la sueur qui, tout de suite, pour ce pauvre effort, lui mouillait le cou. Il craignait les remontrances de Bethannie. Cependant le vent salubre, les troncs résineux des pinèdes déjà tonifiaient l'enfant débile. Quand il s'en réjouissait auprès de sa mère, elle lui répondait qu'en effet Dieu avait eu pitié d'elle et exaucé ses ardentes prières. A midi, un tintement de cloche prolongé sonnait pour le repas, Jorg aussitôt retombait à son ennui, à sa froideur. Il avançait son front; et ensuite ils se quittaient jusqu'au lendemain. Wildman tout de même en gardait du bonheur pour tout un jour. A son tour il regagnait l'auberge ; la soupe au lait ou au jambon fumait sur la table. Il faisait un somme léger à l'ombre d'une meule, dans la chaleur de l'après-midi, et puis il rallumait sa pipe, partait devant lui à travers la campagne violette. Son cahier tout à coup battait dans sa poitrine. Il se posait, et le dos au soleil, son chapeau de paille rabattu dans la nuque, il laissait écouler la vie.

Il sembla pour jamais évadé du cycle funeste. Les ombres, le vieux monde s'étaient effacés. D'une frénésie heureuse, il s'abandonna à ses dieux jeunes. Il vécut jusqu'à l'ivresse la rusticité goguelue, bouffonne, épique de ses paraboles. Une faune énorme se débridait dans des kermesses de sainteté païenne, évangéliques, furieuses, fermentées de rut, de rapt et de paradis. Le large rire des Flandres enflait les bedaines et les rates, dégorgeait en bâfres et en soûleries, ameutait pacants, pèlerins à coquilles et à bourdons, truands, claquepatins et ribaudes. Cloches, flûtes, bombardes et violons entraient en danse, menés par le grand ménétrier des frairies, Ulenspiegel lui-même.

Fini le temps des petits bondieux de campagne ! La primitive église, la chapelle rôdeuse des bons satyres ressuscita. Partout la corne repoussait, le pied fourchu du sylvain s'emboîta à la sandale des bons moines aux aguets des nonettes, comme à l'âge du vieux Pan. Et de dessous l'empois des cornettes, il sortait des nudités de nymphes couleur d'aurore et fleur de pêcher. De grands papes eux-mêmes, sous la tiare, dansaient le rigodon devant les sacro-saintes images où de merveilleux artistes, sous couleur de piété, célébraient d'ardentes messes paphiques. Un air de renaissance refarda le platras moisi des déesses. Des assomptions allèrent recamper les olympiens dans leur empyrée. Vénus, à la fenêtre d'une étoile, se remit à faire de l'œil à ce sergent d'armes de Mars. Jamais on n'avait été si heureux. Jamais l'accord entre les hommes et les dieux n'avait été plus parfait. Seul, le maître des destins n'existait plus qu'en peinture, c'était Dieu le père qui avait consenti à poser pour lui. On n'avait pas besoin de cela pour faire l'amour, on s'aimait comme des moineaux. La sève humaine à longs jets s'épandait. On se serait cru revenu au vieux temps des mythologies.

Cependant les Bergers allaient, les yeux fixés sur l'Étoile. Elle les mena à la cour du grand prince de Bourgogne. On y festoyait de l'aube à la nuit. Sur les tables de monstrueux pâtés tout à coup dégorgeaient des allégories profanes et sacrées sous la forme de belles filles nues ; et il y avait des tournois, des concours de grimaces, des jeux de beaupré et des courses dans les sacs. Le populaire s'abreuvait de cervoise. Eux quelquefois parlaient d'un homme qui était mort sur une croix. On ne savait ce qu'ils voulaient dire. A peine çà et là un très vieux curé du temps des apôtres se rappelait de cela comme d'une légende, tout avait bien changé. Christ était mort pour les humbles, les dénués et les miséreux ; lui-même était un très pauvre homme ; et à présent ses ministres vivaient dans l'or et la pourpre, magnifiques comme le roi Hérode. D'ailleurs, c'était une si ancienne histoire : elle s'était passée dans un petit bourg de Flandre. On n'en avait pas beaucoup parlé dans les villages voisins...

Wildman vit venir ainsi la fin de son livre. Le portant partout avec lui, l'écrivant à mesure dans la sensation fraîche

et jeune de la terre, il le trempa d'aromes, de sèves, de vent et d'espace. Il ne pensait plus à Moinet. Il fut étonné quand, au bout du mois, Hoorn lui apprit que rien encore n'était décidé. « Je ne sais rien , écrivait-il, personne ne sait rien. Le juge est toujours enfermé, il travaille une partie de la nuit. » Wildman haussa les épaules. Ces délais lui paraissaient rassurants. Il se fortifia dans sa confiance, la certitude qu'on n'oserait pas toucher à lui. Devant la réprobation des journaux, il paraissait bien difficile que le parquet s'obstinât. D'ailleurs n'y avait-il pas un parquet général, des ministres, l'irrésistible poussée de l'opinion publique ?

L'ouest humide et venteux, à la lune nouvelle, souffla. Des ciels bas et nébuleux plusieurs fois le jour crevaient en averses. Les sables rapidement buvaient l'ondée ; des coups de soleil ensuite séchaient la mouillure des arbres. Cependant l'air, entre les bourrasques, demeurait refroidi. Bethannie d'abord lui envoya des messagers pour l'avertir que Jorg ne pouvait sortir. Pendant toute une semaine, il cessa de le voir. La contrée pesa, la tristesse lourde des étendues noyées. Il partait par le bois, écrivait sous un large feuillage. Mais la pluie le trempait : il gagnait alors un toit de hangar, le porche ouvert d'une grange ou l'abri d'un fournil. Il n'avait plus la même ardeur au travail. Ses pressions étaient basses, orageuses comme la nue. Il traînait sur la route, regardant de loin les lourdes maçonneries du couvent, où s'étiolait la vie recluse de son enfant.

Le vent tourna ; des jours apaisés succédèrent. Ils se retrouvèrent ensemble sous le chêne, dans la chaleur molle du matin. Wildman sentit se fondre son cœur : il pleurait en embrassant Jorg, il lui baisait le cou et les cheveux, dans un transport de joie passionnée. Jorg, de son côté, timidement s'abandonnait. Mais tout à coup Bethannie, qui avait tiré ses coutures de son panier, l'envoya cueillir une touffe de bruyères. Ils demeurèrent seuls, Wildman et elle.

— Ce sont là des excitations dangereuses pour Jorg, dit-elle aussitôt. Je vous prie de les lui épargner dorénavant. Il en demeure assombri, sensibilisé jusqu'aux larmes.

— Mais que voulez-vous donc faire de son cœur, s'écria Wildman, s'il lui est interdit de ressentir de si adorables

émotions ? Ah ! Annie, vous ne parliez pas ainsi quand il s'agissait de sa première communion. Vous n'avez pas craint de le torturer alors et il a failli en mourir.

— Son âme du moins eût été sauvée. C'était sa vie chrétienne qui était en jeu. Jorg n'est pas un enfant comme les autres. Il ne doit pas connaître les sentiments trop exclusivement terrestres. Sa foi, ses aspirations le prédestinent à de plus pures exaltations.

Autrefois, il lui avait dit sa ferme volonté d'en faire un homme. Il marchait alors dans sa force : il croyait avoir bâti le royaume de l'Idée nouvelle. Ses dieux grondaient en lui sauvagement. Le vieux monde, depuis, avait limé ses énergies : il n'avait plus osé être le père et le maître. Sa faiblesse, devant cette maternité aveugle et sourde de Bethannie qui, elle du moins, savait ce qu'elle voulait, encore une fois se découragea. L'action prévalut sur le rêve : il sentit les puissances hostiles se refermer sur l'enfant et sur lui. Il désespéra de le sauver, redouta de le perdre à jamais s'il ne cédait.

— Jorg est à nous deux, dit-il doucement. Défendons-le ensemble contre les peines dont nous souffrons de peur qu'il en souffre lui-même.

— Jorg ! Jorg ! appela-t-elle sans lui répondre.

L'enfant accourut ; elle fit un signe ; il baissa la tête et se pressa contre elle craintivement. Et elle appuyait sur Wildman un regard d'orgueil triomphant. Ils cessèrent de se parler. Les heures de l'après-midi furent lourdes : il ne put travailler. Il s'en voulait d'avoir paru subir la domination de Bethannie : il fut épouvanté de l'avoir subie réellement. Le lendemain, à son tour, il imagina un prétexte pour écarter Jorg.

— Va devant toi par ce chemin, lui dit-il : il y a dans ce champ des cailloux. Tu m'en apporteras deux : ils me serviront de briquet pour allumer ma pipe.

Jorg parti, il prit la main de sa femme et elle le regardait droit dans les yeux, un peu frémissante, avec son singulier regard.

— Nous n'avons pas tout dit hier, fit-il. Il y a autre chose encore que je voudrais te dire.

— Si c'est de votre salut que vous voulez parler, s'écria-t-elle, je vous écouterai avec bonheur.

Il secoua la tête.

— Écoute, femme, dit-il, je ne suis pas l'homme que tu crois. Toi aussi, tu t'es tournée contre moi, parce que la vérité que je porte en moi n'était pas celle que tu avais apprise en ton enfance. Eh bien ! c'est de cela qu'il s'agit en ce moment; nous reparlerons du reste un autre jour. Je suis un homme sur le compte duquel on a pu se méprendre, mais qui a droit au respect des autres hommes. J'espère qu'il n'y a plus de doute à cet égard depuis que je suis allé chez le juge, je puis bien te le dire à présent. Là-bas aussi ils avaient incriminé ma pensée, ils tenaient mes livres pour immoraux et hérétiques.

Elle retira sa main et elle regardait là-bas du côté du couvent.

— Je vois, fit-elle, que cette fois encore, nous ne nous sommes pas compris. Nous ne nous comprendrons jamais plus.

— Bethannie, pourquoi serais-tu plus inexorable que le juge, puisque lui, du moins, ne s'est pas refusé à m'entendre? Le juge m'a compris et toi, tu ne veux pas, Annie, redevenir pour moi la femme que tu étais. Il y a eu un temps où tu vivais les livres que moi j'écrivais.

Elle l'interrompit vivement :

— Non, non, ne reparlons jamais du passé. Moi, du moins, j'ai expié.

— Voilà le malheur. C'est que toi aussi tu crois que la vie est le péché. Je me suis expliqué là-dessus avec le juge. Et... et c'est encore cela que je voulais te dire, Bethannie : je puis maintenant lever la tête puisque le juge a baissé la sienne devant moi.

Elle jetait tout à coup son ouvrage et s'écriait :

— Ce n'est pas vrai, c'est là une illusion de votre orgueil. Ce que vous ne savez pas, moi je le sais, et voici la vérité. Joris Wildman, en parlant comme vous l'avez fait au juge, vous vous êtes condamné vous-même. On lira le procès-verbal à l'audience. Ce sera un scandale pour tous les honnêtes gens. Oui, cela, je le sais, je n'ai jamais cessé d'être tenue au courant de tout ce qui se passait. Il y a des âmes charitables dans le monde, Wildman. Celles-là ont eu pitié de mes dou-

leurs et elles m'avertissaient. A présent, rien ne peut plus conjurer ce qui doit être. Votre nom, le nom de votre fils sera traîné à la rue. Comprenez-vous à présent pourquoi tout est bien mort jusqu'au jour où vous serez revenu à l'humilité ?

Elle avait des mots comme le prêtre au confessionnal : il crut entendre à travers la sienne l'autre voix déjà entendue, secrète, chuchoteuse. Et de nouveau les ombres rôdèrent, les louches et sournoises présences derrière les portes. D'infatigables connivences s'agitèrent, creusèrent sous ses fausses sécurités. Il se mit à rire amèrement.

— Il y a donc une femme qui jouissait de me voir à terre et vaincu dans le moment où, de toute ma conscience, je croyais à ma force ! Et cette femme c'était toi, Bethannie ! Ah ! le vieux monde sait bien quelles mains il faut armer pour porter les bons coups. Ce sont les femmes et les enfants qui se chargent de ses vengeances.

Aussitôt elle se mit à dire durement :

— Humiliez-vous, écrivain Wildman, et vous serez pardonné.

Moinet aussi avait dit comme elle.

Une colère le prit contre cette société hypocrite qui tenait la vie, l'orgueil, la beauté pour une offense et constamment prêchait l'abaissement des âmes.

— Tais-toi, misérable femme, cria-t-il. Ne vois-tu pas que j'ai besoin de me croire le plus fort pour achever mon œuvre, pour faire jusqu'au bout ce qu'il m'a été commandé de faire ici-bas ? Je m'appelle Wildman, je suis l'Homme sauvage. L'as-tu oublié ?

Jorg revint avec ses petits cailloux. Elle ramassa son ouvrage et entraîna l'enfant.

— Allons-nous en, Jorg; il souffle ici un mauvais vent. Nous prierons Dieu pour qu'il ait pitié de nous.

Il erra dans la dune. Son âme était combattive et violente; il eût voulu partir tout de suite pour Portmonde. Il fût allé directement au juge; il l'eût contraint à parler. Le soir tomba; il regagna l'auberge. De graves visages autour de la chandelle se pacifiaient de bonne conscience après le labeur journalier saintement accompli. Qu'auraient-ils dit si quelqu'un était venu et leur avait annoncé que l'homme simple qu'ils res-

pectaient et qui tout le jour écrivait sur ses genoux, était un être dangereux à l'égal des voleurs et des faussaires ? La nuit, avec les frissons pâles du ciel, entrait par les fenêtres. Il goûta un apaisement auprès de cette humanité humble et courageuse.

L'âme avec les jours afflua : il eut en écrivant le rythme, l'abondance et la joie. Ses feuillets se comblaient de substance cérébrale. Ce fut comme la hâte d'en finir avec une destinée inquiète, le désir de s'assurer un long repos mérité par tant d'agitation. Il n'avait point encore éprouvé ce sentiment. Ses livres, généralement, s'accomplissaient dans un état d'activité calme, comme pousse le blé, comme après le printemps vient l'été. Son pouls brûla d'orage, de fièvre; il versa la vie comme à travers un spasme. Et l'œuvre toujours plus avant marchait du pas des grands Bergers légendaires.

Les patries, les âges s'enfonçaient derrière eux. Entre chacune de leurs enjambées, tenait une humanité. C'était curieux comme les petites gens des métiers à présent juraient par leur conscience : ils semblaient vraiment, à leur tour, être devenus des hommes. Le moindre laboureur savait qu'en rayant ses sillons il faisait une chose utile à l'univers. Les pâtres étaient des rois d'idylle. Il y avait un peu de temps qu'on avait pendu à la dernière potence le dernier ogre. Chacun avait son champ comme un empire. Et Christ, quelque part, avait ressuscité et s'était fait maître d'école dans un hameau. Il disait : « Voici enfin mon règne. L'Église est redevenue une étable et des roses ont fleuri à mes plaies. Je suis la vie et l'amour. »

C'était tous les jours kermesse en Flandre avec les boudins et les crêpes rissolant à la poêle, les futailles crevant à pleines bondes, les grasses matrones donnant à téter à leurs nourrissons des mamelles si gonflées de lait qu'il en restait encore pour le chat. Les gouges blondes et gorgiases partout sous les tonnelles battaient leurs entrechats au son de la flûte et des violons. Une vraie image de paradis régnait : les houblons étaient hauts comme des mâts, les brassins parfumaient au loin les airs; on ne finissait pas de miraculeusement s'entonner et de copuler, comme si l'âge d'or était enfin venu. Wildman, avec son génie d'enluminures claires à l'égal d'un

vitrail d'église, encore une fois avait exalté l'énorme vie sensuelle. A lui seul, il était toute une folie d'humanité, vivant au soleil son large rêve de nature, brandissant sa chair et son orgueil parmi des paysages de symboles, dans un pays de joie.

— Monsieur Wildman, appela une voix près de lui.

C'était le bourgmestre du village, un pauvre homme de longue vie qui, sous le chêne où il écrivait, arrivait le trouver pour lui transmettre un pli apporté par le piéton. Wildman se mit à lire. Le commissaire de police de son quartier lui notifiait la réception d'une pièce communiquée par le juge Moinet.

Ses tempes se gonflèrent : il sentit refluer les ombres. Il détesta sa femme, toute sa haine d'une fois remonta contre Moinet. Et, comme l'autre jour, c'était le coup droit entre les sourcils, la main invisible abattant le maillet dans la haute vie pensive du front, à la minute de l'amour et de la création. Ses moelles froidirent : l'œuvre eut sa brisure nouvelle, cassée net comme l'os d'une humanité.

Wildman partait le soir même.

CAMILLE LEMONNIER.

(*La fin au prochain numéro*).

LA DÉFENSE SANITAIRE

I

Depuis la révolution pastorienne, l'hygiène publique tend à prendre la place qui lui est due dans le gouvernement des peuples et l'administration des cités. Une notion nouvelle a surgi, celle du caractère *évitable* des maladies contagieuses et transmissibles. Le rôle de l'hygiéniste a été du coup relevé, amplifié, l'action sociale est apparue avec ses conséquences fécondes pour la protection de la santé commune des habitants d'un même pays, du monde entier.

A mesure qu'a été divulgué le mode de propagation des affections contagieuses, une fois saisi sur le vif le micro-organisme responsable, une fois découverte la sérothérapie dont Jenner a été l'inoubliable précurseur, de nouvelles méthodes ont permis d'entreprendre avec succès la lutte contre les maladies évitables et chaque jour voit s'étendre le domaine d'une prophylaxie à longue portée et à rayonnement indéfini.

Qui songerait aujourd'hui à délimiter les frontières d'une science en perpétuel devenir ? La physiologie des cellules et l'éducation des bactéries nous ménagent plus d'une surprise ; les Metchnikoff et les Duclaux ont découvert et expliqué le mystère de la phagocytose, ils ont révélé à notre admiration et à nos sympathies la vigilance du leucocyte, gardien intime de l'intégrité de nos tissus, victime obscure et ignorée du devoir professionnel. Avec de telles lueurs et de si précieuses conquêtes, si un code complet n'a pas été

élaboré, si l'arsenal définitif de la défense contre la maladie reste à construire, de précieux résultats ont été obtenus, les règles essentielles ont été posées, les fondements de la préservation pastorienne ont été jetés. Des laboratoires est sorti tout un programme de mesures sanitaires, non moins simples qu'efficaces.

Les théories microbiennes ont rénové la chirurgie et l'obstétrique, supprimé la gangrène, chassé la fièvre puerpérale, elles augmentent de plus en plus le pouvoir d'intervention de la médecine. L'avenir leur réserve un empiètement croissant sur le domaine de la thérapeutique. Déjà les moyens de prévention des maladies évitables sont d'une rare puissance, d'une sûreté admirable.

La liste des maladies infectieuses ou microbiennes, c'est-à-dire évitables, n'est pas close ; loin de se rétrécir avec le temps, elle s'allonge et s'étend à vue d'œil.

Les affections les plus terrifiantes, les plus meurtrières : choléra, variole, fièvre typhoïde, rougeole, tuberculose, scarlatine, coqueluche, diphtérie, typhus, peste, dysenterie, ophtalmie purulente, fièvre jaune, charbon, rage, diarrhée infantile, etc., etc., rentrent dans le cadre nosologique de l'hygiène agrandie, elles sont tributaires de la police sanitaire.

Lorsqu'une science arme ainsi les collectivités et les particuliers contre les assauts violents et les invasions perfides des épidémies autochtones et exotiques, c'est bien le moins qu'on la fasse entrer profondément dans la vie sociale, qu'elle reçoive l'investiture officielle et son incorporation administrative.

Depuis Jenner et surtout depuis Pasteur, l'individualisme sanitaire est condamné, l'égoïsme des individus bien portants est menacé par la contagion des malades. Un seul bacille malfaisant suffit à mettre en péril une ville entière, un pays, des continents. Le lien de solidarité noué par l'intérêt embrasse toute la terre habitée en ses zones de civilisation les plus diverses, d'un point du globe à un autre.

Contre les maladies pestilentielles de provenance exotique, des arrangements internationaux, toujours revisables, sont conclus. Les quarantaines et les lazarets forment une sorte de

barrière mobile dont la raison d'être n'a pas disparu avec l'emploi de procédés moins vexatoires. La prophylaxie de ces fléaux d'origine asiatique repose sur les mêmes principes que la résistance aux épidémies et aux contagions intérieures.

Contre les maladies contagieuses acclimatées, indigènes, chaque pays est tenu d'organiser la défense la plus rapide et la plus sûre, sous peine de payer à la mort évitable un tribut trop élevé.

Il n'est pas exact de prétendre, en des raisonnements subtils, que la léthalité excessive ne soit pas un agent réel de dépopulation. Les enseignements de la démographie contredisent formellement ces affirmations paradoxales, plus ingénieuses que vraies. Le docteur Jacques Bertillon a vainement essayé de contester l'influence des mesures d'assistance maternelle et infantile sur l'inégalité numérique des nations concurrentes ; à son exemple, certains écrivains et statisticiens ont fait trop bon marché de la diminution des décès comme instrument de combat contre la dépopulation française.

Au même titre que la puériculture, la défense contre les maladies et les morts évitables contribue à accroître l'actif, non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir. Les deuils de l'année terrible ont eu leur répercussion définitive un quart de siècle plus tard.

L'examen de l'échelle comparative de mortalité des nations européennes n'a qu'une valeur relative ; le docteur Rochard, M. Henri Monod, d'autres encore, ont, avec raison, signalé qu'à natalité égale la France n'aurait plus occupé le même rang, le huitième, sur le tableau mortuaire.

Il n'est pas indifférent, même au point de vue du dénombrement, d'abaisser de dix-huit pour dix mille habitants, comme l'Angleterre en dix années, la moyenne annuelle de la mortalité par maladies zimotiques. Le sauvetage de cent mille existences par an ne représente pas une quantité négligeable.

Cette économie de vies humaines du fait de l'hygiène publique est possible et facile, ainsi que le prouve l'exemple classique de l'Angleterre. L'assainissement des villes et des immeubles, l'amélioration des petits logements, l'approvi-

sionnement en eau potable, ont comme stérilisé le terrain, l'ont rendu réfractaire à la pénétration des germes morbides.

La victoire remportée sur la tuberculose par les administrations anglaises est à bon droit célèbre. De 1851 à 1897, le gain réalisé sur l'invasion tuberculeuse sous différentes formes a été de quarante-cinq pour cent. Un chiffre brut est encore plus saisissant : d'après les statistiques de Kœhler, récemment reproduites par M. le docteur Romme, la tuberculose fait annuellement en Grande-Bretagne 58.000 victimes, 150.000 en France, 130.000 en Autriche-Hongrie, 112.000 en Allemagne, 60.000 en Italie.

Plus d'une cause concourt assurément à cette supériorité des Anglais dans la lutte contre la tuberculose. M. Monfet, M. le docteur Romme ont très justement noté l'influence de l'alimentation, des salaires, des conditions du travail sur la santé de l'ouvrier, sur son équilibre physiologique. Les mesures sanitaires largement exécutées au prix de trois milliards d'argent dépensé en quinze ans, d'après l'estimation de M. Henri Monod, ont eu le plus heureux effet, elles ont été fructueuses et rémunératrices au delà de leur prix de revient.

Nulle part, mieux qu'en Angleterre, n'a été appliqué le principe toujours vrai de la préservation et si l'on peut dire de l'asepsie du *terrain*. Vienne le *germe*, importé du dehors ou propagé sur place, il trouvera devant lui le roc impénétrable dont a parlé Trousseau ; les voies d'accès sont presque toutes fermées, les moyens de locomotion font à peu près complètement défaut.

Un manquement grave à ces précautions tutélaires a été, il est vrai, commis : le libre parcours du lait de provenance tuberculeuse aggrave la morbidité et la mortalité infantiles dans des proportions considérables.

Les foyers épidémiques, si par aventure ils parviennent à se former, sont immédiatement éteints avec une fermeté inexorable.

Une autre leçon nous est offerte de l'autre côté du détroit. Des agents en grand nombre, rétribués comme il convient, sont chargés de tenir la main à l'application des mesures de sauvegarde de la santé publique. L'argument, spécieux dans

l'espèce, de l'abus du fonctionnarisme n'a pas été opposé, tout au moins victorieusement, au législateur anglais. Une administration sévère, compétente, indépendante, assure le respect de la loi, scrupuleusement obéie dans l'intérêt public. Aucun sacrifice ne coûte à ce grand peuple utilitaire pour se mettre à l'abri des épidémies, des contages et des nuisances. Un vote de réaction en faveur de la liberté de la variole, abrogeant la vaccine obligatoire, a montré toutefois que, même en Angleterre, patrie de Jenner, la cause de la médecine préventive n'était pas définitivement gagnée et que l'avènement de l'hygiène sociale n'avait pas triomphé de tous les obstacles.

II

La misère, l'alcoolisme, le surmenage, affaiblissent la résistance, préparent le terrain; les conditions de vie, de logement, de travail, créent des prédispositions, déterminent une réceptivité elle aussi évitable. C'est dire qu'à proprement parler, et sans mégalomanie, la compétence de l'hygiéniste s'étend au delà de son domaine propre et qu'il a son mot à dire, un avis à formuler, sur les données économiques qui paraissent le plus éloignées de l'objet habituel de ses études.

Du même coup se dégage, pour la sécurité des travailleurs, pour la salubrité des ateliers et magasins, l'obligation utilitaire d'une règle commune, d'une charte publique. La victime du surmenage industriel ne compromet pas seulement sa santé, elle risque d'altérer celle des autres, de ses proches, de ses voisins, et, par transmission indirecte, celle de tous ses compatriotes. Pauvres et riches, ouvriers et patrons, faibles et forts, sont solidaires, soumis à un risque inversement proportionnel au degré d'aisance.

C'est donc faire œuvre de préservation sanitaire que de veiller avec un zèle soutenu, avec une abnégation altruiste, à l'élimination de toutes les causes de déchéance physiologique. Plus le paupérisme diminue et mieux le corps social est protégé.

Parmi ces causes déprimantes et prédisposantes auxquelles

est due la dégénérescence, la dépopulation accidentelle, l'insalubrité du logement apparaît au premier rang. L'habitation malsaine, encombrée, surpeuplée, expose ses habitants à toutes les manifestations morbides et particulièrement à cette invasion tuberculeuse contre laquelle s'organise en tous pays une croisade à la fois égoïste et philanthropique.

Les agglomérations urbaines, en raison de la plus-value foncière et de la cherté des immeubles, souffrent le plus de l'exiguité des logements, de l'étroitesse des rues. Les travaux de voirie, d'édilité, ont un double objet; ils embellissent, ils assainissent, en même temps qu'ils facilitent la circulation. Méthodiquement conduits, comme à Londres, les percements de voies nouvelles ont pour résultat d'éteindre des foyers de contagion, de détruire des repaires de microbes. Le Conseil de Comté de Londres n'hésite pas à porter la pioche du démolisseur dans tous les îlots dangereux ou suspects; il ne se borne pas à démolir, il reconstruit lui-même, soit sur le même emplacement, soit ailleurs, des habitations saines et à bon marché.

Un quartier misérable, sale, celui de *Boundary Street*, était décimé par les maladies infectieuses. L'administration métropolitaine a jeté bas les masures lépreuses et édifié sur un sol drainé, assaini, de belles maisons largement aérées, alvéolées, à des prix abordables pour abriter une ruche de travailleurs valides et prolifiques. Le taux de mortalité s'abaissa sans tarder, un foyer contagieux était supprimé au grand profit de la cité entière.

Une organisation d'hygiène appropriée, vraiment efficace, doit avoir pour objectif la disparition de tous les immeubles malsains et surpeuplés, réduits impurs d'où s'échappent insidieusement des bactéries mortifères; elle est tenue parallèlement de pourvoir, par des moyens variés et au besoin par l'action municipale, au logement amélioré des locataires expropriés pour cause de santé publique. A lui seul, cet aspect du problème vaut d'être envisagé de près, à la lumière des faits, de l'expérience anglaise, belge, allemande.

La guerre au logement insalubre comporte deux phases successives, deux opérations connexes : d'abord l'interdiction de droit ou de fait d'habiter des taudis malsains, en second

lieu la fourniture d'une habitation suffisante et convenable à bon marché.

Toute défense sanitaire a pour préambule et pour fondation un instrument législatif ou réglementaire contre le logement insalubre : la question est de savoir si l'instrument est tranchant, suffisamment aiguisé, dextrement manié.

De mémorables campagnes ont été poursuivies en France par Blanqui, Villermé, Jules Simon, Du Mesnil; elles ont abouti à la loi de 1850, qui, solide en apparence, a révélé sa faiblesse à l'user. En ce temps-là, au cours de la discussion de cette loi, notre grand Théophile Roussel avait fait entendre un prophétique avertissement; il avait dénoncé, comme un germe d'impuissance, le fait que l'exécution de la loi entière était laissée au bon plaisir des conseils municipaux.

Hélas! l'événement a justifié amplement ces craintes judicieuses. Sauf à Paris et dans quelques grandes villes, la commission municipale des logements insalubres, prévue par le législateur pour chaque commune de France, n'a pas fonctionné, n'a pas été constituée.

Une municipalité a-t-elle le droit de négliger complètement la surveillance sanitaire des maisons, de tolérer l'existence de cités malpropres, de fermer les yeux sur la distribution d'une eau de boisson souillée ? L'interrogation est grave, et, suivant la réponse qui lui est faite, toute la philosophie de l'hygiène en découle.

Etant donné qu'une négligence locale a son retentissement lointain et compromet la sécurité de l'ensemble du territoire, ce serait folie d'accorder à une seule commune la licence de transmettre à d'autres localités prévoyantes les éléments virulents que son imprévoyance aura semés.

Qu'il s'agisse du propriétaire, maître chez soi, de la municipalité, maîtresse de ses services, l'obligation est la même, les fantaisies individuelles et la liberté communale ont pour limite l'intérêt général.

Aujourd'hui, dans l'état actuel de la législation française, chaque commune possède, comme le propriétaire enfermé dans sa citadelle insalubre, la liberté du suicide.

La tuberculose a libre parcours; la fièvre typhoïde a ses franchises. Une autorité locale peut impunément, par

insouciance ou par routine, voire par avarice ou économie, se passer de toute canalisation souterraine pour l'écoulement des eaux pluviales et ménagères, infliger systématiquement au sol urbain des pollutions primitives et méphitiques.

Il n'y a point de recours contre le mépris de l'hygiène municipale; l'autorité supérieure est désarmée. Les villes s'administrent au petit bonheur, les villages peuvent pousser à leurs extrêmes limites les tolérances les plus dangereuses. Les habitants d'une localité ne sont point protégés contre leur propre incurie, le territoire risque de subir les conséquences d'une défaillance isolée.

La propagation de la fièvre typhoïde est surtout caractéristique. L'eau de source, captée, dérivée et emmagasinée à l'usage des villes, transporte à grande distance et pour ainsi dire instantanément les microbes les plus malfaisants. Il suffit que le périmètre d'alimentation d'une source soit pollué, qu'un seul malade répande sur le sol avoisinant des bacilles typhiques, pour qu'immédiatement la maladie redoutée se propage au loin, au terminus de l'aqueduc. L'instructive enquête sur les eaux de l'Avre et de la Vanne a démontré les dangers et la facilité de cette circulation souterraine du germe de la fièvre typhoïde; elle a révélé que les infiltrations les plus inattendues, les communications les plus mystérieuses étaient à craindre et surtout à surveiller au point de départ des sources les plus pures.

La communauté d'intérêt entre les villes et les campagnes, entre la population civile et militaire, est incessante et étroite. Les villes de garnison sont fréquemment visitées par la fièvre typhoïde parce qu'au cours des grandes manœuvres, exécutées dans une autre région, quelques soldats ont contracté le mal pour avoir bu de l'eau de puits infectée. Plus d'un village est, à son tour, atteint d'une affection contagieuse, et notamment de la fièvre typhoïde, parce qu'un cultivateur a été contaminé à la ville un jour de foire ou de marché.

Quelle conclusion tirer de faits certains, d'exemples probants, sinon que la solidarité sanitaire exige l'intervention et l'arbitrage de l'administration centrale en cas de négligence avérée des autorités locales et encore que la part contributive

de l'État dans les dépenses d'assainissement est raisonnable et légitime.

Il n'est pas possible qu'une bourgade quelconque vive en état d'anarchie sanitaire, que la collectivité nationale se désintéresse des conditions d'hygiène des communes. Toute législation qui méconnaîtra ces nécessités primordiales est viciée dans sa conception et frappée d'impuissance. Le pays sera mal défendu contre les endémies et les épidémies, il courra les plus grands risques de dépopulation par mortalité excessive.

Le respect des principes fondamentaux de l'hygiène assure, au contraire, les avantages les plus positifs, l'immunité la plus grande aux nations qui auront mis leurs lois et leurs mœurs en harmonie avec les enseignements de la science pastorienne et de la solidarité sanitaire : « Les cités qui seront pourvues d'eau pure, a dit excellemment M. Brouardel, qui auront des maisons propres et dont les déjections seront enlevées sans contact possible avec l'air et l'eau, n'auront rien à redouter des épidémies, elles seront de roc, et les germes morbides mourront sur leur sol ».

III

Une fois connu le mécanisme de la contagion, le plan de la défense mobile des localités et du territoire a été logiquement conçu, rationnellement dressé. Les maladies contagieuses ont pour agent un germe pathogène qui pénètre dans l'organisme par l'air, l'eau, le sol, les aliments. Toute la difficulté est d'atteindre l'assaillant au moment précis, à l'heure opportune. Comment y parvenir, si ses méfaits passent inaperçus et si les foyers de maladies transmissibles sont ignorés de l'autorité publique ? La première condition pour tenter la capture des messagers du mal est de pouvoir les suivre à la piste et surtout de les prendre au nid avant toute envolée menaçante.

La déclaration à l'autorité publique des maladies épidémiques et contagieuses est indispensable, elle constitue une mesure d'ordre social, elle est le fondement de toute action

défensive. A qui doit incomber la responsabilité de cette déclaration? La loi française du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine impose cet avertissement préliminaire aux docteurs, officiers de santé, sages-femmes. Un arrêté ministériel du 23 novembre 1893, pris en conformité de la loi après avis de l'Académie de médecine et du Comité consultatif d'hygiène publique de France, a établi ainsi la liste des maladies épidémiques tombant sous le coup de la déclaration: la fièvre typhoïde, le typhus exanthématique, la variole et la varioloïde, la scarlatine, la diphtérie (croup et angine couenneuse), la suette miliaire, le choléra et les maladies cholériformes, la peste, la fièvre jaune, la dysenterie, les infections puerpérales lorsque le secret au sujet de la grossesse n'aura pas été réclamé, l'ophtalmie des nouveau-nés. La déclaration se fait à l'aide de cartes détachées d'un carnet à souche qui portent nécessairement la date de la déclaration, l'indication de l'habitation contaminée, la nature de la maladie désignée par un numéro d'ordre suivant la nomenclature inscrite a la première page du carnet; ces cartes peuvent contenir en outre l'indication des mesures prophylactiques jugées utiles.

Cette obligation professionnelle du médecin ne va pas sans encombre, elle expose le praticien au mécontentement des familles, elle fait de lui l'auxiliaire d'office de l'autorité publique, et le transforme en agent d'information officiel. Scrupules, convenances, intérêts particuliers, ont pour récompense la satisfaction du devoir accompli. Le médecin traitant sera suffisamment payé de sa peine lorsque, grâce à lui, une épidémie aura été enrayée, de nombreuses existences sauvées.

Si, jusqu'à ce jour, la loi du 30 novembre 1892 a été mollement obéie, ce n'est pas uniquement parce qu'elle gêne ou lèse le corps médical, mais encore et surtout parce qu'elle a précédé la réforme sanitaire elle-même. Le médecin se lasse de jouer le rôle d'un avertisseur inutile si l'information qu'il envoie n'est pas suivie d'effet, si rien n'est fait pour éteindre le commencement d'incendie qu'il s'est empressé de signaler.

Mais, à défaut du médecin, la famille du malade contagieux n'a-t-elle pas, vis-à-vis de l'autorité publique et du corps social, sa part de responsabilité? La législation allemande impose au père de famille, à l'hôtelier, au propriétaire, comme

au médecin ou à l'ecclésiastique qui a connaissance d'un cas contagieux, la dénonciation obligatoire. En Hongrie, l'obligation de déclarer les maladies transmissibles incombe à l'autorité communale et s'étend aux médecins, aux ecclésiastiques et aux instituteurs et, en général, à tous ceux qui en ont connaissance. En Angleterre, la prophylaxie des maladies infectieuses est l'objet des prescriptions les plus rigoureuses, des exigences les plus sévères. Les parents, les garde-malades, les principaux locataires sont responsables de la déclaration. A New-York, la notification pèse sur les gérants d'hôtels, les chefs d'institutions; en Hollande, sur les chefs de famille, d'établissements.

La loi sanitaire française en préparation comportait d'abord cette extension légitime ; elle n'édicte plus, après le vote du Sénat, que la déclaration médicale; l'initiative spontanée des bureaux d'hygiène de Lyon, de Grenoble, de Nice, a peu de chances de se voir consacrée dans le texte définitif, malgré l'avantage qu'il y aurait à associer le public, surtout dans les petites communes rurales, à la surveillance prophylactique.

La liste des maladies sujettes à déclaration sera tout à la fois extensible et revisable, pour que les oublis soient réparés, les erreurs corrigées. En 1893, l'érysipèle, la rougeole, la coqueluche, la tuberculose, n'ont pas figuré dans la nomenclature officielle. En 1898, l'Académie de médecine approuvait à l'unanimité le mémorable rapport de M. Grancher qui ajournait, par tactique, l'inscription de la tuberculose ouverte parmi les maladies déclarables; trois ans plus tard, cette compagnie était sollicitée par M. Grancher et M. Landouzy de revenir sur sa décision antérieure. La matière est, comme on le voit, assez délicate pour justifier la procédure de revision et pour excuser des opinions successives.

Quel que soit d'ailleurs le nombre des affections placées sous la surveillance de la police sanitaire, l'information rapide est la préface et la condition même de la prophylaxie de la graine dont l'isolement, l'antisepsie et la désinfection représentent les opérations essentielles. Le médecin prend la direction du combat et les services d'hygiène publique lui prêtent main-forte.

La désinfection est destinée à détruire les microbes patho-

gènes; elle a lieu soit au moyen de substances chimiques liquides ou gazeuses, soit par l'air chaud ou la vapeur surchauffée; elle a pour principal instrument l'étuve sous pression.

Objets contaminés, locaux souillés, sont, en cours de maladie ou après décès, livrés au désinfecteur, purifiés par l'étuve; ils cessent ainsi d'être un véhicule de contagion, ils perdent leur caractère nuisible.

Le prompt secours aux malades contagieux, dûment isolés, convenablement transportés, efficacement soignés, relève de cette organisation défensive dont le *Metropolitan Asylum Board* à Londres et l'outillage sanitaire de la Ville de Paris offrent de précieux modèles : l'isolement, le transport, la désinfection en constituent les pièces maîtresses.

L'Angleterre est parvenue, par la stérilisation du terrain et par la destruction des germes, à abaisser progressivement la mortalité par maladies contagieuses. M. le docteur Léon Labbé a rappelé, à la tribune du Sénat, les résultats les plus récents de la défense britannique contre les maladies microbiennes que M. Henri Monod avait fait connaître pour une période antérieure. La mortalité par scarlatine, qui était de 1.078 par million d'habitants de 1860 à 1869, est descendue à 200 de 1890 à 1899; la même progression descendante a été constatée pour la fièvre typhoïde dont l'actif funèbre est passé de 895 à 146 décès.

Il est assurément difficile de faire leur part distincte à chacun des procédés de défense; le profit d'hygiène est indivis lorsqu'il résulte d'efforts concordants, d'opérations connexes. M. le docteur Vallin n'en a pas moins approximativement dégagé, devant l'Académie de médecine, l'influence décisive de la désinfection sur la diminution progressive de la plupart des maladies infectieuses à Paris; il a rapproché les méfaits de la rougeole, dont la déclaration n'est pas obligatoire, de ceux de la fièvre typhoïde, de la diphtérie, de la scarlatine, suivies de désinfection, et il a conclu que, si, après la tuberculose, la rougeole était la plus meurtrière des maladies contagieuses et infectieuses de Paris, le défaut de déclaration et de désinfection consécutive y contribuait pour beaucoup. M. le docteur A.-J. Martin avait remarqué, de son



côté, dans le fonctionnement du beau service parisien qu'il dirige avec tant de compétence et de succès, que la seule affection rebelle était la coqueluche, exempte de toute prophylaxie.

Comment dès lors une mesure préventive aussi efficace que la désinfection pourrait-elle dépendre du caprice, de la bonne volonté des particuliers? Ici encore, comme pour la déclaration, l'intérêt public exige impérieusement la destruction immédiate, *manu militari* pour ainsi dire, d'ennemis terribles, longtemps mystérieux et insaisissables, dont la dispersion est un péril social.

La déclaration et la désinfection obligatoires s'enchaînent et se complètent. La loi française de 1892 sur l'exercice de la médecine n'a pu recevoir tous ses effets utiles en l'absence d'une loi complémentaire sur la protection de la santé publique. Le fait que Paris a pu se libérer en partie par la désinfection facultative de la rançon des maladies évitables, plaide éloquemment en faveur d'une consécration légale.

Une de ces maladies évitables, la variole, exerce ses ravages en France, tandis que, presque partout, elle est paralysée dans sa marche, presque entièrement domptée. L'Allemagne a totalement extirpé de son sol cette épidémie redoutable, grâce à la vaccination obligatoire. Pendant la guerre de 1870-71, tandis que nos troupes étaient décimées par la petite vérole, l'armée allemande échappait à toute contagion variolique.

Une expérience séculaire a démontré les bienfaits de l'immortelle découverte de Jenner; d'étranges scrupules n'en ont pas moins déterminé le Parlement anglais à modifier profondément, pour une durée de cinq ans, le *Vaccination Act*. La *Ligue antivaccinationiste*, animée d'un zèle ardent et d'une foi militante, est parvenue à introduire dans la loi cet extraordinaire article 9, ainsi conçu: « Aucun parent ni autre personne ne sera soumis à aucune des pénalités prévues par les paragraphes 24 et 31 du Vaccination Act de 1867, si, dans les quatre mois qui suivent la naissance de l'enfant, il dépose devant deux juges ou devant un magistrat de police métropolitaine en session ordinaire qu'il croit, en conscience, que la vaccination serait préjudiciable à la santé de son enfant, et si dans les sept jours qui suivent il délivre au vaccinateur public

du district un certificat de ces juges ou magistrats concernant cette objection de conscience. » Cette singulière disposition accorde ainsi au père de famille, au mépris des droits de l'enfant, au rebours de l'intérêt public, une licence exorbitante. La clause de l'objection de conscience n'a d'ailleurs passé à la Chambre des lords qu'à une seconde délibération par 55 voix contre 45; elle est en désaccord avec la législation anglaise, si dure et presque brutale dans la lutte antifectieuse.

L'école de Leicester a momentanément triomphé, en dépit des éclatantes victoires de la sérothérapie devant qui s'ouvre un si brillant avenir. La vaccinophobie a tenté de se légitimer par l'efficacité des mesures d'hygiène générale et d'assainissement du milieu; les épidémies de Glocester et de Glasgow ont déçu un espoir orgueilleux. Il n'y a pas la moindre antinomie d'ailleurs entre la désinfection et la vaccine; l'isolement n'est pas exclusif, dans la diphtérie, de l'emploi du sérum de Roux et de Behring.

M. le docteur Cornil a été en droit d'affirmer, à la tribune du Sénat, en se référant aux statistiques de M. Courmont à Lyon, de la statistique municipale à Paris, de M. Le Roy des Barres pour les communes de la Seine, que les épidémies récentes de variole ont surtout frappé les personnes qui n'étaient pas vaccinées ou revaccinées, et de préférence les femmes qui, soustraites au service militaire, n'ont pas subi en général la seconde opération vaccinale.

En France, la cause est entendue, le procès gagné moralement. Aucune opposition sérieuse n'est faite à l'article 6 de la nouvelle loi sanitaire, sur laquelle va prochainement délibérer la Chambre. Une fois promulguée cette loi de salut public, la vaccination antivariolique sera obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt et unième année; les parents ou tuteurs seront tenus personnellement de l'exécution de ladite mesure. Il n'est que temps d'opposer une digue insurmontable à l'une des maladies les plus affligeantes de notre époque, parce que depuis longtemps, avant la projection lumineuse des découvertes de Pasteur, la science fournit le moyen de la vaincre et de la terrasser.

Une économie de vies humaines vaut bien qu'on lui sacrifie

des préjugés d'école et un peu de cet égoïsme outrancier et aveugle qui, dans tous les pays, s'abrite derrière des prétextes ou des scrupules inadmissibles. La solidarité sous toutes ses formes ne doit pas être, au regard de l'hygiène contemporaine, une vaine formule; elle commande des résolutions viriles, une prévoyance toujours en éveil, un sentiment de plus en plus vif de la communauté des efforts et de l'intervention légale.

IV

La première de ces interventions administratives et communautaires est d'essence communale. C'est à la commune et dans la commune que l'armement antimicrobien commence. On pourrait dire, en déformant un aphorisme célèbre de l'ancien régime : *Que chaque cité détruise ses souillures et la nation sera bien gardée.* Cette responsabilité si légitime est immémoriale, elle a devancé la révolution pastorienne, elle est à la base de notre droit public.

La loi municipale, depuis 1789-1790, a confié au maire les attributions d'hygiène et de salubrité, mais précaires et mal définies. La jurisprudence ne reconnaît pas aux magistrats communaux le droit de déterminer eux-mêmes la nature et l'importance des travaux d'assainissement à effectuer, ils ne sont pas juges des moyens de salubrité, ils n'ont pas qualité pour engager des dépenses urgentes, ils sont par conséquent, dans un grand nombre de cas, incapables d'agir.

De longue date est apparue la nécessité d'agrandir le cercle dans lequel est appelée à se mouvoir l'autorité locale, avec toutes les garanties d'appel et de recours dont la loi française n'a jamais été avare. Les voies privées, trop souvent mal entretenues et polluées, les dépendances des habitations (cours, courettes, etc.), échappent au pouvoir réglementaire ; elles offrent ainsi, dans les cités les mieux administrées, des campements de microbes prêts à se répandre dans la ville et à porter partout la désolation et la mort.

Désormais, aux termes de la loi en voie d'élaboration, dans

toute commune, le maire devra rédiger un règlement sanitaire, soumis à l'examen du Conseil départemental d'hygiène et à l'approbation du préfet. Ce règlement visera spécialement les précautions, les mesures de désinfection à prendre pour prévenir ou faire cesser les maladies transmissibles et les prescriptions destinées à assurer la salubrité des maisons et de leurs dépendances, des voies privées, closes ou non à leurs extrémités, des logements loués en garni et des autres agglomérations quelle qu'en soit la nature, notamment les prescriptions relatives à l'alimentation en eau potable ou à l'évacuation des matières usées.

Une fois la loi promulguée, exécutée, les plus petites communes elles-mêmes auront une réglementation minimum, adaptée à leurs convenances, à leurs ressources. Ce serait, en effet, une erreur de croire, ainsi que M. Waldeck-Rousseau l'a démontré lumineusement au Sénat, que les épidémies rurales soient les moins nombreuses et les plus inoffensives : les 200 épidémies, constatées du 14 juin 1898 au 19 novembre 1900, se répartissent ainsi : 69 ont éclaté dans des communes dont la population est supérieure à 2.000 habitants et 135 dans des communes dont la population est inférieure à ce chiffre. M. Brouardel a de son côté déclaré, avec l'autorité de sa parole, que, pour l'ensemble des 28 millions d'habitants des villes au-dessous de 2.000 âmes, le chiffre de la mortalité dépasse celui de beaucoup de grandes villes.

Pour être victorieuse, la défense sanitaire doit être universelle et permanente ; elle ne se limite pas aux épidémies occasionnelles, elle est dirigée contre tous les virus, contre les pollutions de toute nature.

Parmi ces agents de contagion, l'eau de boisson est au premier rang. Les germes de la fièvre typhoïde, s'ils suivent d'autres voies, ont l'eau pour véhicule préféré. L'approvisionnement des villes et des localités en eau salubre est la meilleure barrière contre le bacille d'Eberth ; l'évacuation souterraine des matières usées n'importe pas moins à la pureté de l'air et de l'eau, du sol lui-même.

En vérité, plus l'on pénètre, ne fût-ce qu'en curieux et en profane, dans l'étude de la physiologie des villes, et plus l'on aperçoit l'intime corrélation des phénomènes, la malléabilité

de la nature, l'empire de la volonté humaine. A mesure que l'homme civilisé voit mieux et sait davantage, il s'affranchit de certaines servitudes, augmente son bien-être et sa sécurité. Les conquêtes de l'hygiène, de la médecine préventive sont faites pour enorgueillir l'humanité et surtout pour lui donner la vision d'un avenir meilleur.

Toute cette science, tardivement acquise, a ses applications administratives, de jour en jour plus efficientes et plus fécondes. La dérivation des sources n'a pas été exempte de mécomptes parce que des fautes initiales ont été commises et que l'hygiène rurale a été négligée. Les plus beaux aqueducs peuvent, à un moment donné, conduire une eau suspecte ou nuisible, si dans le périmètre d'alimentation de la source, des infiltrations fâcheuses ouvrent à l'ennemi bacillaire les portes de la place.

La fièvre typhoïde, non moins que la variole, est réductible et éluctable; elle a été réduite d'un tiers dans l'armée française, à la suite des mesures prise pour préserver les casernes; elle a presque complètement disparu de l'armée allemande. Toutes les villes françaises, qui ont voulu ou qui ont pu améliorer leur régime d'eau potable, ont été récompensées de leurs sacrifices par un abaissement de mortalité de 8,4 à 3,6 pour dix mille habitants.

Les preuves abondent, elles sont éblouissantes. L'eau pure ne suffit pas sans doute à protéger une agglomération urbaine; la contagion par le sol, et surtout par les matières excrémentitielles, est à redouter ; cela n'est pas douteux. Un remède unique ne conjure pas la maladie ; la prophylaxie de la fièvre typhoïde ou du choléra n'est pas enfermée dans d'étroites frontières. Des mesures variées convergent vers le même but : barrer la route aux germes virulents et leur opposer, au cas où ils aient forcé le passage, non seulement un terrain réfractaire et aseptique, mais encore la défense mobile la plus énergique et la plus agile.

Si la vigilance des maires est en défaut, si cette garde sanitaire n'est pas suffisamment assurée, la révélation ne s'en fait pas attendre. La dîme aux maladies évitables augmente, le taux mortuaire s'élève.

Un des articles les plus importants de notre future loi sani-

taire — emprunté dans son esprit à la législation anglaise — prévoit et organise l'assainissement *d'office* des communes négligentes ou négligées. Lorsque, pendant trois années consécutives, le nombre des décès dans une commune aura dépassé le chiffre de la mortalité moyenne de la France, le préfet sera tenu de charger le conseil départemental d'hygiène de procéder, soit par lui-même, soit par la commission sanitaire de la circonscription, à une enquête sur l'hygiène de cette commune. Si l'enquête établit que la commune n'est pas pourvue d'eau potable de bonne qualité ou en quantité suffisante, ou bien que les eaux usées y restent stagnantes, après une mise en demeure non suivie d'effet et sur des avis compétents, décret et loi interviennent pour l'exécution des travaux nécessaires et le paiement des dépenses.

Nulle garantie n'est plus opportune, ne sera plus bienfaisante. Actuellement certaines villes, des localités nombreuses ont un taux de mortalité exorbitant, de trente, de trente-cinq et même de quarante pour mille. La proportion des décès par fièvre typhoïde dans les villes de plus de trente mille habitants varie de 1,57 à 9,82 pour dix mille habitants. Chacune des maladies évitables, diarrhée infantile, tuberculose, a ses terrains de prédilection, sa zone favorite. La statistique des décès de chaque localité en danger sanitaire fournira des indications précises sur les causes particulières de l'excédent mortuaire.

M. Henri Monod, rapporteur d'une commission extraparlementaire sur l'instruction des projets de captage et d'amenée des eaux destinées à l'alimentation publique, avait proposé de tenir pour normale une mortalité de 22 pour mille habitants, la moyenne de la mortalité générale ayant été, en Angleterre, pendant dix-sept années, de 18,88 par mille, et en France, sur douze années, de 21,61 pour mille habitants. Il a paru préférable de ne pas inscrire dans la loi une donnée variable en raison même des progrès accomplis en hygiène. Le texte législatif, avec son élasticité, met en mouvement l'autorité supérieure, le pouvoir central, toutes les fois que la moyenne de mortalité est dépassée sur un point du territoire.

Ainsi, en dehors des périodes calamiteuses qui de longue date ont mis entre les mains du gouvernement des pouvoirs

d'état de siège, en tout temps, la collectivité nationale aura le droit et le devoir d'exercer sur toutes les communes de France la tutelle qui convient, la contrainte qui s'impose, en cas de méconnaissance des règles hygiéniques et de violation du pacte fondamental de solidarité sanitaire.

V

De toutes parts, la tuberculose est dénoncée bruyamment, les médecins sonnent la cloche d'alarme, les hygiénistes prêchent la croisade antituberculeuse. Les gouvernements eux-mêmes, longtemps indifférents, commencent à découvrir la responsabilité qui pèse sur eux, la part d'action qui leur incombe dans la déclaration de guerre au plus meurtrier des fléaux modernes.

Cette lutte sociale contre la tuberculose n'est pas simple, elle est loin d'être uniforme ; elle est digne, malgré sa complexité de tenter les régimes démocratiques, de séduire le suffrage universel. Les pouvoirs publics ont besoin de s'appuyer sur une opinion consciente, sur une propagande organisée. La presse quotidienne et surtout l'éducation populaire à tous les degrés ont un rôle important à remplir dans la préparation des esprits et la réforme des mœurs.

Lutte sociale, en effet, puisqu'elle embrasse à la fois la tuberculose et l'alcoolisme, dont la parenté n'est plus contestable et qu'elle s'étend en réalité à toute l'administration municipale et aux conditions du travail.

Lutte sociale, parce qu'elle se rattache à l'assurance ouvrière en Allemagne et qu'elle a pour fondement en Angleterre et partout la disparition du logement insalubre.

Lutte sociale, puisque hélas ! la tuberculose est fille de misère, engendrée par le surmenage et le surpeuplement.

Toutes les statistiques comparatives, celles de Kœros notamment, ont mis en pleine lumière l'influence de la pauvreté, de l'encombrement, sur les maladies contagieuses et la mortalité. M. le docteur Jacques Bertillon a étudié les

causes de décès selon le degré d'aisance à Paris, Berlin, Vienne, il a constaté que presque toutes les maladies zimotiques sont incomparablement plus fréquentes dans les arrondissements pauvres que dans les quartiers riches, il a découvert que la phtisie est quatre fois plus fréquente chez les pauvres que chez les riches. M. le docteur A. J. Martin, qui puise à pleines mains des observations topiques dans le casier sanitaire des maisons parisiennes, a pu se rendre compte, pour un arrondissement populeux de Paris, que sur un taux de mortalité de 281 pour mille habitants par maladies contagieuses, 218 décès sont d'origine tuberculeuse.

Le logement insalubre, à bon droit suspect depuis tant d'années, est scientifiquement responsable de la propagation et de la survivance des maladies évitables et principalement de la tuberculose. « C'est donc la maison insalubre qu'il faut viser, a écrit M. Brouardel dans un rapport important sur les moyens pratiques de combattre la propagation de la tuberculose : l'assainir, si cela est possible, la faire disparaître si les causes d'insalubrité sont incompatibles avec la vie des habitants, et enfin il faut veiller à ce que l'on n'en construise plus dans de telles conditions. »

Une loi caduque et inobservée, celle de 1850, n'a pas répondu aux intentions de ses auteurs, elle est foncièrement défectueuse : d'abord, parce qu'elle est facultative et que son fonctionnement est laissé à la discrétion des conseils municipaux, en second lieu parce qu'elle ne s'applique qu'aux logements et dépendances insalubres, mis en location ou occupés par d'autres que le propriétaire, l'usufruitier ou l'usager, enfin par d'autres insuffisances de texte, par la lenteur de sa procédure, etc.

Depuis de longues années, depuis la proposition Martin Nadaud et le rapport Hippolyte Maze, le législateur français est attelé à la refonte de cette loi imparfaite, dont la Ville de Paris seule et quelques grandes villes ont su tirer parti. Par une malechance regrettable, la revision spéciale de la loi de 1850 n'a point abouti et elle a dû être incorporée dans la loi sanitaire générale.

Un projet primitif, issu des travaux préparatoires du comité consultatif d'hygiène publique de France, renforçait l'autorité

préventive des maires sur les constructions neuves; il s'inspirait de plusieurs législations étrangères qui soumettent, avec raison, la propriété bâtie à un contrôle préalable dont l'existence n'a rien de tyrannique. Puisque, à un moment donné, l'administration municipale ou sanitaire aura qualité pour intervenir en cas d'insalubrité organique d'un immeuble, le propriétaire a tout avantage à éviter les vices de construction qui l'exposeront plus tard à une répression.

Le Sénat a réduit au minimum les garanties préventives, il a seulement consacré, pour les villes de vingt mille habitants et au-dessus, l'obligation du permis de bâtir sans le faire suivre de l'autorisation d'habiter. Le progrès sera médiocre, puisque déjà, suivant la juste observation de M. Cordelet, en 1890, 162 communes de France avaient spontanément demandé l'application, en totalité ou en partie, du décret de 1852 relatif à la Ville de Paris. La loi reste en deçà du fait, les communes de vingt mille habitants étant seulement au nombre de 117.

Il n'en convient pas moins d'accepter telle quelle cette stipulation. Les améliorations législatives se font jour à jour, par étapes successives. Le nouvel article 10 de la loi future, tel qu'il est définitivement issu de la délibération sénatoriale, est loin de réaliser toutes les espérances des hygiénistes; il a été timidement conçu sous une inspiration juridique un peu courte. La compétence de la justice administrative, à laquelle la Chambre et la commission du Sénat proposaient de substituer la juridiction des conseils d'hygiène ou celle des tribunaux civils, a été maintenue avec toutes ses lenteurs anciennes; toutefois deux innovations remédient aux défauts de la loi de 1850.

La commission municipale facultative disparaît, sauf à Paris, où le service a remarquablement fonctionné dans l'esprit de la loi; elle est remplacée par la commission sanitaire de circonscription, dont l'existence sera de droit strict. Cette commission indépendante sera mise en mouvement, soit par le maire, soit à défaut du maire, par le préfet. Il ne sera plus loisible à une municipalité de fermer volontairement les yeux sur des tares immobilières; le pouvoir central aura son droit légitime d'intervention en cette matière comme en

d'autres. La propriété privée ne sera pas sacrifiée pour autant, puisqu'elle conserve son recours actuel devant le Conseil de Préfecture.

En outre, à défaut de recours contre l'arrêté du maire ou si l'arrêté a été maintenu, les intéressés qui n'auront pas exécuté, dans le délai imparti, les travaux jugés nécessaires, seront traduits devant le tribunal de simple police, qui pourra autoriser le maire à faire exécuter les travaux d'office à leurs frais. En cas d'interdiction de l'habitation, s'il n'y a pas été fait droit, les intéressés seront passibles d'une amende de 16 francs à 500 francs et traduits devant le tribunal correctionnel qui autorisera le maire à faire expulser, à leurs frais, les occupants de l'immeuble. L'assainissement d'office, la sanction pénale, l'initiative éventuelle du préfet seront un progrès réel.

Évidemment tant vaudront le maire et le préfet lui-même, et tant vaudra la surveillance des logements insalubres. Toutefois, si les indications de la statistique sont consciencieusement consultées, si l'avertissement démographique n'est pas lettre morte, plus d'un scandale sera réprimé, plus d'une atteinte à l'hygiène évitée.

Les plus belles lois ne servent de rien si elles sont purement décoratives, si une administration responsable ne les fait pas entrer dans la pratique, si elles ne sont pas appliquées et vivifiées avec un loyalisme à toute épreuve, avec un zèle infatigable.

VI

La santé publique aura quelque jour le ministère que rêva pour elle Littré; elle ne dépendra plus de la bonne volonté intermittente ou de l'humeur changeante des ministres de l'Intérieur absorbés par d'autres travaux. L'évolution pastorienne aura sa répercussion politique. La défense sanitaire de la République française sera conduite avec plus de méthode et d'unité, elle recevra la dotation en personnel et en argent dont elle a été dépourvue jusqu'à ce jour.

Puisque l'État revendique à bon droit, non seulement la

tutelle, mais des pouvoirs de contrôle et d'initiative éventuelle, c'est bien le moins qu'il ait l'outillage strictement nécessaire pour exercer le mandat supérieur qui lui est dévolu. Le projet de loi sanitaire, proposé par le gouvernement et voté par la Chambre, instituait dans chaque département un service d'inspection chargé de provoquer les mesures à prendre dans l'intérêt de la santé publique et de veiller à l'exécution des lois, des règlements et des décisions de l'autorité administrative en ces matières. Aucune proposition n'était plus sage; elle tendait, par esprit d'économie, à utiliser le dévouement de fonctionnaires existants, des inspecteurs des enfants assistés. La combinaison n'était pas irréprochable, puisqu'elle risquait, sur certains points, de surcharger de besogne et peut-être de détourner de leur mission principale des inspecteurs qui n'ont pas seulement la gestion du service des enfants assistés et moralement abandonnés, mais encore la surveillance des enfants du premier âge, justiciables de la loi Roussel. Mais la solution, contestable dans une certaine mesure, avait le mérite de mettre à la disposition du gouvernement des agents de contrôle, des informateurs compétents, des surveillants responsables devant lui.

L'exemple saisissant de l'Angleterre aurait dû frapper les esprits. Lorsque les Anglais ont eu la volonté de s'affranchir le plus possible des épidémies, ils n'ont pas hésité à couvrir le royaume d'une légion de fonctionnaires et de surveillants sanitaires; à la fin de 1889, M. Henri Monod évaluait leur nombre à plus de huit mille, les uns nommés par les autorités locales, les autres dépendant du pouvoir central (*Local Government Board*). La loi ne sommeille pas, les autorités locales agissent, et, à leur défaut, le *Local Government Board*, directement informé, recourt aux moyens coercitifs.

En dix années de ce régime, au prix d'énormes sacrifices d'argent, allègrement consentis, 876.000 existences ont été préservées, représentant, d'après les estimations bien connues de Farr, un capital de plus de trois milliards.

Non sans peine, avec un effort visible, notre Sénat, après avoir repoussé l'inspection départementale d'hygiène, a accepté qu'on adjoignît, le cas échéant et à titre de mission,

six inspecteurs à l'inspecteur général et à l'inspecteur général adjoint des services sanitaires. Cette modeste disposition, vivement combattue, représente jusqu'à nouvel ordre, pour plusieurs années peut-être, le maximum de l'organisation du contrôle central de l'hygiène publique en France. Il y a de quoi rougir d'une si injuste méfiance et d'une lésinerie si inopportune! Néanmoins, sous peine de risquer un nouvel ajournement de cette charte depuis si longtemps préparée et attendue, la sagesse ordonne de se résigner à d'aussi minimes satisfactions heureusement complétées par de plus importants avantages.

D'ailleurs, si un courant d'opinion finit à la longue par se former, les Conseils généraux useront de la faculté qui leur est octroyée par la loi d'organiser un service de contrôle et d'inspection. L'initiative est dévolue aux préfets, qui, dans chaque département, tiendront à honneur d'éveiller la sollicitude des assemblées départementales.

Déjà, la plupart des grandes villes ont créé des bureaux d'hygiène qui sont comme les avant-postes sanitaires de la France urbaine, protégeant à la fois les cités populeuses et donnant le bon exemple aux localités suburbaines, aux communes rurales. L'éclosion spontanée de ces organismes municipaux, d'importation étrangère et d'adaptation française, est à vrai dire encourageante, puisque, avant l'invitation et l'autorisation de la loi, des municipalités ont proclamé l'importance d'un service autonome et centralisé, compétent et responsable.

Bureaux d'hygiène dans les villes de vingt mille habitants et au-dessus et dans les stations thermales fréquentées, commissions sanitaires de circonscription, conseils d'hygiène départementaux, et, au sommet, le comité consultatif d'hygiène publique de France, ces cadres et ces rouages n'auront leur valeur que si le gouvernement et l'opinion sont résolus à leur donner la vie, à leur accorder crédit.

D'en haut doit partir l'impulsion confiante, la sollicitation tenace et aussi la direction unique. L'hygiène des ateliers dépend du ministère du Commerce, la prophylaxie des maladies infectieuses des animaux relève du ministère de l'Agriculture. Il est sans doute admissible que l'hygiène militaire, l'hygiène navale, l'hygiène scolaire, soient placées dans

les attributions des ministères de la Guerre, de la Marine, de l'Instruction publique ; mais une inspiration commune devrait faire concorder et converger la défense des affections évitables dans tous les milieux professionnels, dans tous les milieux collectifs.

Il y a plusieurs années, dans un brillant rapport à l'Académie de médecine, le professeur Grancher avait tracé les règles de la préservation de la tuberculose dans l'école, l'atelier, le magasin, l'armée; il faisait appel à des autorités diverses, à des responsabilités distinctes. L'avertissement académique n'a pas été entendu.

Dernièrement, M. Brouardel a été l'interprète autorisé d'une commission spéciale instituée par M. Waldeck-Rousseau pour la recherche des moyens pratiques de combattre la tuberculose ; il a, de concert avec de savants rapporteurs, élaboré plusieurs vœux à destination de l'armée, de la marine de l'État, des établissements pénitentiaires, des employés des postes et télégraphes, des chemins de fer. Quelques-uns des ministres intéressés ont mis le plus grand empressement à déférer aux avis d'une commission officielle, ils ont fait preuve de bonne volonté ; mais le zèle de leurs administrations peut sommeiller sans qu'un service de contrôle central avertisse le gouvernement de l'oubli de certaines prescriptions, de la violation de certaines règles. Le gouvernement n'a pas les moyens d'information suffisants pour connaître les dérogations à la loi, aux décrets, aux arrêtés ministériels, il est souvent laissé dans l'ignorance d'incidents administratifs dont la révélation serait pour lui d'un vif intérêt.

Le recensement quinquennal excite à juste titre la curiosité la plus vive, il provoque les commentaires les plus contradictoires, les controverses les plus retentissantes. Un rapport annuel, circonstancié, sur les fluctuations sanitaires, un Livre bleu de la santé publique, suivant la judicieuse appellation de M. Landouzy, ne serait pas d'un moindre profit ; il relaterait les travaux entrepris, les victoires remportées et il appellerait l'attention sur les villes insalubres, sur les points faibles du territoire.

Pour que ce Livre bleu d'un nouveau genre ait cette portée démonstrative, il faut que partout, dans toutes les communes,

petites et grandes, la statistique des causes de décès soit tenue exactement, que l'administration possède le cadastre sanitaire dont M. Henri Monod voudrait entreprendre l'établissement.

Un avertissement démographique, semblable à celui qu'ont fait entendre MM. Balestre et Gilletta de Saint-Joseph sur la mortalité de la première enfance, secoue les torpeurs et dissipe l'insouciance. En apercevant que leur ville tenait un haut rang sur les tableaux de mortalité des enfants du premier âge, plusieurs municipalités ont éprouvé un juste sentiment de tristesse et de confusion. Un des maîtres de l'hygiène infantile, M. Pierre Budin, a été convié à des conférences, à des entretiens, dont les heureux effets ne tarderont pas à se faire sentir sur un espace trop exigu.

Comment les services d'hygiène seraient-ils épars, si l'on songe à la connexité des phénomènes biologiques, au *circulus* ininterrompu de matière vivante qu'avait entrevu Pierre Leroux? Les impuretés du lait mettent les berceaux en deuil; la surveillance des étables, tant au point de vue de la transmission de la tuberculose, mise en doute par Koch, que pour la genèse de la diarrhée infantile, ne peut être distraite des attributions d'un Bureau d'hygiène, et, par voie de conséquence, de la compétence du Comité consultatif d'hygiène publique de France. Sans dépouiller aucun département ministériel de la responsabilité spéciale et technique dont il est investi, la concentration, et non point la centralisation dont elle diffère profondément, peut seule préparer la victoire sur les différents champs de bataille des microbes et des virus.

En cas d'invasion épidémique de provenance étrangère, si le choléra ou la peste fait son apparition sur un point quelconque du territoire, l'État recouvre tous ses droits régaliens, il ne laisse à aucune autorité locale le haut commandement, il puise dans la loi de 1822 et dans une disposition équivalente du nouveau Code de santé les pleins pouvoirs qui lui appartiennent. Mais combien sera plus facile sa tâche le jour où les travaux de mobilisation contre les maladies transmissibles de toute nature auront été achevés, puisque chaque département sera nécessairement pourvu d'un outillage sani-

taire à deux fins, à double destination! L'étuve volante et l'équipe de désinfecteurs, faites pour combattre en période normale les contagions endémiques et indigènes, auront leur emploi immédiat pour éteindre les foyers naissants de choléra, de peste, de typhus, de fièvre jaune. Il n'y aura pas improvisation; la défense des côtes et des ports sera effective, la permanence sanitaire deviendra de plus en plus une réalité.

Plus la résistance sera localisée contre la genèse et la transmission des maladies contagieuses, mieux sera assurée la défense générale du territoire. La simplification des formalités administratives, en partie réalisée pour l'approvisionnement des agglomérations en eau potable, devra être poussée plus loin pour abréger les délais d'attente et supprimer les paperasseries inutiles. La décentralisation sanitaire, loin de porter atteinte aux intérêts nationaux, ne fera que les servir; inversement le renforcement de pouvoirs de l'autorité centrale, en prévision de défaillances locales, stimulera le zèle des municipalités à qui l'imposition d'office des mesures d'assainissement infligerait, sans aucun doute, une sorte de diminution morale au regard de leurs électeurs.

L'arme de la contrainte restera au fourreau, si dans les communes populeuses, dans les agglomérations industrielles et urbaines, l'opinion de quelques intellectuels, des hommes de l'art, médecins, pharmaciens, vétérinaires, architectes, se manifeste avec ténacité. La loi future sera respectée, si, du premier jour, le gouvernement déploie quelque résolution, si les préfets mettent leur amour-propre à constituer rapidement les Conseils départementaux et les commissions de circonscription et s'ils parviennent à convaincre les Conseils généraux de la nécessité de confier la direction du contrôle à un spécialiste éprouvé.

Le jour où les notes de service d'un préfet ou d'un sous-préfet comporteront les résultats sanitaires obtenus dans un département ou un arrondissement, lorsque l'avancement des fonctionnaires de l'ordre politique dépendra en partie des lauriers qu'ils auront recueillis sur les champs de bataille de l'hygiène, l'esprit administratif sera rénové, le dédain oligarchique pour la tenue des étables et pour la propreté des mares aura disparu.

L'éducation sociale du peuple par l'école primaire, prolongée par les universités populaires, fera tomber progressivement l'indifférence traditionnelle pour la santé publique. Un effort soutenu de propagande antituberculeuse dissipera l'insouciance et profitera du même coup à la prophylaxie des maladies évitables.

Notre admirable corps médical, qui renferme des trésors de savoir et de dévouement, a tout ce qu'il faut pour se vouer à cette campagne d'opinion, à cet enseignement populaire. Les jeunes médecins, imbus des idées modernes, doivent participer à cette coopération universitaire qui rapproche les instruits des ignorants et vulgarise les plus récentes acquisitions de la science.

Ce n'est pas instantanément, en un jour, que l'initiation civique du suffrage universel s'accomplira. Le législateur et l'administrateur ne doivent pas attendre passivement l'impulsion démocratique ; ils peuvent beaucoup pour mettre à sa place l'hygiène sociale, pour lui donner la considération qui lui est due et l'outillage qu'elle mérite.

La défense sanitaire contre les maladies évitables, presque partout organisée, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, est rudimentaire en France, parce que facultative et dédaignée ; elle sera bientôt, la Chambre aidant, en voie d'organisation, lorsqu'elle sera tout ensemble obligatoire et honorée. Ce ne sera pas trop de la collaboration des pouvoirs publics et des libres propagandistes de la plume et de la parole pour vaincre l'inertie des uns, l'égoïsme des autres, l'imprévoyance de tous, pour que l'œuvre d'assainissement du terrain et de prophylaxie des germes infectieux soit poursuivie partout, sans la moindre exagération, sans la moindre faiblesse.

PAUL STRAUSS.

L'AVENTURE

DU

GÉNÉRAL QUESNEL

Vers 1780, sous le règne de Louis XVI, maître François Quesnel, charron de la Cour, habitait le quartier de Vaugirard. Il était fort estimé pour son habileté dans son métier et pour sa probité dans les affaires. En travaillant pour Sa Majesté, il avait gagné la pratique de plusieurs personnes de qualité, et MM. de Duras, de Breteuil et d'autres grands seigneurs répondaient par quelques mots bienveillants aux saluts de l'honnête artisan.

Un jour, l'excellent duc de Charost le rencontra dans les allées de Trianon avec un petit garçon d'une dizaine d'années, de fort bonne mine, sous son costume modeste et propret.

— Or ça, maître Quesnel, quel est ce jeune drôle à frimousse éveillée, qui paraît si fier de vous accompagner?

— C'est mon propre fils, monseigneur, pour vous servir, s'il veut bien travailler comme a fait son père.

— Je le souhaite, dit le duc. Mais il faut convenir que nos Français d'aujourd'hui ont la tête tournée de chimères ridicules. Des livres extravagants et des gazetiers aux abois ne leur parlent plus que d'égalité, d'affranchissement, de révolution. Oui, palsambleu! ils appellent cela une révolution, et ils la réclament de tous leurs vœux. Ce sera dans quelques années un beau tapage. Nous verrons alors, maître Quesnel, si ce petit garçon, et bien d'autres de son âge, se contenteront

de la profession exercée par leurs parents. Bonsoir, mes amis.

Maître Quesnel acheva de faire admirer à son fils les beautés de Trianon. Mais quand tous les deux revinrent à Paris dans la carriole qui les avait amenés, il parut absorbé par de profondes réflexions.

Quelque temps après cette promenade, le jeune Louis-François Quesnel fut placé dans une pension du quartier Saint-Germain, où il ne tarda pas de se signaler par son intelligence et son travail. Il fit ses humanités, se barbouilla de latin, soupçonna le grec, et passa du collège dans l'étude d'un procureur. Son père avait décidé d'abord d'en faire un abbé mondain et bel esprit; puis il s'était résigné à n'en faire qu'un avocat. Mais Louis-François n'avait de goût ni pour le petit collet ni pour la chicane.

C'était, lorsque survint 89, un garçon droit, vigoureux, de manières élégantes, auquel souriaient les grisettes. Il avait persuadé son père de l'inutilité de regagner chaque soir la maison de Vaugirard, et il avait pris une petite chambre dans la rue de Buci. Le dimanche, il allait passer la journée auprès du bonhomme qui était veuf, et qui se serait trouvé trop abandonné sans son fils. Il y soupait également le mercredi, et plus souvent quand il pouvait. Mais il aimait mieux se réserver ses soirées.

Non pas qu'il donnât dans la galanterie. Mais il était pris dans la journée par la procédure, et le soir il se partageait entre l'académie et le théâtre. A l'académie, il faisait de l'escrime, et il y apportait plus d'ardeur qu'à l'étude des dossiers. Toutefois, le théâtre l'attirait plus encore que l'académie.

Jamais le goût pour le théâtre ne fut plus vif que dans ces dernières années de l'ancien régime, où les plaisirs de la société furent poussés si loin et avec de si aimables raffinements.

« Qui n'a pas vécu avant 1789, disait plus tard M. de Talleyrand, n'a pas connu la douceur de vivre. »

Le théâtre était partout alors. Il était à la Cour, où la reine, malgré la mauvaise humeur de Louis XVI, déployait sur la scène de Trianon des talents dignes de l'Opéra-Comique. Il

était au Palais-Royal, où Mme de Montesson dirigeait la vie et les plaisirs du duc d'Orléans, le futur Philippe-Égalité. Il était chez les grands comme le prince de Beauvau et le duc de Nivernais. Il était enfin chez les financiers et les fermiers-généraux.

Il n'était nulle part aussi suivi qu'à la Comédie-Française.

La Révolution qui allait renverser le trône et bouleverser la société, atteignit également le théâtre. En particulier, la Comédie-Française était destinée à de singulières épreuves d'où elle sortit plus forte, sur les traces de Talma. Mais, en 1789, quelle admirable compagnie que celle qui réunissait, d'un côté : Fleury, Larive, Préville, Dugazon, Molé, Monvel, Dazincourt, Saint-Prix, Vanhove et d'autres encore ; de l'autre : Mmes Contat, Raucourt, Vestris, Sainval, Petit, Jolly, etc., en attendant le règne éclatant des Georges, des Bourgoin et des Mars.

Louis-François, dans sa chambrette de la rue de Buci, n'était pas loin de la Comédie.

Après avoir été installée, jusqu'en 1770, rue des Fossés-Saint-Germain (aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie), elle avait émigré quelques années aux Tuileries, et les quitta, en 1782, pour une nouvelle salle bâtie sur l'emplacement de l'hôtel de Condé, qui est devenu l'Odéon.

Louis-François était un habitué du parterre, et il devenait familier avec le répertoire qu'il relisait le jour, entre deux dossiers.

Il s'était lié avec plusieurs jeunes gens, dont un, plus âgé que lui de quelques années, l'avait conquis par la beauté de ses traits, le charme de sa voix, l'ampleur imposante de ses gestes. Ce jeune homme, qui perdait également son temps chez un homme de loi, paraissait fort épris du théâtre, et tous les deux, au sortir du parterre, prolongeaient souvent leur soirée au Café Procope où fréquentaient alors les auteurs et les comédiens.

Un soir que Louis-François assistait à une représentation de *Mahomet,* il fut étonné de reconnaître son ami dans le rôle et sous les traits de Seïde. « Mais, c'est Talma ! » s'écria-t-il malgré lui, dans le silence du parterre. C'était Talma, en

effet, qui débutait, sans bruit, aux côtés de Larive, mais qui, dans cet emploi secondaire, forçait déjà l'estime par la science de son attitude et par la passion contenue avec laquelle il recueillait les paroles du Prophète.

Quelques jours après, quand ils se retrouvèrent et qu'on se fut expliqué, Louis-François parla d'imiter ce noble exemple.

— *Tu quoque?* dit Talma d'un air tragique. Toi aussi tu veux quitter la chicane pour le cothurne ? Pourquoi pas ? Tu es bien tourné, ta voix est bonne, ton geste suffisant. Ne te presse pas cependant. Tu es jeune. Travaille encore, et attends que mon audace ait porté quelques fruits. Car, ajouta-t-il, avec ces réminiscences classiques qui débordaient de sa puissante mémoire,

Car, pour être approuvés,
De semblables desseins veulent être achevés.

Louis-François se mit en quête d'un professeur de déclamation, sans en rien dire à son père. Au lieu de recourir à Larive, dont les leçons étaient d'un prix trop élevé pour lui, il s'adressa à Bellemont dont l'enseignement était honnête et méthodique. Et il avait fait déjà de notables progrès, lorsqu'éclata le tapage de *Charles IX* qui décida de la renommée de Talma et de sa propre vocation.

La Révolution inaugurée dans la politique par les États-Généraux ne pouvait manquer de s'étendre au théâtre. Elle y fut apportée par la tragédie de Marie-Joseph Chénier, *Charles IX*, qui osait mettre sur la scène, dans le cadre de la tragédie classique, un roi de France, les Guises, Coligny et la Saint-Barthélemy.

Le succès fut énorme et retentissant. Il exalta le parterre, et dans le parterre, aucun habitué plus que Quesnel.

Louis-François n'y tint plus, et rompit avec la procédure. Il s'essaya dans des théâtres de quartier, où sa belle prestance et sa mine avantageuse lui conquirent les faveurs des grisettes sentimentales et des modistes sur le retour. Il accepta un engagement sur le petit théâtre du Marais, fondé quelques années auparavant par Beaumarchais. Il y joua indistinctement le drame et la comédie. Quelques gazettes

parlèrent de lui et le poussèrent au théâtre de la Montansier, où il se trouva en bonne compagnie avec Grammont, Patrat, Baptiste, Mlle Mars la cadette, fille de Baptiste, Mme Sainval, et d'autres encore.

Le succès l'enhardissait. Il eut un duel avec un officier aux gardes qui serrait de trop près une soubrette de la maison, et le blessa. C'était le chemin de la renommée. Il parut y toucher lorsque Talma l'appela auprès de lui.

Le succès de *Charles IX* avait achevé de diviser la Comédie-Française.

Talma s'était déclaré pour la Révolution avec Dugazon et Mme Vestris,tandis que Larive, Fleury, Saint-Prix, Saint-Fal, Bellemont, Dazincourt, avec Mmes Contat, Raucourt et Devienne, restaient fidèles à la Cour. Des querelles éclataient presque chaque jour entre les deux camps. Les événements du dehors, les débats de l'Assemblée, les intrigues de la Cour, avaient leur contre-coup dans les coulisses et quelquefois sur la scène. La situation devenait intenable. La prospérité du théâtre en souffrait.

Talma quitta alors la maison. Avec son fidèle Dugazon, avec Mmes Vestris et Desgarcins, et quelques autres camarades, auxquels il adjoignit Quesnel, il alla fonder au Palais-Royal, à l'angle de la rue de la Loi, maintenant rue de Richelieu, le *Théâtre de la Nation*, qui est resté le Théâtre-Français.

La nouvelle troupe débuta le 27 avril 1791, avec un *Henri VIII*, de Chénier.

La pièce réussit, comme *Charles IX*, mais avec moins d'éclat. Il y avait là un tyran odieux et ridicule contre lequel s'exerçaient les passions du jour. Malheureusement pour Talma, chargé du rôle d'Henri VIII, l'intérêt n'était pas concentré sur lui seul. Il allait de préférence à Anne de Boleyn qui tenait de la grâce du poète une vertu sans tache destinée à rendre plus touchante son infortune.

Henri VIII dura peu. Il fallut en revenir à notre propre histoire et à des passions plus voisines, avec *Calas*, avec *Fénelon*, deux tragédies dirigées contre le fanatisme religieux et contre l'intolérance.

Dans tout ce répertoire, Louis-François ne jouait que des

rôles secondaires, et paraissait condamné à n'en jouer jamais d'autres. Malgré d'heureux dons naturels, il manquait d'accent, d'originalité et de chaleur. Il restait, et il devait rester médiocre.

Quesnel en convenait lui-même avec esprit.

Depuis qu'une nouvelle carrière lui était ouverte qui donnait satisfaction plus que toute autre à ses goûts d'aventure, il faisait bon marché de ses aspirations dramatiques, et il racontait gaiement comment il avait quitté le théâtre.

« Avec l'admirable pénétration qui fait son génie, Talma m'avait promptement jugé. Il m'avait observé, conseillé, dirigé, sans grand résultat. Il me gardait par camaraderie, et parce que, après tout, je lui rendais service. Mais il comprenait bien qu'avec l'instruction que j'avais reçue, l'activité dont j'avais donné tant de marques, enfin la mobilité de mon humeur, je n'étais pas fait pour servir obscurément dans la troupe de Thalie.

« Il me donna cette preuve de sincère amitié de m'en parler franchement. Le coup fut rude, et j'en fus longtemps étourdi, presque malade. J'avais quitté la procédure pour le théâtre, et revenir à la procédure me semblait impossible. Qu'allais-je faire ? De quelle incartade nouvelle allais-je attrister les dernières années de mon brave homme de père ?

« Je n'eus pas le loisir d'y songer longtemps.

« C'était le moment où la patrie, menacée par l'invasion étrangère, faisait appel au dévouement de tous ses enfants. Paris présentait alors un spectacle extraordinaire.

« Citoyens, disaient partout des proclamations, la patrie est en danger. » A l'Hôtel de ville où flottait un drapeau noir, au Louvre, sur le Pont-Neuf, au Cours-la-Reine et ailleurs, des estrades avaient été dressées où des officiers municipaux recevaient les enrôlements volontaires et les dons patriotiques. Les pères donnaient leurs enfants, les femmes donnaient leurs bijoux. Chaque semaine, des centaines d'hommes partaient pour la frontière.

« Un jour que j'étais devant le Louvre, inerte et stupide, dans l'écroulement de mes rêves, je vis passer une troupe de jeunes gens. Ils marchaient en chantant précédés d'une

bannière sur laquelle étaient peinte l'image de Minerve. C'étaient des étudiants des Écoles de Droit et de Médecine, avec des élèves de l'École des Beaux-Arts.

« Il y avait là Gouvion-Saint-Cyr, qui avait joué la comédie comme moi sur des scènes de quartier, qui avait quitté Melpomène pour la peinture, et qui abandonna la peinture pour le Dieu de la guerre qui lui fut favorable. Il y avait là Franceschi-Delonne, sculpteur et prix de Rome, Lejeune, qui était peintre, tous les deux devenus généraux ; Alexandre Duval, le futur auteur dramatique ; et d'autres, qui sont aujourd'hui préfets ou magistrats.

« En m'apercevant, Gouvion me cria : « Viens avec nous ! » je lui répondis :

« Où me conduisez-vous ? A la mort ?
A la gloire !

riposta Gouvion qui n'avait pas oublié son Corneille. Je n'avais personne à qui je pusse dire, comme Polyeucte :

Chère Pauline, adieu, conservez ma mémoire.

« Je m'enrôlai avec eux. C'était par une belle matinée de septembre 1792. Le ciel était bleu ; les cloches de Notre-Dame sonnaient, le canon tonnait ; de toutes parts on entendait chanter la *Marseillaise*. Voilà comment je suis devenu un héros.

« J'y ai eu quelque mérite, il faut l'avouer. Car il me semblait que mon ancien métier se dressât toujours devant moi pour me reconquérir. Témoin cette aventure singulière.

« Il y avait un an que je servais et j'avais conquis l'épaulette de lieutenant, lorsque, dans une petite ville d'Allemagne, où entra notre demi-brigade, nous découvrîmes un théâtre, un vrai théâtre, coquet et pimpant, avec ses décors tout prêts, ses magasins de costumes et d'accessoires tout ouverts, comme si la dernière représentation venait d'avoir lieu, et qu'on attendît celle du lendemain.

« C'était à quelque distance du Rhin, dans un duché de Hesse ou de Nassau ; et ce théâtre était celui de Son Altesse, fort portée vers cette distraction à laquelle elle conviait fré-

quemment les hobereaux du voisinage. Pour le moment, Son Altesse avait jugé prudent de déguerpir.

« Vous voyez d'ici nos soldats pénétrant dans le théâtre, envahissant la scène et les loges, s'affublant des costumes les plus variés et s'essayant aux monologues et aux répliques d'un répertoire absolument inédit. J'intervins autant qu'il me fut possible et je jetai, dans le tapage, une proposition qui me fit couvrir d'applaudissements. C'était le plus beau succès que j'eusse remporté au théâtre. Je ne constatai pas, sans amertume, que mon talent dramatique n'y était pour rien.

« Je proposai de remettre tout en place et d'organiser pour un des jours suivants une représentation que je me chargeai de conduire.

« On savait que j'étais monté sur les planches, que j'avais joué aux côtés de Talma, et ce passé merveilleux me donnait un prestige particulier. Je n'en fus pas moins fort gêné, lorsque je fus pris au mot. Nous ne devions rester à Polanden que quelques jours, et je ne pouvais pas préparer un spectacle en vingt-quatre heures, d'autant moins que je n'avais aucune pièce dans mon porte-manteau.

« Que faire? Je battis le rappel de mes souvenirs, et je brodai un scénario dans le genre de la comédie italienne, sur lequel nos acteurs pouvaient se livrer à l'improvisation personnelle. Ce n'était ni très original ni très compliqué. C'était seulement l'occasion d'exhiber, comme dans une fantaisie de carnaval, tous ces oripeaux d'Arlequin, de Cassandre, de Scapin, de Colombine que le hasard de la guerre jetait entre nos mains, et sur nos épaules.

« Au jour convenu, à deux heures de l'après-midi, la salle débordait, du parterre aux combles, d'un public exclusivement militaire composé de notre brigade. Dans la loge ducale s'étalait le général (j'ai oublié son nom; il fut tué l'année suivante); auprès de lui, nos deux chefs de brigade; en face, les adjudants-généraux avec quelques chefs de bataillon; au balcon et dans les loges, les capitaines et lieutenants. Partout ailleurs les hommes de troupe; et, çà et là quelques Gretchen qui avaient trouvé moyen de se faufiler dans la salle, malgré la consigne. Mais le militaire français est galant avant tout.

« Après les trois coups de rigueur, le rideau se leva sur notre musique militaire qui joua successivement la *Marseillaise* et d'autres airs patriotiques, avec un morceau très populaire alors dans les armées, que tout le monde répétait en chœur. Il était d'une touchante simplicité.

On va leur percer le flanc,
Tire lan plan, tire lire;
On va leur percer le flanc,
Tire, tire lan plan.

« Puis on aborda la pièce.

« Arlequin en était le héros, naturellement, Arlequin épris de Colombine, dupant Cassandre avec le concours de Pierrot, et voyant chacune de ses ruses déjouées non par la subtilité de Cassandre, mais par la naïveté excessive de son ami.

« J'avais mis la main sur un Pierrot extraordinaire. C'était un sergent de la demi-brigade qui accompagnait la nôtre. Il avait beaucoup suivi la Comédie-Italienne, et souhaitait d'y débuter un jour, lorsque survint la Révolution. Jamais je n'ai vu tant de naturel dans le comique, tant de mobilité dans la physionomie, tant d'éloquence dans le geste. Talma lui-même aurait admiré ce garçon auquel le théâtre promettait une fortune brillante. Qu'est-il devenu? Je ne l'ai jamais su.

« La pièce allait son cours. Nous étions tous suspendus à la mimique expressive de Pierrot quand soudain, dans le profond silence de la salle, nous entendîmes retentir un coup de fusil. Les acteurs s'arrêtèrent. Tout le monde prêta l'oreille. Nouveaux coups de fusil au dehors, puis les cris : « Aux armes! C'est l'ennemi! »

« En deux minutes, le théâtre était évacué. Nos hommes se précipitaient vers leurs quartiers, reprenaient leurs armes, et couraient au secours des avant-postes qui venaient d'être attaqués par les Allemands. Un quart d'heure après, le combat s'engageait sur toute la ligne

« Mais un spectacle nouveau s'offrit à nous, qui dépassait de beaucoup par l'imprévu et la fantaisie celui qui venait d'être interrompu.

« Nos acteurs et nos figurants n'avaient pas eu le temps de se déshabiller. D'autres qui n'avaient pu résister au plaisir de se costumer avaient suivi le courant, sans passer par le vestiaire. De telle sorte que nos rangs étaient parsemés des accoutrements les plus étranges. On y voyait confondus, le fusil en main, les Scapins, les Arlequins, les Cassandres, les rois de tragédie, les valets du répertoire, les apothicaires de Molière et les soldats romains, etc. C'était de la bouffonnerie la plus spontanée et la plus énorme.

« Notre chef de brigade, secoué par un rire convulsif, était incapable de proférer un commandement. Comme il était gros et replet, nous crûmes que l'apoplexie allait le foudroyer sans gloire, devant l'ennemi stupéfait.

«Celui-ci, qui comptait nous surprendre, fut tellement étonné de la résistance qu'il rencontra et surtout des singuliers adversaires qui se jetaient au-devant de lui, qu'il fut aisément repoussé et battit en retraite.

« Je ne crois pas que nos annales militaires présentent beaucoup de combats du même genre (1).

« En revanche, ce qui n'était pas rare dans nos rangs, c'était le goût pour le théâtre. Il datait de loin et l'ancien régime l'avait encouragé. L'armée du maréchal de Saxe avait un théâtre de campagne qui la suivit dans les Pays-Bas. En Italie, j'ai vu plusieurs régiments posséder chacun son théâtre. J'ai, notamment, vécu plusieurs mois auprès de la 9e demi-brigade, qui était toujours accompagnée d'un fourgon, sur lequel on lisait : *Fourgon de comédie*.

« La Révolution n'avait pu que développer ce goût particulier et bien français.

« En effet, elle avait jeté dans les camps, et brusquement, des hommes destinés à des professions tout autres que la vie militaire et qui nous apportaient les souvenirs ou la pratique de leur métier. C'est ainsi qu'on trouvait, sous les drapeaux de la liberté, avec des acteurs comme Grammont, comme moi, et bien d'autres, des peintres, des sculpteurs, des musiciens qui contribuaient au succès de ces représentations improvisées la veille d'une bataille ou le lendemain d'une victoire.

1. Le fait est historique. Il est cité par Gouvion-Saint-Cyr dans ses Mémoires. Campagnes du Rhin, 1793.

« J'ai connu des artistes de tout genre, des acrobates, des escamoteurs, des jongleurs, des charmeurs de serpents et des avaleurs de sabres. J'en ai connu qui imitaient le chant des oiseaux, les cris des animaux, le bruit des tambours, le fracas de l'artillerie, avec une désolante perfection. J'ai connu des ventriloques, et je fus témoin d'une farce de ventriloquie restée parmi les plus amusants de mes souvenirs.

« Après avoir servi plusieurs années en Allemagne, j'avais été envoyé à l'armée d'Italie, et ma division était cantonnée dans le Frioul, au camp d'Osoppo.

« C'était en 1797, avant le traité de Campo-Formio. Pendant les quelques mois qui précédèrent la conclusion de la paix, le soldat inactif avait pris de mauvaises habitudes. La discipline s'était relâchée et les conseils de guerre avaient fréquemment à sévir. Un jour, pour je ne sais quel méfait, deux soldats avaient été passés par les armes.

« L'exécution avait eu lieu près du camp, et les deux coupables avaient été enterrés sur place, sans cérémonie religieuse, bien entendu. A cette époque, l'exercice public du culte était suspendu, et nous vivions dans la plus complète ignorance d'un Dieu quelconque, fût-il de Rome ou du Thibet.

« Parmi les camarades des deux soldats se trouvait un ancien bateleur, ventriloque habile, qui jugea l'occasion favorable pour une singulière mystification.

« Il parvint à attirer les paysans d'un village voisin auprès de la tombe de ses camarades. Là, prenant des airs effarés, et courbé vers le sol, il fit entendre à ces bonnes gens des voix étranges qui sortaient des profondeurs de la terre C'étaient des gémissements et des prières. Les défunts se plaignaient d'avoir été inhumés sans l'assistance du clergé; ils étaient livrés à la colère céleste. Ils suppliaient les vivants d'avoir pitié de leurs âmes, de leur procurer des prières bienfaisantes, etc. On entend le couplet d'ici.

« Les paysans touchés allèrent trouver leur curé qui se rendit sur les lieux, où notre compère n'eut garde de manquer. En présence du curé les lamentations redoublèrent. Il n'en fallait pas tant pour faire croire au miracle. Le curé y crut. Il organisa un service funèbre auquel fut conviée toute

la population du village et à laquelle la troupe fut priée de s'associer.

« Celle-ci, qui savait à quoi s'en tenir sur la dévotion des deux soldats et sur la valeur de leurs réclamations posthumes accepta cependant l'offre du bon curé. Elle parut avec recueillement à la cérémonie qui fut de tout point édifiante. Messe, chants, bénédiction, rien n'y manqua. Mais le secret était connu de trop de gens pour durer.

« Quelques jours après il était divulgué et tout le camp en faisait des gorges chaudes. Mais la population indigène prit fort mal la plaisanterie. Des attentats eurent lieu contre nos soldats isolés. Il fallut prendre quelques mesures de rigueur Quant au ventriloque, il fut changé de régiment ».

Voilà un exemple, entre beaucoup d'autres, des talents bizarres qu'on trouvait dans les rangs de l'armée. Ils devinrent plus rares après la paix, quand il ne resta plus sous les drapeaux que ceux qui avaient goûté du métier des armes et qui n'en voulurent pas d'autre désormais.

Quesnel fut de ceux-là.

L'Empire le trouva adjudant-général. Il fit en cette qualité les campagnes de 1805 et de 1806. Il était colonel dans la garde à la paix de Tilsitt.

Il avait perdu son père à l'époque d'Austerlitz. Le vieux charron, fier de son fils, était plus flatté de le voir sous l'habit militaire que sous la toge dramatique. Il était mort en lui laissant des économies qui représentaient une jolie fortune.

Le colonel s'était installé dans un appartement voisin du boulevard, et entre deux campagnes il menait à Paris la vie d'un oisif élégant. Il passait la matinée chez lui ou à la salle d'armes. L'après-midi, il allait au bois et faisait des visites. Le soir, il dînait au restaurant et finissait la journée au café Lambelin ou au théâtre.

Il avait conservé ses relations avec Talma qu'il voyait soit au foyer de la Comédie, soit chez lui. Car il avait joué aux côtés de cette charmante Vanhove qui était devenue la seconde femme de Talma, et la maison du grand acteur était une de celles où se pressait la société la plus spirituelle de l'Empire

Il fréquentait également chez Fleury, doyen du Théâtre-

Français, où il retrouvait les compagnons de ses débuts et chez lequel il connut Mlle Bourgoin, qui emplissait les premières années de l'Empire du tapage de sa beauté et de ses succès.

Il n'y avait alors à Paris que neuf théâtres; les autres avaient été supprimés. Avec le Théâtre-Français, les principaux étaient l'Opéra, l'Opéra-Comique et le théâtre Feydeau. Celui de la Montansier venait d'être fermé en 1806. Quesnel y avait connu sous le Consulat une aimable personne qu'il put faire engager à l'Opéra-Comique. L'attachement qu'il portait à Mlle Florise fit de lui un habitué de ce théâtre, et notre brillant colonel, familier avec le répertoire de Voltaire et de Chénier, se mit à fredonner les couplets de Monsigny, de Dalayrac et de Boïeldieu.

Il fut tiré de ces distractions bourgeoises par la campagne de 1809 qui l'envoya sur le Danube. Il fut des terribles journées d'Essling et de la belle partie de Wagram. Mais cette promenade en Allemagne fut de courte durée.

On touchait alors à l'apogée de l'Empire. Jamais la France n'avait été plus grande. L'Empire comptait 130 départements Il y avait des préfets français à Mayence, à Hambourg, à Amsterdam, à Milan, à Turin et à Rome. Toute l'Europe recevait de Paris des modes, des journaux et des ordres On ne se battait plus que bien loin, là-bas, en Espagne. Mais qui donc s'occupait de l'Espagne? En attendant, Napoléon avait épousé une archiduchesse; l'Empire saluait de ses acclamations le roi de Rome; et tout semblait promettre la durée de son œuvre au soldat sorti de la Révolution.

La fortune changea en 1812.

Quesnel fut de l'immense armée qui franchit le Niemen par ces éclatantes journées de juin qui ne laissaient pas prévoir la retraite lugubre, dans la neige, sous le ciel noir. Il commandait un régiment de la garde du corps de Mortier. Il assista à ces dramatiques engagements de Smolensk où l'incendie de la ville déroba les Russes aux coups de Napoléon. Il fut de ces effroyables journées de Borodino où quarante-trois généraux restèrent sur le champ de bataille.

Le corps de Mortier eut l'honneur d'entrer le premier dans Moscou, aux sons de la *Marseillaise;* mais dès le lendemain

et pendant plusieurs jours, il fallut combattre l'incendie.

L'armée toutefois se remettait de cette alerte et s'installait dans la ville comme si elle devait y prendre ses quartiers d'hiver. « La guerre de Russie, avait dit Napoléon, est une guerre de deux ans; nous n'imiterons pas la folie de Charles XII .»

Une quinzaine de jours s'étaient écoulés lorsque Quesnel fut mandé au palais de Petroskoïé où Napoléon avait établi sa résidence.

— Qu'est-ce que j'apprends? lui dit brusquement l'Empereur. Vous avez appartenu autrefois à la Comédie-Française?

— Oui, Sire; mais j'ai préféré vos leçons à celles de Talma.

— Je ne m'en plains pas, répondit l'Empereur. Talma d'ailleurs ne vous en veut pas, car c'est lui qui me parle de vous. Ecoutez, colonel, je prépare un décret de réorganisation pour la Comédie-Française. Vous avez passé par la maison. Vous devez avoir des idées sur la façon de la conduire. Jetez-les sur le papier, clairement, sans phrases, et envoyez-moi cela dans deux jours.

Il y avait longtemps que Quesnel avait quitté le théâtre, mais il en avait conservé le goût, il y avait gardé ses relations; il avait l'esprit cultivé, par surcroît. Il rassembla sur le sujet quelques pages qu'il fit parvenir à l'Empereur.

Il fut rappelé quelques jours après.

— J'ai lu votre papier, lui dit l'Empereur. Il m'a plu, il me servira. Quant à vous, il ne faut pas que vous regrettiez d'avoir quitté Talma pour moi. J'ai demandé vos états de services. Ils sont bons, et vous êtes en retard. Allez trouver le major-général, et dites lui que je vous ai congédié, en vous disant : merci, général Quesnel.

Quesnel court chez Berthier. Berthier lui dit qu'il serait de la promotion destinée à combler les vides laissés par Borodino; mais qu'à cause de la réduction des effectifs, il conserverait son régiment jusqu'à la fin de la campagne.

Quinze jours après, la retraite était décidée, et l'armée quittait Moscou.

A Krasnoé, lorsqu'il fallut s'ouvrir un passage à travers l'armée russe, Quesnel, un moment séparé de ses soldats, se

trouva entouré de Cosaques, fut lardé de quelques coups de lance et fait prisonnier.

Il fut envoyé dans l'Ukraine, aux environs de Kiev, et il y resta près de deux ans. Une vingtaine d'officiers dont il était le plus élevé en grade, et 2 à 300 soldats de toutes armes ramassés un peu partout, au hasard des batailles et de la retraite, formèrent un groupe de prisonniers, cantonné dans le steppe, sur les bords d'une rivière qui se joint au Dnieper. Les officiers recevaient par jour la valeur de cinquante centimes ; les soldats 7 kopecks, c'est-à-dire un sou et demi de France. C'était sur ce maigre subside qu'ils devaient prélever de quoi se nourrir et s'entretenir ; difficulté redoublée par la pénurie des ressources qu'offrait la petite ville au milieu de laquelle il fallait vivre.

Les soldats avaient été parqués dans une vaste grange dans laquelle ils restaient soumis à la discipline militaire sous la surveillance des sous-officiers. Discipline imposée par le sort commun et le besoin d'en alléger le fardeau ; car il y avait là, pêle-mêle avec des Français, des Italiens du corps d'Eugène, des Hollandais, des Allemands, et jusqu'à des Portugais ; débris de cette armée des *nations* qui avait fondu sur la Russie, et qui s'était depuis dispersée comme de la neige fouettée par la tempête. Les disputes, d'abord fréquentes, avaient fini par se calmer, et une fraternité relative régnait parmi ces compagnons d'infortune.

Les officiers étaient répartis par groupes de quatre dans des chambres communes. Seul, Quesnel avait l'avantage d'un logement particulier composé de deux pièces, sans autres meubles qu'un lit, une table et une chaise. Il occupa plusieurs semaines à soigner ses blessures.

La fin de l'hiver fut d'une morne tristesse. La neige couvrait la campagne et un lourd silence pesait sur le steppe. L'après-midi, quand le soleil brillait, les hommes pouvaient sortir et se promener. S'échapper, quelques-uns y songèrent. Mais ils furent repris presque aussitôt, et condamnés au *knout*, qui guérit toute velléité de semblable tentative. Le soir, groupés autour d'un poêle, ils chantaient et contaient des histoires.

Les officiers s'ennuyaient davantage. Il leur était impossible

de lire et de travailler. Tout manquait. Ils s'ingénièrent alors à fabriquer des jeux : loto, dominos, dames, et jusqu'au trictrac. Ils parvinrent à se procurer des cartes, et ce furent des parties interminables.

Quand le printemps reparut, le courage revint avec plus d'action. Les hommes s'employèrent aux travaux de la campagne, et gagnèrent quelques kopecks supplémentaires qui tournèrent au profit de l'ordinaire. Les officiers obtinrent de donner des leçons de langue, de danse, d'escrime. Quesnel, sans souci de son grade, se fit prévôt d'armes, et se félicita d'avoir fréquenté l'académie du quartier Saint-Germain.

En même temps, par des relations avec le dehors, on eut quelques nouvelles. On sut que la retraite s'était poursuivie, lamentable, jusqu'au Niemen : que la Grande Armée était rentrée en Allemagne ; qu'une nouvelle coalition s'était formée contre la France.

Que se passait-il, toutefois, sur le Rhin, ou dans les plaines de l'Elbe et de l'Oder ? Napoléon triomphait-il de ses ennemis ? Son génie allait-il succomber sous le nombre ? On ne savait.

En attendant, la mauvaise saison revenait, avec une deuxième année de captivité. On allait retomber dans les mêmes heures de découragement et de tristesse. Dans l'intérêt de tous, il importait de trouver quelque distraction. Quesnel songea à la comédie. Un des officiers, qui tournait le vers avec agrément, se chargea de la pièce. Restait le théâtre.

Avec l'assentiment des soldats, on réduisit, dans la grange, l'espace assigné à leur campement, et le terrain gagné fut destiné à recevoir le théâtre et les coulisses. Pendant que l'auteur achevait sa pièce, on éleva la scène qui fut bientôt prête. Ensuite, les rôles furent distribués, appris et répétés, sous la haute direction de Quesnel, régisseur général.

Mais comment se procurer des costumes ? On décida de recourir au *gorodnitz*, chef militaire de la résidence, et on députa auprès de lui l'auteur, le machiniste-peintre et décorateur, et le premier comique. Ils étaient chargés de l'inviter à honorer de sa présence la première représentation de *Monsieur Bobèche*, pour avoir le droit d'emprunter à sa femme les robes et accessoires dont ils avaient besoin.

Le personnage se montra assez mal disposé. D'abord, il n'avait aucune idée d'une représentation. Ensuite il ne comprenait pas comment des prisonniers sans ressources avaient pu installer un théâtre. Il lui fallut voir la scène, de ses propres yeux, pour se convaincre. Il se radoucit alors, accorda la permission qu'on lui demandait, et promit de venir avec sa famille et avec celle du *starost*, le maire de la localité.

Quelques jours après, eut lieu la représentation attendue.

Le rideau ne se leva pas. Il n'y en avait pas, car il aurait coûté trop cher. Mais on eut, en manière d'ouverture, un morceau de clarinette, sur l'air en vogue : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* Puis vint la pièce.

Elle était des plus simples. On y voyait un prétendu de province, balourd et ridicule, Monsieur Bobèche, accumuler les maladresses et les bévues, tandis qu'un Parisien farceur, son rival, l'accablait sous les quolibets et le forçait de quitter la place. Le tout, naturellement, terminé par un mariage.

Il n'était pas aisé de dérider des spectateurs qui n'entendaient pas un mot de notre langue. Aussi l'auteur ne comptait que sur les suffrages de ses camarades. Mais quand parurent les personnages féminins, affublés des robes de la gorodnitza, celle-ci et ses amies éclatèrent d'un fou rire qui gagna toute l'assistance et jusqu'aux acteurs. On put cependant continuer la pièce qui finit au milieu des applaudissements.

Le lendemain, ce succès était le bruit de toute la ville. Les bourgeois, les marchands, les paysans mêmes voulaient avoir leur représentation, et ils offraient de la payer. Mais les prisonniers se défendaient de jouer devant le public. Ils ne cherchaient que leur propre distraction. Les Russes déclarèrent que si l'on jouait à huis clos, ils forceraient les portes du quartier français. L'affaire souleva tant de tapage que, dans l'intérêt de la tranquillité publique, le gorodnitz interdit toute représentation nouvelle et fit démolir le théâtre.

Les prisonniers retombèrent alors dans l'isolement et l'ennui des premiers mois. Heureusement pour eux, la chute de l'Empire amena la délivrance.

II

Lorsque Quesnel revint à Paris, Napoléon était à l'île d'Elbe. Aux Tuileries, un gros homme ventripotent et goutteux, serré dans un habit bleu à boutons d'or, et chaussé de longues guêtres noires, recevait, étendu sur son fauteuil, les courtisans et les généraux. On l'appelait Sire, comme « l'autre ». Lui, il s'appelait Louis XVIII et il datait ses ordonnances « de l'an de grâce 1814 et de notre règne le dix-neuvième ».

Les prisonniers qui revenaient d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, de Russie, pensaient rêver devant un pareil spectacle. Et ce qu'on leur racontait des événements qui avaient précédé ces changements leur paraissait absurde.

L'Empereur vaincu par la coalition des peuples, la France envahie, la dernière armée défendant pied à pied le sol de la patrie, Paris tombé aux mains des alliés, les Bourbons rentrés dans les fourgons des Cosaques, et Napoléon à l'île d'Elbe! Ainsi, tout cela était possible, tout cela s'était passé sans le tremblement du tonnerre de Dieu. Et rien n'était changé dans Paris. La foule, bruyante et gaie, se pressait comme naguère aux boulevards et au Palais-Royal. Les cafés regorgeaient. Les théâtres étaient pleins, et la paix promettait au travail une activité et des ressources toutes nouvelles.

Des bourgeois pouvaient accepter cela. Les soldats, jamais. Car on n'en finissait pas de conter les misères qui atteignaient les braves de la Grande Armée.

D'abord, sous prétexte d'économies, on avait licencié tout ce qu'on avait pu de l'armée impériale. « Nous avons plus de soldats qu'il ne nous en faut, avait dit un ministre, puisque nous manquons d'argent pour les payer ». On donnait des congés illimités à tout le monde, même à ceux qui n'en demandaient pas. « Belle récompense après vingt ans de guerre pour son pays! disaient les vieux soldats. Ce n'est pas le petit Tondu qui nous aurait traités de la sorte. Mais avec le gros cochon d'à présent, on ne fait rien que pour les calotins ».

La réduction de l'effectif entraînait celle des cadres. 12.000

officiers de tout grade furent mis à la demi-solde. Pour les officiers subalternes, c'était la misère. En défalquant la retenue de deux et demi pour cent, les capitaines touchaient 73 francs par mois, les lieutenants 44, les sous-lieutenants 41.

Les officiers à la demi-solde furent les ennemis les plus implacables de la Restauration.

On les voyait par groupes sur les promenades, la redingote serrée à la taille, épanouie d'un large ruban rouge, faisant tourner leur canne d'un air vainqueur, et fredonnant des couplets patriotiques. Ils toisaient avec mépris les bourgeois, ricanaient sur le passage des prêtres, et cherchaient querelle aux émigrés, aux revenants de l'armée de Condé, à ceux qu'ils appelaient « les voltigeurs de Louis XIV ».

Ils n'étaient nulle part plus nombreux et plus bruyants qu'à Paris.

Ils attachaient des cocardes blanches à la queue des chiens; ils se répandaient avec fracas au café de Foy ou aux Mille Colonnes; ils crachaient sur la *Quotidienne*, déchiraient le *Drapeau blanc* et provoquaient à tort et à travers les officiers royalistes. Le soir, ils se retrouvaient dans quelques arrière-salons des cafés du Palais-Royal et de la rue Saint-Honoré. Ils y faisaient flamber des punchs tumultueux, devant des bustes de Louis XVIII ornés de suppléments grotesques, et ils entonnaient des refrains injurieux ou orduriers qu'ils allaient achever sous les fenêtres des Tuileries.

Un jour, quelques-uns d'entre eux, dont le colonel Jacqueminot, travestis en marquis de l'ancien régime, retour de l'émigration, se rendirent au café de Foy, et demandèrent une côtelette « pour quatre », qu'ils se partagèrent gravement. Un autre jour, Persat, le légendaire Persat, capitaine aux lanciers de l'ex-garde, arriva au café des Mille Colonnes, affublé, lui aussi, en marquis d'autrefois. En guise d'épée, il traînait une longue broche qui lui battait les jambes, et qui fourrageait dans celles des consommateurs. Un d'eux se fâcha. C'était un officier de la maison du roi. Le temps de prendre un fiacre et on se rendit sur le terrain. Mais Persat ne voulut pas se séparer de sa broche. Il s'en servit pour se battre, et embrocha littéralement son adversaire.

Le colonel Barbier-Dufay, et d'autres encore, se signalaient

par de semblables exploits. Chaque jour, les gazettes enregistraient de nouvelles rencontres. On se serait cru revenu aux beaux temps de Louis XIII, alors qu'on se battait pour rien, pour le plaisir, avant la terrible ordonnance de Richelieu qui calma les gentilshommes aux collerettes de dentelles, en leur faisant prendre mesure par le bourreau.

Pendant les premières semaines de son retour, Quesnel donna lui-même dans ces extravagances.

Deux ans de torpeur au fond de l'Ukraine, tandis que les camarades avaient partagé la fortune de l'Empereur, lui donnaient un furieux besoin de se dégourdir. En outre, il n'avait pas été porté sur la liste des officiers-généraux. Il était maintenu comme colonel, à la suite ; mais il voyait passer avant lui des émigrés et des chouans, qui n'avaient servi que contre nous sur le Rhin et dans l'ouest. Enfin, il était seul, sans lien, indépendant. Mlle Florise qui n'avait pas reçu de nouvelles de lui, pendant deux ans, l'avait cru mort. Elle avait accepté, pour se consoler, les offres d'un fournisseur-général des armées, et elle avait quitté le théâtre pour un somptueux hôtel du faubourg du Roule.

Désormais, sa vie fut bien simple. Elle se passait le matin à la salle d'armes. L'après-midi à la promenade ; le soir, dans des salons bonapartistes, où il rencontrait les deux frères Lallemand, les généraux Pajol, Merlin, Berton, etc. ; les colonels Barbier-Dufay, Brice, Pailhès, Combes, et bien d'autres officiers connus pour leur attachement à l'Empereur.

Là, on insultait le Roi et les ministres ; on recueillait toutes les nouvelles qui attestaient l'irritation de l'armée contre les Bourbons ; on s'entretenait pieusement de l'*autre*, et on terminait invariablement par ces deux mots : « Il reviendra ! »

Cette clientèle de mécontents se retrouvait surtout autour des chefs de l'ancienne armée qui avaient à se plaindre de la Restauration. Elle affluait à Rueil, autour de Masséna ; Masséna vieilli, usé, malade, mais conservant toute la vivacité de son esprit railleur auquel le général Thiébault donnait la réplique. Elle affluait à Savigny, autour de Davout, bourru, violent, soupçonneux comme toujours, et surveillé de très près par la police.

Dans le courant de décembre 1814, un grand dîner rassembla à Savigny une centaine de convives, généraux et colonels de l'ancienne armée. Tous ou presque tous se connaissaient et pouvaient répondre les uns des autres. En même temps le service était fait par d'anciens soldats, parmi lesquels il aurait été difficile à la police de glisser quelques-uns de ses agents. Enfin, les abords du château et du parc étaient soigneusement gardés On était, pour ainsi dire, en famille.

Le dîner, silencieux au début, finit par s'animer. Les souvenirs de campagne allaient leur train, avec les propos injurieux contre les Bourbons.

Quand l'appétit fut satisfait, Davout se leva.

— Messieurs, dit-il, j'aurais voulu vous réunir il y a quelques jours pour célébrer avec vous un anniversaire qui nous est doublement cher : celui du 2 décembre...

Il fut interrompu par des cris de: *Vive l'Empereur!* et d'*Austerlitz !*

Quand le calme fut rétabli :

— Toutefois, reprit le maréchal, notre réunion, ce jour-là, n'aurait pas manqué d'exciter les soupçons dont nous honore la police de Sa Majesté. Vous savez de laquelle je parle. (Explosions d'invectives et de cris contre Louis XVIII et les Bourbons.) En outre, et surtout, je n'aurais pu vous offrir l'agréable surprise que je suis heureux de vous réserver aujourd'hui.

Il fit un signe. Quelques instants s'écoulèrent au milieu de l'attente générale, et un homme de haute taille au teint brun, à la figure énergique, fut introduit. Il salua militairement et s'avança vers le maréchal.

— Messieurs, dit le maréchal, dans le grand silence qui s'était fait brusquement, je vous présente le colonel C... de l'état major italien du prince Eugène, et dont je vous suis garant. Je crois que vous n'hésiterez pas à lui faire une place parmi vous quand vous saurez d'où il vient. Les portes sont-elles bien fermées ? Colonel, dites à ces messieurs le voyage que vous venez de faire.

Toutes les oreilles se tendirent.

— Messieurs, dit le nouveau venu, avec un accent italien très prononcé, et avec une émotion qui faisait trembler sa voix, j'arrive de l'île d'Elbe où j'ai pu voir...

Il n'eut pas le temps de continuer. On se jetait sur lui, on lui prenait les mains, on l'accablait de questions, on l'étouffait. Quand il put se dégager, et qu'un peu d'ordre reparut autour de la table, il parla.

Il dit comment il avait pu, grâce à un armateur de ses amis, prendre place à bord d'une goélette de Livourne, faire plusieurs fois le voyage de Porto Ferrajo, nouer des intelligences avec le général Bertrand, et enfin être admis auprès de l'Empereur.

— Et que vous a-t-il dit? demanda l'auditoire tout d'une voix.

— Il m'interrogea presque uniquement sur le roi Murat, sur la politique de l'Autriche en Italie, et sur les dispositions de l'Italie. Mais il me laissa voir qu'il connaissait ce qui se passe en France, les fautes des Bourbons et l'irritation de l'armée. Naturellement je n'osai rien lui demander de ses projets. Mais comment croire qu'un homme digne de gouverner le monde se résigne à la royauté d'une petite île? Comment croire qu'il n'écoutera pas la voix de tout un peuple qui le regrette et qui l'appelle? Non, non, messieurs, s'écria le colonel en s'échauffant, de mon entrevue avec l'Empereur et de tout ce que j'ai entendu dire autour de lui, j'ai emporté la conviction que l'Empereur nous sera rendu. Un jour, bientôt peut-être, il trompera la surveillance de ses ennemis; il s'échappera avec ses compagnons d'armes; il débarquera non à Livourne ou à Gênes, mais en France même; et le drapeau qui nous a tant de fois conduits à la victoire, nous ralliera encore autour de notre glorieux chef. Ce jour, je l'attends de toute mon âme. Vive l'Empereur!

— Oui, oui, crièrent tous les convives: Il reviendra! Vive l'Empereur!

Ils quittèrent Savigny en proie à la plus bruyante exaltation, et dans les *coucous*, les tapissières et les cabriolets où ils s'étaient entassés pour revenir à Paris, ils ne cessèrent de chanter des refrains patriotiques et de conspuer les Bourbons.

Quelques jours après l'affaire de Savigny, Quesnel reçut un billet de Talma qui l'invitait à passer chez lui.

Il y fut, et trouva le grand acteur dans son cabinet de travail.

— Prends un siège, lui dit Talma.

— Comme Cinna.

— Parfaitement. Et je pourrais ajouter, comme Auguste :

> Prête sans me troubler l'oreille à mes discours;
> D'aucun mot, d'aucun cri, n'en interromps le cours.

— Diable ! De quoi s'agit-il?

— Je ne t'apprendrai rien, dit Talma, après s'être recueilli un instant, en te disant que tu jouis de la plus détestable réputation auprès du gouvernement nouveau.

— Et j'en suis fort honoré.

— Soit. C'est en quoi tu te trompes. Et je voudrais te persuader que tu marches contre tes véritables intérêts.

— Essaie. Je ne souffle plus mot.

— Vous êtes, toi et d'autres, plusieurs milliers qui vous agitez, qui criez, qui souhaitez le retour de votre Empereur. Eh bien ! c'est une folie. Ce retour serait un malheur.

— Halte là ! dit Quesnel, en se levant brusquement. Est-ce toi qui parles ainsi de l'Empereur?

— Laisse moi tranquille avec ton Empereur. Je le connais aussi bien que toi et mieux que toi. Je l'ai vu de près, comme tu le sais.

Oui, j'ai subi comme les autres, la fascination de sa volonté impérieuse, de sa parole brève et puissante. Oui, j'ai pu me pencher sur la profondeur de cette âme extraordinaire, et dire avec le poète :

> Mon génie étonné tremble devant le sien.

Oui, j'ai éprouvé un irrésistible orgueil à voir nos armées s'élancer comme des aigles, traverser l'Europe, les ailes déployées et se poser sur toutes les capitales. Mais quand j'ai vu Napoléon, uniquement préoccupé de s'agrandir, faire naître la guerre du sein même de la victoire; quand j'ai vu qu'il n'avait que cette passion dans le cœur, et qu'aux lauriers pacifiques des Lycurgue et des Solon, il préférait la sanglante renommée des Attila et des Tamerlan ; alors cet homme, si grand qu'il soit, je l'ai jugé dangereux pour mon pays, et mon patriotisme l'a condamné.

Ce qui vient de se passer ne m'a que trop donné raison.

Aujourd'hui, il est tombé. Vous voulez nous le ramener. Pourquoi? Croyez-vous que la défaite l'ait corrigé et qu'il consente, s'il réussit, à nous donner la paix? Je ne l'espère pas. En attendant, son retour ne peut que provoquer les colères de l'Europe et déchaîner sur notre pays de nouveaux malheurs.

Il fit quelques pas et revint devant Quesnel effondré dans un fauteuil et sans voix.

— Et d'ailleurs, ne nous payons pas de mots. Personnellement, qu'as-tu à gagner à cette aventure? Après vingt ans de guerre, avec tes états de services, tu devrais être général de division et comte de l'Empire. Est-ce la reconnaissance qui te pousse ? Elle me paraît excessive. Est-ce l'ambition d'obtenir ce qui t'a été refusé ? Elle me paraît imprudente. Si tu comprends tes véritables intérêts, si tu veux cesser de te compromettre avec d'anciens frères d'armes dont le dévouement est bien bruyant pour être sincère...

— Eh bien ? demanda Quesnel.

— Eh bien ! dit Talma, je sais des gens qui te connaissent et t'apprécient et qui sont assez bien placés auprès du Roi pour réparer l'injustice dont tu as été victime. Voilà ce que j'avais à te dire.

Quesnel se dressa de toute sa hauteur.

— Jamais, déclara-t-il avec emphase, jamais je ne trahirai l'Empereur.

— Le geste est beau, dit Talma. Tu n'a pas oublié le théâtre. Mais il ne s'agit pas de trahison. Il s'agit tout simplement de se prêter aux circonstances et de ne pas vouloir l'impossible. Songe à notre vieille amitié. Va, réfléchis, et dis-toi avec Corneille,

Ne veuillez pas vous perdre et vous êtes sauvé.

Quesnel rentra chez lui en grondant, irrité contre ce qu'il appelait une odieuse tentative de Talma.

Quelques jours après, il reçut un billet de Mlle Florise dont il se croyait oublié. L'ancienne chanteuse lui disait simplement :

« L'intérêt que je n'ai cessé de vous porter, malgré les événements qui nous ont séparés, m'enhardit à la démarche que

je fais aujourd'hui. Vous vous perdez par votre attachement pour Bonaparte. Soyez plus sage et laissez faire auprès du Roi une amie toute dévouée. »

Le conseil était bon. Il s'en exhalait le double parfum d'un papier satiné et d'une âme tendre. Quesnel mit le papier en morceaux, avec les jurons les plus retentissants de son répertoire militaire.

— C'est donc une conspiration? s'écria-t-il ensuite. Tous ces gens-là se sont entendus pour me circonvenir, et me jeter dans les bras de Louis XVIII. Jamais je ne trahirai l'Empereur.

En attendant, il songea qu'il avait un rendez-vous avec Palmyre, et il fut heureux de cette diversion qui l'arrachait à une pensée obsédante. Il sonna son valet de chambre, et peu après, boutonné militairement dans sa longue redingote, chaussé d'escarpins vernis et de guêtres blanches, le chapeau incliné sur l'oreille, et la moustache retroussée, le beau colonel s'achemina vers la rue Saint-Denis.

Palmyre et Cie dirigeait une importante maison de manteaux et de fourrures, où elle avait débuté comme demoiselle de rayon, et dont son intelligence et ses beaux yeux avaient séduit le patron qui l'épousa. Restée veuve de bonne heure, elle apportait à la gestion de ses affaires des qualités de premier ordre ; belle avec cela, de manières avenantes et de conduite irréprochable, jusqu'au jour où Quesnel entra d'assaut dans ce cœur jusqu'alors fermé. Mais comment résister à ces braves de la Grande Armée qui menaient l'amour comme la guerre, tambour battant?

Le colonel, sans passer par le magasin, monta aux appartements particuliers de Palmyre. Il la trouva en train de s'habiller. Il présenta les armes, en manière de salut, et déposa quelques baisers sur des épaules rondes et blanches qui ne se dérobèrent pas à cet hommage.

Palmyre aimait très sincèrement ce brillant officier qui la changeait des courtauds de boutique avec lesquels s'était passée sa jeunesse, et dont son mari avait été l'exemplaire le plus fâcheusement accompli.

Je suis libre de toute ma soirée, dit-elle. Qu'en ferons-nous ?

— Ce que vous voudrez. Commandez, colonelle.

Il l'appelait ainsi, parce que, suivant lui, elle menait sa maison comme un régiment.

Elle décida qu'on dînerait d'abord au restaurant et qu'on irait ensuite au théâtre.

Au restaurant, on donna dans un groupe d'officiers supérieurs que connaissait Quesnel. Ces messieurs savaient employer la demi-solde que leur laissait l'ignoble gouvernement de Louis XVIII. Présentation. La Grande Armée fit des compliments à Palmyre qui les savoura avec orgueil. En outre, elle était fière de l'estime que ces glorieux débris témoignaient à son ami.

On rapprocha les tables, et le dîner fut très gai. Ensuite, on fut à l'Opéra-Comique voir le *Calife de Bagdad.*

En rentrant, Palmyre n'eut pas l'air de s'apercevoir que Quesnel la reconduisait jusque dans ses petits appartements. Elle le fit asseoir, tandis qu'elle se délivrait de son chapeau et de son manteau. Puis elle revint vers lui, et lui dit :

— Puisque vous êtes de si bonne humeur, il faut que j'en profite pour vous gronder.

Quesnel eut un regard inquiet.

— Oui, dit-elle, avec des mouvements d'une grâce véritable, qu'il s'étonnait de rencontrer chez cette marchande de fourrures; vous vous êtes encore « aligné » la semaine dernière, avec un officier de la garde royale, et je ne l'ai appris que par les journaux. Vous m'aviez pourtant promis de rester sage. Vous ne songez pas au chagrin que j'éprouverais de vous voir blessé, tué peut-être. Ce serait affreux.

Elle frissonna, puis elle reprit :

— Je sais qu'avec beaucoup d'officiers de l'ancienne armée vous regrettez l'Empereur et que vous souhaitez son retour. Mais, laissez-moi vous le dire, le pays n'est pas avec vous.

Quesnel sauta sur ses pieds. — Madame ! s'écria-t-il.

— Écoutez-moi, lui dit-elle. Vous me laisserez ensuite, et pour toujours si vous voulez.

Quesnel qui avait déjà saisi son chapeau et sa canne, prit une pose dramatique et résignée.

— Je ne prétends qu'à un mérite, poursuivit Palmyre gravement ; c'est au bon sens. Vous même me l'avez concédé.

C'est ce bon sens qui m'a permis de réussir dans mon commerce; c'est lui que j'apporterais à la politique, si j'avais à m'en mêler.

Je n'ai que faire de m'en mêler, mais j'ai le droit d'observer. Eh bien! ce que je vois tous les jours, autour de moi, dans le monde des petites gens qui travaillent comme dans le monde des autres qui achètent, c'est le besoin profond de paix et de sécurité ; c'est le besoin de respirer, après tant d'aventures ; le besoin de compter sur le lendemain. Le grand mérite du gouvernement nouveau, le seul, si vous voulez, c'est de nous donner la paix. A quelle condition ? Peu importe. La paix, il suffit : c'est tout ce que le pays demandait. Et ce pays est si laborieux et si riche, que dans peu de temps il aura réparé toutes ses pertes.

La grande masse du pays a donc horreur du changement et le retour de Napoléon ne serait accueilli avec joie que par l'armée.

C'est pourquoi, en vous obstinant à servir la cause de l'absent, vous me paraissez suivre une mauvaise voie. Car si l'Empereur revient, et c'est peu probable, son retour ne serait que de courte durée ; et s'il ne revient pas, votre avenir est pour toujours compromis.

Voilà ce que je vois avec mon simple bon sens et avec l'affection que j'ai pour vous.

— Parbleu ! s'écria Quesnel, en lançant sa canne et son chapeau au bout de la chambre. C'est trop fort ! Et il se laissa retomber dans son fauteuil.

Elle se mit à genoux devant lui, et en passant ses beaux bras autour de son cou, elle n'eut pas de peine à savoir ce qu'il trouvait si fort. C'était la coïncidence singulière de ces paroles avec celles de Talma. Car il omit sagement le conseil parfumé de Florise.

Elle en eut un mouvement de joie et d'orgueil. Ce qu'elle prêchait n'était donc pas si déraisonnable. Elle l'étreignit avec passion, et, penchée sur lui, les yeux dans ses yeux :

— Ami, lui dit-elle, ami que j'aime tant et que je voudrais garder toujours, croyez que votre honneur m'est aussi cher qu'à vous-même, et que la petite marchande de la rue Saint-

Denis est capable de comprendre les soldats de la Grande Armée. Mais promettez-moi que vous réfléchirez sur ce que je viens de vous dire. Quoi que vous décidiez, sachez que je vous appartiendrai toujours.

Elle ramassa son chapeau et sa canne, et le renvoya.

Il revint chez lui, machinalement, en proie au plus cruel embarras. Car cet officier si énergique sur le champ de bataille était, dans le courant ordinaire de la vie, hésitant et indécis Ce qui arrive très souvent. Le métier militaire a cela de bon qu'il dispense de réfléchir. Le chemin est droit et il n'y en a qu'un, c'est le devoir. Il n'en va pas de même ailleurs, où le plus difficile quelquefois n'est pas de faire son devoir, mais de savoir où est le devoir.

Quesnel eut plusieurs journées terribles de lutte avec lui-même. Il fallait que quelqu'un ou que le sort décidât pour lui. Le sort s'en chargea.

Dans le courant de janvier 1815, il reçut de la Cour un pli officiel. Il était informé que Mgr le duc de Berry désirait le voir. Il fit d'abord la grimace. De qui venait la convocation? De Talma ou de Florise ? Il fallait en finir.

Il fut à l'audience du duc de Berry. Il trouva un gros garçon, de figure rougeaude et vulgaire, mais d'allure familière et cordiale. Son Altesse rappela à Quesnel que son père avait travaillé pour l'ancienne Cour; qu'il était estimé de la famille royale. Son fils pouvait-il bouder ses anciens protecteurs ?

— Vous voyez, général, s'écria le duc avec bonne humeur, que vous nous appartenez depuis longtemps. Revenez nous. Je dis général, parce que je sais que vous en avez reçu le grade qui n'a pas été confirmé. C'est à nous de réparer cette injustice. Nous en avons bien d'autres à réparer. Vous nous y aiderez.

Quesnel n'eut pas le temps de protester. Il était abasourdi par le bavardage et la rondeur de S. A. Royale, et il était de retour dans l'antichambre avant d'avoir pu placer deux mots. Il courut raconter cette entrevue à Palmyre, et il fut décidé que Quesnel, sans rompre avec ses anciens camarades, se tiendrait désormais sur la réserve.

C'est ce qu'il fit quelques jours après au château de Saint-Leu.

L'ex-reine Hortense y avait convié un grand nombre d'officiers. On y colporta des nouvelles de l'île d'Elbe ; on but copieusement, et on porta des toasts séditieux : au père La Violette, au retour de l'aigle, à la chute des Bourbons, à la « crevaison » de Louis XVIII, etc.

Quesnel leva son verre à la santé de l'Empereur, mais le laissa sur la table quand il s'agit des Bourbons. Ses voisins s'en aperçurent et s'en étonnèrent.

Il répondit nettement qu'il avait conclu une trêve avec les Bourbons, qu'il pouvait être conduit à signer la paix avec eux et que la loyauté lui commandait de s'abstenir pour le moment.

— C'est une trahison, dirent quelques voix.

Il se contint pour faire observer qu'on n'avait pas accusé de trahison ceux des soldats de l'Empereur qui s'étaient ralliés au nouveau gouvernement, à commencer par les maréchaux comme Berthier, Ney, Macdonald, Mortier, Victor et les autres. Il se garda de citer Marmont que l'affaire d'Essonne avait perdu de réputation auprès de ses compagnons d'armes, tout en le rendant suspect aux royalistes.

— Quant à ceux qui m'accusent de trahison, ajouta-t-il, ils ne me connaissent pas, et s'ils veulent me suivre dans un coin du jardin avec leur sabre, ils trouveront à qui parler.

Des généraux s'interposèrent, Pajol, Merlin et d'autres qui se portèrent garants pour Quesnel. L'incident fut apaisé, et la réunion prit fin sans encombre.

Dans le courant de février parut une ordonnance royale qui nommait plusieurs lieutenants-généraux et plusieurs maréchaux de camp, et parmi ces derniers le colonel baron Quesnel.

Palmyre qui s'attendait à trouver le nouveau général tout rayonnant, fut surprise de son abattement.

— Si vous saviez, ma chère, dans quelle compagnie je me trouve!

Et il énuméra tous ceux qui faisaient partie de cette promotion.

C'étaient des anciens officiers de l'armée de Condé, des survivants de Quiberon, des lieutenants de Cadoudal. Quand les grands font le bien, ils le font quelquefois bien mal à propos.

— J'ai fait la guerre à tous ces gens-là, ajouta le pauvre Quesnel avec tristesse, et je me trouve pêle-mêle avec eux dans les mêmes honneurs qui me déshonorent. Il me fallait passer seul ou ne point passer du tout. Mes anciens camarades refuseront de me reconnaître et de me serrer la main. Toute une vie de services et de dévouement sera oubliée devant cette fatale ordonnance. Je suis perdu.

Et cet homme qui avait suivi nos aigles victorieux depuis le Rhin jusqu'à Moscou, cet homme qui avait traversé vingt batailles le front haut, la chanson sur les lèvres, sentait aujourd'hui dans ses yeux rouler de grosses larmes silencieuses.

Palmyre essaya de le consoler. Il sourit aux efforts de cette tendre amie, et parut résigné à tout, pourvu qu'il fût assuré de trouver auprès d'elle l'affection dont il avait besoin plus que jamais. Il sortit en apparence calmé et rendu à l'espérance, mais ses pressentiments ne l'avaient pas trompé.

Vers la fin de février, les journaux de Paris publièrent une nouvelle singulière.

Des bateliers de la Seine avaient retiré des filets de Saint-Cloud le cadavre d'un individu de belle taille, de mise élégante, qui fut bientôt reconnu pour être celui du général Quesnel. Se trouvait-on en présence d'un accident ou d'un crime? L'accident était peu vraisemblable. Au contraire, des traces de violence, relevées autour du cou du général, inclinaient à croire qu'il avait été victime d'un assassinat. Sa force musculaire était connue. Il avait dû être attaqué par derrière, étranglé et jeté dans la Seine. La présence, sur son cadavre, de sa montre, de sa bourse, de son portefeuille excluait l'idée d'un attentat dont le vol aurait été le mobile.

Restait l'hypothèse d'une vengeance personnelle : jalousie, ressentiment politique, etc. La police commença une enquête qui n'aboutit pas, par prudence. Car l'affaire était bien simple. Des bonapartistes exaltés n'avaient pas pardonné à Quesnel ce qu'ils persistaient à appeler sa trahison.

Mlle Florise était à sa toilette quand elle lut cet événement dans la *Quotidienne*. Elle eut une attaque de nerfs qui la rendit pendant quelques jours fort maussade.

Palmyre n'eut pas d'attaque de nerfs. Cela n'appartient

qu'aux dames de qualité. Mais la nouvelle la frappa au cœur si brusquement, qu'en quelques heures elle parut vieillie de dix années. Tout le magasin apprit ainsi le secret de la patronne.

La pauvre femme ne songeait guère à dissimuler. Quand le corps de Quesnel fut rapporté chez lui, ce fut elle qui s'occupa de sa dernière toilette et qui le veilla jusqu'au bout.

On fit au général de magnifiques funérailles. Tous les officiers de l'ancienne armée qui se trouvaient à Paris y assistèrent. La Cour eut le bon goût de s'abstenir. Talma conduisit le deuil avec tout un cortège d'artistes et de généraux. Plusieurs discours furent prononcés, et tous s'accordèrent à louer les rares qualités du vaillant soldat et de l'honnête homme qui n'avait échappé à tant de batailles que pour finir de cette façon mystérieuse et lamentable.

Palmyre ne survécut pas longtemps à Quesnel.

Quand elle apprit le débarquement de l'Empereur à Cannes, sa course rapide à travers les Alpes, l'entrée triomphale à Grenoble, la marche sur Paris, sa tête jusqu'alors si solide se troubla. Elle avait cru le retour de Napoléon impossible, et il s'accomplissait sous ses yeux. L'aigle volait de clocher en clocher, l'armée se rejetait dans les bras de son Empereur et un homme allait manquer à cette fête qu'il avait attendue.

— S'il était là, dit-elle, il serait auprès de Lui!

S'il n'était pas là, à qui la faute? Elle se jugea coupable, et se condamna.

Le 21 mars, le lendemain du jour où Napoléon était rentré aux Tuileries, porté par une foule en délire, le magasin s'étonna de ne pas voir descendre la patronne. On monta chez elle.

On la trouva morte. Elle serrait dans ses mains crispées une croix de la Légion d'honneur.

C'était celle de Quesnel.

ÉDOUARD GUILLON.

LA CLAIRON

Un monument — un buste que fleurissent des amours — vient d'être élevé à celle que les contemporains appelèrent Hippolyte Clairon et qui, pour l'histoire, est la Clairon.

C'est le moment de parler d'elle et de tenter de rendre la vie à celle qui fut la vie même.

Aussi bien, ni le monument que l'amour-propre local justifie d'ailleurs, ni le titre d'actrice que tant d'autres portèrent, ni les discours d'orateurs, forcés d'être brefs et superficiels, ni les chroniques chargées d'amuser, ne sont suffisantes pour faire comprendre ce qu'il y a de juste et de légitime dans l'hommage qu'on vient de rendre à l'humble fille du sergent Joseph Léris et de la couturière Marie Scanapiecq.

C'est que la Clairon a trois titres de gloire : ce fut une actrice de génie, une créatrice ; une femme exquise qui résume en elle les caractères essentiels de la femme au XVIII[e] siècle ; un écrivain de race et de talent.

Pour la faire revivre, nous possédons ses lettres et ses Mémoires, dont on a — bien à tort — contesté l'authenticité, prouvée, en maints endroits, par sa correspondance elle-même.

Et cela suffit.

*
* *

Clairon, dit Lemontey, qui la connut, avait « une âme de feu que dirigeait une profonde intelligence. »

C'est dans une forme devenue banale une vérité parfaite; qu'on la prenne au théâtre ou qu'on l'étudie comme femme, la définition garde sa force et sa valeur.

Dans les « Réflexions » qui font partie de ses Mémoires, la Clairon écrit : « Quelque médiocre que soit ma fortune, il faut, pour m'en contenter, me rappeler d'où je suis partie. »

Elle mena en effet, de front avec la galanterie, ce qui dévoya plus d'une artiste, la vie errante des héroïnes du *Roman comique;* actrice, bonne à tous les emplois, à tous les rôles, elle joue à Rouen, au Havre, dans les principales villes de la Normandie; elle joue à Lille et dans les Flandres française et autrichienne. La voilà à Paris, à l'Opéra. C'est une erreur : elle entre à la Comédie-Française et, loin de se faire petite, nouvelle, effacée, le rôle que « son âme de feu » la pousse à demander pour ses débuts, n'est ni plus ni moins que le rôle de Phèdre !

C'est alors que, servie « par sa profonde intelligence » après avoir joué les grands rôles du répertoire et interprété les premiers emplois des pièces nouvelles suivant la mode et suivant la tradition, elle s'aperçoit qu'on fait fausse route et qu'il y a tout une réforme nécessaire à entreprendre pour restaurer l'art dramatique : la réforme de la diction et celle du costume, ainsi qu'une révolution dans le jeu.

Elle entreprit hardiment ces trois réformes.

Avant elle, la diction — et la remarque est d'Andrieux qui fut auteur et qui fut académicien — était une déclamation monotone, fatigante; on donnait aux vers les plus simples une emphase ridicule, dont Molière se moque dans l'*Impromptu de Versailles;* on psalmodiait, si l'on en croit le témoignage de Louis Racine, marquant que son père « dictait les tons à la Champmeslé et même les notait »

Les acteurs qui ne chantaient pas, criaient : c'était pis. « Un débit accéléré sur la fin de chaque couplet, écrit la Clairon, et des éclats gradués étaient ordinairement la réplique du parterre : il savait que c'était là qu'il devait applaudir. » Cette manière d'être ne nous est point étrangère : nous l'avons connue avec les airs de bravoure de certains opéras.

Le danger d'une pareille mode, danger dans lequel on tombait tous les jours, c'était, ainsi que la Clairon le dit de la Gaussin, que tout fût jeté dans le même moule : « Zaïre et Rodogune... âge, état, situation, temps, lieux, tout avait la même teinte. »

Elle s'appliqua donc — ce fut là la révolution, pour laquelle il faut l'honorer — à être sincère et vraie; à avoir une prononciation pure, une articulation nette, des intonations et des inflexions justes, selon les idées qu'il faut faire naître chez les spectateurs. Et elle y réussit.

Pendant dix ans elle prépara, sans bruit, son coup d'État, auquel Marmontel prétend avoir coopéré. Vers 1752 elle s'en fut à Bordeaux, faire une expérience qu'elle jugea définitive.

Tout d'abord, loin de Paris, de ses gazetiers, loin du Théâtre-Français et de son public d'habitués, fidèle à la tradition, elle joua le rôle de Phèdre avec « les éclats, l'emportement, la déraison qu'on applaudissait à Paris, et que tant d'ignorants, dit-elle, appellent la belle nature. » Elle ajoute : « J'étourdis bien mon auditoire, je fus trouvée superbe. » Le lendemain, elle interpréta le rôle d'Agrippine, pour elle-même et tel qu'elle le sentait : étonnement des spectateurs déroutés, qui, peu à peu toutefois, se laissent prendre et bien que dépaysés, murmurent par endroits : « Mais cela, c'est beau ! » et finissent par applaudir à tout rompre.

Trente-deux fois, elle fit une nouvelle tentative avec un nouveau rôle; trente-deux fois, elle triompha et — dernière expérience — rejouant Phèdre à l'ancienne manière, comme elle l'avait fait au début, elle fut trouvée très mauvaise.

L'épreuve était faite : « La distance immense de la théorie à la pratique était franchie; » le succès couronnait « dix ans « de recherches également profondes et minutieuses. »

Tout en tenant compte de la part d'exagération d'une autobiographie, tout en se montrant aussi réservé qu'on doit l'être à l'égard d'actrices racontant elles-mêmes leurs triomphes, l'effort, l'effort énorme qui consiste, pour une Parisienne, pour une actrice de la Comédie-Française, à s'en aller en province, très loin, faire un loyal essai des méthodes nouvelles, est tout à l'éloge de l'artiste et de son caractère.

De retour à Paris, c'est dans Roxane qu'elle essaie son nouveau jeu. Marmontel, mis dans la confidence de son audace, tremblait ; il écrit dans ses Mémoires : « L'événement passa son attente et la mienne. Ce ne fut plus l'actrice, ce fut Roxane elle-même que l'on crut voir et entendre. L'étonne-

ment, l'illusion, le ravissement furent extrêmes. On se demandait : « Où sommes-nous ? » On n'avait rien entendu de pareil.

Outre la diction ramenée à la réalité, la Clairon opéra une réforme plus difficile peut-être à faire admettre par un public routinier comme le nôtre : celle du costume.

Qu'ils jouassent *Phèdre, Électre, Mérope* ou *Rodogune*, les acteurs avant la Clairon portaient uniformément les mêmes volumineuses perruques, les mêmes tonnelets, qu'on attachait au-dessous d'une cuirasse uniformément la même, et, sur ces tonnelets, le même jupon court tombant jusqu'aux genoux. Les actrices avaient de grands paniers, des robes de cour, des plumes et des diamants, qu'elles fussent des princesses romaines ou grecques

Andrieux raconte que, dans sa jeunesse, il vit Jocaste et Agrippine « en grand panier, un corps de robe busqué, la tête coiffée d'un chignon et de boucles droites derrière les oreilles, le tout pommadé et poudré à blanc. » Il vit « dans la tragédie de *Zuma*, un jeune sauvage enjuponné, le tonnelet à la ceinture, une massue à la main et les cheveux poudrés, épars sur ses épaules. »

C'est par l'*Électre* de Crébillon que la Clairon commença sa réforme : « Au lieu du panier ridicule et de l'ample robe de deuil qu'on lui avait vus dans ce rôle, elle y parut, dit Marmontel, en simple habit d'esclave, échevelée, et les bras chargés de longues chaînes. » Elle y fut admirable; plus tard, en 1765, Voltaire lui écrivait, comme suprême éloge : « ... j'ai oublié cette louange, qui vous est due, d'avoir appris le costume aux Français. »

Plus admirable encore fut-elle dans l'*Électre* de Voltaire, que celui-ci lui avait fait apprendre à l'ancienne mode et qu'elle joua à la sienne. La métamorphose fut telle que le maître, qui la vit plus tard à Ferney, ne put s'empêcher de s'écrier : « Ce n'est pas moi qui ai fait cela, c'est elle; elle a créé son rôle ! »

Elle fut, en effet, véritablement créatrice. Non seulement elle chercha à faire de la diction quelque chose d'imagé et d'intelligent, elle voulut traduire la pensée de l'auteur et non plus la chanter, la crier ou la lire en parlant; non seulement

elle appela au secours de ses effets la vérité historique et fut amenée, par là, à réformer le costume, mais elle fit plus : elle créa le jeu.

A bien voir, les acteurs d'avant 1752, enfermés dans la tradition des mouvements, du costume et des gestes devaient paraître plutôt les comparses d'un rite solennel et traditionnel que des créateurs, exprimant diversement suivant leur intelligence les sentiments indiqués par les auteurs tragiques. Dans la pompe de cérémonies réglées comme les manifestations d'un culte, il n'y avait guère de place pour l'initiative personnelle, encore moins pour le secours précieux apporté à une interprétation par le jeu de la physionomie.

La Clairon devina l'extraordinaire puissance de ce jeu.

Dans ses *Réflexions sur l'art dramatique*, elle écrit : « Tous les mouvements de l'âme doivent se lire sur la physionomie : des muscles qui se tendent, des veines qui se gonflent, une peau qui rougit, prouvent une émotion intérieure sans laquelle il n'est jamais de grand talent. Il n'est point de rôle qui n'ait des jeux de visage de la plus grande importance : bien écouter, montrer par les mouvements du visage que l'âme s'émeut de ce qu'on entend, de ce qu'on dit, est un talent aussi précieux que celui de bien dire. »

« C'est par la physionomie seule qu'on peut fixer la différence de l'ironie au persiflage. »

Ces remarques, elle les utilisa.

Hérault de Séchelles, qui voulut prendre d'elle des leçons de déclamation, conte, sur la force d'expression de sa physionomie, le trait suivant :

« Un jour, Mlle Clairon s'assit dans un fauteuil et sans proférer une seule parole, elle peignit, avec le visage seul, toutes les passions, la haine, la colère, l'indignation, l'indifférence, la tristesse, la douleur, l'amour, l'humanité, la gaîté, la joie, etc. Elle peignit, non seulement les passions en elles-mêmes, mais encore les nuances qui les caractérisent... »

On comprend dès lors l'enthousiasme de Diderot, écrivant à Voltaire, en novembre 1760, à propos de *Tancrède :* « Ah! mon cher maître, si vous voyiez la Clairon, traversant la scène, à demi renversée sur les bourreaux qui l'environnent, ses genoux se dérobant sous elle, les yeux fermés, les bras

tombants, comme morte; si vous entendiez le cri qu'elle pousse en entendant Tancrède, vous resteriez plus convaincu que jamais que le silence et la pantomime ont quelquefois un pathétique que toutes les ressources de l'art dramatique n'atteignent pas. »

Un pareil résultat, un semblable triomphe, la Clairon ne l'avait obtenu qu'à force de travail et de recherches.

Cette enfant qui avait grandi à l'abandon, qui apprit fort tard à lire et à écrire; cette femme, déjà célèbre, dont les premières lettres sont tracées avec des caractères hésitants, grossiers et tout à fait enfantins et dont l'orthographe est toute phonétique, dépense, lorsqu'il s'agit de son art et de son talent, une volonté et une énergie vraiment extraordinaires.

Lemontey remarque « que chacun de ses rôles fut confronté par elle à l'histoire, à la philosophie morale, à la connaissance du cœur humain.... que le goût des arts du dessin et de la statuaire antique présidait à sa démarche, à ses attitudes, à l'expression de ses traits. Elle poussa l'amour de l'exactitude jusqu'à s'assurer, par des leçons d'anatomie, du mouvement des muscles faciaux et des règles du jeu muet. »

Ses *Mémoires*, en matière d'éloges et de mérites, peuvent, à bon droit, paraître suspects; le témoignage de Lemontey, panégyriste, l'est au même titre et pour rendre à la Clairon un juste hommage de gloire, il faut en appeler au témoignage de ses contemporains et à ses propres lettres, écrites sans souci de la postérité.

Voici ce que dit Mme d'Epinay, en ce *Rêve* où elle fait parler, au naturel, la Clairon répondant à un jeune homme qui vient la consulter sur le rôle de Néron, dans *Britannicus:*

« Monsieur, lui dit-elle, avant de vous entendre, faites-moi la grâce de me dire qui était Néron ?

— Mademoiselle, c'était un empereur qui vivait à Rome.

— Qui vivait à Rome est bon. Mais, était-il empereur romain, ou demeurait-il à Rome pour son plaisir ?

Comment était-il parvenu à l'Empire ? Quels étaient ses droits, sa naissance, ses parents, son éducation, son caractère, ses penchants, ses vertus, ses vices ?

— Mademoiselle, le rôle de Néron répond à une partie de vos questions, mais pas à toutes.

— Monsieur, il faut non seulement répondre à ces questions, mais à toutes celles que je vous ferai encore.

Et comment pourrez-vous rendre le rôle de Néron ou tel autre qu'il vous plaira, si vous ne connaissez pas la vie du personnage que vous voulez représenter, comme la vôtre même ?

— J'ai cru, Mademoiselle, qu'il suffirait de bien connaître la pièce pour saisir le sens du rôle.

— Et vous avez mal cru, Monsieur... »

Ceci n'est point fantaisie, et si ce dialogue n'est pas vrai, il est parfaitement vraisemblable ; qu'on lise ses lettres à Larive, son élève préféré, son ami qu'elle chérit toujours d'un tendre sentiment, où elle le conseille sur les rôles qu'il doit interpréter ; qu'on lise ses *Réflexions sur la déclamation théâtrale*, véritable manuel où sont condensés les efforts « d'une profonde intelligence » et les résultats d'une longue expérience.

Elle y demande à l'acteur une bonne voix, une forte constitution, un physique approprié aux rôles qu'on veut aborder et pour interpréter ces rôles les études suivantes : « C'est dans l'histoire de tous les peuples du monde que le comédien tragique doit puiser ; la lire ne serait rien, il doit l'approfondir, se la rendre familière jusque dans les plus petits détails, adapter à chaque rôle tout ce que sa nation peut avoir d'originalité ; il doit réfléchir sans relâche... Ce n'est point assez d'étudier son rôle, il faut qu'il étudie l'ouvrage entier afin d'en masquer le faible, d'en faire sentir les beautés et de subordonner son personnage à l'ensemble de la pièce ; il doit étudier le goût du public, scruter le cœur de tous ceux qui l'approchent, démêler les rapports, les pourquoi de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend : tel est le travail secret du comédien. »

Le plan qu'elle indique est vaste, tout à l'honneur de l'artiste qui l'a conçu et qui l'a suivi, car elle ajoute : « Je n'ai dû le peu que je pouvais valoir qu'au plan d'études que je viens de tracer. »

Mais, pour la bien suivre, il faut encore *un don* et celui-là ne s'acquiert pas : la faculté émotive de l'acteur : « Dans tout ce que je viens de dire, le plus terrible n'est point encore

prononcé ; c'est l'indispensable nécessité d'être continuellement pénétré des événements les plus tristes et les plus tragiques ; l'acteur qui ne les rend pas personnels, n'est qu'un écolier qui répète sa leçon. »

Travailler ses rôles, suivant la méthode qu'elle indique, Diderot témoigne qu'elle le faisait, et dans une remarque de *Ses observations sur Garrick ou les auteurs anglais* assez curieuse à rapprocher de sa lettre où il voit dans la Clairon la nature vivante, il écrit : « Quel jeu est plus parfait que celui de Mlle Clairon ? Cependant, suivez-la, étudiez-la et vous vous convaincrez bientôt qu'elle sait par cœur tous les détails de son jeu comme toutes les paroles de son rôle. Elle a eu sans doute dans sa tête un modèle auquel elle s'est étudiée d'abord à se conformer ; sans doute elle a conçu ce modèle le plus haut, le plus grand, le plus parfait qu'elle a pu, mais ce modèle, ce n'est pas elle.... Quand, à force de travail, elle a approché de ce modèle idéal, le plus près qu'il lui a été possible, tout est fait. »

Cette critique — si c'est une critique de reprocher à une actrice dramatique de ne rien laisser au hasard et à l'inspiration du moment — n'est-elle pas un éloge ?

Marmontel, lui, donne une note différente et peut-être plus exacte, en ce sens qu'elle nous met à même de saisir l'étonnement des contemporains.

Il est chez Voltaire et lui parle de la révolution opérée par la Clairon.

« C'est donc, me dit-il, quelque chose de bien prodigieux que le changement qui s'est fait en elle ?

« — C'est, lui dis-je, un talent nouveau ; c'est la perfection de l'art ou plutôt c'est la nature même telle que l'imagination peut nous la peindre en beau vers. Alors, exaltant ma pensée et mon expression pour lui faire entendre à quel point, dans les divers caractères de ses rôles, elle était avec vérité, et une vérité sublime, Camille, Roxane, Hermione, Ariane, et surtout Electre, j'épuisai le peu que j'avais d'éloquence... Lorsqu'enfin prenant la parole : « Eh bien ! mon ami, me dit-il, avec transport, c'est comme Mme Denis ; elle a fait des progrès étonnants, incroyables !... »

Voltaire ne l'avait pas entendue et ne la supposait capable

que d'avoir introduit quelque nouveauté dans la diction.

Et, de fait, suppose-t-on, dans le jugement qu'à travers le brouillard d'une connaissance incomplète on porte sur elle; qu'elle fut capable de se livrer aux analyses littéraires et psychologiques qu'elle a consignées à la suite de ses *Réflexions sur la Déclamation théâtrale* ? : Distinguant que Didon, « veuve et reine absolue », doit dire : *je vous aime* de tout autre façon qu'Ariane « fille fugitive, suppliante » ; distinguant Monime « l'Athénienne » d'Hermione « la Spartiate »; marquant que Pauline est « un des personnages dont il n'existe aucun modèle dans la nature » et qu'il faut donc la jouer, « hors nature » ; que Roxane est « une de ces beautés malheureuses, condamnées par la misère et l'avilissement de leurs entours à désirer l'esclavage, à le voir l'unique route de tous les biens » ; notant que la Cornélie de la *Mort de Pompée* est tout à fait différente dans la pièce de Corneille de ce qu'elle est dans l'histoire et finissant sur Phèdre « un des plus beaux rôles du théâtre » qui « ne demande nulle recherche de couleur locale ni de mœurs : c'est la femme passionnée de tous les temps et de tous les pays ».

Il y aurait à faire, sur le cours de littérature théâtrale esquissé par la Clairon, de curieuses études ; je ne doute même pas qu'on retiendrait comme définitifs certains de ses jugements.

Formée par son seul travail, elle devait avoir pour les écoles un souverain mépris, et ce serait être injustement incomplet sur ses idées en matière de théâtre, que de passer sous silence les réflexions qu'elle groupe, sous la rubrique générale de *École*, condamnant, par des arguments dont beaucoup ont encore de la force, le projet formé par les gentilshommes de la Chambre d'avoir des écoles dramatiques et où elle dit son fait au public de son époque, qui ressemble assez à celui de toutes les époques.

Le talent de la Clairon ne fut donc pas seulement l'épanouissement sans efforts d'heureux dons naturels ; son succès ne fut pas celui d'une jolie femme ; son triomphe ne peut avoir de cause ni dans le nombre de ses amants, ni dans la qualité de ses amis.

On comprend et on s'explique l'enthousiasme qu'elle provoqua et qui fut général ; même ses ennemis, comme Collé

lui rendent justice. Il est obligé d'écrire en 1762, analysant une pièce : « cette tragédie est mauvaise... mais la comédienne est admirable » et s'incline devant elle ; les frères Grimm, propagent au loin sa réputation et Bachaumont, écrivant en janvier 1762 un tableau de la situation des théâtres, fait d'elle le portrait le plus complet et le plus juste : « Mademoiselle Clairon est toujours l'héroïne de la Comédie française. Elle n'est point annoncée qu'il n'y ait chambrée complète. Dès qu'elle paraît, elle est applaudie à tout rompre. Les enthousiastes n'ont jamais vu et ne verront jamais rien de pareil. C'est l'ouvrage le plus fini de l'art... Mais c'est de l'art disent quelques critiques. Ils se rappellent qu'elle a longtemps été mauvaise, qu'elle a lutté six ans contre le public, que son organe bruyant assourdissait les oreilles, sans émouvoir le cœur. A force de tâter, elle s'est enfin fait un jeu à elle ; les glapissements de sa voix sont devenus des accents de la passion, son enflure s'est élevée au sublime. Cette actrice a de tout temps, en la position théâtrale, beaucoup de noblesse dans sa démarche, dans ses gestes de mains, dans ses coups de tête... Pourquoi sommes-nous incessamment menacés de la perdre ? ».

Trop d'ennemis, trop d'orgueil aussi ; la vivacité de ses récriminations dans l'affaire de l'excommunication des comédiens ; la raideur de son attitude lors de l'exécution de l'acteur Dubois par ses camarades ; la représentation tumultueuse du *Siège de Calais* et son internement au For-L'Évêque, la forcèrent à solliciter une retraite qu'on ne la pria jamais de rompre.

Pompadour malheureuse d'un margrave d'Anspach, puis solitaire boudeuse d'Issy, elle ne joua plus. Elle ne fut pas, toutefois, perdue pour l'art, puisque c'est dans sa retraite qu'elle écrivit les *Réflexions*, qui nous permettent, à nous, qui ne sommes pas ses contemporains et pouvons trouver leurs témoignages suspects, de la déclarer grande artiste, de louer ses rares qualités et proclamer « sa profonde intelligence ».

*
* *

Dans l'esprit de ceux qui l'étudièrent la femme, toutefois, a nui à l'artiste.

On lui en a voulu d'avoir été la volage qu'elle fut, d'avoir

aimé beaucoup, au gré de ses caprices et de ne pas s'en être cachée; quelque pruderie rétrospective s'est mêlée aux louanges posthumes, les a atténuées, sinon tout à fait retenues. On a conçu contre elle de l'humeur d'avoir été la femme la plus femme de tout le XVIIIe siècle.

C'est injuste.

Ceux-là mêmes à qui Manon tire des larmes, qui, pris au charme de « l'histoire morale » de l'abbé Prévost ne peuvent se défendre d'une certaine sympathie pour l'héroïne, malgré ses tares, ses tromperies, ses erreurs, condamneraient la Clairon, qui fut Manon vivante!

« Manon, dit M. Anatole France, aime toute sa vie et reste huit jours fidèle. Elle est femme; il lui faut des chiffons et des soupers, mais elle respire la volupté. »

C'est, en quelques mots, l'histoire psychologique de la Clairon et c'est un côté de sa nature qu'on a laissé dans l'ombre, bien que méritant la lumière.

La femme aide à comprendre l'artiste.

« L'amour, écrit-elle dans ses souvenirs, est un besoin de la nature; je l'ai satisfait, mais de manière à n'en point rougir. »

Aimer ce fut sa vie; aimer à sa fantaisie le malheur de toute cette vie.

Bien qu'on l'en ait accusée, elle ne calcula pas et, comme tant d'autres, n'eut pas d'amants pour leur richesse.

Marmontel nous a conté comment elle devint sa maîtresse, et — convention à part — le don qu'elle fait d'elle-même est exquis de simplicité.

A lui lire des vers, « agenouillé à ses pieds », Marmontel tomba amoureux de la Clairon. Voilà notre poète épuisé de « langueur », l'actrice s'en aperçoit et lui tient ce langage : « Mon ami, votre cœur a besoin d'aimer et l'ennui n'en est que le vide; il faut l'occuper, le remplir. N'y a-t-il donc qu'une femme au monde qui puisse être aimable à vos yeux?

— Je n'en connais, lui dis-je, qu'une seule qui pût me consoler, si elle le voulait bien : mais serait-elle assez généreuse pour le vouloir?

— C'est ce qu'il faut savoir, reprit-elle avec un sourire. Est-elle de ma connaissance? Je vous aiderai si je puis.

— Oui, vous la connaissez, et vous pouvez beaucoup sur elle.

— Eh bien! nommez-la moi, je parlerai pour vous. Je lui dirai que vous aimez de bon cœur et de bonne foi; que vous êtes capable de fidélité, de constance et qu'elle est sûre d'être heureuse en vous aimant.

— Vous croyez donc tout cela de moi?

— Oui, j'en suis très persuadée.

— Ayez donc la bonté de vous le dire.

— A moi, mon ami?

— A vous-même.

— Ah! s'il dépend de moi, vous serez consolé et j'en serai bien glorieuse.

Ainsi se forma cette nouvelle liaison, qui comme on peut bien le prévoir, ne fut pas de longue durée. »

La scène est jolie : non moins d'ailleurs que la scène de la rupture.

Écoutons encore Marmontel.

« Mlle Clairon avait une amie, chez qui nous soupions quelquefois. Un jour elle me dit : « N'y venez pas, vous seriez mal à votre aise : le bailli de Fleury doit y souper et il me ramène.

— J'en suis connu, lui répondis-je naïvement, il voudra bien me ramener aussi.

— Non, me dit-elle, il n'aura qu'un vis-à-vis. »

Ce mot fut un trait de lumière. Et comme elle m'en vi frappé : « Eh bien! mon ami, reprit-elle, c'est une fantaisie, il faut me la passer.

— Est-il bien vrai? lui demandai-je, parlez-vous sérieusement?

— Oui, je suis folle quelquefois; mais je ne serai jamais fausse.

— Je vous en sais bon gré, lui dis-je, et je cède la place à M. le bailli. »

Quelques jours après, lasse du bailli, elle voulut revenir à Marmontel. Celui-ci laisse entendre qu'il fut stoïque et ne lui rendit que son amitié.

Laissons-lui ce beau rôle.

Mais, quelque invraisemblable que cela paraisse, nous

savons, d'autre part, que Marmontel n'a rien inventé. La scène où elle se donna, comme celle où elle se reprit, ont dû se passer comme on nous les conte.

N'écrit-elle pas dans ses *Souvenirs*, en citant une lettre au baron de Besenval, cette phrase, qu'on retrouve textuellement dans l'autographe de la Clairon : « Je ne sais comment cela se fait; j'ai plus de plaisir maintenant à t'être fidèle, sans même que tu le désires, que je n'en avais autrefois à te faire une infidélité ? »

Cet aveu déroute, choque, soit; mais il peint bien la Clairon « âme ardente » qu'un beau rôle comme un bel homme passionnaient.

Personne plus qu'elle ne peut mieux justifier le fameux coup de foudre des romanciers.

Elle était si « peu fausse » ainsi qu'elle le déclarait à Marmontel, qu'elle s'imaginait très parfaitement que les amants qu'elle abandonnait, étaient aussi prêts qu'elle à oublier et à ne pas garder rancune du passé.

Elle écrit naïvement — on ne peut autrement dire — à Besenval : « Cher ami, je compte avoir le plaisir de te voir vendredi. J'ai rompu avec M. de Fierville, je t'en dirai les raisons lorsque je te verrai... Adieu, jusqu'à vendredi, je te conjure de m'aimer toujours. »

Résiste-t-elle à un caprice, elle n'en fait nulle parade, l'heure n'est pas venue et c'est à ce fatalisme amoureux qu'elle se soumit toujours.

« Je suis partie sans voir l'homme que vous savez, écrit-elle à Antoine de Ferréol, comte de Pont de Veyles, et je crois que je ne le verrai pas davantage à son retour. Je vois bien que mon heure n'est pas encore arrivée, puisque l'idée de tout abandon m'a causé tant de peine... »

Plus tard, lorsque vieille et seule elle revint sur le passé, au milieu de ses *Réflexions morales*, dans le morceau intitulé *Réflexions sur les mariages d'inclination*, elle glissa d'elle ce portrait :

« Il m'est permis de croire que peu de femmes possèdent plus de moyens que je n'en avais pour établir mon empire : j'oserai même dire pour le justifier. Aux dons flatteurs dont la nature peut parer une femme, elle avait réuni, pour moi, la

force, le courage et le caractère d'un galant homme... Un caractère aussi fier que sensible, ne me laissait envisager de gloire et de biens que dans le succès de mes travaux et de bonheur que dans l'amour... Quel cœur sauvage ou glacé n'eût pas mis son bonheur à me plaire? »

Pour parler comme la Clairon, quel cœur sauvage et glacé n'eût-il pas fallu avoir pour ne pas user de tels avantages et abuser d'une semblable situation.

Elle usa donc; elle abusa même. Toutes ses faiblesses, elle les a avouées de façon à se les faire pardonner. Mais si elle n'a jamais caché, même aux amants qu'elle aimait le plus, ses caprices et ses coups de tête, il est des marchés qu'elle se défendit toujours d'avoir souscrits, des vénalités qu'elle prétendit toujours avoir ignorées.

Les rapports presque quotidiens de l'exempt de police La Janière, qui forment plusieurs dossiers des archives de la Bastille, disent le contraire. Mais ce sont des rapports de police.

Elle est suffisamment sincère sur d'autres points de son existence pour qu'on la suppose véridique sur ceux-là : son testament prouve qu'elle mourut pauvre, quoique cependant à l'abri du besoin. Entre sa modeste aisance et la richesse qu'on eût pu supposer à celle qui eut tant et d'illustres amants, il y a la distance nécessaire pour faire croire à la sincérité de son désintéressement.

La vie qu'elle mena, l'émiettement de son cœur au gré de ses caprices la rendirent, sur le tard, psychologue et de bon conseil.

C'est encore là un trait de sa physionomie féminine.

L'évolution naturelle de celles qui ont fait commerce de la galanterie est d'ordinaire, lorsque l'âge est venu, une extrême sévérité, une pruderie exagérée. Rien de cela chez la Clairon. La vie, au moment où l'on condamne les erreurs qu'on ne peut plus partager, apparaît d'habitude mauvaise, trompeuse et fausse; la vie conserva pour la Clairon vieillie la même séduction. Elle lui fut indulgente. Réfléchissant sur l'infidélité des hommes, elle avoue : « Pardonnons à ceux qui suivent le courant des liaisons volontaires, et convenons de bonne foi que nous en ferions autant qu'eux, si nous l'osions ».

Une seule fois une pointe d'amertume se fait sentir : c'est dans une lettre à Larive, à ce jeune homme qui fut son élève préféré, et qu'elle éleva presque comme un fils. Elle lui mande : « M. de Buscher me dit que vous faisiez beaucoup de conquêtes. Je vous exhorte de céder à des plaisirs sûrs, il en faut nécessairement à votre âge, mais je vous exhorte encore plus à vous défendre de toute passion : ces moments de plaisir sont toujours achetés par des siècles de peine. »

L'expérience qu'elle a acquise la fait revenir sur ce point à la fin d'une autre lettre au même Larive, où vraiment elle parle comme un homme, tant nous sommes habitués à voir les questions que résolûment elle aborde, touchées seulement par les hommes, alors qu'après tout, les femmes y seraient, comme elle, de plus sûr et de meilleur conseil.

« Vous avez donc fait une conquête, lui écrit-elle, et d'une belle dame, dites-vous ? Je n'en suis pas étonnée, vous êtes fort joli homme : mais je ne puis m'empêcher de vous dire que vous êtes un grand imbécile. Si c'est une femme qui fasse métier de galanterie ou une fille à marier, vous avez bien fait de refuser. Il faut fuir la première de crainte d'accident pour sa santé et n'avoir jamais à se reprocher le désordre de l'autre. Mais si c'est une femme mariée ou veuve, c'est une monnaie courante, appartenant à tout le monde et vous avez tort de ne pas vous en servir... Garantissez-vous d'un attachement sérieux... »

Elle n'en eut point, ou peut-être, lorsqu'elle en eut pour le comte de Valbelle, dit-elle, il était trop tard pour en jouir. Au fond, ne regretta-t-elle pas de ne pas avoir connu cet attachement ? N'est-ce pas la Clairon qui a dit : « Le plaisir des sens n'est, pour les âmes vraiment tendres, que le dernier besoin et le plus faible accessoire du bonheur ? »

Si elle fut pleinement la Manon du romancier — il faut le dire, car ses faiblesses en sont excusées — elle ne poussa jamais aucun Des Grieux à l'hôtel de Transylvanie et ignora les Lescaut.

*
* *

Il faut donc admirer surtout — et c'est pourquoi j'ai parlé si longuement de la femme — le merveilleux document de la

psychologie féminine au XVIII[e] siècle qu'est la Clairon ; quel surprenant et vivant commentaire elle est aux héroïnes supposées fictives de Prévost et de Louvet et la louer aussi d'avoir été une si grande, une si originale, une si personnelle artiste, tout en ayant été aussi complètement femme.

Plus tard encore, lorsque des historiens plus judicieux, tout en étant moins avides de documents qu'Edmond de Goncourt l'étudieront derechef, ils trouveront à la Clairon un nouveau mérite : celui d'avoir été un excellent écrivain, d'un genre proche de celui de Diderot et tout à fait supérieur à celui de Mme Roland, et ils l'honoreront triplement, comme artiste, comme femme et comme écrivain.

MAURICE DUMOULIN.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

SOMMAIRE : Les romans « bien faits » et les romans « mal faits ». — Entretien avec un éminent critique. — L'art et la vie. — Esthètes et naturistes. — *La Cina*, roman de M. Louis Bertrand. — *Un mari pacifique*, roman de M. Tristan Bernard. — *Le Cilice*, roman de M. Maurice Paléologue. — *Mademoiselle Annette*, roman de M. Edouard Rod.

« On ne sait plus faire un roman », m'affirmait tout récemment un très illustre critique. Il me faisait cette déclaration avec autorité et avec tristesse. Il paraissait tout à fait sûr de ce qu'il avançait et ses gestes comme ses grimaces m'avertissaient qu'il ne prenait pas allègrement son parti de l'impéritie présomptueuse de nos romanciérs.

Je tentai de formuler quelques réserves. Elles furent mal accueillies. L'illustre critique souffrait avec une très visible impatience ma prétention de lui vouloir prouver par quelques exemples, que je jugeais pertinents, l'excessive sévérité de son opinion. Non ! non ! il ne voulait rien entendre. Il avait emporté une malle pleine de romans au bord de l'océan, là-bas, en Bretagne. Tous ces romans, il les avait lus. Tous il les condamnait en bloc de sa phrase sommaire, qu'il prononçait sur un ton péremptoire : « On ne sait plus faire un roman. »

Une telle assurance me donna à penser que mon éminent interlocuteur connaissait le moyen, l'infaillible moyen, de distinguer, du premier coup, les romans « bien faits » des romans « mal faits ». Comme il ne faut jamais négliger une occasion de s'instruire, je m'enhardis jusqu'à lui demander de me livrer son secret. Que je veuille connaître son secret, cela le fit rire. C'est sans doute mon ignorance qui, sans le surprendre, l'invitait ainsi à la gaîté. Quel plaisir, en effet, pou-

vais-je bien prendre à la lecture d'un roman si je ne savais pas comment un roman doit être composé et ce qui le doit distinguer du drame, de l'essai lyrique, de l'histoire, du conte, de l'apologue, etc., etc. A coup sûr, la chose eût paru tout à fait plaisante à mon illustre professeur, n'étaient les risques que de telles incompétences faisaient courir à la littérature. Et il fit de son mieux, je dois le dire, pour me représenter tous les malheurs que la confusion des genres avait déjà engendrés et tous ceux dont elle menaçait encore les Belles-Lettres. Créer un genre nouveau ne laisse pas d'être une impertinence, ainsi que Viennet s'appliqua, dit-on, à le faire comprendre à Baudelaire. Mais confondre les genres est une impertinence beaucoup plus grièvc. En pouvons-nous douter ? Elle met en péril l'autorité de la critique, ébranle ou tout au moins risque d'ébranler les admirations consacrées, désoriente l'opinion, complique la tâche des jeunes auteurs, qui ne sauront plus comment s'y prendre pour écrire un roman, un poème, une pièce de théâtre.

« Tout cela doit nous toucher, ajouta l'éminent critique. Car il faut que les professeurs soient écoutés; il faut que l'opinion ne s'égare pas ; il faut que les chefs-d'œuvre demeurent des chefs-d'œuvre à perpétuité dans l'admiration des hommes et il faut enfin que nos jeunes auteurs puissent congrûment apprendre les règles du métier. »

A la façon dont il martelait ses : « il faut... il faut... », on se rendait compte que de telles nécessités ne faisaient pour lui aucun doute. A quoi bon échauffer davantage sa bile dogmatique et goguenarde ? Donc je fis mine de battre en retraite devant son indignation.

Il abusa, bien entendu, de mon apparente capitulation pour renouveler ses démonstrations, distinctions et affirmations. Et de tout cela il devait apparoir que le romancier n'a ni le droit d'intervenir dans son récit pour le conduire à sa fantaisie — par là le romancier se distingue du conteur — ni de réserver le principal rôle à la fatalité — ne confondons pas le roman avec la tragédie — ni de chanter sur le mode lyrique ou épique les prouesses des héros — il y a pour cela des poètes — ni de faire professer par ses personnages un cours d'histoire, de philosophie, d'archéologie, de sociologie, etc. —

nous possédons, Dieu merci, des historiens, des philosophes, des archéologues, des économistes.

— Le rôle du romancier, poursuivait-il, est de peindre les mœurs et encore ici convient-il de préciser. Ce sont les mœurs moyennes que, de préférence, le romancier doit s'appliquer à observer et à peindre.

Je ne dis pas que la vérité exige cela, mais la vraisemblance l'exige. En art, c'est la vraisemblance qui s'appelle la vérité. Parce qu'il est difficile de ramener les actions des êtres exceptionnels à la commune mesure des actions humaines, le romancier échouera presque fatalement par les moyens congruents à son art (ainsi s'exprima l'illustre critique) à faire de son héros un personnage vivant. A tous les chapitres, il sera tenté d'intervenir pour nous expliquer comment fonctionne le mécanisme de cette âme exceptionnelle. Il nous parlera à l'oreille et nous touchera du coude pour nous tenir en éveil et nous préparer aux métamorphoses imprévues de son personnage. Eh bien! cela n'est pas de jeu. Cela s'appelle tricher, tout simplement. Les personnages une fois présentés et mis en branle par le romancier, il doit, si je puis ainsi dire, se retirer de la scène. C'est aux personnages qu'il appartient de manœuvrer de leur propre mouvement et de faire ce que nous attendons d'eux, ce que nous souhaitons qu'ils fassent, leurs caractères étant connus et l'action nouée. Le romancier a le droit de donner une chiquenaude, au début, à ses personnages pour les lancer dans l'action. Une deuxième chiquenaude est abusive. A qui sait faire un roman, une seule suffit.....

L'éminent critique développa avec complaisance la théorie de la chiquenaude, de l'unique chiquenaude et l'illustra par des exemples. Ayant défini le domaine du romancier et insisté sur la manière, la vraie manière, de le cultiver selon les règles de l'art, qui consiste à recueillir des observations et à les filtrer, à les décanter, au moment opportun, il ajouta narquoisement : « si vous avez pris quelque plaisir à la lecture de romans que, par un méchant hasard, j'aurais oublié de mettre dans ma malle, je compte sur votre obligeance pour me le le faire savoir. J'y puis compter, n'est-ce pas? »

— Absolument !

Je tiens ma parole — et ma vengeance. Car je suis sûr que ce cuistre éminent crut m'avoir converti à son opinion. C'est un subtil psychologue ! Il va voir dans quelle mesure j'ai profité de sa leçon. Eh bien ! oui, j'ai pris plaisir à la lecture de quelques-uns des romans parus au cours de ces dernières semaines. Et ce plaisir je crains bien, pour parler net, que je n'avais aucun droit de le prendre. Je l'ai pris en dépit des règles posées par la critique à principes et à férule. Il me semble bien, en effet, que les romans que j'ai lus avec agrément et dont je veux parler ne répondent pas aux exigences de mon terrible interlocuteur. Cela, tout au mieux, me paraît vrai de trois sur quatre et encore ne voudrais-je pas garantir l'absolue orthodoxie du quatrième sur ma pauvre tête légère. Je préférerais la garantir, je l'avoue, sur la tête carrée et chenue du cuistre éminent.... Et tout de même, leur lecture m'a été agréable. La raison en est sans doute que je ne pousse pas l'admiration du « métier » jusqu'à ce fanatisme tout à la fois hargneux et touchant qui caractérise quelques-uns de ceux dont c'est la profession d'apprendre à écrire et à composer. Le métier n'est pas méprisable. Il est vrai qu'il sert à faire valoir des qualités médiocres, ce dont il ne convient pas de le louer, mais il faut déclarer à sa décharge qu'il est le plus souvent utile même aux hommes supérieurement doués. La route qu'il apprend à suivre est vénérable, éprouvée et sûre. Ce qui est regrettable, c'est que les cantonniers chargés de l'entretenir soient tentés de croire qu'elle est la voie unique et la voie sacrée. Cette superstition les amène à préférer les bons élèves qui la suivent d'un pas lourd, appliqué et docile aux explorateurs qui, à leurs risques et périls, s'aventurent en pleine forêt. Il est permis de ne pas s'associer à cette superstition. Pour ma part, je ne m'y associe pas. Voilà l'aveu de mon crime.

On a dit qu'il n'était pas de livre si médiocre qu'on n'y puisse découvrir quelques pages intéressantes. Cela n'est pas sûr. Il est des livres où l'on ne découvrirait pas une page, je dis pas une, qui payât la peine de les avoir lus. Et même ces livres-là ne sont pas très rares. Ils sont bien moins rares — on n'en doute pas, je pense — que les livres excellents. Si encore ils étaient bêtes de cette bêtise drue et triomphante

qui n'est pas sans intérêt ! A ce degré, la sottise, en effet, commence à avoir quelque saveur, mais non, ils ne sont que plats et vulgaires, d'un bout à l'autre, ineffablement. Toutefois, à y bien réfléchir, ne gémissons pas trop sur cette platitude et cette vulgarité. Elles sont insupportables, haïssables et salutaires. On dit et l'on répète que ces romans médiocres discréditent notre littérature. Voilà des affirmations qui témoignent, il me semble, de peu de clairvoyance. Que l'on veuille bien songer au dégoût que nous ne tarderions pas à ressentir tous, tous, sans exception, pour l'art littéraire si les innombrables romans qui se publient chaque année étaient dignes d'être remarqués et loués, s'ils étaient bien écrits, bien composés, ingénieux ou émouvants ! Le talent coulant ainsi à pleins bords, personne ne tiendrait plus la littérature en la moindre estime. C'est pour le coup que la vanité de la littérature s'éclairerait d'un jour vif et cru ! Mais que les gens de lettres se rassurent : nous n'en sommes pas encore là. Les romans médiocres pullulent. Et donc la Providence ne les abandonne pas.

Mais s'il est des livres dont rien n'atténue la médiocrité, pas même le souci d'une composition scolaire, il en est d'autres qui ne sont peut-être pas très bien faits, que mon pédagogue a dû rejeter au fond de sa malle avec mépris et dont j'aurai cependant la hardiesse de recommander la lecture. De celui-ci on aimera le style chaud et coloré, le lyrisme voluptueux des descriptions. De celui-là on goûtera les analyses subtiles, l'élégant parfum de vie mondaine. Je suis sûr que vous rendrez hommage à l'aisance, à la sûreté d'exécution, à la simplicité des moyens avec lesquels M. Tristan Bernard réussit à faire vivre ses personnages. Et ma plume trahirait ma pensée si je ne savais pas vous dire l'émotion que j'ai ressentie en lisant *Mademoiselle Annette*, le dernier roman de M. Edouard Rod.

*
* *

Ecole du plein air : *La Cina* de M. Louis Bertrand.

M. L. Bertrand publia, l'an passé, *Le Sang des Races*. C'était, je crois, son premier roman. Il fut justement remar-

qué. Avec de chaudes couleurs hardiment brossées, M. Bertrand nous présentait la peinture très vivante de cette mêlée tumultueuse de peuples qui immigrèrent d'Italie, d'Espagne, et de toutes les îles méditerranéennes dans l'Afrique du nord, au cours de ces dernières années. Le nouveau roman de M. L. Bertrand nous ramène en Algérie. Nous ne songeons pas à nous plaindre. M. Bertrand habite l'Algérie, il a appris à la bien connaître et partant à l'aimer. Il décrit en poète les magnificences de la nature africaine. En poète aussi et en savant, il disserte sur les ruines. En psychologue et en historien, il observe et il analyse la diplomatie tout à la fois militante et rusée du haut clergé, « l'état d'âme » des fonctionnaires et des colons, surtout les ardeurs brutales, le déchaînement d'appétits d'un peuple dont la raison est encore impuissante à modérer les impétuosités instinctives.

Après avoir lu ce roman lyrique où M. Bertrand célèbre avec l'enthousiasme d'une imagination très poétiquement exaltée par le soleil d'Afrique la beauté de la vie, je n'ai pas eu de peine à m'expliquer la sévérité dont témoigne, en sa préface, l'auteur de ces pages pittoresques et vivantes pour les aventureuses prouesses de « l'esthétisme » contemporain.

C'est le droit de M. L. Bertrand d'aimer la littérature émotive, objective, sociale. C'est son droit de l'aimer avec ferveur, par-dessus toutes les autres. Mais son amour est farouche au point d'excommunier et de proscrire. Je prends malaisément mon parti de ces intolérances littéraires. Hier c'étaient les esthètes qui, selon leurs rites mystérieux, aspergeaient d'ironie les gloires du romantisme et du naturalisme ; ce sont, aujourd'hui les « naturistes » qui célèbrent, en des chants guerriers, la mort des esthètes. Ils ne prévoient donc pas ces apôtres dont le zèle tout à la fois me touche et m'inquiète que leur religion artistique connaîtra les épreuves auxquelles le mouvement incessant de la vie condamne toutes les religions. Se peuvent-ils donc flatter d'avoir été miraculeusement illuminés par la Vérité, la Vérité absolue, définitive !

M. Louis Bertrand nous dit que l'effort de ces jeunes littérateurs est le « seul effort méritoire » qui ait été tenté au cours

de ces dernières années. Quel est-il donc cet effort, et à quoi tend-il ? A réconcilier, nous répond-on, l'art et la vie. Réconcilier l'art et la vie ! Ils étaient donc brouillés ! Tout à fait brouillés ? Il paraît que oui. Par la faute de qui ? Cherchons. Peut-être par la faute des Parnassiens qui proclamèrent le principe de l'art pour l'art. Peut-être par la faute des naturalistes un peu hétérodoxes qui poussèrent jusqu'à ses plus extrêmes conséquences la logique de leur esthétique. Par la faute des symbolistes, notamment de Stéphane Mallarmé. Par la faute des psychologues trop raffinés, notamment de M. Maurice Barrès. Par la faute des penseurs individualistes. Schopenhauer doit y être pour quelque chose. Renan aussi. Pour Nietzsche, cela va sans le dire. Ne recherchons pas d'autres responsabilités. Sans nul doute, nous tenons les principaux coupables. Reste à examiner très sommairement leur cas.

Tout d'abord j'accorderai que s'il est des artistes qui ont poursuivi délibérément le dessein de séparer l'art de la vie, ils ont fait preuve d'une témérité un peu dérisoire. Au fond, le parti pris de Des Esseintes n'est pas très intéressant. Il y a au moins autant de sottise que d'orgueil dans sa résolution. Il est des gageures qu'il ne faut pas pousser trop loin. Si l'on en venait à ne plus se plaire qu'à des jeux d'un dandysme littéraire si saugrenu, nous sentons bien que les belles-lettres y risqueraient leur vénérable renom de lettres humaines. A vrai dire, elles y risqueraient leur existence même. Voilà ce dont nous ne voulons pas prendre allègrement notre parti. Mais vous entendez fort bien que c'est une condamnation beaucoup plus générale que l'on sollicite de nous. Au nom d'un art vivant, objectif et (je le crains) social, on déclare la guerre à l'art mystique, symbolique, individualiste. La littérature sera « naturiste » ou ne sera plus. Toujours les apôtres ont aimé les formules tranchantes comme des glaives. Tout est si clair et si simple à leurs yeux ! Il y a la vérité et il y a l'erreur. Les esthètes s'étaient ensevelis dans l'erreur. Eux ont retrouvé la formule éternellement vraie de tout art. Tant pis pour ceux qui ne comprennent pas !

Donc, tant pis pour moi. Car je ne tiens pas pour claire, simple et décisive la formule en laquelle, d'après M. L. Ber-

trand, se résume l'esthétique de la jeunesse littéraire d'aujourd'hui : « réconcilier l'art et la vie. » Edmond Scherer se plaisait à constater que la langue politique était riche en calembours. M'est avis qu'on en pourrait découvrir aussi dans la langue littéraire. C'est ainsi que le mot *vie* dans la formule de l'art naturiste nécessite, à mon sens, un commentaire. Si l'on lui veut donner sa signification la plus large, aucune tendance esthétique ne sera légitimement exclue par la formule que je viens de rappeler. La vie a plus d'un aspect; elle a plus d'une manifestation. L'artiste a le droit de choisir entre ces aspects et ces manifestations. Des Esseintes n'est pas plus hors de la vie que Coupeau ou le Petit Epicier de Montrouge. La vie ne se reflète pas de la même manière dans les yeux de M. Huysmans et de M. Coppée, de M. Zola et de Mallarmé. Voilà tout ce qu'il est permis de constater. Et l'on ne pourra aboutir à des conclusions plus rigoureuses que si l'on cesse de donner au mot « vie » sa plus large signification.

C'est précisément ce que l'on fait lorsqu'on nous parle de « réconcilier l'art avec la vie ». Dans cette formule, ne nous y trompons pas, *vie* signifie *nature* et *nature* par opposition à *humanité*. La question, au fond, est celle de savoir jusqu'à quelle limite il sera permis à l'homme, au *sujet*, de transformer par son intervention, par sa vision personnelle, la nature, l'*objet*. Autrement dit : où finit l'art et où commence l'artifice? On a dit que l'art c'était l'homme ajouté à la nature. Eh bien ! dans quelle mesure l'homme a-t-il le droit de « s'ajouter à la nature » et de la transformer en s'y ajoutant ? Dans la plus petite mesure possible, répondent les naturistes. Ah ! s'il pouvait ne pas s'y ajouter du tout ! Ah ! l'art naïf ! ah ! l'art simple ! ah ! l'art sincère ! — Dans la plus large mesure possible, soupirent les esthètes. Ah! si nous pouvions supprimer la nature ! Ah ! l'art mystique ! ah ! l'art ésotérique ! ah ! l'art suggestif ! Faire voir, évoquer, « suggérer » ce que l'on ne voit pas à l'aide de ce que l'on voit, tel est le rêve du véritable artiste.

Bien entendu, naturistes et esthètes se flattent à l'envi de pouvoir démontrer par le raisonnement l'excellence de leur esthétique. Cela, je l'avoue, me touche peu. Tout se démontre par le raisonnement. Défions-nous de ces jeux subtils. Mais aux chefs-d'œuvre de l'art objectif, impersonnel — que Dieu

me garde de jamais nier! — si l'on peut opposer des chefs-d'œuvre de l'art subjectif, personnel, cela, il me semble, devrait inviter à réfléchir. Oui, je sais des hommes dont il n'est pas permis de suspecter la sincérité, qui éprouvent le frisson, le frisson sacré, devant des œuvres qui, sans doute, font sourire de pitié ou de mépris les jeunes apôtres de l'art vivant et simple. Tout récemment, le très délicat et très courageux critique André Beaunier a osé dire, à propos de Jules Laforgue, « que l'on rencontrait dans les *Moralités Légendaires* plus d'idées que n'en ont exprimé tant de gens de lettres notoires en les vingt-cinq volumes qu'ils ressassèrent. » Ce serait, je crois, se donner trop facilement raison que de rejeter hors de l'humanité, parmi les fous, tous ceux qui goûtent un art un peu plus ésotérique que celui de M. Paul Alexis, par exemple, et qui sont reconnaissants aux esthètes de leur faire sentir le mystère essentiel des choses...

Les douloureuses vulgarités du naturalisme et les jeux devenus trop puérils de la rhétorique Parnassienne amenèrent la réaction mystique, symbolique, « décadente », de ces dernières années. Les réactions sont toujours excessives, car elles sont inspirées par la passion. Mystiques, symbolistes, décadents sont allés jusqu'à la frénésie et jusqu'à l'absurdité. De nouveaux apôtres se lèvent qui nous prêchent le retour vers la nature, qui veulent retremper l'art aux sources de la vie. Mais je regrette qu'ils soient, à leur tour, aussi farouches et exclusifs en leur réaction. La formule en laquelle se précise leur esthétique n'est ni très claire, ni très juste. On la peut croire, tout d'abord, excessivement large. Elle est, au contraire, trop étroite. C'est une formule de proscription. Elle exclut l'art individualiste au profit d'un art collectif ou social. Et, je l'avoue, ceci m'inquiète. En effet de là à lier l'art à la morale il n'y a plus qu'un pas, un tout petit pas. Les naturistes l'ont, je pense, déjà franchi ou ne tarderont pas, à coup sûr, à le franchir. La logique de leur doctrine les y incline fatalement. Or, telle confusion est détestable. L'éthique est une chose et l'esthétique en est une autre. Parler d'art social à l'heure présente, c'est parler d'art moral, car c'est impliquer dans l'art une idée d'édification, une volonté d'enseignement. C'est la thèse qu'a développée le comte Tolstoï en

son livre : *Qu'est-ce que l'Art?* J'avoue que le grand romancier, l'émouvant évangéliste ne m'a pas convaincu.

Et voilà ma querelle avec M. Louis Bertrand à peu près vidée. Je reviens à son roman.

Un autre passage de la préface de *La Cina* et les premiers chapitres m'avaient induit à croire que M. Bertrand se proposait de nous présenter comme la contre-partie, l'antithèse des *Déracinés*. On va voir que mon erreur était plausible. Au début du roman, deux jeunes hommes, deux amis, Michel Botteri et Claude Gelée, s'embarquent, à Marseille, pour l'Algérie. Nous savons qu'ils ont fait de bonnes études universitaires; qu'ils ont vécu « en proie à un grand désir de science et de beauté », mais qu'une direction ferme leur ayant fait défaut, ils ont un peu gaspillé leurs généreuses ardeurs. Maintenant le souci de travailler plus efficacement les tourmente. Ils veulent « faire quelque chose » et voilà qu'ils abandonnent Paris pour chercher aventure en Algérie. On pouvait croire, n'est-ce pas, que M. L. Bertrand allait ménager à Michel et à Claude l'occasion de tremper leur courage, de fortifier leur bonne volonté, de faire œuvre utile parmi ce peuple ivre de vie dont l'éducation exigera tant de patience et tant de dévouement? C'eût été là un salutaire roman colonial. A la bonne heure, eussions-nous pensé, voilà des jeunes hommes qui réussissent à « s'enraciner » solidement hors du sol natal! Ils ne croient pas — au contraire! — que le patriotisme exige que l'on demeure prisonnier de toutes les coutumes, de tous les préjugés d'une vie familiale et provinciale, minutieuse, morne et si étroite! Ils aiment leur patrie en esprit et en vérité...

Mais tel ne fut pas le dessein de M. L. Bertrand et son roman n'est pas du tout un roman à thèse. M. Bertrand ne veut rien prouver; il veut décrire; il veut nous faire voir et nous faire sentir la beauté vivante, comme il nous le dit, « qui n'est que l'expression harmonieuse des réalités. » Et ainsi il caractérise, justement, à ce qu'il me semble, sa manière. Les larges paysages, les scènes tumultueuses de la rue inspirent heureusement son pinceau. Ce n'est pas à dire qu'il ne sache pas observer les hommes et qu'il convienne de lui refuser toute pénétration psychologique. Son portrait de Mgr Puig,

archevêque d'Alger, est bien le portrait d'un de ces prélats ambitieux, militants et papelards, qui savent conserver de bonnes relations avec le bon Dieu et avec le diable, je veux dire avec le Saint-Siège et la République. Il y a des évêques de M. Anatole France qui ne sont pas très loin de ressembler à l'archevêque de M. L. Bertrand. Ce n'est pas, je pense, faire un médiocre éloge de la psychologie de M. L. Bertrand. Carmelo, le tribun de vingt-cinq ans, qui déchaîne le rut, la folie et la sauvagerie parmi ce peuple violent, superstitieux et naïf d'Algérie, Carmelo avec ses attitudes de Don Juan, ses défis de belluaire, sa fourberie et son histrionisme est bien campé, en pleine lumière éblouissante et chaude, en pleine lumière rouge. Ici, M. L. Bertrand nous fait songer aux touches larges, enveloppantes, enflammées du romantique pinceau de M. Zola.

En cette fresque tumultueuse, M. Bertrand a dû, comme on pense, multiplier les personnages de deuxième et de troisième plan. Il y a des pêcheurs, des charretiers, des défricheurs, des fermiers, des intendants, des fonctionnaires, des professeurs, des savants, les vicaires généraux de Mgr Puig, un gentilhomme féroce, un Slave exalté, un prophète juif, qui a soif du martyre, une dame poétique qui vit au milieu des fleurs, la reine exilée de Zanzibar et jusqu'à une caravane d'hommes de lettres, d'académiciens de Paris. Le trait caricatural de quelques-uns de ces très nombreux personnages m'a paru souligné avec un peu d'exagération, mais la plupart d'entre eux sont justement saisis. Nous connaissons des préfets du type de M. Henri Charles, des prêtres comme l'abbé Lalouette et l'abbé Giralt, des artistes d'une originalité amusante, comme M. Carrel.

M. L. Bertrand a été moins heureux dans la peinture de ses deux principaux personnages : Michel Botteri et sa maîtresse, La Cina.

La Cina, une cantatrice d'origine italienne, est moins une femme amoureuse, que l'Amour même. La Cina incarne la volupté et la beauté C'est une Déesse. C'est la Vénus africaine. La terre et la mer le savent bien et quand La Cina débarque en Algérie, voyez comme elles lui font fête :

« Jamais les campagnes voisines de la mer n'avaient été si gracieuses qu'en ce commencement d'automne. Des ondées légères avaient rafraîchi les plantes brûlées par l'été torride. Tout un printemps hâtif s'épandait sur les collines, ruisselait dans les plaines. Une sève regorgeante gonflait les lourdes feuilles des cactus, imbibées comme des éponges et pesantes comme des disques. Les vignes vendangées se paraient de jeunes pampres et le vert laiteux des nouvelles pousses se mêlait aux ors des feuilles mortes. Dans les jardins de la villa, c'était un réveil de toutes les fleurs accablées par le hâle des longs mois caniculaires. Les géraniums arborescents cachaient les ventres des amphores, les volubilis se nouaient aux membres mutilés des statues. Les roses ivres de soleil débordaient dans les allées. Le parc n'était plus qu'un grand champ de roses où se fondaient toutes les teintes purpurines, depuis le pâle incarnat des églantiers sauvages jusqu'au rouge sombre des roses du Bengale qui éclataient comme une pluie de sang sous la noire verdure des pins. » (Les descriptions de M. L. Bertrand sont un peu vulgaires et trop *verbales;* mais elles ont de l'éclat et de la chaleur).

La Cina apparaît. Elle a un long manteau de taffetas rouge, une robe couleur de jade. Ses cheveux noirs gonflés en lourds bandeaux font ressortir davantage la blancheur lumineuse du teint. Elle a, surtout, un air « de force calme et rayonnante, une indéfinissable splendeur qui semble venir de sa chair et fulgurer par les mille irradiations des pierres rares dont ses doigts étaient constellés ». Je vous l'ai dit : c'est une déesse. Et pour peindre la suite de ses tableaux algériens, M. L. Bertrand avait besoin d'une déesse.

Exemple :

« ... Michel céda. Ils se dévêtirent. Bientôt la Cina se dressa sans voiles, dans sa chevelure épandue. Ils se prirent par la main et ils marchèrent au-devant de la vague. Ils allaient, ivres d'espace, dans la caresse de l'onde attiédie. Puis, sous le double élan de leurs poitrines, la rosée sonore rejaillit autour d'eux et la mer recouvrit leur nudité... »

La Cina aime Michel Botteri; elle l'aime de tout l'élan instinctif de sa nature simple, violente et sensuelle. Mais son amour franc et fort n'est pas toujours vainqueur des caprices, des défaillances, des remords de Michel Botteri. Michel a des nerfs trop sensibles, un esprit trop timide, une conscience trop scrupuleuse. Ce n'est peut-être pas un arrière-petit-fils de *René* mais ce doit être son arrière-petit-cousin. La superbe mélancolie romantique du commencement du XIXe siècle s'est transformée chez lui en neurasthénie. Michel

est terriblement neurasthénique. Il voudrait agir. Il paraît s'intéresser tantôt aux entreprises agricoles ou industrielles, tantôt aux luttes politiques. Il a des entrevues avec des fermiers et des conférences avec le tribun Carmelo. Mais c'est la neurasthénie qui finit toujours par avoir raison de ses velléités d'action. Michel épuise ses forces dans d'incessants examens de conscience. Au lieu d'aimer, il se demande : « est-ce que je dois aimer? » Au lieu d'agir, il se demande : « est-ce que je dois agir? » Et il se demande encore : « Est-ce que j'ai le sentiment des réalités? Est-ce que je suis chrétien?... » Certes, il n'est pas blâmable d'interroger sa conscience. Je ne méprise pas la vie spirituelle. On est très bien dans une cellule à la condition de n'en vouloir pas sortir. *Cella continuata dulcescit.* Mais Michel veut agir. Il nous le répète, tous les jours. Il est venu de Paris à Alger pour « faire quelque chose ». Il va même jusqu'à envier les muscles, l'odeur de fauve, l'ivresse grossière d'un Carmelo : « Oh ! être ce bandit, ne fût-ce qu'un instant, un seul instant ! Je donnerais tout pour cela ! » Et il est sincère à ce moment-là. Dilettantisme, catholicisme dévoyé, et, par-dessus tout, neurasthénie : son cas est grave.

Il est grave et il se peut même qu'il soit incurable. Après quelques soubresauts d'énergie, Michel redevient la proie de ses hésitations et de son découragement chronique. Aux dernières pages, M. Bertrand l'ayant replacé sous la tutelle de la Cina ne nous en dit rien de plus. Et le roman s'achève par un vaste tableau, de plein air : un concile à Carthage et le déroulement d'une procession autour d'une nouvelle Basilique. Cela ne fait pas oublier l'admirable procession de *Lourdes;* c'est tout de même vivant et franchement coloré.

Comme l'on peut le penser, ce roman lyrique qui n'a pas de conclusion n'a pas dû trouver grâce devant la férule de mon cuistre éminent. Bien sûr, il a été rejeté avec colère au fond de la malle. Une telle condamnation est plus que sévère ; elle est tout à fait injuste. Le détail de cette peinture, qui a surtout un caractère décoratif, n'est pas toujours très fin, mais l'impression d'ensemble en est imposante. On peut compter sur M. Louis Bertrand pour de très belles œuvres de lyrisme, d'imagination, de beauté vivante.

*
* *

Qu'est-ce que la critique la plus hargneusement classique et dogmatique et « anti-confusionniste », si je puis ainsi m'exprimer, peut justement reprocher au *Mari pacifique*, le nouveau roman de M. Tristan Bernard? De lyrisme, je jure qu'il n'y en a pas du tout, mais pas du tout, en ce récit de mornes aventures conjugales. Il n'y en a pas plus que dans les *Mimes* d'Hérondas; il y en a moins, si c'est possible. Pas trace de théories, non plus. Ce que M Tristan Bernard peut bien penser du bon Dieu, de l'immortalité de l'âme, du progrès moral, du socialisme, des armées permanentes, etc., il s'est bien gardé de nous le dire. Cette discrétion est surprenante et méritoire. Il se pourrait même fort bien que ce romancier n'eût pas d'opinion sur l'amour. En tout cas, il nous la laisse ignorer, s'il en professe une. Le voilà, le parfait romancier réaliste; le voilà bien! Et si ce n'est pas de l'art objectif cela, je consens à recevoir sur l'heure cinquante coups de férule de mon éminent pédagogue. Cent, si l'on veut. Je suis si sûr de mon fait, que je puis bien faire le fanfaron.

Le romancier réaliste n'a pas besoin d'avoir de l'imagination. Il peut très bien s'en passer. La probité scrupuleuse de l'art réaliste exige même qu'il s'en passe. L'imagination, même bridée de près, risque de jouer des tours aux romanciers réalistes. Elle en a joué à Le Sage et à Marivaux. Flaubert interdisait formellement à cette folle du logis de venir troubler sa patiente cueillette d'observations réalistes.

Le romancier réaliste n'a pas besoin d'intelligence philosophique, de cette intelligence qui saisit les rapports entre les choses et donne accès aux idées générales. Non seulement il n'en a pas besoin, mais si elle lui fait défaut, c'est tant mieux. Il est très probable que si de Maupassant eût eu l'intelligence métaphysique d'Amiel, par exemple, nous n'aurions pas eu le plaisir de lire *Boule de Suif*, *Pierre et Jean*, ou l'*Héritage*.

Et cela ne va pas à dire qu'il soit facile de faire un chef-d'œuvre d'art réaliste. C'est ce que croient des esprits peu

enclins à la réflexion après avoir lu un roman comme ce *Mari pacifique* de M. Tristan Bernard. Il ne leur paraît pas possible qu'il soit difficile de conter l'histoire de personnages qui leur ressemblent, qui sont médiocres comme eux, qu'ils ont rencontrés hier au café et qu'ils retrouveront demain au bureau, à qui il n'arrive jamais rien d'extraordinaire. Ah! imaginez les aventures de *Victor*, ou l'*Enfant de la Forêt*, de *Cœlina*, ou l'*Enfant du Mystère*, voilà une tout autre affaire! C'est une autre affaire, j'en conviens, et il est clair que M. Tristan Bernard n'a pas reçu des Dieux les mêmes dons que Ducray-Duminil ou Pixérécourt. Mais de cela il n'est pas permis de conclure qu'il soit facile d'écrire un bon roman d'observation réaliste.

C'est, au contraire, très difficile, ou, pour mieux s'expliquer, il y faut des dons rares. Recueillir des observations, prendre des notes, des « instantanés », si je puis dire et les jeter au petit bonheur, à travers les chapitres d'un roman, ce n'est pas faire de l'art réaliste. La « tranche de vie », comme on s'exprimait naguère, ne mérite pas le nom d'œuvre d'art. L'art commence avec le choix à faire parmi les observations. Et non seulement il faut choisir, mais il faut lier ces observations les unes aux autres ; il faut les unifier et les vivifier. Là est le secret de l'art réaliste. A coup sûr, M. Tristan Bernard a rencontré à travers le monde beaucoup de jeunes hommes de volonté faible, d'esprit médiocre, enclins à la timidité, à l'hésitation, à la paresse comme Daniel Henry. Il a rencontré aussi beaucoup de jeunes filles légères, capricieuses, boudeuses comme Berthe Vorand. Mais cette multiplicité d'individus ayant beaucoup de traits communs ne facilite pas la tâche du romancier. Elle la complique plutôt. Nous touchons ici à la véritable difficulté de l'art réaliste. Rien ne ressemble plus à un mouton qu'un autre mouton. Rien ne ressemble plus à un homme médiocre qu'un autre homme médiocre. Et c'est dans le troupeau des hommes médiocres, c'est parmi l'humanité moyenne que le romancier réaliste doit choisir ses types et ces types d'humanité grégaire il faut cependant qu'il réussisse à les particulariser, à les individualiser. Pour que nous nous intéressions à Daniel Henry, pour qu'il soit un personnage vivant, pour que nous nous disions en lisant son

histoire : « Mais c'est bien ça... je le connais, » il faut que M. Bernard trouve le moyen de nous indiquer ce qui caractérise en propre la timidité, la pusillanimité, la paresse de son personnage.

Il me semble que M. Tristan Bernard s'est tiré fort honorablement de cette épreuve. Dans sa médiocrité, Daniel Henry est un personnage assez complexe. Il n'est pas que timide, irrésolu, faible et paresseux. Il y a du snobisme dans son cas et un certain souci d'honnêteté bourgeoise qui l'oblige de temps en temps à examiner sa conscience. Il ne veut pas faire ce qu'il ne *faut* pas faire, d'abord parce qu'il est esclave de l'opinion — timidité intellectuelle — ensuite parce qu'il souffrirait un peu d'aller contre son impératif catégorique — timidité morale. Daniel cumule toutes les timidités. Et sans doute il n'est pas le seul fils de la bourgeoisie française en qui nous puissions observer cette timidité intégrale, si j'ose ainsi dire. En effet il n'est pas le seul et il ne faut pas qu'il soit le seul, car nous aurions affaire alors à un personnage exceptionnel — qui pourrrait être *vrai*, mais qui cesserait d'être vraisemblable, de cette vraisemblance qui doit caractériser l'art réaliste. Donc ne nous étonnons pas que la timidité de Daniel n'ait rien d'extraordinaire et voyons ce qu'elle va l'amener à faire dans les circonstances un peu solennelles de sa vie conjugale.

Quelques mois après son mariage, Daniel est trompé par sa femme. Cette petite Berthe Vorand, fille du banquier « bien connu », n'est ni très imaginative, ni très intellectuelle, ni très sensuelle. Mais ce ne sont pas là des garanties absolues de fidélité. Le désœuvrement et la frivolité suffisent à indiquer le chemin de l'adultère. Au surplus, il faut bien reconnaître que si ce mari si gauche, si niais, si « crispant », n'était pas trompé, c'est que le ciel se serait mêlé de ses affaires. Or il ne s'en mêla pas. Donc ce qui devait arriver arriva. Daniel fut trompé. Il le fut, comme il convient, par son ami, par son meilleur ami, par son unique ami qu'il eut le courage d'inviter un soir à dîner chez lui, en dépit des conseils de sa mère et de sa belle-mère, femmes d'expérience, qui lui avaient recommandé de ne jamais recevoir de jeunes gens chez lui. Mais — et voilà un trait qui particularise la

timidité de Daniel — non seulement il ne veut pas avoir l'air timide, il veut encore se donner à lui-même l'illusion qu'il ne l'est pas. Il se crée de petits dangers pour se ménager le plaisir de les affronter virilement. Ce poltron se rassure en jouant au soldat. La seule question qui l'occupe est celle de savoir comment son ami trouvera son intérieur et quelle impression il aura de Berthe.

Impression excellente, puisqu'il ne tarde pas à devenir son amant. Daniel s'en doute assez vite parce qu'il est enclin à s'inquiéter et que l'inquiétude aiguise la sagacité psychologique. Mais comme il n'aime pas céder à ses inquiétudes, comme il met sa tranquillité à si haut prix que tout ce qui la menace lui est insupportable, en dépit de conversations trop animées entre Berthe et l'ami et de rencontres bien suspectes, il trouve des raisons de croire que la catastrophe ne s'est pas encore produite. Ces alternatives de crainte et de confiance sont bien décrites, sobrement et vivement. Ce que nous savons déjà du caractère de Daniel les rend très vraisemblables et elles servent à maintenir et à accentuer l'unité du personnage. Un jour, l'inquiétude l'ayant décidément emporté sur la confiance, Daniel a voulu savoir. Plutôt il a été comme poussé malgré lui à savoir. Sa femme était là, auprès de lui, sans force, gémissant et pleurant. Il comprit qu'en un tel état elle ne pourrait rien lui cacher et il l'interrogea.

— Tu es sa maîtresse? demanda-t-il.

Elle ne répondit rien et pleura de plus belle. C'était un aveu. Mais il avait été déjà si près de la vérité, qui lui avait toujours échappé, qu'il lui fallait désormais un aveu formel que rien ne pourrait plus rétracter.

— Écoute. Dis-moi que tu es sa maîtresse. Je t'en prie. Que je sache... Fais oui avec ta tête. Es-tu sa maîtresse?

Elle répondit faiblement : « oui ».

Daniel répéta : « Oui? oui? ». Puis il se mit à pleurer en la regardant. Et comme elle le regardait et pleurait aussi, il pensa que, cette fois, c'était pour lui qu'elle pleurait. Il lui sembla qu'elle était désormais plus séparée de lui, mais qu'elle lui était moins étrangère. Il poussa des sanglots plus forts et plus enfantins. C'est de cette façon-là qu'ils se parlaient et qu'ils se disaient grossièrement, avec des sanglots, de bonnes choses douloureuses.

Maintenant qu'est-ce que va faire Daniel? Je vous pose la question.

Chasser sa femme, provoquer son ami, ébruiter son aventure? Non, cela n'est pas possible. Sa timidité l'éloigne de toute résolution violente. Pardonner et tâcher d'oublier? Au fond c'est ce qu'il finira par faire, nous n'en doutons pas, mais comme il a des scrupules de conscience il se demande s'il lui est permis de séparer Berthe de l'ami qu'elle aime, qu'elle a choisi et dont le moindre caprice la jette dans des crises de larmes. Voilà pourquoi, après s'être assuré des sentiments de sa femme, il se décide à poursuivre sa petite enquête de mari trompé auprès du complice. (La scène est presque comique. Elle eut pu ne pas l'être de la part d'un mari exceptionnellement noble, généreux et intelligent. Avec ce pauvre Daniel elle ne pouvait tourner qu'au comique.) Les explications de l'amant le satisfont. Il résulte de l'enquête que Berthe aime l'ami et que l'ami aime Berthe. Donc, conclut Daniel, ils se marieront et seront heureux. Et c'est en toute paix de conscience qu'il se prépare à engager le plus discrètement possible une action en divorce.

Il s'arrête à ce parti pour des raisons de dignité et de convenance; mais nous pouvons croire qu'il s'y arrête aussi parce que ce parti ne l'oblige pas à prendre une résolution immédiate et définitive. Il est entendu que l'on divorcera. Mais quand divorcera-t-on? Il faut d'abord prévenir les familles.. Comment avoir un pareil courage? En attendant, Berthe se rend aux bains de mer et, avant d'aller la rejoindre, Daniel s'offre, pour une heure, une aimable demoiselle du Jardin de Paris. Par esprit de vengeance? Certes, non. Parce qu'il s'ennuie et aussi parce qu'il veut profiter de son premier jour de liberté depuis son mariage.

M. Tristan Bernard eût pu à la rigueur, sans trop choquer la vraisemblance, faire divorcer ce mari débonnaire d'avec sa petite femme à tête de linotte. Mais c'eut été d'autant plus cruel d'imposer à cet homme irrésolu et scrupuleux toutes les péripéties d'un divorce qu'il n'est pas bien sûr de ne plus aimer sa femme. Mais oui, il l'aime encore comme il peut aimer, sans trop oser le dire, sans même s'en rendre bien compte, gauchement et tristement. M. Tristan Bernard a eu pitié de Daniel et il est venu à son secours en imaginant que le volage complice avait oublié dans une nouvelle aventure

amoureuse tous ses serments de fidélité. Mais il lui a fait payer ce coup heureux de la fortune en infligeant à la timidité de ce mari pacifique une nouvelle et assez rude épreuve. Daniel veut être tout à fait sûr de l'infidélité de l'amant. On lui a dit qu'il avait enlevé une femme mariée. Peut-être a-t-on exagéré? Il lui faut des explications et des aveux. Est-il croyable que cet Éric (il s'appelle Éric, l'amant perfide) ait oublié si vite ses solennels engagements? Pauvre petite Berthe, songe ce mari pacifique, pauvre petite Berthe, comme elle va souffrir de cette trahison! Ah! oui, il est pacifique, le mari de Berthe. Il ne veut pas souffrir et il ne veut pas que l'on souffre autour de lui. Et le voilà parti pour Paris dans le but de décider Éric à ne pas abandonner Berthe.

Ici il me semble que M. Tristan Bernard a un peu forcé le trait. Nous avons peine à croire que Daniel s'impose une négociation aussi délicate et qui coûte un tel effort à sa timidité. Les hommes de la complexion de Daniel sont plutôt tentés de se dire : « ça s'arrangera... Sait-on ce qu'il y a de vrai dans ces histoires? A mon retour à Paris, j'aviserai... ». Mais M. Bernard tenait à son entrevue parce qu'il est humoriste. Et il se pourrait qu'ici l'humoriste ait fait tort au psychologue. S'il lui a fait tort c'est parce qu'il a poussé l'humour jusqu'à la caricature. Cela n'est pas le droit de l'humoriste. Expliquons-nous. Pour mieux faire ressortir ce que les choses recèlent de comique sous leurs apparences graves, l'humoriste est obligé de déformer la réalité. Mais il doit s'appliquer à la déformer le moins possible. La caricature est au delà de l'humour. Elle invite à rire. L'imagination y a une part qui peut être considérable. La caricature pousse si loin la déformation de la réalité qu'elle crée un monde d'êtres horribles ou grotesques. L'humour n'a pas cette licence. Car son but, à bien voir, est de nous faire pénétrer plus avant dans la réalité des êtres en substituant les gestes vrais et naturels à ceux qu'ils ont coutume de faire par hypocrisie, par convenance, par faiblesse ou par fanfaronnade. Autrement dit, les humoristes dépouillent froidement les pauvres marionnettes humaines de leurs oripeaux de parade. Ils nous montrent dans notre pitoyable nudité. Voilà pourquoi le romancier réaliste

a le droit, à mon sens, d'avoir recours à l'humour, mais à la caricature, non pas.

A une réserve près, c'est ce que M. Tristan Bernard a fort bien compris. Sa tournure d'esprit est humoristique ; elle n'est pas caricaturale. Ses personnages, nous les connaissons. Ils vivent à côté de nous, nous les rencontrons tous les jours. Pouvons-nous même affirmer que nous ne leur ressemblons pas du tout? Aussi ne nous inspirent-ils aucun des sentiments violents dont les personnages exceptionnels provoquent d'ordinaire les manifestations. Nous avons un peu de pitié pour ce pauvre Daniel et pour sa petite femme, capricieuse et légère. Nous devinons qu'ils continueront à vivre ensemble et qu'ils ne seront jamais heureux. Jamais, non plus, ils ne seront très malheureux. Ils sont trop médiocres pour connaître l'extrémité du bonheur ou du malheur. Nous les plaignons et nous les méprisons un peu. De la pitié et du mépris pour l'humanité, telle est bien l'impression que doit laisser la lecture d'un bon roman réaliste. Et donc M. Tristan Bernard a droit aux éloges de mon éminent critique. Et vous voyez bien que je pouvais faire impunément le fanfaron et braver la terrible férule

* * *

Je compte bien avoir l'occasion de parler du *Cilice* et de *Mademoiselle Annette* dans une prochaine causerie.

MARCEL THÉAUX.

CHRONIQUE POLITIQUE

SOMMAIRE. — La visite du Tzar. — La France et l'Europe. — Les plus nombreux. — Louis XIV. — Le tiers et le quart. — La Révolution et l'Empire. — Les Nationalités. — Napoléon III. — Renversement de la proportion. — Un contre huit. — La guerre de 1870. — La Triple Alliance. — La formation européenne. — La symétrie et la politique. — La Russie et la France. — Les origines de l'alliance. — L'instinct. — L'amiral Avelane. — La première visite du Tzar. — L'émotion. — La foule et les politiciens. — Le nationalisme et le gouvernement. — L'Exposition — Le langage des Emigrés. — L'alliance russe et le ministère. — Les nationalistes et le Tzar. — Inventions ingénieuses. — Le Tzar à Paris. — Les journaux et les badauds. — Courtoisie et discrétion. — Le couple impérial russe chez lui. — La bonne humeur du Tzar. — L'empereur de la paix. — La conférence de La Haye. — Mac Kinley et Constans.

Il s'est passé dans ce mois de septembre un événement qui dépasse et absorbe tous les autres faits politiques. Cet événement est la visite de l'Empereur et de l'Impératrice de Russie au gouvernement français, à la flotte française et à l'armée française.

Lorsqu'en 1700 le roi Louis XIV dictait ses lois à l'Europe il était servi sans doute par des hommes de guerre illustres, mais ce n'était ni à son génie, ni aux talents de ses généraux, ni à la valeur de ses soldats, ni à je ne sais quelle intervention du hasard ou de la Providence qu'il devait cette suprématie constante et écrasante, dont ses fautes mêmes ne parvinrent pas à le dépouiller ; c'était à l'énorme supériorité numérique de la population de son royaume, qui lui permettait d'en extraire perpétuellement de nouvelles armées, des réserves humaines inépuisables, courbées sous son sceptre. La France, qui contenait 19 millions d'habitants, représentait à elle seule plus du tiers de la population des grandes puissances militaires. On eût dit que l'humanité s'était plu à

pulluler sur le sol admirable de notre patrie. De tous les rois Louis XIV était celui qui avait le plus d'hommes à dépenser. Cette supériorité numérique faisait dire plus tard à Frédéric II : « Si j'étais le roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission ». Et de fait, le roi de France, au milieu des autres souverains, ressemblait à un adulte au milieu d'une troupe d'enfants.

Lorsqu'éclata la Révolution française, la proportion entre les forces militaires de ce pays-ci et les forces militaires des autres grandes puissances européennes était un peu modifiée. Néanmoins, avec ses 26 millions d'habitants, la France représentait encore le quart de la population des puissances militaires. C'est pourquoi elle put soutenir vingt-cinq ans de guerre ; c'est pourquoi la République d'abord et l'Empire ensuite battirent tous les peuples de l'Europe, les uns après les autres. C'est pourquoi Napoléon ne succomba que sous la coalition de toutes les puissances qu'il avait vaincues, humiliées et unies pour un but commun. La Révolution n'a pas seulement détruit la vieille France ; elle a créé aussi l'Europe moderne. Elle a, pour ainsi dire, obligé les peuples à briser les cloisons de la féodalité, et à se constituer en nationalités.

Napoléon III, qui disait vouloir venger son oncle, a complété l'œuvre de la Révolution et de Napoléon Ier en présidant à l'expansion totale des nationalités et à la formation européenne, telle que nous la voyons aujourd'hui.

A partir de ce moment, la proportion entre les forces numériques de notre pays et celles des autres puissances a été brusquement modifiée, d'autant plus que la constitution d'une nouvelle puissance militaire, l'Italie, est encore venue s'ajouter dans les statistiques aux résultats de la fécondité humaine, chez les autres peuples militaires. Il y a deux siècles, la France représentait plus du tiers de l'Europe militaire. Il y a un siècle, la France représentait le quart de l'Europe militaire. Aujourd'hui, la France représente exactement la neuvième partie de l'Europe militaire. La France est encore une grande nation militaire, mais elle a cessé d'être la plus grande nation militaire.

C'est la méconnaissance de ce fait, pourtant si simple, si

facile à apprendre et à retenir ; c'est la méconnaissance de ce fait, dis-je, qui fausse tous nos calculs, tous nos raisonnements, toute notre littérature. Nous ne voulons ni comprendre ni reconnaître que nous avons cessé d'être les plus forts, non point parce que nous avons cessé d'être les plus braves ni les plus ardents, mais parce que nous avons cessé d'être les plus nombreux. Il a plu à notre orgueil de nous figurer que la victoire avait pour nous des préférences particulières, parce qu'elle reconnaissait en nous les qualités qui lui plaisent. C'est de la poésie vaniteuse. Tous les peuples d'ailleurs donnent dans ce travers et se complaisent dans cette faiblesse. Ils sont aussi orgueilleux que les individus qui arrivent si difficilement à se persuader qu'ils ne valent ni plus ni moins que le voisin, que le passant. La vérité est donc que les hommes se valent ou à peu près. Et, comme les peuples se valent, les peuples les plus forts sont nécessairement les peuples les plus nombreux. Et, encore une fois, les Français, n'étant plus les plus nombreux, ne sont plus les plus forts. Il faut qu'ils s'habituent à cette idée. Voilà une première constatation.

En voici une seconde. A la suite de la guerre de 1870-71, où la France fut mutilée et où la Prusse trouva la couronne impériale, un homme de génie, qui s'appelait Bismarck, eut l'idée d'une coalition pacifique, qui devait assurer à l'Italie et à la Prusse la paisible jouissance de leurs succès récents, et à laquelle l'Autriche fut forcée de s'agréger, parce qu'étant placée entre les deux alliées, il fallait qu'elle fût leur ennemie ou leur amie. C'est ce qu'on a appelé la Triple Alliance. Elle a garanti à tout le centre de l'Europe de longues années de tranquillité, et elle a rendu inutiles, impossibles les revendications françaises contre l'état de choses créé par le traité de Francfort.

Donc, depuis de longues années, si l'on ne tient compte ni des petits États, satellites des grands, ni de l'Angleterre, qui est un monde à part, ni de l'Espagne, isolée par les Pyrénées, l'Europe se présente comme une agglomération de cinq grandes puissances militaires ainsi disposées : Au milieu, trois puissances qui s'étagent depuis la mer du Nord jusqu'à la Méditerranée et qui sont : l'Autriche, l'Italie et

l'Allemagne : la Triple Alliance. A l'est de ce groupe, un empire colossal de 127 millions d'habitants, dont la force n'est pour ainsi dire limitée que par l'excès de ses dimensions; et à l'ouest une autre nation de 38 millions d'habitants, centralisée, mobile, disponible.

Les lois de la symétrie seraient presque suffisantes pour assurer d'avance une entente entre ces deux nations, séparées par la Triple-Alliance. Celles de l'Histoire, celles de la politique suffiraient de leur côté à réunir les deux peuples. Isolés, ils n'auraient plus de rôle pour ainsi dire à jouer en Europe, et ils assisteraient en spectateurs au développement de la Triple-Alliance, adossés, l'un, aux immensités asiatiques, et l'autre, aux immensités transatlantiques. Réunis, ils forment une masse compacte et balancée, contre-poids suffisant de la Triple-Alliance. Et, en présentant devant ses forces des forces égales, ils organisent en Europe un équilibre stable qui a pour but et pour résultat la paix; la paix, ce premier bienfait que l'humanité a toujours désiré et qu'elle a si peu connu; la paix qui est aux peuples ce que le soleil est à la plante, ce que l'air pur est à l'animal. C'est pourquoi on peut dire que dès que la France a été remise en possession d'elle-même, après ses désastres de 1870, elle a recherché l'alliance russe. On peut dire de même que dès que la Russie a pu constater le splendide et solide développement de l'Allemagne, elle s'est mise à rechercher l'alliance française. Et cette mise en marche de deux peuples l'un vers l'autre ne provenait ni des calculs des gouvernements, ni des ambitions des hommes d'État, ni des intérêts des hommes d'affaires; elle provenait de l'obscur instinct des foules. Elle provenait de cet instinct qui inspire dans les pampas aux chevaux sauvages une formation de combat contre les fauves, en réunissant tout le troupeau en rond, les têtes au centre, et les pieds à la circonférence, tout prêts aux ruades défensives.

Il m'a été donné de passer un mois en Russie, en 1883, et d'assister au sacre d'Alexandre III. A ce moment déjà l'alliance franco-russe était pour ainsi dire faite, et cependant les hommes d'État des deux pays n'en avaient peut-être pas encore l'idée. Mais les Russes accueillaient les Français en

leur disant : « Vous êtes nos amis naturels ». Et les Français accueillaient les Russes en leur disant : « Nous sommes faits pour vivre ensemble ». Les publicistes qui donnèrent une forme à ces aspirations, les hommes d'État qui les traduisirent par des formules sur le parchemin des traités n'ont donc fait qu'obéir à une poussée naturelle, et le président Carnot, puis le président Félix Faure, de même qu'Alexandre III et Nicolas II, n'ont été que les organes de l'opinion publique française et russe, de la volonté populaire. On peut même aller plus loin et dire que les classes qui pensent et qui raisonnent, aussi bien en Russie qu'en France, ont subi le mouvement et ne l'ont pas imprimé. Le monde politique russe a plutôt des sympathies allemandes ; comme la famille impériale, presque toutes les familles nobles russes ont contracté des alliances avec l'aristocratie allemande. Quant au monde politique français, les principes qui le dirigent l'éloigneraient plutôt d'une alliance avec un gouvernement qui conservera encore pendant de très nombreuses années des formes despotiques, sans lesquelles la Russie ne serait plus qu'un chaos. Mais les deux peuples ont méprisé ces subtilités, et ils se sont unis sans se connaître Voilà pourquoi en 1893 la population française fit un accueil si chaleureux à l'amiral Avelane et aux officiers de son escadre. Voilà pourquoi, trois années plus tard, Paris accueillit avec enthousiasme le Tzar Nicolas II et l'Impératrice Alexandra. Voilà pourquoi une vive émotion s'est emparée de toute la nation, lorsqu'elle a appris, il y a six semaines, que l'Empereur de Russie débarquerait à Dunkerque, après avoir passé en revue l'escadre du Nord, assisterait aux grandes manœuvres de l'Est, séjournerait au château de Compiègne et passerait en revue l'armée française près de Reims.

Cette émotion était à la fois joyeuse et patriotique pour la masse de la nation. Elle changeait de nature pour le monde politique. Le monde politique français est en ce moment-ci plus divisé que jamais. Les haines y ont atteint un degré d'acuité et de perfidie, qui donne une triste idée de notre état social et de la moralité des classes prétendues éclairées. Jamais peut-être, même au lendemain d'un coup d'État, un gouvernement n'a rencontré devant lui des adversaires plus

acharnés et moins scrupuleux que ceux qui assaillent avec plus de persévérance que de succès M. Loubet et son ministère. Jamais, excepté peut-être à la veille des catastrophes, une presse ne s'est montrée plus féroce et n'a élevé aussi haut l'art du mensonge et de la calomnie. C'est pourquoi la nouvelle de l'arrivée du Tzar, tombant au milieu des politiciens français, y a produit des effets curieux. Il ne faut pas oublier que l'affaire Dreyfus a ranimé depuis plus de deux ans les restes flétris et desséchés du boulangisme qui ont remonté, sous le nom de nationalisme, une parade analogue dans ses procédés et dans son but à celle qui se termina par un coup de revolver au cimetière d'Ixelles. Il ne faut pas oublier que Paris, qui est de toutes les bonnes fêtes, a fourni au nationalisme les mêmes contingents d'électeurs et de braillards qu'au boulangisme. C'est ainsi que M. Loubet, à son arrivée de Versailles, où il venait d'être élu président de la République, fut accueilli par les aimables badauds de la capitale à peu près comme s'il venait de dépecer et d'enfermer dans une malle le cadavre d'une vieille femme assassinée. Peu de temps après, il était assailli sur un champ de courses par des jeunes gens du meilleur monde, et la noblesse française applaudissait à l'aplatissement du chapeau de ce vieillard. Les bijoutiers transformèrent en breloque ce chapeau écrasé. J'ai vu de charmantes jeunes femmes qui portaient cette amulette sur leur corsage ou à leur bracelet, entre un sacré-cœur et une médaille de saint Antoine de Padoue. Et j'avais l'air d'un Iroquois, lorsque je leur disais : « Chère madame, vous avez un père qui a des cheveux blancs ! Vous aurez vous-même des cheveux blancs. Cette soie fine et parfumée qui appelle les lèvres se décolorera un jour. Alors, vous vous rappellerez que lorsqu'on n'a pas respecté les cheveux blancs des autres, on n'a pas le droit de réclamer le respect pour les siens. »

A ce moment-là, le fort Chabrol florissait. Paris nommait des conseillers municipaux nationalistes, et le président du Conseil municipal refusait de s'asseoir sur la même estrade que M. Waldeck-Rousseau. Ce ne fut pas sans une certaine stupeur que les nationalistes virent le président et le ministère ouvrir l'Exposition et constatèrent que, malgré la catastrophe

d'une passerelle qui semblait partager leurs opinions, cette Exposition n'était pas tout à fait vide.

Les nationalistes comprirent qu'ils avaient fait fausse route. Ils se décidèrent à avaler M. Loubet, mais en le séparant de son ministère, en le montrant comme le prisonnier de son ministère, en essayant de le brouiller avec son ministère. Cette manœuvre eut le même succès que la précédente. Ils essayèrent alors d'effrayer ce pays-ci, non seulement sur ses destinées intérieures, sur sa prospérité matérielle, mais encore sur sa sécurité extérieure. On avait vu des journaux soutenir cette thèse abominable, que le Tzar Nicolas se demandait s'il ne convenait pas de dénoncer l'alliance franco-russe, en face d'un ministère qui détruisait tout ce qu'il y avait d'organisé en France, et en particulier, l'armée.

Vous avez reconnu, n'est-ce pas, le langage des Émigrés. On ne parlait pas autrement à Coblentz en 1792. Et lorsque l'Émigré du mardi allait recevoir l'Émigré du mercredi, qu'il méprisait déjà pour ce retard de vingt-quatre heures, il devait lui dire : « Bonne nouvelle, mon cher! Le Tzar va remettre ses cosaques à la disposition de la coalition ». Et encore l'Émigré du dix-huitième siècle avait-il ses excuses. Il s'était sauvé pour se mettre en sûreté. Mais les émigrés d'aujourd'hui? Où est leur excuse? Que leur a-t-on pris? Qu'est-ce qui justifie leur rage, leurs calomnies, leur appel déguisé à l'étranger, en somme? Donc, on en était encore là, c'est-à-dire à déclarer qu'à ses autres méfaits le ministère allait joindre celui de nous priver de l'alliance russe, lorsque se répandit la nouvelle de la venue du Tzar et de la Tzarine en France. Donc, l'alliance tenait toujours, malgré ce gouvernement de dreyfusards. Ce fut une tuile.

On essaya de masquer la situation, en disant que c'était M. Loubet qui avait tout fait, qu'il avait pris l'initiative de l'invitation, que le ministère n'y était pour rien, que le Tzar venait voir l'armée, la flotte et le peuple, mais qu'il ne regarderait même pas nos tristes gouvernants. Pourtant, ceux d'entre nous qui n'ont pas perdu en courant toute leur matière cérébrale se rappelèrent que récemment M. Delcassé est allé en Russie, que peu de temps après lui le chef d'état-major général du ministère de la guerre, le général Pendezec, accom-

plit le même voyage. Ils rapprochèrent ces allées et venues du voyage du Tzar, et en conclurent que le Cabinet n'était peut-être pas tout à fait étranger au grand événement, jusqu'à ce que des notes officielles soient venues affirmer l'inaltérable entente et la parfaite communion d'idées du président de la République et de ses collaborateurs.

Alors, nous assistâmes à un spectacle véritablement curieux. Les feuilles nationalistes se partagèrent la besogne. Les unes commencèrent par déclarer que puisque le Tzar venait voir Loubet et ses ministres, c'est qu'il ne valait pas mieux qu'eux, et que puisqu'il consentait à mettre sa main dans la main de Millerand, dans la main d'André, il devrait ne pas s'étonner si les nihilistes russes lui jouaient un tour pendable. C'est exactement une thèse analogue que soutenaient les socialistes révolutionnaires et anarchistes, qui protestaient du dégoût à eux inspiré par les platitudes officielles devant le « massacreur ». D'autres encore insinuèrent, avec une galanterie toute française, que si le Tzar se condamnait à frayer avec des êtres aussi répugnants que nos maîtres, c'est qu'il avait besoin d'argent, c'est qu'il préparait un emprunt. A cette seconde catégorie il faut joindre ceux qui croient devoir prendre la chose de plus haut et plaider l'inanité de l'alliance franco-russe. Les mêmes bonshommes qui, six mois auparavant, reprochaient au gouvernement de préparer cette catastrophe : la perte de l'alliance russe, affirmaient maintenant que l'alliance n'avait jamais été utile à la France et que la Russie seule en avait retiré des avantages énormes. L'un d'eux trouvait même cette formule délicieuse : après tout, que nous a procuré l'alliance russe? La tranquillité extérieure!... Et puis après?

Tout cela que la mauvaise foi. L'alliance franco-russe ayant pour but le maintien de la paix, ceux qui espéraient qu'elle allait nous rendre l'Alsace-Lorraine faisaient preuve d'une naïveté vraiment colossale, puisque ces provinces ne peuvent plus nous revenir que par la guerre.

Quant à ceux qui ne négligent aucune occasion de rappeler les emprunts russes, ils oublient que ce n'est pas le gouvernement qui souscrit ; c'est tout le monde. C'est vous. C'est moi. La souscription est volontaire. Personne ne nous force à prêter de l'argent à la Russie. Aucun de nous, s'il trouvait

un débiteur plus sûr et plus généreux que la Russie, ne préférerait la Russie à ce créancier. Et quand nous prêtons de l'argent à la Russie, elle ne nous doit pas de reconnaissance pour cela ; elle ne nous doit que des intérêts. Elle nous les sert fidèlement. Nous n'avons rien à réclamer. Du reste, toutes ces vilenies, toutes ces inepties sont emportées par l'irrésistible courant qui pousse les foules vers le Tzar. Et ces foules ne prêtent pas la moindre attention non plus aux petites malices, aux enfantillages d'une dernière catégorie de publicistes, qui se sont amusés à coudre à la visite du Tzar tout ce qui leur tombait sous la main.

Les uns ont dit : le Tzar va faire réintégrer Boisdeffre dans les cadres de l'armée. Les autres ont affirmé que le cardinal Langénieux profiterait de la visite du Tzar à sa cathédrale pour lui parler des ordres religieux qui quittent la France, et qu'alors Nicolas II dirait à Waldeck : « Cessez tout de suite de persécuter ces moines ». D'autres, enfin, ont tranquillement émis l'hypothèse du Tzar profitant de sa venue en France pour étendre sa main protectrice sur les Boërs, et pour recevoir le président Krüger. La chose était d'une simplicité extrême. Le Tzar, après la revue de Béthiny, se mettait à la tête de l'armée, et l'on allait tous ensemble s'emparer de Londres.

Mais, incontestablement, le coup le plus distingué et le mieux monté a été celui de la visite du Tzar à Paris. Pas une fois, depuis qu'on parle de la venue de l'empereur de Russie, pas une fois les programmes officiels ne mentionnèrent une visite du Tzar à Paris. Je suppose que des convenances personnelles poussaient le Tzar à ne pas s'imposer, à lui et à l'Impératrice, le surmenage d'une entrée d'apparat. Je suppose même que dans l'esprit du jeune souverain a dû germer une pensée délicate toute naturelle. Paris est représenté par un conseil municipal qui n'a jamais caché ses antipathies pour le gouvernement, qui a refusé formellement toute accointance avec le ministère; par un conseil municipal dont le président a infligé au chef du gouvernement cet outrage, de ne pas vouloir siéger à ses côtés sur une estrade officielle. Le Tzar a très bien pu se dire : Je vais voir le gouvernement français ; je ne vais pas voir ses adversaires. Lorsque je me rends auprès de mon parent et ami, l'empereur d'Allemagne, je ne fais pas visite à la muni-

cipalité de Berlin, qui lui est hostile. Je n'irai donc pas jouir de la réception du conseil municipal de Paris. Si le Tzar a pensé ceci il a simplement administré au conseil municipal nationaliste de Paris ce que j'appellerai : une bonne leçon, de nature à lui apprendre qu'on a le droit de ne pas être sympathique au gouvernement, mais qu'on n'a pas le droit d'être grossier envers lui. Dans tous les cas, jamais, il ne fut question d'une visite du Tzar à Paris. Néanmoins, les journaux prirent sous leur bonnet d'annoncer cette visite, comme possible d'abord, comme probable ensuite, et enfin comme certaine. Il en résulta qu'un certain nombre de badauds allèrent stationner dans les endroits où ils supposaient que passerait le Tzar. Celui-ci, fidèle au programme tracé d'avance, n'est pas venu à Paris. Et, naturellement, les mêmes gens qui avaient annoncé la visite racontèrent aussitôt que si elle n'avait pas eu lieu, c'était par suite de l'intervention impérieuse de Waldeck-Rousseau. Loubet, lui, voulait bien, le pauvre cher homme ! Mais le terrible Waldeck intervint et déclara qu'il donnerait sa démission immédiatement si le Tzar venait à Paris. Et aussitôt de broder sur ce thème : Waldeck a voulu donner une leçon à Paris. Paris s'en souviendra. Chacun a agrémenté ce *leit-motive* selon son talent particulier qui avec des injures de portefaix, qui avec des sifflements de vipère. Je ne pense pas que le lecteur de la *Revue* ait besoin d'être édifié sur la vraisemblance de ces inventions. Il comprendra facilement que la civilité puérile et honnête interdisait à M. Loubet et à ses ministres aussi bien de pousser le Tzar à Paris que de l'en détourner, et qu'une fois un pareil hôte engagé, on le laisse fixer lui-même le programme de son voyage et l'emploi de son temps.

Du reste, cette visite du Tzar et de la Tzarine a été marquée, depuis la première heure jusqu'à la dernière, par une tendre courtoisie et une absolue discrétion. Nos deux hôtes impériaux ont pu se croire chez eux. On leur a bien montré que la France leur ouvrait son cœur. Et une fois cette démonstration faite, M. Loubet et les ministres ont affecté de ne pas s'imposer. Nous avons, tous, été plus ou moins mêlés à des réceptions, quand ce ne serait qu'une visite pastorale d'évêque en tournée de confirmation. Nous savons, tous, que dans la

plupart des maisons l'affabilité des propriétaires impose de véritables corvées à leurs hôtes, qui sont presque toujours tenus à la représentation. Dans quelques rares milieux de haute aristocratie seulement, les prévenances se dissimulent aussi soigneusement qu'ailleurs s'affichent les égards, et le premier bien qu'on réserve aux hôtes est précisément cette liberté dont ils jouissent chez eux.

C'est ainsi que les choses se sont passées depuis l'arrivée du « Standart » en rade de Dunkerque. On a laissé le jeune et impérial couple s'isoler de Dunkerque à Compiègne. On a laissé les souverains vivre à leur guise au château de Compiègne. Ils ont véritablement pu croire qu'ils étaient dans une de leurs résidences.

Le lendemain, jeudi, les choses se sont passées sur le terrain de manœuvres, comme elles se passaient dans l'intimité des réceptions civiles. L'Empereur a pu aller, venir à sa guise, comme si l'armée qui évoluait sous ses yeux était bien la sienne, et ce fut avec joie qu'on lui expliqua le mécanisme du canon de 75, du fameux canon sans recul, à répétition, le canon du colonel Deport, auquel collabora mon excellent et infortuné ami, le commandant Ducros, si malheureusement frappé par la mort en Chine, ce canon qu'on a caché jusqu'à présent à tous les regards étrangers.

Le vendredi, même indépendance. Le Tzar a travaillé à Compiègne comme il eût travaillé à Gatschina. Il a reçu qui il avait mandé. Le soir, il a eu trois heures et demie de corvée : un dîner et une représentation de gala. Le lendemain, la revue et le départ.

Aussi, nos deux hôtes paraissaient-ils enchantés. Le Tzar, dont l'extérieur un peu timide frappa naguère ceux qui l'approchèrent à Paris, était tout à fait à son aise, plein d'entrain juvénile, de bonne humeur et de gaîté. On peut dire, sans manquer de respect, qu'il a produit une impression charmante sur notre monde politique, groupé autour de lui. Aussi les manifestations officielles de sa pensée, les toasts, les télégrammes d'adieu reflètent-ils une satisfaction sans mélange. Pour la première fois, l'alliance franco-russe est affirmée avec éclat, la communauté du but et la simultanéité des efforts sont proclamés. Et ce but ne saurait déplaire à aucun

philosophe. C'est la paix du monde, la paix dont le jeune empereur s'est constitué le champion et le représentant, en prenant l'initiative de la conférence de La Haye

Quelques beaux esprits ont cru intelligent de blaguer cette conférence et d'en proclamer l'inutilité parce qu'elle avait été suivie de guerres plus ou moins légitimes. Ils ne réfléchissaient pas que la lenteur des guérisons est forcément en rapport avec la longueur des maladies, et que l'Humanité, depuis qu'elle vit, ayant été travaillée par la maladie de la guerre, n'en saurait être débarrassée en un tour de main.

Non! De même que l'abondance des assassins ne doit pas décourager le zèle des prédicateurs, de même la persistance des guerres ne doit pas décourager l'ardeur des pacifiques. Et, comme l'a dit le Tzar lui-même à M. Léon Bourgeois, qui représenta la France à la conférence de La Haye: « Patience et persévérance! Les fruits viendront ».

Le mois qui vient de finir a vu un forfait exécrable : l'assassinat du président Mac-Kinley par un fou dont la tête faible n'a pas résisté aux excitations d'une presse immonde. Il a vu aussi la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Turquie, rupture qui n'a causé aucun émoi dans l'opinion. Et c'est là un des bons côtés de l'alliance russe. On se rend compte que tout sera réglé à notre satisfaction, c'est-à-dire à celle de nos nationaux, lésés dans leurs intérêts et qui réclament des satisfactions légitimes, fallût-il aller jusqu'à une démonstration navale devant Constantinople. Notre ambassadeur à Constantinople, M. Constans, a donné d'ailleurs là une nouvelle preuve de cette belle fermeté qui caractérise la carrière de cet homme politique.

J. CORNÉLY.

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS

ET REPRISES

Il y a eu de tout dans ce mois théâtral, sauf, bien entendu, de l'originalité réelle, et de la nouveauté bien nouvelle. A l'aube de la saison qui, s'il faut en croire la rumeur publique, du reste souveraine maîtresse, nous réserve de sensationnelles surprises, les théâtres, un à un réouverts, ont multiplié leurs efforts, sans toutefois compromettre encore, au contact d'un public trop rare, leurs plus chers produits; le mois de septembre est le lever de rideau de la saison.

La Comédie Française, après une reprise des *Ménechmes*, de Regnard, cet écrivain distingué qui imita Molière avec assez de talent et en même temps assez peu de personnalité pour le multiplier sans le desservir, a repris le *Fils naturel*, d'Alexandre Dumas fils. Ce fut là une malencontreuse idée : la comédie de Regnard porte assez allègrement son âge; celle de Dumas apparut pire que vieille : vieillotte, avec d'insupportables manies de langage, et des intentions, excellentes au fond, mais maladroitement proclamées et inopportunément imposées à l'attention à l'aide de peu vraisemblables histoires. Certes, ce Sternay a eu tort d'abandonner Clara, et de ne pas vouloir reconnaître le pauvre petit enfant de la pauvre fille; certes, il a non moins tort de vouloir reconnaître Jacques plus tard, par seule vanité, alors que le pauvre enfant n'est plus ni pauvre ni enfant; et Jacques n'a pas tort de se refuser à son tour de reconnaître son père. Mais cela n'est-il pas d'une évidence absolue, d'une évidence nette et vide? Vouloir prouver cela, n'est-ce point vouloir enfoncer un certain nom-

bre de portes ouvertes, opération difficile à effectuer avec équilibre? Que dire si on prouve mal ou insuffisamment, et si les portes, après le fracas de la représentation, n'ont plus même l'air d'être ouvertes?

Parlons sérieusement. Il ne fallait pas vouloir prouver quoi que ce soit; il fallait simplement montrer une crise dramatique et une émouvante bataille d'âmes. En s'attachant à édifier une thèse sociale sur son action dramatique, et en mêlant intimement ces deux éléments, dont l'un est mortel et corruptible, et dont l'autre ne le serait point, l'auteur s'est exposé à ce que son drame ne fût plus intéressant, lorsque sa thèse, par le fait du progrès des idées, se trouverait démodée. C'est ce qui est arrivé, et c'est ce qui arrivera à toutes les pièces à thèse qui, manquant de respect pour la simplicité des grands moyens de tragédie ou de comédie, s'affublent, pour aguicher le public d'un moment, des idées du moment.

Le langage, le style, le tour de conversation semblent souffrir de la même maladie que le sujet : maladie qui vieillit, ride et tue. Le théâtre d'Alexandre Dumas — ou tout au moins cette pièce-ci — meurt d'ensemble et aussi en détail. Dumas aimait ce qui brille aux dépens de ce qui est durable, aussi bien dans le style que dans la pensée. L'esprit, qui est, en plus modeste et en plus menu, aussi fragile et éphémère qu'une thèse empruntée aux mœurs ou à la législation, se flétrit très vite, fleur piquée dans la mode d'un jour, fleur liée à une matinée ou à une soirée.

Aussi c'est en vain que la Comédie-Française s'est efforcée, de toute la force de ses bons artistes, à animer cette pièce qui ne peut plus vivre, et pour laquelle le public s'est montré assez froid, bien qu'il parût d'abord étonné d'être froid. S'il a applaudi, c'est juste assez pour récompenser les acteurs, qui, certes, le méritaient, principalement Mme Segond-Weber. Mme Weber a su faire vraiment et magnifiquement crier, au prologue, cette Clara Vignot, abandonnée par le séducteur, laissée seule dans la vie avec son enfant, petite épave d'amour. Dans le reste, elle s'atténue nécessairement par fidélité forcée envers son rôle. Mme du Minil joue avec distinction le rôle de Mme Sternay, rôle, il est vrai, inutile (mais qui pourrait l'être moins). M. Laugier n'a pas l'air de s'amuser beaucoup

d'être obligé de dire, dans le rôle du vieux marquis, des choses spirituelles qui ne sont plus spirituelles. M. Raphaël Duflos est un peu gêné dans le personnage de Sternay, le père, personnage d'âme abominable et de caractère ignoble, mais présenté avec des traits si artificiels et si factices, que cela est vraiment consolant pour la race humaine.

La Dame aux Camélias, que reprit le Théâtre Sarah-Bernhardt, vide de Sarah Bernhardt, est une œuvre où une belle idée — le rachat de la courtisane par l'amour — est habilement exposée, mais sans cette note de grandeur et d'éternité qu'un tel sujet voulait. Le premier acte est d'un comique bien frêle, quoique très sonore et remuant, et le dernier acte est pauvre, la mort de Marguerite Gauthier y apparaissant trop encombrée de petits détails mélodramatiques, et en même temps, trop nue, trop dépouillée. L'auteur s'est imaginé, à tort, que par soi-même le spectacle d'une agonie est suffisamment dramatique pour couronner un drame par sa seule présence toute crue — sans que l'art y approfondît la nature.

Mlle Parny a joué avec un beau talent, embelli d'un beau courage, le rôle que Sarah Bernhardt a si longtemps et si triomphalement vécu. Elle fut assez respectueusement prudente pour ne point tenter de rappeler Sarah, et elle mérita que le public l'écoutât et l'applaudît avec plaisir. Elle présenta son personnage de façon très naturelle, un peu simplette même, un peu prosaïque à la fin ; elle lui a coupé les ailes et ôté l'auréole légendaire. Ne voulant pas imiter Sarah, même de loin, elle voulut imiter la nature de près; intelligent et pieux souci. Du soin qu'elle mit à composer et à unifier son rôle, elle fut récompensée par quelques effets d'une grande intensité.

Si nous passons rapidement sur la reprise de la *Reine Juana* — œuvre d'un écrivain qui eut presque du génie sans avoir pourtant beaucoup de talent et où Mlle Dudlay a retrouvé son succès habituel dans le principal rôle, qu'elle sait admirablement — nous arrivons aux nouveautés du mois. Arrivée qui manque de grandeur. Ces nouveautés au nombre de trois appartiennent au genre vaudeville, genre dont Boi-

leau attribua la paternité au Français né malin. Ce sont le *Fils surnaturel*, à Cluny ; l'*Etude Tocasson*, aux Folies-Dramatiques, et *Bichette*, au Palais-Royal.

La première de ces pièces contient une idée cocassement neuve : un bourgeois, pour expliquer à sa femme ses voyages et ses dépenses (consacrés en réalité à de galantes entreprises à Cythère), a imaginé un remarquable stratagème : il lui a raconté (et voilà vingt ans qu'elle en est persuadée), qu'il a un fils, né avant leur mariage, et pour subvenir à l'éducation de cet enfant, ce petit pauvre, ne faut-il pas de l'argent, et ne faut-il pas aussi que son père aille le voir souvent ? Il paraît que cette idée nouvelle que Montarbourg sert à sa femme, c'est un vaudevilliste viennois qui l'a inventée, et que MM. Grenet-Dancourt et Maurice Vaucaire n'ont fait que l'emprunter à ce confrère autrichien ; quoi qu'il en soit, c'était une originalité d'avoir pensé à le lui emprunter, et bien des vaudevilles ont eu du succès, qui n'étaient pas comme celui-ci, étayés sur une idée d'idée.

La suite de l'histoire, on la conçoit à peu près, maintenant qu'on connaît la drôlerie principale, qu'on comprend le titre. Le fils naturel de Montarbourg, qui est un fils surnaturel, Mme Montarbourg, attendrie et bonne, veut le voir ; elle demande tout d'abord son nom. Montarbourg, interloqué et décontenancé par le coup de cette question, profère le premier nom qui lui vient à l'esprit : Marcel Duparvis. Le bonhomme a ce nom dans la tête parce que ce Marcel Duparvis est son rival heureux auprès de la petite Zozo, de Cythère-Paris. Où la farce se gonfle, c'est lorsque l'on apprend que ce même Marcel Duparvis aime Geneviève Montarbourg, la fille du vieux bambocheur, et lorsqu'on le voit se présenter pour demander sa main. Comme d'autre part, le Montarbourg a jugé bon, avec ingratitude et désinvolture, son fils surnaturel ne lui servant plus à rien, de le tuer d'un mot en disant qu'il était mort, nouvelle qui n'a pas été sans amener l'évanouissement de Geneviève, amoureuse, et que d'autres complications ne manquent pas de surgir, on juge des difficultés où s'empêtre Montarbourg, des doutes menaçants où Mme Montarbourg est conduite, des angoisses qui fondent sur Geneviève, et de l'affollement qui s'empare de Marcel à la fin du deuxième

acte. Mais on connaît les qualités paternelles et conciliatrices du Troisième Acte. Ce Troisième Acte fait son affaire de tout. Par des aveux savamment répartis, des explications habilement distribuées entre les personnages, la vérité éclate suffisamment pour que les situations s'éclairent et que tout le monde soit content. Même le public, qui rit d'assez bon cœur et qui fait fête aux artistes lesquels ont franchement joué cette franche bouffonnerie : Mme Cuinet (turbulente, excessive et parfaite dans un rôle de bourgeoise outragée), Mmes Berty et Barré, MM. Dorgat, Muffat, Rouvière, Arnould, font que cette menue maladie de rire de situations affolées et gesticulantes, devient chez le spectateur, tenace et contagieuse.

Il n'y a pas lieu de s'étendre outre mesure sur le récit et les agréments des deux autres vaudevilles dont nous avons enregistré l'éclosion. L'invention y apparaît moindre, surtout dans *Bichette*, l'œuvre de MM. Fontanes et Adrien Vély, et même, dans cette pièce, elle consiste surtout à avoir scrupuleusement, pieusement supprimé toute invention; ce n'est pas besogne facile et mince mérite que de faire quelque chose avec rien ; cela a presque l'air d'être de la création. Et certes, on ne leur dénie pas des ressources et des facultés, à tous ces jeunes auteurs penchés sur les manuscrits des vaudevilles qu'ils écrivent, sans ratures; on se plaint seulement de ce que leur production forcée les oblige à sacrifier le comique réel, le comique plein, pour dépenser leur avoir intellectuel en menues bêtises évanouissantes et plates et en crudités de seconde qualité qui ne se conservent fraîches qu'à condition d'être fortement salées. Et justement, voilà ce qui me plaît le moins dans *Bichette*: l'inconvenance laide de certains coins du dialogue. La beauté est un peu la même chose que la pudeur ; mais le plaisir de dire des mots grossiers uniquement pour la joie de les entendre tomber dans la foule — grand lac toujours un peu vibrant, quel que soit ce qu'on jette en lui — doit être suivi d'un prompt remords, car c'est là une façon lâche de faire rire.

Deux choses font ressortir cette vulgarité de comique dont *Bichette* surcharge lourdement sa frêle conscience, c'est, d'abord, la façon fine dont la troupe du Palais-Royal : MM Boisselot, Lamy, Cooper, Hamilton, Mmes Legrand,

Clairville, Tousset, interprètent la sarabande des scènes, et c'est ensuite la façon sentimentale dont se dénoue une partie de l'action ; voilà une pointe d'attendrissement parfaitement déplacée en la circonstance ; la pièce a mis là un bout de perruque et encore que ce soient de vrais cheveux, ce sont tout de même des cheveux faux.

Dans l'*Étude Tocasson*, MM. Valabrègue et Ordonneau, pères de tant de rires, transforment avec toute la maestria désirable leurs personnages en pantins endiablés, selon les formules des danses scéniques du jour, et nous amusent avec esprit de suite au moyen d'une action qui n'en a guère. Ce qu'on peut leur reprocher, si on en a la force, c'est de nous avoir fait admettre au début une hypothèse inadmissible : un oncle a, deux ans en ça, envoyé trois cent cinquante mille francs à son neveu pour acheter une étude de notaire ; le neveu dépensa, deux ans durant, ledit argent à faire la noce, et pendant ces deux ans, l'oncle s'imagine que son neveu est notaire à Paris. Cela n'est-il point dur à avaler, et n'est-ce point excessif de la part des auteurs de nous présenter cela dès le commencement, afin que nous ne puissions faire autrement que de l'avaler? Lorsqu'on abuse ainsi de ses invités, on est tenu à leur donner beaucoup de drôlerie en compensation. MM. Valabrègue et Ordonneau s'en acquittent habilement, et les malentendus, vite effacés par l'intéressé, qu'engendre le prêt momentané au neveu — dont l'oncle vient à Paris ! — d'une étude qu'il fait passer pour la sienne, ne sont pas dépourvus d'une vivacité qu'avive encore le jeu brillant de MM. Hirch, Violette, Mondos, Levesque, Veret, énorme et drôle, Pons-Arlès plus énorme et plus drôle, Mmes Demongey, Clairville, Quérette, jolies à voir et gentilles à entendre, troupe toute disposée à disputer à celle de Cluny le record de l'homogénéité.

HENRI BARBUSSE.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Trois événements d'ordres différents se sont produits depuis notre dernière « Chronique » : la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Turquie; l'assassinat, par un anarchiste, de M. Mac Kinley, président des États-Unis de l'Amérique du Nord; enfin la visite que nous ont faite l'Empereur et l'Impératrice de Russie.

Le différend entre notre gouvernement et la Sublime-Porte, né de l'affaire des quais de Constantinople et des difficultés soulevées par le Sultan pour le règlement de sommes dues par lui à plusieurs de nos nationaux, est donc tourné à l'état aigu, mais la Bourse ne s'en est pas sérieusement émue, jusqu'à l'heure où nous écrivons, tout au moins. Elle estime en effet que le conflit aboutira à une solution favorable, soit par suite d'un arrangement direct entre la Porte et ses créanciers, — arrangement auquel elle s'efforce de parvenir, — soit en raison de l'intervention, efficace cette fois, du gouvernement français. Aussi les Fonds Ottomans n'ont-ils été que peu impressionnés.

L'assassinat de M. Mac Kinley a influé sur le monde des affaires beaucoup plus que ne l'avait fait l'incident franco-turc. Tout ce qui pourrait se produire de défavorable maintenant au delà de l'Atlantique, n'aurait pas d'effet direct sur nous, certes : c'est l'Angleterre, intimement liée aux États-Unis en raison des gros intérêts qu'elle détient dans toutes les entreprises américaines, qui aurait à pâtir. Toutefois, nous ne serions pas complètement indemnes, attendu que plus nous allons, et plus les marchés financiers sont solidaires les uns des autres.

Quant à la visite du Tzar, elle n'a pas produit d'effet sur la cote, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'exercera pas sur elle, dans les temps qui vont suivre, une influence salutaire.

On parlait, le mois dernier, de différentes opérations qui étaient prêtes à voir le jour. Il en est une qui se trouve dès à présent reculée : c'est l'Emprunt que la Bulgarie doit faire, et qui sera gagé sur la « Régie cointéressée des Tabacs ». Des négociations sont toujours en cours entre un syndicat de banques françaises qui a à sa tête la *Banque de Paris et des Pays-Bas* mais, jusqu'à présent, ces négociations n'ont pas encore abouti définitivement. En tout cas, comme le contrat de l'Emprunt doit être ratifié par les Chambres bulgares, et comme celles-ci ne se réuniront qu'en novembre, ce ne sera pas avant le mois de décembre que notre Marché pourra être appelé à s'occuper de cette opération.

Plus proche, certainement, est celle à laquelle va procéder la *Compagnie Française des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yun-Nan*. Ainsi que nous l'annoncions il y a un mois, cette Société, récemment constituée, doit construire à ses frais et risques la ligne du chemin de fer de Lao-Kay à Yun-Nan-Sen qui a une longueur de 468 kilomètres. En outre, elle a reçu de la colonie le droit de l'exploitation de la ligne de Haïphong à Lao-Kay, ligne qui a été directement construite par la Colonie, et qui a une longueur de 385 kilomètres environ. La remise de cette ligne à la Compagnie, matériel roulant et outillage compris, sous réserve du partage des bénéfices à des conditions déterminées, devra avoir lieu avant le 1er avril 1903 pour la section de Haïphong à Hanoï, et avant le 1er avril 1905 pour celle de Hanoï à Lao-Kay. Par contre, la Compagnie devra avoir achevé en 1907 la section de Lao-Kay-Mongté-Yun-Nan-Sen, et la ligne entière de Haïphong à Yun-Nan-Sen aura une longueur totale de 853 kilomètres.

Les dépenses d'administration de la Compagnie, celles afférentes à l'intérêt de 4 0/0 à servir sur la partie versée du capital-actions, ainsi que celles nécessitées par les impôts, etc., seront portées, jusqu'à l'ouverture complète de la ligne, au compte d'établissement. Après l'ouverture au trafic, elles

seront prélevées sur les recettes, après déduction des dépenses d'exploitation et d'entretien. Le surplus des recettes sera appliqué, jusqu'à concurrence de 2 millions de francs, à un « compte d'attente », et jusqu'à concurrence de la même somme, à un « compte de réserves ». Ces deux comptes sont destinés à couvrir les insuffisances possibles. Quant au solde des profits, il constituera le montant à partager avec la Colonie dans les proportions suivantes : par moitié jusqu'au premier million; les deux tiers à la Colonie pour les 2 millions suivants; les trois quarts à la Colonie pour le surplus.

La Compagnie, comme nous l'avons déjà dit, jouit d'une garantie annuelle de 3 millions de francs, qui lui permet d'émettre des obligations pour une valeur de 76 millions de francs environ. Or, le capital d'établissement de la Compagnie ayant été évalué à 95 millions, le solde de 19 millions sera fourni par une portion du capital-actions, 6.500.000 fr., et par une subvention de la Colonie de 12.500.000 francs une fois donnée. Il s'ensuit que le kilomètre reviendra à la Compagnie à un peu plus que 200.000 francs. C'est un prix qui peut paraître élevé, mais il faut tenir compte des difficultés qu'il y aura à vaincre pour l'établissement de la voie, notamment entre Lao-Kay et Mongtse, dans l'escalade, sur 110 kilomètres et 1.500 mètres de hauteur, de la falaise du plateau de Yun-Nan. Les travaux, ici, dépasseront 300.000 francs pour l'infrastructure seulement. Enfin il ne faut pas oublier qu'une des raisons de la majoration du coût d'établissement de la ligne, réside dans l'obligation, imposée à la Compagnie par la loi de 1898, de recourir, pour sa construction, aux matériaux d'origine française.

Mais en regard des dépenses, il convient de mettre l'évaluation du rendement kilométrique brut de la ligne, dans les premières années. Cette évaluation s'établit à 10.000 francs pour la section d'Haïphong à Hanoï (100 kilomètres); à 1.500 francs pour la section d'Hanoï à Lao-Kay; à 1.500 fr. pour la section Lao-Kay à Mongtse; et à 3.500 francs pour la section Mongtse-Yun-Nan-Sen. Le rendement total serait donc de 5.600 francs en moyenne par kilomètre, ce qui représenterait un bénéfice de 1.430.000 francs, à partager par moitiés entre la Compagnie et la Colonie. Ce qui est certain,

c'est que c'est là une affaire essentiellement française à tous les points de vue, et à laquelle notre épargne nationale s'intéressera dans une large mesure.

Au fond, il lui en coûtera peu, puisque les capitaux sont toujours aussi abondants que jamais. Et pourtant combien de remplois ont été effectués dans ces derniers temps.

Les capitalistes, pendant les mois d'août et de septembre, ont acheté et beaucoup acheté. Ils ont, cette fois, devancé la spéculation, et certainement ils ont agi sagement, d'autant plus que le mois dans lequel nous entrons va encore remettre dans la circulation des sommes importantes provenant des coupons qui viennent à échéance le 1er octobre. En tout autre moment ces achats suivis auraient eu une répercussion sérieuse sur la tenue générale de la cote ; mais s'il n'en a pas encore été ainsi, c'est que certains groupes de valeurs ont été visés d'une manière toute particulière par le parti à la baisse.

Ce sont les valeurs de traction qui ont le plus souffert et, notamment, les actions de la *Compagnie des Tramways de l'Est-Parisien*. Toutes sortes de bruits ont été mis en circulation au sujet de cette entreprise. On a parlé de divergences de vues dans le sein du Conseil d'administration, et on a prétendu qu'elles avaient amené la démission de deux administrateurs. On a même ajouté que cette démission brisait les liens qui unissaient la *Compagnie des Tramways de l'Est-Parisien* à l'*Exploration Company*, de Londres.

Les choses, ainsi présentées, sont absolument inexactes. Deux administrateurs ont bien donné leur démission, mais la raison, croyons-nous savoir, est la suivante. M. Mosenthal, pour des raisons de santé et d'âge, a dû se retirer, et il a été suivi dans sa retraite par M. Lilienthal, qui lui est fort attaché. Quant aux relations avec l'*Exploration Company*, elles restent ce qu'elles ont toujours été, et la preuve en est que c'est sur la demande même de l'*Exploration Company* que M. Bousquet a été choisi par le Conseil d'administration de la *Compagnie des Tramways de l'Est-Parisien* pour remplacer M. Mosenthal.

Il est vrai que l'on a eu aussi à constater, certains jours, des ventes de titres qui ont pesé considérablement sur le marché.

Mais ces ventes étaient-elles aussi importantes qu'on l'a dit tout d'abord? Pendant la semaine franco-russe, les rangs du public ordinaire de la Bourse étaient très éclaircis; aussi les offres, plus ou moins forcées, qui se sont produites, n'ont-elles pas toujours immédiatement trouvé les contre-parties nécessaires. Elles sont donc, selon l'expression ordinaire, tombées dans le vide; d'où les gros écarts que l'on a eus à constater.

Malgré tout, comme nous venons de le dire, les actions de la *Compagnie des Tramways de l'Est Parisien* ont considérablement baissé. Et en admettant même que lorsque ces titres ont fait leur apparition sur le Marché ils aient été l'objet d'un engouement trop prononcé, on n'en est pas moins amené à se demander si, à l'heure actuelle, ils ne sont pas outrageusement dépréciés.

En dehors des valeurs de traction, certains titres, comme les actions du *Rio-Tinto* ont été faibles, et les entreprises russes aussi très malmenées. Par contre, les fonds d'État ont été, pour la plupart, fermes, et quelques-uns ont même vivement progressé, tels: les *Fonds Argentins* et *Brésiliens*, et la *Rente Italienne*. Il en aurait été de même de la *Rente Extérieure Espagnole*, si le change espagnol ne s'était pas déprécié de nouveau. On espère toujours que le Gouvernement espagnol prendra les mesures nécessaires pour remédier à un état de choses qui n'a que trop duré, mais il est à craindre qu'il ne faille encore attendre. Dans quelques mois la régence aura vécu en Espagne, et d'ici là on va certainement plus s'occuper de politique que de questions économiques et financières. Quant à certain projet que le ministre des finances avait en vue, on n'en parle plus. Il s'agissait d'exiger de toutes les Sociétés espagnoles qui paient « en or » à l'étranger, soit des dividendes, soit des coupons d'obligations, l'acquit, en or également, de l'impôt de 3 0/0 dit « sur les utilités ». Le ministre s'est bien mis d'accord sur ce point avec le Conseil d'État espagnol, mais l'opposition qu'il a soulevée ne peut que le faire réfléchir. Il n'est pas inutile de faire remarquer que si M. Uuzaiz mettait son projet à exécution, deux Compagnies de chemins de fer se verraient fortement lésées dans leurs intérêts: la *Compagnie de Madrid à Saragosse*, et la *Compagnie du Nord de l'Espagne*.

Il ne faut pas se le dissimuler : la proclamation de lord Kitchener accordant aux Boërs jusqu'au 15 septembre pour faire leur soumission n'a pas donné de réels résultats, et la lutte continue. L'issue finale de la guerre se trouve donc retardée, mais on ne s'en occupe pas moins dans le Witwatersrand. On compte maintenant neuf mines en exploitation, deux nouvelles Compagnies étant venues s'ajouter aux sept que nous avions indiquées précédemment : la *Bonenza* et la *Ginsberg*. La *Bonenza* retravaille, avec 40 pilons, depuis le 24 août, et la *Ginsberg* avec 50 pilons depuis le 29 août. Naturellement ces deux Compagnies n'ont pas contribué au rendement d'août qui s'est élevé à 28.474 onces, contre 25.959 onces en juillet.

La situation, comme on peut s'en rendre compte, s'améliore donc, et une dépêche de Prétoria arrivée ces derniers temps a annoncé que 400 nouveaux permis pour Johannesburg avaient été délivrés. Les réfugiés rentrent donc au fur et à mesure. D'autre part, on apprend que lord Milner, le Haut Commissaire britannique dans l'Afrique du Sud, s'occupe activement des besoins de l'industrie minière, et que, selon toutes probabilités, l'autorisation de reprendre les broyages va être donnée, sous peu, à d'autres Compagnies parmi lesquelles on cite, d'ores et déjà, la *Henry Nourse*. On dit aussi que la *Nigel Gold* se prépare à remettre son moulin en marche. Il est bon de noter, au sujet de cette dernière Compagnie, que ses propriétés sont situées en dehors du Rand, à plus de 49 kilomètres de Johannesburg.

En attendant, le marché des valeurs sud-africaines est ferme. Il n'a pas tout à fait conservé ses plus hauts cours, mais il n'en reste pas moins bien disposé.

A.-C. HÉTENEL.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Éditions de la *Revue Blanche* :
Nouvelles Conversations de Gœthe avec Eckermann (1897-1900).

Ramener Gœthe parmi nous ne saurait être un dessein condamnable. Gœthe nous manque de temps en temps. Voltaire aussi d'ailleurs et plusieurs autres. Nous ne sommes pas très riches en grands hommes. Mauvaise passe. Donc, ressuscitons les morts glorieux et bienfaisants. Gœthe, en ces nouvelles conversations, se montre d'esprit ingénieux et pénétrant. Toutefois, ses commentaires des faits politiques et des œuvres littéraires marquent, je crois, plus d'acuité que de largeur. Tel qu'on nous le ramène des Champs-Élysées, nous l'acceptons avec reconnaissance. Il est très averti de tout ce qui s'est fait, dit et imprimé au cours de ces dernières années, mais il nous semble qu'il n'a pas gagné en sagesse sereine chez les morts. On lui découvre des opinions plutôt militantes et si ses partis-pris sont élégants et discrets, ils sont terriblement obstinés, ils sont « pris » une fois pour toutes et fermement. Livre intelligent. A lire, même à relire.

***

Chez Stock, éditeur :

Les Superstitions politiques et les Phénomènes sociaux, par M. **Henri Dagan.**

Dans ce sixième volume de la « bibliothèque des recherches sociales », M. Dagan se propose de faire honte à l'humanité de ses habitudes d'esprit idéalistes ou mieux théologiques. Ceci est un livre contre nos superstitions d'ordre politique. M. Dagan estime qu'il y a trop longtemps que « l'homme pensant incline à substituer ses concepts ou ses rêves à l'étude de la réalité ». Cette constatation dont s'inquiète son esprit impatient du joug de l'Idée l'a amené à passer au crible de la critique réaliste quelques-unes des idées politiques ou sociales devant lesquelles s'agenouille encore la superstition contemporaine et à examiner les phénomènes sociaux les plus importants de notre époque (question agraire — dépopulation — alcoolisme — grèves — chômage, etc.). Le livre de M. Dagan est très digne d'être signalé. Il s'inspire d'un réalisme intransigeant, un peu farouche et, à son tour, idolâtrique. Mais il faut trouver bon que les problèmes, que tous les problèmes religieux, sociaux, esthétiques, philosophiques soient examinés sous leurs divers aspects par des esprits distingués et courageux.

***

Sur la question sexuelle (une brochure in-16).

M. J.-W. Bienstock a traduit sous ce titre quelques lettres inédites et un recueil de pensées empruntées aux divers ouvrages du comte Tolstoï. Ces fragments de lettres et ces pages choisies expriment l'opinion de Tolstoï sur le mariage et, d'une manière plus générale, sur les relations sexuelles de l'homme et de la femme. S'inspirant de l'esprit de l'Évangile, le grand apôtre russe n'hésite pas à recommander l'absolue chasteté. Il place la perfection chrétienne dans le renoncement, mais il fait des concessions à l'infirmité humaine. Pratiquer l'ascétisme, c'est un effort au-dessus des vertus médiocres; à ces vertus débiles, Tolstoï conseille le mariage. Il le dit très clairement dans la post-face de la *Sonate à Kreutzer* et il donne très explicitement les raisons de ce conseil.

On trouvera aussi dans cette brochure des pensées sur le travail de la femme et sur son rôle social.

***

Chez Perrin et Cie, éditeurs :
L'Esprit Juif, par **Maurice Muret.**

Ce livre est une contribution des plus intéressantes à l'étude de la question juive.

L'auteur s'efforce sans nul doute d'apporter la plus grande impartialité à l'étude de ces brûlantes questions et quoique parfois ses sentiments personnels et l'influence du milieu dans lequel il doit s'inspirer reprennent le dessus, on peut dire dans une certaine mesure qu'il est arrivé à suivre le chemin qu'il s'était tracé.

Il cherche à découvrir par voie expérimentale si ce qu'on appelle « l'esprit juif » est simplement une invention calomnieuse des antisémites, ou si la grande majorité des israélites ont en effet entre eux certains caractères communs, des caractères intellectuels et moraux qui les distinguent des divers milieux où ils vivent, leur constituant ainsi, serait-ce malgré eux et à leur insu, « un esprit spécial ».

Peut-être le choix de ses exemples a-t-il été influencé à son insu également par le désir d'arriver à démontrer l'exactitude de la thèse qui lui est chère, mais on ne peut refuser à ce livre une grande modération, une tendance à la bonne foi et souvent même de la justesse d'observation et de fine critique.

***

Aux Éditions de la Plume :
Çà et Là, recueil de poésies, par
M. **Jacques Le Lorrain.**

M. J. Le Lorrain nous offre un troisième recueil de vers. Cette fidélité à sa Muse est touchante; elle l'est d'autant plus que sa Muse lui coûte cher, puisqu'il nous confie spirituellement en un court avant-propos que c'est un cadeau de vingt-cinq louis qu'il nous fait en publiant ce nouveau recueil. Plaignons les poètes; pas trop, cependant, car il est à leurs disgrâces des compensations. M. Le Lorrain le sait bien, lui qui a dit au poète :

Ton lot est le meilleur étant le lot de l'âme.

On trouvera dans ce recueil une suite de descriptions très variées et très fringantes de la flore et de la faune du Jardin des Plantes (je signale le portrait du Sajou, les deux eaux-fortes : rapaces diurnes et rapaces nocturnes). On y trouvera aussi des romances, des fantaisies macabres, et la voluptueuse panoplie de toutes les armes de la femme. Les vers de M. Le Lorrain ne sont pas souvent d'humeur accorte. Ils ne mendient pas l'aumône des larmes bourgeoises. Un peu âpres, orgueilleux ou truculents, ils racontent le rêve d'une âme fière et forte.

On en admire la couleur, le rythme, l'imprévue floraison des métaphores, sans en aimer toujours l'inspiration. La muse de M. Le Lorrain est un peu cousine (au moins) de celle de Jean Richepin.

M. Le Lorrain conserve le plus souvent à son vers les servitudes traditionnelles. Quand il l'en émancipe, c'est, il m'a semblé, très judicieusement. Mais quel irrésistible penchant à créer des mots, ou à torturer le sens des mots anciens! Le plus souvent, on ne s'en explique pas le profit : c'est un luxe inutile, sinon périlleux.

***

A la librairie de l'Art Indépendant
Derniers poèmes, de **Paul Rougier.**

La piété fraternelle et amicale nous vaut ce recueil des poésies posthumes de Paul Rougier, mort à Marseille en 1899. Ce sont des poésies sentimentales et pittoresques. Elles invitent au rêve; elles font sentir « l'enivrement de la joie éphémère ou le sombre désir des cœurs inapaisés. » Dans la délicate préface où M. Henri Michel fait revivre son ami, ce mélange d'ivresse païenne et de mélancolie contemporaine qui caractérisait l'âme de M. Rogier est très justement analysé. M. Paul Rougier fut un amant voluptueux et triste de la Nature. On lira ses derniers poèmes avec une fraternelle émotion.

Le Gérant : Pillonneau

Paris. — Imprimerie C. Lamy, 124, boulevard de la Chapelle. 13925

5e Année — N° 11 — 1er Novembre 1901

La Grande Revue

SOMMAIRE

19e VOLUME — 2e LIVRAISON

PARIS

11, RUE DE GRENELLE, 11

1901

LE MAL POLITIQUE

ET

LES PARTIS

I

Si cette Revue n'a qu'un mérite, elle a du moins celui d'être largement ouverte à toutes les idées qui paraissent dignes d'être notées, pourvu que l'expression en soit à la fois courtoise et loyale. Elle a pu, à certaines heures, être l'objet de bien des colères, sinon de bien des haines. Quelques-uns, quand la tempête faisait rage de toutes parts, se sont volontairement exclus du nombre de nos collaborateurs. Pour nous, nous n'avons exclu personne, et la tolérance est ici un principe dont chacun a le droit de se réclamer.

Nul, il est vrai, ne peut sans présomption répondre de l'impartialité de ses propres jugements. Mais à supposer, en dépit de notre bonne volonté, qu'il se rencontre à la Revue quelque parti pris, personne n'y saurait être plus libre que moi-même.

Aussi bien mes amis m'ont-ils souvent demandé — surtout depuis quatre ans, depuis qu'il semble que je puis avoir quelque chose à dire — pourquoi je gardais à cette place un obstiné silence.

La raison en est simple ; qu'on me permette de la dire, et qu'on m'excuse de fournir en même temps quelques explications personnelles. Celles-ci se rattacheront nécessairement à l'Affaire Dreyfus par plus d'un côté et tout le monde le

comprendra. Il est impossible que je ne m'explique pas d'abord sur les conséquences que, selon moi, elle comporte, aussi bien au point de vue général qu'à mon point de vue particulier, le jour où pour la première fois j'écris sur la situation politique. On verra, si on veut bien lire jusqu'au bout cette étude, qu'il ne s'agit ni de revenir sur l'Affaire, ni de la « reprendre ». Je dirai même comment ce qu'on a appelé « la reprise de l'Affaire » serait, en un sens, aussi impossible qu'absurde.

Pendant toute une année, il y a cinq ans, les soins presque matériels qu'exigèrent la fondation et l'organisation de la Revue ont absorbé tous les instants dont je pouvais disposer en dehors de mes occupations judiciaires. Puis est venue l'Affaire Dreyfus.

Placé au centre des événements qui, depuis 1897 et jusqu'à la dernière loi d'amnistie, ont dominé la vie politique du pays, j'ai certes vu beaucoup de choses à propos desquelles — surtout depuis que le ministère Waldeck-Rousseau a pris la direction des affaires — j'aurais, si je n'avais écouté que mon sentiment personnel, cédé au besoin d'écrire. Bien des fois depuis deux ans, c'eût été pour moi un soulagement de pouvoir, — plus complètement, plus largement qu'on ne le peut dans une plaidoirie, limitée d'ordinaire par les circonstances mêmes du procès qui en est l'occasion [1] — rappeler et proclamer à nouveau les principes engagés dans nos luttes de ces dernières années. Souvent j'aurais voulu montrer à quel point ces principes étaient maintenant violés; combien le Cabinet, qui avait pris le pouvoir au mois de juin 1899, et que beaucoup parmi les meilleurs républicains avaient vu arriver aux affaires avec confiance, avait — de bonne foi, je le veux, mais cela diminue-t-il le mal? — mé-

1. Je ne fais allusion, bien entendu, ni au procès de Rennes, ni surtout au procès Zola, où les débats s'élevaient si haut qu'ils se dégageaient nécessairement des intérêts personnels et des circonstances particulières. Je parle des divers incidents judiciaires se rattachant à l'Affaire Dreyfus qui se sont produits depuis la sentence de Rennes.

connu l'Idée dont il se croyait peut-être le serviteur, alors qu'il n'en était, politiquement, que le bénéficiaire. A maintes reprises enfin j'ai éprouvé le désir de m'associer par la parole ou par la plume aux quelques hommes — si peu nombreux qu'on pourrait presque les compter sur les doigts — qui parlent ou qui écrivent sur ce sujet à la fois sagement et librement [1].

Mais j'avais eu dans l'Affaire un rôle spécial et qui m'imposait des devoirs spéciaux. Je ne m'étais trouvé mêlé aux événements ni par l'effet d'une volonté spontanée, comme avaient pu l'être tant de citoyens dans les deux partis, ni pour avoir pris une part quelconque aux faits, comme tant de personnes qui se trouvaient être ainsi des témoins nécessaires.

Sollicité, au commencement du mois de janvier 1898, par Mme Lucie Dreyfus, de me charger des intérêts de son mari, dont elle était la tutrice légale, je puis me rendre ce témoignage — et personne n'y contredira — que j'acceptai uniquement par devoir professionnel, à raison des communications qui m'étaient faites et sur le vu des pièces du dossier, une tâche dont je sentais dès lors tous les périls [2].

Je n'intervenais que comme avocat. Mon passé politique se bornait à ceci, que j'avais été dans la Marne, en 1893, en qualité de républicain modéré, candidat aux élections législatives contre M. Mirman. Dans le courant de décembre 1897 j'avais été reçu par M. Méline, alors président du Conseil.

1. Je ne puis m'empêcher de mentionner à ce propos la lettre que le lieutenant-colonel Picquart adressait le 25 décembre 1900 à M. Waldeck-Rousseau Président du Conseil, pour lui annoncer qu'il se désistait de son recours devant le Conseil d'État contre la décision du Conseil d'Enquête qui l'avait exclu de l'armée. On doit à cette lettre une mention spéciale; car elle est plus qu'une parole, elle est un acte. Elle constitue une protestation autorisée et historique contre la politique du Cabinet. Cet acte, c'est bien à tort que, dans certains milieux politiques, on m'en a attribué l'inspiration. Me plaçant au point de vue purement professionnel, je ne cessai, comme c'était mon devoir, de combattre la résolution du lieutenant-colonel Picquart, quand il me fit l'honneur de me consulter. Quelle que fût mon admiration pour ce nouvel acte d'héroïsme, j'estimais en effet que le colonel Picquart devait trouver chez son défenseur, jusqu'au moment où sa décision serait inébranlable, une protection contre lui-même, quand il s'agissait pour lui de sacrifier sa carrière à l'Idée.

2. J'avais fait à Demange, sur sa demande personnelle, le sacrifice de ne pas me faire couvrir par une *commission d'office* qui ne m'aurait pas été refusée, je le sais, car j'avais, avec l'assentiment de la famille Dreyfus, pressenti à ce sujet Mᵉ Ployer, alors bâtonnier de l'Ordre des avocats. Je n'ai pas besoin d'insister pour faire comprendre qu'il n'y avait en 1894 aucune raison pour que Demange demandât à être commis d'office.

Celui-ci, sur la demande du comité républicain modéré de Châlons-sur-Marne et d'accord d'ailleurs avec M. Waldeck-Rousseau, avait bien voulu m'exprimer le désir de me voir me présenter, en 1898, contre M. Léon Bourgeois. Je ne pouvais, après la visite de Mme Dreyfus, avoir aucune illusion sur les conséquences que devait entraîner pour moi, au point de vue politique, la décision que j'allais prendre. Dès la fin de 1897, en effet, M. Méline avait nettement et publiquement marqué la direction qu'il entendait donner à sa politique relativement à l'Affaire Dreyfus. Déjà il s'était asservi à cette fausse Raison d'État qui, à travers tant d'incroyables fautes, devait conduire son parti à la désorganisation et le faire tomber lui-même dans le plus complet discrédit. Dans ce conflit entre le devoir et l'intérêt politique, il ne m'était pas permis d'hésiter. Au surplus, et comme par un coup de foudre, je venais d'apercevoir l'abîme qui me séparait des hommes que j'avais suivis jusque-là, parce que, les jugeant sur leurs paroles, je les avais crus, à une heure où je n'avais pas reçu la leçon de l'expérience, les amis sincères du Droit et de la Liberté.

En 1893 je m'étais présenté à Reims sans investiture pour y défendre spontanément un programme républicain franchement libéral et démocratique, et je n'ai pas aujourd'hui un mot à retirer de ce que j'ai dit alors quotidiennement pendant une « campagne » de plus de deux mois. Soutenu par les républicains les plus éprouvés de l'arrondissement[1], j'avais également l'appui du parti catholique. Dans mes entretiens avec certains chefs de ce parti, je n'avais caché ni mes opinions ni mes sentiments. N'ayant pas eu à prendre d'engagement qui ne fût public, j'avais simplement promis la liberté de conscience à des hommes qui, pour moi, ne demandaient pas autre chose. J'étais apparemment bien naïf. D'un coup, au commencement de l'Affaire Dreyfus,

1. Le Président de mon Comité était M. le docteur Thomas, ancien député de la Marne, aujourd'hui décédé, et qui a laissé un nom respecté dans le parti républicain. *L'Indépendant Rémois* soutenait ma candidature. Au second tour de scrutin, après que le candidat radical, M. Langlet, se fut désisté purement et simplement, un grand nombre des électeurs radicaux se rallièrent à ma candidature. Au premier tour j'avais eu 6.884 voix; j'en eus 8.519 au second. M. Mirman qui se présentait comme collectiviste et comme antisémite avait eu au premier tour 5.620 voix et fut élu au second par 8.819 voix.

mes yeux se dessillèrent. Au moment où une question, je ne dirai pas même de justice, mais d'humanité, a soulevé la conscience du monde, quelles voix se sont élevées dans les chaires pour faire entendre la doctrine de charité et d'amour qui, selon l'Évangile, « doit être prêchée jusque sur les toits? » Serait-il vrai que le christianisme et le catholicisme n'ont rien de commun ? L'Église est-elle si loin de la religion ? et la liberté que les catholiques demandent n'est-elle donc que la liberté de l'oppression à leur profit?

Que signifiait d'ailleurs l'excuse que M. Méline et ses amis, pour justifier leur inertie, prétendaient tirer alors de la proximité des élections? La Justice est-elle une question d'heure? Le peuple n'est-il bon qu'à être trompé? Les programmes sont-ils des masques et les opinions des mensonges?

Que pouvait peser un intérêt électoral en présence d'un tel désaccord sur les principes? Simple citoyen, j'eusse rompu sur l'heure avec mes amis de la veille. Avocat, je n'avais qu'à remplir mon devoir, et la force des choses allait me jeter contre eux.

Certes, à raison de la grandeur des événements, de l'ampleur prise par les procès que j'avais à conduire, mon rôle bientôt s'est élargi. Dès le début, par les pièces secrètes, par les formes violées, par les obstacles entassés devant l'œuvre de justice, la question même de l'innocence de Dreyfus devenait en quelque sorte secondaire. Sur le fait ma certitude ne fut complète qu'après les débats du procès Esterhazy et tel autre de nos plus ardents amis de la première heure, à qui la défense aussi des principes suffisait, ne fut définitivement convaincu qu'après le procès Zola. Par la nécessité des choses, il me fallut donc toucher aux idées les plus générales, m'élever au-dessus des intérêts privés. Du moins, je ne l'ai jamais fait à leurs dépens. A aucun moment je n'ai estimé qu'il me fût permis de sacrifier l'Idée, même à ce qui pouvait paraître l'intérêt de la défense, mais je ne me suis jamais affranchi, dans mes actes, des obligations que ma fonction m'imposait[1].

1. Si j'avais jamais à m'expliquer comme homme politique et pour des raisons politiques, je le ferais en toute franchise. Mes amis peuvent être assurés que je n'ai jamais perdu de vue l'Idée. De tout ce qui a été fait contre elle au point de vue judiciaire, je ne suis pas solidaire. On le verra bien



Ayant de l'avocat toute l'indépendance, j'en avais aussi tous les devoirs. De là, la loi que je me suis faite de ne jamais rien dire publiquement, ailleurs qu'à la barre, qui pût se rattacher directement ou indirectement aux intérêts dont j'avais la charge. De là en particulier le silence que j'ai cru devoir garder ici.

Mais désormais l'Affaire est close. Close moins par l'amnistie, moins par la lassitude qui est indéniable, que par l'effet de tant d'actes antérieurs dont l'amnistie était sans doute la suite inévitable.

De même que

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes,

quelques scandales sont nécessaires pour préparer les grands scandales. Du moment qu'à Rennes toutes les violations de la loi étaient subies, tous les crimes couverts, du moment qu'au nom de l'accusé on plaidait le doute, du moment que le condamné se désistait de son recours en revision pour obtenir sa grâce, l'Affaire Dreyfus, dans ce qu'elle avait de grand, de général, d'humain, était définitivement close. Je m'explique.

D'où venait l'agitation causée par l'Affaire Dreyfus, l'incroyable retentissement qu'elle a eu dans le monde entier? De ce qu'elle était un épisode de l'éternel combat entre le parti du droit individuel, de la liberté humaine, et le parti de la compression morale, du despotisme et de la fausse Raison d'État.

L'erreur judiciaire, l'isolement et les tortures du condamné à l'île du Diable, les révélations sensationnelles, la succession dramatique des événements, tout cela était nécessaire pour tenir en éveil la curiosité publique et l'intérêt des nations. Mais la cause première et profonde de l'universelle émotion, c'était le caractère général et poignant du problème posé

quand, soit historiquement, soit politiquement, le jour des explications sera venu. Au reste, étant donnée la nature de l'Affaire, *le succès pratique était inséparable du respect de l'Idée*. C'est l'Idée qui avait suscité tous les dévouements, animé tous les courages, enfanté tous les efforts capables de briser l'injuste résistance des puissances publiques. *Du jour où l'Idée était délaissée, toutes les habiletés devaient nécessairement se trouver inutiles.*

Rien autre ne saurait expliquer non plus les résistances accumulées contre l'œuvre de justice, je ne dis pas par ceux qui se trouvaient compromis dans de honteuses solidarités, je veux dire par tant d'hommes qui, au début du moins, devaient être désintéressés, et dont plusieurs passaient pour des hommes exaltés mais de bonne foi, pour des penseurs estimables ou pour des écrivains de talent. On a toujours pu les défier, les uns et les autres, de justifier leur attitude par la discussion des faits ou d'expliquer leur conduite autrement qu'en invoquant la Raison d'État dans ce qu'elle a de plus inique et de plus puéril. La plupart en convenaient en particulier. Que n'ont-ils eu le courage de le proclamer publiquement? Le combat, du moins, eût été loyal. Il est vrai aussi que l'issue n'en eût été pour eux que trop certaine. Le peuple est simple et sa conscience est souvent obscure; mais il est brutal quand il voit clair et tout le monde sait bien que, pourvu qu'il comprenne, c'est du côté du Droit qu'il se range. Mais, qu'on en convienne ou non, le véritable terrain de la lutte n'était pas autre. Pour les deux camps, Alfred Dreyfus était un symbole, l'incarnation lamentable et sacrée des deux grandes idées dont le choc, fécond malgré tout, enfante douloureusement l'idéal humain : j'entends de l'idée d'Autorité et de l'idée de Liberté, dont on peut dire ce que Gambetta, parlant d'elles sous d'autres noms, disait de la Force et de la Loi, « qu'elles sont continuellement aux prises dans cet éternel drame dont se compose l'Humanité. »

Dès lors que la défense de Dreyfus cessait d'être portée sur les hauteurs, dès lors qu'elle était envisagée et conduite comme une défense particulière, dès lors que la personnalité physique de celui qui jusque-là incarnait un principe immatériel, devenait pour ses amis, j'allais dire pour ses partisans, la préoccupation essentielle, l'Affaire Dreyfus cessait d'être une affaire humaine et universelle.

Les journées de Rennes et l'acceptation de la grâce ont été terriblement décisives. En acceptant sa grâce, Alfred Dreyfus n'a, ni de près, ni de loin, reconnu sa culpabilité. Il a, pour des raisons que je n'ai point à juger, préféré sa liberté immédiate à la continuation héroïque, ininterrompue, de l'effort pour sa réhabilitation judiciaire. Bien

qu'il doive son salut uniquement à un ensemble d'hommes soulevés dans l'intérêt de la justice commune et préoccupés avant tout de poursuivre une œuvre de progrès social ou plutôt de défense humaine, c'était son droit d'homme privé. Un particulier peut se mettre au-dessus de la justice des hommes — et qui nierait qu'Alfred Dreyfus fût bien placé pour la trouver méprisable? — Il peut, satisfait du jugement de sa conscience, et quel que soit l'intérêt de tous, préférer sa liberté à l'honneur légal. Mais il se conduit par là comme un être indépendant et isolé, non comme un homme épris d'humanité et conscient de la beauté du devoir social; il agit comme un pur individu, non comme un membre de la collectivité humaine, solidaire de tous ses semblables. Du même coup, et quelle que soit la grandeur du rôle qu'il a pu tenir, il ne représente plus rien.

Et c'est pourquoi, au point de vue général, l'Affaire est close. Elle peut se rouvrir désormais comme une affaire particulière, et nul ne peut empêcher Alfred Dreyfus de poursuivre par les voies légales la revision de son procès. On ne saurait même concevoir que cette revision ne fasse pas partie des projets que le gouvernement forme pour l'avenir. Elle se fera sans violence et sans bruit quand il le voudra. Mais même la réhabilitation légale n'aura plus désormais la signification d'un grand événement universel. Alfred Dreyfus a cessé d'être un symbole, l'Affaire Dreyfus d'être un programme.

Le drapeau abaissé, les troupes se sont dispersées. Chacun, isolé de nouveau s'est trouvé une fois de plus face à face avec sa conscience et il lui a fallu chercher, pour le suivre, où brille maintenant l'Idéal [1].

Chacun a recouvré sa liberté, je puis maintenant écrire ici. Encore une fois, je ne veux pas écrire sur l'Affaire. N'ayant pas plus de mandat politique que je n'en sollicite, je n'ai pas provisoirement de compte politique à rendre. Quant à l'heure

1. M. Vazeille, député du Loiret, écrivait éloquemment ici même dès le mois de janvier dernier : « Il nous est permis à cette heure de sonner le rassemblement, de grouper les amis dispersés de la Vérité et de la Justice et de leur tenir ce langage : Qu'allez-vous faire? Allez-vous, déposant vos armes,

des explications historiques, elle n'a pas sonné, et je veux seulement, au sortir de cette lutte passionnée, jeter un regard tranquille et indépendant derrière moi et surtout devant moi.

C'était mon intention d'écrire parfois, quand je fondai cette Revue avec quelques amis, dont beaucoup sont en même temps mes confrères. Notre profession, si lourde durant le temps du travail judiciaire, nous laisse du moins, plusieurs fois par an, comme aux écoliers, des loisirs assez longs, non seulement pour nous reposer ou nous ébattre au grand air, mais pour méditer et pour mettre un peu nos idées en ordre

Profitant de la tranquillité des vacances, je voudrais dire ce que me suggèrent les arbres de la forêt, quand je songe au milieu d'eux aux événements qui s'écoulent, quand je me souviens des mois passés, ou quand j'essaie, assez présomptueusement sans doute, sinon de prévoir, du moins de pressentir les choses de demain. Je sais bien que j'achèverai dans le mouvement et le bruit d'octobre le travail commencé dans la solitude de septembre. Je sais bien qu'une fois rentré dans l'agitation de la vie professionnelle je trouverai encore le temps d'écrire quand il me semblera que cela est nécessaire — il faut avoir trop à faire, les hommes occupés le savent, pour trouver le temps de tout faire —. Mais rien ne vaut cependant le calme de la campagne pour causer un peu avec soi-même. On se reprend ainsi, plus près de la nature, à mettre plus de confiance dans les choses et dans les hommes. Combien de fois, quand on éprouve ce que Schopenhauer appelait

oublieux de la bataille que vous avez soutenue, rentrer dans vos demeures indifférents à nouveau à ce qui se passe autour de vous? Non, ce n'est pas possible. Rappelez-vous vos résolutions et vos serments d'antan! Ce n'est pas pour un homme que vous vous étiez précipités dans la lutte ardente, c'était pour un principe, le plus élevé, le plus sacré, celui qui vraiment élève l'homme au-dessus de la nature matérielle, le principe de la justice........ Pourriez-vous mentir à vos promesses solennelles? Et maintenant que vous avez tout fait pour sauver un homme, ne feriez-vous plus rien pour tout un peuple qui souffre du mensonge et de l'injustice, ne feriez-vous plus rien pour la Vérité et la Justice, éternelles blessées? C'est alors que vous mériteriez tous les sarcasmes et toutes les injures dont on vous a abreuvés; c'est alors qu'on pourrait, avec quelque raison, vous reprocher d'avoir, pour un individu, sapé les assises de la société, attaqué les institutions les plus vitales de la Patrie, semé la méfiance, divisé et affaibli la nation, si vous ne manifestiez pas votre volonté énergique de faire profiter de votre effort immense tous ceux qui souffrent de la violence et de l'iniquité, d'où qu'elles viennent. » (Revue du 1er janvier 1901, p.85).

si justement « la force hostile des choses », n'est-on pas, sinon découragé, du moins comme écrasé de sa propre impuissance ?

A quoi bon parler, à quoi bon écrire, à quoi bon même agir? Grâce à la perspective que donne l'éloignement et grâce à la vigueur physique et morale que donne le repos, on juge plus doucement les choses. On voit mieux d'abord l'œuvre accomplie. On se sent aussi plus dispos pour l'effort, qui en lui-même a tant de charme. On comprend mieux enfin que le progrès est lent, à quel point le temps est nécessaire à son œuvre, combien peu de chose une génération peut accomplir, à plus forte raison un homme. On se dit qu'il faut simplement que, grand ou petit, puissant ou faible, brillant ou obscur, chacun s'occupe de faire son devoir à sa place sans autre souci des conséquences.

Nul état d'esprit n'est plus favorable à l'action, quelle qu'elle soit, car nul ne montre davantage à l'homme que la vanité de tout n'est qu'apparente ; et c'est agir, et agir fortement parfois, que de dire simplement ce qu'on pense.

II

Je cède d'autant plus volontiers au plaisir et à la nécessité d'écrire que jamais situation politique n'a été plus confuse en apparence, plus simple en réalité, et en même temps plus passionnément intéressante qu'à l'heure actuelle.

A aucun moment peut-être l'avenir n'a provoqué plus d'inquiétudes ; mais jamais non plus il n'a fait naître plus d'espérances. S'il est plein de menaces, il est également plein de promesses.

Nous sommes au début d'un siècle et cela n'est pas indifférent pour qui veut regarder devant comme derrière soi. Le siècle est pour le temps une division artificielle. Mais l'Histoire en a fait une sorte de division naturelle. C'est par le

nombre des siècles que l'Humanité compte son âge ; à chaque période nouvelle elle s'examine elle-même, elle fait un retour sur soi et elle imprime du même coup à l'époque qui commence comme une direction particulière. Les années d'ailleurs sont rapides, mais notre œuvre est lente. Il nous faut, pour en apercevoir seulement la marche, embrasser un espace assez étendu, et par là encore le siècle, qui pour les hommes mûrs semble si court, prend véritablement la valeur d'une période historique.

L'étonnant progrès de presque toutes les sciences — et j'entends des sciences morales aussi bien que des sciences physiques et naturelles, — est manifestement gros de transformations dont les conséquences dans tous les ordres sont incalculables.

La crise morale et religieuse dont notre pays est agité n'est pas moins digne d'attention ni moins pleine d'inconnu. Le catholicisme orthodoxe, en dépit du souffle de libéralisme qui l'a parfois traversé lui aussi depuis le XVIe siècle, s'est jusqu'ici montré incapable, du moins en France, de s'assouplir aux conditions de la vie contemporaine. Trop souvent il s'est mis en opposition avec l'esprit moderne. L'accord pourtant ne pouvait être que désirable dans un pays où la religion catholique garde encore, ne fût-ce que par l'effet de la tradition, des racines solides et profondes. Quelques-uns, dont j'étais, ont cru qu'à la fin du XIXe siècle il serait possible d'arriver à une entente sur les bases de la législation actuelle. J'ai dit combien les derniers événements les ont détrompés. Les défenseurs attitrés de l'Église ont pris violemment parti contre les principes qui sont le fondement même du christianisme. Ils ont mis au service des passions les plus injustes et les plus violentes la puissance politique dont l'Église dispose. Provoquant à nouveau le conflit, ils ont une fois de plus porté la question religieuse à l'état aigu. Nulle question, du reste, n'éveille plus passionnément l'intérêt des philosophes ; et, quant aux politiques, il faudra bien, s'ils veulent assurer la paix des esprits, qu'ils trouvent au problème une solution capable de garantir à la fois les droits de l'État et la liberté de la conscience

Le mouvement d'expansion coloniale, qui se produit en Europe depuis vingt ans, donne également un caractère bien significatif à l'époque actuelle. C'est désormais un lieu commun d'insister sur les sacrifices que la politique coloniale coûte à l'humanité, au point de vue moral aussi bien qu'au point de vue matériel. A l'heure présente encore la plupart des pays civilisés se trouvent engagés directement ou indirectement dans des conflits dont l'iniquité révolte la conscience. Mais ce qui est fait est fait. Le passé ne peut être aboli; il a des conséquences inévitables; le pire mal aussi a de bons effets. Spécialement en France, les plus irréductibles libertaires, les plus intransigeants apôtres de l'équité internationale ne sauraient songer à conseiller l'abandon des possessions conquises. Nul ne peut vouloir rendre l'Indo-Chine à la civilisation annamite ou tonkinoise, non plus que Madagascar à la civilisation malgache. Ce que les hommes vraiment attachés au progrès peuvent souhaiter, c'est de voir cesser le plus tôt possible, et partout où cela sera possible, les guerres d'oppression et de cupidité; c'est de voir, par une réaction d'ailleurs naturelle, et qu'il faut prévoir, l'ère de la douceur et de l'organisation pacifique succéder à celle de la violence et de la conquête. N'est-on pas en droit d'espérer que bientôt le monde sortira des années sanglantes pour entrer, ne fût-ce qu'un temps, comme aux plus belles heures de la Renaissance, dans une période de paix relative et de prospérité à la fois matérielle, morale et intellectuelle?

Quel phénomène enfin ouvre un champ plus vaste à l'investigation des penseurs et à l'action de tous que celui de l'évolution économique et sociale? Quel fait peut être plus frappant que cette grande poussée socialiste qui se fait sentir de toutes parts et dont il est impossible aux esprits sincères et réfléchis de ne pas se demander le sens exact dans le présent et la portée pour l'avenir?

Et quel moment plus favorable, pour méditer devant ces horizons pleins de secrets, que l'heure où nous sommes, sortant, comme je le disais plus haut, d'un des plus émouvants épisodes du grand combat que se livrent sans répit la Pensée libre et l'Autorité? L'homme est toujours à la veille des

batailles. Si l'engagement d'hier est terminé, il prépare les luttes de demain; il aura de grands effets qu'il est permis déjà d'apercevoir, et ses conséquences indirectes, comme celles de tous les faits historiques importants, seront infinies.

Un de ces effets immédiats, c'est que tous les anciens partis sont brisés et qu'ils font pour se reconstituer d'impuissants efforts. Encore une fois, la question posée était de l'ordre le plus général. Aucun parti, en tant que parti, ne s'y est trouvé supérieur ni égal. N'est-ce pas la preuve éclatante que les partis étaient trop étroits ? N'est-ce pas le signe certain qu'un classement nouveau des hommes de bonne volonté s'impose? N'est-ce point aussi une démonstration que le besoin, sinon d'idées nouvelles, — car qu'il y a-t-il de nouveau sous le soleil? — du moins d'un classement nouveau des idées se fait sentir ?

Je ne parle, est-il besoin de le dire? que des partis constitutionnels, de ceux dont les membres sincèrement et sans arrière-pensée considèrent la forme républicaine comme seule capable désormais d'assurer en France la prospérité matérielle aussi bien que morale et le progrès de la civilisation[1]. Je néglige volontairement tous les ennemis francs ou masqués de la République. Ceux-ci forment la troupe bariolée de nos adversaires irréductibles. Et encore, parmi les adversaires irréductibles, je ne range que les chefs ; car l'ensemble des électeurs, à quelque opinion qu'ils se rattachent, est le fonds commun d'où chaque jour, par l'effet de la propagande, doivent sortir des cohortes nouvelles de républicains loyaux.

Combien de fois, aux heures obscures, ne me suis-je pas demandé si cette grande masse de peuple pour laquelle nous voulions tant faire la lumière n'était pas frappée d'un aveuglement incurable, s'il ne fallait pas à jamais désespérer d'elle! Elle n'était qu'abusée et dans son égarement, je n'en doute pas, elle était sincère. Bien mieux, c'est aux plus nobles sentiments que ses détestables conducteurs faisaient appel.

1. Je veux dire par là, bien entendu, non seulement les républicains qui sont opposés à toute revision de la Constitution, mais ceux aussi qui, partisans de la revision, ne la veulent que suivant les formes légales.

Ils savaient si bien sa droiture qu'ils n'ont essayé de la prendre que par le mensonge. Et c'est parmi les hommes simples et honnêtes mais trompés qu'il faut porter l'écrit et la parole. Dans tant de colères injustes, dans tant de passions irréfléchies, je vois le gage des convictions ardentes et par suite aussi celui des espérances. Parmi les ennemis d'hier, qui peut dire combien déjà sont désabusés et combien, demain, se recruteront de champions fidèles pour la cause de la Liberté?

Mais aussi quelle responsabilité n'ont-ils pas assumée, ceux qui, dépositaires à un titre quelconque des traditions du parti républicain et gardiens de ses destinées, se sont faits, par la pusillanimité de leur caractère ou par la faiblesse de leur esprit politique, les complices des adorateurs hypocrites de la Force et du Despotisme ? Et quelle autorité gardent-ils pour parler à la France au nom de la République et de la Liberté ?

Le premier et le plus gravement de tous, M. Méline a manqué à ce que son parti était en droit d'attendre de lui. N'était-il pas aux affaires le chef des républicains libéraux? et, si les principes sont autre chose que le masque trompeur des intérêts, si le libéralisme, c'est, comme l'écrivait ici M. Alfred Berl, « la déclaration des Droits de l'Homme en action », pouvait-il, sans condamner son parti à la mort, couvrir de son autorité politique « la violation permanente des garanties tutélaires de la personne humaine »[1]?

Et que faisaient, pendant le même temps, les chefs du parti radical, sinon de laisser le champ libre, par leur effacement et par leur silence, à tous les crimes qui se commettaient autour d'eux ? Il faut, autant que possible, rendre à chacun la justice qui lui est due, et il n'est pas permis d'oublier les services que M. Brisson et M. Bourgeois ont pu rendre. Mais combien tard hélas ! s'est réveillé leur courage et combien défaillante encore s'est montrée leur énergie !

Seul le parti socialiste, qui à beaucoup de titres mérite un examen spécial et dont je m'occuperai plus loin, a paru un instant vouloir s'élever jusqu'à une action collective. Mais il s'est bientôt trouvé, lui aussi, par l'effet de ses divisions, incapable d'agir fortement et de rien résoudre.

1. Alfred Berl, *L'Éclipse des idées libérales*. (Revue du 1er mai 1900, p. 292.)

Quant au parti de la « défense républicaine » il ne peut plus être, grâce aux contradictions et aux défaillances de M. Waldeck-Rousseau, qu'un parti de transition et d'attente. A une heure décisive, M. Waldeck-Rousseau avait été porté aux affaires par la confiance des hommes qui venaient de mener à bien une œuvre à laquelle ses sympathies personnelles avaient toujours été assurées. Si son premier acte datait de ce discours sur la loi de dessaisissement qui semblait révéler l'indignation d'un républicain fidèle aux principes, il était depuis longtemps fixé sur l'innocence d'Alfred Dreyfus. Il avait conservé pendant tout le cours des événements des relations amicales avec les premiers défenseurs du prisonnier de l'île du Diable. Pour ceux qui oubliaient que sa collaboration avec M. Méline et avec le parti catholique s'était continuée jusqu'après les élections du mois de mai 1898, sa réserve et son long silence apparaissaient comme les marques de la profondeur d'un homme d'État. On eût dit qu'il attendait pour agir l'heure où, la victoire étant préparée, il faudrait l'assurer et la rendre définitive, alors que, sans le savoir peut-être lui-même, il ne faisait, on le voit bien aujourd'hui, que ménager sa fortune politique tant que l'événement était incertain.

En prenant le pouvoir, M. Waldeck-Rousseau avait devant lui une situation plus belle qu'aucune de celles qui s'étaient antérieurement offertes aux cabinets qui l'avaient précédé. Celle-ci n'avait rien de comparable, ni quant aux difficultés à résoudre, ni quant aux efforts à oser, avec la situation que le cabinet Brisson avait rencontrée lorsqu'il avait eu à décider la revision. Parlement, Magistrature, Presse, Opinion publique, tous les pouvoirs, en 1898, semblaient unanimement opposés à cette mesure. Le ministère, par surcroît, était alors notoirement divisé contre lui-même. Sans doute le faux Henry venait de semer la stupeur, mais les adversaires s'étaient bientôt repris et leur audace redoublait.

Le cabinet Waldeck-Rousseau au contraire trouve la route déblayée des obstacles qui avaient paru infranchissables. Quand il arrive aux affaires, la lumière est devenue éclatante par la publication de l'Enquête et par les débats publics de la Cour de Cassation. Celle-ci vient de rendre un arrêt qu'on dit unanime

Le principal soutien des adversaires, M. Félix Faure, a disparu. Le Parlement est retourné. Les choses ont tant changé que la politique des « dreyfusards » arrive aux affaires. Ce sont, — qui l'eût cru quelques mois plus tôt ? — les propres acteurs du drame, où il ne manque plus d'ailleurs que l'épilogue et l'apothéose, qui désignent pour le pouvoir des hommes investis de leur confiance. Enfin, relativement à l'affaire Dreyfus, le ministère est homogène. A la vérité, M. le général de Gallifet prend le portefeuille de la guerre ; mais c'est M. Waldeck-Rousseau qui l'a choisi et, derrière le Président du Conseil, se groupent, à côté de vieux républicains, quelques hommes nouveaux, jeunes, pleins de talent et sans doute aussi de courage.

Et cependant le gouvernement s'est montré incapable d'imprimer au procès de Rennes la direction que l'arrêt de revision imposait. Il n'a su ni donner au commissaire du gouvernement, comme cela était son droit et son devoir, les ordres nécessaires pour faire respecter la décision de la Cour Suprême, ce qui eût conduit à l'acquittement, ni laisser à la défense une liberté qui eût assuré la même solution.

Qu'on ne dise pas que la défense était impuissante à assurer l'acquittement. On a vu pendant deux ans ce que pouvaient, dans l'ordre pratique, le courage et la franchise tout nus au service du droit. Ce n'est ici, au cours d'une étude générale qui sort de l'Affaire mais qui n'y rentre pas, ni le lieu ni le moment de montrer comment ce qui fut possible sous M. Méline, sous M. Brisson, ou sous M. Charles Dupuy, était facile sous M. Waldeck-Rousseau, ni comment la défense libre eût procuré la victoire. Il faudrait pour cela des explications peut-être un peu longues et des pièces. Il convient provisoirement de les réserver pour l'Occasion ou pour l'Histoire.

Quant à ce que pouvait le gouvernement par l'action de son autorité légale, il faut, pour en douter, méconnaître ce qu'un gouvernement peut en France et perdre de vue tous les événements des deux dernières années. Si le gouvernement avait employé à défendre les principes le dixième seulement de l'habileté et de la force dépensées en efforts mal placés ou en compromissions, qui peut douter qu'il eût abouti à un succès franc et complet ? Au contraire, il est tombé de faute en faute. Il a paralysé tous les courages et, désertant le vrai terrain

du combat, il a, en confondant, pour les amnistier ensemble, les grands criminels avec les innocents et les héros, tandis qu'il se montrait rigoureux pour quelques comparses, donné pour base à sa politique la loi la plus scandaleuse dont le parti républicain, qui l'a subie, ait encore eu à porter la responsabilité. A une politique de principes et d'intérêts bien entendus, il a substitué une politique de personnes et d'intérêts mesquins. Condamnant théoriquement l'œuvre[1], il a cru réparer le mal en essayant de récompenser les ouvriers — le plus souvent ceux de la dernière heure, les tièdes, les hypocrites, les fourbes, pêle-mêle d'ailleurs avec les coupables avérés —. Au lieutenant-colonel Picquart lui-même il offrait, se trompant d'adresse, la rançon de la capitulation, que celui-ci, pour l'honneur de son nom, a repoussée d'un geste fier et accusateur.

Et tout cela sous quel prétexte et pour quel profit? Sous le prétexte, sans cesse invoqué, d'engager au plus vite contre le « cléricalisme » une lutte dont la loi sur les associations est le glorieux résultat[2]. Pour l'avantage, dont on s'enorgueillit par-dessus tout, d'avoir fait ce qu'on appelle l'apaisement.

Or actuellement la lutte contre le « cléricalisme » a surtout pour cause occasionnelle et devait avoir pour point de départ la responsabilité que le « cléricalisme » et ses alliés politiques avaient prise dans un grand nombre de faits se rattachant plus ou moins à l'Affaire Dreyfus et sur lesquels il ne fallait à aucun prix laisser d'équivoque. La masse

1. V. notamment le projet de loi d'amnistie et les discours du Président du Conseil à la Chambre des Députés et au Sénat, sur la loi d'amnistie. V. également le discours prononcé à Toulouse le 28 octobre 1900.

2. Pour juger des effets pratiques de la loi, dont on s'est servi pour demander au parti républicain de si grands sacrifices, il suffit de lire chaque jour dans les journaux la rubrique « Les Congrégations. » Rien n'est plus suggestif à cet égard que l'extrait suivant que, parmi beaucoup d'autres analogues, j'emprunte au journal *Le Temps* (n° du 13 octobre 1901) : « On nous écrit de Dijon : Voici quelle est aujourd'hui la situation des congrégations à Dijon. Les jésuites du boulevard Voltaire et les jésuites de la rue Berlier, 56, se sont dispersés, ce qui ne veut pas dire qu'ils aient passé la frontière ; on les rencontre encore dans les rues de Dijon ; seulement ils portent maintenant le rabat, comme les prêtres séculiers ; ils habitent dans diverses maisons, prennent pension dans divers hôtels. Leur collège du boulevard Voltaire, collège Saint-Ignace, continue à fonctionner avec des professeurs civils et un directeur civil également qui, dès le mois de juillet dernier, avait justifié de ses titres et capacités devant le conseil académique............ » *Le Matin* dit de même : «Après la loi comme avant, la situation restera à

populaire ne pouvait en comprendre le sens qu'à la lumière des événements des dernières années, complètement éclairés et expliqués. D'ailleurs l'action ne pouvait être sérieuse, loyale, légitime et aussi porter des fruits durables qu'à la condition d'être la suite d'une politique à la fois hardie, franche et vraiment libérale, la suite surtout d'une politique de principe, au lieu d'apparaître comme la conséquence d'une politique de subtilité, d'atermoiement, de persécution puérile et par conséquent d'intolérance et d'arbitraire[1].

En ce qui concerne l'apaisement provisoire et apparent, ce qui l'a fait, c'est bien moins les efforts mal dirigés du cabinet ou son énergie, feinte le plus souvent, que la capitulation d'une part, l'habile, la patiente hypocrisie de l'autre, et la lassitude de tous les côtés. Il n'y a d'apaisement véritable que celui qui se fait dans les esprits et dans les cœurs par l'amour ou par la raison. Or qui peut espérer que l'apaisement sorti aujourd'hui de l'équivoque soit durable? Et qui peut croire que les adversaires soient ou réduits ou résignés? Si certains chefs nationalistes déposent les armes, c'est qu'ils plient sous le fardeau de la besogne qu'ils ont faite. Celle-ci, mise en lumière, les couvre maintenant de discrédit aux yeux de leurs propres troupes. Mais les espérances des ennemis de la Liberté ne sont pas anéanties; ils trouveront d'autres chefs

peu près la même. Il n'y aura ni changement de personnel ni changement d'esprit. Les jésuites n'enseigneront pas les élèves, mais les professeurs ; ils garderont comme par le passé la surveillance morale et la direction intellectuelle du personnel de leur choix et, comme dernière conséquence, la loi produira peut-être ce phénomène singulier : l'expatriement de quelques congrégations contemplatives, qui ne tombaient que sous son texte, et le *statu quo* des jésuites, que visait peut-être plus spécialement son esprit. »

1. C'est dans l'ensemble et au détail près la pensée qu'exprimait Clemenceau, quand, dans une de ses admirables études politiques, parlant noblement pour la liberté de conscience et d'enseignement, il écrivait : « Contre la masse énorme toujours résistante après tant d'assauts, il n'y a qu'un moyen d'agir : faire donner d'ensemble la liberté, toute la liberté humaine. Bloc contre Bloc. Il faut que l'un des deux cède le passage.......... Il faudra que tôt ou tard le dogme, vaincu comme puissance publique, soit réduit simplement à sa place légitime dans le domaine intangible de la liberté de conscience. » (V. *Le Bloc* du 3 février 1901.) Le but d'une telle politique ne peut être désormais que la séparation des Églises et de l'État, c'est-à-dire l'indépendance du pouvoir civil et la soumission des Églises aux lois de l'État dans la liberté générale. C'est uniquement sur ce terrain que peut se faire l'union des hommes de bonne foi, quels que soient la confession religieuse, la doctrine philosophique ou le parti politique auquel ils se rattachent. Comp. l'article de M. Emile Faguet paru ici même, *Les Eglises et l'Etat* (Revue du 1er mai 1900).

et qui seront plus dangereux, étant moins compromis. L'apaisement n'est pas plus durable que l'exode des congrégations n'est sérieux ou définitif. Il faut s'attendre aux représailles. Sans les avoir rendues impossibles, on leur aura donné des prétextes. Quand l'heure en sonnera, qui aura le droit d'invoquer les principes? Et de quel principe le parti républicain pourra-t-il se réclamer qui n'ait été depuis deux ans violé outrageusement.

Qu'on n'allègue pas, pour justifier cette politique d'empirisme et d'équivoque, la nécessité d'assurer, au point de vue républicain, le succès des élections prochaines.

Les élections, c'était l'excuse invoquée il y a quatre ans par M. Méline et par ceux qu'on appelait alors les progressistes[1]. Ce qui se cache au fond d'un pareil raisonnement, c'est toujours l'importance exagérée que les hommes politiques donnent, de bonne foi encore sans doute, à leur propre personnalité. Ils considèrent leur présence au pouvoir comme si nécessaire qu'ils se croient autorisés à employer tous les moyens pour y demeurer. Cela a toujours été ainsi, dira-t-on! Peut-être. Mais c'est précisément ce qu'il faut changer. En tout cas, ce n'est pas avec de tels principes qu'on gouvernera longtemps un grand pays, au milieu d'une crise comme celle que nous traversons. Nous savons où la méthode de M. Méline l'a conduit et nous a tous conduits avec lui. Qui peut espérer sérieusement que la politique de M. Waldeck-Rousseau, qui est au fond la même, nous mène définitivement à la grandeur nationale, à la paix intérieure et à la prospérité publique?

Sur la Raison d'État aussi il faut s'entendre. A toutes les époques, le Salut Public a paru de nature à justifier certains actes exceptionnels, contraires parfois aux droits étroits de l'individu. Mais la notion de la Raison d'État s'est

1. M. Waldeck-Rousseau était d'ailleurs demeuré dans leurs rangs. On n'a pas perdu le souvenir du discours prononcé au Grand Cercle républicain le 22 mars 1898. En somme M. Waldeck-Rousseau reste actuellement fidèle au système de gouvernement de 1898. Nous ne devons pas nous y tromper.



nécessairement transformée par l'effet de l'évolution politique et sociale. Sous un régime de liberté, les mesures que l'intérêt général exigent ne peuvent plus être abandonnées à l'appréciation arbitraire d'un homme ou d'une coterie ; en toute circonstance, il faut que les citoyens soient assurés de trouver une protection efficace dans l'observation scrupuleuse des formes légales [1] ; enfin la Raison d'État, pour que son application puisse être regardée comme légitime, doit être véritablement la Raison d'État, c'est-à-dire qu'elle doit naître d'une nécessité absolue et non équivoque de Salut Public.

Il ne saurait être question à notre époque de comprendre la Raison d'État à la façon dont on la comprenait sous Louis XIV, ni d'organiser le despotisme politique ou la persécution soit religieuse, soit antireligieuse, sous le prétexte d'assurer « l'unité morale » de la nation. Mais il est bien certain que la Révolution, en même temps qu'elle consacrait les « Droits de l'Homme » par la Déclaration des Droits, a établi ce que M. Émile Faguet appelle assez heureusement les « Droits du Peuple » [2] et qu'il serait plus exact peut-être

1. Il est facile d'illustrer ce qu'il convient d'entendre ici par *formes légales* en prenant pour exemple la communication de pièces secrètes faite en 1894 au tribunal militaire chargé de juger le capitaine Alfred Dreyfus. Le Conseil de guerre pouvait juridiquement décider que la raison d'État imposait le huis-clos. Aller plus loin était une violation de la loi, que même la raison d'État ne pouvait plus excuser, le législateur s'étant borné, pour protéger en matière d'espionnage les intérêts de la défense nationale, à organiser le huis-clos. C'est là et nulle part ailleurs que l'agitation soulevée par l'affaire Dreyfus trouve, toute question d'innocence ou de culpabilité mise à part, sa première et fondamentale justification. Cela est si vrai que si, lorsque la communication de pièces secrètes a été révélée, le gouvernement eût simplement reconnu le fait et fait décider rien que de ce chef par la Cour suprême l'annulation du jugement de 1894, l'agitation eût immédiatement pris fin. Celle-ci en tous cas fût devenue dès lors injustifiable, pourvu que le procès eût été loyalement et légalement recommencé.

2. Emile Faguet, *Une Histoire de la Révolution Française* (Revue des Deux Mondes, 1er août 1901). Le mot me paraît très heureux, la formule en principe très juste, mais l'analyse de la pensée est plus contestable. « Si l'on veut, » écrit M. Faguet, « ce qui me semblerait assez correct, appeler *droits de l'homme* la liberté, la sûreté, la propriété, les garanties constitutionnelles, la résistance à l'oppression ; *droits du peuple*, l'égalité et la souveraineté de la moitié plus un ; on pourra dire que l'histoire politique du XIXe siècle est la lutte des *droits du peuple* contre les *droits de l'homme* ; que les *droits de l'homme* sont condamnés à mort à l'avance par la Révolution, dont le véritable esprit, comme l'a très bien vu M. Aulard, n'est pas autre chose qu'affirmation des *droits du peuple* : que, du reste, l'égalité et la souveraineté populaires ont en elles-mêmes des forces que les *droits de l'homme* n'ont pas ; et qu'enfin, si les *droits du peuple*

d'appeler le « Droit du Peuple », c'est-à-dire la Souveraineté Nationale avec toutes les conséquences qui en découlent : et notamment le principe d'Égalité, qui peut bien apparaître comme l'idéal révolutionnaire, mais qui, ne fût-ce qu'à cause de l'inégalité naturelle, n'est encore qu'un idéal vers lequel il faut tendre sans songer à le réaliser par un décret.

C'est donc uniquement en cas de péril extrême et imminent, et quand il s'agit de défendre *le Droit du Peuple*, c'est-à-dire soit la souveraineté populaire, soit l'existence même de la nation (car ces deux termes sont évidemment contenus dans l'idée de Souveraineté Nationale), que la Raison d'État peut valablement devenir une raison de gouvernement.

et les *droits de l'homme* sont en opposition, il n'en est pas de même de l'Égalité et de la Souveraineté Nationale qui ne se contrarient nullement et qui peuvent agir de concert. Où nous allons, c'est donc, très conformément à l'esprit révolutionnaire, vers l'égalité absolue, le nivellement le plus parfait possible, le gouvernement direct du peuple par le peuple (puisque le régime parlementaire est une forme d'aristocratie), la souveraineté populaire dans le domaine législatif; dans le domaine intellectuel, et dans le domaine moral, *la diminution progressive et la suppression pour finir de toute liberté, de toute sûreté individuelle, de toute propriété, de toute garantie constitutionnelle, de toute résistance à l'oppression.* » Si M. Faguet peut dire avec raison en un sens, à cause de l'imperfection de nos systèmes électoraux successifs, que la représentation nationale a, depuis un siècle, exercé la souveraineté de « la moitié plus un », cela ne fait pas que les *Droits du Peuple* soient les droits de la moitié plus un. Les *Droits du Peuple* sont les droits de l'ensemble du peuple exprimés par un Parlement qui doit, autant que possible, être mathématiquement la représentation du Pays. Et c'est pourquoi l'organisation de la Représentation proportionnelle me paraît, pour le dire en passant, une utile réforme. D'une autre part, les *Droits de l'Homme* ne sauraient être anéantis par les *Droits du Peuple*. L'histoire du XIXe siècle peut bien être en effet, à un certain point de vue, l'Histoire des conflits des *Droits du Peuple* et des *Droits de l'Homme* : mais c'est justement à la politique de Vérité qu'il appartient de faire à chacune de ces catégories de droits sa part. Et, s'il peut être vrai de dire que l'égalité absolue entre les citoyens constitue l'Idéal véritable et dernier de la Révolution, il faut en même temps reconnaître, et M. Faguet ne le nie pas, que la Révolution ainsi entendue doit être considérée comme éternelle. Par suite c'est seulement *à l'infini du temps et de la civilisation* que l'on conçoit que l'égalité se puisse établir d'une manière absolue. Il est donc permis d'admettre aussi qu'à ce moment les hommes seront parfaits et égaux en fait. Mais jusque là, « la liberté, la sûreté individuelle, la propriété, les garanties constitutionnelles » demeureront indispensables, et c'est pour les défendre *à côté, en face* des *Droits du Peuple*, et non *contre* les *Droits du Peuple*, que doivent se grouper les hommes qui tiennent provisoirement, et en attendant la communion universelle des êtres, « à la liberté de conscience, à la liberté de penser, à la liberté d'écrire, à la liberté d'enseigner et à la liberté de communiquer leur pensée. » L'individu a droit à l'existence et par suite au libre développement de sa personnalité sous le régime de la Souveraineté Nationale aussi bien que sous celui du Droit divin. Ce doit même être le but essentiel de la nation en tant que Peuple Souverain d'assurer cette existence et ce libre développement. Il est donc à la fois nécessaire et légitime de protéger l'individu, s'il y a lieu, contre le despotisme du Peuple aussi bien que contre celui des rois absolus.

Or, sans parler des violations de la loi acccumulées sous M. Méline et après lui, sans parler même de l'hypocrisie qui a constamment servi de masque à la politique suivie depuis quatre ans, quel rapport peut-il sérieusement y avoir entre le Salut Public ainsi entendu et la communication de charges secrètes au conseil de guerre de 1894 par exemple, ou les scandales du procès Esterhazy, ou la loi de dessaisissement, ou encore les compromissions du procès de Rennes? Si, en 1897, la France se fût trouvée soit au milieu d'une guerre, soit à la veille d'une déclaration de guerre, on eût pu comprendre la théorie des « patriotes » qui prétendaient qu'en démasquant quelques chefs coupables on portait atteinte à l'armée elle-même et qui voulaient étouffer la vérité dans l'intérêt prétendu de la défense nationale. Mais un peuple libre ne peut-il, au milieu d'une paix que rien ne menace, connaître et juger les hommes publics, quels qu'ils soient? Ne doit-il pas, dans l'intérêt précisément de la défense nationale, pouvoir exercer son contrôle en toute indépendance sur toutes les institutions ? Et à quoi de plus noble la force militaire peut-elle servir qu'à garantir à la nation cette indépendance ?

Un procès politique comme celui de la Haute-Cour est sans doute un de ces actes qui peuvent se justifier à un moment donné et dans certaines conditions par une nécessité d'État. Encore faut-il qu'il soit abordé franchement et sans équivoque, que les délits ou les crimes qui le rendent nécessaire soient relevés sans exception, mis devant le peuple et pour le peuple en pleine lumière, que tous les coupables soient poursuivis. Autrement, ce qui devrait apparaître aux yeux de tous comme une mesure de Salut Public, regrettable en soi peut-être, mais indispensable dans l'intérêt général, ne semble plus que l'expédient d'un parti. Pour ma part, je ne comprendrai jamais, par exemple, que la même Raison d'État puisse justifier le même cabinet de couvrir d'une part le général Chamoin ou d'amnistier le général Mercier et de poursuivre d'autre part M. Déroulède ou M. Buffet comme coupables de Haute-Trahison

Ce que nous avons vu mettre en œuvre successivement depuis quatre ans par les divers hommes qui ont eu la respon-

sabilité du pouvoir, c'est la fausse Raison d'État, c'est le prétexte de Salut Public sournoisement employé au service des intérêts de parti, quand ce n'est pas des intérêts personnels. Par là M. Méline et M. Waldeck-Rousseau appartiennent à la même école. M. Waldeck-Rousseau apparaît bien comme le continuateur de M. Méline; et la grande pensée du gouvernement, qu'on commence d'apercevoir, aura sans doute été de ramener les diverses fractions de l'ancien parti républicain au point où elles en étaient il y a quatre ans. Je doute qu'on y réussisse et surtout, s'il en était ainsi, à quoi bon tant d'efforts vers la Vérité et vers la Justice ? N'avons-nous pas trop bien vu depuis vingt ans, surtout à la lumière des derniers événements, le résultat de la politique d'empirisme, et n'est-il pas temps d'inaugurer un autre système ?

Tout cela ne veut pas dire que ceux qui ont soutenu le cabinet Waldeck-Rousseau ont eu tort, ni même qu'ils ont pu faire autrement.

D'abord, le plus grand nombre des républicains sincères, ne possédant pas toutes les indications susceptibles de les avertir, ne pouvaient que suivre en confiance et presque aveuglément un homme qui, étant donnée l'heure à laquelle il avait accepté la direction des affaires, ne semblait la prendre que pour mettre en pratique la politique de Vérité dont il n'était au pouvoir que le représentant. Pour les esprits informés ou clairvoyants la désillusion fut prompte, mais la masse ne pouvait être instantanément désabusée. D'autre part, les difficultés de la situation, — créées sans doute en grande partie par le manque de décision et de franchise du gouvernement lui-même, mais pourtant indéniables — empêchaient les hommes autorisés de rien entreprendre qui pût conduire à une crise ministérielle. Non pas que la chute du cabinet Waldeck-Rousseau soit susceptible d'amener je ne sais quel triomphe de la réaction, que, provisoirement et tant que les élections n'auront pas rendu à la majorité toute son instabilité, on ne peut même pas redouter. A

l'heure actuelle, si M. Waldeck-Rousseau était renversé, son successeur serait apparemment un politique de la même école; il s'appuierait, ou à peu près, sur les mêmes partis; il aurait recours aux mêmes moyens de gouvernement ; et, sous un nouveau ministère, nous ne verrions guère rien de changé que pour l'avancement de quelques « créatures ». Seulement une crise, dès qu'elle est inutile, n'a que des inconvénients. D'autre part, outre que certains trouvent bon de laisser le cabinet poursuivre sa politique jusqu'à ce que le pays soit en mesure de la juger sur ses résultats définitifs, ceux qui sont désignés pour le pouvoir ne se soucient nullement d'accepter la responsabilité d'une situation que M. Waldeck-Rousseau a faite et dont ils aperçoivent tous les périls sous la tranquillité des apparences. Enfin les élections se préparent ; on dit avec raison qu'il ne faut pas changer de cheval au milieu du torrent, et ainsi il peut paraître désirable à tous que le cabinet demeure aux affaires jusqu'à la fin de la législature.

Mais il est urgent aussi que les partis prennent pour la lutte prochaine des positions très nettes et il ne faut pas que la nation puisse croire que la politique de M. Waldeck-Rousseau représente la véritable politique républicaine, ni penser que tous les républicains l'approuvent et encore moins qu'ils se solidarisent avec elle. C'est surtout à la veille des élections, au moment où se préparent les programmes, où se font les déclarations de principes, où se contractent les engagements, qu'il est nécessaire de mettre exactement au point les choses. Chaque citoyen, sous un régime de suffrage universel, a sa parcelle de responsabilité dans les affaires publiques. A plus forte raison à l'heure présente et pour ceux qui par l'effet des circonstances ont eu leur part dans les événements d'où le cabinet est sorti et qui par suite auraient aussi quelque responsabilité morale dans la politique suivie, s'ils ne s'en expliquaient en toute franchise.

III

Un des phénomènes les plus curieux du moment est assurément le mouvement d'adhésion au socialisme récemment effectué par un grand nombre d'esprits cultivés et indépendants. Justement reconnaissants envers la démocratie ouvrière de l'appui qu'ils ont trouvé chez elle pour la défense de la République, ils se sont rapprochés du socialisme, souvent même déclarés, intitulés socialistes.

Certes, aucun fait politique n'est susceptible de porter plus de fruits. Mais il faut pour cela que, de part et d'autre, on en comprenne et on en mesure bien la portée.

Il faut que la « classe intellectuelle », analysant l'idée de socialisme (le mot en lui-même n'a guère que la valeur d'une étiquette électorale), retenant de la doctrine ce qui peut en être retenu, rejetant le reste, limite son adhésion à cette partie du socialisme qui peut, qui doit être acceptée par tous les hommes préoccupés d'améliorer le bien-être intellectuel et moral du plus grand nombre aussi bien que d'assurer « la subordination des fins individuelles au bien commun[1] ». Il faut aussi que le socialisme renonce, d'une manière générale et pour se rattacher à l'ensemble du parti républicain démocratique, à son exclusivisme dans l'ordre économique, moral et politique, remettant à chacune de ses fractions, maintenant innombrables, le soin, si l'une d'elles détient la vérité totale, de faire prédominer, par la force de la raison et par la propagande, ses théories économiques et sociales.

Le remarquable développement du parti socialiste s'explique suivant moi par deux causes qu'il importe de bien considérer pour comprendre comment ce grand mouvement peut

1. Sydney Ball, *Socialism in England.*

être utilisé dans l'intérêt de la République, de la France et de la Civilisation.

Les socialistes d'abord ont eu le mérite de poser la question sociale dans toute sa franchise. Et c'est un fait d'une portée considérable, puisque cette question est nécessairement au premier plan des sujets qui s'imposent à l'étude et à l'action républicaines.

Non que la politique soit, comme on l'a dit, chose à peu près indifférente. De bonnes institutions politiques sont la condition essentielle du développement d'une nation ; et la question sociale, comme les autres, ne peut se résoudre dans le sens du progrès qu'au moyen de bonnes institutions politiques. Par là la question politique domine encore en réalité la question sociale. Ce qui met la question sociale au premier plan, ce qui peut donner l'illusion qu'il est possible désormais de la résoudre sans qu'il y ait guère à tenir compte de la politique, c'est que, depuis la fin du XVIIIe siècle, depuis que les principes de la Révolution française, qui appellent le peuple entier à participer au pouvoir, ont pénétré dans le monde et se sont imposés, du moins partiellement, aux divers pays, la question politique peut sembler aux esprits superficiels définitivement résolue dans les faits parce qu'elle est à peu près résolue théoriquement. Or, dans la pratique, elle est loin d'être résolue en France, et le peuple se tromperait étrangement s'il écoutait ceux qui lui conseillent de se désintéresser de la politique. Les derniers événements, la crise que nous subissons, en sont la preuve ; la besogne la plus pressée consiste encore à défendre l'héritage de la Révolution. Notre démocratie paraît le sentir et à ce point de vue c'est un symptôme encourageant que l'élan avec lequel elle s'est groupée d'abord rien qu'au mot de défense républicaine, si loin que l'action restât du nom et des espérances. Mais, d'autre part, il n'est pas possible que le parti républicain, à qui le pays fait depuis si longtemps et si largement confiance, ne trouve pas le moyen de faire passer bientôt dans la pratique les solutions politiques du bon sens et de la raison et ne se mette pas ainsi en mesure d'assurer sérieusement la réalisation des réformes. S'il ne le fait, il se condamne à la mort. Quels que soient les vices de nos institutions, les progrès sont

loin d'avoir été aussi rapides dans l'ordre économique que dans l'ordre politique. Il est donc grand temps d'organiser définitivement la République et d'appliquer les vrais principes du gouvernement républicain pour aborder enfin la question sociale avant d'avoir lassé la patience du peuple.

Pour avoir posé la question, est-ce à dire que le parti socialiste l'ait résolue? Est-ce à dire surtout qu'il détienne la vérité définitive, qu'il la détienne seul, qu'il la détienne tout entière? Très franchement, je ne le pense pas; je dirai tout à l'heure en deux mots pourquoi, et dès à présent je n'en veux pour preuve que la diversité même des écoles socialistes. En dehors de ce que l'on a appelé le « socialisme chrétien » qui se rattache avant tout au parti catholique et dont par suite il ne saurait être question quand on étudie le parti socialiste en tant que parti politique, il y a des socialistes collectivistes, avec toutes les subdivisions que le collectivisme a engendrées, des socialistes coopératifs, des socialistes d'État, des socialistes libéraux, des socialistes individualistes. Le mot de socialisme a pris un sens général très large, et il exprime souvent des idées très différentes, sinon parfois contradictoires. Mais le socialisme a mis en pleine lumière le caractère urgent, nécessaire du problème social. Il en a fait l'objet essentiel de son programme. C'est ce que la masse populaire comprend; c'est pour cela qu'elle suit, et cela seul est un mérite qui suffirait à expliquer, à justifier le développement d'un parti.

Le second mérite des socialistes, et je parle des socialistes républicains, c'est que dans leurs rangs se sont rencontrés un grand nombre d'hommes pour sentir du premier coup où était le devoir dans la crise que nous venons de traverser. Ce sera l'éternel honneur de Jaurès — et il n'est pas permis de l'oublier — de leur avoir indiqué le but avec autant d'éloquence que de courage et de s'être mis bravement à leur tête pour y marcher.

Cela fait-il que le parti socialiste, en tant que parti, se soit montré dans cette occasion assez ouvert et assez large, qu'il ait eu sur les questions posées une doctrine collective, uniforme, indiscutée? Il serait contraire à l'évidence et injuste pour les autres partis de le prétendre. Toute la fraction du parti — et n'est-ce pas la plus orthodoxe? — qui fait de la

lutte des classes l'élément essentiel, irréductible, intangible de son programme, n'a cessé de proclamer qu'une question de justice ne pouvait intéresser le peuple, dès lors que cette question de justice ne concernait qu'un « bourgeois ».

La scission récente du parti socialiste, ses divisions retentissantes, l'émotion soulevée par ce qu'on a appelé « le cas Millerand », tout cela n'a d'autre cause, d'autre point de départ que l'étroitesse même des conceptions et du programme brusquement mise en lumière par le choc des événements.

Au-dessus des classes, il y a la personne humaine qui a droit à l'existence et à la liberté. Avant d'atteindre à l'Éden qu'on nous promet, à l'âge d'or futur de l'humanité, il nous faut vivre avec la société présente et, nous appuyant sur les conquêtes qu'on peut considérer comme définitivement acquises pour la Science et pour la Morale, nous efforcer de l'améliorer un peu chaque jour. Il n'importe donc qu'un socialiste participe à un gouvernement « bourgeois », si ce gouvernement représente aux affaires les idées de Vérité, de Liberté et de Fraternité humaines. Si l'on va tout au fond des choses, ce que l'on se sent tenté de regretter pour Millerand, même en se plaçant au point de vue spécial de son parti, ce n'est pas qu'il soit ministre, mais bien que, étant ministre, il se trouve associé à une politique de personnes, d'intérêts étroits et de compromissions. Heureusement pour lui, il ne portera, malgré la solidarité théorique qui lie les membres d'un même cabinet, qu'une responsabilité indirecte et lointaine dans la politique générale dont pour l'avenir M. Waldeck-Rousseau gardera surtout la charge. Celle-ci lui revient en effet, non seulement parce qu'il a exercé sur l'action du cabinet une influence prépondérante par son autorité personnelle et par ses talents, mais encore parce qu'il représente par ses qualités, bonnes ou mauvaises, par son éducation politique et par son passé, tout le système dont la France fait l'essai depuis une vingtaine d'années, je veux dire depuis la mort de Gambetta. C'est le système de l'opportunisme dégénéré que nous voyons aux affaires, et nous l'y voyons dans tout son éclat. Quand Gambetta a fait de l'opportunisme la doctrine du parti républicain, il entendait qu'il est parfois indispensable de mettre

de l'opportunisme dans l'application des principes et qu'il peut être nécessaire, par exemple, ou d'ajourner certaines réformes à certaines heures, ou de se contenter de réformes partielles. Mais il entendait aussi, j'imagine, et je perdrais pour lui toute mon admiration s'il en était autrement, qu'il faut garder les principes dans leur pureté, ne les oublier en aucun cas, les prendre pour règle inviolable dès qu'il s'agit de résoudre les questions où ils sont engagés, tendre toujours à les réaliser plus complètement dans la pratique, et ne jamais rien faire qui diminue le respect qu'on leur doit, bien loin d'accepter qu'on les traîne dans la boue des intérêts particuliers et de la fausse Raison d'État. Aujourd'hui on a mis l'opportunisme dans les principes eux-mêmes. C'est la plus injustifiable des politiques et il faut que le parti républicain se désolidarise d'un tel système de gouvernement. Autrement c'en est fait de la République; car, par là, la République perd sa raison d'être, et, son nom restât-il au frontispice des institutions, si de pareilles pratiques se perpétuent, son âme bientôt s'en sera évanouie.

Le socialisme, dans sa forme politique actuelle, est trop étroit, trop exclusif, par suite aussi trop intolérant, et en même temps trop divisé, trop incertain de sa doctrine, pour constituer, du moins à lui tout seul, le cadre du grand parti de progrès dont la formation est indispensable pour assurer dans ce pays les destinées de la République.

Au point de vue social, que nous a proposé depuis longtemps et que nous propose encore l'école orthodoxe? Une révolution qui, en fondant la domination du prolétariat, abolira l'ancienne société bourgeoise avec ses classes et ses antagonismes de classes, pour établir le communisme social. Cette solution révolutionnaire, qu'on présente comme imminente, on ne l'attend d'ailleurs que de la violence et on nous l'impose comme un dogme[1]. En dehors d'elle, il n'y a point

1. Le socialisme révolutionnaire ne laisse pas d'être embarrassé par le caractère exclusif de sa doctrine. Les discussions soulevées au dernier Congrès de Lubeck, à la suite des travaux critiques de Bernstein, ont mis en pleine lumière les contradictions au milieu desquelles il se débat. Il est très difficile à la doctrine orthodoxe de concilier les droits de la libre critique et la rigueur des principes. A ce point de vue il est intéressant de rappeler

de salut, comme si d'une vue de génie infaillible et définitive Karl Marx et Engels avaient fixé à jamais les traits de l'humanité future. La révolution socialiste doit être « la rupture *radicale* avec le régime traditionnel de la propriété »; elle entraînera également « une rupture *radicale* avec les idées traditionnelles[1] ». Son but immédiat, c'est l'abolition de ce qu'on appelle la propriété bourgeoise, grâce à la « constitution du prolétariat en classe », et par l'effet de la lutte de classes. Son moyen c'est l'expropriation de la classe bourgeoise par la violence et d'abord, pratiquement, la grève générale, qui sera le commencement de la Révolution.

Sur ce point Jaurès résume ainsi les opinions de « quelques théoriciens » :

Il serait peut-être malaisé d'entraîner le prolétariat dans une action de force délibérée. Il en est désaccoutumé depuis de longues années, et il ne s'y jetterait peut-être pas d'emblée, au seul signal des organisations militantes. Au contraire la grève est entrée dans la pratique de la classe ouvrière, et les grèves sont de plus en plus étendues...... De plus, ce qu'on pourrait appeler la répression préventive du pouvoir capitaliste est empêché par la forme d'abord légale du mouvement. Mais peu à peu, cette grève générale, cette grève de classe s'affirmera nécessairement en grande bataille sociale, en combat révolutionnaire. Par la souffrance, par la misère, par les inévitables conflits qui mettront aux prises en bien des points la force ouvrière et la force capitaliste, les esprits s'animeront, les justes colères s'enflammeront, et cette partie du prolétariat qui aurait reculé, avant l'ouverture de la grève, devant l'emploi systématique de la force, sera peu à peu, au feu des événements, de la lutte et de la souffrance, portée à la température révolutionnaire. Dès lors le vieux monde fera explosion. Voilà bien, si l'on va au fond des choses, la conception et l'espoir d'un certain nombre de ceux qui voient dans la grève générale un moyen de révolution. Elle est dans leur pensée une méthode d'entraînement révolutionnaire, appliquée à un prolétariat dont trop de forces resteraient inertes sans l'excitation des événements.

Un certain nombre de penseurs et d'écrivains socialistes

l'ordre du jour singulièrement opportuniste voté le 25 septembre 1901 par le Congrès et qui est ainsi conçu : « Le Congrès reconnaît absolument la nécessité de la libre critique dans l'intérêt d'une évolution intellectuelle du parti socialiste, mais la critique essentiellement partiale exercée ces dernières années par Bernstein, qui s'abstient d'autre part de critiquer la société bourgeoise et ses représentants, l'a mis dans une position équivoque ; le Congrès, espérant que Bernstein reconnaîtra son erreur et agira en conséquence, passe à l'ordre du jour. » On sait que M. Bernstein a déclaré que, tout en n'abdiquant pas ses convictions, il s'inclinait devant le vote du Congrès.

1. Karl Marx et E. Engels. Manifeste communiste, trad. Andler, p. 52.

s'efforcent depuis quelque temps d'échapper à la rigueur du programme aussi bien qu'à la brutalité des moyens.

Rien n'est plus significatif à cet égard que l'exposé de doctrine fait récemment par Jaurès dans une remarquable suite d'études[1]. Il y combat d'abord la théorie de la grève générale envisagée comme point de départ de la révolution sociale. Il se place pour cela, il est vrai, surtout au point de vue pratique. Néanmoins, il écrit très sagement :

> La classe ouvrière serait dupe d'une illusion funeste et d'une sorte d'obsession maladive, si elle prenait ce qui ne peut être qu'une tactique de désespoir pour une méthode de révolution. En dehors des sursauts convulsifs qui échappent à toute prévision et à toute règle, et qui sont parfois la ressource suprême de l'Histoire aux abois, il n'y a aujourd'hui pour le socialisme qu'une méthode souveraine : « conquérir légalement la majorité. »

Et c'est une concession considérable.

Mais bien plus intéressant encore est l'effort qu'il fait pour fixer le but général du socialisme et ses moyens d'actions. Je n'ai pas la prétention de résumer ses articles et j'y renvoie ; je voudrais cependant en retenir les traits essentiels.

L'objet du socialisme est encore pour Jaurès de « transformer la propriété capitaliste en propriété sociale ». Mais d'abord, « dans l'état présent de l'humanité, où il n'y a que des organismes nationaux, *la propriété sociale aura la forme d'une propriété nationale* » : ce qui, bien que Jaurès ajoute que « l'action des prolétaires s'exercera de plus en plus internationalement », met la Patrie à sa place et en implique nécessairement le respect et l'amour..... « *C'est la nation qui longtemps encore fournira le cadre du socialisme.* »

Surtout, les explications sur la propriété sociale sont suggestives :

> En même temps que grandissent les forces réelles, substantielles du socialisme, les moyens techniques de réalisation socialiste se précisent aussi. C'est la nation qui se constitue de plus en plus dans son unité et dans sa souveraineté, et qui est obligée d'assumer de plus en plus des fonctions économiques, prélude grossier de la propriété sociale. Ce sont les grandes communes urbaines et industrielles où, par les questions

1. Voir la *Petite République* des 1er, 6, 7, 11, 13, 17, 22, 24, 25, 26 sept., 3, 4 et 10 octobre 1901.

d'hygiène, de logement, d'éclairage, d'enseignement, d'alimentation, la démocratie entrera de plus en plus dans le vif du problème de la propriété et dans l'administration de domaines collectifs. Ce sont les coopératives de tous ordres, coopératives de consommation et coopératives de production, qui se multiplient. Ce sont les organisations syndicales et professionnelles qui s'étendent, s'assouplissent, se diversifient : syndicats, fédérations de syndicats, bourses du travail, fédérations de métiers, fédérations d'industries. *Et ainsi il est certain dès maintenant que ce n'est point par la pesante monotonie d'une bureaucratie centrale que sera remplacé le privilège capitaliste. Mais la nation, investie du droit social et souverain de propriété, aura des organes sans nombre, communes, coopératives, syndicats, qui donneront à la propriété sociale le mouvement le plus souple et le plus libre, qui s'harmoniseront avec la mobilité et la variété infinie des forces individuelles. Il y a donc une préparation technique du socialisme comme il y a une préparation intellectuelle et sociale. Ceux-là sont des enfants qui, s'enfiévrant de l'œuvre déjà accomplie, croient qu'il leur suffirait maintenant d'un décret, d'un Fiat Lux prolétarien pour faire surgir d'emblée et d'un coup tout le monde socialiste. Mais ceux-là sont des insensés qui ne voient pas l'irrésistible force d'évolution qui condamne la primauté de la bourgeoisie et le régime des classes.*

Ainsi, c'est, pour la propriété, le mouvement souple et libre; pour les forces individuelles, la mobilité et l'indépendance; pour la collectivité, la multiplicité et l'élasticité des organes. Surtout ce n'est plus l'Éden social *a priori*. C'est la marche ordinaire et progressive des choses conduisant peu à peu à un état social dont les éléments sont encore indéterminés, l'organisme actuel servant d'embryon à la société future. C'est en somme le mouvement naturel, avec son irrésistible puissance et aussi avec son mystère, substitué à l'artifice d'une révolution, dont il est aussi difficile de concevoir l'œuvre avec précision qu'il est impossible d'en accepter les moyens.

Jaurès est très sévère pour les radicaux :

Ce sera, dit-il, la honte du parti radical de n'avoir répondu à l'immense problème qui nous presse tous que par une équivoque formule électorale : « Maintien de la propriété individuelle ». La formule pourra servir quelque temps à exciter contre le socialisme les ignorances, les frayeurs, et les égoïsmes. Mais elle tuera le parti qui est réduit à en faire usage.

Ou elle ne signifie rien, ou elle exprime le conservatisme social le plus étroit. Elle ne pourra tenir longtemps ni devant la démocratie, ni devant la science.

Mais sa définition de la propriété individuelle montre que, pour lui, la propriété sociale n'en sera qu'une forme nouvelle dont la réalisation complète apparaît d'ailleurs comme indéfiniment reculée :

... Employé d'une façon générale et abstraite, le mot de propriété individuelle ne signifie rien. Dans l'évolution humaine la propriété individuelle a changé bien des fois de forme et de substance, de sens et de contenu. La propriété individuelle a été, dans les sociétés qui ont précédé la nôtre, la forme d'oppressions définitivement abolies. L'esclavage a été un des modes de la propriété individuelle. . . . . .
Et même après l'effondrement de la société antique et du régime romain fondé sur la conquête, l'esclavage s'adoucit en servage, les serfs furent objets de propriété individuelle. . . . .
J'entends bien que l'esclavage et le servage ont été éliminés de la propriété individuelle. Mais les radicaux peuvent-ils avoir l'assurance que tout élément de servitude, d'oppression, d'injustice, en a disparu? Et de quel droit prononcent-ils de façon générale et abstraite le nom de propriété individuelle, alors que le sens de celle-ci varie avec le mouvement même de l'histoire ? De pareilles formules sont la négation même de l'évolution historique. Elles condamnent le parti qui en fait usage à ne rien comprendre et à ne rien voir. Elles le mettent en dehors de la science et de la vie.......... Loin d'être immuable le concept de propriété s'est modifié au cours des siècles ; nul doute qu'il ne se modifie encore à l'avenir, qu'il ne suive dans leur évolution les phénomènes économiques et sociaux............ Ainsi un droit social de propriété se constitue nécessairement au profit des travailleurs ; et ce droit social se communique aux associations diverses, communes, coopératives, syndicats qui peuvent, de plus près que la nation et avec plus de souplesse, garantir le droit des individus, leur activité enfin affranchie. *Ainsi à la propriété capitaliste relativement simple et brutale se substituera une propriété infiniment complexe, où le droit social de la nation servira à assurer, par l'intermédiaire de groupements multiples, locaux ou professionnels, le droit essentiel de toute personne humaine, l'essor libre de toute activité....*
.... La propriété nouvelle en sa complexité vaste, nationale, communale, corporative, sera en même temps individuelle : car aucun individu ne sera livré à l'exploitation d'autres individus ou à la tyrannie des groupes ou au despotisme de la nation ; et le droit de chacun sera garanti par des contrats précis et souples qui seront, jusque dans la propriété commune, *la forme épurée de la propriété individuelle.*

Voilà qui n'a plus de quoi inquiéter personne. Il faudrait être insensé pour prétendre que le mouvement de

l'organisme social est désormais arrêté. Le concept de propriété ne saurait être définitif ni la propriété individuelle demeurer immuable dans sa forme actuelle ; et l'évolution se fera nécessairement dans le sens de la participation chaque jour plus large de tous aux avantages de la propriété.

Si l'on note encore que Jaurès trouve dans notre législation le germe de la législation qui établira la propriété sociale [1], et que l'impôt lui semble susceptible de *devenir* la forme du communisme [2], il apparaît que Jaurès, à l'exemple de Bernstein, élargit le socialisme jusqu'à en briser les cadres et à en sortir.

Plus d'internationalisme. Plus d'exclusivisme, sinon en paroles. L'*action de classe* au lieu de la *lutte de classes*. La conquête de la majorité par la propagande. La participation des socialistes à tous les pouvoirs publics. L'action légale substituée à la violence, l'Évolution à la Révolution.

1. C'est ce qui résulte très clairement des extraits suivants : « Même dans la société d'aujourd'hui, la propriété individuelle subit de plus en plus des restrictions, des limitations, des démembrements. De plus en plus elle est refoulée et ceux qui s'instituent les gardiens de la « propriété individuelle » ne se bornent pas à nier la société de demain, ils méconnaissent la société présente..... *Certes lorsque les grands juristes de la révolution sociale, lorsque les grands organisateurs du parti socialiste s'appliqueront, au fur et à mesure que se développera la propriété collective, à instituer les formules juridiques qui concilieront le droit souverain de la communauté, l'action des groupes locaux et professionnels, le droit des communes, le* DROIT DES INDIVIDUS, *ils trouveront dans l'usufruit et dans le droit d'usage et d'habitation, dans les combinaisons même du code bourgeois, bien des précédents et des inspirations.....* De même, lorsque peu à peu les petits propriétaires paysans, *sans renoncer encore à l'individualité de leur domaine*, comprendront la nécessité d'associer leurs efforts, du moins partiellement et pour des objets déterminés, lorsqu'ils formeront avec le concours de la communauté nationale, des associations de drainage, de nivellement, d'irrigations, l'association ainsi formée devra exercer, sur l'ensemble des domaines partiellement solidarisés, des droits précis qui seront comme une extension de ces « servitudes » que déjà, dans l'intérêt de l'agriculture, impose aux possédants d'aujourd'hui le code de la « propriété individuelle ». Mais cette « servitude » sera une libération. Elle affranchira le paysan de l'isolement, de la routine, de la misère..... Qu'on ne se méprenne point sur ma pensée. Je n'ai pas la puérilité de prétendre que le droit socialiste sortira par interprétation et évolution des textes du droit bourgeois. Les grandes transformations sociales ne se font pas par des habiletés de procédure et le code socialiste ne sera pas l'épanouissement imprévu de quelques germes équivoques cachés dans le code bourgeois. C'est L'ACTION *de classe* du prolétariat s'exerçant avec une force croissante sur l'ensemble de la vie sociale qui substituera des rapports nouveaux de propriété et des formules juridiques nouvelles ». (*Petite République* du 13 sept. 1901).

2. « J'espère que personne », écrit Jaurès, « ne me soupçonnera de considérer l'impôt, *au point où nous sommes de l'évolution politique et sociale*, comme

Entre le socialisme ainsi compris et la démocratie qui ne se dit pas socialiste il n'y a plus que des querelles de mots.

Si j'ai choisi Jaurès pour essayer, en le citant, de saisir sur le vif ce qu'on pourrait appeler l'évolution libérale du socialisme, c'est d'abord qu'il est en France depuis longtemps un des vulgarisateurs les plus autorisés de son parti. C'est aussi que j'ai cru intéressant de regarder de près la plus récente étude d'ensemble que nous ait donnée la doctrine socialiste. Mais la même tendance se fait nettement sentir dans toutes les fractions du parti.

Les esprits les plus attachés à la rigueur du programme primitif ne négligent pas de rechercher dès à présent les moyens pratiques d'améliorer *légalement* la situation du prolétariat dans la société « bourgeoise » [1].

Un grand nombre de socialistes « intellectuels » mettent leur confiance presque uniquement dans le mouvement coopé-

une première forme du communisme......... Il reste vrai pourtant que l'impôt, avec le développement qu'il a pris dans les États modernes, est une large restriction de la « propriété individuelle ». Le projet de budget du ministre des finances, pour l'année 1902, prévoit une recette de 3 milliards 597 millions, c'est-à-dire en chiffres ronds une recette de 3 milliards 600 millions. Les recettes des départements et des communes dépassent 400 millions. Ainsi le chiffre total de l'impôt s'élève à plus de 4 milliards par année. Or, d'après les statistiques les plus sérieuses, le capital de la France s'élève à 200 ou 220 milliards, et le revenu annuel de la France, revenu des capitaux, revenu du travail, s'élève à 20 ou 25 milliards. C'est-à-dire que l'impôt prélève tous les ans un sixième, peut-être un cinquième, du revenu total des citoyens. Or, quoique ces milliards soient encore affectés surtout au service d'une classe, bien que, sur une partie des ressources de l'État, de nombreux particuliers, porteurs de titres de rente, titulaires de pension, aient des titres individuels, il est certain que ce ne sont pas les individus qui disposent de ces sommes énormes, c'est la nation qui, par l'intermédiaire de ses représentants, en règle l'emploi.......... De même que dans la société actuelle l'influence de la bourgeoisie possédante et capitaliste, si elle est dominante, n'exclut pas pourtant toute influence de la démocratie et du prolétariat, de même l'État, expression et organe de cette société, est un composé d'oligarchie bourgeoise et capitaliste, de démocratie et de puissance prolétarienne. Et la proportion des forces diverses et même contraires qui s'expriment par l'État est incessamment variable. Elle peut varier et variera nécessairement dans une démocratie au profit de la classe ouvrière qui, d'un mouvement continu grandit en nombre, en organisation, en conscience. » (*Petite République*, ibid.)

1. A ce point de vue le projet d'Assurance sociale de M. Edouard Vaillant mérite une attention particulière. Laissant provisoirement hors de discussion les détails de son projet de loi pour mettre en lumière l'« idée génératrice » et le principe de sa proposition, il écrit (Voir le *Petit Sou* du 11 octobre 1901) : « La classe ouvrière française doit réclamer *de la loi* l'établissement du cadre au moins d'une assistance ouvrière généralisée à tous les risques sociaux de misère, d'abandon, de maladie, d'invalidité, de vieillesse, de chô-

ratif; c'est sur la coopération de production qu'ils comptent pour affranchir le prolétariat [1].

Je sais qu'il se fait à l'heure présente, parmi quelques esprits cultivés qui se disent socialistes individualistes et ne demandent pour transformer la société actuelle que l'entière liberté d'association économique, un intéressant mouvement dont le but est de concilier l'idée collectiviste et l'idée de liberté individuelle dans une formule nouvelle d'association.

Enfin un socialiste, M. Charles Guieysse, dont la libre revue hebdomadaire, *Pages Libres*, est si digne de sympathie et d'attention, écrit : « L'esprit socialiste est également un esprit critique ; seulement sur quoi il porte, c'est non point sur les choses envisagées au point de vue moral, mais sur toutes choses envisagées au point de vue économique. Celui qui possède l'esprit socialiste fait constamment de la critique économique. Je me hâte de reconnaître que bon nombre d'hommes étiquetés socialistes n'ont point vraiment l'esprit socialiste, qu'ils ne sont que de simples ambitieux, mais vous reconnaîtrez que *c'est précisément l'esprit de cri-*

mage, enfin d'incapacité partielle ou totale de travail, c'est-à-dire le cadre d'une assistance sociale à réaliser au plus tôt. Elle y doit réclamer l'inscription, en tant que droit, de toutes celles de ses revendications dont elle aura obtenu la reconnaissance *légale*, et ces droits doivent, en rapport de plus en plus exact avec les risques et les besoins de toute nature et cause, se suffire à eux-mêmes, sans un mélange quelconque d'assistance ou de prétendus bienfaits, sans délai de misère, sans enquêtes sur les mérites de celui qui a besoin et dont il suffit de constater ou l'incapacité de travail ou le besoin..... Nos législateurs philanthropes veulent, par exemple, faire de la prévoyance une condition d'aide et réserver l'assurance ainsi dénaturée à ceux qui en auraient le moins pressant besoin, livrant les autres à l'assistance. C'est une négation des droits ouvriers..... Par le fait même du privilège capitaliste, le minimum de nos devoirs actuels envers la classe ouvrière est de la garantir contre les risques auxquels l'expose le régime homicide auquel il préside. Cette garantie c'est l'assurance. C'est la reconnaissance par la loi du droit à la compensation des risques, de tous les risques de la vie ouvrière...... Mais, pour qu'il y ait assurance réelle, pour que le droit reconnu par la loi soit exercé, devienne effectif, il faut que les assurés, que la classe ouvrière ait elle-même le contrôle de son exercice, et qu'ainsi l'État, la société soient pratiquement obligés à l'accomplissement de leur devoir légal correspondant au droit ouvrier...... Dans une véritable assurance sociale, ce seraient les syndicats, ce seraient les assurés, corporativement organisés, qui auraient la représentation de leurs membres, qui auraient charge de leurs revendications et veilleraient à l'exécution de la loi, humainement interprétée.» Voilà un programme d'action immédiate qui n'implique nullement l'adhésion au collectivisme révolutionnaire et à la réalisation duquel par exemple tous les démocrates peuvent travailler sans arrière-pensée.

1. Voir Charles Gide, *La Coopération*, Larose, éditeur, 1901. Comp. J. Paul Boncour, *Le Fédéralisme économique*, p. 3 et 5, Alcan, éditeur, 1900.

tique économique qui fait le mouvement socialiste indépendamment des doctrines des docteurs, et aboutit à cet idéalisme religieux, souvent mystique, qui saisit le prolétariat actuellement ». Si c'est l'esprit critique qui fait le mouvement socialiste, que dire des sévérités du congrès de Lubeck à l'endroit des travaux critiques de Bernstein et combien loin ne sommes-nous pas, avec ce néo-socialisme, des rigueurs du Credo primitif ? [1].

Concluons donc, en matière économique comme en toute autre, pour l'esprit de liberté et de recherche contre l'esprit de ténèbres, contre la compression intellectuelle et contre le dogmatisme. Quelle que soit la vérité que nous devions trouver au bout de nos recherches, accueillons-la d'avance, car toute vérité est un bien. Mais ne nous embarrassons pas de formules, surtout de formules définitives, si dangereuses quand elles sont fausses ou seulement incomplètes. Prenons garde enfin de ne pas tomber dans l'erreur où la méthode métaphysique entraîna si longtemps la philosophie et à propos de laquelle Berkeley écrivait avec tant de raison : « En somme je suis porté à croire que la plus grande partie, sinon la totalité, de ces difficultés qui ont jusqu'à présent amusé les philosophes, et qui ont fermé la voie au progrès, sont uniquement dues à nous-mêmes. Nous élevons d'abord de la poussière, et nous nous plaignons ensuite de ne pas voir [2] ».

Le besoin que le socialisme éprouve de briser son enveloppe étroite au point de vue économique et social, il ne l'éprouve pas moins au point de vue moral et philosophique.

M. Alfred Fouillée, dans une étude récente, s'est appliqué à mettre en lumière « le long et pénible effort que fait le socialisme pour se fonder moralement »[3]. Il dénie au socialisme le droit de soutenir que lui seul peut fonder une morale ; et,

1. Comp. également la collection si intéressante et si pleine de talent des *Cahiers de la Quinzaine* par Charles Péguy.

2. Berkeley, *Principles of human Knowledge*, t. I, p. 74.

3. Alfred Fouillée, *La Morale Socialiste* (*Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1901).



après avoir établi que le fondement humanitaire et exclusivement social est pour la Morale un fondement insuffisant, il ajoute avec raison, suivant moi :

> Nulle identification socialiste des conditions matérielles au sein de l'humanité [1] ne remplacera l'acte de raison, d'amour et de volonté, par lequel, anticipant l'unité du genre humain, qui n'est pas encore complète et ne le sera jamais, nous agissons comme si nous étions déjà tous en un et un en tous.

Cet acte de raison, d'amour et de volonté, c'est aux philosophies, non aux partis politiques, qu'il appartient de l'analyser, de le définir, d'en chercher la cause et la fin. C'est pourquoi, si l'on envisage les religions comme ayant pour objet d'adapter à la pensée philosophique des formes transitoirement appropriées à l'état intellectuel de leurs fidèles, la pratique des religions doit être libre comme la pensée philosophique. C'est pourquoi aussi rien n'est plus déplorable que la grossière passion antireligieuse [2].

Aucun de ceux qui ont étudié l'Histoire et qui connaissent la nature de l'homme ne peut raisonnablement songer à étouffer l'instinct religieux. Tous les efforts qui peuvent y tendre sont aussi odieux qu'inefficaces. Et je ne me place pas ici au point de vue des politiques qui considèrent la religion comme une illusion nécessaire pour endormir la souffrance du peuple et pour perpétuer sa servitude ; tout au contraire, dans leur raisonnement je vois encore un sophisme de la politique d'hypocrisie et de mensonge.

Mais à un point de vue très large, très général, le sentiment religieux pousse l'homme à sortir des contingences pour s'élancer au-dessus de lui-même vers l'idéal de Vérité, de Beauté et d'Amour, et ainsi entendu il apparaît comme universel. Les esprits les moins superstitieux, les plus libres, les plus dégagés de la tradition ou du préjugé, ne peuvent en méconnaître la force. Tous, écoles ou individus, lui cherchent une formule : fétichisme ou polythéisme pour les uns, monothéisme indépen-

1. D'après M. Belfort Bax, d'accord, si je ne me trompe, avec les théoriciens du socialisme, la solution du grand problème consiste dans « l'identification *en fait* des conditions matérielles du bien-être social ». (*Revue socialiste*, juin 1901, citée par M. Fouillée, *ubi supra*.)

2. Je dis antireligieuse et non anticléricale, si toutefois on entend par anticléricalisme la lutte contre l'empiètement des Églises, tel que j'essaie de le définir.



dant ou dogmatique pour les autres, religion de l'Humanité pour le positiviste, de la Solidarité pour le collectiviste matérialiste.[1] Les religions diverses n'en ont été que les expressions successives et transitoires. Adéquates, chacune à un moment donné, à l'état de la civilisation contemporaine, elles sont par là toutes respectables, toutes vraies en un sens et pour un temps. Presque toujours elles ont commis l'erreur de sortir du domaine moral et sentimental pour prétendre, non seulement à la direction de la vie publique, mais encore à la domination des pouvoirs politiques[2]. De même, elles se sont généralement montrées par essence exclusives et intolérantes. Enfin les habiles ne manquèrent jamais de s'en emparer ; fondant leur empire sur l'ignorance, ils ont à toutes les époques employé les religions à leurs fins intéressées et vulgaires, et les doctrines les plus pures et les plus sublimes en furent déformées[3]. Mais chacun n'en éprouve pas moins le sentiment religieux à sa manière, et chacun doit pouvoir chercher librement parmi les religions ou parmi les philosophies

1. « L'instinct religieux », disait ici même, il y a quelques semaines, M. Adolphe Retté, qui propose poétiquement de donner la forêt comme sanctuaire à sa religion de la fraternité universelle, « l'instinct religieux s'affirme impérissable en nous. Le divin nous environne et nous pénètre ; il est la sève qui circule dans les espaces étoilés. Il palpite en notré cœur comme au cœur des soleils, nous le sentons et nous n'avons besoin d'aucun prophète pour nous le révéler ». (Revue du 1er septembre 1901, p. 622.)

2. M. Charles Jeannolle, qui remplace actuellement M. Pierre Laffitte à la direction du positivisme, écrivait récemment, en réponse à un article de M. Charles Maurras, qui présentait le positivisme comme devant être, suivant la doctrine même de son fondateur, l'allié nécessaire du catholicisme : « Dans la pensée de Comte, et c'est ce que M. Maurras oublie de mentionner, cette alliance ne pourra se faire que sous la présidence positiviste, c'est-à-dire, d'une part, quand les positivistes, nombreux et organisés, seront devenus une force sociale importante, sinon prépondérante, et, d'autre part, *quand les catholiques se seront résignés à leur exclusion irrévocable de la suprématie politique.* » Cette déclaration est intéressante à signaler. (V. le *Siècle* du 17 septembre 1901.)

3. En aucun cas cette déformation de doctrine ne fut plus remarquable qu'après l'avènement du christianisme. C'est un fait que Buckle a bien mis en lumière : « A peine », dit-il, « la religion nouvelle semblait-elle avoir tout emporté devant elle, à peine avait-elle reçu les hommages de la plus grande partie de l'Europe, que l'on s'aperçut qu'aucun changement efficace ne s'était réalisé ; on s'aperçut bientôt que la société était encore dans cet état primitif, auquel la superstition est inhérente, et dans lequel elle règne dans une forme ou dans une autre : en vain le christianisme enseigne-t-il une doctrine fort simple, en vain prescrit-il un culte simple ; les esprits étaient trop arriérés pour se fixer sur ces hauteurs ; il leur fallut des formes et une croyance plus compliquées. Ceux qui ont étudié l'histoire ecclésiastique savent ce qui s'ensuivit......... Les cérémonies du paganisme s'établirent dans les églises chrétiennes : on y ajouta rapidement non seulement les momeries, mais en-

une doctrine susceptible de s'adapter à son état d'esprit particulier et à ses tendances.

Ce qui regarde la politique, c'est de faire en sorte que les religions comme les philosophies soient cantonnées sur le terrain religieux et philosophique. Que l'État prenne pour les y renfermer toutes les précautions nécessaires, c'est plus que son droit, c'est son devoir. Mais il faut aussi qu'il s'arrête devant la conscience.

Certes, il est impossible qu'un parti démocratique, et surtout un parti démocratique républicain, ne s'oppose pas à l'empiètement des Églises, en tant qu'elles voudraient mettre la main sur le pouvoir civil. Et je dis des Églises, car l'État doit être laïque, c'est-à-dire neutre. Il doit assurer le respect de toutes les croyances, à la condition qu'elles ne tendent pas à abuser de la puissance religieuse pour dresser un pouvoir politique contre l'État. L'État républicain ne peut être un État clérical sous peine de renoncer à son principe ; mais il ne doit pas davantage être un État juif, un État protestant, un État théiste ou un État athée.[1]

Pendant plusieurs siècles les gouvernements ont fait un mal incalculable par l'action qu'ils ont cru devoir exercer pour encourager la vérité religieuse et décourager l'erreur en ma-

core les doctrines de l'idolâtrie qui firent corps avec la nouvelle religion dont elles envahirent tout l'esprit ; de sorte que, après le cours de quelques générations, le christianisme présenta une forme si grotesque et si hideuse que ses beautés devinrent méconnaissables et ses premiers charmes furent entièrement étouffés..... Toutefois, quant à présent, il nous suffira de ne pas perdre de vue ce fait mémorable et important que si, après avoir été depuis plusieurs siècles la religion reconnue de l'Europe, le christianisme ne porta pas ses fruits naturels, cela tient à ce que sa destinée fut d'arriver au milieu d'un peuple poussé par l'ignorance vers la superstition et qui par suite de cette superstition déforma un système qu'il était incapable d'admettre dans sa pureté originelle ». (Buckle, *Histoire de la civilisation en Angleterre*, p. 295 et 296). Dans les siècles de ténèbres les religions exigent nécessairement plus de crédulité que de savoir. Grâce aux progrès de la science les premières superstitions disparaissent peu à peu, le principe très élevé et très général qui est la base des religions reste le même. A l'heure actuelle et sous l'influence de l'esprit de libre examen, le christianisme semble en voie de se dépasser lui-même. Certains hommes sincères, éclairés et en un sens véritablement religieux, tout en se rattachant au christianisme, se refusent en effet à admettre la divinité de Jésus ; ou tout au moins la beauté morale du Christ ne leur paraît être l'expression du divin qu'à la condition que, dans chaque homme, la conscience soit également considérée comme l'organe d'une révélation individuelle plus ou moins lumineuse.

1. « L'Église », dit Clemenceau (*ubi supra*), « combat pour nous asservir, notre victoire sera de lui faire sa place dans la liberté. »

tière de religion.[1] Gardons-nous de tomber à rebours dans le même défaut. Nous nous plaignons à juste raison de la violence cléricale et de l'intolérance antisémite. Mais de quel droit ceux qui en souffrent peuvent-ils les dénoncer, si ce n'est au nom de la liberté de conscience? Et comment les pourraient-ils combattre avec autorité, sinon en pratiquant la tolérance? Tolstoï et Pasteur, chrétiens tous deux, bien que chacun de façon différente, ont droit à la liberté de leur culte au même titre que M. Homais.

Sur ce point également il faut des principes qui « défendent, contre les autorités sociales et politiques, les libertés de la vie privée.[2] » Qu'on s'accorde encore ici, et il importera peu que le socialisme s'élargisse en un grand parti capable d'offrir un abri à tous les républicains vraiment préoccupés du développement de la démocratie, à tous les hommes de progrès et de liberté, ou qu'un parti nouveau se fonde qui embrassera les mêmes hommes, jusqu'aux socialistes évolutionnistes inclusivement, sauf à laisser à chaque fraction particulière le soin de mûrir ses idées propres, de les faire prévaloir, si elle peut, par la force de la vérité, et d'améliorer encore ainsi les esprits et les cœurs, chacune dans le sens de leurs goûts ou de leurs tendances.

1. Buckle fait encore sur ce point des observations pleines d'intérêt dans l'ouvrage que j'ai cité plus haut, et il démontre, notamment, que c'est avant tout l'ignorance qui est la source des persécutions : « Punir, ne serait-ce qu'un homme pour ses doctrines religieuses », écrit-il, « c'est assurément un crime de la plus haute noirceur, mais punir une nombreuse communauté, poursuivre une secte entière, tenter d'extirper des opinions qui, projetant leurs branches en dehors de la société où elles ont pris racine, sont elles-mêmes une manifestation de la merveilleuse et luxuriante fertilité de l'esprit humain, faire tout cela, ce n'est pas seulement l'un des actes les plus pernicieux qu'on puisse jamais concevoir, mais c'est aussi le comble de la folie. Néanmoins, c'est un fait indubitable que la plus grande partie des persécuteurs religieux étaient des hommes animés des plus pures intentions, et dont les mœurs étaient vraiment irréprochables. Il est impossible qu'il en soit autrement, car ce ne sont pas des hommes mal intentionnés que ceux qui cherchent à imposer par la force des opinions qu'ils croient justes. Sont-ce donc des méchants que ces hommes que touchent si peu les intérêts temporels, que, toutes les ressources de leur pouvoir, ils ne les font pas servir à leur profit, mais dans le seul but de propager une religion qui, selon leur foi, est nécessaire au bonheur futur de l'humanité? *Méchants, non, ignorants, oui.* La nature de la vérité, les conséquences de leurs propres actes, tout cela leur échappe. » (Buckle. *Histoire de la Civilisation en Angleterre*, p. 207.) Les travaux de l'école historique contemporaine confirment d'ailleurs cette manière de voir. Comp. Ch. Langlois, l'*Inquisition*, (Revue du 1er septembre 1901.)

2. Charles Péguy, les *Cahiers de la Quinzaine* (15e cahier de la 2e série).

En tous cas il est urgent que ce parti se constitue et s'organise; urgent qu'il fixe sa doctrine en posant des principes très hauts, très généraux, très clairs, en les posant...... et en les appliquant. Et qu'il se nomme comme on voudra, pourvu qu'il soit en somme un grand parti de Vérité, de Liberté, de Fraternité ![1]

IV

Ce parti doit se recruter sur des bases très larges, en appelant à lui tous les démocrates sincères et indépendants. En même temps il doit être ouvert à toutes les idées et à toutes les recherches. Son principe directeur le plus élevé et le plus général doit être le principe de Vérité, parce que le principe de Vérité implique nécessairement les deux autres grands principes, sur lesquels il doit encore se guider, je veux dire le principe de Liberté et le principe de Fraternité. Et je préfère le vieux mot de Fraternité à celui de Solidarité, parce que l'idée de la Fraternité implique à la fois l'idée de la solidarité naturelle qui lie l'universalité des êtres, et l'idée de la solidarité volontaire que la loi morale impose à l'Homme.[2]

Le siècle dans lequel nous entrons est et sera avant tout un siècle de Vérité, parce qu'il est et sera avant tout un siècle

1. On pouvait songer au nom de « républicain démocratique », à raison de la signification à la fois très précise et très large de ces expressions. Mais le journal de M. Méline (V. la *République* du 28 octobre 1901) se déclare prêt à accepter pour son parti la même qualification, ce qui risque fort de lui faire perdre son sens véritable et naturel. Aussi bien le nom de SOCIALISME LIBÉRAL, encore que les formules soient rarement adéquates à l'objet qu'elles ont la prétention d'embrasser, est-il peut-être encore celui qui résumerait le mieux une doctrine dont le but doit être la Fraternité sociale par la Science et par la Liberté.

2. « Sur quel genre de solidarité », écrit M. Alfred Fouillée, « le socialisme appuiera-t-il son éthique? la solidarité qu'il a en vue ne serait-il que le « resserrement du troupeau en face du danger à éviter » ou en face de l'avantage à atteindre? Ce ne sera alors qu'une liaison d'intérêts et, au fond, un faisceau d'égoïsmes plus ou moins conscients ; ce ne sera pas une solidarité morale. Celle-ci est un idéal supérieur de solidarité volontaire, accepté pour loi et érigé en devoir. Elle n'existe donc que là où, personnellement, nous la voulons et la faisons...... Le socialisme parle sans cesse de développer « une conscience de classe »; c'est la conscience humaine que le vrai socialisme

de Science. Loin que la Science ait fait faillite, elle commence à peine à donner les résultats qu'on est en droit d'attendre d'elle. Déjà toutes les sciences physiques et naturelles ont réalisé des progrès inouis, et la portée de ces progrès est considérable à tous les points de vue ; car chaque progrès dans l'ordre matériel, en allégeant le fardeau physique de la vie, en diminuant le poids de la nature, donne à l'homme plus de loisir pour se consacrer au développement intellectuel et moral de sa personnalité. Mais quels horizons ne s'ouvrent point encore devant elles ? D'autre part, parmi les sciences morales, les plus importantes viennent de naître, et à coup sûr leurs résultats dans l'avenir seront immenses. Spécialement, quels bienfaits n'est-on pas en droit d'espérer au point de vue politique et au point de vue social du développement de la Philosophie de l'Histoire[1] et de la Sociologie ?

On peut affirmer aujourd'hui que le perfectionnement de la civilisation est dû uniquement au progrès des lumières et il est inutile d'insister sur la lenteur avec laquelle ce progrès s'est poursuivi depuis les premiers temps. C'est à peine si, à bien des points de vue, l'Humanité, si justement

devrait développer en dehors et au-dessus de toutes les classes : bien plus, c'est la conscience universelle et plus qu'humaine. « Le sentiment du devoir », dit M. Belfort Bax, « est le sentiment explicite ou implicite de l'inaptitude de l'individu et de ses intérêts à lui servir de but ». C'est là une belle définition où l'on reconnait l'influence de la philosophie idéaliste. Mais selon nous il faut ajouter : le sentiment du devoir est le sentiment de l'inaptitude de la société humaine et de ses intérêts à nous servir de but unique. Et ici nous sommes heureux d'avoir le témoignage de l'un des maîtres du socialisme contemporain, celui même qui tout à l'heure voulait ériger le prolétariat en représentant de l'humanité. « Je ne crois pas du tout », dit M. Jaurès, « que la vie naturelle et sociale suffise à l'homme. Dès qu'il aura dans l'ordre social organisé la justice, il s'apercevra qu'il lui reste un vide immense à remplir. » C'est le vide que la morale a précisément pour objet de changer en plénitude. La morale commence à vrai dire au moment où nous traitons les formes sociales et les obligations sociales, non comme de purs artifices humains pour maintenir les hommes ensemble, non comme de purs palliatifs de la passion ou des serviteurs de l'intérêt économique, mais comme des moyens, pour la personne intelligente et aimante, d'atteindre un niveau supérieur. La société devient alors la loi de la vie personnelle la plus élevée, elle est le produit et la condition de la vraie vie, non « un pur mécanisme pour faciliter l'accomplissement de la vie la plus basse : » celle du « ventre », comme disent les disciples de Marx. » (*ubi supra*, p. 405)

1. Il ne faut pas se plaindre à ce point de vue du caractère un peu minutieux et analytique des travaux de l'école historique actuelle qui, par l'examen microscopique des documents, par l'étude de la statistique, etc., etc..., tend en quelque sorte à faire de l'Histoire une science exacte. C'est une œuvre de vérité provisoirement nécessaire ; elle prépare celle des grands généralisateurs de demain.

fière pourtant de ses conquêtes, sort de l'âge des ténèbres[1]. Il a fallu, pour que la civilisation pût se développer et se répandre, non seulement que l'esprit humain commençât à se rendre maître des forces organiques et inorganiques de la nature, mais encore que la méthode métaphysique cédât la place à la méthode inductive, qui est la vraie méthode scientifique. Si enfin le progrès est double en ce sens qu'il est à la fois moral et intellectuel, il n'est pas moins certain que les vérités morales étant, sinon absolument stationnaires, tout au moins *relativement* stationnaires par rapport aux vérités intellectuelles, c'est à la *connaissance intellectuelle* que sont dus les progrès sociaux. C'est donc la Vérité qui apparaît désormais comme l'idéal rationnel de l'Humanité, et l'idéal de Vérité se confond nécessairement avec l'idéal de Beauté et de Bonté. Car le Beau et le Bien ne sauraient être ni le Beau ni le Bien, sans être en même temps le Vrai.

Or, il est de toute évidence que, pour atteindre à la vérité ou pour en poursuivre seulement la recherche, il faut que l'homme commence à conformer sa propre existence au principe du Vrai et par chasser de ses actes comme de ses paroles l'Hypocrisie et le Mensonge. « Sans véracité, pas de

1. Il est facile d'en juger si l'on se rappelle seulement comment s'écrivait encore l'Histoire il y a trois cents ans. « Pendant plusieurs siècles, chaque nation crut qu'elle descendait directement d'ancêtres qui avaient été présents au siège de Troie. C'était là une proposition que personne ne pensait à mettre en doute. Tout ce dont on s'occupait, c'était de connaître les détails de cette généalogie illustre. Mais même sur ce point il y avait une certaine unanimité d'opinion, puisque, sans faire mention de contrées moins importantes, il était admis que les Français descendaient de Francus, que tout le monde savait être le fils d'Hector et que les Bretons descendaient de Brutus, dont le père n'était autre qu'Enée lui-même. » (Buckle, *ubi supra*). « Cette descendance a été crue véritable pendant plus de 800 ans et soutenue par tous les écrivains de notre histoire : la fausseté n'en a été reconnue qu'au commencement du XVI[e] siècle. » (*Bibliothèque historique de la France*, Lelong, t. II p. 3). Comp. Mathieu Paris (*Hist. Major* p. 59). Pour la descendance des Bretons de Priam et d'Enée, comp. Mathieu Westmonast (*Flores historiarum*, part. I. p. 66 : Warston, (*History of English Poetry*, t. I, p. 131); Campbell (*Lives of the Chancelors*, t. I. p. 185). V. aussi Van Kampen (*Geschiedenis der Letteren*, 1321, t. I. p. 91 et 86). Monteil (*Histoire des divers Etats*, t. 5, p. 70) fait mention de l'ancienne croyance « que les Parisiens sont du sang des rois des anciens Troyens, par Pâris, fils de Priam. » Cette idée existait encore même au XVII[e] siècle, et Coryat qui voyageait en France en 1608, en donne une autre version. Il dit en parlant du nom de la Ville de Paris : « Quant à son nom de Paris, elle le tient, (selon l'opinion de quelques écrivains), de Paris, 18[e] roi de la Gaule Celtique, que les historiens prétendent descendre en ligne droite de Japhet, l'un des trois fils de Noé, et être le fondateur de cette ville ». (*Crudities*, 1611, édit. 1776, t. I, p. 27 et 28). Pour ces citations et pour de plus amples développements, V. Buckle (*ubi supra*) p. 251 et 352.

vérité ; mais de la vérité il faut dire : *Veritas fortior omnibus* »[1]. Ce qui est vrai de la vie privée des individus ne saurait être inapplicable à la vie publique des hommes politiques ou des nations. Sous le régime du suffrage universel, sous les gouvernements d'opinion, le mensonge politique doit cesser d'être une institution d'État. Si les peuples sont destinés à être éternellement trompés, à quoi leur sert-il d'échapper au despotisme ? En quoi l'oppression du mensonge est-elle préférable à l'oppression de la force ?

La politique de Vérité doit remplacer la fourberie de nos pitoyables Machiavels. Qu'ils cessent d'identifier leur fortune politique avec le salut de l'État, ou cessons d'être leurs dupes. Le parti de la Vérité, c'est à la fois le parti de l'Idéal, le parti de la Science, et le parti de l'Éternel Progrès.

Et qu'on ne dise pas qu'offrir la Vérité pour objet à la politique, c'est lui proposer un idéal trop vague ou trop général ! C'est chose précise et claire pour les plus simples que de rechercher autant qu'on peut la vérité et d'être sincère en toute chose.

Qu'on ne dise pas davantage que c'est un songe d'idéologue, que les principes de la morale ne sont pas applicables à la politique, qu'il faut en politique une morale particulière !

A bien examiner de tels raisonnements, on voit qu'ils sont seulement les effets du préjugé et de l'ignorance. Le mot de Thiers « les hommes à principes sont dispensés de réussir » est un mot digne du Moyen Age. Si les principes sont bons, les hommes à principes sont les seuls qui puissent réussir. Et si les principes sont mauvais, qu'on en change et qu'on le dise.

Je connais l'objection ; elle n'est pas nouvelle. Il y a peu de temps encore, quand une idée soulevait le monde, ceux qu'on appelle des hommes d'État ne pouvaient dans leur présomptueux aveuglement en mesurer la puissance. Le triomphe du Droit sans le secours de la Force ou du Mensonge leur paraissait un rêve enfantin : « c'est du roman » disait dédaigneusement leur pauvre scepticisme. Le roman est devenu la réalité.

1. R. Eucken, *La relation de la philosophie au mouvement religieux du temps présent* (Revue de Métaphysique et de morale, n° de juillet 1897, p. 418).



Quelques milliers de Français « à principes » ont montré ce que peuvent les principes dans un temps de liberté contre toutes les puissances coalisées ; on sait où les habiles ont abouti. L'essai est encourageant.

La Vérité, inséparable de la Liberté et de la Fraternité, qui en sont manifestement les corollaires, voilà l'Idéal à la fois triple et un sur lequel doit selon moi s'orienter la politique du xxe siècle.

Les principes posés, il reste : 1° à déduire les importantes conséquences pratiques auxquelles ils conduisent, notamment au point de vue économique, au point de vue des finances publiques et au point de vue des relations internationales ; 2° à montrer qu'ils imposent immédiatement, si le parti républicain veut aboutir aux solutions de la Science et de la Raison, des réformes politiques essentielles, particulièrement en ce qui concerne la presse, l'organisation judiciaire, la magistrature et le mode d'expression du suffrage universel. Je ferai de ces questions l'objet d'études ultérieures.

FERNAND LABORI.

LE PORTEFEUILLE
D'UN MINISTRE DE LA POLICE

COMMUNIQUÉ PAR

LE BARON ALBERT LUMBROSO

I

Je publie aujourd'hui quelques nouveaux documents, choisis dans l'énorme *Dossier Fouché* ou « Portefeuille du Duc d'Otrante » que je possède, après l'avoir acquis en 1897 des héritiers de M. Gaillard, ami et conseiller désintéressé du Duc, qui s'était retiré du ministère le 20 septembre 1815 et mourut en exil, à Trieste, le 25 décembre 1820.

Ces cinq années, Fouché les employa à classer, à ordonner, à revoir, à relire ses papiers, qu'il réunit en un dossier qui est précisément le *Portefeuille* en question, et qu'il confia à M. Gaillard, alors conseiller à la Cour de cassation [1], ancien confrère de Joseph Fouché à l'Oratoire.

Ce dossier, qui contient environ 200 pièces de tout ordre, a été divisé en 10 liasses dont j'ai publié l'*Inventaire* dans un volume intitulé *Muratiana* (le dossier contient en effet des lettres de l'infortuné Roi Joachim et de la Reine Caroline-Bonaparte-Murat).

M. Gaillard a annexé au dossier plusieurs dissertations de sa main, entre autres une longue, détaillée et curieuse réfuta-

1. Le « Portefeuille de Fouché », par M. L. Madelin, n° 7, an. XVII de la *Rév. fr.*, 14 janvier 1888, p. 35 et suiv., et *Préf.* au « Fouché » du même auteur, 1901.

tion du soi-disant volume de *Mémoires du Duc d'Otrante,* qui fixe définitivement l'opinion sur cet ouvrage et sur ses auteurs.

Ces documents, ainsi que l'écrit son biographe, permettent de suivre Fouché devenu Duc d'Otrante, de sa chaire de l'Oratoire à son banc de la Convention, des missions d'Italie et de Hollande aux gouvernements d'Illyrie et de Rome, des conseils de Barras — qui le nomme souvent dans ses *Mémoires*, édités par M. George Duruy — à ceux de Bonaparte, du cabinet de l'Empereur à celui de Louis XVIII, des Tuileries — enfin! — à l'exil de Prague, et de Trieste... au Tombeau : le seul endroit où Fouché n'ait pas intrigué, trompé, subtilisé.

Je me limite à publier textuellement quelques chapitres du *Portefeuille de Fouché*, en y ajoutant une lettre fort peu connue de Louis-Philippe, alors Duc d'Orléans, à l'occasion de la mort du Duc d'Enghein

Voici les documents :

II

CAULAINCOURT A-T-IL ÉTÉ CHARGÉ D'ARRÊTER LE DUC D'ENGHIEN ?

« M. de Caulaincourt, Duc de Vicence, a-t-il été chargé d'arrêter M. le Duc d'Enghien?... On a beaucoup écrit sur cette question qui nous paroit décidée par les pièces suivantes : il en résulte en effet que Bonaparte ordonna deux missions différentes : Offenbourg, Caulaincourt; Ettenheim, Ordener.

« Lettre du premier Consul au Ministre de la Guerre.

« Paris, le 19 ventôse an XII.

« Vous voudrez bien, Citoyen Général, donner ordre au « Général Ordener, que je mets à cet effet à votre disposition, « de se rendre dans la nuit, en poste, à Strasbourg. *Il voyagera sous un autre nom que le sien*; il verra le Général de la « division.

« Le but de sa mission est de se porter sur Ettenheim, de « cerner la ville, d'y enlever le Duc d'Enghien, Dumourier, « un colonel anglais et tout autre individu qui seroit à leur « suite. Le Général de la division, le maréchal-des-logis de « gendarmerie qui a été reconnoître Ettenheim, ainsi que « le commissaire de police, lui donneront tous les renseigne- « ments nécessaires.

« Vous ordonnerez au Général Ordener de faire partir de « Schélestadt trois cents hommes du 26me de dragons, qui « se rendront à Rheinau, où ils arriveront à 8 h. du soir.

« Le commandant de la division enverra quinze ponton- « niers à Rheinau, où ils arriveront à 8 h. du soir, et qui, à « cet effet, partiront en poste, ou sur les chevaux de l'artillerie « légère. Indépendamment du bac, il se sera déjà assuré qu'il « y a là quatre ou cinq grands bateaux; de manière à pouvoir « passer d'un seul voyage trois cents chevaux.

« Les troupes prendront du pain pour quatre jours et se « muniront de cartouches. Le Général de la division y joindra « un Capitaine ou officier, et un Lieutenant de Gendarmerie, « et trois ou quatre (trentaine) brigades de gendarmerie.

« Dès que le Général Ordener aura passé le Rhin, il se « dirigera droit à Ettenheim, marchera droit à la maison du « Duc et à celle de Dumourier; après cette opération termi- « née, il fera son retour sur Strasbourg.

« En passant à Lunéville, le Général Ordener donnera ordre « que l'officier des carabiniers qui a commandé le dépôt à « Ettenheim, se rende à Strasbourg en poste, pour y attendre « ses ordres.

« Le Général Ordener, arrivé à Strasbourg, fera partir bien « secrètement deux agens soit civils, soit militaires et s'en- « tendra avec eux pour qu'ils viennent à sa rencontre.

« Vous donnerez ordre pour que le même jour et à la même « heure deux cents hommes du 26e de dragons, sous les « ordres du Général Caulaincourt (auquel vous donnerez des « ordres en conséquence), se rendent à Offenbourg, pour y « cerner la ville et arrêter la baronne de Reicht, si elle n'a « pas été prise à Strasbourg, et autres agens du gouvernement « anglais, dont le préfet et le citoyen Méhée, actuellement à « Strasbourg, lui donneront des renseignemens.

« D'Offenbourg, le Général Caulaincourt dirigera des pa-
« trouilles sur Ettenheim jusqu'à ce qu'il ait appris que le Géné-
« ral Ordener a réussi. Ils se prêteront des secours mutuels.

« Dans le même temps, le Général de la division fera « passer trois cents hommes de cavalerie à Kehl, avec quatre « pièces d'artillerie légère, et enverra un poste de cavalerie « légère à Wilstadt, point intermédiaire entre les deux routes.

« Les deux Généraux auront soin que la plus grande disci- « pline règne, que les troupes n'exige [*sic*] rien des habitans; « leur ferez donner à cet effet douze mille francs.

« S'il arrivoit qu'ils ne pûssent pas remplir leur mission, et « qu'ils eussent l'espoir, en séjournant trois ou quatre jours et « en faisant des patrouilles, de réussir, ils sont autorisés à le « faire.

« Ils feront connoître aux Baillis des deux villes que s'ils « continuent de donner asyle aux ennemis de la France, ils « s'attireront de grands malheurs.

« Vous ordonnerez que le commandant de Neuf-Brissac fasse « passer cent hommes sur la rive droite avec deux pièces de « canon.

« Les postes de Kehl, ainsi que ceux de la rive droite, « seront évacués dès l'instant que les deux détachemens « auront fait leur retour.

« Le Général Caulaincourt aura avec lui une trentaine de « gendarmes; du reste le Général Caulaincourt, le Général « Ordener et le Général de la division, tiendront un conseil, et « feront les changemens qu'ils croiront convenables aux pré- « sentes dispositions.

« S'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, ni Dumourier « ni le Duc d'Enghien, on rendroit compte par un courrier « extraordinaire de l'état des choses.

« Vous ordonnerez de faire arrêter le maître de poste de Kehl « et autres individus qui pourroient donner des renseignemens!

« Sur cela, je prie Dieu, etc..... »

« Le désordre de cette lettre, l'imperfection de son style, prouvent sans doute l'agitation du premier Consul, et combien il était empressé de faire arrêter le jeune prince; mais elle prouve aussi la différence essentielle entre la mission du Général Ordener et celle du Duc de Vicence; non seulement celui-

ci n'est pas tenu de voyager *sous un autre nom que le sien*, mais c'est à *Offenbourg* qu'il doit se rendre *pour arrêter la baronne de Reicht* et autres agens anglais. Cette différence ressort davantage des ordres du Ministre de la Guerre, et cette différence annonce que le Ministre, plus calme que Bonaparte, l'avoit amené à changer quelques-unes de ses dispositions. On ne supposera pas en effet que M. Berthier ait pris sur lui de retarder de 24 heures le départ de M. de Caulaincourt contrairement à l'ordre positif de les faire agir l'un et l'autre le *même jour* et à la *même heure*. Le Général Ordener reçoit l'ordre le 20 ; le Duc de Vicence ne le reçoit que le 21. La lettre du Ministre au Duc de Vicence ne dit pas un mot de la mission du Général Ordener, ni du concert qui doit régner entre eux, tandis qu'on ne dissimule rien à celui-ci de la mission du Duc de Vicence. Enfin ce n'est que le 21 qu'on demande au Ministre des Relations Extérieures une lettre pour le Ministre de l'Électeur de Bade, et c'est à M. de Caulaincourt qu'on remet cette lettre pour qu'elle ne parvienne à l'Électeur qu'après l'enlèvement de M. le Duc d'Enghien.

« Le Ministre de la Guerre au Citoyen Caulaincourt.

« Paris, 21 ventôse an XII de la République,
« une et indivisible.

« Le premier Consul ordonne au Citoyen Caulaincourt son « aide-de-camp de se rendre en poste à Strasbourg, il y accé- « lérera la construction et la mise à l'eau des bâtimens légers « qu'on y construit pour la marine ; il prendra des renseigne- « mens près du préfet et du Citoyen Méhée pour faire arrêter « les agens du gouvernement anglais à Wissembourg et à « Affembourg, notamment la baronne de Reicht, si elle n'est « pas déjà arrêtée.

« Le chef de bataillon Rosey, envoyé près les Ministres « Anglais, et qui a toute leur confiance, lui donnera tous les « renseignemens nécessaires sur les complots formés contre la « tranquillité de l'État et la sûreté du premier Consul.

« Le Citoyen Caulaincourt fera connaître aux Baillis des « villes de la rive droite du Rhin, qu'ils peuvent s'attirer de

« grands malheurs en donnant asyle aux personnes qui cher-
« chent à troubler la tranquillité en France ; et il se concer-
« tera avec le Général Commandant la 5me Division Militaire
« pour employer au besoin une force suffisante pour l'exécu-
« tion du présent ordre.

« Il rendra un compte particulier au premier Consul de la
« Mission du chef de bataillon Rosey.

« Le Ministre de la Guerre :
« Signé : Alex. BERTHIER. »

« Le Ministre des Relations Extérieures,
« au Général Caulaincourt.

« Paris, le 21 ventôse an XII.

« Général,

« J'ai l'honneur de vous adresser une lettre pour le Baron
« d'Eldesheim, Ministre principal de l'Électeur de Bade;
« vous voudrez bien la lui faire parvenir aussitôt que votre
« expédition d'Offembourg sera consommée. Le premier
« Consul me charge de vous dire que si vous n'êtes pas dans
« le cas de faire entrer des troupes dans les États de l'Élec-
« teur, et que vous appreniez que le Général Ordener n'en
« a point fait entrer, cette lettre doit rester entre vos mains,
« et ne pas être remise au Ministre de l'Électeur. Je suis
« chargé de vous recommander particulièrement de faire
« prendre et de rapporter avec vous les papiers de Mme de
« Reicht..... »

« J'ai l'honneur de vous saluer
« Signé : Ch.-MAUR. TALLEYRAND. »

« C'est la première fois que le Duc de Vicence entend parler d'une Mission donnée au Général Ordener ; mais le Ministre lui en dit-il l'objet ?... Et comment le lui auroit-il indiqué, puisqu'il l'ignoroit lui-même, comme on le verra bientôt par sa lettre au Duc d'Otrante ?...

« Le Ministre de la Guerre au Général Ordener.

« Paris, le 20 ventôse an XII de la République françoise.

« En conséquence des dispositions du Gouvernement,

« qui met le Général Ordener à celle du Ministre de la guerre, « il lui est ordonné de partir de Paris, en poste, aussitôt après « la réception du présent ordre, pour se rendre le plus rapide- « ment possible et sans s'arrêter un instant, à Strasbourg ; il « voyagera *sous un autre nom que le sien* ; arrivé à Strasbourg, « il verra le Général de la division ; le but de sa Mission est de « se porter sur Ettenheim, de cerner cette ville, d'y enlever « le Duc d'Enghien, Dumourier, un Colonel Anglois et tout « autre individu qui seroit à leur suite. Le Général comman- « dant la 5me division militaire, le Maréchal-des-logis qui a été « reconnaître Ettenheim, ainsi que le Commissaire de police « lui donneront tous les renseignemens nécessaires.

« Le Général Ordener donnera ordre de faire partir de « Schelestadt 300 hommes du 26me Régiment de Dragons qui « se rendront à Rheinau, où ils arriveront à huit heures du « soir et qui à cet effet partiront en poste, ou sur les chevaux « d'artillerie légère. Le Commandant de la cinquième division « militaire enverra 15 pontonniers à Rheinau, qui y arriveront « également à huit heures du soir, et qui à cet effet partiront « en poste sur les chevaux d'artillerie légère. Indépendam- « ment du bac, il se sera assuré qu'il y ait là quatre ou cinq « grands bateaux, de manière à pouvoir passer d'un seul « voyage 300 chevaux. Les troupes prendront du pain pour « quatre jours. Elles se muniront d'une quantité de cartou- « ches suffisante. Le Général de la Division y joindra un « Capitaine et un Lieutenant de Gendarmerie et une trentaine « de Gendarmes. Dès que le Général Ordener aura passé le « Rhin, il se dirigera droit à Ettenheim, marchant droit à la « maison du Duc d'Enghien et à celle de Dumourier. Après « cette expédition terminée, il fera son retour sur Strasbourg. « En passant à Lunéville, le Général Ordener donnera ordre « que l'officier de Carabiniers qui a commandé le dépôt à « Ettenheim, se rendra à Strasbourg en poste, pour y attendre « ses ordres. Le Général Ordener arrivé à Strasbourg fera « partir bien secrètement deux agens, soit civils, soit mili- « taires ; il s'entendra avec eux pour qu'ils viennent à sa « rencontre. Le Général Ordener est prévenu que le Général « Caulaincourt doit partir avec lui *pour agir de son côté*. Le « Général Ordener aura soin que la plus grande discipline

« règne et que les troupes n'exigent rien des habitans.

« S'il arrivoit que le Général Ordener ne pût pas remplir sa « mission et qu'il eût l'espoir en séjournant 3 ou 4 jours et en « faisant faire des patrouilles de réussir, il est autorisé à le « faire. Il fera connoître au Bailli de la Ville que s'il continue « à donner asyle aux ennemis de la France, il s'attirera de « grands malheurs. Il donnera ordre au commandant de « Neuf-Brissac de faire passer 100 hommes sur la rive droite « du Rhin avec deux pièces de canon, les postes de Kehl, « ainsi que ceux de la rive droite, seront évacués aussitôt que « les deux détachemens auront fait leur retour.

« Le Général Ordener, le Général Caulaincourt, le Général « commandant la cinquième Division militaire tiendront « Conseil, et feront les changemens qu'ils croiront convena- « bles aux présentes dispositions. S'il arrivoit qu'il n'y eût « plus à Ettenheim, ni Dumourier, ni le Duc d'Enghien, le « Général Ordener me rendra compte par un courrier extraor- « dinaire de l'état des choses et il attendra de nouveaux « ordres, le Général requerra le Commandant de la 5[me] Divi- « sion de faire arrêter le maître de poste de Kehl et les autres « individus qui pourroient donner des renseignemens.

« Je remets au Général Ordener une somme de 12.000 fr. « pour lui et le Général Caulaincourt. Vous demanderez au « Général Commandant la 5[me] Division que dans le même « tems où vous et le Genéral Caulaincourt ferez *vos expédi- « tions*, il fasse passer 300 hommes de cavalerie à Kehl, avec « quatre pièces d'artillerie légère; il enverra aussi un poste de « Cavalerie légère à Willestadt, point intermédiaire entre les « deux routes.

« *Signé :* ALEX. BERTHIER. »

« Copie d'une lettre du Général Ordener au premier Consul :

« Strasbourg, 24 ventôse an XII.

« Au premier Consul,

« J'ai l'honneur de vous adresser, mon Général, le procès- « verbal et les papiers qui ont été saisis chez le Duc d'Enghien. « A mesure que ceux des autres individus seront vérifiés, le

« Général Caulaincourt vous les fera passer; quoique ma « mission soit remplie, j'attendrai vos ordres pour mon « retour à Paris.

« Je vous salue très respectueusement.

« *Signé :* ORDENER. »

« Copie du rapport fait par le citoyen Charlot, chef du 38me escadron de Gendarmerie Nationale, au Général Moncey, premier Inspecteur général de la Gendarmerie, daté du 24 ventôse an XII :

« Mon Général,

« Il y a deux heures que je suis rentré en ville de l'expé- « dition sur Ettenheim (Électorat de Bade) où j'ai enlevé sous « les ordres des Généraux Ordener et Fririon, avec un détache- « ment de Gendarmerie et une partie du 22me de Dragons, les « personnages dont les noms suivent :

« 1° Louis-Antoine-Henry de Bourbon, Duc d'Enghien;

« 2° Le Général Marquis de Thumery;

« 3° Le Colonel Baron de Grienstein;

« 4° Le Lieutenant Schmidt;

« 5° L'abbé Weinborn, ancien protecteur de l'évêché de « Strasbourg;

« 6° L'abbé Michel, secrétaire de l'évêché de Strasbourg;

« 7° Un nommé Jacques, secrétaire du Duc d'Enghien;

« 8° Ferrand Simon, valet de chambre du Duc;

« 9° Poulin Pierre, Joseph Canon, domestiques du Duc.

« Le Général Dumourier, qu'on disait être logé avec le « Colonel Grienstein, n'est autre chose que le Marquis de « Thumery désigné ci-dessus et qui occupait une chambre au « rez-de-chaussée dans la même maison qu'habitait le Colonel « Grienstein, que j'ai arrêté chez le Duc, où il avait couché. Si « j'ai aujourd'hui l'honneur de vous écrire, c'est à ce dernier « que je le dois.

« Le Duc ayant été prévenu que l'on cernoit son logement, « sauta sur un fusil à deux coups et me coucha en joue, au « moment où je sommais plusieurs personnes qui étoient aux « fenêtres du Duc de me faire ouvrir, ou j'allois de vive force

« enlever le Duc; le Colonel Grienstein l'empêcha de faire feu « en lui disant: « Monseigneur, vous êtes-vous compromis ? » « Ce dernier lui ayant répondu négativement, « Eh bien, lui « dit Grienstein, toute résistance devient inutile, nous sommes « cernés et j'apperçois beaucoup de bayonnettes; il paraît que « c'est le Commandant: songez qu'en le tuant vous vous per- « driez et nous aussi. » Je me rappelle fort bien d'avoir « entendu dire : « C'est le Commandant », mais j'étois bien « loin de penser que j'étois sur le point de finir ainsi que le « Duc me l'a déclaré et le répète encore. Au moment de « l'arrestation du Duc, j'entends crier au feu (en médiocre « allemand); je me porte sur le champ à la maison où je « comptais enlever Dumourier, et chemin faisant, j'entends « sur divers points répéter le cri au feu! J'empêche un indi- « vidu de se porter vers l'Église, probablement pour y sonner « le tocsin et je rassure en même tems les habitans du lieu « qui sortoient de leurs maisons tout effarés en leur disant : « C'est convenu avec votre souverain ». Assurance que « j'avois déjà donnée à son grand veneur, qui, aux premiers « cris, s'étoit porté vers le logement du Duc. Arrivé à la « maison où j'ai arrêté le Général Marquis de Thumery, et « où je comptois enlever Dumourier, je l'ai trouvée dans un « calme qui m'a rassuré et investie telle que je l'avois laissée « avant de me transporter chez le Duc.

« Les autres arrestations ont été opérées sans bruit et j'ai « pris des renseignements pour savoir si Dumourier avait « paru à Ettenheim. On m'a assuré que non, et je présume « qu'on ne l'y a supposé qu'en confondant son nom avec celui « du général Thumery. Demain je m'occuperai des papiers « que j'ai enlevés à la hâte chez les prisonniers et j'aurai « ensuite l'honneur de vous en faire mon rapport. Je ne puis « trop donner d'éloges à la conduite ferme et distinguée du « maréchal-des-logis Pfersdorff dans cette circonstance. C'est « lui que j'ai envoyé la veille à Ettenheim et qui m'a désigné « les logements des prisonniers. C'est lui qui a placé en ma « présence toutes les vedettes aux issues des maisons qu'ils « occupoient et qu'il avoit reconnues la veille. Au moment « où je sommais le Duc d'Enghien de se rendre mon prison- « nier, Pfersdorff à la tête de quelques gendarmes et dragons

« du 22e Régiment, pénétroit dans la maison par le derrière « en franchissant les murs de la cour. Ce sont eux qui ont « été apperçus par le colonel Grienstein, ce qui a déterminé « ce dernier à empêcher le Duc de faire feu sur moi. Je « vous demande, mon Général, le brevet de lieutenant « pour le maréchal-des-logis Pfersdorff, grade auquel il a été « proposé à la dernière revue de l'inspecteur-général Vyrion. Il « est, sous tous les rapports, susceptible d'être porté à ce « grade. Les Généraux Ordener et Caulaincourt vous parleront « de ce sous-officier, et ce qu'ils vous diront sur son compte me « fait espérer que vous prendrez, mon Général, en sérieuse « considération la demande que je vous fais en sa faveur. « J'ajoute que ce sous-officier m'a rendu compte qu'il avoit « été particulièrement secondé par le gendarme Henne de la « brigade Borr. Pfersdorff parlant plusieurs langues, je « souhaiterois que son avancement ne l'enlève pas à l'esca- « dron. Le Duc d'Enghien m'a assuré que Dumourier n'étoit « pas venu à Ettenheim : qu'il seroit cependant possible « qu'il eût été chargé de lui apporter des instructions de « l'Angleterre, mais qu'il ne l'auroit pas reçu, parce qu'il « étoit au-dessous de son rang d'avoir à faire à de pareils « gens; qu'il estimoit Bonaparte comme un grand homme, « mais qu'étant prince de la famille des Bourbons il lui avoit « voué une haine implacable ainsi qu'aux Français, aux- « quels il feroit la guerre dans toutes les occasions. Il craint « extrêmement d'être conduit à Paris et je crois que pour l'y « conduire, il faudra établir sur lui une grande surveillance. « Il s'attend que le premier Consul le fera enfermer et il dit « qu'il se repent de n'avoir pas tiré sur moi ce qui auroit « décidé de son sort par les armes.

« Le chef du 38e escadron de Gendarmerie nationale,
« *Signé :* Charlot. »

« Lettre de M. de Talleyrand, au sénateur Fouché :

« Quoique vous ne soyez plus dans les affaires, mon cher et « ancien collègue, vous en êtes toujours bien près, mais pas « assez près à mon avis. Il a dû vous revenir que l'on prépare « quelque chose contre les émigrés qui sont sur le Rhin. Je

« ne le sais pas précisément, mais l'agitation de gens que je « n'aime pas à voir si près du Cabinet, m'est fort suspecte. « Ordener est, à ce qu'on dit, parti pour Strasbourg hier. « Caulaincourt va à Offembourg, il est parti ce matin. On « ajoute que c'est d'après des communications de M. Schée, « l'oncle de Clarke. A présent on me demande une lettre « pour Carlsrhue dont on est, me dit-on, mécontent parce « qu'on permet dans le pays des rassemblements d'émigrés. « En vérité la correspondance de trois ou quatre Baronnes « allemandes, comme Mme de Dettlingen et Mme de Reicht « ne valent pas la grande colère que l'on montre. Si vous « étiez ministre vous feriez un peu de bruit, et cela seroit « fini. Mais il n'y a rien de pis pour le premier Consul, que « d'avoir autour de lui des révolutionnaires restés révolu- « tionnaires. Ils ne savent et ne peuvent rien établir, votre « avantage sur eux est d'avoir été révolutionnaire et de « vouloir à présent un gouvernement et de savoir comment « on l'a. Vous y ajoutez de connoître parmi eux, ceux qui, « revenus des idées révolutionnaires, valent quelque chose, « et de vous en servir pour ce à quoi ils peuvent être « bons; vous avez pris le bon parti, en leur donnant le moyen « de vivre sans jamais les tourmenter et sans vous en « laisser tourmenter. J'avois le projet d'aller vous voir ce « matin, mais comme je ne sais pas jusqu'à quelle heure « durera un rendez-vous que j'ai donné pour trois heures, « je prends le parti de vous écrire.

« Adieu; dans votre qualité de conventionnel vous êtes « beaucoup meilleur que moi pour aborder les questions « d'émigration. Usez de votre influence pour calmer la tête « du premier Consul qu'on cherche à agiter et à tourmenter. « Sa crainte d'avoir l'air d'être gouverné fait qu'un conseil « qui lui vient de quelqu'un qui n'est pas ministre, a plus « de poids que les autres. Adieu encore une fois, mille amitiés.

« *Signé :* TALLEYRAND. »

« Midi 21

« Si vous sortez, vous devriez passer chez moi à la fin de la matinée. »

« Cette lettre prouve que personne n'avoit connu la pensée

de Bonaparte et que son but politique n'a été dévoilé au public que par le fatal événement de Vincennes. Mais l'agitation de ces révolutionnaires que M. de Talleyrand n'aime pas à voir si près du Cabinet du premier Consul, nous paroît précieuse à recueillir Elle donne un grand poids au bruit généralement répandu lors de l'assassinat de M. le Duc d'Enghien, que les hommes de la révolution restés *révolutionnaires* avoient déclaré à Bonaparte qu'il n'arriveroit au trône, qu'après leur avoir donné une garantie qu'il ne les sacrifieroit pas un jour, en se conten tant du rôle de Monk. »

III

LETTRE DE LOUIS PHILIPPE A L'OCCASION DE LA MORT DU DUC D'ENGHIEN [1]

« 28 juillet 1804.

« *Mon cher Évêque* (*My dear Lord*),

« Je suis extrêmement obligé à votre Seigneurie de son aimable lettre. Je regrette de n'avoir pas eu le plaisir de vous voir pendant que vous étiez en ville...

« J'étais bien sûr que l'âme élevée de V. S. aurait éprouvé une horreur profonde en apprenant le meurtre atroce de mon malheureux cousin. Sa mère était ma Tante; il était, après mon frère, mon plus proche parent, et, comme il n'avait qu'un an de plus que moi, nous étions camarades pendant notre première jeunesse. Vous pouvez donc penser que cet événement a été pour moi un coup affreux. Son sort est un avertissement terrible à chacun de nous que l'usurpateur corse ne s'arrêtera que quand il aura rayé toute notre

1. La copie de cette lettre écrite, en anglais, à l'évêque de Landaff, se trouvait dans les papiers de M. Guizot, confiés à M. Génie. M. Taschereau en a donné, en mars 1848, le texte original et la traduction, p. 126-127 de sa *Revue rétrospective ou Archives secrètes du dernier Gouvernement* (Paris, Paulin, in-4°, « *recueil non périodique : on ne reçoit pas d'abonnements : chaque numéro se vend séparément 50 centimes* ».) Ce document est curieux par la profession de foi nationale et par le vœu qu'il renferme.

famille de la liste des vivants. Je sens aujourd'hui plus que jamais le bonheur de la protection généreuse et de l'appui qui nous ont été accordés par votre pays magnanime : j'ai quitté mon pays natal à une époque si éloignée, que je n'ai pas beaucoup les habitudes d'un Français, et je puis dire avec une sincérité parfaite que je suis attaché à l'Angleterre, non seulement par reconnaissance, mais aussi par goût et par habitude. C'est du cœur et avec toute la sincérité que je répète : Puissé-je ne jamais quitter cette terre hospitalière.

« Mais ce n'est pas seulement à cause de mes propres sentiments que je m'intéresse tant au bien-être, à la prospérité et au succès de l'Angleterre, c'est aussi par intérêt pour l'humanité. La sûreté de l'Europe, celle du monde entier, le bonheur futur et l'indépendance du genre humain, dépendent de la conservation et de l'indépendance de l'Angleterre, et voilà la grande cause de la rage de Buonaparte et celle de ses partisans contre vous. Puissiez-vous confondre ses projets méchants et maintenir ce pays dans la prospérité de sa position actuelle! C'est le souhait sincère de mon cœur, ainsi que ma prière la plus ardente. Votre Seigneurie doit également connaître mes opinions touchant les différences religieuses parmi les chrétiens, ou en d'autres termes parmi les hommes qui professent la même religion : ma croyance est que tout homme devrait rester fidèle aux principes religieux dans lesquels il a été élevé; mais je crois aussi que ce n'est pas dans une époque comme celle où nous vivons que des opinions différentes sur la religion devraient être une véritable cause de différends parmi les chrétiens.

« La question n'est pas si on appartient à telle ou telle secte, mais si on est chrétien ou non. Voilà, selon moi, la seule question importante à une époque où les doctrines de la religion et de la moralité sont attaquées avec tant de force, et où la triste expérience des dernières années prouve avec quelle rapidité l'irréligion et l'immoralité étendent leur influence pernicieuse sur le genre humain (*with what rapidity irreligion and immorality are spreading their hateful dominion over mankind*).

« D'après la connaissance que j'avais acquise de la supé-

riorité de l'esprit de Votre Seigneurie, j'étais persuadé d'avance de vos opinions sur ces sujets, et je vous prie de me permettre de vous féliciter sur vos sentiments, dignes à la fois d'un Anglais, d'un prélat et d'un véritable chrétien.

« *My dear Lord*

« *Ever your affectionate*

« L.-P.-P. ORLEANS. »

IV

MACHINE INFERNALE DU 3 NIVÔSE

« Bonaparte, ses courtisans et la plupart des Parisiens attribuèrent aux Jacobins l'événement du 3 nivôse, an IX ; on sait que beaucoup de Jacobins furent arrêtés et déportés comme auteurs de la machine infernale, et qu'aucun d'eux ne fut rappelé de son exil, depuis même qu'il fut judiciairement prouvé que les Jacobins avaient été étrangers à cet événement.

« On se rappelle encore que le ministre de la police soutint seul et de vive voix et par écrit, que l'explosion du 3 nivôse avait été l'ouvrage de quelques subalternes de la chouannerie.

« Les coupables n'étaient point arrêtés et le peu de succès des recherches de la police semblait devoir confirmer les préventions de Bonaparte.

« Le ministre avait depuis longtemps à sa solde des hommes admis dans l'intimité des chefs de Chouans. Ces hommes avaient depuis le 3 nivôse interrompu leurs services sans motifs apparens, et le ministre finit par attribuer leur inaction au crédit qu'avait alors auprès du premier consul, un chef de Chouans, qui, tous les soirs était admis aux Thuileries, depuis onze heures jusqu'à minuit. Plein de cette idée, convaincu par le résultat de ses recherches que les Jacobins étaient injustement persécutés, il prend un parti qui ne pouvait manquer d'attirer sur sa tête un grand orage..... Il fait arrêter ce chef de Chouans au bas du grand escalier des Thuileries, à l'instant où il quittait le premier Consul, et il

avait eu soin de faire connaître sa détermination aux agens qu'il avait dans le parti..... Le premier Consul mande le ministre à une heure du matin, et déjà MM. Cambacérès et Lebrun étaient réunis quand il arrive.

« Bonaparte donne un libre cours à la fureur qui le transporte ; il ne s'agit de rien moins que de traduire le ministre aux tribunaux, pour l'attentat qu'il vient de commettre. Celui-ci, peu intimidé, déduit les motifs de sa conduite; le calme qu'il conserve double la colère du premier Consul. Il veut avoir l'avis de ses collègues sur l'arrestation de l'audacieux qui, sans respect pour le palais du chef du Gouvernement, a fait saisir un homme qu'il honore de sa confiance.

« Le ministre ennuyé plutôt qu'irrité de cette scène qui lui fait perdre un temps précieux, ouvre la porte et sort en disant : « Il sera temps, Messieurs, de me faire prendre dans quel-« ques heures!... au reste vous vous repentirez bientôt de « toutes vos injures..... » Il part, laissant les trois Consuls délibérer sur la peine qu'il a pu encourir.

« Vers cinq heures du matin, il revient aux Thuileries, on refuse de le laisser approcher de la chambre à coucher du premier Consul; il force la consigne, frappe violemment à la porte en annonçant qu'il est instant qu'on l'entende.

« Bonaparte ému de la scène de la nuit fait entrer le ministre : « J'ai à communiquer aux trois Consuls une affaire de la plus « haute importance, et je ne puis la communiquer que lors-« qu'ils seront réunis; je vous demande en grâce de convo-« quer le conseil immédiatement. »

« Le ton décidé et pressant de Fouché détermine Bonaparte, les deux Consuls sont convoqués.

« Le ministre, en attendant, fait lire à Bonaparte ce que contient son portefeuille et lui donne toutes les explications qu'il désire.

« M. Lebrun arrive le premier, et prend à son tour communication des pièces... M. Cambacérès paraît et le conseil s'assied autour du tapis vert.

« Fouché se plaint amèrement de la manière dont il a été traité, puis déposant son portefeuille : « Vous allez examiner « ces procès-verbaux, ils contiennent les interrogatoires des « prévenus et les aveux les plus formels..... M. Cambacérès

« pourra s'assurer que chaque page est duement signée et
« paraphée..... Votre chef de Chouans est libre et pour que
« les trois Consuls le soient aussi, dans le parti qu'ils croi-
« ront devoir prendre par rapport à moi, je vais me coucher,
« j'en ai besoin. »

« Il fallait bien reconnaître que le ministre avait eu raison de prendre une résolution dont le résultat avait été aussi prompt que complet, et qu'on avait eu tort de s'abandonner à la colère au risque de le décourager et de paralyser les mesures que son sang froid avait imaginées.

« Bonaparte a dit depuis que ses collègues lui avaient fait des représentations fort sages sur la trop grande chaleur de ses reproches au ministre, et que M. Cambacérès avait particulièrement insisté sur l'inconvénient des réunions et délibérations nocturnes. »

V

CONCORDAT. — VIOLENCES ENVERS VOLNEY

« Aussitôt que Bonaparte eut laissé percer son projet de faire un concordat avec le St-Siège, les plus vives clameurs s'élevèrent de toutes parts. On attaquait cette résolution dans des brochures, où se retrouvaient tous les arguments des philosophes contre la religion catholique. Napoléon fut inébranlable... On essaya de le ramener en insinuant que le rétablissement du culte serait de sa part un acte de faiblesse et d'hypocrisie qui le ravalerait au rang des rois dévots et imbéciles que les lumières du siècle avaient, avec raison, couverts de ridicule... Il tint bon.

« Plusieurs généraux, compagnons de ses exploits, quelques sénateurs, des membres de l'Institut admis encore à cette époque dans sa familiarité, lui firent, inutilement, des représentations du même genre.

« Volney s'avise un jour de traiter longuement cette question, et de mêler le sarcasme à ses arguments. Bonaparte, vivement blessé, ne déguisait plus son mécontentement, et dit à Volney, sans doute pour mettre fin à une conversation

qui le fatiguait à l'excès : « Après tout le rétablissement du « culte catholique est désiré par la majorité de la nation !... » — « Ainsi, reprend Volney, vous laisseriez la place aux Bourbons, « si la majorité de la nation paraissait le désirer ?... » Bonaparte transporté de colère, saisit Volney par le milieu du corps et le précipite si violemment sur le parquet que le sang de l'Académicien coule abondamment... Les autres interlocuteurs sont dans la stupeur ; Bonaparte tire un cordon de sonnette et dit au valet de chambre : « M. Volney se trouve mal, qu'on le porte dans sa voiture ! »

VI

CATÉCHISME

« Le premier Consul voulait faire insérer dans le catéchisme certains articles contraires aux croyances catholiques, mais favorables à son système de Domination.

« Le Cardinal Caprara, que Bonaparte ne pouvait nullement accuser d'opposer trop de résistance à ses entreprises dans des matières purement ecclésiastiques, se permit toutefois quelques observations qui furent repoussées avec humeur, et reçut l'ordre de revenir le lendemain avec les articles proposés par le premier Consul.

« Le bon Cardinal se rend le lendemain à l'heure prescrite, et déclare, avec respect et tremblement, que les articles ne peuvent pas être admis. Une bordée d'injures augmente l'embarras et la frayeur de l'Éminence, et lui fait faire un acte de faiblesse.

« Je ne suis pas maître de décider seul des questions de ce « genre. Le St-Père m'a fait accompagner d'auditeurs dont je « dois prendre les avis ; ils ont pensé que les articles étaient « inadmissibles. »

« Bonaparte congédie le légat, et mande bien vite l'abbé *Sala*, dont il connaissait le profond savoir, et qu'il croyait avoir une grande influence sur l'esprit de l'Eminence.

« Se croyant dispensé de toutes les formes avec le jeune

Abbé, il aborde de suite la question, et prenant le ton le plus menaçant :

« C'est vous, Monsieur, qui vous opposez à l'insertion dans « notre catéchisme de quelques articles que j'ai remis au « légat ; cette résistance me déplaît, j'ai voulu vous le dire « moi-même... retirez-vous et obéissez !...

— « Général !... l'Eglise a ses règles, dont nous ne pouvons « pas nous écarter... Les articles sont contraires à sa doctrine, « je ne puis pas les admettre...

— « Monsieur ! je n'ai pas la prétention de m'immiscer « dans ce que vous appelez votre Théologie... J'ai consulté « des hommes aussi éclairés que vous, quoiqu'ils n'aient pas « fréquenté le Collège Romain... Les articles sont orthodoxes, « ils seront insérés dans mon catéchisme... Vous seul, je le « sais, y mettez obstacle ; une plus longue obstination pour- « rait exciter mon courroux, réfléchissez-y...

— « Le premier Consul peut m'intimer l'ordre de quitter « la France ; j'obéirais ; mais jamais il n'obtiendra de moi que j'agisse contre ma conscience !...

— « Jeune homme ! ignorez-vous que je puis vous faire « pendre à l'un de ces arbres ? (il montrait ceux qu'on aperçoit « de son cabinet).

— « Je le sais, mais ma mort ne rendrait pas les articles « plus orthodoxes, et elle serait pour moi le commencement « de tourmens qui ne finiraient jamais !... »

« Bonaparte passe dans un appartement voisin et revenant aussitôt : — « Monsieur ! Je veux vous prouver que j'estime les « hommes de caractère ; prenez cette tabatière et faites tout « ce que vos lois ne vous défendent pas impérieusement !... »

« L'Abbé *Sala* ne pouvait pas hésiter, il accepta la tabatière ; elle était enrichie de pierreries, mais cette galanterie ne pouvant pas, plus que n'avait fait la menace, obtenir de lui un acte de lâcheté, les articles ne furent point insérés dans le catéchisme.

« M. *Sala* est mort peu de temps après son admission dans le Sacré Collège. »

VII

NOTE DU DUC D'OTRANTE SUR LA VISITE QUE LUI FIT M. DAMBRAY EN MARS 1814.

« M. Dambray vint chez moi pour me demander quels moyens on pourrait employer à l'effet d'arrêter Bonaparte dans sa marche. Vous n'avez, lui ai-je répondu, qu'une seule ressource : Obtenez de la France un élan général et franchement national, sans cela préparez vos porte-manteaux. Vos régimens n'attaqueront pas l'homme dont ils ont provoqué le retour par des chansons, des sobriquets qui vous ont fait rire parce que vous n'avez pas réfléchi. Aucun soldat ne voudra s'exposer à tuer le père *la Violette*.

« Toutefois Bonaparte a fatigué la nation ; les amis de la liberté ne lui ont point pardonné son despotisme ; son retour fait déjà redouter une nouvelle invasion des puissances étrangères : sachez tirer parti de ces divers sentimens. Faites lui une guerre nationale, opposez au besoin drapeau tricolore à drapeau tricolore. Vos soldats deviendront alors de puissans auxiliaires, ce n'est plus tel régiment qui s'opposera à ses progrès ; c'est le peuple français et pendant longtemps encore, ne l'oubliez jamais !..... Le soldat en France fera cause commune avec le peuple. — Mais, reprend le ministre, le moyen d'exciter, d'obtenir ce mouvement général dont vous parlez ? — Inspirer de la confiance, en formant un ministère national. — Consentirez-vous à prendre un portefeuille ? — Il est trop tard aujourd'hui, je passerais pour un traître. Avant l'arrivée de Bonaparte à Grenoble, ma popularité pouvait être utile au Roi ; en ce moment le titre de ministre paralyserait tous mes efforts. Au surplus, ce n'est pas d'un ministre qu'il est question dans ma pensée, mais d'un ministère ayant la confiance de la nation.

« Le ministre du Roi revient le lendemain. — Je suis chargé de vous demander d'indiquer les hommes que vous jugez propres à composer un ministère dont vous consentiriez à faire partie. — Je ne m'aviserai pas de désigner au Roi ceux qui méritent sa confiance. C'est à Sa Majesté à faire ce choix. —

Ainsi M. le Duc refuse de servir le Roi dans une crise aussi sérieuse!... — Si vous connaissez le cœur humain, vous ne pouvez pas vous arrêter à cette pensée! Je sens vivement toutes les répugnances que le Roi a dû surmonter avant de vous donner l'ordre de vous adresser à moi. Vous saurez peut-être un jour que, depuis assez longtemps, je sers le Roi plus utilement qu'aucun de ceux qui siègent à son conseil, mais il ne m'appartient pas de lui désigner des ministres. — Vous pourriez du moins en indiquer quelques-uns! — Les momens sont précieux, vos instances excuseront ma franchise: je ne pourrais pas entrer dans le ministère actuel; vous n'avez pas la confiance de la nation. — Je ne vous demande pas d'indiquer des exclusions, mais de donner vos idées sur la composition d'un ministère capable d'obtenir cet élan national dont vous parliez hier. Songez M. le Duc à la gravité du moment, ne repoussez pas la confiance de votre Roi. — Je consens à poser un *Jâlon*, il vous donnera la mesure des autres ministres; M. le Duc de Richelieu a le caractère le plus honorable; sa conduite en Russie lui a fait une réputation telle que le vœu de la nation l'appelle depuis longtems au conseil du Roi, voilà des antécédens qui inspirent confiance. Il n'a de l'ancienne noblesse que les qualités aimables qui relèvent un grand nom. Trouvez des hommes de cette trempe, vous obtiendrez des Français tous les efforts que produit l'enthousiasme et je vous prédis que Bonaparte est perdu..... Vous voyez que le Jacobin Fouché ne va pas chercher des ministres dans des Sociétés populaires !... — Le ministre n'obtint rien davantage, il sortit, et ne revint plus. »

VIII

Il me reste à dire quelque chose sur les sources bibliographiques de la biographie de Fouché. Heureusement, le travail a été fait, avec une conscience et une patience de bénédictin, par Louis Madelin, qui donne, dans la préface de son « Fouché », la liste de tous les ouvrages où l'on trouve des chapitres curieux sur le Ministre de la Police générale Impériale.

Stendhal (Henry Beyle) a un intéressant passage sur Fouché dans ses fragments posthumes que son exécuteur fidèle (R. Colomb) a intitulés *Napoléon*[1] : son seul défaut, peut-être, est d'attribuer à Pasquier une importance politique qu'il fut loin d'avoir sous l'Empire et qu'on pourrait lui attribuer en interprétant à la lettre quelques déclarations où M. Taine, cependant, ne le nomme pas, mais le désigne assez clairement.

Concluons en résumant l'étude de M. Jean de Brébisson[2] :

« Les révolutionnaires mêmes ne s'entendent entre eux qu'à demi et Fouché n'a pas d'ennemi plus mortel que Siéyès; le ministre de la police dut à l'appui personnel de Bonaparte de pouvoir résister d'abord, et de triompher même, de la disgrâce où Siéyès tomba, lorsque le premier Consul choisit pour collègues Cambacérès et Lebrun.

« Fouché se sentit affermi, et il agit avec une énergie à laquelle lui-même, en ses Mémoires, rend un hommage que nous pouvons trouver exagéré. Plus sympathique aux jacobins qu'aux royalistes, il a pourtant d'abord l'habileté de réclamer l'amnistie pour les émigrés : il voit juste en pensant que des mesures de clémence consolideront le gouvernement nouveau. Il peut rappeler aussi deux instructions, envoyées par lui aux préfets et aux évêques, qu'il prétend avoir réglées uniquement sur la raison et la tolérance, mais dont il lui faut bien écrire qu'aux yeux de beaucoup, « elles tendaient à substituer la morale à la religion et la police à la justice ».

« Les mesures de clémence qui marquèrent le début du Consulat eurent ce fâcheux inconvénient de faire penser aux royalistes que Bonaparte leur était tout acquis. De là, plusieurs démarches folles et inconsidérées qui irritent le premier Consul, auquel Louis XVIII va jusqu'à écrire, en toute simplicité : « Je ne puis rien pour la France sans vous, et vous-« même vous ne pouvez faire le bonheur de la France sans moi : « hâtez-vous donc..... ». Bonaparte ne fut point le Monk de la République.

« Le crédit de Fouché s'affermit au cours de ces aventures ; mais, peu après Marengo, il se trouva fort compromis par l'hostilité que témoignait nettement au ministre de la police

1. Paris, Michel Lévy, 1875, in-16°.

2. Article paru dans la *Revue du Monde Catholique*, 18 mai 1901.

son collègue de l'intérieur, Lucien Bonaparte. Lucien avait sa police particulière, qui épiait Fouché; mais surtout il était surveillé par celle de Fouché dont les rapports attiraient parfois au futur prince de Canino, assez débauché, les plus vertes réprimandes de son frère. Fouché confesse que Lucien l'aurait vite accablé si les fonds secrets de la police n'avaient permis à l'astucieux ministre d'acheter une bonne partie de l'entourage du premier Consul : Joséphine était le premier de ces auxiliaires rémunérés et elle recevait mille francs par jour; ses rapports étaient contrôlés par ceux que, moyennant 25.000 francs par mois, faisait le secrétaire intime de Bonaparte; et ainsi des autres...

« Du reste, la police est alors jugée si nécessaire qu'en dehors de celle de Fouché trois autres fonctionnent officiellement dans la seule résidence du chef de l'État : la police militaire, la police des inspecteurs de la gendarmerie et celle que fait Dubois, préfet de police, ennemi personnel de son ministre.

« L'attentat de la machine infernale que Fouché n'avait pas su découvrir précisément et empêcher porta à son crédit un coup sérieux. Vainement il essaya de le rétablir en englobant dans le complot des terroristes avec des royalistes. L'heure de la disgrâce sonna lorsque le projet d'établir l'Empire fut mûr et qu'il apparut bien que Fouché y était hostile. Dans ses Mémoires, Fouché affirme qu'il dut sa disgrâce pour une bonne part au poète Fontanes, très lié alors avec la princesse Elisa.

« En conseil des ministres, il fut examiné et déclaré qu'un ministère de la police était chose inutile. Toutes les attributions, suivant le plan de Rœderer, confident de Joseph, devaient en être remises au ministère de la justice, dont Regnier[1] fut chargé sous le nom de grand-juge. Fouché était bien disgracié, malgré les bonnes paroles que lui accorda Bonaparte : il se vengea de Regnier, épais et lourd, en l'appelant le gros juge. Ce mot, paraît-il, fit fortune... »

BARON ALBERT LUMBROSO.

1. Le futur Duc de Massa.

VICTORIA

I

Le fils du meunier allait et rêvait. C'était un solide garçon de quatorze ans, hâlé par le soleil et le vent, tout rempli de pensées.

Une fois devenu grand, il serait fabricant d'allumettes. Le glorieux danger! il aurait du soufre aux doigts et personne n'aurait le courage de lui serrer la main. Quelle respectueuse considération cet inquiétant métier lui assurerait parmi ses camarades!

Dans la forêt, il chercha des yeux ses oiseaux familiers. C'est qu'il les connaissait tous très bien, il savait où étaient leurs nids, comprenait leurs appels et excellait à y répondre. Que de fois il leur avait apporté des boulettes de pâte, qu'il avait faites de farine prise au moulin de son père.

Tous ces arbres, au long du sentier, c'étaient aussi de vieux amis. Au printemps il en avait humé la sève, et, durant l'hiver, il avait été un petit bonhomme de père pour eux; il les avait libérés de leur couche de neige et avait redressé leurs branches. Et là-haut, dans la vieille carrière de granit abandonnée, il n'y avait pas une seule pierre qu'il ne connût, il avait gravé sur elles des lettres et des signes et il les avait mises debout et groupées en un bel ordre, comme une réunion de fidèles autour de leur pasteur. Il se passait dans cette carrière les choses du monde les plus merveilleuses.

Il quitta le sentier, prit un chemin de traverse et descendit à l'étang : le moulin était en marche, faisait un vacarme

énorme et pesant. Il était bien habitué à flâner par là, en causant avec lui-même ; pas une perle d'écume qui n'eût toute une petite vie à soi, un tas de choses à conter, et là-bas, à l'écluse, l'eau tombait à pic et semblait un tissu éclatant suspendu pour sécher. Dans l'étang, au-dessous de la chute, il y avait des poissons. Que de fois il était resté là, debout, sa ligne à la main !

Quand il serait grand, il serait plongeur. — Oui, voilà ce qu'il serait. Du pont d'un bateau, il descendrait dans les eaux profondes et arriverait en ces royaumes bizarres où se balancent des forêts immenses et merveilleuses. Un château de corail s'érigerait sur le fond. Et de la fenêtre, une princesse lui ferait signe d'approcher et lui dirait : « Entre. »

Tout à coup il entendit qu'on prononçait son nom derrière lui : son père était là et l'appelait : « Johannes ! il est venu pour toi un ordre du château. Il faut que tu passes les enfants dans l'île. »

Johannes partit rapidement. C'était une nouvelle et grande faveur qui était faite au fils du meunier.

Dans le site verdoyant, la maison avait l'air d'un petit château, oui, une sorte d'invraisemblable château dans la solitude. C'était une construction de bois, peinte en blanc, le toit et les murs percés de nombreuses fenêtres cintrées, et quand il y avait des hôtes, le drapeau flottait sur la tour ronde. Les gens l'appelaient « le Château ». Au dehors, d'un côté la baie s'étendait ; de l'autre, de grands bois. Au loin s'apercevaient quelques petites maisons de paysans.

Johannes rencontra les enfants près du quai et les mit en bateau. Il les connaissait déjà ; c'étaient les enfants du châtelain et leurs camarades de la ville.

Tous avaient de grandes bottes imperméables ; mais Victoria était chaussée de petits souliers et n'avait pas encore dix ans : aussi faudrait-il la déposer à terre quand on arriverait à l'île...

— Faut-il que je te porte ? demanda Johannes.

— Non, c'est moi, dit Otto, un jeune homme d'à peu près seize ans, qui habitait la ville.

Et il la prit dans ses bras.

Johannes resta et vit comment le jeune Otto la soulevait et la déposait à terre. Il entendit Victoria remercier.

Otto dit en se retournant :

— Toi, tu garderas le bateau. Comment s'appelle-t-il?

— Johannes, répondit Victoria; oui, il gardera le bateau.

Il demeura donc. Les autres enfants entrèrent dans l'île; ils tenaient à la main des paniers, pour y mettre les œufs qu'ils découvriraient. Johannes s'assit un moment et réfléchit. Il aurait bien voulu accompagner les autres; et la barque, à vrai dire, aurait pu être tirée à terre. Trop lourde? Elle n'était pas trop lourde; et il la souleva un peu.

Il entendait les rires et les plaisanteries de la jeune bande, qui s'éloignait.

Allons, à tout à l'heure! Mais ils auraient tout de même bien pu le prendre avec eux. Il connaissait des nids où il aurait pu les conduire, des anfractuosités merveilleuses cachées dans le roc et où habitent les oiseaux de proie. Une fois même, il avait vu une hermine.

Il remit le bateau à l'eau et commençait à ramer vers l'autre côté de l'île; mais on lui cria :

— Retourne à ta place, tu effraies les oiseaux.

— J'aurais voulu vous montrer où est l'hermine, dit-il d'un ton de prière. (Il attendit un instant). Et puis nous pourrions enfumer un nid de vipères! J'ai des allumettes.

Il n'obtint pas de réponse.

Alors, il fit rétrograder son bateau et il tira la barque à terre.

Plus tard, quand il serait grand, il achèterait une île au Sultan et en défendrait l'entrée à tous; une canonnière en protégerait les côtes.

« — Votre Seigneurie, viendraient lui annoncer ses esclaves, un navire s'est échoué sur les récifs : les jeunes passagers sont en danger de mort. — Laissez-les mourir, répondrait-il. — Votre Seigneurie, ils appellent à l'aide, nous pouvons encore les sauver, et il y a parmi eux une femme en blanc. — Sauvez-les, commanderait-il alors d'une voix de tonnerre. »

Alors, après beaucoup d'années écoulées, il reverrait les jeunes gens du château. Victoria se jetterait à ses pieds et le

remercierait de l'avoir sauvée. « Pourquoi me remercier? je « n'ai fait que mon devoir, répondrait-il. Circulez librement où « vous voulez dans mon royaume. » Il leur ouvrirait la porte de son palais et les ferait servir dans des plats d'or. Trois cents esclaves brunes chanteraient et danseraient toute la nuit. Mais, au moment du départ, Victoria ne pourrait pas le quitter. Elle se prosternerait dans la poussière devant lui et sangloterait, parce qu'elle l'aime. — « Laissez-moi rester ici, « ne me repoussez pas, que Votre Seigneurie fasse de moi « une de ses esclaves. »

Frissonnant d'émotion il part en courant dans l'île. Oh ! oui, il se dévouerait aux enfants du château ! Qui sait ? Peut-être se sont-ils égarés dans l'île? Peut-être Victoria est-elle prise entre deux pierres et ne peut-elle se dégager? Il n'aura qu'à étendre le bras et il la délivrera.

Quand il arriva, les enfants le regardèrent, stupéfaits. Avait-il donc quitté la barque?

— Tu nous réponds du bateau, dit Otto.

— Je pourrais vous montrer où on trouve des framboises, proposa Johannes.

Profond silence parmi les enfants. Victoria saute sur cette idée.

— Oui! Où est-ce? demande-t-elle.

Mais Otto :

— Nous ne pouvons pas nous en occuper pour le moment.

Johannes continue :

— Je sais aussi où l'on peut trouver des coquillages.

Nouveau silence.

— Y a-t-il des perles dedans? demanda Otto.

— Oh! s'il y en avait! dit Victoria.

Johannes répond qu'il n'en sait rien, mais que les coquillages sont bien loin, sur le sable blanc, qu'il faut avoir un bateau, qu'il faut plonger pour les prendre.

On rit de son idée. Otto déclara :

— Oui, tu m'as tout à fait l'air d'un plongeur...

La respiration de Johannes devenait difficile.

— Voulez-vous que je grimpe sur la montagne, et que je fasse rouler une énorme pierre dans la mer? dit-il.

— Pourquoi donc?

— Pour rien, seulement pour vous faire voir.

Mais cette proposition n'eut pas plus de succès que les autres et Johannes se tut, tout confus. Puis, il se mit à chercher des œufs, loin des autres, d'un autre côté de l'île.

Quand toute la bande se trouva de nouveau réunie près du bateau, Johannes en avait beaucoup plus que les autres. Il les portait, avec précaution, dans sa casquette.

— Comment as-tu fait pour en trouver autant ? lui demanda Otto.

— C'est que je sais où sont les nids, répondit Johannes, heureux. Je vais les mettre avec les tiens, Victoria.

— Arrête, cria Otto, pourquoi?

Tous le regardèrent. Otto, montrant du doigt la casquette, demanda :

— Qui m'assure que cette casquette est propre ?

Johannes ne dit rien. Son bonheur s'était subitement évanoui. Il reprit le chemin de l'île avec les œufs.

— Qu'a-t-il donc? où va-t-il ? dit Otto impatienté.

— Où vas-tu, Johannes? s'écria Victoria, et elle court après lui.

Il s'arrête et répond doucement :

— Je vais remettre les œufs dans les nids.

Un moment, ils se regardèrent.

— Et puis j'irai cet après-midi dans la carrière.

Elle ne répondit pas.

— Je pourrais te faire voir la grotte.

— Oui, mais j'ai si peur, répondit-elle ; tu disais qu'il y fait si noir.

Alors Johannes sourit, malgré sa grande désolation, et il dit fièrement :

— Oui, mais si je suis avec toi !

Toute sa vie, il avait joué là-haut, dans la vieille carrière de granit. Quoiqu'il y fût toujours seul, on l'avait entendu parler et travailler. Parfois même, pasteur improvisé, il y avait célébré l'office divin.

L'endroit était depuis longtemps abandonné ; la mousse poussait maintenant sur les pierres, et toute trace du travail des hommes s'était effacée. Mais l'intérieur de la caverne

mystérieuse avait été aménagé et orné avec beaucoup d'art par le fils du meunier, et là, il avait élu domicile comme capitaine de la plus valeureuse bande de brigands qui fût au monde.

Il agite une cloche d'argent. Un petit bout d'homme, un nain, avec une agrafe de diamants à sa coiffure, arrive en sautillant. C'est le domestique. Il se courbe dans la poussière. « Quand la princesse Victoria arrivera, fais-la entrer », dit Johannes à haute voix. Le nain se prosterne encore une fois, et disparaît.

Johannes s'étend commodément sur le divan moelleux et réfléchit.

D'abord, il la priera de s'asseoir et lui offrira des mets délicats dans des vases d'or et d'argent. Un feu de bois éclairerait la grotte de sa flamme, et, au fond, derrière le lourd rideau de brocard d'or, se trouvera son lit de repos. Douze chevaliers monteront la garde.

Johannes se lève, rampe hors de la caverne et prête l'oreille. Un petit bruissement dans les branches et les feuilles, en bas, sur le sentier.

— Victoria? crie-t-il.

— Oui, répond-elle.

Il va à sa rencontre.

— Je n'ose presque pas, dit-elle.

Il hausse les épaules et répond.

— J'y étais tout à l'heure, j'en viens maintenant.

Ils entrent dans la caverne. Il lui montre un siège sur une pierre, et dit :

— Sur cette pierre, le géant était assis.

— Oh! tais-toi, ne me raconte pas ça! N'avais-tu pas peur?

— Non.

— Mais tu disais qu'il n'avait qu'un œil : ce sont les démons qui sont ainsi.

Johannes réfléchit.

— Il avait bien deux yeux, mais il était borgne. C'est lui-même qui l'a dit.

— Que t'a-t-il dit encore? Non, ne le répète pas.

— Il m'a demandé si je voulais le servir.

— Oui, mais tu ne voudrais pas ? Que Dieu t'en préserve !

— Je n'ai pas dit non.

— Es-tu fou ? veux-tu être enfermé dans le roc ?

— Ma foi, je ne sais pas, il ne fait déjà pas si bon dans le monde.

Pause.

— Depuis que ces jeunes gens sont arrivés de la ville, tu es toujours avec eux.

Nouvelle pause.

Johannes continue :

— Mais je suis certainement plus fort qu'aucun d'eux pour te soulever et te porter hors du bateau. Je suis sûr que je pourrais te tenir pendant une heure entière. Vois.

Il la prit dans ses bras et la souleva. Elle le tenait par le cou.

— Bien, en voilà assez.

Il l'assit sur la pierre. Elle dit :

— Oui, mais Otto est fort aussi. Et il s'est battu avec des hommes, lui.

Johannes demande, doutant :

— Avec des hommes ?

Oui, il l'a fait; à la ville.

Pause.

Johannes réfléchit.

— Bien, n'en parlons plus ; dit-il, je sais ce que je vais faire.

— Que feras-tu ?

— Je m'engagerai chez le géant.

— Non, mais tu es fou, entends-tu ! crie Victoria.

— Ah bien, ça m'est égal, je le ferai.

Victoria cherche un biais.

— Oui, mais maintenant il ne reviendra peut-être plus ?

Johannes répond :

— Il reviendra.

— Ici ? demande Victoria, très vite.

— Oui.

Victoria se lève, et se rapproche de la sortie.

— Viens, allons nous-en.

— Cela ne presse pas, dit Johannes, qui, lui-même a pâli, il ne viendra pas avant la nuit. Vers minuit.

Victoria, rassurée, veut se rasseoir. Mais Johannes a de la peine à vaincre l'inquiétude qu'il a lui-même fait naître; il n'est pas à son aise non plus dans la carrière, et il dit :

— Si tu veux absolument sortir d'ici, j'ai une pierre, là-dehors, avec ton nom dessus. Je peux te la montrer.

Ils rampent hors de la caverne, et trouvent la pierre. Victoria en est fière et heureuse, Johannes est ému, sur le point de pleurer, il dit :

— Quant je serai parti, et que tu verras cette pierre, pense à moi, envoie-moi un souvenir affectueux.

— Oui, répond Victoria. Mais tu reviendras ?

— Oh! Dieu le sait. Non, je ne crois pas.

Ils ont repris le chemin de chez eux. Johannes a les larmes aux yeux.

— Adieu, dit Victoria.

Qu'elle soit si indifférente, qu'elle puisse ainsi lui dire adieu sans chercher à en reculer l'instant; cela le rend furieux, cela gonfle de colère son cœur blessé. Il s'arrête soudain et sa juste indignation éclate.

— Mais je veux te dire, Victoria, que tu ne trouveras personne qui soit bon pour toi comme je l'aurais été. Cela, je veux que tu le saches.

— Otto aussi est aimable, réplique-t-elle.

— Eh bien! prends-le!

Ils font quelques pas, sans rien dire.

— J'aurai une situation magnifique, ne crains rien. Car tu ne sais pas encore quel sera mon salaire.

— Non, que recevras-tu donc ?

— La moitié du royaume. C'est quelque chose, je pense.

— Vraiment, tu auras cela ?

— Et j'épouserai la princesse.

Victoria s'arrêta.

— Ce n'est pas vrai, au moins ?

— Si, le géant me l'a dit.

Pause.

Victoria se murmure à elle-même :

— Comment peut-elle bien-être ?

— Ah ! sois en sûre, elle est plus jolie que personne au monde. Nous le savons d'ailleurs depuis longtemps.

Victoria est interdite :

— Voudras-tu donc l'épouser ? demande-t-elle.

— Oui, répond-il, cela arrivera, sans doute.

Mais comme Victoria est réellement émue, il ajoute :

Il se peut que je revienne une fois, — oui, — que je remonte faire un tour sur la terre.

— Alors, ne l'amène pas avec toi, prie-t-elle, qu'en ferais-tu?

— Oh ! je pourrai bien venir tout seul.

— Veux-tu me le promettre?

— Oui, cela, je peux te le promettre. Mais du reste, qu'est-ce que cela peut te faire ? Je ne peux pas espérer que tu t'en soucies.

— Il ne faut pas dire cela, entends-tu? répond Victoria, je suis sûre qu'elle ne t'aimera pas, comme je t'aime, moi.

Une joie chaude fait frémir son jeune cœur. De bonheur et de confusion, il est prêt à rentrer sous terre. Il n'ose pas tourner les yeux vers Victoria : il regarde au loin. Il ramasse une branche par terre, en enlève l'écorce avec ses dents et se frappe la paume de la main. A la fin, dans son embarras, il commence à siffler.

— Il faut que je rentre au moulin, dit-il.

— Adieu donc, répond-elle, et elle lui tend la main.

II

Le fils du meunier partit. Il fut longtemps absent. Il fréquenta l'école et apprit beaucoup.

Il était devenu grand et fort, et un duvet parut sur sa lèvre supérieure. La ville était si loin, le voyage aller et retour coûtait si cher, que le meunier, économe, laissa son fils à la ville plusieurs années, — été et hiver. Le jeune homme employa tout ce temps à travailler.

Maintenant il était un homme fait ; ses dix-huit, ses vingt ans arrivèrent.

Enfin, un après-midi de printemps, il sautait d'un navire à terre. Au château, on avait hissé le drapeau, en l'honneur du fils de la famille que le même navire avait amené pour les vacances. On avait envoyé la voiture le chercher au débarcadère. Johannes salua le châtelain, la châtelaine et Victoria.

Comme Victoria avait grandi !

Elle ne répondit pas à son salut. Il retira encore une fois sa casquette, et il l'entendit demander à son frère :

— Ditlef, qui est-ce donc qui nous salue ?

Le frère répondit :

— C'est Johannes, Johannes Moller.

Elle le regarda encore une fois, mais maintenant il était gêné pour resaluer encore.

La voiture partit.

Johannes se rendit chez lui.

Mais, mon Dieu, comme la maison était petite et amusante ! Il ne pouvait se tenir tout debout sous la porte. Ses parents firent honneur au retour de leur fils. Le père et la mère lui tendirent la main chacun à son tour et lui souhaitèrent la bienvenue.

Une forte émotion le saisit. Que tout cela était touchant et tendre !

Le même soir, il sortit. Il voulait tout revoir : le moulin, la carrière, la place où il avait si souvent pêché.

Il écouta avec mélancolie ses oiseaux bien connus, qui, déjà, construisaient leurs nids dans les arbres. Il fit un détour jusqu'à la grande fourmilière dans la forêt. Les fourmis étaient parties, la fourmilière déserte.

Il la remua, rien n'y vivait plus.

Tout en se promenant il remarqua qu'on avait abattu beaucoup d'arbres dans la forêt du château.

— Eh bien ! te reconnais-tu ici ? lui demanda son père en plaisantant. — As-tu retrouvé tes vieux merles ?

— Je ne reconnais pas tout. La forêt a été éclaircie.

— Elle appartient au châtelain, repondit le père. Ce n'est pas à nous d'en compter les arbres. Tout le monde peut avoir besoin d'argent. Il en faut beaucoup au châtelain.

Les jours s'écoulaient peu à peu ; jours paisibles et doux,

heures délicieuses dans la solitude ; souvenirs attendris de ses années d'enfance, où vivaient pour lui la terre et le ciel, l'air et les montagnes d'autrefois.

Il suivait le chemin du château. Dans la matinée, une guêpe l'avait piqué et sa lèvre supérieure était enflée. S'il venait à rencontrer quelqu'un en ce moment, il saluerait et s'éloignerait vivement. Il ne rencontra personne. Il vit une dame dans le jardin du château. Quand il se rapprocha, il salua profondément et passa. C'était la châtelaine. Il sentait encore son cœur battre comme jadis, quand il passait devant le château. Le respect pour la grande maison, les nombreuses fenêtres, et aussi pour la fine et sévère personne du maître lui était resté dans le sang.

Il reprit le chemin du quai.

Soudain, il rencontre Ditlef et Victoria. Johannes fut désagréablement impressionné. Ils allaient croire, peut-être, qu'il les avait suivis? En outre, il avait la lèvre enflée.

Il ralentit sa marche, ne sachant s'il voulait continuer ; il avança cependant.

D'assez loin, il salua, et garda sa casquette à la main pendant qu'il les dépassait.

Ils répondirent tous deux silencieusement à son salut et continuèrent lentement leur chemin. Victoria le regarda en face et son visage se contracta légèrement.

Johannes descendit au quai, agité, nerveux. Non, mais comme Victoria était grandie! Tout à fait une jeune fille, plus ravissante que jamais ! Ses sourcils se rejoignaient presque au-dessus du nez, ils étaient comme deux lignes de velours ; les yeux étaient devenus plus foncés, bleu très sombre.

Pour rentrer chez lui, il suivit un sentier qui serpentait à travers bois, bien loin du jardin du château. Ainsi, personne ne pourrait dire qu'il marchait sur les talons des jeunes gens. Il gravit une colline et chercha une place pour s'asseoir.

Les oiseaux faisaient entendre une musique sauvage et passionnée, pépiaient, se recherchaient, voletaient çà et là avec des fétus dans le bec. Une odeur douceâtre de terre, de feuillage bourgeonnant et d'arbres en décomposition était dans l'air.

Ce détour l'avait encore une fois conduit sur le chemin de Victoria. Juste en face de lui, elle arrivait. Un immense dépit le saisit; il se souhaitait loin, bien loin. Sûrement, cette fois, elle croirait qu'il l'avait suivie.

La saluerait-il encore ? Non, il regarderait d'un autre côté... et puis, cette piqûre de guêpe.....

Mais, quand elle fut près de lui, il était debout, la casquette à la main. Elle sourit et lui fit un signe de la tête.

— Bonsoir, dit-elle, soyez le bienvenu au pays.

Ses lèvres tremblaient encore un peu, mais elle recouvra vite son calme.

Il dit :

— Cela peut te paraître un peu extraordinaire, mais je ne savais pas que *tu* étais ici.

— Non, *vous* ne le saviez pas, répondit-elle, c'est une idée qui vient seulement de me venir, de me promener par ici.

Malheur ! il lui avait dit : tu !

— Combien de temps resterez-vous chez vos parents? demanda-t-elle.

— Jusqu'à la fin des vacances.

Il lui répondait avec effort, elle était maintenant si loin de lui ! Pourquoi lui avait-elle parlé ?

— Ditlef me dit que vous êtes si intelligent, Johannes, que vous passez si bien vos examens. Il paraît même que vous faites des vers, est-ce vrai ?

Il répondit brièvement, avec répugnance.

— Bien entendu, nous en faisons tous.

Elle allait sans doute s'en aller, car elle ne parlait plus.

— A-t-on vu chose pareille ! J'ai été piqué aujourd'hui par une guêpe, dit-il, montrant sa bouche, c'est pourquoi j'ai une telle figure.

— Vous avez été trop longtemps absent, les guêpes ne vous reconnaissent plus.

Qu'il fût ou non défiguré, cela lui était bien égal ! Elle était là, à faire tourner sur son épaule, le manche doré de son ombrelle rouge, et rien d'autre ne semblait l'intéresser. Il avait pourtant porté, dans ses bras, plus d'une fois, cette noble demoiselle !

— Je ne les reconnais pas non plus, répondit-il, autrefois nous étions très amis.

Victoria ne saisit pas le sens caché de sa pensée. Elle ne répondit pas. Il ajouta :

— D'ailleurs je ne reconnais rien ici. On a tait des coupes dans le bois.

Le visage de Victoria se contracta légèrement.

— Alors, vous ne pourrez pas écrire de pièces de vers ici? dit-elle. — Pensez donc ! si vous vouliez une fois en faire une pour moi ! Mais que dis-je? Vous voyez combien je suis ignorante de tout cela !

Johannes baissait la tête, muet et irrité. Elle s'égayait très amicalement sur son compte ; ses paroles étaient préméditées, et elle observait l'effet qu'elles produisaient sur lui.

— Mais non, pardon, il n'avait pas passé tout son temps à écrire, — il avait étudié autant et même plus que les autres...

— Allons, nous nous rencontrerons sans doute encore, au revoir, dit-elle.

Il ôta sa casquette et partit, sans répondre.

Si elle avait su que c'était pour elle, rien que pour elle qu'il avait composé toutes ses poésies — toutes, même le poème de la Nuit, même celui à l'Esprit des Marais ! Mais elle ne le saurait jamais.

Le dimanche suivant, Ditlef voulut qu'il l'accompagnât dans l'île. — Je redeviens passeur, pensa-t-il, et il le suivit.

Sur la jetée allaient et venaient quelques promeneurs endimanchés. Tout était calme, et le soleil, déjà chaud, brillait.

Tout à coup, des sons s'entendirent dans le lointain ; ils venaient de l'eau, là-bas, derrière les îles. Le bateau de poste arrivait, décrivant une longue courbe ; il y avait de la musique à bord.

Johannes détacha la barque et s'assit près des rames. Il était dans un état d'âme singulier et agité ; la lumière éclatante du jour et la musique du bateau tissaient comme un voile enchanté devant ses yeux.

Pourquoi Ditlef n'arrivait-il pas ?

Il restait à terre et contemplait les gens et le navire, comme s'il voulait rester là.

— Je n'attendrai pas davantage, pensa Johannes, je retourne à terre.

Et il commençait à faire évoluer la barque, quand, tout à coup, une blanche apparition passe devant ses yeux et il entend un corps qui tombe dans l'eau.

Les gens à terre et les passagers poussent des cris désespérés. Les yeux et les mains se tendent vers l'endroit où la blancheur a disparu. La musique s'arrête brusquement.

En un clin d'œil, Johannes était là. Il agissait d'instinct, sans réflexion, sans délibération. Il n'entendait pas la mère sur le pont, qui criait : Ma fille, ma fille ! — il ne voyait personne.

Il saute hors de sa barque et plonge.

Un instant il disparut, — une minute.

Au bouillonnement de l'eau au point où il avait disparu, on comprit qu'il cherchait.

Sur le navire, les gémissements continuaient.

Un peu plus loin, à quelques brassées du lieu de l'accident, il remonta à la surface.

On lui cria, lui indiquant avec violence le point où elle avait disparu :

— Non, c'était là, c'était là !

Il plongea encore une fois.

Une nouvelle attente, pleine d'angoisse.

Rien que les cris ininterrompus d'un homme et d'une femme, qui là-haut, sur le pont, se tordaient les mains. Un homme alors saute du navire, c'est le second, qui a retiré sa veste et ses souliers. Il cherche exactement à la place où la jeune fille est tombée, et tous mettent leur espoir en lui.

A ce moment, la tête de Johannes reparut au-dessus de l'eau, plusieurs brassées plus loin encore que la première fois. Il avait perdu sa casquette et sa tête luisait dans le soleil comme celle d'un chien de mer. On voyait qu'il luttait contre quelque chose, il nageait péniblement ; une de ses mains n'était pas libre. Un instant après, il avait quelque chose dans la bouche, entre les dents, une charge volumineuse.

C'était la noyée.

Des cris d'étonnement s'élèvent de terre et du navire. Le

second lui-même doit les avoir entendus, car il sort la tête de l'eau et regarde autour de lui.

Enfin Johannes atteint la barque, qui s'en allait à la dérive : il y met la jeune fille et y prend place lui-même — tout cela sans réfléchir. On le vit se baisser sur la jeune fille, et, littéralement, lui arracher ses vêtements du dos ; puis, il saisit les rames, et, de toute sa force, nage vers le navire ; la noyée est saisie et hissée à bord, et un triple hourrah ! retentit pour son sauveur.

— Comment avez-vous eu l'idée de chercher si loin ? lui demanda-t-on.

— Je connais le fond, répondit-il, il y a ici un courant, je le savais.

Un homme s'avance sur le côté du navire, il est pâle comme la mort ; il sourit, les traits convulsés, et ses cils sont mouillés de larmes

— Venez à bord une minute, crie-t-il à Johannes, rien qu'une minute ! Je veux vous remercier ; nous vous devons tant de reconnaissance !

Johannes monte sur le navire, mais il n'y reste pas longtemps : il ne fait que donner son nom et son adresse. Il est tout dégouttant d'eau de mer, la maman pourtant l'a serré dans ses bras, et son mari, pâle et bouleversé, lui a glissé sa montre dans la main.

Johannes est entré dans la cabine où deux hommes soignent la noyée :

Elle revient à elle, dit l'un d'eux, le pouls bat.

Johannes la regarde, une blonde jeune fille, en robe courte — la robe était entièrement déchirée. Puis un homme lui met un chapeau sur la tête et on le fait sortir.

Il ne sut jamais au juste comment il avait regagné la terre, et tiré la barque hors de l'eau. Il entendit que l'on criait encore une fois : Hourrah ! et que la musique jouait joyeusement pendant que le navire s'éloignait.

Un flot de volupté douce et froide, le parcourait de la tête aux pieds ; il souriait, il remuait les lèvres, mais il ne parlait pas.

— Nous ne ferons donc pas de promenade en bateau aujourd'hui, disait Ditlef (il paraissait mécontent.)

Victoria, qui était arrivée, s'approcha et dit vivement :

— As-tu perdu l'esprit, Ditlef? Il faut qu'il rentre chez lui changer de vêtements.

Johannes partit à pied, en courant de toutes ses forces. La musique et les vivats résonnaient encore à ses oreilles. Une forte émotion accélérait encore sa marche. Il passa devant le moulin et prit à travers bois, un sentier qui conduisait à la carrière de granit. Là, il se chercha une bonne place, bien chauffée par le soleil. Une vapeur sortait de ses vêtements mouillés. Il s'assit. Une folle et délicieuse agitation le fit se relever. Il se remit à marcher. Comme il était heureux ! Il tomba à genoux et remercia Dieu, avec des larmes pour cette journée. Elle était là, elle avait entendu les cris de joie ! « Rentrez changer de vêtements », avait-elle dit.

Il s'assit, et rit à plusieurs reprises. Oui, elle l'avait vu accomplir ce sauvetage, elle l'avait suivi avec fierté, quand il était remonté avec la noyée entre les dents !

Victoria ! Victoria ! Savait-elle combien il était à elle, inexprimablement, chaque minute de sa vie ! Il voudrait être son domestique et son esclave, et balayer son chemin de son corps. Il voudrait embrasser ses petits souliers, traîner sa voiture, et mettre du bois dans son poêle quand il ferait froid. Il y mettrait du bois doré. Victoria !

Il regarda autour de lui ; personne ne l'entendait — il était seul, bien seul.

Il tenait encore la montre précieuse à la main ; — elle faisait tic-tac, elle marchait.

Merci, merci pour cette heureuse journée !

Il caressait les branches tombées et la mousse sur les pierres.

Sur la jetée, Victoria ne lui avait pas souri, non, ce n'était pas sa coutume ; mais une légère rougeur avait passé sur ses joues. Elle aurait peut-être accepté sa montre, s'il la lui avait donnée ?

Le soleil baissait, la chaleur diminuait. Alors, seulement, il sentit qu'il était mouillé. Léger comme une plume, il courut au moulin.

Il y avait nombreuse société au château, des hôtes d'été venus de la ville. On dansait, on faisait de la musique. Et,

depuis une semaine, le drapeau flottait nuit et jour sur la tour ronde. Pourtant, il y aurait eu du foin à rentrer; mais les chevaux étaient pris par le service des joyeux invités, et le foin restait sur place. Même il y avait de grandes étendues de prairies qui n'avaient pas encore été fauchées; mais les valets de ferme servaient de cochers et de rameurs et le fauchage chômait.

Et la musique continuait dans le grand salon jaune...

Le vieux meunier, pendant ces jours de fête, arrêta son moulin et ferma la maison.

Il était devenu prudent; il était déjà arrivé que de gais visiteurs étaient venus en bande et avaient fait des farces avec ses sacs de blé. Car les nuits étaient si claires et si chaudes — et il leur venait toutes sortes d'idées.

Dans sa jeunesse, le riche chambellan avait une fois, de ses nobles mains, apporté une fourmilière dans l'intérieur du moulin et l'avait déposée dans une auge. Le chambellan était aujourd'hui d'un âge mûr, mais Otto, qui était son fils, venait encore au château et inventait des distractions extraordinaires... On aurait pu en raconter long sur lui...

On entendait des piétinements de chevaux et des cris dans la forêt.. C'était la jeunesse qui se promenait à cheval, — les bêtes du château avaient le poil luisant et étaient fort vexées. Les cavaliers arrivèrent à la maison du meunier et frappèrent à la porte avec leurs cravaches. Ils firent mine d'entrer, sans descendre de cheval. La porte était trop basse et pourtant ils ne voulaient pas mettre pied à terre.

— Bonjour, bonjour, crièrent-ils, nous voulons vous rendre visite.

Le meunier rit humblement de ce caprice.

Ils descendirent pourtant, attachèrent leurs chevaux et mirent le moulin en marche.

— Le tournant est vide, criait le meunier, vous abimez le moulin.

Mais, dans le vacarme étourdissant, personne ne pouvait rien entendre.

— Johannes! cria le meunier de toute la force de ses poumons.

Johannes, qui était là-haut, à la carrière, entendit.

— Ils me détruisent le moulin ! continua-t-il, en les désignant d'un geste.

Johannes s'avança sans rien dire sur la bande ; il était affreusement pâle, et ses veines étaient gonflées sur les tempes. Il reconnut Otto, le fils du chambellan, qui portait un uniforme de cadet. Deux autres jeunes gens l'accompagnaient. L'un d'eux sourit et salua, essayant d'arranger les choses.

Johannes, sans un mot, sans un signe, continua d'avancer : il allait droit à Otto.

Mais au même instant, il aperçut deux dames à cheval qui sortaient de la forêt ; Victoria était l'une d'elles.

Elle avait une amazone verte et montait la jument blanche du château.

Victoria ne met point pied à terre, elle reste en selle et promène sur eux tous un regard interrogateur.

Alors Johannes change de direction ; il se détourne, monte sur le barrage et ouvre l'écluse. Le bruit diminue petit à petit ; le moulin s'arrête.

Otto s'emporte.

— Non, laisse-le marcher, pourquoi l'arrêtes-tu ? Laisse-le marcher, te dis-je.

— Est-ce toi qui l'as détaché ? lui demande Victoria.

— Oui, répondit-il en riant. Et pourquoi ne marcherait-il pas ?

— Parce qu'il est vide, dit Johannes suffoquant presque, comprenez-vous ? le moulin est vide.

— Mais oui, il est vide, tu entends bien, dit aussi Victoria.

— Comment pourrais-je le savoir, dit Otto — et il riait. — Et pourquoi est-il vide ? je le demande, il n'y a donc pas de grain au moulin ?

— Remets-toi donc en selle, interrompit un de ses camarades pour couper court au débat.

Ils remontèrent à cheval, et l'un d'eux s'excusa avant de quitter le moulin.

Victoria partit la dernière. Elle ne fit que quelques pas. Elle tourna bride et revint.

— Ayez l'obligeance, dit-elle, de prier votre père de nous excuser.

— Il aurait été plus convenable que le cadet le fît lui-même, répondit Johannes.

— Sans doute... Naturellement... Mais il a des idées si bizarres...

Qu'il y a longtemps que je ne vous ai vu, Johannes!

Il leva les yeux sur elle, se demandant s'il entendait bien. Avait-elle donc oublié le dimanche précédent, sa grande journée! Il répondit :

— Je vous ai vue dimanche sur la jetée.

— Ah oui, dit-elle aussitôt. Comme c'est heureux que vous ayez pu aider le lieutenant! La jeune fille a été retrouvée, n'est-ce pas?

Il répondit sèchement, froissé :

— Oui, *nous* l'avons sauvée.

— Ou bien, serait-ce, continua-t-elle, comme si elle comprenait tout à coup, serait-ce que vous seul... du reste, cela revient au même. Ainsi, je compte que vous nous excuserez près de votre père. Bonsoir.

Elle inclina la tête en souriant, rassembla les rênes et s'éloigna.

Quand Victoria fut hors de vue, Johannes se dirigea à son tour vers la forêt, agité et fâché. Il trouva Victoria seule, la tête appuyée sur un arbre; elle sanglotait.

Était-elle tombée? S'était-elle blessée?

Il s'avance vers elle, et lui demande :

— Que vous est-il arrivé ?

Victoria fait un pas, lui tendant les bras, et le regardant d'un air rayonnant; puis, elle s'arrête, laisse retomber ses bras et répond:

— Il ne m'est rien arrivé. J'ai mis pied à terre et laissé la jument prendre les devants.

— Johannes, ne me regardez pas ainsi... vous étiez près de l'étang et vous aviez les yeux fixés sur moi... Que me voulez-vous?

Il bégaya :

— Ce que je veux? Je ne comprends pas.

Soudain, elle posa sa main sur celle de Johannes :

— Vous êtes si large, là au poignet... et vous êtes tellement brûlé par le soleil...

Il fit un mouvement, voulant lui prendre la main, mais elle rassemble sa robe et dit :

— Non, il ne m'est rien arrivé; je ne veux que marcher jusqu'au château. Bonsoir.

III

Johannes repartit pour le chef-lieu.

Les jours et les années passèrent; — longue période, mouvementée, remplie par le travail et par le rêve, par l'étude et par la poésie. Il avait fait du chemin. Il avait écrit avec succès un poème sur « Esther, une jeune juive, qui devint reine de Perse » œuvre qui fut imprimée, et pour laquelle il fut payé. Un autre poème « Le labyrinthe de l'Amour », qu'il avait placé dans la bouche du moine Dendt, lui fit une réputation.

— Oui, qu'est-ce que l'amour? Un souffle qui frémit dans les roses; — Non, un feu follet jaune dans le sang.

L'amour est une musique infernale, qui fait danser le cœur même des vieillards.

Il est comme la marguerite qui s'ouvre largement à la tombée de la nuit, il est comme l'anémone qu'un souffle referme et qui meurt d'un frôlement.

Tel est l'amour.

Il peut perdre un homme, le relever, et de nouveau l'abattre. Il est en moi aujourd'hui, en toi demain, en un troisième la nuit suivante..... car il est l'inconstance même.

Mais il peut aussi tenir ferme comme un sceau que rien n'a la force de rompre, et flamber inextinguible jusqu'à l'heure de la mort..... car il est l'éternité même.

Qu'est-ce donc que l'amour?

Oh! l'amour est une nuit d'été. Étoiles au ciel. — Parfums sur terre.

Mais pourquoi fait-il que l'adolescent cherche des chemins détournés? Pourquoi fait-il que le vieillard reste debout dans sa chambre solitaire? Ah! l'amour rend le cœur de l'homme semblable à un jardin couvert de champignons, à un jardin

luxuriant et impudent, où pullule une végétation mystérieuse et insolente.

Ne pousse-t-il pas le moine à se glisser furtivement dans les jardins clos, et à guetter la nuit à la fenêtre de ceux qui dorment? — Ne trouble-t-il pas l'esprit de la princesse? Ne fait-il pas perdre le sens à la religieuse? — Ne courbe-t-il pas la tête du roi, si bas que sa chevelure balaie la poussière du chemin, tandis qu'il se murmure à lui-même des paroles ignobles, et qu'il rit, et qu'il tire la langue?

Tel est l'amour.

Non, non, l'amour est de nouveau tout autre chose, et il n'est rien dans l'univers qui lui soit comparable.

Il descendit sur la terre une nuit de printemps, comme deux yeux apparaissaient à un jeune homme. Il les fixa, et ce fut une révélation! Il baisa une bouche, et ce fut dans son cœur comme le choc d'un soleil et d'une étoile!

Deux bras le pressèrent; et il ne vit, il n'entendit plus rien. Le monde n'existait plus pour lui.

L'amour est le premier mot de Dieu, la première pensée qui ait fait voile dans son esprit. Quand il dit : Que la lumière soit, l'amour naquit. Tout ce qu'il avait créé était très bien, et il n'avait rien à changer à son œuvre. Et l'amour fut l'origine du monde et le souverain de l'Univers. Mais toutes ses voies sont pleines de fleurs et de sang.

Un jour de septembre.

Cette rue isolée était sa promenade : il y marchait de long en large comme dans sa chambre, car jamais il n'y rencontrait personne. De chaque côté du trottoir, il y avait des jardins, où des arbres, au feuillage roux et jaune, se dressaient.

Pourquoi Victoria vient-elle par ici?

Qui peut l'y conduire? Car il ne se trompe pas, c'est bien elle... C'était peut-être elle aussi qui était passée hier soir, quand il regardait par sa fenêtre? Son cœur battait avec violence.

Il savait que Victoria était en ville, il l'avait entendu dire, mais elle fréquentait dans un milieu, où le fils du meunier n'allait pas. — Il n'avait non plus aucune relation avec Ditlef

Il surmonta son trouble, et marcha à la rencontre de Victoria. Ne le reconnaissait-elle donc pas? Elle marchait sérieuse et pensive, la tête fièrement posée sur son cou allongé.

Johannes salua.

— Bonjour, répondit-elle tout bas.

Comme elle ne semblait pas vouloir s'arrêter, il passa silencieusement devant elle. Ses jambes tremblaient.

Arrivé au bout de la petite rue, il retourna sur ses pas, comme il en avait l'habitude.

Je ne la regarderai pas, pensa-t-il, je tiendrai les yeux fixés sur le trottoir. Au bout de dix pas seulement, il les releva. Elle était arrêtée près d'une fenêtre. C'était la devanture d'une misérable petite boutique où l'on apercevait quelques morceaux de savon rose, du gruau dans un bocal, et quelques timbres oblitérés à vendre. Pourquoi était-elle arrêtée là?

Que faire? Johannes eut un instant l'idée de se glisser dans la rue prochaine, il pouvait aussi avancer de quelques pas encore et rebrousser chemin?

A ce moment, elle le regarda et subitement, s'avança vers lui. Elle marchait vite, comme si elle avait pris courage, et, en parlant, elle respirait avec effort. Elle souriait nerveusement.

— Bonjour, dit-elle, c'est une surprise de vous rencontrer

Seigneur! comme son cœur était agité! Il ne battait pas, il tremblait. Il aurait voulu parler et il n'y parvenait pas, ses lèvres seulement s'agitaient. Il se dégageait un parfum des vêtements de Victoria, de sa robe jaune, peut-être même était-ce de sa bouche? En ce moment, il ne distinguait pas son visage, mais il reconnaissait ses frêles épaules, et il voyait sa main fine et longue sur le manche de l'ombrelle.

C'était sa main droite, elle avait un anneau. Dans les premiers instants il n'y prêta pas attention, et n'eut pas le pressentiment d'un malheur.

Que sa main était donc étonnamment jolie!

— Je suis ici depuis toute une semaine, continua-t-elle, mais je ne vous avais pas vu. Si, je vous ai rencontré une fois dans la rue, quelqu'un m'a dit que c'était vous. Vous avez tellement grandi!

Il murmura :

— Je savais que vous étiez en ville. Resterez-vous encore longtemps?

— Non, pas longtemps. Dans quelques jours je retourne au château.

— Je suis heureux de vous avoir rencontrée, et d'avoir pu vous présenter mes hommages.

Pause.

— Oui, d'ailleurs, je me suis égarée. Je demeure chez le chambellan. Quel est donc mon chemin?

— Je vous accompagnerai, si vous permettez.

Ils se mirent à marcher.

— Otto est-il à la maison? demanda Johannes, pour dire quelque chose.

— Oui, répondit-elle, d'un mot.

Quelques hommes sortirent d'une porte, ils portaient un piano et encombraient le trottoir. Victoria se rangea à gauche, s'appuyant sur son compagnon. Johannes leva les yeux sur elle.

— Pardon, dit-elle.

Une volupté le parcourut. A ce contact, son souffle, un instant, lui avait effleuré la joue.

— Je vois que vous portez une alliance, dit-il, il faut peut-être vous féliciter?

Il souriait et voulait paraître indifférent. Qu'allait-elle répondre. Il ne la regardait pas, mais retenait son souffle.

— Et vous, dit-elle, n'en portez-vous pas encore? On m'a pourtant raconté... On entend si souvent parler de vous, maintenant, vous écrivez dans les journaux...

— Oh, seulement quelques poésies, répondit-il, mais sûrement vous ne les avez pas lues...

— N'est-ce pas un volume? Je croyais...

— Oui, un petit livre aussi.

Ils arrivaient à un carrefour. Quoiqu'elle eût dit qu'elle rentrait chez le chambellan, Victoria ne montrait pas de hâte, elle s'assit sur un banc. Il restait debout devant elle.

Alors elle lui tendit vivement la main, et dit :

— Asseyez-vous aussi.

Et quand il eût pris place, elle retira sa main.

Maintenant ou jamais, pensa-t-il. Et, essayant encore de prendre un ton indifférent et plaisant, il sourit, regarda en l'air. Allons!

— Oui, oui, vous êtes fiancée et vous ne voulez pas me le dire, à moi, qui suis votre camarade d'enfance...

Victoria hésitait.

— Ce n'est pas précisément de cela que je désirais causer avec vous aujourd'hui, dit-elle.

Johannes devint subitement sérieux et dit tout bas :

— Oui, mais je le comprends quand même.

Pause.

Il reprit :

— J'ai su naturellement de tout temps, que cela ne me servirait de rien, que je ne pourrai jamais...

Je ne suis que le fils du meunier, et vous... Naturellement, enfin, c'est ainsi ! Et je ne comprends même pas que j'ose m'asseoir près de vous. Je devrais rester debout devant vous, ou plutôt à genoux, ce serait mieux. Mais c'est comme si... Toutes ces années passées loin de vous, ont fait leur œuvre, je sais que je ne suis plus un enfant, et même le voudriez-vous, je sais aussi que vous ne pourriez pas me jeter en prison. C'est pourquoi j'ose parler. Mais ne soyez pas fâchée, je me tairais plutôt.

— Non, parlez, dites ce que vous voulez dire.

Ce que je veux? Le puis-je? Mais alors il faudrait que votre alliance ne me défendît rien.

— Non, répondit-elle tout bas, cela ne vous défend rien, non.

— Quoi? Mais alors que signifie? Dieu vous bénisse, Victoria, ai-je bien compris?

Il se releva, et s'inclinant sur elle pour voir son visage :

— Je vous le demande, votre alliance ne signifie donc pas?

— Rasseyez-vous.

Il s'assit.

— Ah oui, il faut que vous sachiez comme j'ai toujours pensé à vous. Grand Dieu, ai-je jamais eu une autre pensée dans le cœur?



De toutes les personnes que j'ai vues, de toutes celles que j'ai connues, vous êtes la seule qui ait jamais existé pour moi. Je n'ai jamais pu rien penser que ceci : Victoria est la plus belle, Victoria est la plus charmante, et je la connais! *Mademoiselle* Victoria, ai-je toujours pensé. Oh! je comprenais bien que personne n'est si loin de vous que moi, mais je vous connaissais, et cela n'était pas si peu pour moi. Je savais que vous viviez là, et que, peut-être, vous vous souveniez quelquefois de moi. Naturellement, vous n'y avez jamais pensé, mais souvent, le soir, assis sur ma chaise, j'ai rêvé que vous ne m'aviez pas tout à fait oublié. C'était comme si le ciel s'ouvrait pour moi. Mademoiselle Victoria; alors je vous écrivais des vers, et avec tout l'argent que je possédais, je vous achetais des fleurs, et je les conservais dans un vase. Tous mes chants vous sont dédiés, tous; il n'y en a que quelques-uns qui ne le soient pas, et ceux-là ne sont pas imprimés, mais ceux qui sont imprimés, vous ne les avez sans doute pas lus davantage? J'ai commencé maintenant un grand ouvrage. Oh! comme je vous suis reconnaissant d'occuper si pleinement mes pensées; c'est tout mon bonheur. Tout ce que je fais, tout ce que je vois, me fait penser à vous, toute la journée et aussi les nuits. J'ai écrit votre nom au plafond de ma chambre, — je me couche et je le regarde. — Mais la bonne qui fait mon ménage, ne le voit pas, car je l'ai écrit en toutes petites lettres, afin de l'avoir pour moi seul. J'y trouve une vraie joie.

Elle se détourna, la respiration oppressée, ouvrit son corsage et en tira un papier.

— Voyez, dit-elle, ce que j'ai découpé et caché. Sachez aussi que je les relis chaque soir. Quand mon père me le montra, je courus à la fenêtre. — Où donc est-ce? Je ne le trouve pas, disais-je, en retournant le journal. Mais déjà je l'avais lu, et j'étais si heureuse...

Le papier était imprégné de son parfum; elle l'ouvrit elle-même et le lui montra. C'était quatre petits vers écrits pour elle. — « A l'Écuyère sur le cheval blanc. »

C'était l'aveu, naïf et véhément, l'explosion d'un cœur qui ne peut se contenir, qui éclatait dans ces vers, comme des étoiles qui s'embrasent.

— Oui, disait-il, j'ai écrit cela, il y a longtemps C'était la nuit, les peupliers bruissaient devant ma fenêtre. — Allez-vous vraiment le remettre à sa place ? — Merci, vous l'avez fait. — Oh ! s'écria-t-il, accablé, et sa voix était tout à fait sourde; si vous n'étiez pas plus loin de moi qu'en ce moment! Je sens la chaleur de votre bras contre le mien. Souvent, quand je suis seul, je frissonne d'émotion en pensant à vous; en ce moment, je brûle. Quand je vous vis, à mon dernier voyage, vous étiez charmante, vous êtes plus charmante encore.

Ce sont vos yeux, vos sourcils, votre sourire. Non, je ne sais ce que je dis — c'est vous, vous tout entière.

Elle souriait et le regardait; ses yeux à demi fermés devenaient plus bleus sous ses longs cils. Elle brillait d'un chaud éclat, comme sous l'impression d'une très vive joie; d'un mouvement involontaire, elle lui saisit la main.

— Merci, dit-elle.

— Non, Victoria, ne me remerciez pas.

Toute son âme s'élançait vers elle, il aurait voulu parler, parler encore; il bégayait des mots confus, il était comme ivre.

— Oui, mais, Victoria, si vous tenez un peu à moi... je ne sais, mais dites-le, même si ce n'est pas; soyez bonne! Je vous promettrais de travailler, de faire de grandes choses, inouies presque. Vous ne vous doutez pas de ce que je pourrais devenir. J'y réfléchis parfois et je me sens destiné à des choses extraordinaires. Souvent cela déborde de moi. La nuit, je marche de long en large dans ma chambre, le cerveau plein de visions. Quelqu'un habite la chambre voisine de la mienne, je l'empêche de dormir; il cogne à la muraille. A l'aube, il entre chez moi, et exprime sa fureur : mais cela n'y fait rien; je ne m'en soucie pas, car j'ai tant pensé à vous qu'il me semble que vous êtes présente. Je vais à la fenêtre, je chante. Il commence à faire clair, les peupliers bruissent. — Bonne nuit, dis-je, — c'est à vous que je parle, — bonne nuit, que Dieu la protège, elle dort. Je me couche, et c'est ainsi chaque soir. Mais jamais je n'aurais imaginé que vous fussiez charmante comme vous l'êtes, Victoria, et, quand vous serez partie, je me souviendrai de vous comme

vous êtes maintenant. Je vous verrai si distinctement...

— Ne viendrez-vous pas bientôt ?

— Non, je ne suis pas prêt. — Si, tout de même je partirai. Je ne suis pas prêt, mais je voudrais entreprendre tant de choses... Sortez-vous quelquefois le soir? N'allez-vous jamais au jardin? Je pourrais peut-être vous voir, vous saluer : je ne demande pas davantage. Mais si vous avez un peu d'affection pour moi, vous me le direz... vous me donnerez cette joie...Savez-vous qu'il existe un palmier qui ne fleurit qu'une fois dans sa vie, qui dure pourtant soixante-dix ans. Le palmier de Talipot, il ne fleurit qu'une fois. Maintenant je fleuris. — Si, je me procurerai de l'argent, et je partirai. Je vendrai tout ce que j'ai fait, — j'écris en ce moment un gros volume, je vais le vendre, tout de suite, demain ; j'en aurai beaucoup d'argent.

Vous voulez donc que je revienne au pays?

— Oui.

— Merci, mille fois merci. Pardonnez-moi si je crois trop, si j'espère trop, mais c'est si délicieux d'espérer tant ! Ce jour est le plus heureux que j'aie vécu...

Il retira son chapeau, et le posa à côté de lui.

Victoria regarda autour d'elle; une dame remontait la rue; plus loin, on voyait une femme avec un panier; Victoria devint inquiète; elle tira sa montre.

— Allez-vous partir, déjà ? demanda-t-il ?

Dites quelque chose avant de me quitter, laissez-moi entendre votre... Je vous aime. Il dépendra de votre réponse que... Ma vie est absolument entre vos mains. Que répondez-vous?

Pause.

Il baisse la tête.

— Non, ne le dites pas, prie-t-il.

— Pas ici, répond-elle, je parlerai plus loin.

Ils marchent.

— On dit que vous devez vous marier avec la jeune fille, vous savez bien, la jeune fille que vous avez sauvée. Comment s'appelle-t-elle donc?

— Avec Camilla, dites-vous ?

— Camilla Sejer On dit que vous devez l'épouser.

— Vraiment ! Pourquoi me parlez-vous de cela ?

C'est encore une enfant. Je suis allé chez elle. C'est une grande et belle maison, presque un château, comme chez vous. J'y suis allé souvent. Mais c'est encore une enfant.

— Elle a quinze ans. Je l'ai rencontrée, nous nous sommes trouvées ensemble, elle m'a beaucoup plu. Elle est même fort jolie !

— Je ne me marierai pas avec elle, dit-il.

— Non, réellement ?

Il la regarda, le visage assombri.

— Pourquoi me dites-vous cela ? Voulez-vous donc attirer mon attention sur une autre ?

Elle marchait à grands pas, sans répondre.

Ils arrivèrent à la maison du chambellan. Victoria lui prit la main et l'attira sous la porte en haut des marches.

— Je ne dois pas entrer, dit-il, un peu étonné.

Elle appuya sur la sonnette, et se retourna vers lui toute palpitante.

— Je vous aime, dit-elle, comprenez-vous ? C'est vous seul que j'aime.

Subitement, elle le fit redescendre quelques marches, trois, quatre marches ; lui jeta les bras autour du cou et l'embrassa-Elle tremblait contre lui.

— C'est vous seul que j'aime, dit-elle encore, d'une voix étouffée, et avec des yeux tout enivrés.

La porte s'était ouverte au-dessus. Elle se dégagea vivement et remonta en hâte.

IV

C'est l'aube, le jour pointe. Un jour de septembre, bleuâtre et frémissant.

Les peupliers du jardin bruissent doucement. Une fenêtre s'ouvre. Un jeune homme se penche au dehors et chantonne. Il est en manches de chemise, et il a l'air égaré de quelqu'un qui, la nuit, a bu plus que de raison.

Il se retourne brusquement et regarde du côté de la porte.

— Entrez ! crie-t-il.

Quelqu'un s'avance.

— Bonjour, dit-il au nouvel arrivant.

C'est un homme d'âge mûr, il est pâle et furieux. Il porte une lampe, car il ne fait pas encore clair.

— Je vous en fais juge vous-même encore une fois, Monsieur Moller, Johannes Moller; croyez qu'on puisse admettre une chose pareille ! bégaye l'homme exaspéré.

— Non, répond Johannes, vous avez raison.

Seulement, je me sentais si bien inspiré cette nuit : voyez, j'ai écrit tout cela, mais j'ai fini maintenant. J'ouvrais seulement la fenêtre et je chantais un peu.

— Vous avez beuglé ! dit l'autre. C'est le chant le plus forcené que j'ai jamais entendu, comprenez-vous ! et au milieu de la nuit encore !

Johannes remue ses papiers sur la table, il saisit une poignée de feuilles, petites et grandes.

— Voyez, s'écrie-t-il, je vous répète que je n'ai jamais si bien travaillé. C'était comme un éclair ininterrompu. J'ai vu une fois un éclair qui suivait un fil télégraphique, Dieu vous aide — on aurait dit une nappe de feu — c'est comme cela que j'ai été illuminé cette nuit. Qu'aurais-je dû faire ?

Quand vous saurez comment les choses sont arrivées, vous ne pourrez plus m'en vouloir. J'étais assis, j'écrivais, entendez-vous, je pensais à vous, et je ne bougeais pas. Puis vint une minute où je vous ai oublié, ma poitrine éclatait, peut-être à ce moment me suis-je levé, peut-être encore une autre fois dans la nuit ai-je fait quelques pas dans ma chambre; j'étais si heureux !

— Je ne vous ai pas beaucoup entendu cette nuit, dit l'homme, mais vous êtes impardonnable d'ouvrir la fenêtre à cette heure et de pousser de tel cris.

— Oui, oui. C'est impardonnable, mais je vous ai expliqué pourquoi. J'ai eu une nuit sans pareille, vous dis-je. Hier, il m'est arrivé... Je marche dans la rue et je rencontre mon bonheur, oui, écoutez-moi, je rencontre mon étoile et mon bonheur, et elle m'embrasse ! ! Sa bouche était si rouge ! je l'aime. Elle m'embrasse et me grise de joie. Vos lèvres ont-elles jamais tremblé si fort que vous ne pussiez parler? Je ne pouvais parler, les battements de mon cœur me secouaient

tout le corps. Je courus chez moi, je tombai sur une chaise et je m'endormis. Le soir je m'éveillai. Mon âme dansait de joie et je commençai à écrire.

Qu'ai-je écrit, — tenez c'est là. — J'étais dominé par une suite de pensées singulières et magnifiques. Les cieux s'ouvraient. C'était pour mon âme comme une chaude journée d'été. Un ange m'offrait du vin, dans une coupe de grenats, je le bus; c'était un vin enivrant. Entendais-je sonner les heures? Ai-je vu la lampe s'éteindre? Dieu fasse que vous compreniez! Je revivais la scène tout entière; j'étais encore dans la rue avec ma bien-aimée et tous se retournaient pour la regarder. Nous allons au parc, nous rencontrons le roi: dans ma joie je le salue jusqu'à terre, et le roi se retourne pour la voir, mon aimée. Elle est si grande et si jolie! Nous redescendons en ville, et tous les écoliers se retournent pour la regarder; elle est jeune et elle a une robe claire! Alors, nous arrivons à une maison en pierres rouges; nous entrons Je l'accompagne en haut de l'escalier, je veux m'agenouiller devant elle, mais elle me serre dans ses bras et elle me donne un baiser. Cela m'est arrivé hier soir, pas plus tard qu'hier soir.

Voulez-vous savoir ce que j'ai écrit? C'est d'un bout à l'autre, un irrésistible chant de joie et de bonheur. — Comme si le bonheur m'était apparu, sans voile, tendant vers moi son cou dégagé et gracieux.

— J'ai vraiment assez écouté vos extravagances; dit l'autre, vexé. C'est la dernière fois que je vous parle.

Johannes l'arrêta près de la porte.

— Attendez un peu. Si vous pouviez voir. — Vous avez comme du soleil sur le visage. — C'est la lampe qui vous met un halo de lumière sur le front. — Vous n'êtes plus tellement en colère, je le vois. — J'ai ouvert ma fenêtre, j'ai chanté trop haut, c'est vrai; je me sentais le frère de toute la nature.

C'est ainsi, parfois, on perd la tête.

J'aurais dû penser que vous dormiez encore.

— Toute la ville dort encore.

— Oui, il est de très bonne heure. Je veux vous offrir quelque chose. Voulez-vous ceci? C'est en argent, c'est un cadeau que j'ai reçu. — Une jeune fille que j'ai sauvée, autre-

fois me l'a donné. On peut y mettre vingt cigarettes. Je vous en prie. Vous ne le voulez pas.

Vraiment, vous ne fumez pas? Puis-je venir chez vous demain? Car je veux que vous me pardonniez.

— Bonsoir.

— Bonsoir, je vais me coucher maintenant, vous n'entendrez plus le moindre bruit chez moi. Je vous le promets. Et à l'avenir, je m'observerai davantage.

L'homme s'en alla.

Johannes rouvrit vivement la porte et ajouta :

— C'est vrai, je pars, je ne vous dérangerai plus, je pars en voyage demain, j'oubliais de vous le dire.

Il ne partit pas. Différentes choses le retinrent : quelques commissions dont il devait s'acquitter, quelques objets à acheter, quelques notes à payer. La journée se passa ainsi; il s'agitait comme un insensé.

Il finit par aller sonner chez le chambellan. Victoria était-elle à la maison?

Victoria était en courses.

Il expliqua que Mlle Victoria et lui, étaient du même pays, et, si elle avait été là, il se serait permis de lui présenter ses hommages, et il aurait eu quelque chose à faire savoir chez lui.

. Johannes parcourut la ville. Peut-être pourrait-il la rencontrer? l'apercevoir? Peut-être était-elle en voiture? Il marcha jusqu'au soir. Il l'aperçut devant le théâtre. Il sourit, salua; elle répondit. Quelques pas seulement le séparait de Victoria, il allait s'approcher quand il vit qu'elle n'était pas seule. Le fils du chambellan, Otto, en uniforme de lieutenant l'accompagnait.

Johannes pensa : elle va sans doute me faire signe de la main ou des yeux. Mais elle se hâta d'entrer dans le théâtre, rouge, penchant la tête comme si elle voulait se dérober.

Peut-être pourrait-il la voir à l'intérieur?

Il prit un billet et entra.

Il connaissait la loge du chambellan, ces gens riches, naturellement avaient une loge. — Victoria y était assise dans tout son éclat et promenait ses regards autour d'elle. — Le regarderait-elle?

Non, pas une fois.

Quand l'acte fut terminé, il la guetta dans le couloir. Il salua encore une fois. Elle le regarda, un peu étonnée, et s'inclina.

— C'est ici que tu peux avoir de l'eau, dit Otto, en la faisant avancer.

Ils passèrent devant lui.

Johannes les regardait; une sorte de nuage se posait devant ses yeux. La foule s'irritait contre lui et le bousculait. Il s'excusait machinalement, et restait cloué sur place. Elle avait disparu. Quand elle revint, il s'inclina profondément devant elle et dit :

— Pardon, Mademoiselle...

— C'est Johannes, dit-elle, le présentant. Le reconnais-tu ?

Otto répondit et le regarda aigrement.

— Vous désirez sans doute savoir comment on va chez vous, continua-t-elle — et son visage était beau et tranquille. — Je ne sais réellement pas, mais j'espère que tout le monde va bien, très bien. Je dirai le bonjour aux vôtres de votre part.

— Merci, Mademoiselle. Partez-vous bientôt ?

— Un de ces jours. Oui — j'irai au moulin.

Elle s'inclina et le quitta.

Johannes la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle eût disparu, et sortit.

Une promenade interminable, pénible, triste, du haut en bas, et du bas en haut des rues, l'aida à tuer le temps. A dix heures, il était devant la maison du chambellan, et attendait.

Le spectacle devait être fini, elle allait rentrer. Il pourrait peut-être ouvrir la portière de sa voiture, ôter son chapeau, et s'incliner devant elle jusqu'à terre ?

Enfin, une demi-heure plus tard elle arrivait. Resterait-il là près de la porte, se montrerait-il ?

Non. Il remonte la rue en fuyant, sans regarder derrière lui. Il entendit la porte s'ouvrir, la voiture entrer, puis se refermer.

Il se retourna et continua sa promenade sans but, de long en large devant la maison, pendant une heure; il n'attendait personne et il n'avait aucun projet. Tout à coup, la porte se

rouvre et Victoria descend dans la rue. Elle n'avait pas de chapeau, un châle seulement jeté sur ses épaules. Elle sourit, un peu par inquiétude, un peu par embarras, et dit pour commencer :

— Vous promenez-vous ici pour réfléchir ?

— Non, répond-il, je ne réfléchis pas, je ne fais que marcher.

— Je vous ai vu passer et repasser, et j'ai voulu... Je vous voyais de ma fenêtre... il faut que je rentre tout de suite...

— Merci d'être venue, Victoria. J'étais si désespéré, il y a quelques instants; maintenant c'est passé. Pardonnez-moi de vous avoir saluée au théâtre. Malheureusement, je me suis aussi informé de vous chez le chambellan. Je voulais vous voir, savoir ce que vous avez dans l'esprit, quelle est votre idée...

— Mais, dit-elle, vous la connaissez. Je vous en ai tant dit avant-hier, que vous n'avez pas pu vous méprendre...

— Je suis encore si incertain de tout...

— Ne parlons plus de cela; j'en ai dit assez, j'en ai dit trop, beaucoup trop, et maintenant, je vous fais mal. Je vous aime, je ne mentais pas, avant-hier, je ne mens pas encore aujourd'hui, mais il y a tant de choses qui nous séparent! Je tiens beaucoup à vous, j'ai plaisir à causer avec vous, — avec vous plus qu'avec personne, mais... Je ne puis rester ici plus longtemps, — on peut nous voir des fenêtres. Johannes, il y a tant de raisons que vous ne connaissez pas... ne me demandez pas de m'expliquer davantage... J'y ai réfléchi nuit et jour. Tout ce que je vous ai dit, je le pense, mais cela ne se pourra pas...

— Qu'est-ce qui ne se pourra pas?

— Tout, tout. Écoutez, Johannes, laissez-moi être fière pour nous deux.

— Bon, bon, je suis sûre que vous le serez! Mais vous vous êtes moquée de moi avant-hier. Vous m'avez rencontré dans la rue, et comme vous étiez de bonne humeur, alors...

Elle se retourna et voulut rentrer.

— Ai-je fait quelque chose de mal? demanda-t-il. Son visage était pâle et méconnaissable.

— Comment ai-je perdu votre... Quel crime ai-je commis pendant ces deux jours et ces deux nuits?

— Non, il ne s'agit pas de cela. Mais j'ai beaucoup réfléchi. N'en avez-vous pas fait autant? Cela a, de tous temps, été impossible. J'ai de l'affection pour vous, je vous apprécie beaucoup...

— Et je vous estime...

Elle le regarde, et son sourire la blesse. Elle continue, plus violente :

— Seigneur Dieu, ne comprenez-vous pas vous-même que papa ne voudra jamais? Pourquoi me forcez-vous à vous le dire? Vous le savez vous-même. Que pourrait-il en résulter? N'ai-je pas raison?

Pause.

— Si, répond-il.

— De plus, il y a tant de raisons... Non, il ne faut plus me suivre au théâtre, j'avais peur pour vous. Ne le faites plus jamais.

— Non, dit-il.

Elle lui prend sa main.

— Ne pensez-vous pas venir passer quelque temps au pays; cela me ferait plaisir. Comme votre main est brûlante! moi, je gèle. Non. Il faut que je rentre maintenant. Bonsoir.

— Bonsoir, répond-il.

La rue s'étendait, froide et grise, en haut de la ville, comme une ceinture de sable, un interminable chemin.

Johannes se heurte à un jeune garçon qui vendait des roses, déjà fanées. Il l'appela, prit une fleur et lui donna une pièce de cinq couronnes. Il continua à marcher. Peu après, il vit une bande d'enfants qui jouaient près d'une porte. Un jeune garçon d'environ dix ans est assis à les regarder. Il a des yeux bleus, sérieux et fatigués qui suivent le jeu; les joues creuses et le menton carré.

Sur sa tête, on voit une étrange coiffure de toile. C'est la doublure d'une casquette... Cet enfant porte une perruque. Une maladie du cuir chevelu l'a défiguré pour toujours. Peut-être son âme aussi est-elle entièrement flétrie?

Johannes remarquait tout cela, quoi qu'il n'eût pas idée de quel côté de la ville il se trouvait, ni où il se dirigeait. La pluie commençait à tomber; il ne le sentait pas, et il n'ouvrait

pas son parapluie, qu'il avait pourtant porté toute la journée.

Enfin, il arriva à une petite place, où il y avait des bancs ; il s'en approcha et s'assit. Il pleuvait de plus en plus : il ouvrit inconsciemment son parapluie et resta assis.

Une torpeur insurmontable le surprit ; son cerveau était comme dans un brouillard. Il pencha la tête, ferma les yeux et s'endormit. Au bout de quelque temps, des passants qui parlaient haut, le réveillèrent. Il se leva et reprit sa marche ; ses idées étaient plus claires ; il se rappelait ce qui s'était passé, tous les incidents, même le jeune garçon à qui il avait donné cinq couronnes pour une rose. Il se représentait le ravissement de l'enfant quand il trouverait cette miraculeuse pièce d'or parmi sa monnaie. — Non — pas un « vingt-cinq ore » mais une vraie pièce de cinq couronnes en or !

Que Dieu le bénisse !

Et les autres enfants avaient sans doute été chassés par la pluie, ils jouaient plus loin sous la porte ; ils jouaient à la marelle, ou se lançaient des balles. Le petit vieillard de dix ans, si défiguré, devait être encore là à les regarder. Qui sait s'il n'avait pas aussi ses joies ? Peut-être une poupée, dans sa petite chambre du fond de la cour, un pantin, une toupie ? La vie lui réserve-t-elle encore quelque chose ? Reste-t-il une espérance dans son âme flétrie ?

Une dame, mince et élégante, apparaît devant Johannes. Il se range, s'arrête. — Non, il ne la connaît pas. Elle est venue par une petite rue de traverse, elle se dépêche. Elle n'a pas de parapluie, quoi qu'il pleuve à torrents. Comme elle est élégante et jeune ! Elle sera trempée, elle s'enrhumera ; mais il n'ose pas l'approcher. Il ferme son parapluie, pour qu'elle ne soit pas seule à être mouillée.

Il est plus de minuit quand il arrive chez lui. Une lettre, ou plutôt une carte, était sur sa table ; c'était une invitation :

— *Monsieur et Madame Sejer seraient très heureux si Monsieur Moller pouvait venir chez eux, demain soir. (Il se rencontrerait avec des amis communs, entre autres, devinerait-il ? avec Victoria, la demoiselle du château). Affectueux compliments.*

Il s'endort sur sa chaise. Deux heures plus tard, il se réveille, transi. A demi endormi encore, secoué de frissons,

harassé par les tourments de sa journée, il s'assied à sa table, pour répondre à cette invitation, qu'il n'a pas l'intention d'accepter.

Sa réponse écrite, il va la descendre à la boîte, quand soudain il se rappelle que Victoria aussi est invitée. — Mais elle ne lui en a pas parlé, elle craignait sans doute qu'il ne vînt ? Elle ne voulait pas être embarrassée de lui dans le monde.

Il déchire sa letttre et en écrit une autre. Il remercie, et accepte. Une exaspération mêlée de joie fait trembler sa main. Pourquoi n'irait-il pas ? Pourquoi se cacherait-il ? Bah !

Une colère brutale monte en lui. D'un mouvement brusque, il arrache une poignée de feuillets à son calendrier, qui est accroché au mur, et se met en avance de toute une semaine. Il veut se persuader qu'il èst content, ravi, au delà de toute expression. Il veut jouir de ce bon moment ; il va allumer une bonne pipe et s'installer confortablement pour la savourer. La pipe est en mauvais état : il cherche inutilement un canif, un grattoir... il arrache brusquement une aiguille de la pendule qui est dans le coin, et nettoie sa pipe avec. Le spectacle de cette destruction lui fait du bien, il en rit en lui-même et il cherche autour de lui ce qu'il pourrait encore bouleverser.

Le temps passe. Il se jette enfin sur son lit, tout couvert de ses vêtements mouillés et il s'endort.

Il s'éveilla tard, la pluie tombait encore, la rue était mouillée. Sa tête était pleine de confusion, reste des rêves qu'il avait faits, mêlés à ses aventures de la veille ; il n'avait pas de fièvre ; au contraire, la sensation de chaleur avait disparu, et une fraîcheur lui succédait ; comme s'il avait marché toute la nuit dans une forêt étouffante et se trouvait maintenant près d'un lac.

On frappe : le facteur lui apporte une lettre. Il l'ouvre, la regarde, la lit et a peine à la comprendre. C'était de Victoria, un billet, une demi-feuille. « Elle avait oublié de lui dire qu'elle devait passer la soirée chez les Sejer, elle désirait l'y rencontrer, elle lui donnerait des explications plus satisfaisantes, le prierait de l'oublier et de supporter cette réponse avec courage. Excusez ce méchant bout de papier. Salut amical. »

Il sortit, déjeuna, revint chez lui, il écrivit enfin un refus aux Sejer. « Il ne pouvait venir aujourd'hui, mais il profiterait de leur invitation, peut-être demain soir. »

Il envoya la lettre par un commissionnaire.

V

L'automne arriva.

Victoria était partie et la petite rue écartée n'avait pas changé. C'étaient les mêmes maisons, le même calme. Dans la chambre de Johannes, la lampe brûlait toute la nuit. Elle s'allumait le soir avec les étoiles, et s'éteignait à la pointe du jour. Il travaillait sans relâche, il composait un grand ouvrage

Les semaines et les mois passèrent, il était seul et ne voyait personne, il n'allait même plus chez les Sejer. Souvent, son imagination lui jouait de mauvais tours et lui faisait entremêler dans son ouvrage des aventures qui n'avaient qu'y faire et qu'il fallait ensuite en retirer. Cela le retardait beaucoup. Il suffisait d'un bruit soudain dans le silence de la nuit pour imprimer un choc à ses pensées et les faire dérailler.

Dérangé pour une voiture qui passe, gare ! Pourquoi ? Mais pourquoi vraiment faire attention à cette voiture ? Elle est passée ; elle doit être au coin de la rue maintenant. Peut-être un homme se tient-il là, sans pardessus, sans chapeau ; il se courbe en avant et met la tête sous la voiture ; elle passera sur lui, il sera écrasé, tué ! Eh bien ! s'il veut mourir, c'est son affaire ! Il ne ferme plus les boutons de sa chemise, il ne lace plus ses souliers le matin ; il va les vêtements ouverts ; sa poitrine est maigre et nue, il doit mourir..... Un homme est à toute extrémité, il écrit une lettre à un ami, une dernière prière ; puis il meurt. Rien ne manque à la lettre, ni date ni signature, ni majuscule, ni minuscule et celui qui l'écrivait allait mourir dans une heure. N'était-ce pas étrange ? Il a mis son paraphe ordinaire sous son nom, et une heure après, il était mort...

Mais voici encore une autre apparition. Un homme est couché, seul dans une petite chambre lambrissée de bois et peinte en blanc. — Eh bien, quoi ? — Rien. — Parmi tous les êtres

de ce vaste monde, il est celui qui va mourir. C'est une obsession : il s'épuise à y penser. Il sait que c'est le soir, que l'horloge, au mur, marque huit heures, et il ne comprend pas qu'elle ne sonne pas. Car elle ne sonne pas. Il est déjà un peu plus de huit heures, l'horloge continue son tic-tac, mais elle ne sonne pas. Pauvre homme! son cerveau est déjà endormi, l'horloge a sonné et il ne l'a pas entendue. Alors, il perce un trou dans le portrait de sa mère, qui est accroché au mur. — Que lui fait ce portrait désormais, et pourquoi resterait-il intact quand lui ne sera plus là? Ses yeux fatigués rencontrent un grand vase à fleurs sur la table. Il étend la main, et, doucement, avec précaution, il le fait tomber sur le parquet, où il se brise. Puis il jette son porte-cigarette d'ambre par la fenêtre. Il lui semble si évident que tout cela n'a pas besoin de rester là quand lui s'en va. Huit jours après, l'homme était mort.....

Johannes se lève et se promène de long en large. Son voisin, dans la chambre à côté, s'éveille : il a cessé de ronfler, on l'entend soupirer et gémir. Johannes retourne à sa table sur la pointe des pieds et se rassied. Le vent, qui murmure dans les peupliers devant sa fenêtre, le fait frissonner.

Ces vieux peupliers, qui n'ont plus de feuilles, sont horriblement tristes et difformes; quelques-unes de leurs branches noueuses raclent le mur de la maison et produisent un bruit plaintif comme une scie mécanique, comme un broyeur disjoint qui marche, marche...

Il laisse ses yeux glisser sur son manuscrit et il se relit. — Allons, son imagination l'a égaré une fois de plus. Qu'a-t-il à s'occuper de la mort et d'une voiture qui passe? Il s'agit d'un jardin, d'un jardin vert et plantureux, près de chez lui, du jardin du château, qui doit être mort et recouvert de neige à cette époque de l'année, mais pour le jardin que Johannes décrit, il n'est pas de neige, ni d'hiver, celui-là ne connaît que le printemps, ses parfums et ses douces brises.

C'est le soir; le lac, au loin, est calme et profond, il semble une mer de plomb. Les lilas embaument, les haies ont leurs bourgeons et leurs feuilles verdoyantes. L'air est si calme, qu'on entend le petit coq de bruyère chanter de l'autre côté de la haie.

Victoria est seule dans une des allées du jardin. Elle est

habillée de blanc. Elle est debout, sa silhouette est plus haute que les rosiers les plus hauts. Elle regarde, au delà de l'eau, les bois, les montagnes, qui dorment dans le lointain. Elle semble une âme blanche au milieu de la verdure. En bas, sur le chemin, on entend des pas. Victoria s'avance jusqu'à la tonnelle, s'accoude au mur et regarde en bas. L'homme, sur le chemin, ôte son chapeau, l'abaisse presque jusqu'à terre en saluant; elle répond par un signe. Jetant les yeux autour de lui, il regarde si personne ne l'épie et monte de quelques pas vers le mur. Mais elle recule en criant : « Non, non ! » et elle le repousse aussi de la main. — « Victoria, dit-il, ce n'est que trop vrai, ce que vous disiez l'autre jour, je n'aurais pas dû m'imaginer cela : c'est impossible. — Bien, répond-elle, mais que voulez-vous alors ? » Il est maintenant tout près d'elle; le mur seul les sépare, et il répond : « Ce que je veux ? Je ne veux que rester là une minute; c'est pour la dernière fois. Je veux me rapprocher de vous, aussi près que possible: je n'en suis plus bien loin ! » Elle se tait, une minute s'écoule. « Bonne nuit, » dit-il, et, de nouveau, il abaissa son chapeau jusqu'à terre. « Bonne nuit, » répond-elle. Et il part sans regarder derrière lui...

Qu'avait-il à s'occuper de la mort? Il froisse les feuilles écrites et il les jette dans le poêle. Il y en a d'autres aussi qu'il va brûler, écume fugitive de son imagination débordante.

Et il se remet à écrire; son rêve le ressaisit. Cet homme sur le chemin, ce chevalier errant qui a salué et qui a dit adieu quand sa minute était passée...

La jeune fille était demeurée dans le jardin. Elle était vêtue de blanc. Elle avait vingt ans. Elle n'avait pas voulu de lui, non, sans doute. Mais il était monté sur le mur derrière lequel elle vivait. Une fois, il avait été si près d'elle!

Les semaines et les mois passèrent, le printemps revint. La neige avait disparu.

Les hirondelles étaient revenues, les eaux, délivrées de leur prison de glace, remplissaient l'espace d'un bruissement immense, et dans les bois, hors la ville, s'éveillait la vie joyeuse de mille espèces d'animaux et les ramages venus de loin.

Une odeur fraîche et douce sortait de la terre.

Son travail avait duré tout l'hiver. Comme un accompagnement à son dur labeur, les branches sèches des peupliers avaient grincé, nuit et jour, contre le mur de la maison ; mais depuis que le printemps avait reparu les tempêtes avaient cessé, et le bruit du broyeur s'était arrêté.

Il ouvre la fenêtre et regarde au dehors. La rue est déjà tranquille, quoiqu'il ne soit pas encore minuit. Les étoiles scintillent dans un ciel sans nuage ; tout annonce une journée claire et chaude pour le lendemain. Johannes entend le bruit de la ville qui se mêle aux éternels bruissements du lointain. Soudain, un sifflet de chemin de fer déchire l'air ; c'est le signal du train de nuit qui résonne comme un chant du coq isolé dans la nuit tranquille. Il est l'heure de travailler, le sifflet lui a servi tout l'hiver de réveille-matin.

Il referme sa fenêtre et s'assied à sa table ; il met de côté les livres qu'il a lus et prépare son papier Il saisit sa plume.

Son grand travail est presque terminé, il y manque seulement le chapitre final : le salut du navire qui s'éloigne, et il l'a déjà dans la tête :

Un homme est assis dans une auberge, au bord de la route ; il fait un grand voyage qui le mènera aux plus lointains pays. Sa barbe et ses cheveux sont gris et bien des années ont passé sur sa tête. Pourtant il est encore grand et solide, et il n'a pas tout à fait l'âge qu'il paraît. Sa voiture est dehors, les chevaux se reposent. Le cocher est content et de bonne humeur, car l'étranger lui a fait servir à boire et à manger. Quand il a inscrit son nom, l'aubergiste s'est incliné et lui a témoigné beaucoup de respect.

— « Qui habite le château maintenant » demande-t-il. L'aubergiste répond : « C'est le capitaine, il est très riche et sa femme est bonne pour tout le monde. — Pour tout le monde ? répète l'étranger en se parlant à lui-même avec un sourire singulier, pour tout le monde ? le serait-elle aussi pour moi ? »

Il écrit sur une feuille de papier et, quand il a fini, il se relit : c'est un poème douloureux et calme, mais plein de mots amers. Après quoi il déchire la feuille et il s'attarde à en faire des morceaux de plus en plus petits. A ce moment, on frappe

à la porte, entre une femme en vêtements jaunes ; elle relève son voile : c'est la châtelaine, Mme Victoria. — Elle est belle comme une reine. L'étranger se lève précipitamment, et, à l'instant, son âme est comme illuminée d'un feu de joie.

« Vous êtes si bonne pour tout le monde, dit-il amèrement, vous venez aussi à moi. » — Elle ne répond pas. Elle reste debout et le regarde : son visage a rougi légèrement. — « Que voulez-vous, reprend-il du même ton, êtes-vous venue me rappeler le passé ? Mais c'est la dernière fois, Madame, je pars pour toujours. »

La jeune femme ne répond toujours pas, mais sa bouche tremble. Il ajoute : « N'est-ce pas assez pour vous que j'aie *une fois* reconnu ma folie ? Écoutez, je vais le faire encore : Mes vœux montaient jusqu'à vous. Mais je n'étais pas digne de vous. Êtes-vous satisfaite ».

Il continue avec une violence croissante :

« Vous m'avez refusé, vous en avez pris un autre. J'étais un paysan, un ours, un barbare, fourvoyé tout jeune dans un parc royal. »

Puis il tombe sur une chaise, sanglote et prie. « Oh, laissez-moi, pardonnez-moi, suivez votre chemin ! » Les couleurs ont disparu du visage de la châtelaine, et elle dit, en détachant chaque mot : « Je vous aime ; plus de malentendu entre nous ; c'est vous que j'aime, adieu ! » — La jeune femme cache sa figure dans ses mains et s'enfuit.

Il pose sa plume, et se rejette en arrière.

— Allons, — un point, c'est tout. — Son livre est là, toutes ces feuilles écrites, neuf mois de travail. Il est satisfait, son œuvre est terminée. Pendant qu'il est assis là, et regarde vers la fenêtre derrière laquelle le jour commence à poindre, sa tête bourdonne encore et son esprit continue à travailler. Il est plein de visions. Son cerveau est comme un jardin vierge, sauvage, où des vapeurs sortent du sol :

Il est mystérieusement descendu dans une vallée profonde et morte. Toute vie en a disparu. Au loin, seul et oublié, un orgue joue. Johannes s'en approche, l'examine : l'orgue saigne. Du sang coule d'un de ses flancs, pendant qu'il joue.. ..

Plus loin, Johannes arrive à un marché! Solitude absolue. Point d'arbres, rien ; c'est une place absolument déserte. Mais des pieds humains ont laissé des traces sur le sable, et dans l'air résonnent encore les derniers mots qui furent prononcés là, il n'y a qu'un instant. Une étrange sensation l'envahit ; ces mots, qui flottent encore dans l'air, l'inquiètent, l'impressionnent. Il veut les éloigner, et ils reviennent. Ce ne sont plus des mots. Ce sont des vieillards, un groupe de vieillards qui dansent, il les distingue maintenant.

Pourquoi dansent-ils ? et pourquoi sont-ils si peu joyeux en dansant? Un souffle froid s'étend au-dessus de ces vieux ; ils ne le savent pas, ils sont aveugles — et quand il les appelle, ils ne l'entendent pas, car ils sont morts. Il chemine vers l'est du côté du soleil, il arrive à une montagne. Une voix crie : « Es-tu près d'une montagne ? — Oui », répondit-il. Alors la voix dit : « Cette montagne près de toi, est mon pied, je suis prisonnier à l'autre extrémité du pays, viens et délivre moi ! » Il se hâte vers la voix. Près d'un pont, un homme est là qui le guette, il rassemble les ombres. C'est un homme tout *en musc ?* Une terreur glaciale saisit Johannes à la vue de cet homme qui veut lui prendre son ombre ; il crache vers lui et le menace de ses poings. Mais l'homme ne bouge pas et l'attend. « Retourne-toi », crie une voix derrière lui ; il se retourne et voit une tête qui roule devant lui et qui lui montre le chemin. C'est une tête humaine, et, de temps en temps, elle rit d'un rire tranquille et silencieux. Elle roule devant lui nuit et jour, devant lui, et il la suit toujours. Arrivée près du rivage de la mer, elle s'enfonce dans le sol et disparaît. Lui se jette à l'eau et plonge. Il arrive devant une porte immense, il rencontre un grand poisson qui a une crinière sur le cou et qui aboie après lui comme un chien. Victoria est derrière. Il étend les mains vers elle ; elle n'a pas de vêtements, elle rit et la tempête secoue ses cheveux. Alors il l'appelle : il entend son propre cri — et il s'éveille.

Johannes se lève et va à la fenêtre. Il fait presque clair, mainnant, et dans le petit miroir près de la fenêtre, il voit que ses tempes sont rouges. Il éteint la lampe et relit encore une fois, à la lumière grise du jour qui commence, la dernière page de son livre. Puis il se couche.

Dans l'après-midi du même jour, Johannes paya sa chambre, livra son manuscrit et quitta la ville. Il était parti pour l'étranger, personne ne savait où.

VI

Le livre parut. — Tout un petit monde, univers frémissant de sentiments, de voix et de visions. Il se vendit, se lut et se mit de côté. Quelques mois s'écoulèrent, et, à l'automne, Johannes lança un nouveau volume.

Son nom était dans toutes les bouches, la fortune lui souriait. Ce nouveau livre avait été écrit à l'étranger, loin de tout ce qui le touchait chez lui, et il était doux et fort comme du vin.

— « Ami lecteur, c'est ici l'histoire consciente de Didrik et d'Iseline, écrite en des jours heureux, en des jours sans tristesse, alors que tout était facile à supporter, l'histoire de Didrik que Dieu a féru d'amour. . . . .
. . . . »

Johannes était à l'étranger, personne ne savait où. Il s'écoula plus d'un an, avant que personne l'apprît.

— Je crois qu'on frappe à la porte, dit un soir le vieux meunier.

Sa femme et lui écoutent en silence.

— Non, ce n'était rien, dit-elle, il est dix heures, il va faire nuit.

Plusieurs minutes s'écoulent.

Alors on frappe fort et distinctement, comme si l'on eût pris courage ; le meunier ouvre. La jeune châtelaine était à la porte.

— Ne soyez pas effrayés, ce n'est que moi, dit-elle, et elle sourit timidement.

Elle entre. On lui avance une chaise, mais elle ne s'assied pas. Elle n'a qu'un châle sur la tête et de petits souliers aux pieds, quoi que ce ne soit pas encore le printemps et que les chemins soient tout mouillés.

— Je viens seulement vous avertir que le lieutenant arrivera au printemps, dit-elle, le lieutenant, mon fiancé, et qu'il chassera sans doute la bécasse par ici. J'ai voulu vous en prévenir afin que vous ne soyez pas effrayés.

Le meunier et sa femme regardent la jeune fille avec étonnement. Jamais on les avait avertis, quand les hôtes du château chassaient dans les bois ou dans les champs. Ils la remercient humblement.

Victoria s'approche de la porte.

— C'est tout ce que je voulais vous dire. Je pensais que, comme vous êtes âgés..... Il ne pouvait pas y avoir d'inconvénient à vous prévenir.

Le meunier répond :

— Mademoiselle est bien aimable ! Mais mademoiselle a maintenant les pieds tout mouillés dans ses souliers.

— Non, le chemin est sec, répond-elle. Du reste, j'étais sortie pour me promener, bonsoir.

— Bonsoir !

Elle lève le loquet et va sortir, mais sur le seuil elle se retourne et elle demande :

— Au fait, Johannes — n'avez-vous pas de ses nouvelles ?

— Non, pas du tout. Merci de vous en être informée, nous n'en avons absolument pas.

— Il ne tardera pas à revenir, sans doute ?

Je croyais que vous auriez su quelque chose.

— Non, depuis le printemps dernier, nous n'avons rien reçu de lui. Johannes doit être à l'étranger.

— Oui, à l'étranger. Il va bien. Il écrit lui-même qu'il est dans de bons jours.

Donc, il va bien.

— Oh ! oh ! Dieu le sait. Nous l'attendons, mais il ne nous écrit pas, il n'écrit à personne.

— Il est bien où il est, puisqu'il n'a pas de soucis. — Allons, cela le regarde. — J'aurais voulu savoir s'il reviendra au printemps. Encore bonsoir.

— Bonsoir.

Le meunier et sa femme l'accompagnent jusque sur le chemin. Ils la voient retourner au château, la tête droite.

Sur la route détrempée, ses petits souliers évitent avec soin les flaques de boue.

Deux jours plus tard, arrive une lettre de Johannes. Il reviendra dans un mois, à peu près, quand il aura terminé son nouveau livre. Il est satisfait de l'emploi de son temps écoulé : il a presque achevé une nouvelle œuvre.

La vie du monde entier a palpité dans son âme...

Le meunier se rend au château. Il trouve sur la route un mouchoir marqué aux initiales de Victoria. Elle l'a perdu avant-hier soir.

La jeune fille est en haut. Mais une jeune servante s'offre à faire la commission.

— De quoi s'agit-il?

Le meunier refuse. Il préfère attendre.

Victoria paraît enfin.

— On me dit que vous voulez me parler? dit-elle, et elle ouvre la porte d'une salle.

Le meunier entre, lui remet son mouchoir, et il ajoute.

— Et puis, nous avons eu une lettre de Johannes.

Un instant, rien qu'un instant, une joyeuse émotion glisse sur le visage de Victoria. Elle répond :

— Merci. Oui, le mouchoir est à moi.

— Il reviendra bientôt, continue le meunier, presque à voix basse.

Elle prend un air froid.

— Parlez plus haut, Moller. Qui est-ce qui revient !

— Johannes.

— Johannes. Eh bien ?

— Non, mais... nous croyions que je devais vous en prévenir. Nous en parlions, ma femme et moi... elle le croyait aussi... Vous demandiez avant-hier, s'il reviendrait au printemps. Oui, il va revenir.

— Vous en êtes sûrement bien contents? dit la jeune fille. Quand revient-il ?

— Dans un mois.

— Vraiment? C'est tout ce que vous vouliez me dire ?

— Oui. Comme vous aviez demandé l'autre jour, nous croyions..... oui, c'est tout.

Le meunier avait encore une fois baissé la voix.

Victoria l'accompagne jusqu'à la porte. Elle rencontre son père dans l'entrée. Au moment où elle passe devant lui, elle dit tout haut avec indifférence.

— Le meunier raconte que Johannes va revenir: Tu te souviens bien de Johannes ?

Le meunier sort du château, et il se promet que jamais, jamais plus il ne sera si sot que d'écouter sa femme, quand elle s'imaginera comprendre des secrets.

Il allait le lui faire savoir.

KNUT HAMSUN.

(*Traduit du Norvégien par* ALICE HESSEN.)

(*A suivre*)

LES HÉROS D'HOMÈRE[1]

De toutes les formes politiques magnifiées par les détracteurs de la démocratie, la féodalité est celle qui compte peut-être le plus d'admirateurs. On oppose volontiers la société du moyen âge à celle d'aujourd'hui, en disant que le noble de jadis avait l' « honneur » pour stimulant de son activité, tandis que l'argent est l'unique moteur de l'activité contemporaine. Le féodal, dit-on communément, poursuivait la « gloire » ; le contemporain recherche le « profit ». Le premier était un homme de sacrifice et de foi ; le second est un homme de gain et de calcul. Dans le monde féodal, la foi religieuse refrénait les abus redoutables de la force, contenait l'individu dans les limites de ses prescriptions, du devoir social qui en dérivait, et dont l'idéal s'exaltait en lui, avec l'ambition des récompenses honorifiques attachées à son accomplissement. L'affaiblissement ou la disparition des croyances religieuses dans le monde moderne, en supprimant tout frein moral, livre les sociétés aux pires abus de la force individuelle. L'accroissement des richesses, qui sont à la fois le signe et la réalité du pouvoir, constituant la fin matérielle de toute ambition, les pires instincts ont été déchaînés.

Dans la civilisation féodale, l'exercice du pouvoir politique se confondait avec l'ensemble des devoirs sociaux incombant aux classes dirigeantes et qui étaient la rançon de leurs pri-

1. Les pages qui suivent font partie d'une série d'études comparées sur les diverses formes politiques, envisagées au point de vue de l'argent et des pratiques gouvernementales afférentes à chaque régime : féodalité, monarchie, gouvernement plébiscitaire et démocratie. Ces études firent l'objet de conférences données à l'Université populaire de Montmartre. Elles seront prochainement réunies en volume.

vilèges ; dans la société moderne, il n'est plus que l'instrument d'enrichissement de ceux qui le conquièrent. D'où son instabilité, les rivalités qu'il fait naître entre compétiteurs ardents à se le disputer, car l'autorité qu'il confère est employée au triomphe des intérêts mercantiles de ses bénéficiaires.

Et, ce n'est pas seulement dans le monde contemporain qu'on s'est complu à embellir le passé féodal de toutes les vertus. Le monde antique a nourri les mêmes préjugés que le nôtre, à l'égard de la période féodale et aristocratique qui précéda l'avènement de la démocratie. La popularité des héros d'Homère, dans la Grèce démocratique du v[e] siècle, égalait et même dépassait la popularité de nos chevaliers, promus, comme ceux de la féodalité hellénique, au rang de demi-dieux.

C'est que, dans tous les temps et dans tous les pays, les classes nobiliaires, héritières, par la descendance ou la tradition — ce qui est tout un — des avantages économiques, politiques ou religieux des nobles primitifs, ont entretenu avec soin le souvenir des qualités prétendues héroïques dont leurs ancêtres se paraient. Aux yeux des descendants problématiques des héros, ces qualités ne justifient pas seulement les privilèges que ceux-ci s'étaient taillés dans la société de leur époque ; elles tendent encore surtout à légitimer leurs prétentions de nobles dépossédés, à faire désirer un retour aux distinctions sociales de tout ordre que la marche naturelle de la civilisation a effacées et que les classes nobiliaires ne désespèrent pas de faire revivre, appropriées aux exigences des temps nouveaux.

C'est à ces intérêts sociaux, indépendamment de leur agrément littéraire, qu'il faut attribuer la vogue dont ont joui, dans les nations occidentales, les poèmes homériques.

On a souvent rapproché les héros de notre moyen âge des « héros » d'Homère. Ce rapprochement n'a rien que de très légitime. L'*Iliade* est la chanson d'une croisade, entreprise par la féodalité grecque, vers le xii[e] siècle avant Jésus-Christ ; et on est frappé, quand on lit ceux de nos chroniqueurs qui racontent les gestes des héros chrétiens, de l'identité de mœurs, de pratiques et même de langage qui revivent, à 2.500 ans de distance, dans le monde des chevaliers du moyen âge chrétien, si semblable au moyen âge hellénique, tel que

les poèmes homériques nous en ont transmis les traits essentiels.

Il convient donc, pour rechercher à quel point les formes démocratiques de gouvernement sont supérieures ou inférieures aux formes monarchiques, aristocratiques ou plébiscitaires, sous le rapport du désintéressement, de la probité et du patriotisme, de remonter, dans notre examen comparatif, à la féodalité grecque. Et l'*Iliade* va être notre guide, dans cette exploration à travers le monde des héros.

Mais d'abord, précisons bien l'objet des constatations que nous avons à faire : l'idéal « héroïque », opposé à celui de la démocratie, est un idéal de sacrifice, de « gloire » et d'« honneur ». Il se caractérise par la piété, l'obéissance aux prescriptions religieuses, frein moral indispensable à la répression des instincts violents; par le dévouement réciproque du vassal et du suzerain, l'attachement inviolable entre tous les frères d'armes, dont la communauté constitue la « patrie ». Il se traduit, dans la pratique, par une loyauté de conduite sévère et une fidélité scrupuleuse à la parole donnée, en un mot, par la subordination spontanée et volontaire de l'intérêt privé à l'intérêt collectif et le mépris absolu des richesses. — Quand je parle de richesses, il est bien entendu, qu'il ne peut s'agir ici que d'une forme de biens très différente de celle que nous connaissons. Au temps légendaire de la Grèce, les troupeaux, les esclaves, les armures, le fer, le cuivre, font l'office de monnaie. L'or et l'argent sont produits en trop faible quantité pour constituer la ressource monétaire principale. En un mot, la plupart des objets d'utilité et de consommation et même des instruments de production sont employés à deux fins : ils constituent à la fois le medium circulant et la fortune des particuliers.

Ceci dit, ouvrons l'*Iliade*.

I

Le sujet du poème est la colère d'Achille. Toutes les péripéties du drame qui se déroule sous les murs d'Ilion ont pour origine la rupture de la confraternité d'armes par Achille, qui

se retire sous sa tente, refuse de coopérer à l'action militaire commune et va assister, impassible, aux catastrophes que son abstention doit déchaîner sur ses compatriotes. — De nos jours, la colère d'Achille porterait un autre nom. Elle serait assimilée à un acte de rebellion préméditée, accomplie en face de l'ennemi. Le fils de Thétis serait fusillé, avant qu'il eût le temps d'entraîner son corps d'armée ou sa division dans sa désobéissance.

Le courroux d'Achille, il n'est que juste de le reconnaître, à la décharge du héros favori de l'*Iliade*, a été provoqué par un acte d'injustice flagrante, qu'a commis envers lui Agamemnon, chef de l'armée grecque, coutumier du fait, comme nous allons le voir, en parcourant le chant premier. Ce chant raconte les circonstances qui ont mis aux prises Achille et Agamemnon. Il est le plus intéressant des vingt-quatre dont se compose l'*Iliade*, par l'accumulation des détails qu'il donne sur les passions, les mœurs, les pratiques gouvernementales de l'époque. Presque chaque vers nous fournit un trait précieux de psychologie politique, sociale, économique et religieuse, de nature à nous éclairer sur les vertus qu'on se plaît à décerner au héros féodal. Je vais donc résumer son récit, laissant la parole au poème, chaque fois que ce sera nécessaire pour saisir un fait utile à notre étude.

Les croisés grecs, en voguant vers Ilion, avaient, pour se faire la main en route, pillé la ville de Krysa et fait prisonnière Kryséis, fille de Krysès, prêtre d'Apollon. Krysès vint au camp des Grecs « tenant suspendues à un sceptre d'or les bandelettes d'Apollon ». Là, il implore tous les Grecs, puis s'adressant à Agamemnon, lui dit : « Fils d'Atrée, et vous, Grecs aux belles cnémides, que les Dieux habitants de l'Olympe vous donnent de détruire la ville de Priam et de retourner heureusement dans votre belle patrie. Mais rendez-moi ma fille chérie et recevez cette rançon. » Tous les Grecs témoignèrent, par un murmure favorable, qu'ils étaient d'avis de respecter le prêtre et d'accepter la magnifique rançon. Mais tel ne fut point le plaisir d'Agamemnon, fils d'Atrée. Il renvoya outrageusement Krysès et lui adressa ce discours menaçant : « Que je ne te retrouve plus, vieillard, près des vaisseaux creux... et n'y reviens jamais, de peur

que le sceptre et les bandelettes du Dieu te soient inutiles. Je ne te rendrai point ta fille, avant que la vieillesse l'atteigne dans notre palais, en Argos, loin de sa patrie, tissant la toile et partageant ma couche. Va-t-en donc et ne m'irrite pas, si tu veux te retirer sain et sauf... »

Je m'arrête un instant sur cet incident et les paroles d'Agamemnon, parce que, dès le début, le héros — car Agamemnon est un héros, un authentique « nourrisson » des Dieux et le plus grand des Grecs — apparaît, dénué de tout respect religieux et de tout sentiment de générosité. Ce n'est pas qu'Agamemnon manque de vraie piété. Il accomplit fidèlement tous les rites en usage; mais sa piété envers Apollon se trouvant en conflit avec son intérêt, il devient à la fois impie, lâche et cruel.

Il est impie, car il méprise le sceptre et les bandelettes de Krysès, il outrage Apollon dans ses attributs et dans la personne de son ministre. Il est lâche et cruel, car Krysès est un vieillard impuissant, un père éploré; il menace le vieillard et insulte à la douleur du père, en lui montrant sa fille, vieillissant en Argos, dans son palais de Mycènes.

Mais, vous dites-vous, peut-être que son refus de libérer Kryséis est dicté par un mobile passionnel? Il aime Kryséis ?.. Relisons le texte : « Je ne te rendrai point ta fille, *avant* que la vieillesse l'atteigne... *tissant la toile* et partageant ma couche. » — Kryséis est belle, sans doute, Agamemnon le dit un peu plus loin. Mais ce n'est pas seulement pour partager la couche de son maître, faveur vulgaire, commune à toutes les jeunes esclaves, que Kryséis vieillira loin de sa patrie. Elle devra surtout « tisser la toile », travailler, produire pour le maître.

Dans le monde hellénique, l'esclave, la femme esclave, principalement, est à la fois une « valeur » d'échange et un instrument de production. On comptait peu d'esclaves mâles dans la Grèce féodale. Après le sac d'une ville, les vieillards de tout sexe étaient massacrés, c'étaient des êtres inutiles. Les hommes vigoureux qui avaient échappé à la mort pendant le combat étaient exterminés après l'action. Les vainqueurs estimaient qu'il eût été imprudent de ramener chez eux des guerriers que n'avait pas façonnés à l'obéissance et à

la résignation un long apprentissage de servitude. Seuls, les enfants et les jeunes femmes étaient épargnés, gardés pour le butin.

L'esclavage après l'extermination des guerriers et des vieillards était donc la condition réservée aux survivants en état de rendre quelques services. C'est cette perspective qui, au chant VI de l'*Iliade,* emplit d'angoisse le cœur d'Hector, assiégé de sombres pressentiments, quand il dit à Andromaque : « Ce qui m'inquiète pour l'avenir, ce n'est pas la douleur des Troyens, ni du roi Priam, ni même d'Hécube, ni de mes frères, qui, nombreux et braves, seront tombés sous les coups des ennemis ; c'est ta douleur à toi, qu'un Grec à la cuirasse d'airain emmènera tout en larmes, après t'avoir ravi le jour de la liberté ; conduite dans Argos, tu ourdiras la trame, sous les ordres d'une autre, tu porteras l'eau. Un jour, on dira, en voyant couler tes larmes : Voilà l'épouse d'Hector, qui excellait en bravoure parmi les Troyens, quand on combattait autour d'Ilion. »

La femme était un butin précieux. La production industrielle de cette époque, qui s'effectuait dans l'atelier domestique, reposait sur elle, comme aussi toutes les besognes manuelles dans la maison du maître. La femme esclave tissait la toile, confectionnait les habits, broyait le grain à la meule, ou elle travaillait à la tâche, comme on le voit dans un passage de l'*Odyssée* [1]. Les esclaves mâles, nés dans la maison, achetés ou réduits en servitude très jeunes, étaient surtout préposés aux soins du bétail, aux travaux des champs. Ils travaillaient avec les hommes libres ou même avec les chefs, car dans la Grèce préhistorique, les travaux agricoles ou pastoraux n'avaient pas le caractère servile qu'ils eurent dans notre moyen âge.

La prédominance des femmes-esclaves dans l'économie domestique, qui est celle des temps homériques, avait pour conséquence de placer l'épouse du guerrier grec à la tête de la production familiale, qu'elle dirigeait. De là les qualités indus-

1. « Une femme broyait le grain dans une pièce voisine où étaient les meules. A ces meules travaillaient activement douze femmes, préparant les farines d'orge et de froment, moelle de l'homme ; ces autres s'étaient endormies après avoir moulu leurs grains ; elle seule, la plus faible de toutes, n'avait pas encore achevé sa *tâche* ». (Odyssée, chant XX).

trieuses des femmes des héros, dans Homère, et le prix attaché aux captives de noble race. Celles-ci sont douées de connaissances variées qui font partie de l'éducation des jeunes filles nobles. Quand elles sont jeunes et belles, le maître assouvit sur elles ses caprices d'un instant. Mais la jeunesse et la beauté sont d'une moindre valeur que l'habileté au travail. Aussi, l'*Iliade* mentionne toujours leurs qualités professionnelles à côté de leurs avantages physiques. Agamemnon dira plus bas, de Krysèis, qu'elle ne le cède en rien à son épouse légitime Klytemnestre, *même en industrie.* Plus tard, quand il s'efforcera de fléchir Achille, il lui offrira, entre autres présents, « sept femmes de Lesbos, de noble race, *habiles ouvrières* » (chant VII). Quand Ulysse parle à Achille, au nom d'Agamemnon, il n'a garde d'oublier ce trait : « Ces femmes accomplies, dit-il, sont d'*habiles ouvrières* » (chant XIX).

Ainsi, la femme ouvrière, contrairement à l'opinion commune, apparaît, à l'aube de la civilisation, astreinte déjà à la double servitude qui caractérise sa sujétion actuelle — chair à plaisir autant que chair à travail, elle est asservie pour sa beauté et pour sa productivité. — Quand l'âge aura ridé les belles joues de Krysèis, quand le travail du tissage ou de la meule aura affaibli ses muscles, alors le maître sera indifférent à la conservation de cette « valeur » épuisée. « Je ne la rendrai pas avant », dit Agamemnon.

Je reprends le récit du chant premier.

Krysès s'enfuit du camp des Grecs. Il supplie Apollon de venger l'outrage fait à tous les deux. Apollon l'exauce et envoie la peste aux Grecs. « Pendant neuf jours, les flèches du Dieu tombèrent sur l'armée. Le sixième jour, Achille convoqua « le peuple en assemblée » — c'est-à-dire les chefs et une partie des guerriers. Là, il ouvre l'avis qu'on interroge un devin qui leur dira « pourquoi Apollon est si fort irrité ». Calchas, « le meilleur des augures est plein du désir de leur être utile »; mais, avant de parler, il supplie Achille de le prendre sous sa protection, car il prévoit que ce qu'il a à dire « irritera l'homme qui règne en souverain sur tous les Argiens et à qui obéissent les Grecs. Or, ajoute-t-il, c'est un redoutable ennemi, pour un inférieur, qu'un roi irrité. A supposer qu'il dissimule sa colère, il en conserve toujours le souvenir

au fond de son cœur, jusqu'à ce qu'il ait assouvi sa vengeance. »

Ainsi s'exprime Calchas et les craintes qu'il manifeste en disent long sur l'impartialité qui préside au gouvernement paternel des « héros ». Achille lui ayant promis sa protection, Calchas, alors, révèle aux Grecs que « le Dieu n'est point irrité de l'oubli des vœux et des hécatombes ; il se plaint qu'Agamemnon ait maltraité son prêtre Krysès, en refusant de lui rendre sa fille ; et il ne cessera d'appesantir son bras sur nous que nous n'ayons rendu à son père bien-aimé la jeune fille à l'œil vif... sans présents ni rançon. Alors, seulement, nous pourrons nous flatter de l'avoir apaisé. »

A la pensée de rendre Kryséis, « sans présents ni rançon », Agamemnon s'emporte contre Calchas: « Prophète de malheur! lui crie-t-il. Tu ne m'as jamais rien dit d'agréable : tu ne te plais qu'à prédire des maux et jamais on n'a vu de toi une bonne action ni entendu une bonne parole ». Pourtant, « si l'intérêt des Grecs l'exige », il rendra Kryséis. « Mais préparez-moi aussitôt une autre récompense, puisqu'on me ravit la mienne. » — Vous voyez que l'amour n'est pour rien dans le prix qu'il attache à la conservation de la jeune esclave.

Achille « aux pieds rapides » — et à la langue prompte — riposte que le butin rapporté des villes prises a été distribué. « Il ne convient pas que les peuples (c'est-à-dire les guerriers d'une certaine condition) le mettent de nouveau en commun. Mais renvoie maintenant cette jeune fille au Dieu et les Grecs t'en rendront trois ou quatre fois le *prix*, si Jupiter nous accorde de renverser les murs de Troie. » — Kryséis est donc bien une esclave de « prix ». Elle constitue la part de prise — ou de bénéfice — d'Agamemnon, qui est tout prêt à s'en dessaisir, contre compensation. Mais celle que propose Achille lui paraît singulièrement aléatoire, car elle est subordonnée à la prise de Troie. « Achille semblable aux dieux, répond-il, n'espère pas me tromper... Si les Grecs me donnent une récompense d'*une valeur égale*, j'y consens. Autrement, j'irai moi-même enlever ou la tienne, ou celle d'Ajax ou celle d'Ulysse. »

A cette menace, Achille, dont la patience est le moindre défaut et qui est tout aussi avide de « richesses » qu'Aga-

memnon, éclate. Il crie à son suzerain, le roi des rois : « Homme revêtu d'impudence et *passionné pour le gain!* comment se fait-il qu'un seul des Grecs se soumette volontairement à tes ordres... Je ne suis pas venu pour combattre sur ces bords par haine pour les Troyens... C'est toi que nous avons suivi, homme sans pudeur, pour venger l'affront que les Troyens vous ont fait à Ménélas et à toi, œil de chien! Mais tu n'as de ces bienfaits ni souci ni souvenir ; et voilà que tu menaces de m'enlever la récompense que j'ai méritée par mes fatigues (le traducteur aurait pu traduire, peut-être : la rémunération, le salaire, ma part de profit dans l'entreprise). Ce sont pourtant mes mains, continue l'irascible fils de Pélée qui soutiennent le plus lourd poids de cette rude guerre ; mais quand vient le partage, ton lot est beaucoup supérieur au mien ; il faut que je me contente de porter dans mes vaisseaux une part médiocre... Or, maintenant, je vais retourner à Phtie : car il m'est beaucoup plus avantageux de me retirer chez moi et je ne pense pas qu'après m'avoir ainsi outragé, tu doives te gorger ici de richesses et de biens. »

Pour épiques que soient ces récriminations réciproques d'Achille et d'Agamemnon, on conviendra avec moi qu'elles n'ont rien de désintéressé. Elles marquent, chez l'un et l'autre héros, des sentiments d'avidité d'une violence rare. L'outrage que ressent si vivement Achille c'est surtout la perte qu'il va faire, en cédant Briséis à Agamemnon. A ce compte, il lui eut été plus « avantageux » de rester sur ses terres, que de s'engager dans une affaire où Agamemnon « se gorge de richesses et de biens ». Il y a là une accusation fort nette de concussion — qu'on verra formulée plus énergiquement encore — contre le généralissime, le chef du gouvernement.

Le roi des rois ne s'émeut pas pour si peu et il répond avec dédain : « Fuis, si ton cœur aspire à la fuite... puisque Phébus-Apollon m'enlève Kryséis, j'irai moi-même à ta tente et je ravirai Briséis aux belles joues, celle qui fut ta récompense. » La douleur saisit le fils de Pélée, dit le poète. Il veut se jeter sur Agamemnon, le tuer de « son glaive acéré ». La déesse Minerve intervient alors. Visible seulement pour Achille, elle se place à ses côtés et lui défend de tuer le chef des Grecs confédérés. Elle appuie sa défense de la promesse

sacrée — parole de déesse — qu'il recevra d'Agamemnon, « en expiation de cette offense trois fois autant de présents magnifiques. » Cette perspective de recevoir trois fois le prix de Briséis décide Achille à « repousser dans le fourreau sa grande épée. » Mais la déesse l'ayant autorisé à injurier Agamemnon, il s'en donne à cœur joie et déverse devant l'Assemblée tout ce qu'il a sur le cœur contre lui : « O toi que le vin alourdit! œil de chien! cœur de cerf! jamais tu n'as eu le courage de t'armer en même temps que les autres pour le combat, ni d'aller en embuscade,... car tu crains d'y trouver la mort. Il vaut bien mieux parcourir l'armée immense des Grecs et enlever la part de quiconque t'aura contredit. Tu dévores le peuple dont tu es le roi[1]! » — En d'autres termes, Achille reproche à Agamemnon d'abuser des pouvoirs de haute justice qu'il exerce sur l'armée, pour infliger des amendes dont il s'approprie le montant. Il jure de ne plus combattre sous un chef aussi méprisable. « Et ce serment te sera funeste, s'écrie-t-il. Un jour tous les Grecs regretteront Achille ; tu ne pourras leur venir en aide, quand ils succomberont en grand nombre, sous les coups de l'homicide Hector; et tu seras irrité contre toi-même, pour ne pas avoir honoré le plus vaillant des Grecs. »

Cette désertion d'Achille est déjà une chose grave, un crime de lèse-patrie prémédité, car il prévoit combien sa retraite sera préjudiciable à ses compatriotes. Mais il fait pis encore que déserter. Aussitôt que Briséis lui a été ravie, il appelle sa mère, la déesse Thétis, toute puissante sur l'esprit de Jupiter. Thétis accourt. Achille lui raconte les incidents rapportés plus haut et lui demande d'aller supplier Jupiter « pour obtenir qu'il se décide à secourir les Troyens et à refouler les Grecs près du rivage de la mer où ils périront. Qu'ainsi tous payent la faute de leur roi. » Thétis exauce la prière d'Achille. « Elle monta au vaste ciel, jusque dans l'Olympe », et dans la posture d'une suppliante, elle dit à l'Agamemnon divin : « Puissant Jupiter, venge mon fils... Agamemnon s'est approprié le prix de sa valeur. Toi, du

1. Hésiode appelle les rois « dévorateurs de présents. » Dans Hésiode, le terme « rois » signifie les chefs, les magistrats, les nobles qui rendent la justice sur les degrés de leur maison et se laissent corrompre par les justiciables.

moins, honore Achille, ô maître de l'Olympe, jusqu'à ce que les Grecs réparent l'affront fait à mon fils et le comblent d'honneur. » Jupiter se rend aux supplications de Thétis. Achille sera vengé. Désormais, les Grecs seront battus dans presque toutes leurs rencontres avec les Troyens. Et l'accomplissement de la promesse sacrée de Jupiter, par le signe de tête qui « ébranle le vaste Olympe », coûtera la vie à bien des héros, à commencer par Patrocle, le compagnon d'Achille, marqué pour mourir des suites fatales de son courroux. Achille allant jusqu'au bout de sa rancune, de son égoïsme blessé, trahit donc matériellement les Grecs, ses frères d'armes, ses compatriotes, en déchaînant sur eux l'inimitié invincible de Jupiter.

En résumé, dans cette admirable fresque du chant Ier de l'*Iliade*, où vit et palpite, dans une peinture saisissante de réalité, la civilisation féodale grecque, les héros apparaissent ce qu'ils sont vraiment : des hommes avides de butin, « passionnés pour le gain », avares des richesses possédées, toujours mécontents du lot — ou profit — que le sort leur assigne. Aucun frein moral ni religieux, aucune notion de devoir social, de solidarité patriotique ni même militaire, ne contiennent l'ardeur de leurs convoitises. Le guerrier grec, « pasteur de peuples », est avant tout, dans la confraternité d'armes — ou plutôt dans l'association, constituée en vue des entreprises militaires comme celle qui a amené les Grecs devant Troie, un associé rigoureux, vigilant à s'assurer sa part de prises. Et cette vigilance s'explique par les abus de toute sorte auxquels se livrent les gouvernants, à l'endroit des gouvernés. Le lien qui unit le vassal au suzerain est d'une fragilité excessive, mais suffisant pour favoriser la tyrannie et l'injustice de celui-ci, pour garantir au chef la satisfaction de ses intérêts mercantiles. Même quand son avarice, son orgueil stupide, son impiété ont mis en péril l'existence de l'armée tout entière, c'est sur autrui, qu'Agamemnon rejette le châtiment de sa mauvaise action. Achille lésé s'indigne justement. Mais lui-même est si étranger à tout esprit de sacrifice et de patriotisme, que pour venger l'injustice commise à son égard, il n'hésite pas à passer à l'ennemi, en obtenant que sa mère tourne Jupiter contre ses compatriotes.

II

Cependant, objectera-t-on, comment concilier la manifestation de sentiments aussi bas, d'appétits aussi vulgaires avec les aspirations idéales de « gloire », d' « honneur », si souvent exprimées dans le poème ?

Oui ! il est vrai. Les héros d'Homère parlent de « gloire », d' « honneur ». Thétis supplie Jupiter d' « honorer » son fils ; c'est parce qu'il n'a pas été « honoré » selon ses mérites, c'est-à-dire sa force, son adresse dans le combat, qu'Achille, outré de l'injustice d'Agamemnon, se venge sur tous les Grecs. Mais nous donnons à ces mots « glorieux », « honoré », « divin » une signification idéaliste qu'ils n'ont pas dans la langue réaliste des barbares que sont les héros féodaux. La « gloire », c'est la richesse, la possession de beaucoup d'esclaves, de nombreux troupeaux, d'armures, de fer, de cuivre, d'argent, d'or. L'or surtout, métal très précieux à cette époque, est le métal « glorieux » par excellence. Ainsi, au chant VIII de l'*Iliade*, les troupes de Nestor et de Diomède ont pris la fuite devant les Troyens. Hector lance ses chevaux à leur poursuite et il leur dit, pour exciter leur ardeur : « C'est aujourd'hui qu'il faut me payer les soins que vous prodigua Andromaque. Élancez-vous, volez, pour que nous prenions à Nestor ce bouclier, *dont la gloire va jusqu'au ciel*, *qui est tout d'or*, *même la poignée.* » Le bouclier de Nestor est « glorieux », parce qu'il est « tout d'or, même la poignée ». Gloire est donc ici synonyme de « valeur ».

Quand Achille veut qu'on l' « honore », cela veut dire simplement qu'il veut être rétribué à haut prix, comme en témoignent les conseils donnés par lui à son cher ami Patrocle, au moment où celui-ci va préserver la flotte hellène de l'incendie.

Jupiter, en effet, a tenu la parole donnée à Thétis. Les Grecs, vaincus par les Troyens, ont été refoulés dans leur camp. Le camp est ensuite forcé, envahi de tous côtés. Achille, du seuil de sa tente, savoure sa vengeance ; il surveille, impassible, les péripéties du combat. Mais les

Troyens lancent des torches enflammées sur les « vaisseaux creux tirés sur le rivage ». Ceux-ci prennent feu. La flotte va être incendiée et les vaisseaux d'Achille comme les autres. Achille, alors, fait revêtir ses armes à Patrocle et lui dit: « Sauve les galères de la ruine ; tombe hardiment sur l'ennemi, de peur qu'il n'embrase les navires du feu de l'incendie et ne nous ferme le doux retour. Suis bien les instructions que je verse dans ton sein, afin de me valoir auprès des Grecs beaucoup d'*honneur* et de *gloire*, et ils me renverront la jeune fille et ils me donneront en outre de magnifiques *présents.* » Ainsi ces termes « gloire », « honneur », égalent « présents », c'est-à-dire biens, richesses.

Patrocle s'apprête joyeusement pour le combat. Mais Achille, implacable, lui recommande de préserver seulement la flotte ; une fois les Troyens repoussés, les navires hors de danger, qu'il regagne sa tente avec les Myrmidons. Son vœu secret, qu'il révèle dans une ardente et sauvage prière à Jupiter, c'est que Troyens et Grecs s'exterminent réciproquement. « Faites, grand Jupiter, que pas un des Troyens, tous tant qu'ils sont, pas un des Grecs n'échappe à la mort; mais que nous survivions tous deux à cette ruine, pour être seuls à renverser les remparts sacrés de Troie. » La part du butin eût été immense, alors, pour Patrocle et Achille. Mais Patrocle se laissa emporter par sa valeur et paya de sa vie sa généreuse désobéissance. Ayant repoussé l'armée troyenne hors du camp, il le franchit, poursuivit l'ennemi jusqu'aux murs de la ville, où il l'accula. Là, lui-même tombe, frappé à mort. Un combat s'engage autour de son corps. Hector excite ses compagnons en ces termes: « Celui qui entraînera Patrocle, tout mort qu'il est, du côté des Troyens et fera reculer Ajax, je lui accorderai la moitié des dépouilles et garderai l'autre moitié pour moi. *Sa gloire sera égale à la mienne.* » « Gloire » ici, équivaut bien à « valeur » au sens économique. L'armure de Patrocle n'était pas une mince chose. C'était celle d'Achille, la plus riche peut-être de son temps. Le poète l'a décrite plus haut en termes admiratifs: le bouclier avait des clous d'argent, la poignée de l'épée aussi ; les brassières étaient d'argent. Elle est donc excessivement « glorieuse » suffisante à « honorer », c'est-à-dire enrichir deux guerriers.

Le lecteur saisit comment, dans le langage des « héros », ces mots ont un sens matériel tout particulier. On « honorait » un guerrier, comme on « honore » aujourd'hui un avocat ou un médecin, quand on lui paie ses « honoraires ». C'est bien ainsi qu'Achille le comprend, dans le passage suivant: « La part est égale, gémit-il, qu'on reste oisif ou que l'on combatte; le lâche et le brave sont égaux en *honneur*. Il ne me revient rien de plus à moi, quand j'expose sans cesse ma vie dans les combats. » (Chant IX).

Il semble, toutefois, que les dépouilles des ennemis tués sur le champ de bataille appartenaient en propre au vainqueur, car dès qu'un guerrier tombe, il est aussitôt dépouillé de son armure, et s'il est monté sur un char, le vainqueur s'empare de ses chevaux, qu'il expédie au camp. Tous ces objets étaient alors des valeurs d'échange, constituaient de la richesse, aussi le poète ne manque pas d'indiquer les précieuses acquisitions faites. Des écuyers se tiennent ou combattent près du héros, toujours prêts à dépouiller les morts. Diomède tue Phegée monté sur un char et « le fils du magnanime Tydée charge ses cmopagnons de conduire les chevaux aux vaisseaux creux ». Idoménée tue Phestos; « les écuyers d'Idoménée le dépouillèrent. » — « Il le dépouilla de de ses armures et donna ses chevaux à ses compagnons pour les conduire aux vaisseaux creux. » L'habitude de dépouiller l'ennemi mort est si générale, qu'Homère emploie indifféremment le mot « dépouiller » ou « tuer ». — « Abas et Polyïde étaient fils du vieux Eurydamas, interprète des songes; le vieillard à leur départ ne leur expliqua point les songes et Diomède les dépouilla. » — « Diomède surprit deux fils de Priam; il les dépouilla et donna leurs chevaux à ses compagnons pour les conduire aux vaisseaux. »

Cette pratique de dépouiller l'ennemi pendant le combat causait un grand désordre et nuisait souvent au succès final d'une bataille. Tandis que les vainqueurs s'acharnaient sur les morts et les blessés, les rangs rompus des vaincus se reformaient et il arrivait parfois que les vainqueurs étaient surpris à leur tour, de telle sorte qu'une action, commencée par la victoire, se terminait dans la défaite. On retrouve les mêmes pratiques dans les héros du moyen âge chrétien. Les

guerriers sages et expérimentés, comme Nestor, conseillent donc à leurs compagnons — tout comme plus tard devait le faire, sur le pont de Bouvines, Philippe-Auguste à ses barons — de renoncer provisoirement aux dépouilles, pour exterminer plus sûrement l'ennemi « Héros grecs, serviteurs de Mars, leur dit-il (chant VI), que nul de vous, désireux de butin, ne demeure en arrière pour retourner aux vaisseaux creux chargés des plus grandes richesses ; mais tuons des ennemis, après quoi vous pourrez à loisir dépouiller les morts couchés dans la plaine. »

Ainsi, l'appât du butin, la soif des richesses, voilà le stimulant de l'activité héroïque. C'est l'espoir du profit qui entretient leur courage, exalte leur valeur et les fait se dévouer au salut, à la réussite de l'œuvre commune entreprise. A un moment, Ajax et son frère Teucer arrêtent l'élan des Troyens et balancent la victoire, d'abord favorable aux compagnons d'Hector. A l'abri du bouclier de son frère, Teucer lance sur l'ennemi une pluie de traits qui ne manquent jamais leur but. Agamemnon, chef suprême de l'armée, témoin des services qu'il rend, lui dit pour l'encourager : « Fils de Télamon, tu recevras un trépied ou deux chevaux avec leur char, ou une femme. » Une part de butin plus considérable, telle est la distinction « honorifique » qui attend les actes de « valeur »; mot expressif du langage militaire, qui veut dire à la fois « courage » et « richesse ».

La richesse, en effet, est la mesure de toute vertu, l'étalon de la grandeur, la source du respect et de l'autorité. Le courage lui-même, glorifié et exalté par le poème, j'entends le courage physique, la force musculaire, l'adresse dans le combat, cèdent le pas à la richesse. Ces qualités, si « glorieuses » qu'elles soient, ne sont, si je puis dire, que de la richesse virtuelle; le fait de commander à un grand nombre de guerriers, dans ces temps où la guerre est le système de production en vigueur, prime la bravoure. Achille est le plus brave, le plus valeureux des Grecs. Il n'est pas le plus « honoré », au sens idéaliste du mot, parce qu'Agamemnon commande aux Argiens et que ceux-ci sont en plus grand nombre que les Myrmidons d'Achille. Donc, quelle que soit la « valeur » personnelle du fils de Thétis, il doit céder le pas au chef des Ar-

giens. Au chant I, Nestor, expression de la sagesse héroïque, essaie de prévenir la brouille définitive entre Achille et Agamemnon, et il trace à chacun d'eux leurs droits et devoirs respectifs. « Atride, dit-il au second, je te prie d'oublier ton ressentiment contre Achille, ce ferme rempart des Grecs, dans cette guerre funeste. » Et à Achille : « Toi, fils de Pélée, cesse d'attaquer le roi en face, car tu ne jouis pas d'un *honneur* égal à celui de ce roi qui porte le sceptre et que Jupiter a comblé de *gloire*. Quoique tu sois vaillant et qu'une déesse t'ait donné le jour, il est néanmoins plus *puissant* que toi, parce qu'il commande à des guerriers plus nombreux. » Ainsi la richesse, la disposition de « nombreux guerriers », instruments de travail dans la production homérique, l'emportent en « gloire » et en « honneur », non seulement sur la bravoure, mais même sur l'origine divine. Alors comme aujourd'hui, un blason qui n'est pas doré n'est que médiocrement « honoré ».

« Riche » et « noble » sont deux termes synonymes dans la langue du moyen âge hellénique, tout comme au temps du moyen âge chrétien. « Riche en troupeaux » est aussi le qualificatif dont se sert Homère pour désigner le caractère illustre d'un héros. Les héros se targuent des richesses qu'ils possèdent avec plus d'ostentation qu'un parvenu de nos jours n'oserait le faire. « J'ai de nombreuses richesses à Phtie », s'écrie Achille, pour marquer qu'il n'a pas besoin de rester devant Troie, à attendre la part du butin qui lui reviendra de la prise de la ville. « J'emporterai d'ici l'or, l'airain rougeâtre (le cuivre), ajoute-t-il, les femmes à la belle ceinture, tous les biens qui me furent donnés en partage. » — « Mon père, dit Diomède, épousa une fille d'Adraste, habita une demeure riche en denrées de toute espèce ; il possédait beaucoup de terres fertiles en blé, des vergers bien garnis, de nombreux troupeaux et sa lance n'avait point d'égale dans toute la Grèce. La renommée a dû vous apprendre que je dis vrai. N'allez donc pas me traiter d'homme sans nom » (Chant XIV). Dans notre siècle d'argent, cette parade des richesses ferait hausser les épaules ; elle émerveillait les héros de l'*Iliade*.

La richesse est si bien la source de toute considération « héroïque », qu'Homère n'a garde de ne pas mentionner la dot d'An-

dromaque, dans le récit si émouvant de l'entrevue d'Hector et d'Andromaque au chant VI. « Il vit accourir au-devant de lui son épouse *richement dotée*, Andromaque fille du magnanime Eetion. » Hélène n'est pas seulement célèbre pour sa beauté, mais aussi pour ses trésors. C'est pour reprendre ces trésors enlevés par Pâris à Ménélas, en lui ravissant sa femme, que le héros grec a fait appel au concours des chefs Achéens; Pâris a pris à la fois la femme et la caisse, sans que ni Priam ni Hector y trouvent à redire. Et lorsque Grecs et Troyens conviennent d'un combat entre Ménélas et Pâris, on stipule que si « le blond Ménélas tue Pâris, les Troyens rendront Hélène et tous ses trésors ».

Je pourrais multiplier les citations et les exemples, ils fourmillent dans cet admirable poème qu'est l'*Iliade*, où vit tout une époque, avec les passions et les coutumes primitives d'hommes barbares qu'il nous a plu de nimber d'une auréole de poésie et d'idéal absurde. La réalité de ces temps n'est nullement celle que nous leur prêtons en interprétant leur langue à contresens. Le devoir social, le frein moral de la religion, l'esprit de dévouement et de sacrifice n'ont aucune prise sur des hommes grossiers, avides, cupides jusqu'à la férocité. La « passion du gain », selon le mot d'Achille, entraîne chez eux l'absence de tout scrupule, de toute moralité publique et privée. La franchise et la sincérité leur sont également étrangères. L'astucieux Ulysse à la langue dorée ne recule jamais devant un mensonge. Il excelle à tromper et dans l'*Odyssée*, loin de s'indigner, le poète, écho de la moralité « chevaleresque », ne fait que rire et se réjouir des bons tours du favori de Minerve. Ses supercheries célèbres faisaient l'admiration de la Grèce héroïque.

Et qu'on ne dise pas que ce sont là des inductions hasardeuses, tirées d'exemples particuliers. La mythologie grecque tout entière confirme les traits de mœurs de l'*Iliade*. Les Dieux, faits à l'image des hommes qui les inventèrent, sont comme eux, implacables dans leurs haines, avides, fourbes au delà de toute expression et jaloux les uns des autres. Jupiter est le « rusé fils de Saturne ». Il règne par la force; seule, la puissance de sa foudre contient les autres dieux dans l'obéissance. Toutes les corruptions ont prises sur eux. Pour

tromper Jupiter, Junon achète le concours du Sommeil par le don d'un trône superbe, « en or incorruptible », dit la déesse. Les dieux, comme les mortels, convoitent la possession de l'or et de l'argent, fin dernière de l'idéalisme guerrier. Pour les uns et pour les autres, tous les moyens mis en œuvre pour satisfaire leur appétit de lucre sont légitimes.

Violents, vaniteux, immoraux, leurs rivalités intestines incessantes sont l'image du chaos universel qui caractérise le monde féodal. L'idée de justice, les règles morales que leur prêteront plus tard les poètes qui les mettront sur la scène, seront le produit de l'époque postérieure où ces notions du devoir furent conçues dans la Grèce démocratique.

Rien de tout cela n'existe encore dans la période héroïque. Les chefs, « pasteurs des peuples », n'ont d'autre règle que leur bon plaisir, à l'égard des hommes soumis à leur commandement. Et l'arbitraire des gouvernants n'est pas moins grand dans les rapports de suzerain à vassal. On a vu Achille, au chant Ier, accuser Agamemnon d'accroître indûment sa part de butin. Cette accusation de concussion revient souvent dans les doléances d'Achille. Voici encore un passage dont le sens est très clair :

« Comme l'oiseau apporte à ses petits encore sans plumes la nourriture qu'il a prise, de même, moi aussi, j'ai passé bien des nuits sans dormir. J'ai ravagé douze villes, j'en ai pris onze, dans toutes, j'ai conquis de nombreux et riches trésors ; je les ai tous remis spontanément aux mains d'Agamemnon, fils d'Atrée, qui, en arrière, près des rapides vaisseaux, en distribuait une faible part et gardait pour lui le plus grand nombre. »

Et ce n'est pas seulement sur la valeur des chefs qu'Agamemnon réalise des profits. En sa qualité de généralissime, il accepte des présents qu'on n'hésiterait pas, de nos jours, à appeler des pots-de-vin. Seulement alors, ils se donnaient en nature, comme en témoigne le fait ci-après : « Il arriva de Lemnos un grand nombre de vaisseaux chargés de vin, et envoyés par le fils de Jason, Enéos, qu'Hysipile conçut de Jason, pasteur des peuples. Les Atrides, Agamemnon et Ménélas, en reçurent à part mille mesures, dont le fils de Jason leur faisait présent. Les Grecs chevelus achetèrent de ce vin,

les uns avec de l'airain, les autres avec du fer brillant, ceux-ci avec des peaux, ceux-là avec des bœufs, d'autres avec des esclaves ». Les fournisseurs militaires de notre temps ont-ils l'habitude de ces présents, qui ne se font plus en nature, parce que la richesse s'incorpore dans des matières moins encombrantes? On le dit. C'est sans doute moins habituel qu'on le prétend. En tout cas, la conscience publique réprouve ces pratiques, alors courantes. Le mot « pot-de-vin », chez nous, est d'ailleurs le vieux mot administratif d'une coutume qui fut générale au moyen âge — coutume vieille comme le monde, puisque nous la voyons déjà usitée — j'allais dire en honneur — au temps d'Homère.

Je termine, sur ce trait, l'exploration du monde féodal antique. J'en ai assez dit, je pense, pour montrer que les vertus sociales et privées, dont les contempteurs de la démocratie dotent gratuitement la société féodale, sont de pures inventions, en ce qui concerne le moyen âge hellénique et les héros d'Homère, dignes ancêtres des héros chrétiens.

GUSTAVE ROUANET.

LA SCIENCE
CONTRE LA DÉMOCRATIE

L'APOLOGIE « SCIENTIFIQUE »

DES CASTES — DE LA NOBLESSE

Une des entreprises intellectuelles les plus inquiétantes, ou tout au moins les plus piquantes que ces dernières années aient vu se former, est celle qui tend à établir, entre les deux forces motrices et directrices de notre civilisation — la Démocratie et la Science — une opposition radicale, un antagonisme essentiel. Beaucoup de bons esprits « croient » à la Science en même temps qu'à la Démocratie : ils ont donné toute leur confiance à l'une et placé tous leurs espoirs sur l'autre. Réveillez-vous, leur crie-t-on, car vous vous endormez sur une contradiction. En réalité les deux termes hurlent d'être accouplés. La Science ne veut pas de la Démocratie : les postulats de celle-ci ne tiennent pas debout devant les résultats de celle-là.

Tel est le dernier refrain des journaux conservateurs. La tactique antidémocratique est aujourd'hui « éminemment moderne ». Ce ne sont plus les traditions antiques, mais les récentes découvertes de la biologie qu'on oppose aux ambitions de la démocratie. Ce n'est plus au nom de la foi mais au nom de la science qu'on démontre l'inanité des principes de 89. Dans une lettre à M. Charles Maurras, qui mérite d'être méditée [1], M. P. Bourget se pose à plusieurs reprises

1. Publiée dans l'*Enquête sur la Monarchie*. (Publications de la *Gazette de France*.) Nous retrouverons d'ailleurs les idées essentielles de cette lettre dans un Traité complet que M. P. Bourget intitulera, en bon nationaliste, l'*Erreur Française*.

cette question : « Que dit la Science ? » Or la science répond que la solution monarchiste est la seule qui soit conforme à ses enseignements. La science répond qu'en dehors d'un régime aristocratique il n'y a point de salut pour la nation. La science répond que « l'Idéal démocratique n'est, dans son ensemble et dans son détail, qu'un résumé d'erreurs » plus « grossières » les unes que les autres. — Et M. Charles Maurras d'ajouter : « Ce n'est pas M. Paul Bourget qui parle, c'est l'irrésistible nécessité scientifique qui s'exprime par son organe ! »

Regardez seulement l'histoire de l'humanité à la lumière nouvelle de l'anthroposociologie : la démocratie vous apparaîtra comme une course à l'abîme. Une société ne peut rester civilisée que si les représentants des races supérieures, les éléments « eugéniques » s'y trouvent, non pas seulement en bon nombre, mais en bonne place, nantis des fonctions directrices et garantis contre les mésalliances corruptrices. Par conséquent la « poussée égalitaire » est directement orientée contre le progrès. Elle tend à tout niveler et à tout mêler, en balayant les moindres survivances des antiques hiérarchies : Bientôt, de toutes les murailles qui cloisonnaient la société et isolaient ses races, rien ne va plus rester debout. Pleurons sur ces ruines ! Car nous avons laissé abattre les soutiens indispensables de toute civilisation. Au moment même où l'on essaie de balayer jusqu'à leurs vestiges, notre science nous démontre, par des arguments nouveaux, le bien fondé des antiques hiérarchies.

Que valent ces apologies « scientifiques » ? C'est ce que nous voulons rechercher avec patience.

I

L'APOLOGIE SCIENTIFIQUE DU RÉGIME DES CASTES

Le régime le plus éloigné de celui que réclame la démocratie est le régime des castes, qui répartit les hommes non pas seulement en classes, mais en métiers, et soude le métier à la race. La « science » moderne a-t-elle de quoi dresser une apologie de ce régime ?

S'il lui est extrêmement difficile — comme nous l'avons rappelé ici même [1] — de prouver *a posteriori*, par des exemples topiques empruntés à l'histoire, l'excellence des castes, ne peut-elle essayer de la démontrer en quelque sorte *a priori*, en partant des lois établies par la science naturelle ?

Les deux lois que Lamarck pose au seuil du siècle, comme deux colonnes indestructibles, sont la loi de l'habitude et la loi de l'hérédité. L'une explique comment, par l'exercice ou le défaut d'usage, l'organe varie chez l'individu. L'autre, comment cette variation, transmise aux descendants, se fixe dans l'espèce. L'extension du cou de la girafe ou l'allongement des pattes des échassiers, le déplacement des yeux chez les poissons aplatis ou la formation des griffes chez certains mammifères sont autant d'illustrations classiques de ces lois. Mais ne s'appliquent-elles pas à l'homme comme elles s'appliquent à l'animal ? Et dès lors ne serait-il pas d'une bonne politique de respecter leurs effets précieux ? Ne résulte-t-il pas de leur action que ceux-là s'acquitteront le mieux de telle fonction sociale dont les ascendants l'ont exercée pendant des siècles ?

M. de Lur-Saluces, reprenant la thèse du duc d'Argyll, remarque [2] que, grâce au principe de la transmission héréditaire, on obtient une « addition croissante » des qualités, une « accélération continue » du progrès. Un manouvrier, dit M. Topinard [3], lève tant de kilos ; il arrive par son expérience à tripler le chiffre : son fils, s'il lui ressemble et s'il se livre au même travail, atteindra un chiffre plus élevé et lèguera à son fils la prédisposition à monter plus haut encore. Schmoller lui-même semble admettre [4] l'hérédité des qualités acquises par l'exercice de tel ou tel métier. N'est-ce pas avouer qu'il est imprudent de laisser le choix des professions à l'arbitraire des goûts individuels ? Voyez plutôt comment agit la nature. Elle n'envoie pas aux reins, aux muscles, aux centres nerveux, les cellules qui descendent des cellules hépatiques. « Dans un animal vivant, dit Spencer, le progrès de l'organisa-

1. En analysant le « cas privilégié » de la société hindoue (Castes et Races, dans la *Revue* du 1er avril 1901.)

2. V. *l'Enquête sur la Monarchie*, de M. Ch. Maurras.

3. *L'Anthropologie et la Science sociale*, 1900, p. 294.

4. *Grundriss der Allgemeinen Volkswirthschaftslehre*, 1900, I. p. 366, 396. .

tion implique non seulement que les unités composant chacune des parties différenciées conservent chacune sa position, mais aussi que leur descendance leur succède dans ces positions. » S'il en est ainsi dans l'humanité, si les fils de médecins doivent être naturellement les meilleurs médecins, ou les fils de menuisiers les meilleurs menuisiers, ne sont-ils pas logiques, en effet, ceux qui inscrivent, au programme d'une société organisée rationnellement, la constitution de « castes dûment spécialisées » [1], et comptent, parmi les signes de la supériorité sociale, non seulement la spécialisation des activités, mais la différenciation des individus ? [2]

Il importe donc de rechercher dans quelle mesure le progrès des sciences naturelles a confirmé ou limité les idées lancées par Lamarck, et si oui ou non les qualités acquises doivent être tenues pour héréditaires.

Pour peu qu'on entre dans l'étude de cette question fameuse, on s'apercevra qu'il faut laisser tout espoir d'en sortir, aujourd'hui, avec une réponse définitive. Néodarwiniens et néolamarckiens continuent de batailler et couchent sur leurs positions. Tout ce que vous attribuez à l'hérédité, disent les Weismaniens, plus darwinistes que Darwin, provient en réalité de la sélection Si les muscles masticateurs des petits chiens de salon sont en effet réduits, ce n'est pas faute d'usage, et parce que, pendant des siècles, l'effort destiné à broyer des os a été épargné à leur race, c'est affaire de choix, et parce que, pendant des siècles, on a retenu pour perpétuer leur race les exemplaires les plus menus, ceux même qui devaient avoir, en vertu de la loi de corrélation des organes, les mâchoires les moins musclées. Or on sait que, par ses mécanismes inconscients, la Nature opère son choix, tout comme l'homme, parmi la descendance des êtres. Si le cou de la girafe s'est en effet allongé, ce n'est pas à cause des efforts déployés pendant leur vie par des générations de girafes, mais plutôt à cause des avantages assurés, dans la lutte pour la vie, aux petits qui se trouvaient avoir le cou plus long. Tous les faits sur lesquels Spencer appuie sa croyance à la transformation de l'humanité par l'hérédité des

1. V. de Lapouge, *Les Sélections sociales*, 1897.
2. O. Ammon, *L'Ordre social*, trad. Muflang, 1900, p. 61.




qualités acquises, peuvent ainsi, — on l'a montré[1] — s'expliquer par la survivance des qualités innées. Les deux hypothèses affrontées restent debout, sans qu'il soit encore possible de décider, entre l'une et l'autre, par l'expérience.

Les deux partis auraient en effet leurs expériences à citer. Naegeli a transplanté dans le jardin botanique de Munich 2.500 variétés de plantes de montagnes ; elles ont repris dès la première année les caractères des plantes de plaines : preuve que les variations acquises ne sont pas héréditaires. Mais Detmer a remarqué que le cerisier de nos pays s'est transformé à Ceylan en un arbre à feuilles persistantes : preuve de l'hérédité des variations acquises. On rappelle, avec Weismann, que mainte mutilation ou déformation, répétée pourtant à chaque génération, n'a pas modifié la race; les petits Toulousains ne naissent pas plus avec le crâne arrondi, que les petites Chinoises avec le pied raccourci. Mais voici d'autres observations que cite Le Dantec[2] : le sillon dorsal des céphalopodes est l'empreinte héréditaire d'une pression qui pourtant, la forme de la coquille ayant été modifiée, ne s'exerce plus depuis des générations. Une jument pleine, atteinte, à la suite d'une blessure, d'une violente ophtalmie à l'œil gauche, met bas une pouliche qui a l'œil correspondant avorté. L'enfant d'une femme qui a eu les rotules brisées pendant sa grossesse vient au monde avec une malformation des genoux. Que conclure, sinon que la preuve expérimentale n'est encore faite ni pour ni contre la thèse lamarckienne ?[3]

Toutefois, à considérer de plus près les faits invoqués de part et d'autre, on s'aperçoit que cette thèse sort du débat singulièrement diminuée. L'hérédité des qualités acquises passait jadis pour la règle : force est de reconnaître aujourd'hui son caractère exceptionnel. Weismann défiait qu'on lui citât un seul cas où une modification acquise eût été sûrement transmise; nous avons vu qu'on en peut citer. Mais il faut noter que ce sont des cas spéciaux. Ce n'est que lorsqu'elles ont entraîné des troubles graves et profonds, altérant

1. W. Platt Ball, *Are the effects of use and disuse inherited?* 1890.

2. *Évolution et Hérédité*, 1898, p. 244-250.

3. C'est la conclusion à laquelle s'arrêtent, après discussion des faits invoqués de part et d'autre, Y. Delagé *(La structure du Protoplasme*, p. 216) et M. Verworn *(Physiologie générale*, trad. Édon, 1900, p. 206).

l'état général, intéressant tout l'organisme de l'individu, qu'on a vu les mutilations ou déformations agir sur sa descendance. De là à soutenir, d'une façon générale, que rien de ce qui est conquis par l'individu n'est perdu pour sa race, il y a loin. Pour qu'une modification individuelle s'incorpore à une race, il faut qu'elle ait été intime, essentielle, et comme constitutionnelle ; il faut qu'elle ait influé, directement ou indirectement, jusque sur l'état des cellules reproductrices, qu'elle ait atteint, pourrait-on dire dans la langue de Weismann, non seulement le *soma*, mais le *plasma*. Si les habitudes ne gravent qu'à la surface de l'organisme, leur trace ne sera pas enregistrée par l'hérédité : il importe que leur stylet ait porté jusqu'au noyau de l'être [1].

Les habitudes professionnelles sont-elles de celles-là? Les transformations que l'exercice de tel métier impose à tel organe sont-elles assez profondes pour qu'on voie reparaître chez le fils, non seulement l'état général, mais l'habileté technique du père? Le fait paraît singulièrement douteux; il est en tout cas presque impossible à prouver. Il est invérifiable autant qu'invraisemblable.

Si en effet, quand il s'agissait des animaux, il était déjà malaisé de prouver que l'incorporation de telle qualité à telle race était bien l'œuvre de l'hérédité des acquêts, et non de la sélection naturelle, les difficultés redoublent quand on se trouve en présence de l'humanité. Car ici, à la sélection naturelle avec tous ses procédés, s'ajoute l'éducation sociale sous toutes ses formes. Sous le réseau des institutions entrecroisées, le jeu des lois de l'hérédité nous sera plus que jamais caché ; et, lorsque nous verrons réapparaître chez un individu les qualités qui correspondent à la fonction de ses aïeux, nous pourrons toujours croire qu'elles tiennent ou bien à ses dons innés, ou bien à ses exercices propres, plutôt qu'aux pratiques traditionnelles de sa lignée.

On chercherait donc en vain à tirer, des recherches de Galton, de Candolle ou d'Odin [2] sur les « dynasties » d'hom-

1. Haycraft, *Natürliche Auslese und Rassenverbesserung*, 1895, chap. II et III. Cf Le Dantec, *Lamarckiens et Darwiniens*, 1899, 2e Part.

2. Galton, *Hereditary Genius*, 2e éd. 1892. *Inquiries into Human Faculties and its Development*, 1883. *English Men of Science : Their nature and nurture*. 1874. De Candolle, *Histoire des Sciences et des Savants*, 1re éd. 1873.
Odin. *Genèse des Grands Hommes*, 1895.

mes célèbres, une conclusion favorable au régime des castes. 300 familles de juges, d'hommes d'État, de grands capitaines, de littérateurs et de savants étudiées par Galton ont produit plus de 1.000 hommes éminents. La famille d'Herschel a compté 3 astronomes, la famille de Darwin 3 naturalistes, la famille d'Euler 3 mathématiciens ; il y en a eu 8 dans la famille de Bernouilli, et, dans la famille de Bach, 22 musiciens de talent. On pourrait énumérer d'autres faits de ce genre : mais que prouveraient-ils au juste ?

D'abord il faudrait qu'ils fussent singulièrement multipliés pour cesser d'être exceptionnels. La plupart du temps le talent surgit de l'ombre et brille dans une sphère toute nouvelle. Si Mill est fils d'un économiste, Kant est fils d'un sellier; si Bach est fils d'un musicien, Haendel est fils d'un chirurgien; Gauss n'était pas fils de mathématicien, et il n'y avait pas de chimiste parmi les ascendants de Pasteur, ni d'historien parmi ceux de Renan. D'ailleurs dans les cas où on rencontre en effet des dynasties d'hommes remarquables, on y suit bien plutôt la trace d'une supériorité générale, propre à exceller dans des professions diverses, que d'une capacité spéciale, enfermée dans une profession déterminée. Dans la famille de Feuerbach, nous trouvons un jurisconsulte, un philosophe, un peintre de talent. La succession de ces capacités variées prouve-t-elle l'accumulation des qualités acquises ? Si celle-ci était la règle et si l'éminence scientifique était uniquement affaire d'hérédité, de Candolle eût dû rencontrer, comme il le remarque lui-même, sur les listes de membres appartenant aux Académies de Médecine, plus de fils de médecins ou de pharmaciens que de fils de pasteurs. Or c'est le contraire qu'il découvre. Sur 100 associés de l'Académie de Paris, il compte 14 fils de pasteurs pour 5 fils de médecins ou de pharmaciens; de même, sur 48 associés de l'Académie royale de Londres, pour 4 fils de médecins, 8 fils de pasteurs.

Enfin là même où c'est bien dans l'exercice d'une fonction identique que brille une suite d'hommes remarquables, comment prouver que le talent des fils est dû au fait que les pères se sont exercés dans cette fonction? Euler, fils de mathématicien, est mathématicien hors ligne : qui démontrera que ses aptitudes spéciales sont dues aux efforts déployés, aux habi-

tudes contractées, aux qualités acquises par son père, bien plutôt qu'aux dons innés qui ont pu se retrouver chez l'un comme chez l'autre? Auriez-vous nettement constaté l'existence de véritables races de mathématiciens, de médecins ou de peintres, il resterait encore à démontrer que la formation de ces races est bien due à la pratique ancestrale de la peinture, de la médecine ou de la mathématique, et que cette hérédité est bien fille de l'habitude.

Mais s'il en était ainsi, ne devrions-nous pas remarquer en effet, de génération en génération, une « addition croissante » des qualités, une « accélération continue » du progrès, un perfectionnement indéfini des organes dans le sens de la fonction héréditaire? Les descendants d'une race de manouvriers devraient en effet soulever de plus en plus de kilos, comme les descendants d'une race de pasteurs protestants, prêcher de mieux en mieux. C'est, dit K. Bücher[1], ce qui se laisse difficilement constater. Dans certains cas bien nets, comme dans l'histoire des Jurandes du XVIe au XVIIIe siècle, on peut suivre, de père en fils, une dégradation de l'habileté technique — ce qui s'explique d'ailleurs par des raisons d'ordre psychologique ou social bien plutôt que par des raisons d'ordre biologique — mais nulle part un affinement continu et indéfini. Le fils d'un athlète, remarque Weismann[2], hérite peut-être des dispositions que son père avait en venant au monde, mais non d'une augmentation de celles-ci : lui non plus n'arrivera pas à soulever plus de trois ou quatre quintaux.

D'ailleurs si la conservation de certaines aptitudes dans certaines familles s'expliquait par un exercice ancestral, n'est-ce pas à la fin de la lignée que devraient apparaître les individus qui possèdent ces aptitudes communes à leur plus haut degré de concentration? N'est-ce pas à la dernière distillation que s'obtient la meilleure liqueur? Or repassez l'histoire de ces familles célèbres — celle de la famille Bach ou de la famille Bernouilli, par exemple — et vous verrez que les talents les plus éminents sont rarement aussi les derniers venus[3]. La preuve de l'accumulation escomptée continue donc à nous

1. *Die Entstehung der Volkswirtkschaft*, 2e éd., p. 338 sqq.
2. *Essais sur l'Hérédité*, trad. fr. 1892, p. 479.
3. Weismann, *loc. cit.* p. 147.

manquer ; et il reste plus naturel de supposer que les qualités innées du fils sont comme une épreuve nouvelle de celles que ses ancêtres apportaient eux-mêmes en naissant, bien plutôt qu'une projection de celles qu'ils ont pu acquérir durant leur vie.

Qui peut au surplus discerner nettement dans le talent d'un individu l'apport de l'hérédité et l'apport de l'éducation ? la part de la race et la part du milieu ? ce qui jaillit des dons innés et ce qui découle des influences ambiantes ? Nous sommes ordinairement enclins à faire honneur des vocations et des capacités aux dons naturels, plutôt qu'à l'éducation. C'est que nous entendons alors l'éducation au sens étroit et personnel plutôt qu'au sens large et social. Si l'action consciente et voulue du maître n'effleure souvent, en effet, que la surface de l'âme, l'action inconsciente et involontaire non seulement des hommes mais des choses la remue et la retourne dans ses profondeurs. Des chocs insensibles mais incessants sont capables de sculpter un être intérieur aussi bien qu'ils sculptent les choses extérieures. Ce sont peut-être aussi des « causes actuelles » qui donnent leur tour aux esprits comme elles donnent, nous dit-on, leur forme aux rochers. La permanence d'un certain dispositif de causes actuelles pourrait alors expliquer la réédition des vocations au sein d'une même famille.

Par exemple, on a remarqué que des familles de savants se rencontrent beaucoup plus souvent en Suisse que partout ailleurs. Les lois de l'hérédité auraient-elles donc plus de puissance en Suisse ! Non, mais les Universités locales y sont très nombreuses : pour pousser jusqu'au bout leurs études supérieures, les enfants n'ont pas besoin de se déraciner. Les fils peuvent plus longtemps rester sous la tutelle de leur père, utiliser ses conseils, ses matériaux, ses instruments ; ils sont, par suite, plus disposés et mieux préparés à marcher dans sa voie[1]. La fréquence des dynasties de musiciens ne s'expliquerait-elle pas d'une manière analogue ? Weismann a justement remarqué[2] qu'il faut, pour former le talent d'un musicien moderne, une quantité considérable de traditions,

1. Cf. Durkheim, *La Division du Travail social* 1893, p. 350.

2. *Loc. cit.*, p. 480 sqq.

de procédés, d'instruments même qui représentent un capital nullement biologique, mais social, enregistré dans les esprits et dans les choses, mais non dans les organismes. S'il s'est rencontré en effet nombre de musiciens « de race », cela ne tient-il pas surtout à ce qu'ils trouvaient, dès leurs premières années, ce capital à leur portée? Sur seize musiciens célèbres d'Allemagne, nous trouvons huit fils d'organistes et huit fils de paysans; il est remarquable que presque tous, jeunes garçons, ils ont fait partie des chœurs d'église et passé leur première enfance entre l'orgue et le clavecin. La pente du milieu ne rendrait-elle pas souvent compte, ainsi, de ce qu'on est tenté d'attribuer d'abord à la seule poussée de l'hérédité?

Il resterait peut-être un moyen de décider entre les deux « facteurs » : si l'on pouvait par exemple constater la vocation avant l'éducation, surprendre la nature au prime saut, dans son premier jet, avant toute pression sociale? On l'a essayé. Galton a interrogé[1] sur leurs goûts premiers et leurs dispositions natives un bon nombre de savants anglais, naturalistes ou ingénieurs. Beaucoup répondent en effet: « J'ai toujours aimé les plantes. — Autant que je puis m'en souvenir, j'ai toujours aimé la nature et désiré en connaître les secrets. — Très tôt je me suis adonné à des recherches de mécanique. — A l'école mon sobriquet était Archimède, j'ai toujours aimé construire, — etc. » Mais, quand elles seraient multipliées à l'infini, est-il besoin de démontrer combien de pareilles réponses sont peu concluantes? Sans parler des illusions de toutes sortes auxquelles est sujette la mémoire des intéressés, il faut craindre, dans les enquêtes de ce genre, cet oubli des cas défavorables qui est le père des sophismes inductifs. Tous ces goûts d'enfants changent, remarque de Candolle[2], et « les seuls importants pour la carrière d'un homme sont ceux qui persistent. Dans ce cas l'individu qui se distingue dans une science ou qui continue de la cultiver avec plaisir ne manque jamais de dire que c'est chez lui un goût inné. Au contraire ceux qui ont eu des goûts spéciaux dans

1. Cf *English men of science*, p. 874.

2. *Histoire des Sciences*, p. 319. — Cf Odin, *Genèse des Grands Hommes* p. 210 sqq.

l'enfance et n'y ont plus pensé n'en parlent pas ». En réalité, fussent-ils absolument sincères et aussi objectifs que possible, les examens de conscience d'autant de spécialistes éminents que l'on voudra ne sauraient suffire à démontrer la doctrine biologique des prédestinations professionnelles. Comme cachée sous un entrelacs de branches, la source profonde de ses goûts et de ses aptitudes est encore plus obscure aux yeux de l'acteur qu'aux yeux des spectateurs.

A vrai dire nous préférons d'ordinaire expliquer nos capacités par l'hérédité plutôt que par l'éducation; c'est sans doute que l'opération de celle-là nous paraît plus mystérieuse, et par là même plus admirable. Mais il faut se rendre compte que cette préférence mystique n'a rien de commun avec une démonstration scientifique. En fait, si l'observation des empreintes individuelles frappées par la vie depuis la première enfance ne rend pas inutile l'hypothèse de l'empreinte héréditaire, elle rend, en tout cas, cette hypothèse invérifiable. S'il est vrai, comme le dit Lamarck lui-même, que « nous devons nos goûts, nos habitudes, nos passions, nos facultés, aux circonstances infiniment diversifiées mais particulières dans lesquelles chacun s'est rencontré », il n'est pas étonnant que l'accumulation de ces acquêts empêche de mesurer l'importance de notre apport inné. En ce sens on pourrait dire que l'action de la première loi lamarckienne nous empêche de saisir l'action de la séconde : les variations nouvelles ou renouvelées à chaque génération empêchent de relever ce qui est fixé dans la race : l'œuvre incessante de l'habitude empêche de voir l'œuvre permanente de l'hérédité.

Il est permis d'ajouter que, si elle reste invérifiable, l'hypothèse sur laquelle on table pour fonder l'apologie des castes est d'ores et déjà invraisemblable. Il n'est pas vrai que la constitution de castes spécialisées soit la tendance de la nature. La nature tend plutôt au contraire à empêcher l'addition croissante des qualités spéciales, et l'accélération continue du progrès dans un sens déterminé. Les études de Galton sur les variations de la taille ou de la couleur des yeux à travers une suite de générations en ont fourni la preuve [1]. Pas plus au physique qu'au moral il ne se forme de

1. *Natural Inheritance.*

races de géants ou de races de nains. Pour ce qui est des yeux, les couleurs moyennes l'emportent bientôt sur les couleurs extrêmes. C'est que « le centre filial n'est pas situé au même point que le centre parental; il revient vers la moyenne, il regresse vers le centre racial »[1]. La nature en un mot ne tolère pas la perpétuité des excentricités; à chaque transmission de la vie, le poids des caractères généraux de l'espèce se fait sentir et ramène vers le niveau commun les caractères spéciaux que l'organisme individuel avait pu acquérir : ainsi la vague à chaque marée nivelle les tours de sable élevées sur le rivage. Qu'il soit ou non clairement expliqué par l'amphimixie — par la dualité des procréateurs dont les qualités en se mêlant se neutralisent — le fait paraît établi, et il suffit à nous expliquer pourquoi la nature, là même où certaines familles possèdent depuis des siècles le monopole de telles ou telles professions, n'a pas, comme on l'aurait cru, spécialisé les races.

Un autre phénomène explique d'ailleurs que les qualités acquises par l'exercice d'une profession soient difficilement transmissibles : c'est l'instabilité essentielle des qualités complexes. « La simplicité des faits psychiques, dit M. Durkheim[2], donne la mesure de leur transmissibilité. Plus ils sont complexes, et plus ils se décomposent facilement, parce que leur plus grande complexité les maintient dans un état d'équilibre instable ». Les coordinations très compliquées d'aptitudes qui constituent l'habileté technique ne sauraient donc résister au transbordement de la génération ; en passant d'un organisme à l'autre elles se disloquent, et d'autant plus sûrement qu'elles sont plus compliquées. Une habitude comme celle de combiner des lettres d'imprimerie, d'agencer les pièces d'un mécanisme, ou de vérifier scrupuleusement une expérience ne se consolide pas en instinct. Aucun « geste héréditaire » ne correspond à l'exercice de semblables activités : il y faut l'intervention de l'intelligence qui est essentiellement renouvellement et adaptation. Or, à des degrés différents, toutes les professions en sont là et surtout dans nos sociétés. De plus en plus ce qui peut être fait mécaniquement s'y fait par les machines. L'homme reste l'ajusteur,

1. *Hereditary Genius*, L. XVII.
2. *Division du Travail*, p. 345.

c'est-à-dire l'être capable, pour répondre aux occurences, de combiner ses aptitudes des façons les plus diverses. Mais les combinaisons qu'il élabore ainsi, si elles sont perfectionnées par l'habitude, sont trop complexes pour être transmises par l'hérédité[1].

Il est donc vain de regretter que le fils ne succède plus au père dans sa profession, comme la cellule hépatique succède, dans le foie, à la cellule hépatique : les fonctions sociales sont choses infiniment moins simples que la secrétion de la bile ; pour les bien exercer, il ne suffit pas que l'individu ait laissé faire, en quelque sorte, les dispositions innées de son organisme, il faut que celles-ci aient été façonnées, limées et ajustées par la coopération incessante de ses efforts et des circonstances. C'est dire que la destination d'un homme tient aux habitudes que lui-même aura contractées, bien plutôt qu'à celles qu'auront contractées ses ancêtres. C'est dire que les influences du milieu pèsent sans doute, dans la détermination des vocations, plus lourd que les acquisitions de la race. Du moins est-il impossible d'évaluer *a priori* ce dont le rejeton de telle ou telle lignée est capable. Rien ne serait donc moins fondé en nature que de distinguer, dans une société, autant de souches que de fonctions, et d'isoler les souches pour accumuler les qualités.

Sous cette doctrine des prédestinations professionnelles, nous reconnaissons cette admiration pour les causes obscures cachées dans la race, ce mélange singulier de fatalisme mystique et de matérialisme paresseux que nous avions déjà découvert sous la philosophie de l'antisémitisme[2]. Mais ici, comme là, c'est le fonds scientifique qui manque le plus.

Est-ce à dire que nous en ayons fini de ce coup avec les nouveaux adversaires de la démocratie ? L'anthroposociologie a d'autres munitions à leur fournir. Nous allons les voir se replier en bon ordre et se reformer derrière une position nouvelle : à l'apologie du régime des castes, ils substitueront l'apologie de la noblesse.

1. Cf. Manouvrier. Les aptitudes et les actes, dans la *Revue Scientifique*, 1891.

2. V. la Philosophie de l'Antisémitisme. L'idée de race dans la *Revue* du 1er janvier 1899.

II

L'APOLOGIE SCIENTIFIQUE DE LA NOBLESSE

Vous avez démontré, nous accordera-t-on, qu'il est invraisemblable que les qualités acquises et spéciales se transmettent du père au fils. Mais vous n'avez pas démontré la même chose des qualités innées et générales. Vous avez nié que les fils de naturalistes, de capitaines, de peintres dussent posséder, en vertu même des habitudes contractées par leurs pères, des aptitudes spéciales, les uns pour la peinture, les autres pour l'art militaire, les autres pour la science naturelle. Mais vous admettrez bien qu'une intelligence large, une volonté ferme, une sensibilité fine, innées chez les parents, ont des chances de réapparaître chez les descendants. Vous accorderez d'autre part que ces capacités générales, si elles ne prédestinent pas ceux qui les possèdent à tel métier déterminé, les rendent cependant plus aptes que d'autres à remplir les fonctions sociales dominantes, directrices, supérieures. Dès lors, quoi de plus raisonnable — c'est-à-dire de plus conforme aux lois de la nature — que de réserver, à ces lignées de première qualité, les situations de première importance? que d'organiser la société de telle sorte que « les meilleurs » puissent garder leur rang et sauver leur sang ? C'est dire que si nous abandonnons les cloisons multiples du régime des castes, qui demandait autant de races que de métiers, nous maintenons la grande barrière du régime aristocratique, qui préserve les races supérieures du contact des races inférieures.

De ce dernier régime il sera plus facile de relever les effets que du régime précédent. Si l'institution des castes spécialisées se réalise rarement, l'institution de la noblesse est chose quasi universelle. Ce n'est pas seulement sur notre moyen âge qu'on voit se dresser cette pyramide de privilèges étagés qui constitue le régime féodal. L'ancienne Égypte, par exemple, a connu un régime analogue. De même qu'est venue jusqu'à nous la plainte du prolétaire égyptien, du

maçon, du pêcheur, du teinturier, disant leurs bras lassés, leurs yeux brûlés, leur estomac vide, de même le tableau nous a été conservé de la noble vie des barons dans leurs homes. Nous les voyons descendre le Nil dans leurs barques parées, jouant avec leurs bouffons et leurs singes ; passer l'inspection de leurs hôtels où affluent les grains et l'or du district, chasser le tigre qui désole les campagnes... Dans la plupart des grands empires, nous rencontrerions ainsi une classe ayant ses charges et ses privilèges propres, tantôt appuyée sur la royauté, tantôt luttant contre elle, mais toujours dominant de haut la masse du peuple. Et qu'on ne dise pas que la civilisation qui nous touche du plus près, notre civilisation-mère, la civilisation gréco-romaine, n'a rien connu d'analogue. Nous n'y rencontrons plus, sans doute, un régime féodal, mais un régime municipal ; au lieu des bourgs isolés sur les collines, nous y voyons les cités déployées sur les rivages. Mais est-ce un esprit démocratique qui règne dans ces cités ? C'est un esprit doublement aristocratique au contraire : le patricien s'isole du plébéien ; le citoyen vit de l'esclave. Il ne faut donc pas oublier, lorsqu'on admire la splendeur du monde gréco-romain, la cariatide sur laquelle ce globe repose en l'écrasant. Les républiques de l'antiquité sont encore des aristocraties.

Comment s'étonner d'ailleurs que presque toutes les civilisations aient connu la forme aristocratique — quand on se rend compte que, sans aristocratie, une civilisation proprement dite ne saurait naître ? Pour que surgissent ces grandes inventions qui constituent une civilisation, — mythes et rites, arts et sciences, pratiques et techniques de toutes sortes — encore faut-il que tous les hommes ne soient pas perpétuellement courbés sur la terre par les soins matériels ; encore faut-il que quelques-uns puissent relever la tête pour regarder le ciel et scruter l'horizon. Le loisir est aussi nécessaire à l'esprit humain, pour qu'il fleurisse, que l'oxygène à la plante. Les loisirs que ses privilèges créaient à la classe noble en faisaient donc le foyer désigné des inventions civilisatrices. Ajoutons que, comme elle est faite pour créer, une classe noble est plus évidemment encore faite pour conserver. Précisément parce qu'elle se recrute toujours dans le même

cercle de familles, unies dans le culte d'un même idéal, elle n'est pas exposée à perdre ce qu'elle a acquis : le respect des aïeux lui commande la sauvegarde de leurs œuvres. Qu'elle soit enfin, pour ces mêmes œuvres, en même temps qu'un instrument de conservation, un instrument de propagation, il est aisé de le comprendre. Que faut-il pour qu'une pratique se répande, pour qu'une idée se développe à l'intérieur d'une société? Que celui qui l'a inventée trouve des imitateurs. Mais que faut-il pour qu'il soit imité? Qu'il soit connu et respecté, qu'il oriente toutes les activités en fixant tous les regards [1]. Or n'est-ce pas là précisément le cas des noblesses? Les peuples se contemplent et se mirent, en quelque sorte, en elles; elles fixeront les « opinions à répandre », elles détermineront l'idéal. De toutes façons donc elles lui sont nécessaires : grâce à leurs privilèges, elles l'élaborent ; en vertu même de leur pureté elles le conservent; et par leur prestige elles le propagent. Privilège, pureté, prestige des aristocraties, voilà les trois branches du trépied qui porte les civilisations.

En veut-on des preuves par le fait? L'histoire démontre clairement, d'après l'anthroposociologie, qu'une civilisation vacille et décline rapidement, là ou viennent à lui manquer ces supports naturels. Quand leur noblesse disparaît, c'est que l'heure de la déchéance générale a sonné pour les peuples. D'après Gobineau on peut constater, en suivant l'histoire des sociétés égyptienne, assyrienne et hindoue, « qu'elles se perpétuent dans la mesure où se maintient le principe blanc qui fait également leur base. » La décadence de la Grèce ne coïncide-t-elle pas, de même, avec la disparition des représentants du pur type hellène? D'après Otto Seeck [3], si le monde antique a été si facilement submergé par le flot de la barbarie, c'est qu'elles avaient été décimées par les guerres, ou dépravées par les mélanges, les races nobles qui avaient fait sa grandeur. Les historiens expliquent ordinairement le déclin des empires par l'ébranlement des institutions, la corruption des mœurs, le désordre des idées, mais

1. V. Tarde, *Les transformations du Pouvoir 1899*, pp. 74, 199.
2. *Essai sur l'Inégalité des races.*
3. *Geschichte des Untergangs der Antiken Welt.*

tous ces phénomènes sont des symptômes bien plutôt que des causes : ils sont les symptômes d'un mal plus profond et véritablement organique : la disparition des noblesses.

Opposera-t-on à cette thèse les grandes inventions — religieuses ou esthétiques, scientifiques ou industrielles — qui sont dues à des hommes d'extraction basse ? Rappellera-t-on Palissy et Faraday, ou Luther et Rousseau ? Il est vrai qu'on voit ainsi, parfois, des idées de génie monter des bas-fonds de la société. Mais sachons bien que si nous sommes si frappés de ces ascensions, c'est précisément parce qu'elles sont inattendues. Elles restent en somme exceptionnelles. A envisager les grands nombres, on s'apercevrait sans nul doute que, dans l'œuvre civilisatrice, la part des classes nobles est hors de proportion avec la part des autres classes. De Candolle a recherché l'origine de 90 correspondants étrangers de notre Académie des Sciences, au XIXe siècle. Le cas n'est pas favorable aux apologistes de la noblesse, puisque la recherche porte sur un temps où les privilèges des classes supérieures étaient déjà battus en brèche. Or les chiffres montrent que ces classes ont fourni 41 0/0 des savants en question, tandis que la classe moyenne en fournissait 52 0/0 et la classe ouvrière 7 0/0. Notez que dans l'établissement de ce tant pour cent, il n'est tenu compte que du nombre des savants élus, et nullement du nombre total des individus qui composent les classes d'où ces savants sont sortis ; si l'on prenait ce nombre en considération, on verrait — étant donné que la classe noble est infiniment moins nombreuse que les autres, — grossir démesurément la part de la noblesse. M. Odin a fait ce calcul. Ses recherches ont porté sur 6.382 gens de lettres, nés en France depuis le XIIIe siècle. Il arrive à cette conclusion que la noblesse a produit relativement « 23 fois plus de gens de lettres de talent que la bourgeoisie, et 200 fois plus que le prolétariat, ce dernier chiffre n'étant encore qu'un minimum ».

Comment s'expliquer cette étonnante concentration des talents dans une certaine classe, sinon par ce fait que les éléments eugéniques, au lieu de se diluer et de se dissoudre

1. *Histoire des Sciences*, pp. 82, 89.

2. *Genèse des Grands Hommes*, I, 541.

dans la mer de la démocratie, se sont concentrés en effet, et comme condensés dans les lacs fermés de l'aristocratie ?

C'est sur ce fait d'ordre biologique que l'anthroposociologie attire notre attention. Que les privilèges de l'aristocratie se justifient, que son prestige s'explique par la pureté de son sang, c'est de cela qu'elle prétend nous apporter des preuves scientifiques. Théognis disait déjà : « D'un oignon on ne voit sortir ni rose ni hyacinthe ; ainsi point d'enfant noble d'une femme esclave... Il n'est pas étonnant, disait-il encore, que la belle race des citoyens dégénère, quand les nobles se croisent avec les gueux ». Rien n'était mieux fondé en raison que cet instinct séparatiste ; l'étude des lois de l'hérédité justifie pleinement cet orgueil du sang bleu : voilà ce que la « science » d'aujourd'hui nous démontre. En mesurant les crânes et les tailles, en comparant les couleurs des yeux et des cheveux, elle manifeste que « les luttes de classes sont vraiment des luttes de races », elle prouve que les classes se distinguent, non seulement par l'éducation mais encore « par des caractères de race qui peuvent partiellement être mesurés, par des caractères somatologiques immuables la vie durant[1] ». Elle apporte en un mot une apologie de la noblesse fondée, non plus seulement sur des motifs psychologiques, mais sur des lois physiologiques.

Et en effet, si les classes correspondent vraiment à des races distinctes, qu'est-ce à dire sinon que le mélange des classes aboutit à un métissage véritable ? La société dont les classes se mêleront ne sera plus composée que de races métisses ? Or la science naturelle n'a-t-elle pas prouvé que les races métisses sont forcément dégradées, aussi bien moralement que physiquement ? Elles sont le rebut de la nature ; elles seront la plaie de la civilisation.

Tout croisement, dit le prophète de l'anthroposociologie, le comte de Gobineau, est en lui-même une cause de dégradation : « la race supérieure, lorsqu'elle s'unit à la race inférieure, s'abaisse sans l'élever ». Si les croisements auxquels les sociétés ont déjà consenti se multiplient, si la confusion des sangs devient complète, alors « les nations, non, les troupeaux humains accablés sous une morne somnolence,

1. Ammon, *L'Ordre social*, p. 199.

vivront engloutis dans leur nullité, comme des buffles ruminants dans les flaques stagnantes des Marais Pontins. » « Chez les métis, dit Otto Ammon[1], se combinent les qualités discordantes des parents et se produisent des retours à des ancêtres éloignés : les deux choses ont pour effet commun que les métis sont physiologiquement et psychologiquement inférieurs à leurs races composantes. » Le métissage entraîne suivant V. de Lapouge[2], non pas seulement la régression, mais finalement l'extinction de la race. Déjà on avait essayé d'établir que les métis meurent plus aisément : il faut ajouter que, leur désharmonie fondamentale impliquant des malformations cachées, ils se multiplient moins vite. L'infécondité croissante de certaines nations modernes s'expliquerait donc en partie parce qu'elles sont « métisses, cent fois métisses ». Comme la capacité de résister à la mort, le métissage diminue la capacité de propager la vie.

Ses effets mentaux ne sont pas moins désastreux, d'ailleurs, que ses effets physiques. « Tous les voyageurs ont remarqué, dit Darwin, la dégradation et les dispositions sauvages des races humaines croisées ». « On ne peut comprendre, dit Livingstone[3] en parlant du Zambèse, pourquoi les métis sont plus cruels que les Portugais, mais le fait est incontestable. » Un habitant disait au même voyageur : « Dieu a fait l'homme blanc et Dieu a fait l'homme noir ; mais c'est le diable qui a fait le métis. » L'intelligence des métis ne paraît pas supérieure à leur caractère. On ne les voit pas briller par l'art ou la science, s'acquitter avec éclat des grandes fonctions civilisatrices. Ils portent en tout le goût du médiocre — et peut-être, si des idées aussi grossières que les idées égalitaires empoisonnent lentement la civilisation occidentale, faut-il l'attribuer au métissage croissant de ses races. Ce sont bien des idées de « raisonneurs métis ».

Que penser cependant de ce réquisitoire ?

La vigueur et la fécondité des métis est moindre, nous dit-on. Mais Darwin ne nous a-t-il pas fait observer, qu'il s'agisse des plantes ou des animaux, que le croisement

1. *Loc. cit.* p. 188.
2. *Les Sélections sociales*, p. 168.
3. Cités par Ribot, *L'Hérédité* 1873, p. 415, sqq.

est souvent employé comme un moyen de rendre précisément la vigueur et la fécondité à une variété épuisée[1]? En fait, là où les métis humains ont pu se répandre librement, rien ne prouve qu'ils aient, moins bien que les races pures, résisté à la mort. Au Mexique et dans l'Amérique du Sud ne se sont-ils pas élevés en trois siècles au cinquième de la population totale? Ne constate-t-on pas en Polynésie, aux îles Marquises, que tandis que la population indigène décroît, les métis se multiplient ? La thèse qui veut que leur fécondité soit moindre reste en tout cas dénuée de preuve. Les quartiers pauvres de Paris n'ont-ils pas une population aussi métissée que les quartiers riches ? Leur fécondité est cependant plus élevée. Dans les départements de la Seine-Inférieure, du Nord, des Bouches-du-Rhône, la natalité se maintient à un taux satisfaisant : ces départements ont-ils cependant une population plus homogène? Inversement dans l'île de Ré, la population est peu mélangée : cela n'empêche pas sa fécondité de diminuer[2]. Il faut donc chercher, ailleurs que dans le métissage, les raisons de la « dépopulation » de certaines nations modernes.

Soutiendra-t-on du moins que le croisement des races, s'il n'entraîne pas une déchéance physique, entraîne une déchéance morale ? C'est ici qu'il faut se rappeler combien il est difficile de discerner, sous les influences sociales, les influences proprement biologiques. Le métis vit presque toujours dans une situation plus ou moins fausse, dédaigné des uns, envié des autres, exposé parfois aux haines convergentes des deux races dont il sort. N'est-il pas naturel qu'il devienne, sous la pression même des circonstances, aussi barbare à l'égard de la race inférieure que souple à l'égard de la race supérieure, et ardent à se dédommager, en faisant souffrir celle-là, de ce que lui fait souffrir celle-ci? Combien de fois n'a-t-on pas attribué ainsi, à des caractères de races, des défauts bien plus aisément explicables par des situations sociales. En fait, là où l'opinion ne pèse pas sur eux, on voit les métis s'élever aussi aisément que les races pures. Des voyageurs ont retrouvé dans une petite île une popula-

1. G. Delage, *La Structure du Protoplasma*, p. 253.
2. Dumont, *Natalité et Démocratie* p. 112-115.

tion métisse, descendant de quelques matelots anglais et de quelques femmes polynésiennes. Elle était, d'après leur rapport, aussi remarquable par ses qualités morales, par son intelligence vive, par son désir de s'instruire, que par sa force et son agilité. Au Brésil, où l'opinion est moins rude aux métis, la presque totalité des peintres et des musiciens appartient à la race croisée, qui compte aussi beaucoup de médecins. Au Vénézuela nombre de mulâtres se sont distingués comme orateurs, comme publicistes, comme poètes[1]. Les races croisées seraient donc aussi capables que les races pures de remplir les fonctions « intellectuelles » d'une société

Il est donc impossible de prouver que les croisements soient aussi dangereux que le prétendent nos anthroposociologues ; et peut-être sera-t-il possible de prouver que les croisements sont très utiles, au contraire, sinon indispensables.

Considérons en effet ces aristocraties qu'on loue de leur orgueil isolateur, et essayons de suivre leur trace à travers les siècles ; nous constaterons que leur moindre défaut est de ne pas durer. Au bout de peu de temps elles dégénèrent et peu à peu s'éteignent.

Rien qu'à voir leurs représentants, on a parfois l'impression de cette dégénérescence. Pope faisait remarquer à Spencer que les nobles anglais n'avaient pas du tout le grand air qu'ils devraient avoir. Quand on annonce un grand d'Espagne, attendez, disait-on en Espagne, un avorton. Le marquis de Mirabeau qui avait, lui, une belle santé, traitait les nobles de son temps de pygmées, « plantes sèches et mal nourries »[2]. Mais ce ne sont là que des impressions. Peuvent-elles être confirmées par des renseignements objectifs ?

Les Spartiates étaient 9.000 au temps de Lycurgue ; en 480 on n'en trouve plus que 8.000, 6.000 en 420, 2.000 en 371, 1.000 au temps d'Aristote, et 700 en 230 dont 100 seulement pouvaient prendre place aux tables communes. A Athènes, après Chéronée, on éleva au rang d'eupatrides, d'un seul coup, 20.000 metèques et esclaves. A Rome, pour ramener le Sénat au chiffre constitutionnel de 300 membres, il fallut y faire entrer 177 plébéiens. Les aristocraties de l'antiquité ont donc

1. Ribot, *ouvr. cit.*, p. 417 sqq.
2. Cf. Colajanni, *Le Socialisme*, 1900, p. 299.

incontestablement souffert de l'oliganthropie[1]; en est-il de même des nôtres?

Benoîton de Chateauneuf, dans un Mémoire fameux sur la durée des familles nobles en France, remarque que cette durée ne dépasse pas 300 ans en moyenne. En Angleterre, sur 500 familles de la plus ancienne noblesse, il n'y en a que 5 aujourd'hui qui puissent remonter en ligne directe par les hommes, jusqu'au xv[e] siècle[2]. On a pu faire sur la noblesse municipale, sur les familles patriciennes des villes du Moyen Age des observations plus précises : elles manifestent des résultats analogues. A Augsbourg, en 1368, on comptait 51 familles de sénateurs. Il n'en reste que 8 en 1538. A Nuremberg, 118 familles en 1390 constituent le patriciat : cent ans après 63 d'entre elles ont disparu. A Mulhouse, en 1552, on dresse un nouveau livre des citoyens, et l'on constate que sur 629 connues, 152 seulement se retrouvent, c'est-à-dire seulement 25 0/0. A Lindau, de 306 familles de patriciens il n'en reste que 4. A Lubeck, en 1848, on sonna les cloches en l'honneur du dernier rejeton des races patriciennes de la ville, qui venait de mourir comme *Vereinsdiener*[3]. Ainsi, antiques ou modernes, municipales ou féodales, les aristocraties semblent bien soumises à la même loi fatale d'extinction. Comment expliquer ce phénomène?

Benoîton de Chateauneuf en rendait responsables les causes de destruction auxquelles, plus que toute autre classe, la noblesse se trouve exposée; par exemple les guerres et les duels. Certaines guerres, comme la guerre des Deux-Roses, sont fameuses pour avoir décimé l'aristocratie, et l'on sait quels ravages, au temps de Richelieu, la mode du duel faisait dans la noblesse. Cette cause est-elle cependant assez générale pour expliquer le phénomène en question? Il faut bien remarquer, avec Littré, que si la noblesse était plus exposée que les autres classes à certains périls de mort, elle était aussi mieux garantie contre certains autres. Il lui était toujours relativement facile de trouver bon gîte et bonne chère;

1. Cf. Dumont, *ouv. cit.*, p. 97.

2. D'après les recherches de Galton et d'Evelyn Shirley (cit. par Kidd *L'Evol. soc.* p. 251).

3. Hansen, *Die drei Bevoelkerungsstufen*, p. 175-179.

elle souffrait moins des famines et des épidémies qui désolaient le Moyen Age. D'autre part, comme les familles nobles, en général, les dynasties royales s'éteignent. Or, bien peu, parmi les membres de ces dynasties, sont morts sur les champs de bataille. Enfin la noblesse municipale ne disparaît-elle pas comme la noblesse guerrière? Faut-il accuser la seule guerre de l'extinction des lignées des sénateurs d'Augsbourg ou de Nuremberg? Force est donc de chercher ailleurs la raison essentielle de l'usure des aristocraties.

Mais les sciences naturelles ne nous offrent-elles pas cette raison toute prête? L'essence de la noblesse est l'horreur de la mésalliance. Pour préserver son sang de toute contamination, l'aristocratie se recrutera « dans son propre sein». Les nobles chercheront femme toujours dans le même cercle de familles. Qu'est-ce à dire, sinon que la noblesse sera amenée à multiplier les alliances entre proches, à pratiquer les mariages consanguins? Or ne sait-on pas que l'usage du mariage consanguin a vite fait de ruiner une race? L'imbécilité, la surdimutité, la scrofule, le rachitisme, l'albinisme, les malformations, enfin l'abâtardissement, la dégénérescence et finalement la stérilité, tel serait, d'après de nombreuses observations médicales, le bilan de la consanguinité. Sur ce point, d'ailleurs, la sagesse des nations avait devancé la science. De tout temps, dans presque toutes les sociétés, l'exogamie est commandée; on défend à l'homme d'épouser une femme de son groupe : preuve qu'on a le sentiment des déplorables effets de ces alliances entre proches, auxquelles les condamne l'orgueil des noblesses.

L'argumentation est séduisante. Il est tentant de relever l'épée du naturalisme, pour montrer qu'elle a deux tranchants, et peut à son tour blesser les adversaires de la démocratie. Mais l'argument est-il autorisé par les faits?

Nous croyons aisément aux mauvais effets des mariages consanguins; une longue tradition nous les présente comme prohibés : comment une prohibition si répandue et si antique ne serait-elle pas fondée sur quelque observation vague, ou tout au moins sur quelque juste pressentiment des lois de la nature? Toutefois, à rechercher les origines des prescriptions exogamiques, on s'aperçoit qu'elles tiennent à

des idées religieuses et principalement à des croyances totémiques dont rien ne prouve qu'elles impliquent une connaissance quelconque des lois de l'hérédité [1]. En fait, aux exemples par lesquels on démontre la nocuité de la consanguinité des exemples inverses peuvent répondre.

Les Lagides et les Séleucides épousaient leurs sœurs, leurs tantes ou leurs nièces : leur sang fut vite appauvri. Les Juifs pratiquent forcément l'endogamie ; la neurasthénie est chez eux très fréquente. Mais, dans la commune de Batz ou de Bréhat, tout le monde est parent ; il ne semble pas que la race dégénère. On connaît des familles, — celle du Dr Bourgeois par exemple, — où le mariage consanguin, pratiqué pendant plusieurs générations, n'a amené aucune déchéance. Tout ce qu'on peut constater, c'est que la consanguinité additionne les tendances similaires des conjoints. « En elle-même elle ne paraît avoir ni inconvénients, ni avantages : tout dépend de l'état individuel des individus qui la pratiquent [2]. » Elle aggrave les défauts comme elle raffine les qualités. Elle pousse les générations toujours dans le même sens ; mais elle ne les entraîne pas forcément hors du bon chemin. Elle est une cause d'accélération, non forcément une cause de déviation.

Pour expliquer la dégénérescence et finalement l'extinction des aristocraties, la consanguinité ne suffit donc pas. Elle aggrave les tares, elle ne saurait les créer. Où est donc et d'où vient la tare des aristocraties ? Quel est ce défaut de la cuirasse que la consanguinité doit élargir à chaque génération ? Voilà ce qu'il faut maintenant rechercher.

On pourra pousser cette recherche de deux côtés différents : suivant qu'on envisagera les fonctions de la noblesse ou ses privilèges, ses charges ou ses loisirs, son activité ou son inertie, on verra apparaître différentes causes possibles de sa décadence.

L'aristocratie, avons-nous dit, exerce les fonctions sociales supérieures. Elle crée, conserve, propage la civilisation. C'est dire que sa dépense intellectuelle, par suite sa dépense céré-

1. C. Durkheim, *La Prohibition de l'Inceste et ses origines* dans *l'Année sociologique*, I, 1898.

2. Cf. Delage, *La structure du protoplasma*, p. 248-250.

brale et nerveuse est plus grande que celle de la moyenne. Dès lors son appauvrissement biologique ne s'explique-t-il pas comme le corollaire d'une loi connue? C'est la loi établie par Carey et Spencer, et en vertu de laquelle les individus les plus parfaits deviennent aussi les moins féconds. « L'évolution individuelle est en antagonisme avec la dissolution procréatrice. Soit à cause du développement plus considérable des organes qui concourent à la conservation de l'individu, soit à raison de leur plus grande complexité de structure, soit parce que leur activité est accrue, la quantité de matériaux qu'ils exigent et qu'ils absorbent diminue d'autant la réserve des matériaux destinés à perpétuer la race. » Ne voit-on pas qu'à mesure qu'on s'élève dans l'échelle animale, en passant des êtres les plus amorphes aux mieux organisés, et des plus inconscients aux plus intelligents, la fécondité des espèces diminue ? On a calculé qu'un petit infusoire remplirait en un mois le soleil de sa postérité. Les petits de l'éléphant au contraire sont peu nombreux. Ainsi, dans l'espèce humaine, les plus intelligents seront aussi les moins prolifiques. Il semble que la nature jalouse n'affine les races que pour les condamner à mort.

Cette théorie a joui d'une certaine faveur. Elle paraît avoir pour elle la logique — si la fonction intellectuelle use toutes les réserves de la force nerveuse, n'est-il pas logique que ces réserves fassent défaut à la fonction sexuelle? — Elle s'accorde avec certaines données biologiques — nombre d'animaux intelligents sont en effet peu féconds. — Elle flatte enfin certains sentiments. — Un peuple n'est pas malheureux de penser que si sa natalité diminue, c'est qu'il est très intelligent.

Toutefois les faits observés de plus près permettent-ils de conserver la théorie ? Parmi les animaux, si l'éléphant est moins fécond que les protozoaires, l'espèce canine est plus féconde que l'espèce bovine ; elle n'est cependant pas moins intelligente. Parmi les hommes, il est difficile de prouver que les centres de moindre production vitale correspondent aussi, exactement, aux centres de surproduction intellectuelle. Rien ne prouve que ceux de nos départements où la natalité est le plus faible dépensent une activité cérébrale supérieure à la

moyenne. On observe que le quartier de l'Élysée a une natalité plus faible que celle du Père-Lachaise ; mais sa natalité n'est pas moins faible ou en tout cas elle n'est pas plus faible que celle des départements du Gers, de l'Orne et du Lot-et-Garonne. Tandis que les communes agricoles des environs de Dunkerque augmentent encore de 50 0/0, les communes agricoles des environs d'Argentan et d'Alençon n'augmentent plus que de 10 0/0 ; celles-ci seraient-elles plus « intellectuelles[1] ? »

Il est donc difficile de tenir pour prouvé que le développement de l'intelligence provoque directement l'extinction des races supérieures. Toutefois, que ce développement puisse indirectement hâter cette extinction, on peut encore le soutenir. Toute qualité poussée à l'extrême et comme hypertrophiée devient un cas pathologique : elle écrase en quelque sorte les organismes qui la véhiculent. Pour que la vitalité d'une race se maintienne, un certain équilibre des fonctions est indispensable ; le déséquilibre entraîne bientôt la misère physiologique. Or il n'est pas étonnant que les races aristocratiques, étant donnée leur mission civilisatrice, soient les plus vite déséquilibrées. Esquirol notait seize fois plus de maladies mentales dans la haute noblesse et les familles royales que dans le peuple. Cette supériorité morbide est sans doute la rançon de la suractivité mentale. La lame a usé le fourreau. Le surmenage intellectuel a entraîné l'épuisement nerveux. Les mariages consanguins accélérant les fâcheux effets physiques de leur rôle social, les éléments eugéniques devaient naturellement être les plus vite brûlés. Les aristocraties sont les victimes de cette haute culture dont elles sont les gardiennes.

Dira-t-on que, pour beaucoup d'aristocraties, l'explication semble paradoxale ? Dans la plupart des civilisations, bien plutôt que la suractivité des nobles, c'est leur oisiveté qui est proverbiale. Il arrive souvent que « la classe qui a des loisirs » mette son point d'honneur à ne pas s'occuper. Tout travail est « tabou » pour elle. Orgueilleuse de ses ongles longs, elle tue le temps par les cérémonies et les fêtes ; mais

1. Dumont, *Natalité et Démocratie*, p. 93 sqq. — Cf. Colajanni, *Le Socialisme*, p. 164 sqq.

on ne saurait dire qu'elle s'épuise au travail de la pensée. Elle profite de ses privilèges pour vivre dans un *farniente* absolu, mental aussi bien que physique[1].

Admettons, pour un certain nombre de cas au moins, l'exactitude de ces observations : elles nous laissent apercevoir une autre cause possible de la ruine physiologique des aristocraties. Car l'excès de loisir n'est pas moins dangereux que l'excès d'activité : le parasitisme est aussi bien que la suractivité une cause de dégénérescence. Non que nous croyions à une action directe du *farniente* sur la race, aboutissant à une atrophie héréditaire de tels ou tels organes[2]. Mais au moins peut-on assigner une action indirecte à cette oisiveté princière. C'est ici le cas de rappeler qu'elle est la mère de tous les vices, et la cause, par conséquent, de mille dégradations physiques. Si le déséquilibre et la dégénérescence croissante de la gens Claudia ou de la maison d'Espagne peuvent être difficilement mis sur le compte d'une culture trop intensive, on les attribuera peut-être plus aisément à l'abus des débauches de toutes sortes. Les excès sensuels produisent des effets analogues à ceux des excès intellectuels. Ce qui s'expliquerait difficilement par les devoirs trop lourds que leur mission sociale impose aux noblesses, s'expliquerait ainsi par les tentations trop faciles que leur procurent leurs privilèges mêmes.

D'ailleurs, que le privilège en soi constitue un danger pour les races, on le comprendra plus aisément si l'on se rappelle que le privilège est essentiellement une barrière pour la sélection. Les naturalistes ont montré que l'opération de la sélection, destinée à éliminer les échantillons défectueux d'une espèce, est nécessaire, non seulement pour que celle-ci progresse, mais pour qu'elle garde son rang ; qui dit arrêt de la sélection dit recul de l'espèce[3]. Or l'essence d'un privilège social n'est-il pas de soustraire les descendants d'un certain nombre de souches à la sélection naturelle ? Les rejetons de la classe privilégiée ne grandiront pas en pleine terre, mais en serre chaude ; ils n'auront pas à lutter pour se

1. Cf. Veblen, *The Theory of the leisure class.*, 1899.
2. Ce que paraît admettre M. Colajanni. *Le Socialisme*, p. 312-316.
3. C'est ce que Weismann a bien mis en lumière.

faire une place au soleil ; ceux d'entre eux que la nature eût peut-être éliminés seront, de par la tutelle spéciale dont ils jouissent, soigneusement entourés, abrités, aidés à survivre.

Et certes — on l'a bien des fois noté — l'institution peut avoir ses avantages sociaux. Elle écarte de la jeune plante les cailloux et les ronces; elle lui permet de donner de bonne heure tous ses fruits. Ainsi s'explique, sans doute, l'élévation précoce des Canning, des Peel, des Palmerston, des Gladstone[1]. Mais si le privilège permet parfois ainsi le développement précoce du bon grain, il sauve aussi, fatalement, le grain taré. Il aide les divers éléments de la race, si dégradés qu'ils soient, à faire souche à leur tour; par les mariages consanguins, leurs tares sont, non seulement conservées, mais multipliées : et de là suit la dégénérescence progressive de la race entière. Les avantages sociaux que la noblesse assure à ses enfants suffiraient, en ce sens, à expliquer son universelle dégradation physique.

Les anthroposociologues auraient donc tort de croire que les qualités supérieures des élites se seraient conservées et concentrées de génération en génération, si les élites avaient su ne pas se mêler aux masses. Ils regretteront en vain la disparition des noblesses exclusives et jalouses. Les faits prouvent qu'une race qui se replie en quelque sorte sur elle-même se condamne à mort. Si elle ne veut pas descendre dans la tombe, il faut qu'elle consente à descendre sur la terre : pour échapper à l'anéantissement, il faut qu'elle tende la main à des races plus jeunes. Le croisement est donc une nécessité vitale. Les privilégiés sont étouffés par leurs privilèges mêmes. Leur isolement entraîne leur étiolement.

Par où l'on voit qu'il n'est pas plus facile de défendre, par des arguments empruntés à la biologie, la cause de la noblesse que la cause des castes nous avons vu, au contraire, que l'apologie scientifique du régime des castes ne pouvait se soutenir — car il est douteux que les qualités acquises par

1. Cf Taine, *Notes sur l'Angleterre*, p. 218. — Ribot, *L'Hérédité*, p. 526.

l'exercice d'une fonction soient transmises par l'hérédité. — L'apologie scientifique du règne de la noblesse ne nous paraît pas plus solide — car il n'est pas douteux qu'une race dont les membres se marient entre eux et sont soustraits à la sélection soit vouée à la dégénérescence. Des observations auxquelles nous a conviés l'anthroposociologie, un fait se dégage nettement : c'est que l'existence de classes fermées et privilégiées est un danger pour les races. En travaillant à mêler les classes, la démocratie obéit donc, bien loin qu'elle le contrarie, au vœu de la nature.

Est-ce à dire que nous devions, en conséquence, balayant jusqu'aux traces de l'existence des classes, travailler méthodiquement à tout niveler et à tout mêler ? — Ou au contraire, si elle n'a pu défendre l'aristocratie proprement dite, l'anthroposociologie ne tient-elle pas en réserve d'excellents arguments pour une apologie scientifique de la bourgeoisie ? Si elle n'a pu justifier l'organisation hiérarchique des sociétés anciennes, ne nous apprendra-t-elle pas, du moins, à respecter les survivances modernes de l'antique organisation ?

C'est une autre question : nous l'examinerons dans un autre article.

C. BOUGLÉ.

L'INQUISITION EN ESPAGNE[1]

La machine inquisitoriale, inventée contre l'hérésie, était devenue un incomparable instrument de règne. Les grands de la terre, papes et rois, ne pouvaient manquer de s'en apercevoir et de l'utiliser contre leurs ennemis politiques.

Comment le Saint-Siège aurait-il échappé à cette tentation ? L'Inquisition était son œuvre ; les inquisiteurs étaient ses agents. D'autre part, le pape avait à la fois des intérêts spirituels, comme père universel des fidèles, et des intérêts temporels, comme petit prince italien. Il était dans la nature des choses que, confondant les deux personnages, il considérât toute opposition au prince italien comme une résistance au chef de l'Église, à l'Église ; or, toute résistance à l'Église est, d'après la doctrine romaine, formellement énoncée par saint Thomas d'Aquin, une manifestation d'hérésie ; d'où il suit que s'élever contre n'importe quelle volonté du pape, c'est s'exposer à mettre en branle, contre soi, la procédure inquisitoriale. Lorsque les Colonna engagèrent une vendetta contre les Gaëtani, Boniface VIII, qui était un Gaëtani, les déclara hérétiques. Lorsque Cola di Rienzo mit en question la souveraineté pontificale à Rome, c'est d'hérésie qu'il fut accusé. Dans chacune des grandes villes de Lombardie et de Toscane, il y avait au moins deux partis ; celui du pape disposait de l'inquisition locale. Lorsque Savonarole, ce saint homme, gêna la politique d'Alexandre VI (Borgia) à Florence, c'est

1. Voir la *Revue* du 1er septembre et du 1er octobre.

d'hérésie qu'il fut accusé. Tous ceux qui s'efforcèrent d'empêcher que le rêve d'Innocent IV et de ses successeurs — l'unification de l'Italie sous l'hégémonie du Saint-Siège — devînt une réalité : Manfred, les Visconti de Milan, les della Scala de Vérone, les Maffredi de Faënza, Castruccio de Lucques, Passerino de Mantoue, etc., ont été excommuniés comme hérétiques ou fauteurs d'hérésie. Lorsque les Vénitiens s'opposèrent, en 1309, à ce que Clément V annexât Ferrare au détriment de la maison d'Este, Clément les mit, comme hérétiques, au ban de la chrétienté. Si les papes ont très souvent et finalement échoué dans leurs entreprises italiennes, ce n'est pas faute d'avoir eu recours à l'Inquisition.

Ils ont échoué, pourtant : c'est que l'Inquisition n'était redoutable qu'appuyée de la force matérielle, sur le « bras séculier ». Les particuliers, obligés d'obéir à ses citations, étaient perdus d'avance ; mais les princes n'avaient rien à craindre d'elle tant qu'ils étaient en mesure de soutenir leur attitude à main armée : il est arrivé plus d'une fois que le « tyran » lombard ou toscan, excommunié suivant les règles comme contumace au Saint-Office, n'en ait tenu compte que pour rosser plus copieusement, chez lui, les « familiers » et les amis dudit Office et du Saint-Siège. — En pareil cas, les souverains-pontifes avaient pris, il est vrai, l'habitude, au XIIIe siècle, de faire prêcher contre les rebelles des « croisades » analogues aux croisades proprement dites contre les Infidèles. A ceux qui s'enrôleraient pour donner aux sentences pontificales la sanction de la force, ils offraient, outre les privilèges ordinaires des véritables croisés, le produit d'impositions à lever sur les églises, et, par-dessus tout, l'appât de domaines à conquérir ; car les domaines des contumaces étaient, naturellement, confisqués : il ne restait plus qu'à les prendre. Depuis que cette méthode avait réussi contre les Albigeois, on l'estimait excellente ; puisque, grâce à elle, les hérétiques cathares de la France méridionale avaient été réduits, elle pouvait procurer aussi le châtiment de cette hérésie particulière qu'était la désobéissance au Saint-Siège en quelque matière que ce fût. Des « croisades » furent, en effet, prêchées, sous Alexandre IV, contre Ezzelino da

Romano, qui, pendant trente années, avait tenu l'Inquisition en échec dans la marche de Trévise ; contre Uberto Pallavicini, le chef du gibellinisme en Lombardie ; contre Manfred. Boniface VIII n'eut longtemps rien de plus à cœur que ses croisades contre les Colonna et les Aragonais de Sicile. Clément V a lancé une « croisade » contre Venise, Jean XXII contre Milan... La liste de ces entreprises exclusivement politiques, déguisées sous le manteau de la religion, serait assez longue. La plus considérable est sans contredit la « croisade » contre les héritiers de Frédéric II dans le royaume de Naples, dont la direction fut confiée par les papes français du XIIIe siècle à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. — Ce mode de coercition, si singulier de la part du Saint-Siège, la guerre civile entre chrétiens, atteignit parfois son but immédiat : Charles d'Anjou, par exemple, écrasa les partisans de Manfred et de Conradin ; Louis de Hongrie eut raison des rebelles de Faënza. Toutefois, c'était un expédient hasardeux : il ne réussit pas toujours ; et les princes, champions du pape, comme Charles d'Anjou et Louis de Hongrie, avaient trop de penchant à garder pour eux le profit des expéditions heureuses. Rome ne gagna rien de positif à la substitution des Angevins aux Hohenstauffen, et l'autorité temporelle des successeurs d'Innocent IV ne s'est jamais établie en Italie.

Hors d'Italie, les papes ne pouvaient raisonnablement prétendre qu'à une autorité morale. Cependant, ils avaient une politique européenne (trop souvent déterminée, du reste, par les oscillations de leur politique italienne). Il va sans dire que, dans le jeu qu'ils jouaient sur le vaste échiquier de la chrétienté occidentale, il leur était impossible d'utiliser l'Inquisition proprement dite : les rois n'étaient pas justiciables du Saint-Office. Mais les papes du XIIIe siècle, enivrés par le progrès continu de leurs pouvoirs théoriques, n'ont pas craint de réclamer, pour eux-mêmes, le droit de juger les rois, de les déposer et de les remplacer. Ayant déposé, entre autres, Frédéric II et Pierre III d'Aragon, ils ne trouvèrent rien de mieux, pour assurer l'exécution de leurs sentences, que d'ordonner aussi, contre ces princes, des « croisades » à l'albigeoise. Ces croisades n'eurent aucun succès, et le seul

résultat de la dernière (contre Pierre d'Aragon) fut de coûter très cher à la France qui, en cette circonstance comme en tant d'autres, s'était faite l'exécutrice des hautes œuvres pontificales ; mais si, par hasard, elles avaient réussi, ce n'est pas, derechef, au Saint-Siège que les bénéfices seraient allés : ç'aurait été certainement aux champions dont il avait requis le bras. Il ne faut pas perdre de vue que, malgré de magnifiques apparences, le Saint-Siège était alors faible, très faible; sa grandeur politique, comme arbitre des nations, était toute conventionnelle, très fragile, à la merci d'une brutalité. Cette brutalité décisive, le roi de France Louis IX empêcha l'empereur Frédéric II de la commettre; mais, cinquante ans plus tard, Guillaume de Nogaret l'osa, au nom d'un autre roi de France, et par l'attentat d'Anagni, qui resta impuni, découvrit publiquement le néant de la puissance pontificale : il appréhenda le pape Boniface, lui mit la main sur l'épaule, et la papauté resta prisonnière des Capétiens pendant cent ans.

Ce Guillaume de Nogaret était un juriste languedocien, dont les ancêtres passaient pour avoir été brûlés comme Albigeois. Il avait assurément vu fonctionner, dans son pays, la procédure d'inquisition ; il en appréciait les vertus ; il était tout pénétré des traditions et de l'esprit du Saint-Office. On ne le connaît pas assez[1] pour savoir s'il conçut expressément, dans son for intérieur, la pensée de retourner contre l'Église romaine les propres armes qu'elle avait forgées contre l'hérésie albigeoise ; mais, conscient ou non de l'ironie de sa conduite, c'est ce qu'il fit. Dès que la faveur de Philippe le Bel lui permit de mener à sa guise la lutte contre le pape Boniface, dont les violences séniles avaient fatigué la cour de France, il intenta à ce pape un effroyable procès d'hérésie ; il l'étourdit sous des flots de calomnies anonymes ; il l'arrêta à l'improviste ; il l'aurait « emmuré » pendant l'instruction s'il avait pu ; contre Boniface mort il poursuivit ce qu'il appelait son « œuvre vertueuse », parce que « le crime d'hérésie ne se prescrit pas par la mort », et recruta des témoins pour prouver que l'accusé s'était reconnu coupable *in articulo mortis*, en

1. J'ai raconté récemment ses principaux exploits dans l'*Histoire de France* publiée chez Hachette, tome IV, 1re partie (1901).

même temps que de ce crime, des vices les plus répugnants. Bref il essaya de frapper Boniface par tous les moyens en son pouvoir que l'Inquisition avait coutume d'employer pour perdre et déshonorer. Nogaret, sûr de sa méthode après l'avoir expérimentée de la sorte contre le représentant de l'autorité la plus sacrée, s'en servit désormais contre tous les ennemis de son maître. Pas un seul qui n'ait été accusé d'hérésies énormes, par ses soins. Contre l'Ordre religieux et militaire des Templiers, dont la destruction était désirée en haut lieu, il fit appel à l'Inquisition elle-même, en se réservant, du reste, de la diriger dans l'ombre : sous sa vigoureuse impulsion, la machine inquisitoriale, qui, dans la France du Nord, ne s'était jamais exercée, jusque-là, que sur de pauvres diables, digéra cette grosse proie sans effort ; le succès fut complet, car non seulement le Temple fut détruit, mais sa mémoire, comme celle de la plupart des victimes du Saint-Office, resta salie pendant des siècles[1]. — Que serait-il arrivé s'il avait été donné à Nogaret de diriger plus longtemps la politique royale, et surtout de faire école? Il est très probable que l'Inquisition et les méthodes inquisitoriales auraient été adoptées, par la Couronne de France, comme des instruments habituels. Jamais danger plus terrible n'a menacé, par conséquent, les destinées de notre pays. L'ancienne monarchie française fut souvent dure, inintelligente, maladroite ; elle a gaspillé cent fois les plus belles chances de placer la France, d'une manière durable, au premier rang des nations ; mais, tout de même, elle n'a pas profondément dégradé le tempérament national, comme l'eût fait, à la longue, une monarchie d'Inquisition. Inoffensif, au point de vue politique, entre les faibles mains des papes, le Saint-Office, à la disposition des rois, était capable de casser les reins d'un peuple, comme l'événement l'a montré. Si, malgré tout, l'histoire de France

1. Voir le chapitre relatif au procès des Templiers dans l'ouvrage cité à la note précédente. Cf. J. de Maistre, *Lettres à un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole*, p. 27 : « Il y a dans l'histoire de France un grand fait qui n'est pas assez observé : les Templiers demandèrent expressément d'être jugés par le tribunal de l'Inquisition, car ils savaient que s'ils obtenaient de tels juges, ils ne pouvaient plus être condamnés à mort. Mais le roi de France, qui avait pris son parti et qui sentit l'inévitable conséquence de ce recours des Templiers, s'enferma seul avec son Conseil d'État et les condamna à mort. C'est ce qui n'est pas, ce me semble, assez généralement connu ». Dès le temps de Joseph de Maistre, on savait que c'était faux.

n'a pas suivi la même courbe que celle d'Espagne, c'est, en partie, parce que Guillaume de Nogaret n'eût point de successeurs dignes de lui.

Pourquoi n'en eut-il point? Dire que l'Inquisition du Midi ne se naturalisa pas dans le Nord parce que le milieu y était défavorable à son développement, c'est présenter une hypothèse comme une explication. Qu'en savons-nous? c'est peut-être par hasard que Nogaret fut un isolé. Quoiqu'il en soit, on eut assez rarement recours, en France, après la mort de Philippe le Bel, à l'accusation d'hérésie pour se débarrasser des gens en les livrant au Saint-Office : le sire de Parthenai en 1323 (qui se tira d'affaire), le prévôt de Paris Hugues Aubriot à la fin du XIVe siècle, Jean Petit et Jeanne Darc au XVe siècle, sont les cas les plus connus. A la fin du moyen âge, l'Inquisition, dont l'Université et même le Parlement de Paris avaient usurpé les fonctions, n'était plus, dans le royaume, qu'une ombre, et la chaleur même de la réaction contre la Réforme protestante ne suffit pas à la ressusciter.

L'Espagne semblait encore moins prédestinée que la France au fléau de l'Inquisition d'État. L'institution inquisitoriale n'avait été admise au XIIIe siècle ni en Castille, ni en Portugal. L'archevêque de Compostelle demandait en 1317 à l'inquisiteur Bernard Gui ce qu'il fallait faire d'hérétiques languedociens qui s'étaient réfugiés dans son diocèse, « parce que la manière de les traiter est, jusqu'à présent, inconnue dans nos régions ». Les Chrétiens des provinces du Nord qui reconquirent peu à peu, au moyen âge, la plus grande partie de la péninsule sur les Musulmans, se montrèrent longtemps disposés à respecter la religion et l'organisation ecclésiastique de leurs sujets infidèles, d'autant plus qu'ils avaient manifestement intérêt à les ménager. Alfonse VI de Castille s'intitulait *imperador de los dos cultos*. La situation de l'Espagne chrétienne du moyen âge n'était pas sans analogie avec celle de la Bosnie d'aujourd'hui : la partie la plus laborieuse de la population professait paisiblement la religion musulmane; les juifs abondaient; la caste dominante des chrétiens se composait de paysans pauvres et d'une aristocratie militaire.

Le point de départ des changements qui aboutirent à la création, en Espagne, d'une « Inquisition nationale » fut un mouvement antijuif.

A la fin du xive siècle, les *juderías* d'Espagne furent troublées par des persécutions d'une violence extraordinaire. De grands massacres eurent lieu en 1391. De très nombreux Juifs n'échappèrent à la mort qu'en se convertissant au christianisme. Saint Vincent Ferrier est resté l'apôtre légendaire de ces conversions en masse, dont le principal effet fut d'intercaler dans la société espagnole, entre la classe des « vieux chrétiens » et celle des infidèles, la classe métisse et méprisée des « nouveaux chrétiens », *conversos* ou *marranos.*

La classe des *marranos* augmenta beaucoup pendant le xve siècle, parce que des assauts, pareils à celui de 1391, se reproduisirent en 1449, 1467, 1470, 1473, etc., et surtout parce que les princes commencèrent à encourager systématiquement les conversions par les moyens les plus drastiques. En 1492, les Juifs qui n'étaient pas encore convertis furent expulsés jusqu'au dernier. En même temps, les Musulmans étaient exposés, par analogie, à des traitements du même genre. Saint Vincent Ferrier baptisa déjà, dit-on, des milliers de *Mudéjares* (Musulmans des vieilles provinces chrétiennes). Lorsque Ferdinand et Isabelle eurent conquis le dernier des États maures indépendants, le royaume de Grenade, et triomphé des rébellions successives qui prolongèrent pendant des années le travail de la conquête, ils offrirent aux vaincus l'alternative de la conversion ou de l'exil. Alors, les *Mudéjares* de Léon et de Castille, qui vivaient depuis des siècles sur la foi d'anciennes capitulations, furent invités, à leur tour, sur l'ordre d'Isabelle, à émigrer dans les deux mois; ceux qui resteraient seraient censés exprimer, par là, la volonté de recevoir le baptême. Dans les royaumes d'Aragon et de Valence, la même mesure fut prise, un peu plus tard, par Charles Quint, malgré l'opposition de la noblesse chrétienne, dont les serfs musulmans faisaient toute la richesse.

Ces conversions forcées n'étaient pas, naturellement, bien sincères, et la plupart des *conversos* continuaient à pratiquer, en secret, leurs rites traditionnels, ou mêlaient tant bien que mal les usages rabbiniques ou musulmans aux pratiques chré-

tiennes. D'un autre côté, la conversion des Juifs et des Maures équivalait, en principe, à leur émancipation, et cela ne pouvait manquer d'exciter contre eux les haines populaires dans un pays où ils étaient, seuls, industrieux et prospères. Il arriva donc que la politique des princes convertisseurs du xve siècle déchaîna une infinité de maux : les inquiétudes de l'Église, qui se crut ou feignit de se croire menacée d'être judaïsée ou islamisée par l'afflux énorme des faux convertis, apostats au fond du cœur; la jalousie des « vieux chrétiens » contre les nouveaux; la désaffection des *Mudéjares*, jusque-là si dociles; bref le mensonge, l'animosité, la suspicion de tous contre tous. Au lieu d'une Bosnie équilibrée et tranquille, un chaos de races hostiles. C'est pour remédier à cet état de choses que Ferdinand et Isabelle se décidèrent, après de longues hésitations, à établir ou à rétablir l'Inquisition dans leurs domaines en 1480. — La pensée de Ferdinand et d'Isabelle, en cette circonstance, est très claire : ils visent à l'unification de l'Espagne; ils l'attendent de l'uniformité confessionnelle; ils comptent sur l'Inquisition pour imposer à tous leurs sujets une conformité rigoureuse aux « dogmes nationaux ». Pensée profonde, coup de maître, au sentiment des catholiques de tous les temps, dont Joseph de Maistre s'est fait l'interprète : « Vers la fin du xve siècle, le judaïsme avait jeté de si profondes racines en Espagne qu'il menaçait de suffoquer entièrement LA PLANTE NATIONALE...; le mahométisme augmentait le danger : l'arbre avait été renversé, mais les racines vivaient. Il s'agissait de savoir s'il y aurait une nation espagnole, si le judaïsme et l'islamisme se partageraient ces provinces; si la superstition, le despotisme et la barbarie remporteraient encore sur le genre humain cette épouvantable victoire... Le danger croissant tous les jours, Ferdinand le Catholique n'imagina rien de mieux que l'Inquisition... En pareil cas, le meilleur moyen est celui qui réussit. »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'uniformité confessionnelle est réellement la condition nécessaire de l'unité et de la grandeur des nations. L'affirmative a encore des partisans de nos jours; il y a quatre cents ans, la négative n'en avait pas. Mais, pour obtenir ce résultat, très particulière-

ment difficile dans les pays où le christianisme et d'autres religions sémitiques sont juxtaposés, « le meilleur moyen » n'était pas, sans doute, l'Inquisition. Car, quoi qu'en dise Joseph de Maistre, ce « moyen » n'a pas réussi. — L'Inquisition, instituée en Espagne pour extirper les racines de l'islamisme et du judaïsme, fut obligée d'y renoncer après un siècle d'efforts. On ne sait pas assez que l'Inquisition espagnole a commencé par un échec.

Cependant, elle fut dès l'origine plus formidablement armée qu'aucune autre institution similaire : instrument de la politique monarchique, elle était assurée du concours le plus empressé du bras séculier; elle jouissait aussi d'une certaine popularité (qui lui avait toujours manqué ailleurs) parmi les « vieux chrétiens », parce qu'elle s'attaquait surtout, dans les premiers temps, aux « nouveaux »; elle eut, tout de suite, des chefs habiles, qui surent organiser solidement le réseau de ses tribunaux locaux, avec un « Conseil suprême », la *Suprema* de Madrid, au centre. En outre, on peut croire que rien ne fut négligé par frère Thomas de Torquemada, le premier « inquisiteur général », et par ses émules, pour justifier la confiance de Ferdinand et d'Isabelle. Faute de documents, il est impossible de dresser maintenant une statistique complète des *conversos* qui ont comparu devant l'Inquisition d'Espagne depuis 1480 jusqu'à la date où l'on désespéra définitivement d'en venir à bout; mais voici quelques données qui suffisent à attester le zèle persévérant du personnel inquisitorial : douze cents pénitents, obstinés ou relaps parurent à l'*auto de fe* de Tolède en mars 1487; les estimations les plus modérées portent à deux mille environ le nombre des individus brûlés au temps de Torquemada : comme l'Inquisition n'abandonnait guère, en moyenne, plus d'un accusé sur dix au bras séculier, cela fait vingt mille procès; l'Inquisition de Valence jugea 112 convertis en 1538 (dont 14 furent brûlés); à l'*auto de fe* du 24 septembre 1559, à Séville, trois furent brûlés et huit réconciliés avec le san-benito et la prison perpétuelle; le 6 juin 1585, les inquisiteurs de Saragosse rappellent à Philippe II, en lui rendant compte d'un *auto* où cinq de leurs justiciables avaient été brûlés et soixante-trois réconciliés — presque tous des convertis, — qu'ils

en avaient récemment expédié vingt-neuf autres aux galères de la couronne. Le registre des rapports adressés par l'Inquisition de Tolède à la *Suprema* de Madrid sur les affaires relatives aux judaïsants et aux Maures, de 1575 à 1609, a été conservé; il fait voir que les plus légers indices valaient parfois aux convertis l'affliction d'un procès : on était cité, torturé, fouetté, emprisonné, pour avoir fait des ablutions dans la journée, pour s'abstenir de lard et de vin, pour se servir de henné, pour avoir chanté des chansons mauresques, pour avoir en sa possession des manuscrits arabes, pour une parole inconsidérée. Il est clair qu'un converti riche était toujours sous le coup d'être dénoncé, par ses débiteurs ou ses ennemis, pour des motifs de ce genre. — Mais les *conversos* se comptaient par centaines de milliers. Comme ils n'avaient jamais été évangélisés, pour la plupart, qu'à coups de sabre ou par édit, ils détestaient presque tous la religion chrétienne, qu'ils connaissaient seulement par ses persécutions; en un mot, ils méritaient, presque tous, les châtiments du Saint-Office. Or, quelle que fut son activité, le Saint-Office n'était en mesure de faire que des exemples, au hasard des dénonciations. Ces exemples, si rigides et si multipliés qu'on les suppose, ne l'étaient jamais assez pour terrifier des communautés très nombreuses et très ignorantes, qui vivaient généralement à l'écart, et qui n'avaient d'autre réconfort spirituel que le souvenir de leurs anciennes coutumes. Il paraît que les *conversos* punis par l'Inquisition étaient vénérés, dans leurs villages, comme des martyrs; ils se faisaient gloire de figurer sur l'échafaud des *auto de fe*; on raconte qu'une mauresque, condamnée à l'exposition publique avec le san-benito, réclama un autre de ces vêtements d'infamie pour son enfant, parce que le temps était froid. Toutes les sévérités glissaient sur l'endurcissement et le fatalisme de ces gens-là. Il n'est donc pas surprenant que l'Inquisition ait eu le chagrin de constater son impuissance : d'apprendre, par exemple, que, dans la ville de Carlet, le jeûne du Ramadan était observé par deux cent quarante familles; en 1589, que, à Xea, près de Teruel, les Maures pratiquaient ouvertement la religion de Mahomet. En 1605, un tailleur maure de Valence dénonça nominativement, comme musulmans obtinés, quatre mille habitants de

cette ville; vers le même temps, les inquisiteurs valenciens avisaient le roi qu'on obtenait à grand peine, par la rigueur, l'assistance des *conversos* aux cérémonies du culte (où ils se conduisaient, d'ailleurs, d'une manière indécente), mais qu'au fond ils étaient *tous* et seraient *toujours* irréductibles. — Au commencement du XVIIe siècle, la situation était déplorable: les Maures, exaspérés, mais nullement domptés par les tracasseries inquisitoriales, reprenaient çà et là, les armes; et les ennemis de l'Espagne comptaient sur eux pour opérer des diversions. Alors, dans le désarroi général, les projets les plus bizarres furent conçus comme panacée aux maux que l'intervention du Saint-Office avait rendus incurables : quelqu'un suggéra de ne permettre désormais le mariage aux mauresques qu'avec les vieux chrétiens; un autre, qui fut vivement pris à partie par l'archevêque Fonseca, d'en revenir à la tolérance du moyen âge et d'employer seulement la douceur, la persuasion, la bonté; un autre d'enlever aux *conversos* leurs enfants, pour éviter qu'ils les corrompent; un autre de châtrer les mâles; un autre d'expédier les adultes à Terre-Neuve; un autre de les massacrer tous. Cette dernière proposition, recommandée par le dominicain Bleda dans son livre *Defensio fidei*, qui faisait les délices de Clément VII, fut très sérieusement considérée par Philippe II et Philippe III. On s'arrêta enfin au procédé qui avait déjà servi en 1492, pour nettoyer le pays des Juifs obstinés dans leur foi : l'édit de septembre 1609 prononça l'expulsion, sous peine de mort, de tous les « Mauresques », hommes, femmes et enfants. Cinq cent mille personnes, le seizième environ de la population espagnole de ce temps-là, furent, en effet, entassées à la hâte sur des vaisseaux, et déposées, après des souffrances indicibles, sur les côtes barbaresques. « Voilà, s'écria frère Bleda, l'événement le plus glorieux pour l'Espagne depuis les temps apostoliques : l'unité religieuse est faite; une ère de prospérité inouïe va, certainement, commencer ».

L'opération chirurgicale de 1609 fit perdre beaucoup de sang à l'Espagne épuisée de Philippe III. Mais cette calamité est assurément la moindre de celles que l' « Inquisition nationale » — la « grande pensée » des règnes de Ferdinand, d'Isabelle et de Charles-Quint — attira sur la nation. Si le

Saint-Office, installé en Espagne pour assimiler les « nouveaux » aux « vieux » chrétiens, les Juifs et les Maures aux Espagnols, dut renoncer à cette tâche, son action ne fut, en revanche, que trop efficace sur les Espagnols eux-mêmes, pour les rompre à l'absolutisme et les séparer du monde civilisé.

Voici comment. — L'uniformité confessionnelle, où Ferdinand et Isabelle avaient vu, à tort ou à raison, le symbole de l'unité nationale, resta l'idéal, ou, pour mieux dire, l'idée fixe, à laquelle tout fut désormais sacrifié, des classes dirigeantes en Espagne. Or, l'idéal de l'uniformité confessionnelle « suppose nécessairement », comme dit très bien Joseph de Maistre, qui s'en félicitait, « un prosélytisme ardent, une aversion insurmontable pour toute innovation, un œil toujours ouvert sur les projets et les manœuvres de l'impiété, un bras intrépide et infatigable toujours élevé contre elle... ». L'Inquisition veilla passionnément, en effet, dès l'origine, à ce que l'incomparable trésor de l'uniformité confessionnelle, palladium de la monarchie, dont elle travaillait à imposer le respect aux juifs et aux musulmans « convertis », ne reçut, dans le même temps, aucune atteinte des « vieux chrétiens ». Chez ceux-ci, l'impiété, ou n'importe quelle forme de piété différente de la piété orthodoxe, fut considérée comme un crime, non seulement de lèse-Église, mais de lèse-patriotisme. Et n'importe quelle forme d'indépendance intellectuelle fut ensuite qualifiée, au besoin, d'impiété. Tous les commencements spontanés de dissidence, tant politique que religieuse, furent donc guettés, étouffés. De plus, comme on apprit vite à redouter, pour la pureté de la « religion nationale », la contagion des idées et des exemples de l'étranger, le peuple espagnol fut séquestré, autant que possible, à l'intérieur de ses frontières : défense de respirer l'air du dehors, où des germes révolutionnaires sont toujours en suspension. Bref, toutes les nouveautés furent proscrites par la terreur et la censure ; et, tandis que le reste de l'Europe évoluait, profondément remué par des mouvements comme la réforme protestante et la philosophie du XVIIIe siècle, la société façonnée par l'Inquisition s'immobilisa graduellement dans une torpeur mortelle. — Il est très difficile de suspendre ainsi chez un grand

peuple, pendant longtemps, la fermentation vitale; c'est le rêve éternel des conservateurs : dans tous les temps et dans tous les pays, les détenteurs de l'autorité, intéressés plus que personne à ce que rien ne change, ont plus ou moins essayé d'obtenir ce résultat contre-nature; mais, seule, l'Inquisition d'Espagne y parvint trois siècles durant : cela fait, sans contredit, beaucoup d'honneur à sa police.

Rien de plus souple, de plus fort et de plus efficace, en particulier, que la censure exercée par le Saint-Office d'Espagne sur les écrits de toute espèce, en vue d'empêcher la diffusion des idées subversives. A cet égard l'Inquisition du moyen âge n'avait presque pas laissé de précédents, pour plusieurs motifs : au moyen âge, la propagande hérétique s'était faite surtout de vive voix; il y avait eu, à la vérité, une très abondante littérature antipapiste et anticléricale, mais, comme elle n'émanait pas d'hérétiques proprement dits, l'Église, l'estimant inoffensive, s'était contentée d'en rire; enfin, l'imprimerie n'existait pas, et c'est elle qui rendit si dangereuse, à partir du xv[e] siècle, la contagion par écrit. Cependant, on lit déjà dans les Constitutions apostoliques de saint Clément : « Abstiens-toi de tous les livres des gentils (*Abstine te ab omnibus gentilium libris*) »; Constantin ordonna, sous peine de mort, à ceux qui possédaient des livres ariens de les apporter au magistrat pour être brûlés; en 536, Justinien punit par l'amputation de la main les copistes qui multiplieraient des écrits nestoriens; les traductions de la Bible en langue vulgaire dont se servaient les Vaudois furent défendues au XIII[e] siècle. La détention de livres hérétiques avait toujours été considérée, naturellement, comme un indice d'hérésie : le dominicain Étienne de Bourbon, contemporain de saint Louis, rapporte qu'un vieux gentilhomme auvergnat, le marquis de Monferrand, avait collectionné à grands frais, pendant quarante ans, des livres de ce genre; à son lit de mort, il reçut la visite des inquisiteurs, qui avaient été, un peu tard, avisés de sa manie; il essaya de se justifier en disant : « J'ai voulu lire ces choses pour mieux me confirmer dans la foi; mais j'ai marqué le cas que j'en fais en les plaçant dans un coffre où je pose exprès les pieds quand je vais à la garde-robe »; le contenu dudit coffre n'en fut

pas moins solennellement brûlé en présence du mourant. C'était aussi, depuis longtemps, une pieuse pratique d'alimenter des feux de joie avec les Bibles en hébreu, les Talmuds et les Corans : Thomas de Torquemada et le cardinal Ximenès ne firent rien de nouveau en détruisant de la sorte, l'un six mille volumes « infestés de juiveries » à Salamanque, en 1490; l'autre cinq mille volumes en arabe à Grenade, en 1499. Néanmoins, les anciens inquisiteurs n'avaient apporté à la surveillance de la littérature qu'une attention intermittente et distraite. L'imprimerie était déjà inventée depuis trente ans que l'imminence d'un péril n'était pas encore conçue par les défenseurs les plus zélés de l'orthodoxie : en 1480, Isabelle de Castille, pour encourager la fabrication et l' « importation » des livres, les exempta de la taxe de dix pour cent sur les ventes (*alcavala*), des droits de douane et d'octroi. C'est en 1502 seulement que Ferdinand et Isabelle, avertis par Alexandre VI, ouvrirent les yeux aux inconvénients de la liberté de la presse et commencèrent à organiser une censure, afin de protéger leurs sujets contre « l'erreur » en les empêchant de la connaître.

Il fut donc ordonné, en 1502, qu'aucun livre ne serait désormais imprimé, importé, ni mis en vente en Castille sans avoir été examiné et licencié par l'autorité compétente, c'est-à-dire par les évêques. Mais les évêques étaient négligents, l'Inquisition était très active; elle usurpa promptement sur l'épiscopat ces délicates attributions, de la même façon qu'elle s'était jadis substituée à lui pour la répression même de l'hérésie[1]. En 1554, un édit de Charles-Quint divisa la responsabilité censoriale entre le Conseil royal, chargé d'accorder ou de refuser l'*imprimatur* aux manuscrits, et l'Inquisition, qui garda le droit d'interdire, parmi les livres imprimés, revêtus de l'approbation du Conseil, ceux qui lui paraîtraient pernicieux. La Pragmatique Sanction de Valladolid, du 7 septembre 1558, qui confirma et précisa ces dispositions, est restée en vigueur jusqu'à la Constitution de 1812.

A partir de 1558, le régime de la censure espagnole, définitivement constitué, fonctionna comme il suit. — Chaque manuscrit envoyé pour l'*imprimatur* au *Superintendente* ou *Juez*

1. Voir la *Revue* du 1er septembre, p. 584.

de las imprentas était d'abord lu et corrigé par un censeur du « Conseil ». Après l'impression, un *corrector general* collationnait l'imprimé avec le manuscrit pour vérifier qu'il avait été tenu compte des observations du censeur. Si l'ouvrage traitait de certaines matières spéciales, l'approbation de spécialistes était, en outre, requise : par exemple celle du *Concejo de las Indias* pour les livres intéressant les affaires coloniales; celle du président du *Protomedicato* pour les livres de médecine depuis l'édit de Ferdinand VI, en 1757. Défense de faire imprimer à l'étranger, pour éviter ces formalités, sous les peines les plus sévères. — L'examen du censeur était très minutieux, car s'il avait laissé passer quelque chose de malsonnant, c'était le devoir des lecteurs de le dénoncer à l'Inquisition en même temps que l'auteur. En pareil cas, l'Inquisition, saisie par un dénonciateur ou agissant d'office, soumettait l'œuvre suspecte à deux de ses *calificadores*. Si les avis de ces experts étaient identiques, on les transmettait, sans plus ample informé, à la *Suprema* de Madrid. La décision de la *Suprema* était sans appel. Défavorable, elle entraînait la mise à l'index du livre, et, s'il y avait lieu, des poursuites. Depuis 1559, l'Inquisition publia régulièrement des listes, ou *Index*, de livres prohibés, tant espagnols qu'étrangers, avec des instructions détaillées aux libraires et aux douaniers. Dans ces listes étaient distingués les ouvrages absolument nuisibles à l'Église, à l'État ou aux mœurs, qui, trouvés en la possession d'une personne, suffisaient à créer contre elle une suspicion d'hérésie, et ceux qui contenaient seulement, çà et là, des phrases ou des expressions choquantes; ces derniers n'étaient prohibés que « jusqu'à correction » (*donec expurgetur*) : les fidèles qui en avaient des exemplaires devaient les apporter au Saint-Office, qui se chargeait de faire effacer (*borrar*), en les rendant illisibles, les passages incriminés. — A l'Inquisition appartenaient encore le droit et le devoir de faire visiter à l'improviste les boutiques des libraires, d'examiner les colis de livres aux frontières et d'en empêcher la contrebande. Dans tous les ports de la monarchie, il y avait des commissaires du Saint-Office, qui n'autorisaient le débarquement des cargaisons qu'après s'être assurés qu'il ne se trouvait à bord ni

livres ni dessins défendus. Les marchands hérétiques eux-mêmes (les Anglais) étaient soumis, en théorie, à ces visites; mais, en pratique, ils les évitaient souvent en glissant de l'argent aux commissaires : c'est pour cela que les marins étrangers en relations avec l'Espagne désignaient plaisamment le *Santo Oficio* sous le nom de *Santo Ladrocinio*.

Jusqu'à quel point ce système était oppressif, il faut, pour s'en rendre compte pleinement, parcourir les *Index*, surtout ceux qui spécifient les corrections imposées aux livres sous la rubrique *Donec expurgetur*[1]. On remarque d'abord que l'oppression alla toujours en s'aggravant; au XVIIe siècle, des œuvres furent défendues qui jadis avaient été tolérées : dans l'*Index* de Sotomayor (1640), les écrits d'Érasme sont interdits à l'égal de ceux de Luther et de Zwingle — Érasme, le favori de Charles-Quint, l'ami du chancelier Gattinara, l'érudit que le cardinal Alfonso Manrique, archevêque de Séville et inquisiteur général, avait expressément comparé à saint Jérôme et à saint Augustin ; — la Bible, dont, au XIIIe siècle, le roi de Castille Alphonse X avait fait faire une traduction en langue vulgaire, fut, au XVIe siècle, interdite « à l'égal du Coran ». On voit aussi que l'Inquisition se préoccupait de préserver la foi monarchique des Espagnols autant que leur foi religieuse : elle a mis sur ses listes les écrits d'Antonio Perez contre Philippe II, ceux de l'historien Mariana sur la politique monétaire, des pamphlets de 1642 contre le ministre tout-puissant Olivarès, et des pamphlets en faveur de ce même Olivarès après sa chute en 1643. Les « expurgations » sont très instructives enfin à cause de ce qu'elles révèlent de scrupules et d'incohérence chez les *calificadores*. Ainsi la « Divine Comédie » de Dante (que l'*Index* romain ne mentionne pas) est interdite dans l'*Index* de Sotomayor à cause de trois passages : l'inscription du tombeau de saint

1. L'Index espagnol différait à plusieurs égards de l'Index romain, notamment en ce qu'il comportait des relevés de passages incriminés (*Index expurgatorius*), tandis que l'on se contentait à Rome d'interdire les livres, en signalant leurs titres, sans indiquer les motifs de la condamnation. Nos messieurs de la Sorbonne suivaient l'exemple de Rome : « Ils n'ont accoustumé de particulariser les passages des livres qui se trouvent mauvais, parce que les calomniateurs trouveraient responses et méchans argumens au contraire. » (Voir Lea, *Chapters from the religious history of Spain*, p. 78).

Anastase, l'invective contre Boniface VIII, les derniers vers du chant IX du *Paradis*; pourquoi ceux-là, et pas d'autres? Personne n'était sûr de ne pas laisser échapper une de ces expressions irrévérencieuses ou imprudentes, connues sous le nom technique de *proposiciones*, que certains membres du Saint-Office excellaient à découvrir dans les écrits les plus innocents. Son orthodoxie au-dessus de tout soupçon n'a pas épargné à Cervantès lui-même une correction dans la Seconde Partie des « Aventures de Don Quichotte ».

Il y a encore, de nos jours, des pays où des gouvernements paternels défendent d'imprimer quoi que ce soit contre la religion ou contre eux-mêmes, et ne permettent l'importation des livres étrangers qu'après en avoir supprimé ce qu'ils jugent dangereux pour la candeur de leurs ouailles. Chez nous, les gens âgés se souviennent d'avoir vu, sous le second Empire, les journaux belges et genevois n'arriver en France que tailladés par les ciseaux de la censure. Il suffit d'aller en Russie pour voir des livres expurgés (*borrados*) suivant l'ancienne méthode inquisitoriale, c'est-à-dire où les sous-officiers de la douane ont fait disparaître, sous une couche noirâtre (le « caviar »), les passages qui ont déplu aux commissaires de la Censure impériale. On dit aussi des merveilles de ce qui se passe, en ce genre, chez les Turcs. Mais ces imitations ne servent qu'à mieux faire ressortir la supériorité de l'organisation espagnole. Sous le second Empire, à Paris, tout le monde avait les *Châtiments* ; il paraît qu'à Constantinople on peut lire tout ce que l'on veut, en payant ; la censure russe, débordée, n'a pas empêché la pensée russe d'égaler ou de dépasser en hardiesse celle des nations libres. Tandis que le Saint-Office, avec son armée de dénonciateurs et de *calificadores*, grâce à la menace toujours suspendue de la « suspicion d'hérésie » (dont personne n'ignorait les affreuses conséquences), a positivement réussi à tuer la pensée et la littérature espagnoles, au moment de leur plus magnifique essor.

Que la pensée et la littérature de l'Espagne aient été tuées par la Censure inquisitoriale tout le monde ne l'admet pas, bien entendu. Joseph de Maistre dit de ceux qui l'affirment qu'ils « plaisantent », et il ajoute : « Le beau siècle de la littérature espagnole fut celui de Philippe II ; tous les grands

écrivains qui ont illustré l'Espagne n'ont fait imprimer leurs livres qu'avec la permission du Saint-Office [1]. Les sciences, la philologie, l'histoire, les antiquités, etc., sont des champs assez vastes que l'esprit humain est bien le maître de parcourir dans tous les sens, sans que le révérend père inquisiteur s'en mêle le moins du monde [2]. On aura beau répéter qu'on enchaîne le génie, en lui défendant d'attaquer LES DOGMES NATIONAUX, jamais on n'autorisera une erreur à force de la répéter ». Le savant M. Menendez y Pelayo a protesté aussi, plus récemment, en rappelant les gloires scientifiques du XVI[e] siècle espagnol : Vivès, Sanchez, Montano, etc.; mais il a omis d'ajouter que Vivès, Sanchez, Montano, et presque tous les autres, ont été précisément persécutés par l'Inquisition. La vérité est que la Censure inquisitoriale ne tarit pas du jour au lendemain la sève surabondante de l'Espagne ; mais les grands Espagnols du XVI[e] siècle, qui furent gênés, et non pas produits par elle, ont été, par sa faute, les derniers fruits d'un arbre qui promettait des récoltes indéfinies. Après le premier quart du XVII[e] siècle, le régime sortit, du reste, tous ses effets : c'en fut fini de la résistance que l'énergie du tempérament national avait opposée pendant quelque temps à la tyrannie la plus ingénieuse qui fut jamais ; la nullité intellectuelle de l'Espagne sous Philippe IV et ses successeurs, qui coïncida avec le triomphe complet du système monarchico-inquisitorial, fut si frappante qu'elle étonna les contemporains et que personne ne la nie. Car personne ne la nie : les plus déterminés apologistes en sont réduits à l'expliquer [3].

Une seule espèce d' « épidémie morale » a donné du fil à retordre au Saint-Office jusqu'au bout. Les rationalistes, les

1. On a vu plus haut que l'*imprimatur* était toujours accordé par le Conseil royal, jamais par l'Inquisition.

2. La Philologie. Les plus grands philologues espagnols du XV[e] et du XVI[e] siècles ont été poursuivis par l'Inquisition : Antonio de Nebrija (malgré la protection du cardinal Ximenès), Luis Vivès, Francisco Sanchez *el Brocense*, Arias Montano, etc.— L'Histoire. Une foule d'historiens ont eu maille à partir avec l'Inquisition : Marco Antonio Varon (pour avoir dit, dans son *Historia del real Monasterio de Sixena* : « Tandis que Philippe II dépouillait le monde pour enrichir le monastère de l'Escurial... ») de Garibay, Esteban, Mariana, Nicolas de Jesus Belando, etc. En 1779, deux frères de la Merci commencèrent la publication d'une *Historia literaria de España* ; l'Inquisition leur interdit de continuer.

3. H. C. Lea, *o. c.*, p. 209.

savants, les philosophes, les critiques, avaient disparu depuis longtemps, ou se taisaient, qu'il y avait encore à veiller aux explosions du mysticisme. La lutte de l'Inquisition d'Espagne contre le mysticisme est un des chapitres les plus longs et les plus intéressants de son histoire.

Le mysticisme est la forme d'activité spirituelle la plus répandue dans les sociétés profondément religieuses. C'est, dans ces sociétés, où toutes les autres formes d'activité sont défendues ou dédaignées, celle des âmes d'élite, fines, ardentes et tendres, que la foi placide du charbonnier ne suffit pas à satisfaire. Elle a, d'ailleurs, d'irrésistibles attraits pour beaucoup de dégénérés. Au moyen âge, les Chrétiens de la péninsule espagnole, absorbés par des guerres très rudes et continuelles, ne l'avaient guère connue ; mais lorsque, à la fin du xv[e] siècle, Isabelle et Ferdinand eurent fait d'eux la grande nation catholique par excellence, on vit se multiplier en Espagne les phénomènes classiques du mysticisme, si remarquablement uniformes et monotones dans tous les temps, dans tous les pays et dans toutes les confessions : les ascètes et les voyantes, les illuminés et les béates, les extases, les stigmates, les apparitions, les miracles, etc... Comme les mystiques hindous et musulmans, les mystiques de Castille et d'Aragon arrivaient à l'état particulier d'exaltation qui était leur idéal en s'affaiblissant par des souffrances physiques et par la pratique habituelle de la « contemplation » (*recojimiento*), qui leur procurait la sensation de l'anéantissement dans le sein de Dieu. — En présence de ces phénomènes, le Saint-Office ne laissa pas de se trouver embarrassé. D'une part, les illuminés et les béates protestaient de leur obéissance à l'Église ; la sainteté de leur vie, les prodiges qui s'opéraient en eux et par eux excitaient l'enthousiasme général ; et c'est en agissant comme eux, exactement comme eux, que la plupart des saints proposés à la vénération de la postérité avaient autrefois mérité la canonisation. D'autre part, des hommes d'État et de police, tels que les inquisiteurs, ne devaient pas rester insensibles aux périls dont l'exaltation de ces individus et de leurs admirateurs menaçaient l'ordre établi. L'ascète, introduit par la contemplation dans l'inti-

mité de Dieu, regarde naturellement de haut les dévotions plus modestes, les observances communes, les « bonnes œuvres », les subtilités théologiques, en un mot tous les moyens que l'Église a combinés pour s'assurer la direction et les profits de la direction des âmes. Qu'il le veuille ou non, il supprime l'Église en tant qu'intermédiaire indispensable entre Dieu et les créatures, et il tend à préférer ses « inspirations » aux règles posées par ses supérieurs terrestres. Tout cela n'est pas sans analogie avec les blasphèmes de Luther au sujet des cérémonies, des « œuvres », et de la justification par la foi. Enfin les mystiques sont exposés à la tentation de se croire « impeccables », comme l'Essence divine dont ils s'imaginent participer dans leurs extases, et on en a vu qui se livraient en toute tranquillité, sous ce prétexte, aux plus sales dérèglements. Les inquisiteurs n'ignoraient pas que la doctrine de l' « impeccabilité » avait perdu, jadis, bien des thaumaturges, soit qu'ils en eussent été convaincus, ou simplement accusés.

Ainsi l'Inquisition ne pouvait ni condamner, ni tolérer le mysticisme, en bloc. Elle distingua. Il y eut, à ses yeux, trois catégories de mystiques : les saintes gens, vraiment favorisés de révélations divines ; les *alumbrados*, « illuminés par les ténèbres de Satan », suivant l'expression de frère Antonio de Pastrana, qui professaient diverses hérésies et commettaient des orgies ; et les simulateurs (*embusteros*). Mais comment reconnaître les saints, les possédés, les imposteurs, qui se ressemblaient tous? La preuve qu'il n'y avait pour cela aucun critérium certain, c'est que les plus illustres représentants du mysticisme espagnol ont été inquiétés par le Saint-Office national avant d'être canonisés par Rome, et que ledit Office laissait passer chez quelques-uns les mêmes propositions qu'il frappait impitoyablement chez d'autres. Les livres de saint Louis de Grenade qui, traduits dans toutes les langues, ont servi depuis à l'édification de la catholicité entière, furent censurés comme « contenant *cosas de alumbrados* » ; saint Ignace de Loyola fut emprisonné deux fois au début de sa carrière ; sainte Thérèse de Jésus, qu'Urbain VIII devait proclamer patronne de l'Espagne en 1627, fut accusée de mauvaises mœurs et dénoncée maintes fois à l'Inquisition, qui prohiba

un de ses ouvrages; saint Francisco de Borja fut poursuivi comme *alumbrado* et fit sagement de se réfugier à Rome; le jésuite Jeronimo de Ripalda, confesseur de sainte Thérèse, qui mourut en odeur de sainteté, fut condamné et contraint d'abjurer *de vehementi suspicione* par l'Inquisition de Valladolid. — Dans le même temps, Osuna et Alfonso Rodriguez écrivaient impunément des rêveries tout à fait identiques à celles qui allaient bientôt déchaîner tant de fureurs contre le malheureux Molinos. — En réalité, l'Inquisition fut, dès l'origine, très défiante à l'égard de tous les mystiques sans exception. C'est à peine si elle se montra un peu mieux disposée pour ceux qui, comme sainte Thérèse, saint Juan de la Cruz, son disciple, et le vénérable Juan d'Avila, l'apôtre de l'Andalousie, avaient un caractère modeste et se déclaraient constamment prêts à supporter les tribulations qu'il plairait à l'autorité de leur infliger, pour leur bien. Elle eut fait subir sans doute à tous les inspirés et à toutes les *beatas* de marque le sort de Bartolomé Carranza, archevêque de Tolède, qui passa dix-sept ans dans ses prisons, et de Maria, sœur de l'évêque Casalla, qui fut torturée, si tous ses membres avaient été aussi animés contre l'illuminisme que l'inquisiteur général Valdès et le fameux inquisiteur Melchor Cano. Mais, la justice de l'Inquisition étant la plus arbitraire des justices, tout dépendait, devant elle, des dispositions du juge; quelques inquisiteurs modérés, bienveillants, comme le cardinal Manrique, suffirent à épargner la flétrissure d'une condamnation à la plupart des inspirés qui devaient devenir les « grands saints espagnols du XVIe siècle », ces flambeaux du catholicisme moderne. — Il convient aussi de tenir compte de l'intervention des rois et des hauts personnages qui s'exerça fréquemment en faveur des ascètes populaires, pour les arracher au Saint-Office. Sainte Thérèse aurait probablement succombé à l'inimitié des Carmélites, qui fatiguaient le Saint-Office de leurs calomnies contre elle, sans l'appui personnel de Philippe II. A cent années de distance, les destinées de mère Maria de la Visitacion, religieuse à l'Annunziata de Lisbonne et de mère Maria de Jésus, supérieure des Franciscaines d'Agreda, ont été bien différentes: toutes deux, cependant, avaient l'esprit dérangé et faisaient des

miracles ; mais Maria de la Visitacion eut l'imprudence de se mêler, pour la gêner, de la politique royale en Portugal : elle fut arrêtée, brutalisée, brisée, forcée d'avouer des supercheries, déshonorée, enfermée ; Maria de Jésus, dont les écrits avaient été condamnés à Rome en 1681 et à Paris, par la Sorbonne, en 1696, comme « de nature à jeter, par leur absurdité, de la déconsidération sur la religion catholique », eut, au contraire, la bonne fortune d'inspirer confiance à Philippe IV, qui la consultait sur tout : non seulement elle échappa à la censure inquisitoriale, mais, pendant deux siècles, une des grandes affaires de la diplomatie espagnole auprès du Saint-Siège a été de solliciter sa béatification. Qui sait, pourtant, si Maria de Jésus ne se serait pas abîmée, elle aussi, aux genoux des inquisiteurs, après avoir subi, comme Maria de la Visitacion, les affres de la question par la corde et l'entonnoir ? On a l'impression désagréable, en lisant synoptiquement la Vie des Saints et les procès-verbaux de l'Inquisition, qu'il s'en est souvent fallu d'un hasard insignifiant pour que le nimbe des bienheureux fût changé en san-benito, et, réciproquement, pour que l'infamie des pauvres âmes, délicates ou malades, qui souffrirent parce qu'elles furent rangées au nombre des *alumbrados*, devînt la gloire la plus pure.

L'effort sincère et prolongé du Saint-Office espagnol pour décourager les extravagances du mysticisme et les basses superstitions populaires est sans doute ce qu'il y a de plus honorable dans son œuvre. Malheureusement, ses méthodes ne valaient rien. Elles paraissent aujourd'hui révoltantes d'inintelligence et de dureté ; et le pis est que, n'étant pas appropriées, elles restaient sans effet. Les inquisiteurs avaient presque toujours affaire, en ces matières, à des femmes surexcitées, atteintes de troubles nerveux (hystérie, mélancolie, épilepsie) et de délires moraux : à ces maladies si fuyantes, qui déconcertent souvent la clairvoyance très avertie des modernes, ils ne connaissaient que deux explications : possession, imposture, et qu'un topique : le feu. Deux cas, entre mille, suffiront à illustrer leur diagnostic et leur thérapeutique. — En 1712, doña Agueda de Luna entra dans le couvent des Carmélites réformées de Lerma, fondé par sainte Thérèse, où régnait la tradition de la plus haute mysticité ;

elle y vécut vingt ans, renommée par ses extases et ses miracles, vénérée comme une relique vivante par ses sœurs, par son directeur frère Juan de la Vega, provincial des Carmélites — le Juan de la Cruz de la nouvelle Thérèse, — et par le peuple. Mais elle fut dénoncée à l'Inquisition de Logroño. On l'interrogea dans la chambre de torture, de telle manière qu'elle avoua : « J'ai signé un pacte avec le démon », et mourut dans la soirée. Juan de la Vega qui était très vieux, comparut ensuite : on lui demanda de reconnaître qu'il avait eu cinq enfants de la défunte, qu'il avait enterré leurs os dans un endroit secret, et quantité d'autres ignominies ; soumis à la question, il dit seulement, en se frappant la poitrine, qu'il avait reçu de l'argent pour onze mille huit cent messes qu'il n'avait jamais célébrées, et mourut peu de temps après. — Vers 1788, Dolorès Lopez était célèbre à Séville sous le nom de *la beata Dolorès*. Elle se disait aveugle, lisait et brodait cependant par miracle ; elle avait de longues conversations avec son ange gardien et la Vierge, saint Joseph et saint Augustin qui avaient été témoins de son mariage avec l'enfant Jésus dans le céleste séjour. Mais un des nombreux confesseurs qu'elle avait corrompus dans ses accès de nymphomanie la dénonça. Son procès dura deux ans. Elle s'obstina à prétendre que, si on la faisait mourir, elle ressusciterait dans les trois jours ; elle résistait à la torture comme si elle ne la sentait pas, et aux exhortations des théologiens les plus éminents comme si elle ne les entendait pas ; elle fut enfin abandonnée au bras séculier (25 août 1781), et brûlée avec le san-benito et la mître peints de flammes et de démons. — Comment des procédés si énergiques, appliqués avec toute la persévérance possible, n'avaient-ils pas, ou presque pas, de résultats appréciables ? C'est là ce que les inquisiteurs ne comprenaient qu'en pensant à la malice infatigable du Diable. Toujours, partout, d'un bout à l'autre des domaines immenses de la couronne d'Espagne et de l'Inquisition, — au Mexique et aux Philippines comme dans la péninsule, — surgissaient des *beatas* et des « sorcières » qui disaient en propres termes, sans les avoir connues, ce qu'avaient dit les malheureuses dont justice avait été faite précédemment. Au XVI[e] siècle, Luis de Paramo félicitait

l'Inquisition d'avoir déjà purgé la terre de trente mille « sorcières », sans parler des voyantes. Mais, cent cinquante ans plus tard, la mauvaise graine d'enfer levait encore abondamment. — On voit très bien, aujourd'hui, que l'impuissance de la persécution sur ce point tenait à la nature des choses. La persécution fait aisément disparaître, en tranchant les premières fleurs qui pointent, les plantes rares et fragiles de la philosophie et de la science ; mais rien ne saurait empêcher l'ivraie des maladies mentales, endémiques dans l'humanité, de reparaître indéfiniment. D'ailleurs, l'Inquisition était peu qualifiée pour se poser en médecin des formes mystiques de la démence, puisqu'elle était la plus haute expression de la tyrannie théocratique qui les propageait en surchauffant le sentiment religieux au détriment de tous les autres. Il n'est que trop naturel que l'Inquisition ait été incapable de détruire les dégoûtantes superstitions de la populace espagnole, ou d'atténuer sa prodigieuse crédulité, puisque son propre pouvoir reposait sur cette même crédulité et que, dans les pays les plus libres et les plus « éclairés », les foules religieuses sont encore, sous nos yeux, la proie de rêveurs ineptes et des pires simulateurs. Après tout, une civilisation où se sont épanouies la popularité d'une sœur Patrocinio, celle d'une madame Blavatsky et celle de Diana Vaughan, et qui voit prospérer certaines dévotions inconnues aux âges les plus barbares, n'a pas le droit d'être sévère pour le Saint-Office d'Espagne, qui, s'il ne réussit point à supprimer de tels scandales, s'efforçait, du moins, d'y couper court.

En résumé, l'Inquisition d'Espagne fut un instrument au service de la Couronne et du Saint-Siège, pour gouverner la nation. Elle s'acquitta de son rôle très diligemment. — Il est vrai que, comme tous les grands corps, elle accusa parfois des tendances à l'autonomie, s'appuyant sur la Couronne pour s'émanciper du Saint-Siège, et sur le Saint-Siège pour s'émanciper de la Couronne [1]; mais ce sont là des faits sans

1. Elle osa braver le roi, principalement les princes faibles, comme Philippe V et Ferdinand VI : le fiscal Melchor Rafael de Macanaz ayant rédigé deux avis (1713-1714) sur les relations de la monarchie avec la cour pontificale, où les droits de l'autorité laïque étaient revendiqués, fut censuré, cité et excommunié (comme contumace) par le Saint-Office ; Philippe V, furieux, destitua l'inquisiteur général et parla de réorganiser le corps inquisitorial tout entier ; mais c'est lui qui céda : sous l'influence de sa seconde femme, il alla jusqu'à demander pardon et à récompenser les dénonciateurs de Maca-

conséquence, qui s'effacent dans une synthèse très générale de son histoire. — Il est vrai qu'elle ne réussit pas à imposer aux Juifs et aux Mauresques la confession catholique (mais elle en débarrassa le pays autrement), ni à maintenir le mysticisme dans les limites de l'orthodoxie, de la décence et d'une sorte de bon sens (mais c'était une entreprise désespérée). — En revanche, elle modela pendant trois cents ans le peuple espagnol à son image. Par la terreur et la censure, elle réalisa pleinement en lui l'idéal ecclésiastique et autoritaire de la nation unanime et cloîtrée dans la foi, fermée aux influences du dehors, silencieuse, obéissante... « Le succès, dit le jésuite, a dépassé les espérances. *Successus opinionem superavit.* »

Successus opinionem superavit! C'était aussi l'avis de Joseph de Maistre, dont l'admiration fougueuse s'est exprimée en ces termes : « Si vous pensez aux sévérités de Torquemada sans songer à tout ce qu'elles prévinrent, vous cessez de raisonner... Voyez la guerre de Trente ans allumée par les arguments de Luther; les excès inouïs des anabaptistes et des paysans; les guerres civiles de France, d'Angleterre et de Flandre; le massacre de la Saint-Barthélemy, le massacre de Mérindol, le massacre des Cévennes; l'assassinat de Marie Stuart, de Henri III, de Henri IV, de Charles Ier, du prince d'Orange, etc., etc. Un vaisseau flotterait dans le sang que vos novateurs ont fait répandre; l'Inquisition n'aurait versé que le leur... Il y a eu, en vertu de l'Inquisition, plus de paix et de bonheur en Espagne pendant les trois derniers siècles que dans les autres contrées de l'Europe... Les rois d'Espagne, qui arrêtèrent par quelques gouttes du sang le plus

naz. Charles III, le « roi philosophe », déploya quelque activité pour remettre à leur place les inquisiteurs, dont les empiétements sur la prérogative royale étaient devenus intolérables; mais son successeur Charles IV accepta de nouveau le joug. — L'Inquisition osa braver le pape. Les papes du XVI[e] siècle, de Paul III à Clément VIII, l'avaient comblée de privilèges et d'exemptions. Elle en abusa pour prétendre à une autonomie quasi-complète. Les décisions de la Congrégation romaine de l'Index n'avaient de force en Espagne qu'autant qu'il plaisait au Saint-Office de Madrid de les contresigner : il y avait donc des livres approuvés à Rome et défendus dans la péninsule, comme l'*Historia pelagiana* du cardinal Noris; des livres défendus à Rome et approuvés dans la péninsule, comme les écrits des PP. Mateo Moya et Juan Bautista Poza. Le Saint-Office espagnol s'aperçut, longtemps avant Rome, des dangers du mysticisme et persécutait déjà les mystiques lorsque Rome (antérieurement au molinisme) les favorisait encore. Pendant les derniers siècles, l'Église d'Espagne fut à la fois la plus orthodoxe et la plus indépendante des Églises nationales.



impur des torrents du sang le plus précieux firent donc un excellent calcul[1]... »

N'en doutons pas : il y a encore, aujourd'hui, parmi nous, des hommes qui croient sincèrement que si leur patrie était délivrée des sémites (comme l'Espagne l'a été par les exodes de 1492 et de 1609), des protestants, des francs-maçons, des libre-penseurs et généralement de tous ceux qui empêchent l'unité religieuse ; fermée aux étrangers et aux idées étrangères, lesquelles ne peuvent que corrompre les « traditions nationales » ; si le silence était imposé aux bavards, aux idéologues et généralement aux individus qui critiquent l'Autorité, — tout irait mieux, tout irait bien. En d'autres termes, il y a, encore aujourd'hui, des hommes dont l'idéal ressemble fort à celui de l'Inquisition, quelque opinion qu'ils aient du reste sur la convenance ou l'opportunité de restaurer, en vue de cet idéal, les méthodes inquisitoriales, la torture et le bûcher. — Il est donc intéressant de rechercher s'il y eut vraiment, comme l'a prétendu de Maistre, « plus de paix et de bonheur » dans l'Espagne du Saint-Office « que dans les autres contrées ». — Or il se trouve que le peuple espagnol, à la fin du xve siècle, c'est-à-dire lorsque l'Inquisition prit charge de son salut, était le premier du monde, et, à la fin du xviiie siècle, lorsque l'Inquisition l'eut marqué de son empreinte, le dernier. L'histoire d'Espagne, au xviie et au xviiie siècles, est une succession poignante d'humiliations et de désastres ; l'empire espagnol est lamentablement dépecé, lambeaux par lambeaux, par des nations bruyantes, agitées, divisées, qui ne jouissent pas des bienfaits de l'Unité religieuse et qui s'en moquent ; l'affaiblissement est continu, et, symptôme grave entre tous, on n'observe chez le malade, à aucun moment, de réaction sous l'excès de la misère et du malheur ; on dirait que ce peuple est mort : il a la tranquillité de la mort. — Cela ne prouve pas, dira-t-on, que le régime du Saint-

1. J. de Maistre, *Lettres à un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole* (éd. de 1853), pp. 9, 97, 125. Cf. p. 60 : « Lorsqu'on songe que le tribunal de l'Inquisition aurait très certainement prévenu la Révolution française, on ne sait pas trop si le souverain qui se priverait de cet instrument [Ferdinand VII, qui éprouvait quelque peine à restaurer l'Inquisition après les événements de 1812] ne porterait pas un coup fatal à l'humanité. » Une « soixantaine de procès dans un siècle », voilà ce qui paraît nécessaire et suffisant au champion du nationalisme catholique (ou du catholicisme national, comme on voudra), pour éviter de grands malheurs (p. 101).

Office ait été la cause de la décadence de l'Espagne. — Assurément ; car les causes d'un phénomène si complexe ne sont pas simples ; elles sont même, en partie, fort obscures. Il n'en est pas moins fâcheux que la prophétie optimiste de frère Bleda, au lendemain de l'expulsion des Maures, ait été si cruellement démentie. Il est fâcheux aussi que, en fait, les peuples les plus prospères, les plus forts et les plus grands à tous les points de vue, soient justement ceux qui ont toujours eu horreur de l'idéal espagnol. Bref, l'expérience historique paraît très peu favorable aux thèses de Torquemada. Mais les politiciens qui continuent, en certains pays, à propager ces thèses, et le public spécial qui les accepte, n'en sont pas, naturellement, à tenir compte de l'expérience historique.

CH.-V. LANGLOIS.

LES MANIFESTATIONS

DU SENTIMENT NATIONAL EN FINLANDE

« Le renversement des lois peut être nécessaire pour le maintien de l'autorité royale ; à combien de monarchies cette terrible maxime n'a-t-elle pas été funeste ? » —

— MALESHERBES. —

« L'amour de la liberté rend les hommes indomptables et les peuples invincibles. »

— BENJAMIN FRANKLIN. —

Il y a deux ans, en février 1899, le nom de la Finlande occupa quelques jours l'attention publique. On parlait de Coup d'État, d'imposantes manifestations populaires; la presse s'émut, il y eut même une adresse signée par 1.050 personnalités des plus en vue de la jurisprudence, des lettres et des arts occidentaux, qui fut portée au tsar par quelques hommes de grand talent et de grand cœur : MM. Trarieux, Nordenskiœld, Brogger, Van der Vlugt et Norman-Hausen. Le tsar refusa de les recevoir.

Et puis le grand tourbillon de la vie emporta cette rumeur qui venait du nord et le monde oublia, parmi les derniers grondements du canon sur la Tugela et les premières fusillades chinoises.

Les Finlandais sont, après deux ans d'attente, à la veille de voir se dénouer cette crise décisive pour leur vie nationale. La loi militaire proposée par le gouvernement russe, loi qui, par une curieuse coïncidence, proposait de tripler l'armée finlandaise et de porter à cinq ans la durée du service militaire,

deux mois avant l'ouverture du Congrès de la Haye, fut repoussée par les États-généraux de Finlande en mai 1899.

Soumise au Conseil de l'Empire russe, cette réponse fut, en date du 16 mars 1901, approuvée par la plus haute assemblée de l'empire. C'était une victoire de la plus grande importance pour la Finlande. L'avis des hommes d'État russes et des grands-ducs eux-mêmes, membres de ce Conseil ne devait cependant point modifier les projets impériaux. La loi militaire est dès aujourd'hui mise en vigueur, malgré la protestation des États finlandais et l'avis contraire du Conseil de l'Empire. Le général Bobrikoff, gouverneur de la Finlande, croyant interpréter le désir de son souverain, a fait régner sur ce malheureux pays un système d'inquisition et de terreur renouvelé de celui dont le même général Bobrikoff expérimenta l'usage dans les provinces baltiques. Les Finlandais ont adressé à l'Empereur une pétition populaire, couverte d'un demi-million de signatures, demandant l'abrogation de ces décrets illégaux et contraires aux intérêts du pays. Ils espèrent en la loyauté et la générosité du souverain qui, s'étant fait l'avocat des belles causes en Europe, ne peut manquer d'appliquer ces mêmes idées à l'intérieur de son empire. Nous l'espérons comme eux. Mais l'heure nous paraît venue, quel que soit l'avenir, de rendre un légitime hommage à ce vaillant petit peuple, en montrant, par des traits empruntés à son histoire, la légitimité de ses droits à la liberté et la façon réellement grandiose dont il a su les affirmer.

I

L'histoire de la Finlande est depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1809, celle de la Suède. Colonisée par les Suédois, elle est mentionnée en 1284, comme apanage du prince héritier de Suède. En 1335, les Finlandais, affranchis du servage, se voient octroyer une législation propre à chacune des grandes provinces de leur patrie. En 1362, la Suède confère au Lagman (grand juge) de Finlande, à l'évêque d'Abo et à douze paysans choisis, le droit, d'ailleurs rarement exercé, de

prendre part à l'élection du roi de Suède. Ainsi, en moins d'un siècle, elle a su conquérir et affirmer son unité. Son développement se ralentit pendant les deux siècles qui suivent par suite de guerres extérieures ou civiles. En 1650 enfin, sous le gouverneur Per Brahe le jeune, elle voit sa première université : l'Université d'Abo. L'imprimerie est introduite en Finlande, la Bible est entièrement traduite et la première grammaire fait son apparition.

Mais les guerres recommencent jusqu'au traité de Nystad (1721) qui amoindrit la Finlande d'une de ses provinces de l'Est : la Carelie. Les années de paix sont jalousement mises à profit, on fait en vingt ans le travail de deux siècles. En 1741, nouvelle guerre avec la Russie, le traité d'Abo (1743) amoindrit encore la Finlande au profit d'Élisabeth. Gustave III monte sur le trône de Suède en 1771, s'occupe avec activité de la Finlande, mais profitant de ce que Catherine II est en guerre avec la Turquie, veut, en 1786, lui demander la restitution des provinces finlandaises enlevées en 1721 et 1743. Cette campagne avorte dès son début. En 1792, Gustave IV succède à son père et c'est sous le règne de ce roi fantasque et malheureux que va se jouer la sanglante partie qui décidera du sort futur de la Finlande.

Il y avait pour la Russie un intérêt majeur à s'emparer, coûte que coûte, de ce pays qui n'avait pourtant pour lui ni la richesse ni l'étendue. Du jour où Pierre le Grand fonda Pétersbourg (1703) la nécessité devenait indéniable d'éloigner, de la nouvelle, capitale le voisinage menaçant de la Suède, à quelques heures de Pétersbourg par la Finlande. Il rentrait enfin dans le plan expansionniste de tous les empereurs moscovites d'atteindre une mer libre qu'ils pouvaient seule trouver à l'ouest. Le sort de la Finlande était donc fatal. Mais si l'intérêt même commandait aux Finlandais d'accepter quelque jour cette suzeraineté qu'ils ne pouvaient éviter, à moins de rester un perpétuel champ de bataille pour les deux grandes nations rivales, il était de leur devoir de défendre, jusqu'à la mort, une liberté chèrement gagnée par des siècles de souffrances et ils devaient à la Suède le suprême hommage d'une défense désespérée de leurs liens traditionnels.

La guerre de 1808-1809 montra que leur intelligence valait

leur héroïsme. En effet, après deux ans d'une lutte inégale, les Finlandais durent céder devant les armées d'Alexandre Ier. L'honneur était sauf, car ils avaient lutté jusqu'à la fin ; mais ce qui était plus : la liberté elle-même était sauve. Alexandre Ier, avec un sens politique très profond, comprit qu'en maintenant aux Finlandais les privilèges législatifs dont ils avaient joui jusqu'alors, il s'assurait à tout jamais leur bienveillante neutralité, neutralité dont il avait besoin tout spécialement à cette heure où il pouvait déjà prévoir la campagne de 1812 Réunissant donc à Borga une Diète finlandaise, conformément à l'ancienne constitution, il confirmait, par cinq documents successifs, les privilèges constitutionnels du pays. Le plus important de ces documents est le manifeste du 27 mars 1809, qu'on peut considérer comme la grande Charte de la Finlande et qui est encore, à l'heure actuelle, affiché dans toutes les églises, foyers de la vie publique de ces populations pastorales. Il dit en propres termes :

« Les destinées de la Providence Nous ayant fait prendre en possession le Grand-Duché de Finlande. Nous avons voulu, par l'acte présent, confirmer et ratifier la religion et les lois fondamentales du Pays, ainsi que les privilèges et droits dont chaque classe dans le dit Grand-Duché en particulier, et tous les habitants en général, qu'ils aient une position élevée ou inférieure, ont joui jusqu'ici selon la Constitution : Nous promettons de maintenir tous ces avantages et lois fermes et inébranlables en pleine vigueur. »

Il faut également citer le discours fait en français le jour de la clôture de la Diète, le 18 juillet 1809, discours auquel nous empruntons ces déclarations caractéristiques :

« Ce peuple brave et loyal bénira la Providence qui a amené l'ordre de choses actuel. *Placé désormais au rang des nations*, sous l'empire de ses lois, il ne se ressouviendra de la domination passée que pour cultiver des rapports d'amitié lorsqu'ils seront rétablis par la paix. Et Moi, J'aurai recueilli le plus grand fruit de Mes soins quand Je verrai cette nation tranquille au dehors, libre dans l'intérieur, rendre justice à Mes intentions et bénir ses destinées. »

Alexandre affirmait, non seulement publiquement, sa volonté mais la confirmait secrètement à ses agents en Finlande, comme

le prouve ce rescrit confidentiel du tsar au comte Steinheil du 26 septembre 1810, qui se trouve aux archives de Pétersbourg.

« Mon intention, en organisant la situation de la Finlande, a été de donner à ce peuple une existence politique pour qu'il ne se regarde pas comme soumis à la Russie, mais comme attaché à elle par ses propres intérêts évidents. Par cette raison non seulement ses lois civiques, mais aussi ses lois politiques lui ont été conservées. »

Alexandre Ier compléta ses déclarations par la restitution des provinces enlevées en 1721 et 1743; c'était là la preuve la plus éclatante de ses intentions.

Ainsi se trouva établie, dès 1812, cette un ité chèrement mais noblement conquise. Le pays sous la garantie de la parole impériale pouvait respirer et reprendre sa marche vers le progrès.

Nicolas Ier, Alexandre II, Alexandre III, Nicolas II confirmèrent, à leur avènement, les loyales promesses de leur ancêtre. Mais les deux derniers de ces empereurs n'écoutèrent point que la voix du passé, ils se laissèrent influencer par la presse panslaviste, digne émule de notre presse nationaliste.

Alexandre III oubliait, une première fois, la parole jurée en 1891 en réunissant, de sa propre autorité, les postes finlandaises aux postes russes. Nicolas II, enfin malgré sa promesse solennelle de 1894, portait, le 15 février 1899, le dernier coup à l'autonomie finlandaise en promulgant un rescrit aux termes duquel la compétence était désormais retirée à la Diète finlandaise pour toute loi d'un intérêt commun à la Finlande et à l'empire. Cette formule sans limites n'avait point que l'apparence d'un coup d'État, elle en avait l'esprit. C'était bien celle que réclamaient depuis quinze ans, le cléricalisme orthodoxe contre la Finlande luthérienne, le parti panslaviste contre la Finlande autonome, le parti militaire enfin, désireux de voir aboutir cette loi militaire de cinq ans, contraire à toutes les tendances modernes, mais qui avait l'avantage pour ces trois partis de réaction de ruiner la Finlande jusqu'ici libre et heureuse. Tels sont les faits. Ils sont à la fois édifiants et tristes, comme presque tous ceux que l'histoire politique

nous a transmis depuis les origines du monde. Mais nous en oublierons facilement la petitesse et l'angoisse, dans un contact plus intime avec l'âme de ce petit peuple. Nous ne trouverons là que poésie, noblesse et héroïsme qui nous enseigneront, après l'avoir soutenu par raison, à le défendre par amour et enthousiasme.

II

L'âme de la Finlande nous a été tout entière révélée dans l'œuvre de son plus grand poète, Jean-Louis Runeberg. Il a été l'interprète inspiré de ses souffrances et de son espoir. Né en 1804 et mort en 1877, sa jeunesse connut l'impression vivace et première de la guerre de l'indépendance. Il devait ne jamais l'oublier. Il nous a d'ailleurs lui-même raconté, dans la pièce qui sert de préface à la plus célèbre et la plus aimée de ses œuvres « Les Récits du sous-lieutenant Stal » comment se réveilla chez lui cet amour de la patrie.

. . . .

« C'était l'hiver; la journée, à ce moment de l'année, si courte, me parut désespérément longue; hier trop fugitive, je n'en voyais pas aujourd'hui la fin. Je pris le premier livre venu, pour tuer le temps, c'était l'œuvre d'un inconnu : le récit des dernières luttes de la Finlande. Cet ouvrage broché semblait avoir été admis par faveur au milieu des autres livres reliés de la maison. Je l'emportai dans ma chambre, je m'assis et le feuilletai. Je ne sais comment cela se fit mais je fus entraîné de suite dans les marches de la brigade des Savolaks; je lus une page, j'en lus deux; mon cœur se mit à battre.

« Je vis un peuple capable de tout, sauf de manquer à son honneur; je vis une armée qui jeûnait, qui gelait, et qui triomphait en même temps; mon regard volait d'une page à l'autre, j'aurais voulu baiser chaque ligne.

« A l'heure du danger, au fort de l'action, quel courage dans cette armée! Comment fais-tu, pauvre patrie, pour inspirer un amour si noble, si puissant à ceux que tu nourris de pain d'écorce ? »

Runeberg nous raconte qu'il se rendit alors chez son vieil ami le pêcheur Stal, qui fut sous-lieutenant pendant la guerre, et lui demanda d'évoquer ses souvenirs de 1809 :

« J'ai transcrit ici en vers les récits recueillis de la bouche du vieux soldat. Je les ai entendus pendant plus d'une nuit silencieuse, à la morne clarté de la résine. Douce terre nourricière, accepte-les ! c'est le simple récit de bien grandes choses. »

Ce livre est de ceux qui honorent l'humanité. Pas un cri de haine ne le traverse, pas une seule glorification facile des vaines vertus dites guerrières, mais partout le souffle vivant d'un amour intense l'illumine et rend immortellement beaux ces courts poèmes.

Ce livre est devenu partie intégrante de l'âme finlandaise et son auteur peut à juste titre être nommé le libérateur moral de la Finlande.

Son peuple l'a d'ailleurs compris : la fête nationale est le 5 février, jour anniversaire de sa naissance. C'est à Runeberg aussi que la Finlande doit son hymne national « Notre pays ». Il n'est point inutile de le citer ici tout entier, car il est caractéristique.

NOTRE PAYS

Pays, notre pays ! doux nom, résonne haut !
Il n'est point de vallon, de coteau, ni de grève
plus près de notre amour, plus grand dans notre rêve
que toi, sol des aïeux, berceau de nos héros.

Ton sol est infécond pour qui recherche l'or ;
de tes lacs, dédaigneux, l'étranger fuit les bords,
mais nous t'aimons ainsi, malgré ton infortune,
et pour nous tes rochers, tes lacs, tes landes brunes
à tout notre bonheur font un riant décor.

Nous aimons le refrain superbe des torrents,
le bruit de nos ruisseaux, le chant mélancolique
que dans les bois ombreux dit, en passant, le vent.
Nous aimons nos soirs bleus, où comme une musique
une harmonie intense émeut l'air transparent.

Nous aimons la clarté rieuse des étés.
Nous t'aimons, ô pays ! pour toutes tes beautés
dont le sens est entré, vibrant comme une flamme,
par l'oreille ou par l'œil jusqu'au fond de notre âme.

C'est ici qu'ont lutté les pères de nos pères,
ici qu'ils ont livré, cramponnés sur le roc,
les combats de pensée et de glaive et de soc.

C'est ici sur ce sol, sur cette pauvre terre,
au temps de la clarté comme au temps du déclin,
au soir désespéré comme à l'aube enivrante,
que l'âme finlandaise a, joyeuse ou souffrante,
vaillamment supporté le poids de son destin.

Qui pourra décompter le nombre de batailles
que ce peuple livra, quand l'ange de la mort
planait sur ses vallons et que le froid du nord
passait et que la faim déchirait les entrailles?

Qui pourra mesurer ce noble sang versé
et le travail patient, infini, dépensé?
C'est ici que ce sang coula pour notre race.
C'est ici qu'ont vécu, joyeux ou désolés,
ceux qui depuis longtemps vers Dieu s'en sont allés,
ces vaillants au combat qu'aucun labeur n'harasse.

C'est ici qu'il fait bon, c'est ici qu'il fait doux.
Berceau de notre enfance, ici nous avons tout,
et, quel que soit le but où nous mène la vie,
nous avons un pays que nous pouvons nommer,
une patrie, un mot que notre âme ravie
ne peut point se défendre et s'empêcher d'aimer.

Le voici, ce pays, notre regard l'embrasse
là-bas, jusqu'aux lointains où l'horizon s'efface,
et, jusqu'au vaste golfe où tremble le remous
des vagues, nous disons tout joyeux: c'est à nous!

Et fallut-il un jour vivre dans la clarté,
parmi l'or éclatant des nuages opales,
notre vie être au soir une danse d'étoiles
dans le ciel où tout n'est que joie et que beauté,
malgré tout, le regret nous conduirait toujours
vers ce pauvre pays en qui vit notre amour.

Pays des mille lacs, enivrante nature,
pays de la chanson, de la fidélité,
havre sûr pour nos cœurs par la vie agités,
pays des temps passés et des grandeurs futures,
chasse de tes soucis ton sort de pauvreté.
Sois libre, sois heureux et fort d'une âme pure!

Ta fleur dans son bourgeon est encore enfermée,
mais le jour va monter des larges floraisons.
Ta clarté, ton espoir, ta gloire, à l'horizon
surgiront de ta fleur en notre amour germée,
et la brise au ciel bleu portera parfumée
la chanson de notre Finlande bien-aimée.

On chercherait en vain son pareil parmi les hymnes nationaux du monde entier, pour la plupart belliqueux ou superficiels.

On ne saurait trop s'arrêter sur la grande figure de Runeberg, car son œuvre, ayant l'allure d'une épopée imaginative, est, tout au contraire, l'expression de réalités qui pour grandioses n'en furent pas moins véritables.

Et la preuve la plus frappante en sera donnée par la juxtaposition de deux citations[1] l'une tirée du livre de Runeberg et l'autre de l'histoire elle-même.

LA JOURNÉE DE DOBELN

Dobeln venait d'être dangereusement blessé et avait subi l'opération du trépan. Il était couché, quand on lui apprend que son armée faiblit. Il monte à cheval, la tête entourée d'un bandeau noir, et, malgré la fièvre, accourt sur le front des troupes.

« ...Il a commandé le silence. Écoutez-le. Il s'adresse à ses hommes que la défaite avait dispersés. Il passe... les groupes se reforment et leurs rangs se resserrent. Déjà les armes scintillent en lignes pressées. Cette armée en haillons, noire de poudre, la voilà debout, en ordre, menaçante, et de nouveau redoutable. Elle marchait résignée au sacrifice, elle pense maintenant à la victoire. Un autre esprit plane sur elle.

« Dobeln passe à cheval devant le front de sa troupe qu'il retrouve pleine de confiance et de force. Son œil pénétrant

1. L'insuffisance des références nécessite ces citations un peu longues, Runeberg n'ayant été traduit que mal et fragmentairement dans des revues difficiles à consulter.

Cf. *Revue des Deux Mondes*, sept. 1857. L'*Artiste*, 1886. *Le roi Fialar*, Garnier, 1879.

semble parcourir chaque compagnie, chaque rang, voir chaque soldat. Tous sentent que de grands projets travaillent son esprit, mais il demeure plus impénétrable que jamais. Il montre une douceur inaccoutumée ce jour-là, et ses traits rudes s'illuminent parfois à la vue de quelque grognard, de quelque ancienne connaissance.

« Il y en avait un de ceux-là dans ta compagnie ! de Kothen ! C'était Standar le caporal n° 7. Il était là debout, un pied dans une chaussure en loques, l'autre nu et plein de sang. Dobeln arrivé devant ce vieillard, s'arrêta. L'œil sombre, la main droite au front, il le regarda silencieux. « Mais ! tu en « étais, dit-il enfin, tu étais dans la plaine de Lappo, aux « combats de Kaoua-Yoki ? Est-ce là tout ce que tu as « gagné ? »

« Général, répondit le vétéran, voici l'arme que vous « m'avez donnée vous-même. Le canon est intact et la batterie « fait feu comme autrefois, que faut-il de plus ? Mal vêtu, « qu'est-ce que cela fait ? nous sommes tous comme cela ! « et puis l'habit ne fait pas le soldat ! Chaussé ou pas « chaussé, c'est tout comme ! Fais-nous tenir ferme au lieu « de fuir et mon pied nu marchera comme l'autre ».

« Dobeln ne répondit pas, mais salua très bas cet homme.

« Il vint devant la compagnie de Brakels. Il aperçut alors le tambour et s'arrêta. C'était un vieux qu'il connaissait depuis 88, son bras était raidi par les ans et ne pouvait plus battre un roulement comme autrefois ; il paraissait rarement à la parade, mais quand il fallait payer de son sang, il était toujours là.

« Le général lui parla : « Eh bien ! camarade, n'es-tu pas « las de battre ta caisse ? N'y en a-t-il pas ici de plus jeunes « que toi ? Tu es resté ici toute la journée à t'engourdir... « comment feras-tu pour manœuvrer tes baguettes ? » « Le vieillard l'écoutait avec dépit : « C'est vrai, général, je « ne suis plus jeune, et il me serait difficile de faire des rou- « lements comme des freluquets, mais le tout c'est d'avoir le « bras solide ! Commandez comme autrefois à Armfelt. — « En avant, marche ! battez tambours ! — et Nord battra la « charge, lentement peut-être mais comme le tonnerre ! »

« Le héros de Lappo sourit et tendit sans mot dire la main au vétéran d'Armfelt. Il atteignit enfin le bord de la rivière le

long de laquelle se trouvaient rangés les partisans de Gyllenbogel. Au premier rang se trouvait un adolescent, fraîchement enlevé à sa charrue. Il était tout pâle. Dobeln arrêta son cheval, et d'un ton irrité: « Qui es-tu, paysan? « Que fais-tu là? N'as-tu pas encore appris à mépriser la « mort? Ta joue est blanche comme la neige? Aurais-tu peur? »

Le jeune homme fit un pas, leva le bras, déchira sa vieille veste grise et un flot de sang jaillit d'une blessure en pleine poitrine : « J'ai gagné cela ici, général, dans la dernière « affaire. Ça coule peut-être un peu trop vite, c'est ce qui « fait que ma joue n'est plus bien rouge; mais je peux « compter encore parmi les braves. Je suis bien bas, c'est « vrai, mais... laissez-moi essayer... Depuis que je vous ai « vu, j'ai repris des forces... »

« Des larmes voilaient maintenant le regard de Dobeln : « En ce cas, noble peuple, au combat : temporiser ne profite « pas, la fête sera belle aujourd'hui! car c'est la fête de « Dobeln. Partez, adjudant, le moment est venu. Que sur « la hauteur, dans la plaine, le long de la forêt, tout notre « front se porte en avant. Ce n'est pas ici, mais là-bas, « qu'aura lieu le choc. — En avant! en avant! la victoire « ou la mort! »

« Ce cri vole dans des acclamations. La voix de Standar dominait toutes les autres, et le vieux Nord battait sa caisse comme un tonnerre, et le jeune homme, à la poitrine percée, marchait inondé de son sang. Dobeln à cheval, l'épée nue, s'était mis lui-même à leur tête, et avant que le soir eut amené l'obscurité, les forces russes étaient partout bousculées. Adlercreutz était sauvé, sa route libre...

« Les troupes ont déjà disparu de ce lieu où elles se sont rencontrées.

« Sur le champ où l'affaire a été si chaude, un homme est resté sous la sérénité du crépuscule. Son cheval d'armes est à côté de lui. Il est là, tout seul, entouré de cadavres et de débris, sur une terre rouge de sang.

« Longtemps, longtemps, il écoute les chants de victoire dans le lointain. L'homme pâle regarde avec calme vers le ciel et ces paroles montent de ses lèvres : « Un devoir est rempli,

« mes soldats sont vainqueurs. Mais il m'en reste un autre
« et celui-là c'est le mien propre. On m'appelle libre-pen-
« seur et je m'en flatte ; je suis né libre et je pense libre-
« ment; mais je sais bien que, quel que soit le but de ma
« pensée, c'est toi qu'elle cherche, toi seul qu'elle trouve, ô
« toi, dont la volonté trace les voies de la vie ! C'est vers toi
« que se tournent mes regards levés au ciel ; c'est ici, où je
« n'ai autour de moi que les morts aux yeux fermés, que je
« puis te remercier sans témoins. Tu m'as rendu ma patrie et
« mes amis à l'heure où l'ombre descendait sur notre espoir.
« Toi qui vois tout, tu sais ce que j'éprouve, tu sais si j'ap-
« précie tes bienfaits. Que l'esclave devant son Dieu se
« prosterne dans la poussière ! je ne sais pas ramper ; je
« n'ai pas appris à mendier ; je ne sollicite ni faveur ni récom-
« pense. Je suis heureux de me tenir devant ta face, le cœur
« embrasé, le front haut : c'est là ma libre prière, ma prière
« d'homme. Tu m'as donné la force de faire mouvoir des
« masses de combattants, de les pousser de contrée en con-
« trée dans une marche irrésistible. Mon corps est brisé, mes
« membres tremblants... Qu'aurais-je fait, livré à mes propres
» forces ? Oui, c'est ta victoire. Cernée, renfermée, l'armée de
« Finlande voit s'ouvrir une route vers le salut, une voie
« vers l'action, mais c'est toi, toi seul qui nous a délivrés !
« Mon Dieu, mon frère, de quelque nom que je t'appelle,
« toi qui nous a donné la victoire, je te remercie ».

« Ainsi parla cet homme. Il baisse les yeux, remonte à cheval et disparaît.

« Le jour s'efface ; les pleurs de la nuit tombent sur la moisson couverte des ombres de la mort.

« O patrie ! qui connaît tes destinées ? Ton avenir renferme-t-il dans son sein la joie ou la douleur ? Mais que tu aies à te réjouir ou que tu doives pleurer, tu compteras à jamais cette journée parmi les plus belles de ton histoire, tu n'oublieras jamais la journée de Dobeln. »

Et maintenant écoutons sans transition le discours authentique de Dobeln à son armée svéco-finlandaise à la fin de la guerre :

« Soldats, j'ai réuni l'armée pour lui faire part du traité de paix qui a été préliminairement conclu, le 17 septembre,

entre la Suède et la Russie. Ce traité met fin à tous les malheurs d'une guerre désastreuse ; la nouvelle doit vous en être agréable. La Suède ne pouvait continuer une guerre entreprise par suite d'une erreur politique et qui, en deux ans, a épuisé toutes ses forces. Mais la Finlande lui est ravie: ses frontières sont fixées au fleuve Tornea. O Finlandais, par cette paix, la couronne de Suède perd le tiers de son territoire; elle perd la noble nation finlandaise, son appui le plus vaillant. Ce n'est point assez : l'armée suédoise perd le noyau, la portion la plus importante de sa force militaire. La mère-patrie est brisée, elle pleure de deuil et de regret sur ces sacrifices irréparables. Mais la sagesse du Tout-Puissant a réglé notre destin : il faut l'accepter avec courage, avec soumission.

« Soldats, camarades, frères, vous qui, dans les derniers combats, avez bravé avec tant de fidélité et de vaillance vos nombreux ennemis, vous qui les avez défaits en bataille rangée à Siikajoki, Revolax, Pulkkila, Lappo, Kauhajoki, Alavo, Lappfjard, Etseri, Nummijarvi, Juutas, Idensalmi et en tant d'autres endroits; vous qui, de votre main, avez repris la moitié de la Finlande; et qui, obligés par des forces supérieures à en repasser les frontières, avez combattu intrépidement pour la défense de la mère-patrie; vous tous ici présents, vous êtes les restes précieux de la noble nation finlandaise et de ses braves soldats. C'est à vous que je viens, le cœur plein d'émotion, exprimer les remerciements du roi, des États du royaume, du peuple suédois, de l'armée suédoise, de mes compagnons d'armes, de moi qui vous parle, c'est-à-dire les remerciements de tous.

« Finlandais, mes frères, vos exploits sont grands, mais la reconnaissance que je vous témoigne de la part de tous ne l'est pas moins. Pour un tel message il faudrait la puissance d'un orateur éloquent, mais je suis un soldat. Soldat! que ce titre me rend fier puisque je l'ai reçu de vous, pour vous et avec vous! Écoutez donc les simples sentiments de mon cœur. Et vous, troupes suédoises, qui assistez à ce moment triste et solennel, soyez les témoins vivants de la reconnaissance sans bornes de la mère-patrie! Suédois, soyez fiers d'avoir vu ces restes de l'armée de Finlande! Souvenez-vous d'eux, vénérez-

les. Voyez leurs corps épuisés, leurs visages pâles, ils portent les preuves de leur fidélité et des efforts courageux, mais inutiles, hélas! qu'ils ont faits pendant ces dernières années.

« O Finlandais, quand vous rentrerez dans votre pays, portez aussi les remerciements du peuple suédois à votre nation! Sachez que si vous nous quittez avec des habits déchirés, des membres mutilés, vous emportez en vous la preuve éclatante d'un vrai cœur de guerrier. Jamais vous ne serez les ennemis de la Suède, votre mère; j'en suis certain, vous l'aimerez toujours; et si vos nouveaux maîtres vous empêchent de lui manifester vos vœux et vos désirs, vous la bénirez du moins avec la langue mystérieuse de la pensée et du cœur. Rappelez cela à vos enfants; quant à nous, nous vous bénirons, nous vous vénérerons de génération en génération!

« J'ai une prière à vous adresser. Quand vous approcherez des lieux où nous avons battu nos ennemis, et que vous y verrez les collines de terre qui recouvrent les corps de nos camarades, donnez à leur poussière un soupir de bénédiction. Ils sont morts en héros, et leur cendre est gardée par les génies de la gloire. Vous connaissez les caprices du cœur humain; il se porte, avec impatience, vers un but qu'il se promet de ne jamais abandonner, et à peine quelques semaines se sont-elles écoulées que l'inconstance lui fait faire un autre choix. Le temps change tout, avec lui tout s'oublie; mais je vous le jure, et vous le jurez avec moi, la fraternité des armes, cette fraternité scellée dans les combats, dans les dangers, le sang et la mort ne se brise jamais. Ainsi donc nous sommes, vous et nous, mutuellement sûrs de notre amour; la fraternité des armes s'étend au delà des bornes de la vie; et la reconnaissance que je vous ai exprimée, que je vous exprime encore tient à elle par un lien indestructible. Finlandais, mes frères, puissent mes paroles être scellées par les larmes de sang de mes yeux; que ces larmes coulent en torrent et que chaque goutte vous confirme mon regret et mon amitié. »

« Le contraste était frappant, » dit Montgomery, « entre la tenue des auditeurs auxquels Döbeln adressa ce discours. D'un côté les troupes suédoises admirablement équipées, les grenadiers de la garde dans leur brillant uniforme; de l'autre les débris



de l'armée finlandaise, avec des vêtements sales, déchirés, des corps amaigris, des figures pâles, souillées de poudre, des membres mutilés.

« Quant à Dobeln, il portait le vieux manteau gris taché de sang que ses soldats connaissaient si bien, sa tête découverte laissait voir le bandeau noir qui voilait la blessure dont un sabre ennemi avait sillonné son front ; sa voix, quoique tremblante d'émotion, dominait le bruit de l'orage qui, ce jour-là, se déchaînait avec furie. Les Suédois étaient touchés jusqu'aux larmes ; mais les Finlandais sanglotaient..... »

Renan se plaisait à dire que la légende était plus vraie que l'histoire. N'eût-il point porté le jugement qu'elles se confondaient ici dans un sublime accent de vérité. Un sentiment naturel, éveillé par de tels souvenirs et élevé de suite à ses plus extrêmes hauteurs, était-il capable de durer? Les générations nouvelles n'allaient-elles point le laisser s'affaiblir et s'atrophier comme cela se voit si fréquemment ? Les événements récents vont nous permettre d'en juger.

III

Le samedi 15 février 1899, au matin, le général Bobrikoff, revenu de Saint-Pétersbourg la veille, mandait le vice-président du Sénat finlandais M. Tudeer et lui remettant le texte du trop célèbre rescrit, lui donnait l'ordre de le faire immédiatement promulguer. Le sénateur Tudeer refusa, les documents en question n'ayant pas été remis officiellement au Sénat.

Le directeur du journal officiel mandé aussitôt après, offrit sa démission plutôt que de prendre, sous sa responsabilité, la publication d'un acte à la fois anticonstitutionnel et manifestement contraire aux intérêts du pays.

Le général Bobrikoff obtint pourtant par intimidation, ruse et menaces la promulgation désirée. Le 18 février le manifeste impérial fut connu du public. La stupeur fit place à l'indignation. Mais, avec une sagesse et un calme remarquables, le pays décida d'avoir tout d'abord recours aux démarches officielles avant tout autre manifestation. Le procureur du Sénat finlan-

dais fit tout d'abord ses réserves touchant la façon illégale dont avait été promulgué le manifeste, puis le Sénat tout entier protesta sur le texte même du rescrit. Cette protestation fut portée au tsar par une délégation du Sénat. Le tsar refusa de les recevoir et écrivit en marge de leur rapport : « Ne donne lieu à aucune mesure. » De son côté la commission de législation de la Diète soumit aux États assemblés une note très nette protestant contre le Coup d'État.

Le maréchal de la noblesse et les présidents des trois autres ordres furent envoyés à Pétersbourg, porteurs de la Note de la Diète.

L'empereur refusa également de les recevoir.

Quand on apprit l'insuccès de toutes ces démarches, l'angoisse se changea en profonde tristesse. Le peuple entier prit le deuil, et cela n'est pas un vain mot, on ne rencontrait partout et toujours, dans les trains, sur les routes, dans les rues que des passants vêtus de noir ou ayant un crêpe au bras ou au chapeau.

Mais les Finlandais sont peuple à ne jamais désespérer. La députation officielle ayant échoué, il fallait essayer autre chose. Le 20 février un grand meeting eut lieu à Helsingfors, on y résolut à l'unanimité d'envoyer une adresse nationale à l'empereur. L'histoire de cette adresse a la noblesse d'une épopée et mérite d'être connue dans ses détails.

Dès que le texte en eut été arrêté, deux cents jeunes gens et jeunes filles se remplacèrent, nuit et jour, pour la préparation des adresses et l'envoi des discours que les délégués devaient lire à l'ouverture des meetings qui allaient se tenir, dans toutes les communes, le dimanche 5 mars.

Les postes et télégraphes étant aux mains des Russes, tout se fit par messagers. Le premier messager, ayant à faire le plus long trajet, partit de Helsingfors le vendredi soir 24 février. Le lundi matin 27 tous les messagers étaient en route et furent accueillis partout avec enthousiasme. Aussitôt que les paysans apprenaient l'approche du messager, ils s'offraient pour porter les lettres aux fermes les plus éloignées des villages.

Le 5 mars, il y eut des meetings dans toutes les villes, dans tous les villages et jusque dans les moindres hameaux. Quand

on ne pouvait trouver une salle assez grande, les pasteurs ouvraient les portes des églises et partout, hommes et femmes se pressaient pour entendre la lecture de la pétition et la signer. Il ne fut permis d'apposer leur signature qu'à ceux qui savaient lire et écrire et la sévérité de cette règle donna lieu à des scènes émouvantes.

Dans un village, le contremaître des laboureurs d'une ferme, vieillard de soixante-dix ans vint trouver son maître et le supplia de lui enseigner à écrire son nom.

« Ce serait me punir trop cruellement, dit-il, de la paresse de mon enfance, que de m'empêcher maintenant d'ajouter mon nom à celui de mes compatriotes », et les larmes mouillaient sa barbe blanche.

D'autres qui ne savaient pas écrire non plus, profitèrent, du délai de trois jours qui leur était accordé, pour aller trouver le maître d'école du village.

Et cela évoque douloureusement dans notre cœur de Français « la dernière classe » de Daudet, avec ses élèves septuagénaires épelant une dernière fois l'abécédaire derrière leurs grosses lunettes alsaciennes.

Dans une des communes, le propriétaire d'une ferme, située au cœur d'un pays sauvage, apprit par hasard ce qui se passait d'un de ses laboureurs qui avait assisté le dimanche à l'église à la lecture de la pétition.

Comme la ferme était trop éloignée de la commune pour que les laboureurs et leurs familles puissent s'y rendre dans le temps voulu, le fermier, sans se laisser décourager, composa lui-même une pétition au tsar, priant sa majesté de vouloir bien respecter les lois finnoises et révoquer les mesures qui menaçaient de les détruire. Il signa la demande, la fit signer à toute sa famille, à ses laboureurs et à ses domestiques. Puis il fit monter un de ses domestiques sur son meilleur cheval et l'envoya au délégué de sa commune pour lui remettre cette pétition personnelle qui arriva juste à temps.

La commune la plus septentrionale où il fallait envoyer un messager fut Rovaniemi, située dans le cercle polaire, il y en avait bien une encore plus au nord, sous le 68°, Kittila, mais le comité d'Helsingfors avait renoncé à faire parvenir la péti-

tion à un point si éloigné. Les habitants de Rovaniemi pensèrent autrement. Lorsqu'ils apprirent que leurs voisins ne devaient pas participer à la protestation populaire et unanime pour la Patrie, ils ne prirent conseil que d'eux-mêmes. Le meilleur coureur de skis du voisinage se présenta; bien qu'il n'eut que vingt-quatre heures pour faire le trajet de plus de cent milles il se surpassa et fit la route en dix-huit heures. Il traversa des forêts touffues et non frayées, des landes marécageuses, atteignit son but dans l'après-midi du lendemain de son départ et donna son message aux quelques habitants des villages. Chaussés de raquettes, car on était en plein hiver, avec plusieurs mètres de neige, ils accoururent de tous les côtés et le soir il y avait là soixante-dix hommes, chasseurs de fourrures ou de rennes, dont la plupart avait dû se donner une peine inouïe pour arriver à temps. Ils tinrent une réunion, mirent leur signature au bas de la pétition, choisirent un délégué et l'envoyèrent cette nuit même à Helsingfors. Ce délégué fit plus de cent kilomètres à pied, cent autres en traineau, gagna le chemin de fer et arriva en même temps que les autres à Helsingfors.

Le long de la côte à l'ouest et à l'est de Helsingfors il est un archipel qui s'étend à douze milles environ en mer. Les îlots les plus éloignés sont habités par des pêcheurs qui, en hiver, n'ont aucun moyen de communication avec les îlots voisins. On voulut néanmoins les comprendre eux aussi dans la pétition. Des jeunes gens risquèrent le voyage et, sautant de glaçons en glaçons, visitèrent toutes les îles de l'archipel et rapportèrent plus de mille signatures.

Il est impossible de rapporter tous les actes héroïques qui eurent lieu en ces quelques jours. Le résultat en fut d'ailleurs extraordinaire. En moins de dix jours, dans un pays qui ne compte que 2.500.000 habitants disséminés, sur une étendue égale à celle de la France, on avait recueilli 523.951 signatures, et seuls les gens majeurs pouvaient signer. Quel est le pays qui peut se vanter d'un tel courage et d'un tel patriotisme! En France, dans un pays de 38 millions d'habitants, on n'est jamais arrivé à des pétitions de plus de 50.000 personnes et qui ont duré des mois.

Le 12, le 13 et le 14 mars, on travailla jour et nuit à comp-

ter les noms, à contrôler, classifier et relier les listes. La pétition monstre forma vingt-six volumes. Détail touchant, aucun ouvrier relieur ne voulut accepter de salaire, « ils avaient travaillé pour la patrie. »

Cette pétition fut portée au tsar par les 500 délégués de toute la Finlande.

Le tsar refusa de les recevoir. Avant de quitter Pétersbourg, quelques membres de la députation se rendirent auprès du général Procopé, secrétaire d'État aux affaires finlandaises et là un commerçant de Viborg, le consul Wolff prononça un superbe discours tout vibrant d'indignation et de tristesse, dont nous extrayons le court passage suivant :

« ... Demandez à notre Souverain s'il veut assurer devant Dieu, devant le tribunal de l'histoire, la responsabilité de la ruine morale d'une nation tout entière.

« Dites-lui que nous sommes endurcis aux souffrances. Bien souvent la gelée a ravagé nos champs ; le cultivateur s'est vu enlever en une nuit les fruits du labeur d'une année entière ; mais nous avons supporté avec constance toutes ces épreuves nous entr'aidant, nous secourant les uns les autres, dans l'espoir d'un avenir meilleur ; car ces malheurs ont toujours épargné quelques-uns d'entre nous. Jamais le peuple finlandais n'a connu une gelée comme celle du 15 février. Un instant ravagea alors tout ce que nous avions de plus précieux, le patrimoine sacré que nous espérions laisser intact, sinon augmenté, à notre postérité. Cette catastrophe n'a épargné personne, ce coup, nous l'avons tous éprouvé, riches et pauvres, puissants et infimes. Nous n'osons prévoir ses conséquences, nous reculons devant les perspectives affreuses qu'il vient d'ouvrir. Nos enfants, auxquels nous rêvions de laisser en héritage un idéal plus élevé, plus pur que le nôtre, deviendront peut-être une cohue au cœur servile et faux, quand ils verront s'écrouler les fondements les plus fermes de notre existence politique. Bientôt peut-être, la renommée antique de l'honnêteté, de la probité, de la fidélité du peuple finlandais ne sera plus qu'une légende sans fondement. »

A côté de ces actes virils et forts se passaient des scènes touchantes, empreintes de la plus pure poésie. Les Finlan-

dais ont toujours gardé pour Alexandre II, le tsar libéral qui abolit le servage et fit tant pour les Finlandais, un culte profond et loyal. Sa statue s'élève sur la grande place d'Helsingfors, au pied de l'église Saint-Nicolas, entre l'université et le palais du Sénat, entourée des quatre grands attributs de son règne: « La loi, la paix, la science et la poésie et le travail. »

Le jour qui suivit la promulgation, une jeune fille vint au monument et déposa sur l'écusson d'un des groupes une couronne de fleurs, voilée de crêpe.

Le mot « LEX » se trouva caché sous le crêpe.

Cet exemple fut compris. Et malgré l'hiver, des couronnes arrivèrent des bourgades les plus éloignées du pays. Sur de larges rubans de splendides devises disaient la souffrance du peuple. Elles sont trop significatives pour n'en point citer quelques-unes.

« La couronne impériale est belle, elle peut résister aux menaces des tempêtes, quand elle a ses fermes racines dans l'amour du peuple » (Kotka). « J'ai laissé à vos délibérations une parfaite liberté, aucune influence, aucune autorité étrangère à la vôtre n'osa franchir le seuil de ces portes » (Alexandre Ier. Borga, 6-18 juillet 1809, Tammerfors). « La beauté de la fleur passe vite, mais l'amour du peuple demeure éternellement ». (Rautalampi, village de la Laponie finnoise). « O pays natal, qui peut connaître maintenant tes destinées futures » (Mariehamm). « Ton noble cœur fut soucieux du bonheur de notre petit peuple. La Finlande bénira ton œuvre et conservera pieusement ta mémoire. L'amour du peuple est la plus précieuse récompense d'un prince » (Tavastehus). « Si tu veux savoir pourquoi nous t'avons tellement aimé, relis les pages de notre histoire que tu écrivis toi-même » (Helsingfors). « La loi qui est née avant nous, nous survivra » (Commune de Keuru). « La Finlande en deuil bénit ta mémoire » (Les citoyennes d'Abo). « Tes actes étaient nobles, tes serments étaient fermes, c'est pourquoi ta Finlande t'aime » (Les travailleurs des fabriques de Kymmene).

Et l'on m'a aussi montré au milieu d'une magnifique gerbe de roses, un tout petit bouquet de genevrier apporté par une petite paysanne de cinq ans.

Avec un souci constant les jeunes filles du peuple ont monté la garde autour du monument ne laissant jamais une fleur fanée mais la remplaçant toujours.

Le général Bobrikoff a fait balayer ces fleurs et ces couronnes.

Que dire encore de l'imposante manifestation qui eut lieu le 13 mars, jour anniversaire de la mort d'Alexandre II, où la foule tout entière en deuil, tête nue, chanta le choral de Luther : « C'est un rempart que notre Dieu » et « Notre pays » de Runeberg. On avait, pour comble d'odieux, défendu aux officiers et soldats finlandais de saluer l'hymne national. ce qui attira au général Bobrikoff la réponse indignée du commandant des troupes : « qu'Alexandre II et Alexandre III eux-mêmes se découvraient quand on chantait l'hymne finlandais ».

Que de détails encore à raconter, que de faits touchants à signaler !

En est-il de plus significatifs que ce dernier : la censure décimait tous les journaux finlandais pour délit d'opinion, les rédacteurs étaient du jour au lendemain sans ressources ; alors dans un grand mouvement de solidarité le peuple tout entier s'unit pour les aider. « Les nouvelles de Sakkijarvi » petite feuille qui ne comptait que 700 abonnés fut, un beau jour, supprimée, la semaine suivante elle avait 12.000 abonnés qui envoyaient leur argent sans rien demander.

Et il en fut de même chaque fois que la censure supprima un journal.

Helsingfors, capitale de 100.000 âmes, n'a plus à l'heure actuelle que deux journaux !

Rien n'est impressionnant comme de voir le désintéressement constant des classes les plus pauvres comme des classes les plus riches de la population.

Un sénateur, considéré comme traître à l'idée nationale, venu de Pétersbourg, ne trouva pas à Helsingfors un restaurateur, un hôtelier qui voulût l'héberger ou lui servir un repas, malgré tout l'or qu'il offrit. Une telle unanimité n'est-elle pas faite pour donner à réfléchir.

Lorsque la délégation européenne, ayant M. Trarieux à sa tête, traversa la Finlande au retour de son infructueuse

démarche auprès du tsar, il lui fut donné d'assister à un spectacle qu'elle n'oubliera jamais. Tous en étaient presque continuellement émus jusqu'aux larmes.

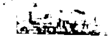
Et je laisse ici la parole à M. Van der Vlugt, professeur à l'Université de Leyde, qui a donné un récit complet de ce voyage.

« Les habitants de la Finlande ne peuvent, nous l'avons dit, se fier ni à la poste ni au télégraphe. Mais grâce au téléphone on sut dans chaque ville, dans chaque village, même dans chaque maison, que nous devions passer, que le train, qui à onze heures et quart quitte la capitale de l'empire, amenait la députation européenne...

« Les témoignages de reconnaissance commencèrent à Viborg, le premier grand arrêt en Finlande. Le train s'y arrêta vers deux heures du matin. En arrivant par le crépuscule d'une nuit d'été, nous vîmes dans les rues et sur les quais des centaines, peut-être des milliers d'hommes, venus pour saluer en nous ceux qui nous avaient envoyés : les signataires des adresses. Ici comme partout durant notre voyage, pas de tapage, pas de cris, pas de bruit vulgaire. C'était un groupe de citoyens sérieux et tristes, qui, en pleine connaissance de la sainteté de leur cause, laissaient pour quelques instants leurs visages se dérider et saluaient d'une acclamation amicale ceux qui leur avaient montré de la sympathie dans leur affliction. Le second arrêt se fit vers sept heures du matin, à la station de Riihimaki. Nous sortîmes du wagon pour déjeuner. Sur notre chemin se tenaient une cinquantaine d'habitants du village, qui nous souhaitèrent aimablement le bonjour, et à l'entrée de la salle d'attente s'était placé un chœur. Toutes les classes de la société y étaient représentées. Nous vîmes un porteur de journaux à côté d'une dame de la société. A notre approche, ils agitèrent leurs mouchoirs, et les larmes aux yeux, nous chantèrent quelques couplets.

« Notre court séjour à Helsingfors fut l'occasion de manifestations grandioses qu'on peut facilement imaginer. Je ne retiendrai que deux anecdotes. Une dame de la noblesse raconta à l'un de nous qu'à Pâques dernier elle avait conduit ses deux fils à Abo, huit heures de chemin de fer, pour leur montrer, dans la vieille cathédrale, la pierre sur laquelle sont





gravées les promesses libérales d'Alexandre Ier. — Une autre dame raconta que le matin en quittant son domaine à la campagne, elle était passée devant son garçon jardinier, et lui avait dit : « Je vais à la ville remercier les messieurs d'Europe qui ont voulu dire un mot au tsar en notre faveur. » « Ah ! madame », répondit le pauvre jeune homme avec un soupir, « ayez la bonté de les remercier aussi de ma part ».

« Le train qui emmena la délégation jusqu'à Abo, où ils devaient s'embarquer pour la Suède, fut enseveli sous les fleurs. « Les acclamations et les marques de reconnaissance ne cessèrent plus. Les gens occupés dans les champs, reconnaissant notre train, interrompaient leur travail pour agiter leurs mouchoirs et leurs casquettes. Aux fenêtres et sur les perrons de simples chaumières on voyait souvent une dizaine de mains saluer chaleureusement notre wagon.

« Il était deux heures du matin quand nous arrivâmes à Abo. Dès notre entrée en gare, nous fûmes reçus par une partie de la population, avec le même élan chaleureux qu'ailleurs.

« Mais un peu plus loin, auprès du bateau, des milliers de personnes nous attendaient à cette heure tardive. Les dames étaient toutes en deuil. Quand on nous vit approcher, la foule s'écarta, nous laissant un étroit passage. Le bourgmestre s'avança vers M. Trarieux et lui serra silencieusement la main. Rien de plus. Etait-ce voulu comme pour faire comprendre que les paroles n'étaient plus que de faibles sons. Etait-ce peut-être un hasard, et le bourgmestre ne savait-il pas le français ? Dans tous les cas, ce geste silencieux était à ce moment plus éloquent que ne l'eût été même le plus beau discours. »

Et pour terminer je citerai un dernier trait touchant que raconte M. Van der Vlugt : « Le conducteur de notre train spécial, un géant aux traits sympathiques, s'était montré plein d'attentions pour nous durant notre voyage. Quand nous nous séparâmes, Nordenskiœld voulut lui donner une preuve palpable de notre reconnaissance. L'homme refusa d'un ton poli mais net. Il était Finlandais et se refusait à accepter un don en argent des « amis de son peuple ».

Que dire pour conclure et est-il même besoin de conclure ?

A côté de ce que nous connaissons, combien de dévoue-

ments obscurs et ignorés, combien d'exemples sublimes de ce que peut faire l'amour de la patrie. Certes nous ne pouvons rien pour eux sinon leur affirmer notre sympathie ardente, et leur dire quenous les aimons et les admirons.

Et tout naturellement, devant tant de beauté et de grandeur morales, on se souvient du mot du roi Guillaume de Prusse regardant au soir du 1er septembre 1870 la charge suprême de la division Margueritte, et comme lui, avec cette étrange émotion que provoquent toutes les actions héroïques, on ne peut s'empêcher de s'écrier, en saluant l'effort sublime de tout ce petit peuple pour sa liberté : « Ah ! les braves gens ! »

RENÉ PUAUX.

LES DEUX CONSCIENCES[1]

XV

Dans son cabinet de verre, sous la lumière haute du matin, Wildman relisait un rapport d'experts, des médecins, des professeurs d'université commis par le juge à l'étude de son livre. « Nous soussignés, Ange-Bartholomé Fressart, professeur de médecine mentale, et Désiré Rondu, médecin en chef de l'asile d'aliénés de... chargés par M. le juge d'instruction Moinet... après avoir prêté serment et pris connaissance des principaux ouvrages se rapportant à la matière... etc. »

Dès le début, la collaboration de ces deux pathologues, sérieux, honnêtes et obtus, cantonnés dans leur spécialité, se précisa bouffonne, d'un ridicule âpre et inconscient. Le grand rire des farces les enveloppa. D'ailleurs leur méthode s'égalait à celle du petit juge : ils dépeçaient l'œuvre, la coupaient en petites lanières comme au cours d'une dissection. Leur ignorance de toute littérature était brave, absurde, illimitée. L'âme du livre ne fut plus qu'un précipité d'urée qu'ils analysaient au fond d'un vase de nuit.

Tout de suite la parodie dilata Wildman. Quelle scène d'hilarité véhémente s'il pouvait l'adapter ! Le tribunal était réuni, de vieux inquisiteurs à visages blets, couturés et onctueux, comme dans les *Contes drôlatiques*, du grand Balzac. Un Moinet caricatural faisait approcher les docteurs, l'un replet, gras, souriant, d'une chair rose de porc frais, l'autre étripé et sec, avec une petite tête de poulet déplumé. Leurs hauts bonnets pointus s'abaissaient sur le patient, un pauvre diable de

1. Voir la *Revue* du 1er Septembre et du 1er Octobre 1901.

faiseur d'almanachs. Et ils lui faisaient tirer la langue, l'auscultaient douillettement ; ils tâtaient le pouls à son âme, échangeaient entre eux des mots de basse latinité.

D'une humeur vive, pétulante, Wildman ensuite se pénétrait de ces lignes : « Ceux qui sont capables de chasteté psychique peuvent garder la continence sans avoir à craindre pour leurs... » Et le mot revenait insistant, d'une impudeur sereine. A l'appui de la thèse, les experts sagement citaient les saints et les oiseaux que la castration, au contraire, rendaient plus mélodieux.

— Décidément, pensait-il, ce Moinet est énorme !

La tendre vie végétale, le rêve des larges feuilles immobiles palpita à la lumière des vitres. La verrière était entr'ouverte : l'odeur des roses en grappe sur un cep qui serpentait le long du mur extérieur, poivrait doucement le vent chaud. A cause des chats rôdeurs, la bonne, chaque matin, ajustait dans le châssis un treillis léger. La soie bleue du ciel, le frisson vert des arbres coulaient par les mailles fines jusqu'à la volière.

Wildman en rentrant avait trouvé sur sa table des piles de lettres, de journaux et de livres. Depuis deux mois il ne lisait plus, s'interdisait toute correspondance pour se concentrer dans son œuvre. Il alluma sa pipette : le rapport, risible, bénin, négligeable, au lieu des papiers plus graves qu'il avait redoutés, l'allégeait. A présent aussi, la paix fraîche de la maison, les meubles amis, le confus magnétisme vibrant aux lieux de travail, lui étaient une diversion. Il ouvrit des enveloppes, défit des bandes : c'étaient toujours les voix fraternelles, les sympathies proches, lointaines, des demandes de femmes qui voulaient traduire ses livres. Cette chaleur d'humanité l'exalta : ses idées, comme des semences, se propageaient, volaient au large pour des floraisons encore inconnues. Il sentit en larges ondes spirituelles frémir les affinités. Sa sensibilité s'activait, haute, mobile, heureuse.

Dans l'après-midi, ses préventions contre Moinet tout à coup tombèrent. Il le dissocia de l'imbécilité du rapport, fut ramené à lui prêter les sentiments d'un homme qui se défie de ses jugements. Peut-être, en se confiant à l'autorité de deux hommes de science, il avait cédé à un tourment person-

nel. Il restait bien le ridicule d'un tel recours pour un livre d'art, de vie et de nature. Mais enfin Moinet n'était pas un intellectuel au sens moderne : il ne dépassait pas la région intermédiaire des esprits.

L'après-midi courut tiède, légère, ventillée de ciel lilas. Les pinceaux effilés des peupliers aux rives du lac mollement balançaient. Une ombre grise duvetait la royale splendeur des cygnes. L'église elle-même, le lourd chevet de briques se diaphanisa dans les fluides cristaux irisés de l'air. Il goûta la confiance, la lumière. Il n'eut plus que la mélancolie de cette fin de son livre brutalement tronçonnée.

Mais le lendemain, au réveil, des nuages passèrent : le ciel aussi, au dehors, s'ardoisait de nuées grises. Il s'irrita contre cette justice aveugle et tâtonnante qui ne savait où frapper, et le faisait palper comme un malade par deux cliniciens épais. Et des aliénistes encore mieux ! Des spécialistes de la tare cérébrale, alors que la tare ici s'avérait de leur côté et du côté du juge !

La connivence bientôt fut manifeste. Moinet n'avait voulu que se chercher des armes, un sûr terrain d'attaque. Le vieil orgueil sauvage alors gronda ; il écrivit au juge une lettre fière, véhémente, qui visait les experts et le visait à travers eux.

Il espéra une réponse, mais des jours s'écoulèrent. L'attente, l'énervement encore une fois avaient brisé son rythme : il se sentit loin de la paix d'Éden, du rêve et de lui-même. Il se surprit à mentir dans sa correspondance qu'il mettait à jour. « Moi, Wildman » écrivait-il volontiers. Il affectait la certitude. Il hâtait de ses vœux la grande joute solennelle où l'idée, avec l'épée d'or et de diamant, allait faire éclater les armes émoussées de la vieille société. Mais ce sont là des mots, se disait-il ensuite. Qu'il est difficile d'être simplement l'homme qu'on est !

Un matin il céda à une poussée brusque, irréfléchie, et, sans avoir averti personne, prit un coupon pour Portmonde. Il débarqua dans l'affairement méticuleux d'un samedi de province faisant sa toilette pour le saint jour dominical. L'ouest soufflait de la mer, bourru, rebroussant les voiles et les nuées, plaquant d'éclats indigo l'eau des seaux. Il alla

droit au tribunal. Le concierge s'étonna, familier, bienveillant.

— Comment, vous ?

Wildman s'aperçut qu'il n'avait pas de nom pour cet homme.

— Je voudrais voir le juge, dit-il.

— Oh ! il a travaillé hier encore jusqu'au soir ! On ne sait jamais à quoi il travaille. Mais, ce matin, il n'est pas venu. Il a dû travailler chez lui.

— Viendra-t-il ?

— Apparemment vers deux heures, c'est son heure. Il ne reste jamais un jour sans venir.

Wildman sortit, rasant les murs, évitant d'être vu. D'ailleurs le palais, bien qu'il fût seulement midi, déjà retombait au silence, à la mort.

Il revint dans l'après-midi, se glissa sous le porche avec mystère, inquiet surtout à l'idée que Hoorn connût son arrivée. C'était un sentiment qu'il n'aurait pu expliquer, comme s'il venait là pour une chose secrète et anormale que tout le monde dût ignorer. Il monta très vite l'escalier, frappa à la porte de Moinet légèrement, puis plus fort. Les murailles pesèrent d'un accablement d'abandon ; il n'entendit que le souffle rude, intermittent de l'ouest dans les couloirs, sous les portes. Il redescendit, appela le concierge ; le bonhomme enfin arrivait, le menton écumant de savonnée, un rasoir entre les doigts. Celui-là aussi était une ombre qui ne se réveillait que le samedi pour faire sa barbe du dimanche. Non, Moinet n'était pas encore venu ; mais il ne tarderait pas. Et il l'interrogeait : quelle était son affaire ?

Un pas sautilla, une porte battit sur le palier. Wildman, jusque là résolu, les nerfs hauts, tressaillit. Son cœur, tandis qu'il se lançait à travers les marches, montait plus vite, d'un spasme court.

Il cogna.

— Entrez !

Et il était là maintenant, dans le carré clair du chambranle, droit, les yeux francs, tenant son chapeau à la main.

— C'est moi, monsieur le juge ! fit-il simplement.

Moinet s'arrêta de feuilleter des dossiers. Stupéfait, très pâle, les yeux clignotants d'un oiseau nocturne tombé de

son nid dans le matin, il le regardait. Sa petite tête conique, sous la percée de soleil qui soudain entrait par la porte, se tonsura d'un disque clair.

— Je ne vous ai pas fait appeler... je ne puis vous recevoir.

Wildman avait été poussé par une force. Son âme n'était pas combattive. Il avait espéré qu'ensemble ils auraient pu causer comme deux hommes. C'était pour apporter au juge de nouvelles lumières qu'il était parti.

— Mon Dieu, voilà la vérité, monsieur. Je vous ai écrit, j'attendais une réponse qui n'est pas venue. J'aurais voulu savoir...

Moinet vivement lui coupait la parole, irrité, les petites roses rouges flambantes à ses pommettes.

— Je n'ai pas à vous répondre, je n'ai rien à vous dire. Écartez-vous, lui criait-il, un doigt levé vers l'escalier.

Les distances d'une fois s'illimitèrent : de nouveau ils furent aux pôles extrêmes de l'humanité. Wildman le sentit, dans sa morgue, protégé par des siècles d'investiture. Une chaleur de sang lui sauta au visage, il le regarda fixement, et la tête haute, il disait :

— Je suis venu librement, de mon plein gré. Je comprenais qu'il vous eût été difficile de vous défendre contre le ridicule du rapport. Je vous aurais expliqué certaines choses. Maintenant c'est moi qui vous juge. Eh bien ! sachez-le, mes livres vivront après vous, et quand moi-même je n'y serai plus. Les jeunes hommes de plus tard les liront avec reconnaissance, car ils sont l'idée et la vie.

— C'est vous qui le dites ! fit doucement Moinet.

Et il se leva, alla refermer sans bruit la porte.

Wildman était content : il avait parlé dans l'orgueil de son nom et de son œuvre ; une fois encore, il avait fait sentir au juge que l'Idée était la plus forte, au-dessus de l'atteinte des hommes. Entre lui et ce Moinet, il n'y avait plus à présent de rapports sociaux ou simplement humains possibles. Un monde pourri, les derniers soulèvements d'une société à terme les séparaient. Il le méprisa.

XVI

Un jour, l'Étoile qui menait les Bergers s'arrêtait au-dessus du Paradis terrestre. L'allégorie était tendre, fleurie, nuptiale ; il sembla que, pour la peindre, Wildman eût retrouvé l'art diaphane des vieux psautiers. On était dans le ravissement rien qu'à ouïr tinteler la musique des mots, délicieuse comme les plus jolis carillons de Flandre.

Et Dieu, à pas énormes et subtils, avec son visage barbu de vieux jardinier, venait vers eux et leur ouvrait la barrière.

Aussitôt une lumière surnaturelle dilatait leurs prunelles, et ils s'apercevaient qu'ils n'avaient rien vu jusqu'à ce moment. Des béatitudes comme du miel et des laits de poule leur coulèrent aux membres. Un air d'éternité les transfigurait.

Alors ils assistèrent à ce prodige : Dieu tout à coup grandissait par delà les plus hautes montagnes. Son front devint l'immensité du firmament avec ses soleils et ses étoiles. Sa bouche était l'abîme illimité des mers. Dans ses gestes se mouvaient en tourbillon rythmique les forêts, les monts, l'espace, toute la substance éternelle et eux-mêmes. Il ne cessait pas de grandir, il s'élevait toujours plus haut à travers l'étendue et la durée ; et maintenant il était devant eux comme l'univers. Et une voix terrible et douce leur dit :

— Ne me reconnaissez-vous pas ? Je suis tous les dieux en un, le seul et unique : je suis Pan !

Les profondeurs d'en bas amoureusement grondèrent, les gouffres d'en haut flamboyèrent d'aurore. Des êtres merveilleux, légers comme la lumière, avaient la grâce onduleuse et flottante de grandes fleurs. Plus rien ne rappelait la vie des âges ; la leur était fluide, diaphane, impondérable, égale à toutes les autres. Le brin d'herbe n'était pas moins qu'eux, et eux-mêmes n'étaient pas moins que la splendeur des astres. Rien ne se séparant de rien, ils étaient tout dans l'énormité de Pan. Leurs âmes leur étaient visibles comme le jour, et dans chacune tenait le monde. Et ils goûtaient d'infinies sensualités, car leurs sens s'étaient multipliés à la

mesure de leurs pensées ; et ils étaient eux-mêmes des pensées réalisées. Ils étaient des dieux dans l'éternité divine.

Une force délicieuse se communiqua aux Bergers. Ils n'éprouvaient plus de lassitude : leurs pieds immenses frôlaient avec douceur les duvets légers des cimes. Les forces les ondoyaient, soumises. Chacun de leurs gestes retentissait à travers les planètes, et toutes les planètes ensemble palpitaient dans le plus petit battement de leurs artères. Et ils voyaient lucidement devant eux leur vie et toute la vie. Ils connurent qu'ils avaient été choisis parmi les simples afin de témoigner des stades de la vie des êtres. C'est pourquoi, venus des matins du monde, ils n'avaient cessé d'être les pèlerins des âges. Et Pan leur dit :

— Le mystère enfin va vous être révélé, et les destinées, et la loi. Or voici...

Wildman, à ce point de ses écritures, fut interrompu par l'entrée de la servante, qui lui annonça la visite d'un huissier. Celui-ci parut, poli, discret : il lui notifia l'arrêt de la Chambre des mises en accusation qui le renvoyait devant la Cour d'assises.

Le grand effort de sa vie se dénonça vaincu. Il avait inutilement frappé le roc, l'onde vive n'avait pas jailli. Il se vit joué par l'être auquel il avait prêté une conscience, par le juge inquisitorial et sournois. Moinet, en ses oreilles longues de faune, avec minutie avait recueilli sa défense et la retournait contre lui. Sa haine d'abord fut brusque, violente, agressive : il songea à publier un article dans *le Clairon*.

Et puis toute assurance sombrait dans l'épreuve. Il s'aperçut nu, désarmé devant les rancunes de la vieille société. Quelle ironie ! Le coup l'atteignait dans la minute où il acheminait vers les délivrances la nomade souffrance humaine, où Éden, à travers une conjecture vertigineuse, s'ouvrait à l'homme maître de ses destinées. Il n'avait pas été le maître seulement de détourner la sienne.

Le monde pantela, béant et vide, avec cette grande voix de Pan qui n'avait pu s'achever. La vie illimitée des êtres, dans cette mort soudaine de sa pensée, fut morte. Wildman se sentit incapable d'ajouter une page à son livre, et cette page justement eût été la dernière et l'essentielle. Sur l'œuvre

ainsi tronçonnée, pesa tout le redoublement du mystère qui allait être délié.

Une stupeur lui resta, plus grande en ce que l'objet en monta de plus bas pour le frapper entre les tempes. Il sentit sa conscience menacée, son repos et jusqu'à son existence. Depuis longtemps les journaux signalaient la tactique artificieuse qui remettait aux mains d'un parquet ultramontain le salut et les représailles de la réaction. Portmonde, avec ses jurés de campagne, abêtis d'ignorance et de basse dévotion, apparaissait la dernière bastille pour une telle partie. Tout dès lors était possible. Condamné, Wildman pour un temps pouvait même être retranché de la vie. Il avait suffi du travail de la petite taupe obscure à petits coups d'ongle grattant la terre et creusant ses galeries. Toute son œuvre menaçait d'y crouler. Il sembla que l'opinion, le siècle ne comptaient plus pour rien. Moinet, dans sa taupinière, put se rire des vitupérations de la presse. Elles éclataient de partout avec unanimité, et il avait triomphé, il n'en était plus atteint.

Les rouages bientôt se mirent en mouvement. Les papiers, les formalités de procédure se multiplièrent. L'odieuse machine judiciaire, avec son appareil, ses suppôts, la menace de la force armée, toujours fonctionnait comme à l'âge féodal. Wildman s'énerva, tressautant à chaque coup de sonnette. Il prit sa maison en horreur; l'air des chambres frémissait, sensibilisé d'un magnétisme de vie pensive. Il éprouva le besoin de fuir ses livres, de s'évader de lui-même. Il alla passer des jours chez Ardens et Raban. Hoorn, d'ailleurs, fraternel, actif, intrépide, avait déclaré vouloir tout assumer. Régulièrement il lui écrivait, disait les probabilités, les chances et les dangers. Il lui annonça son arrivée pour les suprêmes dispositions.

Et précipitamment ce fut Wildman qui partit. Peut-être il espéra échapper aux obsessions de l'hypothèse en prenant pied sur un terrain ferme, au cœur de la réalité. Il fut à son insu bien plus attiré par le mystère de la ville et l'ensorcellement des ombres. Les dangereuses cités de la mort, selon les circonstances, ont des philtres et des baumes qui, avec une égale force, agissent sur les âmes blessées. Déjà Wildman, à l'âge du rêve et du sang, avait été pris par le sortilège. Il avait

connu les nostalgies funèbres, le goût de mollement s'en aller d'un mal délicieux qui était l'inutilité de vivre. Il sembla dès lors qu'un des innombrables squelettes symboliques qui partout dans les églises de Portmonde décoraient les mausolées, l'eût, d'un bras écharné qui sortait de dessous la dalle, marqué au passage.

Hoorn ne l'attendait pas. Il fut frappé de son exaltation.

— Je suis venu, dit-il, une force me poussait.

Il levait les mains, et comme le jour où il était venu pour la première fois, il ajoutait :

— Je monterai au Beffroi, j'irai à la tour m'emplir le cœur de vérité et d'espace. Je veux tenir cette ville de Portmonde sous mes pieds.

Wildman avait ses gros yeux de lumière et de vie ; mais des plis durs hersaient le front, sa courbe flexible et imaginative.

— Eh bien, tant mieux! fit joyeusement Hoorn, ceux qui vous regarderont d'en bas vous apercevront là haut comme un roi.

Il parlait avec confiance, d'une gaîté emportée. En vrai orateur de Flandre, il aimait les phrases roulantes comme les tambours.

— Ah! ah! riait-il, c'est qu'elle fait du bruit, l'affaire! Tout le pays en est secoué, et les capucinières s'agitent. Le confessionnal complote avec les écoles. On cherche à gagner la conscience des jurés par les moyens latéraux. Oui, la femme et les petits enfants...

— Je ne suis pourtant qu'un écrivain, dit Wildman en secouant mélancoliquement la tête.

— Un écrivain, monsieur Wildman! Mais c'est justement là le danger. Ils se rappellent la grande parole : *Ceci tuera cela*. Et si forts qu'ils soient, ils tremblent à l'idée de cette petite chose, un livre. Allez! C'est bien là l'ennemi qui sapera les dogmes, les scolastiques, les fausses morales et toute la vieille société.

Wildman le regarda profondément.

— Oui, n'est-ce pas, Hoorn, c'est bien cela qu'il faut aujourd'hui, saper la vieille société et ouvrir toutes larges les voies à l'avenir? Quel orgueil de penser que moi aussi j'ai fait quelque chose d'utile et de bienfaisant pour les hommes!

Sa voix baissa :

— Cependant ils m'ont arraché la plume des doigts quand j'allais dire enfin le grand secret de la vie.

Hoorn le sentit touché aux fibres; il lui serra la main.

— Maître! pensez à ceci, c'est qu'ils auraient pu s'attaquer à un moins fort que vous; et alors encore une fois le mensonge triomphait. Quel recul pour l'idée en marche! Mais vous êtes Wildman! La vérité, à travers votre cause, va faire un pas de géant.

— C'est cela, oui, dites-moi cela, j'ai besoin de le croire, Hoorn. Et si l'art, les droits de la pensée, la vérité doivent sortir plus hauts de cette épreuve, qu'importe que moi, Wildman, j'en souffre!

Un besoin d'isolement le fit renoncer à l'hôtellerie où il était descendu la première fois. Il élut, dans un quartier plus reculé, un logis d'auberge qui le mit à l'abri des indiscrétions. Dès la tombée du jour, le silence montait des séminaires et des couvents aux hautes murailles closes, de la solitude des grands jardins muets qui bordaient la rue. L'ombre tombait là plus vite que dans les autres rues de la ville. Une herbe humide végétait au pied des murs et duvetait les pavés. Dans le soir surtout, un souffle froid passait, comme une sensation de petite mort; et des sonneries, des tintements de cloches, à légers coups pressés, tout le jour semaient de la sainteté et redoublaient le silence. Wildman, au frôlement des rares ombres rôdeuses, s'éprouva plus seul : il ne pensait plus, comme détaché de la vie.

A Hoorn qui s'étonnait, il répondit étrangement, un doigt levé :

— Pascal l'a dit : Abêtissons-nous!!

Chaque jour, dans l'après-midi, il arrivait voir son ami. Tout de suite, il s'informait :

— Pas vu Moinet? Rien dit?

Le ministère public produisait pour témoins le juge et les deux experts. Hoorn décida de n'évoquer que le seul témoignage de la pensée de Wildman, son œuvre vive, toute frémissante d'honneur et de beauté, les quarante tomes ouverts au banc de la défense, comme un cœur à nu.

L'orgueil, la personnalité, la lutte culminèrent. Il était encore une fois l'homme qui croyait l'idée plus forte que tout

et disait : « Moi, Wildman... » C'était le même Wildman pourtant qui, trois ou quatre fois le jour, se glissait sous le crépuscule léger des arbres, devant le Palais de justice.

Une chose trouble l'y attirait, l'angoisse de l'heure prochaine où toute sa vie tiendrait aux mains de quelques hommes. Le porche était ouvert, il apercevait en passant le préau, les façades mornes. Quelquefois il pleuvait; l'air gras de septembre pourrissait les feuillages ; d'une chute d'or lente, les feuilles tombaient. Et la placé, les maisons, le porche très bas sous l'énorme tour noire du beffroi, comme au fond d'un puits, s'embuaient d'eau et de fumées. Il eût souhaité voir Moinet : il ne savait pas ce qui serait arrivé. Peut-être il lui aurait parlé. Après tout il lui eût été agréable d'échanger avec lui sans rancune un coup de chapeau.

L'après-midi surtout, un ennui lourd s'abattait. Wildman sentait rôder la mort lente, continue sur les pas d'une humanité misérable, petites vieilles dodelinantes en capuchon, petits vieux râpés et toussotants. Tous passaient à ras du pavé avec des gestes monotones et menus comme s'ils jetaient de la cendre. Il passait aussi des enfants pâles, rongés d'anémie, avec les yeux de vieil homme malade qui l'affligeaient chez Jorg. Son âme alors s'assombrissait comme le labyrinthe des ruelles à petites boutiques où il tournait. Jorg! Jorg! que faisait-il là-bas, dans la lande battue par les rafales, au fond de la maison religieuse, peuplée de fantômes? Pensait-il seulement à son père? Il le vit derrière les hautes fenêtres, délicieux et pitoyable visage aux prunelles de fièvre, regardant tourbillonner par-dessus les sapinières les nuées basses.

Et puis c'était la mélancolie de l'heure mouillée sonnant au carillon le retour si triste d'un même air à petits coups de marteau, comme une prière montée du fond d'une prison des âmes. Les jeunes filles, assises dans les petits jardins de buis, immémorialement l'avaient entendu, assoupissant, inévitable, égouttant sa fine pluie d'éternité. Et d'autres douces vierges blondes à l'infini toujours l'écouteraient monotonement tinter sur la vitre de leur cœur, dans le silence de la maison où l'on n'entend que le cliquetis des bobines qu'elles font sauter par-dessus un coussin de dentelles.

Wildman rêvait, sensibilisé de passé, d'images tendres et

incertaines. Ses fibres se prenaient au charme voluptueux et funèbre. La mort, l'amour nouaient leurs rondes et l'entraînaient. Et il ne savait pas se dérober au dangereux prestige. Il aima s'attrister d'illusions solitaires. Il pleura sur sa propre peine en ne croyant s'éplorer que sur le mal dont s'en allait l'âme antique de Portmonde. Et il souffrait, il était heureux de souffrir : sa force mâle coulait au flux des larmes intérieures. Il ne pensait plus à monter à la tour.

XVII

Un soir pluvieux, dans le noir des dix heures, il voyait Moinet sortir du Palais. Le juge ouvrait son parapluie et, à petits pas saccadés, rapides, se mettait à marcher. Wildman, à dix mètres, son parapluie baissé, suivait. Qui jamais reconnaîtrait là le juge dont la tête, dans la salle de torture, m'avait paru toucher aux voûtes? songeait-il.

Le juge tourna plusieurs rues. A mesure elles se dépeuplaient; leurs extrémités plongeaient dans un silence humide et bas. Wildman dut écraser son pas dans le vide sonore. Avec étonnement bientôt il remarqua que Moinet le menait dans le quartier que lui-même habitait. Les grandes bâtisses aveugles coururent, les hauts murs enclosant de mystérieux jardins. Et l'une après l'autre, des cloches grêles, fêlées, aériennes, des cloches de couvents maintenant tintaient.

A l'angle d'une rue, Moinet salua une petite Vierge à l'enfant qu'un faible luminaire derrière la vitre d'une niche éclairait. Il s'arrêta devant une maison spacieuse. Cette fois Wildman pressait le pas. Il dépassa le juge, releva vivement son parapluie au moment où la clef entrait dans la serrure. Leurs regards une seconde se croisèrent. Moinet eut un sursaut léger; machinalement il inclina à demi la tête, un sourire énigmatique dans sa barbe jaune; tout de suite après, la porte sans bruit retombait.

Wildman, de l'autre trottoir, un peu de temps regardait la maison tranquille aux clairs rideaux blancs. Dans la paix sourde du quartier, une joie de petites voix monta.

Son cœur aussitôt jalousement se serra. Il détesta cet homme à cause de qui on lui avait pris son Jorg et qui goûtait les caresses d'heureux enfants. Une main à l'étage souleva des mousselines : il s'éloigna.

Partout sonnaient les angelus. Les hautes ondes vespérales frissonnèrent de petits battements d'ailes mouillées. C'était la fin de la journée théologale. Au cœur des oratoires, dans la ténèbre mystique, la lampe, l'huile éternelle seule continuait à brûler, comme la divine présence au fond des âmes. Wildman étrangement envia la paix léthifère du croyant. Si de nouveau il s'était retrouvé en face de Moinet, il lui eût parlé comme un chrétien à un chrétien. Son cœur déborda ; il se répéta à lui-même les paroles qu'il lui eût dites :

— Vous qui vous croyez une émanation de la justice divine, m'abandonnerez-vous dans ma détresse?

Le lendemain, il conta à Hoorn sa rencontre. Il railla l'ironique hasard qui lui avait fait chercher un logis à quelque pas de l'habitation du juge. Comme autrefois il ramassait dans ses doigts sa barbe rouge. Sa foi d'homme libre à la pointe de ses dents sonnait :

— N'est-ce pas, Hoorn, on peut bien tuer un homme, mais on ne tue pas un livre, on ne tue pas la pensée? Ils auront beau faire, ils ne ressusciteront pas le moyen âge de ses cendres.

Ce jour-là, Wildman, tout à coup, se décidait à monter à la tour du Beffroi. Le nord sec et venteux avait étanché la pluie. De brusques rafales s'engouffraient, tournoyaient dans la spirale énorme. Il goûta une ivresse de force et de lutte. Bientôt il domina la ville, les toits s'enfoncèrent : le Palais de Justice ne fut plus, dans la profondeur, qu'un cube lourd d'où dardait l'effilement d'une ancienne tourelle près de l'eau.

Ce fut en lui-même comme la sensation d'une délivrance. A chaque marche, il grandissait, échappait aux ombres, entrait un peu plus dans la lumière. Elle arrivait de là-haut avec un bruit d'ouragan. Quelquefois le carillon sonnant les quarts semblait de tous ses marteaux la reforger aux enclumes du ciel.

Wildman vécut là une assomption d'humanité. La tour comme un cœur battait, et il ne cessait pas de monter. Il dépassa la logette des veilleurs, déboucha sur un palier. Il

crut qu'une porte, en s'ouvrant, avait troué l'éternité. Il s'accrocha des mains, dans un vertige délicieux ; sa poitrine se gonflait d'espace, de vent et de clarté. Il eut devant lui toute la terre, jusqu'à la ligne grise de la mer, à l'horizon. Il fut dans la tourmente immense du jour; les nuées comme des voiles claquaient à ses épaules. Portmonde maintenant, du fond de la cuve, n'était plus qu'un paysage brouillé parmi une symétrie d'eaux, de toits et de feuillages. Il plongea par-dessus le vide, aperçut la pointe des clochers comme arrêtés à mi-hauteur dans leur élan vers le ciel libre. La tour laïque, le donjon des hommes de Flandre, commanda à l'étendue plus haut que les cathédrales. En tous sens, comme les rayons de la rose des vents, couraient les fleuves et les routes. Des arènes, des bassins, des darses creusaient les limons blonds. Par là allaient revenir la mer et le vent, roulant les flottes innombrables ; là un monde se levait, refoulant les ombres. La mort encore une fois était vaincue. Des forces jeunes, ardentes, l'héroïsme des hommes nouveaux avaient eu raison de la vieille société. Ceux-là aussi, l'idée les poussait, le souffle immense des temps qui allaient tout réaliser.

Wildman eut une minute d'orgueil infini, comme si à présent, avec la terre et tout le passé sous ses pieds, il avait vraiment le droit de dire :

— Moi, Wildman...

XVIII

Cette exaltation fut courte. Sa force tout de suite retomba, sembla retomber de la hauteur même de la tour. Hoorn l'avait averti que l'ennemi serrait son jeu. On ne cessait de prêcher contre les mauvais livres. Une passion noire troublait les consciences. La foi de l'avocat, avec le péril, grandit. L'idée, la nature, l'âme même de *Terre Libre* furent en lui et l'enflammaient quand déjà elles froidissaient en Wildman. La statique, l'équilibre entre la substance dense, sanguine et la sensibilité nerveuse sembla rompue chez celui-ci. La colère, la confiance, l'accablement constamment alternaient. Ses réactions étaient

molles et sans durée. Son âme fléchissait sous un poids de silence et de peines inexprimées.

Hoorn soupçonna une douleur plus profonde que l'humiliation et l'injure. Wildman lui cacha que sa femme, qui avait cessé de lui écrire, à présent lui écrivait presque chaque jour. Son fanatisme aveugle le harcelait d'aigres et évangéliques mansuétudes. Elle l'exhortait à se tourner vers Dieu, dans cette épreuve où allait se jouer leur vie à tous trois. Elle disait que chaque jour ses mains avec celles de Jorg se joignaient pour obtenir du ciel son amendement. Elle alla jusqu'à attribuer au courroux d'un Dieu offensé le dépérissement qui de nouveau s'était emparé de l'enfant. Le mal soudain empira : elle eut le cri des mères furieuses, l'accabla sous la responsabilité du châtiment qui les frappait dans leur fils.

Sa solitude morale s'étendit: la vie durement pesa du poids de toute la terre. Il aspira à la date des assises; il eût voulu tout fini, même avec la mort au bout. Et puis, ce reste de volonté se plombait; ses passivités stagnèrent comme des eaux mortes. Quand Hoorn lui parlait de ses livres, il levait les épaules :

— A quoi bon écrire puisque les hommes ne comprennent pas ?

— Mais l'Idée, maître Wildman! Pensez donc que l'Idée à jamais vit là, immatérielle, insaisissable. Vos livres seraient brûlés sur le bûcher qu'elle renaîtrait des flammes mêmes !

— Ah, oui, l'Idée... l'Idée...

Il relevait sa barbe dans sa main, comme autrefois; il ouvrait la bouche comme si encore une fois il allait crier dans sa force : *Terre libre!* Et puis il finissait par secouer mollement la tête.

— Non, pas l'Idée, Hoorn, mais l'action comme ce Moinet, comme tous ceux qui depuis des mois travaillent contre mon œuvre, leur Christ dans les poings. Allez, ils m'ont ligotté, ils m'ont saigné aux quatre veines. Ils ont fait de l'homme que j'étais l'homme que je suis devenu. L'action, Hoorn, l'action ! Voilà ce qui rend vraiment fort.

Hoorn alors le défendait contre lui-même.

— Ne dites pas cela, maître. Il faut qu'aux yeux de tous

ceux qui vous aiment et vous suivent, l'écrivain Wildman apparaisse toujours le plus fort, lui qui est la Vie et l'Idée. Attendez seulement que vous soyez sorti de ce procès, la tête haute, en roi libre de la pensée moderne ! Vous aurez à vos pieds jusqu'à vos détracteurs mêmes !

— Comme du haut de la tour, j'avais la ville et toutes les autres tours sous mes pieds. C'est bien cela que vous voulez dire, Hoorn ? Voilà une parole que je n'oublierai pas.

Et il lui serrait les mains avec effusion. Mais, sitôt qu'il retombait à son isolement, la bonne impulsion défaillait : les ombres refaisaient le cercle ; il appartenait au rêve.

Il aima la mort de la ville ; silencieuse, tombale, elle fut bien plus près de lui que l'autre, la ville nouvelle que, du sommet de la tour, il avait vue s'avancer jusqu'à la mer. Il séjourna aux cryptes, aux nefs basses des vieilles chapelles. La nuit mystique des vitraux glissant jusqu'aux funèbres dalles le rafraîchissait. Un nuage d'encens remuait en lui une chose profonde, montée de sa petite enfance. D'une lâcheté soumise, il se sentit glisser vers l'abdication ; il eût voulu tomber à genoux, s'humilier auprès des pauvres gens qui, du front, heurtaient la pierre des sépultures. Tous adoraient un dieu terrible, le dieu de Moinet, le dieu aussi que, du sein des épouvantes, révéraient Béthannie et Jorg. N'était-ce pas lui qui donnait la force et ruait les hommes à l'action ? La colère de l'archange, avec sa trompette prophétique, le proclamait à travers le tourbillon des nuées, dans un vent de batailles.

Une endosmose singulière bientôt le persécuta : la ville, Moinet, les ombres se transmuèrent : il les porta dans ses os comme une vie seconde. Moinet fut l'âme de cette vieille cité théologique qui, à pointe d'aube, avec ses sonneries de cloches, rappelait les créatures à la pénitence et à la mort. Il circula en lui, il le posséda d'une hallucination continue. Wildman se surprenait à faire avec la main le geste qui toujours hachait du papier. En riant il s'efforçait de bégueter, avec le petit grelottement de toux où se perdaient les mots. D'autres fois il n'avait pas conscience qu'il imitait ses tics, le pli qui tiraillait sa bouche et remontait ses oreilles pointues.

Il en vint ainsi à douter de lui-même, perdit la foi dans

son œuvre. Ce fut la crise suprême. La terre vacilla sur son axe: les limbes profondément s'agitèrent. Il désespéra de la lumière, s'éternisa dans une longue ténèbre. « Si pourtant Moinet avait raison, pensait-il, si mon détestable orgueil m'avait obturé les yeux au point de me rendre aveugle aux seules clartés vivantes ! »

Un soir, il entra dans une église, demanda un prêtre. Ses genoux ployèrent; il entrevit à travers le grillage un visage grave, doux, ascétique. Et il s'abandonna; il livra sa vie, ses pensées nues, avec une fureur de sincérité. Le prêtre l'enveloppa de la clarté pensive de ses prunelles, il sembla reconnaître dans le pénitent qui venait à lui l'homme qu'on allait juger dans trois jours. Il l'écouta, lui dit enfin :

— Vous êtes un grand coupable, mon fils; mais Dieu vous tiendra compte du mouvement qui vous a amené ici.

Comme le juge, celui-ci aussi se refusait à discuter et se retranchait derrière le dogme. Une éternité de foi vétilleuse et routinière pesait à leurs épaules.

— Mon fils, dit encore le prêtre, humiliez votre orgueil si vous voulez que vos fautes vous soient remises.

Le juge aussi avait parlé comme cela. Ensemble, ils étaient les pierres angulaires d'une société basée sur le sentiment de la peccabilité des êtres, le châtiment et l'expiation. Il secoua la tête et dit tristement:

— Je suis un homme venu vers un autre homme revêtu d'un caractère sacré. J'espérais que la lumière serait descendue sur moi. Vous ne m'avez pas dit la parole que je venais chercher, mon père.

Il se releva, quitta l'église, et il allait devant lui, faisant des gestes, parlant haut dans la rue. « Mais ce prêtre est stupide et aveugle autant que le juge », disait-il.

Une pluie douce lentement noyait la ville. Des effilures de charpie, à travers les hachures pâles, semblaient perpétuellement descendre. L'air était sourd, s'éteignait sans reflets sous l'étamure livide des canaux. Wildman longtemps erra Il écoutait crépiter sous la brouée la fine lamelle cuivrée des feuillages. Les toits pleuraient; les chéneaux égouttaient de petits hoquets sanglotants. Et ce bruit continu, comme d'une vie ruisselée aux dalles des abattoirs, mollement l'énervait.

C'était bien là la mort mystique de cette ancienne reine du monde, le silence et l'esseulement d'une pauvre cité provinciale saignée aux quatre veines. Sa pensée se cassa menue, sans horizons : il sembla qu'il ne fût jamais monté à la tour. Il oublia les enceintes élargies, les machines grondant et forant le sol, toute la ville neuve qui, là-bas, se haussait pour voir arriver la mer. Dans le soir brumeux des rues, à la file s'allumèrent les réverbères comme des cierges processionnaires.

Ses pas l'ayant mené vers les enceintes, il fut plus seul, perdu aux limites de sa vie consciente. Un porche s'ouvrit sur des gazons, de hauts peupliers et des maisons basses aux rideaux de guipure. Il reconnut le béguinage où il était venu si souvent autrefois, égrénant là des heures dolentes et monotones comme les grains d'un rosaire d'amour, de naïves légendes et de regrets. Il eût souhaité en ce temps vivre près d'un des humbles logis dont les fenêtres à petits croisillons, avec un pot de géranium sur l'appui, regardent par-dessus les clôtures effritées. Une jeune béguine à coiffe blanche, glissant dans un tintement de chapelets, quelquefois eût levé les yeux du côté de ses vitres : il lui eût voué un simple et spirituel amour.

A présent, le préau jonché de feuilles pourries, les petits couvents moisissants, l'humide pignon de la chapelle lui semblaient horriblement froids et mornes. Il songea à sa propre maison vide là-bas, à l'ancienne maison de paix et de travail avant que la vieille société en eût fait une ruine. Il avait appris par Ardens que trois de ses perruches aimées, les compagnonnes musiciennes de son labeur d'écrivain, avaient péri. Il en avait conçu un gros chagrin, comme d'un intime malheur ajouté à toute cette dispersion de sa vie heureuse.

Wildman gagna les remparts.

C'était l'heure des cloches, toutes sonnaient la mort du jour. Il y en avait qui bêlaient comme des brebis perdues dans la dune. Une toujours imitait une petite toux grelottante. D'un peu loin, de la berme des fossés, c'était très doux et nocturne, comme des âmes qui s'éteignaient, comme des prières au chevet des agonisants. Wildman souffrit, songea à toutes les misères anciennes qui pleuraient dans le chœur des tintenelles et des campanes. Des femmes à longues mantes

passaient, courbées comme des ensevelisseuses. N'était-ce pas elles qui, chaque soir, déployaient les plis du suaire par-dessus la mort de Portmonde et qui, devant les Saintes Vierges du coin des rues, allumaient les petites chandelles comme d'humbles cierges pour les veillées ?

Les ombres remontèrent, l'entourèrent ; il revit, dans la maison des sœurs, son fils, au pied de la Croix, de ses faibles mains soulevant sa petite croix d'enfant. Son Jorg à qui on apprenait le mépris et la pitié pour son père ! son Jorg qui peut-être à cette heure même le jugeait comme l'avaient jugé le prêtre et Moinet !

XIX

Sous la lumière automnale des hautes verrières versant un jour bas et mouillé, le président, toque galonnée d'or, robe écarlate fourrée d'hermine, entre ses deux assesseurs, robes et toques noires. A la droite de la Cour le procureur royal, toque à galons d'argent, une tête pâle et pincée, le regard flottant, les cheveux et la barbe corrects. A gauche, longitudinalement, les trois bancs en gradins du jury faisant face à l'accusé, assis devant le banc de la défense. Dans la travée, un siège pour les témoins.

Tout de suite la lutte se précisa. Hoorn, net, calme, frémissant, fit voir que l'Idée était là sous les traits de l'homme incriminé. Le ministère public, indifférent, minutieusement polissait ses ongles à la lime, d'un dédain et d'une assurance étudiés. Une petite noblesse de chef-lieu, aux places réservées, se pressait. Depuis une semaine, les salons disaient : « Nous allons entendre notre grand homme. » Il avait publié des petits vers dans des revues ecclésiastiques. Les douairières goûtaient ses laus à la Vierge, plats et caramellés. On le disait lui-même, grâce à une particule péniblement acquise, un peu de leur monde.

Wildman, dès l'ouverture de l'audience, avait découragé l'attente publique. Il parut las, indifférent, le front bas, comme en dehors de la cause. Il n'eut qu'un mot, mais

pathétique et fier, en désignant d'un geste les livres étalés devant Hoorn :

— Voilà mes trophées et mes armes. Même brisés, ils tiendront encore debout!

Et ensuite, il s'était tu. Les minutes, dès lors, furent longues et ternes. Hoorn et la Cour agitèrent de la jurisprudence. Les voix, dans l'atmosphère basse, mouraient sourdement sous les voûtes. Wildman quelquefois regardait l'énorme Christ, livide, écartelé sur le mur, devant lui. Il regardait aussi les douze hommes qui étaient là, têtes rurales, bourrues, froncées de silence.

Un remous soudain palpita. Le président, homme grave, simple, bienveillant, se tournait vers les jurés, leur annonçait que ses assesseurs et lui allaient lire alternativement le livre déféré à leur conscience. Comme le dit aussitôt Hoorn, c'était en apparence une petite chose, mais qui seule était à la mesure de la vérité et de la justice. Wildman songea que Moinet aussi, en l'écoutant pendant quatre jours, avait fait une chose grande selon la vraie justice.

Un silence vivant enveloppa la lecture. Elle reprit l'après-midi, se prolongea sous les lampes. Les fronts, au vent des paroles, se courbaient, lourds. Là haut le grand Christ, arrosé de feux roses, avec le trou d'ombre de la croix derrière ses épaules, pantelait en un spasme suprême : il sembla, dans la ténèbre du monde, faire le geste de tous ceux qui souffrent pour une religion ou une idée. La terre par delà les hautes vitres était triste.

Wildman maintenant, à travers le bourdonnement des voix, écoutait lui revenir sa propre pensée. La volupté, la nature d'abord palpitèrent aux grâces de la fable. Les allégories coururent nues dans les matins d'Éden.. Un dieu humain, centre de la vie et des éternités, promulguait le baiser, l'amour fécond, les races. C'était le cantique à la joie du monde.

Soudain les poix et les soufres rugissaient, comme aux pages furieuses d'une bible. Il sembla qu'à ténèbres, sous les ombres gothiques d'une salle capitulaire, le prieur lût la menace des châtiments éternels. L'âme simple des jurés frémissait, souffrait. Quelques-uns visiblement restaient

épouvantés dans leur vieille foi aux dogmes d'enfance. Hoorn d'un souffle les lui désigna.

— Celles-ci sont des âmes mortes... Nous n'avons rien à en attendre.

Wildman haussa les épaules. Ses tempes se gonflèrent ; il prit sa barbe à pleines mains et la leva vers le Christ. Celui-là aussi avait renoncé à l'estime des faux moralistes de son temps ; il avait accepté les outrages, les humiliations, la mort, afin qu'après lui, nourrie de son agonie, la légende fit triompher l'Idée. Wildman encore une fois pouvait dire : « Moi Wildman,.. »

Et puis, c'était la lecture de la troisième partie, le recommencement du conte heureux des âges. L'apologue, émaillé et fleuri, apparut le livre d'heures des grâces du monde. A présent l'œuvre, dans son ensemble, se dénonçait le large flot d'un fleuve charriant des nuées, des aurores, des limons et de la vie. Il passait d'un poids d'éternité et courait se fondre dans la grande mer humaine des Ramayana et des Vedas. Hoorn le sentit frémissant, reconquis à ses destins ; il conjectura la victoire.

— Maître, nous les tiendrons sous nos pieds.

— Oui, sous nos pieds... Comme de là haut, je tenais aussi la ville.

Et il levait ses mains au bout de ses bras, aussi haut qu'il pouvait, vers le sommet de la tour.

XX

Le second jour, les ombres reparurent : Béthannie lui écrivait que Jorg et elle ne cessaient pas de prier pour qu'il fût rendu à la vérité éternelle. Elle finissait par lui annoncer une grande nouvelle. Dieu s'était révélé à l'enfant pendant la nuit et lui avait marqué sa vocation. Jorg se vouerait à la prêtrise.

Wildman sentit rouler son cœur sur la dalle. La mort d'une fois lui glaça tout l'être ; et un sanglot muet dans sa barbe, avec stupeur il se répétait à lui-même :

— Prêtre !... Prêtre...

Il relut cent fois la lettre. Prêtre... prêtre, ce Jorg dont il aurait voulu faire un homme libre. C'était bien la fin : Dieu le lui volait comme sa mère le lui avait volé.

Il vit, en marge du dernier feuillet, une ligne d'écriture tremblotée, puérile, qu'il n'avait pas encore remarquée. « Papa, disait l'enfant, demande bien pardon à Dieu et aux hommes. »

Il se sentit jugé par son fils : une grande honte l'accabla, comme si pour la première fois il se sentit vraiment coupable. Déjà Jorg parlait comme Béthannie, comme les religieuses, comme toutes les autres âmes mortes. Et puis il douta que l'enfant eût pu écrire cette affreuse ligne : il pardonna, implora de ce fils pâle et charmant son pardon pour l'avoir cru capable d'un tel endurcissement. Il pleurait en embrassant à chaudes lèvres le papier ; il eût voulu par ses larmes en effacer l'encre détestée.

— Jorg, mon Jorg ! toi, un prêtre !

Le coup le vida comme par une large blessure. Son sang, ses énergies tarirent. Il défaillit à l'idée que c'était là comme la lettre de la famille au condamné, la lettre exhortant à bien mourir.

Il entra à l'audience faible, abattu...

Les mêmes silhouettes, sous le jour d'eau brouillée des fenêtres, firent le même geste dans le vent des grandes manches, et la Cour, le Ministère public tournaient le dos au Christ livide, comme si celui-ci n'était pas mort pour eux, mais seulement pour les pauvres diables assis sur le banc d'infamie. Ils n'auraient pu mieux exprimer que les douleurs du divin supplicié ne les concernaient pas.

Wildman soudain entendit appeler Moinet. Il tressaillit, ses nerfs se tendirent. Et la porte de la salle des témoins s'ouvrit, toute l'ombre une seconde encadra la petite tête en pointe du juge qui, en sautillant aux basques longues de sa redingote, s'avançait.

— Veuillez nous dire, en votre qualité de juge d'instruction... faisait le président.

Moinet, souriant, ses petites roses tremblant à ses pommettes, de mémoire repassa toute l'instruction. Il était assis sur le bord de sa chaïse, les pieds rentrés sous lui; il avait



roisé les mains sur ses genoux et du bout de la langue quelquefois se mouillait les lèvres.

Il eut le tort de trop laisser percer sa force, son assurance. Le Président à deux reprises dut le prier d'abréger. Avec modestie, avec tout l'orgueil d'avoir volontairement dépassé les limites de sa mission de juge, il fit observer que le prévenu avait eu quatre jours pour s'expliquer. Il parut se résigner à la défaite, il était sûr de la victoire. Il eut peur de laisser paraître son triomphe à l'éclat effrayant de ses petites prunelles aiguës et abaissa les yeux. Un long frisson courut; il sembla, si humble au bord de sa chaise, grandir jusqu'aux pieds du Christ.

Le Président, cette fois, rendit hommage à son zèle et à ses scrupules. Wildman, de son côté, fut forcé d'admirer cet être subalterne et qui avait le génie de l'Inquisition.

Moinet librement parla. Il se borna à exprimer les faits, comme il disait. Selon sa méthode il groupa ou isola des passages, dénaturant leur sens, les retournant contre l'auteur, en dégageant l'idée consciente du mal et du péché. Sa déposition se dénonça accablante pour Wildman. Lui-même avec complaisance avait aggravé par des commentaires l'immoralité de son œuvre. Elle apparut flagrante. Moinet évitait d'en parler : elle résulta bien plus terriblement des précautions qu'il prenait pour laisser les jurés conclure eux-mêmes. Il n'eût pas parlé autrement trois siècles plus tôt, s'il avait dû instruire un procès d'hérésie. Sa petite voix aigre, grelottée, alla remuer les vieux échos de la salle de torture.

Hoorn, très calme, d'abord prit des notes; et puis, comme Moinet parlait toujours, il se croisa les bras. Le petit juge, carapacé d'astuce, de fureur, de justice, étonnait l'assistance : il sembla s'être révélé pour la première fois. Le Président, amusé comme d'une joute, le menton dans la main, du coin de l'œil souriait.

Malheureusement Moinet voulut tout dire ; à force de conscience, il compromit son effet. Il fut à lui seul l'instruction, le réquisitoire et déjà le verdict. Wildman l'admira, frémit, l'eut en horreur. Le misérable ! pensait-il, il me tue en ayant l'air de me sauver et, chose horrible ! il me tue avec les armes que je lui ai fournies Hoorn, bourru, fiévreux, maintenant

haussait les épaules, le coupait, tâchait de le décourager par ses interruptions. Tout bas il dit à Wildman :

— Celui-là serait plus fort que tout si l'Idée n'était encore plus forte que lui. Le Procureur le sent bien. Voyez comme il le regarde : il voudrait le foudroyer; il sent que son réquisitoire est perdu. Et il le méprise autant qu'il l'envie.

Mais Wildman était retombé à sa destinée. Il pensait à Jorg, à l'âme morne du prêtre qu'un jour il porterait sous sa soutane. Il se vit condamné par lui, au nom du Christ, comme il l'était par le juge, au nom de la société; et tous deux étaient les ministres de la conscience humaine. Ses fibres se déchirèrent; il ne pouvait plus chasser l'idée des clous que Moinet enfonçait dans le banc des accusés. Son sang s'épaissit.

— De l'air! cria-t-il, sous un reflux soudain de congestion.

La salle s'agita, Moinet fut assuré qu'il triomphait. Hoorn rapidement, en le soutenant, entraînait Wildman vers la porte.

Toute cette longue journée, il fut avec les ombres. A peine il prêta attention aux péripéties de la reprise d'audience. La bouffonnerie énorme des deux experts médicaux qui tout à coup écrasait sous le ridicule le parquet, ne le dérida pas. Moinet, assis derrière la Cour, sous le grand Christ, vit rire les jurés, comprit sa bévue et jugea tout perdu. Il n'espéra plus que dans le Ministère public. Avec le geste pathétique des manches rejetées comme un défi, l'homme aux cheveux corrects chevrota d'une voix persiflante et flûtée. La petite noblesse provinciale, qui enfin entendait parler son grand homme, tenta de manifester. Ses frémissements furent énergiquement réprimés par le Président, toujours souriant, grave et correct. Wildman ne paraissait rien entendre. On remarqua qu'à chaque instant il passait la main sur sa nuque. Hoorn lui demanda s'il souffrait.

— Oui, répondit-il, c'est comme la sensation en moi qu'ils ont cassé ma vie.

La nuit tomba : l'audience fut levée. Hoorn craignit pour lui la solitude et voulut le garder. Le repas s'allongea. Wildman lui-même, en riant, disait que c'était leur veillée d'armes. Son humeur sans cesse variait, brusque, cordiale, aigre, apathique. La fièvre, la passion, les plus noirs soucis lui don-

nèrent un air farouche et secret. Il eut soudain de vraies larmes en regardant la beauté rieuse des enfants de Hoorn : il ne cessait pas de les contempler. Il dit à la femme de l'avocat :

— J'avais aussi une femme... j'avais un fils...

Il fut sur le point de leur confier qu'il les avait perdus et s'arrêta. Il laissa deviner qu'une chose affreuse s'était accomplie et qu'il en restait pour jamais frappé. Il ajouta en souriant tristement :

— N'est-ce pas curieux que moi qui toujours célébrai la joie et la vie, je n'aie pu être heureux ?

Le contraste de son âme attristée avec la philosophie claire et bienveillante de ses livres les accabla. Hoorn, dans cette minute de sympathie et de souffrance, sentit frémir l'âme profonde de sa plaidoirie. Il serra la main de Wildman.

— Maître, n'êtes-vous pas assuré de l'admiration et de la reconnaissance des hommes ?

— Les hommes... les hommes... valent-ils seulement la peine qu'on leur sacrifie sa vie ? Et voilà, oui, Hoorn, je leur ai tout sacrifié. C'est une histoire que vous saurez un jour.

— Mais, fit l'avocat, ne suffit-il pas que vous soyez l'écrivain Wildman pour vous sentir vengé d'eux ? Est-ce que vous ne tenez pas sous vos pieds l'humanité inférieure, vous qui du front avez touché à la haute humanité future ?

Le visage de Wildman s'éclaira : il eut aux tempes un reflet d'aube, comme si un jour nouveau naissait. Et, comme l'autre fois, il levait très haut la main, indiquait une chose au-dessus de tous, en pleine nuée.

— Oui, ami, vous avez raison. Il faut qu'on sache que Wildman est monté à la tour et que de là-haut il dominait le monde. Et il n'a pas fini d'y monter, il y montera encore, Hoorn, pour confondre ses ennemis et afin que tout le monde sache bien qu'un homme a osé monter par delà la chambre des cloches et se tenir seul là-haut, en plein ciel.

L'orgueil lui faisait un souffle à l'égal du vent qui grondait dans la tour ; il regardait très loin avec des yeux de songe.

Ils sortirent. Hoorn voulut l'accompagner jusqu'à son logis. La nue était basse, livide, suintante. Ils traversèrent la place :

des flaques s'éclaboussaient de jets rouges aux gaz filtrés par la vitre des cafés. Ils virent rôder des formes indistinctes; les réverbères espaçaient les cierges d'une procession de pénitents, dans une nuit de supplice. Wildman frissonnait, en proie à la vision hallucinante. Il se baissa, frappa de son talon les pavés.

— Peut-être ils auraient ici dressé mon bûcher, dit-il.

Sa sensibilité était ardente et morbide. Des sueurs d'angoisse le gagnèrent; les hautes parties de son être entrèrent dans la mort. Hoorn rapidement l'entraîna ; mais le rêve horrible ne le quittait pas; les ombres de tout leur poids pesaient sur son âme. Et l'avocat disait :

— Moi aussi, maître Wildman, j'étais comme cela autrefois. Voyez-vous, il faut avoir raison des villes comme celle-ci, ou ce sont-elles qui vous dévorent. Elles sont les goules dévoreuses d'hommes et d'énergies. Il y a ici tout un peuple miné de fièvre et de misère qui meurt à chaque heure du jour et n'a pas même la force de regarder là-bas par où la mer va venir.

— Non, non, s'écria Wildman, ce n'est pas la ville, c'est la vieille société qui se referme sur moi pour m'étouffer.

Il cessa de parler. Ils tournèrent l'angle d'une rue, Wildman tira la sonnette de l'hôtel. Un instant ils demeurèrent sous la pluie, la main dans la main. Et puis d'une effusion fraternelle, soudain l'écrivain l'attirait, le pressait contre lui.

— Hoorn, je voudrais vous dire une chose. Si pour une cause quelconque je ne pouvais achever mon livre, dites bien que ce que j'ai écrit, je l'ai écrit pour le bien des hommes. Pan allait révéler aux Bergers la destinée humaine quand ils m'ont fait tomber la plume des doigts. Il n'y a que lui et moi qui sachions à cette heure ce qu'il voulait dire ; et il ne l'a pas dit, Hoorn. Qui peut affirmer qu'il le dira jamais ?

— Je suis votre fils, je suis votre disciple, dit Hoorn profondément. Toute parole de vous à jamais restera inscrite là afin que, le jour venu, j'en puisse témoigner.

La minute les enveloppa triste, solennelle, affectueuse; et ensuite ils se quittèrent.

Ce furent les suprêmes paroles de Wildman. Dès lors son âme s'entoura de silence, et sa destinée soudain fut obscure.

On ne sut jamais la cause de sa mort : elle demeura effrayante dans son mystère, soit qu'elle fût volontaire, soit qu'il eût été victime d'une brève démence, d'un vertige, ou simplement d'un accident.

Wildman, pendant la suspension d'audience, le lendemain, traversa la place. Il alla frapper au guichet du Beffroi : le gardien le connaissait et lui ouvrit. Vraisemblablement, comme il l'avait dit à Hoorn, l'écrivain voulut une dernière fois monter à la tour, afin qu'on connût qu'un homme avait osé se tenir seul là-haut, en plein ciel. Nul doute que ce ne fût, dans sa pensée, le symbole même de sa vie. Et il était monté : il avait dépassé les quatre cadrans de l'horloge; le vent, dans l'énorme spirale, comme un poumon soufflait, tandis que toujours plus bas descendait la ville. On conjectura qu'il avait trouvé ouverte la chambre des sonneurs ; il s'était engagé sur la mince passerelle d'où ils se lançaient pour ébranler l'énorme battant du bourdon. La cavité s'était déployée, immense, un gouffre d'ombre plongeante, l'horreur illimitée des séculaires ténèbres. Il fut prouvé que Wildman n'avait pu dépasser la région des cloches : elles semblèrent avoir été investies des puissances de la vieille société pour l'empêcher de monter plus avant.

Hoorn cependant, après une assez longue attente, se décidait à plaider. Quand il évoqua l'écrivain, debout sur la dernière plate-forme et avec la lucidité du génie regardant venir la mer, tout le monde fut convaincu qu'il avait voulu parler de la vérité qui, elle aussi, par les chemins de la terre et du ciel, arriverait un jour pour les hommes. Son âme libre de Flamand gronda comme le poumon de la tour : il fit tressaillir la patrie, les origines chez les rudes jurés, eux-mêmes fils des Beffrois. Moinet, lui, trembla comme à l'église, sous les trompettes exterminatrices de l'archange.

Le Président ensuite remettait au commandant des gendarmes la clef de la chambre des délibérations. La terrible porte se referma sur la mort : après une heure elle se rouvrit sur la vie. L'Idée triomphait. Dans la demi-ténèbre rougeoyée par les lampes, le chef du jury levait la main.

— Par huit voix contre quatre, non !

Une rumeur, des cris retentirent. On vit Hoorn tout à coup



se renverser en sanglotant, sa tête dans ses poings. Un de ses stagiaires venait de lui apporter la terrible nouvelle.

Le gardien de la tour, inquiet que le visiteur ne descendît pas, s'était décidé à monter. Il avait appelé les veilleurs : ils avaient trouvé béante la chambre des cloches. Cent pieds plus bas, Wildman gisait, le crâne éclaté, vide de ses moelles.

Hoorn fit un effort, se dressa, le bras éployé.

— La vieille société s'est chargée d'un crime, s'écria-t-il. Messieurs les jurés, c'est un mort que vous venez d'acquitter.

Personne ainsi jamais ne sut ce que Pan avait voulu dire. Lui seul, l'écrivain Wildman l'avait su, et il était mort avec ce secret.

CAMILLE LEMONNIER.

LE MOIS THÉATRAL

On s'est souvent demandé, dans la presse quotidienne, s'il était préférable de rendre compte d'une pièce dès le lendemain de la première représentation ou huit jours après, dans un de ces majestueux feuilletons hebdomadaires comme en écrivit, durant plus de quarante années, le très digne et très ponctuel Francisque Sarcey. Les deux écoles ont leurs adeptes, et pour chacune d'elles, il y a du pour et du contre : le compte rendu tout chaud, hâtivement rédigé au sortir du théâtre, a l'avantage de transmettre au public des impressions très neuves et, en quelque sorte, de premier jet. La causerie hebdomadaire, plus réfléchie, plus mûrie, permet au critique de tourner plus longtemps sa plume dans sa main et de laisser passer, sur l'échec ou sur le succès, quelques nuits qui peuvent porter conseil.

Mais l'appréciation la plus sûre, ou, en tout cas, la moins risquée, est celle que l'on peut donner au bout d'un mois, quand chaque pièce a fait son essai loyal devant le grand public. La critique devient alors bien plus aisée ; les enthousiasmes ont le temps de se refroidir et les sévérités de s'atténuer. Il n'y a pas de surprise à craindre, et le jugement que l'on rend vous est suggéré par les spectateurs eux-mêmes. Il n'est pas toujours infaillible, car l'engouement de la foule va bien souvent à des œuvres qui ne le méritent guère. Il y a des injustices en politique, en littérature et en art ; on ne voit pas pourquoi il n'y en aurait pas en matière de théâtre. Les succès bruyants ne sont pas les succès les plus durables, et l'argent, à la scène, ne récompense pas toujours le talent.

Cependant, il faut bien le compter pour un facteur sérieux, et il y a quelque puérilité à poser en principe que les seules pièces dignes d'estime sont celles qui ne font pas recette. Au théâtre, comme ailleurs, l'honneur est préférable à l'argent, mais il n'est pas impossible de concilier les deux choses, et il reste encore des auteurs qui s'y emploient avec succès. C'est le cas de M. Alfred Capus qui est le grand lauréat de cette rentrée d'octobre. Cet heureux homme a trois pièces sur l'affiche, et il a le droit d'être très fier en contemplant les colonnes Morris. Il triomphe aux Variétés avec *la Veine*, aux Nouveautés avec *La petite fonctionnaire*, et à l'Odéon avec *Brignol et sa fille* qne M. Ginisty a bien fait de reprendre, ne serait-ce que pour prouver que l'eau va toujours à la rivière.

Cette aimable comédie n'avait pas obtenu, en effet, à ses débuts, toute la faveur qu'elle méritait. Elle avait été donnée trois ou quatre fois, il y a environ sept ans, aux représentations d'abonnement du Vaudeville, et, bien que la critique lui eût fait très bon accueil, on ne l'avait pas inscrite au répertoire, et elle avait laissé le souvenir d'une pièce de salon plutôt que de théâtre. Puis les années ont passé. M. Alfred Capus, encore tout jeune, du reste, a eu des succès retentissants et très justifiés. Il est, pour l'instant et sans doute pour longtemps, l'auteur à la mode. Et alors les directeurs petits et grands, boulevardiers et subventionnés fouillent dans ses tiroirs, dévalisent ses cartons et sollicitent de lui ses œuvres de jeunesse. Ils lui demanderaient même ses péchés à l'occasion.

Mais M. Alfred Capus n'en a jamais commis, au moins au théâtre. On retrouve dans *Brignol et sa fille* qui fut son premier enfant les qualités de grâce souriante, de fine observation et de tendre philosophie qu'il devait porter plus tard à un si haut point. La pièce a eu la bonne fortune — il faut dire la veine quand on parle de Capus — de rencontrer deux interprètes qui lui convenaient à merveille. Il va de soi, du reste, que ce ne serait pas la peine de faire le voyage de l'Odéon si l'on n'y devait pas trouver ce que l'on cherche. Brignol était admirablement représenté par M. Bouthors, et sa fille par Mlle Piérat, une jeune élève du Conservatoire qui n'a que seize ans, ce qui est à la fois très gentil et très inquiétant. Cette jeune fille est, en effet, sortie de l'école avec toutes les

récompenses officielles qu'elle pouvait avoir. Peut-être croit-elle qu'elle n'a plus rien à apprendre de son art ni même de son métier. Dans ce cas, elle est perdue, car à seize ans, et même quand on sort du Conservatoire, la vie vous réserve encore bien des surprises. Quand Mlle Piérat obtint son premier prix, au concours de cette année, tout le monde cria au prodige. Après la représentation de l'autre soir, les éloges ont été tout aussi abondants mais beaucoup moins dithyrambiques. Et c'est déjà là le premier étonnement qu'aura éprouvé cette jeune fille, d'ailleurs tout à fait charmante.

En même temps que la pièce de M. Capus, l'Odéon nous donnait aussi l'œuvre de début de M. Paul Hervieu intitulée *Point de lendemain*, ce qui était d'une jolie modestie pour un homme qui devait aller de succès en succès. Cette pièce avait été jouée, il y a une dizaine d'années, dans un cercle, et depuis lors, personne n'en avait plus entendu parler. Je ne sais même pas si elle avait paru en librairie. On a su la dénicher, cependant et, quoique ayant une valeur personnelle, elle a bénéficié surtout du grand renom de l'auteur des *Tenailles*, de la *Loi de l'homme* et de la *Course du flambeau*. Il a fallu à M. Paul Hervieu tous ses succès pour arriver à faire jouer et à faire applaudir l'œuvre de ses débuts. Tous les arts se ressemblent et les auteurs dramatiques sont logés à la même enseigne que les peintres. Lorsque le père Corot, à qui la gloire n'arriva que sur le tard, fut enfin connu du public et surtout des acheteurs, il alla chercher dans un coin de son atelier deux ou trois petits tableautins poussiéreux qu'il s'était vu refuser par tous les marchands et, les pressant avec attendrissement sur son cœur :

— Maintenant, mes enfants, s'écria-t-il, vous allez valoir quelque chose !

Le vieux maître avait raison, et tout vient toujours à point à qui sait ou qui peut attendre. Quelquefois même, c'est l'incident le plus futile qui dénoue et qui arrange tout. Je suis bien sûr, par exemple, que l'excellent M. Schefer, lorsqu'il apportait, il y a quelques années, son manuscrit, *le Roi*, au concierge du Théâtre-Français, ne se doutait guère que ce roi-là, à l'instar de tant d'autres, provoquerait une révolution. C'est

de là, pourtant, que sont sortis tous les incidents qui viennent d'aboutir à la suppresion du comité de lecture. Il commence déjà à être un peu oublié, ce comité; mais il n'est pas trop tard pour parler encore de lui. Il n'est, d'ailleurs, jamais trop tard pour parler des choses qui intéressent les comédiens, car ils s'entendent merveilleusement à faire durer le plaisir et même l'ennui. Cette affaire, démesurément grossie, a donné lieu à d'innombrables interviews, à des quantités d'articles, à une série de conciliabules et même à des ordres du jour qui auraient pu faire croire un moment que la rentrée des Chambres avait été avancée. Le Palais-Bourbon semblait avoir été transporté à la Comédie-Française, et, dans la maison de Molière, on faisait du parlementarisme comme M. Jourdain faisait de la prose, — sans le savoir.

Il est même heureux que le Parlement ait été en vacances. Il est toujours heureux que le Parlement soit en vacances. Nous aurions eu autrement quelque belle interpellation. C'est évidemment le député de Bombignac qui s'en serait chargé. Et le ministre de l'Instruction publique aurait eu à expliquer comment il avait pu toucher au décret de Moscou à un moment où tout ce qui vient de la Russie doit nous être sacré. J'imagine que M. Leygues, comme tout homme du Midi, n'aurait pas été en peine de répondre et que le comité de lecture, déjà mort et enterré, n'aurait rien gagné à cette exhumation.

Sans doute, il est très fâcheux de se mettre à dos les sociétaires de la Comédie-Française, d'autant plus fâcheux qu'il y a des femmes dans le nombre. Mais il faut bien dire que cette institution du comité de lecture était la chose du monde la plus bizarre qui se pût voir. Ce fut une idée de Napoléon Ier, c'est entendu; mais s'il n'avait jamais eu que celle-là, son rôle dans l'Histoire aurait été probablement beaucoup moindre. L'administrateur du Théâtre-Français qui est, en somme, un directeur comme un autre, avec les mêmes charges et les mêmes responsabilités, n'était que l'humble serviteur des volontés et quelquefois des caprices de ses artistes.

Toute pièce, pour être reçue et jouée, devait passer devant le fameux comité. Il faut avoir entendu parler de ces séances

par quelques-uns des malheureux auteurs qui ont eu à affronter cet aréopage. Nul ne conteste, assurément, l'intelligence de MM. les Sociétaires. Mais ils sont des hommes, quoique le public soit porté à en faire des dieux. Ils sont des hommes, et, en écoutant la lecture de la pièce, ils songent surtout au rôle qu'ils auront à y remplir. Ils ne jugent pas l'œuvre dans son ensemble. Ils ne la voient qu'à travers le personnage qu'ils devront interpréter et tel sociétaire se sent tout de suite porté à trouver la pièce moins bonne si l'un de ses camarades y a seulement dix lignes de plus à dire que lui-même.

Un de nos auteurs dramatiques les plus éminents me racontait qu'à ses débuts il avait voulu faire jouer une pièce dans un grand théâtre parisien où régnait alors une étoile de première grandeur. Une étoile femme, naturellement, ce qui est la catégorie la plus redoutable. Le directeur avait reçu le manuscrit, et il l'avait passé à l'étoile ; c'était elle, en effet, qui décidait souverainement du sort des pièces. Et elle avait un moyen très simple de se faire une opinion ; elle ne lisait que son propre rôle, ou plutôt, elle le mesurait. Il lui fallait toujours un nombre déterminé de tirades et d'effets, et il fallait surtout qu'aucun effet ne se produisît en dehors d'elle. Lorsque l'auteur revint au bout d'une huitaine de jours chercher sa réponse, le directeur le reçut d'un air de commisération profonde :

— Mais, mon pauvre ami, lui dit-il, vous êtes donc fou ?

— Et pourquoi donc ?

— Comment ! dans votre grande scène du deuxième acte, c'est l'amant qui chasse sa maîtresse ! C'est lui qui lui crie, en une tirade de deux pages, sa colère et son désespoir !...

— Mais, dame, c'est la situation qui l'exige.

— Il n'y a pas de situation qui tienne, mon garçon, vous pensez bien que Mme X... — c'était le nom de l'étoile — ne va pas, pour vos beaux yeux, recevoir cette tirade en pleine figure et se laisser chasser au milieu d'un acte, ce qui l'éloigne de scène pendant vingt minutes !

— Mais comment faire, alors ? gémit le malheureux auteur.

— C'est bien simple : faites chasser l'amant par sa maî-

tresse et mettez la tirade dans la bouche de la femme ! ..

C'était très simple, en effet, seulement, la pièce n'avait plus, alors, ni queue ni tête, et quelque désir qu'il eût d'être joué, le débutant préféra remporter son manuscrit. Il est plus que probable que M. Schefer, soumis aux mêmes tripatouillages, a dû avoir, lui aussi, des velléités de révolte. Mais on n'abandonne pas si facilement une partie sur laquelle on compte Être joué au Théâtre-Français, songez donc, quel rêve ! On sacrifie beaucoup à une telle ambition. Et l'on cède à M. Le Bargy qui veut faire enlever une phrase, à M. de Féraudy qui veut faire ajouter une réplique, à M. Silvain qui tient à modifier une fin d'acte, et à cet excellent Cadet qui n'est pas fâché de transformer tous les drames en comédies. Les œuvres ainsi mutilées, finissent par être méconnaissables. Leur père, lui-même, ne les reconnaît plus, et, abandonnées de tous, ce sont des enfants mort-nés. On l'a bien vu pour ce pauvre *Roi* qui avait fait trop de bruit avant la première représentation pour en faire encore le lendemain.

Ce n'était pourtant pas une pièce beaucoup plus mal faite que bien d'autres et l'idée première ne manquait ni de justesse ni même de force. L'auteur voulait nous montrer que les rois, même quand leur souveraineté est absolue, ne sont, au fond, que des esclaves. Ils sont obligés de tout subordonner à la raison d'État. Ils doivent tout supporter de crainte du scandale. Leur vrai manteau d'hermine n'est en somme que le manteau de Noé. Il leur faut le jeter sur toutes les défaillances, sur toutes les fautes, sur toutes les tares de ceux qui les entourent. S'ils sont trompés par leur femme, ils doivent, comme le soldat de Scribe, savoir se taire sans murmurer. Si leur fille veut se marier suivant son cœur, ils sont forcés de s'y opposer, la raison d'État n'admettant que des mariages de convenances. Si, enfin, leurs fils conspirent contre eux, ils doivent être les premiers à le cacher à la foule pour qu'il n'en rejaillisse aucune défaveur sur la dynastie. Et au bout de tous ces sacrifices, pour prix de toutes ces peines, ils sont bien souvent forcés d'abdiquer. C'est alors la véritable délivrance, et à ce moment-là seulement, le roi cesse d'être un esclave.

Tel était le sujet, avec lequel on aurait pu certainement

faire une bonne pièce. Mais il aurait fallu qu'elle fût plus que bonne pour que le public la trouvât simplement bonne. Les spectateurs, et surtout les spectateurs des premières, n'aiment pas beaucoup les œuvres dont on a parlé trop longtemps à l'avance. Une pièce, pour être heureuse, ne doit pas avoir eu d'histoires. Il ne faut pas, surtout, qu'avant le lever du rideau, on ait crié au chef-d'œuvre. M. Francis de Croisset en sait quelque chose, car c'est pour avoir été trop louangé que son *Chérubin* n'a pas encore vu le feu de la rampe. On avait raconté sur cette pièce désormais fameuse tant et tant de merveilles que, le jour de la répétition générale, l'inévitable déception se produisit. Le *Misanthrope* lui-même, si on l'avait ainsi trompetté, aurait été beaucoup moins apprécié. Et *Chérubin* n'était pas le *Misanthrope*.

L'auteur avait été lui aussi victime du comité de lecture qui s'était trop pressé de prédire un succès, et victime aussi des bons petits camarades qui ont perfectionné, de nos jours, cet art essentiellement théâtral qui s'appelle la rosserie. Autrefois, en effet, quand on voulait desservir un ami, on se contentait d'aller répéter un peu partout que sa pièce était détestable. C'était très expéditif, mais cela revenait toujours, par quelque côté aux oreilles de l'ami. Tandis qu'à présent, au lieu de ce « débinage » anticipé, on se livre, à l'égard de la pièce, à de véritables accès de lyrisme. Vous entendez, dans les rédactions, au restaurant, au cercle, d'excellents « amis » de l'auteur qui vous disent :

— Est-ce qu'on vous a parlé de la pièce d'Un tel ?

— Pas encore.

— Admirable, mon cher, tout à fait admirable ! On n'a rien fait de pareil depuis vingt ans.....

Vous vous rendez au théâtre la bouche enfarinée, et vous vous trouvez en présence d'une pièce très honorable, parfois même assez réussie, mais qui n'a rien du chef-d'œuvre annoncé. Cela suffit pour que vous soyez de méchante humeur, et qu'au lieu d'applaudir, vous ayez envie de siffler. L'ami, le bon ami a fait son œuvre et l'auteur n'a même pas le droit de lui en vouloir puisqu'il n'a péché, vis-à-vis de lui, que par excès d'enthousiasme.

Je ne crois pas que M. Gaston Schefer, qui est un modeste,

ait eu tant d'amis dans la salle, mais sa pièce avait déjà fort à faire de lutter contre la légende qui s'était emparée d'elle bien avant son apparition. On savait qu'elle avait donné lieu à de vifs tiraillements entre l'auteur et le comité de lecture. C'était donc pour le public des premières, un beau sujet de bataille. Les uns tenaient de parti pris pour l'auteur, les autres pour le comité. Mauvaises conditions pour être de bons juges. Les artistes, par surcroît, se trouvaient dans une situation fort embarrassée. Ils avaient à défendre une œuvre qu'ils avaient montée sans grande confiance, et ils se sont contentés de sauver leur mise, sans se préoccuper de celle de l'auteur.

Mais M. Gaston Schefer peut tout de même être satisfait. Il a remporté un succès plus durable que celui sur lequel il comptait et son nom restera attaché à une réforme, ce qui n'est pas donné à tout le monde en France. La chute du *Roi* a entraîné avec elle celle du comité de lecture. C'est maintenant M. Jules Claretie qui est seul maître de recevoir les pièces. Il a tout pouvoir et toute responsabilité. Je ne jurerais pas que ce présent ministériel lui ait fait grand plaisir, mais il l'a accepté bravement, et il ne semble pas autrement troublé des ordres du jour que ces Messieurs du comité lui ont décochés. Les ordres du jour ne durent qu'un jour ; c'est même de là que vient leur nom. Le public, un instant amusé par cette histoire, s'en est déjà détourné, et il lui importe peu de savoir qui lira les œuvres futures. Tout ce qu'il demande, c'est qu'elles soient bonnes, et c'est malheureusement la seule chose que n'ait pas pu garantir le décret de Moscou.

On avait dit à ce propos que les sociétaires, en guise de protestation, allaient tous abandonner la Comédie-Française. Non pas, vous l'entendez bien, pour se retirer sous leur tente. Des comédiens qui ne joueraient plus seraient les premiers punis, et ce n'est jamais de ce côté-là qu'il y aura à craindre une grève générale. Mais on affirmait que la maison de Molière allait se transporter ailleurs. Les sociétaires allaient, disait-on, recevoir l'hospitalité d'un de leurs anciens et illustres camarades. Coquelin, le grand Coquelin, leur aurait offert à tous de venir jouer près de lui à la Porte Saint-Martin. L'idée, au fond, ne manquait pas d'esprit : Coquelin ne veut

pas retourner au Théâtre-Français, mais il consent très bien à ce que le Théâtre-Français revienne à lui. Ainsi se serait terminée, d'une façon très originale, une question qui est toujours pendante depuis bien des années.

Ce ne sera pas encore, cependant, pour cette fois. Coquelin, en ce moment, n'est lui-même pas chez lui, et il réalise, pour notre grande joie à tous, son rêve de se faire entendre à côté de Sarah Bernhardt dans le magnifique rôle de Flambeau, de l'*Aiglon*. On sait que ce rôle avait été créé pour lui. Il éprouva un vif regret et même un réel chagrin de ne pouvoir le jouer lors des premières représentations de la pièce de M. Edmond Rostand. Mais depuis lors, avec Sarah Bernhardt, il avait promené l'*Aiglon* par toute l'Amérique, et tous deux y avaient obtenu un incomparable succès.

Ils viennent de le retrouver à Paris, et c'est un véritable enchantement que d'aller entendre les vers, j'allais dire la musique de Rostand, interprétée par un tel duo. Le plaisir se double de la curiosité toute naturelle qu'on éprouve à retrouver Coquelin dans un rôle que Guitry avait su remarquablement incarner. Mais la comparaison, ici, ne peut amener aucune réflexion désobligeante tellement les tempéraments des deux artistes sont dissemblables. Guitry, en réussissant dans Flambeau avait accompli un véritable tour de force. Pour Coquelin, au contraire, ç'a été la chose la plus naturelle du monde. Il sait être admirable sans y mettre aucun effort, et il apporte à jouer ces grands rôles à panache la même simplicité que met Guitry à interpréter des rôles plus modernes comme celui de Julien Bréhart dont il a fait dans *La Veine* une si parfaite création.

Ainsi, chacun des deux artistes se retrouve à sa véritable place et tout est pour le mieux dans les deux théâtres les plus heureux du moment.

Il en est d'autres encore, malheureusement trop rares, à qui le succès a également souri. La Renaissance, notamment, fait recette avec la *Vie publique*, une pièce en quatre actes de M. Émile Fabre, dont la réussite est d'autant plus méritoire, qu'elle est presque une pièce politique. Or, on sait qu'au théâtre, les pièces politiques et les pièces où il est ques-

tion d'argent n'ont jamais eu grande vogue. Cela tient, pour les premières, à ce que leurs auteurs, au lieu de peindre impartialement les mœurs de tous les partis n'ont jamais entendu viser qu'un seul parti qui, comme on le pense bien, n'était pas le leur.

Ils prêtaient toutes sortes de ridicules à leurs adversaires, sans paraître se douter que de ces adversaires-là, ils en avaient aussi dans la salle. Une salle de spectacle n'est pas précisément un club, ni un comité électoral. Toutes les opinions y sont représentées et telle saillie, qui peut faire rire certains spectateurs, soulève immédiatement les protestations des autres. Il faut donc, pour se livrer à ce genre d'escrime, un doigté tout particulier que ne possèdent pas toujours les vétérans du théâtre et dont M. Emile Fabre, pour son coup d'essai, a su faire preuve.

Je crois, en effet, que cette pièce est pour lui un début. Il nous montre par quel chemin tout pavé de concessions, de transactions et de capitulation de conscience, un homme politique en arrive à n'être plus qu'un politicien. Son héros, très brave homme, animé des intentions les meilleures, veut administrer sa cité au mieux des intérêts de tous, sans s'inféoder à aucune coterie ni se compromettre avec aucun parti. Mais les élections approchent, et il s'aperçoit que pour conserver son écharpe de maire, il lui faut se livrer à toutes sortes de combinaisons, et se lancer dans une peu ragoûtante cuisine électorale.

Quelqu'un a dit que le succès, comme l'argent, n'a pas d'odeur. C'est souvent vrai en politique. Ce brave maire, s'il veut continuer à être le premier magistrat de sa commune, doit frayer avec des factions qu'il déteste et même avec des gens qu'il méprise. Que fera-t-il? Lâchera-t-il cette écharpe si chère à conserver ou, de faiblesse en faiblesse, s'y trouvera-t-il enserré comme dans un nœud coulant? La réponse, pour le spectateur, n'est pas douteuse, car la pièce est très bien conduite et l'on voit parfaitement, d'acte en acte, le héros se transformer en victime. Victime tout d'abord involontaire et qui, peu à peu, finit par prendre son parti de toutes les petites bassesses, de toutes les petites vilenies auxquelles il doit sa réélection.

Le type est parfaitement rendu et il est entouré de person-

nages qui sont également fort bien venus. Des scènes épisodiques ont beaucoup plu; elles indiquent, chez cet auteur très bien doué, une vue fort juste et un grand talent d'observation. Gémier, à la fois directeur et acteur, s'est surpassé sous ses deux aspects. Il a remarquablement monté la pièce, et il l'a jouée d'une façon supérieure.

Autour de lui se meut, avec beaucoup de vérité et d'entrain, une troupe homogène où il faut signaler, parmi les hommes, MM. Berthier, Mosnier et Adès, et, du côté des femmes, Mmes Eva Linay, Marcelle Praxine, Clem, Jeanne Lion et Croissy escortées de tout un bataillon de figurantes qui doit être là pour montrer qu'il y a tout de même quelques petites compensations dans la politique.

Aux Folies-Dramatiques, nous tombons, avec le *Billet de logement*, dans le genre ultra-grivois. On doit prendre ces pièces-là comme elles vous sont offertes, et se dire qu'au théâtre, il en faut pour tous les goûts. Je ne conseillerai cependant à aucune maman d'y conduire sa fille, pas plus qu'à l'*Amour du prochain* que M. Pierre Valdagne nous a donné aux Bouffes-Parisiens. Ce ne sont pas là des spectacles de famille, et ils exigent préalablement pour être bien compris et acceptés, un fort dîner entre camarades, un grand besoin de distractions un peu grosses, et la permission de minuit accordée par d'indulgentes épouses, auxquelles on peut du reste, offrir dès le lendemain une belle compensation, car c'est toujours un régal qu'un changement d'affiche à l'Opéra, surtout quand l'œuvre nouvelle est signée de Sardou pour les paroles, et de Saint-Saëns pour la musique. Il y avait bien longtemps qu'on nous annonçait ces *Barbares* qui viennent enfin de voir le jour. Ils avaient été primitivement destinés au théâtre d'Orange et puis, petit à petit, l'action s'est étendue, la partition s'est développée, et le cadre, moins poétique peut-être mais plus splendide et plus luxueux de l'Opéra, a paru convenir davantage à cette belle tragédie lyrique.

Le sujet n'en est pas compliqué et il nous est conté en un prologue, à la manière de celui qui sert de prélude à *Roméo et Juliette*. Cette mode, si elle se propage, aura l'avantage de supprimer l'habituelle distribution de ces livrets

qui, les soirs de première, donnent à la salle de l'Opéra l'aspect d'un immense salon de lecture.

Donc, Marcomir, le chef des Teutons vient, par le fer et le feu, de s'emparer de la ville d'Orange. La foule, affolée, s'est réfugiée dans le théâtre qui n'existait pas encore, mais que M. Sardou a édifié pour les besoins de l'action. Marcomir, en bon Teuton, va exterminer tout le monde, mais Floria, la prêtresse de Vesta, implore la protection de la déesse, et celle-ci qui sait bien l'usage qu'on peut faire du feu sacré, en incendie le cœur de Marcomir.

Le farouche guerrier devient instantanément amoureux de Floria, et la belle prêtresse lui rend son amour. Nous avions déjà vu les choses se passer ainsi dans *Astarté* où Hercule, au moment de saccager la ville de Sardes, tombe subitement amoureux d'Omphale. Ces barbares du temps passé étaient décidément des cœurs très tendres. Marcomir déclare à Floria que, si elle répond à sa flamme, il épargnera la ville et ses habitants. Et Floria se dévoue d'autant plus volontiers qu'elle aime le guerrier et qu'il lui est doux de sauver à ce prix tous ses concitoyens.

Mais il n'est pas de bonheur parfait. Au moment où le chef teuton et la prêtresse de Vesta goûtent les pures joies de l'hyménée, Livie, la veuve du consul Euryale dont le mari fut tué en défendant Orange, se précipite sur Marcomir et le poignarde. Euryale est vengé, mais l'idylle de Marcomir et de Floria est terminée et une fois encore, des amours commencées dans les fleurs et dans les danses, s'achèvent dans le deuil et dans le sang.

La musique de M. Saint-Saëns est débordante de charme et de poésie. Peut-être même pourrait-on lui reprocher de ne pas se départir suffisamment, dans les moments de force et de violence, de cette grâce presque langoureuse qui, chez un compositeur de cette envolée, chez un maître aussi complètement en possession de son art n'est certainement pas une erreur ou un contre-sens, mais a été parfaitement voulue et réfléchie, L'œuvre, nous l'avons déjà dit, devait être donnée au théâtre d'Orange, par quelque beau clair de lune du Midi et la musique est bien faite pour un tel décor. Je me transportais par la pensée dans les ruines du théâtre d'Orange

lorsque Marcomir et Floria chantaient leur invocation à Vénus qui est une des belles pages de la partition. Et je songeais aussi à l'admirable effet qu'auraient produit là-bas, dans un cadre si merveilleusemont approprié, l'exquise prière du premier acte et le beau duo du second, pages toutes remplies de tendresse et de vie et que des interprètes de premier ordre ont su faire valoir admirablement

Nous sommes, par snobisme, plutôt que par conviction, engoués de tout ce qui se fait à l'étranger, et le pélerinage de Bayreuth est maintenant aussi sacré chez nous qu'en Allemagne. Je me garderai bien de porter atteinte à cette religion, mais il me sera permis de dire, cependant, à l'actif de notre Paris, que c'est aussi une belle soirée que celle où l'on trouve réunis, pour rendre l'œuvre d'un grand maître français des artistes comme MM. Vaguet et Delmas, comme Mmes Hatto et Héglon, un orchestre comme celui de Taffanel et une mise en scène comme celle dont Gailhard, passé maître en la matière, a tenu à embellir l'œuvre déjà si belle de Saint-Saëns.

Quoi encore pour ce mois de réouverture? Je consulte mes notes et j'y vois bien des pièces qui n'ont fait que passer et ne sont déjà plus. La seule qui mérite vraiment qu'on s'y arrête, est cette *Manoune*, de Mme J. Marni qui avait donné des espérances qu'elle n'a pas tenues mais qui aura sans doute, à bref délai, quelque pendant mieux conçu et plus viable. L'auteur, dans cette première épreuve, a déjà montré un grand sens du théâtre et c'est là la clé d'or de tous les succès futurs. Le sujet, cette fois, était un peu trop sombre, un peu trop pleurard, si j'ose m'exprimer ainsi.

Sur cette scène du Gymnase où se jouèrent tant de pimpantes comédies, ce drame détonait un peu. Et cette question de milieu n'a peut-être pas été étrangère à la résistance du grand public. *Manoune*, c'est l'histoire d'une domestique qui a été violée par son maître et dont la fille, issue de cet attentat, a été légitimée par son père, et même par la femme de ce dernier, désireuse d'éviter tout scandale. Geneviève est donc officiellement la fille de M. et de Mme Chaisles, les maîtres de Manoune. En réalité, elle est la fille de Manoune, de l'humble et dévouée servante qui vit là, auprès d'elle,

étouffant son secret, le cachant à tous et surtout à sa fille jusqu'à l'heure où la marâtre étant sur le point de causer le malheur de l'enfant, la véritable mère se révolte et reprend pour un moment tous ses droits dans une scène que Mme Suzanne Desprez a jouée admirablement et qui suffirait à tirer de l'oubli cette pièce déjà remplacée et dont la fortune aurait pu être plus grande.

Quant aux autres, ses contemporaines à peine entrevues, qu'elles reposent en paix dans la fosse commune. A quoi bon les nommer, puisque aussi bien nos lecteurs ne pourraient plus les voir ; à quoi bon contrister des auteurs dont l'effort fut peut-être très grand et qui, un jour où l'autre, trouveront le succès réparateur ? Mieux vaut s'étendre sur les bonnes pièces que sur les mauvaises, et au moment de liquider celles-ci en quelques lignes, il me revient à l'esprit un mot charmant de mon illustre maître Edmond About dans une circonstance à peu près analogue. Il rédigeait alors le feuilleton théâtral de l'*Opinion nationale*, sous la direction d'Adolphe Guéroult. Un de ses vieux amis, Gustave Claudin, venait de faire représenter une pièce sur une scène du boulevard. La soirée n'avait pas été bonne, car on aurait bien tort de croire que les fours ne datent que de notre temps. Claudin, tout le premier, reconnut l'insuccès de son œuvre et il se préoccupa d'atténuer les rigueurs de la presse.

Il craignait surtout Edmond About, parce qu'About était son ami et que le maître écrivain avait la plume mordante. Ce fut donc lui qu'il alla trouver le premier et, avec une résignation pleine de bonhomie :

— Écoute, lui dit-il; je comprends que tu ne puisses pas dire du bien de ma pièce. Un four est un four, et je confesse que le mien est complet. Tout ce que je te demande, c'est de ne pas me le répéter pendant tout un feuilleton.

— Diable, fit About, c'est très embarrassant; on n'a joué que ta pièce cette semaine...

— Eh bien, reprit Claudin, fais ton article à côté; parle des décors, des costumes, de l'interprétation. Pour la pièce en elle-même, tu n'as pas besoin de l'apprécier longuement...

— Allons, fit About, c'est entendu, je ne lui consacrerai qu'un mot.

— Merci, dit Claudin.

Et il serra avec effusion la main de l'éminent critique. Celui-ci tint scrupuleusement sa parole. Dans son feuilleton du lundi suivant, il racontait très longuement la pièce sans se permettre le moindre commentaire. Pas un mot de blâme ni d'éloge. En revanche, de très abondants et très intéressants détails sur la mise en scène, sur l'interprétation, sur tout ce qui constituait les hors-d'œuvre et l'accessoire. A la fin, cependant, une simple ligne, comme négligemment écrite et où se retrouvait la griffe d'Edmond About :

— A minuit, disait-il, la toile tombe; la pièce aussi...

EMMANUEL ARÈNE.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

L'émission des obligations de *la Compagnie Française des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan*, qui paraissait devoir être fixée au 10 octobre, a dû être reculée au 26 octobre. Au dernier moment, un désaccord était survenu entre le Gouverneur de l'Indo-Chine et les Sociétés émettrices, touchant le taux d'intérêt accordé par celles-ci aux fonds provenant de l'emprunt, fonds qui devaient leur être laissés en dépôt jusqu'à la fin des travaux du chemin de fer. Un arrangement est intervenu par la suite : c'est le *Crédit Foncier de France* qui a accepté le dépôt desdits fonds pour le compte du Gouvernement de l'Indo-Chine, jusqu'à leur emploi, au taux d'intérêt de 2 1/2 0/0 l'an.

L'importante opération financière qui vient d'avoir lieu va être suivie probablement d'un autre appel au crédit public. Il s'agit d'un emprunt présenté par le Gouvernement français, et qui repose sur l'indemnité que la Chine a à nous payer par suite des événements qui se sont produits l'année dernière en Extrême-Orient. Tout comme l'émission de la *Compagnie Française des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan*, cet emprunt recevra un accueil très favorable de la part des capitalistes français que la crise par laquelle viennent de passer diverses catégories de valeurs, a tenus éloignés de la Bourse.

Cette crise a été violente, mais elle n'a, à aucun moment, pris le caractère d'un « krach ». Elle n'en a pas moins eu des conséquences qu'il faut regretter. Le public qui, pendant le mois d'août et la première partie du mois de septembre,

s'était empressé d'opérer des achats à des cours qu'il jugeait suffisamment bas, a subitement cessé ses demandes, de sorte que nos grandes valeurs, attaquées par le parti à la baisse, ont dû, elles aussi, payer leur tribut à la réaction. Cette abstention du public est un tort. C'est lorsque la réaction atteint les bonnes et grandes valeurs françaises que les capitalistes doivent se montrer le plus empressés à effectuer leurs placements. S'ils attendent que tout soit rentré dans l'ordre, ils devront payer des prix beaucoup plus élevés que s'ils avaient profité du moment de réaction. Qu'auront-ils gagné à se tenir sur l'expectative.

Car il ne faut pas perdre de vue que le marché de Paris ne peut rester longtemps encore comme il est actuellement. La crainte de la grève générale des mineurs a empêché les interventions de se produire aussitôt qu'on l'espérait ; mais ces interventions auront lieu, on peut en être certain ; et, dès qu'elles seront signalées, on aura vite oublié les moments difficiles que nous venons de traverser.

Comment pourrait-il en être autrement? Les disponibilités sont plus importantes que jamais, et ces disponibilités n'attendent que l'instant propice pour s'employer. Il y a bien, il est vrai, la question du déficit budgétaire. Mais ce déficit, on le connaît depuis longtemps déjà, et, dès le mois de juillet, on disait qu'il atteindrait 100 millions de francs en fin d'année. Comment les chiffres qui nous sont fournis maintenant tous les mois pourraient-ils nous surprendre? Et cependant, pendant le mois d'octobre, on s'est montré tout étonné, et cet étonnement s'est traduit par une faiblesse de nos fonds nationaux. Reste à savoir si les causes de cette faiblesse sont naturelles. Nous ne le croyons pas.

Tous les jours, et depuis longtemps déjà, la Caisse des Dépôts et Consignations ne cesse d'acheter des Rentes 3 0/0 et 3 1/2 0/0 pour les versements reçus par les Caisses d'Épargne et pour le remploi des arrérages de ces institutions. Est-ce le public qui les vend? Pour s'en rendre compte, que l'on remonte à la liquidation de fin septembre. Le *3 0/0 perpétuel*, dont le coupon représente 25 centimes par mois, n'a coté, comme report de fin septembre à fin octobre, que 6 et 12 centimes ; de son côté, le *3 1/2 0/0*, dont le coupon

est de 29 centimes et une petite fraction par mois, a pu se faire reporter à 12 et 15 centimes de report seulement. Cela n'indique nullement que le public ait allégé ses portefeuilles des Rentes 3 0/0 et 3 1/2 0/0 qu'ils contenaient, mais prouve, bien au contraire, que dès le mois de septembre il s'était créé déjà un important découvert sur nos Fonds nationaux. Ce découvert n'a pu qu'augmenter en octobre, attendu que, s'il avait diminué, ces rachats auraient influencé les cours dans le sens de la hausse. Donc, nous avons devant nous un parti baissier, peut-être puissant, mais qui devra quand même un jour chercher à reprendre les titres qu'il a vendus sans les avoir. Comment y parviendra-t-il? Si les petits capitalistes prenaient peur, — et c'est sur quoi il compte, — rien ne lui serait plus facile que de liquider ses opérations avec profit. Mais si les rentiers continuent à ne pas se départir de leur attitude et à considérer toujours avec la plus parfaite indifférence la réaction, — minime à la vérité, — que subit notamment la *Rente 3 0/0 perpétuelle*, la situation se modifiera d'un jour à l'autre pour ainsi dire, et il suffira de peu de temps pour effacer jusqu'à la dernière trace du mouvement en arrière que les intéressés cherchent à accentuer par tous les moyens.

Toutes les valeurs qui ont souffert de la baisse ne sont malheureusement pas dans le même cas que les Rentes Françaises. Telles les valeurs industrielles russes. Mais le gouvernement Impérial ne reste pas quand même inactif, et il procède à une enquête minutieuse sur la situation des entreprises métallurgiques, minières et de charbonnages de son pays. Tout laisse croire qu'il leur viendra en aide, en attendant qu'il soit à même de reprendre, comme par le passé, ses importantes commandes de matériel de chemins de fer. Déjà même on a dit qu'il avait avancé à la *Société des Usines de Kertch* 3 millions de roubles. Et comme il vient de retirer une partie des capitaux qu'il possède à l'étranger, et particulièrement en France, on en augure qu'il va, tout au moins, solder les anciennes commandes qu'il avait faites à l'industrie russe, mais qu'il lui restait encore à régler. Ce serait déjà un grand secours pour les sociétés russes.

Les valeurs dites « de traction », ainsi que celles commu-

nément dénommées « de transports », comme les *Omnibus de Paris*, ont été maltraitées aussi. On parle cependant d'un projet d'unification des transports dans Paris qui aplanirait bien des difficultés. On laisse entendre que ce projet serait vu d'un œil favorable par le Gouvernement, et que c'est M. Rouvier, ancien ministre des finances et actuellement président de la *Banque Française pour le Commerce et l'Industrie* qui se serait chargé de le faire aboutir. Ce projet engloberait et les *Omnibus de Paris* et toutes les lignes de tramways dans Paris. On manque encore de détails, mais la réussite d'une telle opération est à désirer. En attendant, on a fait courir toutes sortes de bruits sur la *Compagnie des Omnibus*. Elle avait, disait-on, engagé une action contre la Ville de Paris et décidé qu'à partir du 20 novembre elle congédierait 3.400 cochers et conducteurs, et retirerait de la circulation 720 voitures, résolution, ajoutait-on, qu'autorisait son cahier des charges. Mais les choses n'en sont pas encore là. Pour le moment, la *Compagnie des Omnibus* se borne à convoquer ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour le 27 novembre. Cette assemblée a pour objet de donner au Conseil d'administration les pouvoirs pour poursuivre, par tous moyens et toutes procédures, à défaut d'exécution normale du traité du 18 juin 1860, la résiliation amiable ou judiciaire de ce traité, et pour prendre, s'il y a lieu, toutes les mesures jugées nécessaires pour diminuer les charges improductives de l'exploitation, quelles qu'en puissent être les conséquences.

Puisque nous parlons des transports dans Paris, notons la lourdeur des actions du *Métropolitain*. On commence à discuter au sujet du dividende qu'il sera à même de distribuer cette année. C'est une question très délicate, surtout en raison de la hausse que l'on a imprimée aux actions de cette entreprise. Ces titres, en effet, sont de 250 francs nominal, et à l'heure actuelle, ils se traitent encore bien au-dessus de 500 francs, jouissant encore d'une prime de 115 0/0 environ.

La question du *Canal de Panama*, qui intéresse un si grand nombre de porteurs, est entrée dans une phase nouvelle. Le président du Conseil d'administration de la Com-

pagnie Nouvelle du Canal de Panama est parti de nouveau pour New-York, en vue d'arriver à une entente pour le rachat du canal par les États-Unis de l'Amérique du Nord. Il est animé du désir d'aboutir à une solution équitable, respectant et satisfaisant tous les intérêts légitimes. Réussira-t-il, et quel prix obtiendra-t-il des États-Unis? Tout dépend, dit-on, du rapport de l'amiral Walker qui a été chargé d'étudier la question du canal de Nicaragua et celle du canal de Panama. Mais il se pourrait que ce rapport n'ait pas de conclusion précise, et, qu'après avoir exposé les avantages et les désavantages de chacune des deux voies, il laisse les États-Unis absolument libres de prendre telle décision qui leur conviendra. Quant à la somme que demandera le cas échéant, et pour sa cession, la *Compagnie Nouvelle de Panama*, elle a une grande importance. Pendant longtemps cette Société espérait arriver à conclure un accord avec les États-Unis qui aurait permis aux Français intéressés actuellement dans l'entreprise, de participer aux bénéfices que peut donner, dans l'avenir, l'exploitation du canal. Mais cette espérance est aujourd'hui abandonnée. Si les États-Unis rachètent le canal de Panama, ce sera moyennant une somme une fois donnée, et qu'il reste à fixer.

Les capitalistes qui ont anciennement souscrit aux émissions d'obligations de l'ancienne *Compagnie du Canal Interocéanique de Panama*, peuvent donc se reprendre à espérer un peu; mais il n'en est pas de même des porteurs d'actions, de parts de fondateurs et de bons à lots. Ceux-là n'ont rien à attendre, parce que leurs droits n'apparaîtraient qu'après le remboursement intégral des obligations qui n'ont en perspective qu'un tant pour cent : 12, 15, 18 pour cent, etc., des cours admis à la faillite, suivant que le rachat par les États-Unis du canal de Panama, atteindra le montant de 150 millions de francs, ou 200 millions, ou 250 millions, etc.

Les actions de nos *Grandes Compagnies de Chemins de fer* continuent à se montrer faibles. Leurs recettes diminuent toujours, et il n'y a que le *Midi* qui, grâce aux transports des vins, se trouve, en ce moment, dans une situation peu différente de celle de l'année 1900. Cette diminution de

recettes ne peut surprendre, attendu que la comparaison que l'on établit a lieu avec un exercice excessivement favorisé par l'Exposition Universelle. Et comme cette même Exposition Universelle avait nécessité des surcroîts de dépenses, l'année 1901 n'aurait pas été, en fin de compte, et au point de vue des bénéfices nets, bien différente de la précédente, si les Compagnies n'avaient pas maintenant à supporter des sacrifices d'un caractère particulier, comme la limitation des heures de travail des employés de chemins de fer, mesure qui les a contraintes à augmenter considérablement leur personnel.

Il va de soi que pour les quatre Compagnies qui n'ont cessé d'avoir recours à la garantie d'intérêt de l'État, conformément aux conventions de 1883, — c'est-à-dire pour l'*Est*, le *Midi*, l'*Orléans* et l'*Ouest*, — la diminution des recettes n'aura aucune influence sur le dividende des actions ; elle ne peut en exercer que sur les sommes à demander au Trésor pour parfaire ce dividende. Pour le *Nord* et le *Lyon*, la question est autre, et on se demande si la répartition de ces deux Compagnies ne subira pas, pour 1901, une forte diminution. Néanmoins il ne faudrait pas exagérer ; car il se peut fort bien que les Compagnies, pour compenser les charges nouvelles qui leur ont été imposées, aient trouvé à pratiquer des économies plus appréciables encore que celles qu'elles avaient réalisées au cours de ces dernières années.

Dans le compartiment des Mines d'or sud-africaines, c'est toujours le grand calme qui règne. Cependant, au fur et à mesure que les semaines passent, la situation à Johannesburg s'améliore. C'est ainsi que le rendement de septembre, pour les mines en exploitation en ce moment dans le Rand, s'est élevé à 31.936 onces d'or, contre 28.474 onces d'or en août.

Conformément à la décision prise par l'assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires en date du 24 août dernier, la *Rand Mines* a procédé, à partir du 23 octobre, à la division de ses actions de une livre sterling. De son côté, la mine de diamants, *De Beers Consolidated Mines, Limited*, prépare une opération analogue.

La *De Beers Consolidated Mines, Limited*, est, actuelle-

ment, au capital de 3.950.000 livres sterling divisé en 790.000 actions de 5 livres sterling. Ce capital serait tout d'abord porté à 4 millions de livres, au moyen de la création de 10.000 actions nouvelles de 5 livres sterling. Cette augmentation de capital réalisée, la *De Beers* divisera ses 800.000 actions de 5 livres sterling en 800.000 actions de préférence de 2 liv. st., 10 shillings, qui recevront un intérêt cumulatif de 40 0/0, soit de une livre sterling, à prélever avant toute répartition, sur les bénéfices de l'entreprise, et en 800.000 actions ordinaires, également de 2 liv. st. 10 sh. Chaque action actuelle de 5 livres sterling, serait donc échangée contre une action de préférence et une action ordinaire.

En même temps, la *De Beers* créerait encore 200.000 actions nouvelles ordinaires. Sur ces 200.000 actions, 50.000 seraient réparties, sous forme de « bonus », aux actionnaires, au prorata des titres qu'ils détiennent. Ces mêmes actionnaires recevraient, en même temps, une somme de 400.000 liv. st. provenant des bénéfices non répartis au 30 juin 1901. Il resterait encore 150.000 actions ordinaires qui seraient remises aux gouverneurs à vie de la Compagnie, c'est-à-dire à MM. C.-J. Rhodes, A. Beit et J. Wernher, en représentation de la part de 25 0/0 à laquelle ils ont eu droit jusqu'à ce jour dans les bénéfices de l'entreprise, après attribution aux actionnaires d'un dividende de 36 0/0. Ce droit s'est élevé, pour l'année 1898-1899, c'est-à-dire pour le dernier exercice avant la guerre, à 159.851 livres sterling.

Ce projet, toutefois, n'est pas définitif, et il paraît devoir supporter quelques amendements.

A.-C. HÉTENEL

BIBLIOGRAPHIE

Chez Ollendorff, éditeur :

Les Propos de Félix Faure, édités par **Saint-Simonin**, relatent les conversations que le regretté Président a eues à l'Élysée avec un de ses amis intimes. Ce livre est plein de révélations sur les dessous de l'histoire contemporaine. Toutes les questions nationales de politique intérieure et étrangère : la question juive, la question des jésuites, la question des francs-maçons, l'alliance russe, la rivalité de la France et de l'Angleterre, l'affaire de Fashoda, etc..., sont successivement examinées par M. Félix Faure dans ses *Propos*, et traitées avec cette sûreté d'information, cette abondance d'anecdotes (sur M. Casimir Perier, sur M. Quesnay de Beaurepaire, sur M. Constans, etc...), enfin cette hauteur de vues que l'on est en droit d'attendre d'un Président de la République, d'un magistrat placé assez haut pour tout voir et tout savoir dans l'État.

Dans l'introduction, **Saint-Simonin** examine les hypothèses qui ont circulé sur les causes de la mort de M. Félix Faure.

Les Propos de Félix Faure sont la publication politique la plus sensationnelle de ces dernières années.

⁂

Chez Fasquelle, éditeur : (Bibliothèque-Charpentier).

Tout yeux tout oreilles, le nouveau livre du jeune maître journaliste Jules Huret qui vient de paraître en un volume, s'annonce comme un gros succès. C'est un livre où il y a de tout, dit l'éloquent préfacier Octave Mirbeau, de tout et même davantage : du passé, du présent, de l'avenir, des fantoches littéraires, des fantômes politiques, de la comédie et du drame et du vaudeville, aussi et encore de l'opérette ! De grands personnages en chemise, et des voyages à travers des pays et des âmes, des choses vues, des choses écoutées, des choses confessées : l'actualité française depuis dix ans.

⁂

Chez Eitel, éditeur :

Au milieu des conflits d'opinions et de passions que provoquent les revendications et les luttes sociales, le roman à lire est *Spartacus* de Giovagnoli dont la belle traduction française par Mme **J.-W. Bienstock** vient de paraître. C'est un livre admirable sous tous les rapports. Les beautés grandioses de la mise en scène s'y marient à l'agencement puissant des situations. Le héros est une des plus superbes figures épiques que l'on puisse concevoir. Le drame, toujours mouvementé, avec une gradation angoissante de péripéties, aboutit à un dénouement imprévu, d'une saisissante vérité et d'un réalisme qui impressionne profondément. Toute la Rome antique des derniers siècles avant notre ère, est magistralement évoquée dans cette œuvre où se succèdent de nombreux tableaux d'une large facture et d'un splendide coloris qui, magnifiquement variés, alternent la douceur idyllique de Tibulle avec la vigueur virile de Lucain. *Spartacus* obtient dès son apparition un très gros succès.

⁂

Chez Félix Alcan, éditeur :

La question sociale au point de vue philosophique, par **L. Stein**, docteur ès lettres, professeur de philosophie à l'Université de Berne, 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

Quand on parle de la question sociale, on pense d'habitude principalement au côté économique de cette question. Et cependant, on ne de-

vrait pas perdre de vue qu'à côté du point de vue économique il y a encore ceux de l'éthique, de la pédagogie, de la philosophie, du droit et de l'esthétique qui compliquent extraordinairement le problème et l'entravent en même temps.

Mais la philosophie a des droits particuliers à dire son mot dans la question sociale. Les premières tentatives entreprises pour formuler le problème social ont été faites par des philosophes, et l'histoire du socialisme, comme celle de chaque problème, est appelée à l'approfondir : elle ne peut que gagner à être présentée à la lumière de la philosophie.

C'est là ce qu'a voulu montrer M. Stein : son livre est un exposé clair de la situation actuelle ; après avoir étudié les *Formes primitives de la vie sociale et de la vie en commun*, il fait une magistrale *Esquisse d'un système de philosophie sociale*, pleine d'originalité et de vues nouvelles.

***

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), par **Bolton King**, traduit de l'anglais par E. Macquart, précédé d'une introduction de Yves Guyot, 2 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine.*

Cet important ouvrage est une histoire documentée et sincère des événements dramatiques qui se sont déroulés en Italie de 1814 à 1871 ; il est indispensable à quiconque veut connaître l'histoire contemporaine de ce pays. L'auteur a mis dix ans à le composer, en s'entourant de tous les documents qui lui permettaient d'approcher autant que possible de la vérité objective. On voit à chaque page la critique qu'il a apportée dans le choix des documents et la conscience qu'il a mise dans la recherche de la vérité.

Plein de sympathie pour l'émancipation italienne, il constate avec une grande franchise les qualités et les défauts des Italiens des différentes provinces et des diverses couches sociales. En ce qui concerne le catholicisme, il le considère respectueusement en tant que religion, mais il soumet la papauté à la critique en tant qu'institution politique et il diminue plutôt qu'il n'amplifie, la réalité. Il ne présente pas les grands acteurs de l'indépendance sous un seul jour. Il sait que les hommes sont complexes, qu'ils ont tous des qualités et des défauts, et il trace leur portrait exact, qu'il s'agisse de Charles Albert ou de Victor-Emmanuel, de Cavour ou de Garibaldi, de Ricasoli ou de Mazzini, de Napoléon Ier ou de Napoléon III.

Une bibliographie italienne, anglaise et française, un index des noms propres et des cartes intercalées dans le texte facilitent les recherches et permettent au lecteur de recourir, au besoin, aux sources même auxquelles M. Bolton King a puisé ses renseignements. La traduction très fidèle de M. E. Macquart est précédée d'une introduction de M. Yves Guyot qui contient comme complément un intéressant tableau de l'Italie de 1871 à 1901.

***

Le Fédéralisme économique, par **J. Paul-Boncour**, avocat à la Cour d'appel, avec une préface de **M. Waldeck-Rousseau**, 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8.

« Le Présent, le Passé, l'Avenir des groupements professionnels, tel aurait pu être, dit M. Waldeck-Rousseau dans la préface qu'il a mise au livre de M. Paul-Boncour, le titre de cet ouvrage ». En effet, c'est là une œuvre d'histoire et de philosophie tout ensemble ; et les faits abondent dans ce volume autant que les idées. Pour comprendre nos syndicats modernes, l'auteur les a rapprochés des anciennes corporations, et, à suivre leur évolution, cette conclusion s'est imposée à lui que, de plus en plus, ils « tendent à acquérir une véritable souveraineté économique ». L'analyse juridique de cette notion est le centre du livre de M. Paul-Boncour. Il en décrit la formation en France et au dehors. Il en précise les caractères et les diverses modalités. Il en indique les conséquences, et cette dernière partie, à laquell l'ouvrage emprunte son titre, en est peut-être la plus attachante : le « *Fédéralisme économique* » sera le terme de l'évolution des syndicats vers la souveraineté. Comment ce fédérations se constitueront-elles ?

Quelle place tiendront-elles dans l'État? Quel sera leur rôle dans la vie nationale ? Telles sont les questions que M. Paul-Boncour envisage en dernier lieu, et qui donnent à son œuvre toute sa portée. Une méthode rigoureuse, une science juridique très-nourrie recommandent ce livre aux spécialistes; mais par le caractère général des idées qu'il étudie, la gravité des problèmes qu'il pose, l'élégante fermeté de la forme qu'il revêt, il s'adresse en même temps à tous ceux qu'intéresse l'angoissant problème posé devant la conscience moderne par la question sociale.

***

Chez Stock, éditeur :

L'Humanité et la Patrie, par **Alfred Naquet.**

Ceci n'est pas un livre de polémique, ni de combat, mais un livre de démonstration. C'est avant tout l'œuvre d'un savant, étayant de faits et de preuves les idées générales qu'il a adoptées. Donc, point de style oratoire en ces pages d'observation rigoureuse et de logique déductive, où l'auteur suit la nature pas à pas dans son évolution, creuse *la force et la matière*, pour amener le lecteur aux conclusions, aux vérités qui se dégagent de ses expériences.

L'Humanité et la Patrie est un ouvrage dont tous les penseurs reconnaîtront la haute valeur scientifique, et dont les lettrés goûteront la solide tenue littéraire.

***

La Colonne, roman de **M. Lucien Descaves.**

La Colonne n'est pas seulement le récit dramatique et circonstancié d'un des épisodes les plus saisissants de la Commune; c'est aussi une œuvre de combat. En effet, l'intérêt d'un chapitre d'histoire minutieusement documenté, est soutenu et renouvelé par les conflits subsidiaires que le renversement de la colonne Vendôme fait naître et que M. Descaves a étudiés avec passion.

C'est, d'une part, dans les milieux populaires, où les événements ont leur contre-coup, et, d'autre part, à l'hôtel des Invalides, que l'auteur a situé les scènes de son roman. Le tableau qu'il fait de quelques débris pensionnés des armées impériales soulèvera les mêmes discussions et peut-être les mêmes colères que *Sous-Offs*. On devra reconnaître, toutefois, que M. Descaves, quelles que soient ses sympathies nettement manifestées, ne s'aveugle pas davantage sur les fautes commises par des hommes de bonne volonté, mal préparés au rôle d'émancipateurs de la classe ouvrière.

***

Chez H. Simonis Empis, éditeur : 21, rue des Petits-Champs, Paris. *Le Monsieur de Madame*, roman, par **Bertol-Graivil.** Couverture illustrée de Chéret. Un volume in-18.

Roman parisien s'il en fut jamais, *le Monsieur de Madame* est l'histoire vécue d'une artiste mariée à un monsieur complaisant, et dont les aventures amoureuses et extra-conjugales forment un roman extrêmement amusant et nourri de détails curieux.

A l'existence plutôt mouvementée de la divette, de son époux, et de l'Autre... se trouve mêlé un monde bizarre de boulevardiers, de journalistes, de petites actrices, de théâtreuses et même de ces charmantes personnes qui ne savent point refuser « ce qui leur coûte si peu et nous fait tant plaisir ». Tout cela se meut, grouille, éclate de gaieté et de vérité dans ce livre spirituel et d'une intrigue passionnante.

L'action se passe forcément dans des milieux assez légers de mœurs; mais, malgré cela, l'auteur a su conserver à son œuvre une tenue irréprochable, et le style en est assez châtié pour ne froisser personne. Libre à tous de soulever les voiles de l'anonymat, et de reconnaître entre les lignes, certaines silhouettes bien parisiennes.

Ce nouveau roman de M. Bertol-Graivil est présenté au public par une délicieuse soubrette, due à la plume spirituelle du grand artiste parisien Jules Chéret.

***

Les Sept Maris de Suzanne, roman par **Henri d'Alméras.** Un volume in-18.

Fantaisiste comme un roman de Voltaire, *les Sept Maris de Suzanne*

de M. Henri d'Alméras, est un livre d'imaginations vraiment curieuses et follement amusantes. Imaginez une société où des femmes ayant pris possession d'une île se sont érigées souveraines maîtresses, et vous aurez le point de départ des aventures les plus risquées et les plus inattendues. La Cythère qui sert de décor au roman de M. d'Alméras est d'une cocasserie charmante et le harem d'hommes où Suzanne, l'héroïne de l'histoire, joue au sultan, vaudrait à lui seul qu'on lût ce volume.

Les Sept Maris de Suzanne sont écrits d'une main alerte et fine, qui a su glisser où il sied de ne point appuyer. Et le comble c'est qu'au fond, ce roman ultra-audacieux récèle une philosophie ironique de ce progrès que réclament les partis avancés.

***

Des Images, 100 dessins par **Ferdinand Bac** : Préface de l'auteur, un joli volume in-8°.

Les cent dessins de Ferdinand Bac, qui coquettement réunis en un joli volume sous ce titre : *Des Images*, ne forment pas précisément un livre d'heures pour jeunes filles. Mais chacune de ces 100 pages du peintre des *Fêtes Galantes* et des *Belles de Nuit*, est une joie pour ceux qui aiment Paris.

Rien de plus parisien que ces croquis troussés et retroussés de main de maître. Rien de plus boulevardier que ces légendes rosses et pimentées mais toujours amusantes. Ces *Images* de Bac ne sauraient manquer de gens pour les regarder et s'y attarder le plus complaisamment du monde.

***

Œuvres choisies, par **A. Willette**, 100 dessins, préface et couverture en couleurs, un beau volume in-16.

Le dessinateur Willette publie ses *Œuvres choisies*. C'est en un ravissant volume, une suite de cent dessins du maître. Tout le monde connaît l'exquis talent de Willette : la grâce délurée de ses Parisiennes à l'esprit gavroche, la fantaisie de ses Montmartroises qui n'ont point de retroussé que le nez sont légendaires, et ses dessins politiques ont souvent fait sensation, soulignés d'une légende acérée.

C'est la première fois qu'un éditeur a eu l'idée de réunir les plus belles pages de cet artiste, qui ont paru dans le *Courrier Français*, et les *Œuvres choisies* de Willette, que précède une préface illustrée de l'auteur et qu'habille élégamment une délicieuse couverture en couleurs, sont non seulement un recueil extrêmement amusant, mais encore un livre de bibliothèque, un livre d'art qui résume la brillante carrière de Willette.

***

Librairie des Mathurins, 59, rue des Mathurins.

Le Nouveau Candide.

Voltaire, dans *Candide*, fait le procès de la création et de l'humanité. *Le Nouveau Candide* de **Paul Brulat,** qui nous révèle ici une manière toute différente de ses précédentes œuvres, se borne à une satire ingénieuse et fort divertissante de nos mœurs, de nos usages et de nos lois.

Nous y assistons aux aventures et aux mésaventures d'un jeune prince barbare venu à Paris pour y admirer les merveilles du progrès et de la civilisation. L'auteur, se faisant lui-même le cicerone de son personnage, le promène dans tous les mondes, dans tous les milieux, à travers toutes les administrations, toutes les académies, et, en fin de compte, le naïf barbare s'en retourne dans ses contrées lointaines, fort marri d'avoir appris à ses dépens ce que valent les Parisiens et surtout les Parisiennes.

Le Nouveau Candide soulève encore, au fond, l'éternelle querelle entre l'optimisme et le pessimisme, et c'est pourquoi sans doute l'auteur s'est cru obligé d'adopter ce titre ambitieux, pour un livre dont la principale originalité est dans le sentiment de révolte et d'indignation généreuse qui s'y dissimule sous l'humour, la verve et l'ironie véhémente de la satire.

Le Gérant : PILLONNEAU

Paris. — Imprimerie O. Lamy, 124, boulevard de la Chapelle. 14106

Digitized by Google

5e Année | N° 12 | 1er Décembre 1901

La Grande Revue

SOMMAIRE

19e VOLUME — 3e LIVRAISON

PARIS

11, RUE DE GRENELLE, 11

1901

TORPEUR RÉPUBLICAINE

En Angleterre, les radicaux sont toujours tentés de penser que les républicains de France sont pires que tous les tories anglais. Je dis les tories *anglais*, car les tories irlandais et écossais ou même gallois sont plus intransigeants que ceux d'Angleterre, peut-être parce qu'il y a en Irlande un parti nationaliste, en Écosse et au pays de Galles une majorité radicale, tandis qu'en Angleterre il y a une majorité conservatrice. Les conservateurs qui, en Angleterre, administrent nos comtés agricoles, doivent rester en bons termes avec la minorité radicale, et, par suite, subissent, dans une certaine mesure, l'infiltration des idées de leurs adversaires. Au pays de Galles et en Écosse, où les affaires locales sont administrées par le parti libéral, et en Irlande, où dominent les nationalistes, la majorité conservatrice est naturellement plus rebelle à des compromis. D'autre part, les Français qui, dans leur propre Parlement, peuvent constater la force de la minorité socialiste, et qui remarquent, à Westminster, la seule présence d'un ou de deux, ou de trois socialistes, suivant le mode d'évaluation, sont disposés à nous prêter les idées conservatrices que nous-mêmes nous prêtons aux Français. Mais un observateur plus attentif serait surpris de constater toutes les concessions faites ici par tout le monde à ce qui est considéré en France comme l'esprit socialiste, et partagerait volontiers l'opinion qu'un jour Sir William Harcourt

empruntait à un écrivain français, lorsqu'il disait qu'en Angleterre, « nous sommes, à présent, tous socialistes. »

Quels sont les faits? Les républicains radicaux ne parviennent pas, en France, à faire voter l'impôt sur le revenu. La majorité du parlement résiste à de lourds droits de succession, à presque tous les impôts directs. Nous, au contraire, nous avons un énorme impôt sur le revenu, même en temps de paix. Nous avons des droits de succession progressifs et proportionnels à la fortune, calqués sur ceux de nos colonies où cette forme d'impôts a été adoptée bien plus tôt que chez nous. Ces droits atteignent, dans les cas extrêmes, jusqu'à 19 0/0 de la fortune du *de cujus*. En dépit de nos énormes impôts directs, nos statisticiens conservateurs estiment pourtant que les classes travailleuses paient exactement leur part d'impôts; quelques-uns trouvent cette part trop lourde, mais personne n'ose la trouver trop petite. Sur ce point où en est-on en France? Quelle est, cent douze ans après la grande Révolution, la situation des classes travailleuses françaises par rapport aux nôtres en cette importante matière?

En France, on recule d'horreur à l'idée de donner aux villes l'autonomie municipale. Chez nous, dans la cité, sinon dans le comté de Londres, et partout en dehors de Londres nous leur confions la police. Partout où elles le désirent, nous donnons aux municipalités le pouvoir de faire le commerce. Tout effort pour entraver cette extension du socialisme municipal échouerait ici, même dans le plus conservateur des Parlements que nous ayons eus depuis des générations. Le socialisme d'État a fait, chez nous, bien moins de progrès qu'en France ou en Allemagne. Les États-Unis, comme d'ailleurs notre grand Dominion du Canada, nous donnent l'exemple de grands pays encore plus hostiles au socialisme d'État que nous ne le sommes nous-mêmes. Au contraire, dans la République d'Australie et en Nouvelle-Zélande, le socialisme d'État fait de rapides progrès. Mais, dans le Royaume-Uni, c'est le socialisme municipal qui l'emporte plus que dans aucun autre pays du monde. Il y fait de rapides conquêtes. Celles-ci, j'en suis convaincu, n'offrent que des avantages, et je ne vois pas quels obstacles pourraient arrêter un tel développement.

Des Français qui ont récemment visité l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont quitté, la plupart du temps, leur patrie avec cette éducation doctrinaire qui a rendu si suspect à nos yeux le livre que M. Pierre Leroy-Beaulieu a consacré à nos colonies. La seule exception à cette règle est le rapport récemment publié par le ministère du Commerce : mais sans doute le ministère du Commerce, tant que M. Millerand en sera titulaire, restera suspect à la plupart des Français appartenant aux classes aisées. A défaut de notre socialisme d'État aux colonies, notre socialisme municipal en Angleterre aurait dû mériter, d'observateurs français, un examen sans prévention ni partialité. Mais, même en Angleterre, et à l'exception de quelques voyageurs chargés de « missions » chez nous, les Français n'ont donné jusqu'ici que bien peu d'attention au remarquable développement de notre socialisme municipal. Récemment, de nombreux Français ont visité l'exposition de Glasgow. Ils auraient trouvé à Glasgow, s'ils l'y avaient cherché, non seulement un palais municipal dont l'intérieur soutient la comparaison même avec l'Hôtel de Ville de Paris, mais toutes sortes d'œuvres municipales dans un état de développement que les Français, avec leurs préfectures, leurs sous-préfectures, et leurs administrations en général, auraient de la peine à concevoir. Et il est, en effet, extraordinaire, que le même pays qui a produit la centralisation « redtape » du War-Office anglais ait autorisé le développement d'institutions telles que nous en voyons à Birmingham et à Glasgow, et, à un moindre degré, dans plusieurs douzaines d'autres villes. Les électeurs, dans quelques cités françaises, ont nommé des Conseils municipaux socialistes. Ils sont presque absolument impuissants. Nous, au contraire, nous nommons des municipalités tories ou whigs, c'est-à-dire d'un libéralisme modéré, et ces dernières font la meilleure des besognes socialistes.

Il y a eu, cependant, une exception récente à cette règle Un livre excellent a paru en France, cet hiver, sur notre socialisme municipal, et quoique je n'accepte pas les conclusions qui me paraissent être celles de l'auteur, je n'en salue pas moins la tentative qu'a faite le Dr Montet pour expliquer à ses lecteurs français, dans son *Étude sur le socialisme municipal anglais*, le vrai caractère des entreprises industrielles tentées

par les villes anglaises, surtout en Angleterre et en Écosse, quoique Dublin et Belfast suivent à présent les traces de Glasgow. Le Dr Montet démontre que l'un des traits caractéristiques des sociétés actuelles est le rapide développement des grandes villes. Il aurait d'ailleurs pu éclairer sa démonstration par des exemples encore plus remarquables que ceux qu'il a choisis, car, en dehors des grandes cités manufacturières auxquelles il fait surtout allusion, nous avons vu récemment, en Hongrie, tout comme dans les districts agricoles de l'Australie, une étonnante concentration de population dans quelques villes. Comme je l'ai montré dans mes *Problèmes de la Plus Grande Bretagne*, beaucoup d'Australiens soutiennent que la concentration, dans la capitale ou dans ses environs, de la moitié de la population d'une colonie agricole est plutôt un avantage qu'un inconvénient. L'éducation sous toutes ses formes, les distractions, les sports, c'est-à-dire presque tout ce qui donne de l'intérêt à la vie, s'obtient plus facilement et meilleur marché en ville qu'à la campagne. Là est toute la raison de ce mouvement de concentration, et le Dr Montet fait remarquer que ces faits amènent naturellement à l'action collective, à l'extension des pouvoirs de la communauté locale, à l'association obligatoire, qui est généralement préférée à l'association libre ou à l'action individuelle. Il est plus difficile de savoir pourquoi ces tendances se sont, jusqu'ici, moins manifestées aux États-Unis qu'à Birmingham ou à Glasgow. La création d'universités locales, le développement d'institutions locales de philanthropie, vastes et bien dirigées, ont été plus rapides aux États-Unis que chez nous. Mais la municipalisation des services publics s'est trouvée retardée en Amérique, soit par suite de la corruption municipale déjà existante, comme à New-York, soit en raison des craintes que l'on a eues de voir celle-ci se développer dans l'Ouest. Il existe d'ailleurs aux États-Unis comme au Canada une tendance marquée à fortifier la puissance des grandes compagnies, surtout celle de toutes les grandes entreprises de chemins de fer : et les industries tombent entre les mains de grands *trusts* nationaux plutôt qu'elles ne deviennent municipales. Le résultat, plus ou moins éloigné, d'un pareil sys-

tème ne peut être que le socialisme d'État : et personne n'a mieux prouvé ce fait que le Président actuel des États-Unis, le colonel Roosevelt.

Il y a aux États-Unis des villes qui reçoivent de particuliers des donations importantes afin de créer des Universités, d'autres qui peuvent établir des Institutions philanthropiques, grâce à l'initiative privée, tandis qu'au Royaume-Uni les parcs et les jardins, les galeries artistiques, les bibliothèques, les établissements de bains et les lavoirs, les marchés, les docks et les quais, les tramways, le gaz, l'eau, la lumière électrique, deviennent presque partout la propriété des villes, qui commencent même à prendre à leur charge le logement des classes ouvrières.

Le Dr Montet voit dans cette tendance des autorités locales à se charger de services que la loi ne leur imposait pas directement, et à étendre leur champ d'activité aux dépens de l'initiative privée, en même temps qu'une réaction contre la doctrine individualiste, un obstacle au socialisme d'État. Je ne suis pas, sur ce point, de son avis. Bien au contraire j'estime que le socialisme municipal favorise plutôt qu'il ne combat le principe du socialisme d'État, du moins dans les matières où celui-ci peut facilement s'exercer, et où il est probable qu'il tenterait ses premières expériences. Sans doute, le socialisme municipal ne mène pas aussi directement vers le socialisme d'État que le *trust* américain, ce dernier produit de l'individualisme, mais il y conduit tout de même

Mais là où je suis aux antipodes du Dr Montet, c'est quand il croit, comme la plupart des Français, que le socialisme municipal, en créant un monopole au profit des membres d'une commune, crée un danger *qui rend nécessaire une limitation rigoureuse du domaine de chacune de ses tendances.* Tout au contraire je le salue, moi, comme un véritable bienfait, qui améliore la position du pauvre d'une manière qui est, somme toute, avantageuse même au riche. Le Dr Montet cite un discours où le Lord Maire de Manchester, à l'inauguration d'une galerie d'art municipale, s'exprime ainsi : « Nous avons appris lentement mais sûrement et non sans succès quelles grandes choses on peut réaliser avec l'impôt local pour le confort, l'éducation et le plaisir du peuple. »

Cette leçon, des conservateurs eux-mêmes l'ont comprise, car la majorité des « aldermen » et des conseillers qui administrent actuellement nos grandes villes sont des conservateurs. Mais les plus capables et les plus influents de tous sont souvent des socialistes municipaux sans le savoir. Suivant le Dr Montet, les municipalités devenant trop puissantes, on pourrait essayer d'amoindrir leur pouvoir, et comme il a écrit son livre cette année même (1901), il rappelle la nomination, l'an dernier, d'une commission mixte composée de membres des deux Chambres, et créée tout exprès en vue de cette opération. Mais il n'a pas ajouté que cette commission à la suite de son enquête a été convertie à la théorie du socialisme municipal et par suite de cette conversion n'a pas été réélue pour déposer son rapport. D'ailleurs le Dr Montet lui-même avait prévu que, selon toute probabilité, aucune mesure réactionnaire ne serait proposée dans le rapport qu'on attendait de cette commission d'enquête.

Aucune personne habitant la Grande-Bretagne et gardant les yeux ouverts sur ce qui s'y fait ne doute que la municipalisation des services publics ne continue à y progresser. Le Dr Montet s'étonne que Londres n'ait pas encore pris à son compte la fourniture de gaz et d'eau, mais la raison en est tout à fait spéciale et particulière à cette ville. La ville de Londres, en effet, directement administrée par un Conseil de Comté, contient à son centre la « Cité », cette corporation antique et puissante qui choisit le Lord Maire, les « aldermen », le Conseil Communal de « Londres », en vertu d'une franchise spéciale que bien peu de districts, d'ailleurs, possèdent dans la population de la métropole. En dehors de la Cité se trouve la partie de la ville appelée le Comté de Londres qui, avec la Cité, forme l'ensemble de la « Métropole », laquelle est ainsi composée de deux comtés. Immédiatement en dehors de la Métropole, s'adjoignent à elle sans pouvoir s'en distinguer les grands bourgs municipaux, comme West Ham et Croydon, et de nombreux districts également urbains. Notre système déjà très ancien de fourniture de gaz et d'eau intéresse, on le voit, des centaines de milles, on pourrait presque dire des millions de personnes qui vivent en dehors de l'autorité du Conseil de Comté londonien et habitent des districts sou-

mis à l'administration d'autres municipalités puissantes. La difficulté saute aux yeux. Il devient nécessaire ou de rompre les cadres existants, ou de donner au Conseil du Comté de Londres un pouvoir d'administration au delà de ses propres limites, ce qui éveillerait à la fois la susceptibilité des autorités locales et celle du Parlement, ou encore de créer un corps d'administration spécial dont le Conseil du Comté de Londres pourrait être jaloux.

La raison pour laquelle les Français redoutent le socialisme municipal, et pour laquelle les municipalités socialistes ont, en beaucoup de matières, manifesté peu de tendances à aller aussi loin que nos propres municipalités conservatrices, me paraît avoir été mise en lumière dans quelques pages que le Dr Montet consacre à la bureaucratie. L'armée des salariés municipaux semble provoquer un double danger, politique et social. M. Montet, qui est Français, et dont les tendances sont précisément celles que j'ai quelque peu raillées, répond lui-même à ces craintes; mais je reste convaincu que ce péril est réel en France. D'une part, en effet, le goût national pour le fonctionnarisme consolide le système de gouvernement si fortement centralisé et étouffe la vie locale, et, d'autre part, les Français sont tentés de voir un danger dans le développement de leur vie locale, en raison de celui même qu'ils constatent dans leur bureaucratie nationale.

Dans la seconde partie du très puissant article paru dans cette revue le 1er novembre dernier, mon ami M. Fernand Labori touche à des questions qui généralisent et élèvent jusqu'à une zone plus haute encore les problèmes dont je viens de m'occuper. Il fait remarquer qu'en France, et l'observation est aussi vraie pour l'Angleterre, les vieux partis, si solides que quelques-uns d'entre eux puissent paraître, sont, en fait, dissous. On ne trouve plus en eux de puissant principe de vie ; tous les partis sont devenus opportunistes, et pas toujours dans le meilleur sens du mot. De la démonstration de ce fait, que l'histoire du parti conservateur en Angleterre met en lumière, il tire la conclusion que les frontières de tous les partis ont été, jusqu'ici, trop étroites, et il donne à entendre à nos amis les socialistes d'État — lesquels vont tressauter d'horreur à une suggestion qui contient pourtant au moins

un élément de vérité indéniable, — que de tous les partis, c'est justement le parti socialiste qui a été, jusqu'ici, le plus étroit. Pour M. Labori, en effet, l'essence du socialisme est de mettre en lumière le caractère urgent des réformes sociales, et, à mon sens, il a raison d'ajouter, que : « C'est là ce que la masse populaire comprend ». Nous n'avons pas, en Angleterre, beaucoup d'électeurs socialistes, mais en Allemagne où ces derniers représentent la moitié des villes et le tiers de tout le pays, assurément l'écrasante majorité des électeurs socialistes n'est pas composée d'étroits doctrinaires. Ils ne se sentent liés par aucun de ces dogmes savamment codifiés qui leur sont présentés par les candidats pour qui ils votent. Personnellement, je connais beaucoup d'Allemands intelligents, qui, presque tous, votent régulièrement, et qui tous ont parfois voté pour des candidats socialistes : et pourtant, il n'y a pas parmi eux un seul socialiste au sens étroit du mot. En Angleterre, nos statistiques électorales révèlent que, quand un candidat socialiste se présente, il bénéficie, s'il est un homme de valeur, des votes d'un grand nombre de personnes qui, antérieurement, avaient tranquillement voté, les unes pour des conservateurs, les autres pour des libéraux modérés, et qui, au cas d'une nouvelle élection sans candidat socialiste, votent en toute tranquillité de la même façon. Ces électeurs sont, par milliers, préoccupés par cet ordre de considérations que M. Labori souligne, c'est-à-dire par le caractère réformateur qu'ils découvrent dans les discours de leurs candidats. Mais ils ne sont pas, comme ces candidats, socialistes Marxistes, ou partisans de telle ou telle doctrine de Karl Marx ou de tel autre leader socialiste. Ces hommes, et d'autres, cent fois plus nombreux, qui ont pu désirer voter pour un candidat socialiste sans en avoir l'occasion, sont tous d'enthousiastes socialistes municipaux. A Londres même, où l'on est plus impérialiste, et où, depuis quelques années, on a soutenu les gouvernements conservateurs plus volontiers que dans le reste du pays, les élections pour le Conseil du Comté, comme aussi certaines élections des Commissions scolaires ont révélé l'existence d'un vaste corps d'électeurs qui, aux élections parlementaires, votent pour les candidats conservateurs, et qui, dans les élec-

tions locales, votent pour des radicaux avancés, et, dans certains cas pour les socialistes. La plupart de ces derniers sont, eux aussi, d'enthousiastes socialistes municipaux. M. Labori fait remarquer que, malgré les querelles des chefs du socialisme avec les leaders radicaux, it n'y a guère que des distinctions de mots, même en France, entre le socialisme élargi d'un Jaurès et l'extension qu'il donne à son propre républicanisme bourgeois : et M. Labori salue les efforts déployés par les socialistes français pour améliorer légalement la situation des classes pauvres et travailleuses.

En Angleterre aussi nous luttons, en coopérant non seulement à l'extension du socialisme municipal sous toutes ses formes, mais aussi à celle de la législation du travail, dont M. Labori, dans ce premier article, n'a pas parlé. Nous accueillons cette dernière de quelque source qu'elle vienne, des gouvernements conservateurs ou des gouvernements libéraux. Nous amendons ces projets comme nous l'avons fait, cette année même, pour la loi sur le travail dans les usines, que présentait le gouvernement conservateur. Les conservateurs, chez nous, ont, en matière de législation ouvrière, un avantage qui nous est propre. Ils détiennent la forteresse de la Chambre des Lords. C'est qu'en effet, en Angleterre, il y a dans le corps électoral une majorité conservatrice presque permanente, que le radicalisme gallois et e nationalisme irlandais ne font que fortifier. D'autre part, Écosse est, depuis peu, devenue plus conservatrice qu'elle ne l'était auparavant. Et cependant les électeurs de la majorité conservatrice ne sont pas, pour une grande partie, des conservateurs. Dans les questions que nous venons de discuter, ils seraient socialistes en Allemagne. Ils seraient, les uns socialistes, les autres républicains radicaux ou modérés, en France. En Angleterre, ils sont conservateurs en tout ce qui concerne les intérêts de l'impérialisme ; ils votent avec les conservateurs dans les questions d'Église, dans certaines questions spéciales comme celle des impôts sur les spiritueux, ou dans quelques autres questions qui nous sont particulières. Mais les conservateurs, ayant le pouvoir de faire accepter à la Chambre des Lords des projets de loi qui seraient instantanément repoussés s'ils émanaient du parti libéral,

peuvent souvent nous donner des lois qui, pourvu que nous les façonnions un peu, constituent des progrès démocratiques considérables.

Les Français, on peut le dire, subissent plus que nous l'influence des idées générales. Ils se demandent si les choses sont justes ou injustes. Ils les acceptent ou les repoussent pour la nation en bloc, sans se préoccuper des aspirations particulières de la Provence ou de la Bretagne, ni de celles des municipalités, ni même de celles des colonies. Un Français trouve extravagante l'idée qu'une colonie puisse établir contre la mère-patrie des tarifs protecteurs. Nous, au contraire, nous envisageons ces questions à un point de vue purement pratique, selon la loi de ce que nous appelons le « give and take ». Ce caractère absolu de l'esprit national français, qui fait totalement défaut en Grande-Bretagne, affecte tout l'ensemble de nos affaires respectives. Si j'examine attentivement, par exemple, la législation du travail en France et en Angleterre, je suis frappé du fait qu'en France on ne peut admettre qu'un texte de loi soit interprété de diverses façons. Si les lois ne sont pas formulées avec assez de clarté, les ministres se chargent de les expliquer, et leur commentaire a force de loi. En Grande-Bretagne, au contraire, les tribunaux interprètent et même ridiculisent la loi. La Cour suprême d'Irlande rend une décision, la Cour suprême d'Écosse en rend une autre, et celle d'Angleterre une troisième relativement au même point de droit; de sorte que trois jurisprudences diverses se forment, basées cependant sur l'interprétation d'un même texte. A certains égards les Français profitent sans doute de la logique de leurs conceptions et de leur éducation. Nous, nous avons d'autres avantages. Et, si le système français conduit au socialisme d'État, mais assez lentement pour qu'à mon avis la France en reste encore bien éloignée, notre méthode de travail un peu disparate et empirique favorise ce développement des autorités locales qui nous permet d'apporter rapidement un peu plus de bonheur à la vie des classes laborieuses et pauvres.

CHARLES W. DILKE.

QUELQUES GRANDS
POÈTES CHINOIS
ET LA
POÉTESSE LY-Y-HANE

En Chine, la gloire des poètes ne se fonde pas comme chez les autres nations ; elle y est plus lente à venir, plus juste aussi et infiniment plus durable.

Jamais il n'est arrivé, dans cet immense et si antique empire, sauf peut-être en des jours récents et sous l'influence étrangère, qu'un poète ait eu l'outrecuidance de juger lui-même ses vers dignes d'être imprimés, et de les publier en volume. D'ailleurs pour les insérer et les faire connaître, il n'existe, jusqu'à présent, ni journaux ni revues. Mais dans une réunion de lettrés où chacun, à tour de rôle, chante ce qu'il a composé — car aujourd'hui, comme jadis, les vers sont toujours chantés sur une mélopée traditionnelle — si l'un des poèmes semble vraiment hors ligne, on demande à l'auteur la faveur de le copier. Ceux qui le gardent sur leurs tablettes permettent qu'il soit copié de nouveau et ainsi, peu à peu, dans un cercle choisi, le nom du poète se diffuse comme un suave parfum .

Quelquefois l'auteur, isolé, s'adresse directement au peuple : C'est sur la muraille d'un édifice public, sur le montant d'une porte de quartier, qu'il écrit la pièce de vers qu'il a composée, le plus souvent sans y mettre son nom. On s'arrête devant l'écriture ; ceux qui sont capables de comprendre commentent, discutent, expliquent aux ignorants curieux de savoir. S'il

passe un lettré, et que le poème en vaille la peine, il en prend une copie qu'il emporte pour la montrer à ses amis et la garder soigneusement.

Les poésies ainsi conservées voltigent bientôt de bouche en bouche, deviennent célèbres, puis populaires.

C'est donc la postérité, et pour ainsi dire une sorte de plébiscite, qui décidera de l'élection d'un poète à la gloire.

Il se passe souvent plus d'un siècle avant qu'un empereur ne donne l'ordre à une commission de lettrés de rechercher, pour les réunir en volumes, tous les poèmes conçus pendant une certaine période d'années et que la renommée a consacrés.

C'est ainsi, comme un bouquet de fleurs rares que le livre se forme; dans ses pages, les poètes se côtoient fraternellement, leurs vers se font valoir et contrastent dans une diversité charmante.

Voilà comment les auteurs, s'ils ont pu de leur vivant pressentir leur gloire, n'en ont jamais la certitude et n'assistent que rarement à leur triomphe.

Quelquefois pourtant le poète reçoit de ses contemporains un tribut d'hommages et presque d'adoration, surtout quand l'enthousiasme d'un empereur l'a porté aux plus hauts emplois de la cour et l'illumine des rayons d'une faveur toute spéciale. Il en fut ainsi pour toute cette magnifique pléiade de grands esprits qui illustra le règne de Ming-Hoang au VIIIe siècle de notre ère, et qui sont encore aujourd'hui les modèles, les oracles, comme les patrons de la poésie.

Cependant, même les œuvres de ceux-là ne furent pas publiées de leur vivant : des feuilles éparses de fin papier ou de satin blanc, ornées d'un dessin délicat, recevaient seules les précieux poèmes, qui étaient gardés avec tant de vénération que pas un seul ne s'est perdu.

Parmi les noms que la postérité a cueillis à travers les âges pour le bouquet d'immortalité les noms de Li-Taï-Pé, de Thou-Fou, de Ouang-Ouai, de Tchan-Jo-Su, de Ouan-tchan-line sont les plus illustres. Li-Taï-Pé et Thou-Fou sont proclamés les plus grands, sans que les Chinois osent décider cependant lequel des deux surpasse l'autre : « Lorsque deux aigles ont pris leur essor, disent-ils, et s'élèvent à perte de vue, qui donc pourrait reconnaître lequel des deux a volé le plus près du ciel ? »

Li-Taï-Pé a dans ses vers une forme originale et brève qui se joue des difficultés, un style coloré, aux images rares et choisies, plein d'allusions, de sous-entendus et souvent d'ironie. Ainsi que le poète persan Omar Keyam il s'enivre passionnément, chante le vin, seul consolateur, et jette, comme un linceul pailleté d'or, les voiles de l'ivresse sur les amertumes de cette vie et l'appréhension de l'autre.

Les quelques pièces, traduites ici, ne peuvent donner qu'un faible aperçu du charme de ce subtil et hautain poète, duquel Thou-Fou, qui le saluait pour son maître, dit :

« A des bouffées de vent frais, qui n'apportent jamais aucun parfum vulgaire, on peut comparer ses pensées. »

FLEUR DÉFENDUE

Par LI-TAI-PÉ.

Sous la claire lune d'automne, l'eau agitée secoue ma barque.

Solitaire je vogue sur le lac du Sud et je cueille des lotus blancs.

Oh ! qu'elle est belle la blanche fleur du lotus!... qu'elle est délicate et délicieuse!... un ardent désir me dévore de lui avouer la passion qu'elle m'inspire...

Hélas!... une tristesse mortelle submerge mon cœur... l'embarcation s'en va à la dérive et les eaux narquoises s'en font un jouet.

JEUNESSE

L'insouciant jeune homme qui habite sur le chemin des tombes impériales, non loin du marché d'or de l'Est,

Sort de sa demeure, au pas cadencé de son cheval blanc sellé d'argent; puis il le lance au galop, à travers le vent printanier.

Sous les sabots, c'est comme un éclaboussement de pétales, car les fleurs tombées forment partout un épais tapis. Il ralentit sa course, indécis : Où irai-je?... Où donc m'arrêter ?...

Un rire clair et léger, un rire de femme lui répond d'un bosquet voisin. Et cela le décide : C'est à ce cabaret qu'il s'arrêtera.

L'ESCALIER DE JADE

L'Escalier de jade est tout scintillant de rosée.

Lentement, par cette longue nuit, la souveraine le remonte, laissant la gaze de ses bas et la traîne du vêtement royal se mouiller aux gouttes brillantes.

Sur le seuil du pavillon, éblouie, elle s'arrête ; puis baisse le store de cristal, qui tombe comme une cascade sous laquelle on voit le soleil.

Et tandis que s'apaise le clair cliquetis, triste et longuement rêveuse, elle regarde, à travers les perles, briller la lune d'automne.

Les poésies de Thou-Fou sont aussi très pittoresques, avec moins d'étrangeté, plus de naturel que celles de Li-Taï-Pé et aussi plus d'âme, plus de tendresse compatissante pour les douleurs de l'humanité. Il a des admirateurs fervents qui le préfèrent à son rival.

Thou-Fou occupa cette charge, si noble, et toute spéciale à la Chine, de Censeur Impérial. C'était à la Cour de Tchane-Gane, dans ce séjour enchanté devenu le paradis des poètes par la faveur de Ming-Hoang-Ti, enthousiaste des beaux vers. Mais l'intègre censeur ne voulut pas flatter le maître; une réprimande trop sévère ne fut pas endurée, Thou-Fou tomba en disgrâce, fut exilé de la Cour et ne se consola jamais.

Le poème suivant est un de ceux où il exhala son chagrin et ses regrets. On y remarque une rencontre curieuse, — les poètes ont des âmes pareilles dans tous les pays et dans tous les temps, — dix siècles avant Victor Hugo, l'exilé chinois compte les années aux visions que la nature en ramène.

« Voici deux fois, déjà, que je vois fleurir les chrysanthèmes » dit Thou-Fou.

« Pour la troisième fois je vois les pommes mûres »,

dit Victor Hugo, le troisième octobre de son exil.

MONTÉE D'AUTOMNE

Par Thou-Fou.

I

Le jade du givre blesse et flétrit les tendres platanes de la forêt.

Par les montagnes de Vou, par les gorges de Vou, l'air court et bruit tristement dans les feuillages.

A l'horizon le fleuve agité roule le ciel dans ses flots.

Et des hautains sommets, le vent rabat les nuages, tisse leur ouate avec la gaze des brumes de la terre.

En cet exil, voici deux fois déjà que je vois, à travers mes larmes, fleurir les luxuriants chrysanthèmes !...

Je suis comme une barque retenue par une chaîne au rivage. Je ne peux voguer vers l'enclos regretté.

De tous côtés on se hâte de couper et de mesurer des habits d'hiver, en prévision du froid qui vient.

Et, tout en regardant s'éteindre le jour, j'entends monter vers la ville de Pé-ty-Tchan, le son du claquement précipité des battoirs.

II

Maintenant, derrière cette haute ville fortifiée du Khoui-Tchéou, le soleil oblique est tombé.

Je lève les yeux vers le Boisseau du Sud, qui scintille déjà, et je retourne, par la pensée, dans la capitale fleurie.

Au fond des bois obscurs éclatent les voix des singes, qui pleurent trois gémissements.

Et je soupire, en rêvant l'impossible retour du passé.

Où donc sont-ils les parfums brûlés sur mon passage ? où sont les beaux coussins sur lesquels je m'appuyais ?...

J'entends les sentinelles qui se répondent du haut des créneaux en sonnant lugubrement de leurs trompes stridentes.

Voici qu'à travers le réseau des lianes, je vois se lever lentement la lune,

Qui, bientôt, laisse tomber dans le fleuve son reflet, entre les îlots bordés de joncs et de roseaux encore fleuris.

III

Mille feux, à peine, ce bourg fortifié de la montagne, aussi morne au grand jour qu'à l'aube.

Le long du fleuve cent cabanes s'étagent dans la verdure et je m'assieds, ici et là.

Les barques de pêcheurs flottent à la dérive ;

Les hirondelles se rassemblent pour émigrer.

J'ai su remplir les devoirs de ma charge aussi bien que le Censeur Impérial Kouan-Han, qui, pour cela, fut glorieux. Alors qu'importe la disgrâce ?

Et que, ainsi qu'il arriva jadis à Liou-Chang, j'ai vu mes réprimandes n'être tenues pour rien ?...

Mais je songe à mes compagnons d'études maintenant riches et honorés,

Qui, sans doute à cette heure, par les routes riantes des Cinq Collines, galopent, vêtus d'habits légers, en chevauchant de grasses montures.

IV

On dit qu'aujourd'hui la cour de Tchane-Gane est comme un échiquier où se jouent d'incessantes parties.

Que de bouleversements, en moins d'un siècle ! Comment ne pas en être accablé de tristesse !

Les palais des princes et des grands changent bien souvent de maîtres.

Et même l'habit de cour des dignitaires n'est plus reconnaissable.

Aux frontières fortifiées des montagnes de Tchy-Pé, le tambour bat continuellement.

Vers l'ouest les chevaux et les chars défilent sans relâche ; et l'empereur attend toujours en vain le message ailé qui annonce la victoire.

Ici les poissons-dragons, engourdis de froid, n'agitent même plus le fleuve d'automne.

Rien ne fait dévier ma pensée, orientée sans cesse vers la patrie absente.

V

Je revois le palais de Pong-Lé qui fait face à la montagne du sud.

Et, la merveilleuse coupe d'or, tendue, sur sa haute tige, à la rosée de l'aube, clair breuvage d'immortalité.

Je revois, vers l'occident, le lac du Ciel, où la fée Ouan-Mou habitait.

Et, à l'est la Porte de Han, qui s'empourpra d'une lueur quand Lao-Tseu passa sous son arc.

Voisins des nuages, voici qu'apparaissent les hauts écrans en queue de faisans;

Et, tout à coup, le soleil enveloppe les écailles d'or du Dragon, et, la face sacrée de l'empereur!...

Ici, dans ma solitude, l'appréhension de l'hiver me glace.

Oh! la Porte d'Azur! et la haie somptueuse des courtisans sur le passage du souverain...!

VI

Dans mon exil, je ne fais rien autre que de suivre du regard les sinuosités du fleuve Kieou.

Jusqu'à dix mille lis, je vois le vent dérouler les nuages et les mêler aux brouillards de l'automne.

Les fleurs, là-bas, autour du palais, sont assaillies, sans doute, par ce même brouillard; les fleurs dont les parfums montaient vers le Maître;

Dans ce jardin charmant où pour la première fois de tristes nouvelles des frontières vinrent le surprendre.

Où sont les rideaux de perles?... Où sont les colonnes ramagées?

Où est l'enclos par lequel se promenaient les cigognes jaunes ?

Et la jonque au mât d'ivoire, aux cordages de soie pareils à des guirlandes, dont la proue chassait devant elle un vol de blanches mouettes ?

Oh! douleur de retourner la tête vers ce pays de la danse et du chant

Vers cette contrée de Tsin, résidence immémoriale des souverains!

VII

Je voudrais me croire près de ce beau lac de Kouen-Ming, qui fut creusé dans le parc même, à l'époque des Han.

Et sur les bords duquel on vit longtemps flotter les étendards de Han-Ou-Ty.

Je regarderais, au ciel, la divine Tisseuse échanger de paresseux rayons, à travers la nuit vide, avec la claire lune.

Tandis que le gigantesque poisson de pierre, dressé au milieu de l'eau, laisse bruire ses écailles mobiles, froissées par le vent d'automne.

En cette saison, sur les reflets brillants du lac, flotte un nuage sombre formé par les graines noires tombées du Kou-Mi.

La froide rosée émiette les pétales des lotus en poussière rose.

Hélas! devant moi, les gorges étroites des montagnes s'éloignent à perte de vue, accessibles seulement aux oiseaux.

Je suis près d'un fleuve désert où traîne la voile grise d'un vieux pêcheur.

VIII

Et je songe au long tracé capricieux du pavillon où dormait l'empereur.

Aux pics sombres de Tsi-Ko qui se mirent dans l'eau bleue du fleuve Meï-Té.

Là, sur les rivages, on moissonnait abondamment le riz parfumé, dont les perroquets venaient becqueter les restes.

Et les frondaisons vertes servaient de juchoirs aux fabuleux Fon-Houang, qui vieillissaient sous leur abri.

D'exquises jeunes femmes, par les jardins, se promenaient de ci de là, dans la verdure printanière.

Des immortels étaient mes compagnons, et, sur les lacs, nous voguions ensemble, les beaux soirs.

Mon habile pinceau traçait alors, en mille formes nouvelles, d'heureux poèmes...

Aujourd'hui ma tête est blanche et je ne sais plus chanter que douloureusement le front courbé vers la terre.

Parmi les poètes glorieux que la postérité consacre les noms de femmes sont assez rares; il y en a cependant et le nom de la poétesse Ly-y-Hane semble occuper la première place. Elle vivait sous la dynastie des Song, au XIIe siècle de notre ère, et l'on ne sait guère d'elle que ce que ses vers en ont révélé. Ils sont d'ailleurs très personnels et présentent comme l'auto-biographie de ce cœur de femme.

Les Chinois admirent Ly-y-Hane, non pas comme une gracieuse et adroite faiseuse de vers, mais comme un esprit supérieur, une véritable lettrée, rompue à toutes les minuties, à toutes les difficultés de l'art poétique. Elle s'en joue même quelquefois, compose sur des rythmes fantaisistes, ose des innovations singulières qu'elle réalise avec une maîtrise qui fait pardonner et admirer son audace.

Ly-y-Hane ne traite à peu près qu'un seul sujet : la blessure inguérissable de son cœur, qui saigne dans la solitude. La solitude, la réclusion, l'impuissance de la femme chinoise en face de l'action, sont exprimées, dans ses vers, d'une façon très poignante, et sans qu'il en soit dit un seul mot.

L'amour qui dévore cette Sapho chinoise est, à ce qu'il semble, ignoré par celui qui l'inspire ; peut-être même n'a-t-elle jamais été vue par lui, et elle ne fait aucun effort pour se montrer, pour l'attirer : sa condition de femme, les mœurs, les convenances ne le permettent pas. On dirait une fleur qui s'est éprise d'un oiseau ; elle n'a ni voix, ni ailes et ne peut qu'exhaler, en se mourant, son âme parfumée d'amour.

Toujours, dans ses vers, Ly-y-Hane associe à son chagrin le milieu dans lequel elle vit, la nature qui l'environne à portée de sa vue, ce qu'elle en découvre de sa fenêtre ; les changements de saisons sont les seuls événements ; les objets qui ornent son intérieur, les seuls témoins de sa vie, figée dans une pensée unique.

Lisez, par exemple, ces strophes, qu'elle intitule :

FROIDURE PRINTANIÈRE

Dans l'enclos mélancolique, le vent penche et entraîne les fils de la pluie mince.

Il est bon que la double porte reste fermée.

La grâce des saules, la délicatesse des fleurs subissent le temps capricieux qui règne vers cette époque des *aliments froids* [1].

Mais quel que soit le temps, il est toujours difficile de trouver la juste harmonie des rimes.

Cependant voici que la poésie est terminée.

1. Commémoration d'un deuil public.

Qui donc soutient et console celui qui se réveille de l'ivresse ?... de l'ivresse des poètes, qui est autre que celle du vin ?...

Voici que les cygnes sauvages ont fini de passer.

Ah! J'ai dans le cœur mille choses douloureuses que je voulais confier à ces messagers rapides.

Le froid printanier se fait sentir, en ces jours, à l'étage supérieur.

Des quatre côtés les stores du pavillon sont baissés devant les fenêtres.

Je suis trop nonchalante pour venir m'appuyer à la balustrade de jade.

La couverture est froide, le parfum est consumé.

Je m'éveille de mon dernier rêve.

Oh! pourquoi n'est-il pas interdit de rêver à ceux qui ont une grande douleur ?...

Les perles de la rosée se fondent en eau.

De nouveau les arbres vont reverdir.

Et beaucoup se réjouissent de voir ce retour du printemps.

Le soleil monte, le brouillard s'envole.

Il me faut regarder, encore, le beau temps d'aujourd'hui...

Le tableau n'est-il pas peint d'une touche légère et juste? Dans son milieu d'une originale élégance, la silhouette de la jeune femme ne se détache-t-elle pas très nettement? On la voit nonchalamment appuyée sur l'accoudoir de jade regardant la fumée odorante monter hors du brûle-parfum. Cette légère vapeur dont elle semble tisser son rêve, c'est la seule chose un peu vivante autour de la recluse qui s'absorbe en ce mystérieux chagrin dont elle ne parle qu'à demi-mots.

LES MESSAGERS

Au dehors, derrière les treillis de ma fenêtre le vent souffle avant qu'il fasse jour.

Il emporte mon dernier rêve, efface toute trace de lui....

Pour voir aux alentours, je monte à l'étage supérieur.... avec qui ?....

Je me souviens qu'autrefois, du bout de la longue épingle en jade de ma coiffure, je remuais le feu.

Comme je le fais à présent, mais aujourd'hui le brasero est éteint.

Je tourne la tête vers la montagne : la pluie! un épais brouillard!

Je regarde vers le fleuve, tout bossué de vagues, le fleuve qui coule toujours devant moi, sans emporter ma peine.....

Sur le crêpe de ma tunique j'ai gardé mes larmes.

D'une chiquenaude je chasse ces gouttes amères vers les cygnes du fleuve, pour qu'ils soient mes messagers.

Quelquefois un faible écho du monde extérieur, qui révèle encore quelque trait de mœurs, se fait entendre dans les vers de la recluse; mais c'est toujours ce qu'elle en peut percevoir de sa fenêtre, aux alentours de sa retraite. Il en est ainsi dans une pièce qui a pour titre :

LA FÊTE DES POÈTES

Du brouillard léger; des nuages épais; le lourd chagrin dans la journée si longue...

Le parfum, qu'on n'entretient pas, va s'éteindre dans la chimère dorée.

N'est-ce pas l'époque de la fête charmante des poètes qui revient encore?

Sans doute, car hier pour la première fois, l'accoudoir de jade et les pendeloques du store étaient froids sous les doigts.

J'entends, en effet, des couples joyeux qui s'abritent, derrière la haie Orientale, pour boire en l'honneur des poètes, dans la gloire du soleil couchant.

De suaves parfums s'échappent des manches soyeuses...

Mais moi qui n'ai plus mon âme, le store relevé ne m'abrite pas de l'âpre vent d'ouest.

Je le vois qui froisse les chrysanthèmes et les fane, comme est fané mon cœur.

Ou bien la triste amante occupe son désœuvrement par une de ces vaines actions auxquelles les désespérés cherchent à donner un sens prophétique en attachant à leur réussite la portée d'un présage :

LOTUS ROUGE

Une fleur s'ouvre au-dessus de l'eau profonde... de l'eau profonde...

Je prends une ligne et je la lance vers cette fleur aux racines profondes.

Vers cette fleur aux racines profondes...

Le mystère des dessous ténébreux est troublé, le repos cesse, l'agitation s'étend au loin.

J'essaye, avec la ligne, de nouer le lotus... comme si c'était là son cœur!...

Le soleil flotte à l'extrême bord du ciel; il se dissout, s'éteint, hélas! il se noie dans la nuit.

Il se noie dans la nuit.

Je remonte à l'étage supérieur. Je m'arrête devant ma toilette!... Oh! le triste et dévasté visage!...

Le triste et dévasté visage!...

Les plantes sauront reverdir et former des pousses nouvelles...

Comment, sans espérance, ai-je pu même parvenir jusqu'à ce jour?...

Dans la dernière pièce que nous traduisons, les cris de détresse du commencement sont poussés contre toutes les règles. Cependant l'effet en chinois est si énergique, si poignant que le lettré sévère, prêt à se fâcher, est tout de même obligé d'admirer.

DÉSESPOIR

Appelle ! appelle ; implore, implore !...
Stagne... stagne, dors, dors, pleure, pleure, souffre, souffre, toujours !
A peine fait-il chaud, que la saison du froid revient.
Ah ! qu'il est accablant d'exister !
Deux ou trois tasses de faible vin,
Ne suffisent pas pour faire supporter l'âpre vent matinal.
Et voici que les cygnes sauvages repassent déjà.
Ah ! que mon cœur est cruellement blessé !
Il y a longtemps que je les connais pour les voir ainsi passer et repasser.

Les chrysanthèmes foisonnent partout sur la terre, en une exubérance somptueuse.
Mais la fleur qui s'étiole ici.
Qui donc voudrait la cueillir ?
Ne suis-je pas la sempiternelle gardienne de cette fenêtre ?
Quand donc le jour s'éteindra-t-il dans l'obscurité ?
Une pluie fine mouille les feuilles des paulownias.
Le crépuscule vient lentement, l'obscurité tombe, tombe, goutte à goutte.
La voici complète maintenant, la nuit, et rien n'est changé pour moi.
O comment pourrait-on détruire à jamais, le mot : *désespoir ?...*

Une biographie détaillée nous renseignerait-elle mieux sur la vie de Ly-y-Hane, que ces strophes dans lesquelles elle révèle en même temps son grand talent et sa grande douleur ? Elle a vécu cloîtrée dans sa souffrance, ne voulant en être ni distraite, ni guérie, et elle a nommé d'avance le volume que la postérité formerait peut-être de tous ses poèmes épars : « *Les débris de mon cœur.* »

Pour moi, c'est avec une admiration attendrie que j'ai déchiffré les vers de cette noble et touchante poétesse, et je suis heureuse d'être la première, je crois, à faire sonner hors du Céleste-Empire le nom harmonieux de Ly-y-Hane.

JUDITH GAUTIER.

LA POLITIQUE FRANÇAISE
EN ORIENT

I

Les relations de la France et de l'Orient sont très anciennes. Les marchands de Marseille associés à ceux de Lyon ont eu de tout temps des comptoirs dans tous les grands ports de l'Asie Mineure et de la Syrie. Tandis que leurs agents visitaient les côtes du Levant, les pèlerins, dont le nombre allait grandissant depuis le ɪᴠᵉ siècle, se rendaient en groupes à Jérusalem.

Ces relations, exclusivement commerciales ou religieuses au début, n'ont pris un caractère politique qu'avec les croisades. Les luttes de la Chrétienté contre l'Islamisme, quoique uniquement religieuses en apparence, poursuivaient également un but politique ; l'état social d'alors n'avait d'autre fondement que la religion.

L'Église ayant déclaré une guerre d'extermination à ce qui n'était pas soumis à son autorité, toutes les nations chrétiennes de l'Europe contribuèrent à ce soulèvement des fidèles contre les infidèles ; mais, si grande qu'y fût la part des peuples germaniques, les croisades furent surtout et avant tout des entreprises françaises.

Les rois de France ont été de tout temps considérés comme les fils aînés de l'Église qu'ils ont couverte de leur égide, et l'Église, à son tour, leur a assigné le rôle de sauveurs et protecteurs des Chrétiens d'Orient. Aussi, d'accord avec les papes, n'ont-ils rien négligé pour entraver les progrès de l'Islam.

Je n'ai pas à refaire ici l'histoire des croisades ; le sujet me paraît trop vaste, quoique d'une actualité toujours réelle. Je me bornerai à indiquer rapidement l'origine de la politique française en Orient, politique qui, longtemps après la clôture de l'ère des croisades, n'a eu d'autre stimulant que la passion religieuse.

On retrouve sous les règnes de Charles VIII, de Henri IV, de Louis XIV, de Napoléon et même sous celui de Louis-Philippe, le plan politique des croisades, tel qu'il fut inauguré par saint Louis.

François Ier lui-même, à son avènement au trône, fut l'ennemi le plus acharné de l'Islam et des Turcs. Il proposa, en 1517, à l'empereur d'Allemagne et à Ferdinand le Catholique, un traité de partage de l'Empire Ottoman. L'ironie des événements l'obligea à un revirement aussi brusque que complet. Dans la malheureuse journée de Pavie, François Ier, comme on sait, perdit tout fors l'honneur. Et lui qui voulait démembrer l'Empire Ottoman sollicita le secours du sultan Soliman le Magnifique pour empêcher le démembrement de son propre royaume. Très affecté de l'infortune du roi, Soliman mit à sa disposition ses richesses et son armée, et cela sans demander en échange aucun profit matériel ni politique. Ce fut un acte de haute générosité qu'il voulut accomplir vis-à-vis du héros vaincu. Pour en bien apprécier la valeur, il faut se rappeler qu'à la même époque Charles-Quint faisait, de son côté, des avances à Soliman. Celui-ci les repoussa avec hauteur, montrant bien par son dédain qu'il ne poursuivait aucun intérêt immédiat.

Cette entente entre François Ier et Soliman fut à la fois le salut de la France et l'une des bases de sa grandeur future ; elle constitua en outre une garantie de l'équilibre européen et de la liberté de conscience contre la politique mondiale de Charles-Quint et l'autocratie du Saint-Office. Non seulement Soliman, comme l'a dit Michelet, sauva l'Europe : il sauva aussi l'indépendance de la pensée humaine.

Aussi pendant longtemps les souverains se menaçaient-ils les uns les autres du *Grand Turc*. N'est-il pas douloureux pour les patriotes turcs de penser que leur pays, après avoir servi ainsi d'arbitre à l'Europe, soit tellement affaibli par ses

fautes qu'il ne doive plus l'existence qu'aux dissensions des nations européennes, qui jusqu'ici n'ont pu s'entendre pour se partager ses dépouilles ?

En 1528, le roi de France demanda au Sultan un nouveau gage de sa générosité. Soliman lui répondit que « l'amitié et l'affection qui existaient entre eux rendaient tous ses désirs admissibles auprès de sa personne », et il accorda toute sorte d'immunités et de privilèges aux Français résidant en Turquie. Soliman fut maintes fois l'objet de pressantes sollicitations de François Ier. Il ne lui refusa rien, pas même d'envoyer ses flottes pour aider à la délivrance du pape.

A partir de cette époque, une période de relations pacifiques et amicales s'est ouverte entre la France et la Turquie. Déjà sous Mahomet II (1451-1481) et Bajazet II (1481-1512), des privilèges commerciaux avaient été accordés aux marchands français. Les Turcs les couvraient ainsi de leur protection, en Asie, avant la conquête de Constantinople. On peut donc dire que, dès la fondation de l'Empire Ottoman, ils n'ont manifesté à l'égard des Français que des sentiments amicaux; alors même qu'ils étaient assez puissants pour attacher la victoire à leurs armes, malgré les sollicitations dont ils furent l'objet, ils ont maintes fois refusé de s'unir aux ennemis de la France. Je montrerai plus loin jusqu'à quel point et au prix de quels sacrifices ils sont restés fidèles à leur amitié et à leurs engagements.

Les « Capitulations », qu'on veut absolument nous présenter aujourd'hui comme un droit de conquête, n'ont été autre chose, à leur origine, que des actes gracieux essentiellement révocables[1]. Soliman, dans tout l'éclat de sa puissance, accorda aux Français et à leurs protégés le libre exercice de leur culte et de leur commerce dans tout l'Empire Ottoman. Il reconnut aux consuls français le pouvoir de juridiction sur

1. Ce n'est que beaucoup plus tard, lorsque la Turquie fut parvenue à son dernier degré de faiblesse, que les Capitulations furent transformées en actes contractuels. Quand la Porte était encore forte, il n'eut pas été facile d'en abuser. Le Sultan Mourad III avait déjà fait remarquer à l'ambassadeur de France que *toutes les faveurs qui lui avaient été accordées pouvaient être révoquées si le roi de France manquait envers lui de courtoisie.* Il a fallu l'intervention armée de Louis XIV pour faire reconnaître par la Porte l'irrévocabilité des Capitulations.



leurs nationaux, les exempta de tout impôt et autorisa dans son empire la libre circulation de leur argent monnayé.

Les successeurs de Soliman ont scrupuleusement observé ces engagements et ont loyalement pratiqué la politique de paix et d'amitié inaugurée par leur glorieux prédécesseur. Ils ont même ajouté aux privilèges existants plusieurs privilèges nouveaux en faveur des Français. Tant qu'ils ont été forts et libres, ils se sont fait un devoir de prêter leur concours armé, non seulement à la France, mais encore aux protégés de la France. Le Sultan Mourad III, malgré la guerre de Perse et la désorganisation intérieure de l'Empire, n'a pas refusé son concours à Henri IV dans sa lutte contre Marseille qui ne voulait pas le reconnaître.

Plus tard, lorsque la Turquie fut mutilée dans ses frontières, lorsqu'il lui fut matériellement impossible de venir en aide à la France, elle continua à observer une loyale neutralité, en dépit des exigences et des intrigues de ses redoutables voisins.

Lorsqu'en 1807, Alexandre I[er] proposa à Sélim III une alliance offensive et défensive contre la France, l'Empire Ottoman, affaibli à l'extrême, tremblait devant la Russie grandissante. Sélim eut cependant le courage de repousser la proposition du Tzar, et, oubliant la téméraire expédition d'Égypte, se rapprocha davantage de la France, son ancienne amie.

La Russie, n'ayant rien obtenu des négociations, voulut exiger que la Turquie déclarât la guerre à la France, et la flotte britannique s'avançât jusque devant la Corne d'Or pour appuyer les prétentions du Tzar.

La situation était grave pour l'Empire Ottoman. C'était presque une question de vie ou de mort. Malgré tout, les Turcs ne voulurent pas fouler aux pieds une amitié trois fois séculaire, et ils aimèrent mieux courir les pires dangers que de s'armer contre la France.

Ces hautes qualités morales, ce caractère viril d'un peuple qu'on disait déjà à cette époque en pleine décadence, méritent d'être relevés et retenus.

II

Nous nous demanderons maintenant quels sont les avantages et les services que les Français, non moins doués de sentiments généreux et chevaleresques, ont rendus aux Turcs en échange du sang que ces derniers ont versé pour la France et des privilèges sans nombre qu'ils ont accordés aux Français.

Je voudrais ici briser ma plume, ou la passer à un ennemi de la France. La nécessité politique m'oblige de continuer et de dire, dans l'intérêt des deux pays, quelques vérités qui, toutes vieilles qu'elles sont, valent toujours mieux que les flatteries les plus habiles.

La France, par sa littérature si riche et si féconde, par les découvertes scientifiques et les travaux philosophiques de ses grands hommes, a rendu au monde des services immenses. Les Turcs en ont profité dans la mesure de leur culture ; ils lui en sont reconnaissants.

Mais, en dehors de ces richesses intellectuelles si généreusement et si largement répandues partout, les régimes gouvernementaux qui se sont succédé en France depuis quatre siècles n'ont rien fait, j'ai la douleur de le dire, pour la Turquie. Au contraire, à part quelques alliances imposées par les circonstances dans l'unique but d'arrêter les convoitises austro-espagnoles, les rois de France ont toujours combattu et dédaigné les Turcs. Il y a eu des moments où le gouvernement Ottoman a été plus las de ses amis français que de ses ennemis. Un Grand-Vizir disait à l'ambassadeur de Louis XIV : « Nous rencontrons partout dans les rangs de nos ennemis les Français qui se disent nos amis. »

Les Turcs ont cru, au moment de la guerre de Crimée, que la France était venue à leur secours entraînée par un élan de générosité ; mais l'histoire n'a pas tardé à leur apprendre que, là encore, des intérêts matériels ou religieux étaient les vrais mobiles de son intervention.

En 1840, la Russie avait humilié la France, et, à partir de cette date jusqu'à la guerre de Crimée, elle avait voulu résou-

dre à elle seule et à son profit exclusif la question d'Orient.

Redoutant néanmoins la jalousie de l'Autriche et de l'Angleterre, le Tzar Nicolas proposa à ces deux nations de venir partager avec lui les possessions de l'*homme malade*, mais à la condition expresse que la France n'eût aucune part du butin. En attendant, il obligea la Porte à violer le traité de 1740 avec la France, traité qui accordait aux religieux latins des privilèges dans l'église du Saint-Sépulcre.

En voulant régler ainsi la question d'Orient et surtout celle des Lieux Saints, la Russie portait un coup mortel aux droits et aux intérêts français. La France fut naturellement irritée de ce procédé, mais elle s'abstint de toute protestation immédiate. Quelques journaux parisiens russophiles ont prétendu dans ces derniers temps que l'Angleterre avait excité la cour des Tuileries contre la Russie. Au dire de ces journaux ce serait donc malgré elle que la France aurait pris part à la guerre de Crimée. En réalité, la France s'est jointe à l'Angleterre parce que ses privilèges et ses œuvres religieuses en Orient étaient menacés.

Tous ces points sont d'ailleurs mis en relief dans le traité de Paris. Ce traité est rédigé d'une façon tellement favorable aux intérêts de la France, que les diplomates du temps se sont demandé si les Français avaient été les seuls vainqueurs. Quoiqu'il en soit, le sang des soldats français a coulé fraternellement, sur les champs de bataille de Crimée, avec celui des soldats turcs: cela, notre pays ne l'oubliera jamais.

Il nous sera permis pourtant de regretter que, pendant la longue durée de quatre siècles, ces relations amicales ne nous aient valu d'autres témoignages de gratitude que celui-là. Ce qui est encore plus triste à constater, c'est que, au moment même où Soliman donnait à François Ier tant de preuves d'amitié, ce dernier signait, à l'insu de son allié, la fameuse trêve de Nice avec Charles-Quint, et se tournait aussitôt contre les Turcs. Il demanda même des avantages pour son ancien rival. Le Sultan répondit au roi que « constant dans sa fraternité, il acquiesçait en principe, mais à la condition que Charles restituerait au roi de France tout ce qu'il avait conquis sur lui ». Soliman, vraiment grand et magnifique, songea,

dans cette circonstance même, à obtenir un avantage non pour lui, mais pour la France.

Henri II continua la politique de son père, avec les mêmes procédés. Il contracta avec le Sultan une alliance offensive sur mer contre Charles-Quint, mais après la victoire le commandant de la flotte française refusa l'exécution du traité.

A partir de cette époque, les rois de France se sont médiocrement souciés de resserrer avec la Turquie les liens de l'alliance traditionnelle. Leur politique vis-à-vis des Turcs a été animée d'un certain esprit d'hostilité. Ils semblaient regretter le temps des croisades. On sait que le père Joseph proposa même le plan d'une nouvelle expédition en Terre Sainte. Leibnitz lui aussi, connaissant ces sentiment personnels de Louis XIV envers les Turcs, lui envoya un mémoire pour l'encourager à reprendre l'œuvre de saint Louis. Louis XIV rêva un moment, comme Charles VIII d'ailleurs, la conquête de Constantinople et la ruine des Turcs. Le grand Colbert le détourna de ce projet aussi ambitieux que dangereux. Néanmoins, des secours en argent et en vaisseaux furent fournis aux Vénitiens et aux Crétois en lutte avec l'Empire Ottoman. Trente mille auxiliaires furent également envoyés au secours de l'empereur d'Allemagne réduit aux abois par l'armée turque. C'est encore sous ce même règne qu'Alger, Tripoli et Chio furent bombardés par la flotte française. Un catholicisme étroit et mal compris était le seul guide de ce monarque et resta, pendant longtemps, celui de la plupart de ses successeurs, dans les affaires turques.

Sous Louis XV, les seigneurs français avaient fait un accueil enthousiaste à la proposition de Pierre le Grand de marcher ensemble contre les Turcs. Les circonstances seules les en ont empêchés. La cour de Louis XVI était un peu moins exaltée. Les sultans Moustafa et Sélim lui avaient demandé quelques officiers et ingénieurs pour réformer l'armée turque. Le comte de Choiseul-Gouffier avait reçu l'ordre de donner suite à la demande de la Porte. Mais, d'une part, les menées corruptrices du Tzar en Turquie et, d'autre part, le mouvement de la Révolution en France arrêtèrent cette tentative de rénovation.

L'expédition et l'occupation d'Égypte, ainsi que l'entente

secrète avec les révolutionnaires grecs qui préparaient l'indépendance de leur pays; le projet dit de « Tilsitt » concernant le partage de l'Empire Ottoman avec la Russie; l'entretien de Napoléon avec Metternich sur le même sujet; la conquête de l'Algérie; la destruction de la flotte turque à Navarin, voilà une série de faits qu'il est difficile de qualifier quand on écrit pour un public français. Le moins que j'en puisse dire est qu'ils ne répondent point aux sentiments affectueux exprimés, dans le passé, par les Turcs à l'égard des Français.

Après l'abolition des Janissaires et la guerre de l'Indépendance grecque, la Turquie était affaiblie et épuisée; il lui aurait fallu pour se relever le concours moral d'une Puissance amie. Or, pendant qu'elle faisait des démarches auprès de l'ambassadeur de France en vue de reprendre la réorganisation de l'armée, le gouvernement de M. Thiers encourageait sourdement l'insurrection de Mehmed-Ali en Égypte. L'opinion publique et la presse en France soutenaient fanatiquement, on ne sait vraiment pourquoi, ce rebelle contre la Porte. Une nouvelle croisade fut prêchée partout. Ces démonstrations turcophobes ne tardèrent pas à avoir leur contre-coup dans le Liban, où une nouvelle intervention de la France faillit brouiller encore une fois les deux pays.

Au Congrès de Berlin, l'attitude des délégués français fut plutôt hostile que favorable à la Turquie. L'occupation de la Tunisie fut une manifestation éclatante de cette politique peu amicale. Dans les dernières affaires crétoises et grecques, le gouvernement français a montré une fois de plus qu'il se désintéressait complètement du relèvement de la Turquie. Une telle politique n'est certes pas ce que les Turcs pouvaient légitimement espérer en souvenir des services qu'ils ont rendus à la France.

III

L'attitude du reste de l'Europe est encore plus vivement hostile, j'en conviens; mais un passé plein de souvenirs grandioses et touchants donnait aux Turcs un certain droit d'espérer de la France des actes de courtoisie qu'ils ne

pouvaient attendre, par exemple, de l'Autriche avec laquelle ils se sont battus tant de fois.

Il y a longtemps que je suis fixé sur les intentions humanitaires de l'Europe dans la question d'Orient. Ce ne sont point, hélas! des idées généreuses, libérales, civilisatrices qui inspirent le plus souvent la direction de la diplomatie Européenne.

Je pense, comme notre ami Labori, qu'il faut un idéal politique à l'individu comme à la collectivité [1]; or c'est cet idéal qui semble faire complètement défaut aujourd'hui à l'Europe. La politique actuelle des Puissances se réduit à l'art de faire leurs propres affaires aux dépens des faibles, à écraser les populations paisibles pour se créer quelques nouveaux champs d'exploitation commerciale. Étendre au delà de toute mesure la sphère des intérêts commerciaux, sans se soucier des intérêts moraux, voilà à quoi tendent toutes les combinaisons. Les sentiments d'humanité et de devoir religieux, dans le sens élevé de ce mot, ne sont que d'hypocrites prétextes : personne — à de rares exceptions près — ne s'intéresse plus réellement au sort, aux souffrances, à l'appel déchirant des opprimés.

Pour se rendre compte de cette politique si peu humanitaire de l'Europe, il suffit de se demander ce qu'ont fait les Puissances, depuis la guerre de Crimée, c'est-à-dire depuis qu'un traité leur donne le droit d'intervention collective pour régénérer la Turquie. Elles ont envoyé en Orient une bande d'aventuriers qui se sont abattus sur les infortunés Ottomans, comme une nuée de sauterelles, dévorant toutes leurs richesses.

Je serais heureux de savoir quel est l'État Européen qui a, de bonne foi, indiqué un remède devant et pouvant servir les intérêts réels et vitaux de l'Empire Ottoman, et cela sans arrière-pensée et sans autre préoccupation que le bien-être de l'humanité. Je ne connais, pour ma part, que des Puissances qui ont bombardé ou menacé de bombarder nos ports pour des affaires d'argent ou pour de misérables et futiles querelles religieuses. Le fanatisme brutal n'est pas, hélas! le privilège exclusif des ignorants. Les gens qui traitent les Turcs de barbares leur sont-ils supérieurs en fait de vertus, surtout de ces vertus qu'on se plaît à appeler chrétiennes? Cette civilisation

1. Voir la *Revue* du 1er novembre 1901.

raffinée que l'Occident est censé représenter n'est employée le plus souvent que pour écraser et dominer l'Orient, et cela toujours, comme au moyen âge, en vertu d'un christianisme exclusif et sous les apparences d'une morale libre et indépendante.

Le projet de réforme dont on a tant parlé, il y a cinq ans, semble n'avoir été qu'un expédient politique, un mensonge de plus, imaginé pour intimider le Sultan et le mettre en demeure de tout céder aux spéculateurs. Le Sultan n'est malmené que lorsqu'il refuse une concession ardemment sollicitée. Tant qu'il se dépouille et ouvre largement sa main, le concert européen semble être d'accord pour le mettre à l'abri de toute attaque, et lui permettre de continuer sur une large échelle son régime de despotisme et de cruauté. Si l'Europe continue de protéger le Sultan, c'est donc à cause de l'influence que le mercantilisme exerce sur les chancelleries.

On se rappelle avec quel empressement nos chefs d'État, y compris le Pape, ont envoyé, l'an passé, des missions spéciales à Constantinople pour donner un éclat particulier au jubilé d'Abdul-Hamid. Ces démonstrations protocolaires étaient forcées, je l'admets, mais cela ne les empêchait pas d'être regrettables et hypocrites. Si je dis hypocrites, c'est par égard pour l'Europe officielle ; car pour la trouver sincère dans ses félicitations et ses souhaits, il faudrait la croire dépourvue de tout sentiment de pudeur et de dignité. Féliciter un Abdul-Hamid, c'est faire l'apothéose du néronisme, c'est encourager les plus criminelles entreprises, c'est, en un mot, décerner une prime à l'ignominie, tant au point de vue moral qu'au point de vue politique. Car on ne peut pas nier qu'il y ait une complicité morale, sinon effective, entre celui qui commet un crime et ceux qui viennent lui apporter le témoignage de leur estime et de leur considération.

Les Puissances récoltent aujourd'hui ce qu'elles ont semé. Par leur rapacité, par leur complicité, elles ont compromis, en Orient, leur prestige. Le Sultan, de son côté, ne néglige rien pour discréditer les Puissances et abaisser leur influence sur le monde musulman. « L'Europe est pourrie, dit-il, tout y est à vendre, la presse comme les hommes politiques : on n'a qu'à y mettre le prix. » L'Europe n'a que trop souvent

justifié ce reproche par ses combinaisons politico-financières. Les socialistes qui blâment tant l'État d'administrer tout au profit des capitalistes et des financiers, n'ont qu'à venir en Turquie pour voir ce que font la plupart des diplomates en quête de fortune. Ils y trouveront des ambassadeurs qui sont les agents des financiers cosmopolites et les avocats de missionnaires non moins cosmopolites plutôt que les représentants de leur pays.

Il en a été ainsi de tout temps. Leur peu de valeur politique ou morale, leur ignorance des choses de l'Orient, leur caractère hautain et intraitable ont donné lieu à mille difficultés. Cherchant à détruire l'influence de leurs rivaux, ils ont excité et entraîné les Sultans à la guerre. Ils ont exploité les jalousies, les passions religieuses des indigènes, réveillant dans le cœur des chrétiens des sentiments de révolte et des espérances d'émancipation. C'est ainsi qu'ils ont introduit dans le pays le désordre et qu'ils ont contribué à paralyser le fonctionnement régulier des autorités locales, qu'ils ont hâté l'éclosion d'événements désastreux qu'ils se donnaient l'air de vouloir prévenir. Certains ambassadeurs, abusant de leurs privilèges, se sont même permis de couvrir de leur protection des aventuriers de tout acabit : les Jésuites exerçant l'espionnage et les introducteurs de fausse monnaie. On en a vu d'autres qui ont présenté à leur roi des mémoires indiquant *les moyens d'anéantir la monarchie des princes ottomans.*

A l'époque où la Porte avait une certaine puissance, elle enfermait au château des Sept Tours l'ambassadeur qui avait manqué aux principes de l'honneur et de l'équité ; il devait y rester, ainsi que l'ordonna un Grand Vizir, « jusqu'à ce qu'il cessât d'être fou ». Il a été donné lecture, il y a huit ans, à l'Académie des Sciences morales et politiques de Paris, d'une relation historique intitulée : *Une évasion à Constantinople.* Il s'agissait de la peine subie, en 1617, par le baron Sancy, ambassadeur de France, condamné par le Cadi à recevoir dix coups de bâton sur la plante des pieds, pour avoir favorisé l'évasion des prisonniers chrétiens. Le gouvernement de Louis XIII ne s'en montra guère irrité ; il se contenta de rappeler son ambassadeur.

Comme nous sommes loin de ces jours disparus ! Quoique

de pareils châtiments ne soient plus admis, ils trouveraient peut-être leur justification dans la conduite actuelle de certains ambassadeurs qui ne craignent point d'envenimer les passions politiques au profit de leurs intrigues personnelles.

IV

Il serait temps que de telles pratiques disparaissent. Il importe que l'Europe ou plutôt la France — je ne parle ici que de la politique française en Orient — comprenne enfin que ses intérêts lui commandent de vivre en parfaite intelligence avec les peuples musulmans, respectant leur liberté, leurs traditions, jusqu'à leurs préjugés. Il est indispensable que la France, qui est elle-même une Puissance Islamique, aide ces peuples à se développer progressivement sous l'égide de la civilisation.

Veut-on conserver à la France républicaine son rang de grande puissance libérale en Orient, il faut la représenter comme la fille de la Grande Révolution et non comme la « fille aînée » de l'Église. Une politique réactionnaire et cléricale avait peut-être sa raison d'être autrefois; elle ne répond plus aujourd'hui ni aux conceptions actuelles de la France, ni aux besoins intellectuels et matériels de la Turquie. Je constate, à mon regret, que la politique de la monarchie, en Orient, a été plus libérale, plus progressiste que celle de la République actuelle. Le gouvernement d'alors aidait à créer des lycées laïques à Constantinople; le dernier incident franco-turc nous a bien montré à quoi celui d'aujourd'hui prête généreusement son concours.

Le Turc, qui ignore le passé glorieux de la France et ne la connaît que par l'aspect sous lequel le Sultan la lui fait voir, juge les choses d'après leurs dehors et penche naturellement vers l'Allemagne qui lui témoigne plus de sympathie et lui donne plus d'encouragements. Il préfère, pour la même raison, apprendre l'allemand et lire les publications qui caressent le plus ses sentiments patriotiques. Voilà comment la langue allemande, inconnue, il y a vingt ans, en Turquie, y

pénètre maintenant, et voilà comment avec la langue se propage l'industrie, voire l'influence allemande.

De 1875 à 1893, l'Allemagne a conquis un marché de 40 millions en Turquie, tandis que les importations françaises, pendant le même laps de temps, y ont énormément baissé.

La prospérité matérielle d'un État dans ses relations avec les pays étrangers dépend tout particulièrement de son prestige moral et politique. Une politique terre à terre subissant l'influence de financiers cosmopolites n'est pas un levier bien sûr pour maintenir la renommée d'une Puissance. La protection des chrétiens et la garantie de certains intérêts matériels dont on parle de temps en temps, ne sont, en réalité, que de la poudre dorée jetée aux yeux du public. Au fond, ce sont des gens sans scrupules, fondant leur fortune sur l'exploitation des masses, qui profitent seuls de la politique actuelle du gouvernement français en Turquie. Cette politique qui se réduit à satisfaire des appétits inavouables a été un encouragement pour le Sultan à persévérer dans la mauvaise voie où il continue de jeter un défi à la civilisation et à l'humanité.

Quel est le mobile de cette conduite si peu justifiable du gouvernement français ? C'est toujours l'espoir d'amener peu à peu l'effondrement de la puissance Islamique, tel qu'il a été rêvé dès le moyen âge.

On peut se demander à quoi a abouti tout ce long labeur de la France en vue de démembrer l'Empire Ottoman ? Il a permis à l'Angleterre, à l'Autriche et finalement à l'Allemagne de mettre le pied en Orient et à la Russie de se développer et de grandir.

Le nom de *Franc* (Frink, El-Efrindj) était jadis, dans tout le Levant, synonyme de *Européen* ; les marchands de l'Occident ne jouissaient des immunités des Capitulations qu'en se mettant sous la protection du drapeau français. La Turquie a dû accorder les mêmes privilèges et faire des concessions aux Puissances rivales de la France, parce qu'elle se sentait délaissée, que dis-je, menacée par la France.

Les relations pacifiques et amicales entre Charlemagne et Haroun-al-Réchid et plus tard, entre François Ier et Soliman plaçaient la France dans une position exceptionnellement favorable. Tout ce qu'elle a voulu obtenir de la Turquie, en vue

d'étendre son influence politique et commerciale, elle l'a obtenu par des moyens pacifiques. Colbert et d'autres hommes d'État éminents savaient combien la conservation de l'Empire Ottoman était une nécessité pour la France et ses œuvres religieuses.

La Grèce, la Serbie et même la Bulgarie une fois soustraites à l'autorité turque n'ont plus voulu reconnaître le droit de protection exercé jusqu'alors par la France en faveur des catholiques. Non seulement elles interdisent aujourd'hui toute espèce de propagande religieuse, soit catholique, soit protestante, mais elles vont jusqu'à enlever le libre exercice du culte aux étrangers qui vivaient en toute liberté dans ces mêmes pays, au temps de la domination Ottomane. Que deviendront les œuvres religieuses françaises, le jour où la Turquie tombera entre les mains des Russes, qui interdisent sévèrement, chez eux, toute tentative de propagande religieuse? Les conservateurs, les croyants, tous ceux enfin qui ont tant travaillé autrefois à la destruction du monde musulman doivent donc chercher à maintenir l'intégrité de l'Empire Ottoman dans l'intérêt même de la Chrétienté. Car nulle part au monde le prêtre catholique ne possède des prérogatives et une liberté aussi étendues qu'en Turquie. Maître absolu de son église et de ses écoles, il peut étendre en quelque sorte jusque dans la rue le domaine de son pouvoir spirituel. Une communauté paroissiale a le droit chez nous d'organiser, toutes bannières déployées, des processions à travers les rues d'une ville.

Les Turcs ne cesseront jamais de témoigner leur respect pour toutes les croyances religieuses sans aucunes distinctions. Seulement qu'on n'oublie pas qu'ils entendent par tolérance religieuse le libre exercice du culte et non une licence qui permette à des vautours affamés de fondre sur leur proie aux dépens des indigènes. Certes le gouvernement français n'a jamais pris part à la politique sectaire des religieux; mais il n'en porte pas moins toute la responsabilité en protégeant des missionnaires qui témoignent du mépris pour tout ce qui est sacré et respectable aux yeux des musulmans. Cherchant à affermir leur autorité au milieu des discordes, ils excitent les haines et les rivalités, tout en promettant à leurs protégés

l'appui de leur gouvernement. Cet appui accordé à des aventuriers ne peut avoir que des résultats désastreux.

Le but du gouvernement français en Orient devrait être, ce me semble, de faire servir son prestige et son influence à la cause de la civilisation. Les écoles qu'il y entretient devraient par conséquent propager ses idées libérales et aider au développement de son influence bienfaisante. La Turquie d'aujourd'hui réclame, de son côté, un système d'éducation qui unisse dans un même lien de fraternité les différentes populations et les aide à travailler ensemble à la prospérité du pays, tout en leur faisant voir et admirer ce qu'il y a de grand et beau dans la France.

L'enseignement congréganiste est-il capable de réaliser ce programme ? Je ne le crois pas. Ce n'est pas avec ses établissements dogmatiquement hostiles aux principes républicains que la France pourra faire concurrence aux écoles essentiellement laïques des autres Puissances. Parmi les Turcs qui ignorent complètement le français j'en connais beaucoup qui ont une grande sympathie pour la nation française, mais je n'ai jamais vu un bénéficiaire de ces œuvres françaises en Orient manifester ses sympathies pour les institutions libérales de la République. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant ; il serait même surprenant que les missions voulussent inspirer à leurs disciples une affection pour un régime qui les a mis à la porte. Elles enseignent la langue française, c'est vrai, mais dans un cercle très restreint et en proscrivant de leur enseignement l'esprit français. Aussi reçoivent-elles des encouragements du Sultan. Ce dernier sait bien que, par elles, aucune idée de progrès ne se fera jour en Turquie.

Loin de moi l'intention de prêcher ici la destruction de ce vieux patronage qui met entre les mains de la France l'église latine d'Orient. Je désire seulement que cette œuvre du protectorat catholique reste dans le domaine purement moral et qu'elle ne soit point employée à des fins intéressées. Il faut encore qu'il y ait un accord, une harmonie entre ce droit de protection et les conditions d'indépendance et d'intégrité de l'Empire Ottoman, telles qu'elles ont été garanties par la France elle-même. L'impérieuse affirmation de ce protectorat, au mépris des droits légitimes de la Turquie, n'a pas

donné, nous venons de le voir, un résultat de nature à satisfaire les hommes d'État européens ; au lieu de chercher à rejeter les Turcs hors de l'Europe, ne devraient-ils pas tenir compte de leur longue et glorieuse existence et les amener à coopérer au bien commun de l'humanité?

Le bon renom d'un peuple n'augmente et ne se maintient que par les services qu'il rend aux autres peuples amis. Or, la Turquie est une amie séculaire de la France; son amitié est antérieure de bien des siècles à ces Capitulations dont on fait aujourd'hui un si triste abus. Les Turcs ont donc bien le droit d'attendre d'elle une politique plus conforme à l'équité et aux idées libérales et humanitaires. Dans sa lettre de remerciement à Soliman, François Ier disait : « Nous avons été touché de l'offre généreuse que vous nous faites de vos richesses et de votre secours. Plût à Dieu que nous pussions vous en témoigner la reconnaissance qui convient à un prince chrétien de notre rang et dignité. »

Le moment nous semble venu pour les cœurs généreux de ce grand pays de se faire un devoir de conscience d'aider au relèvement de la Turquie.

AHMED RIZA.

LES IDÉES MORALES

ET LA POLITIQUE[1]

Mesdames, Messieurs,

Je vois devant moi et autour de moi beaucoup de personnes distinguées, beaucoup d'hommes éminents de tous les âges. Mais je ne puis perdre de vue que nous sommes aujourd'hui les invités de divers groupes d'étudiants, de jeunes écrivains, de jeunes artistes; que beaucoup parmi ceux qui me font l'honneur de m'écouter sont de jeunes hommes; et, par suite, que c'est ici avant tout une manifestation de la jeunesse.

Je remercie la Ligue Démocratique des Écoles, les jeunes Revues, les Universités populaires, dont nous sommes les hôtes, et aussi les quelques jeunes gens qui, sans appartenir à aucun de ces groupes ont bien voulu se joindre à eux, de nous avoir fait l'honneur de nous réunir, et de nous réunir sous leur patronage. Quand je dis sous leur patronage, je dis bien ce que je veux dire, car patronage signifie, si je ne me trompe, influence et protection; et je ne crois pas qu'il puisse y avoir, pour des hommes mûrs qui s'intéressent aux choses publiques, d'influence plus heureuse ou de protection plus efficace que la sincérité des jeunes convictions et l'ardeur des jeunes enthousiasmes.

1. Conférence faite au théâtre de la Renaissance-Gémier le jeudi 21 novembre 1901 et organisée par la Ligue démocratique des Ecoles, un groupe de Revues, d'Universités populaires et un certain nombre de jeunes écrivains et artistes.

Je ne m'attarderai pas à développer devant vous des lieux communs sur l'importance politique de la jeunesse. Tous les hommes politiques, tous ceux qui pensent à l'avenir et à la grandeur de leur pays, sont obligés de tenir compte dans la plus large mesure des idées, des aspirations, des volontés de la jeunesse. La jeunesse c'est déjà beaucoup le présent; mais surtout c'est tout l'avenir. Il est donc inévitable et il est juste qu'elle ait place pour plus de moitié dans les préoccupations de quiconque croit avoir des idées à exprimer ou une doctrine à formuler. Mais si toutes les politiques doivent compter avec la jeunesse, il n'en est pas, laissez-moi l'espérer, qui puisse davantage compter sur elle qu'une politique de vérité et de moralité. (Approbation.)

On a depuis quelque temps beaucoup médit de la jeunesse. On la représente comme trop prudente, trop froide, trop calculatrice; on la dit plus préoccupée de parvenir que de vivre selon la nature, plus soucieuse de se pousser que de bien faire, plus attachée aux intérêts qu'aux principes. Laissez-moi vous dire que je n'en crois rien, et, s'il y a à cela quelque apparence, ce n'est, j'en suis bien sûr, que l'apparence. Peut-être, d'ailleurs, ne faut-il pas trop s'étonner, si telle est la surface des choses. La vie contemporaine offre de si étranges spectacles! Partout elle n'étale qu'appétits déchaînés, qu'intérêts aux prises. On dit aux jeunes hommes que le talent n'est rien sans l'intrigue, que la franchise est un dangereux bagage, que le succès est bien plus important que la joie de bien vivre; on leur persuade que l'ambition mène au bonheur, qu'elle est le commencement de la sagesse. Faut-il être surpris qu'ils s'y trompent?

Mais, ôtez les masques, et regardez dessous. Je ne parle pas des jeunes hommes qui nous entourent et que je sens d'une belle santé physique et morale. Mais, aux plus composés, ôtez les masques, et vous verrez apparaître non plus le calcul, non plus le scepticisme, non plus l'excessive prudence; vous verrez apparaître la confiance, l'espérance, la franchise et l'amour. Car ce sont-là les traits de la jeunesse; non pas les traits de la jeunesse d'aujourd'hui, ou les traits de la jeunesse d'hier; ce sont les traits de la jeunesse éternelle. (Applaudissements.).... Je vois bien que nous sommes d'accord!

Cette jeunesse-là, voyez-vous, on aura beau faire, il suffira toujours de lui parler de vérié, de moralité et d'idéal pour la faire tressaillir ! (Applaudissements unanimes.)

Qu'on ne me reproche pas de me livrer à la rhétorique ! Sans doute, les mots de moralité, de vérité, d'idéal, sont des termes généraux. Ce sont même en un sens, si vous le voulez, des termes vagues. Mais cela fait-il que ce soient des expressions vides? ou cela veut-il dire que leur contenu soit inexistant? Non, à coup sûr, et si le concept de l'idéal échappe encore, dans une mesure très large, à l'analyse de la raison, du moins n'en est-il pas de plus clair pour le cœur et pour la conscience. La preuve, c'est que déjà nous communions ensemble avant, pour ainsi dire, que nous nous soyons entretenus. La preuve, ce sont ces chaudes sympathies avec lesquelles vous me faisiez l'honneur de m'accueillir il n'y a qu'un instant. La preuve enfin, c'est la présence ici des hommes illustres qui me font l'honneur de m'entourer et qui, lorsqu'ils sont venus, savaient bien que je n'allais pas vous parler d'autre chose.

C'est assez pour que la tâche que je voudrais vous convier à entreprendre ne me paraisse déjà plus impossible.

Il ne s'agit de rien moins que d'un effort pour arracher, au moins partiellement, sinon la politique de l'humanité, du moins la politique de la France, aux puissances infinies du mensonge et de la corruption ! (Applaudissements répétés.) Vos acclamations me répondent ! Vous le voyez, l'entreprise n'est pas chimérique !

Les grands efforts sont suivis d'ordinaire de déceptions cruelles. Chaque fois que des hommes ont tenté d'accomplir une œuvre à laquelle toutes leurs bonnes volontés, quelles qu'elles fussent, n'ont pas réussi à se trouver égales, ils retombent pour un moment comme épuisés. C'est ce que nous éprouvons depuis deux ans.

J'ai reçu, ces derniers temps, bien des lettres intéressantes. Parmi elles, j'en ai noté une d'Henry Bauer, où il m'a semblé trouver de ce découragement une expression particulièrement admirable :

L'espérance, mon cher ami, m'écrit Bauer, l'espérance me semble illusoire de concilier la justice avec la politique ; elles sont antinomiques.

Les politiciens ne comprennent rien aux tourments inapaisés de la

justice et n'ont pas d'yeux pour les blessures de l'idéal. Les foules ne s'en soucient pas ou détestent les hommes dont la constance fait la leçon à la lâcheté publique.

Ces hommes, de plus en plus seuls, savourent la douceur de maintenir en soi la beauté divine...

Sans doute, mon cher Bauer, il est doux de maintenir en soi la beauté divine; mais il ne faut pas se contenter de la maintenir en soi; et peut-être le meilleur moyen pour l'y maintenir n'est-il pas de s'isoler.

Combien il est mieux pour cela et combien plus doux de se réunir! N'éprouvons-nous pas, en mettant en commun notre idéal, alors même que la raison serait impuissante à nous donner les raisons de nos sentiments, n'éprouvons-nous pas que l'effort n'est jamais vain, que les déceptions, pour amères qu'elles puissent être, ne doivent jamais ni nous lasser ni nous arrêter? J'en ai pour ma part en cet instant l'intuition très sûre et c'est, je n'en doute pas, dans les minutes comme celle-ci que l'homme à raison; car au fond le désenchantement n'est que de la fatigue. (Applaudissements.)

Avant d'entrer plus avant dans le sujet de ma causerie, permettez-moi encore de m'arrêter un instant sur un détail qui n'est pas indifférent, je veux dire sur le fait que M. Gémier a bien voulu nous accueillir ici et laissez-moi lui en adresser aussi tous nos remerciements.

Il n'est pas indifférent qu'un homme d'esprit et de courage, qui est un directeur de théâtre, et qui est en même temps un grand artiste, nous ait donné l'hospitalité de la Renaissance dans cette occasion. En nous ouvrant sa maison il a bien fait, car nous sommes des hommes de vérité et de liberté — j'essaierai de le démontrer tout à l'heure, et peut-être avons-nous le droit qu'on nous fasse là-dessus quelque crédit —; nous sommes des hommes de vérité et de liberté, et le théâtre a besoin de vérité et de liberté. (Applaudissements.) Des incidents récents, qui sont dans tous vos esprits, (je veux parler de certaines interventions de la censure, aussi retentissantes qu'injustifiées) en fournissent la preuve. Ces incidents ne se sont pas produits ici hier, mais Gémier peut-il assurer qu'ils ne s'y produiront pas demain? En tout cas, je ne sépare pas pour ma part M. Gémier de notre manifes-

tation. Il me semble que par là celle-ci prend plus de portée, et qu'elle est ainsi plus complète (Applaudissements). Quand je pense qu'il nous a permis de revoir ici réunis pour la première fois devant une assemblée digne d'eux des hommes qui avaient l'honneur hier d'accumuler sur leurs têtes les haines de la multitude et pour qui déjà commence la justice de l'Histoire (Explosion d'applaudissements.)... Allons, encore une fois, nous nous comprenons! (Rires et applaudissements.) Lorsque je vois ces hommes réunis, quand je me rappelle que c'est la jeunesse qui les réunit, quand je songe à l'objet qui les réunit et que c'est dans la maison de Gémier qu'ils se réunissent, il me semble qu'il ne manque rien à notre mani festation; car elle m'apparaît comme l'association de la Politique loyale, de la Pensée libre et de l'Art divin sous les auspices souriants de la jeunesse. (Applaudissements répétés.)

Cela est si vrai que maintenant j'ai comme la sensation que je devrais peut-être m'asseoir et me taire. Déjà notre réunion a, par elle-même, une signification suffisante. Rien ne dira mieux ma pensée, rien surtout ne l'illustrera avec plus d'éclat que le spectacle auquel nous assistons en ce moment et dont vos acclamations marquent le sens. Et pourtant il faut que je pousse plus loin ; il faut que j'essaie dans cette causerie de dégager de nos sentiments obscurs non pas certes tout notre idéal commun, mais une parcelle au moins de cet idéal.

Dégager l'idéal intégral de l'humanité, qui donc pourrait à l'heure actuelle y songer? Quand l'idéal humain sera complètement dégagé, déterminé, analysé, quand il sera aperçu dans sa plénitude, il sera du même coup nécessairement et immédiatement suivi. Alors, l'Humanité sera parvenue au terme de sa course, l'évolution de la civilisation sera accomplie, et la vie, faite essentiellement d'action et de lutte, aura cessé d'être ce qu'elle est, une bonne et belle chose en somme, avec son mélange de tourments et de joies.

Même cette parcelle d'idéal qu'on peut espérer d'apercevoir dans l'état présent de la société humaine, je n'ai pas la prétention de la dégager aujourd'hui, ni surtout de la dégager à moi tout seul. C'est, on me l'a dit, on m'en a presque adressé le reproche, moins peut-être de la politique proprement dite que de la philosophie politique que j'essaie de faire,

quelque prétention que j'aie pourtant d'être un homme pratique. Or, si la philosophie est rarement adéquate aux choses qu'elle tente d'embrasser combien particulièrement en est-il ainsi quand il s'agit des choses de la politique !

Permettez-moi à ce sujet de vous citer encore quelques lignes d'une lettre qui me paraît, elle aussi, bien intéressante. Elle émane d'un homme éminent que vous allez acclamer quand je vous le nommerai, je parle de M. Ferdinand Buisson... (Acclamations, cris de : Vive Buisson !) ... Voici ce que M. Buisson m'écrivait il y a quelques jours, au milieu de bien d'autres choses que je serais heureux de vous lire aussi, si j'en avais le loisir :

...J'ai lu avec grand soin et je relirai les passages [de votre étude][1] où visiblement vous vous efforciez de poser les bases d'une doctrine. Elles sont émouvantes à force d'être l'expression toute vive d'un esprit qui veut être libre et créateur. Je ne suis pas sûr d'en avoir toujours mesuré la portée ni compris tout le sens. Appliquée à la société humaine et à ses institutions passées ou futures, la philosophie est condamnée à rester trop souvent *une sommaire indication de direction générale*. Mais, pour autant que je saisis l'orientation que vous essayez d'imprimer au mouvement social, j'y trouve de si grandes promesses et un souffle si puissant de raison généreuse qu'il me tarde de vous voir traduire en application pratique les grands principes que vous venez d'esquisser.

C'est la sommaire indication de direction générale dont parle M. Buisson que j'essaye de formuler. Mais je voudrais aussi, si votre bienveillante attention me le permet, faire un pas de plus, et tenter une incursion rapide sur le terrain des solutions pratiques immédiates que, selon moi, l'adhésion aux principes impose.

Il est nécessaire d'abord que je résume d'un mot ce que j'écrivais il y a quelques semaines, puisque c'est à la suite de l'article que j'ai publié le 1er novembre dans la *Grande Revue*[2] que la Ligue Démocratique des Écoles et les groupes de

1. *Le mal politique et les partis.* (V. le nº de cette Revue en date du 1er novembre 1901.)

2. Voir le nº du 1er novembre 1901. A propos de cet article, je fais volontiers une rectification qui m'a été demandée par M. Mirman, député de la Marne. J'avais écrit en note que celui-ci s'était présenté à Reims en 1893 comme collectiviste et comme antisémite. Il paraît que j'ai mal interprété ses articles de journaux et ses déclarations. Je ne fais aucune difficulté à lui en donner acte.

jeunes hommes qui se sont joints à elle ont bien voulu me faire l'honneur de me convier à parler ici.

J'ai dit que l'affaire Dreyfus est close en tant qu'affaire politique et universelle. Vous me permettrez de n'y pas revenir. J'ai dit aussi pourquoi elle est close. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que, si le passé ne peut être aboli, si personne n'a le droit de l'ignorer, si tout homme sage enfin doit souvent regarder en arrière pour méditer sur les choses vécues et pour en tirer profit, du moins, dès qu'il est question d'agir, il convient de ne plus se retourner; c'est devant soi qu'il faut regarder.

J'ai dit que les partis sont brisés; et c'est une vérité simplement banale et évidente. Les événements des dernières années ont produit un effet singulier: ils ont, peut-être dans le monde entier, en tous cas en France, levé brutalement comme un voile d'hypocrisie qui recouvrait la société contemporaine. On a vu à côté de soi des hommes dont il a fallu rougir et on a vu en face de soi des hommes à qui il a fallu tendre la main. Les rangs se sont rompus. Chacun a quitté la place où le hasard ou l'équivoque l'avaient mis, pour voler à la place où la Pensée libre l'appelait (Applaudissements.) Beaucoup, qui étaient des hommes d'étude, sont sortis de leur cabinet; ils sont descendus sur la place publique. Les rangs mêlés, tous les cœurs unis, toutes les pensées confondues, nous avons marché coude à coude et, malgré les épreuves, ces heures de lutte comptent, pour nous tous j'en suis sûr, parmi les meilleures et parmi les plus douces. (Vifs applaudissements). Qu'est-ce donc qui nous avait réunis? Le respect du droit individuel; le besoin de juger librement; l'amour de la vérité recherchée pour elle même, et sans souci des conséquences, parce que les conséquences de la vérité quelles qu'elles soient ne peuvent être que salutaires. Faut-il, Messieurs, qu'un si bel effort soit perdu? Je voudrais pour ma part que tant de précieuses bonnes volontés demeurent unies, et c'est pourquoi j'ai dit encore qu'il faut qu'un grand parti de Vérité, de Liberté, de Fraternité se constitue et s'organise.

Ici il est nécessaire que je m'explique, car, à voir la façon dont ma pensée a été comprise, j'ai bien peur de l'avoir mal exprimée. J'examinerai les principales objections qu'on m'a

faites, j'essaierai d'en tirer profit et je m'efforcerai non seulement de préciser ma pensée, mais peut-être de la discerner plus clairement moi-même.

J'ai d'abord lu avec un vif intérêt l'article d'un philosophe, j'entends un philosophe qui se livre à l'étude de la politique et qui m'a fait l'honneur de juger mes idées et de me juger moi-même avec une amicale bienveillance dont je le remercie. Celui-ci a commencé par l'action, il s'adonne maintenant à la philosophie, ce qui en un sens est encore de l'action et de la meilleure. C'est un grand orateur et il s'est montré aussi un grand philosophe, — je parle de Georges Clemenceau. (Sourires et applaudissements.) — Écoutez ce qu'il écrivait dans le *Bloc* du 3 novembre 1901 :

L'idée est de l'individu, non d'une compagnie d'hommes si distingués qu'ils puissent être. Shakespeare ni Newton n'ont réuni de comités ni de groupes pour penser, pour écrire. S'associer, c'est non s'accroître, comme on le répète tous les jours, mais se diminuer, puisque c'est restreindre, pour un but qui semble désirable, une part de son activité. Je ne me propose point d'en tirer argument contre l'association qui est un des phénomène naturels, nécessaires, de la vie humaine. J'en constate simplement la condition fatale à laquelle nul ne peut se soustraire.

Je n'ignore pas que l'idée isolée n'est rien tant que la masse humaine ne se l'est pas assimilée. Je reconnais que le rapprochement des hommes est infiniment propre à cette contagion mentale, dénommée suggestion, qui se résout d'ailleurs par la projection d'une force individuelle au travers d'une foule passive. Je sais que l'idée répandue groupe les hommes pour l'action, et que le progrès lui-même n'est que le *consensus* universel des hommes groupés, organisés en vue de l'application d'une idée. J'avertis seulement que les groupes, étant d'essence passive, sont des agents de diffusion, non des sources d'idées, *non pas même autre chose, pour l'action, que des forces subordonnées, comme une troupe militaire qui n'est rien sans le commandement.*

Vous ne voulez pas, mon cher Clemenceau, vous engager dans une troupe politique qui aurait comme une troupe militaire ses cadres et son commandement. Vous avez raison et je suis bien sûr que je touche ici le fond même de votre pensée. Je vous dirai tout à l'heure ce que je pense exactement moi-même, quand on m'aura permis de lire encore quelques lignes d'une étude bien intéressante, dont l'auteur, M. Charles Albert, se plaçant au point de vue individualiste, j'allais dire le plus étroit — faut-il dire le plus large ? — a bien voulu,

lui aussi, examiner avec bienveillance les idées que j'avais proposées :

Ce nouveau parti, écrit M. Charles Albert dans les *Temps Nouveaux*, ce nouveau parti dont, en un bel élan d'enthousiasme, Labori fixe les principes et trace les cadres, ce nouveau parti destiné à laver les souillures de ses aînés, à faire faire enfin à l'humanité un pas assez grand, cette fois, pour qu'elle se trouve emportée loin de l'Affaire et de ses hontes, ce parti issu du déclassement de tous les autres est un socialisme élargi, « capable d'offrir un abri à tous les républicains vraiment préoccupés du développement de la démocratie, à tous les hommes de progrès et de liberté. » Labori baptise l'enfant issu de son enthousiasme avec ces grands mots, Liberté, Vérité, Fraternité, Progrès, sans paraître se souvenir que les partis sur les ruines desquels il veut élever le sien eurent les mêmes parrains, sans que ceux-ci aient jamais réussi à les retenir sur les bords du mensonge, de l'hypocrisie et du crime.

Etrange logique.

Voilà une longue et douloureuse crise dont tous les faits, les moindres comme les plus graves incidents, concourent à la ruine de l'idée de parti, dont tous les enseignements s'unissent contre le préjugé politique, voilà d'autre part un homme mieux placé que personne pour profiter de ces enseignements, lui-même vient de nous apprendre qu'aucun ne lui a échappé et quand cet homme, après la tourmente, cherche, selon son expression, où brille l'idéal, le voilà qui retombe tout droit, comme s'il n'y avait pas d'autre issue, ni d'autre chemin, sur le préjugé politique. Cet avocat devenu fervent de philosophie sociale cherche, avec une sincérité qui perce sous chacune de ses phrases, ce qu'il faut faire pour le Mieux, mais tout ce que sa passion du Bien lui suggère, il l'expose, il le traduit comme malgré lui en fonction du préjugé politique selon les habitudes, le langage et dans le cadre ordinaire de la politique. Il ne prévoit pas même l'hypothèse où la solution se trouverait en dehors de la politique, de ses rouages, de ses routines.

J'étonnerai peut-être M. Charles Albert en lui disant que, pour une large part, je suis de son avis. Oui, son objection porte comme porte l'objection de Clemenceau ; elle porte en ce sens que nous ne devons pas songer à nous grouper en un parti fermé, discipliné, hiérarchisé, ayant ses troupes et ses chefs.

D'abord, pour nous tous, cela serait inconciliable, j'imagine, avec notre besoin d'indépendance individuelle, avec ce désir que nous avons les uns et les autres de conserver inaliénable notre liberté d'agir et de penser, inséparable de nos aspirations de solidarité humaine aussi bien que

de notre bonne volonté pour l'accomplissement du devoir social. De plus la prétention de fonder un parti organisé ne serait-elle pas à la fois bien vaine et bien présomptueuse? Qui donc songerait à enchaîner dans les liens d'un parti tant d'hommes illustres dont chacun est un parti à lui tout seul?... (Bravos.) Ne faut-il pas enfin compter aussi avec les partis existants? Combien parmi nous appartiennent à des partis auxquels il n'est, selon moi, nul besoin qu'ils renoncent? Sans parler du reste d'un obstacle qui se rencontre dans la politique comme ailleurs, je veux dire le sentiment de la concurrence... (Rires.)

Mais, ne pouvons-nous donc nous grouper, fût-ce même tacitement, en gardant chacun nos goûts, nos tendances, nos aspirations particulières, en une vaste association non seulement d'études et de recherches, mais encore, d'action morale et sociale? (Approbation.) Ne pouvons-nous mettre nos bonnes volontés en commun pour faciliter, dans la mesure où cela dépend de nous, l'évolution sociale, non seulement en recherchant la vérité, mais surtout en en imposant le respect et la pratique scrupuleuse aux partis, aux hommes publics et aux pouvoirs publics? (Nouvelle et vive approbation.)

Et, messieurs, est-ce donc impossible? Il me semble que non. Loin que la politique et la justice, ou la moralité, comme vous voudrez, soient incompatibles, ou, comme dit Bauer, antagonistes, il me semble que la besogne la plus pressée, c'est d'essayer de les rapprocher, c'est d'essayer de les faire se pénétrer mutuellement.

La vertu est, dit-on, le principe des Républiques; il en résulte, et on l'a constaté depuis longtemps, que les maux les plus graves et les plus habituels en sont la corruption et le mensonge. Nous en donnons hélas! un bel exemple. (Rires.)... Eh bien, messieurs, et je n'oublie pas que c'est à des jeunes gens que je parle, êtes-vous prêts à vous y résigner? Pour ma part, je ne m'y résigne pas, et pour le dire très brutalement, je ne vois que deux façons de s'y résigner, qui sont : ou d'en profiter en y participant, ou de se désintéresser des affaires publiques.

En profiter en y participant, je ne vous fais pas l'injure de vous en croire capables. Il me semble que, s'il en était ainsi,

vous ne seriez pas ici en ce moment. (Applaudissements.) Au surplus, et, quelle que soit l'origine de la conscience, qu'elle soit une faculté innée, le résultat de l'évolution, le produit de l'habitude, de l'atavisme, ou de l'éducation, il y a deux sortes de consciences, les consciences morales, et les autres. Quand on est de braves gens, on a beau faire, on ne peut pas être autre chose ! (Vifs applaudissements.)

Vous désintéresser des affaires publiques, c'est là, messieurs, qu'est le péril. Il ne faut pas se désintéresser des affaires publiques ; c'est par les affaires publiques que se fait la grandeur ou le malheur des pays ; c'est à la prospérité des affaires publiques qu'est attachée, pour chacun de nous, non seulement notre prospérité particulière, mais un peu notre honneur particulier. Il n'est donc pas permis aux honnêtes gens de se désintéresser de la chose publique et d'autre part nous avons vu ce qu'ils peuvent faire sans mandat dans une heure de crise. Aujourd'hui la crise est passée. Sous une forme ou sous une autre, ne doutez pas qu'elle recommence. Il faut donc nous grouper, il faut nous rapprocher les uns des autres, il faut nous serrer coudes à coudes pour exercer efficacement l'action morale et l'action sociale. C'est en une sorte de fédération de travailleurs intellectuels que je voudrais que nous puissions nous grouper. Les travailleurs de toutes les professions se groupent et se syndiquent. Eh bien, nous aussi, nous avons des intérêts professionnels, et, dans cet ordre d'idées, la recherche de la vérité n'est-elle pas pour nous le principal objet de nos efforts ? Notre instrument de travail le plus précieux, n'est-ce pas la raison ? La condition nécessaire de ce travail, n'est-ce pas la liberté ? Et si nous pouvons individuellement rechercher la vérité, fortifier notre raison, ne devons-nous pas en nous groupant nous assurer l'indépendance ?

A l'idée d'un pareil groupement on fait deux objections qui, heureusement, sont contradictoires.

Mais, disent les uns, la moralité, la vérité, dont vous prétendez vous réclamer, tout le monde les invoque et tous les partis y font appel.

Ne savez-vous pas, murmurent les autres, que la morale et la politique sont antagonistes ?... Et, messieurs, si au lieu de

questionner publiquement les candidats, ou d'écouter ce qui se dit à la tribune de la Chambre et du Sénat, vous interrogez les hommes politiques dans les couloirs des réunions publiques ou des assemblées parlementaires, ils vous diront tout bas : « Vous ne savez pas, mon cher, ce que c'est que la politique. On ne peut pas appliquer les principes, en politique. Il faut à la politique une morale particulière !... » Voilà les deux objections. Essayez de les concilier !

Savez-vous ce que, pour ma part, je déduis de la contradiction ? J'en tire la conclusion qu'au fond l'invocation perpétuelle qu'adressent les partis et les hommes publics à la moralité politique est la preuve que la moralité est en politique une chose essentielle. (Vive approbation).

C'est la preuve, non seulement que la moralité politique est nécessaire, mais encore que nous y tendons d'une manière constante. Et j'ajoute que si beaucoup peuvent croire la politique inconciliable avec la morale, cela tient tout simplement à ce que nous sommes à peine parvenus — et nous pouvons le constater sans fausse honte — à un état rudimentaire de civilisation et que nous traversons encore une période primitive de l'évolution sociale.

A ce point de vue la vie publique présente une parfaite analogie avec la vie privée. Dans la vie privée il n'y a pas que des honnêtes gens ; je vais plus loin, j'ai bien peur qu'il n'y ait pas beaucoup de gens *parfaitement* honnêtes, et cependant, c'est l'honnêteté qui fait la base, dans les relations privées, des rapports entre les hommes. Dira-t-on que c'est l'heureux effet des institutions judiciaires ? La Justice ! On parle de la Justice, — nous en dirons, si vous voulez bien, quelques mots tout à l'heure. Mais, dès à présent, croyez-vous que la Justice suffise à assurer la loyauté des rapports quotidiens entre les hommes ? En aucune façon, et si vous connaissiez bien le fonctionnement de la Justice, vous en seriez sûrs comme moi. (Applaudissements).

En fait, les relations de la vie privée reposent sur un minimum de moralité générale. Eh bien, il importe qu'il en soit de même pour la vie publique, et c'est ce minimum de moralité politique qu'il importe de nous assurer. Que faut-il pour cela ? Un effort de propagande. Il est nécessaire qu'on éclaire le

pays, qu'on lui parle le langage de la vérité. C'est à cette œuvre que je vous convie, et je vous dis : entre nous pas de discipline étroite, pas de hiérarchie rigoureuse, pas de troupes encadrées, pas de chefs, pas d'amoindrissement de la personnalité ; associons-nous sans renoncer à nos doctrines préférées ou à nos tendances particulières; mais unissons-nous pourtant pour suivre ensemble notre identique idéal ; formons entre nous comme une fédération d'individus à la fois autonomes et solidaires : ayons la vérité pour objet; cherchons-la; pratiquons-la; marchons vers elle par tous les chemins qui nous sont ouverts; et sur la route, s'il est des obstacles, ne faisons qu'un pour forcer le passage.

Il me semble, messieurs, que cela n'a rien de chimérique e que je ne vous propose rien d'excessif. Cela d'ailleurs ne veut pas dire qu'il ne nous soit pas possible de nous entendre sur un programme commun d'action pratique : c'est même sur ce sujet que, si vous me le permettez, j'essaierai, dans une seconde partie de cette causerie, de vous soumettre, et seulement à titre d'exemple, quelques indications..

Avant d'aborder celles-ci, il est une chose que je tiens à vous dire encore : c'est que je me réserve le droit de me tromper... (Rires), que je revendique le droit de changer, que j'ai la prétention que, nos idées et nos programmes, nous devons les élaborer sans cesse et tous ensemble Je fais appel à toutes les collaborations sincères. J'ouvre la Revue dont je dispose, comme, j'en suis persuadé, les jeunes gens qui sont ici ouvrent les leurs, et s'il est permis de formuler un souhait, j'appelle enfin l'instant où nous pourrons agir par le moyen d'un organe, qui me parait l'organe nécessaire de la propagande, je veux dire un journal quotidien indépendant... Un journal quotidien indépendant! Peut-être est-ce un mythe? A force de regarder le diable en peinture, on le voit, dit-on, apparaître en réalité. Qui peut dire qu'il n'en sera pas de même un jour d'un journal indépendant, si on l'appelle sans découragement et si on l'espère avec une inépuisable ferveur?

*
* *

Je voudrais, messieurs, sur le terrain des solutions pratiques, aborder avec vous la question qui me parait, comme à

tout le monde, la plus urgente, c'est-à-dire la question des réformes sociales et de l'organisation du travail.

Tout d'abord, il est une chose qui me parait avoir fait son temps; dont pour moi, en tous cas, l'expérience a fait justice, et c'est la théorie du « laissez-faire, laissez passer. » J'y ai cru !... Oh ! j'ai cru à beaucoup de choses, et j'ai beaucoup changé, qu'il me soit beaucoup pardonné !... J'y ai cru, messieurs, quand à l'école, lisant Bastiat, je m'enthousiasmais pour le tableau enchanteur qu'il nous faisait de cette sorte d'harmonie merveilleuse fatale que la loi de la libre concurrence doit établir entre les hommes. J'y croirais sans doute encore si nous vivions sous un régime économique où la liberté serait véritable, absolue, et égale pour tous. Mais j'ai un peu vécu, j'ai regardé autour de moi et, je vous le répète, j'ai changé. J'estime aujourd'hui que, dans un État organisé et centralisé comme le nôtre, l'intervention de l'État en matière de travail et de protection ouvrière est, non seulement légitime, mais inévitable. Au surplus cette intervention est désormais acceptée dans les faits à peu près par tout le monde; mais, comme je suis, suivant l'expression de M. Charles Albert, un avocat fervent de philosophie, je vous demande la permission de rechercher avec vous, — parce que cette étude nous servira à déterminer les solutions, — la raison théorique, la raison profonde de ce qui apparaît à l'heure actuelle comme l'effet d'une nécessité impérieuse.

Justifier en théorie l'intervention de l'État en matière de protection ouvrière, cela me paraît, avec quelque réflexion, extrêmement facile, du moins dans la période actuelle de l'évolution sociale. L'homme n'est pas seulement un *individu*, il est un *individu social*. Comme *individu*, il lutte pour un maximum de liberté, et, pour ma part, j'ai beau faire, j'ai pour cet effort vers la liberté une particulière sympathie. Mais, comme *être social*, il lutte en même temps pour un maximum d'égalité; il lutte pour le nivellement, il lutte pour l'unification, pour l'identification des conditions matérielles. Qui est-ce donc qui empêchera le conflit, qui est-ce donc qui établira l'équilibre, qui effectuera entre ces antagonismes l'indispensable synthèse, si ce n'est l'État? C'est ce qu'exprime

très heureusement dans les termes qui suivent M. Ludwig Stein, professeur à l'Université de Berne[1] :

Si l'individu, comme tel, est avide de liberté et si, comme spécimen du genre, il est au contraire avide d'égalité, l'État peut produire la synthèse et par un système savamment imaginé de relations réciproques entre l'individu et le genre, accorder à la personnalité une mesure de liberté politique et religieuse aussi haute que le comporte l'intérêt générique de l'humanité. Seul le droit peut établir cet équilibre entre l'individu et le genre, ce rapport réciproque entre la liberté et l'égalité, parce que ce n'est précisément que sur le terrain du droit qu'un maximum de la liberté individuelle peut exister à côté du maximum de l'égalité individuelle.

Heureuse et compréhensive formule ! Oui, c'est le *droit* qui doit faire la synthèse, et c'est à l'élaboration d'un *droit social* que tous désormais nous devons travailler avec une bonne volonté inépuisable. (Applaudissements.)

La société contemporaine se trouve à une heure décisive de son évolution. On ne peut pas n'être pas frappé des inconvénients d'un état social qui produit naturellement, au point de vue de la richesse ou de la pauvreté individuelles, des effets si contradictoires, et dont le contraste augmente le mal, je veux dire l'exaspération de la fortune d'une part, et l'exaspération de la misère de l'autre. Il est incontestable que dans cet ordre d'idées il y a des abus criants; que l'évolution naturelle tend à y remédier! et je ne doute pas, pour ma part, que l'humanité marche peu à peu vers un état social qui ne ressemblera qu'imparfaitement au nôtre. Je ne suis pas loin de penser que nous nous acheminons vers une étape de la civilisation où les producteurs seront propriétaires collectifs de tout ce qui peut, sans que la liberté individuelle en soit étouffée, être l'objet d'une propriété collective, et particulièrement... (vifs applaudissements) ... et particulièrement propriétaires collectifs de leurs moyens de production. (Applaudissements répétés.)

Mais — et j'espère bien qu'ici nous n'allons pas nous séparer — je ne crois, je vous le dis en toute franchise, et vous ne me pardonneriez pas de vous tenir un autre langage — je ne crois ni à la magie d'un législateur, ni à la magie d'une révolution violente, ni même à la magie de la liberté inté-

1. *La question sociale au point de vue philosophique*, Alcan, éditeur. 1900.

grale, pour transformer d'un coup de baguette la société actuelle et pour faire cesser en un instant la douleur et la misère humaines. (Nouveaux applaudissements.)

Au surplus à cet égard tout le monde est bien près d'être d'accord. Avant-hier — et vous me pardonnerez de vous initier à ces détails peut-être un peu personnels et familiers, mais il me semble qu'ils éclairent mes paroles — avant-hier, je recevais la visite de quelques jeunes hommes que mes idées avaient frappés, qui voulaient bien s'intéresser à l'action que je propose, — et je les en remercie, — mais qui me faisaient part de quelques scrupules. Ils venaient à moi comme les adeptes du marxisme le plus pur et ils me demandaient s'il y avait place pour des socialistes comme eux dans le groupement auquel je paraissais songer. Nous causâmes ; je leur tins le langage que je viens de vous tenir, et je vis qu'au fond nous n'étions guère séparés, car ils m'ont répondu : « Nous sommes partisans de la révolution sociale, mais nous ne voyons la révolution que comme le terme d'une *évolution* sociale. »

Si nous sommes tous évolutionnistes, nous voilà près d'être d'accord, n'est-il pas vrai ? Je crois en effet, messieurs, qu'il est indispensable de nous préparer à l'évolution sociale, de nous y prêter, de l'accepter dans toutes ses conséquences, de la favoriser en agissant nous mêmes dans le sens de la vérité et de la nature ; mais je crois aussi qu'il faut nous garder des enthousiasmes excessifs et des espérances inconsidérées. Je vous ai lu tout à l'heure quelques lignes de M. Ludwig Stein, qui me paraissaient intéressantes. En voici d'autres, qui ne le sont pas moins[1] :

> Pour le philosophe qui considère l'évolution sociale *sub specie aeternitatis*, qui a pris l'habitude de mettre en place tout phénomène particulier dans la grande trame universelle, les groupements politiques actuels ne sont que des moments passagers, accidentels, dans l'ensemble de l'évolution sociale de l'humanité, et les illustrations politiques du jour sont des marionnettes dont la danse est réglée par la ficelle de l'évolution naturelle de l'univers.

Voilà, messieurs, ce qui, je crois, apparaît comme la vérité à quiconque pense et réfléchit. Peut-être ne peut-on pas parler cette langue à la majorité des hommes ! Tant pis. Mais il nous

1. *Ubi supra*, p. 28.

appartient de les éclairer, et il me semble en tous cas que, dans le milieu où nous sommes, il nous est permis de regarder les choses en face. Et, regardées loyalement en face, c'est ainsi, pour moi, qu'elles apparaissent.

En attendant que la propriété devienne ce que l'évolution la fera et que nous acceptons d'avance, faisons du moins tout ce qui provisoirement peut être fait pour pallier les maux de ceux qui souffrent. Abandonnons-nous à la nature, accueillons comme un bien, même sans les connaître, toutes les solutions scientifiques et rationnelles, mais ne nous grisons pas de mots et gardons-nous de négliger, en attendant, le plus pressé pour la chimère des perfections impossibles.

Or, ce qui peut être fait, c'est suivant moi, par exemple, de limiter les saisies-exécutions pour les très petits patrimoines ; de réduire l'impôt le plus possible aussi pour la masse des prolétaires, et je dis réduire, parce qu'il est, je crois, nécessaire que les plus pauvres soient intéressés à la bonne gestion des finances publiques ; d'établir en tout cas l'impôt progressif en haut, comme contre-partie de la réduction de l'impôt en bas ; d'organiser l'hygiène du travail ; de fixer la durée normale des journées de travail, suivant les climats, les saisons, la nature des industries, etc, et de les limiter de telle manière que la classe ouvrière puisse avoir les loisirs nécessaires pour assurer son éducation intellectuelle et morale (Applaudissements) ; de protéger loyalement le droit de coalition ; de préparer une législation internationale de protection ouvrière; d'organiser enfin sérieusement, grâce à l'intervention de l'État, jusqu'à ce que les associations ouvrières puissent les organiser elles-mêmes, des assurances pour tous les travailleurs contre la vieillesse, contre la maladie, contre le décès, contre l'invalidité et aussi contre le chômage. Car je n'hésite pas à penser que dans cette mesure il existe un droit au travail. (Bravos répétés.)

Une Voix. — Nous mourons d'être trop protégés !

M. Labori. — Je trouve cette interruption si intéressante que je voudrais l'entendre développer plus complètement afin de pouvoir y répondre. Et d'abord qui m'interrompt ?

Le même Auditeur. — Maître Labori, l'interruption vient d'un homme très sympathique à la plupart des idées que vous

venez d'émettre, et qui craindrait d'être en état d'infériorité pour entrer en joute oratoire avec vous, mon cher Maître ; elle vient d'un libertaire, d'un ex-forçat : Liard-Courtois ! (Mouvements divers.)

M. Labori. — Je suis heureux de l'interruption, et j'en remercie M. Liard-Courtois, comme je le remercie de la sympathie personnelle qu'il veut bien m'exprimer. L'interruption ne me gêne pas.

Je ne pense pas en effet que l'intervention de l'État soit en elle-même un bien ; je trouve qu'elle a souvent les inconvénients les plus graves, pour l'excellente raison qu'elle ne se produit d'ordinaire que pour restreindre la liberté de l'individu ; mais, sous un régime économique comme le nôtre, quand je vois la protection partout, et non seulement la protection par le moyen des tarifs douaniers, sur lesquels il y aurait beaucoup à dire, mais encore par l'effet d'un système de primes qui ne sont le plus souvent que des encouragements donnés, non à l'industrie et au commerce, mais à des particuliers... (applaudissements)... avec l'argent des contribuables dont nous sommes (vive approbation)... je me dis, et c'est ce que je réponds à mon honorable interrupteur, que je ne me résignerai jamais à ne voir abandonner sans protection que le seul travail et à accepter que ce qu'on appelle la liberté se trouve être ainsi la liberté de l'oppression ou de l'accaparement d'un côté, et la liberté de la misère de l'autre. (Vifs applaudissements.)

J'ajoute que je ne vois pas du tout, dans les mesures que je viens d'énumérer, de bien grands avantages concédés à la classe ouvrière si on considère ces mesures en elles-mêmes. Les avantages en question sont médiocres pour plusieurs raisons, dont la première est que la plupart des avantages que l'homme conquiert lui semblent médiocres, puisque ses appétits et ses ambitions croissent en proportion de la satisfaction de ses besoins. Aussi bien je ne vois guère dans les réformes dont je viens de dresser succinctement la liste qu'un moyen, pour la classe ouvrière, de s'affranchir en partie du poids souvent excessif pour elle de la vie matérielle, d'obtenir quelques facilités pour s'élever à un degré plus haut de vie intellectuelle et morale, et par là d'assurer elle-

même, pour le plus grand bien de l'humanité, son émancipation intégrale.

Et maintenant je ne me pardonnerais pas d'avoir fait même cette sèche énumération si je ne vous disais pas à quel prix les réformes les plus modestes sont suivant moi possibles. Autrement il me semble que je me ravalerais au rang des sophistes et des sycophantes qui sont, pour moi, le plus grand péril de la République.

Eh bien, pour que les réformes soient possibles, il faut trois choses essentielles; il faut la grandeur nationale : il faut la prospérité générale ; il faut de bonnes finances publiques.

Ne vous attendez pas à ce que je fasse ici la critique des gouvernements, ni à ce que j'énumère les fautes commises, ni à ce que je dise tout ce qu'il ne faudrait pas faire si on veut sincèrement relever le prestige de la France et assurer la prospérité nationale. C'est la monnaie courante des polémiques quotidiennes; cela est merveilleusement traité dans les journaux tous les jours; là-dessus tout le monde est d'accord. Vous me permettrez donc de négliger cette partie critique et vous m'approuverez plutôt de chercher avec vous dans un instant les remèdes qui peuvent sembler les plus urgents.

Mais je veux dire un mot des finances publiques; d'abord parce qu'en les examinant je crois que nous ferons un pas vers les solutions pratiques; ensuite parce que la question financière domine notre situation politique et qu'elle se pose actuellement à l'état aigu.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, quel est à l'heure présente le déficit pour l'année 1901? Voici ce que publiait à ce sujet le journal *Le Temps* dans ses informations parlementaires, le 20 novembre 1901 :

La chambre a été saisie d'un cahier de crédits supplémentaires s'élevant à 28.017.694 francs pour les dépenses à engager et à 6.135.000 francs pour les crédits à régulariser, ouverts par décret pendant les vacances.

Si on tient compte des crédits supplémentaires déjà votés depuis le commencent de l'exercice et des 101.760.800 francs représentant la moins-value à la date du 1er novembre dans le rendement des impôts et revenus indirects, il en résulte qu'à l'heure actuelle l'exercice 1901 présente un excédent de dépenses sur les recettes de 164 millions.

Sans rien exagérer il me semble que la situation est grave;

elle l'est surtout en ce sens — et ceci se rattache directement à mes précédentes explications — que tous les efforts qu'on pourra faire actuellement pour améliorer la situation financière suffiront tout au plus à équilibrer le budget. Et s'il en est ainsi, où prendra-t-on l'argent pour les réformes? Comment les pouvoirs publics sortiront-t-ils, à ce point de vue, des difficultés les plus pressantes, parmi lesquelles cette question des retraites ouvrières à laquelle se trouve suspendue, en définitive, la question de la grève générale? Où trouver pour cela les ressources nécessaires?

Est-il permis d'attendre beaucoup de la modification générale de notre système d'impôts? Sans être un financier, je puis très hardiment vous dire que je ne le crois pas.

Certes, à cet égard, il y beaucoup à faire. J'ai dit que selon moi il était nécessaire de refondre notre système d'impôts, notamment qu'il fallait se préparer à établir pratiquement la progression, et pour cela accepter le principe de l'impôt progressif sur le revenu Sans doute ce sera là une mesure excellente, si on l'envisage comme un moyen de mieux répartir les charges publiques, comme un moyen de frapper plus équitablement les gros revenus en déchargeant les petits contribuables.

Mais, compter sur la refonte générale des impôts dans l'état actuel de nos finances publiques, et même sur la progression de l'impôt, non-seulement pour équilibrer le budget, mais pour faire rendre davantage encore à la masse des contribuables, très franchement je suis convaincu que c'est se leurrer d'une chimère. Pourquoi? Parce qu'il y a une limite au rendement de l'impôt. D'abord, il ne faut pas le perdre de vue, ce ne sont pas les plus importants revenus, ni surtout les revenus des gros rentiers, des riches propriétaires ou des oisifs qui sont frappés le plus facilement et le plus sûrement. Les revenus qui sont toujours frappés, ce sont les revenus des capitaux en formation, les bénéfices des commerçants ou des industriels, les gains des hommes qui exercent des professions libérales, les profits de tous ceux qui travaillent. Les uns et les autres, produit d'un capital en voie de création, offrent à l'impôt une prise inévitable. Les gros revenus, les gros capitaux, peuvent aisément, au contraire, se dérober à l'impôt. Lorsque les charges publiques leur deviennent

trop lourdes, ils se dissimulent facilement pour leur échapper. Quant aux capitaux en formation, outre qu'il y a les plus grands dangers, au point de vue de la fortune publique, à les empêcher de se développer, ils s'évanouissent eux aussi quand le poids de l'impôt leur devient excessif, non sans entrainer parfois de regrettables ruines particulières; et c'est en partie, n'en doutez pas, la cause des déceptions que produit parfois la rentrée des impôts.

Quelle est donc la solution du problème? Il suffit je crois, d'ouvrir le budget pour la découvrir. Voici ce que je trouve dans le rapport général pour 1902 :

Dépenses totales de l'exercice : 3.609.591.887 francs.

Dans ce chiffre, la dette publique, les pensions, les garanties d'intérêts, les frais de régie, les non-valeurs, l'outillage national, etc., tout cela incompressible ou à peu près, entre pour 2.008.924.914 francs ; et, il reste, pour les dépenses civiles et militaires 1.600.666.973 francs qui se décomposent de la manière suivante :

Pouvoirs publics, 13.287.100 francs.

Administration générale et Enseignement, 472.806.600 fr.

Dépenses militaires, 1.114.573.273 francs... (Cris de : A bas l'armée !) Écoutez, Messieurs ; surtout ne vous méprenez pas sur la portée de mes paroles ; je vous demande la permission de m'expliquer jusqu'au bout...

Dépenses militaires, 1.114.573 273 francs, pour les effectifs suivants :

Armée de terre	22.068	officiers
	524.344	hommes
	546.412	officiers et soldats
Armée de mer	44.839	officiers et soldats
Total	591.251	officiers, soldats et marins, en chiffres ronds 600.000 hommes.

Ainsi, et je fais ici un pur raisonnement : 472 millions en chiffres ronds pour les dépenses d'administration générale ; 1.114 millions pour les dépenses militaires avec des effectifs de paix s'élevant environ à 600.000 hommes ! La conclusion s'impose : 600 000 hommes sous les armes, c'est certainement, si on évalue seulement à mille francs par an la force productrice d'un homme adulte, plus de 600 millions qui sont

ainsi enlevés chaque année à la production nationale. Donc, un milliard 1/2 d'une part, 600 millions de l'autre, ensemble plus de 2 milliards, tel est, au bas mot, le montant de nos charges militaires annuelles. En face de cela, 472 millions de dépenses, pour l'administration générale et l'enseignement[1]. Voilà, Messieurs, la situation ; faites-moi quelques minutes de crédit, laissez-moi vous dire exactement ce que je pense, et vous allez voir que je ne vous dirai rien qui puisse choquer personne. Je parlerai pourtant en toute liberté et en toute franchise.

Tout d'abord il faut dire au peuple, — c'est un premier point que personne ne contestera et mes paroles n'eussent-elles que cette portée, si on les entend elles en ont une, — il faut que le peuple sache qu'on ne fera, qu'on ne pourra rien faire de sérieux pour lui tant que nos charges militaires, d'une façon ou de l'autre, n'auront pas été diminuées. (Applaudissements.)

La question est posée aujourd'hui un peu partout, à divers points de vue ; elle n'est peut-être pas posée partout avec toute la netteté désirable ; mais elle est posée. Je n'ai pas lu notamment sans un vif intérêt un article fort remarquable qui a paru sans signature dans la *Revue Politique et Parlementaire* du 10 novembre 1901, et où l'auteur écrit ce qui suit[2] :

Au fond du cerveau du moindre bourgeois existe vaguement l'idée que notre armée doit être égale à celle de l'Allemagne, notre flotte comparable à celle de l'Angleterre. C'est pure folie : l'Allemagne a 57 millions d'habitants c'est-à-dire 50 0/0 de plus que nous ; un état militaire semblable au nôtre pèse donc sur les épaules de

1. Au sujet de l'énorme disproportion qui existe entre les dépenses d'administration générale et les dépenses militaires, M. Guillain, rapporteur général du budget de l'exercice 1901 écrivait l'an dernier ce qui suit : « Lorsque l'on analyse notre énorme budget de trois milliards et demi, comme permet de le faire la décomposition ci-dessus exposée, on voit combien est relativement peu importante la part des dépenses d'administration et l'on s'étonne moins de voir le peu d'efficacité des efforts faits pour les réduire. En réalité il n'y a pas de très importantes économies à espérer de tous les projets de réformes administratives, si péniblement combinés par leurs auteurs. D'ailleurs, en matière d'organisation administrative, l'économie n'est qu'un des éléments à examiner ; il faut avant tout se préoccuper d'avoir un instrument qui satisfasse convenablement au bien de l'État et aux besoins du public, et l'organisation qui coûte le moins de personnel n'est pas toujours celle qui finalement répond le mieux aux intérêts économiques du pays. »

2. *La crise industrielle, le marché des capitaux et la situation financière de la France*, p. 255.

chaque Allemand d'un poids inférieur d'un tiers à celui que chaque Français supporte; n'oublions pas qu'il ne s'agit pas seulement du paiement de l'impôt en argent, mais du service personnel à fournir en passant une, deux ou trois années sous les drapeaux. Vouloir entretenir des effectifs égaux à ceux de nos voisins, être prêts à mettre en ligne, le jour d'une déclaration de guerre, autant de millions d'hommes qu'eux, c'est nous demander déjà un sacrifice énorme. Si à côté de cela nous prétendons avoir autant de centaines de cuirassés que les Anglais, nous succomberons à cette double éventualité, nous aurons tellement tendu les ressorts qu'au jour de l'épreuve nous lutterons mal parce que nous serons épuisés d'avance.

Vous voyez que l'écrivain de la *Revue politique et parlementaire* ne s'est pas placé au point de vue auquel je me place; il n'en est pas moins vrai qu'il pose la question, et il nous dit des choses intéressantes que je suis heureux de pouvoir lui emprunter en passant.

En ce qui me concerne, je me place au point de vue des réformes sociales, et à ce point de vue je ne pense pas d'abord que rien puisse être fait avant que l'élasticité ait été rendue aux finances publiques; ensuite je ne vois que la diminution des charges militaires qui soient capables de conduire à ce résultat.

Enfin il n'est, je crois, possible d'alléger les charges militaires du pays, sans en diminuer la puissance, qu'à la condition qu'on organise dans le plus bref délai possible le service d'un an, — et le service d'un an sans rengagements, ou du moins sans ce nombre considérable de rengagements prévus par exemple par le projet de loi de M. le duc de Feltre. (Vifs applaudissements.)

Réduction des effectifs de paix dans la proportion des deux tiers environ; par suite, réduction importante des dépenses militaires; quantité considérable d'hommes rendus à la production nationale; voilà les avantages de la réduction à un an du temps de service dans ces conditions.

Malheureusement, cela ne va pas sans certains inconvénients, que je vous demande la permission de vous exposer en toute franchise. La question est complexe, elle est délicate; je compte ici sur toute la bienveillance de cette assemblée.

D'abord, Messieurs, je ne suis pas de ceux qui sont indifférents à la grandeur militaire de ce pays; je la considère comme indispensable au rôle que la France joue dans le

monde, et partant je la considère comme indispensable à la civilisation elle-même. Je vais plus loin : je suis de ceux qui ne se consolent pas que l'effort que nous avons fait depuis trente ans soit encore, je ne dis pas seulement sans résultat, mais en quelque sorte même sans espérance. (Vif mouvement d'attention.)

Pour les hommes de ma génération, pour ceux qui ont commencé de vivre, pour ainsi dire, à la veille de la guerre, le relèvement de la Patrie a été l'idéal de l'adolescence et de la jeunesse. Nous ne nous étions pas faits à l'idée que la France pût poursuivre ses destinées dans le monde sans reprendre à la tête des nations la place que la défaite lui avait enlevée en la mutilant. (Mouvements divers; cris de à bas la guerre!)

M. Labori (se tournant vers les interrupteurs) : Vous avez raison : A bas la guerre, mais vive la France! (Cris de : Vive la paix universelle!) La paix universelle! Il est, Messieurs, plus facile de la souhaiter que de la faire! (Applaudissements et interruptions diverses.) Écoutez donc ce que je veux vous dire, et laissez-moi aller jusqu'au bout de ma pensée. Vous parlez de paix universelle ! Je voudrais la France assez puissante et assez forte pour qu'elle pût l'imposer.

Quoi qu'il en soit, je dis que, pour les hommes de ma génération, le relèvement de la Patrie... (Interruptions et exclamations violentes.) ...Je ne comprends pas, vraiment, que de semblables paroles soulèvent des protestations dans une assemblée française!.. (Une voix : Pour la vérité, il n'y a que l'humanité qui compte! Applaudissements et protestations.) ...Je dis que le relèvement de la Patrie a été l'idéal de notre adolescence et de notre jeunesse! (Une voix: vieille guitare!) ..Je demande qui interrompt ainsi. Et si quelqu'un est venu ici pour protester contre le relèvement de la Patrie, qu'il sache qu'entre lui et moi il n'y a rien de commun. (Vifs applaudissements.) Je vous prie, Messieurs, de me laisser poursuivre. Que ceux qui ne sont pas avec moi veuillent bien du moins s'imposer le silence.

Je dis que cet idéal était l'idéal de notre adolescence et de notre jeunesse; et pour nous la République l'incarnait, en même temps qu'elle incarnait l'idéal de progrès social et de progrès humain que ce beau nom seul évoque. Cet idéal... (Une voix : Parlez des massacres de Chine.)

M. Labori (s'adressant à l'interrupteur) : Il semble vraiment, que, même dans un milieu intelligent et distingué, ce pays-ci ne puisse pas accepter qu'on lui parle... Je dis, et ici je réponds aux interrupteurs eux-mêmes, — nous verrons qui deux ou de moi se lassera le premier — que cet idéal n'était pas un idéal de conquête, qu'il était un idéal de grandeur nationale et de progrès universel, et, puisqu'il faut que je m'explique sans équivoque, je vous dirai aussi ce que je pense de la Patrie. Si vous le voulez bien, j'essaierai avec vous de la définir.

La Patrie, ce n'est pas seulement le lieu où l'on est bien, même quand on est malheureux, parce qu'on y est chez soi: ce n'est pas seulement le lieu où l'on prospère dans le présent, où l'on espère beaucoup de l'avenir; le lieu où tout, hommes, choses, langage, nous est familier; où les ancêtres sont vivants par la tradition et par le souvenir; où le passé palpite dans le sol des campagnes, dans les arbres des forêts et jusque dans les murs des cités. C'est aussi et c'est surtout, Messieurs, ne l'oublions pas, le lieu où les hommes ont en commun un patrimoine intellectuel et moral plus spécialement approprié à l'état transitoire et particulier de leur personnalité individuelle; c'est le lieu où s'élabore, où se développe, où se perfectionne la Pensée nationale, étroitement liée sans doute à la Pensée humaine, mais faite en même temps, pour chaque peuple et dans chaque pays, des qualités qui leur sont propres. (Vifs applaudissements.)

Oui, sans doute, il y a l'Humanité; oui, il y a le droit humain dont les contours apparaissent tous les jours plus précis et plus définis. Mais la société humaine, le droit humain, la civilisation humaine, où donc est-ce qu'ils se constituent, si ce n'est pas au sein de chaque nation et de chaque patrie?

Je vais plus loin. On parle d'Humanité ! mais sans la diversité des peuples, il n'y aurait pas d'unité humaine, de même qu'il n'y aurait pas de famille s'il n'y avait pas d'individus. L'Humanité est la famille dont la nation est l'individu. La Patrie est la cellule de l'Humanité. Pour nous Français, il n'y a pas dans l'organisme du monde de cellule plus noble que la France, et c'est pourquoi nous voulons, non la plus grande France, mais la grande France, c'est-à-dire la France intégrale. (Applaudissements.)

Ce n'est donc pas moi qui voudrais toucher légèrement à l'édifice militaire, que notre pays a élevé exclusivement, trop exclusivement peut-être, contre l'Allemagne.

Au lendemain de la guerre de 1870, la France s'est trouvée dans la situation suivante : il lui a fallu se mettre en état soit de prendre, quand l'occasion se présenterait favorable, une offensive rapide, soit, au cas d'une attaque imprévue, d'organiser instantanément la défensive. D'où, pour elle, la nécessité d'un organisme militaire dont le mérite essentiel fût d'être à la fois assez puissant et assez souple pour se prêter à une mobilisation et à une concentration pour ainsi dire immédiates. Dans les prévisions actuelles la mobilisation et la concentration s'effectueraient en une huitaine de jours. Si les effectifs de paix sont réduits, il faudra, pour mobiliser les troupes et pour les concentrer cinq ou six semaines environ.

On a dit que le service d'un an aboutirait à remplacer l'armée par une milice. Mais cela est inexact. M. Krantz lui-même, qui se déclare l'adversaire résolu des milices, préconise un service d'un an, que je n'accepte pas parce qu'il crée une armée de prétoriens et qu'il organise un système de rengagements dont le chiffre s'élève à 300.000 hommes au minimum, mais qui n'en est pas moins le service d'un an pour l'ensemble de la nation française. Il en résulte que sur les trois millions d'hommes qui seraient appelés sous les drapeaux en cas de guerre, il y aurait deux millions sept cent mille hommes environ qui n'auraient servi qu'une seule année. Au surplus, écoutez ce que disait à ce sujet, il y a quelques semaines, un officier général en activité de service, M. le général Godard, en s'adressant aux dispensés qui ne font qu'un an. J'emprunte son discours au journal le *Temps* [1] :

Il faut que notre montre soit réglée à notre temps... Il ne faut pas que nous restions en retard sur les autres nations. Or, vous êtes la preuve vivante, vous, que six mois d'instruction militaire ont rendu aptes à devenir sous-officiers et même des officiers dans la réserve, vous êtes la preuve vivante que la réduction du service militaire est non seulement possible, mais, — et cela on peut le dire *coram populo* — utile au progrès, au développement du commerce, de l'industrie, de l'agriculture.

1. Le *Temps*, nº du 3 septembre 1901.

Par conséquent tout le mal qu'on dit du service d'un an, au point de vue de l'instruction militaire des troupes, il ne le mérite pas. Ce qu'il faut en dire, ce qu'il est juste d'en dire, c'est que, sans diminuer les effectifs de guerre, sans affaiblir l'armée nationale, si on la considère dans son ensemble et telle qu'elle sera constituée une fois les hommes réunis sous les drapeaux, le service d'un an aura pour effet de diminuer les effectifs de paix, et par conséquent de rendre plus lentes la concentration et la mobilisation générales. Je défie toute contradiction sur ce point.

Mais si le service d'un an n'a pas d'autre inconvénient, celui-ci suffit-il donc pour qu'il ne nous soit pas permis d'en préparer l'adoption prochaine ? Sommes-nous encore dans la position où nous nous trouvions il y a trente ans ? La guerre immédiate, qui donc en France songe à la déclarer ? Et quant à une agression soudaine, qui peut la redouter dans l'état présent de nos relations internationales, sur lesquelles je ne veux pas insister, — mais qui, dans la mesure où elles aboutissent à maintenir le *statu quo* ne laissent pas de m'inspirer quelque mélancolie... — ? Dans ces conditions, n'est-il pas permis, ou plutôt n'est-il pas nécessaire de poser la question devant le pays, d'imposer à nos gouvernants de rechercher le moyen, au besoin par la voie des négociations diplomatiques, d'aboutir, par un accord entre les nations militaires de l'Europe continentale, je ne dis pas à un désarmement, je le crois impossible, mais tout au moins à une réduction proportionnelle des effectifs du temps de paix...? (Vive approbation.) En tous cas il faut qu'on sache ce qu'on veut. Si on veut la guerre, qu'on y pense sérieusement, qu'on la prépare et qu'on la fasse. Car chaque heure qui s'écoule, alors que la natalité croît ailleurs pendant qu'elle décroît ici est une heure perdue pour notre puissance militaire. Et si, comme tout le monde en convient, on ne la veut pas, qu'on étudie et qu'on trouve d'urgence la solution qui déchargera le pays du poids écrasant qui l'étouffe !

Il me semble que cela n'est pas difficile. L'Europe tout entière souffre du même mal que nous. Nous avons un allié, qui ne voyage pas qu'en France, — permettez-moi de n'en rien dire de plus. Ne lui appartient-il donc pas, s'il est vrai-

ment un homme de paix et puisqu'il le proclame, de jeter son autorité, avec la nôtre, dans la balance ? Et s'il ne le fait, à quoi donc les alliances peuvent-elles servir ? (Vifs applaudissements.)

* * *

Je sais bien — et j'arrive à la dernière partie de ma tâche, — que pour aboutir dans tous les ordres à des résultats, il faut une politique qui ne soit pas une politique sans lendemain ; il faut des gouvernements qui ne durent pas seulèment, mais qui gouvernent, et dont l'action au dehors encore plus qu'au dedans puisse avoir quelque suite, car il ne faut pas confondre la stabilité des personnes avec la suite dans l'action et dans les idées.

Pour assurer au pays un bienfait aussi nécessaire, je crois que des réformes politiques s'imposent et je voudrais vous dire un mot de celles qui me paraissent le plus immédiatement indispensables. Je suis maintenant à peu près parvenu au terme de ma course, et il me faudra aller très vite dans cette dernière partie de ma causerie, car j'ai abusé déjà de votre bienveillante attention. Mais j'ai à vous dire des choses que je considère comme essentielles et que je vous demande de bien vouloir écouter encore. Je les présenterai en raccourci.

Je suis, messieurs, très frappé d'un fait qui domine, selon moi, la politique contemporaine. Je veux dire que la fameuse théorie des trois pouvoirs, dont la séparation selon les philosophes du XVIIIe siècle est de principe, s'est aujourd'hui complètement transformée. On ne peut pas dire qu'elle ne compte plus, en ce sens qu'il y a encore plusieurs pouvoirs et que ces pouvoirs doivent être, sinon précisément séparés, tout au moins respectivement indépendants ; mais il faut reconnaître qu'elle s'est transformée en ceci, que les pouvoirs ont cessé d'être les mêmes et qu'il n'est plus vrai de tout ramener à la division des pouvoirs en pouvoir législatif, pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire.

Quelle est donc aujourd'hui la division véritable des pouvoirs politiques ?

On peut dire, je crois, que ceux-ci se divisent de la manière suivante. Il y a d'abord le pouvoir politique proprement dit, et je comprends sous cette dénomination à la fois le pouvoir

exécutif et le pouvoir législatif, car leur dépendance mutuelle est si étroite qu'il n'est plus permis de les considérer comme séparés. L'exécutif ne fait à peu près aucun usage de ses prérogatives spéciales; sorti directement du législatif il se confond à vrai dire avec celui-ci en un pouvoir unique. A côté, il y a le pouvoir judiciaire. C'est le second grand pouvoir de l'État. Enfin il existe un troisième pouvoir qui n'est vraiment né que depuis un siècle, je veux dire la Presse ; car elle n'est autre chose, ou du moins elle ne devrait être autre chose que l'organe même et le mode quotidien d'expression de l'opinion publique.

Il existe donc encore en un sens trois grands pouvoirs : le pouvoir politique, le pouvoir judiciaire et la presse, et ces trois pouvoirs, on me l'accordera, doivent, si l'on veut que le mécanisme social ne soit pas faussé, rester complètement indépendants les uns des autres.

Or, et j'apporte ici un fait, hélas ! incontestable, assurément ils ne le sont pas. Qu'il soit bien entendu que je ne fais pas ici d'acception de personnes ; je trouve qu'il ne faut parler des hommes et les combattre nominativement que lorsque la défense des principes le rend nécessaire et dans la mesure où elle le rend nécessaire. Encore suis-je d'avis que même alors il convient de ne parler d'eux qu'avec indulgence, car, s'ils sont faibles, ils ne sont pas mauvais. M'occupant des pouvoirs de l'État envisagés en tant que corps et en tant qu'institutions, je ne blesserai donc personne. Je n'en serai que plus libre pour m'exprimer en toute franchise.

Je dis d'abord, et personne ne le contestera, que le pouvoir politique proprement dit est dans la plus étroite dépendance, je ne dis pas de l'ensemble des citoyens considérés comme exprimant la volonté générale, ce qui serait un bien, mais d'une foule d'intérêts particuliers, souvent contradictoires, dont la prédominance aboutit à la confusion politique, dont le Parlement donne aujourd'hui le triste spectacle. Quant au pouvoir judiciaire je ne dirai rien de nouveau en affirmant que la magistrature trop souvent est asservie à la politique. Parlant enfin de la Presse, je ne dirai rien non plus d'excessif en proclamant qu'à part de rares exceptions qu'il faut se rappeler elle est soumise aux puissances d'argent.

Examinons donc, Messieurs, si vous le voulez bien séparément à ce point de vue ces trois grandes institutions politiques. J'irai très vite, et, je vous le promets, je ne dirai rien que d'essentiel.

Commençons par la magistrature.

Ici, plus particulièrement encore, je ne fais pas d'acception de personnes, et on le comprendra. Un jour sans doute je m'occuperai spécialement de l'organisation judiciaire ; ce jour-là, je citerai des exemples, et je n'en manquerai pas... (Rires) Pour aujourd'hui, laissons de côté les personnes. Permettez-moi même de dire à cet égard un mot qui nous mettra tous à l'aise. Je crois que les magistrats considérés individuellement sont très supérieurs à ce qu'on en dit ; le plus souvent, il ne leur faut pas être moins que des héros pour se montrer simplement des juges, pour échapper entièrement au réseau des influences, qui tendent d'une manière constante à les entrainer vers les compromissions parfois inconscientes.

Mais après que j'ai fait cette part aux hommes, laissez-moi vous dire aussi que que l'institution est pire que tout ce qu'on en croit. Il faut, messieurs, vivre au milieu de la machine judiciaire pour savoir — et personne ne me contredira — que le plus souvent, non seulement dans les affaires qui touchent à la politique, mais encore dans les affaires purement privées, la justice n'offre aujourd'hui que des garanties illusoires. Je veux citer sur ce point quelques passages d'un écrivain qui doit faire ici autorité, et qui n'est autre que M. Malepeyre, directeur des affaires criminelles au Ministère de la justice, en activité de service[1]. Voici, messieurs, une courte page ; par celle-là, jugez des autres :

> La Magistrature reste inférieure à sa tâche, elle ne joue pas dans la Nation le rôle élevé qui est le sien, elle est insuffisante dans une démocratie où elle doit être la première sauvegarde des plus grands intérêts des citoyens. Et comment aurait-elle résisté à l'abus du favoritisme alors que les nominations aux fonctions judiciaires ont été
> issées, sans contrôle aucun, à la discrétion du pouvoir? Sous chaque gouvernement se sont introduits dans ses rangs des hommes dont le seul souci était de trouver dans la carrière l'espèce de considération qu'elle procure, et qui, pourvus d'appuis politiques, étaient certains

1. *La Magistrature en France*, Eugène Fasquelle, éditeur, 1900.

d'atteindre assez rapidement à une fonction dont le traitement constitue pour eux une véritable rente, car il ne leur serait rien demandé en échange, ni responsabilité, ni travail appréciable. Quel spectacle de voir qu'un simple diplôme de licencié en droit, un stage illusoire comme avocat, des conditions de tenue extérieure soient des garanties estimées suffisantes pour confier à quelques-uns les fonctions judiciaires! Quel spectacle de voir des ministres, et il en fut trop souvent ainsi, sans souci des intérêts de la justice, guidés dans leur choix par des sympathies personnelles, par des nécessités politiques, faisant franchir, en un temps très court aux uns, et sans que leur mérite les ait distingués, la carrière que d'autres mettront vingt ans à parcourir! Les hommes de quelque valeur, qui rament dans cette galère et auxquels on ne songe que quand on ne peut plus faire autrement, se voient préférer à chaque instant ceux qui ont su se ménager d'utiles relations. Un ministre s'est permis de dire : « Il existe deux sortes de magistrats : ceux qui travaillent et ceux qui avancent. » Rarement parole fut plus vraie; l'administration de la justice décline chaque jour; elle marche encore grâce à quelques-uns qui travaillent; plusieurs compagnies judiciaires, quelques magistrats donnent parfois de nobles exemples, mais le nombre s'en restreint de plus en plus. Tous les hommes de quelque énergie se soucient peu d'une carrière où leur valeur ou leur travail ne leur serviront de rien; et le rouage s'use vite, si vite même qu'il refuse parfois de fonctionner, que le mal augmente rapidement et que les chefs des compagnies judiciaires, malgré leur vigilance, n'arrivent pas à le conjurer. Cette situation est indigne de la démocratie française.

Chaque gouvernement, c'est triste à dire, a voulu avoir sa magistrature, ses juges à son image. La troisième république n'a pas échappé à ce travers; au lieu de répudier hautement ce qu'elle tenait des gouvernements monarchiques et réactionnaires, elle s'est laissé prendre aux dangereux avantages de conserver des places à la discrétion du pouvoir. Au point de vue politique ce système est néfaste; il crée la brigue sur tous les services publics, les marchandages politiques au détriment de l'œuvre gouvernementale elle-même; au point de vue des fonctions judiciaires spécialement, il constitue un danger plus grand encore en subordonnant le fonctionnement de la justice, base même de de notre société, à des considérations qui lui sont étrangères et qu'il convient d'en écarter complètement.

En voilà assez, n'est-il pas vrai ? pour montrer que la réforme est urgente.

Et maintenant, quelle réforme faut-il faire ? J'ai mes idées, et je les résumerai très vite. Organisation du jury en matièr correctionnelle et du jury civil à peu près dans toutes les affaires, en exceptant seulement un certain nombre d'affaires spéciales et celles où, d'accord entre elles, les parties demanderont à être jugées par des magistrats de carrière. Moins de

tribunaux, moins de magistrats. Les magistrats mieux payés, car il faut que la démocratie française sache payer ses serviteurs. Surtout l'indépendance absolue du juge, et à ce point de vue encore, l'augmentation de leur rétribution est indispensable. Pas ou peu d'avancement, c'est-à-dire toutes les fonctions de la magistrature considérées comme équivalentes, sauf quelques très hauts postes, car alors la rareté de l'avancement lui enlèvera tout inconvénient. L'inamovibilité véritable assurée ainsi et résultant de ce que le magistrat n'aura rien à espérer de personne. Par-dessus tout la suppression pour les juges des distinctions honorifiques qui vraiment, sauf dans l'armée où elles peuvent avoir leur place à raison des caractéres spéciaux de l'organisation et de la discipline militaires, semblent ridicules dans un pays démocratique (Bravos) ; ridicules pour tout le monde, mais ridicules surtout pour des magistrats; et ce que je souhaiterais, c'est qu'on les supprime d'abord pour eux, en attendant qu'on les supprime pour le reste des citoyens. Ainsi, quand on verra un homme sans décoration, entouré de respect, au milieu d'une foule chamarrée de crachats, on pourra dire : c'est un honnête homme et c'est un juge! (Vifs applaudissements.)

Au surplus, voulez-vous que mes idées de réforme ne soient pas les bonnes? Je vous dirai : faites une réforme, n'importe laquelle quant aux détails, pourvu qu'elle donne au magistrat les deux choses indispensables, c'est-à-dire les capacités et l'indépendance. L'indépendance, voilà surtout ce qu'il faut qu'on lui assure à tout prix, qu'il soit nommé par un collège spécial, qu'il soit nommé par l'ensemble des électeurs et tiré d'un groupe déterminé et restreint d'éligibles, ou même qu'il soit nommé par le pouvoir. Car si, au lendemain de sa nomination, le juge n'a plus rien à attendre, je suis bien sûr — l'homme étant naturellement bon — que s'il peut parfois faire passer l'intérêt avant le devoir, il fera certainement passer le devoir avant la reconnaissance. En résumé, il faut étudier la question, l'étudier minutieusement, l'étudier dans l'esprit le plus large et le plus libéral, mais, n'en doutez pas, toutes les solutions seront bonnes, pourvu qu'elles nous garantissent chez le magistrat les capacités nécessaires et avant elles l'indépendance.

Et maintenant, un mot de la Presse.

D'abord, il ne sera pas indifférent au point de vue de la moralité de la Presse que la magistrature soit indépendante. On dit aussi qu'une loi sur la Presse est nécessaire : cela est certain, mais même la loi de 1881, si elle était appliquée, serait suffisante. Je suis pour ma part un partisan décidé de la liberté de la Presse, un partisan si décidé que, même à l'heure actuelle, et malgré tous ses abus, cette liberté, telle qu'elle est pratiquée, me paraît encore, pour les citoyens, la meilleure et la dernière sauvegarde du droit individuel. Seulement, par attachement pour la Presse, je souhaite, pour elle, avec la liberté, la responsabilité... D'ailleurs, tout cela, on le dit, on l'écrit partout et je passe.

Mais je voudrais porter sur la question une lumière plus brutale et plus crue. Le mal, le vrai mal, c'est que la Presse — je reprends le mot que je prononçais tout à l'heure —, est dans la dépendance des puissances d'argent, et c'est un mal pour tout le monde : un mal pour le lecteur, dont l'esprit est empoisonné ; un mal pour l'écrivain qui, plus ou moins, quelles que soient sa parfaite bonne foi et sa loyauté, est asservi ; un mal aussi pour le capitaliste lui-même, pour le propriétaire, qui se ruinerait, s'il ne s'assurait par ailleurs quelques compensations et qui surtout est entraîné trop facilement vers ce qu'on pourrait appeler la dictature anonyme de la corruption.

Si tel est le mal, quel est le remède? Je vais le dire, et je le crois aussi simple que difficile à appliquer. (Rires. Il s'agit de se réformer soi-même, et je le dis pour tout le monde. Le lecteur doit exiger la vérité, boycotter le mensonge, et par là condamner à la mort les organes d'hypocrisie et de corruption. (Vifs applaudissements.) Les écrivains, en se groupant, en s'associant, en se fortifiant les uns par les autres, doivent imposer le respect de la pensée, car ce n'est pas, suivant moi, la pensée qui doit être soumise à l'argent, c'est l'argent qui doit être aux pieds de la pensée. (Bravos et applaudissements.) De leur côté il faut que les directeurs s'interposent, qu'ils relèguent à la quatrième page tout ce qui participe de l'annonce et de la réclame, qu'ils proscrivent tout ce qui de près ou de loin ressemble au chan-

tage. Quant à l'argent enfin, il faut qu'il s'incline : pour son honneur d'abord, car je suis de ceux qui pensent qu'il y a l'honneur de l'argent; pour son intérêt ensuite, parce qu'il convient tout de même, s'il veut se défendre, que ses abus ne deviennent pas excessifs.

Voilà pour la Presse. J'aurais voulu dire un mot encore du pouvoir politique proprement dit et particulièrement de la situation parlementaire... (Voix nombreuses : parlez, parlez !)

Je vous remercie, messieurs, de votre bienveillance, mais il est bien tard et je pourrai vous faire connaître ma pensée en quelques paroles. Nous devons selon moi donner toute notre attention à l'organisation du suffrage universel et consacrer tous nos efforts à faire aboutir la réforme de la représentation proportionnelle. La question actuellement est partout à l'étude. Il est donc inutile que j'y insiste à l'heure avancée où nous sommes. Vazeille, que j'aperçois d'ici, a pris à cet égard une initiative dont je le félicite. J'ai sous la main des extraits d'un intéressant projet de loi qu'il va déposer au Parlement; j'aurais voulu vous les lire; mais je suis convaincu que vous me pardonnerez de ne pas le faire. J'espère que Vazeille, beaucoup plus compétent que moi, voudra bien nous donner prochainement une conférence sur ce sujet et il nous y montrera aisément tous les maux de la situation présente et tout le bien qu'on peut attendre de la représentation proportionnelle.

Pour moi, messieurs, j'ai hâte de quitter ces questions d'application, j'ai hâte de rentrer dans les douces et bienfaisantes idées générales; non qu'elles soient faciles à exprimer, non qu'elles soient vides de sens, mais parce qu'elles passionnent moins et que, quels que soient les avantages de la passion, elle a aussi quelques inconvénients : j'en ai fait l'épreuve aujourd'hui... (Rires et applaudissements.) Et je voudrais vous redire combien mon sentiment profond est que nous ne devons pas, les uns et les autres, nous préoccuper d'arrêter pour notre action politique ou sociale des programmes de candidats... Ah ! les programmes de candidats ! Je ne suis pas encore candidat, messieurs, on dit seulement que je le serai peut-être... et déjà je ne sais plus où

entendre, parce que je suis bien décidé à ne m'asservir jamais qu'à ma propre conscience. Quand on veut s'assurer le succès, il faut contenter tout le monde, et même, quand on a presque choisi ses auditeurs, ce n'est pas toujours chose facile ! (Nouveaux rires et applaudissements). Mais quand on cherche seulement la vérité, on est « indécourageable ».

Et c'est pourquoi notre programme doit être un programme très large, très haut, et c'est pourquoi surtout il doit être en élaboration constante. Étudions sincèrement les questions, écoutons les contradicteurs, cherchons la vérité, suivons-la quand nous l'avons trouvée, et par là, tout deviendra simple.

Les crises de demain nous rejetteront peut-être sur la place publique ; ce jour-là, nous y serons ensemble. Nous saurons par là, et rien qu'en nous rencontrant, que nous allons vers le devoir. Nous y marcherons de concert ! (Bravos enthousiastes). Question d'intention et question de tendance, dira-t-on ! Oui sans doute. Y a-t-il donc dans la vie autre chose que des tendances ? Beaucoup parmi nous se connaissent pour avoir combattu côte à côte ; qu'ils se resserrent, qu'ils se fassent confiance en cherchant les raisons d'être d'accord plutôt que celles de se diviser ! Et que d'autres, que nous ne connaissons pas, s'unissent à nous dans le même esprit, sans cesser pour cela de rester fidèles à leurs aspirations personnelles, à leurs doctrines particulières, et fidèles à leurs partis.

Avoir raison, disait Gambetta, s'adressant le 19 avril 1870 à la jeunesse des écoles, avoir raison, c'est cesser d'être d'un parti. Cessons dans ce sens d'être d'un parti, ou plutôt, messieurs, soyons invinciblement du parti de la raison humaine, du parti qui s'élabore sans cesse, du parti pour lequel la conquête du jour n'est rien autre chose que la pierre d'attente de la conquête du lendemain ! (Applaudissements et bravos prolongés, longues acclamations.)

FERNAND LABORI.

LA CABALE DES DÉVOTS[1]

(1627-1668)

L'OCCASION DES PROVINCIALES ET DU TARTUFFE

A trois reprises dans ses *Annales du Saint-Sacrement*, d'Argenson fait allusion au *Tartuffe*[2]. Il ne nomme pas une seule fois les *Provinciales*. Ce qu'il dit de la comédie montre à quel point la cabale s'était sentie atteinte par Molière. Son silence sur le pamphlet de Pascal ne signifie point que la Compagnie n'a été pour rien dans les événements qui ont provoqué les *Petites Lettres*.

L'historiographe de la sainte coterie a eu peut-être une raison de ne parler jamais du jansénisme. Il adressait son récit au cardinal de Noailles, avec l'espoir que le prélat songerait à ressusciter l'œuvre malheureusement défunte. Cet archevêque de Paris avait fait opposition, pendant bien des années, à la bulle *Unigenitus*. Si la Compagnie, si acharnée contre tous les désordres de l'esprit, avait lutté contre Port-Royal, était-il sage de révéler à un lecteur suspect ce détail de son activité? Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'éveiller le contraire de la sympathie qu'on voulait? Dans cette hypothèse, d'Argenson devait biffer de son travail les pages un peu inquiétantes.

Nous savons, par le P. Rapin, que ce n'est point là une hypothèse. En dépit de sa fréquentation chez plusieurs membres de la Compagnie, en dépit aussi de son habitude d'écou-

1. Voir la *Revue* des 1er juillet, 1er août et 1er septembre 1901.
2. *Annales*, p. 135b, 136, 137 (B.F. 231, 232, 235).

ter aux portes, ce jésuite n'a pas toujours connu le « Saint-Sacrement ». Au commencement de ses mémoires, il traite les « dévots » — nos dévots — en homme qui ignore de quoi il s'agit et qui est surtout hostile aux austérités exagérées[1]. Mais à une date qu'il ne dit pas, quand la société était déjà dissoute, il a pu parcourir les documents que d'Argenson a résumés. La portion du chapitre qu'il a rédigée alors est d'une exactitude rigoureuse et il ne s'est pas cru astreint à la discrétion que l'annaliste, soucieux de gagner un archevêque, devait s'imposer plus tard. Avec son récit pourguide, il est possible de reconstituer l'histoire édifiante de la lutte antijanséniste dans la Compagnie. Cette histoire préparera celle du *Tartuffe*.

I

« Dans les premières années, dit le P. Rapin, on ne parlait point encore de la doctrine de Jansénius. Toutes les personnes de piété qui étaient de cette assemblée s'appliquaient uniquement aux bonnes œuvres qu'elles entreprenaient[2]. » C'est vrai : mais il y avait alors, pour unir futurs adversaires et futurs partisans de Port-Royal, autre chose que le travail de la charité.

C'était d'abord une commune préoccupation qu'on pourrait appeler d'ordre ecclésiastique. On voulait purifier le sanctuaire et, en particulier, rétablir dans la vie monastique le respect de la règle. Les maisons de religieuses avaient besoin de « reprendre un peu la première ferveur de leurs saintes fondatrices ». On savait que celles-ci « regardaient bien plus la piété et la solide vocation des filles qu'elles recevaient dans leurs monastères que les grandes dots qu'elles pouvaient y apporter, et le contraire n'était que trop visible dans la plupart des couvents ». La Compagnie chercha les moyens de réformer cet abus en rappelant le soixante-quatrième canon du Concile de Latran : « Il défend de demander aux postulantes bien appelées à la religion aucunes rentes ni deniers, quand le nombre des filles porté par la fondation n'est pas

1. *Mémoires*, publiés par Léon Aubineau, Paris, 1865, tome I, p. 294.
2. Pour cette citation du P. Rapin et pour les suivantes, voir le tome II de ses *Memoires*, p. 325-332.

rempli, et, s'il l'est, de n'exiger d'elles que la pension nécessaire pour leur vie et pour leurs vêtements, qui doit s'éteindre à mesure que les nouvelles reçues entreront dans l'ancien nombre ». Elle se rendait bien compte que cette réforme, allant contre tant d'intérêts, serait malaisée et qu'il fallait y faire concourir les puissances temporelles et spirituelles. C'est pourquoi elle supplia la Cour d'obliger les abbesses, qu'on nommerait, « à promettre qu'en cas de places vacantes dans leurs maisons, elles recevraient sans dot les filles d'excellente vocation ». Cette démarche fut décidée le 17 février 1634; elle fut renouvelée, en juin 1643, auprès de la reine-régente par l'intermédiaire des évêques de Lisieux et de Beauvais[1].

Ce zèle réformateur était précisément celui dont on brûlait à Port-Royal, au printemps de son activité. Quand la mère Angélique eut redressé la vie de son monastère, ce fut une contagion qui gagna tous les monastères d'alentour. Il arrivait que les abbesses ou les prieures du voisinage vinssent à Port-Royal étudier à loisir les maximes qui s'y pratiquaient. Dans la plupart des cas, c'était la communauté rajeunie qui leur prêtait des religieuses pour établir l'ordre ancien et d'apparence très nouveau. La mère Angélique, la mère Marie des Anges, la mère Agnès, la sœur Anne-Eugénie, la sœur Marie-Claire excellaient à conduire ces expéditions parfois un peu lointaines. On les vit l'une ou l'autre, avec des compagnes enthousiastes, à Maubuisson (1618), au Lys, près Melun (1623), à Poissy (1625), au Tard en Bourgogne, aux îles d'Auxerre, à Gif, à Gomerfontaine (1626), à Saint-Aubin, du diocèse de Rouen (1628)[2]. Elles poursuivirent ces efforts jusqu'en 1636 environ. Elles ont donc travaillé avec ardeur à réaliser une des plus chères ambitions de la Compagnie du Saint-Sacrement. Elles l'ont même précédée dans cette voie. Un des fondateurs de la Compagnie, le P. Suffren, pouvait se souvenir qu'il avait été l'un des premiers directeurs de la mère Angélique[3].

Un second lien entre Port-Royal et la société secrète fut l'institut qu'en 1630 Sébastien Zamet, évêque de Langres,

1. *Annales*, p. 47 (B.-F. 89).
2. Dom Clémencet, *Histoire générale de Port-Royal*, tome I. p. 73-70.
3. *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, édition de 1742, tome III, p. 60, 364.

décida de fonder et dans lequel des religieuses « par leur assistance continuelle devant le Saint-Sacrement, répareraient en quelque sorte les outrages que lui font tous les jours les blasphèmes des protestants et les communions sacrilèges des mauvais chrétiens ». La mère Angélique y entra comme supérieure. Le genre de piété qui régnait dans la maison s'accordait bien avec la nature morale d'un prélat qui, après des dissipations par trop mondaines, s'était jeté dans une dévotion à la fois ascétique et passionnée, sorte de galanterie mystique, mélange d'emportements semi-extatiques et de frivolités raffinées. Zamet avait d'abord voulu que les religieuses du nouvel ordre fussent extrêmement pauvres et que, pour mieux honorer l'abaissement de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, elles portassent sur leur habit les marques de cette extrême pauvreté. Puis, soudain, avec son ordinaire logique, il avait pensé juste le contraire. Il fallait attirer la vénération du peuple par quelque chose de majestueux. Il ordonna que les religieuses eussent de grands manteaux traînants, un scapulaire rouge de belle écarlate, de beau linge, que l'église fût magnifique, qu'on y dît matines le soir à huit heures, et que tout y fût si gracieux et si riant que rien ne rebutât les filles de la Cour. Avec tout cela, des austérités extraordinaires dans un luxe « auguste », des pénitences humiliantes après des assauts d'élégantes politesses ou de profanes plaisanteries, des disciplines terribles et presque sanglantes au milieu des bouquets et des parfums. Zamet reprochait à la mère Angélique de n'être pas assez spirituelle pour goûter ces contrastes subtils. Cependant, le P. de Condren, un des fondateurs de la Compagnie du Saint-Sacrement, avait, comme directeur, ses grandes entrées dans la maison. Quelques confrères ecclésiastiques, M. de Bassancourt, M. Brandon, M. Amelotte, M. de Cerisy, y fréquentaient assidûment. Quelques-uns d'entre eux y célébraient la messe. D'ailleurs, le 5 mai 1633, on avait décidé que, le premier jeudi après son établissement, tous les confrères iraient communier dans la chapelle du monastère [1].

Vers la même époque, Sébastien Zamet eut la joie, bientôt

1. Voir dom Clémencet, *Histoire générale...* tome I, p. 172 et suiv.. *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, édition de 1742, p. 333-338, 550. *Annales*, p. 19 (B.-F. 41).

traversée de regrets, d'entrer en relations avec l'abbé de Saint-Cyran. Les deux hommes avaient cru se comprendre; et parce que Saint-Cyran, dont le goût était un peu trop Louis XIII, approuva l'élucubration mystique de la mère Agnès, dite le *Chapelet secret*, Zamet, qui avait admiré cette œuvre, crut avoir trouvé en lui son pareil [1]. Il l'introduisit à la maison du Saint-Sacrement, d'abord comme ami, puis comme directeur des religieuses. Dans le ravissement où il était, il pressa l'abbé et le fit presser par ses intimes, entre autres par M. Molé, de consentir qu'il se démît de son évêché en sa faveur ; devant son refus, il le supplia de vouloir au moins être son directeur. Saint-Cyran le pria de l en dispenser, laissant entendre qu'il y aurait plusieurs choses sur lesquelles ils pourraient ne pas être d'accord. Il ne lui refusa pas, d'ailleurs, ses entretiens. Ce qui devait arriver arriva. Le prélat était de ces gens qui demandent des avis à condition de recevoir ceux qu'ils désirent. L'abbé lui rappela avec quelque liberté le devoir de résider un peu plus dans son diocèse. Ce fut un premier froissement. Puis les miévreries en honneur à la maison du Saint-Sacrement ne furent pas encouragées par le nouveau directeur; l'austérité devint moins sanglante et plus sérieuse ; il y eut moins d'emportements mystiques et moins de mondanité, moins de disciplines et moins de parfums. Zamet fut d'abord déçu ; bientôt, ses devoirs épiscopaux le retenant parfois à Langres, il prit de l'inquiétude. Il sentit que son influence était compromise. Naturellement, il y eut des religieuses, mécontentes d'un changement imprévu, pour lui insinuer « qu'il n'avait plus de crédit dans la maison et qu'il n'y était plus que le chapelain de M. de Saint-Cyran ». Les rancunes de ce genre ne tardent pas à revêtir le costume de griefs doctrinaux. L'évêque fit des sujets d'accusation même de ce qu'il avait approuvé [2].

1. Les adversaires de Port-Royal, qui voudraient rendre Saint-Cyran responsable de cet écrit, oublient que le P. de Condren en fit grand éloge et qu'après une conversation avec lui, Zamet déclara à la mère Agnès qu'elle devait révérer les paroles de ce chapelet « non comme venant d'elle, mais comme des pensées de Jésus-Christ en elle » (dom Clémencet, tome I, p. 189).

2. Son réquisitoire est résumé dans la plaquette suivante : *Copie d'une lettre de Mgr l'évêque de Langres à Mgr l'évêque de Saint-Malo touchant les maximes*

En même temps qu'il irritait les dévots à la Zamet, Saint-Cyran inquiétait d'autres membres de la Compagnie. Au fond, celle-ci était vouée au développement de l'ultramontanisme. Elle prétendait mener l'Église de France, avec le concours des évêques, quand ils seraient dans son esprit, mais au besoin sans eux et même contre eux. Tandis que l'archevêque de Paris ignorait jusqu'à son existence, elle recevait en grande pompe le nonce et délibérait sous sa présidence. Rome ne commit jamais la maladresse politique de la reconnaître officiellement; mais elle s'en servit, tenue au courant de toutes ses opérations et lui faisant parvenir par bien des voies ses indications et ses ordres. Or Saint-Cyran avait un tort. Dans l'histoire des variations de l'Église catholique, il ouvrait un chapitre trop personnel. Il déplorait que l'Église fût de plus en plus entraînée vers la forme monarchique et que le pape tendît à devenir le souverain absolu des âmes; il ne se dissimulait pas à lui-même et il lui arrivait de dire devant d'autres que les derniers conciles, complices plus ou moins conscients de ce mouvement, avaient été dominés trop souvent par des considérations un peu étrangères à la vie spirituelle. Sa pensée remontant les siècles, il rêvait une république d'évêques, dans laquelle ceux-ci auraient été les élus des chanoines sans intervention du pape ni du roi. Il était impossible qu'il n'épouvantât pas quelques hommes, qui non seulement ne se représentaient pas l'Église en dehors de l'ultramontanisme, mais n'étaient peut-être guère aptes à goûter des théories trop savantes.

Le P. de Condren avait des effarements de terreur, quand l'énigmatique abbé se hasardait à dire, devant lui, du concile de Trente : « Ç'a été surtout une assemblée politique [1] ». Le bon Vincent de Paul sentait un frisson d'épouvante quand il entendait qu' « il n'y a plus d'Église, et cela depuis plus de cinq ou six cents ans [2] ». Si par sa théorie de l'*Esprit inté-*

de l'abbé de Saint-Cyran (commencement de 1638). Il y blâme notamment des énitences à la suite desquelles il s'était déclaré « ravi du changement qu'il econnaissait dans la maison ». Voir la réponse de la mère Angélique dans es *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* (édition de 1742, t. I, p. 474).

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 315.

2. Abelly, *Vie de Saint Vincent de Paul*, édition de 1839, t. II, p. 102.

rieur, qui était tout et qui élevait le prêtre à la dignité de directeur, Saint-Cyran marchait peut-être vers l'hérésie, il était profondément catholique par son idée du sacrement qui faisait du prêtre fidèle et de l'évêque saint des personnages augustes et incapables de plier la tête devant une tyrannie spirituelle. Que cette idée fût vraie ou fausse, c'était celle du théologien du *Petrus Aurelius*. Troublés par ses déclarations révolutionnaires, les ultramontains cherchaient ce qu'elles pouvaient bien cacher encore. Ils soupçonnaient là-dessous de damnables desseins. Comme les négateurs les plus hardis du « papisme », à savoir les protestants, rejetaient le dogme de l'Église sur les sacrements, ils se demandaient avec une secrète angoisse si les théories ecclésiastiques de ce prêtre aux allures mystérieuses ne reposaient pas sur la même hérésie. Et quand on se pose des questions de ce genre, on ne tarde pas à faire la réponse.

Des boutades de Saint-Cyran hâtèrent l'éclosion des soupçons. « Il me dit un jour, raconte Vincent, que le dessein de Dieu était de ruiner l'Église présente, et que ceux qui s'employaient pour la soutenir faisaient contre son dessein; et comme je lui disais que c'était pour l'ordinaire les prétextes que prenaient les hérésiarques comme Calvin, il me répartit que Calvin n'avait pas mal fait en tout ce qu'il avait entrepris, mais qu'il s'était mal défendu[1]. » Il ne serait pas malaisé de deviner ce que Saint-Cyran a soutenu ce jour-là et qui n'a pas été saisi par son interlocuteur. Saint-Cyran sentait si bien que sa pensée allait contre les doctrines courantes que pour éviter les condamnations sommaires et les scandales inutiles, il ne s'en ouvrait qu'à des amis sûrs et en état de le comprendre ; et certainement il lui est arrivé d'avouer qu'il aurait tort de dévoiler devant certains esprits le fond de ses théories. Et cette idée est devenue ceci : « J'ai ouï dire à feu M. de Saint-Cyran, raconte Vincent, que s'il avait dit dans une chambre des vérités à des personnes qui en seraient capables, et qu'il passât dans une autre où il en trouverait d'autres qui ne le seraient pas, il leur dirait le contraire : il prétendait même que Notre Seigneur en usait de la sorte et il recommandait qu'on fît de

1. *Lettres*, t. II, p. 90.

même[1]. » Notons ce contre-sens. Il sera le point de départ d'une légende.

En tout cas, Sébastien Zamet, le P. de Condren et Vincent de Paul ne furent pas étrangers à l'arrestation de Saint-Cyran en 1638. L'évêque de Langres, par l'intermédiaire de l'évêque de Saint-Malo, fit parvenir un mémoire à Richelieu[2]. Le général de l'Oratoire n'hésita pas à attribuer à l'influence de l'abbé mal en cour un livre d'un de ses prêtres, le P. Séguenot; par cet acte il couvrait un membre de sa congrégation et ne livrait après tout qu'un homme accusé déjà d'hérésie. D'autre part, le ministre déclara, le matin même de l'arrestation, à l'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris : « Beaumont, j'ai fait aujourd'hui une chose qui fera crier contre moi. J'ai fait arrêter par ordre du roi l'abbé de Saint-Cyran. Les savants et les gens de bien en feront peut-être du bruit. Quoi qu'il en soit, j'ai la conscience assurée d'avoir rendu service à l'Église et à l'État. On aurait remédié à bien des malheurs et des désordres si l'on avait fait emprisonner Luther et Calvin, dès qu'ils commencèrent à dogmatiser. » Qui avait pu parler de calvinisme à Richelieu à propos de Saint-Cyran? Sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, étant venue l'interroger, avec la pensée d'intercéder en faveur du prisonnier, il la renvoya, pour plus ample informé, si elle était curieuse, à M. Vincent et au P. de Condren[3].

Il y a donc, à l'origine du premier coup de force contre le jansénisme, deux membres de la Compagnie du Saint-Sacrement et un de ses meilleurs amis.

II

Huit jours avant l'arrestation de Saint-Cyran, le 6 mai 1638, l'évêque d'Ypres, Jansénius, était mort. Dans les derniers mois de sa vie, il avait achevé l'*Augustinus*. Les jésuites essayèrent d'en empêcher l'impression. Ils n'y parvinrent pas,

1. *Lettres*, t. II, p. 114.

2. *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, édition de 1742, t. I, p. 370.

3. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. I, p. 494), d'après le P. Rapin.

et l'ouvrage sortit des presses de Louvain en septembre 1640. On le réimprimait à Paris, au commencement de 1641 ; une autre édition suivit à Rouen en 1643. Mais celle-ci n'avait pas encore paru que le signal de l'attaque était donné. Le premier et le dernier dimanche 1642 et le jour de la septuagésime 1643, M. Habert, théologal de Notre-Dame, prononçait, en pleine chaire de la cathédrale, trois sermons contre les hérésies du nouveau livre ; et les gens bien pensants apprenaient avec horreur que Jansénius n'était qu' « un Calvin rebouilli ». Il y eut aussi quelque surprise, non pas que l'*Augustinus* fût dénoncé, car c'est la destinée des ouvrages de théologie, mais que le dénonciateur fut Isaac Habert. Douze ans auparavant, il avait approuvé un livre du P. Gibieu sur la liberté et il avait paru se ranger parmi les disciples de saint Augustin. Son revirement d'opinion étonna et l'on en fournit toutes sortes d'explications. Nous nous contenterons de noter qu'Isaac Habert était frère de l'abbé de Cerisy, l'un des membres les plus fervents de la Compagnie. Nous ne tarderons pas à le voir « cabaler » en la société de plusieurs confrères.

Revenons au récit du P. Rapin : « Le jansénisme, dit-il, commença à troubler l'union qui était dans la Compagnie. » Il n'y a pas imprudence à placer en 1643 le début de ces querelles. M. de Liancourt, en se convertissant, était entré dans la Compagnie pour donner satisfaction à ses besoins nouveaux d'apostolat. Au désespoir des meneurs de la coterie, plus sa ferveur religieuse augmenta, et plus il se rapprocha des messieurs de Port-Royal. Il devenait l'inséparable ami de M. d'Andilly et d'Antoine Arnauld; le P. Des Mares et l'abbé de Bourzais étaient ses hôtes familiers. On se réunissait dans son hôtel pour entendre développer les doctrines nouvelles. Des confrères, comme M. Lenain, ne craignaient pas d'assister à ces séances. A quelle banqueroute allait courir la Compagnie du Saint-Sacrement, si, destinée à procurer partout la gloire de Dieu, elle comptait dans ses rangs des gens coupables de coquetterie réglée avec l'erreur ?

Des conflits auraient surgi, sans l'intervention énergique de quelques confrères d'autorité. « A la vérité, dit le P. Rapin, la diversité du sentiment chez les membres désunit d'abord

un peu les esprits, mais cette désunion fut ménagée par la sagesse des supérieurs pour l'empêcher d'éclater. Le baron de Renty, qui y tenait souvent la première place, y conservait l'intelligence et l'esprit de paix si nécessaires pour y maintenir l'esprit de charité : ce qui ne lui fut pas difficile à un moment où le Saint-Siège n'avait encore rien décidé sur ces questions. Les choses se bornaient à des disputes plus ou moins vives, selon le caractère des esprits, mais elles n'allaient point jusqu'à y altérer la charité[1]. » Faut-il compter parmi les tentatives de réconciliation la conférence provoquée, en 1646, par le marquis du Coudray entre le P. Des Mares et le P. de la Barre ? Elles eurent pour témoins, outre M. de Liancourt, Léonor de la Barde et le marquis de la Roche-Pozay, frères de deux évêques qui appartenaient à la Compagnie, et enfin M. de Bernières, qui en a peut-être été.

Cependant, il y avait, dans la cabale, un homme qui ne prenait point son parti des licences accordées aux novateurs. Le livre d'Arnauld sur la *Fréquente Communion* avait désolé Vincent de Paul. Au fond, il n'en blâmait point l'austérité morale. Il est probable que la même thèse, soutenue par un docteur bien noté, ne l'aurait point scandalisé. Sous la plume d'un disciple de Saint-Cyran, elle avait un air de menace. N'était-ce point le début de l'assaut détourné que des hérétiques masqués méditaient contre le catholicisme ? Et, sous main, le saint agissait. Dans le « Conseil de conscience », il décidait la reine-régente et le cardinal Mazarin à commander qu'Arnauld allât à Rome défendre son livre devant le tribunal de l'Inquisition (mars 1644). Mais il échouait devant l'opposition du Parlement, qui jugeait ce voyage contraire aux libertés gallicanes. On le voit encore, en 1646, écrire au cardinal Grimaldi et lui recommander le libellé assez ridicule de Raconis contre le docteur de Port-Royal. C'était encore une façon de solliciter l'intervention de Rome.

En 1648, Vincent n'y tenait plus. « L'on ne voit plus, écrivait-il à l'abbé d'Horgni, cette hantise des sacrements qu'on voyait autrefois, non pas même à Pâques. Plusieurs curés se plaignent de ce qu'ils ont beaucoup moins de communiants que les années passées : Saint-Sulpice en a trois mille

1. Le P. Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 98-101.

de moins ; M. le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ayant visité les familles après Pâques, en personne et par d'autres, nous dit dernièrement qu'il a trouvé quinze cents de ses paroissiens qui n'ont point communié, et ainsi des autres. L'on ne voit quasi personne qui s'en approche les premiers dimanches du mois et les bonnes fêtes, ou très peu, et guère plus aux religions (maisons religieuses), si ce n'est encore un peu aux jésuites[1] ». « Je vous dirai, écrit-il encore au même correspondant, qu'il peut être ce que vous dites, que quelques personnes ont pu profiter de ce livre en France et en Italie, mais que d'une centaine qu'il y en a peut-être qui en ont profité à Paris, en les rendant plus respectueux en l'usage des Sacrements, il y en a pour le moins dix mille à qui il a nui en les en retirant tout à fait. » Et à mesure qu'il écrit, il laisse apercevoir de plus en plus sa pensée : « Il est véritable que ce livre détourne puissamment tout le monde de la hantise fréquente de la sainte communion et de la sainte confession, quoiqu'il fasse semblant, pour mieux cacher son jeu, d'être fort éloigné de ce dessein. » Il finit par laisser échapper l'idée qui le poursuit : « Ce livre n'a été fait qu'à dessein de détruire la messe et la communion[2]. »

Cette fois, l'accusation est formelle. Il s'agit bien de ce complot mystérieux que Vincent a flairé, auquel on l'a fait croire, et qu'il est impatient de dénoncer publiquement. Et le saint est obligé de constater que, dans une société fondée pour assurer le règne de la vérité catholique, les suppôts d'hérésie ont leurs libres entrées. Et il doit se résigner à une paix apparente qui révolte sa conscience.

Le 24 mai 1649, M. de Renty mourut[3].

1. *Lettres*, 25 juin 1648, tome II, p. 91.

2. *Lettres*, 10 sept. 1648, tome II, p. 116, 119.

3. *Annales*, p. 60 (B.-F. 110) : « M. de Renty... a été durant plusieurs années une des plus éclatantes lumières de cette Compagnie, par son assiduité aux assemblées, par le succès des œuvres qu'elle confiait à ses soins, et par les discours excellents qu'il lui a faits, étant supérieur, en diverses occasions... Pendant dix ans qu'elle a eu le bonheur de le voir agir et parler dans ses assemblées, elle l'a élu et continué pour supérieur onze fois ; ...et lorsqu'il tenait cette place, chacun était ravi de l'y voir conduire la Compagnie avec tant de prudence et d'agrément qu'elle était toujours nombreuse pendant sa supériorité et que les plus considérables prenaient un extrême plaisir de l'écouter dans les conférences qui se faisaient sous lui fort exactement. »

III

La mort de M. de Renty nous ramène au récit du P. Rapin : « Mais les plus intelligents de la Compagnie, qui connaissaient à fond les dangereuses suites de cette doctrine, résolurent de travailler à sa condamnation ; et s'étant adressés aux amis très zélés qu'ils avaient dans la Faculté de théologie de Paris, ils ne contribuèrent pas peu à les exciter... ». En d'autres termes, dans une cabale déjà secrète, il s'en forma une encore plus secrète. Des confrères se mettent à part, délibèrent dans les coins et cherchent les moyens les plus sûrs d'expulser ceux qui leur déplaisent. Ils entendent que la Compagnie, qui veut purifier l'Eglise et le monde, commence par se purifier elle-même. Il faut à tout prix obtenir une décision de Rome qui obligera les téméraires à se soumettre ou à se retirer. Pour y mieux parvenir on appliquera les méthodes ordinaires de la Compagnie, et surtout l'intrigue dans le mystère.

Au lendemain même de la mort de M. de Renty, on saisit à la Sorbonne comme un branle-bas de combat théologique. Le 1er juillet 1649, Nicolas Cornet, syndic de la Faculté, dénonça sept propositions extraites de l'*Augustinus*[1]. C'était un premier engagement. Un peu de procédure le fit durer. Autour de Cornet se rangent contre les amis de feu l'évêque d'Ypres les docteurs Charton, Morel, Coqueret, Coquerel, Gobinet, Bail, Grandin. Ce sont les amis des meneurs du « Saint-Sacrement » ; c'est à eux qu'on a demandé la consultation du 2 septembre 1645 contre les Compagnons du Devoir. Après les avoir employés contre des ouvriers trop émancipés, on va se servir d'eux contre des confrères aventureux ; et ce sera toujours le même procédé : faire concourir au plan que l'on poursuit des gens qui n'en ont pas reçu la confidence.

Ces premières escarmouches avaient pour but, dans l'esprit des zélés, d'aboutir à une censure qui serait envoyée

1. Elles devaient dans la suite se réduire à cinq.

à Rome et que l'on soumettrait à l'approbation du Saint-Père. La tentative échoua. Il fallait imaginer autre chose. Les jésuites de Rome écrivirent à ceux de Paris que le Pape, à condition que la requête vînt d'une portion du clergé de France, accorderait sans doute la condamnation qu'on solliciterait. Le Pape souhaitait au fond d'avoir une occasion si favorable de se faire reconnaître par les évêques de France comme le juge souverain des controverses et d'établir par là son autorité. Vincent de Paul fut averti par le P. Dinet, de la Société de Jésus. L'ultramontanisme des confrères que nous savons y trouvait son compte, aussi bien que leurs rancunes théologiques. On résolut de pousser l'affaire.

Il fallait décider les docteurs du « bon parti » à députer quelques-uns d'entre eux auprès du Saint-Siège. Ceux-ci, dit le P. Rapin. « crurent qu'il importait de faire nommer Hallier pour succéder à Cornet au syndicat, comme le plus propre à entrer en ce dessein et à le faire réussir... Hallier avait des communications à la Cour par le maréchal de Villeroy ; il était ami de Lescot, évêque de Chartres, et de tous ceux presque qui paraissaient être dans les bons sentiments, et il s'était réconcilié avec les jésuites avec lesquels il avait eu de grands démêlés[1]. » L'élection eut lieu le 1er octobre 1650, et, grâce à d'ingénieuses manœuvres, elle fut telle qu'on la désirait. Qui se doutait à la Faculté que toute cette stratégie était inspirée par quelques hommes qui ne pouvaient supporter dans leur camarilla secrète la présence de quelques suspects? La grande querelle qui va diviser l'Église n'est, en un sens, qu'une prolongation de celle qui divise une société occulte. Mais, pas plus dans cette société que dans l'Église, ceux qu'on veut expulser ne soupçonnent le complot. Ils viennent s'asseoir tous les jeudis à côté des confrères qui cabalent contre eux, ils écoutent les mêmes lectures pieuses et les mêmes conférences édifiantes et, les prières dites en commun, ils se figurent prendre leur part à l'œuvre.

Cependant l'assemblée du Clergé s'était réunie. Isaac Habert, l'ancien théologal de Paris, nommé évêque de Vabre, était venu à Paris. Vincent de Paul et lui, avec l'évêque de Mâcon, frère du P. Dinet, et quelques membres de la Compa-

1. *Mémoires*, tome I, p. 286.

gnie, examinèrent la situation. Ils convinrent d'écrire la lettre qu'on enverrait à Rome, accompagnée du plus grand nombre possible de signatures ; et Habert fut chargé de la rédiger. Ils pensèrent toutefois que, si cette lettre était présentée à l'assemblée du Clergé, elle ne serait pas adoptée. Il fallait choisir une voie plus détournée et faire souscrire en particulier les évêques dont on était sûr. Vincent, Dinet, Olier, Habert sollicitèrent les prélats de leur connaissance qui étaient à Paris. Vincent écrivait à ceux qui étaient absents. Les premiers qu'il pressa de la sorte par lettre étaient Alain de Solminitrac, de Cahors, Pavillon, d'Aleth, François Caulet, de Pamiers, Perrochel, de Boulogne, tous membres de la Compagnie.

Aux signatures d'évêques on s'efforçait d'ajouter celles de prêtres particuliers. On usait de tous les moyens pour en obtenir. Vincent avait dans sa congrégation un Irlandais, nommé Duygine. Au mois de juin 1650, celui-ci rassembla ses compatriotes qui étudiaient à la Faculté de théologie ; il leur représenta l'extrême pauvreté dans laquelle ils vivaient, puis il leur conseilla de s'adresser à M. de la Ridière, conseiller d'État, qui ne manquait, disait-il, ni de biens ni d'inclination pour les secourir et auprès de qui M. Vincent, qui n'avait pas moins d'affection pour eux, pouvait beaucoup. Les « écoliers » accueillirent cette ouverture avec grande joie. Ils allèrent trouver M. de la Ridière qui leur affirma son intention de fonder à Paris une maison où les prêtres irlandais pourraient vivre en communauté. Il les invita même à rédiger au plus tôt les règles de cette nouvelle institution. Soudain, quelques jours plus tard, comme ces braves gens, tout émus de reconnaissance, lui soumettaient un projet, il leur déclara que la condition *sine qua non* de son dessein était qu'ils affirmassent par écrit leur soumission au Saint-Siège et leur volonté d'accepter toutes bulles et tous décrets du Pape contre Jansénius ou ses sectateurs. La surprise des Irlandais fut très vive. Il y eut même un peu de scandale. Ils avaient refusé en corps cette condition étrange. On s'efforça de gagner chacun en particulier. On leur fit comprendre que M. Vincent protégerait ceux qui signeraient et qu'il empêcherait les autres d'obtenir des bénéfices.. Promesses et

menaces agirent sur un certain nombre. Le conseil de l'Université s'occupa de l'incident. On lui dénonça la pression exercée. Le nom de Vincent de Paul fut prononcé. Mais les Irlandais qui avaient cédé en appelèrent devant la Faculté de théologie, qui, grâce à Cornet, Amiot, Hallier et autres amis de la Compagnie, décida de les défendre[1]. Quelques années plus tard, la Compagnie, lavée de la tare janséniste et reconnaissante envers ces prêtres, prit en main la fondation avec laquelle on les avait amorcés[2].

Pendant ces incidents, on continuait de solliciter les évêques. Au bout d'un an de ce travail, quatre-vingt-trois signatures étaient recueillies. La lettre de M. Habert avait beau n'être accompagnée que d'adhésions individuelles, elle semblait émaner de l'épiscopat tout entier. Quelques évêques se permirent de trouver la manœuvre de mauvais goût et protestèrent, les uns auprès du nonce, les autres même auprès du Pape. Les choses se seraient peut-être gâtées, si la Sorbonne n'était intervenue. Le nouveau syndic, François Hallier, était impatient d'agir. Il dépêcha un de ses parents, le P. Mulard, pour découvrir quels sentiments on avait vraiment à Rome sur les opinions nouvelles. L'émissaire eut plusieurs entrevues secrètes avec l'assesseur du Saint-Office, qui lui apparut admirablement disposé ; puis il obtint d'être reçu par le cardinal Barberini qui lui promit qu'on écouterait avec faveur les délégués de la Sorbonne. Les amis de la « bonne cause » pouvaient marcher. Malheureusement personne ne pensait à fournir aux députés les sommes nécessaires pour aller défendre en cour de Rome la vérité : « Ce qui obligea, dit le P. Rapin, quelques-uns des plus zélés de la Compagnie de faire une collecte secrète assez considérable qu'ils donnèrent au docteur Hallier et à ses collègues pour les disposer à partir. » Vincent de Paul et Olier organisèrent cette contribution. M. de Bretonvilliers, curé de Saint-Sulpice, partagea avec eux cette sainte charge[3].

1. Voir sur cette affaire les *Mémoires apologétiques pour les recteur, doyen, procureurs, etc., contre l'entreprise de quelques Hibernais de l'Université de Paris* (publiés par les jansénistes) et le *Factum pour les Hibernais appelant du décret de M. le Recteur du 4 mars 1651* (publié par Hallier et ses amis).

2 *Annales*, p. 80, 100, 104 (B.-F. 144, 177, 181).

3. Faillon, *Vie de M. Olier*, tome II, p 455.

Pour cette raison et pour d'autres, on peut le soupçonner d'être un de leurs confrères dans la cabale.

Les docteurs Lagault, Joysel et Hallier partirent donc pour Rome en 1652. Ils étaient, en apparence, les députés de la Sorbonne. Les lettres de Lagault montrent en eux les simples représentants d'une coterie : « je vous mande, y lit-on, le plus fin de notre secret ; vous en pouvez faire part à M. le pénitencier et à M. Cornet qui sont personnes secrètes.... » « Vous en pouvez seulement faire part à nos bons amis que vous savez être de secret. » Un jour Lagault mande : « Le Pape a témoigné qu'il s'étonnait que le Roi ne lui en eût point écrit. Prenez la peine, s'il vous plaît, de voir le P. Dinet là-dessus afin qu'il y travaille. » [1] Le P. Dinet dit sans doute le mot qu'il fallait à l'homme toujours prêt à agir. Vincent de Paul et quelques amis pressèrent aussitôt la reine-mère d'écrire au Pape pour le prier « d'avoir égard à ce que les évêques lui avaient écrit dans leur lettre et au repos des peuples et de définir ce qu'on devait croire touchant les cinq propositions. »

Et tandis que les docteurs travaillaient à Rome, l'on n'oubliait pas à Paris qu'il s'agissait d'exorciser la Compagnie du Saint-Sacrement du mauvais esprit qui tenait quelques-uns de ses membres. C'était surtout le duc de Liancourt qui inquiétait. En août 1651, M. Olier crut avoir trouvé le moyen de conquérir enfin cette soumission si désirée. Un des marguilliers de Saint-Sulpice venant de mourir, sa succession fut offerte au duc qui accepta. L'occasion était bonne pour lui demander une promesse formelle de se soumettre à toutes les décisions du Saint-Père en matière de foi. Liancourt ne fit aucune difficulté pour écrire cette promesse et il la remit à M. Olier, signée de la duchesse et de lui-même [2].

fallait réchauffer en même temps l'affection filiale de la Compagnie pour le Saint-Siège. Le 18 juillet 1652, la cabale eut « un grand honneur qu'elle tenait à singulière bénédiction. M. de Bagni, nonce du Pape, y entra pour la deuxième

1. *Lettres de Lagault*, p. 6, 7, 29. Cf. p. 11, 16, 21, 121, 124 (Bibl. nation. Fonds franç. 10.572).

2. Le texte de cette déclaration est reproduit par Faillon, *Vie de M. Olier*, tome II, p. 436.

fois, et, selon l'ordre qu'il avait reçu de Rome, il lui donna son approbation au nom de Sa Sainteté. Tous les confrères reçurent sa bénédiction avec grand respect, et lui-même se chargea ce jour-là d'assister de la part de la Compagnie au service de M. Brandon, évêque de Périgueux [1]. » Le mot « approbation » est bien vague. Il ne semble pas que ce soit tout à fait la reconnaissance officielle qu'on avait jadis sollicitée sans l'obtenir. Mais Rome avait besoin, dans les circonstances qui se préparaient, de s'assurer un concours fervent ; elle sut donner sans doute un peu plus qu'une bénédiction banale sans consentir à ce qui aurait pu la compromettre trop. Et puis, si une visite est très propre à entretenir l'enthousiasme, elle peut toujours s'expliquer en cas d'accident; elle ne présente pas les mêmes dangers qu'un papier écrit.

Après de longs débats, la bulle condamnant les cinq propositions fut affichée à Rome le 9 juin 1653. Le 4 juillet, le roi délivra des lettres-patentes pour faire recevoir cette bulle par tout le royaume, et ses conseillers oublièrent de mentionner dans ces lettres les restrictions qu'on opposait d'ordinaire à certaines clauses. Le 24 du même mois, « M. de Blampignon, directeur de la Compagnie, lui présenta la bulle d'Innocent X... Elle fut reçue avec joie et grand respect, et l'on en dit le *Te Deum* à la fin de l'Assemblée pour rendre grâce à Dieu de ce qu'une dispute aussi importante à l'Église avait été terminée si heureusement ; et la bulle fut transcrite tout au long dans le registre de la Compagnie pour marquer la soumission parfaite qu'elle avait au Saint-Siège et à ses décisions ; cela fut exécuté par M. Poulet qui était bon secrétaire et grand serviteur de Dieu [2]. »

Les jansénistes n'avaient point l'air atterré. Ils prétendirent qu'on avait condamné seulement des propositions qu'on disait extraites de Jansénius, qu'ils s'en tenaient pour eux-mêmes à

1. *Annales*, p. 72 (B.-F. 130).

2. *Annales*, p. 77 (B.-F. 138). Malgré les recommandations faites aux confrères, quelques-uns bavardaient, d'ailleurs avec d'excellentes intentions. On lit dans les *Journaux* de Deslions, à la date du 4 juin 1656 : « Ce même jour, dans un entretien avec M. de Pamiers, j'appris que les jésuites n'avaient pas tant de part à la bulle du feu Pape qu'on croyait ; qu'il y avait eu bien d'autres personnes qui avaient promu cette œuvre, jusque-là qu'il y avait une compagnie qui s'y était dévouée. Et sur ce que je lui dis que M. du Plessis en était, il me répondit : oui. Il me voulait prouver par là que ce n'était point la cause particulière des jésuites comme on s'imaginait. »

la doctrine de saint Augustin, et qu'étant ainsi fidèles au dogme de l'Église ils ne faisaient aucune difficulté pour vénérer la décision du Pape et s'y soumettre. Ceux qui étaient de la Compagnie tinrent ce langage comme les autres; et ils restèrent. Le coup était manqué.

IV

Les confrères suspects ayant accepté la bulle, il n'y avait plus, en apparence du moins, aucun moyen de les mettre en demeure de partir ou de répudier leurs opinions. Et pourtant le péril était entier. La soumission des hérétiques déguisés apparaissait comme une hypocrisie de plus. Les craintes et les colères de la coterie déçue redoublèrent. Il y eut des gens pour les surexciter. Ils avaient remarqué que les bonnes âmes, comme Vincent, Olier, d'autres encore, étaient surtout émues par les conséquences prévues du jansénisme. Ils jugèrent qu'on les exaspérerait en leur révélant que les docteurs de Port-Royal avaient déduit depuis longtemps ces conséquences de leurs principes, qu'ils ne reculaient devant aucune, qu'ils ne les dissimulaient encore qu'afin d'y mieux préparer le public, et qu'enfin ils ne craignaient pas de les proclamer avec cynisme dans leurs conciliabules secrets. Une officine mystérieuse se mit à fabriquer les documents apocryphes qui devaient soulever les passions contre les nouveaux sectaires; et, pour mieux défendre les saines doctrines, on ouvrit une campagne de mensonges et de faux.

Le procédé n'était pas neuf. En 1644, Arnauld avait reçu une lettre d'un personnage qui ne se nommait point, mais qui s'intitulait « ministre huguenot ». Trois jours après, elle était publiée et mise en vente par les rues[1]. L'auteur anonyme félicitait le théologien d'avoir voulu corriger les fâcheuses doctrines de l'Église sur le sacrement de pénitence et il l'exhortait « à découvrir publiquement de nouvelles erreurs dans la foi catholique et à entreprendre généreusement de les

1. *Copie d'une lettre du sieur D. H., Ministre, au sieur Arnauld, docteur de Sorbonne* (18 juin 1644), broch. de 8 pages, in-4°.

réformer. » On n'a jamais pu découvrir le nom de ce prétendu pasteur, et il est probable que la pièce avait été rédigée dans quelque maison où l'on avait des indulgences pour les intentions bien dirigées.

En 1651, tandis que le procès des cinq propositions se poursuivait à Rome, les crieurs de gazettes et d'almanachs se mirent, un beau jour, à colporter un écrit singulier. Il avait pour titre : *Le Manifeste de la vraie doctrine des Jansénistes, telle qu'on la doit exposer au peuple, composé par l'Assemblée de Port-Royal contre les calomnies des Molinistes et les sinistres explications qu'on lui donne au désavantage de la vérité*[1]. Le faussaire ne s'était pas fatigué le cerveau. Il savait que la foule n'y regarde pas de si près et que des énormités grotesques ont plus d'effet que de subtiles finesses. Dans son factum, les jansénistes déclarent qu'il est temps de déposer le masque de l'austérité et de gagner la clientèle des réprouvés : « Les Molinistes catéchisent, prêchent et se rompent la tête pour exhorter le monde à la prière, non sans grande importunité de ceux qui les écoutent ; cependant que cela même, nous le laissons à la providence de Dieu, parce que... nous jugeons qu'il n'est pas à propos d'exhorter quelqu'un à faire ce qui ne dépend pas de sa volonté... Nous avons occasion de croire que les Grands, les méchants et les plus débauchés devraient faire foule dans notre parti, puisque nous leur donnons le moyen de justifier tous les mauvais déportements par l'impuissance physique d'en pouvoir faire de meilleurs, et que même nous leur fournissons assez de prétextes pour colorer les plus noirs de leurs mouvements, soit qu'ils se portent, soit qu'ils s'opposent à la vertu... N'est-il pas vrai que, si tout le monde était janséniste, il ne serait pas besoin de lois pour la police du genre humain. Si les plus impies ne trouvaient leur justification dans notre sentiment, ils auraient pour le moins quelque raison d'en espérer une tolérance par l'impuissance qu'ils auraient de pouvoir résister à la pente de leurs passions, à moins que la grâce ne vînt agir en maîtresse pour les faire obéir aux sentiments souverains de ses pures inclinations. La justice eût-elle pu condamner Ravaillac même, après le plus

1. Une broch. in-4°, Paris, *chez Emmanuel Gourdon, à la montagne Sainte-Geneviève, à l'image P. Augustin*. Voir notamment, p. 26, 27, 28.

énorme des parricides..., puisqu'il est assuré que, n'ayant pas eu la grâce pour brider cette meurtrière inclination qui prédominait dans son esprit, il n'avait point eu la liberté de lui résister? » Tout cela est fort ingénieux, même le soin de renvoyer à Port-Royal l'accusation de justifier le régicide. Ce soin équivaut presque à une signature.

On trouva spirituelle l'idée de publier ainsi de prétendus écrits jansénistes et d'y semer les propos les plus truculents. Car, l'année suivante, on édita une *Lettre circulaire des Prêtres de Port-Royal adressée aux disciples de saint Augustin.* On racontait gravement qu'elle avait été livrée par un sectaire converti — et encore plus anonyme que converti — et qu'elle avait été distribuée en plusieurs provinces. On y lisait une fois de plus l'aveu des plus abominables desseins : « Nous pouvons, y était-il dit, prendre innocemment la même route que Calvin qui ne se fût pas établi si heureusement qu'il l'a fait s'il n'eût abattu l'orgueil des moines et attaqué la doctrine gênante de la surérogation et des mérites, qui fait leur pain quotidien. Une des principales fins de l'Union entre les disciples de saint Augustin doit être de détruire les religieux. Il faut détruire la doctrine des œuvres parce que, tant qu'elle subsistera, ceux qui ont soin de leur salut s'adresseront aux Moines qu'ils croient être les seuls dépositaires des secrets de Dieu, et ils s'appliqueront à faire beaucoup d'aumônes aux pauvres, entre lesquels les Moines tiennent le premier rang. » La lettre insistait sur deux recommandations: « Pour s'établir dans l'estime des peuples, il est à propos de bien régler ses mœurs, au moins quant à l'extérieur... Si cette pièce tombait entre des mains ennemies, tous les disciples la désavoueront de bouche ou même par écrit, s'il est expédient pour le bien de cette Union. » Le lecteur naïf se promettait bien de n'être plus dupe ni des airs austères de Port-Royal ni des démentis de ses amis.

Pour authentiquer les documents de ce genre et pour les répandre mieux, on usait d'un admirable artifice. On les invoquait comme des autorités dans d'autres libellés non moins fabriqués et toujours attribués aux gens qu'il importait de décrier. C'est ainsi qu'en 1654 un « janséniste converti » (nous savons ce que cela veut dire) publia *la Secrète Politique*

des Jansénistes[1]. Il eut soin de viser la *Lettre circulaire* qui avait fait tant de bruit; on n'avait plus, après cela, l'idée d'en mettre en doute l'origine. Le sieur de Marandé, dans sa longue diatribe sur *les Inconvénients d'État du Jansénisme*[2], ne manqua pas de reproduire, parmi ses pièces justificatives, un document si bien lancé. Après des coups de ce genre, les faux les plus éhontés passent définitivement pour orthodoxes, et les dénégations indignées n'y changent plus rien[3].

Que devient, en tout ceci, la Compagnie du Saint-Sacrement et surtout la fraction de la Compagnie qui ne peut se résigner à la présence de catholiques contaminés par l'erreur? Elle lit ces libellés et elle y croit. La preuve en est dans la brochure que Louis Abelly dirigera contre Arnauld en 1655. Après avoir accusé M. du Hamel et M. Feydeau de ne parler jamais du Pape dans leurs prônes et de n'en proférer pas même le nom, il ajoute : « De quoi il ne faut pas s'étonner, puisque ces messieurs ne se servent ordinairement d'autre catéchisme que de celui du feu sieur abbé de Saint-Cyran, qui a été censuré et qui porte pour titre *la Théologie familière*, dans lequel il n'est pas non plus parlé du Pape que du Calipha des Arabes ou du Mophiti des Turcs : ce qui fait bien voir que cette omission n'est point arrivée par mégarde, mais par un dessein formé, et qu'*il y a une tradition secrète entre les jansénistes qui contient d'étranges mystères.* » Et le bon curé de Saint-Josse n'hésite pas à se référer à un de ces faux qui couraient Paris et la province : « Un autre livre, qui a paru depuis la Bulle, est celui qui porte pour titre *Sonus Buccinæ*, c'est-à-dire le son de la Trompette, livre qui contient une doctrine très exécrable et qui dit entre autres choses que « brûler les Églises, violer sur les autels les « vierges consacrées à Dieu, fouler aux pieds le corps adorable « de Jésus-Christ, est un péché beaucoup moindre que

1. Une broch., Liège (indication probablement fantaisiste). Elle a été rééditée en 1667 sous ce titre : *La Secrète Politique des Jansénistes et l'état présent de la Sorbonne de Paris, découverts par un docteur, lequel ayant appris le jansénisme, etc., s'est enfin désabusé et suit maintenant le parti des catholiques*, Troyes, chez Chrétien Romain. Barbier l'attribue au P. Deschamps, jésuite.

2. Un vol. in-4°, Paris, 1654, p. 381 et suiv.

3. En dépit de toutes les protestations, le P. Meynier, jésuite, citera cette Lettre circulaire dans son pamphlet : *Port-Royal et Genève d'intelligence contre le Très Saint-Sacrement de l'autel.* Paris 1656, p. 28.

« d'enseigner qu'il faut obéir et se soumettre au jugement et « aux décrets du Pape en matière de foi. » Sans accuser formellement les jansénistes d'avoir écrit ce livre, Abelly soutient qu'ils l'ont répandu parmi le peuple[1].

Cette candeur était déjà grave. Elle devint complicité par l'intervention de Filleau en 1654. Cette fois, c'était bien un membre de la Compagnie, et non des moindres, qui se faisait l'éditeur de la légende. Trop peu intelligent pour l'avoir inventée, il avait une joie fanatique à la colporter. Il n'a certainement pas menti quand il a raconté qu'il tenait d'un ecclésiastique de passage à Poitiers les détails de cette histoire. Cet ecclésiastique prétendait avoir assisté, en 1621, lui septième, à une conférence de six personnages dont il donnait les initiales : J.D.V.H., — C.J., — P.C., — P.C., — S.V., — A.A. Par ces lettres étaient désignés Jean du Vergier de Hauranne (Saint-Cyran), Cornelius Jansenius, Philippe Cospéan, Pierre Camus, Simon Vigor, Arnauld d'Andilly. On avait décidé, dans ce conciliabule, qu'il était temps de ruiner l'Évangile, de supprimer le dogme de la Rédemption, d'enseigner le caractère apocryphe de l'histoire de la Passion de Jésus-Christ et de proclamer le pur Déisme. Mais ce plan étant trop audacieux pour être réalisé d'emblée, on jugea qu'il fallait ménager les transitions, que l'on devait d'abord, par une affectation de rigorisme, déshabituer les hommes de la communion et que, ce résultat une fois produit, il serait plus facile d'aviser au reste... La fable était prodigieuse de grossièreté. Pourtant Filleau eut à Paris des amis qui intervinrent auprès de la reine-mère et qui lui firent envoyer par elle l'ordre de publier ce document[2]. Vincent de Paul était du conseil de conscience. Il ne pouvait pas ne pas être au courant.

On comprend maintenant la suite du récit du P. Rapin : « Non seulement la Compagnie résolut dès lors de s'opposer au progrès de cette doctrine condamnée, comme à une hérésie déclarée, mais même toutes les fois qu'on élisait des

1. *Lettre d'un docteur catholique à une dame de condition sur le sujet de celle qu'on a fait courir sous le nom de M. Arnauld*, etc. Paris, 1655, p. 12, 13, 16, 17.

2. *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des jansénistes, imprimée par le commandement de la reine et envoyée à Sa Majesté*. Poitiers, 1654, p. 5-14.

officiers, c'est-à-dire un supérieur, un trésorier et un secrétaire (ce qu'on avait coutume de faire tous les trois mois), il s'élevait à la tête de chaque rang des gens zélés qui criaient à ceux qu'on laissait passer pour donner leurs suffrages : Point de jansénistes ! et on eut grand soin dès lors d'écarter de la Compagnie ceux qui se présentaient pour être reçus. »

Il devenait de plus en plus malaisé d'éviter un éclat. M. Olier, M. de Bretonvilliers, étaient exaspérés par l'obstination de M. de Liancourt. Le 8 septembre 1654, ils avaient fait élire à sa place, comme marguillier, M. de Sève de Chatignonville. Cet avertissement avait été vain. Ils agirent alors auprès de M. Picoté, prêtre de la paroisse, auquel le duc et la duchesse avaient coutume de se confesser. Ils lui inspirèrent des scrupules sur sa facilité à les absoudre sans s'être bien assuré de leur soumission à l'Église. Ils lui représentèrent notamment que le duc et la duchesse laissaient leur petite-fille à Port-Royal et qu'ils avaient souvent pour hôte l'abbé de Bourzeis, qui n'avait pas encore fait acte d'obéissance au Saint-Siège. Le bon M. Picoté fut très ému. Le 1er février 1655, M. de Liancourt s'étant présenté à lui, le prêtre lui posa les questions suggérées et, sur une réponse peu satisfaisante, lui déclara qu'avant de l'absoudre, il avait à prendre conseil.

Le pénitent, ainsi renvoyé, se rendit chez Vincent de Paul et lui conta l'incident. La démarche était naturelle, Vincent, Olier, le duc, et peut-être Bretonvilliers, faisant partie de la même Compagnie. Vincent semble avoir été fort embarrassé. Il alla chez ses confrères de Saint-Sulpice, avec qui il avait déjà « cabalé » contre le duc et autres suspects, mais qui étaient allés, cette fois, un peu vite en besogne. Ceux-ci lui dirent qu'ils avaient consulté en Sorbonne. Les docteurs interrogés avaient été choisis parmi ceux dont la coterie ultramontaine avait l'habitude de se servir : c'étaient Morel, Le Moyne, Cornet et Grandin. Ils répondirent que le prêtre aurait raison de refuser l'absolution à M. de Liancourt et qu'ils étaient prêts à soutenir cette opinion contre tout opposant...

La guerre était déclarée. La Compagnie était bouleversée par cette querelle. Plusieurs confrères, M. du Metz, le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, du Plessis-Montbard inter-

viennent à titres divers. Arnauld protesta par une lettre publique contre le traitement infligé au duc. Neuf brochures, les unes anonymes, les autres signées, répliquèrent à sa lettre. Il riposta par une seconde qui fut dénoncée à la Sorbonne. Il fut condamné. La cause était perdue devant la Faculté. Il fallait la gagner devant le public. Pascal se mit à écrire les *Petites Lettres.* « Ce M. Picoté, a dit Sainte-Beuve, était nécessaire comme point de départ; sans lui, sans cette affaire de sacristie, point de *Provinciales.*[1] » C'est très vrai, mais ce n'est pas suffisant. A défaut de cette « affaire de sacristie », il y en aurait eu une autre. Le conflit était inévitable; il ne lui fallait qu'une occasion, et ces occasions se trouvent toujours; les Picoté font les gestes qu'on désire. Celui de Saint-Sulpice a fait les siens parce qu'il y avait, depuis près de trente ans, une société secrète et que, dans cette société, une fraction intriguait contre l'autre et était décidée à l'expulser. Sans la Compagnie du Saint-Sacrement, point de *Provinciales*.

V

« *Tartuffe*, a dit Sainte-Beuve, continue les *Provinciales*. » Il les continue même plus qu'on ne croit. Si c'est la Compagnie du Saint-Sacrement qui a provoqué les *Petites Lettres*, Pascal n'en a sans doute rien su. Molière l'a visée de propos délibéré. Aussi longtemps qu'on ne tient aucun compte de la cabale des dévots, sa pièce demeure une énigme. Dès qu'on la sort de l'ombre où elle se complait, tout s'explique.

A qui Molière en veut-il? Est-ce aux jésuites? Certains traits le donneraient à penser. L'« Imposteur » étale une science dont on a vite nommé les patrons :

> Mais enfin je connus, ô Beauté trop aimable,
> Que cette passion peut n'être point coupable,
> Que je puis l'ajuster avecque la pudeur.
> Et c'est ce qui m'y fait abandonner mon cœur.

Et il revient sur cette science. Il en parle d'un air entendu.

1. *Port-Royal*, tome III, p. 30.

Il résume, selon l'expression de Sainte-Beuve, « toute la moelle et tout l'elixir du casuisme accommodant » :

Je puis vous dissiper ces craintes ridicules.
Madame, et je sais l'art de lever les scrupules.
Le Ciel défend, de vrai, certains contentements;
Mais on trouve avec lui des accommodements.
Selon divers besoins il est une science
D'étendre les liens de notre conscience,
Et de rectifier le mal de l'action
Avec la pureté de notre intention.

L'instant d'auparavant, lorsqu'il se résignait à accepter d'Orgon les biens dont le fils est déshérité, il s'est encore justifié selon les règles de la méthode :

Et si je me résous à recevoir du père
Cette donation qu'il a voulu me faire,
Ce n'est à dire vrai que parce que je crains
Que tout ce bien ne tombe en de méchantes mains,
Qu'il ne trouve des gens qui, l'ayant en partage,
En fassent dans le monde un criminel usage,
Et ne s'en servent pas, ainsi que j'ai dessein,
Pour la gloire du Ciel et le bien du prochain.

Pourtant Tartuffe n'est pas simplement un bon élève des casuistes. Il n'a ni les allures ni le langage des gens que l'on accusait de glisser des coussins sous les coudes des pécheurs. Il n'est pas l'homme de la « dévotion aisée ». C'est un rigoriste, dur aux autres et qui feint de l'être à lui-même. Il ne circule pas dans la maison avec des paroles bénisseuses et des sourires indulgents :

S'il le faut écouter et croire à ses maximes,
On ne peut faire rien qu'on ne fasse des crimes.

Il a supprimé les bals, les visites, les conversations oiseuses. On n'a point coutume, au dix-septième siècle, de reprocher aux jésuites de tels retranchements.

Cette impression est si forte qu'on a voulu reconnaître les originaux de Tartuffe chez les adversaires mêmes de la Société de Jésus. « Les Jésuites, dit Racine, se flattaient qu'on en voulait aux jansénistes [1] ». Le propos des révérends pères

1. *Lettre à l'auteur de la réponse des hérésies imaginaires, etc.* (Édition des *Grands Écrivains de la France*, t. IV, p. 332).

n'est pas une preuve ; il peut n'être qu'une malice. Mais leur thèse a été reprise de nos jours, et M. Louis Lacour a cru en découvrir toutes sortes de confirmations [1]. Il est vrai qu'elles sont fort contestables. C'est une pure fable qui représente le prince de Conti comme l'homme de Port-Royal : il est entré dans la Compagnie du Saint-Sacrement et en est devenu l'un des chefs à l'heure même où les jansénistes en étaient exclus. On nous donne le dénonciateur de Molière, Pierre Roullé, pour un agent de la secte; mais ce curé de Saint-Barthélemy, dans son pamphlet, tonne contre elle et célèbre le P. Annat. On affirme, enfin, que les jansénistes intriguaient contre la pièce ; et nous savons par Racine que Molière fut invité à la lire dans un salon qui leur était cher et où ils fréquentaient. Si la lecture n'eut pas lieu, c'est que, ce jour-là, donc le 26 août 1664, on expulsait les religieuses de Port-Royal. Aussi bien faut-il des prodiges d'ingéniosité pour distinguer un janséniste dans le personnage qui formule si joliment la direction d'intention.

Et si Molière n'a mis en cause ni les jésuites ni les jansénistes, où faut-il prendre ceux qu'il appelle « les célèbres originaux du portrait que je voulais faire » ? On a nommé ce fou de Charpy de Sainte-Croix : il est malaisé de lui attribuer la célébrité qu'il faut, selon l'indication du poète, reconnaître à son modèle. On a nommé Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris ; mais on avoue qu'il n'aurait fourni à Molière que le mot d'Orgon : « Le pauvre homme ! » C'est peu. On a nommé l'abbé Roquette, sur le compte duquel on racontait une historiette peu édifiante ; mais cette anecdote, en admettant que Molière s'en soit souvenu, ne lui a pas fourni l'idée maîtresse de sa pièce. Et puis, il y a contre ces désignations de tel ou tel individu un fait important. Molière a visé, non pas *un original*, mais *des originaux;* et ces originaux formaient une sorte de faction. C'est lui qui le dit, et il le savait. Un caractère essentiel de cette faction devait être de réunir le rigorisme des jansénistes et les principes jésuitiques sur la fin qui justifie les moyens. C'est bien celle dont nous racontons l'histoire.

Il n'était personne, à la cour, qui ne parlât de la « cabale

1. *Le Tartuffe par ordre de Louis XIV*, Paris, 1877.

des dévots ». On ignorait son vrai titre et son organisation ; mais on sentait l'existence et l'action d'une force occulte. C'est elle que Mazarin redoute tant en 1652. C'est elle que l'on soupçonne, en 1663, d'intriguer en faveur de Fouquet. C'est elle que Colbert, en 1666, rencontrera en face de lui quand il voudra réduire le nombre des fêtes pendant lesquelles tout travail est interdit. On ne se contentait pas toujours de cette expression générale. On désignait expressément les gentilshommes qui s'étaient groupés autour du comte d'Albon et du marquis de Fénelon, et qui luttaient contre toutes les manifestations d'impiété, en particulier contre l'habitude des duels. Leur zèle souvent amer n'était pas aimé à Versailles. « Après le duel du comte d'Aubigné et de Brassac, raconte Mlle de Montpensier, on vit MM. de Fénelon et d'Albon aller de porte en porte pour demander aux juges la condamnation des duellistes : « Nous sollicitons, disaient-ils, un exemple pour la gloire de Dieu. » On ne trouva point qu'il y eût de la charité à en user de la sorte[1]. »

Il arrivait même que le nom de la Compagnie fût prononcé, encore qu'on ne sût point ses rapports réels avec ce qu'on appelait « la cabale » : « Il y avait ici, écrit Guy Patin le 28 septembre 1650, de certaines gens qui faisaient des assemblées clandestines sous le nom de Congrégation du Saint-Sacrement ; ces messieurs se mêlaient de diverses affaires et ne faisaient jamais leurs assemblées dans le même endroit ; ils mettaient le nez dans le gouvernement des grandes maisons, ils avertissaient les maris de quelques débauches de leurs femmes : un mari s'est fâché de cet avis, s'en est plaint et les a poussés à bout, après avoir découvert la cabale ; ils avaient intelligence avec ceux de la même confrérie à Rome, se mêlaient de la politique et avaient dessein de faire mettre l'Inquisition en France et d'y faire recevoir le concile de Trente... C'était une machine poussée *spiritu Loyolitico latente*. Plaintes en ont été portées au Roi, qui a défendu de telles assemblées avec de rigoureuses mesures[2]. »

1. *Mémoires de Mlle de Montpensier*, (Collection Petitot, t. XLII, p. 129).

2. *Lettres de Guy Patin*, éd. de Paris, 1792, t. 1, p. 490. La lettre qui contient ce passage a été omise dans le recueil de M. Réveillé-Parise (Paris, 1846). — En 1667, Nicole écrira : « On a souvent vu en ce siècle que les dévotions déréglées et établies sur des caprices humains dégénèrent en illusions fana-

Dans l'entourage immédiat du roi, on en savait un peu plus long. Mazarin avait été fort inquiet de tous ces gens qui avaient des correspondances partout et qui lui faisaient craindre une sorte de Fronde cléricale. Il s'était appliqué à découvrir la société et à rendre impossible ses assemblées Louis XIV, inspiré par Colbert, n'était pas mieux disposé. Peut-être n'était-il point fâché de marquer son mécontentement à des importuns qui, par leurs propos ou simplement par l'austérité de leur vie, avaient l'air de blâmer ses propres mœurs. Il était surtout soucieux de sauvegarder son pouvoir absolu et il n'admettait pas qu'une coterie pût prétendre à partager avec lui la direction de l'État. Les dévots l'irritaient par leurs interventions en tout. Il sentait une menace dans leur activité. Il était tout naturel qu'il finît par ne voir dans leur étalage de sentiments édifiants qu'une mascarade destinée à cacher des desseins politiques. De là une lutte que nous aurons à raconter. Les encouragements — on ne dit pas : les ordres — donnés à Molière ont dû en être un épisode. On en était convaincu à Versailles ; et le P. Rapin, à propos de la « secte des dévots », dit formellement que Louis XIV les fit jouer, sur le théâtre, sous le nom de Tartuffe [1].

Molière, qui vivait à la cour, ne pouvait ignorer les racontars en circulation depuis 1660. Il avait, en outre, des raisons personnelles d'en vouloir à la cabale. Il ne faut pas oublier qu'il avait débuté, avec sa première troupe, dans le jeu de paume des métayers, près de la porte de Nesles, c'est-à-dire dans la paroisse de Saint-Sulpice, et en 1643, c'est-à-dire dans le temps où M. Olier, réagissant contre les désordres de ce faubourg, y traquait la comédie et les comédiens. Ce sont les

tiques. L'histoire des Ermites de Caen a été célébrée dans tout le royaume, et si l'on avait fait la recherche que l'on devait faire de la Compagnie du Saint-Sacrement, on aurait peut-être découvert bien d'autres choses de cette nature. » (*Les Visionnaires*, avertissement, p. 4). Dom Gerberon reconte à sa manière l'histoire de l'hermitage de Caen et il nomme « Sodalité du Saint-Sacrement » l'association qui se réunissait dans cette maison (*Histoire du jansénisme*, t. II, p. 447 et sv.). L'abbé Deslions, dans ses journaux manuscrits, parle, à la date de juillet 1660, de la Compagnie du Saint-Sacrement établie à Caen et il ajoute : « Je soupçonne ou plutôt je crains que la dévotion de certaines gens qui se mêlent de missions aux infidèles, ne soit encore appuyée sur de semblables principes. » C'est la Compagnie qui a fondé le Séminaire des Missions étrangères.

1. *Mémoires*, tome I, p. 294.

efforts d'Olier et de ses collaborateurs qui firent le vide dans la salle des jeunes acteurs et qui réduisirent leur chef à entrer pour dettes au Châtelet [1]. Il est difficile que le poète ait ignoré plus tard que l'abbé Olier et ses amis n'étaient point sans rapports avec cette faction religieuse que l'on soupçonnait, à Versailles, d'ambitions hypocrites et de desseins cachés. Ce n'était un mystère pour personne que le comte d'Albon, le marquis de Fénelon et les autres meneurs de l'association contre les duels prenaient leur inspiration à Saint-Sulpice, et on les désignait partout comme les principaux membres du parti des « dévots [2] ».

On connaît un autre incident de la vie de Molière. Au début de 1655, le prince de Conti s'était pris d'une admiration enthousiaste pour son ancien condisciple du collège de Clermont : « Il entretint longtemps à sa suite une troupe de comédiens, nous dit l'abbé de Voisin ; ne se contentant pas de voir les représentations du théâtre, il conférait souvent avec le chef de leur troupe, qui est le plus habile comédien de France, de ce que leur art a de plus excellent et de plus charmant. En lisant souvent avec lui les plus beaux endroits et les plus délicats passages des comédies tant anciennes que modernes, il prenait plaisir à les lui faire exprimer naïvement, de sorte qu'il y avait peu de personnes qui pussent mieux juger d'une pièce de théâtre que ce prince [3]. » Cet amour de la comédie était le moindre péché d'un homme qui s'était roulé dans toutes les ordures et qui était rongé de débauches. Il se convertit en 1656, et, du coup, se mit à décréter la sainteté et à proscrire, avec un égal entrain, l'hérésie et le rire. Le règlement de sa maison fut terrible. C'était la piété par ordre et tambour battant. L'interdiction de la comédie en était un article essentiel. « M. le prince de Conti, écrira Racine dans quelques années, est à trois lieues de cette ville (Uzès) et se fait furieusement craindre dans la province... Une troupe de comédiens était venue s'établir dans une petite ville proche d'ici ; il les a chassés ; et ils ont passé le Rhône pour se rendre

1. Faillon, *Vie de M. Olier*, t. II, p. 374.
2. Faillon, *Vie de M. Olier*, t. II, p. 258-259.
3. *Défense du Traité de Mgr le prince de Conti touchant la Comédie et les Spectacles*, Paris, 1671, p. 419, L'abbé de Voisin avait été, depuis 1642, attaché à la maison ecclésiastique du prince.

en Provence. On dit qu'il n'y a que des missionnaires et des archers à sa queue. Les gens du Languedoc ne sont pas accoutumés à de telles réformes, mais il faut pourtant plier[1]. » Molière avait reçu l'ordre de ne plus se réclamer du nom du prince.

En 1662, quatre ans après son retour à Paris, il eut son premier choc avec les dévots de la cour. C'était à propos de l'*École des Femmes*. Le « sermon » burlesque d'Arnolphe et les « Maximes du Mariage » parurent une profanation de la littérature d'Église. Certains propos furent stigmatisés comme une prétendue parodie d'une phrase de saint Augustin et de plusieurs versets d'hymnes. Boursault céda à la pression de gens « auxquels, nous dit sa petite-fille, il ne pouvait rien refuser », et, dans son *Portrait du Peintre*, il reproduisit les griefs religieux de la cabale. Molière était averti. Il savait qu'il avait contre lui, outre la coalition des Précieuses et des Marquis, celle de personnages qu'il prenait pour de pieux intrigants, qui étaient accusés de poursuivre des desseins personnels sous couleur de vouloir la gloire de Dieu, et qui, pour mieux détruire le péché, semblaient s'acharner à supprimer les pécheurs eux-mêmes. Il rêva dès lors de démasquer et de flétrir l' « Imposteur ».

VI

Peut-on vraiment reconnaître dans la comédie de *Tartuffe* des allusions à la Compagnie du Saint-Sacrement ? Il ne s'agit pas d'y chercher une description et comme une photographie des confrères. Il s'agit encore moins d'y chercher une sorte de reportage mis à la scène. Ce serait méconnaître le génie créateur du poète. On se demande seulement s'il y a, dans la pièce, des détails qui révèlent chez Molière une préoccupation inspirée par la cabale.

Tartuffe entre en scène. Un de ses premiers mots est celui-ci :

> Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers
> Des aumônes que j'ai partager les deniers.

1. *Lettres*, édit. des *Grands Écrivains de la France*, t. VI, p. 197.

Puis il fait un geste à jamais célèbre ; et, tendant un mouchoir à Dorine, il la prie de couvrir une gorge qui lui paraît provocante. Du coup, le spectateur, un peu au courant de ce qui se passe à la cour, est fixé. Les gens du « Saint-Sacrement » sont grands visiteurs de prisons. Et, de plus, parmi les scandales les plus abominables, ils dénoncent l' « immodestie » des toilettes, Depuis des années, ils sollicitent et obtiennent des mandements qui la condamnent, et leurs efforts sont favorisés par la reine-mère [1]. Qu'il soit injuste ou non de taxer d'affectation hypocrite cette double activité, le signalement de Tartuffe, fourni par lui-même, est frappant.

Le signalement a, d'ailleurs, été donné déjà par Cléante dans sa tirade sur les vrais et les faux dévots. C'est une famille bourgeoise qui est représentée. Il n'est pas un mot de Cléante qui ne s'applique plutôt au monde de Versailles. Les faux dévots

.....veulent acheter crédits et dignités
A prix de faux clins d'yeux et d'élans affectés.

Ils courent à leur fortune par le chemin du ciel et

...brûlants et priants, demandent chaque jour
Et prêchent la retraite au milieu de la cour,

Ils mettent toutes les puissances du monde au service de leurs rancunes.

Et, pour perdre quelqu'un, couvrent insolemment
De l'intérêt du Ciel leur fier ressentiment ;
D'autant plus dangereux dans leur âpre colère,
Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère,
Et que leur passion, dont on leur sait bon gré,
Veut nous assassiner avec un fer sacré.

Le portrait qui sert d'antithèse à celui-là n'est pas moins clair. Les hommes vraiment pieux

.....attachent leur haine au péché seulement,
Et ne veulent point prendre avec un zèle extrême
Les intérêts du Ciel plus qu'il ne veut lui-même.

Et puis le mot significatif est prononcé :

Point de cabale en eux, point d'intrigues à suivre.

1. *Annales*, p. 24 b, 25 (B.-F. 51, 52). Cf. Faillon, *Vie de M. Olier*, tome II. p. 285, 286

L'allusion n'est-elle point nette à ce qu'on nommait couramment la « cabale des dévots »? Elle réapparaît encore dans ces vers où Cléante avoue la puissance du fourbe :

.....Il aura des ressorts
Pour donner contre vous raison à ses efforts;
Et sur moins que cela le poids d'une cabale
Embarrasse les gens dans un fâcheux dédale.

S'il en est ainsi, le dénouement de la pièce n'est pas un pur artifice, une façon de se tirer d'embarras par une flatterie de courtisan. Le roi n'intervient pas comme une sorte de *Deus ex machina*. Nous sommes en pleine histoire. Dans le raccourci d'une scène, Molière ramasse et résume les efforts de Louis XIV contre la cabale, contre la vraie, celle qui se faisait craindre à la cour et à la ville. Les dates sont significatives. La réaction de la société laïque contre la Compagnie du Saint-Sacrement a commencé en 1660; elle semblait se terminer par une victoire au moment où le poète achevait sa pièce. Quand il obtiendra l'autorisation définitive de la jouer librement, la Compagnie aura été dissoute depuis plus d'un an.

On objectera que, si Molière a visé les confrères, il s'est grossièrement trompé. Ceux-ci, loin d'être des « faux-monnayeurs en dévotion », étaient des hommes à convictions très fortes et qui conformaient leur vie à leurs convictions. Ils ne poursuivaient pas, sauf par accident, des intérêts personnels ; ils ne songeaient qu'à sauver l'âme de leurs semblables et qu'à purifier une société souillée. Mais si cette conclusion s'impose à qui peut les suivre dans leurs démarches, à qui peut lire les procès-verbaux de leurs délibérations, un contemporain était moins bien informé et devait s'y tromper. On ne saisissait leur action que sous la forme d'intrigues devinées ou de cabales surprises. On ne reconnaissait leur travail qu'à des sollicitations dictées par l'intérêt du ciel, mais toujours âpres et vindicatives. S'ils avaient agi en pleine lumière, ils auraient passé pour ce qu'ils étaient. Cachés dans l'ombre, ne faisant jouer que des ressorts secrets, ils provoquaient une irrésistible tentation de mettre en doute la sincérité de leur zèle. On disait couramment à Versailles : « Les dévots sont inté-

ressés ». Ceux des évêques qui ne les aimaient point étaient les premiers à les qualifier ainsi. Molière ne pouvait avoir sur eux que l'opinion commune.

VII

Qu'elle se sentît directement visée ou qu'elle ne pensât à défendre que la cause de la religion, la Compagnie du Saint-Sacrement se mit résolument en travers des desseins du poète. Avant toute représentation publique de la comédie, elle avait été mystérieusement avertie et s'était émue. C'est le *12 mai 1664* que les trois premiers actes furent joués à Versailles. Or, dans sa séance du *17 avril*, elle « parla fort de travailler à procurer la suppression de la méchante comédie de *Tartuffe*. Chacun se chargea d'en parler à ses amis qui avaient quelque crédit à la cour pour empêcher sa représentation[1]. » C'est la confirmation d'une note de Brossette qui paraissait un peu énigmatique : « Quand Molière composait son *Tartuffe*, il en récita au roi les trois premiers actes. Cette pièce plut à Sa Majesté, qui en parla trop avantageusement pour ne pas irriter la jalousie des ennemis de Molière et surtout la cabale des dévots[2]. »

En dépit des sollicitations contraires, la pièce fut jouée. Ce n'était point pour calmer les pieuses colères. « M. de Péréfixe, archevêque de Paris, continue Brossette, se mit à la tête des dévots et parla au Roi contre cette comédie. Le Roi, pressé là-dessus à diverses reprises, dit à Molière qu'il ne fallait pas irriter les dévots. » Molière ajoute son témoignage à celui de Brossette, en précisant que le coup est venu de ceux qu'il a voulu peindre : « Les Tartuffes sous main ont eu l'adresse de trouver grâce auprès de Votre Majesté, et les originaux enfin ont fait supprimer la copie, quelque innocente qu'elle fût et quelque ressemblante qu'on la trouvât[3]. »

1. *Annales*, p. 125 b (B.-F. 231).
2. *Correspondance entre Boileau et Brossette*, publiée par A. Laverdet (Paris, 1858), p. 563.
3. *Premier placet au Roy*.

Et d'Argenson précise tous ces détails : « A l'assemblée du 27e de mai, on rapporta que le roi, bien informé par M. de Péréfixe, archevêque de Paris, des mauvais effets que pouvait produire la comédie de *Tartuffe*, l'avait absolument défendue[1]. »

« Absolument défendue ? » — Il semble bien que la cabale ait un peu exagéré les sentiments de Louis XIV. La préface de la pièce rapporte ce mot du roi : « Je voudrais bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la pièce de Molière, ne disent rien de celle de *Scaramouche*. » D'autre part, dans son premier placet, Molière dit expressément : « J'ai cru, Sire, que Votre Majesté m'ôtait tout lieu de me plaindre, ayant eu la bonté de déclarer qu'elle ne trouvait rien à dire dans cette comédie qu'elle me défendait de produire en public. » Il y aurait eu impudence et témérité, pour Molière, à dénaturer la pensée et les propos du roi.

La version contraire — celle de la cabale, probablement — était publiée, quelques semaines plus tard, par Pierre Roullé, curé de Saint-Barthélemy, dans son pamphlet *le Roy glorieux au monde* : « Sa Majesté, après lui avoir fait un sévère reproche, animé d'une juste colère, par un trait de sa clémence ordinaire en laquelle il a imité la douceur essentielle à Dieu, lui a, par abolition, remis son insolence et pardonné sa hardiesse démoniaque, pour lui donner le temps d'en faire pénitence publique et solennelle toute sa vie. Et afin d'arrêter avec succès la vue et le débit de sa production impie et irreligieuse, et de sa poésie licencieuse et libertine, elle lui a ordonné, sous peine de la vie, d'en supprimer et déchirer, étouffer et brûler tout ce qui en était fait, et de ne plus rien faire à l'avenir de si indigne et infamant, ni rien produire au jour de si injurieux à Dieu et outrageant l'Église, la religion, les sacrements et les officiers les plus nécessaires au salut ; lui déclarant publiquement et à toute la terre qu'on ne saurait rien faire ni dire qui lui soit plus désagréable et odieux, et qui le touche plus au cœur, que tout ce qui fait atteinte à l'honneur de Dieu, au respect de l'Église, au bien de la Religion, à la révérence due aux sacrements[2]. »

1. *Annales*, p. 136 (B.-F. 232).
2. *Le Roy glorieux au Monde*, p. 47-50.

De qui Roullé tenait-il cette version? Et, d'une façon générale, qui lui avait raconté tout ce qu'il croyait savoir de la pièce, tout ce qui l'autorisait à traiter Molière de « démon vêtu de chair et habillé en homme »? Où lui avait-on dit que le poète « méritait par cet attentat sacrilège et impie un dernier supplice exemplaire et public, et le feu même, avant-coureur de celui de l'enfer »? Il est dommage, encore une fois, qu'on ne possède pas encore la liste des membres de la Compagnie. Mais est-il déplacé de remarquer qu'il y avait, à Saint-Barthélemy, la plus ancienne confrérie consacrée à l'adoration du Saint-Sacrement et que, pour ce motif, la Compagnie semble avoir eu de particulières relations avec cette église?[1]

Le pamphlet de Roullé a dû être écrit entre le 28 juillet et le 13 août 1664. Molière répondit par son premier placet. Il semblait décidé à lutter contre la calomnie; et l'on a quelques raisons de croire que le roi fit marquer son mécontentement au curé dénonciateur. La Compagnie réfléchit à la situation; et, dans sa séance du 14 septembre, « elle résolut de faire exhorter une personne de capacité de ne rien écrire contre la comédie de *Tartuffe*, et l'on dit qu'il valait mieux l'oublier que de l'attaquer, de peur d'obliger l'auteur à la défendre[2]. » Un coup de force, puis le silence: c'était mieux dans sa méthode.

Qui était « la personne de capacité » dont on a retenu la plume vaillante? On peut conjecturer que c'est l'auteur anonyme des *Observations sur le Festin de Pierre*, parues en avril 1665. Si cet inconnu n'est pas un membre de la Compagnie, il est certainement de ses amis. Il a sa haine pour le jansénisme, qu'il appelle tout court « l'impiété », et il félicite le roi de ses mesures de rigueur: « Il l'a bannie de sa cour où elle entretenait sourdement des pratiques; il a châtié ses partisans, il a ruiné ses écoles, il a dissipé ses assemblées. »

1. *Annales*, p. 36 (B.-F. 72) Roullé, dans le reste de son pamphlet, tient des propos qui rappellent fort le programme de la Compagnie. Il encourage le roi à suivre en tout les conseils du P. Annat. Il le félicite de ses rigueurs contre les jansénistes, de la persécution qu'il fait à toutes sortes de vices, de ses édits contre les blasphémateurs et les duellistes. Il lui prête le dessein de révoquer l'édit de Nantes et de chasser les hérétiques. Il célèbre la démolition des temples et l'ordonnance contre les relaps. Il vante le zèle de Louis XIV pour les missions extérieures.

2. *Annales*, p. 137 (B.-F.235).

L'inconnu célèbre ensuite l'énergie du roi contre certains fléaux que la Compagnie a fait vœu d'extirper : « La fureur du duel, qui ôtait à la France son principal appui et qui l'affaiblissait tous les jours par des saignées mortelles et dangereuses, a été tout d'un coup arrêtée par la rigueur des édits. Cet art de jurer de bonne grâce, qui passait pour un agrément du discours dans la bouche d'une jeunesse étourdie, n'est plus en usage et ne trouve plus de maîtres qui l'enseignent ni de disciples qui le veuillent pratiquer. » Enfin le panphlétaire sait si bien la portée de la campagne ouverte contre les protestants et les conséquences prévues de l'application de l'édit de Nantes à la rigueur qu'il écrit cette phrase : « L'hérésie, qui a fait tant de ravages dans cet État, n'a plus de mouvement ni de force; et, si elle respire encore, s'il lui reste quelque marque de vie, l'on peut dire avec assurance qu'elle est aux abois et qu'elle tire continuellement à sa fin. » Aujourd'hui, par tout ce que nous savons du drame qui s'est joué de 1661 à 1685, nous sommes en état d'affirmer que « la ruine de l'hérésie, » selon le mot de d'Argenson, avait alors commencé. Mais, en 1665, personne, en dehors des initiés, ne pouvait s'en douter Cet inconnu était du nombre des initiés.

Il a pris la plume pour flétrir le *Festin de Pierre ;* mais sa grande rancune semble lui être inspirée par le *Tartuffe.* Il répond au premier placet de Molière ; il le cite à cinq reprises. Et sa préoccupation n'a pas échappé à ceux qui lui ont répliqué au nom du poète : « A quoi songiez-vous, Molière, écrit l'un d'eux, quand vous fîtes dessein de jouer les Tartufles (*sic*) ? Si vous n'aviez jamais eu cette pensée, votre *Festin de Pierre* ne serait pas si criminel. Comme on ne chercherait point à vous nuire, l'esprit de vengeance ne ferait point trouver dans vos ouvrages des choses qui n'y sont point ». « Je pourrais dire, écrit encore le même à propos du roi, qu'il savait bien ce qu'il faisait en laissant jouer le *Festin de Pierre;* qu'il ne voulait pas que les Tartufles eussent plus d'autorité que lui dans son royaume, et qu'il ne croyait pas qu'ils pussent être

1. Ces *Observations* et les deux réponses qu'elles ont provoquées sont reproduites dans le *Molière* de la *Collection des Grands écrivains français*, tome V, p. 217-255. C'est à cette reproduction que je renvoie. Le passage que je cite est à la page 231.

jugés équitables, puisqu'ils étaient intéressés. Il craignait encore d'autoriser l'hypocrisie et de blesser par là sa gloire et son devoir, et n'ignorait pas que, si Molière n'eût point fait *Tartufle*, on eût moins fait de plaintes contre lui[1]. » Ne sent-on pas que, répliquant à ce critique, l'ami de Molière vise bien un homme de cette cabale que *Tartuffe* avait démasquée et qui avait fait interdire la pièce?

La Compagnie avait donc eu raison. En attaquant Molière, on lui fournissait l'occasion de défendre ou de faire défendre la comédie incriminée. Et c'était une faute, car la lutte lui devenait de plus en plus difficile. Elle-même était dénoncée, condamnée, traquée. Elle perdait tous les jours de son autorité occulte. La moindre imprudence pouvait hâter la défaite définitive. Or, en septembre 1667, avant de partir pour la campagne de Flandre, Louis XIV donna à Molière la permission de représenter publiquement *Tartuffe*. La Compagnie semblait vaincue. Elle ne l'était pas encore. En l'absence du roi, le premier président du Parlement était chargé de l'administration et de la police de Paris. C'était Lamoignon, c'est-à-dire un confrère zélé. La pièce ayant été jouée le 5 août, il ordonna dès le lendemain qu'elle disparût de l'affiche. Le poète ne perdit pas tout espoir. Il se fit recommander au magistrat par deux de ses parents qui appartenaient au tribunal consulaire; puis, un matin, à l'issue de l'audience qui durait de sept à onze heures, il lui fut présenté par Boileau. Il invoqua l'autorisation accordée par le roi. Lamoignon ne voulut rien entendre: « Monsieur, dit-il, je fais beaucoup de cas de votre mérite. Je sais que vous êtes non seulement un acteur excellent, mais encore un très habile homme qui faites honneur à votre profession et à la France. Cependant, avec toute la bonne volonté que j'ai pour vous, je ne saurais vous permettre de jouer votre comédie. Je suis persuadé qu'elle est fort belle et fort instructive, mais il ne convient pas aux comédiens d'instruire les hommes sur les matières de religion: ce n'est pas au théâtre à se mêler de prêcher l'Évangile. Quand le roi sera de retour, il vous permettra, s'il le juge à propos, de représenter *Tartuffe*. Mais, pour moi, je croirais abuser de l'autorité que le roi m'a fait l'honneur de me confier pen-

1. *Lettre sur les Observations*, etc., p. 243.

dant son absence, si je vous accordais la permission que vous me demandez. » Et M. le Premier rompit l'entretien par ces mots : « Monsieur, vous voyez qu'il est près de midi : je manquerais la messe si je m'arrêtais plus longtemps[1]. » La cabale l'emportait.

Cependant Molière avait dépêché deux camarades sous les murs de Lille. Ils étaient allés présenter au roi un second placet[2]. Ils pouvaient rapporter, d'un jour à l'autre, l'ordre de laisser jouer la pièce. Il fallait sans retard une mesure plus décisive. L'archevêque de Paris en fut chargé ; et le 11 août 1667, il lança une ordonnance où on lisait : « Faisons très expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de notre diocèse de représenter, lire ou entendre réciter la susdite comédie, soit publiquement, soit en particulier, sous quelque nom et quelque prétexte que ce soit, et ce sous peine d'excommunication[3]. » Le bon vouloir royal était paralysé. Les confrères crurent peut-être avoir partie gagnée. Ils purent se consoler de s'être ainsi désignés, par leur animosité tenace, comme les originaux d'une pièce qu'ils étaient parvenus à supprimer.

... Le 5 février 1669, cette pièce prenait possession définitive de la scène, et, à cette date, la Compagnie était dissoute. Son esprit sans doute n'était point mort ; il devait remporter encore des triomphes très graves. Mais il avait désormais en face de lui *Tartuffe* et les *Provinciales*.

RAOUL ALLIER

(*A suivre*)

1. *Correspondance entre Boileau et Brossette*, publiée par A. Laverdet (Paris, 1858), p. 564, 565.

2. Molière y disait : « J'ai eu beau... retrancher avec soin tout ce que j'ai cru capable de donner le moindre prétexte aux célèbres originaux du portrait que je voulais faire... La cabale s'est réveillée aux simples conjectures qu'ils ont pu avoir de la chose. Ils ont trouvé moyen de surprendre des esprits qui, dans toute autre occasion, font une haute profession de ne se point laisser surprendre... Je ne doute point que les gens que je peins dans ma comédie ne remuent bien des ressorts auprès de Votre Majesté. » Devant une déclaration de ce genre, est-il possible de se méprendre sur les intentions de Molière ?

3. Le texte complet de ce mandement est dans le *Molière* de la *Collection des Grands écrivains français*, tome IV, p. 322-323.

MYTHES ET LÉGENDES

DE

WALLONIE ET DE FLANDRE

Des animaux fantastiques qui ont peuplé les légendes de Wallonie, tarasques, dragons, hydres, bêtes à sept têtes, chimères, il en est un qui a gardé une popularité inaltérable. C'est le Doudou de Mons. Son origine n'est point sensiblement différente de celle de ses congénères. Un dragon infestait la contrée. Il avait son antre dans des marécages qui couvraient autrefois l'ouest du Hainaut, où il était difficile de l'atteindre. Mais le chevalier Gilles de Chin se dévoua au salut public et, avec l'aide des hommes sauvages, tua le monstre que l'on ramena triomphalement et que l'on promena par les rues de la ville.

Chaque année, le dimanche de la Trinité, le spectacle recommence. De mémoire d'homme, jamais on n'a laissé passer l'occasion de montrer le Doudou. Il y aurait une révolution au pays de Mons et dans le Borinage, si cette fête n'avait pas lieu.

Le Doudou est devenu une divinité locale. Il représente la ville de Mons dans le cortège des géants. Mais en entrant dans la tradition populaire, il a cessé d'inspirer la terreur. Symbolisant l'esprit farce de cette contrée qui est la transition entre la Wallonie et la Picardie, il se livre à toutes sortes de cabrioles qui comblent de joie les milliers de spectateurs accourus pour le voir. C'est lui qui remplit le rôle principal et dans la représentation et dans la sympathie du public.

Les hommes sauvages, entièrement recouverts de lierre et les chins-chins, espèce d'hommes-chevaux, ne sont que des figurants. Quant au héros, s'il finit toujours par tuer le dragon, c'est pour rester dans la tradition, car son rôle est bien modeste Le peuple ne lui a même pas conservé son nom, ce n'est plus Gilles de Chin — celui-ci s'est confondu avec les hommes couverts de peaux de bêtes qui galopent au flanc de l'hydre — c'est un saint Georges ordinaire, tout ce qu'il y a de plus ordinaire, sans trait saillant ni caractéristique d'aucune sorte. C'est à peine si on le regarde. On n'a d'yeux que pour l'animal fantastique et ses fredaines. Le peuple sait bien que si le Doudou voulait, c'est lui qui triompherait de ce maigre sire qui s'avance sur un vieux cheval étique pour le combattre.

Donc, le jour de la Trinité, après la grand'messe, au son du bourdon et de toutes les cloches de la ville, on voit descendre du château, ancien donjon des comtes de Hainaut, par la plus vieille rue de Mons, la rue des Clercs, où, à côté d'anciens hôtels, la verdure passe au-dessus des murs des jardins, le grand dragon vert dont les écailles scintillent au soleil. Les chins-chins et les hommes sauvages gambadent à ses côtés et derrière lui le Saint-Georges bardé de fer exécute des moulinets de tambour-major avec sa lance. Les taches jaunes et rouges des drapeaux éclatent sur les murs blancs des maisons et les toits de tuiles écarlates cascadent de la tour à la grand'place vers laquelle se dirige la cavalcade. Elle s'avance à travers une foule compacte. Des milliers et des milliers de têtes se tournent, curieuses, vers elle. Les gouttières, les cheminées, les reverbères sont garnis de grappes humaines. Un vent de folie sacrée passe sur la foule quand le carillon et, avec lui, tous les orchestres de la ville entonnent le vieil air du Doudou, qui date peut-être du XIIIe ou du XIVe siècle. Et c'est un peuple tout entier qui danse, sur un rythme endiablé, avec la Bête et ses suivants :

C'est l'Doudou
C'est l'maman
C'est l'poupée
C'est l'poupée Saint Georges qui va.

Mots enfantins. Exclamations tirées d'un enthousiasme

toujours jeune, dont le sens est périmé depuis longtemps, mais qui sert de ralliement à toute une race. C'est une joie folle quand le Lumeçon, en arrivant sur la place, balaie de sa queue visqueuse les têtes des spectateurs effarés. Casquettes, ombrelles, en-cas, parapluies, chapeaux de soie et chapeaux à plumes, tout est cassé, écrasé, réduit en bouillie. De l'autre côté, l'hilarité provoquée par les contorsions des victimes est à son comble. Mais la Bête reprend son équilibre, fait quelques pas, gambade, puis d'un seul coup plonge de nouveau sa queue dans la foule parmi les cris d'effroi et les rires. C'est un effarement et un recul, un brouhaha, une houle qui ne va s'éteindre qu'au bout de la place, contre les maisons.

Ces facéties passionnent le peuple. Les ouvriers des chasses (c'est ainsi qu'on nomme les quartiers populaires de la ville), les portefaix, les ropïeurs ont conclu des paris, c'est à celui qui attrapera la queue du dragon et la maintiendra. Et l'on voit un grouillement d'hommes accrochés au Doudou, essayant de l'attirer dans la foule. Mais le Doudou est toujours le plus fort.

C'est au milieu d'un véritable délire qu'a lieu le combat entre le Doudou et le chevalier Saint Georges. Le dragon se livre à des cabrioles vertigineuses, à des contorsions fantastiques, asperge le champ clos, renverse quelques chins-chins, fait rouler un homme sauvage, jusqu'au moment où, après une dernière pirouette, il retombe inerte sur le pavé; on l'emporte aussitôt pendant que les orchestres et le carillon redoublent d'entrain. Partout on entend l'air du Doudou, la ville danse, c'est une orgie dionysiaque qui dure jusque bien avant dans la nuit.

Cette fête où sur une légende du moyen âge on a repris une tradition antique, ressuscité un reste du culte païen, est la plus populaire de Wallonie.

Les autres géants ne provoquent pas de semblables enthousiasmes. Aucun, du reste, ne joue, dans les parades populaires un rôle aussi actif que le Doudou. Ils se contentent de défiler paisiblement, n'offrant que leur seule dimension à la curiosité des spectateurs.

Parmi ceux-ci, c'est le cheval Bayard qui rencontre le plus de sympathies. Elles sont telles que Flamands et Wallons se

le disputent. La légende est pourtant wallonne : elle exige en effet un pays de montagnes pour permettre à Bayard d'accomplir ses exploits. Il y a, un peu partout dans ce pays, des ruines de châteaux-forts dont la construction est attribuée aux quatre fils Aymond. Mais aucune contrée n'a gardé aussi vivaces, comme la vallée de la Meuse depuis Monthermé jusqu'à Namur, les traditions de l'épopée carlovingienne et plus particulièrement l'épisode des quatre frères.

C'est Dinant, l'héroïque petite ville mise à feu et à sang par le comte de Charolais, qui revendique l'honneur d'avoir vu les prodiges du destrier merveilleux. Elle en est si fière qu'elle a donné le nom de Roche-à-Bayard au rocher en aiguille qui commande l'entrée sud de la ville, au bord du fleuve. Elle prétend garder encore les marques de son sabot dans la pierre.

Le décor est, il faut le reconnaître, merveilleux pour les exploits de héros. C'est un amas de rocs déchiquetés, entassés au bord de la Meuse par des géants. Ce sont des aires griffées sur des triples étages de collines, d'où le paysage est grandiose avec ses lignes sévères qui se perdent dans les lointains horizons bleus. Le vol croassant des corneilles en enveloppe les sommets d'une brume fabuleuse.

Les fées folâtrent dans le brouillard que laisse le fleuve le long des prairies qui le bordent. Les Nûtons habitent dans les trous de la montagne. Les macralles (sorcières) se réunissent la nuit dans les clairières, elles hululent comme les chats-huants et leurs galops sur les manches à balai sont aussi furieux que les tourbillons de l'ouragan. Les génies de la terre et des ondes peuplent la vallée. C'est là aussi que s'accomplissent les premiers exploits de l'épopée chevaleresque qui traversa la grande France de Charlemagne.

Renaud, pour venger le meurtre du duc Beuves d'Aigremont, son oncle, tue, d'un coup d'échiquier d'or massif, Berthelot, neveu de l'empereur. Celui-ci met les quatre frères au ban. Après avoir parcouru la sombre forêt des Ardennes, ils arrivent à la Meuse et soumettent des brigands à qui la grotte de Monfat servait d'antre. Puis ils édifièrent sur le rocher à pic qui surplombe maintenant la ville, le château de Montfort. C'est là que Charlemagne les vint assiéger Après des bou-

cheries épouvantables, un traître abattit le pont-levis et mit le feu au donjon. Les quatre frères purent s'échapper par un souterrain. Renaud seul avait sauvé son cheval : c'était Bayard. Quand les frères le montèrent, son dos s'allongea de manière qu'ils purent s'y asseoir commodément. Ils débouchèrent dans la plaine. Voulant voir ce qui était advenu de leur château, ils escaladèrent le rocher. Charles, qui les avait aperçus, se mit à leur poursuite avec son armée et ses preux. Il croyait les acculer aux fonds de Leffe, mais arrivé là, Bayard d'un bond gigantesque sauta par dessus le ravin et retomba de l'autre côté sur le rocher où il laissa l'empreinte de ses sabots. On la montre encore ! L'empereur dut descendre dans la vallée avec son armée, mais comme l'autre versant était trop escarpé, il fit tailler des escaliers au flanc de la montagne. Ils sont là toujours, connus sous le nom de « Cherau de Charlemagne. » Les soldats, qui avaient travaillé sous un soleil ardent réclamaient à boire. L'empereur frappa le roc de sa lance et une source en jaillit, claire, étincelante dans la lumière. La chasse fut continuée. Dans toute la vallée on entendit le bruit de galops épouvantables, le fracas des armures et le son du cor.

Ils accomplirent un grand cycle autour de la ville. Vers le soir, Charlemagne crut qu'il tenait enfin Renaud, Allard, Guichart et Richardet. Ils étaient arrivés au sommet de la roche à Bayard qui plongeait à pic en Meuse. Il les tenait ! Mais soudain le cheval merveilleux, d'un coup de jarret, franchit l'abime et alla tranquillement retomber de l'autre côté du fleuve.

Dans les cortèges, Bayard figure, portant son quadruple fardeau. Il atteint au premier étage des maisons. Il est précédé de Charlemagne et des preux.

Il évoque le rêve héroïque de la race.

On se rappelle les querelles célèbres entre Dinant et Bouvignes. Michel et leur a consacré quelques pages i noubliables. Il y avait entre les deux bourgades une rivalité féroce due, sans doute, à la concurrence que se faisaient leurs batteurs de cuivre. Peut-être rivalisèrent-ils de géants. Toujours est-il que si Dinant revendiquait Bayard, Bouvignes possédait des ogres qui ne le cédaient en rien à Sinnagog, Ferragut,

Angoulafre et Œnothère. Voici, en quelques mots, la légende qui est du IXe siècle. Deux monstres étaient venus d'Allemagne, s'installer au sommet des rochers de Fresnes, non loin du Trou de Nûtons et de la grande Église. Ils avaient apprivoisé le dragon qui gardait l'endroit et tiré les nains de leur trou pour les asservir. Un matin, deux sœurs lavaient le linge en Meuse, aux portes de Bouvignes. Og, qui chassait de ce côté, les aperçut, enjamba le fleuve, prit une jeune fille dans chaque main et regagna son aire. L'une d'elles servit au repas. Quant à l'autre, les jeunes géants supplièrent leur père de la laisser vivre, parce qu'elle était merveilleusement belle et qu'ils la désiraient pour compagne. Og, bon père, agréa leur requête. Elle vécut avec eux.

Une après-midi d'été torride, le géant, sa famille et le dragon s'étant gavés de chair humaine, s'endormirent d'un profond sommeil. La jeune fille constatant qu'ils ronflaient tous à l'unisson et plus fort encore que de coutume, saisit un grand sabre, celui du fils de l'Ogre et trancha la tête d'Og, de sa femme et de ses deux enfants. Puis elle enfonça l'épée dans la gueule du dragon et l'y laissa plantée. Il fit bien quelques soubresauts terribles, gigotta beaucoup, mais enfin, il retomba sur le flanc et ne bougea plus.

Les Nûtons accoururent, gambadant de joie et reconduisirent la pucelle jusqu'aux portes de Bouvignes. On la croyait morte. La ville entière partit vers Fresnes pour détruire le repaire des monstres. Les batteurs de cuivre s'attelèrent aux cadavres et les ramenèrent chez eux. Ils étaient plus de cent pour chaque corps et se relayaient toutes les demi-heures. Chaque année on célébra la délivrance du pays par la vierge. La jeune fille marchait devant brandissant une épée sanglante, puis venaient Og, sa femme et ses enfants, la gorge entr'ouverte. Le dragon rampait derrière eux. Et tout autour sautillaient les Nûtons habillés de feuillage.

Mais ces géants ne jouissent pas de la même faveur que Bayard. Bouvignes est une ville morte et Dinant prospère. La légende est d'ailleurs un peu trop fignolée. Plus simple, de lignes plus sobres, elle ne fut peut-être pas tombée en désuétude. Le mystère doit entourer les dieux. Leur origine se perd dans la brume des temps. Et la foule plutôt que de soulever le voile le laisse retomber.

Les géants de Valenciennes, de Douai et de Lille : Gayant, Saguenon, Jacquot, Fellion, Binbin, Papa-Reuss et sa fille Gentille; ceux de Hainaut et de Brabant : Janneke, Mieke, le Turc, le Tambour-major et l'Enfant, l'Argayon et l'Argayonne semblent tellement vieux que leur histoire est perdue. Ils ont assisté à l'évolution de la race et ont subi les fluctuations de ses admirations. A Ath, on promène tous les ans l'Aigle, Goliath et Mamzelle Victoire, et l'on célèbre, devant l'église, le mariage de ces deux derniers. Le curé donne la bénédiction nuptiale. Le bourgmestre et les échevins prennent part à la cérémonie pour montrer que les géants, eux aussi, se soumettent à la loi civile.

On ne sait pas grand'chose du nain Manneken-pis.

Le Brabo d'Anvers conserve sa légende parce qu'elle se rattache à l'éthymologie même du nom de la ville.

Le Saint Michel et le dragon qui figurent dans les cortèges n'ont aucune particularité nationale. Michel est seulement le patron de Bruxelles et il est là pour la représenter.

Quant à la roue de la Fortune, de Malines, elle ne paraît pas venir de plus loin que la Renaissance flamande. Sans doute servait-elle à des représentations de chambres de rhétoriques où l'on renouvelait les inventions baroques des fêtes de la Cour de Bourgogne.

On la retrouve dans quelques villes du Nord de la France, à Douai, par exemple.

*
* *

Aussi populaires que le Doudou, où chaque spectateur peut participer à la représentation, sont les grandes marches et processions d'entre Sambre et Meuse : celle de Saint-Pholien à Fosses, qui n'a lieu que tous les sept ans, celle de Notre-Dame à Walcourt, celle de Saint-Roch à Thuin, celle de Sainte-Rolende à Gerpinnes et celle de la Madeleine à Jumet.

Ces deux dernières sont les plus caractéristiques.

L'origine de la Marche de la Madeleine remonte à des temps immémoriaux. On n'est pas d'accord sur la cause qui détermina son institution : les uns croient qu'elle commémore la défaite des Normands par Louis de Saxe et la délivrance du

pays, d'autres, qu'elle fut organisée pour obtenir l'intercession dè Marie-Madeleine contre la peste. Toujours est-il que, venue du fond du moyen âge, n'ayant jamais été interrompue que par force ou contrainte, elle a maintenant plus d'éclat et d'entrain que jamais.

Dès l'aube, la messe dite sur la place, devant l'église romane, tambours et clairons retentissent. Les orchestres arrivent suivis des compagnies qui marchent derrière les enseignes déployées. On voit déboucher, pêle-mêle, les jockeys, les zouaves, les garde-forestiers, les mamelucks, les voltigeurs, les Mexicains de Houbois, les volontaires, les matelots de Spinoy, les Arabes à cheval de Jumet-Brulotte, les lanciers, les artilleurs, les bleus, les arabes à pied, les sapeurs rouges de Roux, les mousquetaires, les bachi-bouzoucks, dans un accoutrement baroque, bariolé, bigarré, où les couleurs les plus violentes éclatent dans la lumière crue d'un jour d'été. Tout ce dont dispose la friperie des villes et des villages voisins se trouve là, porté avec emphase. On y pourrait étudier l'histoire du costume militaire à travers les âges. L'imagination populaire y apparaît, amoureuse de pompe, de faste et de gloire. C'est une orgie de pourpre, d'écarlate, de jaune, de vert, de bleu et d'ors, mêlée au fracas des cuivres, des grosses caisses et des tambours.

Le cortège se met en marche, il est suivi de pélerins à pied et à cheval et des attelages de tous ceux qui sont arrivés de très loin : chariots, tombereaux, vieilles diligences jaunes et rouges, carrosses séculaires, camions, landaus, victorias, tilburys, traînés par des chevaux de labour, pour la plupart, des poneys, des mulets, des ânes et des chiens. Sur des lieues, la procession s'étend. Elle se dirige vers la *Terre d l'danse*. Là, les « musiques » jouent l'air traditionnel et toute la procession se met à danser avec frénésie. Vieux et jeunes, hommes et femmes, pélerins et mamelucks, bachi-bouzouks et vivandières, se mettent à sauteur. Sous le plein soleil d'été cette armée baroque dont les folles couleurs papillotent avec les éclairs des sabres, des baïonnettes et des casques de cuivre, saisie de délire, gambade et saute en cadence, avec des milliers de pélerins, les enfants de chœur, les clercs, les suisses, les prêtres et les saints Car la contagion est telle

que les porteurs eux-mêmes entrent dans la danse. Les bannières oscillent et les saints titubent, participant eux aussi de l'exaltation générale.

Puis la fête se prolonge en libations multipliées.

Plus intéressante encore est la marche de Sainte Rolende à Gerpinnes. La procession fut instituée pour protéger le pays contre la stérilité et la mortalité du bétail. A travers le culte chrétien, le peuple des campagnes célèbre une fête en l'honneur de Cérès.

Dès la veille de la Pentecôte, les environs de Gerpinnes prennent l'aspect d'une foire du moyen âge. C'est un campement d'échoppes, de baraques, de tentes, de chariots. De tous les chemins arrivent les pélerins qui, pour la plupart, passent la nuit au dehors. Un ciel étoilé, d'un bleu profond, couvre la grande plaine où grouillent pêle-mêle une multitude d'hommes, de femmes, d'enfants et d'animaux. D'un horizon à l'autre, on entend un bourdonnement énorme et continu, pareil à celui d'une ruche immense. Des milliers de lumières brillent comme des vers luisants dans la campagne enténébrée. Elles s'éteignent une à une. Chaque sillon de chaque champ devient un lit. On se couche dans les blés, dans les herbes, sur la terre, dans la poussière. La grande mère endort ses enfants sur son sein vénérable.

Aux premières lueurs du matin, la messe est dite. Les marcheurs se réunissent, la jeunesse se rassemble. Il faut désigner les officiers de la marche. Les candidats proclamés, chaque élu monte sur une table, dernier vestige de l'ancien pavois, saisit un verre, le lève très haut à la santé de la foule, le vide d'un seul coup, puis le jette à terre où il se brise. C'est à la fois le serment et l'investiture. Puis on choisit les marcheuses.

Les fifres et les tambours ouvrent la marche. Les marcheuses suivent et les marcheurs, et la compagnie de Gerpinnes dont les gars sont affublés de casques couverts de plumes, le pourpoint bleu traversé par des bandoulières blanches et rouges. puis la châsse de la Sainte avec sa garde d'honneur. Le cortège, aussi bariolé que celui de la *Terre à l'danse*, accomplit un parcours qui dure quinze heures, traversant une dizaine de villages. En même temps, ceux d'Han-

zinnes partent de leur bourg avec les reliques de saint Oger à la rencontre de Rolende. Les deux cortèges se confondent: quand la chasse d'Oger est mise à côté de celle de sa princesse et mystique amante, on entend s'agiter de joie, de bonheur et d'amour les ossements du serviteur féal. A ce moment les pélerins sont saisis d'une indicible émotion, pénétrés d'une admiration extatique devant une telle constance, une telle intensité d'amour durant à travers les siècles et qui avait tellement pénétré le corps, que, l'âme envolée, elle subsiste encore dans les vertèbres et les fémurs. Alors chaque gars embrasse sa commère.

Là aussi le tambour et le fifre jouent de très vieux airs.

Selon la tradition, l'herbe et les moissons foulées par la multitude des pélerins se redressent et croissent avec une force nouvelle. Et comme il est dit dans les quarante-deux couplets de la complainte de sainte Rolende:

Gravelle, surdité
Rupture, obscurité
Retention d'urine,
Soudain se font sentir;
Cent et cent sont guéris
En venant à Gerpinnes.

Pour la procession
C'est la tradition
Des gens du dernier âge,
Que dans tout le circuit
Par où on la conduit
On n'a pas vu d'orage.

Là aussi la fête se termine par des libations pantagruéliques.

* * *

Les fêtes de Wallonie ressuscitent, sous une légère trame chrétienne, d'anciennes fêtes du paganisme. La race inconsciemment va à son culte primitif.

Il n'en est pas de même des processions de Flandres. Elles ont toutes un caractère purement religieux. Il y a la fameuse procession de Montaigu qui a été décrite tant de fois. C'est de nuit qu'elle se célèbre. Elle a toute l'austérité et l'hiératisme d'un tableau de Moralès.

La procession du Saint Sang, à Bruges, n'a rien de populaire. Elle est exclusivement l'œuvre du clergé qui lui conserve le faste et la pompe d'un cortège des ducs de Bourgogne.

Enfin, il y a la procession de pénitence de Furnes. C'est la plus remarquable. Elle date de l'an 1100. Le comte Robert de Jérusalem, revenant de la Croisade et assailli par la tempête, fit vœu d'offrir à la première église qu'il apercevrait sur la côte en morceau de la vraie croix. C'est la tour de Sainte-Walburge de Furnes qui lui apparut. On voulut perpétuer le souvenir de cet événement et tous les ans on représenta l'arrivée du comte Robert. Au xv[e] siècle, le spectacle se modifia. Les chambres de rhétorique, alors florissantes, apportèrent à la cérémonie un élément nouveau et l'on montra le mystère de la Passion.

Ce sont des artisans de la petite ville qui assument les rôles du Christ, de Marie de Magdala, de Joseph, de la Sainte Vierge, de Judas, de saint Pierre, du roi David, de Saül.

Ces personnages dialoguent tout en marchant. Ils récitent de très anciennes strophes dans la langue naïve et rude de la Westflandre du temps de Van Maerlant et d'Ulenspiegel.

Le cortège est inoubliable. Il passe dans les rues de la vieille ville, aux pignons dentelés, ornés de la coquille héraldique, sur la grand' place, toute pavoisée de bannières, remplie d'échoppes et de baraques où les contes de Perrault figurent sur de grandes toiles peintes. Les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament se déroulent : c'est l'offrande d'Abraham, Moïse dans le désert, les prophètes, les trois châtiments de David, la guerre, la peste, la famine, l'Agneau divin, saint Jean, les bergers, l'étable, les rois mages, la fuite en Égypte, la cour d'Hérode, Jésus et les docteurs, l'entrée à Jérusalem, la trahison de Judas, le reniement de saint Pierre, Pilate et les juges, la Passion et la Résurrection.

Tout le génie pictural de la Flandre apparaît là. L'Art de Jehan de Bruges, de Michel Coxcie, mais surtout de Pourbus s'y révèle parmi la barbarie des groupes en bois peint, le caractère des visages, les plis et l'éclat des étoffes somptueuses; on y voit aussi la fureur sombre, la piété farouche et horrible d'Herrera le vieux et de Zurbaran. Le mysticisme

flamand et l'hystérie espagnole sont là mêlés. Quand passent. le long de l'église Saint-Nicolas, les noires pleureuses et les pénitents en cagoule brune portant leurs croix, aux sons du bourdon, et qu'on entend, sur les pavés, le bruit sec des bois de lances, l'illusion est complète : c'est vers l'autodafé que le sinistre cortège se dirige.

Les spectacles populaires de la Belgique établissent la psychologie des deux races qui la forment et les différences qui caractérisent celles-ci. L'une, comme je viens de le montrer, affirme un mysticisme farouche à travers son génie pictural et son goût des étoffes fastueuses. Elle est aux confins du catholicisme et du protestantisme ; la religion est âpre, rude, terrifiante, elle n'a jamais de sourires.

L'autre mêle la nature à chacune de ses fêtes. Les croyances primitives apparaissent sans cesse à travers sa religion actuelle. Elle chante et danse toujours. Plus légère que l'autre, plus folâtre et plus inconstante, elle est aussi plus inaltérable dans son ensemble et sa durée. Malgré les invasions nombreuses qu'elle a subies, elle a gardé intacts son caractère et ses mœurs.

Si le siècle qui vient de finir a affaibli les traditions, il en reste encore assez pour que nous puissions y retrouver, dans toutes ses particularités, l'âme que nous ont léguée les ancêtres.

Les fêtes instituées par la politique des princes, par le clergé, ou les chambres de rhétorique, selon les modes des temps, ont peu à peu disparu, mais celles qui tenaient au cœur même du peuple ont résisté aux sarcasmes des uns, à l'indifférence des autres, affirmant les croyances et le génie fonciers de la race. On commence à les remettre en honneur.

MAURICE DES OMBIAUX

SON CRIME

Coupable?... Au sens exact du mot, non. Si quelqu'un venait à soupçonner, si quelqu'un reconstituait le drame, qui donc m'accuserait? D'ailleurs personne n'a vu... Vu quoi?... Qu'est-ce que j'ai fait?... Mais ceux-là surtout qui auraient assisté à la scène ne contribueraient qu'à me disculper. C'est entendu, je suis en règle : mon passé, mes antécédents, l'absence de mobiles qui poussent à la suppression d'une vie, tout me justifie; un faisceau de preuves devant lesquelles les charges tomberaient comme par miracle et le jury n'aurait qu'à s'incliner. Eh bien! quoi, alors?... d'où me vient cette horreur de moi-même, cette anxiété intolérable qui peu à peu déséquilibre mon être, qui fait vaciller jusqu'à ma raison.

Fou? non je ne suis pas fou... j'ai toute ma tête... est-ce que je divague? ... C'est donc que mon crime... mais il n'y a pas eu crime! je n'ai rien fait que de laisser marcher les fatalités.

Et d'abord, qu'est-ce que le crime? Est-ce la chose brutale, le fait matériel en lui-même? Pour être réellement criminel, faut-il qu'il y ait intervention directe et personnelle? Faut-il que les doigts se crispent, s'enfoncent dans les chairs palpitantes, que le couteau fouille, taillade ou troue? Faut-il inévitablement que le sang vous poisse la main?

Non. Ce crime-là, c'est celui des gens qui voient rouge, de la brute saoule de vin ou de colère, qui cogne ou surine comme le fauve déchire, c'est l'acte de la fureur, de la bestialité, de l'ivresse, que sais-je?... Ainsi moi qui ai tué... car j'ai

tué, il n'y a pas à dire, je n'ai pas à la main une éclaboussure. Je n'ai fait que venir moralement en aide à l'œuvre du mal. La violence!... allons donc... j'ai trouvé mieux. C'est de moi qu'est partie l'impulsion. J'ai préparé le terrain où devait germer l'idée, l'idée qui s'infiltre obsédante et dévastatrice Il y a des pensées qui corrodent aussi sûrement que les toxiques, il y a, pour agir sur l'âme, des poisons non moins énergiques que ceux qui foudroient le corps.

A côté de ce qu'on accomplit, il y a ce que l'on détermine.

Ceci nul n'a rien à y voir. De sorte que j'ai triché la justice, que je l'ai dépistée comme un escroc qui tourne le code, et que rien au monde ne saurait me troubler dans la sécurité que je me suis assurée.

Etrange inconséquence de l'homme qui fait nos efforts dérisoires : c'est de cette sécurité que j'agonise, c'est de cette impunité que je meurs !

Le châtiment... c'est l'impossibilité du bonheur, c'est désormais l'insurmontable obstacle qui, tant que nous vivrons, nous séparera, Marthe et moi.

Lui mort... je croyais pourtant... Eh bien ! non, plus que jamais *il* est entre nous, bien plus despotiquement maître du cœur de cette femme que lorsqu'il était là. D'ailleurs, moi-même, pourrais-je maintenant?... Ce serait impossible. Tout est distendu, gâché, tourne à la nausée.

Serait-ce que la conscience? Ah! maudit soit-*il!* Je *le* hais encore plus qu'auparavant !

Et cette femme, est-ce que je la hais aussi? Je l'ai pourtant bien aimée, et alors j'avais cru... oui, j'avais cru que *lui* en moins, j'oublierais l'autre, le premier... celui dont le souvenir a si souvent aiguillonné ma chair aux heures troubles où entre les lèvres bégayantes qu'une caresse rejoint ou qu'un spasme entr'ouvre, on guette dans le soupir qui s'exhale la réminiscence d'un nom... Que vont-elles dire ces lèvres adorées? Quelles syllabes à la fois attendues et redoutées vont-elles moduler? Ou plutôt ce besoin de savoir, de leur arracher le secret qui nous torture n'est-il que notre ingéniosité à chercher la souffrance là où nous devrions uniquement boire la joie?

Cette douce Marthe, qui m'eût dit qu'elle pût devenir une

cause de tourment? Ainsi rien ne nous arrête, aucune prescience ne nous avertit que la fatalité est là qui rôde, que l'heure est venue où sera franchi le pas sur lequel on ne revient plus.

Non. Tout est autour de nous ignorance, sécurité. Jamais plus riante vision que celle qui passe dans mon cerveau quand je me souviens de mon arrivée dans l'île aux granits roses. Jersey!... c'est d'abord à l'horizon une confuse découpure, un très léger dentèlement dont les arêtes restent encore incertaines. La cheminée du vapeur siffle, crache, se dégorge, empanachée d'une fumée noire aux flocons de suie, dont la densité va s'éparpillant, qui s'éclaircit, s'argente, puis finit par mettre au ciel un glissement de vapeurs diaphanes.

Autour de nous le flot s'alentit. Circonspect, le bateau s'aventure entre les courtes lames glauques.

Déjà la baie se transforme, devient d'un bleu de saphir pâle, ondule en plis d'azur entre les récifs flamboyants. Au milieu du golfe, le fort Élisabeth s'avance, ceinturé de vagues, sa digue à marée haute recouverte par la mer. Là-bas glisse un long et étroit canot. Des militaires le manœuvrent: une dizaine de ces soldats anglais coiffés de bérets, aux mouvements qu'on dirait automatiques, tant ils sont d'ensemble, d'une rectitude de tenue qui accuse leur origine britannique presque aussi clairement que les détails. de leur uniforme aux passe-poils d'écarlate.

Mais d'instant en instant la distance diminue. L'abordage est terminé et nous voilà au petit bonheur en route vers l'hôtel assez fortuné pour nous avoir harponnés avec armes et bagages, cela grâce au savoir faire de l'agent qui, moitié de gré, moitié de force, par audace plus encore que par persuasion a réussi à nous amorcer. Oui, la voilà cette construction coquette, ce *lodging house* longeant la plage sur laquelle se déploient ses galeries de bois ajouré. Il regorge de voyageurs, cet hôtel quelconque, on s'y coudoie, on s'y bouscule. Gens de toutes nationalités s'y empilent et lorsqu'on a posé là sa valise de touriste, rien ne vous prévient en franchissant le seuil que la destinée vous guette derrière la porte, qu'elle vous attendait tapie contre ces minces et banales cloisons de caravansérail.

A peine un coup d'œil jeté dans cette chambre. Elle m'importe si peu cette pièce où je ne vivrai guère, où, en tous cas, je ne ferai que passer. Et tandis que dans un coin s'étagent malles, gaines de cuir, couvertures encore bouclées dans leur courroie, mon regard s'envole au large, s'accroche à quelque barque fuyante, aux franges d'écume qui emperlent la crête des lames, à ce ciel où les bleus se dégradent et s'estompent, suit un vol de mouettes dont les ailes blanches font penser à quelque essaim de papillons géants.

Mais le domestique, qui a fini d'installer les colis, reste encore obséquieux, comme s'il avait quelque chose à me communiquer.

— Monsieur ne se mettra pas en peine si Monsieur entendait du bruit, il y a là un enfant malade.

Son doigt désigne la pièce voisine.

— Un enfant !

— Oui, une dame et son enfant. Oh ! que Monsieur ne s'inquiète pas ! Si ça gêne Monsieur, on fera partir ces gens-là.

— Les faire partir !

Dressé sur mes pieds, tout comme si je n'avais pas vingt-quatre heures de voyage dans les jambes, je le considère avec une stupeur dont le sens lui échappe encore.

— Dame ! Monsieur....

Mais cette fois mon regard lui impose silence et il tourne les talons, satisfait dans le fond de voir que je prends bien la chose. Et maintenant cette échappée sur la baie, ce ciel laiteux où passent les mouettes blanches, ces pêcheurs entrevus dans la cassure du flot, les teintes exquisement azurées de cette mer aux tons de lac napolitain, tout cela s'efface, se brouille, comme si entre moi et l'enchantement de ce décor s'interposait une brume.

Je ne songe plus qu'aux voisins : c'est comme une brusque infiltration de ce pessimisme qui enténèbre ma vie. Me voilà aux prises avec les diables noirs qu'en ce voyage je m'étais flatté de dépister, ils m'assiègent, me montrent en une obsédante vision la solitude d'un désespoir de femme au pied de quelque lit d'agonisant.

D'ailleurs aucun bruit. Déserte, la pièce ne serait pas plus

silencieuse. Maudite imagination! Où donc avais-je été rêver de nicher un drame au fond de ce corridor? Sans doute quelque « *boy* » cloué là momentanément à la suite d'un accident insignifiant. Des bobos d'enfant : la petite fièvre éruptive bénigne et passagère, guère moins inévitable que la dentition.

L'apercevrai-je seulement, cette voisine d'un jour, oiseau de passage, comme moi-même? Car certes je n'étais pas venu aux îles Anglo-Normandes pour m'éterniser dans ce *boarding house*, pour subir les promiscuités de table d'hôte, la gêne physique et morale d'un contact avec ces escouades de touristes que jettent pêle-mêle les voyages à tarifs réduits et que le matériel du *Royal Blue*, ces immenses voitures procédant du mail et du break, transportent ainsi qu'un bétail humain. Je n'avais qu'un souci, fuir ces hordes charriées en vertu d'un itinéraire inexorable et aussi l'escorte de galopins aux pieds nus qui cabriolent jusque sous les roues et crient dans un sourire de lazzaroni, la bouche fendue jusqu'aux oreilles : « *copper! copper!* »

Non, ce que j'avais rêvé, c'était de m'isoler au plus vite, d'aller enfouir ma flânerie d'artiste indépendant dans quelque retraite demi-sauvage au fond de la vieille île féodale, en un recoin de fraîcheur ombreuse, comme il s'en trouve dans ces vallées, délicieusement vertes, d'une douceur inexprimable de tons et de lumière que contournent les routes aux talus de velours sous l'entrelacement des arbres en berceaux. . . . . .

Combien de temps avais-je dormi quand des craquements de boiseries, des portes claquées sans aucun respect du repos d'autrui, un va et vient tout à fait anormal me remirent sur mon séant, dans le malaise écœuré d'un réveil trop brusque?

Avec ce halètement du sommeil brisé, mi-frayeur, mi-oppression, qui chez moi accélère les battements du cœur, je me dressai, les oreilles bruissantes. Mais tout de suite la lumière se fit dans les obscurités du cerveau. La mémoire se réveilla : je compris que tout ce bruit venait de la chambre voisine. Même les plaintes, me semblait-il, perçaient la cloison, arrivaient inarticulées sans que je pusse préciser leur nature.

Je ne fis qu'un saut sur mes effets restés au pied du lit.

Mon veston enfilé, à la lueur de ma bougie rapidement allumée, je me précipitai dans le couloir. La pièce dont partaient les gémissements était éclairée, un rai de lumière passait sous la porte. Comme j'approchais, cette porte s'ouvrit, battant violemment la muraille, comme si une fièvre, une impatience ou une colère l'eussent ainsi tapée ; une ombre se dressant sur le seuil me jeta ce cri :

— Je crois qu'il va mourir.

J'entrai sans bien savoir au juste ce que je faisais. L'ombre qui m'avait saisi au passage me précédait maintenant. Il n'y avait que cette ombre et moi devant le lit sur lequel nous nous penchions tous deux. De domestiques point, les gens de service partis sans doute en tous les sens en quête de secours.

Quelqu'un râlait là, la gorge obstruée, d'où s'échappait un rauque sifflement. Une face tuméfiée se montrait au ras du drap, ce drap auquel s'accrochaient deux petites mains aux doigts crispés.

Alors seulement mon regard se releva vers la silhouette que je n'avais fait que deviner. C'était une très jeune femme, le corps libre sous la robe lâche, les cheveux ramenés en hâte, à peine retenus à la nuque, s'échappant désordonnés en longues torsades rutilantes le long des épaules. Malgré l'angoisse qui la blémissait, la cernure douloureuse des yeux, elle m'apparaissait si divinement, si virginalement belle que j'en restai ébloui. Ce n'était point ainsi que je m'étais figuré cette mère. Mère ! elle l'était pourtant, de par sa douleur tragique, l'affolement qui l'avait jetée inconsciente à la rencontre d'un étranger. Dans son égarement, elle n'avait certes pas notion que je fusse pour elle un inconnu.

— N'est-ce pas, répéta-t-elle de sa voix de désolation, n'est-ce pas, il se meurt ?

Pourquoi éprouvai-je de suite le besoin de la consoler ? Était-ce déjà d'elle à moi quelque inexplicable attirance, ou bien l'homme s'émeut-il surtout en faveur de ce qui l'a charmé ? Certes ce qui venait à première vue de lui ouvrir mon âme, c'était moins peut-être qu'elle avait besoin de ma pitié, que sa tête enchanteresse. Si je la plaignais, n'était-ce pas surtout parce qu'elle était belle, mais d'une beauté spé-

ciale, restée si fraîche, si pure, si exquisement chaste malgré ce fils dont elle vivait la torture, que c'était presque à douter de cette maternité, à se demander si dans cette créature aux traits d'ange de vitrail, tout n'était pas resté ignorance, sommeil des sens, inconscience des voluptés au travers desquelles vont se perpétuant les générations.

Oui certes c'était à croire que de ses tendresses rien n'avait été distrait, que le trésor restait intact, trésor d'extase, d'étonnement, d'ingénuité, mystérieuse fleur fermée dont la tardive éclosion n'avait pas encore écarté les cépales et qui gardait en la profondeur close de son calice la subtile intensité de ses parfums.

Toutes ces pensées confusément bouillonnèrent en moi sans que je prisse, bien entendu, le temps de les analyser. Sur l'instant je ne songeai qu'à la rassurer.

Pourquoi ce désespoir ? Ces symptômes n'avaient rien d'effrayant. Et j'affirmais, je citais des exemples ; j'avais vu des crises semblables, très alarmantes en apparence, mais sans autre gravité. Dans son besoin de me croire, elle levait sur moi ses beaux yeux d'espérance, son regard mouillé d'enfant malheureux.

Le médecin ! enfin...

C'était un brave garçon échoué à Saint-Hélier. Il exerçait là paternellement, vivant en dehors des féroces rivalités professionnelles. Il n'avait ni cette soif effrénée de réclame, ni cet appétit forcené de réputation et d'honneurs qui font chez nous du praticien arrivé une personnalité d'exception, un être de vénalité et d'orgueil inaccessible au vulgaire et dont le sanctuaire ne s'entr'ouvre qu'à la clientèle assez opulente pour réussir à forcer sa porte.

Taciturne d'ailleurs, accoutumé à faire vite, à mener rondement la besogne sans gâcher le temps en explications superflues ; seulement le regard très éloquent, les paroles brèves et significatives.

— Dans ces cas là les mères sont de trop, non pas simplement gênantes, mais dangereuses...

J'avais compris. Il me tâta d'une seconde question.

— Alors on peut compter sur vous ?

Je fis un signe affirmatif.

Elle aussi avait deviné. Une clairvoyance l'avait avertie que chaque minute était précieuse, que ce n'était pas avec des lamentations qu'elle sauverait son fils. On l'emmena ; elle se laissa faire.

Ce qui suivit fut atroce. Le docteur en bras de chemise, ayant mis habit bas, me donnait de courtes instructions. Ce rôle d'interne improvisé me trouvait avec toutes mes fébrilités d'être nerveux, mon horreur matérielle de la chair torturée, mon effroi instinctif du sang qui jaillit. Il fallut me dompter, dompter le tremblement de mes mains, le tressaillement de mes fibres, lutter de toutes mes forces physiques, mes forces d'homme contre la résistance du patient, ce diphtérique à face de petit martyr se débattant, comme si l'égorgement n'eût pas été un simulacre, entre les bras de ceux qui allaient pratiquer sur lui la trachéotomie.

Je l'ai là encore devant les yeux ce souvenir, comme si tout entre nous, du commencement à la fin, du premier rapprochement jusqu'à l'heure suprême, dût en être tragiquement marqué.

Oh ! cette opération, la seule peut-être où l'anesthésie n'ose intervenir, la section qui tranche, le sang qui gicle, puis après l'insufflation dans les poumons obstrués, le nettoyage, l'éponge rougie, la cuvette sanguinolente, la canule d'argent introduite dans la trachée et alors cet être sans voix pour se plaindre, dont les lèvres s'agitent, le petit front qui se plisse, l'angoisse de la souffrance qui n'a plus de moyens pour s'exprimer !...

Quand tout fut terminé, le linge changé, qu'il ne resta plus rien de cette boucherie chirurgicale, la mère rentra. Elle était pâle, mais sans plainte, presque sans mots, sobre de tous ces effets de mélodrame qui l'eussent donnée en spectacle à des étrangers.

Le docteur alla au devant d'elle :

— Là... c'est fini. J'espère que nous avons fait de la bonne besogne.

Ce fut tout. Elle n'eut pas la force de l'interroger. Seulement près du garçon dont elle baisait les mains passionnément :

— Mon chéri... mon chéri...

. . . .

De mornes journées suivirent: les heures que l'angoisse rend mortellement traînantes, le souffle qu'on épie, la suffocation qu'on guette, l'enrouement qui vous épouvante, le hoquet dans lequel on croit reconnaître un râle, toutes ces choses sinistres qui vous tenaillent et vous enfièvrent au chevet de l'être mourant. Jour et nuit, elle restait là, cette courageuse femme, les paupières sèches, galvanisée par son tourment, insensible au brisement de ses membres, dans l'impossibilité de goûter une heure de sommeil. Ce dont elle souffrait le plus, c'était d'être en quelque sorte perdue au milieu d'étrangers, dans le désarroi de ce campement. Ses hôtes, après les servilités du début, devenaient sinon hostiles, du moins impatients de la voir partir. On avait hâte de se débarrasser de ces intrus qui représentaient un danger de contagion, pouvaient mettre la clientèle en fuite, vider cette ruche exceptionnellement bruissante d'une infinie variété d'idiomes.

Elle éprouvait là une sensation de détresse, une impression de naufragé en perdition. Même, cette bonne humeur de gens venus pour leur plaisir l'exaspérait. Elle eût souhaité à son anxiété un peu de silence. C'était comme une dérision cette incessante partie de plaisir dont les exclamations passaient sur ce lit de douleur, scandaient les soupirs du malade.

En bas, les Américaines riaient, flirtaient. Un rythme de valse montait, s'envolait du hall vers les étages supérieurs, s'égrenait en notes allègres. Une immense rumeur de folie emplissait la maison de joie, de l'exubérance de toutes ces jeunesses s'ébattant là dans leur insouciance d'oiseaux voyageurs.

— Comme je voudrais m'en aller d'ici !

Et les heures lui duraient lourdes de mélancolie. L'étaient-elles également pour moi ? Je n'aurais su le dire. Il s'y mêlait pourtant, me semblait-il, je ne sais quelle engourdissante ivresse. J'avais comme une douceur à demeurer près de cette femme dont je ne savais rien, à vivre côte à côte avec sa souffrance, à en recevoir la confidence, à me sentir nécessaire à son isolement.

Moi et le docteur, nous étions les seuls à qui elle livrât quelque chose d'elle-même, mais le médecin ayant sa clientèle

ne lui donnait que des instants comptés. Moi, au contraire, je lui appartenais exclusivement. Je n'osais, il est vrai, demeurer sans cesse auprès d'elle, je ne m'en reconnaissais pas le droit et de telles assiduités eussent pu l'alarmer, mais j'étais même à son insu à l'unisson de ses pensées. Il n'y avait entre elle et moi que l'épaisseur d'une cloison. Je disposais en sa faveur de mes journées et de mes veilles. Au premier appel, elle m'eût trouvé à ses côtés.

La première fois qu'elle me revit, le danger dès lors conjuré, un peu de confusion lui vint.

— Comment ai-je osé?... commença-t-elle...

Mais le regard de reproche qui alla vers elle désolé l'empêcha d'achever. Elle n'insista pas. Peut-être aussi pensait-elle que d'un jour à l'autre j'allais disparaître, qu'après l'émotion passagère de l'adieu, tout serait fini entre nous.

Non certes, elle ne devinait pas que déjà je me serais mis sous ses pieds, que j'aurais aimé qu'elle marchât sur moi, que mon dévouement n'avait rien d'héroïque, que ce qui m'avait cloué devant ce lit de misère, c'était la joie de ne pas la quitter, de vivre dans son air, le désir effréné de pénétrer jusqu'à son cœur sans seulement m'informer si ce cœur était libre.

Toutefois dans sa hâte à fuir, elle laissa échapper quelques confidences. C'était pour son fils qu'elle était venue. De retour des Indes et n'ayant encore aucun foyer définitif, elle l'avait amené vers ces plages où on lui conseillait d'hiverner. Bien vite elle lui voulait le bien-être d'une installation où elle fût chez elle, et non pas ce caravansérail dont, pour un peu, on l'eût expulsée en la poussant par les épaules.

Aussi d'enthousiasme elle accepta, presque sans contrôle, l'asile que je lui avais découvert, un cottage perché comme un nid d'albatros à la pointe d'une falaise, la dépendance d'un de ces fiefs encore régis par d'anciennes chartes, la législation antérieure à la conquête normande, et non loin desquels trépide, anachronisme dont personne ne songe à s'étonner, la résonnance d'un petit chemin de fer Decauville.

Oh! ce cher cottage devant lequel un parterre de fleurs riantes mettait, dès le seuil, la gaîté d'un immense bouquet, cette maisonnette si proprette à l'intérieur avec ses escaliers

et ses couloirs feutrés de linoleum, ses chambres aux épais tapis, le cordon d'arbustes et de feuillages qui sertissait de verdure l'appui des fenêtres, la légèreté des tentures de mousseline transparente et fleurie, tout m'en plaisait jusqu'à la *maid* qui ouvrait la porte, une servante du pays qu'on gage avec l'immeuble et qui dans son costume de soubrette anglaise, le tablier de batiste à bavette serti de broderies plissées, le pouf de mousseline, un rien de dentelle fiché comme la coiffe des Dorine dans l'envolement des cheveux vaporeux, semble quelque vignette londonnienne détachée d'un feuillet de magazine.

Sans doute un certain goût du clinquant, l'amour des couleurs voyantes, l'abus des japonaiseries avait présidé à l'arrangement de cette villa, mais l'œil en restait réjoui, mon œil de coloriste accroché par ces mille riens, groupés là dans une science d'arrangement, retenu par cette compréhension du bien-être, ce sens de l'intérieur qui préside à toute installation anglaise, égayé surtout par la diffusion de la lumière qui entrait à flots, mettant tout en valeur, faisant courir des papillottements le long des murailles. Et surtout ce qu'elle éclairait cette belle lumière si intense et si franche; c'étaient deux êtres incomparablement beaux : ce garçon presque trop frêle, cette mère si blanche et si blonde dont les derniers vestiges de deuil, des flots de tulle noir ombrant l'ovale délicat du visage, accusaient mieux la fraîcheur de fleur satinée.

Ils se ressemblaient trait pour trait. Ces cheveux d'or pâle s'échappant du béret, s'accrochant à la bordure du col marin, ils foisonnaient avec les mêmes ondes, les mêmes reflets métalliques autour des tempes transparentes et bleuies de veines de la jeune femme. Si la ligne des sourcils demeurait plus hésitante chez l'enfant, le dessin du nez s'y accusait avec plus d'énergie, d'une courbure déjà plus combattive et plus volontaire.

Quel délicieux battement de cœur me guidait vers *Oak Trees*, m'y tenait encore quelque temps hésitant sur le seuil! Tout m'en plaisait jusqu'au mystère de ses stores de toile peinte à demi-baissés. Un mystère était là aussi, celui de cette femme qui n'éprouvait pas le besoin vulgaire de se raconter. Qu'était-elle au juste? Je ne pouvais me décider à



la tenir pour une déclassée. Non, la pensée d'une déchéance n'aurait su m'atteindre devant cette distinction innée, cette réserve dont elle ne s'était jamais départie, même aux heures où la gravité des circonstances vous prend à l'improviste, fait tomber les masques et rend les prudences vaines.

Qu'est-ce donc qui la murait dans cette solitude? Peut-être quelque drame intime, un de ces naufrages de bonheur qui nous rejettent comme des épaves et à la suite duquel elle se cloîtrait dans un veuvage volontaire. D'ailleurs quelle confidence me devait-elle? C'était moi plutôt, dont c'était le devoir de m'expliquer. Si ma présence pouvait être admise, c'était surtout quand elle saurait que j'accomplissais un programme arrêté de longue date, subordonné simplement à l'instant où ma situation d'artiste arrivé assurerait largement mon indépendance, où je pourrais enfin me passer le luxe du *far niente* qui convenait à mes goûts de sauvagerie et de vagabondage. Cette profession de foi qu'elle n'avait pas provoquée et sur laquelle j'eus le bon goût de ne pas insister, acheva sans doute de la rassurer.

Peut-être, à son insu, eût-elle eu déjà quelque peine à se retirer. Quoiqu'elle ne m'attirât pas, elle ne faisait non plus rien pour m'éviter. Il nous arrivait journellement de nous rencontrer, car les forces revenaient au convalescent, et Guy et sa mère descendaient volontiers de leur rocher.

La première fois qu'elle m'expliqua sa robe noire, ce fut dans ce joli cimetière de Sainte-Brelade, le cimetière aux stèles blanches, aux tertres de velours humide que frangent de pourpre les cloches dentelées des fuchsias. Rien n'est funèbre dans cet enclos ouvert entre l'azur clair du ciel et l'azur plus sombre du golfe, où la vague s'endort dans la mollesse des sables, plus chantante qu'éplorée. Seulement une sensation de sérénité, de paix définitive où tout s'efface. C'est la béatitude avec son charme d'anéantissement. La mort là n'est plus que la libératrice qui délie les âmes. Et pourtant, ce que résument ces charniers, ce sont nos déchirements, nos misères dans leur infinité. Ce qui a peuplé ces tertres, ce sont nos séparations et nos tortures, la souffrance où va s'émiettant la chair, l'angoise de cette poussière humaine qui sait à quoi elle est dévolue. Chacun de ces rectangles a

bu des larmes, larmes de feu, larmes de sang, qui corrodent ou purifient, lavent en même temps les pierres et les âmes, puis à la longue se vaporisent séchées et taries par un vent d'ingratitude en vertu d'une inexorable loi d'oubli.

Tandis qu'à quelques pas de nous, Guy jouait inattentif, Marthe Sternay allait lentement à travers les tombes, s'arrêtant parfois pour lire une épitaphe, épeler quelque verset biblique enroulé autour d'une cippe et tout à coup s'arrêtant, comme si, par un retour sur elle-même, elle se fut subitement retournée vers le passé.

— Ici la mort n'a rien de triste, comme je voudrais l'avoir là...

Elle n'avait nommé personne et pourtant je l'avais comprise. J'avais compris qu'elle était libre, que nul n'avait de droits sur elle. Aussi l'écoutais-je, buvant ses mots, délivré soudain d'une anxiété dont je découvrais maintenant la cause. Quelle confidence avais-je donc redoutée ! On eût dit que chaque parole m'ôtait un poids du cœur... La mort... elle n'y avait jamais fait allusion jusqu'alors, comme si sa jeunesse, son besoin de vivre en eussent été l'antithèse même, mais l'obsession noire sortait enfin de l'ombre, ravivant en sa mémoire les souvenirs de deuil.

— Ah ! poursuivit-elle, comme ressaisie par quelque bref accès de désespoir, penser qu'il dort là-bas tout seul, lui qui aimait si ardemment la vie, et qu'on abandonne ainsi derrière soi les siens...

Sa voix se brisa et dans un monologue assourdi elle confessa alors sa douleur. Elle ne m'avait encore jamais parlé de lui, de l'officier mort aux Indes, miné par une de ces maladies où l'être s'étiole dans une lente consomption, où s'anémie la vigueur de l'homme et la vie s'éteint comme une flamme épuisée. Maintenant elle avait besoin de tout dire, d'aller jusqu'au bout de sa confidence.

— J'ai vu celui qui m'était infiniment cher s'user jusqu'à sa dernière goutte de sang. Et ne rien pouvoir, se tordre d'impuissance tandis que la destruction achève son œuvre, quelle cruauté ! On se demande comment on résiste. J'allais succomber quand tout à coup j'ai failli perdre Guy Un moment je crus que j'allais laisser là-bas le père et l'en-

fant. Alors je n'ai plus songé qu'à mon fils. Que pouvais-je pour l'autre?... Je suis revenue sans même regarder en arrière, Guy menacé m'a paru plus cher que tout. Je désertais; qu'importe! C'était lui qu'il fallait défendre.. Et voilà comment j'ai peut-être été sauvée rien que par l'excès de mes maux...

De ce qu'elle disait je ne retenais qu'une chose, c'est qu'elle ne relevait que de sa volonté. J'aurais voulu le crier dans un hosanna de triomphe, et pourtant je restais silencieux dans le respect de sa douleur.

— Maintenant, conclut-elle, vous comprenez n'est-ce pas? Quand de nouveau j'ai vu mon fils en danger, quand j'ai cru que c'était fini, un vent de folie a passé sur moi. Ma tête s'est perdue. J'aurais arrêté les passants dans la rue. Le jugement qu'on portait sur moi?... il s'agissait bien du qu'en dira-t-on quand Guy se mourait! Peut-être un jour connaîtrez-vous cela, saurez-vous ce que ces êtres sont pour nous...

Cette fois je crus le moment venu de la calmer.

— Pourquoi penser à tout cela et surtout pourquoi en parler?

— Parce que, dit-elle demi-souriante, il n'est pas trop tôt pour vous expliquer certaines choses, par exemple comment sous l'empire d'un état d'esprit spécial on peut se rendre coupable d'une série d'incorrections. prendre un beau soir les gens au collet, se jeter à leur tête, s'autoriser à des licences sur lesquelles je vous devais au moins quelques éclaircissements.

— Pensiez-vous que ce fut nécessaire?

— C'est tout au moins plus régulier.

— Même... avec moi?

Elle évita de répondre directement.

— Je pense, interrompit-elle, qu'il y a sur notre chemin des êtres incomparablement bons, qui, sans autre raison que leur pitié, prennent une part de nos détresses et rendent ainsi notre fardeau de peines moins lourd à porter.

Elle m'avait tendu la main, d'un beau geste de confiance et de bravoure, mais comme je la saisissais, comme j'allais la porter à mes lèvres, l'enfant, jusqu'alors inattentif se glissa jusqu'à elle, se mettant en tiers dans cette effusion. Ce

fut une jalousie soudaine, une exigence de cette tendresse dont il ne voulait pas laisser distraire une parcelle.

Marthe à le voir déjà s'interposer, autoritaire et absorbant, eut un beau sourire de mère glorieuse, qui juge de l'amour qu'on lui donne à celui qu'on exige d'elle. Ses doigts que serraient les miens se dérobèrent, s'abattirent sur la tête aux boucles de soie. Le regard s'emplit d'une ineffable douceur. Cette joie me fit mal et j'eus besoin de m'en détourner.

. . . .

A partir de ce jour, de cette sorte de confession, qu'elle jugeait peut-être indispensable et pourtant devant laquelle elle avait longtemps reculé, elle fut plus libre, plus à l'aise envers moi. Maintenant qu'elle avait mis l'absent en tiers entre nous, toute gêne avait disparu. C'était comme un sous-entendu qu'elle avait clos sa vie, qu'elle assistait à tout, impersonnelle et désintéressée. Aussi plus d'alarmes, une sérénité peut-être faite d'indifférence, quand j'allais la surprendre chez elle, non loin de ce pavillon qui surplombait la mer. Un jardin descendait derrière le cottage. De sa guérite d'osier, capitonnée de toile bise, elle m'accueillait d'un joli signe de sa petite tête d'enfant. Je venais là dans une étrange complexité de sensations : vague besoin de la revoir, d'oublier près d'elle mon impuissance créatrice, cette singulière fébrilité qui se traduisait par une impossibilité de produire et dont pourtant je ne souffrais que relativement. Ah ! c'est que la chimère à atteindre n'avait pas l'irréel des vagues apparitions. C'était déjà la convoitise d'un bien moins abstrait. Mon rêve se matérialisait. Il avait, ce rêve, la transparence des chairs nacrées, l'auréole céleste d'une chevelure d'aurore, la lueur étoilée de deux yeux de droiture et de clarté.

Souvent maintenant elle revenait aux tristesses de son passé : nos pensées dévalaient sur cette pente comme une source le long d'un plan incliné. Ces tristesses pourtant me semblaient moins enracinées au fond de son être qu'elle n'aimait à se l'avouer. La plaie sur laquelle elle pouvait appuyer sans en défaillir m'apparaissait comme une de ces lésions superficielles ou tout au moins bénignes, qui ne demandent qu'à se refermer. Quoi qu'il en fût, il lui en restait un charme de mélancolie qui la faisait en même temps plus attendrie et

plus touchante. Gaie, heureuse, m'eût-elle ainsi captivé ? Cet état maladif de son âme m'était un prétexte au besoin de la consoler. Et puis l'antithèse de cette jeunesse et de cette désespérance la rendait plus désirable encore, délicieuse énigme dont frémissaient mes curiosités. Moi-même, imprégné de son mal, j'avais pourtant des aspirations vers une vie meilleure, je tressaillais à la pensée d'une volupté encore moite de larmes où frissonneraient les sursauts d'une douleur mal assoupie.

Pourtant un soir qu'elle allait au fond des choses avec une insistance maladive, revivant les heures cruelles et remuant l'horreur de ces souvenirs, je l'interrompis.

— Taisez-vous, quel plaisir avez-vous à vous faire souffrir?

— Il me semble, au contraire, que j'use mon mal en en parlant.

C'était en effet un apaisement après les grandes secousses de l'âme. Sur la plage, la vague revenait avec des soupirs et des sanglots, comme si elle pleurait d'intarissables larmes sur quelque inguérissable peine. Des phosphorescences tombaient du zénith, qui semblaient une seconde nébuleuse, une continuation de voie lactée à travers les flots!... Me trompais-je ? Ces lamentations où elle se complaisait me paraissaient de moins en moins amères. Celui dont le souvenir s'évoquait entre nous, on eût dit qu'elle l'avait surtout aimé avec sa pitié.

— Que parlez-vous de mort, lui dis-je — et ce qui me poussait, c'était comme une impulsion d'aveu — que parlez-vous de mort? N'êtes-vous pas la vie, la jeunesse?...

Je n'osai ajouter: la beauté.

Elle ne sembla pas avoir bien compris.

— Et puis, continuai-je, est-ce qu'ici-bas tout ne rejette pas la mort? Est-ce que ce n'est pas une œuvre folle, une sorte de suicide moral que de vouloir immobiliser la vie ? Est-ce que tout n'est pas fait pour revivre nos espérances, nos tendresses, jusqu'à ces parcelles de nous-mêmes fondues dans une nature qui ne détruit que pour transformer. Ah! vous voir pleurer, quel crime ! Laissez-les sécher, vos yeux, vos beaux yeux rougis de larmes.

Elle eut un pâle sourire.

— Comme si toutes les larmes étaient douloureuses. Je sais, grâce à vous, qu'il y en a de douces et même de bienfaisantes.

Qu'avait-elle dit? Quel ciel avait-elle entr'ouvert? Ce me fut un étonnement mêlé d'espoir et de crainte comme si la félicité entrevue était encore trop inaccessible, trop haute pour y atteindre. Ce fut aussi la première velléité de la pensée, repoussée jusqu'alors qu'elle pût un jour m'appartenir. Mais je n'osai m'y abandonner. Je sentais près d'elle mon désir trop brûlant. Je craignais qu'elle n'en soupçonnât l'intensité et qu'il ne lui apparût comme une profanation. Elle se méprit à mon silence ou comprit peut-être simplement la nécessité de mieux s'expliquer.

— Vous avez été, reprit-elle avec une dignité simple, l'ami des mauvaises heures. Je sais, je sens que vous avez fait cela sans arrière-pensée et sans même vous demander pour qui vous le faisiez, sans autre but que d'être utile et secourable, par la charité qui est dans votre âme. La pitié est une aumône, mais une aumône qui n'humilie pas ceux qui la reçoivent. Je n'ai aucune fausse honte de cette assistance. Même elle m'a prouvé qu'on peut vivre, puisqu'on peut quelquefois être bon aux autres.

Je me gardai de la détromper. Non! lâcheté ou respect de cet aveuglement, je n'osai parler, et alors, devinant peut-être l'antagoniste qui veillait à ses côtés, je songeai à acheter par des complaisances la neutralité de Guy Sternay. Je me fis le compagnon que stimulait son exubérance. Très exclusif, ombrageux jusqu'au despotisme, il avait pourtant des besoins de mouvements, des goûts tapageurs de mâle pour les exercices violents. Le tennis, le polo, tous ces sports où la jeunesse s'ébat en cottes bariolées, où la toilette des femmes, elle-même se masculinise, le passionnaient. Puis ce fut le cyclisme et l'équitation dont il s'engoua et tous ces exercices nous mirent en plus intime communion. Je devins son complice pour l'enlever à cette mère tremblante, troublée par cette brusque éclosion de goûts turbulents.

Ce garçon, elle en avait fait longtemps une sorte de fille, faiblesse de femme qui éternise l'enfance du fils, craint, si elle le virilise. qu'il ne lui échappe plus tôt, s'ingénie à lui con-

server des dehors féminins, les cheveux qui bouclent, les dentelles qui atténuent la sévérité des vêtements d'homme, ces mièvreries d'enfant élevé sous des jupes et dont souffrait avec impatience la chaleur de son sang.

Nous courions l'île en tous ses coins, cette campagne presque trop soignée, aux talus rasés comme des pelouses, aux haies émondées, aux chemins en charmilles. Nous avions eu quelque difficulté à nous monter. Il nous fallait sans grand succès parlementer avec les fermiers, gens fort entichés de respectabilité, tranchant du gentleman par les prétentions nobiliaires, et peu enclins aux transactions avec des étrangers.

Pourtant grâce à la complicité d'un de ces Bretons, qu'enrôle volontiers la veulerie des cultivateurs, j'arrivai à mettre la main sur des trotteurs passables. Si médiocres que fussent les deux bêtes, ce fut, quand on les amena, une explosion d'ivresse pour mon petit bonhomme, et des exigences dont la mère confuse crut devoir l'excuser.

— C'est un despote, M. de Vergy, il vous accapare et vous tyrannise.

L'excuser! mais je l'adorais. Qui m'aurait dit, alors que j'en arriverais à le haïr? C'était lui qui me réclamait, qui faisait enchanteresses ces journées trop courtes, lui qui me retenait à leur table, me voulait de toutes les excursions. Par lui, j'entrais plus avant au cœur de Mme Sternay, je devenais un besoin pour elle par cela seul qu'il ne pouvait se passer de moi, qu'il me croyait sa chose, que j'étais partie intégrante de ses joies.

Eh bien! non, déjà je me trompais. A la longue la jouissance devenait torture. Cette existence d'oisiveté, de fermentation impuisante, j'y usais ma volonté, je m'y dépensais dans la plus épuisante concentration nerveuse. Moi qui étais venu chercher au loin le repos, l'absence d'excitation, une cure de paix et le silence, indispensables, disait-on, à l'état d'un organisme surmené, je n'y rencontrais que des sensations suraiguës, une nouvelle cause d'ébullition pour mon cerveau surchauffé. Aussi le jour vint où ma souffrance fut trop vive, où je me tordis aux pieds de l'adorée dans un aveu d'indicible faiblesse.

C'était un dimanche; le matin nous étions allés à Saint-Hélier pour assister à un service dans l'ancienne église paroissiale. Le temple qui n'a rien de la sécheresse des chapelles réformistes a conservé avec le mystère de ses vitraux la poésie des nefs catholiques.

Dans les stalles de chêne, officiers et soldats s'alignaient en files. Les tuniques rouges éveillaient d'une gaîté la sévérité des sièges de vieux bois, comme les jeunes voix chantant des cantiques dont vibraient les sonorités de l'édifice. C'étaient les versets entonnés par l'officiant que les fidèles répétaient en chœur, et de cette nef emplie d'harmonie et de prières s'exhalait un parfum de ferveur et de recueillement.

Beaucoup qui, comme nous, étaient venus là en curieux, touristes que la rage des voyages égrène à travers les régions les plus diverses, sentaient s'amollir leur scepticisme dans cette atmosphère réchauffée d'un peu de croyance. Puis, le *God save the Queen* religieusement écouté, dans ce frémissement de patriotisme qui est une des formes de l'orgueil britannique, la foule s'écoula, foule mêlée, bariolée, où se coudoyaient tous les cultes, tous les types et toutes les modes.

Mais sur la place, comme nous ne cherchions qu'à nous esquiver, l'enfant nous retint dans une indicible excitation.

— Oh ! restons, restons, criait-il, trépignant et gesticulant.

Et il nous fallut céder, assister à la formation du détachement qui s'ébranla dans un formidable grondement de cuivres, une vibration de cymbales à travers laquelle passait, aigu, l'aigre grincement des fifres. Un monumental tambour-major le précédait, fièrement campé dans une peau de panthère dont le pelage tigré coupait l'écarlate de son uniforme.

Sur le port, devant la statue de la Reine, l'étrangeté d'un autre spectacle nous retint de nouveau. Après les fastes du culte officiel, c'était la mise en scène presque caricaturale d'une de ces sectes dont fourmille l'anglicanisme.

Au milieu d'un attroupement, des Salutistes braillaient des hymnes d'une voix éraillée de chanteurs de carrefour. Une grosse caisse s'efforçait de secouer la torpeur des foules. Rien ne manquait à trivialiser cette manifestation en plein vent : ni les maigres Évangélisantes sous l'évasement de

leurs chapeaux en cabriolets, distribuant de petites brochures destinées à notre édification, ni la bannière propagandiste aux devises de boniment ni même le vieux tapis où s'abattent les gros sous, restés à terre pour stimuler la générosité des passants.

Quant nous eûmes aussi jeté notre « copper » à ces quémandeurs, Guy nous permit enfin de remonter en voiture. Le dimanche le chemin de fer lui-même espace ses trains, reste dans un demi-chômage. D'ailleurs le cottage de Mme Sternay, assez distant de toute station, avait obligé la jeune femme, pour ses courses en ville aussi bien que pour ses excursions, à s'assurer d'un panier. Cette légère voiture nous permettait en outre d'explorer les côtes granitiques de l'île, découpées en golfes successifs où des criques s'encaissent entre les promontoires.

Après le déjeuner, Guy nous échappa. De sa course matinale, il rapportait le besoin de se dépenser devant un public plus vibrant que nous. Justement il avait fait une récente amitié avec l'un des chefs de gare de la région. L'humble employé, sous-officier retraité au retour des Indes, échangeait avec lui ses impressions et ses souvenirs. C'était un ravissement pour l'enfant quand il pouvait en obtenir quelque récit des terres lointaines.

Gardant dans sa tunique civile quelque chose de la rectitude militaire, avec sa moustache roussâtre d'ancien blond hâlé, sa figure ouverte d'ex-soldat, il avait pour ce jeune garçon des complaisances infinies, de ces soumissions de subordonné envers le fils d'un gradé même disparu. Il lui consacrait, ce dimanche-là, sa demi-journée de congé.

Parti dans un attirail succinct de pécheur, Guy nous avait quittés cabriolant. Tout d'abord un silence se fit entre nous. On eût dit nos cœurs trop lourds, trop remplis de choses confuses. Nous ne trouvions même pas à échanger de ces niaiseries qui permettent aux âmes troublées de dissimuler leur malaise. Mais bientôt ce silence pesa sur nous comme une angoisse, cette gêne devint douloureuse, écrasante, nous oppressa comme ces lourdeurs d'orage dont frémissent les sensitifs.

— Qu'avez-vous donc aujourd'hui ? fit Marthe, tremblante

elle-même, secouée par les effluves de cette atmosphère surchargée de courants magnétiques.

— Ce que j'ai, le sais-je au juste? Quelque chose d'intolérable que je ne saurais définir, qui se traduit par une agitation sans motif. Tenez, il me semble que tout ce qui est susceptible de souffrir souffre en moi. C'est une sorte d'excitabilité douloureuse de mes nerfs. Les folies doivent commencer ainsi.

Elle haussa les épaules d'un joli geste méprisant.

— Le plaisir de se forger des peines, murmura-t-elle. Enfin, que vous manque-t-il à vous? Qu'avez-vous perdu? Vous ne vous connaissez ni chagrin ni souci?

Il me sembla qu'un peu d'anxiété avait nuancé son interrogation.

— Non rien... Ma vie ne date que d'ici. Le passé est aboli, autant dire un trou noir. C'est à se demander s'il a jamais existé.

— Alors quoi?

— Que vous dirai-je? Je crains d'être de cette race de gens que rien ne contente, qui s'usent à la poursuite d'une chose qu'on n'atteint pas, qu'on n'atteint jamais; quelque bonheur inaccessible, placé si haut qu'aucun essor humain ne saurait nous élever jusqu'à lui. Quand effrayé, je m'interroge, je me demande alors si cette hâte de vivre, cette inquiétude qui me pousse en avant n'est pas simplement l'impulsion de l'être qui va vers ses fins, l'attirance irrésistible qui nous entraîne vers la mort.

— Le mal du siècle, observa-t-elle légèrement railleuse?

— Eh bien! non... s'il faut tout dire... le mal de vous.

Le mot partit dans un coup de folie, l'impossibilité de me taire et de me contraindre plus longtemps.

— De moi?

Elle eut un recul instinctif, un mouvement de reine offensée.

— Je n'avais pas cru, commença-t-elle...

— Moi non plus... je n'avais rien prévu, rien arrêté. Vous vous êtes trouvée là par hasard et je ne me suis pas défié. Je me suis pris au piège de mon propre dévouement. J'aurais juré alors que ce qui me retenait à Saint-Hélier, c'était l'accomplissement d'un devoir d'humanité. Je me serais

cru sincère, eh bien! je me serais menti, odieusement menti. Je vous ai respirée comme un parfum, je me suis grisé de tout ce qui émanait de vous. Le parfum m'a monté à la tête, mon cerveau en reste saturé, détraqué, si vous aimez mieux. Mes yeux sont emplis de votre beauté et comme je sens bien que vous ne m'êtes rien... que vous ne me serez jamais rien, que je n'ai aucun droit à m'imposer à vous, que j'aurais l'air en vous demandant votre amour de réclamer le payement d'une dette souscrite par surprise; je ne puis vous devoir à ce procédé de coupe-jarret. Que voulez-vous, dans tout cela personne n'est coupable, ni vous qui ne pouviez pas savoir, ni moi qui ne me suis douté de rien!... Le mal est fait. C'est indéniable, mais quand je m'en suis aperçu, il était trop tard. Maintenant c'est fini... je n'ai plus qu'à m'en aller, n'est-ce pas?... Seulement j'avais besoin de vous dire cela... Je suis très, très malheureux.

— Malheureux, interrompit-elle dans un état d'excessive nervosité, malheureux?.... Mais c'est absurde!

— Assurément, et pourtant que voulez-vous, je n'y puis rien. Il est certain que je vous aime, que mon être ne peut se réjouir ou souffrir que par vous. Mais c'est bien simple, allez : renvoyez-moi et que cela finisse.

— Je n'aurais pas voulu.....

Elle s'arrêta, ne trouvant rien pour compléter sa pensée.

— Faire ce mal? Je ne vous accuse pas; je sais que c'est sans le vouloir... que moi seul... et comme cela ne constitue aucune obligation....

Je ne pus continuer, secoué d'un frisson, agité de quelque fol espoir, suspendu à ces chères lèvres sur lesquelles j'avais cru voir flotter une indécision. Mais la velléité de faiblesse que j'avais surprise eut la fugacité d'un éclair. De suite Marthe s'était reprise; elle me tendit précipitamment le bout de ses doigts.

— Non, dit-elle, vous l'avez compris, c'est impossible, adieu.....

Je serrai à peine cette main, je m'enfuis comme absent de moi-même, l'esprit engourdi, avec une sensation d'endolorissement général et en même temps le sentiment de ma délivrance.

C'en était fait de mon bonheur peut-être, mais aussi de mes irrésolutions. La situation était nette, déblayée d'angoisse. L'être flottant qui était en moi n'avait plus à faire acte de volonté. L'effort du parti à prendre m'était épargné. Certes, toutes mes espérances étaient à néant, mais j'avais déchargé mon cœur de tout ce qui le gonflait : malsaines nausées, lancinantes montées de désirs, anxiétés qui dévorent et griffent en pleine chair, il me semblait que tout était mort avec mon aveu, qu'il ne me restait plus qu'un grand calme, avec la courbature de quelque brisement.

. . . .

Huit grands jours sans la voir ! J'ai cru que j'en mourrais. Vous laisser souffrir ainsi ! D'abord j'ai été sur le point de m'enfuir. Ah ! si j'avais pu ! Mais est-on bien réellement le maître de ses actes ? La résolution m'a manqué. Qu'aurais-je été faire ailleurs ? La vie sans elle m'est apparue tout-à-coup effroyablement vide ; c'est comme si j'y avais découvert un précipice. Guy lui-même avait désappris le chemin de mon hôtel. Jusqu'à son enfant qu'elle me reprenait. Pourtant partir sans une parole d'absolution..... Quelle idée garderait-elle de moi ? Quel piteux souvenir fait de mépris, de douteuse sympathie emporterait-elle du triste personnage qu'un fâcheux hasard l'avait fait coudoyer. Indubitablement ce commensal de table d'hôte ne lui apparaîtrait que sous les traits d'un coureur d'aventure, de ces gens en quête d'intrigues faciles, et elle ne pourrait y songer sans que quelque chose se sentît souffleté en elle, sans qu'une rougeur montât à son front d'honnête femme. Même une colère lui viendrait contre ce premier venu qui n'avait pas craint de rudoyer ce qu'il y avait de chaste et d'austère dans sa vie de recluse.

Tout cela il fallait s'en expliquer. Ensuite réhabilité, c'était décidé, je m'en irais, j'oublierais cette femme au teint transparent de fleur de haie, aux yeux étonnés d'enfant, dont je n'emporterais que l'image définitivement immatérialisée.

Longtemps je remuai ces pensées, les entraînant après moi à travers la baie, les pieds enfoncés dans le sable humide sur lequel s'égrène en chapelet d'argent le plumage neigeux des mouettes, ou perdu dans la profondeur verte de ces gorges adossées aux haies vives que les fines clo-

chettes des fuchsias empourprent de fleurettes sanglantes.

Et ce qui devait arriver arriva. A renfort de sophismes, je me prouvai que je lui devais cette réparation, et, le prétexte une fois trouvé, rien ne put me retenir ou m'enrayer sur la pente où je ne demandais qu'à me laisser glisser.

. . . .

Comment je me retrouvai à Oak-Trees, je ne saurais l'expliquer. Ce fut tellement instinctif, tellement involontaire que je me demande quelle force m'y poussait. J'arrivai jusqu'à elle presque inopinément, mais elle n'en parut ni surprise, ni offensée. Quand j'entrai, on eût dit qu'elle m'attendait.

— C'est vous, dit-elle faiblement?

Et elle me tendit sa main, sa douce main blanche sur laquelle mes doigts se refermèrent. Oh! volupté de ce contact, premier frôlement des êtres qui s'attirent, où nos volontés se fondirent dans l'adhérence de nos épidermes émus d'un même frémissement.

Elle se troubla et très lentement dégagea sa main.

— Je voulais vous appeler et puis le courage m'a manqué. J'ai senti faiblir ma résolution et pourtant j'avais besoin de vous revoir. J'ai tant de choses à vous expliquer.

J'eus un geste d'impatience. Qu'avais-je besoin d'explications quand j'entendais tomber de ses lèvres la parole de grâce qui effaçait ma sentence de bannissement.

Je fus sur le point de lui crier :

— Ne me dites rien puisque je vous retrouve, puisque je n'ai plus la crainte de vous perdre. Que seraient vos paroles auprès du ciel que j'ai dans le cœur.

Mais elle, sans doute, ne pouvait vouloir d'équivoque entre nous, et posément, en femme qui sait ce qu'elle veut et où elle va :

— Vous vous êtes donné, dit-elle, sans réflexion, comme sans marchandage ni condition, sans savoir au juste quelle femme je suis, sans me demander compte d'un passé dont vous ignorez tout. Riche, pauvre, peu vous importait; dans cette belle insouciance avec laquelle vous risquiez votre vie sur le lit de mon enfant mourant, vous avez jeté sous mes pieds l'enjeu de votre avenir, et cela suffirait si j'étais libre. Je ne pourrais vous vouloir malheureux.

— Libre, fis-je sous le coup d'une nouvelle suspicion dont je me sentis pâlir, libre, ne l'êtes-vous pas?

— Non si je frustre quelqu'un, si je le dépouille de ses droits, de son bien légitime au bénéfice d'un nouveau venu.

— Qui ?

— Mon fils.... Guy.

— Lui !...

J'eus un soupir d'allègement. Maintenant je la sentais à moi.

— Lui, que lui prendrez-vous ?

— Il est très ombrageux, d'une tendresse très absorbante, avec des intransigeances d'enfant très pur. S'il venait à comprendre...

— Vous êtes ingénieuse à vous tourmenter

— Non, dans l'irrésolution où je flotte et qui ne va pas sans agitation, j'ai tout examiné. Dans un jour prochain, il peut me reprocher d'avoir mal vécu, d'avoir été incapable d'une fidélité.

J'eus sur les lèvres une question odieuse, le premier blasphème, l'envie de relever les voiles pudiques de ses secrets les plus intimes et les plus cachés.

— L'autre... l'avez-vous donc aimé ?

Mais une lâcheté me retint. Je compris que ce serait l'outrager, la perdre, que certaines curiosités sont impies

Comme avant tout je la voulais, que j'avais besoin d'elle pour pouvoir vivre, je reléguai dans l'ombre le doute cruel qui me torturait. Un moment pourtant, je restai muet et hostile, puis tout se fondit dans un immense désir de l'apaiser.

— Ne craignez rien. Comme les sources vont aux fleuves, l'homme va vers la vie. Quand viendra ce jour dont vous parlez, lui, pour qui vous êtes tout vous quittera pour la première venue, la première femme qui lui aura jeté un regard au passage

— Je le sais; cette éventualité, je l'ai bien souvent envisagée face à face; je l'accepte d'avance avec toutes ses conséquences et pourtant je ne veux pas disposer de moi sans que lui-même ait consenti...

— Voulez-vous l'interroger ?

— Oh ! pas tout de suite, un autre jour n'est-ce pas ?

Elle semblait brisée d'émotion, peut-être aussi effrayée de voir si vite se dresser sa destinée. Je n'insistai plus. Elle me sourit d'un sourire divinement doux, d'un sourire d'ineffable bonté où déjà elle se donnait. Quand je la quittai, il me fut impossible d'aller m'enfermer dans une chambre d'hôtel ou de subir dans quelque « parlour » les bavardages des hôtes de rencontre qu'une cohabitation de quelques semaines commençait à rendre communicatifs. Rien que l'idée de ces conversations me faisait frémir d'horreur. Même le grincement de crayon des Misses plus ou moins mûres fixant leurs souvenirs sur une page d'album, au moyen du *Sketch* traditionnel m'eût causé une trépidation nerveuse dont par avance je m'affolais. Sans autrement me préoccuper de l'heure du souper, je descendis vers la baie de Saint-Aubin, m'enfonçant entre les récifs de Noirmont. Qu'avais-je à trouver si enivrant l'air qui m'entrait dans les poumons? A l'aspirer, il me semblait que je buvais de la vie. Quelles harmonies venaient du large? Quel transport d'allégresse montait des roches verdies, engluées des dépôts saumâtres qu'y laisse la marée? De quel éclat d'apothéose flambait l'île aux grès roses dans la pourpre triomphale dont le couchant l'incendiait? Qu'était-ce que cette magie de sons, de couleurs, de parfums, sinon quelque enchantement qui était en moi!

. . . .

A l'accueil que me fit Guy Sternay, je compris à quel point je lui étais nécessaire. Moi en moins, et sa vie de plaisir s'était trouvée enrayée. Du coup Marthe avait proscrit les promenades à cheval, les excursions trop aventureuses où son fils lui échappait. Soit qu'elle craignît que l'enfant ne m'obsédât à l'heure où je me retirais, soit qu'elle redoutât le danger de quelque escapade où le gamin s'engagerait avec la témérité de son tempérament de fantaisiste, soit enfin que la solitude à laquelle elle s'était condamnée en me congédiant lui eût été tout à coup à elle-même plus lourde qu'elle ne l'avait prévu, toujours est-il qu'elle avait trop brusquement mesuré la longe à ce poulain rétif, ivre de mouvement et d'indépendance et ne sentant que la blessure du mors qu'on lui imposait.

Avec moi il reconquit sa liberté. C'était l'attrait d'une existence où l'imprévu lui ménageait chaque jour quelque sur-

prise. J'étais le moins autoritaire des camarades, le plus tolérant et le moins dogmatique des Mentors. Ses caprices me trouvaient sans résistance, pour un peu, je lui aurais su gré de me tyranniser. A voir l'harmonie qui régnait entre nous, la sérénité qui tout à coup avait égalisé l'humeur de son fils, Marthe s'apaisait. Une sécurité lui venait de reconnaître ses terreurs vaines, de voir s'aplanir cette série d'obstacles qu'elle avait cru infranchissables.

Un soir, moi et mon jeune compagnon, nous revenions des Corbières. Encore crayeux des poussières de la route, il fit irruption dans le petit salon tendu de claires mousselines où des folioles vert pâle contournaient les disques dorés des fleurs en étoiles. Et ce fut en paroles hâchées, le récit moitié mimé de cette enivrante excursion. D'abord le *lunch* servi dans une petite auberge autour de laquelle picoraient les poules, en attendant que le jusant eût découvert la digue. Puis, lorsque la chaussée encore suintante de sa récente immersion fut enfin praticable, tout ce que ses yeux émerveillés avaient découvert du haut de l'étroit pavement, les belles algues marines aperçues dans un miroitement d'eau moirée, les coquillages veinés aux luisances de porcelaine qui apparaissaient dans les fonds tapissés d'un velours de mousse et de lichens, toute cette végétation agame où des nacres allumaient des éclairs laiteux de perles. Puis l'ascension jusqu'au phare, les petites jambes infatigables escaladant les marches, distançant les touristes, toute une escouade de gens essoufflés, suants et poussifs.

— Mère, figure-toi, j'avais l'air d'un conquérant qui monte à l'assaut d'une forteresse. J'allais, j'allais comme si j'avais eu des ailes. Il me semblait que j'étais un prince de contes de fées, celui qui va réveiller les pages endormis au haut du donjon et délivrer les captifs de leurs enchantements. Et c'était beau, si tu savais ! Dis, mère, une autre fois, n'est-ce pas, tu viendras avec nous ?

Il s'exaltait. Elle l'attira, n'ayant retenu de tout ce qu'il disait que ses dernières paroles.

— Avec *nous ?* répéta-t-elle dans une intention qui soudain mit un choc au fond de ma poitrine, avec *nous ?*... Alors, tu disposes de lui, ainsi?...

Elle me désignait. Que signifiait cette question ? N'avait-il pas depuis ces dernières semaines confisqué ma liberté, mis la haute main sur mon individu ? Qui eût été assez audacieux pour lui disputer sa proie ? Son front se plissa imperceptiblement, trahissant la tension de son cerveau, l'effort auquel se livrait sa pensée.

— Pourtant, fit Marthe, dont une légère hésitation hachait les paroles, pourtant s'il venait à partir...

— Partir! pourquoi partir ? Pour aller où, d'abord? Qu'il reste au contraire.

— Même si en restant...

L'aveu demeura dans sa gorge. En quels termes dire à Guy la place que j allais occuper, ce que j'allais devenir entre eux deux. Mis en défiance, il m'examina, soupçonnant peut-être qu'une chose solennelle se décidait. Mais je ne lui laissai pas le temps de s'analyser, de peser sa réponse; mes tempes battaient à se rompre, il y avait dans mes artères un bouillonnement douloureux.

— Parle, dis un mot, interrompis-je, le dominant d'un regard dont il subit la fascination, me veux-tu près de toi pour toujours ?

Il resta songeur un instant, puis relevant le front, résolu, impérieux.

— Pour toujours, prononça-t-il d'un ton bref et dominateur.

Alors sa mère toujours muette, devenue plus pâle, plus grave, plus pensive, mit sans une seule parole sa main dans mes deux mains.

JEAN ROLLAND.

(*A suivre.*)

LA NAISSANCE & LA VIE

DES

UNIVERSITÉS POPULAIRES

I

LES ANTÉCÉDENTS :

COOPÉRATION DES IDÉES DE LA RUE PAUL-BERT
SOIRÉES OUVRIÈRES DE MONTREUIL-SOUS-BOIS

Au cours de l'année 1898, plusieurs journaux populaires inséraient chaque semaine le programme de causeries organisées au siège de la *Coopération des Idées*, 17, rue Paul-Bert, sous la direction de M. Deherme. La rue Paul-Bert est située assez haut dans le faubourg Saint-Antoine. C'est une rue calme, où peu de gens passent, mais toute proche de la grande artère où, le soir, grouille la multitude affairée qui rentre chez soi de l'usine ou de l'atelier.

Les causeries de la rue Paul-Bert étaient annoncées pour huit heures du soir. Elles n'étaient jamais politiques. Elles étaient littéraires, historiques, sociales, scientifiques, volontiers philosophiques. Dans ce quartier, à pareille heure, le public, si public il y avait, devait être un public ouvrier.

Sans en savoir davantage, bien des jeunes gens prirent un soir le chemin de la rue Paul-Bert. Au fond d'une cour carrée et courte, éclataient crûment les lumières d'une arrière-boutique. C'était là. On entrait dans une salle claire. Tout de suite, on était physiquement gagné à l'intimité de la réunion. Les assistants semblaient se connaître. Chaque soir, en moyenne, ils étaient trente, assis autour de la longue table à

tapis vert à l'extrémité de laquelle s'isolait le conférencier quotidien. Des revues, des brochures, du papier blanc s'offraient à eux, jonchaient cette table. Au fond de la salle, des rayons de livres : l'embryon d'une bibliothèque.

Non loin du conférencier se tenait chaque soir un homme jeune, très silencieux, très attentif. C'était M. Deherme. Les nouveaux venus le devinaient vite, allaient à lui. Avidement ils l'interrogeaient.

On avait vu l'œuvre. Elle donnait envie de connaître l'homme. On apprenait de M. Deherme qu'il avait exercé des métiers très durs et divers, qu'il était un autodidacte. Jadis, sa pensée avait été violente. Sans devenir moins exigeante elle avait mûri et s'était disciplinée. Après réflexion, M. Deherme commençait à affirmer qu'une volonté habile et forte est capable de changer le monde : il songeait à bâtir un monde neuf, en dehors des erreurs et des haines qui divisent le monde présent. Quand tant d'autres parlent et attendent, il voulait agir, vite agir. Oui ; mais comment ?

Dans le spectacle et le chaos de la société actuelle, M. Deherme avait discerné de bonne heure une force incommensurable, mais négligée ou mal servie. C'est l'action coopérative. A dater de février 1896, il publia régulièrement une petite « revue mensuelle de sociologie positive », sous ce titre révélateur : la *Coopération des Idées*. Sachant le métier de typographe, il avait composé, imprimé lui-même les sept premiers numéros de sa Revue. La rédaction était de lui presque tout entière.

Certes, une Revue, un périodique établissent des liens plus directs que ceux du livre entre le public qui la lit et l'écrivain qui la rédige. Toutefois, ce n'est pas encore un contact permanent, une réalité. Or, M. Deherme a le goût des réalités. Au printemps 1898, il fit apposer cette affiche sur les murs du faubourg Saint-Antoine :

AUX TRAVAILLEURS,

Comme vous, nous sommes des travailleurs. Mais nous croyons que la vie humaine a des joies plus intenses, plus durables et moins onéreuses que celles des cabarets. De toutes nos forces, malgré notre ignorance et notre pauvreté, nous aspirons à la vie intellectuelle et morale.

Voulez-vous être des nôtres?

Parmi nous, vous ne trouverez ni des pédants, ni des sectaires, ni des ambitieux, mais, quelles que soient vos croyances, des amis sincères.

Simplement, nous voulons être des HOMMES, c'est-à-dire plus que des instincts: des consciences, des intelligences et des volontés.

Et cela, camarades, vous le voudrez avec nous.

Suivaient les noms des premiers orateurs et le programme des causeries.

Cet appel à un zèle désintéressé de réforme interne et de culture libre avait bien des chances de rester sans être entendu. Du moins, on pouvait le croire. C'est le contraire qui arriva. Dans la classe ouvrière de Paris, les déceptions répétées de la lutte légale pour la « conquête du pouvoir », la stérilité aussi de la révolte, d'ordinaire suivie d'une répression et d'un recul (juin 1848; mai 1871; etc.) ont détaché lentement de l'action politique nombre d'individus lassés d'efforts périlleux, mais inefficaces. Les uns se sont enfermés dans l'action corporative. D'autres se repliaient dans l'étude des sciences, de l'histoire, des philosophies. L'affiche du faubourg Saint-Antoine leur ouvrait un lieu de rencontre avec des frères intellectuels. Elle cueillit leur attention, rallia dans le faubourg tous ceux qui, sans se connaître, avaient en eux le même besoin de s'unir dans les plaisirs de la pensée, après les fatigues matérielles du jour. En très peu de temps, une centaine de « coopérateurs » se firent inscrire aux soirées de la rue Paul-Bert.

C'étaient en majeure partie des ouvriers d'art et des typographes, professionnellement habitués aux travaux de l'esprit et au maniement des livres. Puis des artisans très divers : par exemple, un charretier fort instruit, fort intelligent. Des rentiers, de petits bourgeois. M. Deherme s'était aidé d'ouvriers amis pour construire des bancs et des tables. La première mise d'établissement fut de deux cents francs à peine. Les dépenses courantes étaient de quatre-vingts francs par mois. On demandait à chaque adhérent une cotisation mensuelle de cinquante centimes. C'est dire que les cotisations ne couvraient pas entièrement les frais. Mais la *Coopération des Idées* enregistrait les dons volontaires. Au moment d'ouvrir, M. Deherme hésitait encore, car l'argent manquait.

Cent francs survinrent, le décidèrent. L'envoyeur de cet utile billet bleu était M. Maurice Barrès.

L'œuvre exista. Elle reposait toute entière sur M. Deherme : il suffisait paisiblement à un labeur formidable. Veillant au budget, assurant chaque mois le roulement des conférenciers, multipliant sa propagande, extraordinairement pénétré de l'importance et de l'avenir de sa tâche, escomptant pour elle un agrandissement infini, il ne décourageait personne, il acceptait tous les concours, sans jamais se préoccuper des mobiles hétérogènes qui pouvaient bien les lui valoir. Attendu que, dans son esprit, la réussite de ses visions devait justement avoir pour effet d'effacer les dogmes défunts en leur substituant un effort raisonnable vers des satisfactions nouvelles. Imaginez un Proudhon, un Veuillot qui ne se seraient pas contentés d'écrire. Ou plutôt quelque fondateur moderne de religion. Ceux qui ont connu M. Deherme, à cette heure toujours si curieuse et si instructive des débuts ignorés d'un homme et d'une œuvre, gardent le sentiment d'avoir approché une des forces les plus singulières et les plus concentrées du temps présent.

Rue Paul-Bert, chaque soir, s'instituait une vaste enquête sur la connaissance universelle, devant une chambrée de travailleurs. Cette variété même et cette ambition immédiate de pensée semblèrent un péril : il fut signalé par les amis et, bien entendu, par les adversaires de l'œuvre. Y remédier sur le champ n'était pas facile. Les premiers adhérents de la *Coopération des Idées* ne pouvaient pas être un public de simples. Affirmant leur droit à la vérité intégrale, ils voulaient d'emblée toute la science, et la plus haute science. Beaucoup avaient médité sur les plus difficiles problèmes, et, gagnés par un système ou une croyance, s'y fixaient sans en vouloir démordre. C'étaient d'ordinaire des hommes faits.

Mais par bonheur, à côté d'eux, venaient s'asseoir des jeunes gens sérieux et rieurs, comme sont quelquefois les adolescents de Paris. Certains suivaient le soir, dans les mairies, les cours d'adultes. Tous désiraient se distraire, par la recherche libre et par la causerie entre égaux, entre hommes, du labeur scolaire de ces cours.

Un de ces jeunes gens emprunte un soir le *Discours sur la*

Méthode aux casiers de la rue Paul-Bert. L'accès du livre de Descartes semble aisé aux élèves de philosophie, dans les grands lycées de l'État. Le jeune ouvrier démontra du premier coup la qualité de son intelligence en déclarant que « c'était très dur... » Tous les matins il lisait et relisait trois pages de Descartes. Ses camarades le plaisantaient. Volontiers, il aurait ri de lui-même. Je ne sais s'il acheva cette lecture. Mais, un an plus tard, il prenait à part un habitué bourgeois du faubourg et lui tenait très exactement ce langage : « Vous souvenez-vous de vos moqueries de l'année dernière? J'ai réfléchi depuis. Ce qu'on fait ici m'intéresse, m'amuse. Seulement, c'est toujours de l'enseignement supérieur. Je n'ai fait que mes études primaires. Entre les deux, il y a un trou. Puis, j'ai des goûts plus scientifiques que littéraires. J'aime bien lire des vers, ou un beau roman. Mais rien ne vaut pour moi la jouissance que donne un problème de géométrie. Eh bien! j'ai songé que vous autres, avant d'aller à la Sorbonne, vous avez passé par le collège. Pourriez-vous me prêter des livres qu'on vous donnait là : des livres d'enseignement secondaire, des volumes d'algèbre, de physique, de sciences naturelles... » — Aurait-on prévu ce travail intérieur?

Une pareille lucidité était certainement très exceptionnelle. Pourtant, un tassement graduel se faisait sentir dans les exigences des auditeurs. Des *cours* allaient alterner et se combiner avec les conférences agréables, mais disparates. Ainsi, le sérieux d'un travail continu et préparé promettait de se joindre à l'attrait légitime du varié et de l'imprévu.

Sur deux points encore, il pouvait y avoir progrès : la discussion qui suivait les causeries demeurait faible; et le caractère de la réunion trop purement intellectuel. Les femmes, les enfants n'étaient pas attirés à venir. Une fois dans la rue, les « coopérateurs » ne se connaissaient plus : il n'y avait pas entre eux d'action commune. Aussi M. Deherme, dont les plans d'ensemble annonçaient dès cette époque l' « éducation éthique-sociale », autant que l' « enseignement supérieur », du Peuple, voulait-il susciter une émulation des ouvriers et des bourgeois, pour la création d'un foyer plus vaste, où apparaîtraient des réunions de familles, des specta-

cles, une série d'offices et de services mutuels. Là était l'avenir de l'œuvre.

M. Deherme était allé au plus pressé et au plus commode en groupant dans Paris des bourgeois disposés à enseigner et des ouvriers capables de s'instruire.

*
* *

La preuve qu'il avait eu raison, c'est qu'on venait de loin rue Paul-Bert pour s'inspirer de sa tentative. Trois employés : MM. Paulis, Ducharne, Paillet, vinrent de la sorte. Depuis longtemps, chaque semaine, ils se rencontraient chez l'un d'eux pour méditer et pour lire, particulièrement les livres du philosophe Guyau, dont la pensée tendre et libre leur était chère. L'exemple de la rue Paul-Bert les tenta. Ces messieurs songèrent à fonder dans leur propre quartier un centre d'études pour employés et ouvriers, de caractère, s'il se pouvait, très intime et familial. Dans l'automne 1898, ils ouvrirent aux Batignolles le groupe de l'*Enseignement mutuel*. Mais le quartier n'était pas bon : ils ne connaissaient pas d'ouvriers ; les employés ne venaient pas. Le local était dans un sous-sol et n'attirait pas les passants. L'essai échoua. Les mêmes hommes le devaient reprendre ailleurs un peu plus tard. L'*Enseignement mutuel* est le nom de l'Université populaire actuelle, fondée par leurs soins, depuis cette époque, dans le XVIII[e] arrondissement.

Mais la preuve surtout que l'initiative de M. Deherme répondait à un élan vrai vers l'éducation, né dans la classe ouvrière, ce fut la patience récompensée d'une œuvre voisine de la sienne, engendrée et menée par des ouvriers. La prospérité des *Soirées ouvrières de Montreuil-sous-Bois* vaut qu'on s'y arrête.

A quiconque les a fréquentées, elles inspirent une prédilection et une estime particulières.

*
* *

Voici leur histoire.

En 1893, plusieurs chefs de familles avaient fondé une petite colonie de travail dans une maisonnette de Montreuil-sous-

Bois. Chaque ménage gardait son chez-soi. Une grande pièce servait d'atelier et, si l'on veut, de salon commun. Il y avait là un ébéniste, un cordonnier, un maçon, un peintre, des couturières. Les colons de Montreuil s'étaient répartis par métiers. Chaque « corporation » achetait et vendait à sa convenance, faisait des journées au dehors, rapportait le profit commun. C'était proprement la *Clairière* de MM. Descaves et Donnay. Chacun travaillait pour tous : à l'occasion, on aidait le voisin. Un jour, le maçon et le peintre s'entendirent pour remettre à neuf la boutique de deux petits commerçants de la localité, qui ne pouvaient s'offrir ce luxe. Un autre jour, le cordonnier fit des chaussures à des paysans. Les paysans voulurent payer : « Non ! non ! vous nous revaudrez ça ». Les paysans étonnés se regardaient : « Qu'est-ce que c'est que ces gens-là ? » Le principal était fait. On avait gagné leur confiance, on leur expliquait que la société serait meilleure, si chacun agissait de même, si les hommes échangeaient leur travail, et s'ils se soutenaient dans la maladie et le besoin. Vivre en sympathie, pratiquer la vertu, détester la haine : c'était la seule règle.

La petite colonie vécut huit mois. Elle aurait duré davantage sans les événements politiques, et aussi sans un nom bizarre et intimidant qu'elle portait. Elle ne s'appelait pas la *Clairière*. Elle s'appelait, très imprudemment, la *Commune anarchiste*. En effet, ses membres étaient « communistes », puisqu'ils faisaient bourse commune : et « anarchistes », puisqu'ils vivaient sans hiérarchie et sans statuts. L'année 1894 fut une époque d'attentats sanglants : meurtres et bombes. Les doux utopistes de Montreuil avaient de sinistres homonymes. Ils les réprouvaient formellement. On les confondit avec eux. Le Parlement vota des lois de terreur, rapides et sans nuances. La petite colonie humanitaire fut dissoute par la police. Les chefs de familles furent mis en prison. Dans le pays, on les aimait bien. On protesta en leur faveur, inutilement

Après la prison, les gens de Montreuil se retrouvèrent. Puisque les lois les empêchaient de vivre ensemble fraternellement, plusieurs émettaient déjà l'avis de se former en « groupe abstentionniste », afin de bouder le suffrage universel et les lois. Ils s'en ouvrirent à l'un d'eux, profond et sage, qui

répondit : « Un groupe politique ? Je n'en suis pas partisan. Les orateurs des groupes politiques grisent le peuple comme au cabaret. Les ouvriers sont une grande masse inconsciente et incohérente, lisant des romans-feuilletons, vivant dans un rêve : ils s'empoisonnent. Ceux qui ont vaguement appris quelque chose méprisent leurs parents, n'ont plus qu'une idée : c'est de se déclasser, d'abandonner le travail manuel, de devenir des politiciens. Les autres croient qu'on peut changer la société par la violence, sans se changer soi-même. Le progrès vient de ce que l'homme est un être qui travaille et qui pense. Ce qui nous manque à tous, c'est l'*éducation* : il faut qu'elle devienne partout, pour tous les hommes, un *besoin*. »

Ceux qui étaient venus l'approuvèrent, mais ne reparurent pas. Beau projet que le sien, mais si difficile et surtout si lent ! Il mit seul ou presque seul son idéal en action.

Dans son atelier de Bagnolet, à partir de novembre 1895, trois amis et lui se réunirent chaque semaine, le samedi soir, instituèrent entre eux de modestes leçons. Ils avaient assemblé quelques livres (Darwin, Büchner, Flammarion). Tous quatre étaient des ouvriers. Ils invitèrent des familles du voisinage. Au printemps, le dimanche, on s'en fut à deux reprises au Jardin des Plantes. Le plus instruit détaillait aux autres les richesses du musée de zoologie, entr'ouvrait pour eux le mystère de l'origine des espèces. Les touristes étaient émerveillés. C'étaient là des choses dont ils n'avaient auparavant nulle idée et dont l'intérêt révélé les absorbait prodigieusement. A l'automne, un café réserva aux réunions une pièce de son arrière-boutique. Le menuisier fit une armoire, où furent enfermés les livres et les minéraux, archives et collections du groupe. Puis, le besoin se fit sentir pour les causeries d'hommes plus instruits, par profession, que les fondateurs. M. Deherme, lié de longue date avec l'un d'eux, amena des amis. Six conférences ainsi faites attirèrent du monde. Le local devint trop petit. Une chambre fut louée au rez-de-chaussée d'une maison, dans une rue de Montreuil perdue parmi les terrains vagues.

L'appel que voici, rédigé à l'origine par les fondateurs, fut reproduit et lancé :

A NOS CAMARADES TRAVAILLEURS,

Dans un but de recherches et d'études des lois naturelles, plusieurs de vos camarades se sont formés en groupe afin d'augmenter leur savoir par des lectures, causeries et conférences.

Ceux qui ont pris cette initiative ont pensé qu'en facilitant l'œuvre d'éducation et d'instruction mutuelles, ils répondaient au désir de beaucoup de travailleurs sur la nécessité de ne pas rester absolument ignorants en face des progrès de la science.

Ce groupe, où tout le monde est admis, a pour esprit de se former à l'étude des différentes théories émises par les savants qui ont pour base de leurs recherches l'observation expérimentale.

Etudier la science au point de vue philosophique et fuir les disputes politiques et religieuses, voilà notre but; une bibliothèque est en formation, dont les livres seront mis gratuitement à la disposition de tous.

Le groupe se réunit tous les samedis soir à son local, 36, rue Marceau, à Montreuil-sous-Bois.

Pour compléter notre appel, nous vous soumettons quelques lignes du programme :

Idées philosophiques générales sur l'univers. — L'astronomie; les astres; leur composition. — Lois de la gravitation universelle. — Refroidissement de la terre. Les minéraux. Les végétaux. — Apparition de la vie animée sur la terre. — Transformation et évolution des êtres vivants. — Apparition de l'homme sur la terre. — La vie primitive de l'humanité. — Les documents préhistoriques. Antiquité de l'homme. — Commencements de la société humaine. — Origines de la civilisation. — Histoire ancienne. Les Egyptiens. Les Grecs. Les Romains. — Les races humaines civilisées. — Le présent de l'humanité. — L'avenir des sociétés humaines.

Programme admirable, non décevant : il révélait chez ses auteurs ce sentiment de la liaison et de la continuité des phénomènes universels, ce respect de l'histoire, cette confiance agissante dans un avenir préférable au présent et au passé, si rares chez la plupart des hommes, qui sont d'ordinaire téméraires ou découragés. Ce programme était à lui seul un *acte* d'éducation.

Depuis cette époque, les *Soirées ouvrières de Montreuil-sous-Bois* se sont constamment étendues et fortifiées. Elles ont présentement à Montreuil (rue des Ecoles, n° 15) un local assez vaste pour offrir l'hospitalité, trois fois par semaine, à deux sociétés : l'une d'escrime; l'autre de musique. Aux murs de la salle de conférences, des inscriptions comme celles-ci

se lisent : « *La raison basée sur la science est le fondement sur lequel doit reposer toute société humaine.* » — « *Si la classe ouvrière veut s'affranchir, la première chose qu'elle doit faire, c'est de regarder son ignorance comme son plus grand ennemi.* » — « *L'ignorance et la misère sont deux choses inséparables. Misère physique et morale pour l'ouvrier. Misère morale pour le riche.* » Des médecins de Montreuil ont aidé les *Soirées ouvrières* à leurs débuts. La rue Paul-Bert a fourni les premiers conférenciers parisiens. Tous ont pris plaisir à revenir, à faire venir leurs amis. L'ancienneté des *Soirées* de Montreuil, leurs origines vraiment ouvrières, leurs traditions, le sérieux, la liberté, l'affabilité qui y règnent, leur donnent un charme qui n'est qu'à elles[1].

Elles appartiennent à des hommes qui se sont choisis. Elles sont l'œuvre de l'amitié.

II

UNIVERSITÉ POPULAIRE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE ET PALAIS DU PEUPLE. SOCIÉTÉ DES UNIVERSITÉS POPULAIRES

La régularité de ses adhérents et l'infatigable surveillance de M. Deherme assurèrent le fonctionnement du petit cercle du faubourg Saint-Antoine, chaque soir, pendant à peu près dix-huit mois. Auditeurs et conférenciers, ses habitués, étaient contents. L'attention était éveillée sur eux à Paris et en province. On s'occupait de les connaître et de les imiter partout.

A quiconque parlait d'agir avec lui, comme lui, M. Deherme n'a jamais refusé son aide. Mais, comme tout prophète, il se méfie des hérétiques. Dans la circonstance, l'hérésie, double à son gré, c'était d'une part l'intrusion possible

1. En ce moment même, à Charonne, quartier d'ouvriers humbles et pauvres, le même homme, dont on peut dire qu'il a été l'âme et la flamme des *Soirées ouvrières*, sonde ses voisins, étudie les gens, prépare en silence un recommencement de la tentative qui s'est épanouie, passé la barrière. Chaque ouvrier mettra quelques sous, apportera son espérance et son zèle.

de la politique et c'était aussi la satisfaction trop facile, l'arrêt de marche. En même temps qu'il l'avait ainsi baptisée, M. Deherme se formait un idéal très défini et très vaste de l'« Université populaire ». Réaliser au plus tôt cet idéal, c'était à la fois sa meilleure méthode d'action positive et de défense.

Au mois de février 1899, une centaine de personnes, un dimanche, se réunirent rue Paul-Bert sur son appel, afin de fonder la « Société des Universités populaires ». Tout le monde était d'accord pour créer une œuvre d'éducation sociale et de recherche indépendante, non d'influence politique ni de propagande doctrinaire. Le printemps, l'été se passèrent à grouper des ressources et à installer la première « Université populaire ».

D'abord, il fallut déménager. Au nº 157 du faubourg Saint-Antoine, un café-concert venait symboliquement de faire faillite. C'était un local parfait. C'était même un local historique : l'ancien club Roysin, d'où le représentant Baudin partit le lendemain du coup d'État pour aller se faire tuer à la barricade de la rue Sainte-Marguerite. Le bail fut signé. Un couloir fut dessiné. Des cloisons s'élevèrent, isolèrent des pièces. L'ouverture se fit le lundi soir, 9 octobre. Ce fut une émouvante fête. Dès 8 heures du soir les ouvriers avaient envahi la salle de spectacles et la salle de conférences, réunies en une seule, noire de monde : ils écoutèrent scrupuleusement et souvent ils interrompirent de leurs marques de sympathie un humain et loyal discours de M. Gabriel Séailles. Après quoi, le poète Fernand Gregh offrit la primeur de sa belle *Maison du peuple*, destinée à faire par la suite le tour des Universités populaires. On se sépara vers onze heures... Par l'étroit couloir, la mystérieuse théorie des inconnus, qui venaient pour dix sous de se faire inscrire à l'Université populaire, se répandit à nouveau vers le faubourg.

Cette fois M. Deherme avait atteint, non plus des individus de choix, mais le gros du faubourg : il rayonnait de joie. Dès les soirs suivants, les inscriptions se chiffrèrent par plusieurs milliers. — Depuis cette époque, l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine a duré, très animée et très vivante. Des groupes intérieurs se sont constitués. Chaque soir, des confé-

rences variées attirent de nombreux auditeurs dans la salle centrale, tandis que des cours fonctionnent dans les petites. La bibliothèque est toujours ouverte. Le dimanche et les jours de fêtes, matinées et soirées familiales. En été, le dimanche, excursions amicales à la campagne. Consultations juridiques et médicales hebdomadaires.

Précisément parce qu'elle s'adresse à un public plus considérable qu'aucune autre Université populaire, la *Coopération des Idées* du faubourg Saint-Antoine est financièrement lourde à mener. Pourtant, dans l'esprit de M. Deherme, elle n'était encore qu'une étape, le premier facteur d'un organisme plus complet et plus riche, qu'il a nommé le Palais du Peuple. Désormais, ses efforts s'emploieront à édifier le « Palais du Peuple » sur l' « Université populaire ».

* * *

Le retentissement donné par la presse à l'inauguration du 9 octobre valut la meilleure publicité à ce nom magique et nouveau : l'Université populaire. C'est vraiment à dater de ce jour que soudain, partout en France, les ouvriers et les amis des ouvriers songèrent à pratiquer entre eux, autour d'eux, chacun dans sa sphère, une méthode réfléchie d'action populaire éducative.

Sans doute, la tendance était ancienne. Mais les essais déjà tentés étaient isolés, incertains, épars. Tous n'avaient pas survécu. Si haut qu'on remonte pour chercher dans le lointain des analogies, on se souviendra tout au plus de ces *Lectures publiques du soir*, instituées en 1848 par l'excellent ministre Hippolyte Carnot. C'étaient des lectures dramatiques et littéraires. En décembre 1848, une circulaire adressée par M. Fresslon, successeur d'Hippolyte Carnot, aux préfets de la République, étendit l'essai de Paris à la province. Au mois de janvier 1850, Sainte-Beuve passa plusieurs soirées à écouter ces Lectures, et il écrivit sur elles un article où tout est à relire, et presque tout à comparer. Le coup d'État fit le silence.

Trente ans plus tard, la troisième République eut assez affaire d'organiser dans les villes et les campagnes l'instruc-

tion primaire obligatoire et, çà et là, des cours d'adultes. Elle laissa à des hommes d'initiative, simplement inspirés de hardiesse et d'amour, comme les amis de Maurice Bouchor, le soin de représenter le soir et de commenter les œuvres de Racine, de Corneille, de Molière, de Shakespeare, ou d'interpréter la plus belle musique devant un public ouvrier, dans les préaux des écoles de Montrouge et de Vaugirard. C'était excellent. Mais le « cercle » proprement dit, le point de rencontre et d'union quotidienne, n'existait pas. Partout, les rapports de maître à élève ou de spectateur à acteur et conférencier. Nulle part encore les liens vivants, l'action réciproque, la camaraderie, l'amitié. Mais ce qui valut enfin son plein succès à la *Coopération des Idées* de M. Deherme, au petit cercle exquis de Montreuil-sous-Bois, ce furent, à la faveur d'une crise grave, un éveil d'attention instinctive aux mérites solides et sérieux du peuple ; la sympathie et l'esprit de justice remplaçant peu à peu la peur, dans une fraction importante de la bourgeoisie ; l'acceptation de cette idée qu'il existe une équivalence entre ce que la classe ouvrière peut donner et ce qu'elle est apte à recevoir.

Il y a dix ans, les maîtres de la jeunesse française conseillaient aux jeunes gens, sans assez de précision, de « croire » et d' « agir ». Seul, M. Anatole France, qui passait en ce temps pour un dilettante, observait déjà : « Vous, jeunes gens, si le besoin de croire vous agite et vous tourmente, allez, jetez-vous dans les masses obscures du peuple ; courez ; cherchez. Le peuple pense bien peu, autant dire rien. Mais ce rien est tout. C'est lui, c'est le peuple qui élabore la foi de l'avenir et qui murmure confusément le symbole de la religion nouvelle ; mais on l'entend à peine et il ne s'entend pas lui-même, et la foule ignorante crée le divin avec une patience auguste, avec la lenteur clémente des forces cosmiques. » Les jeunes gens ont suivi le conseil, parce que le conseil était en eux. Les jeunes gens de la bourgeoisie sont « allés au peuple », non en supérieurs, mais en compagnons. Et le peuple n'a vu en eux ni des ambitieux, ni des endormeurs : l'Université populaire lui est tout de suite apparue comme un terrain de rencontre où le bourgeois et l'ouvrier, même s'ils ont ailleurs des intérêts divergents et peut-être

antagoniques, peuvent se connaître, travailler ensemble, s'affranchir en commun de bien des erreurs. De ce rapprochement, nul n'a promis et nul n'escompte un changement à vue de l'avenir social, comme dans les féeries à décors, mais une moindre déperdition de forces, un éclaircissement des ténèbres où les hommes sont tenus par l'égoïsme, l'alcool, l'ignorance. C'est pourquoi tant de gens, ouvriers et bourgeois, ont bien accueilli l'Université populaire.

* * *

La sagesse de la Société des Universités populaires, ç'a été de prendre conscience de son rôle et de son devoir envers tant d'énergies en travail : énergies bourgeoises ; énergies ouvrières. Elle pouvait reprendre ailleurs, transporter telle quelle l'expérience heureuse du faubourg Saint-Antoine, ouvrir à Paris ou en province autant d'Universités populaires toutes faites et toutes prêtes, mais aussi sans passé à elles, sans les traditions que la petite *Coopération des Idées* de la rue Paul-Bert avaient léguées à la grande U. P. du faubourg Saint-Antoine. Les ouvriers y seraient venus en foule. Mais ils n'auraient eu qu'à jouir des résultats d'un effort auquel ils n'auraient pas participé : ils auraient été les invités, non les hôtes.— Elle pouvait, au contraire, seconder partout les ardeurs qui se révélaient, respecter la diversité des désirs et l'indépendance des individus, aider au progrès graduel des initiatives dignes d'estime et les relier entre elles. Après examen, cette seconde méthode parut à la fois la plus urgente et la plus naturelle à la Société des Universités populaires[1].

C'est, en somme, la Société des amis de l'Université populaire. M. Gabriel Séailles est son président. Son secrétaire général est M. Charles Guieysse. L'art. 3 des statuts déclare : « L'Association n'a aucun caractère politique ou religieux. » Pour être reconnues et soutenues par la Société, les U. P. qui sollicitent son concours doivent satisfaire à deux conditions : écarter toute politique de leurs programmes ; exiger une cotisation de leurs propres membres.

Le budget de la Société est d'environ douze mille francs.

1. Le siège de la Société est à Paris, 16, rue de la Sorbonne.

Elle a accordé cette année vingt-quatre prêts ou subventions à des U. P. de Paris ou de la province. Elle publie un Bulletin, organise, chaque quinzaine, une réunion des délégués des Universités populaires. C'est elle encore qui, cet hiver, a préparé la grande fête artistique et dramatique des U. P. Un ouvrier écrivait au lendemain de cette fête : « Je suis absolument enthousiasmé de la belle manifestation d'hier. Ah! que ne pouvons-nous en faire de semblables tous les dimanches d'hiver! Arrivé avant 2 heures, je n'ai pu trouver place que debout sur les marches d'un escalier. Mais loin de récriminer, j'aurais voulu que 20.000 personnes soient refusées au contrôle, au lieu de 400. Qu'il serait beau qu'aucune salle de Paris ne soit assez grande pour contenir les auditeurs! Hélas ! la réalité est encore loin de cela. Il est même en quelque sorte écœurant de constater que, sur une population de plus de deux millions d'habitants, à peine cinq mille font partie des U. P.... Enfin, c'est un commencement. — *D., typographe, à Paris.* »

III

LES UNIVERSITÉS POPULAIRES A PARIS, DANS LA BANLIEUE ET EN PROVINCE

Aux Universités populaires comme ailleurs, il y a « ce qu'on voit » et « ce qu'on ne voit pas ». On voit leurs gaucheries, leurs témérités, parfois leurs fautes. On ne voit pas la besogne modeste et silencieuse, la lutte patiente pour un avenir d'éducation élevée et réelle. Mais surtout ce qu'on ignore, c'est que des incidents sensationnels, très capables d'alimenter la polémique des quotidiens et d'être grossis ou défigurés par elle, ne sont pas l'ordinaire de la vie à l'Université populaire.

Les Universités populaires n'estampillent aucune doctrine. Le peuple qui les fréquente a le droit de connaître et d'interroger les représentants attitrés des idées et doctrines contraires. C'est entendu et c'est presque incontesté. Mais enfin, les conférenciers célèbres ne vouent pas aux faubourgs tous leurs

loisirs. En dehors d'eux collabore de plain-pied, plus fraternellement et aussi fructueusement peut-être, la multitude anonyme des ouvriers épris de science, des étudiants obscurs et jeunes, de tous les professionnels compétents et sans gloire : et c'est *tous les jours*, dans le rapprochement de gens qui s'aiment et se plaisent à être ensemble, dans les conférences sans éclat et les causeries sans programme, dans les visites du dimanche aux monuments et aux musées, dans les fêtes champêtres et les matinées artistiques où viennent les enfants et les mères, dans le fonctionnement des petites sociétés particulières (chorales, anti-alcooliques, mutuellistes, etc.) que progresse en paix l'œuvre propre aux Universités populaires.

Pour synthétiser les déchets et les gains des Universités populaires, il faudrait les connaître toutes et patienter quinze ou vingt ans. Car le « mouvement » s'est propagé avec une vitesse extrême. Le mieux qu'on puisse faire sans attendre, c'est de recueillir sur lui des notions exactes et de préciser autant que possible les traits communs et les divergences.

* * *

A Paris, d'abord, étudions quelques types.

En 1899, des jeunes gens de la bourgeoisie, pénétrés d'idées anglaises sur les vertus de la « résidence » dans les quartiers ouvriers, choisissent un faubourg de Paris : Belleville; ils s'établissent sur la hauteur, nouent des relations avec les instituteurs, les associations post-scolaires, les coopératives du quartier, créent la *Fondation universitaire*. Voilà une U. P. d'origine bourgeoise. Ses fondateurs se sont attachés à s'agréger l'élément ouvrier dans des proportions toujours croissantes. Ce qui la caractérise, c'est d'une part sa neutralité morale absolue, d'autre part une répartition rigoureuse du travail, un louable idéal de méthode scientifique et de vie constitutionnelle, à l'anglaise.

En face d'elle, à l'autre extrémité de Paris, voici une U. P. dont les traditions, les origines sont toutes contraires. Mais son développement est d'autant plus original. C'est l'*Émancipation* de Grenelle.

En 1898, quelques ouvriers de Grenelle, très impressionnés

par le développement des grandes coopératives socialistes de Belgique, décident de fonder l'*Émancipation*, groupe d'études sociales. Au mois d'avril 1899, l'*Émancipation* lance des appels, organise des conférences contradictoires, « où toutes les idées peuvent être librement émises et discutées. Pour ces discussions amicales, il n'est demandé que de la bonne foi et une grande courtoisie. » Les jeunes ouvriers de Grenelle répondent à l'appel. Mais, juste à ce moment, éclate l'inauguration triomphale du faubourg Saint-Antoine. L'*Émancipation*, « groupe d'études sociales », se suicide : mais c'est pour renaître « Université populaire ». Elle convient d'admettre et de convier les bourgeois. Un bon noyau de jeunes médecins, d'agrégés et d'ingénieurs dressent un programme immédiat d'éducation. La séance solennelle d'ouverture se tient au casino de Grenelle, devant plus de mille personnes, sous la présidence de M. Anatole France. Depuis cette époque, l'*Émancipation* s'est associée à un restaurant coopératif. Elle a su devenir et rester une Université populaire.

Des jeunes gens de la bourgeoisie vont « résider » dans un faubourg : c'est la *Fondation universitaire* de Belleville. Des ouvriers forment un groupe, le transforment, l'ouvrent aux bourgeois : c'est l'*Émancipation* de Grenelle. Voilà deux modèles tranchés d'U. P. parisiennes. Mais la plupart d'entre elles comprennent, dès leur origine, des étudiants, des ouvriers. Ainsi la solide *Union Mouffetard*, fortifiée par le voisinage des élèves de l'École Normale Supérieure. Ses services fonctionnent dans sept salles. Le budget est d'environ cinq mille francs. Aux « causeries faites par des conférenciers d'occasion », a vite succédé un enseignement méthodique, dirigé par des professeurs venus de la Sorbonne et de l'École Normale. Deux groupes importants et spéciaux se sont constitués : groupe des ouvriers d'art; et groupe antialcoolique. L'administration se partage entre étudiants et ouvriers.

La *Fraternelle* du IIIe est « fille d'ouvriers ». C'est pourquoi elle n'est pas riche. Ses fondateurs songent à la soutenir par la formation d'une société coopérative ou de secours mutuels. Le *Réveil* des Ier et IIe arrondissements a été créé

par dix personnes, dont sept ouvriers. L'*Enseignement mutuel*, mort aux Batignolles en 1898, ressuscite à La Chapelle, en 1900 par les mêmes hommes, groupés cette fois avec des étudiants, et dispose d'un gentil local, sur un petit jardin, au rez-de-chaussée d'une maison populeuse. Fondation prudente, modeste, familiale. Le recrutement s'est fait « par des amis amenant des amis : il fut lent, mais toujours en progrès ».

La *Solidarité* de la rue Véronèse est encadrée par tout un état-major de maîtres. Elle a pour « directeurs d'études » MM. Ch. Seignobos, Faguet, Duclaux, Buisson, Vidal de la Blache, Charles Gide, Gabriel Tarde, le docteur Poirrier; pour secrétaire général, Mlle Dick May. Elle s'est associée à une coopérative : mais on y est surtout occupé des questions d'enseignement, d'unité de méthode. Aux Ternes, l'apparition du *Foyer du peuple* a été facilitée par l'adhésion du secrétaire de la Chambre syndicale des ouvriers en Voiture au projet d'industriels, de professeurs et de gens de lettres du quartier. Les fondateurs croient à la fusion ou du moins au rapprochement possible des classes par l'éducation. Le *Foyer du peuple* entretient les meilleurs relations avec la coopérative de consommation des Ternes. « On entrevoit le jour où les deux groupements s'appuieront l'un sur l'autre, en attendant que leur fusion définitive établisse dans le XVIIe arrondissement une véritable Université populaire, — c'est-à-dire, insiste la notice de l'U. P., un centre social assez élargi pour fournir à tous les citoyens, dans les meilleures conditions matérielles et morales, toutes les jouissances que la vie sociale est susceptible de leur procurer. »

*
* *

Voilà pour Paris, sauf les omissions forcées. Dans la banlieue, la plupart des U. P. sont d'origine purement ouvrière.

Cela est vrai, on le sait, des *Soirées ouvrières* de Montreuil-sous-Bois : le recrutement individuel et amical, entre ouvriers, est à leur base. — A Choisy-le-Roi, l'U. P. a été suscitée par un homme très actif et très ingénieux, M. Charles Michel, employé de coopérative. En décembre 1899, M. Michel

expose ses projets à l'assemblée générale de la coopérative de Choisy. Deux coopérateurs prennent rendez-vous avec lui pour le lendemain, chez un camarade, puis pour le samedi suivant, chez une marchande de vins. Chacun amène ses amis. On discute sur le titre à prendre : « L'*Éducation mutuelle* obtint tous les suffrages et c'est bien le titre que nous devions prendre, car celui qui sait donner sa pensée tout entière et celui qui a peiné toute une semaine sont heureux de venir se retremper dans une fraternelle et saine éducation. » Les débuts furent assez difficiles. Les ouvriers qui veulent s'instruire étonnent davantage les autorités que les bourgeois qui veulent instruire. Le commissaire de police intimida la marchande de vins. Celle-ci, « prenant prétexte de ce que nous ne consommions pas assez, dit qu'elle ne pouvait plus nous recevoir. Notre but, en créant l'U. P. était de combattre l'alcoolisme, source de toutes les tares qui avilissent l'humanité; nous ne pouvions, pour faire plaisir à dame police, faire comme les moines ivrognes, prêcher la sobriété et rouler pleins d'alcools sous les tables. » L'*Éducation mutuelle* a maintenant son siège social, groupe deux cents ouvriers, faïenciers surtout. Son avenir, « c'est de travailler à rendre le peuple conscient; le jour où les hommes seront conscients, la question sociale sera résolue, et c'est la tâche des U. P. de rendre le peuple conscient ».

En octobre 1898, à Boulogne-Billancourt, des « militants socialistes », las de constater « que leurs efforts, lorsqu'ils ne restaient pas infructueux, n'aboutissaient qu'à l'élection de quelques intrigants », — décident de fonder une coopérative de consommation, avec le dessein de consacrer 28 0/0 des bénéfices à des œuvres d'éducation et d'instruction populaires. « Puisque vous croyez, disait leur appel aux ouvriers de Billancourt, que l'émancipation des travailleurs sera réalisée par les travailleurs eux-mêmes, préparons-en les éléments en agissant sur nous, en nous réformant, en devenant des hommes dans la noble et entière acception du mot ». Le rédacteur de la notice ajoute fièrement : « C'était tout le programme des U. P., six mois avant que ce mot ne fût prononcé. » — A Nanterre, l'U. P. naît et demeure ouvrière. La bourgeoisie lui est hostile, dans son ensemble. Ainsi, le

nom de l'U. P. est : *Germinal*. Les petits commerçants de Nanterre, spirituels, l'ont baptisée : la *Verminale*.

Asnières, Puteaux, Levallois, Les Lilas, Vincennes, Charenton, Courbevoie, Chatou ont ou vont avoir leurs Universités populaires.

*
* *

Reste la province.

C'est le terrain le plus étendu. C'est aussi le terrain le plus propice à l'expansion et à l'avenir des Universités populaires. A Paris, tout considéré, le mouvement a rallié l'élite, plutôt que la masse ouvrière. En province, l'U. P. a moins à détruire : elle a davantage à créer. La population ouvrière y est moins flottante, l'instinct de sociabilité plus vif et plus ferme, parce qu'il est moins dispersé. Les professeurs de l'Université forment, dans les villes de province, un personnel enseignant compétent, proche et stable. Dans les campagnes, l'U. P. naissante peut animer les soirées inertes, leur oisiveté morne, éclairer l'âme des paysans. Pour toutes ces raisons et d'autres encore, c'est sans doute en province que les U. P. accompliront avec le temps les destinées les plus conformes à leur nature.

Elles ont pu se créer du premier coup par l'imitation et la sélection des méthodes tentées et des résultats poursuivis à Paris. Aussi la plupart d'entre elles sont-elles « mixtes » dès leur naissance : engendrées par le rapprochement volontaire des éléments ouvriers et des éléments bourgeois. Tantôt, les professeurs du lycée ou de la Faculté, s'étant concertés avec des individualités ouvrières, ont demandé leur appui aux Bourses du travail : et tantôt les Bourses du travail ou des ouvriers isolés s'adressent au recteur d'académie, au proviseur, aux professeurs. Au surplus, de part et d'autre, il est stipulé qu'on entreprend une tâche morale, intellectuelle, éducative, d'où toute politique doit être exclue. Sur cette question grave, l'équivoque ne s'est jusqu'ici rencontrée nulle part. Les ouvriers ne sont pas sur elle moins stricts que le corps enseignant. Ainsi, l'an dernier, à Saint-Quentin, des pourparlers s'étaient engagés au printemps entre ouvriers et professeurs. Mais le renouvellement des Conseils municipaux était proche. D'un commun accord, on ajourna le projet

jusqu'après les élections. Les démarches reprirent alors et elles aboutirent, parce qu'elles ne donnaient plus prise aux mêmes susceptibilités légitimes et fort ombrageuses.

Les commencements ont été surtout faciles là où les associations ouvrières sont solidement établies et se sont montrées favorables. Mais en bien des villes de province, dans le midi surtout, les organisations ouvrières sont inexistantes ou sans ardeur. A Alais, point de Bourse du travail. A Avignon, des pourparlers commencés n'aboutirent point. A Montpellier, c'est encore plus grave. Délibérément, on écarte la Bourse du travail comme local possible de l'Université populaire. La masse des ouvriers n'y vient pas volontiers : « A tort ou à raison, la plupart ont l'air de la considérer comme la propriété d'un petit groupe ; il ne s'y sentent pas chez eux. » Force est bien en pareil cas de suppléer à la faiblesse de l'instrument corporatif par des efforts individuels. Les associations locales s'en mêlent. La Ligne de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'homme ont souvent donné leur aide matérielle et morale. La Ligue de la Patrie française a fait entendre qu'elle interviendrait à son heure : jusqu'ici, elle s'est réservée.

Les fonctionnaires de la haute Université se sont d'ordinaire montrés favorables aux U. P. Un seul recteur leur est résolument hostile et leur joue, quand il peut, d'assez méchants tours. C'est le recteur de Lyon. M. Compayré a récemment énoncé les raisons de sa défiance. « Diderot, a-t-il dit, a risqué cette définition hardie : une Université, c'est une école dont la porte est ouverte indistinctement à tous les enfants d'une nation. Mais ce n'était là qu'une fantaisie d'un esprit fertile en paradoxes. Ne recommençons pas, dans un autre domaine, l'expérience des bataillons scolaires qui ont disparu, après avoir joui quelques années de la faveur publique. On y jouait aux soldats. Ne jouons pas aux savants ! » A Roanne, qui est de son ressort, les instituteurs et les ouvriers s'étaient réunis sous la présidence d'un professeur, pour fonder une U. P. dans cette ville. Le professeur promit une nouvelle convocation. Elle se fit attendre. Les ouvriers s'en inquiétèrent. Le professeur les informa « qu'étant professeur, il ne pouvait agir sans l'autorisation

du recteur, et qu'il fallait marquer le pas ». Inutile de dire que cette permission n'est pas venue. Sur quoi les ouvriers de Roanne, qui tenaient à leur U. P., se sont passés des professeurs, non sans déclarer le retard dû « au milieu bourgeois universitaire ». M. Compayré est un recteur exceptionnel. La plupart de ses collègues n'ont pas marchandé leur sympathie aux ouvriers désireux de s'instruire. De même, bien des personnages publics, même étrangers à l'enseignement : préfets, trésoriers-payeurs, juges de paix, voire sénateurs.

Dans ce frottement avec les autorités locales, nulle raison sérieuse ne s'est rencontrée de craindre que les U. P. compromettent leur indépendance. Elles en sont trop soucieuses, par bonheur. Assurément, mieux vaudrait que toutes leurs ressources fussent en elles-mêmes. Mais il faut tenir compte des faits. Or, les faits enseignent que trop de rigorisme serait souvent la mort des U. P.

En effet, partout, les salaires ouvriers sont déjà chargés, surchargés par d'autres dépenses d'association. A Clermont-Ferrand, la cotisation mensuelle ne peut dépasser 30 à 40 centimes, parce que « beaucoup de travailleurs clermontois appartiennent à des syndicats professionnels, sociétés de secours mutuels, de prévoyance, etc. » Ailleurs les salaires sont trop maigres. On cherche en ce cas des combinaisons. A Toulouse, les principales associations populaires prennent des abonnements collectifs à tarif réduit. Ce n'est pas suffisant encore. Alors comment ne pas recourir au budget municipal? On s'y résigne à Toulouse. « Mais pas plus les subventions des pouvoirs publics que les dons des particuliers ne pourront compromettre l'indépendance de l'œuvre, ni altérer l'égalité de nos adhérents. Ce sera une Université *populaire*, et non *municipale*. »

Ces réserves sont une garantie. Toujours les U. P., même lorsqu'elles acceptent un concours matériel, refusent de s'inféoder moralement à leurs bienfaiteurs. C'est, si l'on veut, de l'ingratitude. Mais elle rend les faveurs officielles légères. Aussi les recherche-t-on presque partout. A Lorient, le conseil municipal vote une première mise de fonds. A Besançon, Montpellier, Bourg, Montauban, la ville prête des salles. A Lille, le conseil municipal vote 2.000 francs, installe

l'U. P. dans les locaux de l'ancienne Faculté des Sciences.

En effet, quand l'U. P. est fondée, il faut qu'elle se loge. La chose est toute simple là où les Bourses du travail l'hospitalisent. Sinon, des difficultés se rencontrent. A Alais, les réunions se tiennent d'abord dans les écoles publiques. Les organisateurs se lamentent : « Cette absence de domicile met obstacle à tout développement sérieux. » A Bourg, au contraire, on découvre vite le local approprié, dans un quartier populeux, en plein centre de la ville. « Des tables de bois blanc, des chaises, des bancs, une bibliothèque, une cloison mobile : voilà tout l'ameublement. » L'aménagement d'une U. P. n'est jamais, on le voit, grande affaire. A Avignon, un négociant en fers offre un poële ; la Compagnie du gaz fait une remise sur ses appareils ; plusieurs personnes donnent des livres ; l'installation, l'entretien, le nettoyage sont exécutés par les membres. A Vitry-le-François, pour cent trente francs, on achète quatre-vingts chaises.

L'U. P. existe et va s'ouvrir. Plusieurs questions sont à résoudre. Des statuts sont-ils nécessaires ? A Dijon, l'U. P. se passe de statuts, de bureau et de président. Rien n'indique qu'elle s'en trouve plus mal. Ailleurs, on copie ou on abrège les statuts fournis comme modèle par la Société des Universités populaires. — Cette question vidée, une autre surgit. Convient-il d'admettre l'égalité des droits et des devoirs ou bien d'introduire certaines différences entre les membres de l'U. P., et de distinguer, par exemple, des membres actifs et stagiaires ? La première solution paraît mieux adaptée aux principes ; la seconde, aux réalités. — Enfin, il importe de garantir le partage d'influence entre les éléments bourgeois et les éléments ouvriers. Partout, ce partage existe en fait. Souvent, il est réglé en droit. A Amiens, le premier comité est formé de neuf membres, dont quatre ouvriers. A Bourg, de dix membres, dont six ouvriers. A Bar-le-Duc, les conférenciers s'excluent du conseil d'administration, uniquement composé d'ouvriers. A Nîmes, à Nancy, le comité est formé d'ouvriers pour les deux tiers.

Les ouvriers, les professeurs se sont accordés sur les statuts, sur le programme. Dans quelle proportion les bourgeois et les ouvriers s'assembleront-ils à l'Université populaire ? A

Alais, l'élément ouvrier manque totalement à l'origine. On a le plus grand mal à l'atteindre. Quelles en sont les causes? — « Indifférence de la population ouvrière considérée dans sa masse ; résolution bien arrêtée chez les fondateurs de la Société de ne pas l'aiguiller vers l'action électorale ; difficulté spéciale à la région de réunir dans une œuvre commune les éléments catholique et protestant ». Au contraire, à Avignon, sauf deux professeurs, les trente fondateurs de la *Coopération des Idées* sont tous des manuels. A Annecy, la bourgeoisie est « hostile, ouvertement ou sourdement ». On se passe d'elle. A Roanne, dans la bourgeoisie, « on ne concède aucune intelligence, aucune pensée au salarié ; dans la classe ouvrière, systématiquement, on ne veut pas voir qu'il y a des hommes de bonne volonté parmi la classe libérale ». A Bar-le-Duc, bourgeoisie « indifférente ou vaguement défiante » ; froide, à Alais ; à Rennes, « extraordinairement hostile ». A Nîmes, Avignon, Montpellier, elle est assez favorable. A Besançon, elle est presque trop empressée : privée de distractions en province, elle envahit l'Université populaire, effarouche un peu l'élément ouvrier. A Bourg, à Nancy, à Châlons-sur-Marne, l'équilibre s'établit de soi-même. A Clermont-Ferrand, les employés et ouvriers sont peu nombreux : « Comment en serait-il autrement, si l'on songe que beaucoup sont astreints à des journées de onze, douze et même quatorze heures? Ce long travail assimile les travailleurs à la bête ou à la machine. Puissent-ils connaître des jours meilleurs, plus d'humanité ! » A Amiens, auditoire ouvrier. A Dijon, la notice déclare : « Nous avons eu le plaisir de voir les bourgeois et les ouvriers s'asseoir côte à côte dans notre salle. L'un de ces éléments n'a pas exclu l'autre. Ainsi s'est opéré un rapprochement matériel qui n'est pas sans importance. »

La tâche réelle, instructive, récréative, éducative est sensiblement la même en province et à Paris. Sous la même apparente diversité, même progrès de l'esprit de méthode ; même désir de joindre, au plaisir intellectuel, l'apprentissage des vertus de solidarité. A Amiens, au début, l'U. P. n'offre que des conférences sans lien, au hasard des bonnes volontés. L'année suivante, les ouvriers et professeurs se répartissent en quatre groupes d'études et dressent en commun le pro-

gramme de l'année. A Beauvais, quatre services fonctionnent : patronages de petits garçons et de petites filles; cours intimes bi-hebdomadaires ; lectures dramatiques, musique, une fois par mois. A Dijon, les professeurs unifient les conférences, réunissent de petits groupes d'études spéciales, instituent des fêtes. A Lorient, l'U. P. « n'a jamais reculé devant les questions les plus ardues. Il est prouvé qu'à Lorient, comme sans doute partout ailleurs, l'ouvrier sait mesurer le profit qu'il tire d'une conférence à l'attention et à la réflexion qu'elle exige de lui. » A Nancy, le mardi est réservé à la discussion entre ouvriers des questions qui intéressent le travail. A Rennes, les conférenees et les concerts attirent un public nombreux. Les lectures commentées ont moins de succès. L'enseignement s'oriente de lui-même vers l'étude des questions sociales : mouvement coopératif en France et en Angleterre; *trade-unions;* anti-alcoolisme ; rôle social de la Ligue de l'Enseignement. Un ouvrier cordonnier parle sur le mouvement syndical en France. Une conférence sur l'électricité, par l'ingénieur des ponts et chaussées, provoque des objections qui font « l'étonnement et l'admiration » du conférencier.

Dans le programme de Rennes, s'affirme le dessein d'entamer la lutte contre l'alcoolisme. De fait, l'anti-alcoolisme apparaît partout comme le premier devoir, la raison d'être des U. P. A Alais, l'U. P. fonde une section de l'Union française anti-alcoolique. A Gallargues (Gard), cinq conférences proclament le péril alcoolique. A Nancy, l'U. P. s'emploie au même combat par les conférences et la propagande de fait : on y sert seulement du thé, du café, de la bière. A Chey (Deux-Sèvres), les ouvriers du chemin de fer viennent à la fête de l'U. P. Eux, « dont l'alcoolisme est redouté dans tout le pays », ne boivent, ce jour-là, que de la limonade. Évidemment, c'est un progrès.

Des promenades, des fêtes égayent la vie des Universités populaires. A Montpellier, promenades et fêtes. A Chey, on représente *Tobie* en grand apparat. A Rouen, promesse de promenades à la campagne et de visites aux musées, aux monuments. A Nîmes, visites aux monuments romains. Excursions géologiques sous la conduite du club Cévenol. Promenades archéologiques à Arles.

Les cultivateurs ne sont exclus ni des cours ni des fêtes. A Clermont-Ferrand, les vignerons sont nombreux. « Cette catégorie de travailleurs profiterait de cours d'agriculture. » A Gallargues (Gard), l'Université populaire rurale est prospère. C'est un gros village de 2,000 vignerons, instruits et aisés. Un instituteur de Nîmes a doté d'une U. P. ce village, dont il était originaire. On a acheté une petite maison. La commune la chauffe et l'éclaire. Chacun à leur tour, une quinzaine d'habitants sont les hôtes des professeurs de Nîmes, qui dînent à Gallargues le jeudi soir.

Enfin, à Graissessac, centre minier de l'Hérault, M. Breyton, pasteur, se dépense en efforts inlassables et admirables pour créer l'U. P. des mineurs : et il y parvient.

*
* *

Telle est jusqu'ici la vie véritable des Universités populaires.

ROBERT DREYFUS

VICTORIA[1]

VII

Le svelte sorbier, près de l'étang du moulin, qu'il avait jadis voulu couper pour s'en faire une ligne de pêche, était devenu avec les années plus gros que son bras. Johannes le regarda avec étonnement et continua son chemin.

Au-dessus de la rivière fleurissait encore l'impénétrable fouillis de fougères, un véritable petit bois, où le bétail avait tracé des sentiers, que le feuillage recouvrait aussitôt. Comme aux jours de son enfance, il s'y fraya péniblement un chemin en s'aidant des pieds et des mains. Insectes et reptiles fuyaient devant lui.

Là-haut, près de la carrière de granit, il trouva des prunelles, des anémones et des violettes. Il en cueillit quelques unes; leur parfum familier lui rappelait les jours passés. Dans le lointain bleuissaient les crêtes des rochers, et de l'autre côté de la baie, le coucou commençait à chanter.

Il s'assit. Peu après, il commençait à chantonner. Il entendit des pas, en bas sur le sentier.

C'était le soir; le soleil était couché, mais la chaleur vibrait encore dans l'air. Au-dessus des bois, des collines et du golfe, un calme infini régnait. Une femme montait à la carrière, un panier à la main.

C'était Victoria.

Johannes se leva, salua et voulut s'éloigner.

— Ne vous dérangez pas, dit-elle, je ne veux que cueillir quelques fleurs.

1. Voir la *Revue* du 1er novembre.



Il ne répondit pas. Il ne fit pas la réflexion qu'elle avait toutes les fleurs possibles dans son jardin.

— J'ai pris un panier pour y mettre mes fleurs, continua-t-elle, mais peut-être n'en trouverai-je pas. Il m'en faut, parce que nous avons du monde.

— Par ici, il y a des anémones et des violettes, dit-il ; plus haut, on trouve du houblon. Mais la saison n'est peut-être pas assez avancée encore.

— Vous êtes plus pâle qu'autrefois, remarqua-t-elle. Vous avez été absent plus de deux ans, à ce qu'on me dit. J'ai lu vos livres.

Il ne répondait toujours pas. Il ne savait s'il devait dire : « Bonsoir, mademoiselle », et s'en aller. De l'endroit où il se trouvait, il y avait un pas jusqu'à la pierre la plus voisine, un pas encore jusqu'à Victoria, et ensuite, il pouvait se retirer tout naturellement. Elle se tenait juste au milieu de son chemin Elle portait une robe jaune et un chapeau rouge, elle était étrange et belle. Son cou était nu.

— Je vous barre la route, murmura-t-il, en descendant d'un pas. Il se dominait pour ne pas trahir son émotion.

Il n'y avait plus qu'un pas entre eux, elle restait immobile, sans lui laisser la place de passer. Ils se regardèrent en face. Elle rougit brusquement, baissa les yeux et grimpa sur une pierre à côté. Son visage prit une expression embarrassée, mais elle souriait.

Il passa devant elle et s'arrêta. Son sourire attristé le frappa. Son cœur volait de nouveau vers elle et il dit à tout hasard :

— Vous avez sans doute été souvent en ville depuis que... depuis cette fois. Ah ! je me rappelle un endroit où l'on trouvait beaucoup de fleurs, jadis. Sur le monticule près du mât de votre drapeau.

Elle se tourna vers lui, et il vit avec surprise qu'elle était pâle et émue.

— Voulez-vous venir, chez nous, à notre soirée ? dit-elle et son visage recommençait à rougir. Nous aurons quelques invités de la ville. Ce sera bientôt, mais je vous donnerai des détails plus précis. Qu'en dites-vous ?

Il ne répondit pas. Ce n'était pas sa place, il n'appartenait pas au même monde.

— Ne dites pas non, ce ne sera pas ennuyeux pour vous. J'y ai pensé, j'ai une surprise pour vous.

Pause.

— Vous ne pouvez pas me surprendre davantage, répondit-il.

Elle se mordit les lèvres; son sourire triste reparut sur son visage.

— Qu'avez-vous contre moi? dit-elle d'une voix brisée.

— Je n'ai rien contre vous, Mlle Victoria. J'étais ici, assis sur une pierre; je m'éloignerai si vous le désirez.

— Oh! Je rentrais au château..... Je me suis promenée dans les environs toute la journée, et à la fin je suis arrivée ici..... J'aurais dû suivre un autre chemin, le long de la rivière.....

— Chère mademoiselle, vous êtes ici chez vous, et non pas moi.

— J'ai été mauvaise avec vous, Johannes, je voudrais réparer cela, vous le faire oublier... J'ai réellement une surprise dont je crois, c'est-à-dire, j'espère que vous serez content. Je ne peux pas en dire plus..... Mais, venez cette fois, je vous en prie.

— Si cela peut vous être agréable, je viendrai.

— Vraiment?

— Oui, et merci de votre bienveillance.

Quand il fut redescendu dans le bois, il se retourna et regarda en arrière. Victoria s'était assise, le panier à côté d'elle.

Au lieu de rentrer chez lui, il continua à arpenter le chemin. Mille pensées l'assaillaient.

Une surprise? Elle l'avait dit tout à l'heure, et sa voix tremblait. Une joie nerveuse, une joie brûlante s'élève en lui, fait battre son cœur à grands coups; il se sent soulevé sur le chemin qu'il suit. Etait-ce seulement par hasard qu'elle était habillée de jaune aujourd'hui? Il avait regardé sa main, l'anneau n'y était plus.

Une heure se passe. Les vapeurs des bois et des champs s'élèvent autour de lui, il les respire, elles pénètrent jusqu'à son cœur. Il s'assied, repose sa tête sur ses mains jointes

derrière son cou, et écoute longtemps l'appel du coucou, de l'autre côté de la baie. Un chant d'oiseau passionné vibre dans l'air, près de lui.

Avait-il donc revécu tout cela !

Quand elle grimpait à la carrière, avec sa robe jaune et son chapeau rouge, elle ressemblait à un papillon qui volait d'une pierre à l'autre et s'arrêtait devant lui. « Je ne voudrais pas vous déranger », a-t-elle dit en souriant; son sourire était rose, tout son visage s'éclairait; c'était comme un jaillissement d'étoiles.

Il avait distingué sur son cou des veines fines et bleues, et quelques taches de rousseur donnaient de l'éclat à son teint. Elle entrait dans son vingtième été.

Une surprise? Quel était son dessein? Elle voulait peut-être lui montrer ses livres, mettre sous ses yeux deux ou trois volumes, pour qu'il eût le plaisir de voir qu'elle les avait tous achetés et coupés? Grand merci! un tout petit peu d'attention, un peu d'encouragement; ne dédaignez pas ma faible offrande !

Il se leva soudain, sans s'éloigner. Victoria revenait, son panier était vide.

— Vous n'avez pas trouvé de fleurs? demanda Johannes, distrait.

— Non, je n'en ai pas cherché; j'y ai renoncé. Je suis restée assise.

Il reprit :

— A propos, je tiens à vous dire : il ne faut pas croire que vous ayez des torts envers moi; vous n'avez rien à réparer; vous ne me devez aucune consolation.

— Non, répondit-elle, surprise. Elle le regardait, pensive. Non? Je croyais qu'une fois..... Je ne veux pas que vous me gardiez indéfiniment rancune pour ce qui est arrivé.

— Non, je ne vous garde pas rancune.

Elle réfléchit encore un moment. Soudain elle se redresse.

— C'est bon, dit-elle, j'aurais dû le savoir. Cela n'avait pas tant d'importance, n'en parlons plus.

— Oui, laissons cela. Mes impressions vous sont indifférentes, aujourd'hui comme alors.

— Adieu, dit-elle, au revoir.

— Adieu, répondit-il.

Ils suivirent chacun leur chemin. Il s'arrêta, se retourna Elle marchait. Il étendit les mains, se murmurant des mots tendres : Je n'ai pas de rancune, non, non, je n'en ai pas, je vous aime toujours, je vous aime.....

— Victoria ! Cria-t-il.

Elle l'entendit ; elle tressaillit, se retourna, mais continua à marcher.

Quelques jours se passèrent. Johannes ne travaillait pas, ne dormait pas ; il passait presque toutes ses journées dans la forêt.

Il monta sur la colline boisée de pins, où était le mât du drapeau. Le drapeau flottait. La tour ronde du château avait aussi le sien.

Une extraordinaire anxiété le saisit. Il y avait des invités et une fête au château.

L'après-midi était chaude et calme ; la rivière courait comme une artère à travers la campagne surchauffée. Un navire longeait le rivage, et laissait derrière lui un éventail de raies blanches sur le golfe. Au même moment, quatre voitures sortaient de la cour du château et se dirigeaient vers le quai. Le navire s'arrêta. Des passagers débarquèrent et montèrent en voiture. Alors commença au château une série de détonations ; deux hommes, en haut de la tour ronde, tiraient une salve avec des fusils de chasse.

Au vingt et unième coup, les voitures arrivaient à la porte du château. La fusillade cessa.

Mais oui, il y avait fête au château. On hissait les drapeaux, on brûlait de la poudre en l'honneur des hôtes..... Dans les voitures, il avait aperçu quelques militaires ; peut-être le lieutenant Otto était-il du nombre ?

Johannes descendit de la colline et retourna chez lui. Il fut rejoint par un domestique qui l'arrêta ; l'homme avait une lettre dans sa casquette, il était envoyé par Mlle Victoria. Il devait y avoir une réponse.

Johannes lut la lettre, le cœur battant à coups redoublés. Victoria l'invitait tout de même, lui écrivait en termes affectueux et le priait de venir. Elle insistait pour qu'il vînt cette fois.

C'était une joie inespérée qui lui arrivait. Le sang lui monta à la tête et il répondit à l'homme qu'il irait: oui, merci ; il irait tout de suite.

Il tendit au domestique un pourboire ridiculement énorme, et courut s'habiller.

VIII

Pour la première fois de sa vie, il entrait au château. Il monta l'escalier jusqu'au premier étage. Le bourdonnement des voix lui arrivait de l'intérieur. Son cœur battait fort. Il frappa à la porte et entra.

Une femme encore jeune, la maîtresse de la maison, vint à sa rencontre et lui donna la main aimablement. Enchantée de le voir, elle se rappelait le temps où il n'était pas plus haut que ça... Maintenant il était un grand homme.....

Comme pour en dire davantage, elle garda sa main longtemps dans les siennes, l'examinant d'un œil scrutateur. Le maître de la maison vint aussi lui serrer la main...

Un grand homme... Un grand homme à tous les points de vue..... Un homme célèbre..... Enchanté, très heureux.....

Il fut présenté à tout le monde : au chambellan, qui avait mis toutes ses décorations ; à la femme du chambellan, à un propriétaire du village voisin; au lieutenant Otto. Il ne voyait pas Victoria.

Un temps s'écoula. Victoria entra, pâle, un peu hésitante. Elle conduisait une jeune fille par la main. Elles firent un tour dans le salon, saluèrent tout le monde, parlant un peu avec chacun. Elles s'arrêtèrent près de Johannes.

Victoria sourit et dit:

— Voici Camilla, n'est-ce pas une surprise? Vous vous connaissez déjà?

Elle resta un instant à les regarder tous deux, puis sortit de la salle.

Johannes au premier moment resta immobile et décontenancé. C'était donc là la surprise ?

Victoria avait eu la gracieuseté de lui offrir une remplaçante. Allez donc, pauvres êtres humains, donnez-vous l'un à l'autre.

Le printemps est en pleine floraison, le soleil brille, ouvrez la fenêtre, le jardinet est plein de parfums et les sansonnets jouent à la cime des bouleaux. Pourquoi ne vous parlez-vous pas? Mais riez donc aussi.....

« Oui, nous nous connaissons, dit Camilla simplement. C'est ici que vous m'avez tirée de l'eau autrefois.

Elle était jeune, blonde, gaie, habillée de rose, — dans sa dix-septième année. Johannes, les dents serrées, riait et plaisantait. Peu à peu, la gaieté de la jeune fille agit sur lui, le détendit; ils causèrent ensemble longtemps; ses battements de cœur s'apaisaient.

Elle avait gardé l'habitude enfantine de pencher la tête pour l'écouter quand il parlait. Il la reconnaissait, elle ne le surprenait pas.

Victoria rentra, prit le bras d'Otto, s'approcha avec lui et dit à Johannes:

— Connaissez-vous Otto, mon fiancé? Vous ne l'avez sûrement pas oublié.

Tous deux en conviennent. Ils prononcent les mots strictement nécessaires, font les saluts obligatoires et se séparent. Victoria et Johannes restent seuls. Il dit :

— Était-ce là la surprise?

— Oui, répond-elle, piquée et impatiente, j'ai fait pour le mieux. Qu'aurais-je pu faire d'autre? Soyez raisonnable, remerciez-moi plutôt. J'ai vu que vous étiez content.

— Je vous remercie, oui, je suis content.

Un inexprimable désespoir s'abat sur lui.

Il est pâle comme un mort. Si jamais elle lui avait fait du mal, elle venait vraiment de le réparer avec usure! Il lui en était sincèrement reconnaissant.

— Je remarque que vous avez votre anneau, aujourd'hui, dit-il d'une voix sourde, ne le retirez plus.

Pause.

— Non, je ne le retirerai certainement plus, répondit-elle.

Ils se regardèrent dans les yeux. Les lèvres de Johannes tremblaient, et, montrant de la tête le lieutenant, il dit d'un ton brutal et rauque :

— Vous avez du goût, Mademoiselle Victoria, c'est un bel homme. Ses épaulettes lui font de la carrure.

Très tranquille, elle répondit :

— Non, il n'est pas beau, mais il est bien élevé, c'est aussi quelque chose.

— Merci du compliment.

Il rit tout haut, et redoublant d'insolence :

— Il a de l'argent dans sa poche, c'est encore mieux.

Elle s'éloigna, d'un coup.

Il errait d'un côté de la salle à l'autre comme un corps sans âme. Camilla lui parla, le questionna ; il ne l'entendit, ni ne lui répondit. Elle lui parla de nouveau, lui toucha le bras, et n'obtint toujours aucune réponse.

— Allons, le voilà qui promène sa rêverie, dit-elle en riant, il rêve, il rêve. Victoria l'entendit et répondit :

— Laissons-le seul ; il m'a renvoyée, moi aussi.

Tout à coup, elle vient tout près de lui, et dit tout haut :

— Vous cherchez sans doute à vous excuser près de moi. Ne vous en préoccupez pas ; c'est moi, au contraire, qui vous dois des excuses pour vous avoir envoyé si tard mon invitation. C'est une distraction de ma part ; je vous avais oublié jusqu'au dernier moment, complètement oublié. — Mais j'espère que vous me pardonnerez, car j'avais tant à faire...

Muet, il la regardait fixement. Les yeux de Camilla allaient de l'un à l'autre, et elle paraissait stupéfaite. Victoria était devant eux, le visage pâle et froid ; avec une expression satisfaite : elle était vengée.

— Voilà comment sont les jeunes gens, aujourd'hui, dit-elle à Camilla. Il ne faut pas attendre beaucoup d'eux. Mon fiancé est là-bas qui parle de la chasse à l'élan ; et ici, nous avons un poète qui rêve. [Poète, dites-nous donc quelque chose.

Il se recule, les veines de ses tempes sont bleues.

— Ah ! vous me priez de dire quelque chose !

— Oh ! non, ne vous forcez pas.

Elle le quittait.

— Pour rentrer dans la question, dit-il lentement, avec un sourire, mais sa voix tremblait, pour aller droit au fond des choses, seriez-vous récemment éprise de quelqu'un, mademoiselle Victoria ?

Quelques secondes de profond silence, tous trois entendaient battre leur cœur.

Camilla répondit, effrayée :

— Naturellement, Victoria aime son fiancé. Elle vient de se fiancer, ne le savez-vous pas?

Les portes de la salle à manger s'ouvrirent.

Johannes trouva sa place, mais ne s'assit pas aussitôt. Toute la table dansait devant ses yeux. Il voyait une nombreuse société et entendait un bruit de voix.

— Oui, c'est votre place, lui dit la maîtresse de maison amicalement. Que tous veuillent bien s'asseoir.

— Pardon, dit brusquement Victoria derrière lui.

Il s'effaça. Elle prit la carte où son nom était inscrit et la transporta quelques places, sept places plus bas, à côté d'un homme âgé qui avait été autrefois précepteur au château, et qui avait la réputation de boire. Elle fit l'échange des cartes et s'assit.

Lui restait debout, et regardait autour de lui. La maîtresse de la maison, désagréablement impressionnée, trouva un prétexte, de l'autre côté de la table, pour éviter de voir Johannes. Il était plus troublé, plus décontenancé que jamais en allant prendre sa nouvelle place. Celle qui lui était primitivement destinée était occupée par un des amis de Ditlef, un jeune homme qui avait des boutons de diamant à son plastron. Victoria était assise à sa gauche, Camilla à sa droite.

Le dîner commença.

Le vieux précepteur connaissait Johannes depuis son enfance, et une conversation s'engagea entre eux. Il racontait que, lui aussi, dans sa jeunesse, avait été poète; il avait conservé ses manuscrits, et Johannes, à l'occasion, pourrait les lire. Aujourd'hui, il avait été à cette fête pour prendre part à la joie de la famille à l'occasion des fiançailles de Victoria. Les maîtres de la maison avaient fait cette surprise à sa vieille amitié.

— Je n'ai rien lu de vous, poursuivit-il, quand je veux lire quelque chose, je me lis moi-même; j'ai un tiroir plein de contes et de poésies. Ils seront édités après ma mort; il faut pourtant que le public sache un jour qui j'étais. Oui, nous autres plus

vieux dans le métier, nous ne sommes pas si pressés qu'on l'est aujourd'hui à tout envoyer chez l'imprimeur. A votre santé !

Le repas s'avance ; le maître de la maison frappe sur son verre et se lève. Son visage, maigre et distingué, tremble d'émotion ; on a l'impression qu'il est très heureux. Johannes a laissé tomber sa tête. Il n'y a rien dans son verre et personne ne lui verse rien ; il le remplit lui-même jusqu'au bord et reprend la même attitude. Le moment est venu !...

Le discours fut long et beau, et accueilli par un tumulte joyeux ; les fiançailles étaient déclarées. Une masse de souhaits s'élevaient de tous les côtés de la table pour la fille des châtelains et le fils du chambellan.

Johannes vida son verre.

Quelques minutes plus tard, sa nervosité disparut. Son sang-froid est revenu. Les fumées du champagne ne l'excitent pas. Il entend que le chambellan fait aussi un discours, que de nombreux bravos retentissent et que les verres s'entrechoquent encore. Il regarde Victoria ; elle est pâle et semble torturée, elle ne lève pas les yeux. Par contre, Camilla lui sourit en lui faisant un signe, auquel il répond.

Le précepteur, à côté de lui, continue à bavarder.

— C'est charmant, un couple de fiancés qui s'obtiennent. Cela n'a pas été mon lot. J'étais jeune étudiant, grandes espérances, beaucoup d'aptitudes. Mon père était d'une vieille famille, — belle maison, richesse, un grand nombre de navires. Ainsi je peux dire que j'avais de très grandes espérances. Elle aussi était jeune et de bonne naissance. Je vais la trouver, et je lui ouvre mon cœur. — « Non, » répond-elle. Pouvez-vous la comprendre ? — « Non, je ne veux pas, » dit-elle. Alors je me remis à travailler et je me comportai comme un homme. Puis, mon père eut des malheurs ; naufrages, mauvais paiements, bref, il fit faillite. Que fis-je alors ? Je me comportai de nouveau comme un homme. Mais, voilà que la jeune fille dont je parle revient à moi, elle me cherche dans la ville. — Que voulait-elle de moi ? me demanderez-vous. J'étais devenu pauvre, j'avais un petit poste d'instituteur, toutes mes espérances s'étaient évanouies, et mes poésies restaient dans mon tiroir ; et voilà qu'elle revient et qu'elle veut m'épouser !

Le précepteur regarde Johannes et lui demande :

— Pouvez-vous la comprendre?

— Et vous, alors, l'avez-vous refusée?

— Pouvais-je faire autrement? Dépourvu de ressources, pauvre, simple maître d'école, juste de quoi me chauffer le dimanche, avait-elle mérité cela de moi? Mais, je vous le demande encore, la comprenez-vous?

— Et qu'est-elle devenue plus tard?

— Vous ne répondez pas à ma question. Elle s'est mariée avec un capitaine l'année suivante, avec un capitaine d'artillerie. A votre santé!

Johannes répondit :

— On dit de certaines femmes qu'elles cherchent un objet pour leur pitié. Avez-vous de la chance? elles vous haïssent et se trouvent de trop. Êtes-vous malheurenx et humilié? elles triomphent et disent : je suis là.

— Mais, pourquoi n'a-t-elle pas voulu de moi dans mes jours heureux, quand j'avais les plus grandes espérances du monde?

— C'est qu'elle voulait attendre que vous fussiez par terre. Dieu le sait!

— Mais je n'ai jamais été par terre, jamais. J'ai conservé ma fierté. Je l'ai refusée à mon tour. Qu'en dites-vous?

Johannes ne répondit pas.

— Vous avez peut-être raison, continua le vieux maître; oui, par Dieu et par tous ses anges, vous avez raison dans ce que vous dites-là, s'écria-t-il brusquement excité, et il but encore une fois. Elle a fini par prendre un vieux capitaine : elle le soigne, le fait manger et porte les culottes. Un capitaine d'artillerie!

Johannes leva les yeux. Victoria avait son verre à la main, et le regardait fixement. Elle éleva son verre. Il sentit une secousse intérieure et il saisit aussi le sien, sa main tremblait. Alors, en riant, elle prononça à haute voix, le nom du professeur, voisin de Johannes.

Celui-ci remit timidement son verre sur la table et sourit d'un air embarrassé.

Tout le monde l'avait regardé.

Le vieux précepteur fut ému aux larmes de l'affectueuse

attention de son élève ; il se dépêcha de vider son verre.

— ...Et maintenant, vieux, seul et ignoré, je continue ma route. Tel a été mon lot. Personne ne sait ce qu'il y a en moi ; mais personne ne m'a entendu murmurer. Connaissez-vous cette habitude de la tourterelle : n'est-ce pas elle, cette éternelle mélancolique, qui trouble l'eau claire et vive de la source avant d'y boire ?

— Je n'en sais rien.

— Si, on le dit ; j'en fais autant. Bien que je n'aie pas eu celle qui aurait dû être la compagne de ma vie, je ne suis pourtant pas absolument privé de toutes joies ; mais je les trouble, je ne peux m'empêcher de les troubler. Et puis, les déceptions ne peuvent pas avoir complètement raison de moi. Voyez Victoria. Elle vient de boire à ma santé. J'ai été son maître ; elle va se marier, et cela me fait plaisir ; j'en éprouve autant de joie que si elle était ma propre fille ; oui, il y a vraiment encore des satisfactions dans la vie. Mais, ce que vous disiez de la compassion des femmes et de l'adversité, plus j'y pense, et plus il me semble que vous avez raison... Vous avez... Excusez-moi une minute...

Il se leva, prit son verre et s'avança vers Victoria ; ses jambes étaient déjà un peu chancelantes et il se penchait en avant.

Il y eut plusieurs discours. Le lieutenant prit la parole ; le propriétaire voisin leva son verre en l'honneur de la maîtresse de la maison. Tout à coup, l'homme aux boutons de diamants porta un toast en l'honneur de Johannes : « Il parlait au nom de ses amis, il apportait au jeune poète le salut de la jeunesse. » Ce n'étaient que paroles aimables, affectueux remerciements et témoignages de reconnaissance et d'admiration.

Johannes n'en croyait pas ses oreilles. Il murmura au précepteur :

— Est-ce de moi qu'il parle ?

Celui-ci répondit :

— Oui, il m'a devancé ; je devais le faire moi-même : Victoria m'en avait prié cet après-midi.

— *Qui* vous en a prié, dites-vous ?

Le précepteur le regarda fixement :

— Personne, dit-il.

Pendant le discours, tous les yeux étaient fixés sur Johannes ; même le maître de la maison lui adressait de petits signes, et la femme du chambellan mettait son face-à-main devant ses yeux et le regardait.

A la fin, tous vidèrent leur verre.

— Répondez-lui, lui souffla le maître d'école. Ce jeune homme a fait votre éloge ; cela revenait plutôt à un homme plus compétent. Du reste, je ne suis pas du tout d'accord avec lui, mais pas du tout.

Johannes regarda Victoria. C'était elle qui avait prié l'homme aux boutons de diamant de parler. Pourquoi ? Elle s'était d'abord adressée au précepteur ; elle y avait donc pensé bien avant le dîner. Pourquoi ?

Maintenant, elle était assise, les yeux baissés, et son visage ne laissait rien deviner. Alors, une profonde et violente émotion fait monter les larmes aux yeux de Johannes. Il aurait voulu se jeter aux pieds de Victoria et la remercier. Il va le faire tout à l'heure, après le repas. Camilla causait avec ses voisins. Elle riait, elle était heureuse, ses dix-sept ans ne lui avaient apporté que des joies sans mélange. Elle regardait fréquemment Johannes, et lui faisait signe qu'il devait répondre.

Il se leva.

Il dit peu de mots, d'une voix profonde et émue :

« Dans cette fête, où la maison célébrait un heureux événement, on avait bien voulu le tirer, lui, simple étranger, de son obscurité. Il remerciait l'hôte, chez qui cette aimable pensée s'était exprimée ; il remerciait aussi celui qui lui avait adressé de si flatteuses paroles. Mais il ne pouvait pas non plus oublier de reconnaître la bienveillance avec laquelle tout le monde avait écouté des louanges dont il se savait indigne. Son seul titre à se trouver admis à cette réunion était d'être le fils d'un voisin du château... »

— Oui, s'écria Victoria, les yeux étincelants.

Tous les regards se portèrent sur elle. Ses joues étaient rouges et son sein s'agitait.

Johannes s'interrompit. Il y eut un silence pénible.

— Victoria ! dit le père, surpris.

— Continuez, reprit-elle, c'est votre seul titre en effet, mais parlez.

L'éclat de ses yeux s'éteignit, elle se mit à sourire, comme éperdue et secoua la tête. Puis elle dit à son père :

— C'était pour exagérer ; d'ailleurs, il exagère lui-même ; mais je ne veux pas être importune...

Johannes écouta l'explication et trouva un biais ; son cœur battait si fort qu'il en entendait les coups. Il remarqua que la mère de Victoria la regardait, les larmes aux yeux, et avec une indulgence infinie.

« Oui, il avait exagéré, dit-il. Mademoiselle Victoria avait raison. Elle avait été assez aimable pour rappeler qu'il n'était pas seulement le fils du voisin, mais aussi le camarade de jeux des enfants du château, et que c'était à cette dernière circonstance qu'il devait de se trouver là ; il l'en remerciait. Il était né ici, et les bois du château avaient été autrefois tout son univers : derrière eux commençait le pays inconnu, le pays des contes bleus. Dans ces lointaines années, souvent il avait été appelé près de Ditlef et de Victoria, qui désiraient l'avoir pour jouer avec eux, ou les accompagner dans une excursion. C'étaient là les grands événements de son enfance. Plus tard, quand il avait pu réfléchir, il avait dû reconnaître que ces instants avaient eu sur sa vie une influence que personne ne connaissait, et si, vraiment, comme on venait de le dire, ses écrits avaient parfois de la flamme, ils le devaient aux souvenirs de ce temps. C'était le reflet du bonheur dont il était redevable aux deux camarades de son enfance. Aussi avaient-ils une grande part dans ce qu'il produisait. A tous les bons souhaits habituels à l'occasion des fiançailles, il voulait joindre un remerciement pour les deux enfants du château en souvenir de ces bonnes années, où rien ne les séparait encore, en souvenir de ces courts et heureux jours d'été... »

Il avait fini. On but, on se remit à manger et les conversations reprirent.

Ditlef dit sèchement à sa mère :

— J'ignorais que ce fût moi qui avais écrit ses livres.

Mais la mère ne rit pas. Elle but avec ses enfants et dit :

— Remercie-le. Cela se comprend très bien, seul comme il était dans son enfance... Que fais-tu, Victoria ?

— Je voulais lui envoyer cette branche de lilas pour le remercier. Ne puis-je le faire ?

— Non, répondit Otto.

Ensuite les invités se répandirent dans les salons, sur le grand balcon, et aussi dans le jardin. Johannes descendit et entra dans un salon qui donnait sur le jardin. Plusieurs personnes s'y trouvaient déjà : deux fumeurs, le propriétaire voisin et un autre encore qui s'entretenaient à mi-voix des affaires du châtelain. Sa ferme était négligée, l'herbe y poussait entre les pavés, les clôtures brisées, les bois abattus. Il devait lui être bien difficile de payer la prime d'assurance sur la maison, qui était si prodigieusement élevée.

— Pour combien est-elle assurée ?

Le voisin dit la somme, étonnante.... Du reste, on n'avait jamais économisé l'argent ici, on ne savait pas compter. Quelle dépense, par exemple, qu'un dîner pareil ! Mais la caisse devait être vide, même la boîte à bijoux de la châtelaine, certes, l'argent du gendre viendrait fort à propos.

— Quelle est donc sa fortune ?

— Oh ! si énorme que.....

Johannes descendit au jardin. Les lilas étaient en fleurs. Un flot de parfums lui arriva. Auricules, narcisses, jasmins et muguets. Il se chercha un coin écarté près du mur et s'assit sur une pierre. Un buisson d'arbustes le cachait à tous les yeux. Il était épuisé d'émotions, à bout de forces, l'esprit obscurci ; il songeait à se retirer, mais pourtant il restait là, morne et hébété. Il entendit alors un murmure dans l'allée couverte de gravier. Quelqu'un vient ; il reconnaît la voix de Victoria. Il retient son souffle et attend. Il aperçoit alors le brillant uniforme du lieutenant, à travers le feuillage. Les fiancés se promènent ensemble.

— Cela ne me paraît pas clair, dit Otto. Tu écoutes son discours et tu l'interromps en criant. Qu'est-ce que cela signifie ?

Elle s'arrête et se tient droite devant lui.

— Tu veux le savoir ? demande-t-elle.

— Oui.

Elle se tait.

— Cela m'est égal, si cela ne signifie rien, continue-t-il, alors tu n'as pas besoin de rien me dire.

Elle s'affaisse de nouveau.

— Non, cela ne signifie rien, répond-elle.

Ils se remettent en marche. Le lieutenant, d'un geste nerveux, relève ses épaulettes et dit à haute voix :

— Il devrait se surveiller un peu, autrement la main d'un officier pourrait bien lui frotter les oreilles.

Ils se dirigèrent vers la tonnelle.

Johannes resta un moment assis sur la pierre, écrasé et angoissé comme avant. Tout lui était devenu indifférent. Le lieutenant le soupçonnait et sa fiancée avait dû s'en expliquer sur le champ. Elle avait dit ce qu'elle devait dire pour le calmer, et ils étaient partis ensemble. A table, il avait parlé en l'honneur de Victoria, le cœur brisé; il lui en avait coûté beaucoup d'arranger les choses, de corriger l'inconvenance de son interruption et elle ne l'en avait même pas remercié. Elle avait élevé son verre et bu. — Regardez moi, comme je bois joliment ! Au reste, regardez une femme de profil quand elle boit, que ce soit dans un verre, une tasse et dans ce que vous voudrez : elle est insupportable d'affectation. En principe, il ne faut pas fixer la main d'une femme à ce moment: elle ne le supporte pas, elle se préoccupe aussitôt de lui donner une position plus avantageuse, de cacher une ride ou un ongle mal fait.....

Elle l'avait embrassé une fois, c'était en été. Il y avait si longtemps de cela ! N'était-ce pas un rêve? N'étaient-ils pas assis sur un banc? Ils avaient causé longtemps ensemble, et quand ils se levèrent, il était si près d'elle qu'il lui touchait le bras. « Je vous aime », avait-elle dit.....

Maintenant les fiancés étaient passés; peut-être étaient-ils encore sous la tonnelle. Otto voulait le souffleter, il l'avait entendu et il n'avait pas bougé. « La main d'un officier..... » cela lui était indifférent.

Il se leva et les suivit vers le berceau; il était vide. En haut, sur le balcon, Camilla l'appelait. « Le café est servi au salon. » Il la suivit, les fiancés se trouvaient là avec d'autres personnes.

Il prit sa tasse et s'assit.

Camilla vint causer avec lui. Son visage était rayonnant, et elle le regardait avec des yeux si candides, si clairs! Comment lui résister? Il répondit en riant à ses questions. Où donc avait-il été? Au jardin? Ce n'était pas exact du tout. Elle l'y avait cherché sans le trouver.

— Etait-il vraiment au jardin, Victoria? demanda-t-elle.

Victoria répond :

— Non, je ne l'ai pas vu.

Le lieutenant lui jette un regard irrité, et, pour avertir sa fiancée, il interpelle tout haut le propriétaire voisin :

— Ne disiez-vous pas que nous devions chasser la bécasse chez vous?

— Mais oui, répond l'autre, vous serez le bienvenu.

Otto regarde Victoria, elle ne fait pas un geste, elle ne dit rien pour le détourner de cette partie de chasse chez le voisin. Le visage d'Otto devient de plus en plus sombre, et, nerveusement, il frise sa moustache.

Camilla adresse une nouvelle question à Victoria.

Otto se lève d'un mouvement brusque et dit au voisin :

— C'est entendu, nous partons tout à l'heure. Et il quitte la salle. Le propriétaire et quelques autres le suivent.

Il y eut un court silence.

Soudain la porte se rouvre et Otto rentre. Il est très surexcité.

— As-tu oublié quelque chose? dit Victoria en se levant.

Il fait quelques pas sans but, comme s'il ne pouvait se maîtriser et se dirige droit sur Johannes, qu'il heurte de la main, comme involontairement, puis il retourne vers la porte du même pas agité.

— Ne pouvez-vous donc faire attention? maladroit, vous m'avez donné un coup à l'œil, dit Johannes avec un rire rauque.

— Erreur, répond le lieutenant, c'est un soufflet que je vous ai donné. Entendez-vous? Un soufflet.

Johannes prend son mouchoir, s'essuie l'œil et dit :

— Vous n'y pensez pas, vous savez bien que je pourrais vous plier en deux et vous mettre dans ma poche.

En même temps, il se levait.

Le lieutenant ouvre rapidement la porte et sort.

— Si, un soufflet, crie-t-il, un soufflet, imbécile !

Johannes se rassit.

Victoria était encore debout au milieu de la pièce. Elle regardait Johannes et était pâle comme une morte.

— Vous a-t-il frappé ? demanda Camilla, stupéfaite.

— Par inadvertance, il m'a touché l'œil, comme vous voyez.

— Mon Dieu ! il est tout rouge, il y a du sang. Non, ne frottez pas. Je vais vous mettre de l'eau dessus. Votre mouchoir n'est pas assez fin, je prendrai le mien. A-t-on jamais vu une chose pareille ! juste à l'œil !

Victoria offrit aussi son mouchoir, elle ne disait rien, mais ses lèvres tremblaient. Elle se dirigea lentement vers la porte vitrée où elle s'arrêta, le dos tourné à la salle. Elle regardait dehors, et elle déchirait son mouchoir en petites bandes.

Quelques minutes après, elle ouvrit la porte et quitta la salle, silencieuse et méditative.

IX

Naturelle et gaie, Camilla arriva au moulin. Elle était seule, elle entra droit dans la petite salle et dit, riant doucement.

— Excusez-moi d'être entrée sans frapper, mais la rivière fait ici un tel bruit, j'ai cru que ce n'était pas la peine. Elle regarda autour d'elle et s'écria : — Oh ! comme c'est gentil, ici. Où est Johannes ? nous nous connaissons.

Comment va son œil ?

Elle prit une chaise et s'assit.

On alla chercher Johannes, qui était au moulin. Il avait l'œil tout gonflé et congestionné.

— Je suis venue de moi-même, lui dit Camilla, j'avais si envie de venir ici ! Il faut continuer à laver votre œil à l'eau fraîche.

— Ce n'est plus nécessaire, dit-il. Mais, pourquoi venez-vous ici ? Voulez-vous visiter le moulin ?

Il prit sa mère par la taille, la fit avancer, et dit :

— Voilà ma mère.

Ils descendirent au moulin. Le vieux meunier ôta respec-

tueusement sa casquette et dit quelque chose. Camilla ne l'entendit pas, mais elle sourit, et dit à tout hasard. . . . .

— Merci, merci, oui, j'aurai grand plaisir à le visiter.

Le bruit lui faisait peur, elle tenait Johannes par la main, et de ses grands yeux attentifs, elle observait les deux hommes, pour voir s'ils disaient quelque chose. Elle était assourdie.

Toutes les roues, tout le mécanisme du moulin, la remplissaient d'étonnement. Elle riait, amusée, secouait la main de Johannes, et lui faisait des questions par gestes. On arrêta le moulin, puis on le remit en marche pour lui faire voir.

Longtemps après avoir quitté le moulin, Camilla continuait à parler haut, comme si elle en avait encore le vacarme dans l'oreille.

Johannes la reconduisit jusqu'au château.

— Il est inconcevable qu'il ait osé vous frapper, disait-elle, mais aussi il a disparu tout de suite, il est parti pour la chasse avec le voisin. C'est une affaire horriblement désagréable.

Victoria me disait qu'elle n'en avait pas dormi de la nuit.

— Elle se rattrapera la nuit prochaine, répondit-il. Quand avez-vous l'intention de partir ?

— Demain. Et vous, quand reviendrez-vous en ville ?

— A l'automne. Puis-je vous voir cet après-midi ?

Elle s'écria :

— Oh ! oui, volontiers. Vous m'aviez parlé d'une grotte que vous avez dans la montagne. Voulez-vous me la faire voir ?

— Je viendrai vous chercher, dit-il.

En rentrant chez lui, il s'assit sur une pierre et réfléchit longtemps. Il entrevoyait quelque chose d'agréable et d'heureux.

Dans l'après-midi, il alla au château, et, sans entrer, il fit demander Camilla. Pendant qu'il attendait, il aperçut une minute Victoria à une fenêtre du deuxième étage; elle le regarda fixement et disparut dans la chambre.

Camilla arriva; il la conduisit à la carrière et à la grotte. Il avait l'esprit extraordinairement calme et heureux. La jeune fille le distrayait; ses paroles gaies et légères voltigeaient, bienfaisantes, autour de lui.

Aujourd'hui, c'était le tour des bons génies.

. . . .

— Je me rappelle, Camilla, que vous m'avez, une fois, fait présent d'un poignard qui avait une gaine d'argent. Je le mis de côté avec d'autres objets, car je n'en avais pas l'emploi.

— C'est vrai; mais qu'est-il devenu?

— Je l'ai perdu.

— C'est dommage; mais je pourrai peut-être vous en retrouver un pareil, je chercherai.

— Et vous souvenez-vous du gros médaillon en or que vous m'avez donné? il était épais et lourd, il reposait sur un support. Dans l'intérieur, vous aviez écrit quelques mots affectueux.

— Oui, je me souviens.

— L'année dernière, je l'ai donné, ce médaillon. Je le donnai en souvenir à un jeune camarade, c'était un Russe. Il m'en remercia à genoux.

— En a-t-il été si ravi! Il faut sans doute qu'il l'ait été pour vous en avoir remercié à genoux. Je vous en donnerai un autre, et vous le garderez pour vous.

Ils étaient arrivés au chemin qui allait du moulin au château. Johannes s'arrêta et dit :

— Ici, près de ce buisson, il m'est arrivé quelque chose. J'étais venu ici un soir, selon mon habitude solitaire. C'était l'été, et il faisait beau; je m'étendis derrière le buisson et je rêvais. A ce moment, deux personnes passèrent doucement sur le chemin. La dame s'arrêta. Son compagnon lui dit : « Pourquoi vous arrêtez-vous? » Pas de réponse. Il répète sa question : « Qu'avez-vous donc ? — Rien, répond-elle : mais ne me regardez pas ainsi. — Ne puis-je donc pas vous regarder ? dit-il. — Oh ! répond-elle, je sais que vous m'aimez, mais papa ne permettra jamais.... C'est impossible... Il murmure : — C'est vrai, c'est impossible. — Vous êtes si large, là, à la main, vous avez les poignets si étonnamment larges ! et elle lui saisit les poignets.

Pause.

— Après, demanda Camilla.

— Je ne sais pas, répondit Johannes. Pourquoi parlait-elle de son poignet ?

— Peut-être trouvait-elle ses poignets jolis... Peut-être... Elle l'aimait peut-être aussi.

— Camilla ! dit-il, si je vous aimais et si j'attendais quelques années, puis-je vous demander.... Je ne suis pas digne de vous, mais croyez-vous que vous voudriez être à moi, si je vous en priais l'année prochaine ou dans deux ans...

Pause.

Camilla rougit toute confuse, elle joint les mains; il la prend par la taille et lui demande :

— Croyez-vous qu'un jour? Le voulez-vous?

— Oui, répond-elle, et elle se presse contre lui.

Le lendemain, il l'accompagne au quai.

Il baise ses petites mains, si enfantines, si innocentes. Il est plein de joie et de reconnaissance.

Victoria n'était pas avec eux.

— Pourquoi personne n'est-il venu avec toi?

Camilla lui raconte, bouleversée, que le château est dans le plus épouvantable deuil. Un télégramme est arrivé ce matin. En le lisant, le maître de la maison est devenu pâle comme un mort; le vieux chambellan et sa femme avaient poussé des cris de douleur. — Hier soir, Otto avait été tué à la chasse.

Johannes saisit Camilla par le bras.

— Mort? Otto?

— Oui, on va rapporter son corps. C'est horrible!

Ils continuent leur marche, chacun perdu dans ses réflexions. Il fallut le bruit du quai, le bateau, les manœuvres du départ pour les réveiller. Camilla lui donna timidement la main; il la baisa, et dit :

— Non, je ne suis pas digne de toi, Camilla, d'aucune façon, mais je ferai tout ce que je pourrai pour te rendre heureuse, si tu veux être à moi.

— Oui, je le veux, je l'ai toujours voulu, toujours.

— Je viendrai dans quelques jours, dit-il. Dans huit jours nous nous reverrons.

Elle était à bord. Il agita son mouchoir aussi longtemps qu'il put l'apercevoir.

Et quand il se retourna pour prendre le chemin du moulin,

Victoria était derrière lui. Elle aussi agitait son mouchoir en signe d'adieu.

— Je suis arrivée en retard, dit-elle.

Il ne répondit pas. Qu'aurait-il pu dire? La consoler, ou la féliciter de sa perte? Lui serrer la main? La voix de Victoria était éteinte, son visage était troublé; une grande émotion avait passé sur elle.

La foule quittait le quai.

— Votre œil est encore rouge, dit-elle en commençant à marcher. Elle regarda de son côté, il ne bougeait pas.

Alors elle se retourna vivement et s'avança sur lui.

— Otto est mort, dit-elle durement, et ses yeux étincelaient..... Vous ne dites pas un mot, vous êtes si fier! Il était cent mille fois meilleur que vous, entendez-vous? Savez-vous comment il est mort? D'un coup de fusil! Sa tête est en morceaux, sa pauvre petite tête si stupide... Il était cent mille fois.....

Elle éclata en sanglots et reprit son chemin d'un pas lent et désespéré.

A une heure avancée de la soirée, on frappe à la porte du moulin. Johannes va ouvrir et regarde. Victoria est dehors et lui fait signe. Il la suit.

Elle lui prend vivement la main et elle l'entraîne; sa main est glacée.

— Asseyez-vous, dit-il, et reposez-vous un peu, vous n'êtes pas bien.

Ils s'asseyent.

Elle murmure :

— Que devez-vous penser de moi? Je ne peux jamais vous laisser en repos.

— Vous êtes très malheureuse, répond-il. Il faut m'obéir et vous reposer, Victoria. Puis-je vous aider en quelque chose?

— Au nom de Dieu, pardonnez-moi ce que je vous ai dit aujourd'hui, pria-t-elle. Oui, je suis très malheureuse, je le suis depuis bien longtemps. J'ai dit qu'il était cent mille fois meilleur que vous. Ce n'est pas vrai, pardonnez-moi. Il est mort, et il était mon fiancé, voilà tout. Croyez-vous que je

l'avais voulu? Johannes, voyez-vous cet anneau? C'est ma bague de fiançailles, il y a des années que je l'ai reçue; aujourd'hui, je la jette. Et elle lance la bague dans la forêt. Tous deux l'entendirent tomber.

— ... C'est papa qui l'a voulu, papa est pauvre, c'est un vrai mendiant, et Otto aurait eu un jour tant d'argent! « Il faut l'épouser, me disait papa. — Je ne veux pas, répondais-je. — Pense à tes parents, pense au château, à notre vieux nom, à mon honneur. — Soit, répondis-je, je veux bien, mais attendez trois ans. » Papa me remercia et attendit, Otto attendit aussi, et tout le monde; mais j'eus la bague aussitôt.

Le temps se passa, et je vis que cela ne me servait à rien. Pourquoi attendre plus longtemps? « Amène-moi mon mari, dis-je à papa. — Dieu te bénisse! me répondit-il, et il me emercia encore. » Otto vint, je n'allai pas au-devant de lui, je restai à ma fenêtre et je les vis arriver en voiture. Alors je courus chez maman et je me jetai à ses genoux. « Qu'as-tu, mon enfant, me dit-elle. — Je ne peux, non, je ne peux pas l'épouser. Il est arrivé, il est en bas. Ne pourriez-vous pas plutôt m'assurer sur la vie? Je me jetterais dans la mer ou dans le torrent, cela vaudrait mieux pour moi. » Maman pâlit et pleura. Papa rentre : « Chère Victoria, le moment est venu de descendre pour le recevoir. — Je ne peux pas », répondis-je et je lui répétai ma prière. Papa ne répond pas; il s'assied sur une chaise, il commence à trembler et à réfléchir. Quand je le vois ainsi, je lui dis : « Amène-le moi, je l'épouserai... »

Victoria n'achève pas. Elle tremble. Johannes prend aussi son autre main et la réchauffe.

— Merci, dit-elle, Johannes, tenez-moi, tenez-moi bien fort. Comme vous avez chaud! Je vous suis si reconnaissante. Mais il faut me pardonner ce que je vous ai dit sur le quai.

— Il y a longtemps que je l'ai oublié. Voulez-vous que j'aille vous chercher un châle?

— Non, merci; mais je ne comprends pas pourquoi je tremble, quand j'ai si chaud à la tête. Johannes, j'ai tant de choses à me faire pardonner!...

— Non, non, calmez-vous, restez assise.

— Vous avez parlé en mon honneur. Depuis le moment où

vous vous êtes levé, jusqu'au moment où vous vous êtes rassis, je n'avais plus conscience de moi-même; j'entendais seulement votre voix et c'était comme une musique. J'étais au désespoir de me sentir ainsi fascinée. Papa me demanda pourquoi je vous avais ainsi interrompu, il en était très contrarié, mais maman ne me dit rien, car elle comprenait. J'avais tout dit à maman depuis bien longtemps, et, il y a deux ans, je le lui avais répété. C'était quand je vous ai rencontré.

— Ne parlons plus de cela.

— Non, mais pardonnez-moi, soyez généreux. Que vais-je devenir? Papa est enfermé en ce moment dans son bureau, et s'y promène de long en large. C'est terrible pour lui! Demain, c'est dimanche, tous les domestiques auront congé il n'a encore décidé que cela ; il a très mauvaise mine et il ne dit rien, il est si frappé de la mort de son gendre! J'ai dit à maman, que je venais chez vous. « Toi et moi, il faut que nous accompagnions le chambellan et sa femme à la ville, dit-elle. — Je vais voir Johannes, ai-je repris. — Papa n'aura pas assez d'argent pour nous trois, il restera ici, répondit-elle », et elle parla constamment d'autre chose. Je m'avançai vers la porte; elle me regarda. « J'y vais, dis-je pour la dernière fois. »

Maman vint à moi, m'embrassa et me dit : « Que Dieu vous protège! »

Johannes lui lâcha les mains.

— Vous avez chaud maintenant, dit-il.

— Merci, j'ai chaud..... J'ai raconté tout à maman, elle a toujours tout su. « Mais, chère enfant, qui aimes-tu donc, me demandait-elle. — Peux-tu encore me le demander? C'est Johannes; je l'aime, je n'aime que lui, je l'ai aimé toute ma vie, aimé, aimé..... »

Il fit un mouvement.

— Il est tard, ne sera-t-on pas inquiet de vous?

— Non... Vous savez que c'est vous que j'aime, Johannes, vous le savez, n'est-ce pas? J'attendais votre retour avec une impatience inexprimable! Que de fois je me suis promenée sur ce chemin et j'ai pensé: Je vais m'enfoncer dans ce coin de bois, qui était son endroit favori. Le jour où j'ai appris

que vous étiez de retour, je m'habillai de clair, de jaune clair; j'étais malade d'impatience et d'anxiété, je ne pouvais tenir en place. « Comme tu rayonnes aujourd'hui! » dit maman. Je me répétais à moi-même : il est revenu, il est célèbre, il est revenu! Le lendemain, je n'y tenais plus. Je m'habillai encore de vêtements clairs et je montai à la carrière, pensant vous y rencontrer. Vous souvenez-vous? Vous y étiez en effet. Et je n'étais pas venue pour cueillir des fleurs, ce n'était qu'un prétexte. Vous ne paraissiez pas enchanté de me voir, mais j'étais quand même heureuse de vous avoir rencontré. Il y avait plus de deux ans! Vous teniez à la main une fleur et vous jouiez avec quand je suis arrivée. Après votre départ, je l'ai ramassée, et je l'ai rapportée à la maison.....

— Victoria, dit-il, la voix tremblante, il ne faut plus me parler ainsi.

— C'est vrai, dit-elle, inquiète, je ne le devrais pas, je sais que vous ne voudrez pas... (Et elle lui caressait nerveusement la main). Je vous ai fait tant de mal! Ne pourrez-vous jamais me pardonner?

— Si, si. Mais il y a autre chose.

— Quoi donc?

Pause.

— Je suis fiancé, répondit-il.

X

Le lendemain dimanche, le châtelain vint lui-même chez le meunier et le pria de venir vers midi pour conduire le corps du lieutenant au bateau. Le meunier le regardait fixement sans comprendre; le châtelain expliqua brièvement qu'ayant donné congé à tous ses gens, ils étaient allés à l'église et qu'il n'y avait plus personne à la maison.

Le châtelain n'avait sûrement pas dormi de la nuit, il était horriblement pâle et sa barbe n'était pas faite. Pourtant, il faisait tourner sa canne et se tenait droit, comme d'habitude.

Le meunier mit son meilleur vêtement et partit. Quand il

eut attelé les chevaux, le châtelain lui-même l'aida à transporter le corps dans la voiture. Tout se passait silencieusement, presque mystérieusement, sans témoins.

Le meunier partit pour le quai. Derrière lui venaient le chambellan et sa femme, puis Victoria et sa mère ; tous, sans exception, étaient à pied. Le châtelain resta sur l'escalier et leur fit de nombreux signes d'adieu.

Le vent soufflait dans ses cheveux gris.

Quand le corps eut été hissé à bord, le cortège monta à son tour. La châtelaine cria au meunier de saluer son mari de sa part et de celle de Victoria. Le navire se mit en marche, le meunier le regarda s'éloigner. Le vent était violent et le golfe était agité. Le meunier attendit un quart d'heure que le bateau eut disparu derrière les îles ; alors il partit.

Il mit les chevaux à l'écurie, leur donna de l'avoine, puis il pensa à s'acquitter de sa commission pour le châtelain. La porte de la cuisine était fermée, il fit le tour de la maison pour entrer par la porte principale, mais celle-ci aussi était fermée. « C'est l'heure de la sieste », pensa-t-il, « le châtelain dort. » Mais, comme il était un homme consciencieux qui voulait s'acquitter de ce qu'il avait promis de faire, il descendit à l'office, espérant y rencontrer quelqu'un qui se chargerait de sa commission ; il n'y trouva personne. Il en ressortit et finit par arriver dans la chambre des bonnes. Là encore, personne. Toute la maison était déserte.

Il était sur le point de partir, quand il aperçut un rayon de lumière dans la cave du château. A travers les petites fenêtres grillées, il vit distinctement un homme qui entrait, une bougie dans une main, et dans l'autre une vieille chaise de soie rouge. C'était le châtelain. Il était rasé, il avait mis son habit, comme pour une réception. « Je pourrais peut-être frapper à la fenêtre et faire ma commission », pensa le meunier, mais il s'arrêta.

Le châtelain promenait sa lumière dans toute la cave. Il tira un sac, qui semblait rempli de foin ou de paille, et le posa près de la porte d'entrée. Puis il répandit quelque chose de liquide sur le sac. Il apporta ensuite, au même endroit, des caisses de bois, de la paille, et une étagère à fleurs, qu'il arrosa pareillement.

Le meunier remarqua qu'il évitait avec soin de salir ses doigts et ses habits.

Le châtelain prit le petit bout de bougie et le plaça sur le sac, puis il l'entoura de paille, avec précaution. Enfin, il s'assit sur la chaise.

Le meunier regardait ces préparatifs avec une stupéfaction croissante, ses yeux étaient rivés à la fenêtre de la cave et un sombre pressentiment entrait en son âme. Le châtelain ne bougeait pas et regardait la bougie se consumer peu à peu. Il avait les mains jointes. Le meunier le vit épousseter un grain de poussière sur la manche de son habit et joindre de nouveau les mains.

Le vieux meunier, épouvanté, jette un cri.

Le châtelain tourne la tête et regarde. Vivement, il se lève, vient à la fenêtre où il se dresse. Dans son regard, se lit une indicible souffrance. Sa bouche est horriblement crispée, il montre les poings, menaçant, muet. Puis il ne menace plus que d'une main, il rentre dans la cave à reculons; il heurte la chaise, la bougie se renverse. Au même instant, une immense flamme s'élève.

Le meunier crie et se sauve, il tourne un moment dans la cour, fou de frayeur, sans savoir que faire. Il court à la fenêtre de la cave, casse les vitres, puis il se baisse, saisit les barreaux avec ses poings, les secoue, les ploie, les arrache. Alors il entend une voix inarticulée, la plainte d'un homme qui serait enterré vivant, il l'entend deux fois, et il s'enfuit, glacé de terreur, jusqu'à son moulin. Il n'ose regarder derrière lui.

Quand il revint quelques minutes plus tard avec Johannes, le château entier, cette vieille grande maison de bois, était en flammes. Deux hommes étaient accourus du quai, eux non plus ne pouvaient rien faire; tout était perdu.

Mais la bouche du meunier resta muette comme la tombe.

XI

Si on demande ce qu'est l'amour, ce n'est rien qu'un souffle qui bruit dans les roses et ensuite s'apaise; mais c'est souvent aussi un sceau inviolable qui dure toute une vie et

jusque dans la mort. Dieu l'a créé de différentes sortes, tantôt fidèle, tantôt inconstant.

Deux mères se promènent et causent. L'une est habillée de vêtements clairs, parce que celui qu'elle aime est revenu de voyage. L'autre est vêtue de deuil. Elle avait trois filles, une blonde et deux brunes ; la blonde est morte. Il y a dix ans de cela, dix longues années, et la mère porte encore le deuil.

— Il fait si beau, aujourd'hui, dit celle qui est vêtue de bleu, en frappant des mains. Tout m'enivre, la chaleur, l'amour, le bonheur. J'aurais envie de me mettre nue, là, sur ce chemin, de tendre mes bras au soleil et de l'embrasser.

Mais la femme en noir est silencieuse, elle ne sourit pas, elle ne répond pas.

— Pleures-tu encore ta petite fille? demande la femme en bleu, naïvement. N'y a-t-il pas dix ans qu'elle est morte ?

— Oui, elle aurait maintenant quinze ans.

— Mais tu as d'autres filles en vie, il t'en reste deux.

La femme en deuil sanglote.

— Oui, mais elles ne sont blondes ni l'une ni l'autre. Celle qui est morte était si blonde !

Les deux mères se séparent, suivent chacune son chemin, chacune avec son amour....

Mais les deux sœurs brunes aimaient et elles aimaient le même homme.

Il vint trouver l'aînée et lui dit :

— Je veux vous demander un conseil; j'aime votre sœur. Hier, je lui ai été infidèle, elle m'a surpris au moment où j'embrassais la servante dans l'antichambre ; elle a poussé un cri comme une plainte et elle est partie. Que dois-je faire? Pour l'amour du ciel, venez-moi en aide. J'aime votre sœur, parlez-lui.

L'aînée pâlit et porta la main à son cœur; mais elle sourit avec indulgence, et elle répondit :

— Je vous aiderai.

Le lendemain, il se présenta devant la plus jeune et, se jetant à ses genoux, il lui avoua son amour.

Elle le toisa des pieds à la tête et répondit :

— Je ne puis malheureusement disposer que de dix cou-

ronnes, si c'est ce que vous désirez; mais adressez-vous à ma sœur, elle est plus riche que moi.

Sur quoi, elle le quitta, la tête haute. Mais quand elle fut dans sa chambre, elle se jeta sur le plancher et se tordit les mains d'amour.

C'est l'hiver, il fait froid dehors. Brouillard. Poussière. Vent. Johannes est revenu à la ville, où il a repris son ancienne chambre où il entend les peupliers grincer contre le mur de bois. Voici la fenêtre d'où il a, plus d'une fois, salué le jour naissant. Le soleil est couché.

Son travail l'avait distrait pendant tout ce temps. De grandes feuilles qu'il couvrait de son écriture et dont le nombre augmentait à mesure que l'hiver avançait. C'était une série d'aventures au pays de son imagination, au pays des nuits lumineuses et sans fin.

Mais les jours ne se ressemblaient pas. Les bons alternaient avec les mauvais, et parfois, en plein travail, une pensée, un mot, deux yeux, lui apparaissaient et éteignaient d'un coup son inspiration.

Alors, il se levait et commençait à marcher de long en large dans sa chambre. Il l'avait fait si souvent que ses pieds avaient tracé un sillon sur son parquet et ce sillon était chaque jour plus visible.....

« Aujourd'hui, comme je ne peux pas travailler, ni réfléchir, comme mes souvenirs ne me laissent pas de repos, je vais mettre par écrit ce que j'ai éprouvé une nuit. Ami lecteur, ma journée a été épouvantable. Il neige, il n'y a personne dehors; tout est triste et mon âme est terriblement désolée. Pendant des heures, je me suis promené dans la rue, puis dans ma chambre, j'ai essayé de me ressaisir un peu, mais la journée s'est passée, et je ne suis pas mieux. Je reste froid et pâle comme un jour éteint. Ami lecteur, je vais essayer cependant de peindre une nuit gaie et émouvante. Car le travail me calme et dans quelques heures, je serai peut-être mieux disposé..... »

On frappe à la porte. Entre Camilla Sejer, à qui Johannes est secrètement fiancé. Il pose la plume, et il se lève.

Ils se disent bonjour avec un sourire.

— Tu ne me demandes rien du bal, dit-elle aussitôt en se jetant sur une chaise. Je n'ai pas manqué une danse et le bal a duré jusqu'à trois heures. J'ai dansé avec Richmond.

Il répondit :

— Merci de ta visite, Camilla. Je suis si pitoyablement triste et tu es si gaie; cela me fera du bien. Quelle toilette avais-tu ?

— Rouge, naturellement. Mon Dieu, je ne me souviens plus, mais j'ai dû certainement beaucoup rire, beaucoup causer; c'était ravissant. Oui, j'étais en rouge, les bras nus, pas le moindre soupçon de manches. Richmond est à la Légation de Londres.

— Vraiment !

— Ses parents sont Anglais, mais il est né ici... Quels yeux tu as ! Comme ils sont rouges ! as-tu pleuré ?

— Non, répond-il en riant, mais j'ai tant fixé mes imaginations et elles sont si pleines de soleil. Camilla, si tu veux être tout à fait gentille, ne continue pas à déchirer ce papier.

— Mon Dieu, je le faisais en rêvant, pardon, Johannes.

— Cela ne fait rien, ce n'étaient que des notes. Mais, dis-moi, tu avais une rose dans les cheveux ?

— Certainement, une rose rouge, très foncée. Sais-tu, Johannes ? Nous pourrions faire notre voyage de noces à Londres. Ce n'est pas si terrible qu'on le dit ; c'est une invention qu'il y ait tant de brouillard.

— Qui te l'a dit ?

— Richmond, hier soir, au bal; et il le sait. Tu connais Richmond ?

— Non, je ne le connais pas. Il m'a porté un toast, il avait des boutons de diamants à son plastron; c'est tout ce que je sais de lui.

— Il est tout à fait charmant. Quand il s'est incliné devant moi, en disant : « Mademoiselle, ne me reconnaissez-vous pas ?... » Sais-tu ? je lui ai donné ma rose.

— Quoi ? quelle rose ?

— Celle que j'avais dans les cheveux, je la lui ai donnée.

— Tu es donc éprise de Richmond ?

Elle rougit et répondit vivement :

— Mais non, pas le moins du monde. On peut bien se plaire avec quelqu'un, le trouver agréable, sans que... Fi!! Johannes, tu es fou! Je ne prononcerai plus jamais son nom.

— Camilla! ce n'est pas ma pensée... ne va pas croire.. Au contraire, je le remercierai de t'avoir amusée.

— Oui, tu ferais bien... Quant à moi, je ne lui dirai plus un mot de ma vie.

Pause.

— Bien, laissons cela, dit-il. Tu t'en vas déjà?

— Oui, je ne puis rester plus longtemps. Où en es-tu de ton travail? maman me le demandait. A propos, il y a si longtemps que je n'avais pas vu Victoria, et je viens de la rencontrer.

— Tout à l'heure?

— En venant ici. Elle m'a souri..... Non, mais comme elle a changé! Dis-moi, quand viendras tu chez nous?

— Bientôt, répond-il en se levant. (Il a rougi.) — Un de ces prochains jours. J'ai quelque chose à écrire d'abord, une fin pour mes contes : Imagine-toi la terre vue d'en haut, comme un charmant et bizarre manteau pontifical. Dans ses plis, les hommes marchent, deux à deux; c'est le soir, tout est calme : c'est l'heure de l'amour. Cela s'appellera : « la Race ». Je crois que ce sera fort; j'ai eu cette vision si souvent, et chaque fois, c'est comme si mon cœur éclatait, comme si je pouvais étreindre le monde entier. Il y a des hommes, des animaux, des oiseaux; et tous ont leur temps d'amour, Camilla. L'extase approche; les yeux prennent plus d'éclat, le sein se soulève. Alors, s'élève de terre une rougeur transparente, et la nuit se colore du rose de la pudeur. Mais au loin, à l'arrière-plan, dorment les hautes montagnes : elles n'ont rien vu, rien entendu; et au matin, Dieu répand sur toutes choses, la chaleur de son soleil. Cela s'appellera : « la Race ».

— Ah!

— Je viendrai quand j'aurai terminé. Merci pour ta visite, Camilla. Et il faut oublier ce que je t'ai dit tout à l'heure : je n'avais pas de mauvaise pensée.

— Oh! je n'y pense plus; mais je ne prononcerai plus jamais son nom, jamais plus.

Le lendemain, dans la matinée, Camilla revient. Elle est pâle et extraordinairement agitée.

— Qu'as-tu? demanda Johannes.

— Moi? rien, répond-elle très vite. C'est toi seul que j'aime. Il ne faut pas croire que j'aie quelque chose et que je ne t'aime pas. Sais-tu à quoi j'ai pensé? Nous n'irons pas à Londres. Pourquoi irions-nous? Il ne savait pas ce qu'il disait, cet homme, il y a plus de brouillard là-bas qu'il ne croit. Pourquoi me regardes-tu? Je n'ai pas prononcé son nom. Quel menteur! Quelles histoires il m'a contées! Nous n'irons pas à Londres.

Il la regarde, il devient attentif.

— Non, nous n'irons pas, dit-il, pensif.

— Non, n'est-ce pas? As-tu terminé ton morceau sur « la Race »? Oh! comme cela m'intéresse! Finis-le vite et viens chez nous, Johannes. ... L'heure de l'amour, n'est-ce pas cela? ... Un magnifique manteau pontifical avec des plis, une nuit couleur de rose. ... Je me rappelle si bien tout ce que tu m'as dit. Je ne suis pas venue souvent dans ces derniers temps, mais dorénavant je viendrai chaque jour, pour voir si tu as fini.

— J'aurai bientôt fini, dit-il, et il continua à l'observer.

— Aujourd'hui, j'ai cherché tes livres, et je les ai emportés dans ma chambre, je les relirai, cela ne me fatiguera nullement; je m'en réjouis d'avance. Écoute, Johannes, veux-tu être aimable, et me reconduire à la maison? Car je ne suis pas sûre de pouvoir rentrer sans encombre. Il y a peut-être quelqu'un qui m'attend dehors; je le crois presque... (Soudain, elle fond en larmes et bégaie) : — Je l'ai appelé un menteur, je n'aurais pas dû, je regrette de l'avoir dit; il ne m'a pas menti, au contraire, il a toujours... Nous aurons du monde, mardi. Il ne viendra pas, mais viens, toi. Promets-le moi? Mais je ne veux pourtant pas dire du mal de lui... Je ne sais pas ce que tu penses de moi...

Il répond :

— Je commence à te comprendre.

Elle se jette à son cou, se cache sur sa poitrine, troublée et tremblante.

— Oui, mais je t'aime aussi, s'écrie-t-elle. Il faut me croire.

Il n'y a pas que lui que j'aime, ce serait trop mal ! Quand tu m'as demandée, l'année dernière, j'ai été si heureuse ! Mais, après, il est venu... Je ne comprends pas... suis-je si coupable, Johannes? Je l'aime peut-être un peu plus que toi; je n'y peux rien, c'est plus fort que moi. Mon Dieu ! j'ai passé bien des nuits sans sommeil, depuis que je l'ai vu, et je l'aime de plus en plus. Que faire? Tu es le plus âgé, donne-moi un conseil. Il m'a accompagné ici, et il m'attend pour me reconduire ; il a froid peut-être. Tu me méprises, Johannes? ... Je ne l'ai pas embrassé, non, crois-moi, je lui ai seulement donné ma rose. ... Pourquoi ne réponds-tu pas? Dis-moi ce qu'il faut faire, car je suis à bout.

Johannes était assis, sans bouger, et il l'écoutait. Il dit :

— Je n'ai rien à répondre.

— Merci, merci, Johannes, tu es bon de n'être pas furieux contre moi, dit-elle en essuyant ses yeux. — Mais ne crois pas que je ne t'aime pas aussi. Je viendrai chez toi beaucoup plus souvent, et je ferai tout ce que tu voudras ; mais, tu comprends, je l'aime pourtant un peu plus que toi. Ce n'est pas moi qui l'ai voulu, ce n'est pas ma faute.

Il se leva en silence et mit son chapeau.

— Partons-nous?

Ils descendirent l'escalier.

Richmond était là. C'était un jeune homme aux cheveux noirs, aux yeux bruns, rayonnants de jeunesse et de vie. Le vent lui avait rougi les joues.

— Avez-vous froid? dit Camilla en volant à lui.

Sa voix tremblait d'émotion. Brusquement elle revint vers Johannes, passa son bras sous le sien, et dit :

— Pardon, j'aurais dû te demander aussi si tu avais froid. Tu n'as pas mis ton pardessus. Irai-je te le chercher? Non. Mais ferme ta veste, au moins.

Et elle boutonna sa veste.

Johannes tendit la main à Richmond.

Il se trouvait dans un état d'esprit singulier, il était comme absent; il lui semblait que tout cela ne le concernait pas. Il murmura avec un sourire vague :

— Enchanté de vous revoir...

Chez Richmond, on ne pouvait voir ni embarras, ni dissimulation. En reconnaissant Johannes, il eut une expression de plaisir, et il salua profondément.

— J'ai vu dernièrement à Londres un de vos livres à une vitrine de libraire; il était traduit, et ça m'a fait plaisir; cela m'a rappelé notre pays.

Camilla marchait entre eux et les regardait tour à tour. A la fin, elle dit :

— Ainsi, tu viendras mardi, Johannes? Pardon, je ne pense qu'à mes affaires, ajouta-t-elle en riant.

Au même instant, elle se tourne vers Richmond et se hâte de l'inviter aussi. ... Il n'y aurait que des amis; Victoria et sa mère étaient aussi invitées; peut-être encore une dizaine de personnes.

Soudain, Johannes s'arrêta et dit :

— Au fond, je crois que je puis rentrer chez moi.

— Au revoir, à mardi, dit Camilla.

Richmond lui donna une franche poignée de main.

Et les deux jeunes gens continuèrent leur route, seuls et heureux.

XII

La femme en bleu était dans la plus épouvantable anxiété: elle attendait à tout instant un signal du jardin et le chemin n'était pas libre; personne ne pourrait entrer aussi longtemps que son mari n'aurait pas quitté la maison. — Oh! cet homme, cet homme! avec ses quarante ans et son crâne chauve!

Quel soupçon inquiétant avait-il donc pour être si pâle ce soir, et pour rester là, cloué sur sa chaise, impassible et inexorable, les yeux fixés sur son journal?

Elle ne restait pas tranquille une minute, il était maintenant onze heures, les enfants étaient couchés depuis longtemps, et son mari ne partait pas! Que le signal retentît, la porte céderait à la petite clef familière, et les deux hommes se trouveraient face à face, se regarderaient dans les yeux!!

Elle n'osait pas achever sa pensée.....

Elle se dirigea vers le coin le plus sombre de la pièce, se tordit les mains et dit enfin, avec indifférence :

— Il est onze heures. Si tu vas au cercle, il est temps.

Il se leva tout d'un coup, encore plus pâle qu'avant, et sortit de la salle, de la maison.

Devant le jardin, il s'arrête et prête l'oreille à un sifflement : un petit signal.

Des pas s'entendent sur le gravier, une clef tourne dans la serrure de la porte de la rue, et peu après deux ombres se voient sur le rideau du salon.

Il connaissait d'avance le signal, les pas, les deux ombres sur le rideau ; tout cela lui était familier.

Il va au cercle. C'est ouvert, les fenêtres sont éclairées, mais il n'entre pas. Une demi-heure, il se promène dans les rues et devant son jardin, une interminable demi-heure ! Attendons encore un quart d'heure ! pense-t-il, et il attend. Alors il rentre, monte l'escalier et sonne à sa propre porte.

La bonne vient ouvrir, avance la tête et dit :

— Madame est depuis longtemps.....

— Couchée, je le sais, répond-il. Voulez-vous dire à Madame que son mari est revenu.

La bonne rentre, elle frappe chez sa maîtresse et s'acquitte de la commission à travers la porte fermée.

— Monsieur fait dire qu'il est revenu.

Madame répond de l'intérieur :

— Quoi, Monsieur est rentré ? Qui t'envoie le dire ?

— Monsieur lui-même, il attend dehors.

On entend des lamentations désespérées à l'intérieur de la chambre, des chuchotements rapides. Une porte s'ouvre, se ferme, tout redevient calme.

Le mari entre ; Madame le reçoit, la mort dans l'âme.

— Le cercle était fermé, dit-il aussitôt, ayant pitié d'elle ; je t'ai fait prévenir pour que tu ne sois pas effrayée.

Elle tombe sur une chaise, consolée, délivrée, sauvée ! Dans son soulagement, son bon cœur reprend le dessus, et elle demande :

— Tu es si pâle ! as-tu quelque chose, mon ami ?

— Je n'ai pas froid, répond-il.

— Mais t'est-il arrivé quelque chose ? Tu as l'air si étrangement accablé?

Le mari répond:

— Non, je souris. C'est apparemment ma manière de sourire. C'est une expression que mes traits auront désormais.

Elle entend ces mots brefs, rauques; elle ne les comprend pas; elle ne saisit pas du tout. Qu'est-ce qu'il veut dire?

Mais soudain, il abat ses deux bras sur elle, avec une violence inouïe et lui murmure dans la figure:

— Qu'en dis-tu ?... si nous lui mettions des cornes..... à celui qui vient de sortir..... Si nous lui mettions des cornes?.....

Elle jette un cri et appelle la bonne. Il la lâche, avec un ricanement sec et silencieux, qui lui fait ouvrir la bouche comme pour bâiller, et il se frappe les cuisses.

Le matin, le bon cœur de madame reprend le dessus et elle dit à son mari :

— Tu as eu un étrange accès hier soir, c'est passé maintenant, mais tu es encore pâle.

— Oui, répond-il, cela ne vaut rien d'être spirituel à mon âge, je ne le serai plus.

Après avoir décrit mille sortes d'amour, le moine Vendt en rapporte une dernière. Les jeunes maîtres viennent de rentrer chez eux; leur long voyage de noces est terminé et ils vont se reposer.

Une étoile filante est tombée sur leur toit.

Pendant l'été, ils se promenaient ensemble et ne faisaient pas un pas l'un sans l'autre.

Ils cueillaient des fleurs, bleues, rouges, jaunes, pour se les offrir; ils regardaient l'herbe onduler sous le vent, ils entendaient les oiseaux chanter dans les bois; et chaque mot qu'ils prononçaient était une caresse.

En hiver, ils allaient en traîneau, les chevaux avaient des grelots, le ciel était bleu, et, tout là-haut, au loin, frémissaient les étoiles, dans les plaines éternelles.

Et ainsi, pendant beaucoup, beaucoup d'années.

Les jeunes époux eurent trois enfants, et ils continuaient à s'aimer comme le premier jour, après le premier baiser.

Puis le mari fit une maladie, une grave maladie, qui le cloua sur son lit pendant longtemps et qui mit la patience de sa femme à une rude épreuve. Le jour où, guéri, il se leva, il ne se reconnut pas lui-même. Il avait perdu ses cheveux, la maladie l'avait défiguré.

Il en souffrit et se mit à rêver.

— Il dit, un matin, à sa femme :

— Tu ne m'aimes, sans doute, plus ?

Rougissante, elle lui jeta les bras autour du cou, et l'embrassa aussi passionnément qu'au printemps de leur jeunesse.

— Je t'aime, je t'aime toujours, répondit-elle. Je n'oublierai jamais que tu m'as choisie et que tu m'as rendue si heureuse !

Elle s'en alla dans sa chambre et coupa tous ses beaux cheveux blonds pour ressembler au mari qu'elle aimait.

Et il s'écoula encore beaucoup, beaucoup d'années.

Les jeunes époux vieillirent, leurs enfants grandirent. Ils partageaient toutes leurs joies comme auparavant, l'été, ils regardaient l'herbe ondoyer, et l'hiver, ils s'enveloppaient dans leurs fourrures et se promenaient en voiture sous le ciel étoilé, et leurs cœurs restaient chauds et heureux comme s'ils avaient bu à la fontaine de Jouvence.

La femme eut une attaque de paralysie. Elle ne pouvait plus marcher, il fallait la pousser dans une petite voiture, et son mari le faisait lui-même. Mais elle souffrait horriblement d'être infirme, et son visage en devint tout ridé de chagrin.

Un jour, elle dit :

— Je voudrais bien mourir, je suis si malade et si laide, et toi, tu es toujours si beau ! Tu ne peux plus m'aimer, et jamais plus tu ne voudras m'embrasser. Mais son mari l'étreint, rouge d'émotion, et répond :

— Je t'aime plus que ma vie, ma chérie, je t'aime comme au premier jour, au premier instant, où tu me tendis ta rose, te rappelles-tu ? Tu me présentais la rose et tu me regardais avec tes jolis yeux ; la rose avait ton parfum, tu rougissais comme elle et tous mes sens étaient enivrés. Mais je t'aime plus encore maintenant, tu es plus belle que dans ta jeunesse, et mon cœur te remercie et te bénit pour chaque jour où tu as été à moi.

Il entre dans sa chambre, se répand de l'acide sur le visage pour se défigurer.

Il dit à sa femme :

— J'ai eu la maladressed e laisser tomber de l'acide sur ma figure, mes joues sont couvertes de brûlures ; tu ne vas plus m'aimer ?

— Oh! toi, mon époux, mon aimé, bégaie la vieille femme en lui baisant les mains, tu es le plus beau des hommes, ta voix me réchauffe le cœur encore aujourd'hui et je t'aimerai jusqu'à la mort.

XIII

Johannes rencontre Camilla dans la rue; elle est avec sa mère, son père et le jeune Richmond : ils font arrêter leur voiture et causent amicalement avec lui.

Camilla lui prend le bras et dit :

— Tu n'es pas venu, nous avions une belle fête; nous t'avons attendu jusqu'au dernier moment.

— J'ai été empêché, répondit-il.

— Excuse-moi, si je ne suis pas venue te voir depuis, continua-t-elle. Je viendrai bientôt, certainement, quand Richmond sera parti. Ah! quelle jolie fête! Victoria s'est trouvée malade, on l'a reconduite chez elle en voiture; l'as-tu entendu dire? Je vais aller la voir. Elle est certainement beaucoup mieux, peut-être, déjà, absolument remise. J'ai donné à Richmond un médaillon presque pareil au tien. Écoute, Johannes, il faut que tu me promettes de faire attention à ton poêle ; quand tu écris, tu oublies tout ; et il fait un froid de loup chez toi. Il faut sonner la bonne pour qu'elle entretienne le feu.

— Oui.

Madame Sejer lui parla aussi, s'informa de son travail, du morceau sur « la Race ».

— En était-il satisfait ? Elle attendait son prochain ouvrage avec impatience.

Johannes fit les réponses obligatoires, salua profondément,

et regarda la voiture s'éloigner. Combien peu tout cela l'intéressait ! Cette voiture, ces gens, cette conversation !

Un sentiment de vide et de froid l'envahit, et l'accompagna pendant tout le chemin. Près de sa porte, un homme marchait de long en large dans la rue, une vieille connaissance, l'ancien précepteur du château.

Johannes lui dit bonjour.

Le précepteur avait un long et chaud pardessus soigneusement brossé. Son air était vif et décidé.

— C'est moi, votre ami et votre confrère, dit-il. Donnez-moi la main, jeune homme. Depuis que je vous ai vu, Dieu a miraculeusement conduit mes voies. Je suis marié, j'ai une maison, un petit jardin, une femme. Ici-bas, il arrive encore des miracles. Vous n'avez pas d'objection à ce mot ?

Johannes le regarda, étonné.

— Donc, adopté. Oui, voyez-vous, je donnais des leçons à son fils, elle a un fils de son premier mariage. Naturellement, elle a été mariée déjà une fois. Donc, j'ai épousé une veuve. Vous pouvez objecter que cela n'avait pas été prédit à mon berceau, mais le fait est que j'ai épousé une veuve. J'y fréquente donc souvent, je regarde le jardin et la veuve et pendant longtemps, je rumine. Tout à coup, j'y suis. Je me dis à moi-même : « Parfaitement, cela n'a pas été prédit à ton berceau, etc., mais je le fais tout de même, car c'est vraisemblablement écrit dans les étoiles. » Voilà comment la chose s'est faite.

— Félicitations, dit Johannes.

— Arrêtez, pas un mot de plus ! Je sais ce que vous allez me dire : — « Et elle, la première, l'avez-vous oubliée ? l'amour éternel de votre jeunesse ? » Voilà textuellement ce que vous voulez me dire. Oserai-je, de mon côté, vous demander, mon cher ami, ce qu'elle est devenue, elle, mon premier, unique et éternel amour. N'a-t-elle pas épousé un capitaine d'artillerie ? En outre, je vous poserai encore une petite question : Avez-vous jamais vu qu'un homme ait obtenu la femme qu'il aurait dû avoir ? Il y a une légende d'un homme dont Dieu avait exaucé les prières et qui obtint son premier et unique amour ; mais il n'en fut pas plus heureux. Pourquoi ? me demanderez-vous ? et je vous répondrai : Mais, pour cette

simple raison, qu'elle mourut aussitôt après, aussitôt après, entendez-vous ? *im-mé-dia-te-ment* après C'est toujours comme cela ! Rien n'est parfait en ce monde. Par suite, les circonstances conduisent l'homme à se chercher un second amour, le meilleur possible ; et il n'y a pas là de quoi mourir Croyez-moi, la nature a si bien tout arrangé que l'homme le supporte parfaitement. Regardez moi, par exemple.

Johannes dit :

— Je vois que vous n'êtes pas à plaindre.

— Pas du tout, jusqu'à présent. Dirait-on, à me voir, que tant de soucis et de tracas m'ont passé sur le corps ? Maintenant, j'ai des habits, des chaussures, une maison, un intérieur, une femme, un enfant. Quant à mes poésies, je veux, sur le champ, résoudre la question. Mon jeune confrère, je suis plus âgé que vous et peut-être un peu mieux doué par la nature. J'ai mes poésies dans un tiroir ; elles seront éditées après ma mort. — « Mais alors, vous n'en aurez aucun plaisir ! » m'objecterez-vous. C'est ce qui vous trompe. En attendant, je réjouis toute ma maison avec. Le soir, quand la lampe est allumée, j'ouvre le tiroir, j'en retire mes poésies, et je les lis tout haut à ma femme et à l'enfant. L'une a quarante ans, l'autre en a douze, toutes deux sont ravis... Si vous voulez venir un soir, on vous offrira à souper et du punch ; vous voilà invité. Que Dieu vous garde de la mort !

Il tendit la main à Johannes. Soudain il demanda :

— Avez-vous entendu parler de Victoria ?

— De Victoria ? Non, je viens seulement d'apprendre à l'instant....

— Ne l'avez-vous pas vue languir, ses yeux se cerner chaque jour davantage ?

— Je ne l'ai pas vue depuis le printemps dernier, à la campagne. Est-elle encore malade ?

Le précepteur répondit, d'un ton dur et comique à la fois, en frappant du pied :

— Oui.

— On vient de me dire... Non, je ne l'ai pas vue languir, je ne l'ai pas rencontrée. Est-elle très malade ?

— Très malade. Probablement déjà morte. Comprenez-vous ?

Johannes, bouleversé, le regardait, ne sachant plus s'il voulait rentrer ou rester dans la rue. Ses yeux allaient de sa porte à cet homme, à son long paletot, à son chapeau ; il souriait, embarrassé et navré, d'un air misérable.

Le vieux professeur continua avec un geste menaçant :

— Encore un exemple ; pouvez-vous le nier ? Elle non plus n'a pas eu celui qu'elle devait avoir, le fiancé de son enfance, un jeune et brillant lieutenant. Un soir, il va à la chasse, une balle l'atteint au front et lui fend la tête. Le voilà par terre, victime du jeu auquel la Providence s'est amusée avec lui. Victoria, sa fiancée, commence à languir, quelque chose lui ronge le cœur, et nous, ses amis, nous assistons à ce supplice. Ainsi, il y a quelques jours, elle se rendit en soirée dans une famille Sejer, elle me dit même que vous auriez dû y être aussi, que vous n'y êtes pas venu, Bref, à cette soirée, elle abuse de ses forces, les souvenirs de son amour l'assaillent, elle se force à être gaie, elle danse toute la soirée, elle danse comme une enragée. Alors elle tombe, elle vomit le sang ; on la relève, on l'emporte, on la ramène chez elle en voiture. Elle n'en a plus pour longtemps.

Il vient tout près de Johannes, et il lui dit durement :

— Victoria est morte.

Comme un aveugle, Johannes fait avec ses mains un geste instinctif de défense.

— Morte ? Victoria, morte ?

— Oui, répond le précepteur, elle est morte aujoud'hui, dans la matinée. Il mit la main dans sa poche et en retira une lettre volumineuse. Et elle m'a prié de vous remettre cette lettre. La voici. « Après ma mort », a-t-elle dit. Elle est morte ; je vous la donne. Ma mission est accomplie.

Et sans saluer, sans dire un mot de plus, le précepteur lui tourna le dos, descendit lentement la rue et disparut.

Johannes demeura avec sa lettre en main.

Victoria était morte ! Il répétait son nom tout haut, et sa voix était froide, presque insensible. Il baissa les yeux sur la lettre et reconnut l'écriture. Celle qui avait tracé ces lignes si droites était morte !

Il entre, monte l'escalier, trouve sa clef et ouvre la porte. Sa chambre était froide et obscure. Il s'assied près de la

fenêtre, et, à la dernière lueur du jour qui tombe, il lit la lettre de Victoria :

— « Cher Johannes, écrivait-elle, quand vous lirez cette lettre, je serai morte. Tout me paraît maintenant si étrange; je n'ai plus honte, et je vous écris comme si rien ne nous séparait plus. Aussi longtemps que j'étais en bonne santé, j'aurais mieux aimé souffrir nuit et jour que de vous écrire, mais maintenant, mon âme est à moitié délivrée, je ne pense plus de la même façon. On m'a vue cracher le sang, le docteur m'a auscultée, et il a reconnu que je n'ai plus qu'un reste de poumon. Pourquoi aurais-je honte désormais?

« J'ai réfléchi dans mon lit aux derniers mots que je vous ai adressés. C'était le soir, là, dans la forêt. Je ne pensais pas que ce fussent mes dernières paroles; autrement, j'aurais voulu vous dire adieu et merci. Je ne vous reverrai plus, et maintenant je regrette de ne m'être pas jetée à vos pieds, de ne pas avoir embrassé vos souliers, et la terre sur laquelle vous marchez; de ne pas vous avoir prouvé la grandeur de mon amour. Chaque jour, je souhaite de n'être plus malade, afin de retourner chez nous, et retrouver dans la forêt l'endroit où nous étions assis quand vous teniez mes deux mains dans les vôtres. Alors j'y chercherais la trace de vos pas, et j'embrasserais toutes les bruyères d'alentour. Mais c'est impossible pour le moment, à moins que je n'aille mieux, comme maman le croit.

« Cher Johannes, c'est une chose étrange de penser que je n'ai fait autre chose en ma vie que vous aimer, et qu'il me faille maintenant vous quitter. Croyez-moi, c'est une sensation extraordinaire que d'être couchée là et de sentir les heures qui s'écoulent. Tout me paraît plus lointain, insensiblement, les hommes dans la rue, et le bruit des voitures qui roulent. Je ne verrai plus jamais le printemps; et ces maisons, et ces rues et les arbres du parc me survivront.

« Aujourd'hui, j'ai pu m'asseoir un peu dans mon lit et regarder par la fenêtre. Au coin de la rue, deux personnes se sont rencontrées, elles se sont dit bonjour, se sont donné la main et ont ri de ce qu'elles disaient. Elles ignoraient que je fusse dans mon lit, à attendre ma dernière heure, mais, l'au-

raient-elles su, elles n'en auraient pas moins fait les mêmes gestes, dit les mêmes mots. La nuit dernière, quand tout était sombre, j'ai cru que ma dernière heure était venue. Mon cœur s'arrêta et il me semblait déjà entendre l'éternité gronder au loin, mais, à la minute suivante, je revins à moi et je recommençai à respirer. Ce fut un sentiment tout à fait indescriptible. Mais maman pense que c'est peut-être le bruit de notre chute d'eau, auquel j'aurai rêvé.

« Grand Dieu ! Il faut que vous sachiez comme je vous ai aimé, Johannes ! Je n'ai pas pu vous le montrer, trop de choses s'y sont opposées ; et, tout d'abord, ma propre nature. Papa aussi était son propre ennemi ; je suis sa fille. Mais maintenant que je vais mourir et qu'il est trop tard, je veux vous le dire. Et je ne sais pas moi-même pourquoi je le fais, car cela vous est indifférent, surtout en ce moment, où je vais mourir, mais je voudrais tant être avec vous jusqu'au dernier instant, et ne pas me sentir abandonnée !

« Il me semble vous voir quand vous lirez cette lettre, vos mains, vos épaules, tous vos mouvements. Grâce à elle, nous ne sommes plus si loin l'un de l'autre, me dis-je. Maman voulait vous faire chercher, il y a deux jours, je n'ai pas voulu, je n'y ai aucun droit ; j'ai préféré vous écrire. Je veux rester dans votre souvenir telle que j'étais avant ma maladie... (Ici quelques mots illisibles)... mes yeux et mes sourcils, mais ils ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois, et c'est pour cela que je n'ai pas voulu vous faire venir. Je vous demande aussi de ne pas me regarder dans ma bière. Je serai peu changée, seulement un peu plus pâle, et j'aurai une robe jaune, mais pourtant vous regretteriez de m'avoir vue ainsi.

« Je me suis reprise à plusieurs fois pour écrire cette lettre, et je ne vous ai pas dit la millième partie de ce que je voudrais. Il est si horrible pour moi de mourir !... Je ne le veux pas, j'espère encore si profondément en Dieu, que peut-être j'irai un peu mieux... ne fût-ce que jusqu'au printemps ; les jours seront clairs, les arbres auront des feuilles...

« Si je guérissais, je ne serais jamais plus mauvaise pour vous, Johannes. Il me serait égal de n'être pas heureuse, si je pouvais vivre... Je pourrais sourire à qui me battrait... Comme

je remercierais et comme je louerais Dieu, si seulement je pouvais vivre !

« J'ai si peu vécu ma vie, et voici que cette vie manquée doit finir ! Si vous saviez combien je meurs à regret, peut-être vous voudriez faire quelque chose, faire tout ce qui serait en votre pouvoir. Vous pouvez bien peu de chose, mais, si vous, si tout le monde priait pour moi et ne voulait pas me laisser partir, peut-être Dieu me donnerait-il la vie. Oh ! comme je serais reconnaissante et comme je voudrais du bien à tous !... Avec quel empressement je ferais tout ce que l'on voudrait, si seulement je pouvais vivre !...

« Maman est là, qui pleure, elle a pleuré toute la nuit. Cela me fait un peu de bien, cela adoucit l'amertume de mon départ. Que diriez-vous, ai-je pensé aujourd'hui, si vous me voyiez un jour venir à vous dans la rue, avec une jolie toilette, sans rien vous dire de blessant, mais vous offrir une rose que je viendrais d'acheter ? Mais je sais que jamais je ne pourrai le faire, il ne me reste qu'à mourir. Je pleure si souvent dans mon lit, je pleure sans cesse et inconsolablement ; cela ne me fait pas mal à la poitrine, sinon quand je sanglote. Johannes ! cher, cher ami, mon seul amour sur la terre, viens et reste un peu près de moi, quand il commence à faire sombre. Je ne pleurerai pas, je sourirai autant que j'en aurai la force, tant je serai heureuse que vous soyez venu. Hélas ! où sont ma fierté et mon courage ? En ce moment, je ne suis pas la fille de mon père ; c'est que j'ai perdu mes forces... il y a si longtemps que je souffre !... Depuis de longues années, quand vous étiez à l'étranger, je souffrais déjà, et, depuis le printemps dernier, depuis que je suis venue à la ville, je n'ai pas passé un jour sans souffrir !... Je ne me doutais pas autrefois, de quelle longueur infinie peut être une nuit... Je vous ai vu deux fois dans la rue, la première fois, vous fredonniez en passant devant moi, et vous ne m'avez pas aperçue. J'avais l'espoir de vous rencontrer chez les Sejer ; vous n'y êtes pas venu. Je ne vous aurais pas parlé, je ne me serais pas approchée de vous, j'aurais été heureuse de vous apercevoir de loin, et vous n'y êtes pas venu ! J'ai pensé alors que c'était peut-être à cause de moi ! A onze heures, je me suis mise à danser, parce que l'attente

m'était devenue insupportable. Oui, Johannes, je vous ai aimé, et toute ma vie, je n'ai aimé que vous. C'est Victoria qui vous l'écrit, et Dieu le lit par-dessus mon épaule !

« Je vous dis adieu, il fait presque sombre, je n'y vois plus. Adieu, Johannes ; merci pour chaque jour où je vous ai vu. Quand je m'envolerai de cette terre, vous serez ma dernière pensée, et je me répéterai à moi-même votre nom pendant tout le chemin.

« Soyez heureux toute votre vie et pardonnez-moi le mal que je vous ai fait... pardonnez-moi aussi de ne m'être pas jetée à vos pieds pour vous implorer, je le fais maintenant de tout mon cœur...

« Soyez heureux Johannes, et adieu pour toujours... Encore une fois merci pour chaque jour et pour chaque minute... Je ne peux plus

« Votre

« Victoria.

« On a allumé la lampe, et je vois plus clair. Je m'étais endormie et j'avais encore une fois quitté la terre... Que Dieu soit loué !... Cela n'a pas été si pénible que l'autre fois... j'ai même entendu un peu de musique... et surtout ce n'était pas si noir... Je suis si reconnaissante... Je n'ai plus la force d'écrire... Adieu, mon aimé... »

KNUT HAMSUN.

Traduit du Norvégien par ALICE HESSEL.

LE MOIS THÉATRAL

Voici un mois terriblement chargé. Presque tous les théâtres ont renouvelé leur affiche et, par une heureuse fortune, la plupart d'entre eux, à cette perpétuelle loterie qu'est l'art dramatique, ont pris cette fois de bons numéros. C'était du reste de toute justice; le mois d'octobre ayant été détestable, le mois de novembre devait être excellent. Le théâtre est l'image de la vie, et le succès et l'insuccès, le plaisir et l'ennui, les bons et les mauvais jours s'y mélangent à doses à peu près égales et finissent par faire toujours la même moyenne. Cette chronique théâtrale sera donc forcément un peu longue; consolons-nous en pensant que la prochaine fois elle sera plus courte. Tout, en ce monde, est affaire d'équilibre et de proportion, et les choses s'arrangent toujours pour le mieux sous la lumière du soleil comme sous celle des lustres.

Le Palais-Royal a ouvert la marche avec *L'Affaire Mathieu*, vaudeville en trois actes de M. Tristan Bernard. *L'Affaire Mathieu* a d'abord pour elle de n'être pas ce qu'on appelle aujourd'hui une pièce à thèse. Vous n'ignorez pas, en effet, que nombre d'auteurs dramatiques ont depuis quelque temps mis à la mode d'aller chercher leur sujet dans les livres de droit ou de médecine. M. Tristan Bernard, heureusement pour lui et pour nous, n'appartient pas à cette école ou plutôt à ces Écoles, et ses pièces ne relèvent d'aucune de nos Facultés.

Elles n'en ont pas moins leur petite pointe de philosophie,

et cette *Affaire Mathieu*, par exemple, nous démontre péremptoirement que des événements les plus sombres on peut tirer les effets les plus comiques. On a dit depuis longtemps que le rire était bien près des larmes; vous n'avez qu'à aller au Palais-Royal pour vous assurer que le vaudeville est le plus proche voisin de la tragédie. Notre joyeux auteur a pris sa donnée dans l'un des plus lugubres faits-divers de ces derniers temps et même des temps passés. Il nous a fait rire durant trois heures en évoquant un de ces crimes, devenus légendaires, où la victime est enfermée dans une malle.

La scène se passe à Auxerre, dans le désœuvrement de la vie de province. La petite Mme Godelle, qui s'ennuie à mourir ne demanderait pas mieux que de tromper son mari. Le jeune et beau Folarmand, un des lions de la petite ville, serait tout prêt à l'y aider, mais le mari a des soupçons et, pour mieux fuir le danger, il prend la résolution d'emmener sa femme aux bains de mer. Folarmand, désolé, vient faire ses adieux à Mme Godelle. Pendant qu'il est aux pieds de la jeune femme, le mari survient, et l'amoureux n'a que le temps de se cacher dans une malle dont le couvercle, à serrure automatique, retombe sur lui, et l'enferme.

Tout justement, c'était l'heure du départ, et M. Godelle, sachant que les femmes sont toujours en retard, venait demander à la sienne de se presser. Il est ravi de voir que la malle est prête, et il la fait charger sur l'omnibus du chemin de fer. Voilà donc le pauvre Folarmand, — amour, amour, quand tu nous tiens! — voyageant, comme un colis, dans le fourgon aux bagages, mais rassurez-vous, il n'étouffera pas car la malle, comme toute malle de vaudeville, avait été percée de petits trous en vue d'y emporter le chien de la maison.

On arrive ainsi à Saint-André-sur-Mer où les choses se compliquent. Folarmand a, en effet, un oncle, l'oncle Mathieu dont on est sans nouvelles depuis quelque temps. Le bonhomme a disparu de son domicile, on croit qu'il a dû être assassiné, et comme on a trouvé chez lui des quantités de lettres du neveu toutes relatives à des demandes d'argent, on ne doute pas que Folarmand soit l'assassin. Son départ si subit confirme les soupçons et, d'Auxerre, on envoie au juge d'instruction de Saint-André-sur-Mer une commission

rogatoire pour vérifier le contenu de cette fameuse malle que les employés du chemin de fer avaient trouvée si lourde, et où l'on est persuadé que le cadavre de l'oncle Mathieu doit être enfermé.

Or, apprenez que Folarmand, une fois à Saint-André, avait pu enfin s'évader de la malle, et qu'il y avait été remplacé par un garçon de l'hôtel qui voulait y dérober des pantalons de dentelles pour sa bonne amie. Le terrible couvercle automatique était retombé sur le voleur qui, à son tour, s'était trouvé emprisonné. De sorte que lorsque le juge d'instruction fit ouvrir la malle, on en vit sortir, à la stupéfaction générale, ce garçon d'hôtel encore plus stupéfait que tout le monde et dont les mines ahuries ont été une des joies de cette pièce.

Le juge alors, fort embarrassé, fait ce que font tous les magistrats quand ils sont embarrassés : il fourre tout le monde en prison, et nos gens y seraient peut-être encore si l'on n'avait fini, après toutes sortes de joyeuses péripéties, par retrouver l'oncle Mathieu que personne n'avait assassiné et qui n'avait disparu que pour aller courir le guilledou avec une petite femme. Il fallait bien, dans ces conditions, relâcher les prisonniers, à commencer par Folarmand, et le juge daigna y consentir, justifiant ainsi cette réflexion qui termine la pièce :

« En France, on finit toujours par reconnaître l'innocence de la victime. »

A ce seul trait, on peut reconnaître qu'il y a parfois, dans les fantaisies les plus folles, un petit grain de sagesse. Nos vaudevillistes, quand ils ont surtout l'humour et l'originalité de M. Tristan Bernard, savent dire en riant les choses les plus sérieuses. *L'Affaire Mathieu*, comme toutes les pièces très bien faites, n'a pas de peine à être très bien jouée. Raimond s'y livre à ses contorsions toujours pareilles, mais toujours gaies ; Cooper, en juge d'instruction, est tout à fait amusant ; Francès est tout pétri de bêtise et Mme Aimée Samuel toute pétrie de grâce. Mais le vrai, le fin, le grand comique de la troupe, c'est Boisselot qui continue dignement, sur cette scène du Palais-Royal, l'inoubliable tradition des Geoffroy, des Lhéritier, et des Gil-Pérès.

Au Vaudeville, où l'on ne joue plus de vaudevilles, on

nous a donné une très jolie comédie, *Yvette*, de M. Pierre Berton, tirée d'un des contes les plus connus de Maupassant. Vous n'avez sans doute pas oublié cette étude à la fois sobre et forte que l'on peut rappeler en quelques mots : La marquise Obardi est une grande dame à qui l'on n'a jamais connu de mari, mais qui n'en a pas moins une fille. Sa maison, qui n'a pourtant rien de commun avec la maison de Socrate, est trop petite pour recevoir ses amis. On y passe l'existence en festins et en nopces qui ne sont malheureusement pas de « justes nopces. » C'est ce qui désole Yvette, la charmante fille de la marquise qui ne sait rien du passé de sa mère et ne songe qu'à épouser l'un des aimables jeunes gens qui fréquentent la maison.

Elle est précisément courtisée par l'un d'eux, Jean de Servigny, et elle se sent toute prête à l'aimer. Mais ils n'ont pas sur l'amour la même façon de voir. Ce mot d'amour, qui est un des plus répandus, s'emploie dans des acceptions si différentes ! Yvette qui est une petite fille fort sage, très gentiment élevée au couvent, ne voit d'amour que dans le mariage. Servigny estime, au contraire, que c'est là un sacrement parfaitement inutile et plutôt gênant.

Au surplus, s'il devait se marier, il ne songerait jamais à épouser la fille de la marquise Obardi. Cela lui ferait vraiment trop de beaux-pères. Et devant l'insistance d'Yvette, il lui laisse entendre qu'un mariage entre eux est impossible et qu'il la veut pour maîtresse et non pas pour femme. La jeune fille, atterrée, comprend alors ce qu'elle n'avait pas su deviner jusque là. L'existence insoupçonnée de sa mère lui apparaît dans toute son horreur, et elle éclate en lamentations et en reproches contre la marquise qui, dans une scène fort belle, se justifie aux yeux de sa fille par des arguments tirés de son amour maternel. Si elle a mené une pareille existence, c'était pour que sa fille, au lieu d'avoir les pénibles débuts qu'elle eut elle-même, pût grandir dans la joie et dans le luxe ; c'était pour qu'elle fût élevée comme une petite princesse et ne connût rien jamais des difficultés et des misères de la vie.

Yvette, devant ces aveux d'une si touchante ingénuité, ne peut plus accabler sa mère: mais elle sent bien qu'elle ne

sera jamais la femme de Servigny. Et alors, elle se décide à mourir. Durant une fête que donne la marquise et que l'auteur, en dramaturge adroit, a mise là pour le contraste, la jeune fille s'empoisonne non sans avoir laissé bien en évidence au pied de son lit une lettre où elle explique pourquoi elle meurt. Ce tableau final est charmant: « C'est la vierge aux camélias! » ai-je entendu dire dans la salle. En effet, tandis qu'Yvette agonise, les autres qui font la fête dans le jardin, tout surpris de son absence, l'appellent joyeusement et, par la fenêtre ouverte, lui jettent des fleurs qui retombent sur son lit et lui font déjà comme une guirlande mortuaire.

A la fin, cependant, devant son silence persistant, on s'inquiète, on accourt. Servigny entre le premier dans la chambre, lit la lettre d'adieu de la jeune fille. Il prend Yvette dans ses bras, il réchauffe ses mains glacées, il l'arrache à la mort. Nous savons que la jeune fille vivra, qu'elle et Servigny s'aimeront, sans trop saisir cependant si leurs amours seront décidément légitimes. L'auteur a pensé avec raison qu'après une si rude épreuve, il n'y avait plus à insister sur ce point devenu secondaire.

La pièce qui suit très scrupuleusement la pensée et parfois le texte même de Maupassant est émouvante, avec des moments d'aimable gaîté et elle constitue un de ces honnêtes et charmants spectacles après lesquels on rentre chez soi tout heureux de n'avoir pas perdu sa soirée. L'interprétation est excellente : il faut citer d'abord Mlle Blanche Toutain, étoile filante qui avait brillé dans diverses capitales de l'Europe et qui revient à Paris, sa vraie place. Auprès d'elle Mmes Rosa Brück et Daynes-Grassot ont, chacune dans son genre, qui est bien loin d'être pareil, excellemment représenté le côté féminin. Quant aux hommes, il suffira de citer MM. Tarride, Lérand, Nertann et Gildès pour donner l'impression d'un ensemble parfait.

Après deux succès, il fallait un moment de repos. C'est le théâtre Antoine, plus heureux d'ordinaire, qui nous l'a donné. *Le Baillon*, de MM. Camille Le Senne et Adolphe Mayer et *La Mariotte*, de MM. Pierre Veber et Maurice Soulié rentrent dans la catégorie des ouvrages de médecine. Si je ne crai-

gnais de faire un mauvais jeu de mot, j'appellerais ces pièces-là des pièces anatomiques.

Dans la première, se pose la thèse bien souvent traitée du secret professionnel. Une jeune fille, qui est phtisique, est recherchée en mariage. Son médecin a-t-il le droit de mettre en garde les parents du jeune homme, même s'il est consulté par eux? Doit-il empêcher une union qui ne peut être que funeste? Les auteurs ne se prononcent pas. Ils mettent en présence deux médecins dont l'un dit oui et l'autre dit non, ce qui est assez la règle quand deux médecins se trouvent ensemble. Ce débat ou plutôt cette consultation est d'autant plus dénuée d'intérêt qu'au moment où elle se produit, le mariage a déjà eu lieu. La jeune fille est devenue une jeune femme, et elle a même épousé un drôle de mari qui, tout en la plaignant beaucoup d'être phtisique, a surtout peur de la contagion et n'est préoccupé que d'une chose, c'est de ne pas être atteint à son tour par le terrible mal. Vous voyez dans quelle voie nous entraîne la pièce. M. Antoine a eu tort de la jouer, mais du moment qu'il la jouait, il aurait dû lui donner une interprétation meilleure et commencer par l'interpréter beaucoup mieux lui-même. L'ouvrage, en aucun cas, ne pouvait avoir de succès, mais, mieux défendu, il aurait fait, sans doute, meilleure figure. Les auteurs déjà mal engagés ont été, de plus, trahis par les acteurs. C'est une constatation que tout le monde a faite le soir de la première, et pour ne pas l'enregistrer, il faudrait que la critique fût liée, elle aussi, par le secret professionnel.

Avec *La Mariotte*, nous passons à une autre maladie. Dans *le Baillon*, il s'agissait de tuberculose; maintenant, il est question d'hystérie :

— C'est une soirée carabinée ! disait plaisamment, dans un entr'acte un de nos plus illustres médecins.

Cette Mariotte est donc une paysanne qui, de l'hystérie, est tombée dans la léthargie. On nous a fait grâce de la catalepsie. La Mariotte, ainsi endormie, est devenue une gêne pour ses bons villageois de parents qui se la repassent de l'un à l'autre. Mais il se trouve que ce sommeil léthargique présente des aspects tout particuliers Un docteur — que de docteurs, mon Dieu, que de docteurs ! — a fait à ce sujet une commu-

nication à l'Académie de médecine qui envoie une délégation pour se rendre compte du phénomène. Voilà la Mariotte passée à l'état de curiosité scientifique. On arrive de Paris pour la voir. Il y a moyen de battre monnaie avec l'aventure Et alors, la froideur des paysans se transforme en enthousiasme. La Mariotte devient beaucoup plus intéressante et c'est à qui voudra l'avoir chez elle. Le plomb vil s'est changé en de l'or pur.

Le sujet, en somme, n'était pas si mauvais et la pièce, par endroits, ne manquait pas d'une certaine grosse gaîté qui aurait pu la faire passer. Le voisinage du *Baillon* lui a fait du tort comme elle-même, par un effet reflexe, en a probablement fait aussi au *Baillon*. C'était décidément beaucoup de maladies pour une seule soirée, et il y avait dans ces pièces-là trop de médecins pour qu'elles pussent être sauvées.

Avec le Gymnase, nous revenons à un spectacle plus léger et plus gai, et la moyenne retrouve ainsi son équilibre. La pièce s'appelle, du reste, *la Bascule* et elle est de M. Maurice Donnay, qui jamais n'avait poussé à ce point l'art éminemment parisien de faire quelque chose avec rien du tout. M. Maurice Donnay aurait pu se présenter hardiment au concours de jouets organisé par M. Lépine, et il en aurait admirablement réalisé les conditions : obtenir le résultat le plus appréciable avec le moins possible de matière première. Le spirituel auteur d'*Amants* et d'*Éducation de prince* a transporté ce procédé au théâtre et la *Bascule* est un bien curieux spécimen du genre.

Pesez-moi ce sujet-là ; vous pouvez le tenir dans le creux de la main. Un jeune viveur parisien, Hubert de Plouha, a une femme et une maîtresse. Le cas n'est pas rare, quoiqu'il soit plus fréquent, pour nos jeunes viveurs, d'avoir une femme et plusieurs maîtresses. Mais Hubert de Plouha nous est représenté comme étant, au fond, un excellent époux qui aime beaucoup son épouse, et il est donc naturel qu'il ne la trompe qu'avec une seule autre femme. Celle-ci est une actrice, Rose Bernier, et nous voyons Hubert dans sa loge attentif et prévenant, comme nous le voyons ensuite au foyer conjugal non moins attentif et non moins prévenant. C'est en cela que

réside le jeu de la bascule. Quand le mari est plus aimable pour sa femme, la planche penche d'un côté; quand il l'est davantage pour sa maîtresse, elle penche de l'autre. Son bonheur à lui, entre ces hauts et ces bas, est toujours parfaitement assuré, et, de toute façon, il a du pain sur cette planche. Mais il n'est si joli jeu qui puisse durer indéfiniment.

L'actrice jouait à la bascule de son côté, et elle avait donné comme vis-à-vis à notre Hubert un autre amant Paul Lorsay, jeune auteur à succès, qui lui avait promis un beau rôle dans sa prochaine pièce. Cette promesse avait même enthousiasmé à ce point Rose Bernier qu'elle ne voulut plus aimer que Paul Lorsay et rompit brusquement avec l'infortuné Hubert de Plouha non sans lui avoir joué préalablement, pour le brouiller par-dessus le marché avec sa femme, le mauvais tour de l'enfermer chez elle un soir où elle se rendait à son théâtre et où lui-même, ayant du monde à dîner, était pressé de rentrer chez lui.

On devine l'émoi de la femme légitime attendant son mari toute la soirée et ne le voyant arriver que très tard après que l'actrice, enfin revenue du théâtre, lui eût rendu sa liberté. Le bon Hubert n'était pas très fier, car de ce coup-là, l'équilibre de la bascule semblait définitivement rompu mais, dans ces cas désespérés, les hommes sont parfois aussi ingénieux que des femmes. Le mari, presque pris en flagrant délit, s'en tira par une explication de génie : depuis qu'ils étaient mariés, sa femme désirait ardemment un enfant, mais jusqu'ici ses vœux n'avaient pas été exaucés. Or, il avait entendu dire qu'une forte émotion, qu'une angoisse un peu prolongée pouvaient être d'excellents stimulants pour la maternité. La femme d'un de ses amis était ainsi devenue mère à la suite d'une grande frayeur. Et c'est pourquoi il avait voulu essayer de ce moyen et faire passer sa femme par cette même émotion et ces mêmes angoisses.

Là-dessus, on se réconcilie, et la pièce, commencée en comédie se termine en vaudeville. On peut même dire qu'elle ne se termine pas du tout, car, avec le caractère que nous lui connaissons, cet Hubert va, dès le lendemain, retourner à son actrice. Mais nous aurons, en attendant, passé une gentille soirée et ainsi sera atteint le but de M. Maurice Donnay qui,

visiblement, quand il écrit de ces œuvres-là, ne travaille pas pour la postérité. Sa pièce est toute menue, maigrelette, bâtie un peu à la diable, mais elle plaît néanmoins, comme ces petites femmes dont le visage n'est pas très régulier, dont le corps n'a pas des lignes bien harmonieuses, mais qui séduisent tout de même par leur minois chiffonné, par leur chic et par leur esprit. Il y a surtout là-dedans un premier acte qui est tout à fait joli.

M. Huguenet qui est, à cette heure, un de nos premiers comédiens joue le rôle du mari avec un naturel exquis. Mlle Rolly est fort bien dans le rôle de l'actrice, mais je l'aimais mieux cependant dans la *Bourse ou la Vie*. Cette artiste, de physique très agréable, connaît parfaitement son métier, mais il lui reste, si j'ose m'exprimer ainsi, à le parisianiser. Cela lui viendra sans peine, quand elle abusera moins des tournées. Mlle Ryter joue très gentiment son rôle d'amoureuse légitime, et partant, un peu sacrifiée. MM. Noizeux, Le Gallo, Mmes Gauthier et Dorziat s'acquittent fort bien de leurs personnages.

Du plaisant, nous passons au sévère, et de l'œuvre légère et un peu futile, à l'œuvre virile et forte. M. Georges Clemenceau, dans le *Voile du bonheur*, représenté à la Renaissance, a fait acte de philosophe, de penseur et de lettré. On lui a reproché de n'avoir pas su raccorder ces trois qualités si brillantes et si rares par les petites ficelles, par les petits procédés qui sont de mise ou même de nécessité au théâtre et qui y constituent ce qu'on appelle le métier. Je ne suis pas en peine, de ce côté là, pour M. Clemenceau. S'il ne lui manque que du tour de main, il aura bientôt fait de l'attraper. L'homme vraiment extraordinaire qui est passé avec une si merveilleuse aisance de la politique à la littérature et qui a retrouvé dans le journalisme la même autorité, le même éclat, les mêmes dons si personnels qu'il avait à la tribune, cet homme-là, du moment qu'il aborde le théâtre, ne sera pas embarrassé d'y trouver cette forme scénique que bien peu d'auteurs, même parmi les plus célèbres, ont rencontrée du premier coup.

En attendant, il y apporte le fond qui est toujours ce qui

manque le plus. Le *Voile du bonheur* n'a pas été seulement écrit pour distraire un moment le spectateur; il a été écrit pour lui donner à réfléchir, et c'est déjà, chez l'auteur, une excellente idée de théâtre d'avoir transporté en Chine une action qui aurait si bien pu se passer à Paris. Il nous montre ainsi, sans que nous ayons besoin d'aller nous en assurer sur place, à quel point ces soi-disant barbares nous ressemblent et la grande analogie qui existe entre leurs coutumes, entre leurs mœurs si souvent raillées et les nôtres que là-bas, sans doute, ils ne raillent pas moins.

Le *Voile du bonheur*, c'est ce qui nous cache la réalité des choses et nous les rend, par conséquent, plus belles. Tant que nous l'avons sur les yeux, tout ce qui nous entoure nous paraît charmant; si on nous l'enlève, le monde se montre alors tel qu'il est, c'est-à-dire fort laid. Cet apologue peut-être un peu pessimiste pourrait être de tous les pays et de tous les temps. M. Clemenceau l'a traduit d'une façon saisissante, l'a orné d'une langue très belle et en a fait une œuvre d'art dont la vraie place aurait dû être au Théâtre-Français, si le Théâtre-Français, au milieu de ses dissensions intérieures, avait encore le sentiment de son devoir et de son rôle.

Mais nos sociétaires jouent leurs chinoiseries dans la coulisse et ils n'ont pas le temps d'en mettre à la scène. C'est une raison de plus pour féliciter Gémier qui fait vraiment de son théâtre un théâtre artistique et littéraire et qui a su donner, comme interprétation et comme mise en scène, un cadre parfait à l'œuvre remarquable de M. Clemenceau. Il a représenté lui-même le principal personnage de la pièce, ce Tchang-I, un riche mandarin qui est parfaitement heureux parce qu'il est complètement aveugle. Il a une femme fidèle, un fils respectueux, un secrétaire dévoué, un ami à toute épreuve. C'est ainsi, du moins, que dans sa cécité, il voit ou plutôt se figure les choses.

Mais un guérisseur « barbare », autrement dit européen, lui a assuré qu'il pourrait lui rendre la vue. Il n'a, pour cela, qu'à user d'un certain collyre qu'il lui donne. Mais avec modération, toutefois. Trois gouttes seulement par jour, car autrement, si on l'employait à trop forte dose, le remède

serait pire que le mal, et la cécité deviendrait alors incurable.

Tchang-I, sans en rien dire à son entourage, a suivi les prescriptions du guérisseur. O merveille! elles ont produit leur effet. Le voilà qui recouvre la vue, qui rouvre les yeux à la lumière. Il voit, il voit! Son premier mouvement est tout de joie et de gratitude. Puis il regarde autour de lui et la décevante réalité lui apparaît : le monde se présente à lui tel qu'il est : il s'aperçoit qu'il est volé par son secrétaire, trahi par son ami, ridiculisé par son fils et plus encore par sa femme qui le trompe jusque dans sa propre demeure.

C'en est trop, l'infortuné, à présent, maudit le guérisseur. Mais au fait, n'est-il pas victime d'un sortilège? Ce guérisseur est un barbare, c'est un de ces hommes venus de l'occident pour tourmenter, pour torturer le peuple de Chine. Son remède n'était qu'un maléfice: il n'est pas vrai, il n'est pas possible qu'il ait rendu la vue à Tchang-I. Il ne lui a fait voir que ce qu'il a voulu, des monstres hideux, des visions mensongères.

Allons, allons, Tchang-I saura bien échapper au piège du barbare. Il va retrouver sa tranquillité; il va remettre de lui-même sur ses yeux à peine entr'ouverts le voile du bonheur. N'en a-t-il pas le moyen immédiat? Le flacon du sorcier est toujours en sa possession. Dix gouttes, a-t-il dit, et c'est la cécité cette fois irrémédiable. Tchang-I le vide tout entier dans ses yeux qui, maintenant ne verront jamais plus. Le voilà délivré de tous les cauchemars. Il redevient heureux et confiant et plus que jamais il croit à la beauté du monde, au dévouement de son secrétaire, à l'affection de son ami, à la soumission de son fils et à la fidélité de sa femme.

Cette analyse fort imparfaite ne donne qu'une bien faible idée de cette œuvre très noble où se rencontrent à chaque instant de grandes beautés d'inspiration et de forme. Toute la pièce reposait sur le rôle écrasant de Tchang-I. M. Gémier l'a rendu avec une vaillance et une force peu communes. Je ne lui ferai que deux reproches, car on doit toujours tout dire à des artistes de cette valeur : au début, quand il commente avec son fidèle secrétaire la *Gazette officielle* de Pékin, on ne sait pas trop s'il raille ou s'il parle sérieusement. Il est cer-

tain qu'il doit croire à toutes les nouvelles qu'on lui lit puisque c'est le fond de la pièce; mais, à son ton, il est malaisé de s'en apercevoir. De plus, dans la grande scène, où il découvre tant de trahisons accumulées, peut-être revient-il sur des effets dont il a tiré déjà tout ce qu'il fallait. C'est du reste par excès de conscience et à son propre détriment, car il surcharge ainsi un rôle déjà bien accablant.

A côté de lui MM. Mosnier, Beaulieu et Jarrier tiennent convenablement des personnages forcément effacés. Il n'y a qu'une femme dans la pièce, mais c'est Mlle Andrée Mégard, de sorte qu'on se tient pour très satisfait. La très charmante artiste a vu, sans doute, dans ce bout de rôle l'occasion d'une agréable fantaisie. Elle s'est délicieusement déguisée en Chinoise et, sans tomber dans la caricature, elle nous a représenté une ravissante figurine d'étagère, un joli bibelot de Pékin où perce toutefois l'article de Paris.

Pour tenir l'affiche avec la pièce de M. Clemenceau qui, malgré son importance, n'a qu'un acte, la Renaissance nous a donné *Une Blanche*, comédie en trois actes de M. Lucien Gleize, qui n'est assurément pas une pièce parfaite, mais qui témoigne, chez son auteur, de brillantes et solides qualités de théâtre. Sur les trois actes de cette comédie, il y en a un qui est ravissant; les deux autres, tout en restant très gais, ont seulement le tort de tomber dans la charge: l'ensemble, néanmoins, forme un spectacle attrayant, et même intéressant, car *Une Blanche*, sous son allure légère et bon enfant, cache une petite étude de nos mœurs coloniales. Étude un peu grossie pour les besoins du théâtre, mais dont certains traits, joliment satiriques, ont fort réjoui ceux qui ont eu l'occasion de visiter nos possessions lointaines. On trouve quelquefois des Français qui voyagent.

La colonie où nous transporte M. Lucien Gleize est, comme toutes les colonies, habitée par des fonctionnaires et des officiers et par un seul colon, le bon Palin, qui, très naïvement, était venu là pour essayer, avec la protection des autorités, de faire prospérer ses capitaux. Elle est jolie, la protection des autorités. Sous ce soleil énervant, fonctionnaires et officiers s'ennuient prodigieusement, et, quand ils ne se disputent pas entre eux, ils n'ont d'autre distraction que de molester ce

Palin, le pauvre colon que, par toutes sortes de vexations et de rebuffades, on empêche de coloniser. Mais, quand ils ont fini de molester Palin, nos coloniaux ne savent plus que faire. C'est le morne désœuvrement, l'ennui mortel. Ils trouvent surtout que la colonie manque de femmes, et ils donneraient beaucoup pour qu'une blanche, une Européenne, leur tombât du ciel ou leur arrivât par le prochain bateau.

Et voici qu'à point nommé, leur vœu est exaucé. La petite femme tant désirée apparaît dans la colonie; c'est plus qu'une blanche, plus qu'une Européenne, c'est une Parisienne. Cora, la blonde et exquise Cora, est une ancienne maîtresse de Palin qui, pour tâcher de se faire épouser par lui, est venue le relancer dans cette île. Palin n'est que médiocrement ravi. Il se dit que cette histoire de femme va encore accroître ses embarras : ce n'est pas cela, évidemment, qui l'aidera à coloniser. Mais enfin, il ne peut pas renvoyer Cora ; il est encore plus difficile de revenir des colonies que d'y aller. Le pauvre homme donne donc l'hospitalité à son ancienne maîtresse, et il se décide même à la faire passer pour sa femme. Si elle n'a pas le mariage, elle en aura au moins l'illusion.

Alors, comme par enchantement, tout se transforme autour du brave colon. C'est à qui l'accablera de prévenances. Fonctionnaires et officiers sont remplis d'attentions pour lui. Toute la colonie fait la cour à sa femme. Mais la femme n'a pas accompli un aussi long voyage uniquement pour se faire faire la cour ; pour cela, elle aurait pu tout aussi bien rester à Paris. Elle veut être épousée et si elle encourage, dans une certaine mesure, tous ses adorateurs, c'est toujours dans le secret espoir de trouver parmi eux un mari.

Les autres, qui la croient mariée, vont de l'avant et se laissent même aller à des propos imprudents.

— Ah, si vous étiez libre ! lui dit l'un d'eux.

Elle saisit la balle au bond.

— Mais je le suis ! Je n'ai jamais été la femme de Palin; je ne suis que son amie; on peut m'épouser...

Alors, encore une fois, tout change. Du moment que la belle est à marier, les galants se montrent moins empressés. Mais il faut bien que les choses s'arrangent : Palin sera nommé secrétaire du gouverneur à la condition qu'il épouse Cora.

Et du moment que la jeune femme sera bien légitimement mariée, plus rien ne s'opposera à ce que tout le monde la courtise et aille même un peu plus loin.

Cette pièce dont la donnée est, on le voit, d'une spirituelle originalité et à laquelle il aurait manqué peu de chose pour être très bonne, a fourni à la Renaissance l'occasion de jolis décors d'Extrême-Orient, gais et lumineux. Elle est bien jouée par MM. Frédal, Adès, Beaulieu et Lenormand. Nous avons retrouvé dans le rôle de Cora Mlle Andrée Mégard, avec l'affolante beauté qui convient au personnage, et ses exquises qualités de comédienne si spirituelle et si fine. Il faut admirer l'aisance avec laquelle la très brillante artiste passe de la petite Chinoise du *Voile du bonheur* à l'exquise Parisienne d'*Une Blanche*. C'est là le fait d'une comédienne merveilleusement douée.

Avec *l'Énigme*, représentée au Théâtre-Français, nous arrivons au gros succès de ce mois-ci, succès d'autant plus éclatant et incontesté que la pièce de M. Paul Hervieu se présentait sous une forme qui était de nature à dérouter un public parisien. *L'Énigme* n'est pas autre chose, en effet, qu'une tragédie. Et, par extraordinaire, ce n'est pas une tragédie en cinq actes et en vers. L'œuvre est en prose et n'a que deux actes, mais deux actes avec lesquels il était facile à un dramaturge aussi exercé que M. Paul Hervieu d'en faire trois et même quatre.

C'est de propos délibéré qu'il ne l'a pas voulu. Il a, à dessein, ramassé son sujet pour lui donner son maximum d'intensité, la plus forte dose possible de mouvement et d'émotion, et il est arrivé ainsi à faire une œuvre d'une extraordinaire vigueur, d'un raccourci et d'une rapidité presque angoissants où le spectateur se sent pris, dompté, emporté avant d'avoir même eu le temps de respirer. On se plaint généralement que le théâtre d'action n'existe plus. En voilà cependant, et du meilleur. On ne passe pas ces deux actes à se demander ce que vont dire les personnages, mais à attendre, avec un intérêt poignant, ce qu'ils vont faire. Et ils ne s'attardent pas à bavarder et à conférencier ; ils agissent, ils se remuent, ils vivent ! Il y

a dans la pièce unité de lieu et de temps : le drame se passe en un seul décor et en une seule nuit.

Nous sommes, au lever du rideau, dans un très confortable pavillon de chasse où habitent durant six mois de l'année, deux frères, Raymond et Gérald de Gourgiran, grands chasseurs devant l'Éternel, descendants d'une race de gentilshommes qui ne plaisantaient pas sur les principes et qui ne transigeaient pas sur leurs droits. Les deux frères se ressemblent au physique et au moral. Ils sont sanguins, trapus, emportés, autoritaires.

Au demeurant, excellents pères et excellents époux. Raymond adore sa femme, Gisèle, et Gérald n'est pas moins épris de son épouse, Léonore. Tous quatre mènent sur leurs terres une existence tranquille et heureuse de campagnards. Ils ont invité un parent, le marquis de Neste, dont la vieillesse aimable et indulgente se complait dans cette atmosphère familiale, et ils ont aussi pour hôte un ami, Vivarce, jeune et charmant garçon, un peu fatigué par la vie de Paris, et à qui les médecins ont ordonné l'air pur des champs.

Les journées se passent, uniformes, à chasser, à lire, à faire de la musique, à bavarder. La vie de château dans son élégante monotonie. Un soir, le journal de Paris apporte le récit d'une banale histoire d'adultère. Là-dessus, tout le monde discute sur le droit et le devoir du mari outragé :

— Moi, dit Raymond de Gourgiran, je tuerais la femme !

— Et moi, dit son frère Gérald, je tuerais l'amant !

Et tout le monde, après avoir épuisé ce débat, s'en va se coucher, nous laissant fort perplexes et déjà un peu angoissés, car nous avons appris par une conversation du vieux marquis de Neste, que Vivarce, l'ami des deux frères est l'amant d'une des deux femmes. De laquelle ? Là est l'énigme. Qui des deux frères, de ces deux maris, intraitables sur le point d'honneur aura, peut-être tout à l'heure, à être un justicier ? C'est sur ce point d'interrogation émouvant et terrible que se termine le premier acte.

Au second, quand le rideau se lève, c'est le tout petit jour. Les deux frères ont voulu se lever de très grand matin pour aller aider leur garde à surprendre des braconniers. Les voici équipés, en costume de chasse. Ils vont partir, mais brusque-

ment, dans l'obscurité du salon, quelqu'un leur apparaît qui cherche à s'enfuir : c'est Vivarce ! Comment est-il là puisqu'il habite à l'autre bout du jardin ? Qui lui a ouvert, la nuit, la porte du pavillon ? D'où vient-il, d'où sort-il ? De la chambre d'une des deux femmes, certainement, mais de laquelle ? Cette fois, c'est devant les deux frères que se pose tragiquement, l'Énigme, l'effroyable Énigme.

Affolés, ils veulent savoir. Acharnés sur l'amant, ils veulent lui arracher son secret de la gorge. Mais il nie, il nie énergiquement, farouchement, comme tout homme est obligé de le faire en des cas pareils. Les deux frères, alors, torturent leur femme ; à elles aussi, à celle qui est coupable et qu'ils ne connaissent pas, ils veulent arracher l'aveu de la faute, l'aveu du crime. Mais, à leur tour, elles nient désespérément, éperdument, l'innocente parce qu'elle est innocente et la coupable parce qu'elle veut sauver l'homme qu'elle aime et que son mari tuerait infailliblement.

N'est-ce pas là vraiment une des plus fortes et des plus émouvantes situations qui se soient jamais vues au théâtre ? Elle a été magistralement traitée, et il le fallait, car aux mains d'un auteur moins expérimenté, ce sujet, si poignant qu'il fût, pouvait devenir scabreux et même prêter à rire. Il fallait une véritable maîtrise, une prodigieuse habileté pour éviter cet écueil et faire passer, sans même un sourire, cette scène où les deux maris s'acharnaient à savoir lequel était un mari trompé. La fougue, la passion, la brutalité même qui éclataient à chaque phrase ont tout emporté et M. Paul Hervieu, du reste, n'a pas prolongé plus qu'il ne fallait la situation. Vivarce va se tuer. Il espère désarmer ainsi la fureur des maris, les empêcher de pousser plus loin leur enquête. Lui mort, ils pardonneront, et le meilleur moyen de pardonner n'est-il pas de rester dans le doute et d'ignorer la coupable ? Le jeune homme vient annoncer sa résolution au marquis de Neste :

— Malheureux ! lui crie le vieillard, ne faites pas cela ! Pour la femme même que vous aimez et qui vous a aimé, vous ne pouvez pas faire cela !

— Et pourquoi cela ?

— Parce que c'est l'exposer à une trop cruelle épreuve.

Comment voulez-vous qu'en apprenant votre mort, elle ne se trahisse pas devant son mari ?

Alors Vivarce avec un accent d'une noblesse et d'une mélancolie infinies !

— Ce sera heure difficile : chacun a la sienne !....

Et il sort pour aller se tuer. On entend le coup de feu. Tout le monde est accouru au bruit. Un garde arrive, effaré :

— Un accident..... M. de Vivarce a reçu la charge de son fusil.

— Mon Dieu, s'écrie Léonore... Est-il grièvement blessé ?

— Il est mort.

La jeune femme pousse un cri déchirant, tourne sur elle-même comme une bête blessée et, n'ayant plus rien à craindre pour celui qu'elle aimait, elle crie superbement à son mari :

— Gérald, étrangle-moi..... Il était mon amant !.....

Mais le mari veut qu'elle vive pour l'expiation, tandis que le vieux marquis de Neste, philosophe bienveillant et doux mêlé à cette sombre tragédie, fait un dernier appel à des idées plus généreuses et plus hautes de miséricorde et d'oubli.

Telle est cette pièce que tout le monde voudra voir et qui marquera dans la carrière théâtrale déjà si brillante et si fournie de M. Paul Hervieu. La Comédie Française l'a rendue avec la conviction, justifiée à chaque instant par les applaudissements de toute la salle, qu'elle interprétait une œuvre très belle et très puissante. Dans ces conditions, des acteurs sont toujours parfaits et Mmes Bartet et Brandès, MM. Le Bargy, Silvain et Paul Mounet ont tenu remarquablement leur rôle. Seul, M. Mayer ne m'a pas plu. C'est lui qui jouait Vivarce, et on s'explique mal, à son physique et à sa tenue, qu'il ait pu être le héros de cette aventure et jeter un tel trouble dans ces ménages.

Le théâtre des Nouveautés a, lui aussi, renouvelé son affiche, ce qui est toujours un événement, car cette heureuse bonbonnière a l'habitude de tomber sur des succès que l'on peut jouer durant des mois et même des années. Témoins *Champignol malgré lui*, la *Dame de chez Maxime* et, plus récemment cette délicieuse *Petite fonctionnaire*, d'Alfred Capus, qui vient de terminer à peine sa triomphale carrière.

C'est une pièce de M. Alexandre Bisson, le *Bon Moyen*, qui lui succède et qui, tout en ne manquant pas d'agrément, n'aura pas, je le crois, l'heureuse fortune de ces devancières. Il n'est pas impossible qu'elle ait une centaine de représentations, mais aux Nouveautés, une pièce qui n'atteint que ce chiffre-là est presque un four. D'autant que M. Bisson a connu des succès beaucoup plus retentissants et que c'est même lui qui, le premier, avec les *Surprises du Divorce*, a inauguré ce que nous appellerons le spectacle inamovible, c'est-à-dire la pièce qui ne quitte pas l'affiche depuis le 1er janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre.

On a donc le droit d'être exigeant quand une comédie ou un vaudeville sont signés de son nom, et c'est ce qui explique l'accueil plutôt modéré que la presse a fait à sa nouvelle pièce. Qu'est-ce que c'est que ce *Bon Moyen ?* C'est celui que les maris doivent employer pour n'être pas ce que sont trop souvent les maris. Faut-il être jaloux, tracassier, toujours en éveil, toujours aux aguets ? Ou bien convient-il mieux d'être confiant, tolérant et de ne recourir à aucune de ces petites surveillances policières aussi indignes de celle qui en est l'objet que de celui qui s'y livre ? Toute la pièce tourne autour de ce problème conjugal qui est vieux comme le mariage lui-même, et que M. Bisson n'a pas eu la prétention de résoudre.

La seule conclusion à laquelle il nous ait amenés est qu'il n'existe aucun moyen, si bon qu'il puisse être, qui soit infaillible en ces sortes d'affaires, et que le plus sûr est d'être un bon mari et d'avoir une honnête femme dont la montre ne marque jamais l'heure du muletier. Conclusion assurément très morale pour un vaudeville, mais qui ne date certainement pas d'aujourd'hui. M. Alexandre Bisson l'a rajeunie par d'ingénieuses trouvailles et quelques-unes de ces abracadabrantes cocasseries où peuvent seuls se reconnaître et se mouvoir les excellents artistes des Nouveautés, Germain, qu'on pourrait surnommer le clown du Vaudeville, Torin, artiste très original qui est tout simplement en train de prendre le premier rang parmi nos comiques, et Colombey, un pince-sans-rire, dont les effets portent d'autant mieux qu'ils sont plus sobres. Mme Jenny Rose est une duègne excellente et Mlle Lucy

Gérard, dont le talent délicat n'est pas très à l'aise dans ces grosses farces n'en a pas moins apporté à la pièce l'appoint de son élégante beauté et de son esprit très parisien.

Voulez-vous, pour rester dans un sujet à peu près analogue, que nous traversions simplement le boulevard et que nous allions aux Bouffes où l'on donne le *Nez qui remue* de MM. Maurice Soulié et Henri de Gorsse? C'est une très joyeuse bouffonnerie qu'il est plus facile d'applaudir que de raconter.

Il s'agit là d'un grand coureur de femmes toujours en quête d'une piste nouvelle et dont le nez, comme celui d'un chien de chasse, remue chaque fois qu'il flaire le gibier. Ce libertin est marié, et sa femme court un peu moins que lui, mais elle reçoit à domicile, ce qui est tout comme. Elle a même un ami en titre qui n'a d'autre préoccupation que de l'empêcher de divorcer, car elle lui resterait sur les bras, et c'est lui qui serait obligé de l'épouser.

Les choses, cependant, en sont venues à ce point qu'un divorce est presque inévitable entre les deux époux. L'ami alors se dévoue et il prend à son compte la maîtresse du mari pour ôter à la femme légitime tout prétexte à récrimination. Ce dénouement également très moralisateur ne va pas sans d'extraordinaires péripéties, de formidables quiproquos, d'inénarrables et joyeuses aventures qui vous font passer une soirée un peu ahurissante mais fort gaie.

La pièce est très gentiment enlevée par Mlle Diéterle toujours charmante, par Gobin, toujours réjouissant et par toute une troupe de comiques masculins et féminins qui jouent cette folie le plus follement du monde.

Paulo majora... Nous voici à *la Pompadour*, pièce en cinq actes et sept tableaux que M. Émile Bergerat a fait représenter à la Porte-Saint-Martin. Tous les journaux, à propos de cette représentation, se sont livrés à un petit cours d'histoire et ont reproché à notre très distingué confrère de ne nous avoir peut-être pas donné un portrait tout à fait exact de dame Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, ni de Lenormant d'Étiolles, son mari, ni même du bon roi Louis XV

dit le Bien Aimé. Bien aimé de ses maîtresses plutôt que de son peuple

J'estime, pour ma part, que ces inexactitudes, si tant est qu'elle soient si fréquentes dans la pièce de M. Bergerat, ne sont que des péchés véniels. Ce n'est pas dans les romans qu'on doit apprendre l'histoire, ni au Théâtre qu'il faut se préparer au baccalauréat. M. Émile Bergerat avait parfaitement le droit de faire la part de l'histoire et de la légende, de créer même, au besoin, cette légende et de combiner à la fois l'imagination que tout le monde lui connaît et l'érudition que personne ne lui conteste.

Tout ce qu'on pouvait lui demander, c'était de faire de tout cela un agréable mélange et d'en tirer une pièce intéressante. Malheureusement, le genre, plus encore que le sujet, ne s'y prêtait guère. Ces pièces historiques ne sont pas, à proprement parler, des pièces; elles ne sont jamais qu'un défilé de tableaux, un prétexte à mise en scène et à costumes, la représentation plus ou moins pittoresque d'une époque, et, sous ce rapport, il faut reconnaître que M. Bergerat nous a fait bonne mesure. Si la pièce n'est pas tout à fait historique, le cadre l'est admirablement et les meubles et les tentures sont peut-être plus Louis XV que le roi lui-même. C'est un coup d'œil très riche, un ensemble très attrayant, et pas une minute, à ce joli kaléidoscope, on ne regrette sa soirée.

Qu'importe après cela que *la Pompadour* ne soit pas tout à fait la Pompadour. Qu'en sait-on? Bien peu de nous l'ont connue, après tout. Il était bien difficile à M. Bergerat de ne mettre à la scène que la femme ambitieuse, jalouse, égoïste, autoritaire que nous ont représentée les contemporains. Un auteur doit toujours, par quelque côté, essayer de rendre ses personnages sympathiques, et s'il ne leur découvre pas de qualités, il lui est loisible de leur en prêter. Nous n'avons donc pas été trop surpris de voir, à la scène, une Pompadour presque uniquement préoccupée de littérature et d'art et devenant même, vers la fin de la pièce, toute sentimentale et attendrie au souvenir d'une fillette autrefois perdue.

De même, il n'eût guère été convenable, ni très original, de nous montrer Lenormant d'Étiolles tel qu'il fut réellement,

un mari complaisant, laissant toute liberté à sa femme en échange de la grosse pension et du beau château que lui avait assurés le roi. Ce type à la scène n'eût pas été très sympathique, d'autant que, pour le rencontrer, il n'était vraiment pas nécessaire de remonter jusqu'à Louis XV. On nous a donc présenté un Lenormant qui n'a jamais cessé d'aimer sa femme, qui passe sa vie dans son ombre, ver de terre toujours amoureux de l'étoile et qui, un certain jour, dans un accès de rage, est allé jusqu'à vouloir tuer le roi.

C'est même par ce tableau que s'ouvre la pièce et, au tableau suivant, nous voyons encore Lenormant, de plus en plus amoureux, sauver sa femme, la grande favorite, à qui le peuple, qui l'a reconnue dans la rue, menace de faire un mauvais parti. Cela n'empêche toujours pas ce singulier mari d'être entretenu par le roi, mais cela explique pourtant qu'au dernier acte, dans un émouvant tableau, lorsque la Pompadour meurt abandonnée de tous, ce soit encore Lenormant d'Étiolles qui l'assiste jusque dans la tombe. La favorite avait tenu cependant à mourir devant le roi, mais l'amour de Louis XV était mort avant elle et, détournant les regards de ce cadavre embarrassant :

— Emportez-le où vous voudrez, dit Louis à ses serviteurs.

Alors surgit Lenormant qui, d'un ton farouche, commande simplement :

— Chez moi!

Cette fin est assez triste mais il y a eu des heures plus joyeuses dans l'existence de la Pompadour et les tableaux précédents en témoignent. Il faut citer, comme des scènes particulièrement réussies la réconciliation du roi et de la favorite et la présentation de celle-ci comme dame d'honneur de la reine. Ce dernier détail est peut-être bien de l'invention de M. Bergerat. Raison de plus pour l'en féliciter, car il est charmant.

La pièce, très bien servie du côté de la mise en scène et des décors, demandait à être soutenue aussi par une interprétation brillante et homogène qui, par malheur, lui a fait complètement défaut. Les trois principaux personnages, Mme Jane Hading, en Pompadour, M. de Max, en Lenor-

mant et M. Brémont en Louis XV, étaient aussi peu que possible dans la peau de leur rôle. M. de Max surtout qui nous avait déjà donné dans *Quo Vadis* un Pétrone si différent du modèle, s'est encore tout à fait trompé dans Lenormant. Cet artiste a pourtant des qualités incontestables, mais peut-être lui faut-il des rôles tout appropriés, et ce n'est pas toujours très commode à trouver.

Les deux seuls interprètes qui aient eu vraiment le ton de la pièce ont été Jean Coquelin, dans un rôle malheureusement trop court, et Mme Marie Magnier qui, dans la maréchale de Mirepoix, s'est montrée très belle et très spirituelle avec les façons à la fois hautaines et très libres de cette Cour qui était une Cour d'Amour.

L'Athénée, théâtre très intéressant, me paraît chercher sa voie, passant de la comédie à la pantomime, et de la pantomime au drame. Ce n'est, en effet, pas autre chose qu'un drame et même un mélodrame que cette *Auréole* de MM. Jules Chancel et de Gorsse qui vient de nous être représentée avec succès.

Le général Servin, un vieux brave qui s'ennuie comme tout les gens actifs qui ont pris trop tôt leur retraite, se laisse entraîner à faire partie d'un conseil d'Administration, et vous devinez ce qu'il en advient. Son inexpérience des affaires le mène tout droit en cour d'assises où les jurés, convaincus de sa parfaite bonne foi, l'acquittent d'ailleurs haut la main. Mais le vieux soldat, plus sévère qu'eux pour lui-même, ne s'en considère pas moins comme déshonoré. Il arrache de sa boutonnière sa rosette de la Légion d'honneur. Elle était son auréole ; il estime qu'il n'en est plus digne, et il ne la portera plus.

On sent même qu'il ne demanderait qu'à disparaître, mais il a une fille, Germaine qu'il adore et à laquelle il doit se consacrer tout entier. Seulement, l'excellent homme la surveille aussi mal qu'il avait surveillé ses intérêts financiers. La jeune fille se laisse séduire par un fringant lieutenant qui lui avait promis le mariage, et le général apprenant qu'elle a failli à l'honneur la chasse impitoyablement.

Mais peu à peu, la réflexion lui vient. Un doute s'empare de

son esprit et surtout de son cœur. A-t-il le droit d'être si sévère ; lui aussi n'a-t-il pas failli? Les juges, qui ne lui étaient de rien, lui ont pardonné; comment, à son tour, ne pardonnerait-il pas à sa fille? Ils n'auront plus d'*auréole* l'un et l'autre, voilà tout. Mais ils se consoleront dans leur commune tendresse de leur commune infortune. Le vieux soldat ouvre ses bras à sa fille qui s'y précipite en pleurant. Mais les larmes de Germaine sont bientôt séchées, car un honnête garçon qui l'aime et qui veut bien passer par-dessus sa faute vient lui offrir sa main.

Il y aura encore de beaux jours pour le général et pour sa fille. Le public, très attendri, s'en va tout heureux à cette idée, quoique, au fond, ce ne soit pas précisément la vertu qui est récompensée dans ce drame.

L'*Auréole* est très bien jouée par MM. Deval, Gauthier, Tréville et par Mme Duluc tout à fait charmante et touchante.

Ce mois, si fortement chargé, s'est heureusement terminé en musique, et en très bonne musique. Cela nous était bien dû. L'Opéra-Comique, ruche toujours en travail, nous a fait entendre *Grisélidis*, « conte lyrique » en trois actes d'Armand Silvestre et de M. Eugène Morand, musique de M. Jules Massenet.

Le conte, avant d'être mis en musique, était fort connu et il avait déjà beaucoup plu à la Comédie-Française. Il est naïf, ingénu et doux ; il a tout ce qu'il faut pour séduire les âmes tendres. L'histoire de Grisélidis nous vient du délicieux pays de Provence, où, vers le moyen âge, vivait un haut seigneur qui s'obstinait à ne pas vouloir prendre femme. Ses serviteurs s'en désolaient, sans désespérer toutefois, car le marquis n'avait pas encore vu Grisélidis. Quand il verrait Grisélidis, il ne pourrait moins faire que de l'aimer. Nul ne pouvait voir Grisélidis sans l'aimer. Et voici qu'en effet, Grisélidis apparaît et le marquis en devient éperdument amoureux. Il lui offre sa main qu'elle accepte, et ils s'épousent au milieu de la joie générale.

Mais le marquis, peu d'années après, est obligé de partir pour combattre les Sarrasins. Il laisse dans le manoir féodal Grisélidis et Loys, son jeune enfant. Il est très marri de les

quitter, mais il n'a, autrement, nulle crainte, étant bien confiant dans la vertu de Grisélidis. Le prieur, toutefois, lui propose de la surveiller pendant son absence ; le marquis, indigné, s'y refuse ; rien au monde ne peut entamer sa foi dans sa chère femme :

— Hum ! fait le prieur, le Diable est bien malin !...

— Il serait là que je le défierais ! répond le marquis.

Et le Diable apparaît, et il accepte le défi. Il se fait fort de mettre à mal la vertu de Grisélidis et comme garant du pari il demande un gage au marquis qui lui remet son propre anneau. Après quoi le seigneur part pour la guerre laissant sa chaste épouse et son fils tout contristés

Le Diable, alors, se met à l'œuvre. Muni du précieux anneau qui doit lui assurer l'obéissance de Grisélidis, il lui ordonne, au nom de son mari, de quitter le manoir. Elle s'incline, toujours soumise et résignée et le Diable qui avait compté sur un mouvement de révolte, en est pour ses peines. Il essayera d'un autre moyen, et il fait apparaître, devant Grisélidis Alain, son tendre ami d'enfance, avec qui elle fut élevée et qui l'aima. Alain lui dit sa peine mortelle de la voir mariée à un autre. Il lui fait entendre de douces paroles et Grisélidis émue va peut-être faiblir lorsque l'arrivée soudaine de son enfant la rappelle au devoir. Elle ne veut plus rien entendre et elle fuit Alain qu'elle ne reverra plus.

Une fois encore, le Diable est battu, mais le Diable ne se décourage jamais. Puisque le sentiment maternel est si fort chez Grisélidis, c'est par son fils qu'il tâchera de venir à bout de la jeune femme. Il fait enlever le petit Loys et, sous un déguisement, il vient annoncer à la pauvre mère qu'un pirate qui a ravi l'enfant ne demande qu'un baiser d'elle pour le lui rendre. Grisélidis veut aller tuer le ravisseur, reprendre son enfant de force, mais hélas ! elle n'y réussit pas et le marquis qui revient de la guerre sur ces entrefaites la retrouve toujours fidèle mais en deuil de leur petit Loys. Heureusement, sainte Agnès qui est la patronne des femmes vertueuses, vient au secours de Grisélidis et elle met un terme aux maléfices du Diable. L'enfant est rendu à sa mère et la joie se remet à régner dans le vieux manoir familial.

Sur cette donnée si naïve et si touchante, M. Massenet a

écrit une partition très tendre, très spirituelle et très colorée. On sent passer dans cette musique langoureuse le charme et la tiédeur de ce beau ciel de Provence sous lequel se déroule l'action. Et par moments, quand le rythme se fait plus vif, que les notes sont plus éclatantes et l'allure plus animée, c'est comme si l'ardent soleil de là-bas faisait à son tour son apparition. Bien des pages sont à citer dans cette partition, mais tout le monde mettra d'abord hors de pair le prologue qui est une chose tout à fait exquise et qui, en charmant le public dès le lever du rideau l'a très joliment impressionné et a assuré déjà le succès de l'œuvre. Mais M. Massenet ne s'est pas arrêté sur ce délicieux début, et l'on peut citer encore, au cours de ces trois actes, l'éclatant duo de Grisélidis et d'Alain, l'air de l'épée, le monologue du Diable : « Loin de sa femme qu'on est bien ! » le chœur des esprits, et surtout un ravissant duo entre Grisélidis et le marquis que nous pouvons être certains de savoir bientôt par cœur, car il sera cet hiver sur tous les pianos.

M. Albert Carré, comme bien on pense, a fait grandement à Massenet les honneurs de la salle Favart. Le très brillant directeur de l'Opéra-Comique qui est un des maîtres de la mise en scène s'est, cette fois, surpassé. *Grisélidis* a été montée avec infiniment de richesse et de goût, accompagnée à l'orchestre d'une façon tout à fait magistrale et remarquablement interprétée par des artistes comme Mlle Bréval, peut-être un peu forte pour ce rôle diaphane, mais dont la voix est très souple et très légère; comme M. Maréchal, ténor charmant et surtout comme Fugère, artiste accompli qui, quoique sous les traits du Diable, a chanté divinement.

Et c'est tout, ce qui est bien assez. Nous n'avons eu, en dehors de cela que des reprises d'ailleurs fort intéressantes comme *les Romanesques* et *François le Champi* aux Français ou, à la Gaîté, la *Fille de Madame Angot*, qui est la reprise éternelle. Il y aurait bien encore la grande affaire des *Avariés*, la pièce de M. Eugène Brieux que la censure a interdite et dont l'auteur a donné une lecture publique au théâtre Antoine. Les journaux, le lendemain, ont, sur cette simple lecture, rendu compte de la pièce, ce que j'oserai trouver, pour ma part, un

peu excessif. Il me sera permis, en tout cas de n'en pas faire autant.

On a déjà bien assez de mal à suivre toutes les pièces qui se jouent. Il en est qui ne font que paraître et disparaître ; il en faut parler tout de même. Mais comment le public s'intéresserait-il à un spectacle qu'il ne pourra pas aller voir ? S'il est mauvais, il lui importe peu ; s'il est bon, c'est lui donner un regret bien inutile. Faut-il parler, faut-il se taire ? La question est au moins douteuse et, dans le doute, le sage doit toujours s'abstenir.

EMMANUEL ARÈNE.

CHRONIQUE FINANCIERE

Nous disions, dans notre dernière chronique, que le marché de Paris ne pouvait rester longtemps encore comme il était alors. Nous ajoutions que la crainte de la grève générale des mineurs avait empêché les interventions de se produire aussitôt qu'on l'espérait, mais nous formulions cette appréciation, à savoir : que ces interventions auraient lieu, on pouvait en être certain, et que, dès qu'elles seraient signalées, on oublierait vite les moments difficiles que nous venions de traverser.

Or, la crainte de la grève générale des mineurs ou, du moins, les appréhensions que l'on pouvait concevoir sur ses conséquences se sont dissipées, et les interventions que l'on espérait se sont produites, mais douces, c'est-à-dire ne semblant avoir pour but que de ranimer la confiance générale. Il faut reconnaître que ce but a été atteint, et que la Bourse de Paris est, aujourd'hui, complètement rassérénée. Deux faits ont, du reste, vivement coopéré, à ce revirement de tendance. Le premier est la réussite complète de l'émission des 178.000 obligations 3 0/0 de la *Compagnie Française des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan.* Il a en effet été souscrit 677.000 obligations dont 438.000, — détail curieux à noter, — par la seule clientèle du *Crédit Lyonnais.* Dans ces conditions, les demandes du public ne pouvaient qu'être considérablement réduites, et c'est ce qui a eu lieu : les souscripteurs de 1 à 9 obligations n'ont reçu qu'une obligation ; les souscripteurs de 10 à 27 obligations se sont vu attribuer 2 obligations, et les souscripteurs de plus de 28 obligations n'ont obtenu que 9 0/0 de leurs demandes.

Le second fait qui a bien impressionné le monde financier, a été le projet d'Emprunt présenté par M. Caillaux, ministre des finances, emprunt gagé sur l'indemnité due par la Chine en raison des événements dont on a souvenir. On s'est dit que pour songer à une opération financière, il fallait que le Gouvernement fût bien persuadé du bon état du marché français, et c'est ce que le ministre n'a pas craint d'affirmer du haut de la tribune. Pour lui, le moment d'emprunter pour l'État était propice, attendu que le public paraissait revenir aux valeurs à revenu fixe. Et il a ajouté qu'il fallait devancer les autres puissances qui allaient, elles aussi, monnayer bientôt leurs annuités sur la Chine, et que les deux seuls grands marchés ayant des disponibilités de capitaux, Paris et New-York, allaient voir refluer vers eux ces divers emprunts par la théorie des vases communiquants, théorie vraie dans la vie financière comme dans la vie physique.

Eh bien ! cette attestation de M. Caillaux, attestation de la force d'absorption dont notre pays est toujours capable, a galvanisé en quelque sorte le monde des affaires, et les discussions auxquelles a donné lieu, à la Chambre, le projet d'Emprunt en question, n'ont, pour ainsi dire, nullement contrecarré les bonnes dispositions dont on commençait à faire montre. Ces bonnes dispositions ne se sont pas traduites par un enlèvement irraisonné des cours, mais bien par des affaires plus suivies, et par une excellente tenue de la cote. Il est peut-être à regretter que la nouvelle opération financière n'ait pas eu lieu en novembre car, en raison du succès qui l'attend, elle aurait certainement favorisé le dernier mois de l'année. Mais venant en décembre, elle n'en produira pas moins des fruits, et elle préparera admirablement l'entrée dans l'année nouvelle.

Cette année nouvelle, on s'accorde à dire, de tous côtés, qu'elle sera excellente à tous les points de vue. Si les liquidations plus ou moins forcées de ces derniers mois sont à regretter sous le rapport des pertes qu'elles ont occasionnées, il n'en est pas moins vrai qu'elles ont servi à éliminer tout un clan d'acheteurs à trop petite envergure qui, par leurs réalisations continuelles, auraient pendant longtemps entravé un vrai mouvement de reprise. C'est donc, en fait, un assai-

nissement auquel on a procédé, et on verra certainement par la suite, les heureuses conséquences de cet assainissement.

Ce qui est certain, c'est qu'à l'heure où nous écrivons, la physionomie du Marché de Paris est complètement transformée. Autant on se montrait las il y a deux mois, autant maintenant on se remet à espérer, persuadé que l'on est que le public n'attend qu'un signal pour se départir de la réserve qu'on lui prête. Nous disons ce mot avec intention, car nous ne croyons pas, en effet, que les particuliers aient été, pendant ces derniers mois, aussi indifférents qu'on le prétend. Depuis déjà longtemps les capitalistes savent qu'il convient toujours d'acheter en baisse et, certainement, ils ne s'en sont pas fait faute au cours de la dernière crise. Peut-être n'ont-ils pas procédé à des remplois assez importants, attendu qu'ils étaient en droit de croire que le mouvement de recul s'accentuerait encore; mais ce qu'ils ont fait doit, quand même, entrer en ligne de compte, et cela se traduit par des quantités de titres, enlevés du marché, et qui sont entrés dans des portefeuilles qui ne sont pas disposés à s'en dessaisir de sitôt.

Les Fonds d'État sont tous très fermes. Nos *Rentes françaises*, sans accuser une très forte avance, n'ont cessé de donner le ton au marché, en dépit de la phase nouvelle dans laquelle était entré, un moment, le conflit franco-turc, heureusement terminé maintenant.

Parmi les Fonds d'État étrangers, il faut signaler la *Rente Extérieure Espagnole* qui a profité de la déclaration que vient de faire récemment, aux Cortès, le vice-président de la Commission du budget. Cette déclaration porte que ladite Commission est disposée à suivre une politique sérieuse ; que d'aucune manière les pouvoirs espagnols ne doivent déprécier ce qui appartient aux créanciers de l'État ; et que toutes les obligations contractées par celui-ci, quelles qu'elles soient, tant envers des porteurs de la Dette qu'envers les serviteurs de l'État, — car la violation des unes ou des autres conventions constituerait une égale infraction à la loi, — seront toujours respectées et remplies.

En Portugal, on élabore en ce moment un projet se rapportant à une modification à introduire dans le fonctionnement

de la Dette. Le Gouvernement offrirait aux porteurs, un intérêt de trois pour cent, au lieu d'un pour cent, mais les créanciers du Portugal verraient le capital de leurs créances réduit de moitié. En Turquie, on songe à un emprunt, pour rétablir les finances du Trésor. Enfin le Gouvernement Bulgare va procéder à un appel au public. Les représentants de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* sont partis le 18 novembre pour Sofia, afin d'échanger les signatures définitives. L'emprunt entier s'élèvera à 120 millions de « levas ».

Il semble que la question des Tramways dits « de pénétration dans Paris », soit entrée dans une phase nouvelle. En effet, la mise en exploitation de ces lignes n'ayant pas donné les résultats qu'on en attendait, les représentants des trois principaux groupes intéressés, *Compagnie Française pour l'exploitation des Procédés Thomson-Houston, Compagnie Générale de Traction* et *Compagnie Parisienne pour l'industrie des Chemins de fer et des Tramways électriques*, se sont réunis le 18 novembre, sous la présidence de M. Rouvier, à la *Banque Française pour le Commerce et l'Industrie*, dans le but d'étudier les moyens de remédier à la situation actuelle.

La réunion a constaté qu'il serait facile, à l'aide de simples modifications de détail, de trouver une solution au problème posé, et elle a décidé d'élaborer un programme d'ensemble dont les divers éléments seront examinés ultérieurement.. Voici donc une réorganisation en perspective.

Une autre réorganisation est celle à laquelle va procéder la *Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens*. Voici le projet adopté par le Conseil d'administration de cette entreprise.

Le capital actuel de 50 millions de francs serait réduit après approbation par les actionnaires, de 50 à 35 millions de francs; ce qui veut dire que la valeur nominale des 100.000 actions actuelles, qui est de 500 francs, sera ramenée à 350 francs. Puis, en échange de ces 100.000 titres, il serait délivré 140.000 actions de 250 francs, à raison de 7 actions nouvelles pour 5 anciennes. En même temps, il serait créé 60.000 actions privilégiées de 250 francs chacune, ce qui porterait de nouveau à 50 millions de francs le capital, désormais donc

représenté par 200.000 actions de 500 francs dont 140.000 actions ordinaires et 60.000 privilégiées.

Ces dernières auraient droit, avant toute répartition des bénéfices, à un intérêt cumulatif de 5 0/0 l'an ; les actions ordinaires recevraient ensuite un intérêt égal de 5 0/0, et le surplus des profits serait réparti entre tous les titres. L'émission des nouvelles actions serait réservée par préférence aux anciens actionnaires, mais elle est d'ores et déjà garantie par un puissant syndicat financier.

Grâce à cette combinaison, la *Compagnie des Wagons-Lits*, avec les 15 millions de réduction de capital, ses réserves actuelles et les bénéfices de l'exercice en cours, pourra amortir tous les intérêts qu'elle possède dans ses filiales, rembourser sa dette flottante exigible et retrouver son équilibre. Tout sera terminé à bref délai très probablement, et on s'attend à la convocation très prochaine des actionnaires. Ajoutons que ces derniers, en dehors du vote qu'ils auront à émettre touchant la combinaison que nous venons de rapporter, auront à ratifier l'entrée, dans le Conseil d'administration, de MM. Villars, directeur honoraire de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*; de Frondeville, administrateur de la *Banque Parisienne*; Dubois, ancien administrateur des *Chemins de fer de l'État belge*, et administrateur de la *Banque de Bruxelles*.

En dehors de ces remaniements, on s'occupe activement, à l'Hôtel de Ville, de la question du *Gaz*, qui paraît devoir être résolue avant le 31 décembre, et de celle des *Omnibus*. La première, croit-on, sera résolue par la constitution immédiate d'une Société de Régie intéressée à laquelle, à l'expiration du traité qui lie actuellement la Ville de Paris, celle-ci donnerait à exploiter les usines servant à produire le gaz. Une convention est déjà passée à ce propos entre le *Comptoir National d'Escompte* et diverses autres personnes et Sociétés, d'une part, et la *Compagnie Parisienne du Gaz*, d'autre part. Cette dernière céderait, à forfait, sa part d'actif, et si cette proposition est sanctionnée par les actionnaires, dès le 1er janvier 1902 le gaz serait réduit à vingt centimes le mètre cube pour Paris et la banlieue.

En ce qui a trait aux *Omnibus*, il semble bien que, tempo-

rairement au moins, on va leur permettre de modifier certaines de leurs lignes imposées anciennement, mais qui sont pour ainsi dire devenues inutiles par suite de l'exploitation du *Métropolitain*. La Compagnie est prête aussi à modifier, sur toutes ses lignes de tramways, le mode de traction existant actuellement, mais elle veut, par contre, une prolongation de son monopole jusqu'en 1930, date fixée comme fin de concession aux tramways dits de pénétration. Reste à savoir si cette exigence ne constituera pas, pour le projet entier, la pierre d'achoppement.

Le *Suez* a beaucoup progressé. On croit à un dividende brut de 125 franċe pour 1901. Quant aux valeurs russes, elles ont repris sensiblement. Le gouvernement russe ne reste pas inactif; il a déjà avancé des sommes importantes à plusieurs entreprises, et il poursuivra certainement son œuvre. On dit que pour la parfaire, et pour mettre toutes les Sociétés russes en situation d'écouler leurs stocks de produits, il contracterait, en février prochain, un nouvel emprunt qui lui permettrait de reprendre, sur une grande échelle, ses commandes de matériel de chemins de fer.

Les hostilités continuent toujours au Sud de l'Afrique, et on laisse entrevoir qu'elles pourront encore traîner quelques mois. Heureusement elles n'empêchent pas le Rand de se repeupler petit à petit.

Pendant le mois d'octobre dernier,le Witwatersrand a produit 33.393 onces d'or contre 31.936 onces en septembre. Huit Compagnies ont contribué à ce rendement à savoir : *Bonanza* (50 pilons) ; *City and Suburban* (50 pilons); *Geldenhuis Deep* (65 pilons); *May Consolidated* (55 pilons); *Meyer and Charlton* (50 pilons) ; *Robinson Gold* (60 pilons) ; *Treasury* (50 pilons); *Wemmer* (50 pilons). A cette liste il y aurait lieu d'ajouter la *Ginsberg* et l'*Angelo* qui ont recommencé à broyer, la première le 7 octobre, et la seconde le 15 octobre ; mais ces deux dernières compagnies n'ont pas publié leurs résultats pour octobre.

Ajoutons que deux autres mines, la *Durban Roodeport* et la *Crown Reef* ont reçu la permission de faire marcher 50 pilons chacune, ce qui portera à 630, le nombre de pilons en travail. La situation, comme on le voit, s'améliore. Il faut dire

encore que le recrutement des noirs dans le nord du Transvaal continue d'une façon satisfaisante, et que l'on a délivré beaucoup plus qu'auparavant de permis de séjour à Johannesburg.

Une remarque à faire c'est qu'à l'heure actuelle nous sommes bien au-dessus des cours d'il y a deux ans. On avait donc raison anciennement de recommander le sang-froid au public français. Il n'a qu'à se féliciter aujourd'hui d'avoir écouté les sages avis qui lui étaient donnés au début de la guerre sud-africaine.

Ne quittons pas les mines d'or sans annoncer que la *Wemmer* déclarera, très probablement, un dividende de 30 0/0 à la fin de la présente année. On attend aussi, pour la même date, une déclaration de dividende de la *Bonanza*; enfin on en espère une de la *Robinson Gold* et peut-être aussi de la *May Consolidated*.

On possède maintenant les détails complets relatifs au projet de la *De Beers* dont nous parlions il y a un mois, et qui sera soumis aux actionnaires que l'on a convoqués en assemblée générale extraordinaire à Kimberley pour le 23 décembre prochain.

Le capital actuel de la Compagnie est représenté par 790.000 actions émises, de 5 livres sterling (125 francs). Il sera porté à 1.800.000 actions de 2 liv. st. 1/2 (62 fr. 50) ainsi divisées :

1° 800.000 actions de préférence ayant droit à un dividende fixe cumulatif de 40 0/0 soit 1 liv. st. ou 25 francs par action. Elles seront, en cas de liquidation, remboursables à 20 liv. st. (500 francs);

2° 1.000.000 actions différées ou ordinaires qui se partageront les bénéfices, après le prélèvement du dividende fixe des actions de préférence.

Ces 1.800.000 actions seront réparties de la manière suivante :

Actions de préférence : 790.000 aux anciens actionnaires, à raison d'une action de préférence par action ancienne; le solde de 10.000 sera gardé en réserve

Actions différées ou ordinaires : 790.000 aux anciens actionnaires à raison d'une action ordinaire par action ancienne;

50.000 à ces mêmes anciennes actions à titre de « bonus », et au « prorata », soit à raison d'un seizième d'action ordinaire par action ancienne ; enfin 160.000 aux gouverneurs à vie en paiement de la part qu'ils avaient jusqu'à présent dans les bénéfices, et qui leur est rachetée.

Les anciens actionnaires recevront, de plus, mais en espèces : 10 shillings par action ancienne à titre de « bonus » et un acompte de dividende de 1 livre sterling pour le semestre de juillet à décembre 1901.

Avant l'assemblée extraordinaire du 23 décembre, et le même jour, il sera tenu l'assemblée générale annuelle, dans laquelle le conseil rendra compte des résultats de l'exercice clos le 30 juin dernier. Nous croyons savoir que ces résultats se traduisent par un bénéfice total qui dépasse 2.600.000 liv. st. soit environ 750.000 liv. st. de plus que pendant le dernier exercice normal 1898-1899, l'année 1899-1900 ne pouvant servir de terme de comparaison à cause du siège de Kimberley. Sur cette somme de 2.600.000 liv. st., 300.000 liv. st. reviennent encore aux gouverneurs à vie; 1 580.000 liv. st. représentent le dividende de 2 liv. st. déjà payé aux actionnaires, savoir 1 liv. st. fin décembre 1900, et 1 liv. st. fin juin 1901 ; 395.000 liv. st. sont employées au paiement du « bonus » de 10 shillings dont il a été parlé plus haut; et enfin 325.000 liv. st. constitueront le report à l'exercice 1901-1902.

A.-C. HÉTHENEL.

BIBLIOGRAPHIE

Chez Garnier Frères, éditeurs :

Un An de Justice (1900-1901), par
Henri Varennes.

Du volume plein de documents que vient de publier chez MM. Garnier frères, M. Henri Varennes, et qui contient avec les comptes rendus des procès de l'année (affaires Vancroze, Vera Gelo, de Cornulier, etc.), un véritable journal du Palais, nous détachons la préface qui en explique le sujet et le but.

« La vie judiciaire passe sans laisser de trace. Elle a ses dictionnaires, elle n'a pas ses annales. Nul n'écrit le journal du Palais.

« De ce bruissement de la salle des Pas-Perdus où l'écho de Tout Paris vient retentir, de cet incessant mouvement où les ministres d'hier croisent les ministres de demain, où se frôlent en quête de justice, étreints de la même angoisse, tous les personnages de la Comédie humaine; de tout ce va-et-vient de formes noires entre les piliers blancs, que reste-t-il, quand les vacances bien aimées ont clos les portes des audiences? Devant la statue de Berryer, un peu de poussière bleue dansant des rais de soleil.

« Sans doute les répertoires chaque rour plus nombreux classent les arêts d'une jurisprudence perpétuellement mouvante; sans doute, des grands maitres disparus, les héritiers pieusement profanes éditent les plaidoiries reconstituées; sans doute, aussi. par les collections de causes célèbres les grands criminels survivent à la guillotine.

« Mais combien de procès curieux par un trait de mœurs, un coin de misère, une tranche de réalité sortent du cadre des répertoires et restent enfouis dans les paquets de vieux journaux, perdus comme un caillou sur la grève. Quant à la plaidoirie imprimée, on peut épuiser pour elle l'entière série des métaphores du désenchantement, c'est la fleur séchée dans l'herbier, la symphonie transcrite pour piano, le Rubens photographié, la vierge égyptienne momifiée sous les bandelettes... et le stagiaire qui prépare pour la rentrée l'éloge du maitre défunt se désole de retrouver si peu d'étincelles dans ces belles cendres d'éloquence.

« Enfin, les recueils de causes célèbres n'enregistrent que les gros drames ou les grands romans judiciaires. Ils font fi de la nouvelle ou de la pièce en un acte.

« Les journaux de droit et la chronique des tribunaux ne constituent pas non plus *Les Mémoires de la Justice*.

« Les journaux de droit sont... des journaux de droit, c'est-à-dire des feuilles d'informations austères rédigées par de distingués arrêtistes. Elles perdraient de leur autorité à sacrifier au pittoresque. Un détail piquant sur une personnalité judiciaire, un bruit de couloir, un « à côté » de procès seraient aussi déplacés dans la *Gazette* ou dans le *Droit* qu'une chronique fantaisiste en tête du *Journal officiel*.

« Quant à la chronique judiciaire, victime résignée de l'abondance des matières, elle doit borner son ambition au seul compte rendu de l'audience. Encore, ne lui ouvre-t-on les colonnes sans marchander la place que pour conter les débats qualifiés de sensationnels par les manchettes, sous-titres et sommaires. Or, en ces solennités, la justice n'est pas elle-même, elle se sent regardée et jugée. Nul ne la peint dans ses attitudes des besognes quotidiennes.

« Ce volume ne prétend pas combler tant de lacunes. C'est, avec le recueil des grands procès de l'année, un album de croquis pris au jour le jour, instantanés reproduits *sans retouche :* notes, anecdotes, impressions, documents, portraits. On n'a voulu faire dans ces pages ni littérature, ni critique sociale. Le but se-

rait atteint si jamais, ayant entrepris le tableau de la société française et de sa justice au début du xxe siècle, un historien trouvait dans ce Journal du Palais quelques faits et quelques traits utiles à son ouvrage ».

***

Chez EUG. FASQUELLE, éditeur :

Le Poème de la Jeunesse, par **M. Maurice Magre.**

M. M. Magre est un de nos jeunes poètes en révolte contre « l'impassibilité Parnassienne » et les mystères raffinés du Symbolisme. On l'aime pour sa sincérité, son émotion simple et fraternelle, la noble idée qu'il se fait de la mission du poète. On voudrait l'admirer davantage. Il a souvent des images impressionnantes et neuves. Le rythme de ses vers, nonchalent parfois, ne laisse pas d'être souvent puissant, large et enveloppant. Quant aux licences de métrique qu'il croit devoir prendre, on les peut presque toutes accepter. Mais M. Maurice Magre ne semble pas exercer sur ses inspirations un choix assez sévère. Je crois bien qu'il eût été sage en bannissant de son abondant recueil un certain nombre de pièces. Sous cette rubrique : « les Dieux Modernes », il y a des tableaux d'une excessive banalité et des colères d'une trop candide philosophie. La poésie populaire n'exige pas ces exaspérations d'une rhétorique aussi saine que surannée. Ce nonobstant, ce *Poème de la Jeunesse* est un recueil tout à fait digne d'éloges.

***

Contes Espagnols, par **M. Jean Richepin.**

Toute l'âme de la vieille Espagne, son âme voluptueuse, jalouse, héroïque et dévote, son âme adorable et féroce, s'exprimant en une prose aux couleurs, aux rythmes et aux musiques de vers, voilà ce qu'on trouve dans ce nouveau livre de Jean Richepin.

***

Yvan Tourgueneff, d'après sa correspondance avec ses amis français, par **M. E. Halperine-Kaminsky.**

Chez A.-L. GUYOT, éditeur :

La Suppression des Huissiers, par **M. François Bonnardot.**

L'auteur démontre que la suppression des Huissiers est réalisable immédiatement, sans nuire à l'administration de la Justice.

Il expose un système au moyen duquel l'État pourrait rembourser la valeur des offices supprimés sans grever le Trésor public.

Il montre aussi, par des chiffres tirés de documents officiels, que la mesure qu'il préconise ne diminuerait les recettes du Fisc que de sommes peu importantes et qui, d'ailleurs, constituent un impôt inique.

M. le président Magnaud a dit de ce livre, dont il a lu les épreuves : « Il est riche de faits minutieusement observés et décrits, et c'est la plus solide base d'études que je connaisse pour arriver à une modification radicale du Ministère des Huissiers. »

***

Librairie des MATHURINS :

Le Nouveau Candide, roman par **M. Paul Brulat.**

Voltaire, dans *Candide*, fait le procès de la création et de l'humanité. *Le Nouveau Candide* de Paul Brulat, qui nous révèle ici une manière toute différente de ses précédentes œuvres, se borne à une satire ingénieuse et fort divertissante de nos mœurs, de nos usages et de nos lois.

Nous y assistons aux aventures et aux mésaventures d'un jeune prince barbare venu à Paris pour y admirer les merveilles du progrès et de la civilisation. L'auteur, se faisant lui-même le cicerone de son personnage, le promène dans tous les mondes dans tous les milieux, à travers toutes les administrations, toutes les académies, et, en fin de compte, le naïf barbare s'en retourne dans ses contrées lointaines, fort marri d'avoir appris à ses dépens ce que valent les Parisiens et surtout les Parisiennes.

Le Nouveau Candide soulève encore, au fond, l'éternelle querelle entre l'optimisme et le pessimisme, et c'est pourquoi sans doute l'autenr s'est

cru obligé d'adopter ce titre ambitieux, pour un livre dont la principale originalité est dans le sentiment de révolte et d'indignation généreuse qui s'y dissimule sous l'humour, la verve et l'ironie véhémente de la satire.

***

Gens de robe, roman par M. **Jean Payoud.**

Ce roman intéressant et courageux de M. Payoud est dédié à Paul Brulat. L'on ne s'en étonnera pas lorsque l'on saura que sous la forme attrayante du roman, c'est un réquisitoire vengeur que M. Payoud dirige contre l'hypocrisie des mœurs sociales et la férocité des lois et un éloquent plaidoyer en faveur de la femme qu'il prononce. On lira avec intérêt cette œuvre dramatique et sincère.

***

Chez P. Sevin et E. Rey, éditeurs :

Dans la Vie (cent dessins en couleurs de **Steinlen**).

Ces cent dessins ont été judicieusement choisis dans l'œuvre abondante de Steinlen. Ils sont caractéristiques de son observation pittoresque, un peu brutale, toujours juste. Ce que l'artiste invoque avec son audacieux crayon au cours de cette émouvante série de dessins, ce sont les types des faubourgs parisiens : l'ouvrier abruti par sa tâche, les petites ouvrières au minois espiègle ou vicieux, les exploiteurs des filles et les filles, les habitués des bals populaires ; le vice et la misère, le vice engendré par la misère. Et c'est là la triste moralité de ces pages d'un artiste sincère et pitoyable.

***

Chez Calmann-Lévy, éditeur :

Les Chouans de la Mayenne (1792-1796), par M. **Jean Morvan.**

M. J. Morvan s'est efforcé, s'inspirant de l'impartialité de l'historien, de rechercher, à travers les calomnies ou les exaltations des partis, la vérité sur les Chouans. Grâce à la sincérité des intentions, au souci des recherches, à la judicieuse abondance de la documentation, on peut croire que l'auteur s'est approché du but qu'il a poursuivi. En tout cas, son étude est fort intéressante. Elle fait revivre avec émotion des années douloureuses. La psychologie des chefs et l'audacieuse indiscipline des soldats nous permettent de bien nous rendre compte de toute cette suite d'événements tragiques qui se termina par la mission du général Hoche.

***

Post-Scriptum de ma Vie, par **Victor Hugo.**

Voici l'avant-dernier volume des œuvres posthumes de Victor Hugo. Le dernier, un recueil de poésies, paraîtra au moment du centenaire d'Hugo. Dans ce volume, M. Paul Meurice a réuni des cahiers écrits pendant l'exil sous ce titre : *Post-Scriptum de ma Vie* et des pages volantes qui portaient ce titre : *Tas de pierres*. Dans ces cahiers et dans ces pages volantes, le prodigieux travailleur se divertit à ces jeux de rhétorique qu'il aimait tant, exerce sa verve en des critiques lyriques et épiques, s'abandonne à la méditation et, parfois, vaticine. Ce sont là les récréations intellectuelles d'un Titan. Sans doute toutes ces pierres ne renferment pas le feu divin. Mais il est dans ce recueil des pages tout à fait dignes du génie d'Hugo. Réjouissons-nous de la publication de ce nouveau livre, qui, certes, n'était pas utile à la gloire d'Hugo, mais qui renferme des morceaux prestigieux de cette prose ailée, empanachée et sonore, qui est encore de la poésie.

***

Mater Dolorosa, roman, par l'auteur d'« Amitié amoureuse » et M. **Maurice de Waleffe.**

Un roman par lettres entre un fils et une mère.

Livre audacieux ; livre raffiné ; livre émouvant. Nous sommes sur la pente d'un inceste. Moralement, l'inceste est commis : le fils se tue, la mère se réfugie dans un couvent. C'est la progression en ces deux cœurs de cet amour incestueux qui est analysée en une série de lettres dont les

premières sont spirituelles, coquettes et pimpantes, comme les robes de Mmes Pavot sœurs, et dont on admirera l'angoisse, la frénésie et la tristesse de celles qui suivent. Voilà un roman qui justifie pleinement son succès.

***

Chez Ollendorff, éditeur :

Miséricorde, par M. **Paria Korigan.**

Avec une préface admirable écrite autrefois par M. J. Barbey d'Aurevilly.

On sait le talent sobre et robuste de cet auteur qui est parmi les meilleurs peintres de la vie simple. *Miséricorde* obtient et mérite un grand succès.

***

Les Robinsons de Paris, roman par M. **Georges Baume.**

C'est un roman d'observation et d'émotion. C'est un des meilleurs romans de M. Georges Beaume, qui, lui aussi, comme les héros de son histoire, a toujours vivante au cœur la passion de son clair pays Cévenol, du fier Pézenas et du pittoresque Coullobres. Ces pitoyables Languedociens venus à Paris pour y conquérir gloire et fortune n'y rencontrent ni l'une ni l'autre. Ils sont bien dépaysés dans la Grande Ville, ces pauvres Robinsons ! Même leur vertu y chancelle ! Certainement, M. Beaume a connu la plupart de ses personnages. Que de traits d'observation pris sur nature ! Alphonse Daudet eût aimé ce roman vif et émouvant. Voilà M. Beaume en route pour Paris. Et comme il apportera dans ses futurs romans parisiens les qualités de sincérité et de poésie qui caractérisent ses histoires du pays natal, nul doute que le succès ne continue à récompenser ses efforts.

***

Le Crépuscule, le nouveau roman de M. **Georges Ohnet,** vient de paraître. Cette œuvre, d'une mélancolie pénétrante, toute imprégnée d'humanité et de tendresse, prouve l'extrême souplesse du grand talent de l'auteur du *Maître de Forges*. *Le Crépuscule* est un drame d'âme, profond, terrible et simple, d'où se dégage la philosophie de la vie : c'est un livre qui émeut et qui fait penser.

***

Chez Félix Alcan, éditeur :

Les Aïeux (les Sarrasins — le Paraclet — la Pucelle), poèmes dramatiques, par **Félix Henneguy**.

Dans un volume précédent, intitulé *Le Sphinx*, l'auteur avait mis en action les trois éducatrices antiques, la Grèce, la Judée et Rome, et employé la poésie dramatique qui revêt les évocations du passé de la forme la plus vivante. Sous la même forme il représente cette fois des scènes et épisodes de la vieille France. Les Sarrasins nous transportent à l'époque où nos pères luttaient contre les envahisseurs pour l'indépendance du territoire ; la scène se passe en 732 dans le sud-ouest de la France. Le Paraclet nous transporte, en 1147, dans un couvent des environs de Sens, et l'auteur nous y retrace la vie du fils d'Abélard en même temps qu'il évoque le souvenir de la sombre vallée où les disciples du célèbre philosophe suivirent leur maître pour profiter de son enseignement. Enfin, sous le titre de La Pucelle, il reproduit les grandes scènes de la vie de Jeanne d'Arc, de Domrémy à Rouen, la grande épopée de la France, toujours angoissante, et dont il a su rendre le caractère poignant et profondément dramatique.

***

Les Timides et la Timidité, par le Dr P. **Hartenberg**, 1 volume in-8° de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*.

M. le Dr Hartenberg traite son sujet en biologiste et en médecin. Après avoir esquisssé brièvement, dans son introduction, les grands principes de la psychologie scientifique contemporaine, il aborde l'étude, dans le chapitre I, de l'émotion fondamentale de la timidité. Cette émotion, qui consiste en une combinaison de peur et de honte, et présente associés les symptômes de ces deux émotions, — angoisses, palpitations, rougeur du visage, sueur froide, trem-

blement, confusion mentale, etc., — diffère cependant de ces dernières en ce qu'elle ne survient que dans des conditions très déterminées : la présence de l'être humain.

Dans le second chapitre est étudié le caractère des timides. Cet état mental est dû en partie à la sensibilité naturelle des timides (peur du ridicule, scrupules, pudeur des sentiments, etc.) et en partie à l'influence de leur émotivité sociale sur leurs pensées et leurs actes.

Le troisième chapitre est consacré à l'évolution de la timidité suivant l'âge, le sexe, la race, les sujets ; à l'étiologie et aux diverses conditions qui la provoquent ; enfin aux diverses variétés de timidités, dont la plus importante est la forme professionnelle connue sous le nom de trac des artistes, des conférenciers, des musiciens, etc. Cette question est traitée d'une façon originale et complète, avec des renseignements fournis directement à l'auteur par des conférenciers et des artistes connus.

Les timidités pathologiques font l'objet du chapitre V.

Enfin, le livre se termine par des indications pratiques pour le traitement de ces divers accidents, et par un tableau synthétique de cet état émotionnel et intellectuel complexe. désigné par le terme collectif de *timidité*.

Ajoutons que M. Hartenberg publie simultanément chez Ollendorff une œuvre purement littéraire, l'*Attente*, qui n'est que le roman d'un timide et représente ainsi une sorte d'exemple concret servant à illustrer cette étude théorique et scientifique de la timidité.

***

La Question sociale au point de vue philosophique, par **L. Stein**, docteur ès lettres, professeur de philosophie à l'Université de Berne, 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*.

Quand on parle de la question sociale, on pense d'habitude principalement au côté économique de cette question. Et cependant, on ne devrait pas perdre de vue qu'à côté du point de vue économique il y a encore ceux de l'éthique, de la pédagogie, de la philosophie, du droit et de l'esthétique qui compliquent extraordinairement le problème et l'entravent en même temps.

Mais la philosophie a des droits particuliers à dire son mot dans la question sociale. Les premières tentatives entreprises pour formuler le problème social ont été faites par des philosophes, et l'histoire du socialisme, comme celle de chaque problème, est appelée à l'approfondir : elle ne peut que gagner à être présentée à la lumière de la philosophie.

C'est là ce qu'a voulu montrer M. Stein : son livre est un exposé clair de la situation actuelle ; après avoir étudié les *Formes primitives de la vie sociale, et de la vie en commun*, il fait une magistrale *Esquisse d'un système de philosophie sociale*, pleine d'originalité et de vues nouvelles.

***

Essai sur l'Individualisme, par M. **E. Fournière**, 1 volume in-12 de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*.

Dans ce livre, l'auteur de l'*Idéalisme social* aborde un important problème de sociologie, celui de la prétendue opposition de l'individualisme et du socialisme, et il le résout en démontrant que le développement de l'individu est un résultat de coopération sociale et que le socialisme ne peut être qu'un phénomène de coopération volontaire, sous peine de se voir fermer l'avenir. A signaler tout particulièrement le chapitre où sont exposés, avec des preuves abondantes et sûres, les origines et les caractères individualistes du socialisme dans tous les ordres de l'activité humaine.

***

Abrégé de l'Histoire des rapports de l'Église et de l'État, en France, de 1789 à 1870, de M. **A. Debidour**, par MM. Georges Dubois et Marcel Sarthou, agrégés de l'Université. 1 volume in-32 de la *Bibliothèque Utile*.

L'étude des relations entre le pouvoir civil et l'Eglise, d'un intérêt toujours actuel, ne pouvait que gagner à être vulgarisée. C'est ce qu'ont en-

trepris MM. Dubois et Sarthou en donnant un résumé du livre de M. Debidour paru il y a quelques années et qui forme une œuvre aussi captivante que solide.

Les questions maintes fois débattues dans le cours du siècle entre l'Etat et l'Eglise se sont posées de nouveau depuis 1870. Cet exposé substantiel permettra donc au lecteur de se rendre compte de la situation exacte de l'Eglise en face de l'Etat français et des motifs qui ont amené la lutte toujours ouverte entre ces deux esprits que M. de Mun, en 1878, déclarait irréconciliables : l'esprit de l'Eglise et l'esprit de la Révolution française.

***

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, texte avec commentaire par **Eugène Blum,** agrégé de philosophie, professeur au lycée de Montpellier. Préface de G. Compayré, correspondant de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.

Dans ce livre — présenté au public par une éloquente préface de M. G. Compayré — l'auteur, qu'anime une dévotion sincère aux principes de 89, s'est attaché à éclairer le texte de la *Déclaration* de toutes les lumières que pouvaient lui fournir la philosophie et l'histoire. Il a donné, à la suite de chacun des articles de la Déclaration, la liste des mesures législatives par lesquelles ces principes sont passés, peu à peu dans les faits. Il n'y a pas de meilleur moyen d'en prouver l'au torité.

Cet ouvrage s'adresse surtout aux maîtres et maîtresses. Il sera pour eux le meilleur développement philosophique de la Déclaration des Droits de l'Homme et le guide le plus sûr et le plus utile pour leurs leçons et conférences.

***

La Philosophie russe contemporaine, par **Ossip-Lourié,** docteur de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Un volume in-8° de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine.*

Tout peuple produit une philosophie qui lui est propre et qui reflète la mentalité nationale. Quelle est la philosophie qui révèle la Russie, quelle nouvelle pensée ce peuple nouveau venu apporte-t-il à l'humanité ? Chercher à dégager la solution de ces problèmes est une tâche à la fois hardie et délicate, et nul mieux que M. Ossip-Lourié, l'auteur bien connu de la *Philosophie de Tolstoï*, n'était désigné pour l'entreprendre, sa connaissance profonde du monde slave, sa solide érudition jointe à une rare originalité d'esprit, lui ont permis de mener à bien ce travail difficile.

C'est une œuvre considérable, *la première en Europe traitant de la philosophie russe*. Elle est divisée en trois parties : Philosophie, Psychologie, Sociologie. Toutes les écoles y sont représentées révélant les tendances et les aspirations des penseurs russes.

***

La Psychophysique, par M. **Marcel Foucault,** docteur ès lettres. 1 vol. in-8°, de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine.*

Ce volume présente l'histoire et la critique de la psychophysique telle que Fechner l'a conçue, c'est-à-dire comme la science exacte des rapports de l'âme et du corps.

La première partie, purement historique, est consacrée à exposer les travaux au moyen desquels Fechner a cru établir la mesure des sensations et la loi logarithmique. Un chapitre traite des précurseurs de Fechner.

La deuxième partie, beaucoup plus étendue, contient neuf chapitres. Le premier montre que la représentation consécutive à l'excitation sensorielle, la perception, est une représentation complexe dans laquelle la sensation est liée à une pluralité d'images : un effort est fait pour dégager les principaux éléments de la perception. Les chapitres II, III et IV présentent la critique des idées de Fechner, puis l'exposition et la critique des travaux de ses successeurs. Enfin les ciuq chapitres suivants ont pour but de montrer que les méthodes psychophysiques fournissent le moyen de mesurer la *clarté* des représentations sensorielles : les principes de la mesure sont exposés en détail, ainsi que les méthodes à employer; les problèmes à la solution desquels ce

genre de mesure peut être appliqué sont indiqués, et la loi de Weber est étudiée minutieusement, discutée en ce qui concerne ses limites, et établie comme reliant la clarté des perceptions à l'intensité des excitations.

***

La Logique de Leibniz, d'après des documents inédits, par **L. Couturat**, chargé de cours à l'Université de Toulouse. Un volume in-8°.

Cet ouvrage étudie tour à tour les théories de Leibniz touchant *la Syllogistique;* son invention juvénile de *la Combinatoire*, mère de toutes ses autres inventions; ses projets d'une *Langue universelle* et d'une *Encyclopédie* démonstrative; puis sa *Science générale*, c'est-à-dire les principes de sa Logique *réelle* (identifiée à la Métaphysique), conçue surtout comme l'Art d'inventer et comprenant la méthode inductive ou expérimentale (Logique du probable); sa *Mathématique universelle*, applicable à tous les objets de connaissance rationnelle; enfin son *Calcul logique* et son *Calcul géométrique*, qui en étaient les deux branches principales. Il est complété par cinq appendices (notamment sur quelques inventions mathématiques de Leibniz, et sur Leibniz fondateur d'Académies,) et une vingtaine de notes.

Conçu suivant une méthode purement historique, il observe constamment l'ordre chronologique et abonde en citations et en références précises. L'auteur a complété sa documentation en allant fouiller à Hanovre les manuscrits du philosophe: il en a extrait un volume d'*Opuscules et fragments inédits* (en ce moment sous presse) dont il s'est servi pour ce travail. Ces textes révèlent une face peu connue de la pensée de Leibniz, et jettent même un jour nouveau sur son système, qui y apparaît comme entièrement fondé sur des principes logiques, en particulier sur le *principe de la raison*, dont le sens exact est: *Toute vérité est analytique.*

***

Les Maladies de l'Orientation et de l'Equilibre, par le **Dr Grasset**, professeur de clinique à l'Université de Montpellier, associé national de l'Académie de Médecine. (Un vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique internationale.*)

L'importante et difficile question de *l'orientation* et de *l'équilibre* est de celles qui intéressent tous les biologistes. Cette fonction complexe ne peut être étudiée qu'avec les cas cliniques et par la méthode anatomo-clinique. Car l'expérimentation chez les animaux ne suffit plus pour les fonctions élevées du système nerveux et la maladie est la seule vraie source d'expérimentation *chez l'homme*. C'est cette étude *physiopathologique de l'appareil nerveux de l'équilibration* chez l'homme que M. Grasset a voulu faire en décrivant les maladies de l'orientation et de l'équilibre. Il s'est efforcé d'expliquer par l'anatomo-physiologie de cet appareil complexe les symptômes, nombreux et variés, que l'on rencontre fréquemment au lit des malades (vertiges, ataxies, troubles du sens musculaire...) On peut dire qu'il a écrit ainsi pour la première fois, un chapitre de neuropathologie et de neuroséméiologie, qui intéressera particulièrement tous les médecins. Les éléments en étaient épars dans les chapitres du cervelet, du labyrinthe, des cordons postérieurs de la moelle, de l'écorce cérébrale. Faute de groupement synthétique, leur unité fonctionnelle et clinique n'avait pas jusqu'ici suffisamment frappé le pathologiste et le clinicien.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-NEUVIÈME VOLUME

SOMMAIRE DU 1er OCTOBRE 1901

SOMMAIRE DU 1er NOVEMBRE 1901

SOMMAIRE DU 1er DÉCEMBRE 1901

Le Gérant : PILLONNEAU

Paris. — Imprimerie C. LAMY, 124, boulevard de la Chapelle. **14190.**





